INTERZIS XEROX

MANUEL
D'ARCHÉOLOGIE
FRANÇAISE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Inv. 4515

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE

DEPUIS LES TEMPS MÉROVINGIENS JUSQU'A LA RENAISSANCE

M284350

PREMIÈRE PARTIE
ARCHITECTURE

M284352

PAR

Camille ENLART

Ancien membre de l'École française de Rome. Membre résident de la Société des Antiquaires de France.

I
ARCHITECTURE RELIGIEUSE

SE843

BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI

11616.

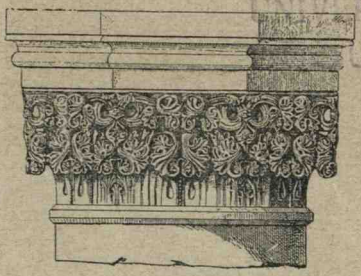

PARIS
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
Libraires des Archives nationales et de la Société de l'École des Chartes
82, RUE BONAPARTE, 82

1902

TROI 1934
CONTROL 1953
RC 191/04
1961
L
B.C.U.Bucuresti
C11616

PRÉFACE

En présentant cet ouvrage au public, je tiens à remplir un devoir de reconnaissance et de justice en déclarant que ce que l'on pourra trouver de bon dans mon livre est le fruit de l'enseignement que j'ai reçu, et que le mérite en revient au maître éminent de qui j'ai eu la bonne fortune de suivre les leçons, le comte R. de Lasteyrie, membre de l'Institut.

Dans l'expression de ma gratitude, il n'est que juste de lui associer un confrère aîné de qui j'ai beaucoup appris et à qui je dois d'avoir écrit ce livre : c'est, en effet, à la plume autorisée de M. Émile Molinier, Conservateur au Musée du Louvre, que ce manuel avait été demandé; il a eu l'aimable attention de me céder son traité.

Ces remerciements ne sont pas les seuls que je doive à l'un et à l'autre : ce sera l'honneur de ma carrière d'érudit d'avoir été choisi, en 1894, par mon maître M. de Lasteyrie pour le suppléer à l'École des Chartes et d'y avoir enseigné l'archéologie française aux promotions de 1894, 1895, 1896, 1897 et 1899, puis d'avoir suppléé, en 1899, M. Émile Molinier dans sa chaire de l'École du Louvre. Je ne saurais estimer à un moindre degré l'honneur que m'a fait l'Université de Genève en m'appelant à faire, en 1896, une série de conférences sur l'archéologie du moyen âge, ni oublier davantage la bienveillance avec laquelle deux autres maîtres distingués, M. André Michel et M. Em. Trélat,

m'ont, l'un introduit, l'autre accueilli à l'École spéciale d'architecture pour y professer l'histoire de l'art.

C'est en m'efforçant d'exposer dans ces quatre chaires et devant des auditoires très divers l'histoire de notre art national que j'ai été amené à réunir et à coordonner les matériaux du présent livre : l'enseignement oral était la meilleure préparation à cette tâche et si j'ai réussi à l'accomplir, j'en dois être avant tout reconnaissant à ceux qui m'ont fait l'honneur de m'appeler au professorat.

Je tiens à exprimer enfin ma sincère reconnaissance aux maîtres qui ont bien voulu m'éclairer de leurs conseils, MM. Eugène Müntz et Babelon, membres de l'Institut, M. André Michel, conservateur au Musée du Louvre, et M. Anthyme Saint-Paul, et aux confrères excellents autant qu'érudits qui m'ont fait l'amitié de contrôler mes renseignements sur divers points : je dois remercier à ce titre MM. Georges Durand, Maurice Prou, J. A. Brutails, John Bilson, Esq., Henri Stein, Jos. Berthelé, du Ranquet, Jules Maurice, Octave Join-Lambert, Lionel de Crèvecœur, Noël Thiollier, R. Roger, Louis Serbat, l'abbé Ledru, G. Espinas, A. Mayeux.

Quoiqu'ayant visité moi-même toutes les contrées et la plupart des édifices dont il est question dans ce livre, je ne pouvais, dans une enquête aussi vaste et aussi complexe, me fier à mes seules lumières, et je ne crains pas de m'amoindrir en proclamant ce que je dois à la bonne confraternité de mes amis, non plus qu'à la science des auteurs dont les noms figurent à la bibliographie.

Il n'est que juste aussi de rendre hommage à la mémoire de nos devanciers : s'il est évident qu'un manuel au courant de l'état actuel de la science était devenu nécessaire, ce n'est pas que les œuvres des prédécesseurs ne soient excel-

lentes, définitives sur bien des points, et que nous ne leur devions beaucoup. C'est seulement que les successeurs se sont montrés dignes d'eux, et ont fait la lumière depuis vingt ans sur beaucoup de points. Il ne sera pas inutile, en tête de ce livre, de jeter un coup d'œil sur l'histoire de l'archéologie française et de rappeler les noms des maîtres qui l'ont créée. On sait que l'archéologie du moyen âge est une science encore nouvelle. Les siècles qui ont précédé le XIXe n'avaient pas l'esprit historique. Depuis la Renaissance, la méconnaissance de nos traditions nationales ajouta à l'ignorance une souveraine injustice, et parfois un suprême manque de goût, mais, en revanche, la curiosité archéologique et la critique historique étaient nées, se développèrent et lorsqu'elles surent réagir contre le préjugé et aborder l'histoire nationale, elles donnèrent des résultats considérables : l'histoire de l'art français ne devait être tentée qu'après l'histoire politique : la première étude de nos monuments du moyen âge fut publiée de 1576 à 1579 par Jacques Androuet du Cerceau : bien qu'il fût un des adeptes les plus exagérés de la Renaissance, il avait été frappé, en sa qualité d'architecte, de la beauté des palais et châteaux français du moyen âge, et il en fit figurer un grand nombre dans son précieux recueil de relevés gravés intitulé : *Des plus excellens bastimens de France*. Déjà Philibert de l'Orme recommandait aux architectes de la Renaissance de ne pas négliger l'étude des chefs-d'œuvre des anciens maîtres français, et les maçons ont continué jusqu'à nos jours leur pèlerinage à la célèbre vis de Saint-Gilles. Les historiens ne se préoccupèrent qu'après les artistes des monuments de notre art national : il appartenait aux Bénédictins d'inaugurer cette branche des sciences historiques comme les autres : c'est de 1729 à 1733 que dom Bernard de Mont-

faucon publia ses *Monuments de la monarchie françoise*, essai plus méritoire qu'heureux. Dans la pensée de l'auteur c'était un recueil de pièces justificatives de l'histoire des grandes familles et des grands événements. C'est dans le même esprit qu'avant lui deux érudits éminents, Nicolas Fabri de Peiresc, conseiller au parlement d'Aix, mort en 1637, et François de Gaignières, mort en 1715, avaient formé d'importantes collections de portraits et de dessins de monuments du moyen âge, mais le mérite de ces œuvres n'était alors compris de personne ; l'art de les dater n'existait pas lorsque l'abbé Lebœuf, historien du diocèse de Paris, mort en 1760, entreprit de les comparer entre eux et arriva à reconnaître très exactement la date des édifices du moyen âge par l'inspection de leurs caractères architectoniques. Malheureusement, ses notes d'archéologie n'ont été ni publiées, ni conservées.

A l'époque de la Révolution, le goût n'avait pas changé, et les souvenirs historiques ou religieux, qui seuls avaient rendu les édifices du moyen âge respectables aux yeux des générations antérieures, devinrent, au contraire, des motifs de condamnation : on sait avec quelle violence irréfléchie le torrent révolutionnaire brisa et balaya les monuments d'un passé dont les œuvres d'art étaient pourtant des témoins bien irresponsables, et que l'on entendait condamner en bloc, principe absurde entre tous puisqu'il supprime le libre discernement.

Cependant, quelques hommes d'une haute intelligence et d'une haute culture eurent le courage de revendiquer les droits de l'art et de l'histoire : l'abbé Grégoire prononça à la Convention un mémoire justement célèbre sur le vandalisme. On lui doit l'initiative de la création de l'Institut ; Daunou sauva et organisa les Archives ; de 1790 à 1798, Millin, géologue et archéologue, publia un recueil d'*antiquités*

nationales, en même temps qu'Alexandre Le Noir se dévouait à la création (1790) et à la conservation du *Musée des Monuments français* : à cette œuvre, il sacrifia sa fortune et risqua même un moment sa tête ; au début du XIXe siècle, il fut le premier à écrire sur la peinture sur verre, tombée dès longtemps alors dans le discrédit et l'oubli.

L'Angleterre, conservatrice et réfléchie à l'inverse de notre pays, ne connut jamais le mépris absolu de l'art du moyen âge et sut l'étudier avant nous : en 1792, l'antiquaire anglais Ducarel explora la Normandie et ses recherches contribuèrent à attirer l'attention des Français sur leurs propres monuments.

L'histoire de l'art du moyen âge fut tentée en 1822 par Seroux d'Agincourt ; il va sans dire qu'il n'échappa point à de grands défauts, d'autant qu'il ne sut, pas plus que ses prédécesseurs, s'abstraire des préventions de son époque.

Il fallut un esprit et une âme véritablement supérieurs à Emeric David, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour savoir reconnaître et oser proclamer en 1817 le mérite de l'Art français du moyen âge et défendre ses titres contre l'Italien Cicognara. Cet homme illustre, de qui je ne saurais m'honorer assez d'être le petit-neveu, écrivit alors une histoire de la sculpture française qui a à peine vieilli ; il est triste de penser qu'elle ne put trouver éditeur de son vivant, mais la cause que son auteur avait le premier défendue était gagnée ; bientôt les vastes et pénétrantes enquêtes du comte Léon de Laborde, l'enthousiasme éloquent de Lassus et de Didron, l'ingéniosité de Félix de Verneilh, l'érudition et le goût de Mérimée, le zèle infatigable de M. de Caumont pour la vulgarisation de l'archéologie française, les vues géniales de Viollet-le-Duc, l'éloquence de sa plume et de son incomparable crayon, la science

et la méthode de Quicherat, les travaux d'une pléiade d'hommes distingués comme Labarte, Vitet, Ramée, Revoil, L. Deschamps de Pas créèrent la science de notre archéologie nationale, la révélèrent aux artistes et aux savants, la firent pénétrer dans l'enseignement classique, y intéressèrent les gens du monde, initièrent le peuple même à notre passé artistique, et l'un des derniers parmi ces morts illustres, Courajod, a été bien près d'enlever par la fougue de ses éloquentes indignations les derniers retranchements des préjugés qui, si longtemps, pesèrent sur l'histoire de l'art.

L'appréciation des vivants ne saurait être du domaine de l'histoire, mais on peut légitimement et sans crainte d'erreur constater que les études d'archéologie française sont aujourd'hui représentées plus brillamment que jamais : c'est à l'École des Chartes qu'elles ont pris en 1847 droit de cité dans l'enseignement officiel ; c'est à Quicherat qu'appartient l'honneur d'avoir créé dans cette chaire la méthode sûre qui continuera de nous guider ; cette doctrine, développée et incontestablement améliorée par son successeur, a formé des savants dont les travaux demeureront la base solide de notre archéologie nationale ; cet enseignement a, de plus, suggéré une émulation heureuse et féconde : à l'École du Louvre, l'enseignement brillamment inauguré par le regretté Courajod n'a pas faibli et a pris quelque chose de plus rassurant, et de plus sûr en effet, en acquérant la sérénité scientifique : bien que récent, cet enseignement a déjà donné des fruits d'une incontestable valeur. L'Université entre aujourd'hui brillamment dans la même voie. De son côté, la doctrine de Viollet-le-Duc a trouvé de dignes héritiers et a forcé les portes de l'enseignement officiel ; elle n'a pas moins fructifié que celle de Qui-

cherat, puisqu'elle aboutit aujourd'hui à un renouvellement complet de l'art.

Partout donc, l'art du moyen âge devient un fondement classique des études à l'égal de l'art antique, et cela est si légitime qu'il n'est pas douteux que le mouvement qui attire irrésistiblement vers cet art admirable les artistes, les savants et les lettrés n'achève bientôt de se généraliser.

Mon ambition, en écrivant ce livre, a été d'être utile à tous ceux qui désirent s'initier à l'histoire de l'architecture française du moyen âge ; spécialement à ceux qui n'ont pas eu la bonne fortune de pouvoir suivre le cours d'un des maîtres qui l'enseignent aujourd'hui avec tant d'autorité. Au sujet de la façon dont j'ai compris ce manuel, je dois au lecteur quelques explications.

Ecrivant autant pour ceux qui désirent acquérir des notions générales que pour ceux qui préfèrent se spécialiser dans l'étude d'une région quelconque de la France actuelle, j'ai cherché à suivre l'évolution de l'art dans chacune de ces régions. Il eût été impossible d'enfermer cette étude dans des frontières anciennes : elles ont constamment varié au cours du moyen âge, et leur détermination eût même pu être sujette à controverse ; enfin, à supposer même que l'on trouvât une limitation incontestable concordant exactement avec les époques étudiées, on ne se trouverait nullement dispensé de définir des écoles d'art dont le centre est bien au delà de nos frontières, même actuelles. En effet, l'influence lombarde s'est exercée parfois jusqu'en Normandie ; l'influence rhénane en Champagne, Artois, Picardie, et peut-être même au delà. Je n'aurais donc eu aucun intérêt à éliminer de cette étude des territoires rattachés à la France depuis le moyen âge et je n'ai pas cru devoir

davantage l'enfermer dans des frontières plus nettes que n'en avait l'art qui en fait l'objet.

Ayant à traiter la question des influences byzantines, je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de présenter à l'appui quelques exemples d'art byzantin.

A plus forte raison, il était non seulement légitime, mais nécessaire de donner dans ce livre une place aux œuvres de style français que nos artistes ont exécutées hors de nos frontières. D'ailleurs, des pays comme Chypre et la Syrie, des établissements monastiques comme ceux de Cluny et plus encore de Cîteaux, à l'étranger, étaient de véritables colonies françaises. Leurs édifices appartiennent à l'histoire de notre art au même titre que les *Assises de Jérusalem* à celle du droit féodal français. En dehors de ces monuments français en terre étrangère, j'ai pris hors de France quelques exemples, soit pour mettre en lumière des ressemblances ou des différences qui éclairent l'histoire de l'art français, soit pour combler des lacunes. Personne n'a pu et ne pourra présenter le tableau de l'architecture du ve au xe siècle sans prendre des exemples en Italie et sur les bords du Rhin, parce que là furent les modèles de nos artistes et que là subsistent des édifices entiers analogues à ce qu'ont dû être ceux de la France, presque entièrement disparus. J'ai même cru devoir compléter ce système de renseignements en l'étendant au delà de toutes nos frontières, et de cette enquête, je n'ai pas cru pouvoir tirer des conclusions aussi formelles que pour les époques qui fournissent en France même des édifices nombreux et bien conservés.

Les vestiges de notre architecture civile sont trop mutilés pour que ce chapitre de l'histoire de l'art n'ait pas également besoin du contrôle et du complément des monuments de l'étranger et des textes.

J'ai cru devoir signaler, à côté des règles, les exceptions assez nombreuses, et montrer les origines lointaines des formes qui sont devenues habituelles à chaque époque : en effet, l'omission des exceptions et variantes aurait, à mon avis, faussé la notion de l'art si varié, si libre, si complexe du moyen âge ; d'autre part, la recherche des essais qui ont précédé parfois de très loin l'adoption de certaines formes, ainsi que la généalogie, pour ainsi dire, de diverses formes que des civilisations successives se sont transmises, feront saisir la loi de l'évolution qui domine toute l'histoire, et montreront la perpétuité des traditions, ainsi que la direction des courants qui les transmettent.

J'ai tenu à n'affirmer que ce dont la preuve me paraissait tangible. Sans renoncer à l'espoir de pouvoir dresser une carte des Écoles d'architecture, je n'ai pas voulu la tracer, faute de connaître en assez grand détail les édifices élevés sur toutes leurs frontières, d'autant plus que ces frontières ne décrivent pas de lignes nettes, mais forment, au contraire, des transitions graduées et des zones de pénétration réciproque. Une loi me semble régir les limites de ces Écoles, elles ne suivent pas les frontières des diocèses où on les a parfois cherchées et où l'on a bientôt reconnu qu'on ne les trouvait pas, mais plutôt celles des seigneuries féodales : en effet, le lien qui pouvait retenir un maître-d'œuvres, comme tout autre homme, dans certaines limites de territoire, était celui de la vassalité.

Prendre parti dans diverses questions controversées où de bons arguments ont été émis de part et d'autre, eût été contraire à mon programme : ainsi, on discute sur la date de Saint-Philbert de Grandlieu, si cette église est romane, l'appareil en est très archaïque ; si elle est carolingienne, les piliers sont un exemple très précoce d'un type qui ne fut

usuel qu'à l'époque romane ; dans un cas comme dans l'autre, nous sommes en présence d'une exception dont la nature, archaïsme ou précocité, importe peu à l'histoire générale, puisqu'il reste acquis, par ailleurs, à la science que le pilier cruciforme est un caractère roman ; le petit appareil à chaînages, un caractère des styles antérieurs.

De même pour l'invention du système des voûtes gothiques : des exemples, incontestablement très anciens, de croisées d'ogives, ont été reconnus dans le Nord de la France et en Angleterre ; il en subsiste ailleurs dont la date est mal éclaircie ; la première voûte sur croisées d'ogives a-t-elle été bâtie en Picardie, dans l'Ile-de-France, dans l'École normande ou même ailleurs ? On ne le saura peut-être jamais : un livre d'enseignement ne doit affirmer que ce que l'auteur considère comme certain, et je n'ai pu que présenter l'état de cette question avec les renseignements qui paraissent acquis. Quelle que soit la conclusion du débat, s'il aboutit, le point le plus intéressant est dès longtemps démontré : c'est dans le domaine royal que le système de la construction et de la décoration gothique a été élaboré, coordonné, perfectionné et élevé à la hauteur d'un style.

Les recherches qui se font chaque jour pourront rectifier les dates actuellement admises pour certains édifices et surtout faire reconnaître de plus en plus que le style roman n'atteignit sa perfection qu'au cours du XIIe siècle. Ces rectifications de détail, si elles se produisent, ne feront donc que confirmer un principe général posé ici.

J'ai appelé architecture *gothique* celle qui règne en France du XIIe au XVIe siècle. Ce mot, on le sait, fut d'abord injurieux et n'a cessé d'être absurde, mais il a pour lui l'usage. Le terme architecture *française* serait le plus exact, mais nous avons eu tant d'architectures françaises, quoique

à un moindre degré, que le mot serait parfaitement vague. Le mot *ogival* est exact, puisque les caractères structuraux du style dérivent tous de l'emploi de la voûte d'ogives, mais l'ogive est si peu le seul caractère qu'il existe des édifices ogivaux sans ogive ; une raison plus grave est que dans la pensée de ceux qui ont créé et vulgarisé cet adjectif, le mot ogive était pris à contre-sens, pour arc brisé, et l'arc brisé à tort pour la caractéristique du style. Voulant répudier toute solidarité avec la double et grave erreur de M. de Caumont, j'ai partout employé l'ancien mot gothique, mais, à mon avis, *ogival* pourrait être rétabli comme un terme plus juste, à la condition expresse qu'on le prenne désormais dans son acception légitime : cela pourra se faire sans inconvénient lorsque les erreurs dont je parle seront oubliées de tous.

Si j'ai dû combattre quelques opinions et citer des ouvrages de peu de valeur, je me suis fait une loi de ne jamais nommer ceux de mes confrères vivants que j'ai cru devoir contredire. Quant aux emprunts de renseignements et d'opinions, je n'ai pu, dans un ouvrage aussi complexe, les indiquer à chaque page ; les renseignements de seconde main ont, du reste, été presque tous contrôlés et complétés par des renseignements personnels, ou fondus ensemble, et le départ des sources d'information exigerait un énorme développement des notes, qui rendrait l'œuvre beaucoup plus confuse. La bibliographie placée au bout de chaque chapitre remplace ces notes : chacun pourra, en comparant mon texte avec les ouvrages cités, se rendre compte des divergences d'opinions qu'il ne rentre pas dans mon programme de signaler, et de la proportion de renseignements nouveaux que contient ce livre où je crois avoir fait entrer beaucoup d'exemples trop peu connus et d'observations inédites.

La bibliographie, n'étant pas l'objet principal de ce livre, ne saurait être ni complète ni critique. Les ouvrages cités le sont d'abord parce que je les ai mis à profit dans des mesures diverses et qu'il serait trop long d'indiquer; ils sont cités aussi comme pouvant servir de complément et d'éclaircissement à mon travail; les uns devaient être cités à cause de leur valeur, d'autres à cause de leur objet; il s'en trouve même dont le mérite se réduit à leur grande notoriété ou à l'absence d'autres ouvrages sur le même sujet. Il sera facile au lecteur de discerner par lui-même la valeur des ouvrages dont je donne la liste et leur plus ou moins de concordance avec les opinions que j'ai cru devoir adopter; il jugera. Au sujet de la bibliographie, il est nécessaire d'ajouter qu'en citant certains articles de revues qui sont importants, je n'ai pas pensé faire une liste limitative.

Il n'est pas en France un département qui n'ait plusieurs sociétés savantes s'occupant spécialement ou partiellement d'archéologie nationale et publiant des mémoires et des revues.

Pour connaître l'art de chaque province, il va sans dire qu'il convient de dépouiller ces diverses collections et qu'il faut, en outre, consulter les recueils généraux, tels que les *Annales*, la *Gazette*, la *Revue* et le *Bulletin archéologiques*, la *Revue de l'Art chrétien*, le *Bulletin Monumental*, ainsi que l'*Inventaire des richesses d'art de la France* et même des revues artistiques, telles que la *Gazette des Beaux-Arts*, la *Revue de l'Art ancien et moderne*. La bibliographie archéologique des Sociétés savantes de France forme à elle seule plusieurs gros volumes et, fort heureusement, elle est en cours d'achèvement; je n'ai donc qu'à renvoyer, une fois pour toutes, à l'excellente et précieuse *Bibliographie des Sociétés savantes* de M. de Lasteyrie.

A part un très petit nombre d'exceptions, je ne pouvais aller plus loin que ne l'a fait l'auteur de ce travail spécial et rechercher les notices archéologiques publiées en dehors des revues d'histoire, d'art et d'archéologie, revues générales, comme le *Magasin pittoresque*; géographiques, comme le *Tour du Monde*, ou les publications du *Club Alpin* ou mêmes littéraires, comme la *Revue de Paris*; il s'en trouve cependant. A tout le moins, faut-il signaler parmi les publications géographiques, les *Guides*, le *Dictionnaire de la France* et les géographies des départements de M. Joanne, qui renferment une grande abondance de renseignements archéologiques dont beaucoup sont dus à la haute compétence de M. Anthyme Saint-Paul, et les volumes de la *Géographie monumentale et pittoresque de la France*, de Flammarion, pleins de bonnes reproductions de monuments historiques.

Je dois enfin au lecteur une explication sur mes divisions. Toute division est nécessairement arbitraire, mais on doit exiger qu'elle soit logique; je dois donc rendre compte des motifs qui m'ont fait exposer certains points de mon vaste sujet dans tel volume ou partie de volume plutôt que dans tel autre et appliquer à chaque chapitre la méthode qui m'a paru la plus appropriée à son objet.

Les deux présents volumes ne sont qu'une première partie d'un manuel complet d'archéologie française. La seconde partie comprendra le mobilier, le costume, la statuaire, la peinture et l'iconographie, avec les développements que comportent ces sujets; mais dès les premiers chapitres, il était impossible de décrire exactement l'aspect et les caractères des édifices d'architecture sans dire un mot de la statuaire et de la peinture qui les revêtaient. J'ai joint à la description de l'architecture des églises celle du pavé, celle de l'autel, du

BIBLIOTECA CENTRAL

tabernacle, des fonts baptismaux, du jubé et de la chaire, pour deux raisons : ces accessoires, comme les tribunes, font, soit toujours, soit souvent, partie de l'œuvre de maçonnerie ; en second lieu, ils ont une telle importance liturgique que l'on ne peut se faire une idée complète et exacte du sanctuaire si on ne les connaît : les plus importants sont même la raison d'être de l'édifice, et le terme d'accessoires ne les désigne qu'imparfaitement, car là où est l'autel, là est l'église ; là où est la cuve baptismale, là est le baptistère ; otez-les, le bâtiment n'est plus qu'une ci-devant église, un ancien baptistère.

Je devais indiquer l'existence des vitraux et des peintures murales pour décrire exactement l'église, mais l'étude de ces objets exige des développements spéciaux et forme un tout avec celle des tableaux et des peintures des manuscrits ; il était logique de reporter à la seconde partie l'étude de ces ornements. J'en ai cependant parlé moins sommairement dans le volume de l'architecture civile, car la peinture et les vitraux des constructions civiles n'ayant pas à beaucoup près la même importance, je pouvais ici présenter un tableau complet sans entrer dans de grands développements.

Je ne pouvais décrire certaines compositions architecturales, telles que les portails gothiques, sans dire un mot de statuaire et d'iconographie sous peine de ne donner qu'une description mutilée et inexacte, mais j'ai touché le plus brièvement possible à ces sujets qui seront développés dans la seconde partie.

L'enclos du cimetière avec ses portiques, sa chapelle, sa croix, sa lanterne des morts, est un ensemble d'architecture que je ne pouvais diviser et dont la place était dans mon premier volume, mais j'ai reporté à la seconde partie les

tombes qui sont surtout des œuvres de sculpture, dont le contenu, cercueil et mobilier funéraire, appartient essentiellement au sujet de cette partie et dont l'étude exige, comme celle des vitraux, des développements qui auraient modifié les proportions de mon premier volume. Les œuvres de ferronnerie, serrures, pentures, grillages, et les œuvres de menuiserie, peuvent être attachées à l'immeuble, comme dans les vantaux des portes, dans les lambris, même dans les stalles du chœur des églises, ou bien constituer des meubles, tels que coffres, buffets, sièges mobiles. Je n'ai pas cru devoir séparer ces objets dont le travail est identique, ou en répéter la description dans deux volumes différents : j'ai assigné leur place dans la seconde partie avec les autres produits des arts mineurs.

Au sujet des diverses formes architecturales étudiées ici, des exemples nombreux et pris un peu dans toutes les régions ont été donnés en note ; à la fin chaque chapitre on trouvera des listes par départements d'édifices appartenant plus ou moins complètement aux périodes étudiées dans ces chapitres ; j'y ai joint des dates quand j'ai cru pouvoir les préciser, et des noms de maîtres-d'œuvres. Aucune de ces énumérations n'a, bien entendu, la prétention d'être complète, et je ne me flatte pas d'avoir pu y éviter toute erreur. Mon but en les introduisant a été de fournir aux travailleurs des divers départements et à ceux qui me liront en vacances, dans quelques provinces de France que ce soit, l'indication de quelques exemples aidant à l'intelligence de mon texte : j'ai toujours constaté en enseignant qu'aucune description ne vaut la vue des monuments eux-mêmes.

Les dessins qui accompagnent ce livre sont divers d'origine et de mérite ; je les ai choisis au point de vue de la

démonstration théorique : tous y concourent, mais certains seraient insuffisants transportés dans la monographie de l'édifice qu'ils représentent : ils n'en démontrent pas moins ce que j'ai entendu expliquer avec leur secours.

Si cet essai est favorablement accueilli, j'espère pouvoir un jour en donner une autre édition ; je serai reconnaissant à ceux de mes lecteurs qui, mieux informés que moi de certains points, voudront bien me fournir des renseignements de nature à rectifier ou à compléter mon travail en vue de cette éventualité.

Mon but sera atteint si j'ai pu faire connaître davantage, faire aimer et admirer autant qu'il le mérite l'art de la France et du moyen âge.

C. ENLART.

habille. Une décoration bien comprise doit donc accuser la structure, expliquer le rôle de ses membres, préciser leur degré d'importance. C'est ainsi qu'une saine architecture est faite à l'image de la création, où toute belle forme répond à un organe utile. De cette union intime de la beauté et de l'utilité résulte un mélange constant de symétrie, qui règle les ensembles, et de variété, qui rend chaque détail intéressant à examiner.

Nulle architecture n'a réalisé cet idéal aussi complètement que celle du moyen âge et surtout du moyen âge français. Éminemment sincère et pratique, elle laisse constamment paraître ses procédés et son but : elle est, par rapport à d'autres styles, ce qu'est un visage expressif par rapport à des figures inexpressives ou contraintes.

La méthode de nos artistes était avant tout expérimentale ; leur enseignement, tout de pratique, n'a pour ainsi dire pas laissé de traces écrites ; la classification de leurs œuvres n'a été entreprise que de nos jours. Les termes mêmes dont nous nous servons pour les analyser ne sont empruntés qu'en partie à l'ancien vocabulaire, beaucoup trop vague et flottant pour pouvoir nous suffire. En donner un glossaire serait une entreprise considérable et d'un intérêt plutôt philologique qu'archéologique [1]. On trouvera ici, à titre d'exemples, quelques équivalents des termes techniques actuels [2] dans la langue de Vitruve, qui a rarement survécu à l'époque romaine, ainsi que dans le latin médiéval et les dialectes français du Nord et du Midi [3].

L'architecture se compose de pleins et de vides ou percements. Les pleins dominent naturellement dans les pays de grand soleil et notre architecture romane a gardé cette prédominance par héritage de l'architecture romaine, mais la proportion

1. Ces termes se trouvent, pour la plupart, dans les glossaires de Du Cange, Delaborde, Victor Gay et Godefroy.

2. Les mots actuels existent, le plus souvent déjà, dans la langue du moyen âge, mais avec des acceptions moins précises et moins fixes. Les variantes d'orthographe sont infinies et l'on n'a pas songé à les reproduire ici.

3. Lat. latin ; les mots de bas latin viennent en dernier ; ceux de Vitruve en tête ; ceux qui sont faits sur un mot moderne suivent ce mot ; v. f., vieux français ; prov. provençal.

tient surtout à des nécessités de construction. Le style gothique a permis de triompher de ces nécessités et dans celui du nord, les vides l'emportent sur les pleins.

Les pleins sont les *parois* (lat. *parietes*; prov. *parets*; v. f. *pans*), empilements continus de matériaux étendus dans le sens de la longueur, et les *supports* (lat. *fulcra*, *fulmenta*), simples points d'appui soutenant les parties supérieures; ces supports peuvent être isolés ou adossés à une maçonnerie. Les *renforts* sont les membres saillants qui augmentent sur certains points la résistance d'une maçonnerie.

Les *chaînages* sont des membres de construction qui s'étendent dans une maçonnerie et s'y lient pour en assurer la cohésion.

Les parois principales sont les *murs*; les murs intérieurs minces et légers s'appellent *cloisons*; les simples clôtures à hauteur d'appui *parapets* ou *garde-fous* (lat. *crepido*, *peribola*; prov. *garda*; v. f. *avant-pis*); ajourées, elles se nomment *balustrades* (lat. *clathri*, *septum*, *cancellus*; prov. *baranda*, *barrabanda*; v. f. *cleres voyes*), et bordant un escalier, elles prennent le nom de *rampe*. Le couronnement triangulaire d'un pan de mur s'appelle *pignon* (lat. *fastigium*). Un *fronton* ou *gâble* est un pignon simplement décoratif (fig. 1, D).

On appelle *travée* (lat. *intertignium*; v. f. *espace*, *forme*) une portion d'édifice comprise entre deux supports, renforts ou autres maîtresses pièces[1]. On appelle étage (lat. *contabulatio*, *contignatio*, *tabulatum*, *solare*; v. f. *solier*) les divisions réelles d'un bâtiment dans le sens horizontal; en d'autres termes, divers locaux superposés; on nomme *ordre* (lat. *ordo*) une division horizontale d'architecture considérée uniquement sous le rapport décoratif : un ordre peut et doit correspondre à un étage, mais le goût seul s'oppose à ce qu'il en soit autrement, et très souvent, à certaines époques, cette correspondance a fait systématiquement défaut; on nomme *registres* des bandes superposées ou

1. Dans les édifices voûtés, on désignait une travée par le mot voûte ou par son équivalent (cathédrales de Reims et de Famagouste, chapelle de Castelnau de Bretenoux), tant il est vrai que la voûte était considérée comme la partie essentielle.

étages de simple ornementation ; frise (lat. *phrygia*, *frisia* ; prov. *lazanha*, *fil.* ; v. f. *liste*, *litre*) une bande horizontale isolée et continue d'ornementation d'une certaine largeur ; lorsqu'elle ne forme qu'un même filet, c'est un simple *cordon*. Les *métopes* sont des panneaux isolés mais disposés en suite continue de façon à former une frise.

On appelle *amortissement* toute terminaison d'un motif d'architecture.

On appelle *ordonnance* une composition d'architecture ; la *tenue* est la qualité de cette ordonnance lorsque ses parties correspondent bien les unes aux autres.

Il existe plusieurs manières d'envisager ou de dessiner une construction : soit en *perspective*, c'est-à-dire telle qu'elle apparaît à notre œil (fig. 23), soit en *géométral* (fig. 1), c'est-à-dire abstraction faite des lois de la perspective et telle que si toutes les parties étaient au même plan ; on peut encore la présenter soit en *plan*, c'est-à-dire coupée à une hauteur quelconque par un plan idéal horizontal et vue à vol d'oiseau, avec des lignes en pointillé exprimant les projections, c'est-à-dire le tracé des parties supérieures, telles que les arcs et voûtes (fig. 32, 47) ; soit en *coupe*, c'est-à-dire sectionnée sur une ligne quelconque par un plan idéal vertical (fig. 2 et 5), soit enfin en *élévation*, c'est-à-dire vue dans sa hauteur sous un angle quelconque en perspective ou en géométral (fig. 1 et 23).

§ II. — *L'appareil. — Les enduits.*

On nomme *appareil* (lat. *opus*) l'agencement de matériaux qui constitue une maçonnerie. L'appareil est de pierre ou de brique, le plus souvent reliées par du mortier. L'appareil sans mortier est dit *à joints vifs* : il fut inusité au moyen âge. Le mortier (prov. *batut*) sert à donner de la cohésion et surtout à égaliser la répartition des charges. Il se compose de chaux (lat. *calx*) et de sable (lat. *arena* ; v. f. *sablon*, *savelon*, *sallun*) délayés et mêlés dans l'eau et *corroyés*, c'est-à-dire remués le plus possible. On y a souvent mêlé d'autres matières, chez les Romains, et parfois encore, pour certains usages exceptionnels, au moyen

âge, on y mit de la brique pilée; au moyen âge aussi, de la poudre de pierre. Ces deux genres de mortier s'appellent *repous* (de *repositum*); ce mot désigne aussi la poudre et les déchets de pierre résultant de la taille; plus souvent, les constructeurs du moyen âge y mêlèrent de la cendre; on y trouve aussi de l'argile. Le plâtre (lat. *gypsum*; moy. â. *geyssum*, *plastrum*) remplace parfois le mortier.

Ces matières servent aussi à *crépir* ou à *enduire* (prov. *embatumar*, *enmortairar*), c'est-à-dire à revêtir les maçonneries pour leur donner une surface uniforme. Les enduits de plâtre sont souvent mêlés de *bourre*, composée de poil d'animaux ou d'étoupes pour assurer leur cohésion. Le *stuc* est un enduit mêlé de plâtre et de poussière de marbre; on le polit et on le colore pour imiter le marbre; usité dans tous les temps en Italie, il a cessé de l'être en France après l'époque carolingienne. Le *badigeon* est une peinture de chaux délayée à l'eau; les temps modernes en ont abusé; son usage est constaté depuis le XIVe siècle[1]. Le *béton* est un mortier mêlé de pierre concassée. On en fait certains enduits épais, notamment sur le sol, et certains remplissages. Le *pisé* est composé d'argile délayée et mêlée de cailloux que l'on coule entre des planches pour former un mur. La construction en pisé est très employée en Dauphiné, Forez, Velay, ainsi qu'en Espagne. Les *briques*, en Occident, furent toujours employées cuites; leurs dimensions ont été variables. Grandes et minces, elles se nomment *tuileaux*, et ont été d'usage courant dans la maçonnerie jusqu'au XIe siècle; au XIIe et depuis, les moines de Citeaux ont quelquefois fait de très grandes briques, dites de *Saint-Bernard*, percées de trous pour faciliter d'abord leur cuisson homogène, puis leur adhérence au mortier. Les *carreaux* sont des carrés de terre cuite pour pavage; les *tuiles*, des feuilles de terre cuite pour toiture. Le moyen âge a fait partout grand usage de ces pièces, tandis que la brique a été presque complètement abandonnée du XIe au XVe siècle, sauf dans quelques régions pauvres en pierre : l'Alle-

1. 1337, chambres du château de Mahaut d'Artois à Bellemotte; 1354, salle consulaire de Montpellier; 1380, portail de la cathédrale de Troyes; 1383, voûte de chapelle dans la même église.

magne du Nord, une partie de l'Italie du Nord, le Languedoc, et à un moindre degré la Flandre. Cet abandon se constate mieux qu'il ne s'explique. L'appareil de pierre peut être de diverses variétés, soit de pierre brute, tout travail s'étant borné à casser les morceaux trop grands ou trop irréguliers, soit en moellon (prov. *pierre ressiere*; v. f. *maillon*) pierre sommairement dégrossie : le *moellon smillé*, plus soigné, a reçu une taille sommaire; enfin, la pierre parfaitement *dressée*, c'est-à-dire aplanie sur toutes les faces, sauf la *queue* ou partie postérieure pénétrant dans la maçonnerie, s'appelle *pierre de taille* (lat. *lapis quadratus*; prov. *cartier* et dimin. *cairon*; v. f. *carreau*).

On appelle appareil à *bossages* celui où les angles seuls des pierres de taille sont dressés au ciseau sur la face extérieure dont le centre demeure saillant et rugueux. Cet appareil d'aspect robuste était connu des Romains et fut très usité dans l'architecture militaire des XIIIe et XIVe siècles. Ce fut un contre-sens de la Renaissance que d'en faire un ornement en le régularisant et en l'exagérant.

C'est dans la carrière (lat. *lapicina*, *quadraria*; v. f. *perrière*, d'où *peyraria*) que se taillait la pierre : il était plus commode et plus économique de la débarrasser, avant le transport, du poids mort de ses déchets.

La pierre de taille est *dressée*, c'est-à-dire régularisée et *ravalée* ou *layée*, c'est-à-dire complètement aplanie à l'aide de divers outils qui ont varié suivant sa nature et suivant les temps et les lieux : *ciseau*, *marteau*, *laie* ou *bretture*, marteau muni d'un tranchant dentelé qui dessine de légères stries.

L'appareil de pierre se distingue d'après la dimension et la disposition des pièces qui le composent. Il peut être *régulier* (lat. *isodomum opus*) ou *irrégulier* (lat. *opus incertum*) selon qu'elles sont ou non de même *échantillon*, c'est-à-dire de mêmes dimensions. L'appareil peut même être à la fois irrégulier et formé de pierres de taille (lat. *pseudisodomum opus*). Le cas se produit surtout quand on reconstruit avec des matériaux de démolition; la plupart des appareils irréguliers sont de moellon, de pierre brute ou de matériaux mêlés.

Tous les appareils sont soumis à des principes communs : ils se composent de rangs superposés appelés *assises* (lat. *cubilia*; prov. *fila*, *filata*, *filat*, *jazen*) séparés par des *lits* horizontaux; des *joints* verticaux (lat. *coagmenta*) séparent entre elles chaque pierre. Il est de règle que ces joints ne doivent pas se correspondre d'une assise à l'autre, c'est le principe de la *pose en liaison* (lat. *concatenatio*) indispensable à la cohésion, sauf dans quelques appareils décoratifs décrits plus loin.

La *stéréotomie* est la science de la coupe des pierres.

La plupart des pierres se trouvent stratifiées en couches sensiblement horizontales, que l'on appelle le *lit de carrière* ou le *fil*. Elles ont une tendance à se *déliter*, c'est-à-dire à se désagréger suivant ces couches [1]. En les taillant, on doit éviter de les *étonner*, c'est-à-dire de les fêler par le choc de l'outil, et de leur donner des angles trop aigus qui se brisent. Il faut tenir compte du lit de carrière dans les tailles compliquées et dans la pose : pour se conserver, une pierre d'appareil doit être posée *sur son lit*; on pose cependant *en délit*, c'est-à-dire debout, certaines pierres choisies, soit des dalles verticales formant des parapets et des revêtements, soit de longues pièces faisant fonction de supports, car la pierre en délit, comme le bois debout, fournit des pièces plus longues, plus rigides et plus résistantes. Les architectes gothiques ont merveilleusement choisi, taillé et assemblé leurs pierres en vue d'obtenir le plus de résistance et le moins de déformation.

On dit que la pierre est *épaufrée* quand ses arêtes se sont écrasées, ce qui arrive par manque de soin dans la pose ou dans la taille; certaines mauvaises pierres *s'effritent*, c'est-à-dire se désagrègent en sable.

Il est rare, à toutes les époques, et il est sans exemple avant l'époque gothique, qu'un mur offre de part en part une contexture homogène : ses deux faces se composent de revêtements d'appareil, appelés *parements* (lat. *coria*) entre lesquels

1. Les ouvriers carriers du moyen âge étaient habiles à détacher la pierre du banc de carrière en déterminant d'un coup de pic une brisure horizontale, après qu'ils avaient dégagé toutes les faces verticales du bloc (observation faite dans les anciennes carrières de Marquise, Pas-de-Calais).

on coule un noyau intérieur de blocage (lat. *farturia* ; Midi *boget*, d'où *bogitum*, *bodium*). Ce blocage se compose de mortier mêlé de menues pierres ou pierraille (lat. *coementa* ; prov. *rebles* ; v. f. *craon* et *faisil*, c'est-à-dire éclats de craie ou *crayon* et de silex ou *fusil*[1]). Pour assurer la cohésion du noyau de blocage et des parements, quelques pierres d'appareil ou quelques briques que l'on appelle *boutisses* sont posées perpendiculairement aux autres pièces de la même assise et font ainsi queue dans le blocage (fig. 2) ; certaines pièces traversent toute l'épaisseur et appartiennent à la fois aux deux parements, on les nomme *parpaings* (prov. *perpezaus*). On appelle *tenons* des pierres ou des tiges de métal qui pénètrent dans une maçonnerie pour y rattacher une pièce quelconque à laquelle elles adhèrent par l'autre extrémité.

Pour obvier au manque de régularité ou de cohésion de certains appareils, on les pourvoit d'*arases* ou assises régulières les ramenant de distance en distance à la ligne horizontale absolue, et de *chaînages* horizontaux ou verticaux, c'est-à-dire de bandes solides qui traversent la maçonnerie pour en assurer la cohésion (fig. 1) : les chaînages verticaux, fréquents surtout aux angles, sont des piles de pierre d'un plus grand appareil noyées dans l'appareil qu'elles encadrent et s'y reliant par des pénétrations de deux en deux assises[2]. Les chaînages horizontaux peuvent être des bandes d'appareil plus solide, mais sont souvent invisibles, composés, surtout à l'époque romane, de poutres noyées dans la maçonnerie et plus tard aussi de chaînes ou de barres de fer (fig. 25).

On distingue le *grand*, le *moyen* et le *petit* appareil. Le premier (lat. *quadratum opus*) est presque inconnu au moyen âge. Il était généralement à joints vifs, le poids des blocs assurant leur adhérence. Le *Pont du Gard* en présente un bel exemple.

1. Dit aussi dans le Midi *fregal peira*, pierre froide.

2. Les chaînages se composent, depuis la Renaissance, de pierres alternativement longues et courtes. Auparavant, toutes avaient la même dimension et la même force, ce qui était préférable, et elles étaient alternées de la façon qu'exprime bien le nom provençal du chaînage *testa coha*, tête à queue. Voir, par exemple, la belle église gothique de Saint-Maximin (Var).

Le moyen appareil (fig. 1, chaînages), au contraire, comporte toujours l'emploi du mortier et a été employé presque exclusivement depuis le XIe siècle.

Le *petit appareil* (lat. *opus constructum lapillis*) n'est qu'une sorte de blocage régulier; sa solidité dépend de celle du mortier, employé en abondance autour de cubes de pierre qui ont 10 à 20 centimètres de côté. Très usité des Romains, il fut

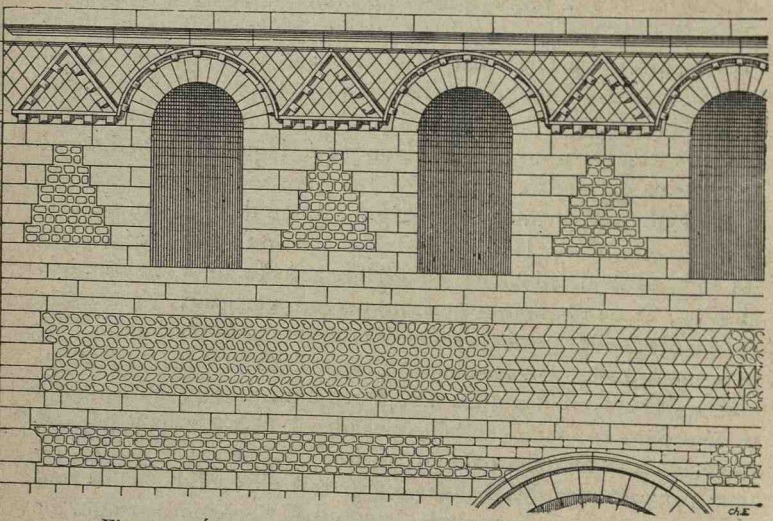

Fig. 1. — Église carolingienne de Cravant (Indre-et-Loire).

abandonné au XIe siècle[1]. Il est généralement encadré de chaînages et d'arases d'appareil plus résistant (fig. 1, A, C), il alterne le plus souvent avec des arases de tuileaux, qui se raréfient ou disparaissent plus ou moins lentement à l'époque carolingienne.

Le petit appareil allongé (fig. 1, dessus du portail) est formé de pièces dont la longueur est à peu près double de leur hauteur.

On distingue enfin, d'après le tracé, les variétés suivantes toutes plus ou moins exceptionnelles.

1. Plus ou moins tôt, suivant les régions; il resta fréquent au XIe siècle sur les bords de la Loire.

L'*appareil cyclopéen* est un grand appareil irrégulier usité dans les monuments pélasgiques de Grèce et d'Italie et dans les monuments celtiques d'Irlande, mais inusité en France.

L'*appareil alterné* (fig. 2), usité des Romains et plus encore des Byzantins, présente alternativement une assise moyenne de parement à faible queue, parfois de simples dalles de revêtement, et une assise basse qui pénètre au contraire en profondeur et forme tenon. Cet appareil a été imité plus ou moins exactement dans certaines constructions du moyen âge, surtout dans le Midi et dans les édifices militaires [1]. Ailleurs, on a fait alterner la pierre avec la brique [2] ou l'ardoise [3] ou le silex [4], mais la plupart de ces alternances visent à des effets de couleurs autant qu'à un système de construction.

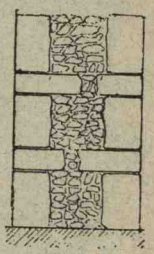

Fig. 2. — Coupe d'un mur d'appareil alterné. (*Mél. Quicherat*, t. II.)

L'*appareil en épi* ou *en arête de poisson* ou *en feuille de fougère* est très rarement moyen et exécuté en pierre de taille; le plus souvent il est formé de petits moellons ou de galets; des lits horizontaux y alternent avec des assises de pièces posées obliquement, à joints inclinés suivant un même angle. Ces joints affectent alternativement dans chaque assise des directions inverses; d'où les ressemblances auxquelles ce système d'appareil doit ses noms. Usité dès avant l'époque romane (fig. 1, B) il l'est encore au XIe siècle, surtout en Normandie. Il a persisté parfois jusqu'à nos jours dans les régions où l'on bâtit en galets, spécialement dans les Pyrénées et la vallée du Rhône.

1. On peut citer à Saint-Front de Périgueux un mur du XIIIe siècle ; une tour gothique de la cathédrale de Maguelone, et les remparts de Montpellier pour lesquels on a des devis de construction décrivant ainsi le procédé : « *I fil de cartiers et autre de cadascas* » (dalles posées à plat). Les alternaires d'appareils des édifices militaires sont très variées (donjons de Tournèbu près Falaise et de Villeneuve-sur-Yonne, XIIe siècle ; château d'Angers).

2. Au XIIe siècle à Saint-Sernin de Toulouse; au XVe et au XVIe dans beaucoup de châteaux et manoirs normands.

3. Au château d'Angers, des XIIe et XIIIe siècles.

4. Pratique très fréquente en Normandie et qui s'étend aussi à toute la Picardie, surtout aux XVe et XVIe siècles.

L'*appareil réticulé* (lat. *reticulatum opus*, fig. 1, D et 3) est un petit appareil dont les cubes sont posés d'angle et dont les joints, par conséquent, décrivent des losanges semblables aux mailles d'un filet, d'où son nom. Très usité des Romains, il devient plus exceptionnel après eux ; il est utilisé encore au XIIe siècle [1] comme décoration dans quelques parties de maçonnerie qui ont peu à porter ; [2] après l'époque romane, il disparaît. Il existe bien d'autres motifs moins usuels et plus compliqués d'appareils décoratifs, dès l'époque carolingienne au moins [2], et durant l'époque romane, où on les a particulièrement affectionnés, en Auvergne et dans la région du Poitou et des bords de la Loire (fig. 3, 124, 140 et 198).

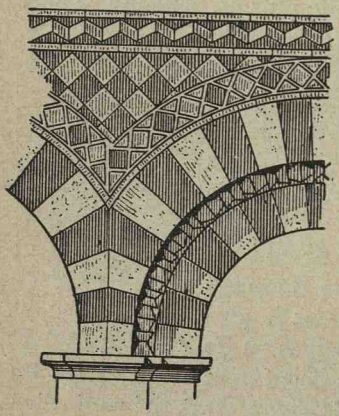

Fig. 3. — Détail du cloître du Puy, XIe siècle. (*Mél. Quicherat*, t. II.)

Les *appareils polychromes* sont ceux où des matériaux de diverses couleurs ont reçu un agencement symétrique dans un but décoratif. La combinaison de la brique et de pierres de diverses couleurs a été pratiquée par les Romains [3] ; plus souvent, il est vrai, ils se contentèrent de plaquer sur leurs murs des revêtements de lames de marbre. Les Italiens du moyen âge ont conservé les placages et abusé aussi des appareils polychromes ; l'influence de ce procédé s'est fait sentir jusqu'au XIVe siècle dans la région française qui avoisine l'Italie [4] ; on a de nombreux exemples pour l'époque romane dans l'Auvergne

1. Un exemple très tardif se voit vers 1240, dans les manteaux de cheminées de Castel del Monte en Pouille, palais fortifié, bâti pour Frédéric II, par un Français de Chypre, Philippe Chinard.

2. On en voit, entre autres exemples, dans la crypte de Jouarre.

3. La célèbre *Tour d'Ordre*, élevée par Caligula à Boulogne, était bâtie de pierre jaune et grise, et de brique alternées.

4. Cette mode fut également en faveur dans une partie de la Suisse, où la cathédrale de Bâle en présente un remarquable exemple.

et le Velay d'appareils à la fois polychromes et de tracé décoratif (fig. 3). Dans presque toutes les autres provinces l'usage d'appareils romans de couleurs alternées, a été exceptionnel.

Les appareils décoratifs, presque oubliés en France aux XIIIe et XIVe siècles, revinrent en faveur au XVe avec la brique : on combina des briques de divers tons et des pierres [1].

La Normandie prit goût plus qu'une autre province à ces combinaisons et y ajouta l'appoint des silex taillés, groupés et formant des damiers avec les pierres [2]. Cette mode s'étendit au Ponthieu et jusqu'au Boulonnais. Les appareils décoratifs des XVe et XVIe siècles diffèrent beaucoup de ceux de l'époque romane. Ils sont toujours normaux.

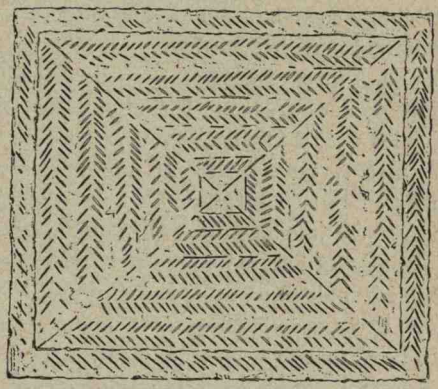

Fig. 4. — Taille décorative à Saint-Restitut (Drôme). XIe siècle. (d'ap. Revoil.)

Les *appareils à taille décorative* sont ceux dont le ravalement a été fait de façon que les stries laissées par l'outil sur le parement dessinent sur chaque pierre des combinaisons symétriques et variées de losanges, zigzags, etc. Ce procédé apparaît à l'époque mérovingienne sur des sarcophages et sur certains murs en petit appareil (substructions des cathédrales de Chalon-sur-Saône et de Térouane). Il persiste jusqu'au cours du XIIIe siècle dans la région germanique (parties anciennes de la cathédrale de Strasbourg; église de Rosheim). On le trouve également en Provence (fig. 4).

On peut considérer les bossages (voir ci-dessus page 7) comme une taille décorative.

1. Château de Gien, beffroi de Saint-Fargeau (Yonne), etc.
2. Église du Tréport; manoir d'Ango à Varangeville, près Dieppe, etc.

§ III. — *Sculptures, moulures et dessins courants. Écoulement des eaux.*

Les diverses décorations dont il vient d'être question sont exceptionnelles et accessoires. Qu'elles existent ou non, la véritable ornementation de l'architecture consiste dans la mouluration et dans la sculpture.

La *sculpture* consiste en figures de statuaire ou d'ornement exécutées au ciseau ; les moulures, ainsi nommées parce qu'on les exécute à l'aide d'un *calibre* (lat. *modulus* ; v. f. *molle*, d'où *mollus*, moule) ne sont que des creux et des saillies prolongés en ligne continue. Le tracé donné par la coupe d'une moulure se nomme *profil*. On nomme *dessin courant* la répétition continue d'un même motif de sculpture ou de peinture. Leur usage est analogue à celui des moulures.

On nomme *épannelage* l'ébauche d'une moulure ou d'une sculpture ; pierre *épannelée* celle qui est dégrossie de façon à présenter la forme d'ensemble du relief que l'on veut en dégager : souvent les pierres destinées à recevoir des sculptures ou même des moulures sont seulement épannelées dans la carrière, afin que les reliefs ne soient pas épaufrés par les heurts du transport ou de la pose ; on a alors sculpté après la pose. Des pierres sculptées longtemps après avoir été posées ou demeurées en partie épannelées témoignent de l'usage de ce procédé à diverses époques et dans diverses régions [1].

1. A l'époque romane, dans le Midi, frise intérieure de la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux (XIIe siècle) ; chapiteaux de La Canourgue (Lozère), église de Valcabrère (Haute-Garonne) ; en Bourgogne, chapiteaux de Châtel-Censoir (XIe siècle), église de Laizy, près d'Autun (XIIe siècle) ; en Champagne, Saint-Remi de Reims (XIe siècle), église d'Avenay, près de Reims, nef du commencement du XIIIe siècle avec chapiteaux sculptés au début du XVIe et autres demeurés à l'état d'épannelage ; dans l'Orléanais, portail de Bellegarde (XIIe siècle) ; dans le Nord, églises de Lillers, de Daumont (XIIe siècle), cathédrale de Senlis (XIIe siècle) ; portail sud de la cathédrale de Poitiers (XIIIe siècle) ; porche de Candes (Maine-et-Loire, XIIIe siècle) ; le Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire, XIIIe s.) ; en Sicile, portail de Saint-Nicolas à Girgenti ; en Chypre, au XIVe siècle, Saint-Sozomène et Morfou.

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE

ARCHITECTURE

CHAPITRE PREMIER

DÉFINITIONS ET PRINCIPES

Sommaire : Avant-propos. — I. L'architecture. Ses principaux éléments. — II. L'appareil ; les enduits. — III. Sculptures, moulures, dessins courants. — IV. Supports. — V. Percements, baies, arcades. — VI. Voûtes. — VII. Charpenterie, menuiserie et couverture. — VIII. Proportions et caractères généraux de l'architecture du moyen âge. — IX. Habitudes et condition des artistes au moyen âge. — X. Ressources des constructeurs. Les donations. — XI. Transports de matériaux. — XII. Remplois de matériaux et d'ornements. — XIII. Des copies dans l'art du moyen âge. — XIV. De l'archaïsme. — XV. Des repentirs et refaçons. — XVI. De l'absence de synchronisme entre les édifices et de leurs diverses catégories. — XVII. Causes diverses des analogies. — XVIII. De la portée et du contrôle des textes.

Avant d'aborder l'étude des formes architecturales du moyen âge, il convient de définir les termes employés dans cette étude, et d'exposer les principes et habitudes auxquels l'art a obéi. De ces principes, les uns sont nécessaires et communs à toutes les architectures, les autres sont relatifs et particuliers aux styles du moyen âge.

A côté des règles, il y a de simples coutumes, souvent très différentes de celles des époques qui ont précédé ou

suivi. Ces habitudes ont été extrêmement variables, suivant les localités, et le premier principe qu'il faille poser en matière d'étude du moyen âge, c'est qu'une conclusion tirée d'un ou plusieurs exemples ne doit jamais être appliquée sans examen à d'autres cas : le moyen âge est infiniment complexe et divers : c'est là l'attrait et en même temps le péril des études qui s'y rapportent. Dans cette période plus que dans aucune autre, toute règle souffre donc des exceptions : elles sont trop nombreuses pour qu'on puisse les énumérer ou même les prévoir toutes.

On peut toutefois se faire des idées d'ensemble exactes et précises sur l'art du moyen âge, mais il faut aussi reconnaître et déclarer en tête de cet ouvrage que bien des dépouillements et des découvertes restent à faire qui ajouteront aux détails connus et préciseront un jour davantage les notions générales acquises jusqu'ici à la science.

§ I. — *L'architecture. — Ses principaux éléments.*

L'architecture est l'art de construire et de décorer les édifices. Elle comprend donc deux parties : la *construction* et la *décoration*. Le mérite et l'accord respectif de ces parties font la valeur d'un style. On nomme *style* toute mode ou méthode d'architecture.

La construction est la partie nécessaire de la structure ; tout ce qui vient s'y ajouter pour l'embellir est de la décoration. La première est soumise à des lois qu'elle ne peut éluder ; les fantaisies de la seconde ne sont guère limitées que par le goût, qui est le jugement appliqué aux arts.

Si deux méthodes différentes sont employées de concert dans l'exécution d'un édifice, il est hybride ou bâtard ; si la méthode est absente, il manque de style ; si les formes choisies appartiennent à un style bien défini mais sont appliquées sans jugement, il y a seulement manque de goût.

Celui-ci exige que la décoration soit en harmonie avec la construction, comme le chant doit être d'accord avec son accompagnement, comme le vêtement suit la forme du corps qu'il

Les divers tracés des moulures peuvent se ramener à

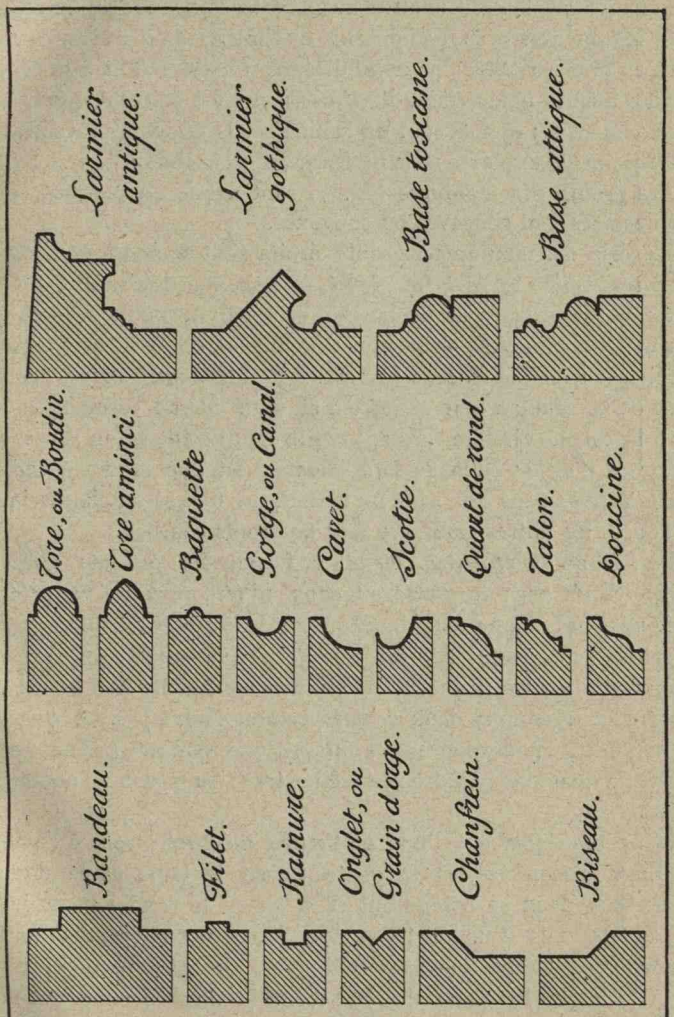

Fig. 5. — Profils de moulures.

quelques éléments plus ou moins simples que chaque style d'architecture combine à sa façon. Ces éléments ont été dans

l'antiquité quelques calibres assez fixes pour qu'on puisse les dénommer et les reconnaître avec toute certitude ; au moyen âge, les moulures se composent d'éléments moins simples et surtout plus variables ; pour les désigner on est réduit à se servir des mêmes noms, mais l'assimilation n'est souvent que très approximative ; le nom seul de la moulure la désignera rarement assez pour qu'on puisse se la figurer avec exactitude.

Les profils des moulures (fig. 5) sont droits ou courbes, et ces derniers sont concaves ou convexes.

La série des moulures à profils droits sont le *bandeau*, *listel* ou *platebande* ; le *filet* ou *réglet*, qui est son diminutif ; tous deux se raccordent par des angles droits au nu qu'ils décorent. On appelle *chanfrein* un bandeau incliné vers le bas, et *biseau* celui qui s'incline en sens inverse. Le *filet anguleux* est composé de la réunion d'un chanfrein et d'un biseau formant saillie ; la même réunion formant creux est dite *onglet* ou *rainure* ou *grain d'orge* ; enfin, le *coin émoussé* est une moulure saillante à trois pans qui sont un biseau, un filet et un chanfrein.

Toutes les autres moulures sont de profils courbes.

Le *tore* ou *boudin* (lat. *torus* ; v. f. *bouchel*) est une saillie demi-cylindrique ; la *gorge* ou *canal* (d'où l'adjectif, *cannelé* ; v. f. *nachelé*) est un creux de même tracé ; la *scotie* est une gorge déprimée ; une *cannelure* est une gorge (ou une rainure) verticale. On nomme *baguette* un très mince boudin ; *tore aminci*, un boudin tracé avec deux centres comme l'arc brisé. Le *quart de rond* est, comme son nom l'indique, une moulure saillante en forme de quart de cylindre ; le même tracé en creux se nomme *cavet*.

Deux moulures ont l'une et l'autre un profil tracé à l'aide de deux circonférences tangentes ; c'est le talon et la doucine : tous deux se composent d'un quart de rond raccordé à un cavet ; mais dans le talon les deux circonférences sont superposées, tandis que dans la doucine elles sont juxtaposées ; dans le talon, le quart de rond forme le membre supérieur et dans la doucine le membre inférieur, mais le talon et la doucine peuvent s'employer renversés.

Ces divers éléments se rencontrent le plus souvent réunis à

plusieurs en un *corps de moulures* : par exemple, la *base attique* se compose d'une baguette, d'une scotie encadrée de filets, et d'un tore ; la base toscane d'un cavet, d'un filet et d'un tore (fig. 5).

On nomme *congé* un petit motif de sculpture ou de moulures qui amortit un groupe de moulures à ses extrémités.

Certaines moulures remplissent un rôle utile dans l'économie de la construction : ainsi, les *solins*, généralement composés d'un filet surmonté d'un biseau ou talus, protègent contre les infiltrations l'intersection des toits et des murs ; les *larmiers*, d'un emploi très fréquent, sont à la fois un ornement et une protection : ils recueillent les eaux qui ruissellent sur la maçonnerie et les rejettent en les écartant. L'époque romane les a ignorés, mais l'antiquité et surtout la période gothique en firent grand usage. Le larmier antique est une tablette saillante creusée par dessous d'une large rainure ; le larmier gothique (v. f. *coutel*) est un cordon dont la face supérieure est coupée en biseau et la face inférieure creusée d'une gorge. Dans l'un comme dans l'autre, l'eau qui ruisselle sur la moulure ne remonte pas dans la rainure ou dans la gorge, mais s'égoutte sur l'arête de la moulure. Le larmier gothique a l'avantage de la projeter en avant par l'impulsion que lui donne la pente du biseau ; au contraire, le larmier antique, plat à sa partie supérieure, fait rejaillir l'eau sur le parement, l'arrête et favorise les infiltrations, recueille la poussière et les graines, s'imbibe lui-même et se désagrège si on ne prend soin de lui donner un petit toit de métal ; enfin, pour la vue, il a l'inconvénient de masquer une certaine hauteur du parement au spectateur qui n'est pas très éloigné, de sorte que l'édifice paraît plus trapu, surtout si le larmier a une certaine saillie.

Les architectes de la Renaissance sont cependant revenus au larmier antique.

On appelle *chaperon* (v. f. *cappron*, *chappe*, *enchappement*, *cappe françoise*[1]) une sorte d'étroite toiture de pierre

1. Cette expression qui se rencontre en Picardie et en Artois aux XIVe et XVe siècles, s'applique aux talus aigus de l'architecture gothique, et doit être classée parmi les témoignages de l'origine française de cette architecture.

BIBLIOTECA CENTRAL UNIVERSIDAD

à rebords saillants qui protège la crête d'un mur ou d'un pignon : à l'époque gothique, elle forme généralement un double larmier à talus.

On nomme *main courante* la moulure qui surmonte les rampes d'escaliers, parapets et balustrades, et qui sert à poser la main.

La *corniche* (lat. *corona*, *cima*, *scimax* ; v. f. *entablement*, *entaulement*) est une assise ornée et saillante (fig. 1, E) qui couronne un mur et soutient le rebord du toit de façon à abriter le parement et à projeter à distance les eaux pluviales. Dans certains édifices antiques et dans tous les édifices gothiques importants, mais très rarement à l'époque romane [1], ces eaux sont recueillies dans un caniveau ou *chéneau* porté sur la corniche. Le chéneau (lat. *colliquiae* ou *compluvium* ; b. lat. *boietum* ; v. f. *noe*, *noue*, *noque*, *noker*, *nochère*, *quanos*, *gouterel*, *goustelle*, *gorge ; plommées* quand il est en plomb) dans l'antiquité était souvent en terre cuite qui absorbe l'eau et éclate à la gelée ; au moyen âge, il fut en pierre, en plomb ou en bois. Le bois, usité à l'époque romane, se retrouve encore en 1309 au château d'Hesdin. Le chéneau se vide par des *gargouilles* (souvent désignées par les mêmes mots que le chéneau), conduits plus ou moins longs et à peu près horizontaux, qui projettent les eaux loin des murs pour empêcher qu'elles s'infiltrent dans les fondations. Comme le larmier et le chéneau, elles furent connues de l'antiquité, presque inconnues à l'époque romane, très nombreuses au contraire à l'époque gothique. Les gargouilles antiques sont très courtes, ce qui est un grave inconvénient. Celles du moyen âge sont très longues, le plus souvent en pierre, parfois en plomb, quelquefois en fer ou en cuivre, surtout dans la région germanique [2]. Un parapet borde souvent le chéneau pour y faciliter la circulation.

On appelle *corbeau* (v. f. *corbel*) une pierre formant saillie

1. Exception faite pour le Poitou : Notre-Dame-La-Grande, à Poitiers, et Saint-Nicolas de Chauvigny, ont des chéneaux qui peuvent être anciens.
2. La façade de la cathédrale de Reims et une maison du XVIe siècle, à Vitré, ont aussi d'anciennes gargouilles en plomb.

sur l'aplomb d'un parement ou d'un piédroit (fig. 6). On nomme *encorbellement* (prov. *enpencha* v. f. *entaulement*) une assise ou une suite d'assises surplombant les assises inférieures; une corniche, un balcon sont des encorbellements. L'encorbellement se maintient sur le vide grâce à un contre-poids : il faut que la queue des pierres qui le composent soit assez lourde par elle-même ou assez chargée par d'autres maçonneries pour que ce poids neutralise la pesanteur et par conséquent la tendance à tomber de la partie en surplomb; la queue ou sa charge forme en d'autres termes un *contre-poids* qui empêche l'encorbellement de *basculer*.

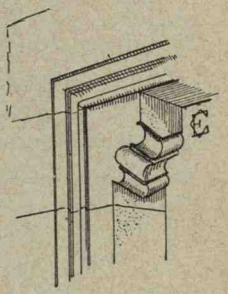

Fig. 6. — Corbeau gothique à Sainte-Marie-des-Augustins de Nicosie.

On dit qu'une charge repose *en porte à faux* lorsqu'elle est posée sur un encorbellement.

Une variété intéressante d'encorbellement est l'*escalier en vis* (lat. *cochlea* ; v. f. *vis*) : il se compose d'un empilement de marches à peu près triangulaires posées en porte à faux l'une sur l'autre de façon à former une pile en hélice. Le centre de cette pile est un *noyau* cylindrique composé d'assises faisant corps avec les marches (fig. 7). Les extrémités de celles-ci sont engagées dans la maçonnerie de la cage d'escalier.

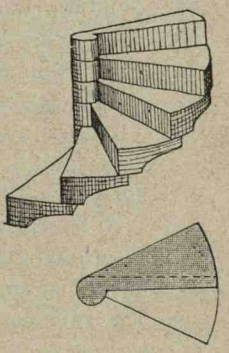

Fig. 7. — Détail d'un escalier en vis; plan et élévation perspective.

Ces escaliers ont été connus des Romains (colonnes d'Antonin et de Trajan, à Rome; de Théodose, à Constantinople) et des Carolingiens (chapelle palatine d'Aix). Les plus beaux et les plus nombreux datent de la période gothique.

§ IV. — *Supports.*

Il existe deux catégories de supports, les uns reposant sur le sol, les autres en encorbellement sur le parement d'une maçonnerie. Les supports en encorbellement de quelque importance s'appellent *consoles* (*protyris*, dans Vitruve; v. f. *boquet*, *bocau*, *reprise*) ; les *modillons* (*ancones*, dans Vitruve) sont plus petits ; les uns et les autres de plan rectangulaire. Ces supports sont le plus souvent alignés pour recevoir des saillies continues (fig. 195 à 199) ; ceux qui reçoivent des saillies isolées, statues, retombées de voûtes ou d'archivoltes s'appellent *culots* (v. f. *reprises*), et ont souvent le plan demi-circulaire ou polygonal ; le support d'une tourelle en encorbellement se nomme *souche* (prov. *soque*).

Quant aux supports qui reposent sur le sol (fig. 12), on en distingue plusieurs variétés : le *poteau*, simple pièce de bois verticale ; la colonne, longue pièce verticale et cylindrique en pierre ; le pilier, empilement d'assises de maçonnerie de plans très variables.

On appelle colonne *adossée* celle qui s'appuie à une maçonnerie ; colonne *engagée* celle qui fait corps avec cette maçonnerie ; *pilastre* un pilier rectangulaire engagé. Ces membres d'architecture jouent tantôt le rôle de supports tantôt celui de renforts.

On nomme *contreforts* (lat. *ancones*, *anchorae* ; prov. *encoules* ; v. f. *piliers*, *forkiés*, *contrepiliers*) les pilastres extérieurs servant de renfort ; la *culée* est une grosse pile remplissant la même fonction.

Dans les colonnes, pilastres et piliers, on distingue trois membres essentiels : le *chapiteau* ou *l'imposte*, le *fût* et la *base*.

L'imposte (lat. *incumba* ; v. f. *entaulement*) est la moulure qui couronne un pilier. Dans les colonnes et dans les piliers qui en reproduisent la forme, l'assise supérieure, plus ou moins évasée et sculptée, s'appelle chapiteau (*capitulum* dans Vitruve, *capitellum* dans Pline, *epistylium* dans Varron et dans les auteurs de plus basse époque ; v. f. *capiteau*, *capitel*, *entaulement*). Le chapiteau est toujours surmonté lui-même d'une

moulure semblable aux impostes et appelée *tailloir* ou *abaque* (lat. *abacus*; v. f. *entaulement*, *chymaise*). A la partie inférieure du chapiteau règne une moulure dite astragale (lat. *astragalus*). La partie principale médiane et verticale du support se nomme fût (lat. *scapus*). Ce fût, dans les colonnes, est souvent d'un seul bloc posé en délit; d'autres fois, il est formé d'assises d'une ou parfois de deux pièces dites *tambours*; les piliers sont appareillés en assises.

Les fûts des colonnes antiques sont galbés, c'est-à-dire plus larges à la base qu'au sommet et s'amincissant généralement à partir du premier tiers de la hauteur, ce qui produit un effet de renflement. Les fûts galbés antiques sont souvent faits d'une seule pièce et l'astragale antique fait corps avec ce fût : elle se dégageait de l'amincissement de la partie supérieure et sa saillie présentait le même diamètre que la partie inférieure du fût; au moyen âge, la colonne galbée devint très rare, sauf dans certaines écoles romanes (Allemagne, Lombardie, vallée du Rhône), et l'astragale, en règle générale, se rattacha au chapiteau. Les exceptions à cette règle appartiennent presque toujours aux époques et aux régions qui conservent aussi le fût galbé.

La base (lat. *spira*) est un corps de moulure circulaire qui saille au bas du fût. Les bases du moyen âge dérivent pour la plupart, quoique parfois bien indirectement, des deux bases antiques ionique et attique (fig. 5).

La base repose toujours sur un *socle* (lat. *stylobata*; prov. *soque*, *ensoquament*; v. f. *patte*).

Analogue de tracé à l'abaque du chapiteau et de même saillie, ce socle lui-même est le plus souvent élevé sur un soubassement couronné d'une moulure et dénommé *plinthe* ou *stylobate*. La base, le socle et la plinthe sont compris au moyen âge dans les expressions *basement* et *soubasement* ou *sous-base*, quelquefois aussi *patte*, *embase*, prov. *ensoquament*, etc.

Les fûts des colonnes peuvent être ornés; dans l'antiquité ils sont souvent *cannelés*, c'est-à-dire entourés de cannelures verticales; la décadence romaine et surtout l'art gallo-romain, imaginèrent toutes sortes d'autres motifs courants pour décorer les fûts; l'architecture romane garda cet usage.

On sait que l'antiquité grecque et romaine ne connut que trois types de chapiteaux : dorique, ionique, corinthien ; cette pauvreté d'imagination prit fin dès le IIe siècle, du moins dans les provinces de l'Empire : c'est ainsi que les artistes gallo-romains avaient commencé d'interpréter très librement les ordres antiques : ils les variaient, les enrichissaient, les assouplissaient à l'envi ; de même les artistes de l'Afrique Byzantine, dès les IVe, Ve, VIe siècles, trouvèrent des variantes de chapiteaux dont notre art roman a fait son bien. Le dorique, trop simple au gré de nos artistes, s'agrémenta parfois de feuillage (fig. 8) et disparut à l'époque mérovingienne ; le corinthien se combina avec lui (fig. 10). L'ionique persistera jusqu'à l'époque carolingienne (fig. 9) et laissera un dernier souvenir dans certaines volutes de chapiteaux du XIIIe siècle, mais, sauf des exceptions très rares[1], les chapiteaux du moyen âge dérivent tous du type corinthien. Ils ont une *corbeille* garnie de feuillages et parfois d'autres ornements. Certains reproduisent les types antiques avec une fidélité presque absolue, mais la plupart, au contraire, très librement. Leurs variétés sont infinies, et aux XIIe et XIIIe siècles, la plupart ne le

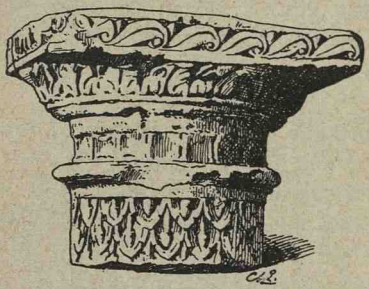

Fig. 8. — Chapiteau dorique gallo-romain à Boulogne-sur-Mer.

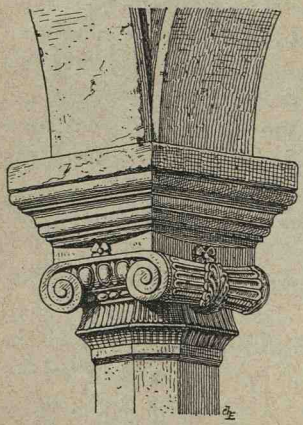

Fig. 9. — Chapiteau ionique dans la crypte carolingienne de Saint-Germain d'Auxerre.

1. Certains chapiteaux romans dérivent directement de modèles byzantins (fig. 166, haut et bas ; 168) et arabes (fig. 167).

cèdent pas en mérite au type antique. Au XIVe et plus encore au XVe siècle on s'éloignera de celui-ci pour y revenir à la Renaissance ; les ordres dorique et ionique reparaîtront alors, mais le corinthien restera préféré.

Ce qui distingue le plus souvent et le plus absolument les chapiteaux du moyen âge de ceux de l'antiquité, c'est d'abord qu'ils portent à faux et directement la retombée, ce qui est incomparablement plus logique que de laisser l'évasement du chapiteau inutile et de lui superposer un tronçon d'entablement, comme faisaient les Romains ; c'est, en second lieu, que l'astragale fait généralement corps avec le chapiteau et non avec le fût [1].

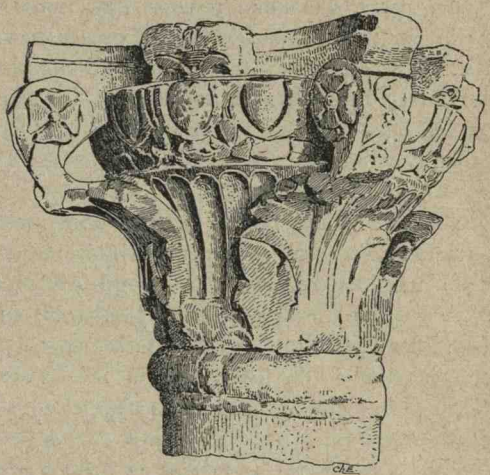

Fig. 10. — Chapiteau corinthien composite dans la crypte de Saint-Brice à Chartres.

§ V. — *Percements, baies, arcades.*

Il faut distinguer les *niches* qui sont de simples enfoncements ou cavités ouvertes sur une face d'un mur et les *baies*, ouvertures qui le traversent de part en part. Les baies (du verbe

1. Lorsque les fûts antiques ou du moyen âge sont galbés, il est plausible d'y faire adhérer l'astragale puisqu'on n'est obligé d'amincir que le haut du fût pour la dégager, mais si le fût est d'une seule pièce et d'un seul diamètre, il serait absurde de prendre la peine de le dégrossir d'un bout à l'autre. Enfin, l'astragale placée au-dessus du joint le protège et le laisse dans l'ombre ; le joint placé au-dessus de l'astragale peut amener l'épaufrement des sculptures de la corbeille.

bayer ou béer, *bada* en basse latinité) sont les *portes* et *fenêtres*; leurs bords verticaux s'appellent *jambages*, *montants* ou *piédroits* (lat. *postes*; prov. *pes drechs*). La ligne horizontale qui forme la partie inférieure d'une baie s'appelle *seuil* dans une porte, *appui* dans une fenêtre (lat. *limen inferius*) la pierre horizontale qui ferme par le haut une baie rectangulaire, *linteau* (lat. *limen superius*; prov. *lumda*). Pour diminuer sa portée et éviter ainsi les chances de rupture, on soulage ses extrémités en les faisant porter sur des *corbeaux* (fig. 6). L'encadrement saillant et continu de certaines baies (même figure) s'appelle *chambranle* (lat. *antepagmentum*).

On nomme *tableau* la tranche d'un montant de portail. On appelle *embrasure* l'enfoncement intérieur dans lequel est pratiquée une fenêtre. Dans beaucoup de fenêtres, et à certaines époques, dans les portails, les jambages, au lieu de présenter des tableaux formant angle droit avec le parement des murs, sont coupés en biais de façon que la baie s'élargit en entonnoir. Ces percements en ligne biaise s'appellent *ébrasements*; on dit d'une baie ainsi percée qu'elle est *ébrasée* (prov. *fenestra limina*). On ébrase les fenêtres au dehors afin de mieux recueillir la lumière, d'éviter l'ombre portée des montants sur la vitre, et plus encore à l'intérieur pour répandre plus largement la clarté.

On reconnaît les fenêtres destinées à recevoir des vitraux à la présence d'une encoche pratiquée dans les montants pour les recevoir et qu'on nomme *feuillure* : c'est une rainure si le vitrail est fixe et monté directement sur la pierre ; dans les vitraux antérieurs au XIIe siècle et dans les vitraux ouvrants de toutes les époques, la vitre est montée dans un cadre de bois appelé *châssis*, qui se loge dans un angle rentrant du montant; dans les portes, des volets de menuiserie, nommés *vantaux*, viennent battre dans une feuillure également à angle droit.

Les ouvertures peuvent être circulaires[1], c'est ce qu'on appelle au moyen âge un O (quelquefois *Oo* ou *ostau*), aujourd'hui *œil de bœuf* ou *oculus*, ou amorties en demi-cercle à leur partie supé-

1. La forme ovale qui se rencontre à l'église romane de Deux-Jumeaux (Calvados) et la forme polygonale que l'on voit au XIVe siècle, à Saint-Martin d'Ypres, sont d'une extrême rareté.

rieure : c'est ce qu'on nomme une baie *cintrée* (lat. *arcuata*). Le *cintre* ou *arc* (lat. *arcus* ; v. f. *voussure* — Fig. 12) se compose de pierres tracées en forme de segments de cercle ou de coins émoussés et nommées claveaux (lat. *cunei* ; v. f. *coins* ou *pendans*). Le cintre ne peut se soutenir en équilibre au-dessus du vide qu'après qu'il est complètement fermé par la pose de son dernier claveau supérieur appelé *clef*. Les joints des claveaux convergent vers le *centre* de l'arc, c'est-à-dire vers le point où se pose la tige du compas lorsque l'on trace cet arc. On appelle *imposte* (lat. *incumba*) le point où se terminent les piédroits et où repose le claveau inférieur appelé *sommier* (v. f. *estoc*), sur lequel reposent tous les autres. Une moulure, appelée également *imposte*, couronne souvent en ce point le piédroit. On nomme *flèche* de l'arc sa hauteur intérieure prise au centre sur la ligne des impostes.

La courbe intérieure et la courbe extérieure de l'arc sont toujours concentriques, sauf dans l'architecture italienne[1] ; elles s'appellent *intrados* et *extrados*. Certains arcs romains et de la Renaissance ne sont pas *extradossés*, c'est-à-dire que l'extrados n'y existe pas, les claveaux se liant à l'appareil et formant des ressauts en escalier qui correspondent aux assises et aux joints verticaux du mur. Cette disposition exceptionnelle n'apparaît presque jamais en France entre le XIe et le XVIe siècle [2].

Les claveaux *appareillés en crossettes* sont ceux qui s'accrochent les uns aux autres au moyen d'angles saillants et rentrants ; on en trouve aussi dont les joints décrivent divers profils sinueux [3]. Les claveaux rendus ainsi solidaires ne peuvent glisser l'un sur l'autre et l'arc cesse d'être élastique : il se comporte comme s'il était d'une pièce.

On appelle *arcades*, *arches* ou *arceaux* [4] les arcs bandés

1. Les portails de Saint-Pierre-de-Reddes (Hérault) et d'Aregno, Corbini et Nebbio (Corse) qui dérogent à cette règle sont des monuments qui se rattachent à l'art lombard.

2. On la trouve au moyen âge, hors de France, par exemple, aux arcades de la cathédrale de Bâle. En France, au commencement du XIe siècle, elle se reconnaît aux baies les plus anciennes du clocher de Saint-Germain-des-Près, et vers le XIIIe siècle, au portail roman de l'église de Brignolles.

3. Par exemple, au XIIe siècle, au portail de Presle, près Laon.

4. *Arches* implique de grandes dimensions et une certaine largeur ; c'est l'expression consacrée pour les ponts ; *arceau* est un terme poétique.

entre deux supports (fig. 11) ; *arcatures* les arcs appliqués contre une paroi qui ferme leur ouverture [1] (fig. 42) ; *arcs de décharge* des arcs noyés dans l'épaisseur d'un mur. La fonction de ces derniers (fig. 11) est de porter le poids des maçonneries supérieures et de le répartir sur les deux points qui sont ses impostes, afin de soulager la partie de la construction qu'ils surmontent ou encadrent Un mur muni d'arcs de décharge se dit en latin *fornicatus paries*. C'est surtout au-dessus des linteaux que l'on pratique des arcs de décharge pour les empêcher de se rompre sous le poids des maçonneries. Bien entendu, les impostes de l'arc ne doivent pas retomber sur les extrémités du linteau, mais au delà. Entre l'arc de décharge et le linteau existe un espace que l'on nomme *tympan* ; il pourrait rester vide sans inconvénient pour la solidité, mais généralement on le ferme d'une maçonnerie ; on y loge souvent une peinture ou un bas-relief.

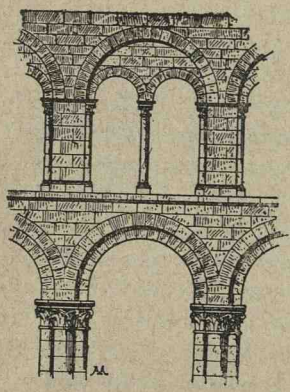

Fig. 11. — Arcades romanes doublées, surmontées de baies de tribunes géminées sous un arc de décharge et un tympan. (*Mél. Quicherat*, t. II.)

On nomme baie *géminée* celle qui est refendue en deux ouvertures dans le sens vertical par un petit support. Ces baies sont le plus souvent cintrées et fréquemment encadrées sous un arc unique de décharge (fig. 11). Souvent aussi le groupe comprend plus de deux baies et plus d'un support (fig. 43). On dit alors que l'on a une suite de tel nombre de baies ou une baie divisée en trois, quatre, cinq *formes*, lorsqu'un même arc de décharge les encadre. Les montants étroits qui séparent ces formes se nomment dans les fenêtres meneaux (étym. *medianellum* ; v. f. *maisneau* ; dans le Nord *estanfique* ou *estanfiche*), *trumeaux* dans les portails.

Les arcs peuvent recevoir divers tracés (fig. 12) : le plus

1. Si la cavité est profonde et destinée à loger quelque chose, c'est une niche à fond plat plutôt qu'une arcature.

simple, le plus usuel et le seul à peu près que les Romains aient employé est le *plein-cintre,* qui décrit la moitié d'un cercle. Il n'a complètement cessé d'être en usage à aucune époque. On nomme *cintre surbaissé* celui qui décrit un segment moindre qu'une demi-circonférence. On le rencontre à toutes les époques, surtout dans les portes et les arcs de décharge. Arc *outre passé*, celui qui forme au contraire un segment plus étendu que le demi-cercle; il est fréquent en Orient et en Espagne et usité dans l'architecture romane ; *arc surhaussé* ou *en fer à cheval,* celui dont les impostes, en tant que membres d'architecture, sont au-dessous du niveau réel du départ de l'arc et s'y relient par des lignes verticales, véritables piédroits surmontant un autre piédroit. Il s'emploie surtout quand on veut mettre au même niveau les impostes et les clefs d'arcs de divers rayons [1]. L'arc en quart de cercle (fig. 14) est la moitié d'un plein cintre. Il n'a qu'une imposte; sa clef vient *buter*, c'est-à-dire s'appliquer en s'appuyant sur une paroi verticale. Employé comme étai, il se nomme *arc boutant* (v. f. *arboutant*, fig. 16) et appartient exclusivement à l'architecture gothique.

Ces divers arcs sont tracés d'un centre unique ; d'autres ont deux ou plusieurs centres : en premier lieu *l'arc aigu* ou *arc brisé*. Sa variété la plus usuelle est l'arc en tiers-point (fig. 12) qui a deux centres pris sur la ligne des impostes, à mi-distance entre celles-ci et le milieu de la baie. Les architectes gothiques normands ont obtenu des arcs extrêmement aigus en traçant avec la même ouverture de compas des arcs grands et petits dans les baies à plusieurs formes ou dans les alternances de baies et d'arcatures. Tout arc brisé se compose de deux segments de

1. Comme dans les arcades de chœurs romans (Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Nectaire) ou gothiques (cathédrale d'Amiens), ou dans certains doubleaux du XIIe siècle (Saint-Étienne de Beauvais; Morienval), ou par goût, dans certaines arcatures (Ouistreham, près Caen ; Échillais en Saintonge ; porche de Mâcon), et dans certains portails, surtout en Bourgogne (Vézelay, Autun, Mâcon, Nantua, Saint-Anatoile de Salins, Avallon, Ourscamps, près Noyon, Saint-Sernin de Toulouse), enfin, à l'époque gothique, pour agrandir un tympan sculpté (cathédrale d'Amiens, de Chartres, etc.) ou vitré (Sainte-Eugénie à Moind, Loire, XIVe siècle, et innombrables exemples du XVe).

cercles se coupant au sommet où l'on trouve, en règle générale

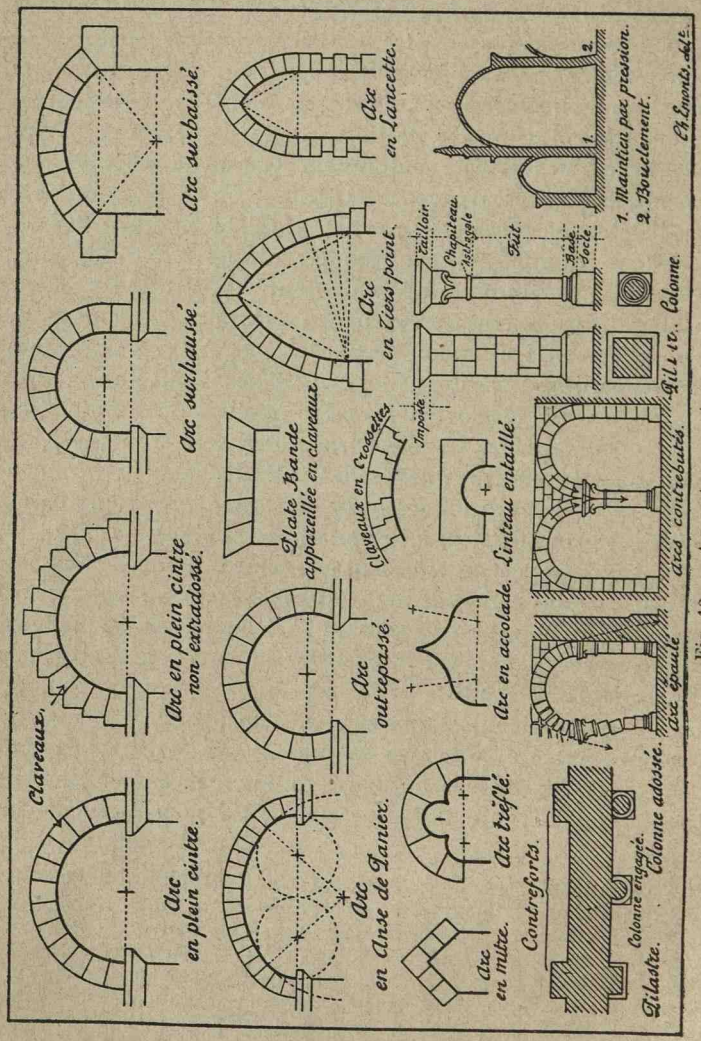

Fig. 12. — Arcs et supports.

et logique, un joint et non une clef. Toutefois il existe des arcs brisés pourvus de clefs, surtout dans certaines contrées

comme la région germanique et le Sud-Ouest de la France, et en Auvergne, le plein cintre roman présente un joint au sommet.

L'arc aigu connu en Orient dès le ve ou vi^e^ siècle[1], ne s'introduit pas en Occident, avant le xie siècle, et il est alors encore très exceptionnel ; au xiie, il est très fréquent déjà ; il l'est davantage aux siècles suivants et disparaît progressivement à la Renaissance, mais c'est une grave erreur de croire qu'il caractérise l'architecture gothique à laquelle il préexiste, et dont il n'est pas un élément nécessaire. C'en est une autre de lui donner le nom de l'ogive, arc spécial aux voûtes gothiques et dont le tracé très variable n'est pas brisé le plus souvent. On nomme *lancette* l'arc en tiers-point surhaussé.

L'*arc en mître* est un arc brisé qui n'est pas formé de deux segments de cercle, mais de deux lignes droites se coupant. Employé des Romains (théâtre de Taormine, etc.) et des constructeurs primitifs de l'Irlande, il se trouve chez nous à l'époque mérovingienne dans le baptistère de Poitiers ; en Angleterre, aux xe et xie siècles ; à l'époque romane, dans les monuments de l'Auvergne [2] et parfois du Languedoc et du Nord ; à l'époque gothique, c'est un caractère spécial et typique des monuments de l'architecture toulousaine où il s'adapta parfaitement à l'emploi de la brique ; abandonné dans cette région vers le xve siècle, il paraît alors, et au xvie siècle, dans l'architecture civile germanique et n'y est pas très commun. C'est, à tout prendre, un arc exceptionnel.

L'*arc en anse de panier* est formé d'un grand segment de cercle relié aux montants par deux segments de circonférences beaucoup plus petites. Cet arc, que l'on rencontre à l'état d'expédient et de très rare exception depuis l'époque romane [3], fut mis à la mode au xve siècle et devint très usuel

1. On attribue au ve siècle une colonnade romaine de Diarbékir (Arménie), et le palais dit de Chosroès, à Ctésiphon, qui ont des arcades brisées.

2. Souvent en alternance avec des arcs en plein cintre, comme déjà au baptistère de Poitiers. C'est un souvenir des frontons triangulaires et circulaires alternés de l'art romain. D'autres fois, les arcatures en mitre sont employées seules.

3. Par exemple, au xie siècle, à Azy (Aisne), clocher ; Morienval (Oise),

dans la dernière période gothique et à la Renaissance. L'arc en anse de panier brisé et par conséquent composé de quatre segments de cercles raccordés, a reçu le nom d'*Arc Tudor* en Angleterre où il est extrêmement répandu durant la dernière période gothique (style *perpendiculaire*). Il est assez fréquent en Flandre à la même époque.

Certains linteaux, faute de pierre résistante d'une grande dimension, sont appareillés en claveaux, comme des arcs. On les nomme *platebandes appareillées*; ce sont de véritables arcs, mais dont l'intrados et l'extrados sont remplacés par des lignes horizontales. Très usités des Romains, ils ont été souvent employés dans les portails du moyen âge où l'on a fréquemment atténué leur manque de solidité par des appareils à crossettes plus ou moins compliqués.

Inversement, la forme de l'arc peut se rencontrer sans l'appareil en claveaux; le cas le plus simple et le plus usuel est celui de l'arc simulé entaillé dans un linteau que l'on a échancré en demi-cercle par dessous. Ce type est fréquent dans l'architecture romane et dans les fenêtres civiles. Il est rare que ces arcs simulés soient extradossés [1]. Quelquefois, extradossés et composés de deux pièces, ils forment un arc de deux claveaux [2]. Rarement, enfin, ils sont ornés de faux joints gravés [3].

Il existe des *arcs décoratifs*, c'est-à-dire dont la forme arbitraire ne vise qu'à l'effet.

Les *arcs lobés* et les *arcs en accolade* ont des courbes qui, généralement, ne répondent pas à l'appareil, composé de claveaux simples. L'arc lobé est entaillé à l'intrados d'une série

fenêtres; Marolles (Seine-et-Oise), arc doubleau; Saint-Georges-l'Agricol, Chalençon et Saint-Étienne Lardeyrol (Haute-Loire); au XIIIe siècle à Beauval (Somme), clocher démoli; Villeneuve-sur-Yonne (passages entre les chapelles); au XIVe siècle, aux portails de Marville (Meuse), La Roche Derrien (Côtes-du-Nord), etc.

1. Comme à l'église ruinée de Périers (Calvados), du XIe siècle.
2. Par exemple, à Elinghem (Pas-de-Calais).
3. On peut citer comme rares exemples à l'époque romane de ce manque de goût, devenu si fréquent de nos jours, les clochers romans de Bazouges (Mayenne), Souchez (Pas-de-Calais), Villers-Saint-Sépulcre (Oise).

plus ou moins nombreuse de demi-cercles ; *l'arc tréflé*, qui en a trois (fig. 12), est le plus usuel ; les *arcs festonnés* (fig. 123, 128) peuvent en avoir beaucoup plus. Ils sont répandus à l'époque romane dans le Centre et le Sud-Ouest de la France et en Espagne ; on les trouve jusqu'au XIVe siècle dans les portails du Berri ; au XVe siècle, les dentelles de petites arcatures ne sont pas rares sous les grands arcs des portails.

L'*accolade* (fig. 12) est une pointe composée de deux courbes opposées à la partie supérieure d'un cintre, et en général de son extrados seul. Elle s'applique aussi à des linteaux. Cet ornement est spécial à la dernière période gothique, dite *flamboyante*. Dans l'école germanique, on trouve des arcs réellement appareillés en accolade. Ce tracé manque de solidité.

Les *arcs entrecroisés* (fig. 95) sont des arcs décoratifs presque toujours employés comme arcatures. A l'époque romane, on les rencontre fréquemment en Angleterre, quelquefois en Normandie ; à l'époque gothique ils sont encore plus rares, surtout en France.

Lorsque les arcs s'ouvrent dans des murs épais, il est d'usage presque général, depuis le commencement du XIe siècle, de leur donner deux *rouleaux* ou *bandeaux*, c'est-à-dire deux rangs de claveaux, le rang ou bandeau inférieur plus étroit.

On nomme *voussures* les arcs concentriques ainsi en retraite les uns sur les autres ; on nomme *archivolte* le cintre ou l'ensemble des voussures d'une baie, niche ou arcature considérée dans sa forme décorative plutôt que dans sa structure.

Tous les arcs ont une propriété commune, la *poussée* : des pesées et des réactions qu'exercent les claveaux les uns sur les autres, résulte en effet une *courbe de pression* qui traverse les piédroits suivant une ligne diagonale plus ou moins accentuée : plus cette ligne est oblique, plus le piédroit ou support devra être épais, car, pour qu'il ne se *déverse* pas au dehors, il est nécessaire que la courbe de pression soit tout entière comprise dans l'épaisseur de leur masse. De là l'avantage des arcs brisés dont la poussée se produit suivant une ligne plus rapprochée de la verticale.

Si le support cède à la poussée qui le sollicite, l'arc com-

mence par se déformer de diverses façons selon son tracé, puis il se rompt et se désagrège : les claveaux tombent entre les supports déversés de part et d'autre (fig. 12).

On pare à ces accidents de trois façons : soit en donnant une grande épaisseur aux supports ou en doublant le mur d'un contrefort au point où il reçoit la retombée de l'arc, soit en neutralisant sa poussée par celle d'un autre arc établi dans le même plan et retombant à la même hauteur de l'autre côté du support (fig. 12), soit enfin en chargeant le support d'un poids tel que, sous l'effort de la poussée, ses assises, s'il est appareillé, ne puissent glisser les unes sur les autres, mais gardent une adhérence parfaite, et qu'il ne puisse non plus basculer. C'est le *maintien par pression*. Lorsque la poussée est amortie par une maçonnerie pleine, on dit qu'elle est *épaulée*, et, si elle est, au contraire, neutralisée par une poussée inverse, qu'elle est *contrebutée*. Ce procédé et le maintien par pression peuvent être considérés comme les principes de tous les progrès que réalisa l'architecture au moyen âge.

La poussée est d'autant plus rapprochée de l'horizontale et par conséquent plus à craindre que la flèche de l'arc est moindre : l'arc outrepassé pousse donc plus que l'arc brisé, mais moins que le plein-cintre, qui, lui-même, pousse moins que l'arc en anse de panier et l'arc surbaissé.

Lorsqu'un support est sollicité en sens inverse par les poussées de deux arcs qui, ne retombant pas à la même hauteur, ne se contrebutent pas, il tend à se rompre au point où s'exerce la poussée inférieure, et, avant de se rompre, il commence par *boucler*, c'est-à-dire par s'arquer. La ressource du constructeur est, en ce cas, de charger suffisamment la tête du support (fig. 12, nos 1, 2).

§ VI. — *Voûtes.*

Un espace peut être couvert en maçonnerie par trois procédés : soit au moyen de linteaux d'une portée suffisante pour franchir cet espace et rapprochés les uns des autres ou portant un dallage ; ce procédé, connu des Grecs, n'est applicable

qu'à des espaces très étroits ; soit au moyen d'encorbellements convergents et qui finissent par se rencontrer : c'est un procédé des architectures mycénienne et étrusque. Le moyen âge a combiné ces procédés en couvrant les galeries étroites de dallages soulagés à leurs extrémités par une assise en encorbellement, et depuis le XIe siècle les tours d'églises ont été plus ou

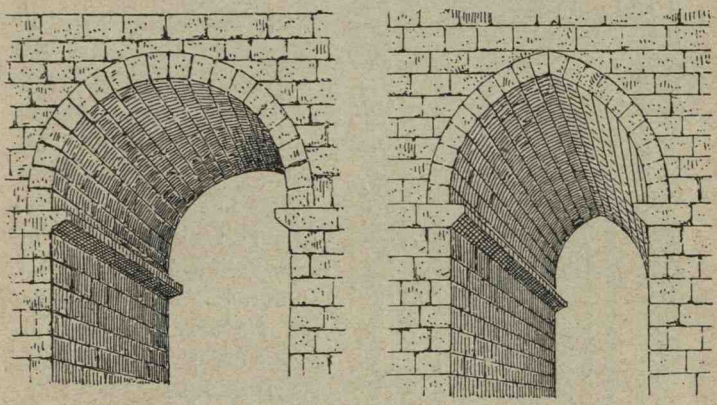

Fig. 13. — Voûtes en berceau.

moins fréquemment couvertes de flèches ou pyramides creuses en pierre qui sont des couvertures par encorbellement. Le troisième procédé est la voûte, qui rend des services infiniment supérieurs. Les Grecs l'ignorèrent ; les Phéniciens l'ont employée ; les Romains en ont fait un usage étendu, et elle a été la principale préoccupation des constructeurs romans et gothiques.

La *voûte* (lat. *testudo* ou *camera*, mots qui s'appliquent aussi à des couvertures de bois ; *fornix*, *concameratio* ; moy. â. *volta*, *duha*, *crota*) se distingue des systèmes précédents par le tracé rayonnant et convergent, et non horizontal et vertical de ses joints ; ses assises, au lieu d'être disposées en lits parallèles, sont formées de *voussoirs* (lat. *cunei* ; moyen âge *vulsæria* ; prov. *volsos* ; v. f. *pendans*) semblables aux claveaux des arcs [1] ; une

1. Dans la pratique, les mots *voussoir* et *claveau* sont employés indifféremment comme synonymes, mais il serait plus commode de délimiter leur acception.

voûte n'est qu'un arc prolongé ou une réunion d'arcs prolongés. Elle a donc les propriétés des arcs, et en tant qu'arc prolongé elle produit une poussée continue ; mais diverses combinaisons ont été créées pour supprimer cette continuité trop incommode aux constructeurs.

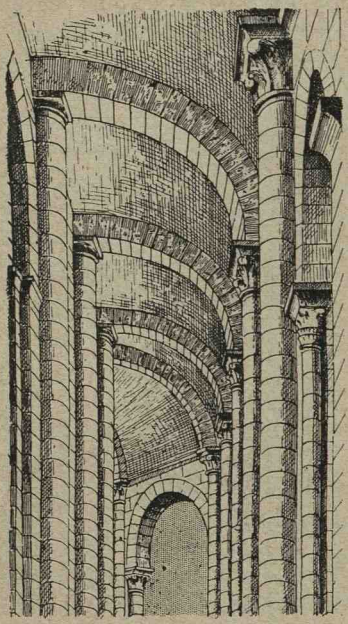

Fig. 14. — Demi-berceau sur doubleaux en quart de cercle, à Saint-Eutrope de Saintes (XIIe siècle).

On distingue quatre genres de voûtes qui ont chacun diverses variétés : la voûte en berceau, la voûte d'arêtes, la voûte d'ogives et la coupole.

La *voûte en berceau* (fig. 13) n'est autre chose que l'arc prolongé : une tranche quelconque de cette voûte est une arcade et peut être isolée des parties qui l'avoisinent sans perdre sa solidité. La poussée est essentiellement continue, et la voûte doit reposer sur des murs uniformément épais.

Les Romains ont élevé beaucoup de ces voûtes et les construisaient généralement par tranches juxtaposées ; ils y firent alterner aussi des arcs appareillés noyés dans la masse et formant armature et des parties en simple blocage maintenues entre ces premiers arcs.

La voûte en berceau peut avoir tous les tracés des arcs : elle est en *plein cintre*, *surhaussée*, *surbaissée*, en *anse de panier*, *brisée*, ou enfin *en quart de cercle* : c'est le *demi-berceau* (fig. 14). Il existe aussi parfois, dans l'architecture romane, des berceaux (fig. 100) *en tiers de cercle* et des *berceaux brisés irréguliers* formés de deux segments inégaux ; parfois un *ber-*

ceau annulaire couvre une salle ronde munie d'un pilier rond central; enfin on trouve sous les marches des escaliers en vis de l'époque romane des *berceaux en hélice*.

Fréquemment les Romains, et plus encore les architectes romans, renforcèrent et soutinrent la voûte en berceau sur des arcs qui s'espacent entre chaque travée et s'appliquent sous sa douelle. On les nomme *arcs doubleaux*.

La *voûte d'arêtes* (fig. 15) est formée de la pénétration de deux berceaux se coupant à angle droit. Ils doivent être de même hauteur. Cette pénétration détermine quatre sections courbes et triangulaires A B D que l'on nomme les *quartiers* de la voûte; les *arêtes* forment les intersections A D de ces quartiers. Lorsque les berceaux sont en plein cintre, le tracé des arêtes est une ellipse; leur saillie, prononcée aux impostes, va en s'atténuant jusqu'en D, à la *clef de voûte*, voussoir en forme de croix grecque commun aux deux berceaux et aux quatre arêtes. Les voussoirs des arêtes s'appellent *arêtiers*; leur douelle présente deux faces formant angle saillant, ils appartiennent, en effet, aux deux berceaux. Leur exécution réclame une certaine science, et c'est d'elle que dépend la solidité. Les tracés demi-circulaires que le berceau transversal décrit sur les murs latéraux se nomment *lunettes* de la voûte; les massifs de maçonnerie que la voûte forme entre ces lunettes se nomment *retombées* (v. f. *estocs*): aux retombées seules s'exerce, suivant F A la poussée des quartiers appareillés suivant *a a'*, *b b'*, *c c'*. Telle est la voûte d'arêtes d'origine *romaine* qui persiste souvent dans le style roman, mais celui-ci s'est parfois aussi inspiré de la voûte d'arêtes *byzantine*. Cette voûte est construite sans cintre et forme un compromis entre la voûte d'arêtes pro-

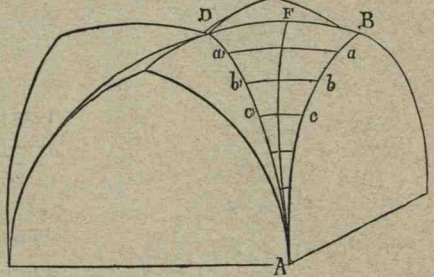

Fig. 15. — Tracé d'une voûte d'arêtes brisée. (*Ann. Archéol.*)

prement dite et la coupole. Elle se construit par assises parallèles et non perpendiculaires aux côtés du carré qu'elle couvre ; cette voûte est bombée ; ses arêtes meurent tout à fait à la clef qui est sur plan carré. On rencontre en Occident des tracés intermédiaires entre les deux systèmes de voûte d'arêtes, et l'école germanique s'est naturellement plus inspirée qu'une autre du type byzantin. Dans toutes les écoles, et quelque appareil qu'elle affecte, la voûte d'arêtes romane est souvent bombée (fig. 107) ; elle est dès lors formée de la pénétration non plus de deux demi-cylindres, mais de deux demi-fuseaux. Fréquemment enfin, à partir du début du XIIe siècle, les berceaux sont brisés (fig. 15).

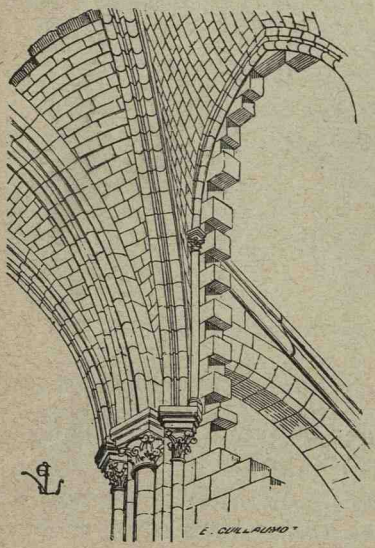

Fig. 16. — Voûtes d'ogives. (*Ann. Archéol.*)

En pratique, les architectes romains, et surtout romans, ont cherché à éluder les difficultés de stéréotomie et les frais de main-d'œuvre qu'exige l'exécution d'une voûte d'arêtes correctement appareillée. Leurs voûtes ne sont souvent que des concrétions de moëllons maintenus non par leur taille mais par la solide adhérence du mortier abondant qui les enveloppe. Les Romains avaient volontiers construit les arêtes en brique et logé dans cette armature quatre quartiers de blocage.

Une travée de voûtes d'arêtes régulières doit être de plan carré : pour couvrir de voûtes d'arêtes un vaisseau d'une certaine longueur, on pénètre un berceau unique établi dans l'axe de l'édifice par autant de berceaux transversaux que la longueur de l'espace à couvrir contient de fois sa largeur. Le plus souvent, entre chacune des travées ainsi déterminées, on

bande un arc doubleau qui soutient le berceau longitudinal et refend chacune des sections en losange bombé de ce berceau en deux quartiers triangulaires égaux et semblables à ceux que forme le berceau transversal.

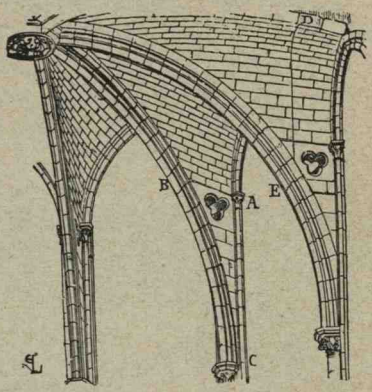

Fig. 17. — Rayonnement de branches d'ogives autour d'une clef. (*Ann. Archéol.*)

La *voûte d'ogives* (prov. *volta crosheria* ; *vouta en crosieyra*) qui a donné naissance à l'architecture gothique, dérive de la voûte d'arêtes à laquelle elle ressemble beaucoup. Vers le début du XIIe siècle, des constructeurs français imaginèrent de soulager cette voûte non seulement par des arcs transversaux ou doubleaux, mais aussi par des arcs diagonaux ou *ogives* (lat. *arcus augivus*, du verbe *augere*, c'est-à-dire arc de renfort) qui forment un soutènement permanent sous les arêtes qu'ils dispensent même d'appareiller (fig. 16). Ils se croisent sous la clef de la voûte et ont une clef commune. L'armature composée de deux arcs ogives, s'appelle *croisée d'ogives* et chaque moitié d'arc ogive *branche d'ogives* (v. f. *arket* ; prov. *cris*).

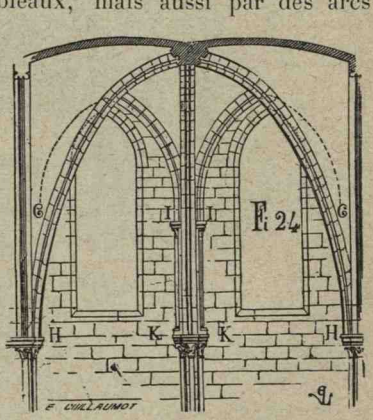

Fig. 18. — Voûte sexpartite. (*Ann. Archéol.*)

On peut faire rayonner autour d'une clef commune un nombre quelconque de branches d'ogives B E (fig. 17) ; ces branches soutiennent des quartiers ou *voûtains* qui ne sont pas

solidaires entre eux et peuvent recevoir diverses formes et divers appareils. Ce système permet donc de voûter aisément des espaces de quelque plan que ce soit ; de plus, les ogives, à la différence des arêtes, ont une grande solidité. Elles reçoivent tout le poids des voûtes et le reportent sur leurs points de retombée, ce qui permet d'amincir et de percer les murs autant qu'on le veut entre ces points.

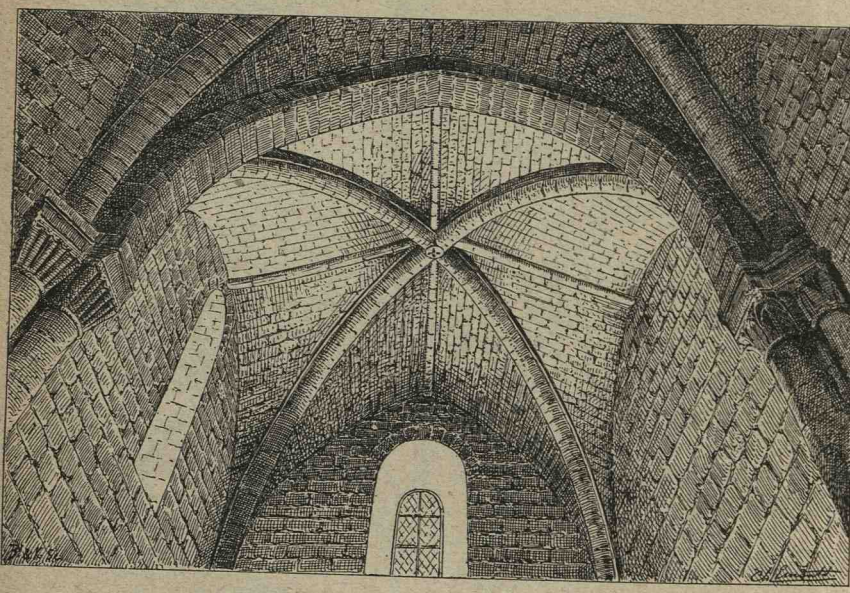

Fig. 19. — Voûte d'ogives primitive à liernes à Airaines (Somme) vers 1130.

Deux procédés romains ont pu suggérer aux constructeurs l'invention de la croisée d'ogives : en effet, elle ne diffère pas extrêmement comme fonction des armatures d'arêtes appareillées, mais non saillantes, soutenant des quartiers en blocage, ni comme forme des bandeaux purement décoratifs (généralement en stuc) que les Romains firent parfois saillir sur les arêtes de leurs voûtes. Il est, d'autre part, tout à fait faux qu'il faille traduire par croisée d'ogives le mot *cancri* désignant une par-

ticularité de la base du phare d'Alexandrie. Ces *cancri* étaient bel et bien des figures décoratives de crabes servant de supports, particularité qui se retrouve à la base d'autres édifices égyptiens : ils n'ont rien à voir avec la croisée d'ogives [1].

On nomme *voûte sexpartite* la voûte sur croisée d'ogives composée non de deux mais de trois arcs ayant, par conséquent, six voûtains [2]. Elle couvre des travées carrées. On peut combiner les deux systèmes dans les travées trapézoïdes des galeries tournantes en faisant rayonner cinq branches d'ogives autour d'une clef comme à Gonesse (Seine-et-Oise). Il est très rare que les voûtes d'ogives n'aient pas de doubleaux [3]; elles ont en outre, la plupart du temps, des arcs *formerets* qui s'appliquent aux murs latéraux et suivant le tracé de la lunette des voûtes pour concourir à les porter. Les *liernes* dont l'emploi est très exceptionnel hors de l'école du Sud-Ouest, sauf dans la dernière période gothique, sont des arcs très plats bandés entre la clef de la croisée d'ogives et les sommets des doubleaux et formerets. Elles concourent au soutènement, et leur principale utilité est de former des *couvrejoints* pour masquer certains raccords défectueux d'appareil au sommet des voûtains.



Fig. 20. — Tas de charge. (*Ann. Archéol.*)

Depuis le XIIIe siècle, les constructeurs font grand usage du *tas de charge* (v. f. *estoc de charge*), artifice qui consiste à appareiller en encorbellement (fig. 20) par assises horizontales A B C le groupe des retombées des arcs et des voûtains. Le tracé en claveaux et voussoirs D qui constitue l'arc et la voûte réels commence sensiblement au-dessus des impostes, et comme la poussée s'exerce en proportion de la portée de l'arc ou de la

1. Voir la communication de M. Max van Berchem à l'*Académie des Inscriptions. Comptes rendus*, 1898, p. 339.

2. Vers 1160, on trouve deux croisées exceptionnelles, composées de quatre arcs ogives à Saint-Quiriace de Provins et à Voulton (Seine-et-Marne).

3. On peut citer comme exemple de cette bizarrerie, vers 1140, les salles basses de l'évêché de Meaux; vers 1300, une salle de l'abbaye de Saint-Mathieu, près Trèves.

voûte, elle se trouve sensiblement atténuée par cette réduction de portée.

La voûte en *coupole* (fig. 21), qui a la forme d'une demi-sphère, et beaucoup plus souvent celle d'un cône plus ou moins bombé (fig. 117), exerce, comme la voûte en berceau, une poussée continue : c'est, à vrai dire, un demi-berceau annulaire, et c'est à ce tracé annulaire qu'elle emprunte sa

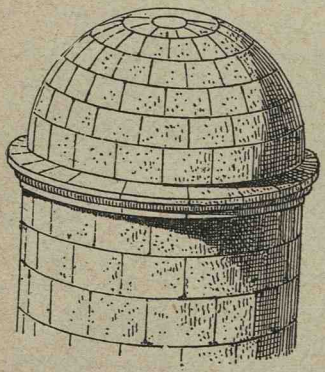

Fig. 21. — Coupole.

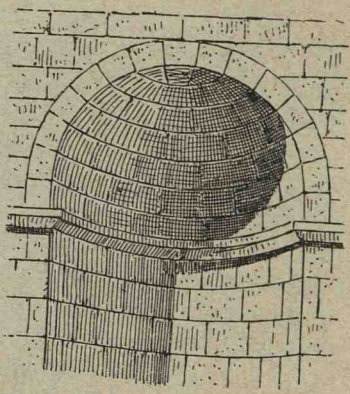

Fig. 22. — Demi-coupole.

solidité : tous les voussoirs convergent vers le centre, et la pesanteur même assure la solidité puisqu'elle tend à les serrer les uns contre les autres. La clef, qui est un disque de pierre, et chacune des assises supérieures peuvent être enlevées sans préjudice pour la solidité des assises inférieures, chacune des assises annulaires suffisant à se maintenir par elle-même. Une coupole peut être de plan polygonal ou ovale.

La demi-coupole se nomme *cul de four* : c'est la voûte ordinaire des demi-rotondes ou *absides* (fig. 22).

Les coupoles s'élèvent parfois sur un mur bas circulaire appelé *tambour* (fig. 21) souvent percé de fenêtres.

Pour parvenir à couvrir d'une coupole une travée carrée, il convient de *racheter* le carré, c'est-à-dire de passer de son plan à celui du cercle, et divers expédients conduisent à cette solution. Celui qu'on trouve employé dès le VIe siècle par les Byzan-

tins, à Sainte-Sophie de Constantinople, par exemple, est le *pendentif* ou section triangulaire de coupole. Les quatre pendentifs peuvent appartenir à une surface sphérique idéale non concentrique à la coupole, avec laquelle ils forment au point de jonction un angle généralement souligné par une moulure (fig. 23).

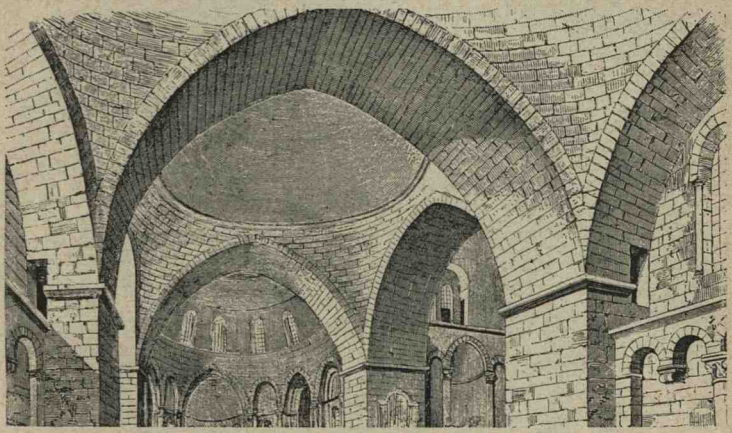

Fig. 23. — Coupoles sur pendentifs à Solignac (Haute-Vienne). XIIe siècle. (*Ann. Archéol.*)

Plus rarement les pendentifs sont pris aux dépens de la coupole même, qui est, en ce cas, une calotte plus basse que la demi-sphère, soit une demi-sphère pénétrée par un cube. Très souvent le passage du cercle au carré s'opère par de simples *encorbellements* qui peuvent recevoir le tracé concave des pendentifs ; enfin un système plus fréquent encore dans nos régions est la *trompe* ou arc diagonal bandé dans chaque angle du carré pour procurer le passage à un plan octogone. Afin de couvrir complètement les angles qu'elles franchissent, les trompes (fig. 24) peuvent prendre la forme soit d'une suite de voussures en retraite, soit d'un arc très épais ébrasé qui rappelle un pavillon de trompette, soit d'un cul de four (fig. 120). Les trompes conviennent naturellement mieux aux coupoles

octogones. Souvent aussi elles portent des coupoles d'un plan analogue au tracé de l'arc en anse de panier, formées de quatre grands côtés décrivant en plan des segments de grands cercles et de quatre petits arcs de cercles qui s'y raccordent au-dessus des trompes et des angles. Ce tracé est fréquent en Occident à l'époque romane.

§ VII. — *Charpenterie, menuiserie et couverture.*

Le bois de construction (lat. *materia*, *materiamen*; v. f. *merrien*[1] ou *fust*; lat. du moy. âge *marrinus*) est *débité* par le charpentier (lat. *materiarius*, *faber lignarius*; v. f. *fustier*) d'abord en grosses pièces équarries qu'on appelle *madriers* (lat. *asseres*; v. f. *trappens*; prov. *cayrats*). Il les refend ensuite en pièces de diverses tailles qu'il assemble pour construire son œuvre de charpenterie (lat. *machina*; moy. âge *carpentaria*, *fustaria*). Celle-ci comprend les pièces équarries et les *planches* ou *feuillets* de bois (lat. *tabula*, *assis*; v. f. *ais*; prov. *fulhat*, *riosta*). Les *voliges* sont des planches minces.

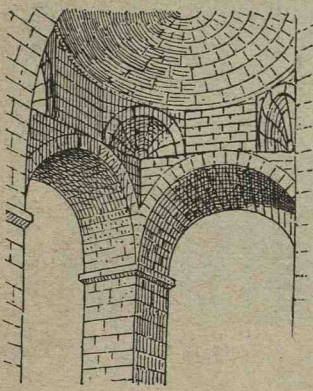

Fig. 24. Coupole sur trompes.

Les pièces s'assemblent à *tenons* (lat. *cardines*, *subscudes*) qui sont (fig. 25, A, C) des amincissements des extrémités, et à *mortaises* (lat. *cavus*; prov. *mortaira*), ouvertures de même calibre pratiquées en plein bois pour qu'elles viennent s'y assembler (fig. 25, B, D). Pour assurer la fixité de cet assemblage, on perce à travers le tenon et les parois de la mortaise un ou plusieurs trous dans lesquels on enfonce à force de petits tourillons de bois appelés chevilles (lat. *cavillus*, *clavicula*).

1. En espagnol, *madera*, bois; en français, *madre* désignait un bois dur et précieux de loupes ou racines, servant à confectionner des hanaps et autres menus objets.

L'*embrèvement* est un procédé d'assemblage des pièces de bois par emboîtage dans des encoches.

La *queue d'aronde* (lat. *securicula*) est une sorte de tenon qui s'élargit comme la queue de l'hirondelle ou le fer d'une hachette afin de venir s'embrever dans une cavité de même forme dont il lui sera impossible de sortir. On fait, par ce procédé, des assemblages d'une extrême solidité.

Moiser consiste à pincer, serrer et maintenir une pièce entre des *moises*, pièces de bois parallèles reliées solidement entre elles.

Les œuvres de charpenterie sont provisoires ou permanentes ; la première catégorie comprend les cintres, étais, échafaudages ; la seconde les pilotis, pans de bois, planchers et toitures.

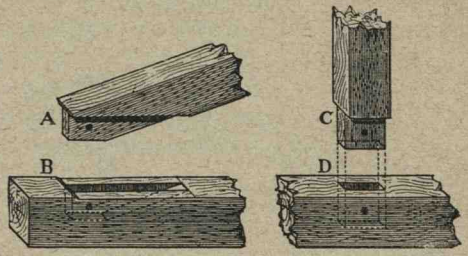

Fig. 25. — Tenons et mortaises.
(*Mél. Quicherat*, t. II.)

La *menuiserie*, comme son nom l'indique, met en œuvre de plus menus bois ; le menuisier fait les vantaux des portes, châssis et volets de fenêtres, les lambris et les pièces de mobilier. La distinction entre le charpentier et le menuisier ou *huchier*, faiseur de coffres dits *huches*, n'apparaît pas avant la fin de la période gothique.

On n'examinera que sommairement ici les principaux ouvrages de bois qui se rattachent à l'architecture.

On a de tout temps élevé les constructions de maçonnerie à l'aide de constructions provisoires en bois, qui sont les *échafaudages*, servant à monter les parois, et les *cintres*, servant à construire les arcs et les voûtes.

Les échafaudages se composent d'*échasses*, grosses et longues perches, de *boulins* ou petits madriers tournés qui s'assemblent avec elles au moyen de cordages et sont fixés d'autre part dans des trous (prov. *baudronieyras*) ménagés dans le parement du mur ; enfin d'un plancher mobile ou *plat-bord* posé sur ces pièces transversales.

Les étais (lat. *fultura* ; v. f. *estos*) sont des poteaux verticaux mobiles ou des madriers fortement appuyés en biais pour soutenir une maçonnerie déversée ou privée de son point d'appui.

On nomme *chevalement* l'appareil composé de deux étais biais dirigés en sens inverse sur un même point pour y remplir l'office de support provisoire.

L'*étrésillon* ou *entretoise* est une pièce horizontale qui maintient l'écartement de deux maçonneries. Grâce au secours de ces appareils on peut parer à l'écroulement d'une maçonnerie pendant qu'on la démolit, qu'on la répare ou qu'on la reprend en sous-œuvre. La *reprise en sous-œuvre* consiste à remplacer ou à transformer les parties portantes d'un édifice, murs ou parements du bas, supports, arcades; avant de procéder à des opérations aussi délicates, il est nécessaire d'*étançonner*, c'est-à dire de soutenir momentanément sur le vide les parties supérieures à l'aide d'étais et de chevalements. Les architectes du XIIIe siècle avaient déjà acquis une habileté consommée dans les travaux de ce genre.

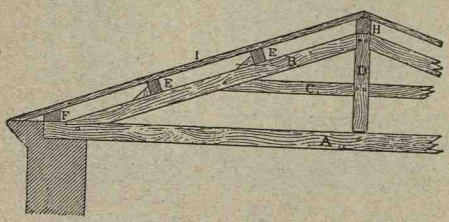

Fig. 26. — Ferme. (*Mél. Quicherat*, t. II.)

Pour construire un arc, on pose les claveaux sur une forme courbe en bois, qui épouse le tracé de l'arc et que l'on appelle *cintre*. L'armature intérieure de ce cintre est un triangle de charpente appelé *ferme*. On soutient le cintre à la hauteur voulue par divers moyens, soit sur de petits étais, soit sur la saillie des impostes ou des tailloirs des supports.

Pour construire une voûte, on pose des cintres de bois de distance en distance, et sur ces cintres, on établit un couchis de voliges qui donne la forme de la voûte; pour les tracés compliqués, on a construit et en quelque sorte modelé une forme en terre sur laquelle on n'a eu qu'à poser les voussoirs.

Lorsque l'arc ou la voûte est complètement fermé, on attend encore la dessiccation du mortier si la voûte n'est qu'une con-

crétion de blocage, et l'on procède au décintrage, c'est-à-dire à l'enlèvement des cintres de bois.

Les architectes du moyen âge ne cherchaient pas à dissimuler leurs moyens : en démontant leurs échafaudages ils ne bouchaient pas les trous de boulins, et plutôt que de faire une dépense inutile de bois en cherchant jusqu'au sol les points d'appui de leurs échafaudages, ils utilisaient comme tels certaines saillies de la construction, ou même ils établissaient pour porter les échafaudages et les cintres des corbeaux ou consoles qu'ils laissaient également subsister, comme aux voûtes du transept de Saint-Quiriace de Provins. On laissait subsister de même des gargouilles ménagées pour l'écoulement des eaux recueillies sur les reins des voûtes en attendant la construction des toitures. Ces témoins ne choquaient les yeux de personne en des époques d'extrême sincérité, et lorsque des avaries exigeaient des réparations, on était heureux de les retrouver.

Toutefois, lorsqu'on démontait les cintres et échafaudages, on enlevait aussi les *entraits* ou *tirants*, pièces horizontales de bois ou de fer établies d'une imposte à l'autre sous les arcades et parfois sous les voûtes entre certains murs pour les étrésillonner jusqu'à ce que, la construction étant achevée, l'équilibre de ses parties fût complet et le danger de dislocation écarté. Des crochets de fer restent témoins de l'emploi des tirants métalliques [1] et des bouts de poutres sciés de celui des entraits de bois [2]. En Italie, les constructeurs ignorants et maladroits se sont vus obligés de laisser leurs édifices encombrés de ces étrésillons disgracieux [3].

Certaines pièces de bois, non visibles, restent à demeure dans

1. Nef de Vézelay (XIIe siècle).

2. Cathédrale d'Amiens, XIIIe siècle; église de Verton (Pas-de-Calais), XIVe siècle, etc.

3. Le tirant de fer est d'un emploi perpétuel en Toscane (cathédrales de Pise, de Florence, etc.). Le tirant de bois est usuel en Vénétie. En Chypre, les Vénitiens en ont ajouté au chœur de la cathédrale de Nicosie; en France, une des plus anciennes églises voûtées, Saint-Philibert de Tournus, a dans ses arcades des tirants qui ont pu être mis après coup pour les consolider, mais peuvent aussi avoir été laissés par le constructeur du XIe siècle.

les constructions de maçonnerie : ce sont les pilotis, les radiers, les crampons et les chaînages.

Les *pilotis* (lat. *sublicae*; v. f. *pilots*) sont des pieux que l'on fiche dans un sol sans consistance, assez profondément pour qu'ils rencontrent au-dessous un point d'appui ; sur la tête de ces pilotis suffisamment rapprochés, on pose les fondations de l'édifice. Le *radier* est un radeau de bois qui remplit un office analogue : il fournit une assiette aux fondations que l'on est contraint d'établir sur la vase, la glaise et autres sols mouvants.

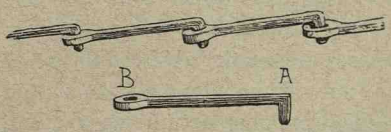

Fig. 27. — Chaînage en fer de la Sainte-Chapelle de saint Louis. (*Ann. Archéol.*)

On nomme crampons (lat. *fibula*, *ansa*) une agrafe qui réunit deux pierres pour les rendre solidaires : une cavité est taillée dans chacune et répond à la forme des extrémités du crampon. Si celui-ci est en bois, c'est une queue d'aronde; plus souvent le crampon est un double crochet en fer ou en bronze. Le bois se pourrit; le fer échauffé et surtout oxydé se dilate et fait éclater la pierre. Les extrémités des crampons et des tenons de métal sont généralement *scellées*, c'est-à-dire fixées dans la cavité de la pierre par une coulée de plomb fondu.

Les *chaînages* de bois ou de fer sont des poutres, des barres ou des chaînes de métal, noyées dans l'épaisseur d'une maçonnerie pour assurer sa cohésion ; les Byzantins employèrent beaucoup le chaînage de bois, pratiqué aussi des architectes romans. Dans l'architecture militaire, il permet aux remparts de résister aux coups du bélier, et fut usité depuis les Gaulois jusqu'au cours de l'époque gothique. Le chaînage en fer de la Sainte-Chapelle (fig. 27) est un enchaînement de crampons A et d'anneaux B, à la fois résistant et élastique.

Les parois verticales peuvent se construire en bois, suivant deux systèmes : soit par empilement de madriers croisés et embrevés à leurs extrémités, soit en *pans de bois*. Le premier système, qui protège admirablement contre les intempéries, exige une énorme quantité de bois, aussi est-il spécial aux pays

froids et riches en forêts, depuis la Norvège jusqu'au Tyrol. Il n'y a pas, du reste, exclu le second système, qui est fréquent dans toutes les régions. Le pan de bois, déjà très usité des Romains dans les étages supérieurs de leurs maisons, est resté en grand usage jusqu'à nos jours en Orient ; en Occident, il l'a été partout jusqu'à la fin de la Renaissance.

Pour le construire, on dresse des *poteaux* et des *montants*, pièces verticales plus petites, assemblés à tenons et mortaises dans des *sablières* ou poutres horizontales ; des *décharges*, pièces obliques, souvent croisées en X, rattachent les pièces verticales aux sablières et aux traverses de façon à rendre l'assemblage indéformable en décomposant les panneaux en triangles. Les poteaux d'angles, dits *poteaux corniers*, sont naturellement très forts, et on s'est plu à les orner, ainsi que les sablières qui divisent les étages, souvent portés en encorbellement les uns au-dessus des autres, car la longueur et la résistance des pièces de bois se prêtent merveilleusement à la construction en porte à faux.

Cette carcasse ou armature une fois construite, tous les vides, sauf les chambranles des baies, sont remplis d'une maçonnerie légère appelée *hourdis*. Le hourdis se compose de brique ou de blocage enduit de plâtre ; on l'a parfois revêtu de carreaux de terre vernissée (Beauvais), de panneaux de bois (Rouen, Mâcon), de mastics de couleurs (Caen), ou de peintures (Allemagne) ou d'ardoises. On peut aussi revêtir un pan de bois de *lattes* ou languettes de chêne clouées sur lesquelles on plaque un revêtement en *torchis*, c'est-à-dire en argile mêlée de paille. La construction en torchis a été très usitée dans le Nord au moyen âge ; dans le Midi, on préfère le *pisé*.

Dans toutes les maisons de bois, dans tous les étages supérieurs, et souvent même au rez-de-chaussée des maisons de maçonnerie, enfin dans la plupart des églises antérieures au XIIe siècle, et dans certaines autres depuis, on a construit des *planchers* ou divisions horizontales en bois, composées de planches portées sur des poutres.

Les poutres du dernier étage sont posées sur les murs ; celles des étages inférieurs peuvent être engagées dans les murs par leurs extrémités, mais, comme le bois engagé dans la maçonnerie

se pourrit, on a généralement eu, au moyen âge, la précaution de porter ou au moins de soulager l'extrémité des poutres sur des corbeaux de pierre. Une variante, très usitée, consiste à poser, le long du mur et sur une suite de corbeaux, une poutre appelée *lambourde*, dans laquelle les autres poutres viennent s'assembler.

Sur les poutres de tout plancher soigné, viennent se poser et s'embrever perpendiculairement, des pièces plus petites appelées *solives* (lat. *tignum ; sola*, prov. *jazena*), et parfois, sur ces solives elles-mêmes, des *soliveaux* ou *poutrelles* (lat. *tigillum*, *cuplae* ; prov. *coblet*). Plus petites que les solives, elles s'y posent et s'y embrèvent encore perpendiculairement, c'est-à-dire parallèlement aux maîtresses poutres. C'est sur cet assemblage que l'on pose le plancher proprement dit.

La plupart des édifices de notre pays ont des toits en charpente ; les pièces de bois qui les composent s'appelaient *ramures*. Le toit (lat. *tectum*, *testudo* ; prov. *techat*, d'où *techatum*) se compose de plans inclinés appelés *rampants*, soutenus sur des *fermes* ou triangles de charpente (fig. 26), semblables, en plus grand, à celles des cintres. L'ensemble d'un toit et la cavité intérieure du toit se nomme *comble* (lat. *camera*).

Le toit à un seul rampant, et s'appliquant à une paroi verticale, s'appelle, ainsi que la construction même qu'il recouvre *appentis* (v. f. *apendis*, de *appendicium*, et *achainte* ou *açainte*). Un *auvent* (en Poitou, *balet*) est un petit toit placé au-dessus d'une baie pour l'abriter ; au moyen âge, *oste-vent* signifie aussi *tambour* ou réduit de menuiserie doublant une porte pour supprimer les courants d'air [1].

Les extrémités des toits s'appuient, le plus souvent, sur des pignons en maçonnerie, mais il s'en trouve aussi qui se terminent par une *croupe*, c'est-à-dire par un rampant ou une suite de rampants triangulaires. Un toit aigu, d'un nombre quelconque de rampants triangulaires, formant pyramide, s'appelle *flèche* (lat. *pignaculum* ; v. f. *aiguille* ; prov. *agulha*, *pena* ; v. f. *tube*),

1. L'église Saint-Martin d'Ypres conserve deux beaux tambours de menuiserie de la fin de l'époque gothique.

une flèche cônique se nomme *poivrière*[1]. Les flèches et poivrières sont les toitures ordinaires des tours ; quelques-unes ont cependant un toit à deux rampants et à deux pignons (fig. 143). On le nomme toit en *bâtière*.

Une ferme se compose essentiellement de quatre pièces : l'*entrait* ou *tirant* (lat. *tignum*, *trabes*, *transtrum* ; prov. *tiran*, *enpaza*, *travasens*, *travesaus*), un *poinçon* (lat. *columen* ; moyen âge *candela*) perpendiculaire à l'entrait ; enfin, deux pièces inclinées réunissant le sommet du poinçon aux extrémités de l'entrait et dites *arbalétriers* (lat. *cantherii* ; *luctantes*). Une *poutre faîtière* ou *comble* (lat. *culmen*, *fastigium* ; v. f. *faistage* ; prov. *crina*, *crin*, *saumier*), réunit entre eux les sommets de toutes les fermes. Les *semelles*, poutres posées sur les murs, portent les extrémités des fermes. Elles peuvent être réunies deux à deux par des *blochets*, petites pièces courtes ; les *patins* sont des pièces analogues et portantes.

Dans les combles d'une certaine portée, on trouve d'autres pièces secondaires : pour raidir les arbalétriers et empêcher leur infléchissement, on relie leur centre à celui du poinçon par un *faux entrait* ou *entrait retroussé* horizontal ; des *contrefiches* (lat. *capreoli*) inclinées en sens inverse des arbalétriers, les unissent au pied du poinçon ; c'est un autre moyen plus efficace de les empêcher de fléchir.

On nomme *jambette* une pièce de bois verticale parallèle au poinçon, et reliant l'arbalétrier à l'entrait ; *jambe de force* une pièce oblique reliant l'entrait au mur ou au poteau qui soutient ses extrémités.

Les fermes sont reliées entre elles par des *pannes*, petites pièces fixées à intervalle régulier sur le dos des arbalétriers ; elles sont également perpendiculaires aux *chevrons* (lat. *caprones* ; prov. *cabrions*), pièces plus petites que les arbalétriers et posées sur les pannes.

A l'époque gothique, on adopta, en général, des charpentes légères, à *fermettes* ou à *chevrons portant ferme*, c'est-à-dire

1. On servait, en effet, le poivre dans de petites pixides, couvertes, pour l'empêcher de s'éventer, d'un couvercle conique qui se saisissait facilement.

ayant des fermes plus nombreuses et moins lourdes, auxquelles chaque chevron sert d'arbalétrier, les pannes y sont supprimées dans les exemples des XIIIe et XIVe siècles.

Dans les charpentes gothiques, surtout dans celles à chevrons portant ferme, des *croix de saint André* formées de poutres obliques entrecroisées, sont établies d'une ferme à l'autre dans l'axe de l'édifice et rendent ces fermes solidaires.

En Orient, depuis les plus anciennes basiliques de Syrie jusqu'à nos jours, on a souvent remplacé les fermes par des triangles en maçonnerie portés sur des arcs doubleaux. Ce procédé, que la pénurie de bois avait fait adopter, a été volontiers imité en Sicile, Italie, Catalogne, et l'on en trouve des exemples en France dans l'architecture romane du Nord, et dans l'architecture gothique du Midi.

A l'époque gothique, on a souvent donné à l'intérieur d'une charpente la courbe d'une voûte en berceau, en appliquant sous les arbalétriers et chevrons des *aisseliers courbes* (v. f. *corbes*, *courbes*) sous lesquels on cloue un revêtement de planches.

Pour établir une charpente au-dessus d'une voûte en berceau, ou pour donner à une charpente apparente une ressemblance plus complète avec celle-ci, on a imaginé des *charpentes sans entraits*, pourvues seulement de faux entraits, ou bien composées d'arbalétriers réunis par deux *écharpes* ou pièces diagonales entrecroisées,

Jamais la charpente ne doit être fixée à la maçonnerie, mais seulement posée pour pouvoir glisser sur les murs au lieu de les disloquer lorsque les bois travaillent.

Les pièces des charpentes gothiques sont bien équarries, souvent elles ont des angles abattus et parfois même des congés; lorsqu'elles restent apparentes, elles sont souvent ornées de moulures et même de motifs sculptés.

Le fer y est très peu employé : les clefs et chevilles de bois suffisent à assurer la solidité.

Depuis le commencement du XIe jusqu'au XVIe siècle, les combles ont été de plus en plus aigus, surtout dans les régions septentrionales où il n'est pas rare de voir des pignons surélevés à plusieurs reprises, chaque fois qu'on a refait la toiture.

Enfin, on complète le bâtiment par des *menuiseries* [1], œuvres de bois plus légères que l'œuvre de charpenterie ; ce sont les *lambris* ou revêtements de bois et les diverses clôtures mobiles des baies : vantaux des portes, volets et châssis des fenêtres. Ces ouvrages peuvent être exécutés de deux façons. La première, primitive et plus lourde, consiste à clouer sur un bâti ou membrure assemblé à tenons et mortaises, des planches juxtaposées ou *rainées*, c'est-à-dire assemblées au moyen de languettes et de rainures profilées sur leur épaisseur.

Pour rendre la membrure indéformable, des décharges réunissent obliquement ses montants et ses traverses. Elle reste visible du côté intérieur des vantaux et volets; les planchers et charpentes servent eux-mêmes de bâti pour y fixer des lambris et des plafonds; enfin, on fixe parfois sur les joints des planches des baguettes appelées *couvre-joints*.

Le second système, plus soigné et très répandu surtout au XVe siècle, consiste en un assemblage de panneaux emboîtés à feuillure dans le bâti : ces panneaux peuvent se rétrécir ou se dilater en glissant dans les feuillures sans qu'aucune fissure se produise dans l'ensemble, et, remplissant la membrure, ils la rendent indéformable sans le secours de décharges. Les panneaux ne doivent pas excéder la largeur d'une planche : c'est une erreur que l'on a commise depuis le XVIIe siècle de les composer de plusieurs pièces collées.

Le lambris appliqué sous un plancher se nomme *plafond* (lat. *laquear*). Le bâti des plafonds est formé, en tout ou partie, par les poutrelles du plancher qui peuvent être rainées. Des poutrelles accessoires et de simples couvre-joints peuvent s'y ajouter pour multiplier les panneaux du plafond qui s'appellent *caissons*, et pour leur donner des formes variées. Les caissons sont décorés de peinture ou de sculpture. On a des *plafonds caissonnés* depuis le XIVe siècle ; il en existait antérieurement; depuis le XVIIe on a fait les plafonds en plâtre [2].

1. C'est seulement au XIVe ou au XVe siècle, que les menuisiers ou huchiers formèrent une corporation distincte de celle des charpentiers.

2. Le plafond de plâtre se fait en clouant sous le plancher des *lattes*, lamelles de bois de chêne que l'on plaque de *plafonnage*, enduit mêlé de bourre, puis que l'on revêt d'une couche de plâtre uni.

Les volets ont été parfois, surtout dans le Midi et en Orient, la seule clôture des fenêtres civiles, mais le plus généralement, ils sont accompagnés de châssis vitrés ouvrants. Ces châssis ne diffèrent des volets que par la matière du panneau de vitres plombées qui s'assemble à feuillure dans le bâti comme les panneaux de bois. Les volets du moyen âge sont toujours intérieurs : ils sont ainsi protégés par la vitre qui craint moins l'eau ; ils sont abrités contre les coups de vent ; on peut les ouvrir et les fermer sans s'exposer aux intempéries ; enfin ils ne défigurent pas les façades. Il existe autant de volets que de châssis vitrés dans une fenêtre : on peut les ouvrir et les fermer individuellement ; on a ainsi ce que l'on veut d'air et de lumière.

Les vantaux, volets et châssis ouvrants, sont munis de pièces accessoires en fer, exécutées par le ferronnier, le taillandier ou le serrurier.

Ils sont fixés, le plus souvent, à leurs montants, par des *pentures*, bandes de fer clouées horizontalement, et portant à leur point de départ, soit une charnière qui les relie aux montants de bois, soit une simple douille qui emboîte un *gond* ou pivot coudé scellé dans un montant en maçonnerie. Certaines portes, enfin, n'ont qu'un pivot vertical fixé à deux de leurs angles, et s'emboîtant dans des douilles de pierre ménagées aux angles du seuil et du linteau de la baie.

Les systèmes de fermeture sont variés : on peut citer le *verrou*, simple tige ou languette de fer, glissant dans des anneaux ; le *loquet*, languette fixée à l'une des extrémités et se soulevant à l'autre, qui retombe dans une encoche ; la *crémone*, tige de fer verticale, glissant sur le montant d'un bâti ; la *serrure* qui se manœuvre avec une clef mobile. Certaines ont un mécanisme en partie extérieur, soit un verrou actionné par la clef, soit une *vertevelle*, verrou pourvu d'un moraillon qui s'attache à la serrure.

Quel que soit le mode de fermeture, on aimait à donner à chaque châssis ou volet de fenêtre, et à chaque porte d'armoire sa fermeture indépendante, on trouvait commode de n'ouvrir et de ne fermer que ce que l'on voulait.

Un autre principe consistait à ne pas appliquer directement le fer sur le bois qu'il tache et détruit en s'oxydant : on *marouflait*

sur la boiserie, c'est-à-dire que l'on y collait fortement et en plein à la colle de fromage, ou de peau, ou à la céruse, quelquefois une toile que l'on peignait ; plus souvent un cuir ou surtout un parchemin enduit de minium qui le protégeait et faisait ressortir l'effet des découpures du fer.

Les ferronneries fines étaient parfois étamées ou dorées pour les préserver de la rouille.

Les combles sont protégés par divers genres de couvertures : chaume, essaules, tuiles, ardoises ou feuilles de métal.

Le *chaume* (lat. *calamus* ; v. f, *estrain*) est un revêtement en paille ou en roseaux ; il absorbe l'humidité, s'infiltre facilement et offre un aliment terrible aux incendies ; cependant, nonobstant bien des règlements de police urbaine, il fut usité même dans les villes jusqu'à la fin du moyen âge et bien au delà : on y tenait à cause du bon marché.

Les *essaules* ou *bardeaux* sont une autre couverture économique et précaire : ils consistent en écailles de bois clouées sur de la volige. Parfois, on les a peints pour imiter l'ardoise et surtout pour les protéger. Ils se posent à *recouvrement*, c'est-à-dire que le bord inférieur d'un rang recouvre l'extrémité supérieure de l'autre.

Les *tuiles*, qui se posent de même, ont diverses formes : celles des Romains formaient un assemblage ingénieux, qui resta en usage jusqu'à l'époque romane : on y faisait concourir des pièces de deux espèces : les unes (lat. *tegulae* ; v. f. *thieules*) rectangulaires et munies sur leurs bords latéraux de deux filets saillants. On rapprochait ces filets entre eux, de façon à former des lignes verticales continues ; sur ces côtes saillantes, on venait alors emboîter des pièces demi-cylindriques ou tuiles creuses (lat. *imbrices*) qui couvrent le joint et le protègent contre toute infiltration. Ce système fut simplifié, comme d'autres traditions romaines, par les constructeurs byzantins et romans qui, en Orient et dans le Midi et le Centre de la France, ont obtenu les mêmes avantages avec les seules tuiles creuses posées alternativement dans un sens et dans l'autre et s'emboîtant. Ce système n'a pas cessé d'être usité.

Depuis l'époque carolingienne, au moins, on a fait usage de

simples tuiles plates clouées à l'aide d'un trou ou accrochées à l'aide d'une petite saillie. On les pose à recouvrement et en liaison (fig. 28); souvent, on découpe en demi-cercle leur bord inférieur, de façon à imiter des écailles de poisson ou de reptile. Ce dessin se nomme *imbrication* (lat. *imbrices*; v. f. *papelonné*, terme de blason).

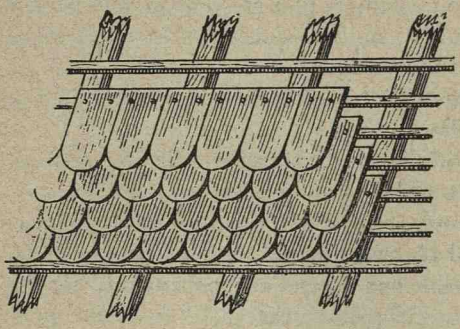

Fig. 28. — Chevrons, pannes, tuiles, ardoises ou essaules imbriquées. (*Mél. Quicherat*, t. II.)

Les arêtes du toit sont protégées par des tuiles creuses; les *tuiles faîtières* sont souvent couronnées d'une *crête* ouvragée (fig. 29). Les extrémités des poinçons des croupes, flèches, poivrières, dépassent la crête et sont emboîtées dans des *épis* (fig. 30), douilles ornées, terminées par un fleuron,

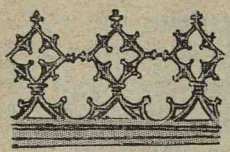

Fig. 29. — Crête de toit de l'Hôtel-Dieu de Beaune. Fer forgé, xve s.

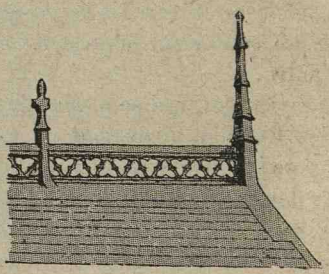

Fig. 30. — Crête et épis en plomb du palais de justice de Rouen, époque de Louis XII.

pinacle ou figurine. On a conservé des spécimens d'épis en terre cuite depuis le xiiie siècle [1]. On a souvent jointoyé les tuiles avec du mortier, parfois même de la poix [2].

1. Musées de Troyes et d'Auxerre.

2. Le mortier est très fréquent. La poix fut employée au xive siècle à la cathédrale de Troyes.

La tuile est lourde, ce qui lui donne plus de stabilité, mais fatigue la charpente ; de plus, elle absorbe beaucoup d'eau et n'est pas complètement imperméable.

L'*ardoise* (v. f. *eskaille*) n'a pas ces défauts. C'est une lamelle plus ou moins grande de pierre schisteuse ; elle ne s'extrait qu'en un petit nombre d'endroits et s'est répandue lentement depuis le XIIe siècle [1] dans les régions qui ne la produisent pas. La profession de *couvreur d'eskaille* était distincte de celle du couvreur ordinaire.

Les *lames de métal* ont été employées de tout temps pour les couvertures les plus soignées : les Mérovingiens utilisaient volontiers l'étain ; à Saint-Denis on poussa le faste jusqu'à employer l'argent ; le bronze, usité de l'antiquité, reste en usage comme couverture de luxe ; enfin, le plomb fut et est toujours resté usuel. Les toits d'ardoise, souvent aussi ceux de tuile, ont des crêtes et des épis en plomb dont la rigidité est assurée par des broches de fer logées à l'intérieur. On a fait aussi des crêtes en fer forgé.

Certaines toitures ne reposent pas sur une charpente, mais sur un *garni* de mortier posé sur les voûtes. Ce système est fréquent en Orient, en Espagne, en Languedoc et dans le Mâconnais, où l'on emploie la tuile creuse ; en Auvergne, où l'on couvre volontiers en *laves* ou pierres plates, sommairement dégrossies, et enfin, en Provence, où l'on a fait de très belles toitures en pierre de taille, avec crêtes en pierre découpée (fig. 106, 148).

§ VIII. — *Proportions et caractères généraux de l'architecture.*

Le module est une règle de proportions établissant des rapports précis entre les dimensions des diverses parties des monuments. Les œuvres de la nature sont soumises à un module, et dans l'architecture, on a enseigné, depuis la Renaissance, que l'antiquité en avait établi un très précis : le diamètre moyen

1. En 1188, Saint-Cyr de Nevers fut couvert d'ardoise, mais, en 1382 encore, on fut obligé de faire venir un spécialiste de Reims, pour couvrir d'ardoise la cathédrale de Troyes.

d'une colonne doit se retrouver tel ou tel nombre de fois dans sa hauteur, selon qu'il s'agit d'un ordre ou d'un autre [1]. Ces formules ont été surtout des recettes à l'aide desquelles les artistes de la décadence romaine et leurs pasticheurs de la Renaissance avancée, arrivaient à des proportions assez harmonieuses sans avoir besoin de tact et de goût, qualités qui avaient dispensé les Grecs d'un canon aussi précis. L'art libre et raisonneur du moyen âge n'a pas de module : les rapports de dimensions sont commandés par l'opportunité ; les mesures et les tracés répondent toutefois aux angles des équerres, à la course du compas, et aux mesures par pieds et pouces, et ces unités de mesure, employées un nombre exact de fois dans chaque membre d'architecture, produisent, entre ces membres et l'ensemble, une suite de rapports simples, c'est-à-dire que tel membre aura le double, ou la moitié, ou le tiers de tel autre, en largeur et en hauteur, et que ses dimensions se retrouveront un nombre exact de fois dans les dimensions totales ; enfin, l'ensemble et ses divisions principales s'inscrivent dans des tracés réguliers : carré ; triangles rectangles, équilatéral, égyptien ; cercle ; octogones, etc. De ces faits, résulte une symétrie harmonieuse.

L'art du moyen âge, surtout l'art gothique qui en est la forme la plus parfaite, suit la nature avec une sincérité que l'antiquité même n'a pas connue : ses monuments ont une *échelle*, c'est-à-dire une unité de mesure qui est constamment la même dans tous les édifices et dans toutes les parties de chacun, ce qui fait que, par comparaison avec cette mesure, on juge de la dimension réelle de l'édifice.

L'échelle gothique est celle de la nature même : en effet, elle procède de trois éléments naturels et logiques : l'échelle humaine, celle de l'appareil nettement accusé, celle des objets imités dans l'ornementation ; une porte ou une galerie de service, les marches d'un escalier sont toujours proportionnées à la taille de l'homme pour qui elles sont faites, et leurs dimensions ne varient pas en raison de celles de l'édifice [2] ; les ornements sont de même dimen-

1. Un très ancien texte, concernant le module, a été publié par M. V. Mortet.

2. Toutefois, il arrive aussi que les ornements destinés à être vus de loin

sion, qu'ils appartiennent à un grand ou à un petit édifice, car ces ornements sont empruntés à la nature, et chacun sait que les feuilles et les fleurs d'un grand arbre ont la même dimension que celles d'un petit arbre de même espèce. Dans le monument antique ou moderne, au contraire, il arrive trop souvent que tous les détails croissent ou décroissent en raison des dimensions de l'édifice. En d'autres termes, l'édifice n'a pas d'échelle, et à cause de cela il manque d'expression. Jamais au moyen âge un petit édifice n'est la simple réduction d'un plus grand.

Une autre supériorité des monuments du moyen âge, c'est que l'ornement y correspond très exactement à l'appareil : ainsi, dans la plupart des portails à voussures sculptées, un motif d'ornement occupe chaque claveau ; une imposte forme toujours une assise ; un chapiteau, une assise, ou bien deux assises avec une division horizontale très nettement soulignée par l'ornementation. La hauteur des assises donne donc une échelle à l'architecture. Le ravalement avant la pose a, en quelque sorte, imposé aux architectes cette concordance entre l'appareil et la forme.

L'édifice du moyen âge donne toute l'impression de ses dimensions réelles, et certains artifices exagèrent même cet effet afin de donner l'illusion de plus de grandeur [1].

Les moulures gothiques sont coupées même à l'intérieur en talus, pour que l'œil ne perde pas la moindre partie des surfaces verticales ; les lignes verticales sont accentuées et multipliées pour donner l'impression de la hauteur ; la composition est fractionnée en un grand nombre de petites divisions qui donnent comme dans la nature, l'impression d'une telle infinité de détails que l'on renonce à les compter : telles les étoiles du ciel, les feuilles d'un arbre ou les plumes d'un oiseau. Certains détails des étages inférieurs, comme les chapiteaux des gros piliers, sont d'une grande ampleur, tandis que les parties hautes ont de petits détails que le spectateur a conscience de ne pas distinguer, par exemple,

sont, avec raison, traités beaucoup plus sommairement et largement, et à la cathédrale d'Amiens, ils sont même dessinés à plus grande échelle, mais, ce même monument a de très menus détails dans ses parties hautes.

1. C'est l'inverse de ce qui se passe dans l'art moderne, à Saint-Pierre de Rome, par exemple, où il faut un effort de raisonnement pour comprendre qu'on se trouve en présence d'un grand édifice.

dans les pinacles des couronnements. On ira jusqu'à user de véritables artifices pour exagérer la perspective : dès le XIe siècle, dans l'église de Nesles (Somme), la hauteur des arcades diminue progressivement vers le chœur ; à Saint-Rambert (Loire), elles s'agrandissent au contraire progressivement de l'est à l'ouest ; en 1104, à Notre-Dame de Boulogne, les lignes des piliers et des murs latéraux convergeaient vers le chœur, le plan formait un trapèze et non un rectangle ; l'église romane de Civrai, et dans l'architecture gothique au XIIe siècle, Saint-Pierre de Poitiers, les églises de Montréal et d'Orbais ; au XIIIe, Notre-Dame de Reims ; au XIVe Sainte-Marie-Nouvelle de Florence, montrent l'emploi de semblables procédés d'illusion.

Un caractère remarquable de l'architecture du moyen âge, c'est son évolution perpétuelle et rapide, conséquence de la vie intense qui l'anime : presque jamais un édifice de quelque importance n'a pu être élevé assez vite pour que la mode n'ait pas changé entre le commencement et la fin des travaux ; il est donc facile de suivre la chronologie de ceux-ci.

En effet, la sincérité de l'art du moyen âge ne dissimule pas plus la marche des travaux que les moyens du constructeur : en continuant, en réparant, en modifiant les édifices, on s'est presque toujours conformé au style actuellement en vogue plutôt qu'au style des parties déjà élevées, et le tact des artistes est tel que ces variantes ne produisent presque jamais de disparate.

Lorsqu'on construisait un édifice, on commençait par la partie la plus utile : le chœur dans une église, aussi, bien des façades sont-elles postérieures au sanctuaire, comme à Notre-Dame de Paris ; d'autres fois, comme à Saint-Denis et à Mantes, au XIIe siècle, à la cathédrale de Cologne au XIIIe, à celle de Nantes au XVe, on commença, à la fois, par le sanctuaire et par la façade, les deux morceaux les plus intéressants, l'un au point de vue du culte, l'autre à celui de l'aspect extérieur. Dans les reconstructions sur une même place, par raison d'utilité, on ne démolit l'ancien édifice qu'au fur et à mesure des progrès du nouveau, et quand l'œuvre resta inachevée, on garda des morceaux, comme la basse-œuvre de Beauvais, nef du Xe siècle, mal raccordée à un chœur du XIIIe par un transept des XVe et XVIe, ou bien la coupole

centrale du XIIe siècle qui subsista dans la cathédrale de Nantes jusqu'en 1889 entre deux tronçons d'église gothique.

Cette manière de démolir au fur et à mesure des progrès d'une construction nouvelle a pu faire perdre de vue aux constructeurs l'ensemble de celle-ci et nuire à sa symétrie. Ainsi, la cathédrale de Nantes a des bases à divers niveaux; l'axe de celle de Meaux décrit des brisures; à Poissy et à Saint-Denis, le chœur et la nef, de largeur inégale, se raccordent par une travée évasée; les parties orientale et occidentale de la cathédrale de Toulouse se raccordent avec la dernière gaucherie; dans beaucoup d'autres édifices, le chœur et la nef suivent un axe différent, ce qui, selon une opinion soutenue par de bons archéologues, symbolise la tête du Christ inclinée sur la croix, mais cette opinion est contestable : les églises qui présentent cette particularité ont plus souvent peut-être le chevet incliné vers le nord, mais d'autre part, il faut observer que les exemples les plus nombreux de cette déviation d'axe appartiennent à des édifices rapiécés sans adresse ou construits d'un jet avec négligence, et présentant d'autres irrégularités.

L'église de Preuilly (fig. 80), où l'inclinaison de la chapelle absidale a été considérée comme intentionnelle et peut l'être, a cependant des déviations d'axe tout aussi caractérisées dans le transept et dans la nef; toutefois, ses parties inférieures sont à peu près homogènes. La nef de la cathédrale de Meaux, qui l'est très peu, présente d'extraordinaires ondulations qu'un peu d'attention eût fait éviter; à Talmont-sur-Gironde, c'est une absidiole du transept qui est inclinée.

Ces négligences choquent nos habitudes et nos préjugés de symétrie, mais elles rappellent les irrégularités des êtres organisés de la création, et concourent peut-être à donner aux édifices du moyen âge l'aspect de vie qui les caratérise, et ces artistes, qui nous scandalisent, prêtaient à tout détail utile et significatif une attention et y appliquaient une habileté d'exécution que nous n'avons plus. Que toutes les feuilles d'une plante et toutes les travées d'un édifice soient rigoureusement égales, cela ne les embellit point; il importe, au contraire, que la pluie s'égoutte bien sur ces feuilles et ne s'infiltre pas dans cet édifice. A côté des irrégularités d'inattention, il existe des dyssymétries

voulues, parce qu'elles sont motivées : beaucoup d'églises n'ont pas de fenêtres du côté du mistral ou du vent de mer [1], et leur grand portail s'ouvre à l'opposé de ce mauvais vent; on ornera une façade latérale regardant une place de préférence à un frontispice bordant une ruelle [2] ; des baies, de diverses dimensions et de divers tracés s'ouvrent à diverses hauteurs en raison de convenances diverses; tout cela est du simple bon sens à l'opposé de nos symétries incommodes et déraisonnables, et si nous pouvions faire un instant abstraction des préjugés de notre temps, nous verrions très clairement laquelle des deux manières est choquante et ridicule [3].

Il semble simple et naturel de constater que les ornements sont choisis pour leur forme décorative parmi les modèles fournis par l'Antiquité, par l'Orient et par la nature même; que la symétrie ou les irrégularités de l'architecture procèdent de tracés géométriques, de raisonnements, et parfois de négligences; pourtant, plusieurs auteurs, portés à chercher beaucoup trop loin, ont découvert, dans les ornements et dans les ordonnances, une foule de symboles mystiques. Il est certain que l'on a attaché des symboles à diverses figures géométriques, aux nombres et à beaucoup d'êtres de la création, mais l'architecture du moyen âge réfute d'elle-même l'hypothèse d'après laquelle les artistes auraient cherché des inspirations absolument étrangères aux lois de la statique et de l'optique et aux données positives des pro-

1. Au XIIe siècle, cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux, où les fenêtres sont remplacées au nord par des niches; Saint-Gabriel, près Tarascon; Chabrillan (Drôme) ; au XIIIe siècle, Sainte-Marthe de Tarascon; au XVe ou XVIe, le Luc, etc. Dans la partie montagneuse du Forez l'absence de fenêtres au nord est également usuelle. Dans d'autres régions, on peut citer la chapelle de Castelnau de Bretenoux (Lot, 1329) l'église de Contrières (Manche), etc.

2. Le portail principal peut être latéral même dans de grandes églises, comme la cathédrale de Bordeaux, l'ancienne Notre-Dame de Boulogne, Saint-Wlmer, autre église détruite de Boulogne, Notre-Dame de Saint-Omer, collégiale d'Épinal, cathédrale d'Embrun, Sainte-Marthe de Tarascon, N.-D de Lamballe, églises de Niort, Bredon (Cantal), etc.

3. Entre la symétrie arbitraire et l'irrégularité motivée, des artistes modernes ont imaginé le système de l'irrégularité arbitraire mais voulue, que l'on peut considérer comme deux fois absurde.

grammes. Le vain plaisir de faire un rébus monumental, intelligible pour son auteur seul, ne compenserait pas ce que l'art perdrait à ce jeu puéril. Dans l'ornementation, le bon sens des artistes n'a mis non plus de symboles que ce qui pouvait être facilement compris : il est nécessaire, pour que l'on soit fondé à admettre un symbolisme, que l'évidence ou la littérature du temps le démontrent. Il faut encore, dans les textes, distinguer soigneusement les explications acceptées de la masse, et les opinions individuelles de certains rêveurs sans influence; enfin, on doit se défier, plus absolument encore, de sa propre imagination : lorsque nous découvrons des figures dans la lune et dans les nuages, c'est nous qui les y mettons.

Une des raisons auxquelles l'art du moyen âge doit sa prodigieuse variété est l'existence de centres d'enseignement artistique, indépendants les uns des autres, et pleins d'initiative individuelle, que l'on nomme *écoles*. Elles sont comparables aux dialectes du langage; les raisons de leurs différences résident dans l'autonomie des provinces, la variété des caractères ethniques, des traditions, des modèles et de l'enseignement technique dont une région disposait et, par dessus tout, dans la nature du climat et des matériaux de cette région. Comme exemples de l'influence qu'a la constitution géologique du sol sur le style des écoles, on peut citer les caractères très particuliers imposés à l'architecture par la nécessité de bâtir en brique dans des régions pauvres en pierre, mais riches en argile, comme celles de Toulouse, de Milan, de l'Allemagne du Nord; la facilité qu'a eu l'école d'Auvergne à réunir des pierres de couleurs variées et tranchées; la rudesse et la mollesse que le granit impose à la sculpture bretonne; la qualité et l'abondance de la bonne pierre, facile à travailler en Provence et dans l'Ile de France, qui a hâté les progrès de l'art dans ces provinces en permettant aux artistes de réaliser dès qu'ils ont été capables de concevoir. Les pierres de Picardie ou du Poitou, faciles à travailler mais friables; la pierre de Tonnerre, exceptionnellement résistante, au contraire, ont imposé, suggéré ou permis bien des formes particulières aux provinces qui en disposaient, et si le Mâconnais ne se rattache pas à l'école de Bourgogne, c'est, au

moins en partie, parce que la pierre dont il dispose est rebelle au ciseau.

§ IX. — *Habitudes et condition des artistes au moyen âge.*

Pour dater et pour comprendre les édifices du moyen âge, il est essentiel de connaître les habitudes des artistes de cette période.

Aux époques carolingienne et romane, l'architecture, comme tous les arts et toutes les sciences, n'était plus enseignée que dans les grandes abbayes; la plupart des artistes étaient des moines bénédictins [1], et la plupart des beaux édifices sont des églises monastiques ou des églises appartenant à des abbayes. Chaque province avait des méthodes de construction et de décoration, mais les moines voyageaient beaucoup, ils émigraient des maisons-mères pour fonder au loin des monastères nouveaux qui conservaient avec celles-ci des rapports plus ou moins suivis, et ces rapports consistaient souvent à s'envoyer des moines artistes; les abbayes secondaires envoyaient leurs novices étudier dans les monastères renommés pour la science de leurs religieux; les moines comme les laïques allaient aussi beaucoup en pèlerinage à Rome, à Compostelle, en Terre-Sainte ; sur leur parcours, ils faisaient de nombreuses haltes ; enfin, les chevaliers chrétiens gagnaient-ils une terre sur les Sarrazins d'Orient ou d'Espagne, les moines qui suivaient l'armée s'y faisaient donner des domaines, y appelaient leurs frères et bâtissaient. Pour l'amour de Dieu, toute frontière chrétienne laissait libre passage à ces artistes qui portaient parfois très loin le style de leurs provinces, et rapportaient aussi parfois de très loin, dans leurs provinces, des souvenirs qu'ils utilisaient.

1. Parmi les moines architectes, il faut citer Gauzon et Hézelon qui rebâtirent l'église de Cluny; Raymond Gueyrard, qui commença Saint-Sernin de Toulouse; Guinamond, architecte et sculpteur à la Chaise-Dieu, en 1077; Gundulphe qui, après avoir bâti l'église du Bec et Saint-Étienne de Caen, devint évêque de Rochester, s'y construisit un admirable donjon, et mourut en 1106; au début du XIIe siècle, Jean, moine de Vendôme, à la cathédrale du Mans; en 1150, Hilduard à Saint-Père-de-Chartres, etc.

A l'époque gothique, les moines de Prémontré et surtout de Cîteaux, qui supplantent les Bénédictins, continuent la même tradition, répandent et enseignent partout la nouvelle architecture[1]; bientôt, les Franciscains et les Dominicains les imitent dans certaines régions, en substituant trop souvent à leur noble et ample simplicité une pauvreté sèche. Mais les moines ont alors perdu le monopole des arts et des grandes richesses, et leurs écoles ont donné au peuple une éducation dont il a merveilleusement profité : dans les communes affranchies, la sécurité du dehors est assurée par des fortifications savantes ; celle du dedans par des lois non moins bien étudiées ; le commerce prospère, les bourgeois mettent leur amour-propre à embellir les cathédrales de leurs cités, et c'est parmi les laïques que les évêques trouvent des artistes capables de réaliser les plus vastes ambitions monumentales ; beaucoup de ces laïques sont les élèves des moines : Jean d'Orbais, Villard de Honnecourt, Pierre de Corbie, sont nés, leurs noms l'indiquent, près des grandes et savantes abbayes, se sont instruits en aidant à les bâtir ; héritiers de toute la science de leurs maîtres et de tous leurs principes, avec un raisonnement et une initiative plus libres, ils forment, avec leurs élèves et leurs principaux aides, des associations qui se transportent là où on les appelle, y recrutent des maçons et y travaillent jusqu'à ce qu'un édifice soit fini, ou jusqu'à ce qu'on ait épuisé les ressources. Ces artistes se transportent parfois très loin, comme les moines : sous saint Louis, Villard de Honnecourt est appelé du Cambrésis jusqu'en Hongrie[2], où l'on a trouvé à Colacza l'épitaphe du maître d'œuvres Martin Ravège. En 1287, Étienne de Bonneuil quitte Paris et le service du roi de France pour la Suède où il emmène des *bacheliers* ou *compagnons* ;

1. Les moines de Cîteaux ont porté l'architecture gothique de Bourgogne en Italie (Fossanova, 1197 à 1208 ; Casamari, 1217, etc.). Trois moines cisterciens de San Galgano, ont été successivement maîtres des œuvres de la cathédrale de Sienne : en 1259 fra Vernaccio, de 1260 à 1268, fra Melano, en 1281 fra Maggio ; ils sont les premiers maîtres de l'œuvre de Sienne dont on ait les noms.

2. Probablement par les moines de Cîteaux pour qui il avait travaillé dans son pays, à Vaucelles, et qui envoyaient alors des moines de la même contrée en Hongrie, pour fonder plusieurs abbayes.

au XIVe siècle encore, Mathieu d'Arras qui travaillait à Avignon, fut mandé à Prague pour l'œuvre de la cathédrale [1]. Les évêques et chapitres, les abbés, les seigneurs laïques et les communes attachaient volontiers à leur service un maître-maçon qui, parfois, léguait sa charge à son fils [2]. Avec les évêques et les communes, ceux-ci se fixaient ; au contraire, avec les moines qui colonisaient et les seigneurs laïques qui avaient des possessions très distantes et se transportaient souvent de l'une à l'autre [3], les maîtres-maçons voyageaient [4].

Lorsque l'importance des travaux ou des ressources ne suffisaient pas à motiver la présence permanente d'un maître-d'œuvres sur un chantier, on s'adressait à ceux que d'autres travaux avaient amenés dans le pays, ou bien à des artistes locaux et secondaires. Il arrivait, quand les ressources étaient intermittentes, des interruptions et des changements de main fréquents dans la construction.

Lorsqu'il s'agissait d'entreprendre ou de reprendre celle-ci, on réunissait une commission de maîtres-maçons qui se transpor-

1. Voir Eug. Müntz, *Les Papes d'Avignon et les monuments du Midi de la France* (*Magasin pittoresque*, t. LXI, p. 283 et 402).

2. Au XIIIe siècle, Thomas et Renaud de Cormont se succèdent à la cathédrale d'Amiens ; en 1318, Erwin de Steinbach a pour successeur son fils à la cathédrale de Strasbourg ; peu après, se succèdent Alexandre et Colin de Berneval à Saint-Ouen de Rouen ; au XVe siècle, Jacques Amel, de Boulogne, laisse, pour continuer la cathédrale d'Anvers, son fils qui se naturalise flamand sous le nom d'Appelmans, et au XVIe les ancêtres du célèbre Jean Bullant étaient, depuis plusieurs générations, maîtres des œuvres de la ville d'Amiens.

3. Tels que Champagne et Navarre, Bourgogne et Flandre, Rome et Avignon, Boulogne et Portugal, puis Auvergne ; Anjou, Provence et Naples, etc.

4. Charles Ier d'Anjou a amené des architectes français dans son royaume des Deux-Siciles ; en 1281, il a renvoyé l'un d'eux de Naples, prendre la direction des travaux de Saint-Maximin de Provence ; Frédéric II avait amené au moins un ingénieur français de Chypre en Pouille ; peut-être la cathédrale espagnole de Léon doit-elle ses particularités champenoises au voisinage de la Navarre, domaine des comtes de Champagne ; en Espagne, l'église de Las Huelgas, fondée par une fille de Plantagenets, est angevine ; celles de Zamora et Salamanque ont été construites sous l'influence du Sud-Ouest de la France, pour des prélats originaires de cette région.

taient parfois d'assez loin sur les lieux [1], et s'y réunissaient pour rédiger un rapport consultatif.

Le maître-d'œuvres qui se présentait pour prendre la direction des travaux fournissait un devis [2] et des dessins sur parchemin; on a de ces dessins depuis le XIIIe siècle [3]. Au cours des travaux, il en traçait généralement lui-même les épures à grandeur d'exécution, soit sur la terre glaise étendue [4], soit sur des planches rabotées [5], soit sur les murs [6] ou sur l'ardoise.

Quelquefois, le projet était mis au concours ou adjugé au rabais. On faisait d'abord publier l'annonce des travaux à entreprendre [7]. En règle générale, les travaux étaient exécutés en régie. Un chanoine, maître ou proviseur des œuvres de la fabrique d'une cathédrale, un échevin pour les constructions d'une commune, était élu par ses confrères pour présider à la conduite et à la comptabilité des travaux : il embauchait un ou plusieurs

1. Voir, par exemple, les procès-verbaux des consultations des douze maîtres appelés à donner, en 1417, leur avis sur l'achèvement projeté de la cathédrale de Gérone.

2. On peut citer parmi les plus anciens connus, celui de Martin de Lonay, en 1266, pour Saint-Gilles, et celui que les trois maîtres : Jehans Denouet, Érars et Giles, rédigèrent en 1284, pour les Cordeliers de Provins.

3. Projets de l'album de Vilard de Honnecourt ; élévation d'une façade, publiée dans les *Annales archéologiques*, t. V, pp. 87 et 93 ; projet du beffroi de Gand ; projet du portail de la cathédrale de Clermont ; 22 dessins conservés à l'œuvre de la cathédrale de Strasbourg.

4. Des dessins à grande dimension pour un projet de jubé, sont exécutés ainsi, en 1332, dans les combles de la cathédrale de Troyes, où l'on monta vingt tombereaux de terre glaise.

5. A Notre-Dame de Saint-Omer, en 1468, on exécute le « patron du Grand O. » sur des « feullez tous rabottez d'Alemarche ». Les menuisiers tracent encore ainsi leurs dessins.

6. Ruines de l'abbaye de Dommartin (P.-de-C.) ; dessins du XIIIe siècle ; dessins tracés sur les dalles de couverture des bas côtés de la cathédrale de Limoges ; rose du XIIIe siècle, tracée sur un mur de chapelle à Saint-Quentin ; plan gravé dans la cathédrale de Fribourg en Brisgau, etc.

7. En 1478 les chanoines de Saint-Omer envoient un messager en Flandre pour annoncer la reconstruction d'un clocher et la vente des vieux matériaux ; en 1557, le lieutenant général de la sénéchaussée de Boulogne écrit à l'échevinage d'Amiens pour faire annoncer la mise en adjudication au rabais de la restauration de l'église Saint-Wlmer de Boulogne et la vente aux enchères de son vieux toit de plomb.

maîtres-maçons [1], et d'autres artistes, leur fournissait des matériaux et les surveillait. Certains travaux étaient exécutés à forfait [2].

Si le contrat passé avec le maître ne s'y opposait pas, celui-ci pouvait être débouté et remplacé sans autre formalité que le règlement de son compte [3]. Le contrat d'embauchage stipulait le montant des honoraires du maître, c'était soit un prix à forfait, ou à la tâche, soit plus souvent un traitement fixe pour les maîtres seulement, plus pour eux comme pour les autres ouvriers un salaire compté par jour de travail, par mois, par trimestre ou à l'année, et une indemnité pour chacun de leurs voyages. Le salaire et les gratifications pouvaient se donner en partie sous forme de vivres, logement et vêtements. Il était d'usage constant de gratifier de gants le maître et ses principaux ouvriers; parfois aussi sa femme ; en hiver, on fournissait le chauffage aux maçons dans leur *loge* ou atelier ; en été, à Sienne, on leur y donnait à boire. Des gratifications non stipulées, prenant généralement la forme de pots de vin, s'ajoutent à intervalles assez fréquents aux gages du maître et des ouvriers : c'est tantôt pour une fête, tantôt à l'occasion de l'achèvement d'une portion de l'œuvre [4].

Le contrat stipule souvent la présence du maître sur le chantier ou le nombre de visites qu'il doit y faire, et l'inter-

1. On en engage jusqu'à trois ensemble, en 1373, à la cathédrale de Troyes.

2. En 1396, Henriet Girard s'engage à reconstruire dans ces conditions le clocher de charpente de la cathédrale de Sens ; le prix comprend la fourniture des matériaux.

3. En 1382, le chapitre de la même cathédrale congédie et remplace les deux maîtres qui, depuis quatre mois, travaillaient à l'exécution du jubé. Un siècle auparavant, Charles Ier d'Anjou plaçait un jour, sous les ordres d'un maître envoyé de Naples, les autres maîtres-maçons, jusque là indépendants, qui travaillaient à Saint-Maximin.

4. Par exemple la pose du coq du clocher (comptes de l'œuvre de N.-D. de Saint-Omer, 1392), la pose des clefs des voûtes (cathédrale de Sens, 1498), de celle des roses (*ibid.*, 1500) ou d'un portail (*ibid.*, 1510). Il existe certainement un lien entre ces pourboires et les figures de brocs et de barils fréquentes sur les corniches, par exemple à Ernes et à Condé-sur-Loison (Calvados). L'église de Sainte-Marie d'Arbona (Abruzzes), du XIIIe siècle, n'a qu'un seul modillon sculpté dans sa corniche et il figure un tonnelet. L'usage actuel du bouquet doit être très ancien.

valle qu'il est autorisé à mettre entre ces visites [1]. La responsabilité du maître-maçon peut être également stipulée dans son contrat, pour un temps plus ou moins long [2] ; parfois aussi, on exige de lui une caution [3]. La réception des travaux pouvait donner lieu, comme leur entreprise, à un rapport d'experts. On s'assurait de leur loyauté en leur déférant le serment [4].

Les maçons avaient comme aujourd'hui sur place un chantier couvert pour les travaux délicats, qu'ils faisaient même en hiver et de nuit, et un atelier ou agence (*chambre des traits* [5]) ; la *loge* ou la *maison de l'œuvre* comprenait l'un et l'autre.

Un maître-d'œuvres pouvait être attaché à un édifice achevé simplement pour veiller à l'entretien [6].

Le maître-d'œuvres ou maçon exerçait au besoin toutes les attributions que se partagent aujourd'hui les ingénieurs, architectes, dessinateurs, industriels et entrepreneurs de travaux. C'est, en général, suivant les convenances de leurs clients qu'ils s'acquittaient de tous ces offices réunis ou pratiquaient la division du travail; les mêmes artistes pouvaient, comme aujourd'hui, soit fournir des dessins, soit travailler sur les dessins et sous la direction des autres; composer eux-mêmes ou reproduire les œuvres dont on leur demandait des copies [7], ou encore agencer des morceaux copiés çà et là. Nous verrons que les copies étaient nettement avouées, et les œuvres originales signées non sans satisfaction : on ne saurait dire que la notion de la propriété

1. Voir le contrat passé, en 1261, par l'abbaye de Saint-Gilles avec Martin de Lonay; celui qui fut passé de 1318 à 1324, entre le chapitre de Gérone et Jacques Favary.

2. A Montpellier, en 1309, Casanova se reconnaît responsable, pendant dix ans, du campanile qu'il est chargé d'élever; en 1370, la responsabilité de R. Boyer est portée à douze ans, pour la fontaine et l'aqueduc qu'il exécute.

3. A Troyes, en 1382, Henri de Bruxelles et Henri Soudan versent une caution de 400 fr. entre les mains du chapitre pour répondre des malfaçons qu'ils pourraient commettre.

4. Même cathédrale, expertise de verrières en 1381, etc.

5. Sens, 1439.

6. A la cathédrale de Sens ils avaient en outre pour attributions (1502, 1513, 1556) de faire enlever les neiges et immondices et de voiler les images en temps de Carême. Ces fonctions furent supprimées par l'incurie du XVIIe siècle.

7. Sur ces répliques très fréquentes, voir ci-dessous, p. 83, note 1.

artistique fût absente, mais comme les reproductions n'étaient soumises à aucun droit, il n'y avait là qu'une question d'amour-propre et de loyauté, mais non d'intérêt [1].

La propriété artistique ou industrielle était comprise et défendue au moyen âge d'une façon différente de celle dont nous l'envisageons. Ce n'était pas le monopole d'un modèle au profit de son inventeur, mais le monopole d'un genre de travail au profit d'une corporation ; dans l'intérieur de celle-ci, la réglementation du travail et de l'apprentissage; celle des droits, devoirs et attributions des maîtres, apprentis et compagnons ; le contrôle de la qualité des produits; enfin, le droit pour la corporation établie dans une ville de frapper d'une taxe les concurrents du dehors.

Les maçons étaient, comme d'autres métiers, constitués en corporations et en confréries. Ils avaient leurs chapelles : à Paris, celle de saint Blaise, leur patron; à Montpellier, ils entretenaient une lampe à Notre-Dame-des-Tables ; ils avaient leur maître qui, à Paris, était le maître des œuvres du roi et exerçait le droit de basse justice : les amendes perçues pour infractions aux règlements étaient son profit. Nous avons les statuts des maçons de Paris sous saint Louis : ils étaient réunis aux mortelliers (fabricants de mortiers en pierre de liais) et aux plâtriers. La profession était libre : on y entrait sans payer, mais un maître ne pouvait avoir plus d'un apprenti ; l'apprentissage devait être de six ans au moins, sauf pour les fils légitimes des maîtres [2] ; enfin, défense était faite d'enseigner les règles de l'art de bâtir aux valets et simples manœuvres ; le monopole de la corporation semble donc avoir été assuré surtout par la garde jalouse d'enseignements secrets, et cela explique que nous n'ayons pas un traité écrit sur l'architecture du moyen âge, à part l'album de Vilard de Honnecourt, beaucoup trop sommaire pour rendre des services à quelqu'un qui n'eût été déjà initié.

Les maçons jouissaient, à coup sûr, de libertés exceptionnelles : la facilité avec laquelle les maîtres se transportent sans

1. Vilard de Honnecourt indique clairement, dans son album, sa collaboration avec Pierre de Corbie, et note la provenance des morceaux qu'il dessine. Il semble qu'il ait utilisé dans l'église de Saint-Quentin une partie des croquis recueillis dans ses voyages.

2. A Barcelone, il devait être de trois ans chez un maître de la ville.

cesse d'un pays à l'autre pour y travailler, la transformation incessante des modèles et des procédés, suffisent à prouver combien la pratique de l'architecture était soumise à moins d'entraves que celles de la plupart des industries qu'exerçaient d'autres corporations [1]. Il y eut certainement des ententes entre les loges [2] ou corporations maçonniques de localités diverses [3], mais il est manifeste qu'en France, les loges maçonniques ou associations de francs-maçons n'eurent pas l'organisation puissante, les privilèges [4] étendus, la solidarité et l'influence dont elles ont joui dans d'autres pays, spécialement en Allemagne, en Lombardie et en Angleterre où ces associations devaient dégénérer, comme l'on sait, en sociétés secrètes politiques et non plus artistiques.

Les lettrés du moyen âge employaient, il est vrai, le mot *architectura*, mais en langue vulgaire, il se traduisait par *œuvre de maçonnerie*, le mot *style* était inconnu : on disait œuvre ou manière de tel pays ; quant au mot *architecte*, créé par le pédantisme des humanistes, il s'introduit seulement au cours du XVIe siècle sous la forme *architecteur* [5] ; il ne fut accepté que lorsque l'art eut rompu avec les traditions nationales.

Au moyen âge, l'artiste qui dirige la construction des édifices, porte le nom de *maistre maçon* (lat. *coementarius*, *lathomus*, *lapicida*, *magister lapidum*. Prov. *maistre de peira*, *peyrier*, *maistre mage*. Par rapport à l'œuvre qu'il dirige, on l'appelle *maistre de l'œuvre* de tel édifice, ou *maistre des œuvres* de tel personnage, de telle ville ; *magister operis* ; *fabrice* ; *operum* ; *prothomagister operum domini regis*, etc.). Il faut dis-

1. Toutefois, les statuts des maîtres de pierre de Sienne, en 1441, recommandent d'essayer d'obtenir une indemnité des maîtres étrangers qui y viendraient exercer leur art.

2. La *loge* est le nom du bâtiment où la corporation avait son siège. Voir ci-dessous *Architecture civile*.

3. La loge de Strasbourg avait sous son obédience vingt-deux autres loges ; les maçons lombards ont signé, avec ceux de la république de Sienne, un corps de statuts de leurs confréries.

4. On assure, mais sans preuve certaine, que le pape Nicolas III, en 1278, conféra aux francs-maçons d'importants privilèges.

5. A Amiens, le premier qui se para de ce titre fut un peintre Zacharie des Celers, qui apparaît de 1555 à 1565 et la dénomination d'architecte ne devint guère d'usage général avant le XVIIIe siècle.

tinguer de l'artiste maître d'œuvres les simples proviseurs ou intendants de la fabrique qui peuvent être désignés par des expressions semblables ou analogues, telles qu'*operarius*, *magister fabrice*, *obrador*, *maistre des ouvrages*. Le maître des ouvrages d'un chapitre ou d'une commune est un *fonctionnaire élu* à terme pour s'occuper des achats, de la surveillance, en un mot de l'administration des bâtiments; c'est un échevin ou un chanoine, non un artiste, à la différence du maître-maçon de la ville ou du chapitre qui est *nommé* et *salarié*. Ce qui distinguait ce dernier de l'architecte actuel, c'est qu'il collaborait à titre d'égal avec les maîtres des autres corporations du bâtiment : charpentiers, plombiers, verriers, etc.

On a au moins beaucoup exagéré les choses en affirmant que les artistes du moyen âge dédaignaient de signer leurs œuvres, et que leurs contemporains dédaignaient eux-mêmes de savoir leurs noms : une telle modestie des artistes a pu exister, surtout chez quelques clercs, mais si nous ne connaissons pas les noms d'un plus grand nombre de maîtres d'œuvres, c'est surtout parce que beaucoup d'inscriptions et de pièces d'archives ont disparu, et parce que, à partir de la Renaissance, il a été de mode de considérer ces artistes comme des barbares : l'on a dès lors perdu leur souvenir.

Nos artistes n'ont pas toujours été modestes : dès l'époque romane on relève à Toulouse la signature « Gilabertus vir non incertus », ce qui peut signifier « Gilabert qui sait ce qu'il fait », ou « Gilabert qui n'est pas le premier venu », ou encore « homme bien connu », mais ce qui, dans un sens comme dans l'autre, ne prouve aucune humilité [1] ; au XIIIe siècle, Vilard de Honnecourt a conscience de son mérite : il parle avec complaisance de son propre savoir et de ses lointains voyages.

Ces artistes étaient gens d'éducation très complète : le même Vilard écrivait le latin plus couramment que ne le feraient la plupart de ses confrères modernes. Ils jouissaient d'une considération égale à celle qui entoura les artistes d'autres époques :

1. En Italie, les maçons lombards et les marbriers romains, qui furent de bien piètres artistes, comparés à leurs confrères de France, eurent, en revanche, un orgueil bien supérieur : en signant plusieurs fois une œuvre, ils se qualifient couramment de « Magister, doctissimus, peritissimus », etc.

c'est comme maîtres des œuvres du pont d'Avignon et de l'église Saint-Sernin de Toulouse, que saint Bénezet et saint Raymond ont été canonisés par la voix populaire. Dans la hiérarchie sociale où il était plus difficile alors de prendre rang que dans la hiérarchie céleste, des maîtres-maçons occupèrent aussi une place honorable [1].

Le clergé comme la noblesse a rendu hommage aux artistes : nombre d'entre eux a reçu une sépulture en place d'honneur dans les églises qu'ils avaient élevées [2].

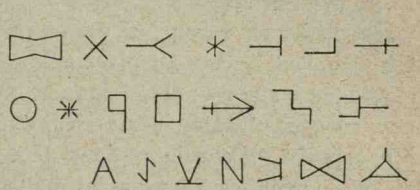

Fig. 26. — Signes lapidaires ou marques de tâcherons au château de Coucy, XIIIe s. (*Ann. archéol.*)

L'architecture militaire semble avoir participé de la noblesse de la profession des armes : des gentilshommes se firent un honneur de l'exercer [3].

Tous les artisans du bâtiment, depuis le simple ouvrier jusqu'au surintendant des travaux, ont volontiers signé leurs œuvres : le tâcheron, qui dressait la pierre de taille, y gravait sa marque dans le but intéressé de faire constater la somme de son travail. Il traçait un signe quelconque bien reconnaissable et

1. Au XIIIe siècle, Pierre d'Angicourt, premier maître-d'œuvres de la Cour française de Charles Ier d'Anjou, à Naples, y occupait un rang éminent; au XIVe, Raymond du Temple, maître des œuvres de Charles V, occupait auprès de lui l'office noble de sergent d'armes, et Colart de Laon était valet de chambre du duc d'Orléans.

2. On peut citer, au début du XIIIe siècle, le maître-d'œuvres Guillaume, à Saint-Étienne-de-Caen; en 1266, Pierre de Montreuil à Saint-Germain-des-Prés; en 1273, Hugues Libergier à Saint-Nicaise de Reims; en 1290 le maître français Pierre à la cathédrale de Tolède; au XIIIe siècle, dans la cathédrale de Trente, Adam de Arognio et ses fils; à Saint-Ouen de Rouen, en 1440, Alexandre de Berneval, et, après lui, Colin de Berneval; en 1484, à Caudebec, Guillaume Le Tellier.

3. On peut citer, pour le XIIe siècle, Robert de Bellesme, auteur des donjons de Falaise et de Gisors; au XIIIe siècle, Philippe Chinard, d'une des plus grandes familles françaises de Chypre, était ingénieur militaire renommé, et alla construire des châteaux en Pouille pour Frédéric II. On sait que Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion s'intéressaient personnellement et activement aux progrès de l'architecture militaire.

facile à exécuter rapidement (fig. 26), assez souvent des figures géométriques, la forme sommaire d'un outil, un chiffre, une lettre, et l'on trouve même en Provence, aux XIe et XIIe siècles, le nom complet UGO. L'usage de ces marques remonte à l'antiquité byzantine et au delà.

Les artistes romans et surtout les sculpteurs ont signé sur un assez grand nombre de monuments [1].

Au XIIIe siècle, ces signatures de tailleurs d'images devinrent rares, mais, en revanche, celles des maîtres d'œuvres ont été fréquemment tracées en place honorable; on y a même parfois ajouté leurs effigies : étant donnée la place très humble que les personnages vivants, même rois, évêques et abbés occupent, par rapport aux saints, dans l'iconographie et l'épigraphie d'alors, on peut certifier que les maîtres-maçons étaient tenus en très grand honneur [2].

1. On peut citer pour le XIe siècle, sur un chapiteau de Saint-Hilaire de Poitiers, *Hugo monetarius*; au porche de Saint-Benoît-sur-Loire, *Umbertus*; à l'abbaye de Bernay, *Isembardus* (fig. 158); au XIIe siècle, *Gilabertus* à Toulouse; *Gislebertus* au portail de Saint-Lazare d'Autun; *Gilo* à Saint-Pons; *Gofridus* à Chauvigny; *Rutilius* à Notre-Dame-du-Port de Clermont; *Bergwarthe mon* [*achus*] à Andlau (Alsace); *Rogerius* au portail royal de Chartres, tandis qu'un clocher porte le nom d'*Harmanus*, avec la date 1164; *Renco* a signé à Tournus; *Guillelmus* à Saint-André-le-Bas, à Vienne; en 1122, *Aubert de Saint-Jean d'Angély* à Saint-Hilaire de Foussay (Vendée). Des tombiers ont parfois signé les monuments funèbres, tel, en 1163, *Constantin de Jarnac*, sur la tombe de l'évêque Jean d'Asside, à Périgueux, et au XIIIe siècle, *R. de Bianya* à Elne et à Perpignan.

2. A la cathédrale d'Amiens, leurs noms et leurs effigies ornaient le centre du pavement, et une inscription, relatant les mêmes noms et dates, existait à l'extérieur, au sud de l'édifice. A la cathédrale de Reims, les noms et effigies occupaient la même place dans le pavement; à la cathédrale de Prague se voit l'effigie de Mathieu d'Arras; à Notre-Dame de Paris, on peut lire encore le nom de Jean de Chelles et la date de 1257, au portail sud, et un siècle plus tard, ceux des sculpteurs Jean Ravy et Jean le Bouteiller sur la clôture du chœur; à Colmar, *Maistres Umbret* a sculpté son nom et son effigie au portail sud de la collégiale. Quelquefois, c'est à la voûte que les artistes ont signé. C'est là qu'on lit le nom du maître Adam dans le chœur (commencé en 1162) de la cathédrale de Poitiers; vers 1350, Wibelés li Bauveus, à Chaudardes (Aisne); en 1505, la signature de l'amiénois Pierre Brisset, à Saint-Josse-sur-Mer (détruit); celle d'autres architectes du XVIe siècle, à Rethel et à Tugny (Ardennes). Certains ont même signé un simple morceau d'édifice : à Ardres (Pas-de-Calais), au XVe siècle, un clocher; à la cathédrale de Bayeux, au XIIIe siècle, une tourelle d'escalier.

§ X. — *Ressources des constructeurs. — Les donations.*

La construction des cathédrales était alimentée par des ressources multiples. La mense de l'évêque y contribuait pour une forte part : en droit canonique, le quart des revenus épiscopaux devait être affecté à la construction et à l'entretien du bâtiment ; en pratique, il y eut des évêques qui ne purent ou ne voulurent contribuer dans cette mesure ; d'autres, au contraire, firent beaucoup plus [1]. Le chapitre contribuait plus ou moins que l'évêque et, en général, très puissamment [2] ; le revenu des bénéfices vacants produisait des sommes souvent élevées [3] ; enfin, la générosité des fidèles intervenait sous des formes très variées, par dons et legs, en argent ou en nature [4], par offrandes volontaires aux quêteurs ou aux troncs ; par rétributions obligées pour célébration d'offices aux intentions particulières, pour l'achat de cierges et pour admission à vénérer et toucher les reliques. On promenait celles-ci à travers le pays pour les exhiber à la vénération des peuples et recueillir des aumônes [5].

1. A Famagouste, en 1311, la caisse de l'œuvre étant épuisée, l'évêque Baudoin Lambert fit achever, à ses frais, la grande et belle cathédrale dont le sanctuaire seul était élevé.

2. A Sens dès le XIIIe siècle ; à Auxerre au XIVe les évêques se désintéressent de l'œuvre de la cathédrale et le chapitre en prend la direction.

3. A Térouane, en 1270, l'évêque Louis des Murs, ayant pu se faire restituer les revenus perçus pendant une longue vacance du siège, eut assez de ressources pour construire environ moitié de sa cathédrale avec un somptueux portail et beaucoup d'autres riches ornements.

4. Les dons de meubles en nature étaient vendus aux enchères. Les églises d'Orient pratiquent encore ce système. Les immeubles étaient donnés à l'œuvre dont le proviseur les administrait.

5. La célèbre statue de sainte Foy de Conques, avec son cortège de reliquaires, entreprit plusieurs tournées très fructueuses pour son abbaye. En 1113, les chanoines de Noyon promènent leurs reliques en quêtant pour la reconstruction de la cathédrale. Au XIIIe siècle, ceux d'Autun font de même. En 1467, l'église Saint-Sauve de Montreuil s'étant écroulée, plusieurs moines partirent promener, en diverses régions, les reliques de l'abbaye, qu'ils se partagèrent. Ils avaient pouvoir de recevoir toutes donations et même de soutenir tous procès pour l'abbaye : en peu d'années, ils avaient recueilli de quoi la rebâtir somptueusement. En 1469, on quête en Poitou pour l'œuvre de la cathédrale de Sens ; en 1475, on répare une châsse de cette église « que l'on portoit par les champs en fai-

Un des moyens les plus puissants dont disposèrent les constructeurs fut, vers le milieu et dans la seconde moitié du XIIe siècle, la corvée volontaire, mais il semble prouvé, par l'admiration même des contemporains, que ce moyen fut le privilège exceptionnel et temporaire de quelques églises, lieux de pèlerinage particulièrement populaires.

C'est d'abord à Saint-Denis, entre 1130 et 1140, puis à Chartres, en 1145, que nous constatons l'organisation de confréries populaires pour l'érection des grandes églises.

A des chariots chargés de matériaux et de vivres pour les ouvriers, les fidèles chartrains s'attelaient en longues files ; hommes et femmes, les nobles même se mêlaient au peuple ; parmi eux, des malades sollicitaient du Ciel leur guérison. Précédés d'une bannière, ils tiraient en silence d'énormes charges et passaient à gué les cours d'eau. Quand on faisait halte, les prêtres confessaient et exhortaient les pieux pionniers ; parvenus enfin au pied du monument, ils alignaient autour leurs véhicules, et, la nuit venue, y allumaient des cierges et veillaient au chant des prières. L'exemple des fidèles chartrains fut aussitôt imité à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), et bientôt dans toute la Normandie. A la même époque, Suger recueillit à Saint-Denis les bienfaits de la même ardeur religieuse : les grandes colonnes tirées des carrières de Pontoise lui furent amenées par les fidèles eux-mêmes attelés aux chariots. Robert de Torigny [1] assure que l'exemple avait gagné toute l'Ile-de-France et bien d'autres lieux.

En un temps où toute nouvelle et toute idée se répandait promptement et où la foi avait partout la même puissance, il est, en effet, probable que des exemples analogues se sont produits

sant la quête, » Au XIVe et au XVe siècles, on afferma, parfois aux séculiers, l'exhibition des reliques (Troyes, 1380 ; Saint-Quentin, 1445). Cet abus donna lieu à des cérémonies dignes des bateleurs de la foire (voir Quicherat, *Mélanges*, t. II, p. 196, note.)

1. Robert du Mont. Append. à Sigebert de Gembloux. *Rer. Gallic. scr.*, XIII, 280. Lettres de Hugues, archevêque de Rouen, à Thierry, évêque d'Amiens. *Ann. O. S. B.*, t. VI, c. LXXVIII, c. LXVII, p. 393. Les confrères commençaient par se confesser ; absous, ils pardonnaient à leurs ennemis, et promettaient obéissance au chef de leur escouade.

dans d'autres régions, mais, comme tous les enthousiasmes, ce mouvement ne fut pas de longue durée.

Depuis le XIIIe siècle et jusqu'au XIVe nous trouvons à Sens et à Auxerre la confrérie de l'œuvre installée dans une chapelle de la cathédrale et ne payant plus de la personne de ses membres mais de leur argent et de leur influence qui sont encore d'un grand secours. Les confréries du Haut-Pas et de Saint-Antoine de Viennois subventionnaient les constructions de cathédrales comme d'autres travaux d'utilité publique, routes, ponts, hôpitaux.

La construction des édifices d'utilité publique, même civils, des ponts en particulier, a été considérée, nous le verrons, comme une œuvre pieuse à l'égal de la construction des églises, et des indulgences ont été accordées à leurs bienfaiteurs.

A partir de la seconde moitié du XIIIe siècle, l'élan de la foi eut besoin de stimulants ; les voyages des quêteurs et des reliques se multiplient. En 1490 le chapitre de Sens fait imprimer à Paris des brefs de quête annonçant la construction du transept[1]. Les évêques, et surtout les papes, multiplièrent alors les indulgences en retour des offrandes faites pour l'achèvement des églises ; en échange de ces offrandes, il fallut bientôt offrir des satisfactions d'ordre matériel et temporel, dispenses d'abstinences en carême, d'où la *tour de beurre* de la cathédrale de Rouen (XVe siècle) a tiré son nom. Indulgences et dispenses ne rendirent qu'une activité temporaire aux chantiers rouverts après la guerre de Cent ans : les Réformateurs allaient bientôt attaquer la vente des indulgences, s'accorder eux-mêmes les dispenses, détourner les offrandes, confisquer les trésors et disperser les ouvriers. La Renaissance changea, du reste, les formes de l'art en même temps que la Réforme modifiait le cours des idées. Les libéralités des rois et autres grands personnages restèrent fréquentes et devinrent la ressource la plus sérieuse. Les évêques[2] et les chanoines[3] durent parfois être contraints de contribuer à l'œuvre.

1. Seize cents exemplaires en furent adressés aux curés du diocèse.
2. Nicosie de Chypre, 1491.
3. Sens, 1500.

A côté des monuments de foi où chacun a porté sa pierre anonyme, il existe des ex-voto d'architecture, où des donateurs moins modestes ont tenu à laisser leur nom, leur image ou leurs insignes [1].

Les tombeaux de fondateurs peuvent avoir une valeur très grande comme documents datant et expliquant l'origine des édifices, tels, à la Trinité de Caen, le tombeau de la reine Mathilde; à Notre-Dame de Cléry, celui de Louis XI ; à la Chartreuse de Dijon, ceux de Jean sans Peur et Philippe le Hardi.

Certains édifices portent leur acte de naissance officiel gravé sur une première pierre [2] ou sur une dernière pierre [3] posée

1. Au XIIIe siècle, chaque pilier d'une église de Ceccano, entre Rome et Naples, porte le nom du donateur aux frais de qui il a été bâti; à Saint-Julien de Tours, c'est sur les voûtes qu'on lit les noms des bienfaiteurs ; à Amiens, les bonnes gens des villes (villages) des alentours, qui venaient vendre au marché de la cité, ont témoigné de leur générosité envers la cathédrale par un bas-relief accompagné d'une inscription, et plus tard Charles V, sa famille et Bureau de la Rivière, son ministre, eurent leurs statues dans le même édifice. A Paris, saint Louis et sa femme sont sculptés à genoux devant la Vierge du tympan de la *porte rouge* de Notre-Dame. Ce genre d'ex-voto était fréquent. Quelquefois, ce furent des corporations qui donnèrent et voulurent qu'on le sût : au portail sud de la cathédrale de Reims, la corporation des drapiers a fait représenter, sous les pieds du Christ, les opérations de son commerce; aux cathédrales de Paris, de Meaux et de Noyon, le portail sud s'appelait *portail des merciers*, parce que cette riche corporation en avait fait les frais. Au XVe siècle, à Montreuil, le corps des arbalétriers a parsemé toute une chapelle d'arbalètes, avec sa devise : *par Amour*. Il en est de même pour les vitraux : au XIIe siècle, Suger; au XIIIe, saint Louis et sa cour apparaissent en donateurs, agenouillés au bas des verrières de Saint-Denis, de Chartres, de la Sainte-Chapelle. A Chartres et à Semur-en-Auxois, au XIIIe siècle, les corporations donatrices ont fait peindre au bas d'autres verrières les travaux de leurs métiers; aux XVe ou XVIe siècles, à Abbeville, leurs armoiries. La Renaissance conserve ces traditions : l'église de Gisors montre un pilier couvert d'un semis de dauphins parce qu'il est donné par l'héritier de France, tandis que des emblèmes de métiers parsèment les piliers voisins.

2. La première pierre est généralement enfouie dans les fondations : celles que l'on possède ont été retrouvées après la destruction des édifices, telle est celle des Carmes de la place Maubert, à Paris, posée au XIVe siècle par Gérard de Montaigu, et celle de l'église des Célestins posée par Charles V, en 1365, comme l'attestent leurs inscriptions accompagnées d'une croix ornée.

3. Comme celle qui se voit au sommet de la voûte de l'église gothique d'Attin (Pas-de-Calais), et qui fut posée en 1697 par le secrétaire de l'évêque de Boulogne.

solennellement par un grand personnage. D'autres pierres ont simplement des inscriptions commémoratives de la construction [1] ou de la consécration [2]. Les simples millésimes sont très communs depuis le XVIe siècle.

§ XI. — *Transport de matériaux.*

Nous avons vu que la qualité des matériaux dont dispose une contrée exerce généralement une influence sur le style de ce pays ; d'autre part, les importations de matériaux ont coïncidé souvent avec des importations de style : au VIe siècle, des chapiteaux sont sortis tout travaillés des carrières de marbre de l'Empire byzantin [3] ; au XIIe, des colonnes, des tombes, des fonts baptismaux de Tournai, ont répandu les formes germaniques en usage dans cette ville [4]. Pour éviter de transporter un poids inutile, la pierre était taillée et même sculptée sur le lieu d'extraction : le style d'une sculpture est donc souvent celui du lieu où la pierre a été extraite plutôt que de celui où elle a été employée. Il y a plus : non seulement les matériaux ont pu arriver travaillés et fournir des modèles, mais parfois aussi une région a demandé à une autre des artistes en même temps

1. Telle est l'inscription encastrée au bas d'un mur latéral de l'église de Saint-Gilles (Gard) et qui donne la date du commencement des travaux en 1119, ou celle qui date l'église de Mouzon de 1231.

2. Minerve (Aude), au VIe siècle ; Germigny (Loiret), 916 ; Tannay (Ardennes), 977 ; Saint-Léonard (Marne), 1272 ; Saint-Martin de Gaillard (Seine-Inférieure), au XIVe siècle, etc., mais comme les auteurs de ces inscriptions ne s'intéressaient qu'à la question liturgique et non à l'histoire, ils omettaient parfois le millésime, comme dans le cloître de Saint-Michel de Grandmont (Hérault), au XIIe siècle.

3. A cette époque, l'exploitation des carrières de marbre dont la loi romaine fit longtemps un monopole de l'État, avait été concédée aux particuliers : vers 320, Constantin accorde aux particuliers pleine liberté d'extraire et tailler le marbre des carrières d'Afrique (*Cod. Théod.* lib. X, tit. XIX *de Melatis et Metallariis* l. I) ; en 363 Julien, en 376 Théodose confirment cette liberté et l'étendent à la Macédoine et à l'Illyrie dont les marbres entreront en franchise à Constantinople (*ibid.*, l. II et VIII).

4. Colonnes romanes prismatiques, apportées toutes taillées à Lille, à Nesles (Somme), à Haspres (Nord), narthex de Honnecourt (Nord) et portail de Bohain (Aisne) ; pierres ouvrées, transportées aux XIIIe et XIVe siècles à Saint-Omer et à Gosnay, en Artois.

que des matériaux. Une chronique nous apprend que la pierre est venue, au XIe siècle, du Nivernais à Saint-Benoît-sur-Loire; or, l'influence auvergnate qui s'étend au Nivernais, est nettement accusée dans cette église.

Les transports de matériaux ont été fréquents et parfois lointains [1]. Déjà les Romains tiraient des marbres de Grèce et d'Afrique ; à la fin de l'Empire, la loi se préoccupait d'empêcher la démolition d'édifices anciens pour subvenir aux constructions nouvelles, ou le transport des *ornamenta publica* d'une ville dans une autre [2].

Les exportations de matériaux continuèrent au moyen âge, et l'on en exporta de toutes les sortes : la France tirait du fer de l'Espagne [3], de l'étain d'Angleterre et du plomb du Danemark, qui fournissait, ainsi que l'Irlande et la Hollande, beaucoup de bois à nos bâtiments [4]; les carrelages de terre cuite se faisaient

1. Du XIIe au XVIe siècle, la pierre de Saint-Leu-d'Esserent, la pierre d'Ivry, la pierre de liais achetée à Paris, la pierre d'Auxerre et de Bailly fournirent tous les matériaux de la cathédrale de Sens. Aux XIIe et XIIIe siècles, la pierre de Marquise, au nord de Boulogne, servit à bâtir les cathédrales de Canterbury et de Térouane; aux XIVe et XVe siècles, on l'emploie à Notre-Dame de Saint-Omer, concurremment avec les pierres d'Écaussines et de Brabant; et à Montreuil, avec celle de Caen. La pierre de Tonnerre servit à la cathédrale de Troyes au XIVe siècle. C'est surtout pour les fonts baptismaux et les pierres tombales que l'on a transporté au loin les pierres dures : des fonts de Tournai se voient à Saint-Just (Oise), au Tréport (Seine-Inférieure), à Lincoln (Angleterre), etc. Les tombeaux de Jean sans Peur et de Philippe le Hardi, à Dijon, ont de grandes dalles en pierre de Dinant, et la tombe de pierre de Robert Bruce fut exécutée à Paris pour être portée en Écosse, en 1329. Des écoles de sculpture ont pris naissance dans les ateliers de tombiers installés près des carrières de pierres dures.

2. Loi de Constantin en 313 pour l'Afrique (*Cod. Théod.*, lib. XV, tit. I. I); en 365 Valentinien et en 393 Honorius spécifient que les marbres et bronzes ne peuvent être portés d'une ville dans une autre, Spartianus rapporte une constitution d'Hadrien prohibant déjà le transport de matériaux de démolition d'une ville dans une autre.

3. En 1497-98, le maître d'œuvres Pierre Tarisel fait exécuter en fer d'Espagne une partie du chaînage dont il consolide la cathédrale d'Amiens; en 1515, c'est à Bruges que l'on fait forger une ancre pour consolider la cathédrale de Saint-Omer.

4. Le bois de Danemark (par corruption *Alemarche*) est très usité, notamment dans les travaux municipaux de Douai, dès le début du XIVe siècle; au XIVe et au XVe siècles, dans les bâtiments des rois de France

en grande quantité en Normandie, en Bourgogne, en Hainaut et en Champagne[1]; il dut exister également des fabriques de vitraux[2]; le plâtre de Montmartre est employé à Saint-Omer en 1396.

Il est à remarquer que toutes ces exportations se faisaient par eau : la mer et les rivières se prêtaient merveilleusement au transport économique des lourds matériaux, et, comme ces voies de communication ne demandent pas d'entretien, elles ont pu servir en tout temps; enfin, elles sont moins faciles à intercepter que les routes de terre; aussi les écoles d'art se développèrent-elles généralement le long des vallées, et la mer n'a fait que faciliter les communications : la Normandie, l'Angleterre et la Norvège n'ont qu'une architecture; le royaume français de Chypre s'est tenu au courant des modes françaises, mieux que plusieurs provinces de la mère-patrie. Quant aux montagnes, elles ne sont pas non plus des barrières pour les arts : une même école règne dans les Hautes-Alpes et aux environs de Gênes; une autre sur la Guyenne et l'Espagne, et les Vosges ou le Jura semblent avoir été aussi perméables aux influences artistiques que les Alpes et les Pyrénées.

Quelquefois, on ne s'est pas borné à transporter des matériaux neufs ; on a porté plus ou moins loin les débris de monuments anciens : nous avons vu que cette pratique tendait à s'établir à

et des ducs de Bourgogne; au xve siècle, à Notre-Dame de Saint-Omer. Selon Victor Gay, c'était un bois de chêne à larges mailles, analogue à notre chêne de Hollande ou de Hainaut; le bois d'Irlande est employé au xive siècle dans les travaux du Louvre et de l'hôtel Saint-Pol, et dans ceux de Mahaut, comtesse d'Artois, puis pour Jean de Berri à l'hôtel de Nesle.

1. Sur ces carreaux, voir la bibliographie donnée dans le *catalogue des carrelages vernissés*, etc., du *Musée de Troyes*, Troyes, 1892, in-8, p. 6 à 8 (note), et les excellents renseignements fournis par cet ouvrage même; comme exemple de transport, on peut citer l'achat fait en 1320, à Paris, par Mahaut d'Artois à Guillaume de Calais, de 10.000 carreaux plombés (c'est-à-dire vernissés), amenés par eau de Rouen et destinés au château de Conflans.

2. On peut constater de grandes similitudes entre certains vitraux, longtemps avant l'époque où des estampes purent servir de modèles communs : au xiie siècle, par exemple, entre ceux de Saint-Denis et ceux de la façade la cathédrale de Chartres.

la fin de l'empire romain; Charlemagne fit venir des marbres anciens de Ravenne à Aix-la-Chapelle ; Suger pensa faire venir de Rome à Saint-Denis les colonnes de marbre des thermes de Dioclétien. Ces pratiques prirent fin vers le XIIe siècle, lorsque toutes les régions commencèrent à être pourvues d'artistes capables ; cependant, on peut encore citer comme morceaux d'architecture transportés à distance ceux qui furent sauvés, en 1553, de la destruction des villes de Térouane et d'Hesdin [1].

§ XII. — *Remploi de matériaux et d'ornements.*

Beaucoup plus souvent, on se bornait à remployer dans un édifice nouveau une partie de l'édifice qu'il remplaçait. Nous verrons que les Mérovingiens, inhabiles à créer et même à imiter des modèles d'architecture ou de sculpture, remployèrent tout ce qu'ils purent des édifices romains ; les artistes romans, beaucoup plus habiles, et les artistes gothiques eux-mêmes, ne dédaignèrent pas toujours le remploi de portions d'anciens édifices ou d'anciens matériaux et ornements ; diverses considérations les y engagèrent : la première fut la raison d'économie [2]. Une autre considération était le désir de ne pas faire disparaître entièrement un édifice consacré, respectable par les souvenirs qui s'y attachaient

1. Lorsque Charles-Quint eut détruit de fond en comble les villes de Térouane et d'Hesdin, le grand portail de la cathédrale de Térouane fut donné au chapitre de Saint-Omer qui envoya d'abord un peintre pour en dessiner une représentation exacte, puis des maçons pour le démonter : on devait le reconstruire à Saint-Omer ; le projet ne put pas être exécuté, mais toutes les sculptures furent amenées à 15 kilomètres de distance, par chariots. Plusieurs églises du voisinage s'approprièrent aussi des ornements de la cathédrale démolie. A Hesdin, lorsque la ville fut rebâtie à 4 kilomètres de son ancien emplacement, les colonnes de l'ancienne église furent amenées et utilisées dans la nouvelle. Un peu plus tard, Henri II ayant fait démolir une église à Calais, en fit transporter le jubé à Notre-Dame de Boulogne.

2. C'est ainsi qu'un devis du XVe au XVIe siècle (la date manque), conservé dans les archives d'Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), prescrit le remploi de toutes les *vieses estoffes* dans la reconstruction de l'église. La conséquence de cette mesure fut que le portail, décrit au devis et encore subsistant, a les caractères d'une œuvre du XIIe siècle, bien que faisant corps avec un clocher de la fin de l'époque gothique.

et par son antiquité [1] ; enfin, dans l'édifice que l'on démolissait ou dans le sol que l'on fouillait, il se trouva souvent des morceaux d'ornementation qui plurent assez aux constructeurs pour qu'ils enrichissent le nouvel édifice en les y incorporant. Les exemples de remplois de ce genre sont extrêmement fréquents et les ornements qui en ont été l'objet pouvaient être aussi bien des œuvres très récentes, comme le portail Sainte-Anne, du milieu du XIIe siècle, remonté dans la façade du XIIIe siècle à Notre-Dame de Paris, que des œuvres très anciennes, comme les sculptures romaines encastrées dans le chevet de la cathédrale du Puy ou au-dessus du portail de Saint-Guilhem-du-Désert [2].

§ XIII. — *Copies dans l'art du moyen âge.*

Assez souvent aussi, autrefois comme aujourd'hui, les œuvres de l'art ancien ont été imitées. L'étude de l'antiquité n'est nulle-

1. Suger dit qu'il hésitait à faire disparaître l'église bâtie par Dagobert. La conservation, manifestement voulue, de certains anciens morceaux sans beauté ni valeur pratique, ne peut s'expliquer que par un sentiment de ce genre : on peut citer, comme exemples, les absides romanes du transept de Saint-Ouen de Rouen et de Notre-Dame de Saint-Omer.

2. On peut citer, parmi d'innombrables exemples : colonnes antiques remployées aux XIe, XIIe, XIIIe siècles ; Saint-Pierre de Montmartre, baptistères du Puy et d'Aix en Provence, églises d'Ainay à Lyon, Saint-André-le-Bas à Vienne, Saint-Martin d'Avallon (Yonne), cathédrale de Nicosie (Chypre), etc.

Sculptures mérovingiennes et carolingiennes encastrées : Saint-Quinin de Vaison (Vaucluse), Saint-Romain le Puy (Haute-Loire), cathédrale de Digne, Saint-Remy de Reims, cathédrale de Vence, Saint-Pierre de Reddes (Hérault), Sainte-Oustrille (Cher).

Sculptures romanes réemployées à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), Orchaise (Loir-et-Cher), chevet de l'église de Beaucaire, chapiteaux dans la nef de Vézelay ; portails latéraux de la cathédrale de Bourges.

Sculptures gothiques remployées : en 1389-1396, à Notre-Dame de Saint-Omer, on transporte le portail du XIIIe siècle au bout du transept allongé. Au XVe et surtout au XVIe siècle, dans la région du Nord, on remploie des colonnes des XIIe et XIIIe siècles ; à Béthune, la Couture, Locon, et dans un très grand nombre d'autres églises de l'Artois, ce sont de gros chapiteaux presque romans dans des églises flamboyantes ; dans celle d'Hucqueliers (Bas Boulonnais), des colonnes du XIIIe siècle. Au XVIIIe siècle, on remploya encore des colonnes du XIIe dans les caves et communs des abbayes de Dommartin et de Saint-André (Pas-de-Calais). Dans un devis de 1393, le maître Jean Bosquet, à Montpellier, s'engage à remployer tous les ornements de l'ancien clocher de Notre-Dame des Tables dans le nouveau.

ment une invention de la Renaissance : l'imitation des Romains était l'idéal des Mérovingiens et des Carolingiens ; partout, quoique dans une moindre mesure, elle fit partie des programmes romans ; l'école de Provence l'a réalisée avec une rare perfection et d'une façon presque complète; les écoles de Bourgogne et d'Auvergne ont imité de très près l'art romain.

Odoranne de Sens (985-1032), chroniqueur et artiste, moine à Saint-Pierre-le-Vif, raconte lui-même comment il copia des figures antiques trouvées dans les fouilles entreprises pour la reconstruction de Saint-Étienne de Sens ; les galeries des portes romaines d'Autun sont copiées au XIIe siècle dans la cathédrale et dans plusieurs autres églises bourguignonnes; dans les cathédrales de Langres et de Cavaillon, des frises sont mêlées de morceaux antiques rapportés et de parties du XIIe siècle, qui les reproduisent avec une exactitude très suffisante; à Moissac (Tarn-et-Garonne), le linteau du grand portail est un exemple du même procédé ; au XIIIe siècle, Vilard de Honnecourt dessine dans son album un tombeau gallo-romain, et le costume militaire romain est reproduit fidèlement par des sculpteurs du XIIIe et du XIVe siècles à Notre-Dame de Paris (martyre de saint Étienne, 1257) ; à la cathédrale de Reims (revers du grand portail) ; à celle d'Auxerre (jugement de Salomon) ; beaucoup de belles statues du XIIIe et du XIVe siècles, notamment à Reims, attestent que les sculpteurs continuaient leurs études d'après l'antique.

Sous l'influence des pèlerinages et du commerce, des artistes occidentaux visitèrent plus d'une fois les monuments d'Orient, et les objets de fabrication orientale furent répandus à profusion en Occident, l'imitation de l'Orient fit donc concurrence à celle de l'antiquité. L'église ronde du Saint-Sépulcre a suggéré, on le verra, un grand nombre d'imitations en Occident, surtout à l'époque romane, et la structure d'édifices byzantins à coupoles, élevés depuis le VIe siècle, fut imitée assez exactement au XIIe siècle dans le Centre et le Sud-Ouest de notre pays, en même temps que les motifs des étoffes et des coffrets de bois et d'ivoire, importés d'Orient, étaient reproduits par les sculpteurs de toute la France. Cette tradition, commencée avec la décadence et la mort de l'Empire d'occident, et avec les progrès de celui de Byzance, prendra corps sous Charlemagne, se renouvellera à l'époque romane et ne survivra guère au XIIe siècle.

Par contre, à partir de cette époque, l'art du moyen âge deviendra lui-même classique, et ses monuments produiront à leur tour des imitations [1].

§ XIV. — *De l'archaïsme.*

La grande majorité des édifices du moyen âge et de la Renaissance suivent les progrès de la mode, mais, pour l'architecture comme pour le costume, certains pays ont immobilisé, parfois pendant longtemps, certaines modes, tandis que les régions voisines suivaient le mouvement général ; enfin, plus rarement, des édifices isolés ont été bâtis dans un style antérieur à leur époque et différent de celui qui avait cours dans le pays.

Les œuvres appartenant à un style antérieur à leur date réelle sont dites *archaïques*, et il existe deux sortes d'archaïsme : l'archaïsme voulu qui est le plus répandu de nos jours, mais qui était, aux siècles précédents, une rare exception ; il n'a jamais produit que des œuvres isolées ; l'archaïsme inconscient et spontané, au contraire, qui n'est autre chose qu'une routine, et s'étend nécessairement à des régions entières. Il ne règne plus aujourd'hui que dans des pays sans contact avec la civilisation [2], mais, en des temps où les communications étaient parfois difficiles et où les autonomies locales étaient puissantes, il ne pouvait qu'être fréquent.

1. Les maîtres-d'œuvres de second ordre, comme Vilard de Honnecourt, copient dans les édifices célèbres, à Chartres, à Laon, à Reims, à Lausanne, des morceaux pour les reproduire ; l'archevêque d'Upsal demande à Étienne de Bonneuil une imitation de Notre-Dame de Paris. Au XIVe siècle, nous voyons les consuls de Montpellier commander à Casanova un campanile semblable à celui des Franciscains ; dans la même ville, Copiac s'engage à reproduire, à Notre-Dame-des-Tables, la flèche de Saint-Firmin, tandis qu'à Villeneuve, Bunel, en 1369, a pour mandat de copier l'enceinte d'Avignon ; en 1383, les chanoines de Troyes envoient leur maître-d'œuvres, Henri de Bruxelles, étudier Montiéramey ; au XVe, l'église Notre-Dame-de-l'Épine (Marne) imite la cathédrale de Reims ; en 1526, Thomas Giellain s'engage à copier à Silly (Orne) le cloître de Saint-Martin-de-Sées ; au XVIe siècle, les tombiers de Paris s'engageaient souvent à copier des monuments funéraires désignés ; en 1629, un maçon de Montreuil-sur-Mer s'engage encore à copier à Beaumerie (Pas-de-Calais) le chœur de Neuville bâti en 1550.

2. Les paysans de Chypre et de Rhodes construisent encore dans un style gothique dégénéré, dont la pratique s'est transmise de père en fils, et dont ceux qui l'emploient ignorent absolument l'origine.

L'archaïsme conscient est une recherche historique : il a présidé à certaines restaurations, lorsque l'on a voulu conserver l'aspect d'édifices que l'on considérait comme beaux ou vénérables [1]. D'autres fois, pour ne pas créer de disparates, on continua des monuments dans le style où ils avaient été commencés [2]. C'est une preuve de goût malheureusement trop rare.

L'archaïsme traditionnel existe dans le plus grand nombre de nos provinces : le style gothique reste usité au XVIIe siècle en Flandre [3], en Artois [4], en Boulonnais [5], en Pi-

1. Dès le XIVe siècle, on continue, en style roman, plusieurs cloîtres du Midi, Elne, Montmajour, etc. ; il en est de même de la nef de Saint-Sernin de Toulouse. En 1446, les chanoines de Sens font ajouter à un portail un corbeau « bien feuillé *selon la façon de l'autre feuillage voisin.* » A Eps, en Artois, un portail roman saccagé, en 1543, par les soldats de François Ier, est rétabli, tant bien que mal, dans sa forme ancienne ; à Fauquembergues (Pas-de-Calais), en 1667, les habitants essayèrent de reconstituer, dans son style primitif de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècle, la nef de leur église ruinée et mutilée ; pareille entreprise fut commencée sous Henri IV et terminée sous Louis XVI à la cathédrale d'Orléans que les Huguenots avaient presque détruite. Au XVIIe siècle, la cathédrale de Blois est également bâtie en style gothique mêlé de Renaissance : les Bénédictins de Caen, gens lettrés et fiers de l'antiquité de leur église, la rebâtirent en partie dans les styles du XIe et de la fin du XIIe siècle ; les religieuses d'Andlau, en Alsace, réédifièrent de même leur église en style roman ; les paroissiens de Saint-Jacques de Dieppe refirent très correctement une partie de la façade de la leur en style flamboyant ; ceux de Saint-Amand de Rodez conservèrent le style roman à l'intérieur en se contentant de donner l'aspect moderne à l'extérieur de l'église rebâtie ; à Saint-Maixent et à Corbie, ce sont encore les Bénédictins qui au XVIIe siècle rebâtissent en style gothique, plus ou moins heureusement imité. On pourrait multiplier ces exemples.

2. Les voûtes gothiques des cathédrales d'Auch, de Bazas, de Saint-Claude et de Viviers, et de l'abbatiale de La Réole (Gironde), ne furent achevées qu'au XVIIe siècle ; celles de Saint-Barnard de Romans (Drôme), de Saint-Michel d'Étaples (Pas-de-Calais), au XVIIIe siècle ; la cathédrale de Narbonne a été continuée en style gothique au delà du XVIIe siècle.

3. Même dans l'architecture civile, qui cependant adopte généralement plus tôt la Renaissance : voir, par exemple des maisons de Bergues (Nord), datées de 1644.

4. Bergueneuse, 1626 ; Valhuon, 1676 et 1696 ; Witternesse, 1661, etc. Toute une série d'églises gothiques des environs de Saint-Pol porte des dates du XVIIIe siècle. L'église des Jésuites de Saint-Omer a une voûte gothique du XVIIe siècle.

5. Le style flamboyant y reste dans toute sa pureté jusque vers le milieu du XVIIe siècle (Alincthun, 1620 Bellebrune, 1656) ; au XVIIIe siècle, il est

cardie [1], en Franche-Comté [2], en Bretagne [3], en Gascogne [4], en Provence [5], etc.

Le style roman persiste dans le Centre et dans le Midi plusieurs siècles après qu'il a disparu de la région du Nord [6]. Il voisine en bonne intelligence avec l'art gothique, depuis l'importation de celui-ci, vers 1200 [7], et ils atteignent de concert la Renaissance. Dans les Hautes-Alpes [8], la forme gothique du XIIIe siècle

encore usité, mais il est complètement dégénéré (abbatiale de Licques ; voûtes d'Étaples).

1. Plusieurs des jolies flèches gothiques en pierre qui s'élèvent près d'Amiens et d'Abbeville, ne datent que du XVIIe et même du XVIIIe siècle.

2. Constructions à demi-gothiques, chapelle des Jésuites et chapelle votive de l'Hôtel de Ville (1639) à Salins.

3. La porte d'entrée de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt, près Rennes, datée de 1423, a des chapiteaux qui reproduisent des modèles des XIVe, XIIIe, et même XIIe siècles. Le mélange et la bizarrerie avertissent que l'on est en présence d'une œuvre archaïque, mais l'inscription seule permet d'en reconnaître la date. Le style de l'architecture bretonne du XVIIe siècle est celui de la Renaissance qui indiquerait ailleurs le XVIe siècle; à la même époque, le mobilier breton restait souvent gothique.

4. Dans le département de la Gironde, on peut citer : Escande, voûtes gothiques de 1677; Langoiron, église flamboyante de 1641; Margueron, Saujon, autres de la fin du XVIIe siècle; clocher gothique de Baurech, terminé en 1613 (détruit); tour gothique d'Esnandes, 1633; Puynormand, voûte gothique de 1703, etc. Dans celui de l'Ariège, l'église de Lavelanet tée du XVIIe siècle; Saint-Volusien de Foix, de 1609 à 1670; la cathédrale de Pamiers dédiée en 1670 sont gothiques.

5. Église de l'Observance, à Tarascon ; ancienne paroisse de Villeneuve d'Avignon ; Tarascon et Avignon ont eu cependant la primeur de la Renaissance; il faut dire que ces exemples sont rares.

6. L'abbaye de Moreaux (Vienne) fondée en 1175 est encore romane. La cathédrale romane d'Orange fut consacrée en 1208; celle de Cavaillon, en 1232. Dans le Forez et le Velay, les églises romanes du XVe siècle ne sont pas rares. L'église abbatiale de Valbenoîte, commencée en 1222, est romane, et pourtant elle appartient à l'ordre de Cîteaux qui a le plus contribué à la création du style gothique, et fut, en tout cas, l'agent le plus actif de sa diffusion. Bien avant cette date, les Cisterciens l'avaient porté en Espagne et en Italie. En Velay, les églises romanes de Brignon, Saint-Martin de Fugères, Saint-Pierre de Salettes, Saint-Vénérand, Présailles, Saint-Didier d'Alliers, datent toutes du XVe et du XVIe siècle, à Tiellet (Ariège) l'église romane est du XIIIe siècle, à Luchon (Haute-Garonne) un portail roman date du XVIe siècle.

7. La belle collégiale gothique de Montbrison date, à peu d'années près, de la même époque que l'église des Hospitaliers de la même ville qui est de pur style roman.

8. Les exemples d'archaïsme y sont innombrables : à Ville-Vallouise,

s'est immobilisée, comme en Italie; dans le Forez et le Velay, on trouve, au XVe siècle, des églises flamboyantes comme ailleurs, à côté d'églises encore romanes; en Gascogne, le roman et le gothique survivent parfois à la Renaissance, et les trois styles se mêlent dans des produits très étranges [1] ; en Roussillon, le roman persiste également jusqu'à la fin du moyen âge [2].

Dans les régions mêmes où l'art a suivi son cours normal, il peut se faire que des artistes, appartenant à deux écoles [3] ou à deux générations différentes [4], aient collaboré au même édifice.

§ XV. — *Repentirs et refaçons.*

Certaines anomalies des édifices peuvent provenir de *repentirs*, de *refaçons* et de *reprises en sous-œuvre* ou d'une simple retouche de la décoration.

Les repentirs sont des changements adoptés au cours même de la construction, de façon que, sans qu'il y ait eu interruption dans les travaux, elle se trouve continuée avec des dispositions que l'on n'avait pas prévues en la commençant; de là, certaines incohérences de composition [5]. Il est souvent difficile de distin-

Largentière, Saint-Chaffrey, au Monétier de Briançon, etc., on voit des exemples de style roman du XVIe siècle; cette dernière localité a même un clocher roman du XVIIIe siècle. De 1413 à 1443, Luc et Raymond Soulavie construisirent, en style du XIIIe siècle, l'église des Cordeliers d'Embrun.

1. L'église de Francs (Gironde), commencée en 1605; l'abside de Toutirac (1607), celle de Montbadon (XIIIe siècle), peuvent être citées comme exemples.

2. M. Brutails estime qu'on peut attribuer au XVe siècle la curieuse église de Planès.

3. Au XIIIe siècle, l'église de Chécy (Loiret) appartient, à la fois, au style de la Champagne et à celui de l'Anjou. Sous saint Louis, un sculpteur français a doté l'église byzantine Sainte-Sophie de Trébizonde, d'une belle archivolte gothique; vers le même temps, un Italien a bâti la façade de celle de Beaulieu (Corrèze). Les peintres italiens collaborèrent constamment avec les architectes français non seulement en Italie et dans le Comtat Venaissin, mais en Bohême, en Chypre et parfois même en France.

4. C'est ainsi qu'à Vicq (Allier), l'église romane a des sculptures gothiques, tandis que dans celle de Pujols (Gironde), la structure gothique s'allie à une ornementation purement romane.

5. Par exemple, la nef de l'église de Pontigny (Yonne) était construite pour recevoir une voûte d'arêtes ou en berceau avec doubleaux à double voussure; on l'a terminée par une voûte d'ogives; les ogives ont motivé

guer un repentir d'une refaçon ou d'une reprise en sous-œuvre. Les repentirs sont fréquents, surtout dans les églises romanes.

Les refaçons sont des reconstructions partielles [1] ; il est difficile de les discerner quand elles sont l'œuvre d'un maître habile, car, naturellement, on s'attache à les dissimuler pour ne pas troubler l'harmonie de la composition.

Les reprises en sous-œuvre sont des refaçons opérées sur les parties inférieures et portantes, en soutenant les parties supérieures à l'aide d'étais [2].

Certaines restaurations sont de simples retouches de formes que l'on peut prendre, à première vue, pour des reprises en sous-œuvre : on a pu, longtemps après la construction, sculpter dans des sculptures plus anciennes et massives ou dans des pierres laissées à l'état de simple épannelage [3].

Enfin, il existe des additions : certaines parties non prévues ont été ajoutées à un édifice [4]. Il arrive que des monuments présentent des irrégularités ou des anomalies tout en étant parfaitement homogènes ; cela peut tenir à deux causes : on a vu que beaucoup d'édifices sont des copies : le monument qui a servi de modèle pouvait avoir des repentirs, refaçons et reprises que l'on a reproduits [5] ; d'autres fois, l'irrégularité procède tout

la pose de chapiteaux en biais sur le pilastre dont le fût et la base ne répondent pas à cette disposition ; l'église de Saint-Avit-Senieur (Dordogne) préparée pour des coupoles, a reçu des voûtes d'ogives.

1. Par exemple, la Trinité d'Angers, l'église de Petit-Palais (Gironde) ont eu des voûtes en berceau auxquelles on a substitué des voûtes d'ogives.

2. C'est ainsi qu'à Saint-Séverin de Paris, une voûte du XIIe siècle repose sur des piliers de 1400 environ ; qu'à Saint-Nicolas de Boulogne-sur-Mer, des piliers du XIIIe siècle ont été retaillés au XVe : qu'à Hangest-sur-Somme, le parement et les ornements de tout le bas du clocher ont été refaits au XVIe siècle, tandis que l'étage supérieur a gardé l'architecture de la fin du XIIe et qu'à Épinal le bas du clocher roman a été repris au XIIIe siècle.

3. A Avenay (Marne), des chapiteaux ont été sculptés au XVIe siècle, dans des pierres épannelées posées au XIIIe ; à Echternach (Luxembourg), les chapiteaux corinthiens ont été habilement sculptés au XVIIe siècle, dans les lourds chapiteaux romans cubiques.

4. Par exemple, les voûtes d'ogives dont on a couvert, à la fin du XIIe et au XIIIe siècle, beaucoup d'églises non voûtées, surtout en Normandie (Saint-Étienne et la Trinité de Caen, Saint-Georges de Boscherville, etc.).

5. Ainsi, par manque de ressources, ou par crainte du poids, une tour destinée à porter une flèche est terminée en terrasse, comme à Notre-Dame

simplement de la taille et de la sculpture des matériaux avant la pose [1].

§ XVI. — *De l'absence de synchronisme entre les édifices et de leurs diverses catégories.*

Parmi les caractères dont on se sert pour dater un édifice, il faut faire un choix prudent : indépendamment des remplois, des archaïsmes et des reprises, il existe parfois, quoique plus rarement, des formes employées çà et là assez longtemps avant de devenir usuelles. Ce ne sont généralement que des détails [2].

Lorsqu'un édifice entier est en avance sur la moyenne des édifices du pays, c'est généralement quelque monument important, bâti par des artistes exceptionnels qui donnaient la mode et qui pouvaient être appelés de loin. La manière des grands artistes a, de tout temps, été plus ou moins éloignée de la manière populaire. Les édifices principaux ne peuvent donc servir, d'une façon absolue, à caractériser l'art d'une région et à dater par comparaison les édifices secondaires qui s'y trouvent en bien plus grand nombre.

Ainsi, la cathédrale d'Amiens est le plus parfait peut-être des édifices du XIIIe siècle ; les églises secondaires de la même époque

de Paris, ou par une sorte de bas de flèche portant une crête découpée, comme à la cathédrale et à Saint-Ouen de Rouen. D'autres monuments (Saint-Omer, Rodez) reproduisent délibérément ces formes incomplètes.

1. On peut citer comme type l'église Notre-Dame d'Airaines (Somme), vers 1130. Les moulures et les sculptures exécutées avant la pose s'y raccordent un peu partout d'une façon gauche ; cependant, partout aussi l'appareil est d'une homogénéité si parfaite qu'un œil exercé ne saurait prendre ces légères irrégularités pour des reprises.

2. Par exemple, il est certain que les *crochets* sont un des ornements gothiques, on les trouve cependant dans quelques édifices romans : à Coudun (Oise), à Airaines (Somme), au cloître Saint-Salvi d'Albi. Il est non moins certain que la colonne amincie ou avec filet sur le fût est usuelle depuis le XIVe siècle ; on en trouve cependant au XIIe (crypte de Saint-Denis, Noël, Saint-Martin, Saint-Martin-des-Champs, Dommartin, etc.), et que la colonne sans chapiteau est caractéristique du style des XVe et XVIe siècles. Or, on la trouve au XIIe (colonnettes de fenêtres à Quesmy, près Noyon ; à la cathédrale de Digne, etc. ; portails de Bellefontaine et d'Airaines, en Picardie, etc.) ; au XIIIe et au XIVe siècles (cathédrales d'Upsal et de Bazas, Saint-Père-sous-Vézelay, Saint-Germain d'Auxerre, etc.).

et du même pays sont très ordinaires; plusieurs ne sont même pas voûtées [1]. La même cathédrale a une chapelle de 1373 dont le style est déjà celui du xve siècle, les cathédrales de Clermont, de Limoges, de Narbonne, de Bayonne, appartiennent à un style visiblement importé du Nord et fort différent de celui des églises secondaires des mêmes provinces.

Les constructions monastiques ne sauraient non plus être acceptées, sans examen, comme témoin de l'état et du caractère de l'art dans la région où elles se trouvent; ceux qui les ont bâties [2] avaient plus ou moins de traditions spéciales à leur ordre et ont pu venir de maisons-mères très éloignées; ainsi, l'église bénédictine de Maillezais, en Poitou, témoigne d'une influence champenoise tandis qu'en Champagne, celle de Saint-Loup-de-Naud présente des systèmes de voûtes et de piliers familiers à l'art poitevin, et l'ordre de Cîteaux porta un peu partout l'art de la Bourgogne. Toutefois, ce caractère bourguignon n'est même pas de règle absolue : le collège des Bernardins de Paris fut bâti, de 1338 à 1341, par deux maîtres venus du Midi [3], et son style rappelle bien celui de la Provence et du Languedoc; tandis qu'en Espagne, à Las Huelgas, l'ordre de Cîteaux a importé l'architecture de l'Anjou; en Norvège, à Hövedö, celui de l'Angleterre. Lorsqu'une architecture a été importée dans un pays, elle produit, en général, des imitations d'abord fidèles, puis lointaines, puis, souvent, on revient à l'art local : il arrive alors que les édifices les plus parfaits d'un pays sont les plus anciens, et que leur chronologie est exactement l'opposé de ce qu'elle paraît être à première vue : ce phéno-

1. Même des églises assez importantes, riches et soignées comme celles de Picquigny et de Cérisy-Gailly. En Champagne, où la cathédrale de Reims brille par son incomparable sculpture, les églises rurales du xiiie siècle sont souvent sculptées avec la dernière barbarie (Corribert, Cuis, le Thoult, etc.).

2. Les religieuses qui vivaient retirées et évitaient de laisser pénétrer des hommes dans leurs monastères étaient souvent bien moins au courant des progrès de l'art et bien moins curieuses d'en profiter que les moines du même ordre; surtout hors des villes, leurs églises sont parfois plus simples ou plus archaïques (chapiteaux de Morienval, fig. 204), et, comme leurs archives, elles sont souvent moins riches.

3. Bertrand Anset, clerc du diocèse de Mende, et son successeur, frère Pons de Madieiras, du diocèse de Mirepoix.

mène s'observe dans le style gothique de l'Italie, de l'île de Chypre, et parfois du Midi de la France [1].

Enfin, il est évident que la chronologie que l'on peut établir pour les édifices d'un pays ne saurait servir à dater ceux d'un autre pays ou même d'une province différente [2] où l'art a pu progresser beaucoup plus vite ou plus lentement.

§ XVII. — *Causes diverses des analogies.*

Dans la recherche des dates et des origines, il importe beaucoup de ne pas prendre le change sur la signification des monuments et des textes; cela est parfois délicat, et le contrôle réciproque des monuments de l'art et des documents de l'histoire n'est pas un luxe superflu.

Il faudra distinguer les imitations réelles des ressemblances dues à la répétition en des lieux et en des temps différents de causes plus ou moins identiques, et si l'imitation est avérée, il faudra encore discerner les édifices qui procèdent l'un de l'autre et ceux qui procèdent d'un modèle commun, sous peine de tomber dans la grave erreur du généalogiste qui confondrait la ligne directe avec la ligne collatérale.

1. En Italie, où les premiers édifices gothiques furent bâtis par des Français, moines de Cîteaux ou émigrés de l'Orient latin, nous voyons pour ne citer que la région du centre l'abbaye cistercienne de Fossanova, bâtie en style de transition, de 1197 à 1208; celle de Casamari, achevée en 1217, en style gothique, puis en 1290, l'église d'Amaseno revenant au type de Fossanova qu'elle imite; enfin, au XIVe siècle, Saint-Antoine de Piperno, à peu près roman avec sa nef sans voûte et son chevet voûté d'arêtes. Près de Sienne, le plus ancien édifice gothique, San Galgano, commencé au XIIIe siècle, en style gothique par les Cisterciens, et terminé au XIVe siècle par un portail roman.

2. L'art de la Renaissance est en Italie, au XVe siècle, ce qu'il sera chez nous au XVIe; en Bretagne et en Allemagne au XVIIe siècle. En Allemagne le style roman est de règle au XIIIe siècle; les édifices gothiques de cette date sont des importations françaises. Le style gothique s'installe dans l'Ile-de-France vers 1140; les édifices gothiques, antérieurs au XIIIe siècle sont très rares dans le Midi. Dans la vallée du Rhône et dans les Alpes, les deux styles s'emploient simultanément : le roman et le style du XIIIe siècle, vivent en bonne intelligence dans les Hautes-Alpes jusqu'à la fin du XVIe siècle, qu'ils atteignent de concert. En Chypre et en Sicile, les archivoltes à zigzags qui chez nous sont un caractère de l'art roman appartiennent à celui des XIVe et XVe siècles.

Certaines questions d'origines restent douteuses, même pour de bons esprits : ainsi, au XIe siècle, la nef de Saint-Philibert de Tournus (fig. 103) a été voûtée absolument comme le furent en Perse, sous les Sassanides, les palais de Ctésiphon (VIe siècle) et de Tag-Eïvan. Cette disposition peut avoir été introduite chez nous par un imitateur des Byzantins qui l'employaient et avaient pu l'emprunter à la Perse ; mais il peut suffire que deux ou plusieurs architectes, également ingénieux et instruits des propriétés de la voûte en berceau, aient fait isolément une réflexion assez simple pour qu'ils aient trouvé, chacun de son côté, cette combinaison commode.

Une autre question intéressante et très discutée est la similitude des édifices élevés dans la Syrie centrale, du IVe au VIIIe siècle, avec les édifices français du XIIe. Parmi les pèlerins et les colons français qui suivirent les guerriers croisés se trouvait-il des artistes ; ont-ils vu et mis à profit les exemples de leurs prédécesseurs d'Orient? Cela n'aurait rien d'impossible ; toutefois, les Francs n'ont guère pénétré dans la Syrie centrale, et les Syriens qui vinrent chez nous n'eurent certainement aucune compétence ou influence en matière d'art ; d'autre part, les ressemblances sont moindres qu'on ne l'a parfois cru, et elles peuvent résulter de plusieurs causes autres qu'une imitation : communauté de souvenirs romains [1] et des enseignements venus de Byzance ; science à peu près égale ; identité des programmes de l'architecture religieuse ; enfin, tendance commune à remplacer le bois par la pierre ; en Syrie, où le bois manquait, cette tendance fut une nécessité qui eut des effets immédiats et absolus ; en Occident, où le bois abondait, la pierre ne prit, ni immédiatement ni aussi complètement, la place du bois ; la crainte des incendies fit toutefois adopter progressivement les voûtes et l'on finit par voûter plus et mieux que les Syriens. Ces considérations et l'influence de l'art byzantin chez nous suffiraient à expliquer les ressemblances que l'on a constatées.

L'influence byzantine semble indéniable dans les églises à cou-

1. Déjà dans le palais de Dioclétien à Spalato on voit apparaître les colonnes en encorbellement sur des consoles, qui sont une des similitudes curieuses entre les édifices syriens et nos églises du moyen âge.

poles du Centre et du Sud-Ouest de la France, mais comment s'est-elle exercée? C'est là une autre question délicate : en effet, des églises à coupoles existent également sur les côtes de l'Adriatique, et le type oriental aurait pu parvenir jusqu'à nous par l'intermédiaire d'un édifice tel que Saint-Marc de Venise, antérieur et très analogue à Saint-Front de Périgueux.

L'hypothèse la plus vraisemblable est celle de l'influence directe : les Français allaient en Orient autant que les Vénitiens en France, et les églises à coupoles de Chypre, bâties en pierre, ressemblent à celles de France plus encore que Saint-Marc de Venise; de plus, certaines doivent lui être antérieures [1]. Sont-elles les modèles? Rien ne le prouve encore absolument, d'autant plus que les prototypes, bâtis à Constantinople par Justinien, les églises des Saints-Apôtres et de Sainte-Irène sont détruites.

Les édifices aujourd'hui disparus ont pu et dû avoir une grande influence, et il faut bien se garder d'oublier, en essayant de reconstituer l'enchaînement des filiations architectoniques, que certains chaînons nous manquent [2].

1. Ces églises semblent avoir été bâties entre le VIIe et le XIIe siècles, à des dates que des découvertes de textes ou même des études comparées préciseront peut-être. L'histoire de l'architecture byzantine est malheureusement très obscure encore.

2. Ainsi, le caractère germanique du plan de l'église de Dommartin (Pas-de-Calais), ayant été reconnu, il était naturel de le croire imité de quelque monument rhénan, jusqu'au jour tout récent où des fouilles mirent à découvert des fondations de même tracé dans la cathédrale de Térouane, consacrée trente ans auparavant; il devient probable que cet édifice voisin est un intermédiaire, au point de vue historique comme au point de vue géographique, entre l'église picarde et son prototype germanique.

De même, à première vue, lorsque l'on cherche à délimiter la région dans laquelle le style gothique a pris naissance, on peut ne pas penser au diocèse d'Amiens où les monuments de transition sont bien plus rares que dans ceux de Beauvais et Soissons, mais la mauvaise qualité de la pierre et le nombre des ravages subis par la contrée, ont fait qu'elle conserve très peu d'édifices du XIIe siècle, et dans ce petit nombre, la grande majorité est intéressante au point de vue de la transition; la réflexion amène donc à reconnaître que le diocèse d'Amiens a été aussi bien pourvu de ces édifices que le sont encore ceux de Soissons et de Beauvais.

Il est certain que des édifices très célèbres ou très remarquables, aujourd'hui disparus, tels Cluny, Cîteaux, Clairvaux, Saint-Martial de Limoges,

§ XVIII. — *De la portée et du contrôle des textes.*

La complexité des problèmes archéologiques donne un prix inestimable aux textes qui précisent l'âge d'un monument, d'après lequel on pourra dater les édifices similaires et voisins.

Il faut cependant ne pas prendre le change sur la signification des textes, ne les accepter qu'après le double contrôle de la critique historique et du témoignage du monument même, enfin, se garder de la tentation de faire dire aux documents plus qu'ils ne disent.

Pour comprendre la portée d'un texte, il faut appliquer avant tout des règles de bon sens : ainsi, la mention d'une date est d'autant plus sûre qu'elle est fournie par un témoin contemporain et direct; une acquisition de terrain ou une autorisation de bâtir prouvent que l'édifice auquel elles ont trait est postérieur à la date du document, mais de combien d'années l'est-il, c'est ce qu'elles ne disent pas, et la latitude peut être très grande. L'achat d'une carrière prouve que l'on bâtit ou que l'on a l'intention de bâtir; l'aliénation d'une carrière par une église tend à prouver que cette église est terminée, mais la simple permission accordée à un tiers d'en extraire la pierre ne prouverait évidemment rien, une carrière pouvant fournir à la fois à beaucoup de constructeurs. Une date de construction avérée ne prouve pas que l'édifice n'ait pas été rebâti très peu avant ou après cette date : les exemples de reconstructions, à peu d'années de distance, sont fréquents au moyen âge [1]; ils ne sont pas

Saint-Lucien de Beauvais, la cathédrale d'Arras, n'ont pas pu ne pas exercer une influence considérable, et le trop peu que nous savons de leur structure, nous permet souvent de reconnaître les imitations qu'il ont suggérées.

1. La cathédrale de Laon est rebâtie et consacrée en 1144, puis, vers 1150, on entreprend la reconstruction; vers la même date, on achevait Notre-Dame de Paris, puis, en 1163, on posait le première pierre d'une nouvelle église. Saint-Denis fut rebâti au XIe siècle, puis au XIIe, puis, sauf deux morceaux de peu d'étendue, au XIIIe; les constructions du XIe et du XIIe siècle pouvaient manquer de solidité, mais la mode seule suffit à motiver de très grandes reconstructions, comme celle de la cathédrale d'Auxerre en 1215.

rares, du reste, de nos jours. Une date de fondation ne doit jamais être confondue avec une date d'érection : très souvent, autrefois comme aujourd'hui, un édifice provisoire, légèrement bâti, était élevé immédiatement, et permettait d'attendre parfois longtemps que des fonds et des matériaux fussent rassemblés, des plans élaborés, puis exécutés plus ou moins rapidement, selon les ressources dont on disposait. Lorsqu'on possède la date de fondation et la date de consécration d'une église et surtout d'une abbaye, leur écart est souvent assez grand [1] ; parfois aussi, on a les trois dates : fondation, commencement et achèvement des travaux définitifs. Au surplus, les canons de l'Église interdisaient de commencer la construction avant qu'elle fût dotée.

Certains textes sont obscurs, d'autres plus ou moins inexacts ; ainsi, l'on a, par flatterie, attribué une reconstruction totale à un tel bienfaiteur qui n'a fait que restaurer [2], ou bien, sous le coup de l'émotion d'un sinistre, on a déclaré entièrement détruit un édifice dont il subsistait une partie notable [3]. Il faut se défier tout particulièrement, sous ce rapport, des textes qui recommandent à la pieuse libéralité des fidèles un édifice inachevé ou ruiné ; le clergé qui a sollicité du pape une concession d'indulgences, puis le rédacteur de la bulle destinée à émouvoir les fidèles, ont eu intérêt, par deux fois, à exagérer l'exposé des besoins [4].

1. Quelquefois, comme pour les abbayes de Dommartin en Ponthieu, ou de Heisterbach en Allemagne, le site du premier établissement n'est pas le même que celui de la construction définitive.

2. Un témoin peu attentif peut même être induit en erreur : en 1512, le pèlerin Jacques Le Saige voit Sainte-Sophie de Nicosie fraîchement rejointoyée et consolidée après un tremblement de terre, et n'hésite pas à dire que les Vénitiens viennent de la rebâtir : pourtant ils n'avaient presque rien modifié à la construction française du XIIIe siècle.

3. C'est ainsi que Robert du Mont affirme la ruine totale de Notre-Dame de Chartres dans l'incendie de 1193 ; cependant, il subsistait, outre les cryptes, la façade avec ses clochers.

4. Si l'on en croit, par exemple, une bulle de 1428, la cathédrale de Noyon aurait été alors presque détruite et totalement dépouillée à la suite des ravages des Anglais : en réalité, le gros œuvre était presque intact et un certain nombre de boiseries et de meubles antérieurs à cette époque, sont parvenus jusqu'à nous.

Certains textes sont tout à fait erronés, volontairement ou non [1], et quelques-uns sont apocryphes [2].

Enfin, lorsque l'on a sainement apprécié la portée d'un texte, il reste à en faire une application juste, et cela est parfois plus difficile encore.

Ainsi, Suger ne se trompait pas lorsqu'il estimait que Dagobert avait bâti Saint-Denis, mais, s'il eût consulté ses archives, il y aurait vu que l'édifice avait été rebâti depuis, au XIe siècle. Ce genre d'erreur est resté fréquent, et bien des archéologues sont plus excusables que l'abbé de Saint-Denis, car il arrive souvent qu'une première construction est racontée par des textes, tandis que la mention des reconstructions postérieures est perdue ou omise, soit par négligence, soit pour donner des illusions sur l'antiquité de l'édifice. Aussi est-il nécessaire de confronter les monuments avec les textes : un texte formel attribuait au XIe siècle la chapelle Sainte-Croix de Montmajour ; M. Brutails, le trouvant inconciliable avec le caractère de l'architecture, eut l'idée de le soumettre à une étude critique, et découvrit qu'il s'appliquait à une chapelle voisine.

Par contre, Quicherat, dans une remarquable étude sur Saint-Gilles, utilise tous les textes, mais, ayant négligé d'examiner à fond l'édifice, il se trompe sur leur portée : il prend pour des refaçons du XIIIe siècle celles du XVIe ou du XVIIe siècle, faute d'avoir visité la travée aujourd'hui séparée et formant sacristie, qui, seule, a échappé à ces dernières restaurations [3].

1. On peut citer la bulle de Jules II, attribuant à Charlemagne la construction de Saint-Gilles, qui est du XIIe siècle. Il n'était que l'écho d'une tradition populaire, mais l'origine de cette tradition pouvait être une erreur volontaire. Les moines ont souvent embelli par émulation les histoires de leurs saints et de leurs églises

2. Par exemple, l'inscription de l'église d'Étaples (Pas-de-Calais) : *anno millesimo quarto hec fuit ecclesia ab anglis edificata*, non seulement ne peut se rapporter à aucune partie de l'édifice actuel, mais n'est pas historiquement vraisemblable et l'est moins encore dans sa rédaction. Pourtant, la forme des lettres pourrait inspirer confiance. L'explication réside probablement dans le fait, qu'un curé du XVIIIe siècle, Luto, était versé en paléographie, curieux d'antiquités locales, et fut un faussaire déterminé : il a démarqué toute une chronique de Lequien (bibl. de Boulogne, ms. n° 169, A).

3. Cette travée, d'une ordonnance élégante et d'une belle construction,

Les dates de fondation ou de consécration, même quand elles s'appliquent bien à un édifice, peuvent ne pas donner son âge précis : à Saint-Gilles, une inscription nous apprend que les travaux commencèrent en 1116, mais l'édifice lui-même montre qu'ils furent menés lentement et plusieurs fois interrompus ou repris. Quant aux consécrations, il se passait au moyen âge ce qui se passe encore aujourd'hui pour les inaugurations officielles. Pour profiter du passage d'un grand personnage, tels que les papes Calixte II, Urbain II, Alexandre III, on attendait longtemps sa venue, et plus souvent on devançait le jour parfois très lointain de l'achèvement ; on bénissait un édifice sortant à peine de terre [1]. On a pu agir de même pour affirmer une prise de possession [2] ; certaines consécrations tardives sont des consécrations nouvelles après quelque profanation qui a pu ne pas nécessiter de restauration appréciable [3]. Enfin, dans le cas trop fréquent au moyen âge où la consécration était faite par un prélat simoniaque, elle devait être recommencée, et le fait s'est pro-

fait certainement partie de la restauration entreprise en 1261 par le maître Martin de Lonay de Posquières, et Quicherat a singulièrement calomnié cet artiste en lui attribuant les voûtes et arcades de la nef qui n'ont aucun style et sont mal bâties. Les travaux de Martin de Lonay durent rester interrompus : la bulle de Jules II, en faveur de l'église dont il fut abbé, témoigne qu'on officiait de son temps dans l'église basse ; un achèvement fut alors entrepris, puis les Huguenots ruinèrent l'édifice ; il y eut donc deux restaurations bien postérieures aux travaux dont parle Quicherat, qui eût dû examiner aussi de plus près la bulle qu'il cite et le caractère des refaçons. Sa prévention contre l'architecte gothique l'a mal servi, et peut-être n'a-t-il pas osé attribuer au XVIIe siècle certaines parties encore gothiques, mais pourtant bien mauvaises.

1. C'est le cas de Saint-Sernin de Toulouse, de Saint-Nazaire de Carcassonne, de Saint-Gilles (1095) et d'un grand nombre d'autres églises. A Saint-Denis, Suger procéda à la consécration dès qu'il eut élevé le sanctuaire de son église. On avait agi de même à Cluny en 1095 ; en 1131, quand l'église fut achevée, on fit une seconde consécration pour le tout.

2. En 1133, on consacra le chœur, à peine construit, de la cathédrale de Térouane, pour pouvoir y installer les reliques de l'évêque saint Maxime, enlevées de Boulogne, que Térouane dépossédait aussi de son siège épiscopal. Il importait de mettre les protestataires en présence d'un fait accompli ; c'est seulement vers 1280 que ce chœur fut fini.

3. Ainsi, à la cathédrale de Soissons, le chœur fut inauguré en 1212 ; une consécration eut cependant lieu en 1479. Elle avait été précédée d'une restauration qui suivit elle-même le pillage de l'église en 1414.

duit [1]. Une inscription, même faisant corps avec un édifice, a pu y être ajoutée après coup [2], ou être un souvenir remployé d'un édifice antérieur disparu [3].

Un examen complet et attentif, une étude guidée par la saine critique, résoudront presque toujours les problèmes plus ou moins complexes que présentent les édifices, et dont on n'a pu indiquer ici qu'une partie à titre d'exemples.

1. Un concile de la province de Narbonne, tenu à Girone, en 1078, ordonna (onzième canon) que les églises qui auraient été consacrées par des simoniaques ou à prix d'argent, seraient consacrées de nouveau (*Hist. du Languedoc*, édition Privat, tome III, p. 395).

En 1139, nous voyons Geoffroy de Léves, évêque de Chartres, chargé par le souverain pontife de déconsacrer et de détruire les autels consacrés en Aquitaine par des partisans de l'antipape Anaclet : « Celebrato concilio Lateranensi, de mandato summi Pontificis, Gaufridus totam Aquitaniam perlustravit, altaria a Gerardo Encolismensi vel Gilone Tusculanensi episcopo schismatico consecrata, solemni ritu exsecrata, propriis manibus diruit, atque extrui jussit. » *Gallia Christiana*, t. VIII, col. 1138.

2. C'est le cas de l'inscription d'Étaples citée plus haut.

3. C'est le cas de l'inscription de Sainte-Croix de Montmajour. A Tannay (Ardennes), une inscription commémorative de la dédicace de l'ancienne église, en 977, a été encastrée à nouveau dans le monument entièrement rebâti au XVIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE PREMIER

Rob. de Lasteyrie : Cours professé à l'Ecole des Chartes. — **Arbellot (l'abbé)** : *Cathédrale de Limoges, histoire et description*, 1883, in-8°. — **C. Bauchal** : *Dictionnaire des architectes français*, 1887, gr. in-8°. — **Etienne Boileau** : *Le livre des métiers de Paris, publié par R. de Lespinasse et Fr. Bonnardot*, 1886, in-4° (Histoire générale de Paris). — **J.-A. Brutails** : *L'archéologie du moyen âge et ses méthodes*, 1899, in-8°; *A propos de l'église de Francs*, Bordeaux, 1893; *Note sur la date de la Chapelle Sainte-Croix de Montmajour* (Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions, 1898; *Deux chantiers bordelais* (1486-1521) (Moyen âge, 1900). — **A. de Caumont** : *Abécédaire d'archéologie*, 1869-1870, 3 vol. in-8°. — **A. de Champeaux et P. Gauchery** : *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry, avec une étude biographique sur les artistes employés par ce prince*, 1894, in-4°. — **Chérest** : Conférences d'Auxerre, nos 6 et 7, *la Cathédrale d'Auxerre* (Société des Sciences, etc... de l'Yonne, 1868). — **A. Choisy** : *Histoire de l'architecture*, 1899, 2 vol. in-8°. — **L. Courajod** : *Leçons professées à l'École du Louvre, 1887-1896, publ. par Henry Lemonnier et André Michel, I; Origines de l'art roman et gothique*, 1899, in-8°. — **G. Dehio et G. von Bezold** : *Kirchliche Baukunst des Abendlandes*, 1891-1901, in-4° et f° (en cours de publication). — **L. Delisle** : *Lettres patentes de la Prévôté de Paris, concédées à Etienne de Bonneuil* (Bulletin de la Société de l'hist. de Paris, 1878); *Marché pour la construction du château de Dannemarche* (Bulletin monumental, 1890). — **L. Demaison** : *Date de Saint-Remi de Reims*, 1883, in-8°; *Les architectes de la cathédrale de Reims* (Bull. archéologique, 1894); *Nouveaux renseignements sur les architectes de la cathédrale de Reims* (*ibid.*, 1899); *Documents inédits sur l'Église Notre-Dame de l'Epine*, 1895, in-8°. — **L. Demaison et H. Jadart** : *Les inscriptions commémoratives de la construction d'églises dans la région rémoise et ardennaise* (Bull.

monumental, 1898). — **L. Deschamps de Pas** : *L'église Notre-Dame de Saint-Omer d'après les comptes de fabrique* (Saint-Omer, 1892) ; *Essai sur l'art des constructions à Saint-Omer, à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle*, Saint-Omer, 1893. — **G. Digard** : *Deux documents sur l'église de Saint-Maximin de Provence* (Mél. de l'Éc. de Rome, 1885). — **G. Durand** : *Maître Pierre Tarisel, maître-maçon du roi, de la ville et de la cathédrale d'Amiens*, 1472-1510, Amiens, 1897, in-8°. — **C. Enlart** : *Villard de Honnecourt et les Cisterciens* (Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LVI, 1895). — **V. Gay** : *Glossaire archéologique*, tome Ier, 1882, in-4°. — **J. Guiffrey** : *Inventaire des collections de Jean, duc de Berry (1401-1416), publiés et annotés*. 1894-1896, 2 vol. in-8°. — **F. X. Kraus** : *Real Encyklopaedie der christlichen Alterthümer*, 1879-1886, 2 vol. in-8°. — **Léon de Laborde** : *Les ducs de Bourgogne, études sur les lettres, les arts et l'industrie, pendant le XVIe siècle, etc... 2e partie : Preuves*, tomes I et II, 1849-1851, 3 vol. in-8° (seuls publiés). — **Lalore** (l'abbé) : *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, t. V, 1880, (comptes de l'œuvre de Saint Urbain de 1264 à 1266). — **J. Lance** : *Dictionnaire des architectes français*, 1873, 2 vol. in-8°. — **G. Lübke** : *Essai d'histoire de l'art* traduit par C. A. D. Koela, 1885-1887, gr. in-8°. — **Milanesi** : *Documenti per la storia dell'arte Senese*, tome I. — **V. Mortet** : *Etude historique et archéologique sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris, du VIe au XIIe* siècle, 1888, in-8° ; *Marché pour la reconstruction de l'église des Cordeliers de Provins* (Bull. monumental, 1898) ; *Notes historiques et archéologiques sur la cathédrale, le cloître et le palais archiépiscopal de Narbonne, XIIIe, XVIe siècle* (Annales du Midi, 1899) ; *Un ancien devis languedocien. Marché pour la reconstruction du campanile de l'église de la Dalbade à Toulouse* (1381). (Annales du Midi, 1900) ; *La mesure des voûtes romaines d'après des textes d'origine antique* (Bibliothèque de l'École des Chartes, LXI, 1900). — **Eug. Müntz** : *Les architectes d'Avignon au XIVe siècle* (Bull. de la Soc. des Antiq., 1891) ; *Les constructions du pape Urbain V à Montpellier* ; Paris, 1890, in-8° (sixième centenaire de l'Université de Montpellier) ; *Les artistes français du XIVe siècle et la propagande du style gothique en Italie* (Ami des monuments, 1899) ; *Le collège des Bernardins et les artistes parisiens du XIVe siècle* (C. R. d. séances de l'Acad. des Inscr. et B. L. 1899). — **Max. Quantin** : *Notice historique sur la construction de la cathédrale de Sens*, Auxerre, 1842, in-8°. — **J. Quicherat** : *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. II, 1886, in-8°. — **J. Renouvier et Ad. Ricard** : *Des maîtres de pierre et des autres artistes gothiques de Montpellier*, 1844, in-4°. — **J.-M. Richard** : *Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne (1302-1329), étude sur*

la vie privée, les arts et l'industrie en Artois et à Paris, au commencement du XIVe siècle, 1887, in-8°. — **Raoul Rosières** : *L'évolution de l'architecture en France*, 1894, in-12. — **Anth. Saint-Paul** : *Viollet-le-Duc, ses travaux d'art et son système archéologique*, 1881, in-8° ; *Histoire monumentale de la France*, 1883, in-8° ; *Annuaire de l'archéologue français*, 1877-1879, 3 vol. in-12 ; *La Transition* (Rev. de l'Art chrétien, 1894-1895). — **G. E. Street** : *Gothic architecture in Spain*, 1865, in-8°. — **Villard de Honnecourt** : *Album manuscrit publié en fac-simile, annoté et suivi d'un glossaire par J. B. A. Lassus, publié par A. Darcel*, 1858, in-4°. — **Viollet-le-Duc** : *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, 1854-1869, 10 vol. in-8°.

CHAPITRE II

ARCHITECTURE RELIGIEUSE

PÉRIODE LATINE ET MÉROVINGIENNE [1]

SOMMAIRE : I. Premiers édifices chrétiens. — II. Influence et suprématie artistique de l'empire d'Orient. — III. Les plus anciennes églises d'Occident. — IV. Plan des basiliques chrétiennes. — V. Transept. Tours et clochers. — VI. Églises de bois. — VII. Appareil, ordonnance et décoration des basiliques. — VIII. Détails du sanctuaire. Confession et crypte. — IX. Variétés dans les dispositions du sanctuaire. Le chœur. — X. Églises de plan tréflé et rotondes. — Bibliographie.

§ I. — *Premiers édifices chrétiens.*

Les premiers chrétiens n'eurent pas, dès l'origine, des édifices spécialement consacrés au culte ; pauvres pour la plupart, ils auraient éprouvé quelque embarras à les bâtir, alors même qu'à peine organisés ils n'eussent été l'objet de persécutions qui leur imposèrent pour longtemps de ne célébrer leur culte qu'en secret. Lorsque, parmi les adeptes de la religion nouvelle, il se trouva des personnages puissants et riches, ils réunirent dans

1. Je crois devoir avertir le lecteur de la forme particulière de ce chapitre et du suivant. Il est, en effet, impossible en l'état actuel des vestiges de l'art mérovingien et même carolingien de tirer des conclusions générales et de formuler avec prudence des règles précises. J'ai voulu appliquer la même méthode à chacune des divisions de ce livre et ne rien avancer que l'on ne puisse rigoureusement contrôler ; aussi force m'a été de fournir parfois sans commentaires des éléments d'information. En tous cas, j'ai cru plus utile, au lieu de porter des jugements trop affirmatifs, de rassembler et de coordonner ce que l'on peut savoir sur l'art mérovingien et carolingien en m'en tenant aux données fournies par les monuments encore existants et sans me porter garant des dates que l'on peut attribuer à certains d'entre eux.

leur propre demeure leurs coreligionnaires et clients : l'histoire a conservé les noms de plusieurs de ces bienfaiteurs des communautés naissantes [1], et M. Léon Maitre a constaté que dans la Loire-Inférieure plusieurs des églises les plus anciennes sont bâties sur des ruines de villas romaines.

Ce culte domestique n'avait rien que de conforme aux mœurs des Romains : bien avant le christianisme ils possédaient dans chaque maison un sanctuaire ou oratoire privé.

C'est encore en se conformant à un usage établi que les communautés chrétiennes, devenues plus nombreuses, purent se procurer des lieux de réunion pour ainsi dire publics, dont le respect était garanti par les mœurs et les lois mêmes des Romains : ce furent les cimetières.

La loi romaine reconnaissait, en effet, et protégeait les *collèges funéraires* ou associations copropriétaires de cimetières, et ces cimetières étaient réputés inviolables. Les chrétiens, et parfois aussi les juifs, n'eurent qu'à se constituer légalement en collèges funéraires pour pouvoir, sous la protection même des lois, creuser, dans les terrains qui s'y prêtaient, des galeries souterraines servant de sépultures ; ce sont les *catacombes* dont plusieurs subsistent à Rome, à Naples, à Syracuse et à Marseille. Çà et là, dans ces galeries, on trouve des salles qui ont servi de chapelles, et aux époques de persécution, les catacombes furent un lieu de refuge. On peut donc dire que c'est dans une disposition de la loi romaine que réside la cause première de la grande importance que le christianisme attache depuis ses origines au culte des reliques. Le caractère de tombeaux donné à ses autels, l'habitude de placer des autels dans les cimetières et sur les sépultures, celle également d'entourer l'autel d'un luminaire rappelant les lampes que les Romains allumaient déjà dans les tombeaux, toutes ces coutumes ont la même origine.

Toutefois, ce que la loi avait de trop commode pour des persé-

1. A Ephèse, les matrones Aquila et Prisca ; à Rome, les sénateurs Clément et Pudens, les matrones Coecilia et Anastasia, Eutropia, Lucina. De même en Gaule, Grégoire de Tours cite la matrone Victorina, et l'on croit qu'un sénateur de Tours mit aussi sa maison à la disposition des fidèles.

cutés fut bientôt modifié : un édit de Valérien et Gallien défendit les réunions pieuses dans les cimetières et le pape Saint-Sixte fut décapité sur sa chaire pontificale au cimetière de Prétextat pour avoir contrevenu à cette défense.

Lorsqu'au triomphe de l'Église, l'exercice du culte chrétien devint public et protégé par les lois, un certain nombre d'édifices publics, assez variés dans leurs dispositions, furent cédés à l'Église, et l'habitude de se réunir dans les maisons et dans les cimetières disparut ; mais ce ne fut que graduellement, comme toute habitude prise.

On ignore s'il exista des églises avant le IIe siècle, mais on a des textes positifs sur leur existence au IIIe [1].

Entre les persécutions, dans les périodes de répit qui précédèrent la paix définitive donnée par Constantin, la construction des églises fut tolérée dans les faubourgs des villes. C'est là, du reste, qu'habitaient la plupart des chrétiens, recrutés surtout dans la classe ouvrière ; il y était plus facile aussi d'y trouver du terrain et de ne pas attirer l'attention malveillante. C'est par suite de ces circonstances, sans doute, que la plupart de nos cathédrales et quelques autres grandes églises furent bâties à l'origine et souvent rebâties dans la suite sur des emplacements confinant à l'enceinte des villes [2].

Les plus anciennes églises qui se soient conservées remontent

1. Église détruite en 203 par une inondation. Rescrit d'Alexandre Sévère (222 à 235) donnant gain de cause à des chrétiens qui réclamaient pour la construction d'une église un terrain contesté par des cabaretiers (Lamprid. *in Alex. Sév.* XLIX). En 260, Gallien ordonne la restitution aux chrétiens des églises de Rome déjà au nombre de quarante (Eusèbe, *Hist. Eccles.*, VII, 13).

2. Les cathédrales d'Aleth, Châlons-sur-Marne, Chalon-sur-Saône, Chartres, Noyon, Senlis, Boulogne, Le Mans, etc., ont un sanctuaire tangent à l'ancienne enceinte romaine ; c'est au contraire par l'ouest que celle de Rodez attenait aux remparts, tout comme la Madeleine de Châteaudun. San Féliu d'Avail (Pyrénées-Orientales), Saint-Sixte de Viterbe, S. Frambourg de Senlis et l'église de Crémieu (Isère) sont des églises soudées par l'abside à une enceinte fortifiée, et l'abside est utilisée pour la défense. On peut encore citer comme cathédrales contiguës aux anciens remparts celles d'Albi, Amiens, Angoulême, Auxerre, Beauvais, Bourges, Carcassonne, Évreux, Langres, Meaux, Narbonne, Paris et Soissons.

à Constantin (312 à 337). M. de Rossi a démontré l'inexactitude des attributions de dates antérieures, notamment pour la petite basilique ruinée découverte près d'Orléansville, en Algérie, et qui porte le nom de l'évêque Reparatus, avec la date 285; cette date se rapporte en effet à l'ère de la province, soit à l'an 325 de l'ère chrétienne.

Une partie de la nef de l'église de Bethléem et une partie de celle du saint Sépulcre remontent à la construction exécutée sous Constantin; à Rome, plusieurs basiliques datent de ces premiers temps, mais ont été remaniées nombre de fois; en Syrie, en Tunisie et en Algérie, subsistent beaucoup de curieux vestiges de basiliques élevées du ve au viiie siècle et ruinées à cette dernière époque, et Ravenne possède des églises presque intactes du vi^e^ siècle; en France, c'est seulement dans le second quart du iiie siècle que le pape Fabien (236-251) chargea sept évêques de la conversion méthodique du pays [1]. Ces missionnaires n'atteignirent pas nos provinces du Nord, et leur œuvre se heurta partout aux persécutions ordonnées par l'empereur Decius. De 303 à 305, la persécution de Dioclétien amena la démolition des églises de Gaule; Constance (305-306), épargnant, il est vrai, les personnes, fit cependant démolir à nouveau les églises. Le christianisme avait utilisé les voies tracées par l'administration romaine, il se répandait et prospérait dans la même mesure et aux mêmes points que la civilisation romaine. C'est donc la Provence qui fournit les inscriptions et les sarcophages chrétiens les plus anciens et les plus nombreux, et d'autres monuments répandus d'une part le long de la vallée du Rhône, de l'autre dans nos provinces du Sud-Ouest jalonnent les deux routes qu'a suivie l'influence chrétienne. A Sion, en Valais, une inscription mentionne la réparation d'une église en 377 [2]. Au ive siècle, des chrétientés s'étaient constituées dans toute la Gaule, mais les invasions barbares firent disparaître celles du Nord qui avaient à peine vécu. Si une tombe de Boulogne-sur-Mer a fourni une

1. Paul, Trophine et Saturnin évangélisèrent le Midi, Martial le Limousin, Austremoine l'Auvergne, Gatien la Touraine et Denis l'Ile-de-France.
2. Le Blant, *Inscr. chrétienne* de la Gaule, t. I, p. 649.

coupe ou patène chrétienne en verre du ve siècle, il n'en est pas moins vrai qu'au VIIe siècle le paganisme n'était pas encore extirpé des régions septentrionales et occidentales de notre pays : Saint-Valery, qui mourut en 622, eut encore beaucoup à faire pour le combattre sur les rives de la Somme; à la même époque, il n'avait pas encore disparu du Poitou. Les provinces ecclésiastiques furent successivement établies dans le cadre des provinces romaines : il y eut des archevêchés dans toutes les anciennes métropoles, et toutes les cités romaines reçurent des sièges épiscopaux; c'est sur leur territoire que furent bâties les premières églises. Les divisions empruntées à l'administration romaine ont subsisté dans leur ensemble jusqu'en 1789, et parfois elles ont exercé quelque influence sur les limites des écoles artistiques.

Le plus ancien vestige d'église conservé en France est une inscription du musée de Narbonne découverte à Minerve (Aude) et relatant la construction d'une riche basilique par l'évêque Rustique (442-446). La plus ancienne église de France est le baptistère Saint-Jean, à Poitiers (fig. 27 et 46). Il paraît remonter au VIe siècle, avec des additions probablement du VIIe et d'autres de l'époque romane ; la chapelle Saint-Laurent, à Grenoble (fig. 39) et la crypte de Jouarre (fig. 40) présentent des ensembles du VIIe siècle ; les autres édifices que l'on peut attribuer à l'époque mérovingienne sont plus dénaturés et de date plus incertaine ; la plupart sont insignifiants ou tout à fait fragmentés; il a cependant existé en Gaule, au temps de Grégoire de Tours (mort en 594) et de Fortunat (mort en 600), d'importantes et riches basiliques que ces auteurs ont admirées et décrites en des termes que l'on voudrait plus précis. Pour restituer l'aspect de notre architecture religieuse primitive, force nous est de confronter ces renseignements et ces vestiges avec les monuments que le temps a plus ou moins épargnés dans les pays voisins. C'est un travail des plus délicats ; en effet, au VIe siècle, nous trouvons en Italie des constructions d'architecture romaine ou byzantine qui ne semblent pas identiques à ce qu'étaient celles de la Gaule ; en Syrie et en Afrique, des monuments que la pénurie de bois a amené à voûter beaucoup plus tôt, et qui, placés loin des centres classiques et dans

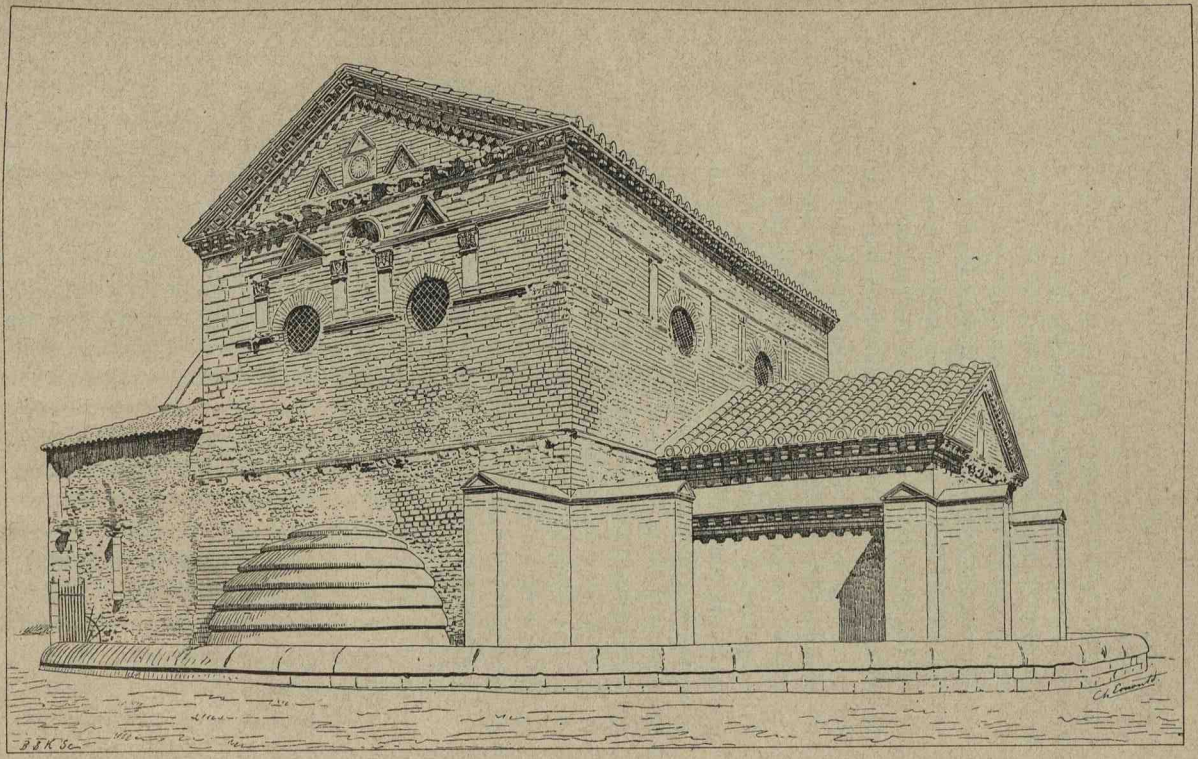

Fig. 27. — Baptistère Saint-Jean, à Poitiers. (Le cul-de-four et les contreforts sont modernes.)

l'empire byzantin, ont présenté du IVe au VIe siècle des caractères qui n'ont peut-être apparu chez nous que vers le Xe ; en Angleterre, les rares morceaux que l'on pourrait attribuer au VIIe siècle sont d'un art très barbare et déjà roman, soit que la sagacité des historiens ait été mise en défaut, soit que la pénurie de modèles romains ait permis à l'art septentrional de se développer plus tôt et plus à l'aise. Quant à l'Espagne, il ne faut pas songer à y chercher un point de repère : sa civilisation et ses monuments ont été plus bouleversés que les nôtres et leur histoire est encore bien plus incertaine que la leur. En Allemagne, la région comprise dans la Gaule a seule possédé une civilisation chrétienne à l'époque qui nous occupe.

Les monuments peut-être les plus analogues aux nôtres, et en tous cas les mieux conservés pour cette période, sont en Italie, à Rome, résidence des papes et tombeau de nombreux martyrs dont les reliques attiraient dès lors une foule de pèlerins ; à Ravenne qui fut, depuis 404, successivement la capitale de l'empire d'Occident et celle des Ostrogoths, puis, en 568, devint celle des possessions byzantines d'Italie. Dans la suite des temps, une profonde décadence empêcha Ravenne de rebâtir ses anciens et somptueux édifices : c'est là une circonstance très heureuse pour l'archéologie chrétienne.

§ II. — *Influence et suprématie artistiques de l'empire d'Orient.*

Lorsque le siège de l'Empire eut été transporté à Byzance, cette ville devint tout à la fois le refuge des traditions antiques et le centre artistique du monde romain. Les habitudes artistiques s'y modifièrent peu à peu, au contact des traditions orientales dont la Perse était le foyer et dont l'art byzantin transmit une partie à l'art occidental. Les artistes de l'empire d'Orient modifièrent beaucoup plus tôt que les nôtres les traditions romaines, à cause de ce voisinage et surtout parce qu'ils restaient assez habiles pour créer des formes nouvelles, ou plutôt pour les

déduire des enseignements reçus. Les édifices élevés dans l'empire d'Orient et en particulier dans ses provinces de Syrie et d'Afrique du Ve au VIIe siècle ont beaucoup de rapports avec ceux qui furent bâtis en Gaule du VIIe ou VIIIe jusqu'au milieu du XIIe siècle. En effet, possédant des modèles et des traditions semblables, ayant à répondre aux mêmes programmes, les Orientaux devaient arriver aux mêmes déductions, mais ils devaient y parvenir plus tôt parce que leur civilisation était restée vivace, parce que la pénurie de bois leur commandait d'étendre dès l'abord l'emploi de la maçonnerie ; enfin les tremblements de terre les obligèrent à ne pas négliger la solidité. D'autre part, il est non moins certain qu'à partir de la chute de l'empire d'Occident, les Occidentaux cherchèrent dans l'empire d'Orient, toujours florissant, leurs modèles et leurs inspirations ; les chrétiens gardaient, du reste, les yeux tournés vers le berceau de leur religion : de nombreux pèlerins affluaient aux sanctuaires de Jérusalem, d'Antioche, d'Ephèse, du Sinaï, ou allaient vénérer les trésors de reliques de Constantinople. Là ils voyaient des modèles d'édifices que des clercs artistes imitaient au retour ; de là ils rapportaient aussi des objets ouvragés, étoffes, ivoires, qui fournissaient des modèles aux ornemanistes. En même temps, un commerce maritime actif amenait en bien plus grande quantité dans les ports et dans les foires d'Occident les nombreux produits de l'industrie orientale. L'art barbare, qui règnera dans toute l'Europe à l'époque carolingienne, avec un caractère d'uniformité presque absolue, est en partie d'origine orientale et asiatique.

A partir de Justinien, les Orientaux ont préféré au plan basilical commun aux deux empires, les églises massives et de plan ramassé, couvertes d'une ou de plusieurs coupoles. C'est là une création propre à leurs architectes et qui devait faire école en Occident aux époques carolingienne et romane ; à l'époque précédente, il n'est pas prouvé que la Gaule ait rien emprunté à l'empire d'Orient en ce qui concerne le plan et le système de construction de ses églises : ce furent surtout des motifs d'ornement qui se transmirent par les exportations d'objets d'art industriel. On fit même venir d'Italie ou d'Orient des sarco-

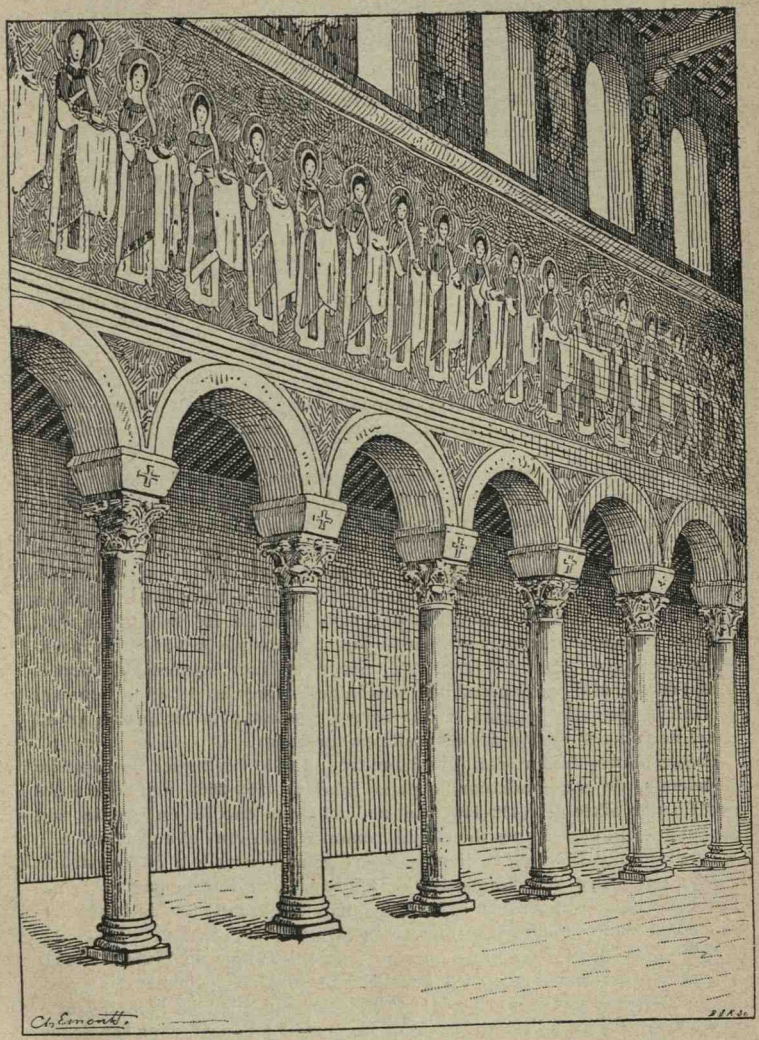

Fig. 28. — Nef de Saint-Apollinaire *in Classe* près Ravenne.

phages, des plaques de marbre décorées, des chapiteaux comme en témoignent des documents écrits[1].

§ III. — *Les plus anciennes églises d'Occident.*

On peut prendre une idée de l'aspect des basiliques disparues de Gaule en examinant les églises du même temps qui se sont plus ou moins bien conservées en Italie. Plusieurs de celles de Rome sont presque entières, quoique dénaturées par l'addition d'ornements très postérieurs et le plus souvent d'un effet très malheureux[2].

1. Cod. Théod., l. II et VIII, franchises accordées par Julien et par Théodose pour l'entrée à Constantinople des marbres de Macédoine et d'Illyrie.

2. Saint-Pierre de Rome avait été bâti par un architecte nommé Alfaran, au temps de Constantin, et avait gardé son aspect primitif jusqu'au xve siècle; en 1450, Nicolas V fit abattre le chœur et le transept. Plus tard, Jules II acheva de détruire ce vénérable monument, mais on eut soin d'en faire préalablement les relevés qui permettent de constater que cette église était à peu près semblable à la grande basilique de Saint-Paul hors les murs. Celle-ci, fondée également par Constantin, a été rebâtie en 386; l'abside fut encore reconstruite par le pape Symmaque (498-514). Un incendie survenu sous Pascal II (1099-1118) nécessita une restauration; depuis lors, l'édifice était demeuré à peu près intact, lorsqu'en 1823, un nouveau et violent incendie le ruina. Il fut relevé aussitôt avec un assez grand souci de la conservation des dispositions anciennes.

Sainte-Marie-Majeure était aussi une très grande basilique; on l'appelle libérienne, de son fondateur, le pape Libérius (352-356), mais elle a été rebâtie par Sixte III (432-440). La nef conserve encore en partie son aspect ancien, et certaines mosaïques remontent au viiie et au ixe siècle.

L'église Saint-Pierre aux liens est très remaniée : elle a été construite en 442 par ordre de l'impératrice Eudoxie, et restaurée par les papes Pelasge (555-560) et Adrien I (772-795), mais les architectes de la Renaissance l'ont radicalement transformée en 1475.

Saint-Laurent hors les murs date en partie du règne de Sixte III (432-440) mais a été remaniée en 578 par Pelasge II. Une reconstruction partielle fut opérée par Honorius III (1216-1227), qui allongea la nef, transporta le sanctuaire à l'est et fit percer un portail à l'ouest, dans l'ancienne abside. Nicolas V, Innocent X et Pie IX ont depuis lors, tour à tour, encore modifié cet édifice.

Saint-Clément est une église déjà mentionnée en 392 par saint Jérôme;

Les deux grandes églises de Ravenne, l'une *S. Appollinare nuovo*, dans la cité; l'autre *S. Appolinare in Classe*, dans l'ancien faubourg appelé *Portus Classis*, ont conservé, au contraire, d'une façon étonnante leur aspect primitif[1]. Cette ville appartenait à l'empire d'Orient, qui nous a laissé dans ses autres provinces, notamment en Syrie et dans l'Afrique du Nord, des ruines de basiliques très intéressantes.

La basilique de Bethléem conserve sa nef du VIe siècle ; en Syrie saint Jean de Damas, en Grèce, la basilique de Chalcis en Eubée ont aussi des nefs à bas-côtés avec colonnes et rappellent les basiliques d'Occident.

La Syrie centrale a gardé les ruines très complètes de plusieurs belles basiliques du IVe au VIIIe siècle. Celles de Tafka, de Qalb-Louzeh et de Roueiha qui ont des piliers, celles de Behio,

en 417, un concile s'y tint et l'un des ambons porte le monogramme de Jean VIII (872-883); malgré son aspect d'ancienne basilique, cette église n'a d'antique que les clôtures de marbre de son chœur; en 1084, elle fut incendiée et ruinée par les troupes de Robert Guiscard et rebâtie aussitôt après. C'est au-dessous de l'église actuelle que se trouvent les murs et les colonnes de l'ancienne basilique, mis au jour lors des fouilles qu'y opéra, en 1855, le commandeur J.-B. de Rossi.

Sainte-Agnès hors les murs est une intéressante petite basilique fondée par Constantin en 324 et rebâtie par Honorius Ier (625-638), puis réparée par Adrien Ier (772-795), Innocent VIII (1490), et enfin par Pie IX. Cette dernière restauration a rendu, à peu près, au monument son aspect primitif.

La petite basilique de Sainte-Sabine n'offre pas moins d'intérêt : son aspect a été à peine dénaturé. Son fondateur, en 425, fut un prêtre d'Illyrie nommé Pierre, dont une mosaïque conserve encore l'image; on y travailla sous Sixte III (432-440), et des restaurations ont eu lieu aux XIIIe, XVe et XVIe siècles.

1. La basilique que l'on appelle Saint-Apollinaire en Cité ou le nouveau Saint-Apollinaire ne reçut ce vocable qu'au IXe siècle, quand les reliques du saint y furent transférées de Classe. Elle s'appelait autrefois Saint-Martin-au-Ciel-d'Or et avait été fondée par le roi Thierry (493-526), pour servir de cathédrale aux Ariens. En 570, elle fut consacrée au culte catholique.

La basilique Saint-Apollinaire à Classe fut commencée en 534 par Julien l'Argentier, et consacrée en 549; en 1749, une fâcheuse restauration lui a fait perdre une partie de son caractère.

Malgré cet acte de mauvais goût et la reconstruction du chœur de Saint-Apollinaire en Cité, les deux églises de Classe et de Ravenne sont les basiliques les mieux conservées de la chrétienté.

de Babouda, de Baquouza, de Tourmanin, sont des monuments absolument remarquables par l'originalité intelligente de leurs dispositions, la beauté de leur style, et par leur état de conservation. Ces basiliques, où l'art romain est déjà résolument transformé, font souvent pressentir les formes de l'architecture romane. Elles appartiennent à un art savant, vivant et cherchant sa voie, tandis que l'art d'Occident vivait alors de traditions abâtardies, d'adaptations et de compromis.

L'Afrique a gardé toute une série de ruines importantes de ses premières basiliques chrétiennes. Elles appartiennent à un art très inférieur à celui de la Syrie, et souvent même très barbare, mais elles offrent çà et là des dispositions originales, bien imaginées et analogues à celles que développera l'architecture romane. Il faut citer en Algérie les basiliques de *Tebessa*, Orléansville, *Tipasa*, et en Tunisie celles de Haïdra, Sbeitla, Birmali, le Kef[1].

La Dalmatie, qui a suivi les traditions romaines et subi l'influence de Byzance, conserve d'intéressants vestiges de l'art de la fin de l'empire. La cathédrale de Spalato n'est autre que le mausolée de Dioclétien, et dans la ville même de Salone, détruite en 639, on a trouvé les substructions d'une basilique antérieure à cette ruine ; elle était précédée d'un atrium et d'un narthex et accompagnée d'un baptistère isolé pavé en mosaïque ; son abside s'ouvrait sur un transept, et une sorte de mur de refend ajouré séparait la nef du sanctuaire. Un second collatéral ajouté au nord était entièrement bordé de chapelles en forme d'absidioles.

La basilique de Parenzo, bâtie en 540, a des chapiteaux byzantins semblables à ceux de l'église ronde de Saint-Vital de Ravenne qui date aussi du VIe siècle ; elle possède un atrium, un clocher et un baptistère isolés. Celle de Grado, de 570, a été restaurée au IXe siècle. Elle ressemblait beaucoup aux édifices de Ravenne.

L'Espagne ne possède aucun édifice de l'époque visigothique

1. M. S. Gsell prépare une très importante étude sur ces basiliques d'Afrique.

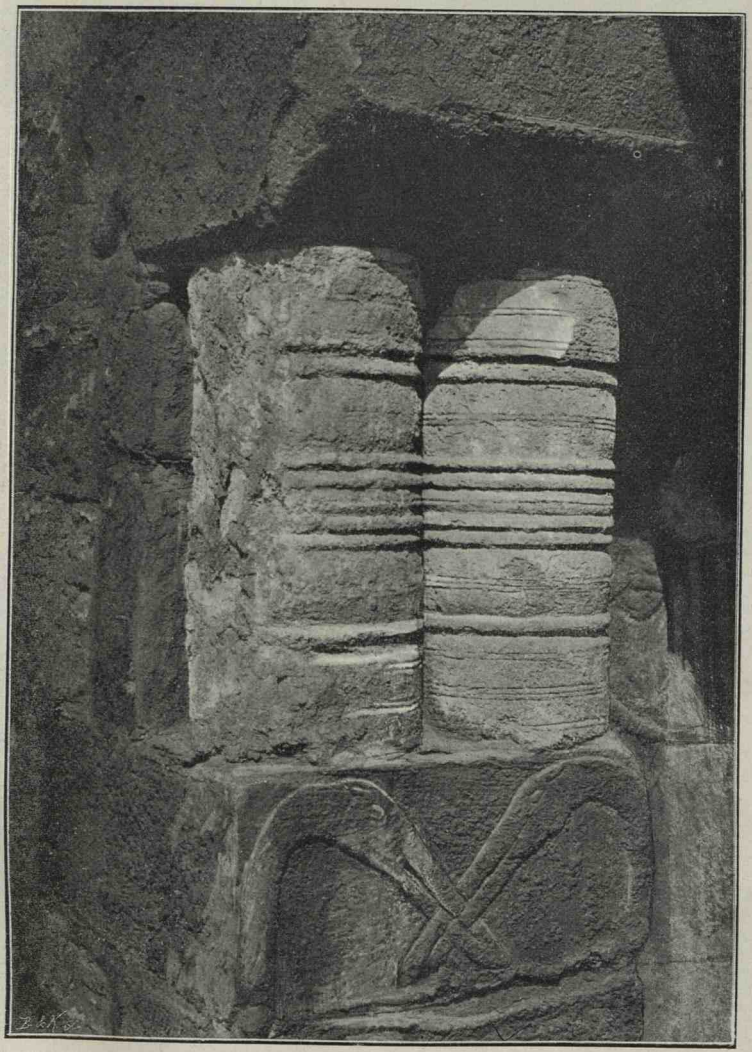

Fig. 29. — Détail du porche de Monkwearmouth.

dont l'histoire soit bien établie ; les débris que l'on peut attribuer à cette période sont des chapiteaux et des plaques de marbre sculpté semblables à ceux que l'on trouve en France, en Italie et en Afrique, et quelques édifices entiers peut-être plus archaïques que vraiment anciens : à Baños, une basilique complète présente, outre les dispositions ordinaires, une abside et des fenêtres à arcs outrepassés ; les chapiteaux ont des tailloirs dont les moulures pourraient dater du XIIe siècle ; tant que l'histoire de tels édifices ne sera pas élucidée ils ne pourront être cités qu'avec les plus grandes réserves.

En Allemagne, il ne subsiste pas d'église primitive : Trèves a une basilique civile et un cimetière chrétien des premiers siècles renfermant de petites cryptes funéraires sans nul ornement.

En Angleterre, on peut attribuer à l'époque de l'apostolat de saint Augustin (596-610) des vestiges de basiliques trouvés à Silchester et à Saint-Pancras de Cantorbery [1], et l'on considère comme des édifices du VIIe ou du début du VIIIe siècle certaines églises ou parties d'églises à Brixworth, Escomb, Monkwearmouth, Jarrow [2].

Le premier de ces groupes et une partie du second ne diffèrent pas des autres monuments de l'antiquité chrétienne ; le second offre, au contraire, une architecture tout à fait barbare et éloignée de la tradition latine et appartient à ce style saxon qui dura jusqu'au XIe siècle (fig. 29). Le porche qui subsiste à Monkwearmouth est un excellent exemple d'art purement barbare ; très précoce s'il n'a été rebâti après les dévastations des Danois en 867.

Le nord de la Gaule a pu, dès la fin de l'époque mérovingienne, subir une influence analogue, sans qu'on en ait la preuve absolue. Cependant, on sait que des artistes de Gaule ont travaillé à Monkwearmouth.

1. Des basiliques de Silchester et de Saint-Pancras de Cantorbery, il ne subsiste que des ruines très incomplètes.

2. Les églises de Brixworth et d'Escomb ont un baptistère à l'ouest. L'église d'Escomb n'a pas de date certaine ; celles de Monkwearmouth et de Jarrow ont été fondées par saint Benoît Biscop, qui fit venir de Gaule des maçons et des verriers. La première fut élevée de 681 à 684 ; il en reste quelques murs sans caractère ; la seconde a été fondée en 676, il en reste le porche (fig. 29) surmonté d'une tour du XIe siècle.

En Gaule, on vantait surtout, aux temps mérovingiens, la basilique de Saint-Martin de Tours, rebâtie sur le tombeau du saint, consacrée en 470 par l'évêque saint Perpet et restaurée plus tard par son successeur saint Grégoire ; à Clermont, l'église que l'évêque Namatius avait mis douze ans à bâtir ; à Lyon, la somptueuse église des Saints-Apôtres ; à Nantes, celle qui fut érigée par les soins de saint Félix ; à Cahors, celle que saint Géry bâtit en 640 ; celle que saint Agricol éleva un peu plus tard à Châlons ; à Toulouse, une riche basilique construite aux frais du duc Launebodus.

A Paris, les rois Francs avaient élevé diverses belles églises : la basilique des saints Pierre et Paul fondée par Clovis devint plus tard sainte Clotilde ; celle de sainte Croix et saint Vincent fut élevée par Childebert et consacrée en 558 par saint Germain. Lorsqu'il y eut reçu sa sépulture et les honneurs de la canonisation, l'église prit et garda le nom de Saint-Germain-des-Prés. L'église cathédrale de Paris et la basilique de Notre-Dame, qui s'élevait à côté, paraissent avoir été moins remarquables, bien que Fortunat vante la première.

De tous ces édifices, et de bien d'autres, il n'est pas resté pierre sur pierre : peu solides, les uns périrent ruinés par les Normands, les autres, généralement détruits par des incendies ; et ceux qui survécurent furent trouvés indignes de conservation lorsque l'art architectural eut accompli d'immenses progrès. Seules, un petit nombre d'humbles chapelles ont été négligées par les reconstructeurs aussi bien que par les dévastateurs, et quelques pans de mur et quelques morceaux de marbre ont été conservés çà et là par des reconstructeurs besoigneux.

On a vu que le baptistère Saint-Jean, à Poitiers, remonte au VIe siècle ; certains archéologues admettent qu'il contient même une partie plus ancienne ; on peut attribuer authentiquement au VIIe la chapelle Saint-Laurent de Grenoble : son ornementation est analogue à celle des monnaies de cette époque ; la crypte de Saint-Paul, à Jouarre (fig. 39), est un reste de l'abbaye fondée par saint Adon qui s'y retira en 628, et dotée par sainte Batilde († 660). Cette crypte contient la sépulture de l'abbesse Tetchilde morte en 660. La crypte funéraire de Poitiers, et

d'autres découvertes à Trèves, présentent de curieux exemples d'art mérovingien.

Ces édifices sont presque entiers ; nous n'avons ailleurs que des débris ou des monuments dont la date, tout à fait incertaine, flotte entre les limites de la fin de l'art romain et des débuts de l'art roman, du ve au xe ou xie siècle.

Plusieurs fragments d'édifices pourraient remonter à la période mérovingienne, notamment à Vaison, l'abside de la cathédrale (fig. 41), exception faite pour son revêtement extérieur ; à Saint-Pierre de Vienne, les murs latéraux de la nef, garnis d'arcatures intérieures ; à Saint-Maximin (Var), deux petites cryptes ; en Anjou, une partie de l'église de Courcôme ; à Nantes, les substructions d'une basilique relevées sous l'église de Saint-Similien ; dans les environs, l'église de Vertou, une partie du transept de Saint-Philibert de Grandlieu ; à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), la crypte Saint-Léger dont les piliers pourraient appartenir à une construction de 683 ou 684 élevée exceptionnellement en moyen appareil, mais qui sont peut-être simplement romans ; à Chartres, quelques substructions de la cathédrale et quelques sculptures dans les cryptes de Saint-Brice et de Saint-Martin-au-Val ; des chapiteaux remployés au clocher de l'ancienne cathédrale de Digne et dans la crypte de Saint-Seurin à Bordeaux [1] ; d'autres recueillis dans des musées : au Louvre, ceux

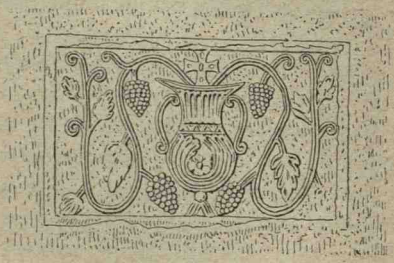

Fig. 30. — Panneau remployé dans la façade de Saint-Quinin, à Vaison.

1. Les morceaux d'architecture remployés dans cette crypte et dans celles de Saint-Brice et Saint-Martin à Chartres, et de Saint-Mathias de Trèves sont pour la plupart antiques. A Saint-Pierre de Montmartre, quatre colonnes corinthiennes en marbre, remises en œuvre au xiie siècle, ont pu faire partie d'une basilique sans que rien prouve cependant qu'elles aient appartenu à un édifice chrétien. Aucune substruction de basilique n'a pu être retrouvée à cet endroit.

de Saint-Vincent de Paris; à l'archevêché d'Auch, ceux d'Eause; au musée de Nantes, ceux de l'ancienne cathédrale de cette ville et de l'église de Vertou; d'autres chapiteaux au musée de Soissons; diverses plaques et divers pilastres de marbre sculpté qui ont fait partie de devants d'autels et de clôtures de sanctuaires, comme à Saint-Quinin de Vaison (fig. 30), aux musées de Nîmes, de Narbonne, de Toulouse; enfin un certain nombre d'autels dont il sera question plus loin.

En Corse, les fondations d'une basilique se voient à Aleria.

§ IV. — *Plan des basiliques chrétiennes.*

Les premiers architectes chrétiens de l'Occident s'en tinrent aux données de l'architecture romaine de leur temps; ils imitèrent, dans ce qu'elles leur parurent avoir de plus commode, de plus monumental et de moins difficile à reproduire, les dispositions des édifices de diverses natures que l'on avait tout d'abord adaptés à l'usage du nouveau culte : la maison particulière, la basilique civile, certains tombeaux et certaines salles de Thermes fournirent des modèles aux premières églises et à leurs baptistères.

L'église avait divers noms : *ecclesia* désignait généralement l'église épiscopale que nous appelons cathédrale; *basilica*, une paroisse; *oratorium*, une église rurale. On trouve aussi les termes *dominicum*, et, plus tard, *monasterium* (d'où moustier).

L'église était précédée d'un *atrium*, c'est-à-dire d'une cour ou préau entouré de portiques, comme les préaux qui desservaient tous les appartements des maisons grecques et romaines. Au milieu de l'atrium domestique se trouvait un bassin ou *impluvium*; de même, une fontaine d'ablutions, dite *cantharus*, *labrum*, *nympheum* ou *phiala*, qui est l'origine de nos bénitiers, fut placée dans l'atrium de l'église. On y pratiquait l'ablution du visage, des mains et des pieds avant d'entrer dans l'église. Sous les portiques se déroulaient des peintures ou des mosaïques mêlées d'inscriptions métriques.

Sous ces portiques s'ouvraient aussi des chambres servant d'abri et de repos aux pèlerins. On verra comment l'atrium domestique

a également donné naissance aux cloîtres monastiques et aux enclos de cimetières (*atrium*). De là le nom d'*âtre* ou *aitres* souvent donné à ces enclos où l'on inhuma de bonne heure; on les appela aussi *paradisus*, d'où le mot *parvis*.

L'*atrium* avait pour but d'isoler l'église de la voie publique; au fur et à mesure que les églises quittèrent les faubourgs et que les villes devinrent plus denses, les architectes durent chercher à économiser le terrain, aussi l'*atrium* précédant le portail des églises est-il une exception au moyen âge, bien qu'il s'en trouve encore [1]. En général, à partir de l'époque carolingienne, les églises auront toujours une double porte, mais l'*atrium* de l'entrée se réduira tout au plus à une seule galerie, c'est-à-dire à un porche.

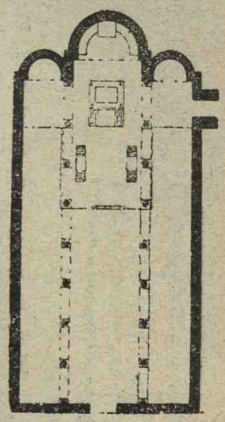

FIG. 31. — Basilique de Trieste (*Mél. Quicherat*, t. II).

L'église elle-même empruntait le plan de la basilique civile ou de certaines salles de thermes. La basilique civile, dont l'emplacement le plus habituel était le *forum* ou place publique, consistait en un grand local couvert, rectangulaire et plus ou moins allongé, où l'on accédait par de larges portes ou même par des séries d'arcades, et qui possédait sur ses faces principales ou extrêmes une ou plusieurs grandes niches ou demi-rotondes appelées *exèdres* ou *absides*. L'intérieur du bâtiment était souvent divisé en plusieurs nefs par des colonnes ou des piliers soutenant soit des architraves, soit des arcades. Il existait parfois des tribunes au-dessus des nefs latérales. Les plans semblent avoir été assez variés, comme aussi étaient variés les usages auxquels on faisait servir les basiliques, qu'on peut comparer à nos halles modernes : lieux de réunion publique où l'on vendait, où l'on prononçait

1. En Allemagne, Laach, XIIe siècle; en Italie, saint Ambroise de Milan, XIIe siècle; *Frari* de Bologne, XIVe siècle.

des harangues et des plaidoyers, où l'on rendait la justice et où l'on flânait enfin à couvert. Vitruve nous donne la description assez détaillée, mais insuffisamment claire, de la basilique de *Fanum* dont il avait été l'architecte ; nous avons aussi des tracés de basiliques dans le plan antique de Rome, et beaucoup de ruines de basiliques [1].

Certaines salles de thermes ont pu aussi inspirer les architectes des basiliques chrétiennes. Les ruines romaines découvertes près de l'église de Saint-Julien de Courcelles (Loire-Inférieure) et à Ségermès (Algérie), montrent des salles de bains en forme de carré long avec un exèdre à l'une des petites extrémités ; elles sont fort semblables à des basiliques chrétiennes. On se contenta aussi de transformer des édifices anciens en églises : ainsi à Rome la basilique de Sainte-Pudentienne a été à l'origine une salle de thermes privés et l'église Sainte-Marie des Anges une salle de thermes publics.

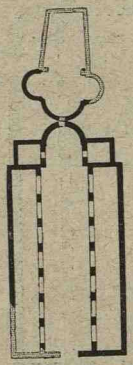

Fig. 32. — Sainte-Symphrose, à Rome.

On adopta pour la basilique chrétienne le plan en rectangle allongé, avec porte à l'une des extrémités, et une *abside* à l'extrémité opposée. Le corps du bâtiment rectangulaire allongé s'appelle la nef (*navis*, *capsa* dans Grégoire de Tours) et abrite la foule des fidèles; l'abside (*altarium*, *presbyterium*) est, au contraire, réservée au clergé. C'est en avant de l'abside, entre le *presbyterium* et la nef, que se dressait ordinairement l'*autel* (*ara*, *altare*, *mensa Domini*) élevé sur une sorte d'estrade où l'on accède par des degrés et sous laquelle se trouve le caveau renfermant les restes d'un ou plusieurs saints. La partie qui renferme l'autel et les sièges du clergé s'appelle *sanctuaire* ou *chevet* (*altarium*, *cancellus*, *caput ecclesie*, v. f. *coiffe*).

L'abside des plus anciennes églises est généralement à l'oc-

1. On peut citer au forum romain la basilique Julienne et celle de Constantin ; au Palatin, celle du palais de Domitien ; la basilique Ulpienne sur le forum de Trajan ; la basilique de Pompeï ; en Allemagne, la basilique de Trèves, restaurée de nos jours, etc...

cident (Saint-Pierre du Vatican, Saint-Jean de Latran, Saint-Clément de Rome). En effet, il fut de règle, dès l'origine de l'Église, que le prêtre officiât la face tournée vers l'orient, et en même temps vers les assistants. Les monuments byzantins ont eu dès le ve ou vi[e] siècle leur abside placée à l'est, comme Sainte-Sophie de Constantinople et les églises de Ravenne ; dans les monuments de construction occidentale, c'est à partir du viiie siècle seulement que les absides furent généralement *orientées*, c'est-à-dire tournées vers l'est ; enfin il a pu exister des églises pourvues d'une abside à chaque extrémité, à l'est comme à l'ouest ; ce plan se rencontre avant le christianisme dans certaines salles romaines ; il sera assez usuel en Occident à l'époque carolingienne.

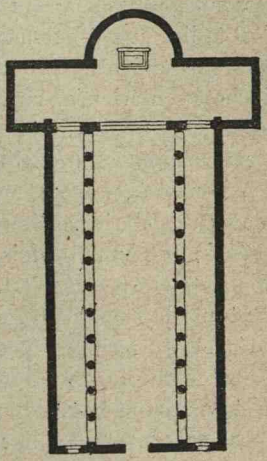

Fig. 33. — Basilique de l'Ara Cœli à Rome. (*Mél. Quiehcrat*, t. II.)

Ce plan, adopté dans certaines basiliques civiles [1], et dans les basiliques chrétiennes d'Orléansville et de *Rusguniae* (Algérie), fut de bonne heure répandu depuis Sainte-Sophie de Constantinople, bâtie par Justinien, jusqu'aux églises anglaises du viie siècle : la cathédrale bâtie à Cantorbéry par saint Augustin (596 + 610), et l'abbatiale d'Abingdon fondée en 675. On verra la persistance de ce plan aux époques carolingienne et romane.

La nef peut n'être qu'une grande salle en rectangle allongé, comme dans la basilique civile de Trèves et dans quelques petites basiliques chrétiennes, mais, le plus souvent, elle est accostée de galeries latérales plus basses, appelées *collatéraux* ou *bas-côtés* (lat. *pastophorium*, *plaga*, *deambulatorium porticus*, v. f. *ailes*, *achaintes*, *caroles*). Le nom de *nefs latérales* est

1. Et également d'autres édifices tels que la citerne de Mehdia en Tunisie.

réservé aux collatéraux presque aussi élevés que la nef centrale et empêchant qu'on n'y ouvre des fenêtres, mais les premiers architectes chrétiens semblent n'avoir pas construit d'églises à trois nefs. En revanche, les églises à deux et même à quatre bas-côtés, sont nombreuses [1].

La nef, sauf peut-être sa partie occidentale, restait à l'usage du clergé pour les cérémonies ; les chantres s'y tenaient, les fidèles occupaient les collatéraux, les hommes à droite, les femmes à gauche de l'autel, et il existait des places réservées aux personnages nobles (*senatorium*, *matroneum*) ou aux vierges, c'est-à-dire aux religieuses. Par contre, les catéchumènes et les pénitents étaient relégués, soit dans l'atrium, soit dans une galerie basse intérieure, en retour des bas-côtés, au revers de la façade ; cette sorte de vestibule s'appelle *narthex* ; généralement, il est surmonté d'une tribune (fig. 34).

A l'ouest également, mais à l'extérieur de l'édifice, peut régner une autre galerie, abritant le portail, et qui n'est que l'un des côtés de l'*atrium* ; parfois, cette galerie extérieure existe seule. Elle s'appelle *porche* (lat. *porticus*). Un de ces porches régnait sur toute la façade de la cathédrale de Paris. Au-dessus des bas-côtés et du narthex, peuvent exister des *tribunes* permettant d'abriter un plus grand nombre de personnes dans la basilique : c'est un second étage de collatéraux largement ouvert sur la nef [2].

Les arcades des tribunes d'églises byzantines peuvent être, dès e VIe siècle, formées de grands arcs encadrant un tympan porté sur de petites arcades de refend (Sainte-Sophie, Saint-Vital de Ravenne). Les constructions occidentales n'adopteront cette mode qu'à l'époque carolingienne. Les bas-côtés, le narthex, les

1. On peut citer comme basiliques à doubles collatéraux, parmi les basiliques civiles, la basilique Ulpienne ; parmi les églises, celles de Bethléem, de Ouideh en Syrie, de Tipasa près Alger, de Saint-Paul hors les murs à Rome, etc. En Algérie ce plan est fréquent, même dans les petites églises.

2. Il en existait dans certaines basiliques civiles et, parmi les basiliques chrétiennes qui en sont pourvues, on peut citer, en Algérie, celle d'Orléansville, celle de Sainte-Salsa à Tipasa, et un assez grand nombre d'autres retrouvées par M. Gsell ; à Rome, celles de Sainte-Agnès et de Saint-Laurent.

tribunes et le porche s'ouvrent, le plus souvent, par des arcades portées sur des colonnes. Quelquefois, les arcades sont remplacées par des architraves comme à Bethléem et à Rome dans

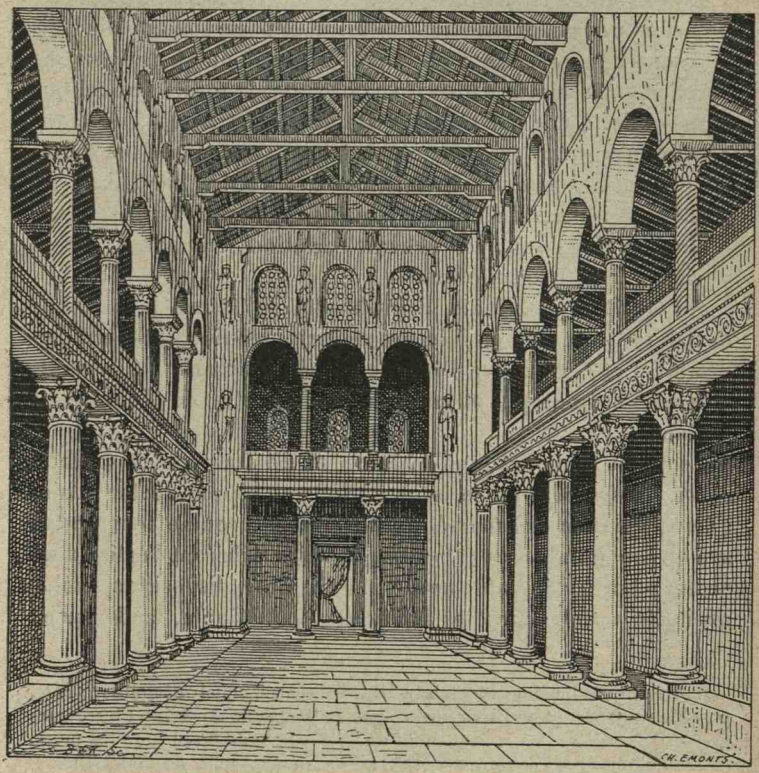

Fig. 34. — Nef de Saint-Laurent hors les murs, à Rome.

l'ancien Saint-Pierre, à Sainte-Marie-Majeure, à Sainte-Praxède, à Saint-Laurent hors les murs (fig. 34) ; et dans les rotondes de Saint-Étienne et du baptistère de Latran.

§ V. — *Transept, tours et clochers.*

Entre l'abside et la nef de beaucoup d'églises s'étend une sorte de nef transversale, sans bas-côtés, qui dépasse quelquefois l'alignement des collatéraux (fig. 33), et qui donne à la basilique chrétienne, au moins dans sa partie haute, la forme symbolique d'une croix. Cette nef transversale, appelée transept, de *trans septum*, n'apparaît pas cependant, à beaucoup près, dans toutes les anciennes basiliques chrétiennes, et, d'autre part, dans les basiliques civiles, il se trouvait, parfois, un transept sans saillie [1].

Quoi qu'il en soit, les églises byzantines ont admis, dès le ve siècle, le plan cruciforme [2].

Au vi^e^ siècle, en Gaule, Saint-Martin de Tours, la basilique de Sainte-Croix et Saint-Vincent de Paris (depuis Saint-Germain-des-Prés) et l'église que l'évêque Namatius fit bâtir à Clermont, avaient un transept, et celui de Saint-Martin de Tours était saillant.

Le point d'intersection de la nef et du transept s'appelle le *carré du transept* ou la *croisée*. Sur cet espace rectangulaire s'élevait parfois une *tour-lanterne*, c'est-à-dire une tour portée sur quatre grands arcs et percée de baies éclairant l'église dont aucun plancher ou voûte ne la séparait. Cette disposition semble avoir été usuelle dans les basiliques de la Gaule, tandis qu'en

1. A Rome, la basilique de Sainte-Marie-Majeure, construite au ive siècle, possède un transept originairement sans saillie. Celle de Saint-Pierre-aux-Liens, du ve siècle, en a également un ; celle de Saint-Paul hors les murs, en a reçu un, après coup peut-être, au ve siècle ; celle de Saint-Pierre, bâtie au ive siècle, avait un transept saillant, mais il n'est pas sûr que tous ces exemples soient aussi anciens que les monuments mêmes.

2. Dès 450 la chapelle funéraire de Galla Placidia, à Ravenne, forme une croix grecque.

Sous Justinien (527-565) le même plan fut appliqué, à Constantinople, à la grande église des Saints-Apôtres. La basilique de Bethléem a un transept ; en Syrie, l'église de Saint-Siméon, à Kalaat Seman, offre au ve siècle un exemple de transept ; deux nefs d'égale longueur s'y coupent par le milieu. La basilique de Djemma el Kébira au Kef (Tunisie) a également le plan d'une croix à branches égales, dite croix grecque.

Italie, la basilique du Crucifix à Spolète, est peut-être la seule qui témoigne d'avoir eu la même particularité. Quelle était l'origine de cette ordonnance ? Deux hypothèses pourraient être soutenues : les Byzantins, depuis le VIe siècle au moins, faisaient des églises où, comme à Sainte-Sophie de Constantinople, une coupole centrale dominant l'édifice s'élève sur un tambour circulaire percé de fenêtres. La lanterne des églises de Gaule pouvait être inspirée par ces coupoles centrales des églises d'Orient, mais il est plus simple et plus probable de supposer que des architectes, peu savants, ont été amenés à élever ces quatre murs au carré du transept pour éviter de construire en ce point deux toits, parfois inégaux, se pénétrant et formant des angles rentrants ou *noues*, d'une exécution difficile et sujets aux infiltrations, tandis que les murs de la lanterne offraient un appui aux toitures et supprimaient complètement cette difficulté.

Quoi qu'il en soit de l'origine de ces lanternes, leur existence en Gaule au VIe siècle, est prouvée par les textes de Grégoire de Tours et de Fortunat : ce membre d'architecture y est appelé *turris*, *domus altaris* ou *domus arae*, car l'autel était placé au-dessous. Grégoire de Tours nous a laissé quelques détails sur la lanterne de la basilique de Saint-Antolianus à Clermont : au-dessus de l'autel on avait élevé quatre murs sur des arcades que soutenaient des colonnes de marbre de Paros et d'Héraclée ; ces murs portaient un plancher orné de très riches peintures. C'était une construction légère et, évidemment, mal bâtie : elle se lézarda promptement et menaça ruine. L'évêque Avitus jugea qu'il était urgent de la démonter, mais on ne prit pas la précaution de l'étançonner, et à peine eût-on enlevé la toiture que la tour s'écroula sur l'autel et sur les colonnes de marbre, qui résistèrent heureusement [1].

Sur ces tours-lanternes, se dressait un pavillon de bois à plusieurs étages en retraite, percés d'arcades : le sommet passait au plan circulaire (Nantes, Saint-Martin de Tours) et se terminait en flèche élevée. L'ancienne vue de Saint-Riquier (fig. 50) montre la persistance, jusqu'à l'époque carolingienne, de cette

1. *De Gloria martyrum*, éd. Krusch (Mon. Germ. Hist. 4°), p. 531.

disposition à laquelle on reviendra à peu près à la Renaissance. Fortunat qui désigne ce couronnement par les termes plus ou moins poétiques de *machina*, *arx*, *turritus apex*, témoigne qu'il se voyait de loin et faisait beaucoup d'effet, d'autant plus qu'on le rehaussait de dorures et même de figures peintes. Ces lanternes pouvaient avoir quelque ressemblance avec les lanternes des églises romanes en bois de la Norvège, composées aussi d'étages en retraite et ornées de rinceaux et d'animaux fantastiques en bois découpé.

Une tour-lanterne s'élevait sur Saint-Martin de Tours, sur les cathédrales de Clermont, Nantes, Narbonne et Paris, et sur une église de Bordeaux.

Fortunat décrit ainsi celle de Nantes : « Au centre de l'édifice, un pinacle en forme de tour monte vers le ciel et son couronnement passe du carré au plan circulaire, la tour, s'étageant en arcades, porte une flèche qui fait l'effet d'une montagne. Là sont exposées des peintures auxquelles il semble que l'art ait insufflé la vie, tant les couleurs animent leurs membres. »

En Italie comme en France, les basiliques ont eu de bonne heure des clochers. A Rome, une mosaïque exécutée entre 432 et 440, par ordre de Sixte III, à Sainte-Marie-Majeure, montre deux églises près desquelles s'élèvent des tours cylindriques.

La basilique Sainte-Sabine de Rome, qui date aussi de la première moitié du ve siècle, possède des vantaux de portes en bois sculpté de la même époque. Or, l'une de ces sculptures figure, comme la mosaïque précitée, la ville de Jérusalem symbolisée par une église, et cette église présente une façade flanquée de deux tours. Il faut confronter cet exemple avec les façades des basiliques syriennes de Tourmanin et de Qualb-Louzeh, dont les façades sont accostées de petites tours carrées peu élevées.

Les basiliques de Sainte-Apollinaire à Ravenne et à Classe ont des clochers élevés et de forme cylindrique rappelant ceux qui sont figurés à Sainte-Marie-Majeure. Ils sont indépendants et même tout à fait isolés de l'église et semblent de construction un peu postérieure.

La forme circulaire sera, du reste, usitée à l'époque carolin-

gienne [1]. Elle semble la plus ancienne pour les tours d'églises dont il reste trace. Après l'époque carolingienne, elle deviendra très rare.

L'usage des clochers semble aussi ancien en France qu'en Italie : Saint-Martin de Tours, achevé en 470, possédait un clocher dont l'existence est attestée par une inscription métrique.

Le pape Étienne II (752-757) avait fait faire un pastiche de cette inscription pour le clocher qu'il éleva dans le Vatican. Cette inscription nous apprend que la tour était près de l'abside, à l'est : c'est bien une tour « *haec tuta est turris* », et c'est bien un clocher d'où les cloches, organes du saint, appellent le peuple à la prière : « *Unde Martinus vocat populos.* »

Nous verrons qu'un passage de la chronique de Fontenelle atteste formellement, qu'au début du VIIIe siècle, il était de règle et d'usage de pourvoir les églises de clochers.

§ VI. — *Églises de bois.*

Les basiliques, quelque riches qu'elles fussent, étaient des constructions précaires.

Un certain nombre d'églises mérovingiennes étaient construites en bois, comme celle de Thiers, souvent citée par Grégoire de Tours, les cathédrales de Reims et de Strasbourg, la première église de Tongres, construite en planches bien rabotées (*de tabulis ligneis levigatisque*). Beaucoup d'autres, à coup sûr, étaient dans le même cas, comme plusieurs églises de Brives et de Tours anéanties complètement par des incendies, ou la cathédrale de Boulogne dont le sol, complètement fouillé en 1827, n'a livré aucun débris de la basilique qui précéda l'église du XIIe siècle. Une preuve indirecte de la fréquence des édifices de bois réside peut-être dans l'application aux sculptures de pierre depuis le Ve ou VIe siècle jusqu'au début du XIIe, d'une technique qui semble faite pour la sculpture sur bois.

Malheureusement, cette catégorie d'édifices ne peut qu'être signalée : tout essai de restitution de leurs formes serait pure conjecture.

1. Saint-Riquier, Saint-Gall.

§ VII. — *Appareil, ordonnance et décoration des basiliques.*

Dans l'appareil et dans la décoration comme dans le plan, les architectes des basiliques utilisèrent ce que l'art de la décadence romaine leur fournissait de plus facile à reproduire et à adapter à leurs besoins.

L'appareil est celui des Romains, un peu appauvri tant par inhabileté que par économie ; les murs n'ayant, du reste, à porter que le poids des charpentes, n'exigent pas une grande solidité.

L'emploi du grand appareil est des plus rares : des textes affirment cependant que l'évêque Saint Didier de Cahors, mort en 655, avait rebâti sa cathédrale et les remparts en grand appareil, et en 683-684, l'abbé Audulphe de Saint-Maixent rebâtit l'église Saint-Léger dans une architecture qui étonna ses contemporains et qui consistait, selon M. Berthelé, dans l'emploi d'un grand appareil dont les piliers de la crypte seraient encore un échantillon.

Quoi qu'il en soit de l'exactitude de ces renseignements, les architectes de Syrie et quelques-uns de ceux de l'Afrique du Nord étaient à peu près seuls à employer le grand appareil à l'époque qui nous occupe, mais les Syriens l'employaient d'une façon constante et avec un savoir consommé, et c'est là une différence fondamentale entre leurs constructions et celles de l'Europe. Il faut toutefois remarquer que de belles pierres de taille peuvent se rencontrer accidentellement dans des constructions mérovingiennes, celles-ci ayant été fréquemment élevées sur les ruines d'édifices romains de la belle époque ou avec leurs débris.

L'appareil de brique n'est pas rare dans les églises d'Occident, mais surtout en Italie ; on le trouve notamment à Ravenne, mais le plus usité, surtout en Gaule, est le petit appareil à insertions de briques ou d'épais tuileaux formant chaînages dans les murs et alternant avec les claveaux dans les arcs (fig. 46).

C'est l'appareil le plus usuel de la décadence romaine. Il se mêle çà et là d'appareil réticulé et d'appareil en épi, comme par

exemple dans les murs des nefs de Savenières (Maine-et-Loire) (fig. 46), et de Saint-Pierre de Vienne. L'appareil en épi forme certains chaînages ; l'appareil réticulé, décoratif, mais peu résistant, est réservé en général aux parties hautes des murs, comme dans le baptistère Saint-Jean-de-Poitiers. Les maîtres romans continueront et régulariseront cette pratique. Enfin, beaucoup d'enduits et de placages cachaient souvent l'appareil, surtout en dedans ; c'était là encore une tradition des Romains, qui dissimulaient volontiers les leurs sous les revêtements de feuilles de marbre, de mosaïques, de stucs et de peinture. Ces pratiques encouragèrent les constructeurs de la décadence à négliger leurs maçonneries.

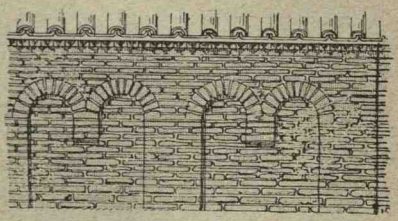

Fig. 35. — Détail de *S. Giovanni in fonte* à Ravenne.

Les contreforts sont rares en Occident, la basilique étant dépourvue de voûtes et même d'arcs doubleaux, fréquents au contraire en Syrie, et dès le IVe siècle l'Afrique eut des basiliques à bas-côtés voûtés, avec contreforts.

Cependant, on a pu établir entre les travées quelques pilastres peu saillants, soit pour rompre la monotonie des murailles, soit pour économiser les matériaux en ne leur donnant d'épaisseur qu'aux points qui portent la charge des fermes de la charpente. Ces plates-bandes ou pilastres peuvent supporter des arcs de décharge encadrant et soulageant les fenêtres, comme à Sainte-Pudentienne de Rome (IVe s.), ou à Saint-Apollinaire de Classe (Ve s.) (fig. 36).

Elles peuvent aussi, peut-être dès le Ve siècle, se relier à de petites arcatures formant une sorte de frise ou de corniche comme aux baptistères de Ravenne (fig. 35).

L'architecture romane conservera et développera cette décoration, spécialement en Allemagne et dans les pays du Nord, en Italie, dans l'Est et le Midi de la France, et en Catalogne.

Au baptistère de Poitiers, de petits pilastres règnent entre la

corniche et le niveau des impostes des fenêtres. Ce genre de

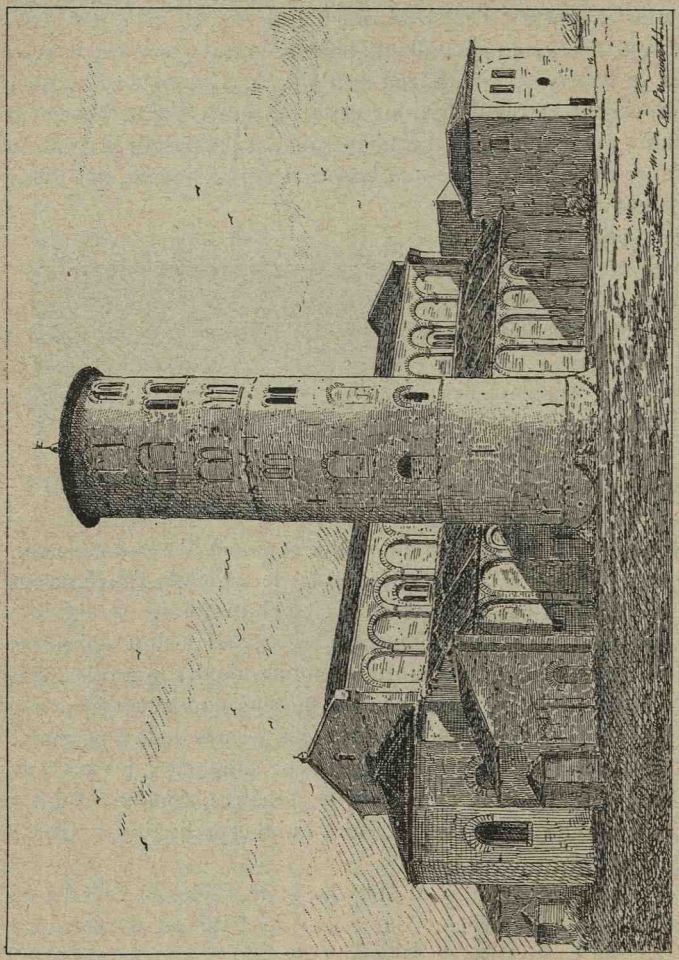

FIG. 36. — Saint-Apollinaire *in classe*.

décoration sera développé assez heureusement par les architectes romans de l'Aquitaine et de l'Auvergne.

Quant aux contreforts décoratifs en forme de colonne qu'employaient les Romains, les architectes chrétiens de Syrie en

tirèrent d'heureux effets, mais les Occidentaux attendront l'époque romane pour les remettre en honneur.

Comme dans l'antiquité, les toitures des édifices les plus riches étaient couvertes de métal, et l'on poussait parfois le luxe jusqu'à employer l'argent, comme sur le sanctuaire de Saint-Denis, ou à dorer le métal ; à Paris, le toit de Sainte-Croix et Saint-Vincent était en cuivre doré ; celui de Saint-Martial couvert de plomb; l'église de Nantes et une basilique de Saint-Vincent près Bordeaux étaient couvertes de feuilles d'étain.

Malgré ces ornements accessoires et précaires, l'aspect des basiliques était certainement misérable, la construction pauvre et fragile.

Les fenêtres et surtout les portails, que l'architecture romane fera si riches, sont des ouvertures de la plus grande simplicité, tout au plus gravera-t-on sur le linteau d'une porte un monogramme du Christ ou l'encadrera-t-on d'un chambranle de marbre ; parfois, il est vrai, on la surmontait d'une peinture ou d'une mosaïque, mais à l'extérieur ces décorations sur enduits ne pouvaient guère durer. Sur les façades des églises et dans l'atrium, les clercs, fiers d'un savoir qui était leur monopole, se plaisaient à prodiguer les inscriptions métriques, auxquelles on donnait parfois la forme de croix et qu'on pouvait lire dans plusieurs sens.

C'est à l'intérieur que se révélait tout le luxe des basiliques : la charpente qui les couvrait était ornée ou souvent cachée par un plafond de bois ; à Tours, celui de Saint-Eutrope était sculpté, mais plus souvent il était simplement peint en couleurs vives et variées. Lorsque l'évêque Perpet fit rebâtir Saint-Martin de Tours, il fit transporter dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul l'élégant plafond peint de l'ancienne basilique. Celui de Sainte-Croix et Saint-Vincent à Paris était doré.

Sur les parois, se déroulaient, sous forme de peinture ou de mosaïque, les scènes à personnages : dans l'abside, les figures du Christ, de ses Apôtres et de la Vierge, ainsi que les allégories de l'Apocalypse : les quatre Fleuves, les vingt-quatre Vieillards, l'Agneau. Dans la nef, des défilés de saint et de saintes comme à Saint-Apollinaire de Ravenne, ou des scènes de martyres. A

Ravenne, on y voyait aussi une série d'effigies des évêques. Les tableaux de l'ancien Testament étaient généralement dans l'Atrium. Dans les églises les plus riches, ces figures n'étaient pas simplement peintes, mais exécutées en mosaïques à fond d'or, comme celles que l'on voit encore à Saint-Vital, à Saint-Apollinaire et dans les baptistères de Ravenne, et comme celles qui donnaient leur nom à l'église des martyrs de la Légion Thébaine, à Cologne, dite « *ad sanctos aureos* » ou de la *daurade* » de Toulouse. L'église Sainte-Geneviève de Paris était ornée de mosaïques.

Conformément à l'usage antique, les pavements étaient souvent en mosaïque ; on a trouvé des restes de pavements de ce genre, d'époque mérovingienne, à Saint-Quentin (rinceaux), à Thiers (lion d'un style oriental peut-être seulement d'époque romane), à Saintes, à Sainte-Colombe près Vienne, à Sens, à Nevers.

Il pouvait exister aussi des revêtements en marbre, comme dans le sanctuaire de l'église de Clermont, où ces marbres variés étaient gravés ou sculptés.

Le pourtour inférieur des murs était fréquemment évidé d'arcatures, comme au baptistère de Poitiers (fig. 58), dans l'abside de la cathédrale de Vaison (fig. 42), dans les bas-côtés de Saint-Pierre de Vienne; sous ces arcatures sont ménagés des bancs; on y logeait aussi des sarcophages. Au baptistère de Poitiers, d'autres arcatures règnent dans le haut des murs, entre les fenêtres (fig. 47); c'est une pratique que l'architecture romane développera. On y remarque une alternance d'arcatures en plein cintre et en mitre ; cette ordonnance est fréquente sur les sarcophages de l'antiquité chrétienne et dérive de l'alternance des frontons en triangle et en segment de cercle de l'architecture romaine classique. Cette alternance d'arcatures se conservera dans l'école romane d'Auvergne.

La partie la plus sérieuse de la décoration des basiliques consistait dans les belles colonnes de marbre poli de diverses couleurs, surmontées de chapiteaux en marbre blanc [1] : elles pou-

1. De beaux fûts de marbre poli ont été admirés par Fortunat à Saint-

vaient être très nombreuses dans les grandes églises : Grégoire de Tours en compte cent vingt à Saint-Martin.

C'est, qu'en effet, elles soutenaient les arcades de la nef, celles des tribunes, s'il y en avait, et les arcatures, parfois nombreuses.

Dans les églises de Ravenne, les colonnes et les chapiteaux ont été exécutés pour le monument même, par des artistes byzantins, mais ont pu ne pas être travaillés sur place, car les marbres se taillaient sur le lieu même d'extraction, pour éviter le transport, parfois lointain, d'un poids inutile. Dans les églises de l'empire d'Occident, les constructeurs pillèrent les ruines romaines au milieu desquelles ils vivaient, pour en extraire les colonnes et les ornements sculptés qu'ils adaptèrent plus ou moins gauchement à leurs bâtisses : elles ont l'air emprunté du barbare vêtu des dépouilles de l'homme civilisé.

Déjà, à l'époque romaine, les artistes n'hésitaient pas à adapter à leurs constructions voûtées et cintrées une décoration empruntée à l'architecture à plates-bandes des Grecs, ou à renouveler les têtes des statues au moment d'un changement de règne : ils avaient eux-mêmes donné l'exemple du dépouillement des édifices de la Grèce au profit des leurs. Le mal était devenu tel qu'il avait fallu y remédier par des lois : il fut interdit [1] de transporter les *ornamenta publica* d'une ville dans une autre : Julien se préoccupa de défendre le déplacement des colonnes, des statues, spécialement à Nicomédie, Salone, Constantinople ; en 365, Valentinien; en 398, Arcadius et Honorius, en réitérant ces défenses, montrent que leurs prédécesseurs avaient été peu obéis [2]. Lorsque le christianisme eut amené l'abandon des temples, les invasions, la ruine des édifices publics et de l'autorité, le nombre des riches morceaux d'architecture abandonnés fut considérable, et rien ne s'opposa plus à leur dépècement. On les rechercha pour les exploiter : les colonnes, les portes de bronze et autres

Vincent de Paris, conservés dans d'autres églises, telles que les cryptes de Jouarre et de Grenoble, les baptistères de Poitiers, de Riez, du Puy en Velay, d'Aix en Provence, l'église d'Ainay à Lyon, retrouvés à Saint-Sernin de Toulouse, etc...

1. Cod. Théod. l. XV, t. I, lex. I.
2. Cod. Théod. X, 1, 14; XV, I, 37.

morceaux précieux des temples de Rome passèrent dans les basiliques; à Lyon par exemple, les ruines du temple d'Auguste

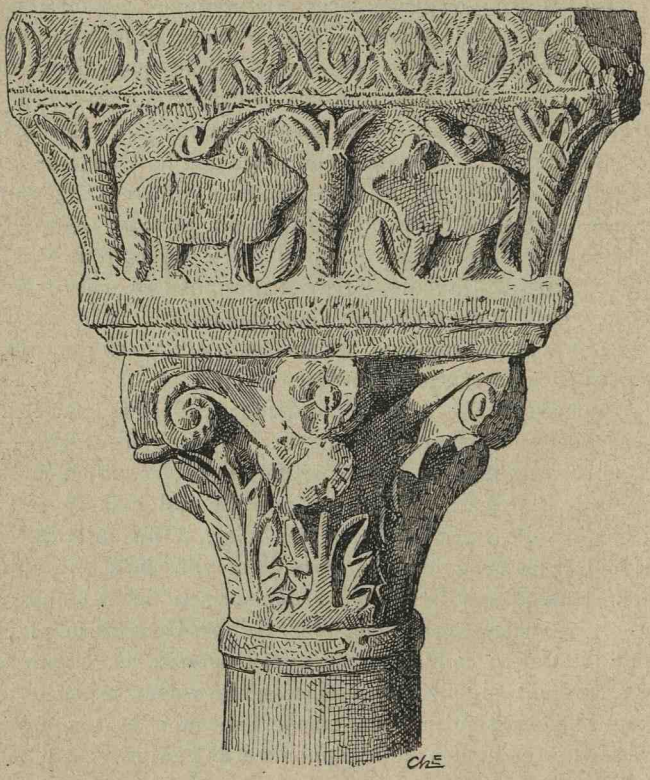

Fig. 37. — Chapiteau de la crypte Saint-Laurent, à Grenoble.

furent données à l'église d'Ainay qui en a recueilli et conservé les colonnes. Cette pratique aida le peu d'artistes qui restaient à désappprendre leur état, et les ruines s'épuisèrent; on verra quelle peine eut Charlemagne pour se procurer des modèles d'architecture qu'il emprunta à l'Orient et des morceaux d'ornement qu'il amena de Ravenne à Aix-la-Chapelle.

La Gaule était pauvre en artistes autant qu'en carrières de

marbre ; nous avons vu que les sculpteurs travaillaient sur le lieu d'extraction. Il est certain que les beaux sarcophages chrétiens



Fig. 38. — Chapiteau de la crypte Saint-Laurent à, Grenoble

du Midi de la France ont été travaillés en Italie et importés; il est certain que l'Italie et l'Afrique ont reçu par mer des chapiteaux tout travaillés dans les carrières de marbre de l'empire d'Orient : des chapiteaux et même des fûts étaient aussi transportables que des sarcophages ; lorsque des chapiteaux, comme ceux de la crypte de Jouarre, semblent dénoter une habileté

supérieure à celle des artistes des pays où ils se trouvent, et se rapprochent, par leurs formes, des chapiteaux des basiliques orientales du VIe siècle, plus que des œuvres gallo-romaines ou mérovingiennes ; lorsque des plaques de marbre ouvragé répandues en France et en Italie, un peu partout, présentent les mêmes dessins et sont taillées dans des marbres qui se trouvent dans un nombre restreint de carrières ; lorsqu'on se rappelle enfin que les Romains transportaient dans tout l'Empire les marbres d'Afrique, de Grèce et de Carrare, et que les artisans, romans et gothiques, exportaient aussi loin les pierres tombales et les fonts baptismaux en pierre dure, il semble absolument certain que les sculptures mérovingiennes en marbre, chapiteaux et plaques ornées, furent exportés par mer et par les rivières plus ou moins loin de leur lieu d'exécution [1], et parfois d'Orient en Occident, ce qui explique à merveille l'unité de style et la présence de tant de dessins orientaux. La solution de cette question est dans l'identification des provenances des marbres.

De ces matériaux de démolition ou de ces ornements tout faits, l'architecte mérovingien formait des agencements plus ou moins maladroits, comme nos enfants en exécutent avec les pièces d'un jeu de construction. Les raccords n'avaient rien de délicat : une colonne était-elle trop longue, on enterrait la base ou bien on sciait un morceau ; trop courte, au contraire, on l'allongeait, soit par un tronçon de fût ou par un socle, ou bien en surmontant le chapiteau d'une pierre taillée en forme de pyramide tronquée renversée. Cette dernière disposition plut tellement qu'aux VIe et VIIe siècles, d'expédient qu'elle était, elle devint une mode : on l'employa systématiquement dans les basiliques de Ravenne (fig. 28) et de Damas et à Saint-Laurent de Grenoble (fig. 37-38). On sculpta même sur les dés de pierre des croix ou d'autres ornements (fig. 37 et 38), et ce fut en Orient l'origine du chapiteau en cône tronqué des Byzantins, et pour l'Occident, celle des larges tailloirs sculptés de la période romane.

Quant aux chapiteaux eux-mêmes, ils s'éloignent plus ou

1. C'est ce qui se passe encore de nos jours pour une foule de pièces accessoires qui entrent dans nos constructions : métal, céramique, etc...

moins du type antique : les acanthes épineuses de Ravenne, de Jouarre et de certaines basiliques d'Afrique sont fort différentes du type un peu mou de l'acanthe classique romaine ; les volutes, notamment à Jouarre, sont parfois tournées de bas en haut (fig. 10), anomalie qui se conservera dans certains chapiteaux jusqu'à la fin du XIIe siècle, et sera remise à la mode au XIVe siècle et à la Renaissance ; la fantaisie avec laquelle les artistes gallo-romains agençaient et enrichissaient les motifs classiques s'est perpétuée ; quelquefois, la mollesse de leur manière s'est continuée comme à Grenoble ; d'autres fois, comme dans les chapiteaux nerveux de Jouarre et dans la plupart des panneaux de marbre, c'est la facture orientale qui s'affirme avec des reliefs méplats, mais champlevés plus ou moins profondément à angle droit sur leur fond, comme à l'emporte-pièce (fig. 29, 30, 45).

A cette époque, les basiliques de la Syrie centrale et de l'Afrique semblent la préparation de notre architecture romane ; l'emploi du moyen appareil, certaines basiliques à piliers et même à piliers composés, certaines colonnettes courtes portées en encorbellement [1], certains chapiteaux ou profils de moulures, et quelques exemples de voûtes montrent que des architectes plus savants que ceux du vieil Occident tirèrent, plus tôt qu'eux, des enseignements romains, certaines déductions auxquelles ils devaient arriver à leur tour ; d'autre part, comme on l'a vu et comme on le verra encore, l'Orient fournissait alors des modèles d'art justement estimés.

Parmi les ornements que les basiliques enlevèrent aux temples païens, il faut compter les beaux vantaux de portes en bronze ornés de reliefs ou d'incrustations d'argent. Plus tard, on les fit venir de Byzance, où l'art de leur fabrication s'était conservé ; en attendant, on les imita parfois en Occident même, comme en font foi les beaux vantaux de bois à bas-reliefs de Sainte-Sabine de Rome (Ve siècle).

L'ornementation des fenêtres était, comme celle des portes, tout entière dans leur clôture. Les fenêtres, larges et nombreuses, pouvaient être fermées, soit de toile tendue sur un châssis de

1. On en voit aussi en Dalmatie dans les ruines de la basilique de Spalato.

bois, soit d'un treillis de bronze, soit d'un treillis découpé dans des dalles de marbre, comme à Saint-Laurent hors les murs de Rome, à la cathédrale de Grado et à Sainte-Sophie de Constantinople, ou encore en lames de pierre mince, comme les feuilles d'albâtre qui ont encore servi aux XIIIe et XIVe siècles dans les cathédrales de Tarragone et d'Orvieto; enfin, les vitraux étaient déjà très usités au VIe siècle. On les fixait dans des armatures de bois. Il semble que les Romains, quoique habiles verriers, aient peu usé de vitres; on en trouve toutefois des débris dans les ruines de la villa de Bapteste (Lot-et-Garonne). Les Mérovingiens gardèrent l'art de façonner le verre; ils surent même le teindre, comme en font foi les verroteries de leurs bijoux; Fortunat nous dit que les vitraux d'une église de Lyon avaient des dessins de couleurs (*versicoloribus figuris*). Ce ne pouvait être qu'une mosaïque de carreaux colorés; il mentionne aussi les vitraux de la cathédrale de Paris, mais il n'indique pas qu'ils aient été colorés; cette ornementation, déjà répandue, était assez nouvelle pour étonner le vulgaire; Grégoire de Tours parle d'un voleur sacrilège qui crut trouver de l'or dans les vitraux de l'église d'Issoire.

Tant que les basiliques furent neuves et bien entretenues, ces constructions précaires, rehaussées de matériaux précieux et de couleurs vives, et abondamment éclairées, produisirent un effet qu'attestent les descriptions contemporaines; le peu qu'il nous en reste ne peut plus donner cette impression : la vieillesse des œuvres légères comme celle des gens frivoles a quelque chose de particulièrement triste.

§ VIII. — *Détails du sanctuaire. — Confession et crypte.*

L'autel, unique à l'origine, s'élevait isolé dans l'axe de l'édifice et en avant de l'abside ou *presbyterium* (fig. 32, 34, 42) sous la tour lanterne, lorsqu'il en existait une. De l'usage établi dans les catacombes de célébrer la messe sur le tombeau des martyrs, nous verrons que l'autel chrétien a gardé le caractère et la forme d'un tombeau; il contient un corps saint, soit des reliques ou fragments de corps saint ou tout au moins il s'élève sur le tombeau d'un saint. Ce saint, à l'origine, devait même être un martyr.

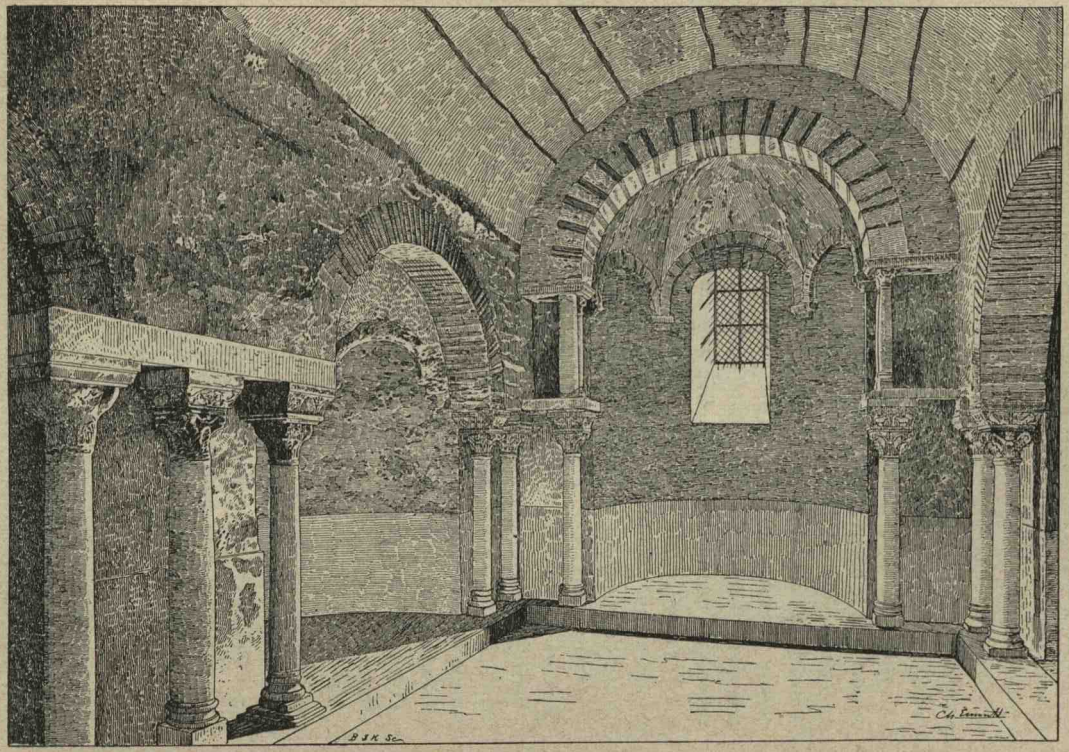

Fig. 39. — Crypte Saint-Laurent, à Grenoble.

L'autel, comme certains tombeaux, était abrité sous un baldaquin porté sur quatre colonnes et appelé *ciborium*; il pouvait être de marbre ou de bois souvent revêtu de métal; au plafond du ciborium était suspendue la réserve eucharistique; entre les colonnes, des rideaux glissaient sur des tringles de métal pour voiler l'autel au moment de la consécration.

L'autel de la basilique s'élevait sur un caveau funéraire renfermant le corps d'un ou de plusieurs martyrs, le sanctuaire des églises différait donc peu de certains tombeaux païens (tombeaux de la voie latine à Rome) qui se composent d'un petit caveau funéraire surmonté d'un petit temple. Le caveau pratiqué sous l'autel s'appelle *confession* (*confessio*, *martyrium*, *memoria*). Quand ce caveau offre une certaine étendue, il s'appelle *crypte* (*crypta*). Il peut arriver qu'il y ait à la fois une crypte et une confession ou petit caveau funéraire pris aux dépens de la crypte et plus ou moins séparé ; cette disposition se rencontre dans la période carolingienne, à Saint-Aignan d'Orléans et à Saint-Germain d'Auxerre ; une autre disposition consistait à élever les sarcophages des saints sur une estrade comme à Jouarre (fig. 40) ou dans une sorte de niche profonde comme à Saint-Quentin [1].

L'entrée de la confession regardait souvent le fond de l'abside et l'on y accédait par deux couloirs en demi-cercle contournant celle-ci [2].

Les fidèles pouvaient pénétrer librement dans la crypte, mais non dans la confession : ils y pouvaient voir le sarcophage du saint à travers une petite ouverture dite *fenestra* ou *cataracta*, à cause de son grillage, ou encore *jugulum*, *umbilicus*, lorsqu'elle était pratiquée à la voûte. Par là, les fidèles pouvaient même étendre la main ou passer certains objets pour toucher le sarcophage du saint, dont le contact guérissait les maladies.

1. Certains autels formaient une sorte de petite armoire à reliques, ils étaient eux-mêmes une petite confession. On conserve à Ravenne un autel de ce genre retrouvé à Bagnacavallo.

2. Classe, Sainte-Praxède et, à l'époque carolingienne, les quatre saints couronnés à Rome, Saint-Emmeran de Ratisbonne et l'abbatiale de Werden.

La foule des pèlerins affluait autour de ces reliques vénérées. Pour la recevoir, sans troubler la célébration des offices, on avait aménagé à Saint-Martin de Tours un atrium spécial devant

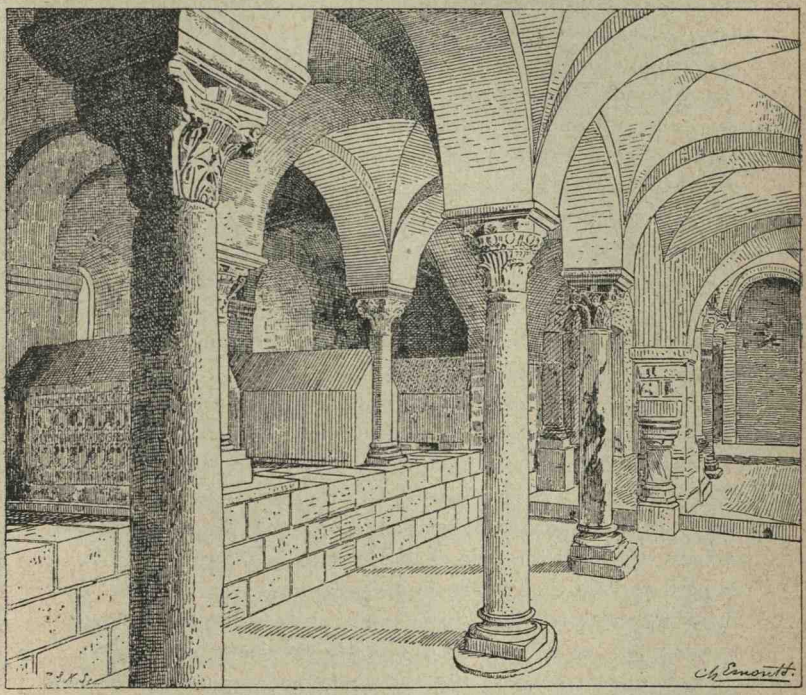

Fig. 40. — Crypte de Jouarre.

la sépulture du saint, probablement derrière l'abside de la basilique, puisque la place normale du tombeau était sous celle-ci. Ce tombeau possédait une abside spéciale (*absida sepulcri*). L'explication la plus simple des mentions de Grégoire de Tours est peut-être celle à laquelle on n'a pas songé : la crypte ou confession à sa place normale, sous l'abside, avec une porte extérieure donnant dans l'atrium des pèlerins, et dans le caveau

même une abside abritant le sarcophage (*absida sepulcri*) [1]. A Saint-André de Bordeaux, Grégoire nous dit que l'autel se dressait sur une plate-forme élevée sous laquelle une crypte fermée par une porte possédait elle-même un autel; le même auteur mentionne aussi les cryptes de Trèves et de Lyon, abritant chacune la sépulture de plusieurs martyrs.

Comme exemples de simples confessions on peut citer, en Italie, celles de Saint-Apollinaire de Classe et de Torcello près Ravenne, à Rome celles de Saint-Paul hors les murs, Sainte-Sabine, Sainte-Praxède, Saints-Nérée et Achillée, Saint-Clément hors les murs, Saint-Georges au Vélabre, Saint-Pierre, les quatre saints couronnés, et Saint-Marc; en France, on a trouvé en 1846 les restes d'un petit caveau de ce genre sous l'autel de Notre-Dame-du-Pré au Mans; Saint-Gervais de Genève, Saint-Lucius à Coire, le monastère de femmes de Zurich, Saint-Emmeran de Ratisbonne et l'abbaye de Werden montrent des confessions carolingiennes.

En fait de cryptes primitives, on peut citer à Rome celles de Sainte-Marie in Cosmedin, Saint-Martin-des-Monts et Saint-Prisque; en France, nous avons les belles cryptes de Saint-Laurent de Grenoble et de Jouarre. La première a été enterrée sous un remblai moderne, primitivement, elle a pu être très peu enfouie ou même à rez-de-chaussée sous une basilique; elle est en petit appareil à chaînage de briques, voûtée en berceau, avec abside à l'ouest, et à l'est, trois autres absides diversement orientées (fig. 39); sa décoration indique le VIIe siècle (fig. 37, 38).

La crypte de Jouarre (fig. 40) s'allonge perpendiculairement à l'axe d'une ancienne église, elle était à peu près de plain pied avec la nef; elle a des voûtes d'arêtes refaites probablement à l'époque romane; les sarcophages des saintes abbesses ont été maçonnés le long de sa paroi orientale sous une espèce d'estrade qui porte d'autres sarcophages purement décoratifs; cette sorte

1. Les confessions de Saint-Gervais de Genève et de l'abbaye de femmes de Zurich ont une abside tournée à l'opposé de l'abside principale; la porte d'entrée était en regard; à Tours, elle était extérieure et donnait sur un atrium.

de gradin élevé forme la troisième nef, à colonnes plus courtes, et c'est au-dessus que devait s'élever l'autel.

L'abside, comme l'indique son nom de *presbyterium*, était réservée aux membres du clergé, comme l'abside de la basilique civile l'avait été aux magistrats. Les sièges presbytéraux formaient un ou plusieurs gradins en amphithéâtre, appuyés à la paroi et interrompus au centre par un siège élevé et orné en forme de fauteuil. C'était : la *chaire pontificale* (*cathedra*) réservée à l'évêque ou à l'abbé.

On sait que chez les Romains, certains sièges, les chaises curules, étaient un insigne de dignité [1] ; chez les barbares scandinaves, le chef ou le père de famille trônait dans un fauteuil sculpté ; les chrétiens s'associèrent donc à un usage général en faisant de la *chaire* de Saint-Pierre ou du *siège* des évêques l'emblème de leur pouvoir ; le *trône* représente encore la même idée parmi nous.

La disposition du banc presbytéral et de la chaire pontificale est encore reconnaissable dans l'abside de la cathédrale de Vaison ; elle s'est mieux conservée encore à Torcello près Venise et à Parenzo en Istrie.

La grande arcade qui relie le sanctuaire à la nef s'appelle *arc triomphal* à cause sans doute de sa ressemblance avec ces monuments décoratifs.

La liturgie voulait qu'une poutre appelée *tref*, ou poutre triomphale (*trabes doxalis*, ou encore *pergula*), fût jetée d'une imposte à l'autre de l'arc triomphal, pour mieux indiquer la limite du sanctuaire ; sur cette poutre, on dressait la croix qui s'encadrait dans l'arcade ; à droite et à gauche, on posait des flambeaux ou des reliquaires ; enfin, des lampes étaient suspendues au tref. Au-dessous régnait une clôture en forme de parapet, appelée chancel (cancellus), et coupée par une ou trois portes.

Le tref était en usage dès le ve siècle, comme le montre à Rome une chapelle de la catacombe de Calixte ; il pouvait être

1. On a figuré cet insigne sur des monuments funéraires (musée d'Avignon).

de marbre ou de bois, parfois revêtu de lames de métal ouvragé; il pouvait être soutenu par des colonnes (ancienne basilique de Saint-Pierre de Rome, basilique de Torcello).

Par une disposition qui a son analogue à Rome, à Saint-Laurent, certaines anciennes basiliques d'Angleterre [1] ont eu, au lieu du simple arc triomphal, une triple ouverture, peut-être trois arcades, reposant sur deux piédroits et sur deux supports isolés. D'autres [2] ont un arc triomphal unique, mais étroit, comme une sorte de portail, disposition qui s'est gardée jusqu'à la fin du XIIe siècle en Irlande. Ces ordonnances ont pu exister en Gaule, car elles sont particulièrement favorables à l'établissement d'une tour lanterne; celles de Sainte-Marie de Douvres, Sainte-Marie de Deerhurst, Repton, églises du Xe siècle environ, reposent ainsi sur quatre arcades étroites, et les colonnes de marbre que signale Grégoire de Tours sous la lanterne de Clermont pouvaient être disposées comme celles de Reculver, Brixworth, etc.

De petites tribunes appelées *ambons* (αμβων, saillie ou ἀναβαίνειν, monter), servaient aux lectures liturgiques et aux prônes (fig. 41). Leur nombre variait de un à trois; ils se rattachaient généralement au *chancel* (*cancellus*) [3]. On appelait ainsi une grille isolant la partie de la nef voisine du sanctuaire des bas-côtés et du bas de l'église, c'était le chœur des chantres (*chorus psallentium* ; au IXe siècle sur le plan de Saint-Gall) disposé devant l'estrade du sanctuaire, comme l'orchestre du théâtre devant la scène. Cette disposition s'est conservée en Espagne.

Certains plans plus ou moins rares s'éloignent par quelques détails ou même par leurs dispositions d'ensemble des dispositions ordinaires de la basilique.

1. Reculver, Brixworth, Peterborough, York, Saint-Pancras de Cantorbery, Lyminge, Rochester.

2. Deerhurst, Boarhunt, Saint-Laurent de Bradford sur Avon, Worth en Sussex, Barton sur Humber, Broughton.

3. Il était souvent en marbre et pouvait sans doute aussi être en bois ou en métal.

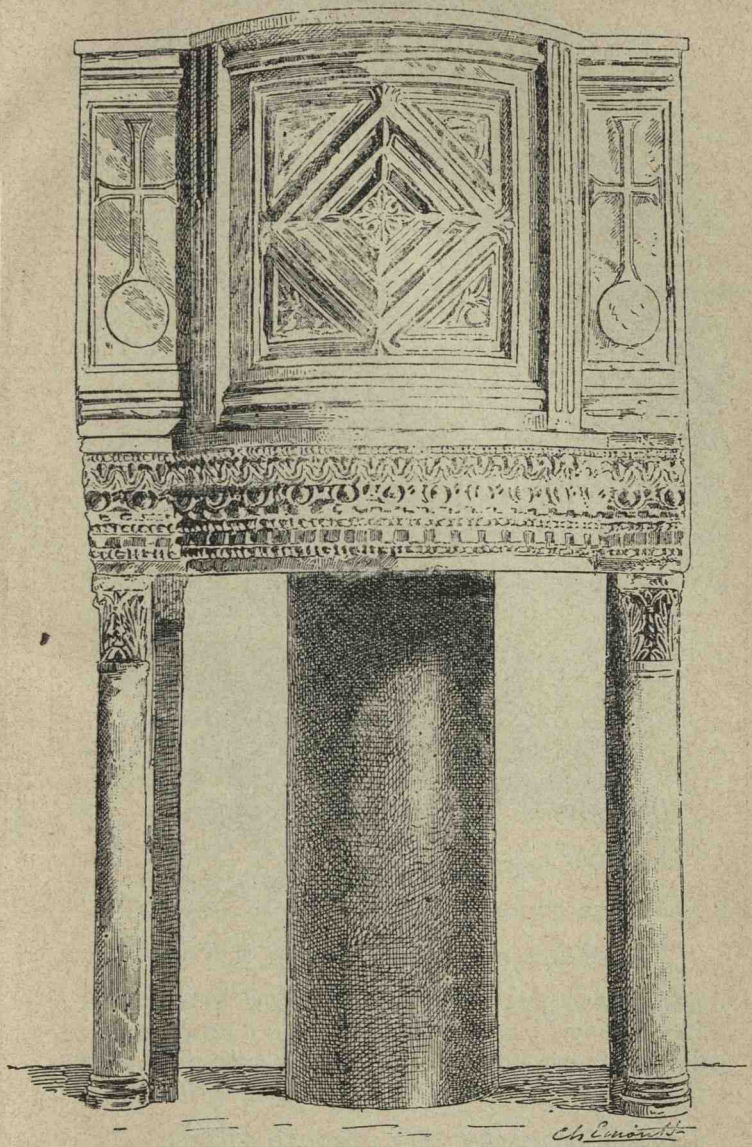

Fig. 41. — Ambon de Ravenne.

§ IX. — *Variétés dans les dispositions du sanctuaire. Le chœur.*

Quelquefois, l'abside peut être remplacée par un chevet rectangulaire. Cette disposition, très fréquente dans l'architecture

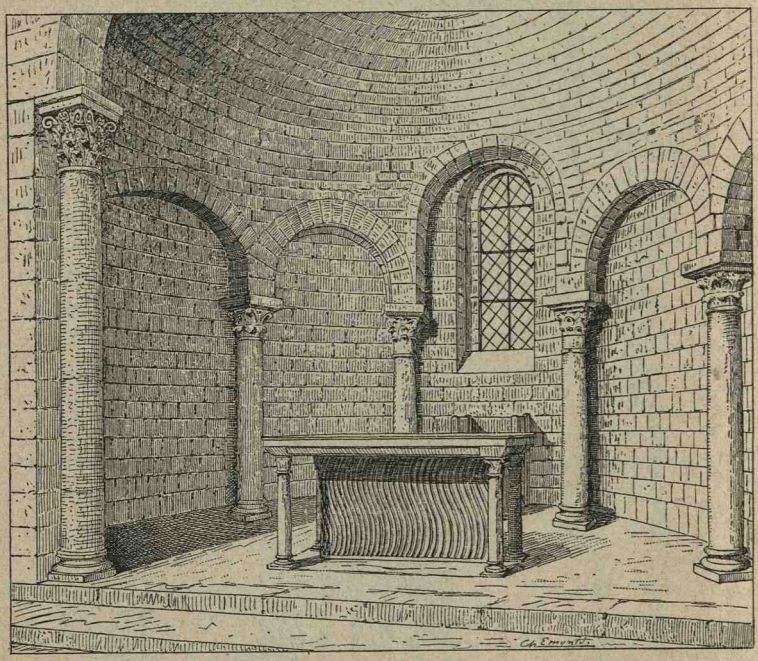

Fig. 42. — Abside de la cathédrale de Vaison.

romane et gothique, n'est pas sans exemple dans les basiliques primitives : une basilique civile au palais d'Adrien présente ce plan; il se rencontre dans quelques basiliques chrétiennes d'Orient [1], et en 450, dans la chapelle funéraire de Galla Pla-

1. En Syrie, à Hâss et à Kileh ; en Algérie, à Henchir-Guellil et Henchir-Aoutah.

cidia à Ravenne ; à Rome, Saint-Laurent hors les murs se termine par un mur droit, transept sans abside. Cette disposition aurait pu exister à Jouarre, et on croit qu'elle avait été adoptée dans les cathédrales mérovingiennes de Chartres et d'Angers. Un autre plan consiste en une abside empâtée extérieurement dans un carré ; il existe dans plusieurs basiliques de Syrie ; on le trouve aussi à la cathédrale de Vaison, mais il y provient d'un remaniement. Au baptistère Saint-Jean de Poitiers, une abside polygonale est emboîtée dans un rectangle. Certaines absides sont polygonales à l'extérieur, notamment à Saint-Apollinaire de Classe, Santo Spirito de Ravenne, dans les cathédrales de Parenzo et de Grado.

D'autres absides sont plus profondes qu'un demi-cercle : près de Rome, dès le IVe siècle, celle de Sainte-Symphorose (fig. 32) présentait cette particularité ; elle est fréquente en Afrique [1].

D'autres fois, le chœur forme une travée de plan rectangulaire en avant de l'abside : cette disposition, qui sera de règle dans l'architecture romane et fréquente dans celle de l'époque carolingienne, ne se trouve aux IVe, Ve, VIe siècles, que dans les monuments de l'empire d'Orient [2]. Cette travée de chœur peut avoir des collatéraux [3].

Enfin, il arrive, dans quelques basiliques d'Orient, qu'une galerie demi-circulaire fait le tour extérieur de l'abside pour relier entre eux les bas-côtés derrière le sanctuaire. Cette disposition s'observe dans deux basiliques de Carthage, mais ne semble pas avoir eu d'analogues en Occident avant l'époque carolingienne

1. On peut citer en Algérie celles de Thimedoutou, Kherbet-Razika, Zraia, Henchir-de-la-Mechta-Si-Salah, Kherbet bou Addoufen, Henchir el Atech, Kherbet el Mahrab, Kherbet ouled Sassi, Kherbet Fraïm, Kherbet el Cadi, Kherbet Selmi, Aïn Zada et Hossnaoua ; en Tunisie, une des églises de Sbeitla ; en Syrie, l'église de Roueiha (Ve siècle) et l'église polygonale de Moudjeleia.

2. Dès le IVe ou le Ve siècle en Syrie, à Qennaouat, à Ouideh, à la cathédrale circulaire de Bosra ; sous Justinien, à Saint-Georges de Salonique (église ronde), il se trouve un chœur de deux travées en avant de l'abside.

3. Dès le VIe siècle, des chœurs à collatéraux avec arcades se voient à la basilique de Bethléem, à Saint-Serge et Bacchus de Constantinople, à Saint-Vital de Ravenne.

tout au plus ; nous verrons l'architecture romane lui donner un grand développement. Cette galerie de pourtour de l'abside n'était encore qu'un simple dégagement commode pour les cérémonies. Elle était sans communication avec l'abside.

L'allongement de l'abside en fer à cheval, la travée de chœur précédant l'abside — et, d'autre part, l'emboitage de l'abside dans un massif rectangulaire peuvent être une conséquence d'une autre disposition très fréquente dans les anciennes basiliques et qui consiste à flanquer l'abside de deux petites pièces carrées servant de sacristies ou trésors [1]. Cette combinaison de plan se rencontre aussi dans l'architecture civile [2] ; elle est fréquente dans les basiliques d'Afrique.

En Italie, on la trouve à Sainte-Symphorose, près Rome (fig. 32), et à Ravenne, dans la basilique du Saint-Esprit ; à Sainte-Marie de Grado (vi^e siècle), etc.

On peut voir là l'origine des tours qui cantonnent le chevet des églises du moyen âge [3].

D'autres fois, les vases sacrés et les offrandes étaient déposés dans des absidioles, ou petites absides, qui cantonnent l'abside principale et s'ouvrent en regard des bas-côtés. Ces absidioles existent à Rome, à Saint-Pierre aux Liens (fig. 32), basilique du ve siècle, mais peuvent n'être pas primitives ; on les trouve, il est vrai, en Orient dès le ve siècle [4].

Mais en Occident, elles sont au moins extrêmement rares avant l'époque carolingienne [5].

Certaines basiliques de Tunisie ont une abside à l'intérieur

1. Ces sacristies pouvaient servir de salles de trésor (*gazophylacium*), avec coffres à serrures, et de vestiaire pour les prêtres (*sacrarium, vestiarium*) ou de salle de réception pour l'évêque après les offices (*salutatorium*) ou de lieu de dépôt pour les offrandes des fidèles (*oblationarium*). Un gardien logeait dans les salles de trésors.

2. Prétoire de Mousmieh (Syrie centrale).

3. A Tourmanin, en Syrie, par exemple, ces annexes affectent la forme de tours basses.

4. En Algérie, Kherbet bou Addoufen, Henchir el Atech, Kherbet Ouled Sassi, Kherbet el Cadi, Henchir Terslitt (petite basilique), Kherbet Tamarit ; en Tunisie, Bir oum Ali et Haïdra ; en Syrie, Baquouza, Tourmanin, où il existe de ces réduits aux quatre angles de la basilique.

5. En Syrie, à Behio, Sagonza, Tourmanin, Kalaat Sema'n et à Ouideh.

de laquelle s'ouvrent une série de niches [1], c'est l'application d'une habitude de l'architecture romaine [2]. Cette disposition d'abside ne semble pas avoir été connue chez nous avant l'époque romane, mais elle se développa alors en Lombardie, en Allemagne et dans certaines régions françaises (fig. 78, 79).

§ X. — *Églises de plan tréflé et rotondes.*

Les églises de *plan tréflé* ont trois absides divergentes, généralement égales, dont deux regardent le nord et le sud, tandis que l'autre est tournée vers l'est ou vers l'ouest. Quelquefois, il existe une quatrième abside et le plan est celui d'un quatrefeuille.

Les chapelles tréflées ont été usitées dès les premiers siècles de l'Église. Elles ne sont que la persistance d'une sorte de plan habituel dans l'antiquité romaine [3].

Les plus anciennes chapelles tréflées que l'on connaisse sont les petits oratoires ruinés de Saint-Soter et de Saint-Sixte, aux catacombes de Calixte et, également près de là, une ruine (fig. 32) dépendant de Sainte-Symphorose ; un exemple du VIe siècle existe à Syracuse ; c'est une crypte voisine aussi des catacombes ; en Afrique, les exemples sont nombreux [4] ; on en trouve aussi

1. Celle de Henchir-Baroud a dans l'abside cinq niches demi-circulaires ; deux autres s'ouvrent dans les murs qui terminent les bas côtés ; à Sbeitla, une église a des niches placées de même, mais elles sont alternativement demi-circulaires et rectangulaires. Au Kef, la basilique de Djemma el Kebira a deux niches carrées dans son abside. Près d'Alger, la basilique de *Rusguniae* a dans son abside orientale cinq niches cintrées.

2. Ils construisaient beaucoup de rotondes et d'exèdres entourés de niches ; ainsi l'exèdre de la salle des Thermes de Ségermès (Algérie) ressemble à l'abside de la basilique de Henchir Baroud, et fréquemment ces niches étaient alternativement demi-circulaires et rectangulaires, au Panthéon d'Agrippa, par exemple.

3. On trouve dans la villa d'Hadrien (IIe siècle), dans le palais impérial de Trèves (IVe siècle), dans les thermes de Telephté (Meddinet el Khedime) en Tunisie et dans plusieurs autres ruines antiques, des salles cantonnées de trois exèdres diversement orientées.

4. On peut citer à Carthage une chapelle dépendant de la basilique de Damous-Karita, les églises de Fernana, Tébessa, Aguemoun-Oubakkar, Tabarka, Maatria en Tunisie ; en Algérie celle de Timerzaguin, etc.

en Syrie et en Chypre; en France, le plan tréflé est adopté dès le VIIe siècle dans le sanctuaire de la crypte Saint-Laurent de Grenoble, qui possède une quatrième abside à l'extrémité occidentale de sa nef. On verra ce type se développer aux époques ultérieures. Par son abside occidentale, Saint-Laurent de Grenoble se rattache à un autre type d'église connu depuis les origines du culte chrétien, le type à deux absides.

Un certain nombre d'églises, surtout de chapelles funéraires et de baptistères, affectent le plan circulaire ; c'est la continuation d'une habitude des architectes romains, qui construisaient volontiers des tombeaux, des salles de thermes et des temples sur plan circulaire [1], et la raison d'être de ce plan circulaire était l'emploi de la voûte en coupole. Quelques-unes de ces rotondes sont devenues des églises, comme le Panthéon d'Agrippa à Rome, et Notre-Dame de la Toux à Tivoli; la première a été un temple, la seconde un tombeau; quant aux salles de bains, on peut citer la grande rotonde des Thermes de Caracalla.

Comme rotondes bâties par les premiers architectes chrétiens sur le même plan, il faut citer quelques chapelles des catacombes, et, dans Rome même, les églises de Sainte-Constance et Saint-Étienne-le-Rond. La première était destinée à la sépulture de la famille impériale et fut bâtie à la mort de sainte Constance, sœur de Constantin.

Ces rotondes sont entourées d'un collatéral annulaire. Les architectes byzantins, qui développèrent avec tant de prédilection le système romain des voûtes à coupole, furent naturellement amenés à construire des rotondes : à Antioche, Constantin avait fait élever sur plan octogone une église de la Vierge qui fut célèbre et suggéra des imitations; plus tard, Justinien éleva à Salonique l'église ronde de Saint-Georges, et à Ravenne la fameuse rotonde de Saint-Vital, fut consacrée en 547 et

1. Ce type d'édifice est beaucoup plus ancien que l'époque romaine : il dérive de la hutte circulaire des peuples primitifs, et l'on a conservé, en Irlande comme dans les bassins de la Méditerranée et de l'Adriatique, des huttes circulaires à coupole conique de pierres sèches dont les plus anciens exemples remontent aux temps préhistoriques.

devait également faire école. C'est un octogone couvert d'une coupole centrale, entourée d'un collatéral et d'une tribune qui communiquent avec la partie centrale à travers des exèdres percées d'arcades. Ces exèdres sont inspirées des exèdres non ajourées du temple circulaire de *Minerva medica* à Rome. Les voûtes latérales de Saint-Vital forment des pénétrations de berceaux assez compliquées.

Dans la même ville, et dès 526, une autre rotonde célèbre avait été construite pour servir de tombeau au roi ostrogoth Thierry. Elle continue la tradition des tombeaux antiques qui se conservera dans certaines chapelles funéraires du moyen âge. Cette rotonde a un étage inférieur octogone entouré de niches rectangulaires et servant de caveau funèbre. Au-dessus est une chapelle ronde entourée d'une galerie extérieure octogone et couverte d'une extraordinaire coupole monolithe. On sait que dans l'antiquité païenne, souvent un caveau funéraire était surmonté d'un petit sanctuaire de même dimension.

Un édifice qui devait avoir une bien autre influence fut l'église circulaire que Constantin fit bâtir sur l'emplacement du Saint Sépulcre de Jérusalem.

Sa rotonde actuelle, souvent modifiée, donne aujourd'hui bien peu l'idée de ce qu'elle fut à l'origine, mais la relation de pèlerinage de Silvia prouve qu'il existait, au VIe siècle, au Saint-Sépulcre, trois églises distinctes : une basilique ordinaire, dite *Martyrium* ; une église de Sainte-Croix et une église de la Résurrection, cette dernière élevée sur le Saint-Sépulcre même et offrant la forme circulaire. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, malgré d'innombrables remaniements, il a toujours existé une église ronde au Saint-Sépulcre de Jérusalem, et cette rotonde a fait école durant tout le moyen âge.

La tradition du plan circulaire avait cours en France également : nous savons qu'à l'époque mérovingienne, l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris affectait ce plan.

Ces églises circulaires ou octogones ont souvent une abside et un narthex, et celui-ci a généralement la forme d'un rectangle allongé sur les extrémités étroites duquel s'ouvrent des exèdres ou absidioles. Cette disposition existe à la *Minerva medica* ; on

la retrouve à Sainte-Constance, au baptistère de Latran et à Saint-Vital de Ravenne. A Saint-Vital, des tourelles cylindriques contenant les escaliers des tribunes sont accolées au narthex et aux tourelles d'escalier ; elles sont intéressantes comme très ancien exemple d'un membre d'architecture appelé à une longue persistance.

Les baptistères appartenant également aux périodes mérovingienne et carolingienne, pour éviter des répétitions, tout ce qui les concerne à été réuni à la fin du chapitre III.

N. B. La plupart des ouvrages cités s'appliquant aussi bien à la période carolingienne qu'à la période mérovingienne la bibliographie du chapitre II est réunie à celle du chapitre III.

CHAPITRE III

ARCHITECTURE RELIGIEUSE (SUITE)

PÉRIODE CAROLINGIENNE ET BAPTISTÈRES

SOMMAIRE. — I. Sources et caractères de l'architecture carolingienne. — II. Les églises carolingiennes. — III. Plans et ordonnances des églises. — IV. Cryptes. — V. Décoration des églises et des cryptes. — VI. Baptistères antiques mérovingiens et carolingiens. — Bibliographie.

§ I. — *Sources et caractères de l'architecture carolingienne.*

Cette période est une époque de transition. Elle ne nous a pas laissé d'œuvre architecturale qui mérite d'être admirée : on peut cependant regretter la rareté des vestiges de l'architecture carolingienne, car elle représente l'élaboration de l'art roman, c'est-à-dire d'une des évolutions les plus curieuses et les plus fécondes de l'histoire de l'art.

L'avènement de la race carolingienne marque dans l'histoire politique un renouveau auquel correspond, dans le domaine des arts, une renaissance non moins nécessaire. Dans l'architecture comme dans la langue, la tradition latine n'a cessé de dégénérer ; elle a atteint les dernières limites de la décadence ; pour orner les basiliques de plus en plus grossièrement construites, on ne trouve plus de marbres dans les ruines romaines dépouillées par l'âge précédent, et les artistes, déjà rares alors, disparaissent peu à peu. Toutefois l'invasion franque, en partie responsable de ces maux, les a réparés à sa façon dans une certaine mesure ; de même qu'elle enrichissait la langue de termes germaniques, elle a apporté en Gaule l'art barbare. Les barbares construisaient en bois et étaient habiles à travailler les métaux : leurs charpentiers et leurs orfèvres pouvaient servir de maîtres et eurent, en effet, une influence profitable. Les édifices de bois furent nombreux à l'époque carolingienne, mais, sur cette

architecture précaire, nous ne pouvons, bien entendu, que faire de vagues conjectures ; l'ornementation géométrique ou fantastique des barbares se mêle partout aux modèles romains, et ceux-ci sont interprétés eux-mêmes à la manière des barbares, en méplat, comme pour recevoir une incrustation, ou en simple gravure au trait : sous l'influence des charpentiers et des orfèvres, le travail de la pierre a revêtu les formes propres au travail du bois ou du métal. C'est, du reste, une tendance qui ne se manifeste pas moins en Orient.

Les importations orientales, déjà signalées à l'époque précédente, sont devenues plus que jamais nécessaires, fréquentes et nombreuses : toutes les causes de ces importations, décadence de l'Occident, vitalité artistique de l'Orient, commerce, pèlerinages se sont développés.

Or, le style des œuvres byzantines ne cesse de s'éloigner des traditions romaines par l'assimilation d'éléments orientaux : l'architecture byzantine à coupoles n'offre plus que des modèles tout à fait différents des basiliques ; l'ornementation, très stylisée, très géométrique, toute en traits et en méplats, est, on l'a vu, de même source et de même caractère que celle des Barbares Francs, et les deux influences se confondent souvent.

C'est dans ces circonstances que Charlemagne reconstitue un moment l'Empire d'Occident, y assure une éphémère sécurité, y provoque une activité intellectuelle et artistique trop courte et trop officielle pour avoir des effets immédiats appréciables sur la masse populaire, encore profondément barbare. Toutefois, Charlemagne détermine une véritable renaissance. Les germes semés sous son règne furent féconds : la Lombardie et l'Allemagne conservèrent et développèrent le style carolingien qui aboutit de bonne heure au style roman propre à ces régions ; en Gaule, les invasions normandes arrêtèrent l'évolution intellectuelle et artistique laborieusement commencée ; mais, la tourmente apaisée, les germes déposés dans un sol toujours fertile fructifièrent merveilleusement.

Les édifices élevés sous l'influence directe de la cour carolingienne sont l'œuvre de savants qui ont cherché au loin et fort péniblement leurs inspirations et même leurs matériaux :

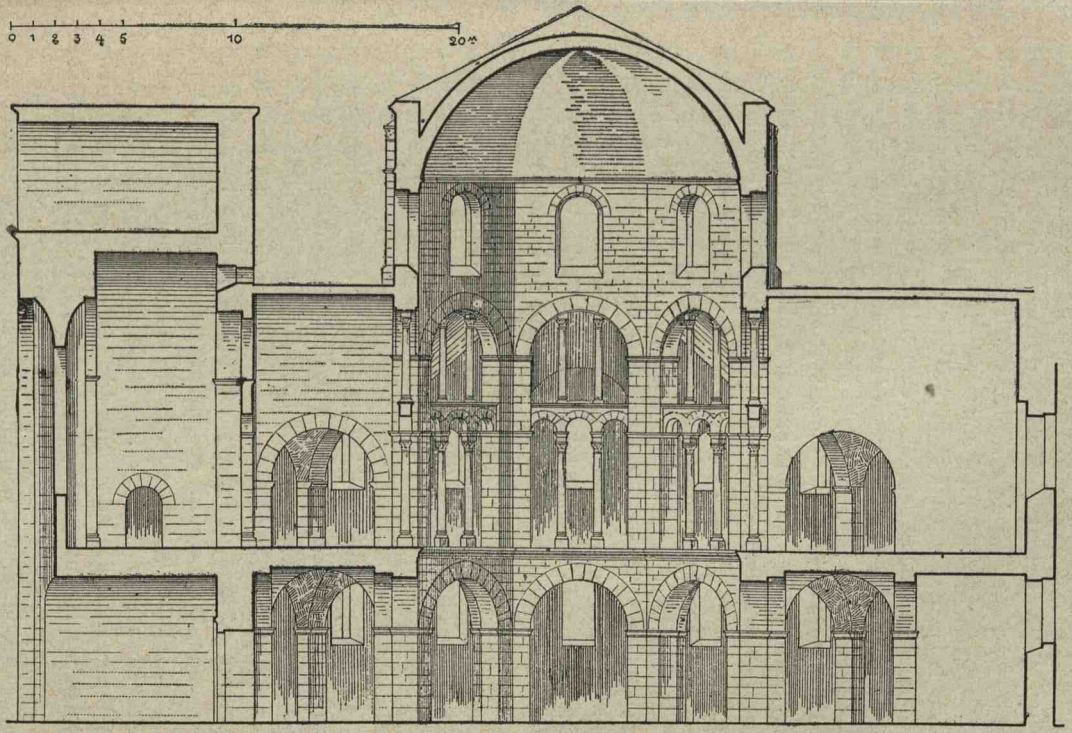

Fig. 43. — Coupe de la chapelle palatine d'Aix.

ils vont de pair avec cette littérature classique cultivée par le même petit groupe de clercs familiers du grand empereur. Leurs chefs-d'œuvre, tout artificiels, ne furent que des pastiches et des assemblages de centons. Cet art adventice était lettre morte pour le peuple, qui conservait dans l'architecture comme dans la langue l'usage latin de plus en plus corrompu par l'ignorance, la routine et l'apport d'éléments barbares ; aucun de ces deux éléments ne pouvait prospérer par lui-même, mais c'est de la fusion de ces traditions et de ces apports que devaient naître en des jours meilleurs une langue et un art à la fois populaires et savants, capables de tout exprimer et intelligibles à tous. On les appellera justement langue et art romans, car les matériaux qui les composent et l'esprit d'ordre qui les a organisés sont surtout l'héritage des Romains.

Pour infuser une vie intellectuelle et artistique à l'empire d'Occident qu'il voulait ressusciter, Charlemagne ne pouvait puiser ses ressources que dans l'empire d'Orient, seule branche encore vivante du tronc bifurqué : Ravenne, la capitale des possessions byzantines d'Italie, lui fournit le modèle et les ornements antiques de sa chapelle palatine qui fit école, et c'est un pastiche absolu d'édifice byzantin que Théodulfe, évêque d'Orléans, a voulu faire à Germigny-les-Prés. Ces monuments ne sont originaux que par l'impuissance de leurs auteurs à copier leurs modèles.

La célèbre chapelle d'Aix est bien le produit d'une époque qui avait restreint son idéal à pasticher le moins mal possible les œuvres antérieures, et la construction d'Einhardt ressemble à son histoire composée de phrases découpées dans les auteurs classiques : le plan (fig. 47) est pris à l'église Saint-Vital de Ravenne, il est alourdi et simplifié pour rendre l'exécution plus facile. Quant à la décoration, elle provient aussi de Ravenne, mais elle n'est même pas une copie. Elle consiste en colonnes antiques arrachées à d'anciens édifices. Enfin, pour comble d'impuissance, les auteurs de ce monument si péniblement bâti n'ont pas su ajuster convenablement ces débris ; on y constatait de grossières interpolations qu'une restauration très radicale a fait de nos jours disparaître.

Les ruines antiques, à force de servir de carrières, s'épuisent ; les débris utilisables deviennent extrêmement rares. Le chroniqueur Folquin cite avec admiration l'église de Lobes, dont l'abbé réussit à faire une œuvre élégante, dans les premières années du xe siècle, en recueillant de tous côtés colonnes, chapiteaux, bases et autres ornements, qu'il parvint à agencer [1] ; et si Charlemagne put faire venir des marbres de Ravenne à Aix-la-Chapelle, ce n'était pas un luxe à la portée de la plupart de ses sujets : à Rome même, nous verrons que dès le VIIIe siècle, Adrien Ier, lorsqu'il fit élever la basilique de Sainte-Marie *in Cosmedin*, se résigna à faire alterner régulièrement quatre gros piliers de maçonnerie avec vingt colonnes antiques, et qu'au IXe siècle ce procédé est répété dans la basilique de Sainte-Praxède (fig. 44). Il avait, du reste, son intérêt au point de vue de la construction, et de cet expédient sortit une méthode architecturale.

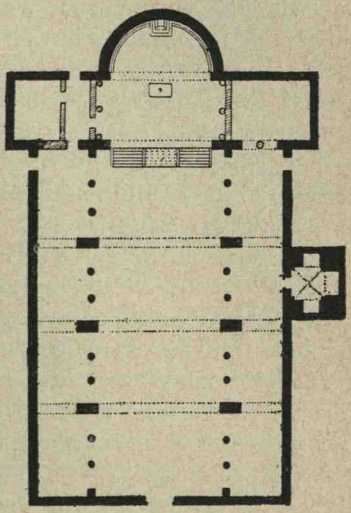

FIG. 44. — Sainte-Praxède à Rome.

§ II. — *Les églises carolingiennes.*

Chaque province de l'ancien empire de Charlemagne offre quelques exemples d'architecture religieuse carolingienne : la

1. *De gestis abb. Lob. Spicil.* t. II, col. 736 « Ecclesia... elegantioris formae et speciei aedificata quae, ad id opus columnis undecumque corassis, cum basibus et epistyllis seu caeteris latomorum seu caementariorum disciplinis pro moduli sui quantitate, omnibus circum se positis est incomparabilis. »

plupart sont très dénaturés, mais ils sont assez nombreux pour que leur étude permette de se faire une idée générale du style carolingien. Dans la région du *Nord de la France*, Beauvais a conservé la nef de son ancienne cathédrale construite par l'évêque Hervé (987-998) et qu'on nomme Basse-Œuvre par opposition au chœur et au transept de la cathédrale qui semblent écraser de leur hauteur la nef carolingienne parvenue jusqu'à nous seulement à cause du manque de ressources qui n'a point permis d'achever l'église gothique.

La crypte de l'église de Saint-Quentin paraît être celle de l'église bâtie par l'abbé Fouré, petit-fils de Charles Martel. Cette église fut bénite en 816, achevée en 824, consacrée en 835, incendiée par les Normands en 883, réparée enfin en 888. La crypte est évidemment la partie qui fut achevée la première et qui eut le moins à souffrir ; à Chivy (Aisne) on a peut-être remployé au XIe siècle des chapiteaux carolingiens ; à Viffort (Aisne), un pan de mur carolingien se reconnaît dans l'église.

L'église rurale de la Bourse en Artois présente un spécimen plus pauvre encore, s'il est possible, que la Basse-Œuvre, et ce qui en reste correspond précisément aux parties qui manquent à la cathédrale carolingienne de Beauvais ; c'est une abside et la base de la tour-lanterne qui surmontait le transept. Une église analogue a été démolie récemment à Bruay (Nord).

L'ancienne église abbatiale de Saint-Riquier était un autre monument important de l'art carolingien. Elle avait été bâtie par l'abbé Saint-Angilbert de 793 à 798. Elle fut reconstruite au XVe siècle, mais une ancienne peinture de manuscrit en avait conservé une vue que Mabillon eut l'heureuse idée de publier (fig. 50) ; au XVIIIe siècle, ce document précieux fut anéanti dans l'incendie de la bibliothèque de Saint-Riquier.

Dans le Centre, à Suèvres (Loir-et-Cher), l'église Saint-Christophe est carolingienne ; celle de Saint-Lubin a sous le clocher des arcades qui peuvent remonter à la même époque.

A Chartres, deux cryptes présentent de curieux vestiges d'architecture carolingienne : il subsiste sous l'église Saint-Brice une très vieille crypte où l'on a remployé des chapiteaux et des fûts antiques et mérovingiens et où l'on trouve des sculp-

BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI

tures carolingiennes. La cathédrale de Chartres possède des substructions carolingiennes.

L'église de Germigny-les-Prés (Loiret) restait, au milieu du XIXe siècle, l'édifice carolingien le plus intéressant de France. Conservée jusqu'à nos jours sans grande altération, elle a subi une restauration assez radicale pour lui permettre de défier le temps et surtout les études des archéologues. Ce fut Théodulfe, évêque d'Orléans, qui la fit bâtir et la consacra en 806 (fig. 16).

A Orléans même, deux cryptes sont attribuées à l'époque carolingienne : l'une est celle de Saint-Avit, dont on ne connaît pas l'histoire; l'autre est la crypte de Saint-Aignan, reste d'une église détruite par les Normands en 865, incendiée en 999; rebâtie par le roi Robert et consacrée seulement en 1029. Cette crypte semble plus ancienne que celle de Saint-Avit.

Le Berry a gardé quelques vestiges d'édifices religieux du Xe siècle; à Issoudun, l'ancienne chapelle du château, au pied du donjon, garde de cette époque une abside flanquée de deux réduits en forme de quadrilatère; à Léré, subiste une crypte assez insignifiante; à Sainte-Oustrille, des sculptures carolingiennes ont été remployées autour de l'abside; à Saint-Pierre-des-Étieux, une petite chapelle garnie d'arcatures intérieures au bas des murs; à Déols, le reste du chœur de l'ancienne église est accosté de deux caveaux où des arases de brique se mêlent à la maçonnerie.

Dans l'Est, au IXe siècle, la cathédrale de Reims avait été reconstruite avec magnificence, mais cette construction semble avoir été peu solide, car au bout de deux siècles elle tombait en ruines, si nous en croyons le poète Adalbéron.

La crypte Saint-Paul de Jouarre fut augmentée d'une seconde crypte, dédiée à Saint-Ebrégisile lorsque l'église supérieure fut remaniée et reçut elle-même un collatéral. Cette annexion d'une seconde partie bien distincte doit correspondre à l'installation de clercs séculiers à la place des moines qui avaient vécu originairement en communauté avec les religieuses, puis avaient quitté l'abbaye pour s'installer à Rueil. Cette séparation semble s'être produite sous l'abbesse Hermantrude qui administrait l'abbaye en 847. La crypte de Saint-Ebrégisile s'étendait sous

le collatéral. Lorsqu'un chapitre de chanoines y fut installé au XIe siècle, elle fut agrandie du côté de l'ouest et considérablement remaniée.

En Bourgogne, le morceau d'architecture carolingienne le plus complet et le mieux daté est la crypte de Saint-Germain d'Auxerre,

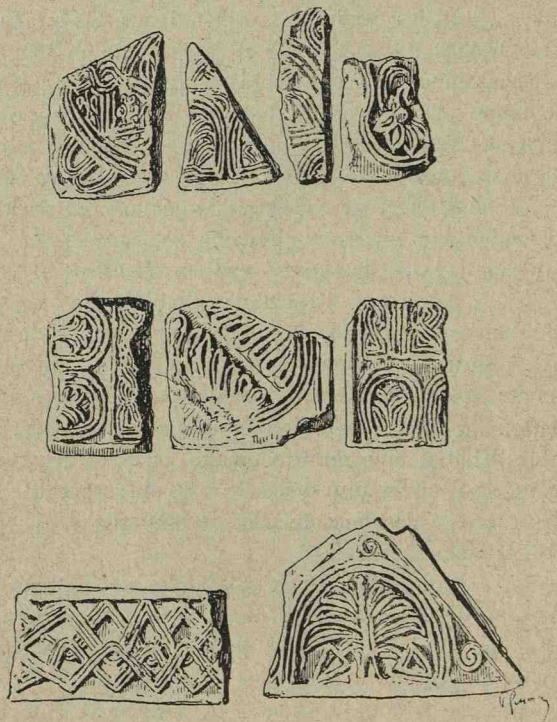

FIG. 45. — Sculptures de l'ancienne cathédrale de Mâcon.

construite par le comte Conrad, oncle de Charles le Chauve et abbé laïc de Saint-Germain, entre 843 et 850. En 865, les corps saints y furent réunis et le chœur qui la surmontait fut consacré. Deux cents ans plus tard, un incendie le détruisait ; il fut reconstruit plusieurs fois, et en dernier lieu au XIVe siècle ; quant à la crypte, malgré de nombreux remaniements, elle date encore en

majeure partie du IXe siècle. Dans l'église elle-même, des sculptures carolingiennes ont été remployées.

Saint-Savinien de Sens a une crypte carolingienne ; à Flavigny (Côte-d'Or) une crypte subsiste sous les ruines de l'ancienne abbatiale que Charles le Chauve avait fait rebâtir, mais qui avait été reconstruite encore aux XIe, XIIe, XIIIe siècles. La crypte fut elle-même reconstruite ou restaurée aux XIe et XIIe siècles, mais elle conserve des fûts antiques et des chapiteaux (fig. 54).

A Dijon, la reconstruction de Saint-Bénigne a été commencée en 995, terminée en 1016 par l'abbé Guillaume, assisté d'autres moines lombards. Ce monument en forme de rotonde appartenait plutôt à l'art du XIe siècle qu'à l'art carolingien ; une partie de la crypte peut cependant remonter à la fin du Xe siècle. — Des vestiges de la cathédrale carolingienne de Mâcon ont été retrouvés dans des fouilles (fig. 45). Dans le département de la Nièvre, l'église de Selomnes est carolingienne.

L'*Ouest* a également ses édifices carolingiens : la petite église de Saint-Pierre dans l'ancienne abbaye de Jumièges, date dans sa partie occidentale de 936 ; près de Rouen, la crypte de Saint-Mellon remonte à la même période.

En Normandie encore, Saint-Martin de la Lieue, à Fierville, montre des vestiges d'une construction carolingienne.

A l'abbaye du Mont-Saint-Michel, un pan de mur en petit appareil, avec arases de tuileaux, provient de l'église élevée en 995 par Richard Ier ; à Saint-Samson-sur-Rille (Eure) on a remployé de nombreux débris d'ornementation carolingienne ; l'église de Vieux-Pont-en-Auge (Calvados) conserve au sud et à l'ouest ses murs, qu'on peut attribuer au Xe siècle. Dans le même département, les églises d'Evrecy et Yort montrent des vestiges carolingiens.

A Langon (Ille-et-Vilaine), la petite chapelle de Sainte-Agathe est un édifice de petit appareil d'une ancienneté manifeste.

La région du *Sud-Ouest* semble relativement riche en églises carolingiennes, mais il ne faut pas perdre de vue que l'appareil des églises romanes de cette contrée est souvent archaïque. Le petit appareil et même les arases de tuileaux ont persisté au XIe siècle. On a retrouvé des substructions de Saint-Martin de Tours rebâti après l'incendie de 997.

L'église de la Couture, au Mans, fut commencée en 995. Elle a

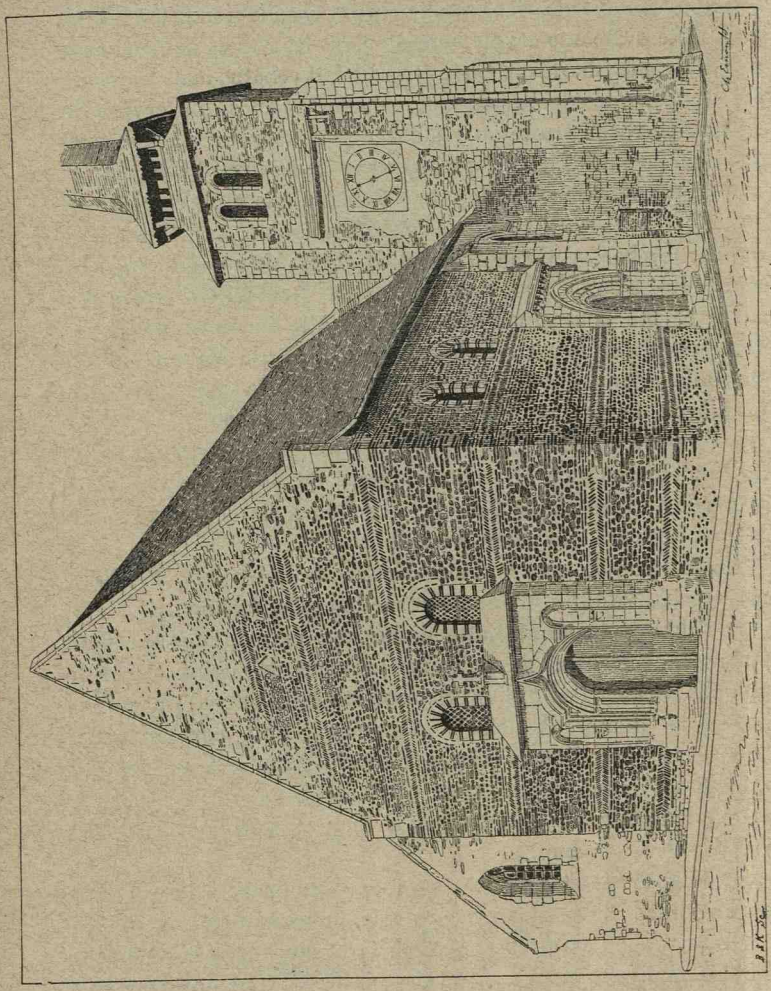

Fig. 46. — Église de Savenières (Maine-et-Loire).

été plusieurs fois remaniée, mais les murs de la nef et le déambulatoire sont carolingiens.

L'église de Saint-Philbert de Grandlieu (Loire-Inférieure)

serait, d'après M. Léon Maitre, un édifice entièrement carolingien, bâti en 815 par les moines de Marmoutiers, agrandi par eux en 836 pour recevoir les reliques ; le sanctuaire et le transept présentent, en effet, des parties incontestablement très anciennes ; quant à la nef, elle est construite en moyen appareil régulier, avec alternance d'assises de brique ; ses arcades ont un second bandeau en retraite, ses piliers sont des faisceaux de pilastres, c'est le type du *pilier cruciforme* roman, et comme dans l'art roman, des contreforts ou pilastres renforcent les murs de la nef au dedans et au dehors : sauf les alternances de brique, tout y est donc roman, et M. Brutails affirme que cette nef date seulement du XIe siècle ; elle a toutefois un caractère d'archaïsme indiscutable, et l'histoire du monument se concilie assez avec l'opinion qui le fait remonter aux temps carolingiens. Si elle est exacte, l'inexpérience naïve qui s'accuse dans cette construction peut également être considérée comme un argument en faveur de son ancienneté : elle est trop unique en son genre pour qu'il soit facile de trancher la question de sa date.

Saint-Martin d'Angers passe pour avoir été fondée par l'impératrice Hermangarde, femme de Louis le Pieux, avant 818, mais aucun texte ne confirme cette tradition ; d'autre part, une charte de donation faite au chapitre de Saint-Martin avant 1040 dit que l'église a été rebâtie après l'an 1000 par Foulques Nerra et sa seconde femme Hildegarde (que l'on a bien pu confondre avec Hermangarde). Il est certain qu'on travaillait à Saint-Martin en 1012, car on y trouva alors le corps de saint Loup, évêque d'Angers.

L'examen des ruines de l'édifice montre qu'il date, en effet, en grande partie du XIe siècle ; la tour centrale carrée avec sa coupole et le bas-côté ont les caractères de cette époque, mais les quatre arcs qui portent la tour, un portail latéral et le portail de façade, aujourd'hui démoli, ont bien dû être bâtis avant l'an 1000.

Dans la même ville, quelques piliers de l'église Saint-Serge montrent le petit appareil alternant avec des arases de tuileaux.

Le département de Maine-et-Loire contient une série d'églises rurales carolingiennes : à Savenières (fig. 48), à Distré, à Châ-

tillon-sur-Thouet, à Voutegou (mur latéral), à Gennes (S. Vétérin et S. Eusèbe, églises en partie très anciennes). A Orchaise (Loir-et-Cher) des sculptures carolingiennes ont été encastrées dans la façade.

Dans le département d'Indre-et-Loire, il faut citer la nef et les pilastres carolingiens de Cravant (fig. 52), le bas du clocher de Reignac, l'église en petit appareil de Chanceaux, les sculptures remployées dans la façade d'Azay-le-Rideau.

Dans le département de la Dordogne, Saint-Vincent-sur-Risle, qui peut dater du VIIIe siècle, et peut-être une partie de la salle basse du clocher de Brantôme où une colonne à fût antique est surmontée d'un chapiteau et d'un tailloir semblables à ceux de la crypte Saint-Ébrégisile de Jouarre.

L'église de Saint-Généroux (Deux-Sèvres) était un édifice presque complet remontant peut-être au IXe siècle, mais elle a été l'objet d'une restauration déplorable. Dans le même département, Gourgé possède une église bâtie entre 889 et 942 ; celle de Tourtenay est carolingienne ; à Saint-Maixent, la crypte très restaurée de l'église abbatiale paraît contenir des restes d'ornementation du même style. A Saint-Florent, près Niort, à Airvault et à Saint-Jouin-de-Marnes, des vestiges carolingiens ont été remployés.

L'église de Rugles (Charente) a une abside qui date de la même période ; à Pont-l'Abbé (Charente-Inférieure) et à Ribeauvillé (Lot-et-Garonne), on constate le remploi d'anciens morceaux carolingiens.

Quelques édifices des environs d'Agen et d'Auch pourraient être antérieurs au XIe siècle. L'église de Peyrusse-Grande (Gers) restaurée au XIe siècle ressemble à celle de Germigny. Son ornementation géométrique est d'un caractère bien carolingien. Celle d'Aubiac (Lot-et-Garonne), dont la portion inférieure peut être carolingienne, bien qu'elle date en très grande partie des XIe et XIIe siècles par sa partie orientale, offre beaucoup d'analogie avec l'église de Germigny-les-Prés. A Bordeaux, la crypte de Saint-Seurin est carolingienne ; à Valcabrère (Haute-Garonne), le chœur de l'église paraît également antérieur à l'époque romane.

En Auvergne, les substructions de la cathédrale de Clermont, aujourd'hui invisibles, sont, si l'on s'en rapporte à l'opinion de Viollet-le-Duc, celles mêmes de l'édifice consacré en 966 et M. du Ranquet attribue avec vraisemblance au xe siècle l'église de Chamalières, près Clermont.

Dans le département de la Loire, on peut attribuer au xe siècle la nef très remaniée de l'église de Cleppé ; des bas-reliefs carolingiens sont remployés dans les églises de Chandieu et de Saint-Romain-le-Puy et dans le clocher de Saint-Rambert.

Dans la région du *Sud-Est*, en Savoie, la crypte de Lemenc et celle du Bourget sont en partie carolingiennes.

Dans l'église d'Ainay, à Lyon, une chapelle à colonnes antiques fut achevée vers 966, mais a été totalement remaniée. Près de Lyon également se trouvent les ruines de l'église de l'Ile-Barbe commencée en 985.

A Vienne (Isère), l'église Saint-Pierre est celle d'une ancienne abbaye reconstruite ou restaurée successivement au VIIIe siècle, après l'invasion sarrazine, puis au IXe siècle, puis vers 920 ; remaniée enfin en 1055, vers 1072 et vers 1080. Le clocher et le portail qui s'élèvent à l'ouest de cette église appartiennent sans doute à cette dernière restauration ; les piliers et arcades datent de l'une des deux précédentes reprises, mais les murs latéraux de la nef, les piliers et arcades sont bien d'époque carolingienne. Enfin, dans le Midi, la cathédrale de Vaison (Vaucluse) reconstruite en 910 par l'évêque Humbert, à l'exception de son abside mérovingienne, conserve de cette date le chœur et les murs latéraux des bas côtés ; l'abbaye de Montmajour, près Arles, fondée en 948, a gardé de cette époque une curieuse petite crypte taillée dans le roc qui fut agrandie au XIe siècle. Des morceaux de sculpture carolingienne sont conservés à Saint-Guilhem-du-Désert (Hérault) fig. 56 et dans les murs de Saint-Quinin de Vaison et de la cathédrale de Vence ; dans la crypte de la cathédrale d'Apt, de très curieux panneaux sculptés forment le plafond d'un couloir.

L'Allemagne a conservé un nombre relativement important d'églises carolingiennes.

La plus célèbre est celle que Charlemagne fit bâtir dans son

palais d'Aix-la-Chapelle (fig. 43 et 47) et qui sert encore de nef à la cathédrale de cette ville. L'architecte fut le célèbre historien du grand empereur, Einhardt. Il était, en effet, surintendant de ses constructions et architecte de son palais, comme le prouve son épitaphe composée par Raban Maur et le témoignage d'Anségise, abbé de Corbie; la basilique de Steinbach (Hesse) serait également son œuvre. Le monastère de Mettlach, près Trèves, avait été reconstruit par les soins du moine Lioffinus qui en fut abbé de 987 à l'an 1000, et un texte du XIe siècle affirme qu'il fit prendre modèle sur le palais d'Aix pour cette reconstruction. Il subsiste, en effet, une église qui est l'imitation visible de la chapelle de Charlemagne.

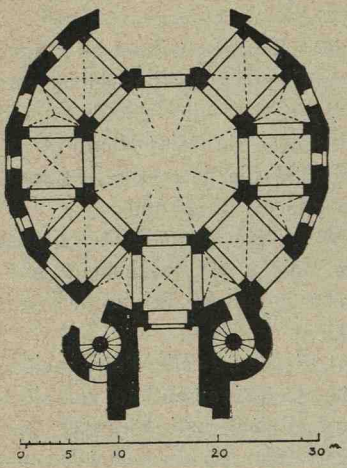

FIG. 47. — Chapelle palatine d'Aix.

Une curieuse façade d'église subsiste à l'ancienne abbaye de Lorsch, près Worms. Les auteurs ont beaucoup varié sur la date que l'on doit assigner à ce monument. Il semble que l'opinion la plus probable soit celle de Savelsberg et Foerster qui y voient un reste de la chapelle funéraire de Louis le Germanique élevée de 876 à 882 : en effet, un texte du XIIIe siècle appelle cette chapelle « ecclesia que dicitur varia ». Or, la façade est composée d'un appareil décoratif alterné de diverses couleurs.

A Saint-Sauveur de Fulda, l'abside occidentale et la crypte datent de 800 à 819. On l'a souvent donnée comme un reste de l'église abbatiale construite de 764 à 774, morceau épargné par l'incendie de 947; Schnaase et Kugler ont cru, au contraire, qu'elle appartenait à la reconstruction de 1000 à 1130. A Saint-Pantaléon de Cologne, on trouve des vestiges de la construction de l'archevêque Bruno, frère d'Othon Ier (965). Sainte-Marie de Reichenau date en partie de 813 à 816 et de la fin du Xe siècle;

la crypte occidentale de Saint-Emmeran de Ratisbonne est de 980; on attribue au IXe siècle la crypte de Pétersberghe, près Fulda, au Xe celles d'Hammersleben, de Saint-Martin d'Emmeride et de Jagithale (Wurtemberg), de Sainte-Cécile de Cologne et la crypte occidentale de Gernrode.

A Werden, plusieurs parties d'églises remontent aux temps carolingiens : outre l'église tréflée et la crypte de Saint-Étienne, bâtie vers l'an 800 par saint Ludger, on a à Saint-Sauveur les restes d'une abbaye fondée en 875. L'église abbatiale, fondée en 975, était primitivement une importante basilique ; à Helmstedt, une petite chapelle à deux étages (dédiée aux saints Pierre et Jean) a été élevée au IXe siècle.

En *Suisse*, l'abbaye de Saint-Gall ne montre plus trace de constructions carolingiennes, mais conserve, en revanche, un plan complet dessiné vers l'an 830, croit-on, par un personnage qui, d'après Mabillon, serait Einhardt lui-même; selon d'autres, Gerung, architecte de la cour impériale. C'était certainement un homme de rang considérable, car, s'adressant à l'abbé, il l'appelle *fili*. Son œuvre, commentée par de nombreuses légendes latines en prose et en vers, est le document le plus complet que nous ayons sur l'architecture carolingienne. Les cryptes ou plutôt les confessions du monastère de femmes de Zurich, de Saint-Lucius de Coire et de Saint-Gervais de Genève, peuvent remonter aux mêmes époques.

En *Italie*, la basilique de Saint-Ambroise, à Milan, a été bâtie par l'archevêque Angilbert (824-850), et l'atrium, par Anspert (868-887) ; l'église et l'atrium existent encore et sont souvent considérés comme l'œuvre du IXe siècle. En réalité, la structure de l'atrium, des tours, des parties basses de l'église, est romane, d'un style qui appartiendrait en France ou en Allemagne à la fin du XIe siècle, tandis que les voûtes de Saint-Ambroise sont franchement gothiques [1]. Il ne reste du IXe siècle, comme l'a montré

1. Rien ne permet de supposer que l'architecture ait accompli tout à coup au IXe siècle, en Lombardie, de tels progrès sans que ces progrès aient suggéré aucune imitation dans les régions voisines, qu'il ait fallu attendre le début du XIIe siècle pour que ce monument extraordinaire fît école, qu'il ait fait école d'abord dans le Nord de la France et que l'Italie ne

Cattaneo, que l'autel daté de 835, les absides, le chœur, le trône pontifical, quelques sculptures encastrées dans le portail; enfin, les colonnes du ciborium dont la partie supérieure est romane. Les voûtes s'écroulèrent en partie en 1096; une restauration probablement lente et très radicale, a suivi cet accident, et on a certainement rebâti alors toutes les voûtes suivant la méthode nouvelle et plus solide importée de France, au XIIe siècle. Un des clochers date de 1129, on le sait avec certitude; l'atrium ne semble pas contemporain de l'église et paraît bâti en deux fois, au cours du XIIe siècle.

Saint-Satyre de Milan, qui ressemble à la fois à l'église de Germigny et au baptistère de Sainte-Fosca à Torcello, est une petite église bâtie par l'archevêque Anspert (868-887). Elle a malheureusement subi au XVe siècle une restauration dans le style de la Renaissance. Milan possède une troisième église authentiquement carolingienne, Saint-Vincent-du-Pré, désaffectée depuis le XVIIIe siècle· Elle avait été donnée en 814 aux bénédictins qui durent la rebâtir vers les années 833 et suivantes; en 859, elle reçut les corps des saints Nicodème et Quirin dans l'abside qui subsiste encore.

A Pavie, Sainte-Marie *delle Caccie* est du VIIIe siècle; à Alliate, près Monza, l'église est une basilique à colonnes construite en 881 et accompagnée d'un baptistère octogone; Saint-Georges de Valpolicella date du VIIIe et du Xe siècle.

A Rome, on peut citer Sainte-Marie *in Cosmedin* (772-795), Sainte-Praxède (fig. 44) et la basilique à colonnes de *la Navicella* construites toutes deux par Pascal Ier (817-824); à Capoue, Saint-Michel qu'on attribue au Xe siècle.

En Frioul, l'oratoire de Sainte-Marie-au-Val, à Cividale, fut fondé au VIIIe siècle par la comtesse Gisletrude, et s'est conservé intact jusqu'à nous.

Sur la côte et dans les îles de la *Dalmatie* également voisines

l'ait imité que dans les dernières années du XIIe siècle et par l'intermédiaire de modèles venus de France. Il ne faudrait pas moins de suppositions invraisemblables pour faire concorder l'attribution de Saint-Ambroise de Milan au IXe siècle avec les faits acquis d'autre part à l'histoire de l'architecture.

des foyers de l'art germanique et lombard et de l'empire byzantin, des édifices assez intéressants ont été élevés à l'époque carolingienne. La basilique de Parenzo a été reconstruite au IXe siècle dans son plan et avec ses ornements du VIe, mais Saint-Donat de Zara, peu postérieure à l'an 800 et décrite au Xe siècle par Constantin Porphyrogénète telle qu'elle subsiste encore, appartient au type de Saint-Vital de Ravenne et de l'église palatine d'Aix.

En *Espagne*, quelques églises ont des caractères qui rappellent tout à fait l'architecture carolingienne, mais plusieurs d'entre elles pourraient cependant n'être pas antérieures au XIIe siècle. Il faut signaler, mais il serait peu prudent de vouloir dater d'une époque antérieure à la période romane des monuments tels que Saint-Michel de Naranjo, petite église en croix grecque, Sainte-Marie de Naranjo, et l'église de Lena près Oviedo. Elles ont un plan très symétrique en rectangle allongé, avec sanctuaire carré séparé par une sorte de jubé, et à l'autre bout une sorte de narthex ; elles sont voûtées en berceau ; leur ornementation est toute géométrique et traitée en méplat ; le style est très voisin de celui de Germigny.

§ III. — *Plans et ordonnances des églises.*

Variétés de plans. — Le plan d'ensemble et les dispositions de détail de la basilique latine subsistent à l'époque carolingienne ; les plans ramassés ou rayonnants deviennent plus fréquents sous l'influence des modèles byzantins, et les plans à absides diversement orientées sont en faveur : plan à deux absides opposées, plan tréflé, plan en quatrefeuilles ainsi que le plan circulaire.

L'oratoire de Cividale représente le plan le plus simple : c'est un rectangle allongé divisé en deux travées. Les églises de la Basse-Œuvre de Beauvais, Saint-Martin d'Angers, Vaison, Saint-Pierre de Vienne, Steinbach, Sainte-Marie *in Cosmedin*, la *Navicella*, à Rome, Saint-Gall et Saint-Riquier sont des basiliques à bas-côtés.

Les bas-côtés pouvaient être surmontés de tribunes, comme à Werden ; et dans les rotondes d'Aix et de Mettlach, ils pouvaient

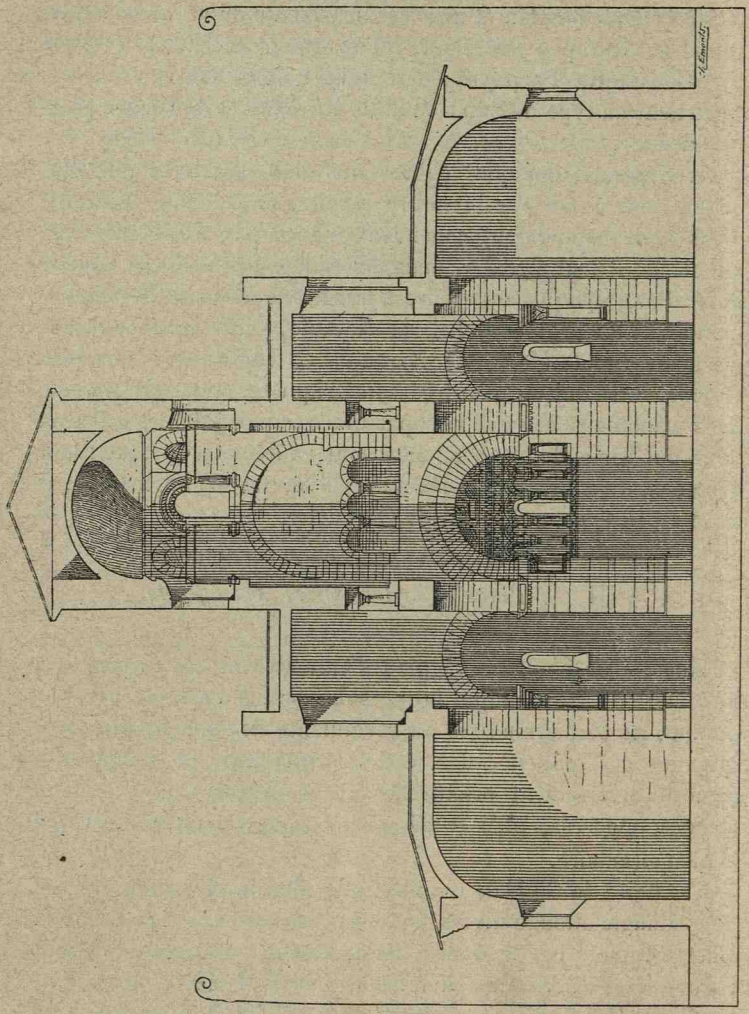

Fig. 48. — Coupe de l'église de Germigny-les-Prés.

avoir aussi de fausses tribunes, c'est-à-dire un second ordre d'arcades ne répondant pas à une division en deux étages. Cette dis-

position existe à Germigny-les-Prés (fig. 48) et on la trouve au XIe siècle dans l'église de Vignory (Haute-Marne); elle semble avoir existé à Saint-Géneroux. Le transept devient fréquent : celui de Saint-Gall forme une saillie accentuée; celui de Saint-

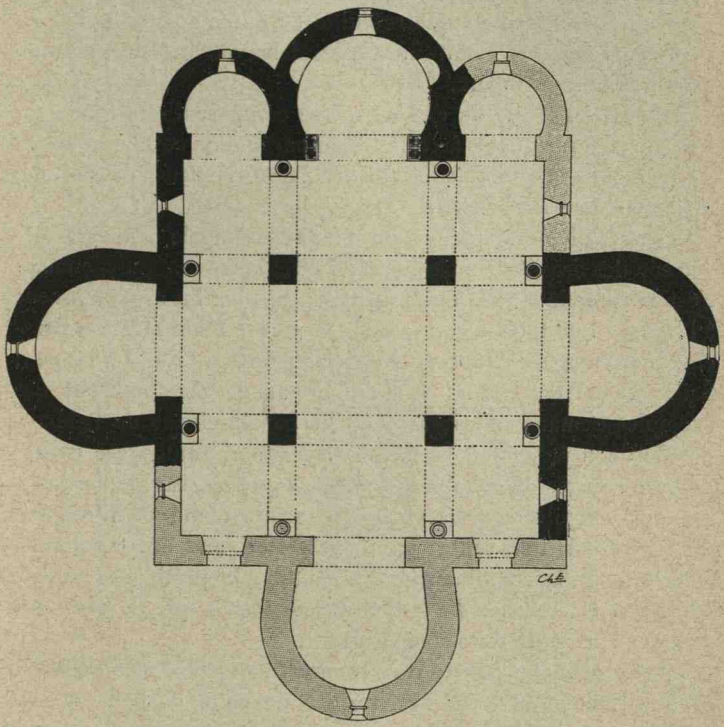

FIG. 48 *bis*. — Plan de l'église de Germigny-les-Prés.

Géneroux, un peu postérieur à l'église, avait des bras plus bas que la nef et pourvus chacun d'une absidiole à l'est.

Des absides existent aux deux extrémités de la nef dans le plan de Saint-Gall, à Saint-Sauveur de Fulda, Sainte-Marie du Moutier de Reichenau, Saint-Emmeran de Ratisbonne, la crypte du Bourget et probablement aussi à l'ancienne église de Saint-Riquier.

Le plan tréflé continue d'être en faveur : l'église de Gourgé a des absides aux extrémités du transept, et la chapelle bâtie vers 800 par Saint-Ludger, à Werden, était tréflée; une chapelle de ce genre, dédiée à la Trinité, subsiste dans l'île Saint-Honorat de Lérins. Enfin les deux combinaisons peuvent être réunies pour former le plan en quatrefeuille : l'église de Germigny-les-Prés (fig. 48*bis*) et Saint-Satyre de Milan ont des absides aux quatre points cardinaux.

La partie centrale de ces églises se compose d'une tour lanterne portée sur quatre arcades et entourée d'un collatéral carré. Le même plan rectangulaire existe à Sainte-Teutérie de Vérone, mais avec une seule abside.

D'autres plans rayonnent autour d'une coupole centrale élevée sur des arcades, mais ils sont circulaires ou polygonaux : c'est la rotonde à collatéral tournant; ce plan fut assez fréquent à l'époque qui nous occupe; on le trouve au VIIIe siècle à Brescia; Charlemagne l'adopta à Aix-la-Chapelle (fig. 47) et à Nimègue : Saint-Michel de Fulda et Saint-Donat de Zara en sont des exemples remarquables; la chapelle carolingienne de l'abbaye de Mettlach présentait la même disposition. Toutes ces églises ont deux étages de collatéraux voûtés et toutes, sauf la dernière, ont une coupole centrale. L'église carolingienne de Wimpfen, dont les fondations seules subsistent, était une autre rotonde. Par suite de la combinaison des voûtes, la partie centrale de l'église d'Aix-la-Chapelle est octogone tandis que le pourtour extérieur présente seize côtés (fig. 47).

Le plan de Saint-Satyre de Milan est un compromis entre les plans circulaire et tréflé : l'extérieur de cette chapelle décrit, en effet, une rotonde évidée de niches, tandis que l'intérieur dessine une croix grecque avec absidioles aux quatre extrémités.

Le sanctuaire de l'oratoire de Cividale n'est pas une abside, mais un rectangle. Les absides peuvent être encore quelquefois empâtées dans un massif rectangulaire à l'extérieur, comme à Rome, à Sainte-Marie *in Cosmedin* et à Vaison où l'abside mérovingienne fut englobée dans un carré à l'époque carolingienne. L'abside peut encore former en plan un simple demi-cercle, comme à La Bourse, en Artois, mais plus souvent elle est

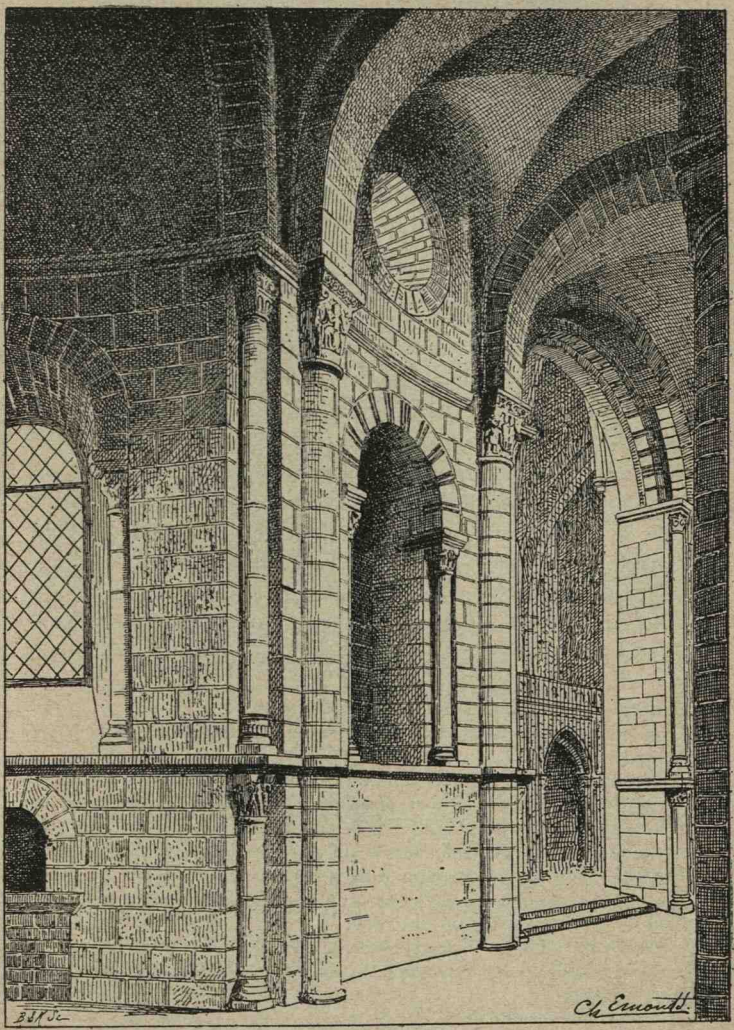

Fig. 49. — Déambulatoire de La Couture au Mans.

plus profonde et même précédée d'une travée rectangulaire de chœur[1].

L'abside ou la travée droite qui la précède peut être flanquée de ces petits réduits rectangulaires, fréquemment usités dans la période précédente[2], mais souvent, depuis la fin du VIIIe siècle, ils sont remplacés par des absidioles ouvertes en regard des collatéraux[3] et qui peuvent être elles-mêmes précédées d'une travée rectangulaire. Cette travée parfois même se relie par une à trois arcades au chœur qui précède l'abside principale.

Enfin, dans quelques églises importantes de la fin du Xe siècle, apparaît une disposition qui est une des plus heureuses innovations de l'architecture romane : les collatéraux à arcades se rejoignent par un *déambulatoire*[4] (v. f. *Carole*[5]) qui contourne l'abside. On a vu que déjà dans les basiliques de Carthage un couloir était ménagé autour de l'abside, mais c'était un simple corridor de service, sans communication directe avec le sanctuaire; à Saint-Gall, un portique demi-circulaire s'appuie à l'une des absides, mais c'est vers le dehors qu'il est ouvert, tandis que Saint-Martin de Tours (997), l'église de la Couture au Mans (995), Saint-Étienne de Vérone (Xe siècle) et la cathédrale de Clermont, s'il est vrai que les substructions vues par Mallay et Viollet-le-Duc soient bien celles de l'église consacrée en 966 ont eu, dès la fin du Xe siècle, un déambulatoire véritable sur lequel s'ouvraient à

1. Saint-Gall, Werden, Saint-Satyre de Milan.

2. Ancienne chapelle du château d'Issoudun ; Déols (Indre), Saint-Pierre de Werden.

3. Germigny-les-Près, Saint-Géneroux, Gourgé, Saint-Donat de Zara, Sainte-Marie *in Cosmedin* et la *Navicella* à Rome; Alliate près Monza. Ces absidioles, usitées dès le VIe siècle en Orient semblent être entrées en usage dans l'architecture occidentale vers la fin du VIIIe siècle : en effet, le *Liber Pontificalis* rapporte que le pape Adrien restaura Sainte-Marie *in Cosmedin* : « *tres absides in ea constituens* ». Cette mention témoigne que la disposition fut remarquée comme nouvelle.

4. On a vu que dans les textes anciens, le mot *deambulatorium* s'applique même à un collatéral non tournant : le sens ne s'est spécialisé que dans le langage moderne.

5. Ce mot, qui désigne aussi une ronde de danse, exprima au contraire, dès l'origine, l'idée de cercle; pourtant on l'a quelquefois étendu abusivement dans des textes anciens à des collatéraux ou à des galeries hautes même de tracé rectiligne.

Clermont quatre absidioles, trois au Mans et à Tours. Le déambulatoire n'est autre chose que l'application à la demi-rotonde des absides de la disposition usitée dès le début de

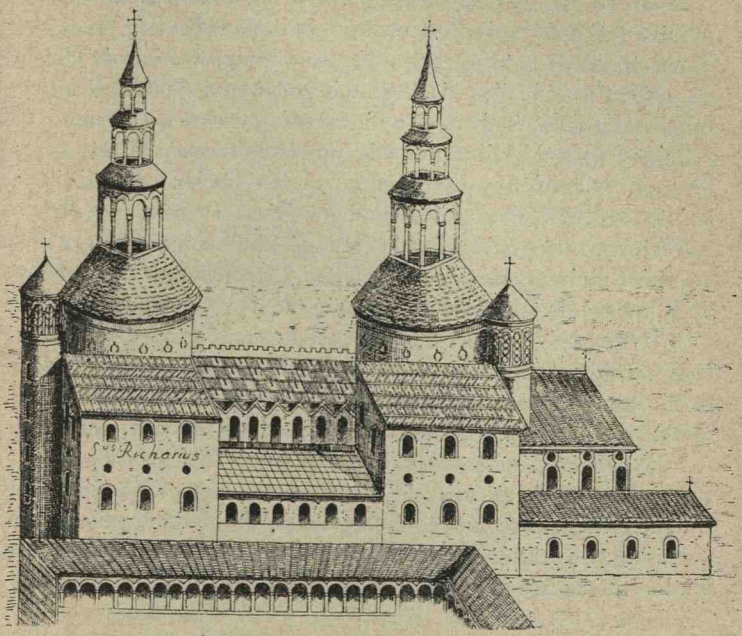

Fig. 50. — Ancienne église de Saint-Riquier d'après une miniature publiée par Mabillon.

l'architecture chrétienne dans les rotondes à collatéral annulaire. Le narthex a souvent une grande importance : celui de Chamalières (Puy-de-Dôme) s'ouvre sur l'église par trois arcades portées sur des colonnes ; celui d'Aix-la-Chapelle est flanqué de deux tourelles cylindriques contenant les escaliers en vis qui desservent les tribunes de l'église ; les deux églises de Werden auraient eu, dès l'époque carolingienne, des narthex importants surmontés l'un et l'autre de deux tours.

Tours et clochers. — Le plan de Saint-Gall figure deux tours d'escaliers cylindriques, analogues de forme à celles d'Aix-la-

Chapelle, mais plus importantes et entièrement détachées de l'église, dont elles flanquent l'abside orientale. Ces tours étaient surmontées d'oratoires dédiés aux archanges saint Michel et saint Gabriel. La vue de l'ancienne abbatiale de Saint-Riquier (fig. 50) montre les absides de l'est et de l'ouest flanquées ou précédées d'une ou de deux tours cylindriques : l'imperfection du dessin ne permet pas de dire si elles étaient deux ou quatre. Des tourelles d'escaliers, également cylindriques, y sont accolées.

Saint-Satyre de Milan possède un clocher carré. C'est, après les tours cylindriques de Ravenne, le plus ancien qui subsiste ; il date de 870. Il a des plates-bandes verticales reliées à des frises d'arcatures, et des baies cintrées groupées tout comme à Ravenne, en séries divisées par des colonnettes. Le clocher de Saint-Marc de Rome est de forme analogue et également très ancien.

A Rome, les clochers étaient certainement en usage aux VIIIe et IXe siècles ; il s'en trouve même que l'on pourrait attribuer à cette dernière date. Quoiqu'il en soit, le *Liber Pontificalis* atteste que les papes Étienne II, Adrien Ier et Léon V firent placer des cloches dans les tours de la basilique Vaticane. En Gaule, l'usage des clochers était, du reste, certainement déjà établi de longue date, quand fut tracé le plan de Saint-Gall, puisqu'une chronique des abbés de Fontenelle dit en parlant du prévôt Teutsindus qui exerça ses fonctions de 734 à 738, qu'il fit faire une cloche [1].

Les clochers cylindriques de Saint-Apollinaire de Ravenne et de Classe (fig. 36) sont, comme les tours de Saint-Gall, isolés de l'église. Ils peuvent dater du VIIIe siècle ; ils sont en briques et se divisent en huit étages, les deux premiers éclairés de quelques étroites fenêtres, les deux suivants par des baies plus larges, les quatre derniers enfin largement ajourés de groupes de baies cintrées séparées par des colonnettes de marbre.

Sur le dessin de Saint-Riquier les tourelles se terminent par un lanternon à arcades coiffé d'un toit en poivrière ; les grosses tours ont un couronnement plus compliqué : c'est une toiture en cône

1. *Campanam in turricula collocandam ut moris est ecclesiarum* (Pertz. M. G. H. Scr. t. II, p. 284).

tronqué dont les tuiles ou essaules dessinent des écailles imbriquées et que couronne une superposition de trois lanternes à arcades. On n'y voit aucune cloche suspendue, mais les ouvertures semblent closes de grillages.

Il est probable que les couronnements des tours lanternes mérovingiennes qualifiés de *machina* ou de *turritus apex* étaient une construction de même genre.

Les tours-lanternes étaient très fréquentes : on en trouve au carré du transept des basiliques et au centre des églises de plan ramassé non circulaire[1].

Voûtes. — Un grand progrès s'est accompli dans la structure des églises d'Occident : quelques-unes sont voûtées : mais ce n'est encore qu'un petit nombre, elles sont de dimensions restreintes et souvent d'un plan ramassé ; toutes sont imitées des églises voûtées de l'empire d'Orient, et se ramènent à deux catégories : dans les unes, on a conservé une sorte de réduction du plan basilical ; la nef forme un rectangle allongé dont les murs bas et épais épaulent suffisamment la voûte en berceau ; le transept et le chœur peuvent être voûtés de même, et l'abside porte une voûte en cul de four ; certaines de ces églises ont le plan tréflé. Le carré du transept porte une coupole. Telle est la disposition de la petite chapelle de la Trinité à Saint-Honorat de Lérins.

D'autres églises ont un plan ramassé, motivé par une combinaison pyramidale de voûtes dans la manière de Sainte-Sophie de Constantinople : la coupole couvre une travée centrale carrée ; les voûtes d'un collatéral épaulent la base de cette coupole et sont elles-mêmes épaulées par des murs épais. C'est le principe de la rotonde d'Aix-la-Chapelle.

La coupole peut couronner une tour-lanterne, comme à Germigny-les-Prés, à Saint-Satyre de Milan et à Sainte-Teutérie de Vérone. En 910, une coupole fut exécutée, non sans de grandes difficultés, dans la tour centrale de Sainte-Colombe de Sens[2]. Le type de l'église byzantine à cinq coupoles, coupole principale au centre, petites coupoles sur les quatre angles du carré, tel

1. Gourgé (Deux-Sèvres), Aubiac (Lot-et-Garonne), La Bourse (Pas-de-Calais), Germigny-les-Prés (Loiret), Saint-Satyre de Milan.

2. *Gesta Episc. Autissiod.* I, p. 441.

qu'on le voit, par exemple, dans la petite cathédrale de Stilo, en Calabre, a été imité à Germigny-les-Prés (fig. 48). La cathédrale de Reims avait des coupoles dorées visibles de l'extérieur.

Assez souvent, les culs de four des absides et de courts berceaux sur les travées droites qui les précèdent sont les seules voûtes de l'église, comme à Vaison, Saint-Géneroux, Gourgé. Les voûtes sont celles des Romains, construites seulement avec beaucoup moins de science : on trouve la coupole sur pendentifs à Germigny, la Trinité de Lérins, Saint-Satyre de Milan. La coupole de Saint-Donat de Zara est en cône bombé, celle de la Trinité de Lérins ressemble beaucoup plus à un cône qu'à une demi-sphère ; les pendentifs sont pris aux dépens de la coupole. Le cul de four est fréquent ; la voûte en berceau peut avoir des doubleaux, comme celui qui divise en deux travées la nef de la même chapelle.

Diverses combinaisons de berceaux forment des pénétrations plus ou moins gauches sur les tribunes d'Aix-la-Chapelle,

Des voûtes d'arêtes régulières couvrent le chevet carré et la nef de l'oratoire de Cividale.

Dans le bas-côté de Saint-Vital de Ravenne, qui a servi de modèle à l'église d'Aix-la-Chapelle, les voûtes latérales ont un plan compliqué et des pénétrations multiples qui produisent des arêtes dont le tracé offre des difficultés. A Aix-la-Chapelle, chaque arcade de la rotonde correspond à une travée de bas-côté avec voûtes d'arêtes sur plan carré. Entre ces travées sont de petites travées formant en plan un triangle dont le sommet aboutit aux piliers de la rotonde centrale (fig. 47). Le même système est employé dans le déambulatoire de Saint-Étienne de Vérone. On verra qu'il est parfois resté longtemps en usage dans les siècles suivants pour faciliter la construction des voûtes dans les galeries tournantes.

Les basiliques à collatéraux continuent de n'être pas voûtées ; et l'on a pu continuer de leur donner des colonnes pour supports.

Supports. — Des colonnes ont suffi également à porter les voûtes peu larges et peu élevées des cryptes, comme à Saint-Seurin de Bordeaux, où l'on a remonté très gauchement des tronçons de colonnes antiques, à Saint-Germain d'Auxerre, où

l'on a su tailler assez habilement des colonnes à chapiteaux imités du type corinthien simplifié ; à Flavigny (Côte-d'Or), où l'on a imité beaucoup plus grossièrement le chapiteau corinthien (fig. 54), etc.

Mais les artistes capables d'exécuter ces imitations, même grossières, sont devenus très rares, et plus rares encore les débris antiques susceptibles d'être remployés.

Quelquefois, on applique aux murs et aux piliers ou pilastres quelques fûts antiques avec leurs chapiteaux ou des chapiteaux faits pour s'y ajuster, comme à Germigny ; d'autres fois, comme à Sainte-Marie *in Cosmedin* et à Sainte-Praxède de Rome, (fig. 44), on fait alterner des colonnes avec quelques gros piliers qui suppléent au trop petit nombre des colonnes disponibles et renforcent quelques points où l'on peut bander des arcs doubleaux pour soutenir le comble de la nef. Ce procédé d'alternance de supports forts et faibles sera érigé en système raisonné par certaines écoles romanes. Enfin, suivant un exemple donné depuis plusieurs siècles par la Syrie, l'Afrique et autres provinces de l'empire d'Orient, beaucoup d'églises carolingiennes ont pour supports des piliers, toujours de plan carré [1], quelquefois trapus et massifs comme à Aix-la-Chapelle, surtout lorsqu'ils doivent porter des voûtes ; d'autres fois, grêles et surélevés dans les proportions des colonnes qu'ils remplacent, comme à Saint-Pierre de Vienne (Isère) [2].

On trouve aussi le pilier à angles coupés raccordés par un congé triangulaire à un tailloir et à un socle carrés. A la Basse-Œuvre de Beauvais, il est massif et alterne avec des piliers carrés ; dans les cryptes d'Orléans, il a les proportions d'une colonne, et son tailloir est orné de biseaux au centre desquels se détachent des panneaux en saillie (fig. 51) ; ce genre d'imposte ou de tailloir est spécial à la période carolingienne et au XIe siècle.

A ces supports simples répondent des arcades également simples.

1. Saint-Martin d'Angers, Chamalières (Puy-de-Dôme), Saint-Pierre de Jumièges, Steinbach (Hesse).

2. Il semble que le même type de piliers ait été employé à Saint-Généroux et à la cathédrale de Vaison.

Arcades et baies. — Il ne serait pas impossible que les arcades doublées d'un second bandeau plus étroit et, comme conséquence, les piliers composés, c'est-à-dire formés de plusieurs membres épousant le tracé de la retombée, aient apparu dès l'époque carolingienne. On a attribué à 815 la nef de Saint-Philbert de Grandlieu, qui présente des arcades doublées et des piliers de plan cruciforme, mais il se peut que cette partie de l'église ait été rebâtie au XIe siècle. Ces formes, comme les autres éléments de l'architecture romane, ont pu apparaître plus ou moins tôt, avant que le style roman fût complètement constitué. L'empâtement extraordinaire du bas des piliers de Saint-Philbert a été imaginé comme les contreforts et pilastres pour assurer la solidité ; l'inexpérience qu'atteste cette construction sans analogue serait une preuve d'ancienneté.

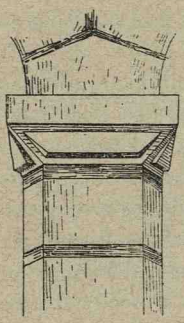

FIG. 51. — Pilier de la crypte de Saint-Aignan à Orléans.

Des arcatures continuent d'évider à l'intérieur le bas des murs [1], elles reposent soit sur des colonnettes à fûts antiques, soit sur de petits pilastres.

Toute une série d'églises carolingiennes, de plan basilical [2] ou rayonnant [3], a des tribunes ou de fausses tribunes [4] ; suivant un système qui dérive de certaines ordonnances romaines où des colonnades portant architrave franchissaient et recoupaient des arcades [5], les architectes byzantins, dès le VIe siècle, étrésillonnaient les baies de leurs tribunes en les refendant en deux ou plusieurs baies plus petites divisées par des colonnettes

1. Saint-Pierre de Vienne, cryptes de la cathédrale de Chartres et de Saint-Médard de Soissons, Germigny.
2. Saint-Pierre de Jumièges ; abbatiale de Werden, déambulatoire de Saint-Étienne de Vérone.
3. Aix-la-Chapelle, Nimègue (refaite au XIIe siècle), Essen, Mettlach, Saint-Donat de Zara.
4. Germigny ; transept de Saint-Géneroux.
5. Panthéon d'Agrippa ; thermes de Caracalla.

et portant un tympan plein [1]. C'est ce système qu'adoptent à leur tour les architectes occidentaux à l'époque carolingienne. Les baies des tribunes d'Aix-la-Chapelle, refendues par des colonnes antiques rapportées, ont, au lieu du tympan plein, un second ordre de colonnes [2]. Les mêmes arcades de refend se voient dans les fausses tribunes, comme à Germigny (fig. 48).

Appareils. — L'appareil des constructions carolingiennes est très varié. Le mortier est toujours très abondant et le petit appareil continue d'être la règle générale; le moyen appareil, sauf dans des cas très rares, comme dans la crypte de Saint-Médard à Soissons, est réservé aux chaînages, encadrements de baies et piliers; toutefois, le petit appareil est plus souvent allongé [3] et surtout irrégulier [4]; il est souvent très irrégulièrement mêlé de briques et de tuileaux [5]; enfin, il n'est pas rare que la terre cuite fasse tout à fait défaut [6], quoique l'appareil alterné de tuileaux ait persisté jusqu'au cours du XIe siècle. L'appareil de brique seule reste usité dans certaines contrées [7]. Quelquefois, on trouve de petits blocs artificiels en béton [8]. L'appareil alterné d'assises hautes et basses, qui est très fréquent chez les Byzantins, a été imité dans les piliers de l'église de Germigny qui est toute d'inspiration byzantine, mais cette imitation était vague et irrégulière; une restauration récente a beaucoup régularisé

1. Sainte-Sophie de Constantinople; Saint-Vital de Ravenne.

2. Cette disposition a été imitée au XIIe siècle dans l'église alsacienne d'Ottmarsheim, copiée sur celle d'Aix-la-Chapelle.

3. Germigny-les-Prés, cathédrale de Vaison, Saint-Christophe de Suèvres.

4. Cathédrale de Vaison, La Bourse en Artois, Suèvres.

5. La Bourse (Pas-de-Calais), Rugles (Charente), Gourgé (Deux-Sèvres), Cravant (Indre-et-Loire), cathédrale de Chartres. L'alternance des arases de tuileaux ou des tuileaux entre les claveaux est, au contraire, régulière à Saint-Martin et Saint-Serge d'Angers, Savenières, Saint-Christophe de Suèvres, Saint-Eusèbe de Gennes (Maine-et-Loire), Chassenon (Vendée), Déols (Indre), la Couture au Mans, la Basse-Œuvre de Beauvais, Vieux-Pont en Auge (Calvados), le Mont Saint-Michel, Saint-Pierre de Vienne (Isère), Saint-Philbert de Grandlieu (Loire-Inférieure).

6. Aix-la-Chapelle, Germigny, Vaison. A la Basse-Œuvre de Beauvais la façade, par où l'on a terminé la construction, est dépourvue des arases de tuileaux qui règnent dans les murs latéraux.

7. *Santa Maria delle Caccie* à Pavie, églises de Rome.

8. Abside de Tourtenay (Vendée). Substructions de la cathédrale de Térouane (Pas-de-Calais).

l'appareil de ces curieux piliers. Les appareils décoratifs sont très fréquents et très variés.

Des bandes d'appareil en épi ou réticulé sont disposées entre des arases de tuileaux ou des chaînages horizontaux d'appareil moyen dans les parements extérieurs de beaucoup d'églises [1]. On trouve aussi des imitations de petit appareil décoratif faites à l'aide de joints creusés dans des pièces de plus grande dimension et remplis de mortier rougi par de la tuile broyée [2].

Certaines archivoltes ont des claveaux extrados en dents de scie pour former une sorte de bandeau d'appareil réticulé [3] (fig. 89). Le taillant de l'outil qui a servi à dresser la pierre y laisse souvent de grosses stries.

Les appareils polychromes étaient usités à l'époque carolingienne, comme en témoigne le tympan de Saint-Pierre de Vienne, incrusté d'une croix entre deux frontons en marqueterie de pierre. En Allemagne, la façade de Lorsch est, dans sa partie supérieure, en appareil réticulé polychrome formant un damier. Cette façade présente de fortes réminiscences d'art antique : au-dessus des trois baies égales qui forment l'entrée du porche, des fenêtres en plein cintre non extradossés s'alignent entre des pilastres cannelés portant des frontons. Un entablement soutenu sur des colonnes sépare ces deux étages ; c'est en tous points l'ordonnance d'une porte de ville romaine. Les frontons triangulaires et les chapiteaux ioniques ornés d'oves appartiennent à un art classique dégénéré. Ailleurs, quelques cordons de billettes ou de denticules, comme à Cravant (fig. 52), ou de petites pierres taillées en pointe de diamant constituent généralement toute la sculpture extérieure. Le plus souvent elle fait défaut.

L'extérieur des églises est presque toujours dépourvu de contreforts : on trouve toutefois des pilastres extérieurs à Aix-la-Chapelle ; à Milan, des niches et des plates-bandes verticales

1. Cravant (Indre-et-Loire), Distré, Saint-Christophe de Suèvres ; Savenières (Maine-et-Loire), Chassenon (Vendée), Saint-Pierre de Vienne (Isère), bande d'appareil en dents de scie.

2. Saint-Généroux (Deux-Sèvres).

3. Portails de Distré et de Cravant, du Lion d'Angers ; fenêtre de la façade de la Basse-Œuvre de Beauvais.

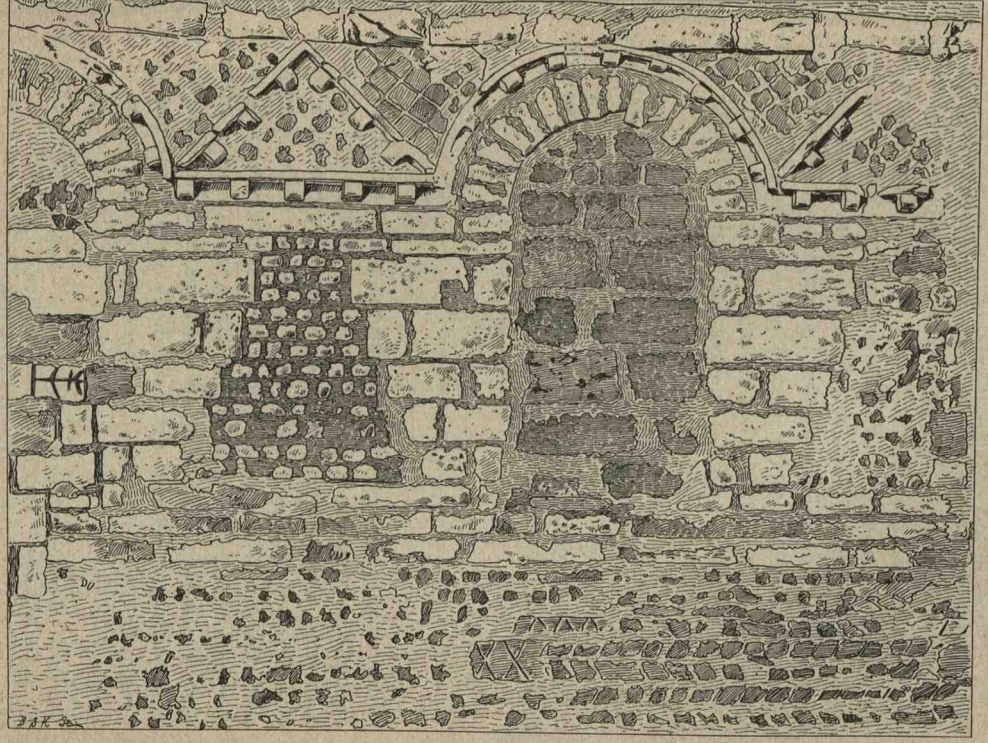

Fig. 52. — Ordonnance extérieure de l'église de Cravant (Indre-et-Loire).

autour de l'abside de Saint-Vincent-du-Pré ; enfin, les contreforts très plats de la nef de Saint-Philbert-de-Grandlieu annoncent le style roman s'ils ne lui appartiennent pas déjà.

Portes et fenêtres. — Les portes et fenêtres ne sont le plus souvent encadrées d'aucune saillie, et les fenêtres ne sont même pas ébrasées au dehors. Toutefois, certaines églises ont des fenêtres encadrées d'arcs de décharge [1], d'autres ont des cordons de moulures qui contournent les archivoltes. Ces cordons [2] ont un biseau chargé de billettes, de petits tronçons de baguettes, ou de denticules, petits cubes espacés. Quelquefois ces mêmes moulures dessinent entre les fenêtres des frontons remplis d'appareil réticulé [3] (fig. 52).

La fenêtre de façade de la Basse-Œuvre de Beauvais, bâtie vers l'an mil, a des claveaux ornés de sculptures géométriques en creux, et un groupe de personnages la surmonte.

Quelques ouvertures circulaires sont percées soit dans des façades [4], soit au-dessus de certaines fenêtres [5].

§ IV. — *Cryptes.*

Les cryptes de grandes dimensions n'ont pas été rares à l'époque carolingienne ; elles sont souvent pourvues d'une confession ou *martyrium*. A Saint-Germain d'Auxerre et à Saint-Quentin, cette confession affecte la forme de niches profondes renfermant les sarcophages, dont on ne peut guère voir qu'un des petits côtés et qui reposent, comme à Jouarre, sur une sorte d'estrade. A Saint-Aignan d'Orléans, la confession est une salle oblongue séparée du reste de la crypte par une paroi percée de baies cintrées. La crypte est généralement, avec

1. *Santa-Maria delle Caccie* à Pavie. On a vu que cette disposition se rencontre déjà au vi^e^ siècle à Ravenne et à Rome.
2. La Basse-Œuvre de Beauvais, Cravant, Saint-Généroux.
3. Cravant, Saint-Généroux.
4. Petite église Notre-Dame figurée dans le dessin de l'ancienne abbaye de Saint-Riquier.
5. Ancien Saint-Riquier ; déambulatoire de La Couture au Mans.

les absides, la seule partie encore voûtée de l'église. Les voûtes en berceau peuvent reposer sur des linteaux ; les arcades sont cependant de beaucoup plus fréquentes ; elles sont d'usage général avec les voûtes d'arêtes. Les voûtes sans doubleaux sont fréquentes ; les plans sont variés.

La partie carolingienne de la crypte de Jouarre consiste simplement dans la chapelle rectangulaire de l'est, couverte d'une voûte d'arêtes dont les retombées portent sur d'énormes et grossiers tailloirs beaucoup plus larges que les colonnes adossées qui les soutiennent. Ces colonnes sont composées de fûts antiques et de chapiteaux très grossièrement imités de modèles antiques ou plutôt mérovingiens, et plus étroits que les fûts qu'ils surmontent. Cette chapelle est séparée du reste de la crypte par une architrave portée sur des colonnes lourdement imitées de celles de la partie mérovingienne. L'une d'elles n'a pour chapiteau qu'un tailloir sculpté. Une colonnade à architrave devait former l'ouverture de la crypte sur l'église, comme dans certains édifices romans de Lombardie [1].

La crypte de Saint-Quentin forme une galerie perpendiculaire à l'axe de l'église et sur laquelle s'ouvrent, à l'ouest, trois niches ou chapelles contenant des sarcophages. Ces niches forment la confession ou *martyrium* ; l'autel de l'église supérieure s'élevait au-dessus de ces caveaux.

La crypte de Saint-Médard de Soissons appartient à un style déjà roman. C'est une galerie construite en moyen appareil, et couverte de voûtes d'arêtes, sur laquelle s'ouvrent, à l'est, une suite de chapelles carrées. On n'y trouve aucun ornement, mais seulement des parois de chapelles creusées d'une suite d'arcatures ou niches. Elle s'étendait sous le transept de l'église.

Le plan circulaire est représenté par la crypte de Saint-Bénigne à Dijon. Le double collatéral qui l'entoure a des colonnes surmontées de lourds chapiteaux cubiques à angles coupés. Cette rotonde n'est guère antérieure au XIe siècle. Dans une partie latérale, plus ancienne, on voit de très curieux et très sauvages chapiteaux formant un fouillis d'animaux fantastiques inspiré de dessins orientaux.

1. Cathédrales de Parme et de Modène, Saint-Zénon de Vérone, etc.

Certaines cryptes n'ont qu'une nef, par exemple celle de Saint-Savinien de Sens, simple salle rectangulaire voûtée en berceau qui s'ouvre largement sur l'église; la crypte de Saint-Mellon près Rouen; à Montmajour (Bouches-du-Rhône), une portion de crypte creusée à mi-hauteur dans une falaise de rocher. Une chapelle avec une seconde abside formant confession ou martyrium existe derrière le sanctuaire de cette petite église; la voûte monolithe est étayée par une sorte de poteau de pierre orné de curieux entrelacs et de palmettes (fig. 57). La chapelle, rebâtie en partie au XIe siècle, a des arcatures portées sur des colonnettes dont les chapiteaux rappellent, quoique avec plus d'élégance, ceux des cryptes d'Orléans et de Flavigny.

La crypte de Léré, en Berri, se compose de deux travées couvertes de voûtes d'arêtes.

Le plus grand nombre des cryptes est divisé en trois nefs, comme les deux cryptes d'Orléans, qui ont une confession à l'ouest.

Ces cryptes d'Orléans ont des voûtes d'arêtes à gros joints, sans doubleaux, et des arcatures appliquées aux murailles. Les supports sont, soit des colonnes à chapiteaux très grossièrement imités du type corinthien et sculptés en méplat, soit des piliers cylindriques ou plus souvent octogones surmontés d'impostes épaisses (fig. 51). Les angles des impostes sont coupés en triangle pour passer du plan carré de la retombée au plan octogone du support.

La crypte de Saint-Germain d'Auxerre s'étendait sous l'abside et le chœur de l'église, en formant trois nefs divisées par des rangées de colonnes qui portent actuellement des linteaux et une voûte modernes. La crypte avait aussi deux ailes ou chapelles latérales sous les bras du transept de l'église. Ces chapelles étaient divisées en deux nefs par des piliers octogones couronnés de chapiteaux ioniques (fig. 9) assez semblables à ceux de Lorsch. Les chapiteaux de la partie centrale ont, au contraire, de larges feuilles et des volutes; ils imitent le type le plus simple de l'ordre corinthien.

La crypte de Saint-Seurin de Bordeaux a trois voûtes en ber-

ceaux; les supports sont formés des débris très mal ajustés de colonnes antiques ; on y remarque aussi un chapiteau mérovingien. Ces colonnes portent les voûtes sur des architraves comme dans une partie des cryptes d'Auxerre et de Jouarre.

La crypte de Flavigny a des colonnes à fûts antiques et des chapiteaux imités du corinthien avec la même imperfection et les mêmes disproportions que dans les cryptes d'Orléans : leur style est carolingien mais l'édifice a été rebâti au XIe siècle.

La crypte du Bourget (Savoie) a trois nefs que déterminent deux absides à l'est et à l'ouest ; elle est voûtée en berceau plein cintre et a pour supports des tronçons de colonnes antiques, sciés par le milieu, de façon à former des piliers de plan demi-circulaire. L'abside de l'est a été restaurée à l'époque gothique.

La crypte de Saint-Vincent-du-Pré, à Milan, est couverte de voûtes d'arêtes, et le sanctuaire s'élève au-dessus à plus de deux mètres du sol de la nef.

§ V. — *Décoration des églises et des cryptes.*

La pénurie des débris antiques mit les artistes carolingiens dans l'alternative soit de produire des édifices entièrement nus, décorés de simples peintures, comme dut l'être la Basse-Œuvre de Beauvais, et quelquefois ornés de mosaïque, soit d'imiter eux-mêmes les modèles de sculpture, romains ou orientaux; mais les modèles étaient si rares, les traditions si lointaines et si altérées, les artistes si peu habiles et si peu nombreux, que les œuvres sont plus originales qu'elles ne veulent l'être. On continuait cependant l'esprit de l'ornementation romaine en ne liant pas la décoration à l'architecture : on la faisait consister dans des marbres souvent appliqués ou réservés à des accessoires comme des chancels et des ambons; dans des stucs plaqués, dans des mosaïques et plus souvent dans des peintures : toute cette décoration était de nature à disparaître facilement et c'est l'explication de la nudité et de la pauvreté qui nous étonnent aujourd'hui dans des édifices tels que la Basse-Œuvre de Beauvais.

A Germigny, la nudité n'est pas moindre à l'extérieur ; à

l'intérieur, au contraire, la décoration s'est conservée presque complète ; elle est riche et encore conforme aux habitudes de l'antiquité : la coupole centrale est couverte de stucs gaufrés ; il en est de même de l'ébrasement des fenêtres de la lanterne et de l'abside de l'est où des colonnettes sont simulées en stuc sur les angles. Le procédé et le style sont les mêmes à Cividale. Sous le cul de four de l'abside orientale, règne une frise en stuc portée sur dix arcatures que soutiennent des colonnettes à fûts de marbre. Le cul de four lui même est couvert d'une riche mosaïque à fond d'or comme dans les anciennes basiliques d'Italie et dans les églises byzantines. Le style en est purement byzantin. Elle représente l'arche d'alliance portée par des chérubins. Enfin, des colonnettes adossées aux pieds-droits reçoivent les retombées de l'arc triomphal de l'est et celle des doubleaux du collatéral ; sur leurs chapiteaux reposent des tailloirs mal proportionés. Les quatre piliers du centre ont des impostes épaisses, ornées de diverses moulures et de quelques motifs sculptés, et échancrées d'un angle rentrant aux quatre angles du pilier, de façon à suivre le tracé des quatre arcades qu'elles reçoivent.

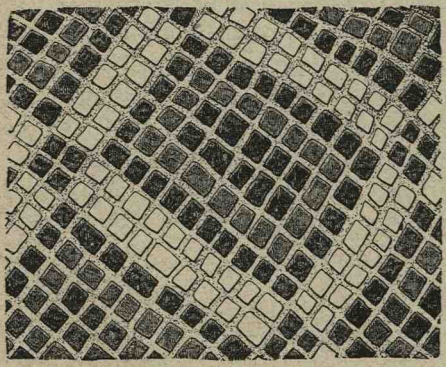

Fig. 53. — Mosaïque de pavement à Aix-la-Chapelle. (*Annales Archéol.*)

Les inscriptions sont nombreuses comme dans toutes les églises célèbres antérieures à l'époque romane, car leur composition était un des exercices favoris des beaux esprits du temps ; l'on en faisait volontiers des recueils et on recopiait souvent, dans d'autres églises, celles des sanctuaires les plus illustres. Deux des inscriptions de Germigny donnent la date du monu-

ment sur le pilier du nord-est ; du côté du déambulatoire, on lit :

« *Anno incarnationis Domini DCCC et VI sub invocatione Sanctae Ginevrae et Sancti Germigny* », et sur l'imposte du pilier sud-est : « *Nonas januarii dedicatio hujus aecclesiae* ». Dans la tour-lanterne se voyait autrefois cette autre inscription tracée



Fig. 54. — Chapiteau de la crypte Sainte-Reine à Flavigny.

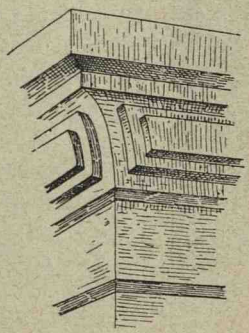

Fig. 55. — Imposte dans la crypte de Saint-Aignan d'Orléans.

en lettres d'argent : « *Haec in honore Dei Theodulphus templa sacravi. Quae dum quisquis ades, oro, memento mei.* »

Les chapiteaux carolingiens imitent, en général, ceux de l'antiquité, notamment le chapiteau corinthien et même le chapiteau ionique (fig. 9) qui ne sera presque plus imité dans les périodes suivantes, mais cette ornementation s'éloigne de plus en plus des modèles antiques, tant par le fait d'une maladresse croissante que par celui d'une influence de plus en plus grande de l'art byzantin et peut-être aussi des nombreux travaux de bois.

Dans la crypte de S. Ébrégésile, à Jouarre et à Brantôme (Dordogne), dans l'ancien porche roman à coupole qui forme la

base du clocher, des colonnes à fût antique portent des chapiteaux lourdement imités du corinthien et un tailloir barlong débordant à l'excès sur celui-ci. A Orléans, deux cryptes, à Flavigny (Côte-d'Or) (fig. 54) et à Montmajour (Bouches-du-Rhône) deux autres, montrent dans des chapiteaux carolingiens, de grossières imitations en méplat du type corinthien. La fleur qui orne le triangle compris entre le tailloir et les volutes prend, comme à Orléans, une grande importance.



Fig. 57. — Pilastre à Montmajour (B.-du-Rh.).

On trouve plus d'impostes que de chapiteaux, puisque l'on a plus de piliers que de colonnes. Il n'est pas rare que le même ornement soit répété inversé aux deux extrémités du pilier, pour servir de base et d'imposte (fig. 159). Les impostes, en général, ne font pas le tour complet du pilier, mais existent seulement sous la retombée des arcades. Parmi les motifs typiques de cette période, il faut citer les cartouches en relief sur les faces des impostes chanfrenées [1] (fig. 55) et les baguettes en saillie sur leurs angles (fig. 158). Ces motifs continueront d'être en usage au XIe siècle ; quant à l'imposte qui ne fait pas le tour complet du chapiteau, on pourra la trouver jusqu'au cours du XIIe, bien qu'elle ait, en général, passé de mode durant le XIe.

Les dessins géométriques et les entrelacs sont plus fréquents qu'à l'époque précédente. C'est surtout sur des cloisons en dalles de marbre (fig. 56), chancels de sanctuaires ou de tribunes et devants d'autel que se déploie cette ornementation.

On voit encore de ces panneaux dans la crypte de la cathédrale d'Apt, à Saint-Guilhem du Désert (Hérault) (Fig. 56),

1. Cryptes d'Orléans ; chœur de Valcabrère (Haute-Garonne) ; église de Chamalières (Puy-de-Dôme) ; crypte de la cathédrale de Chartres.



FIG. 56. — Panneau de marbre à Saint-Guilhem-du-Désert.

aux musées de Bordeaux, d'Issoudun, de Mâcon, (fig. 45), à Coire (Suisse), à Orvieto, Rome, Naples, etc. Les panneaux s'encadraient de pilastres surmontés de chapiteaux en tronc de pyramide, également couverts d'entrelacs. De beaux exemples de pilastres à faces couvertes d'entrelacs se voient à Montmajour (Bouches-du-Rhône) (fig. 57), à Cravant (Indre-et-Loire), Sainte-Oustrille (Cher), etc.

Comme exemples remarquables d'art carolingien, on peut citer aussi quelques *ciboria* qui se sont conservés presque intacts jusqu'à nos jours : à Rome, l'ancien ciborium de Porto (795-816); celui de Saint-Georges de Valpolicella, daté de 712; ceux de Sainte-Marie de Grado (814-818), et de Saint-Dominique de Bologne (VIIIe s.); à Ravenne, celui qui surmonte un autel de Saint-Apollinaire et qui porte le nom de Saint-Éleucade avec a date de 807; celui de Bagnacavallo (VIIIe s.); à Cividale, le ciborium qui surmonte la cuve baptismale; à Milan, celui de l'autel de Saint-Ambroise, exécuté en 834, mais restauré à l'époque romane.

Le même style règne dans les ornements, qui, au lieu d'être sculptés en marbre ou en pierre, sont modelés dans du stuc étendu sur les parois intérieures du monument, comme à Germigny, à Libarna (province de Gênes) et à Cividale.

L'oratoire de Cividale est orné de stucs dans lesquels sont incrustés de petits globes de verre bleu. Ces stucs forment des frises, analogues à celles de l'antiquité; une archivolte de rinceaux autour du portail et au-dessus une archivolte de palmettes, portée sur des colonettes encadrant une niche; enfin, deux rangées de statues; le style est intermédiaire entre celui des sarcophages chrétiens et celui de la sculpture romane.

§ VI. — *Baptistères antiques, mérovingiens et carolingiens.*

Les catéchumènes, c'est-à-dire ceux qui subissaient une période d'initiation avant d'être reçus au nombre des fidèles, et les pénitents, c'est-à-dire ceux que l'autorité ecclésiastique retranchait momentanément de la société des fidèles en expiation de

leurs fautes, étaient relégués dans le narthex de la basilique et n'avaient droit qu'à la première partie de la messe jusqu'à l'offertoire. Le baptême conférait aux uns et la réconciliation faisait recouvrer aux autres la libre pratique du culte; les uns et les autres étaient introduits solennellement dans l'assemblée des fidèles au moment où commençait la messe de Pâques [1]. A cette messe, les nouveaux baptisés recevaient la communion et la confirmation.

C'est donc dans la nuit de Pâques que le baptême était administré aux catéchumènes. L'initiation et la profession de foi qui le précédaient supposent nécessairement qu'il se conférait aux adultes, et il était donné à la fois à toute la foule des nouveaux initiés ; c'est ainsi que l'on a continué de procéder pour la première communion et la confirmation depuis qu'elles ne suivent plus immédiatement la cérémonie du baptême.

Comme le baptême ouvrait l'accès de la vie chrétienne, il était logique qu'il fût donné au dehors de la basilique, et comme il se donnait à la fois à un grand nombre de personnes, il convenait qu'il fût donné dans un édifice spécialement aménagé à cet effet [2].

Lorsqu'ils en sortaient à l'aube du jour de Pâques, les néophytes étaient introduits solennellement dans la basilique, et la messe de la Résurrection commençait.

Pour le baptistère comme pour la basilique, les premiers constructeurs chrétiens empruntèrent aux traditions de l'architecture romaine les dispositions les plus convenables à adapter au nouveau programme; il était tout indiqué de s'inspirer du plan de certaines salles de bains. Le baptême, en effet, se donnait par immersion : les catéchumènes, entièrement nus, étaient plongés par trois fois dans la piscine ou cuve baptismale, après qu'ils avaient répondu aux interrogations du pontife : la cuve baptismale, dont le baptistère n'est que l'enveloppe, en occupe naturellement le centre (fig. 59, 61), et l'on y accède facilement de tous côtés. Cette piscine où l'on descendait par des degrés, était

1. C'était là une allusion à leur résurrection spirituelle.

2. Le baptême s'administra d'abord dans des salles de catacombes où l'on avait capté des sources : saint Pierre baptisa au cimetière Ostrien ; la catacombe de Pontien conserve un baptistère très reconnaissable.

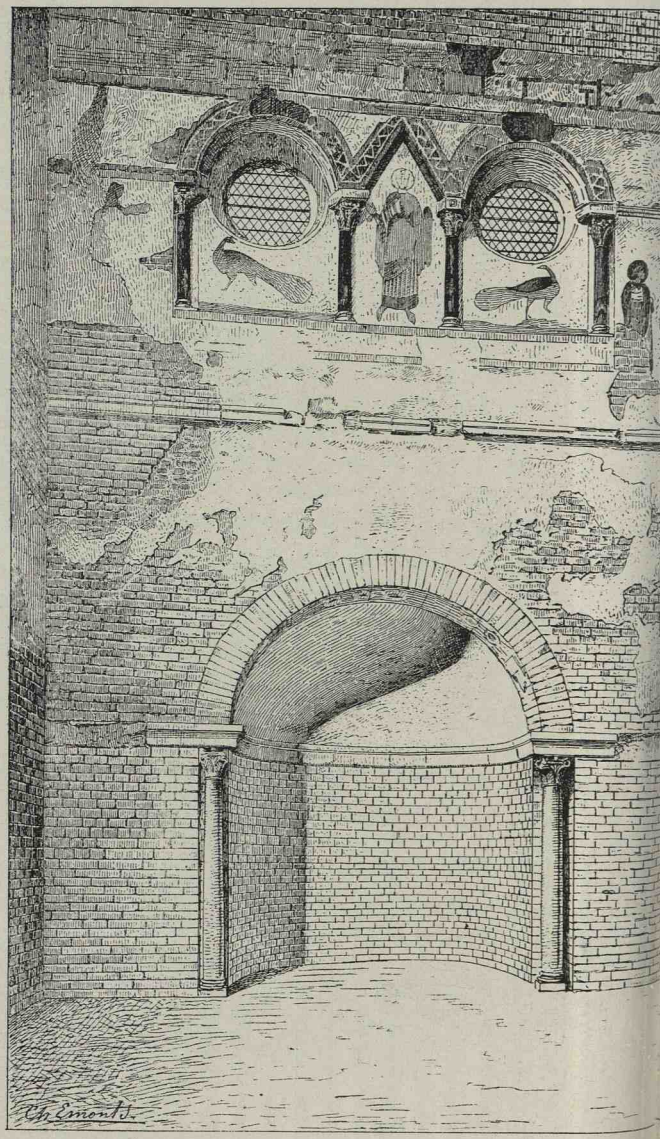

FIG. 58. — Baptis

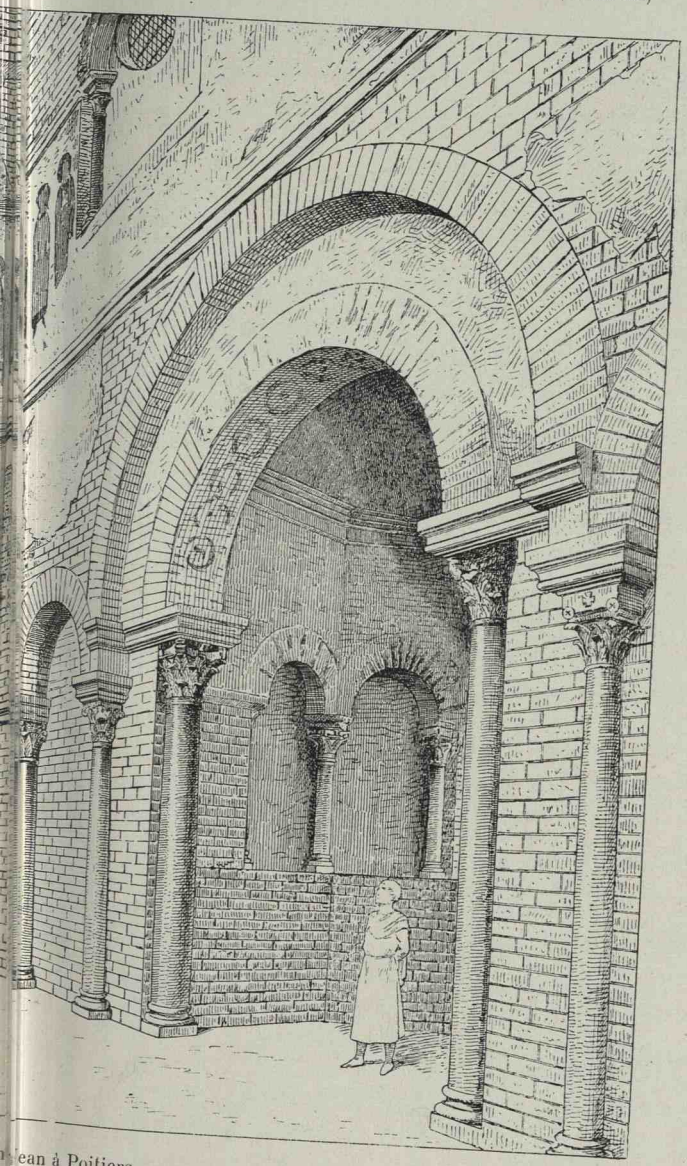

ean à Poitiers.

généralement alimentée par une source ; le pontife bénissait l'eau au début de la cérémonie. La cuve était généralement octogone, quelquefois cruciforme ; un ciborium, de même forme, la surmontait ; un exemple de cette disposition, daté de 737, se voit encore à Cividale ; une chaire ou tribune, semblable aux ambons de l'église, dominait souvent la piscine ; c'est de là que le pontife adressait la parole aux baptisés, mais comme ceux-ci devaient se déshabiller dans le baptistère, il était opportun de ménager autour des niches ou des chapelles où ils déposaient leurs vêtements; il était convenable qu'il y eût au moins deux de ces réduits pour les hommes et pour les femmes ; les diaconnesses assistaient ces dernières, tandis que les diacres présentaient les hommes à l'évêque qui se tenait au bord de la piscine et les y plongeait lui-même par trois fois.

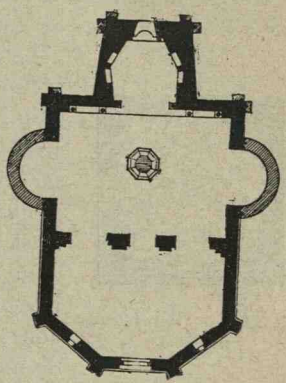

Fig. 59. — Baptistère de Poitiers. (*Mél. Quicherat*, t. II.)

Le baptistère était une église pourvue d'un ou plusieurs autels et dédiée nécessairement à saint Jean-Baptiste. La consécration était la même que pour les autres églises.

Dès le vi^e^ siècle, l'usage de baptiser les enfants et celui de baptiser par infusion, commença à prévaloir ; les paroisses purent s'alimenter de l'eau bénite par l'évêque dans sa cathédrale, et un simple prêtre eut le droit de baptiser.

Ces modifications s'implantèrent graduellement en Occident et étaient devenues de règle au xiie siècle. L'église d'Orient a conservé le baptême par immersion. Les cathédrales seules eurent à l'origine un baptistère ; enfin, au xie siècle, tout prêtre put baptiser et toute paroisse posséda des fonts.

Les modifications du baptistère n'ont pas suivi un cours régulier, ce qui rend les plus anciens difficiles à dater. Les premiers furent isolés de la basilique ; plus tard, ils s'y soudèrent de façon

à devenir progressivement une simple chapelle de l'église ; enfin, il suffit qu'ils fussent à l'ouest de celle-ci, non loin de la porte d'entrée ; cette dernière évolution fut parfois accomplie dès le VIe siècle ; au IXe nous trouvons la cuve baptismale indiquée dans l'église même, sur le célèbre plan de Saint-Gall ; cependant, nous verrons des baptistères complètement isolés persister dans le sud de la France durant la période romane, et en Italie jusqu'à la Renaissance. Dans le centre et le nord de la France, ils ont cessé d'être en usage au cours de l'époque carolingienne.

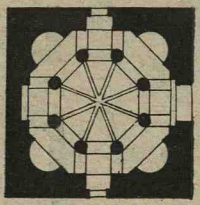

FIG. 60. — Baptistère de Riez.

Le baptistère était un petit édifice de plan régulier et ramassé, rayonnant plus ou moins autour du centre qu'occupait la piscine. Cette partie centrale fut souvent surmontée d'une coupole, et l'autel fut fréquemment logé dans une absidiole ; il n'est pas rare que l'édifice soit précédé d'un narthex qui a pu servir de vestiaire. Les plans rectangulaire, circulaire, octogone, en croix grecque et tréflé, sont plus ou moins fréquents.

Le tracé dominant semble l'octogone, et c'est le plus ancien, la forme circulaire est déjà représentée deux fois sur un sarcophage du IVe siècle qui figure des basiliques accompagnées de leur baptistère [1]. La coupole centrale peut reposer sur une colonnade déterminant un collatéral annulaire comme à Sainte-Constance et à Saint-Jean de Latran à Rome, et en France à Riez (fig. 60).

Un plan fréquent, emprunté à l'architecture romaine, est le rectangle dans lequel s'inscrit intérieurement un octogone, comme à Bapteste où quatre triangles de maçonnerie pleine cantonnent l'édicule. Plus souvent, sur quatre des côtés de l'octogone, des absidioles s'inscrivent dans les angles du carré. Ainsi sont tracés les baptistères de Ravenne, sans collatéraux ; celui de Saint-Georges d'Ezrah (Syrie) et celui de Riez

1. Bosio, *Roma sotterranea*, p. 87 ; Martigny, *Dict. des Antiquités chrétiennes*, p. 85 et 91.

(Basses-Alpes), avec collatéral ; celui de Fréjus, celui de Mazan (Ardèche) a des angles arrondis, suivant la courbe des absidioles.

Quelques baptistères anciens nous sont conservés, dont le plus vénérable est, à Rome, la rotonde de Sainte-Constance bâtie par Constantin près de la basilique de Sainte-Agnès ; le baptistère de Saint-Jean de Latran n'est guère moins ancien ; bâti par Sixte III (432-440), « il s'ouvre », dit M. l'abbé Duchesne, « sur la cour qui s'étend derrière la basilique ; un portique le précède, terminé à droite et à gauche par des absides ; l'une d'elles conserve encore sa mosaïque de la fin du IVe siècle, ou à peu près. Elle représente la vigne du Seigneur, parsemée çà et là de croix d'or.

Quand on a franchi ce portique, on entre dans le baptistère lui-même, édifice de forme octogonale, dont le centre est occupé par une piscine de même dessin. Huit grosses colonnes de porphyre soutiennent la partie supérieure de l'édifice qui se terminait autrefois en dôme au-dessus de la piscine et en voûte circulaire au-dessus des côtés. Sur l'architrave, on lit encore l'inscription qu'y fit graver le pape Xystus. En face de l'entrée, une porte s'ouvrait autrefois sur une cour oblongue au fond de laquelle s'élevait le sanctuaire de la Croix, bâti sous le pape Hilaire (461-468). Ce même pape avait fait pratiquer, à droite et à gauche du baptistère, deux autres oratoires, en l'honneur des deux saints Jean, le précurseur et l'évangéliste ; ils existent encore.

Du milieu de l'eau, surgissait un grand candélabre de porphyre terminé par une vasque d'or pleine de baume où brûlait une mèche d'amiante répandant à la fois la lumière et le parfum. Sur un des côtés de la piscine s'élevaient deux statues d'argent, le Christ et saint Jean, ayant entre eux un agneau d'or avec la devise : *Ecce Agnus dei, ecce qui tollit peccata mundi.* Au-dessous de cet agneau jaillissait un jet d'eau qui se déversait dans la piscine. Sept têtes de cerf, disposées sur les côtés, laissaient aussi échapper des courants d'eau ». L'agneau formait également gargouille. Un encensoir d'or complétait cette riche décoration.

A Ravenne, les deux baptistères, plus petits et plus simples d'architecture, datent aussi du Ve siècle, et, à l'inverse de celui de Latran, ils ont été très peu remaniés. L'un est le baptistère

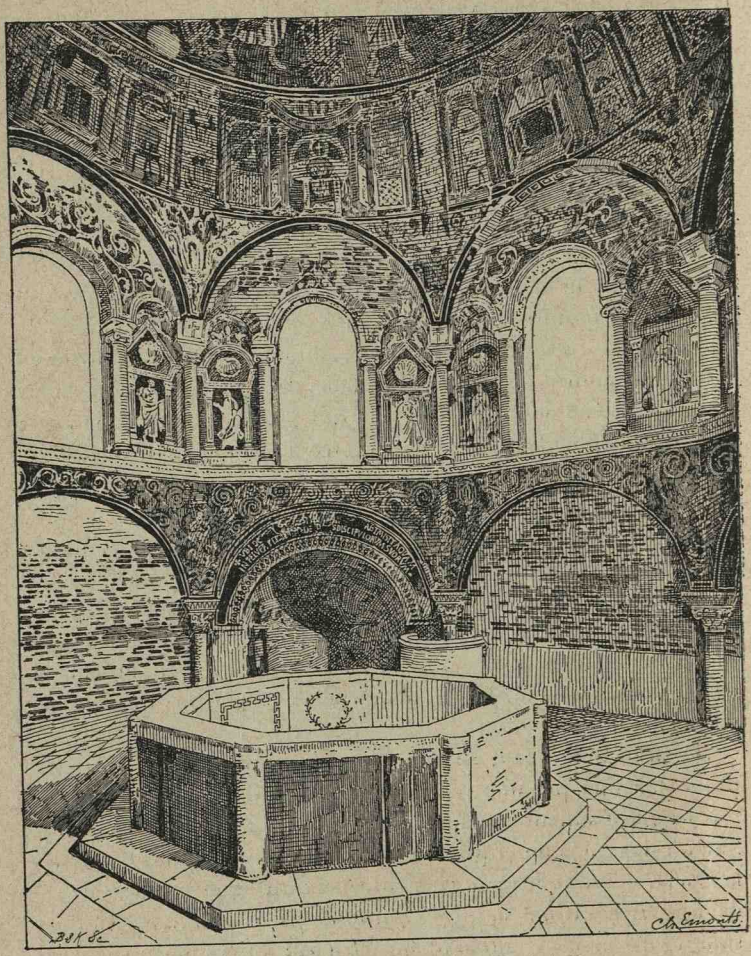

FIG. 61. — Baptistère *S. Giovanni in Fonte* à Ravenne.

des Orthodoxes, bâti en 430 et qui a gardé le nom de San Giovanni in Fonte (fig. 61); l'autre est le baptistère des Ariens qui date sensiblement du même temps.

Parenzo, en Istrie, possède un baptistère très ancien; en

Syrie, celui de Saint-Georges d'Ezrah, porte une inscription qui le date de l'an 512. Il possède une grande abside précédée d'un chœur que cantonnent deux petites sacristies rectangulaires comme celles qui flanquent les absides de beaucoup de basiliques ; celui de Deir Seta est hexagone.

En Italie, le baptistère de Bari, qui passe pour remonter au IVe siècle, est circulaire au dehors, dodécagone à l'intérieur ; celui de Grado, en Istrie, date de 571 à 586 ; il a un collatéral et une abside polygonale au dehors. Celui d'Alliate (881) est un octogone avec abside ; celui de Sainte-Fosca, à Torcello, date du XIe siècle ; une large coupole, portée sur des colonnes, occupe le centre de l'édifice tracé en croix grecque. Le bras oriental de cette croix, beaucoup plus développé, forme un chœur terminé en abside et deux travées de collatéraux étroits aboutissent à des absidioles ; le baptistère d'Albenga date du VIIIe ou IXe siècle.

En France, nous avons vu que le baptistère de Saint-Jean de Poitiers (fig. 27, 58), remonte environ au VIe siècle, son plan (fig. 59) est cruciforme et tréflé. Les absides du nord et du sud ont été reconstruites de nos jours de la façon la plus déplorable. Le narthex occidental est roman.

Le baptistère de Riez (fig. 60) pourrait remonter au VIe ou VIIe siècle. Malheureusement, il a subi en 1818, une restauration détestable. Les colonnes à fûts de granit, surmontées de chapiteaux corinthiens peu classiques, ont été prises dans un édifice antique de basse époque, les voûtes appartiennent au style du XIIe siècle. Le baptistère de Fréjus est relié par une galerie à la cathédrale. Des vestiges plus ou moins considérables de baptistères ont été signalés à Bapteste (Lot-et-Garonne), à Angers, à Chambéry. Celui de Bapteste était un octogone empâté dans un massif carré relié par un narthex à l'abside orientale d'une petite église tréflée. Le baptistère d'Angers, également octogone, n'avait que 5 mètres de diamètre intérieur. Tout proche de l'église Sainte-Maurille, il s'y reliait par une courte galerie. Cette disposition et l'appareil de mauvaise qualité semblent indiquer une période intermédiaire entre le style roman et l'époque où survivait un reste des traditions antiques ; en d'autres termes, il est présumable que l'édifice était carolingien.

A la cathédrale d'Aix, un grand baptistère octogone à collatéraux, fut presque reconstruit au XVIe siècle. Il est tangent à l'église romane sur laquelle il s'ouvre largement.

A Lyon, l'église d'Ainay conserve dans sa partie occidentale un baptistère plus modeste. Ses arcatures, comme les arcades de celui d'Aix, reposent sur de belles colonnes antiques. A Mazan (Ardèche), un petit baptistère présente le plan de ceux de Ravenne, mais doit être bien postérieur. Les dates de ces édifices sont très incertaines.

De quelques autres baptistères, il ne reste que le souvenir : à Besançon, où le baptistère est connu par des textes ; à Paris, où une église circulaire, toute voisine de la cathédrale, a subsisté jusqu'au XVIIe siècle sous le nom de Saint-Jean-le-Rond ; elle s'élevait sur l'emplacement du baptistère ; il en était de même de la petite église Saint-Jean de Boulogne-sur-Mer, toute voisine également de l'ancienne cathédrale et démolie au XVIIe siècle.

Pour le XIe siècle, on peut citer le baptistère du Puy en Velay, chapelle rectangulaire avec abside entourée de niches, celui de Saint-Léonard (Haute-Vienne), rotonde à déambulatoire avec quatre absidioles ; le second tangent à l'église, le premier séparé de la cathédrale par une rue, et le baptistère de Mélas (Ardèche).

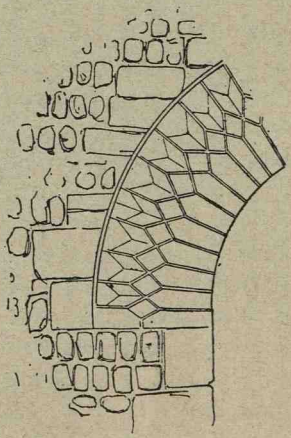

FIG. 61 *bis*. — Archivolte d'appareil décoratif au portail de Cravant (Indre-et-Loire).

BIBLIOGRAPHIE DES CHAPITRES II ET III

Pour les ouvrages généraux à consulter, voir dans la Bibliographie du chap. I les noms : Lasteyrie, Brutails, Caumont, Choisy, Courajod, Dehio et Bezold, Gay, Krauss, Lübke, Quicherat, Rosières, Anth. Saint-Paul, Viollet-le-Duc.

Pr Baldwin Brown : *Notes on pre-conquest architecture* (The Builder, 1895, 2e partie). — **Em. Bertaux** : *Etude d'un type d'habitation primitive, Trulli, Caselle et Specchie des Pouilles* (Annales de géographie, t. VIII, 1899). — **G. Bouet** : *L'église de Germigny-les-Prés*, etc. (Bulletin Monumental, 1868). — **Bourassé et Chevalier (Abbés)** : *Recherches historiques et archéologiques sur les églises romanes en Touraine du VIe au XIe s.*, Tours, 1869, in-4°. — **E. Le Blant** : *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, Paris, 1856, 1865, 2 vol. in-4°, *Nouveau recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 1892, in-4°. — **J.-A. Brutails** : *Note sur l'église de Saint-Philbert de Grandlieu* (Bulletin Monumental, 1898). — **Bosio** : *Roma sotterranea*, Rome, 1632, in-f°. — **Bunsen (Ch.-J.)** : *Les basiliques chrétiennes de Rome*, édition française, 1872, in-f°. — **Dom F. Cabrol** : *Le livre de la prière antique*, Paris, 1900, in-8°. — **R. Cattaneo** : *L'architectura in Italia dal secolo VI al mille circa*, Venise, 1889, in-4°. — **A. de Caumont** : *Abécédaire d'archéologie, Architecture religieuse*, Caen, 1871 (dernière édition), in-8°. — **Ciampini** : *Synopsis historica, De sacris œdificiis a Constantino magno constructis*, Rome, 1693, in-f° ; *Vetera Monimenta*, Rome, 1690-1699, 2 vol. in-f°. — **Chardon (Lt)** *Fouilles de Rusguniae*, Paris, 1899. — **G. Clausse** : *Basiliques et mosaïques chrétiennes, Italie-Sicile*, Paris, 1895, 2 in-8°. — **Mgr Duchesne** : *Origines du culte chrétien*, Paris, 1898, 2e édition, in-8°. — **W. Effmann** : *Die Karolingisch-Ottonischen Bauten zu Werden*, Strasbourg, 1899, in-8°. — **S. Gsell** : *Recherches archéologiques en Algérie*, Paris, 1893, in-8°. — **Ch. Hübsch** : *Monuments de l'architecture chrétienne depuis Constantin jusqu'à Charlemagne, etc.*, trad. par l'abbé Guerber, Paris, 1866, in-f°. — **G.-T. Jackson** : *The architecture of Dalmatia* (Transactions of R. I. B. A., 1887). — **R. de Lasteyrie** : *La Basilique de Saint-Martin de Tours*, Paris, 1892.

in-4°; *La cathédrale de Saint-Quinin de Vaison*, Paris, 1889, in-4°; *les fouilles de Saint-Similien de Nantes*, Paris, 1896, in-4°. — **R. P.-G. Marchi** : *Monumenti delle arti cristiane primitive nella metropoli del Cristianesimo*, Rome, 1844, in-4°. — **Le Noir** : *Architecture monastique*, Paris, 1852-1856, 2 vol. in-4°. — **L. Maitre** : *Saint-Philbert de Grandlieu*, Cong. Arch. de France, 63e sess., 1896. — Bull. Arch. du Comité, etc., 1896 et 1900. — Bulletin Monumental, 1901. — **A. Marignan** : *Un historien de l'art français, Louis Courajod, les temps Francs*, Paris, 1899, in-8°; *Études sur la civilisation française : la société mérovingienne, le culte des saints sous les Mérovingiens*, Paris, 1899, 2 vol. in-8°; *La Médecine dans l'église au VIe s.*, Paris, 1887, in-8°. — **Martigny (Abbé)** : *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, 2e édition, Paris, 1877. — **Horace Marucchi** : *Eléments d'archéologie chrétienne*, t. Ier, Paris, 1900, in-8°. — **A. Pératé** : *L'archéologie chrétienne* (Collection de l'enseignement des Beaux-Arts), in-8°. — **M. Prou** : *La Gaule mérovingienne*, Paris, 1897, in-8°. — **D. Ramée** : *Histoire générale de l'architecture*, t. II; *Moyen âge*, Paris, 1862, in-8°; *De l'état de nos connaissances sur les édifices antérieurs à l'an mil*, Paris, 1882. — **Rethoré** : *Les cryptes de Jouarre*, Paris, 1889. — **Marcel Reymond** : *La chapelle Saint-Laurent de Grenoble*, Paris, 1896. — **G. B. de Rossi** : *Roma Sotteranea*, Rome, 1864-1877, 3 v. in-4°; *Bullettino di archeologia cristiana.* — **Saladin** : *Rapport sur une mission en Tunisie*, Paris, 1885; *Monuments antiques de la régence de Tunis*, Paris, 1888. — **Smith et Cheetham** : *Dictionary of Christian Antiquities*, Londres, 1875, 2 vol. — **G. von Schlosser** : *Quellenbuch zur Kuntsgeschichte des Abaendlendischen Mittelalters*, Vienne, 1896, in-8°; *Schriftquellen zur Geschichte der Karolingischen Kunst*, Vienne, 1896, in-8°. — *Cf.* Critique de ces ouvrages par A. Vidier dans le *Moyen âge*, 1897, p. 256 à 267. — **Miss Margaret Stokes** : *Early christian Art in Ireland*, Londres, 1887, 1 vol. in-8°. — **De Vogüé (Mis)** : *Architecture civile et religieuse du Ier au VIe siècle dans la Syrie centrale*, Paris, 1866-1877, 2 vol. in-4°. — **A.-Ch.-A. Zestermann** : *De Basilicis libri tres*, Mém. cour. Acad. Bruxelles, 1847, in-4°.

CHAPITRE IV

ARCHITECTURE RELIGIEUSE (SUITE)

PÉRIODE ROMANE

SOMMAIRE : I. L'architecture romane. — II. Influence des ordres monastiques. — III. Périodes et écoles. — IV. Appareils. — V. Plans des églises romanes. — VI. Plans rayonnants. — VII. Plan à deux absides. — VIII. Plan tréflé. — IX. Plans du sanctuaire. — X. Transept. — XI. Plans de la nef. — XII. Porches et narthex. — XIII. Situation des tours et clochers. — XIV. Cryptes. — XV. Tribunes, triforium, galeries hautes ou chemins de ronde. — XVI. Élévation des églises romanes. — XVII. Voûtes romanes. — XVIII. Arcades et baies. — XIX. Remplages. — XX. Arcatures et niches. — XXI. Supports, piédroits, contreforts. — XXII. Élévation des tours et clochers. — XXIII. La décoration romane. — XXIV. Décoration des arcades et voussures. — XXV. Décoration des tympans. — XXVI. Décoration des supports, impostes, chapiteaux. — XXVII. Corniches, cordons et frises. — XXVIII. Frontons, pignons et antéfixes. — Bibliographie. — Répertoire d'églises romanes.

1407

§ I. — *L'architecture romane.*

L'architecture romane coordonne, épure, simplifie et développe les éléments que lui fournit l'art carolingien : on l'a très justement comparée aux langues romanes ; elle repose, en effet, sur un fond latin : les éléments de la construction romane sont romains, bien qu'elle admette, comme la langue, certains apports d'éléments étrangers qu'elle harmonise avec le fond principal ; enfin, elle forme de nombreuses Écoles comparables aux dialectes des langues romanes.

Les éléments sont coordonnés : ainsi, le clocher et le baptistère, qui étaient des hors-d'œuvre, seront incorporés à l'église ; ils sont épurés : un certain nombre de formes qui n'avaient déjà plus leur raison d'être dans l'art roman, telles que l'entablement, les frontons décoratifs, les chapiteaux dorique et ionique, sont franchement éliminés ; les proportions des ordres antiques sont abolies de façon que la décoration assouplie puisse habiller franchement les formes les plus variées de la construc-

tion ; les placages de marbre ou de stuc sont généralement supprimés ; c'est dans les membres mêmes de la construction nettement affirmée et dans la pierre même de son appareil, que l'on sculpte, et l'ornementation explique la structure au lieu de la dissimuler. Cette structure et surtout cette ornementation se composent d'éléments d'origine très diverse : des combinaisons empruntées aux objets d'art industriel et à certains édifices de l'empire d'Orient s'ajoutent aux éléments légués par l'antiquité romaine. L'ornementation romaine reste en même temps en faveur, et ses monuments sont recherchés et imités, sans cependant que l'on rejette les motifs d'ornement apportés par les Barbares Francs ; enfin, tout le trésor des formes ornementales byzantines, dont l'origine remonte aux Perses, aux Assyriens et aux Égyptiens (art copte), est venu s'ajouter aux éléments romains et francs, et, de tous ces apports si divers, l'art roman a su composer un style très homogène et très original.

L'art roman, comme les langues romanes, a simplifié la tradition romaine en éliminant les complications inutiles, telles que le mécanisme, parfois si complexe, des arcs et des armatures de voûtes, et nous avons déjà vu qu'en matière d'ordonnance décorative, il rejette tous les préjugés et toutes les traditions qui n'ont plus leur raison d'être.

Enfin, l'art roman développe les éléments que l'art carolingien lui a transmis : au lieu de petites églises voûtées, imitant timidement des modèles byzantins et de plus grandes églises sans voûtes, qui perpétuent en l'alourdissant et en l'appauvrissant la basilique antique, l'art roman applique délibérément la voûte au plan basilical, et, loin de restreindre celui-ci pour résoudre plus facilement le problème, il l'amplifie en prolongeant les collatéraux autour de l'abside, en adjoignant à celle-ci des absidioles, en augmentant l'importance et la fréquence du transept, des tribunes, et des tours qu'il a rattachées à l'édifice principal.

Ce programme ne s'est pas réalisé en un jour : son accomplissement a été le couronnement des efforts de plusieurs générations : au XIe siècle, lorsque les artistes oublient le grand découragement de l'an mil, les œuvres qu'ils produisent ne valent que par les principes adoptés et par des intentions insuffisamment réalisées : le Nord

de la France n'a pas même essayé de voûter, le Midi y est parvenu en sacrifiant l'éclairage qui lui est moins nécessaire ; plus riche en débris et en traditions de l'époque romaine et plus à même de communiquer avec la source byzantine, le Midi produit parfois une sculpture passable et ose essayer de retrouver l'art de la statuaire ; le Nord, avant le milieu du XIIe siècle, ne produit qu'une ornementation pauvre, barbare, dans quelque acception que l'on prenne le mot, et, comme si ce n'était assez des difficultés matérielles que les artistes éprouvent à recréer une sculpture, il semble que des préjugés iconoclastes, qui furent en leur temps une précaution prise contre le retour du paganisme, s'opposent plus ou moins jusque dans le cours du XIIe siècle à la reproduction des sujets sacrés par la statuaire.

Les premières années du XIIe siècle produisirent des édifices semblables à ceux du XIe siècle : il ne paraît pas qu'alors aucun progrès appréciable ait été réalisé depuis cent ans, quand, tout à coup, l'art prend un essor prodigieux et réalise en quelques années la transformation la plus complète : les arts, comme la philosophie, le droit, les institutions religieuses et laïques, la politique, la guerre, la colonisation, tout marche d'un même élan en ce siècle extraordinaire. Pour ne parler que de notre sujet, vers 1100, les églises voûtées étaient extrêmement rares, et de grandes églises telles que celles de Conques et de la Charité, avaient été bâties sans le déambulatoire qu'on y ajouta quelques années plus tard ; c'est à peine si les écoles romanes existaient : celles de Bourgogne et de Provence naissaient seulement ; vers 1125, la croisée d'ogives, élément générateur du style gothique, est connue d'un bout à l'autre de la France et même en Angleterre ; en 1140, le style gothique complet apparaît à Saint-Denis ; enfin, dans le dernier quart du XIIe siècle, il a non seulement fait la conquête de la France, mais a dépassé nos frontières.

Le style roman eut donc à peine atteint sa perfection qu'il fut détrôné, il en a été ainsi de tous nos styles nationaux, et le regret qu'on peut en éprouver s'atténue lorsqu'on voit, chez des peuples moins doués d'imagination créatrice, les poncifs fâcheux qu'ont produit des styles qui ont eu une vieillesse.

§ II. — *Influence des ordres monastiques.*

Les grands édifices religieux de l'époque romane en France ne furent pas des cathédrales, mais des abbayes : les abbayes détenaient alors la suprématie intellectuelle en même temps que celle de la richesse, et tous les arts y furent cultivés jusque dans la seconde moitié du XIIe siècle.

Deux ordres monastiques sont surtout célèbres à cette époque : les Bénédictins et les Cisterciens ; l'ordre de saint Benoît, qui remonte au VIe siècle, fut réformé, en France, en 930, par saint Odon, abbé de Cluny. La congrégation de Cluny compta 2.000 monastères en France et à l'étranger et posséda des richesses immenses. Le goût des arts et du luxe fut en honneur dans cette congrégation.

C'est par réaction contre cette tendance que saint Robert fonda, en 1093, l'ordre de Cîteaux, et saint Bernard, mort en 1163, accentua encore l'austérité de cet ordre qui dut au génie de ce second fondateur une popularité et une extension immenses. Saint Bernard était l'héritier de la doctrine iconoclaste, et l'art fut une des formes de luxe qu'il poursuivit le plus énergiquement, mais le courant qu'il voulait remonter était trop fort et entraîna les Bernardins eux-mêmes; et de cette doctrine excessive, il ne resta qu'une certaine simplicité de bon goût que l'on pourrait considérer comme un raffinement de plus.

L'ordre de Grandmont, fondé par saint Étienne de Muret, vers 1076, renchérit encore sur l'austérité cistercienne et n'eut pas d'influence en architecture.

L'ordre de Prémontré, fondé, en 1119, par saint Norbert, professa des principes très voisins de ceux de Cîteaux, il eut une influence artistique heureuse et assez considérable en Allemagne et dans le Nord de la France.

§ III. — *Périodes et Écoles.*

L'architecture romane peut être l'objet de deux grandes divisions chronologiques, XIe et XIIe siècles, et de deux grandes divi-

sions géographiques : l'Ecole germanique et lombarde et les Ecoles françaises.

L'art du XIe siècle offre une unité et une simplicité relatives ; l'art du XIIe siècle présente des variétés infinies, mais qui ne sont que le développement des principes inaugurés au siècle précédent.

L'Ecole germanique est remarquable par son uniformité de style et son unité de territoire : elle s'étend depuis la Suède jusqu'au Sud de l'Italie et jusqu'aux frontières des pays byzantins ; elle se rencontre et se fond plus ou moins avec l'art français sur toute l'étendue de nos frontières du Nord et de l'Est.

Les Ecoles françaises sont remarquables, au contraire, par leur diversité et le morcellement de leurs territoires. Sous l'influence des ordres monastiques, des conquêtes des Normands et des croisades, elles ont conquis une partie de l'Italie, toute l'Espagne, l'Angleterre, la Norvège, la Palestine et la Syrie. Il existe neuf Ecoles romanes françaises : 1° du Nord, — 2° du Midi ou plus exactement du Languedoc ; toutes deux n'ont que des principes vagues, et leurs territoires étendus ont des limites indécises ; — 3° de Normandie — 4° du Poitou — 5° de Bourgogne — 6° d'Auvergne — 7° de Provence : celles-ci, au contraire, ont des caractères nettement tranchés et des territoires définis. Enfin, deux méthodes de construction qui se superposent à d'autres Écoles et n'ont pas de territoire absolument défini ont donné naissance — 8° à une Ecole qui a emprunté à l'architecture Byzantine le système de voûtes entièrement en coupoles et — 9° à une autre Ecole, répandue un peu partout, et qui a employé pour ses voûtes des berceaux transversaux. On peut ajouter à cette énumération les Écoles Germanique et Lombarde, qui ne sont, à vrai dire, que deux branches d'une même grande École, et qui ont exercé leur influence sur une partie du territoire de la France. On décrira ici les caractères particuliers à chacune de ces écoles en suivant à peu près l'ordre géographique du Nord au Sud.

L'École du Nord de la France comprend : l'Ile de France, la Picardie, l'Artois et la Flandre avec une partie de la Champagne. C'est la plus faible de toutes les Écoles romanes jusqu'à une

date voisine de 1120 ; elle adopte alors la croisée d'ogives et ne peut plus être dénommée une architecture romane proprement dite : c'est un style de *transition* ; à partir de 1140 (consécration de Saint-Denis), jusque vers 1170, ce style parfait son évolution et devient l'architecture gothique. Sous cette forme l'École du Nord aura une immense expansion.

L'École de Normandie est une des plus précoces : sous Guillaume le Conquérant, vers 1060, elle produisait ses œuvres principales excellemment construites, bien proportionnées, décorées avec une sage entente de l'effet, qu'elle obtient par des moyens simples. La décoration géométrique et un peu monotone de cette école contraste avec l'ornementation recherchée et confuse de la précédente, la sûreté de la construction avec la maladresse des architectes du Nord, mais, les uns comme les autres n'étaient pas parvenus à concilier l'emploi de la voûte avec l'éclairage de leurs édifices ; on ne fit guère de voûtes dans le Nord, et en Normandie on en fit peu avant d'être en possession de la croisée d'ogives.

Dès avant la conquête de 1066, l'architecture normande avait pénétré en Angleterre, sous le règne d'Édouard le Confesseur ; elle se développa depuis, et au XIIe siècle, passa de la Grande-Bretagne en Norvège avec les missionaires ; elle a exercé aussi son influence sur le royaume des Deux Siciles. En France, l'École normande s'avance avec le diocèse de Rouen jusqu'aux portes de Paris, à Gassicourt, près Mantes ; elle pénètre dans le Nord de la Bretagne et fait sentir son action en Picardie et jusqu'en Artois (église de Lillers). Elle confine, à travers cette région indécise et perméable, avec l'École germanique et offre un grand nombre de rapports avec celle-ci : travées carrées, supports variés en alternance, tribunes, tours-lanternes, chapiteaux cubiques, etc...

Les autres Écoles romanes ont voûté leurs édifices, du moins au XIIe siècle.

L'École de Bourgogne, qui n'est réellement formée qu'au XIIe siècle, a des églises spacieuses en plan comme en élévation, et entièrement couvertes de voûtes d'arêtes ou de voûtes en berceau, quoiqu'elles soient largement éclairées, mais cet éclairage

est obtenu aux dépens de la solidité, et aucune de ces belles et grandes églises ne serait debout si on ne leur avait appliqué bientôt les arcs-boutants que le style gothique a inventés à temps pour les sauver. La décoration bourguignonne se fait remarquer par son ampleur et sa correction ; elle est à la fois nette, souple et vigoureuse; elle s'inspire beaucoup de l'Antiquité. Le territoire de l'École bourguignonne est très vaste ; il comprend, outre la Bourgogne et la Franche-Comté, une partie de la Suisse, du Nivernais, du Lyonnais et la plupart de la Champagne; cette École fait sentir son influence dans les vallées du Rhône et de l'Allier, mais le Mâconnais lui échappe en partie pour subir celles du Languedoc et de la Lombardie. A l'étranger, les moines de Cluny ont porté en Espagne le style de la Bourgogne; ceux de Cîteaux et les chanoines du Saint-Sépulcre l'ont porté en Italie.

L'École du Poitou est ancienne : elle donne, dès le XIe siècle, des monuments remarquables, tels que Montier-Neuf de Poitiers et Saint-Savin ; ils sont entièrement voûtés, ont trois nefs à impostes de même hauteur et un déambulatoire; mais les proportions des nefs sont étranglées ; les intérieurs sont obscurs, la solidité n'étant obtenue qu'au prix du sacrifice des fenêtres du vaisseau central. Les façades, avec leurs portails sans tympans, à riches voussures, et les arcatures qui les encadrent, sont d'une grande richesse sculpturale (fig. 124), les tours, de hauteur médiocre, se couronnent parfois de cônes de pierre imbriqués. Cette École comprend, outre le Poitou, l'Anjou, le Maine, la Touraine, une grande partie de la Bretagne, l'Angoumois et la Saintonge. Elle exerce son influence sur le Blésois, le Berry, la Guyenne et le Médoc (Vertheuil), elle a poussé des pointes jusque dans le Velay (Dunières), le Mâconnais (Iguerande) et la Champagne (Saint-Loup-de-Naud). Elle se fond avec l'École d'Auvergne pour former ce qu'on pourrait appeler l'*École du Languedoc*, école dont les caractères sont empruntés à l'une ou à l'autre de ses puissantes voisines, ou bien sont parfois originaux mais très secondaires ou très localisés. Cette École, malgré son défaut d'originalité, a produit des édifices de premier ordre, et elle a su voûter dès le XIe siècle.

Elle s'étend sur le Languedoc, le Gévaudan, le Velay, le Forez, le Berri, la Guyenne, les Pyrénées et tout le Nord de l'Espagne et influence le Mâconnais. Ses plus beaux monuments sont : Saint-Martial de Limoges (détruit), Saint-Sernin de Toulouse, Conques, Saint-Jacques de Compostelle. Les moines de Cluny ont été les constructeurs des principaux édifices de ces régions et ont exporté son architecture au delà des Alpes, comme en font foi la belle église de Saint-Anthyme, près Sienne, et l'église de Cavagnolo dans l'Italie du Nord ; dans l'Italie du Sud, celles de Venosa et d'Acerenza. Cette exportation s'explique dans le Sud par l'établissement des Clunistes à la Cava.

L'École d'Auvergne est une des plus originales et peut-être une des plus anciennes [1]. Elle ne comprend qu'un petit nombre d'édifices importants, d'un style très défini et tout particulier, localisés dans une partie des départements actuels du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire. Ils ont une nef sans fenêtres bordée de deux étages de collatéraux ; un chœur à déambulatoire avec chapelles souvent en nombre pair, un transept et des tribunes voûtées en quart de cercle ; la coupole centrale est surmontée d'une haute tour octogonale ; les parements extérieurs présentent des appareils décoratifs formés de pierres volcaniques noires et blanches. Les églises secondaires de la même région et les églises grandes ou petites du reste de l'Auvergne sont loin de réunir des caractères aussi particuliers ; les tribunes, notamment, manquent souvent. L'influence auvergnate pénètre le Nivernais, où elle se combine avec celle de la Bourgogne, et la région du Sud, où elle se combine avec celle du Poitou. Dans les départements actuels de la Loire, de la Haute-Loire, du Cantal, de l'Ardèche, elle fusionne avec des influences provençales ; dans le Berri avec l'art bourguignon.

L'École de Provence a aussi un territoire restreint : elle ren-

1. Les fondations de l'ancienne cathédrale de Clermont consacrée en 946 ont le plan caractéristique à quatre absidioles ; l'église mérovingienne bâtie par saint Namace, à Clermont, avait déjà des marqueteries d'appareil ; la disposition principale du transept peut être issue des hautes lanternes centrales de nos vieilles basiliques mérovingiennes, ou de l'interprétation libre d'un type oriental.

contre l'École du Languedoc à Saint-Gilles; l'Ecole Lombarde à Hyères, Digne, Sisteron; elle a son centre à Arles et dans le Comtat-Venaissin. Ses édifices les plus beaux et les mieux caractérisés datent de la seconde moitié du XIIe siècle. On y trouve une imitation très parfaite du bel appareil et de la belle décoration de l'antiquité romaine. Ses édifices sont voûtés, bien construits et solides, peu éclairés, ce qui n'est pas un inconvénient pour le climat; les plans sont très simples; les absides sont dépourvues de déambulatoire et généralement polygonales à l'extérieur; les combles sont remplacés par un dallage posé sur la voûte même.

Les Écoles romanes Germanique et Lombarde ne sont, à proprement parler, que deux provinces d'une même grande École.

L'*École Germanique* s'est formée dès le temps de Charlemagne sur les bords du Rhin, et l'on a vu comment, dès le début, elle est parvenue à construire des églises voûtées en imitant les édifices byzantins de plan rayonnant. Mais elle n'alla pas jusqu'à perdre, comme l'Orient, la tradition du plan basilical, qui reprendra le dessus au XIe siècle. Alors on ne voûtera plus, mais, au XIIe siècle, on appliquera à la basilique les voûtes d'arêtes sur plan carré et de tracé plus ou moins bombé, et l'on conservera les vieilles traditions carolingiennes : plans rayonnants, plans tréflés, églises à deux absides opposées, accostées de tours rondes flanquant le chœur et rappelant celles de Saint-Gall et du narthex d'Aix-la-Chapelle; plates-bandes dites *bandes lombardes*, reliées à des frises d'arcatures qui se montrent déjà aux baptistères de Ravenne, etc. L'École Germanique règne en Alsace et en Lorraine; elle fusionne avec l'École du Nord en Flandre, Picardie et Champagne; en Franche-Comté, avec celle de Bourgogne; dans le Mâconnais, l'École du Languedoc fusionne avec l'École bourguignonne et le style germanique ou lombard. Les influences lombarde et germanique se confondent en Franche-Comté, Dauphiné, Savoie et Suisse.

L'*École Lombarde* a pénétré en Provence, dans le Languedoc et jusqu'en Catalogne. On a vu quel rôle a joué la Lombardie dans la Renaissance carolingienne; Ravenne, initiée dès le Ve siècle aux arts byzantins, fournit des modèles aux architectes de Charle-

magne ; les églises carolingiennes de Milan et l'oratoire de Cividale témoignent que l'Italie du Nord ne fut pas en retard sur la région rhénane. A l'époque romane, la similitude reste très grande entre les deux contrées, et il semblerait, d'après quelques textes [1], que la Lombardie ait exercé une influence sur certains pays dépendant de l'École germanique : en Hainaut, la chronique de l'abbaye de Rolduc rapporte que la crypte fut construite en 1107 « *Scemate longobardino* ». Elle appartient au style commun aux régions germanique et lombarde, mais si la seconde fut vraiment l'initiatrice de la première, elle n'en diffère guère cependant à l'époque romane que par des archaïsmes et des maladresses : ainsi, ses églises ne sont pas voûtées ; ses clochers restent souvent isolés ou bien sont mal rattachés à l'édifice ; ses arcs, dont l'extrados n'est pas concentrique à l'intrados, s'amincissent vers les sommiers suivant une mode qui n'a rien d'agréable pour l'œil et qui ne se justifie guère, son style enfin est plus rude et plus monotone que celui d'aucune autre école. Du reste les meilleurs édifices lombards, à Côme, à Milan, à Gravedona, sont ceux qui confinent aux territoires germanique ou français. Malgré ces infériorités, à l'époque romane, la Lombardie, qui n'avait pas perdu comme la France les traditions de l'art carolingien dans la tourmente des invasions normandes, fut un véritable foyer de formation de l'art roman et eut encore une influence extérieure considérable à la fin du xe et du xie siècle.

Saint Guillaume, né près de Novare en 961, devenu disciple de saint Mayeul à Cluny, puis abbé de Saint-Bénigne de Dijon, amena vers 995 de sa patrie dans son monastère neuf moines savants dans tous les arts, qu'ils exercèrent et enseignèrent, et l'on peut constater qu'à Saint-Bénigne de Dijon, les substructions de l'église rebâtie par Guillaume témoignent, comme d'ailleurs un certain nombre de constructions romanes de Bourgogne, de rapports évidents avec l'art lombard ou germanique. Il en est de même dans l'École normande, et le fait a également son explication historique : l'un des prélats les plus illustres et les plus

1. Voir L. Cloquet, *L'architecture lombarde et ses rapports avec l'École de Tournai* (Revue de l'Art chrétien, 1893, p. 216).

influents en France et en Angleterre au début de l'époque romane, l'un des plus grands bâtisseurs de cette période, Lanfranc [1], était né à Pavie vers 1005; il avait professé à Bologne avant d'enseigner à Avranches, et devint moine à l'abbaye du Bec en 1042. Deux ans après il y était prieur; en 1077 il y consacrait l'église; devenu archevêque de Cantorbery et primat d'Angleterre il fonda la grande abbaye de Saint-Alban. Outre son influence personnelle, il faut compter avec celle de ses illustres disciples : saint Anselme; Guillaume abbé de Saint-Étienne de Caen; Yves, évêque de Chartres; Gondulph, évêque de Rochester et le pape Alexandre II; enfin, saint Guillaume de Dijon quitta la Bourgogne pour la Normandie; fixé tour à tour à l'abbaye de Bernay, puis à celle de Falaise, il mourut à Fécamp en 1031.

Les migrations continuelles des maçons de l'Italie du Nord furent une autre source d'importation d'art lombard en France. Leur action se manifeste dans le Sud-Est et le Midi de la France depuis le Dauphiné jusqu'en Catalogne et se reconnaît spécialement dans de nombreux clochers semblables à ceux de l'Italie du Nord [2].

Ces artisans sont connus dans l'histoire sous le nom de *maestri comacini* [3]. Les portails à claveaux alternés noirs et blancs d'Hyères, Sisteron, Digne, Embrun; les lions qui ornent les soubassements de nombreux portails depuis Briançon jusqu'à Ripoll en Catalogne, en passant par Aix et Saint-Gilles, le plan tréflé de Saint-Martin de Londres (Hérault), certaines lanternes octogones basses (Sisteron, Saint-Martin de Londres, Mazan, Saint-Paul de Lyon) sont d'autres preuves de l'influence lombarde; enfin en Corse c'est l'École lombarde qui règne sans aucun partage (cathédrales de Mariana et de Nebbio; Carbini, Saint-

1. Voir Rémusat (Ch. de). Saint-Anselme de Cantorbéry. Tableau de la vie monastique et de la lutte du pouvoir spirituel au XIe siècle, 1853, in-8°.

2. En Dauphiné : cathédrale de Grenoble, Theys, Saint-Pierre d'Allevard, etc.; Languedoc : Puissalicon (Hérault) Cazeaux; (Haute-Garonne), et jusqn'en Catalogne : Elne, Ripoll.

3. Voir Merzario (Giuseppe), *Maestri Comacini, Storia artistica, di mille duecento anni* (600-1810). Milan, Giac. Agnelli, 1893, 2 vol. gr. in-8°.

Michel de Murato ; Aregno, Pieve, Rapalle, Suerta).

Les églises de Corse comme celles de l'Italie sont dépourvues de voûte, et des arcs tracés suivant deux courbes non concentriques s'y élargissent à la clef pour s'amincir au sommier [1].

Le système qui consiste à couvrir entièrement les églises de coupoles sur pendentifs porte le nom d'École périgourdine ; le plus grand nombre de ses édifices sont, en effet, en Périgord ; on pourrait l'appeler aussi École romano-byzantine, car ces édifices sont la copie manifeste de modèles orientaux : le type le plus célèbre, Saint-Front de Périgueux, rebâti en 1120 (fig. 116, 117) offre un plan en croix grecque qui semble dériver directement ou indirectement, comme ses coupoles sur tambours, de la célèbre église des Saints Apôtres à Constantinople, bâtie par Justinien et aujourd'hui détruite. Plus fréquemment, les coupoles s'alignent sur une nef allongée qui rappelle d'autres modèles orientaux tels que Saint-Barnabé (fig. 62) et Sainte-Croix en Chypre. Cette île contient du reste aussi des églises à cinq coupoles disposées en croix, à Peristerona près Nicosie et à Hiéroskypos près Paphos. Les églises byzantines de Chypre sont bâties en belle pierre de taille et appareillées absolument comme les églises du Périgord, tandis que la plupart des autres églises à coupoles de l'empire byzantin sont en brique comme l'est aussi Saint-Marc de Venise. Cette église a parfois passé pour le modèle de Saint-Front de Périgueux ; c'est là une opinion peu probable parce qu'il existe en Orient des modèles aussi analogues et parce que le Périgord possède à Saint-Étienne de Périgueux, à la cathédrale de Cahors, etc., des églises à coupoles plus anciennes que Saint-Front. L'importation de modèles byzantins similaires semble avoir été parallèle et simultanée dans deux contrées d'Occident, la côte de l'Adriatique et le Sud-Ouest de la France : Saint-Marc date de 1094, et nos plus anciennes églises périgourdines sont voisines de l'an 1100 ; les deux plans sont représentés de part et d'autre ; la cathédrale de Molfetta, bâtie en pierre, vers la fin du XIIe siècle a trois coupoles alignées sur sa nef, que flanquent des collatéraux.

1. Système frappant surtout dans les baies du clocher de Corte.

On a beaucoup cherché dans des rapports commerciaux la cause de l'importation des formes byzantines en France; il serait plus naturel d'y voir une conséquence des pèlerinages. Beaucoup d'Occidentaux allaient visiter par dévotion les grandes églises d'Orient : il suffit que parmi eux se soit trouvé un de ces archi-



FIG. 62. — Saint Barnabé près Salamine (Chypre).
(L'église avait originairement trois coupoles.)

tectes (le plus souvent des moines) qui mettaient alors tant d'application dans la recherche des procédés pratiques pour voûter les églises, et que cet artiste ait regardé attentivement un édifice tel que Peristerona ou Saint-Barnabé de Chypre (fig. 62, 63) pour qu'au retour il ait pu bâtir des églises telles que celles de l'école périgourdine (fig. 116, 117) ; le premier de ces édifices qui soit en partie conservé et en même temps daté d'une façon certaine peut être Saint-Jean de Côle fondée en 1030[1] et resté inachevé, mais cette église a dû être très lentement bâtie, car son architecture accuse une date très postérieure au XIe siècle et aux cathédrales de Périgueux, bâtie vers l'an 1100; et de Cahors, consacrée en 1119; la cathédrale d'Angoulême date de 1105 à 1128 ; Saint-Front de

1. Saint-Astier (Dordogne) a bien été fondée en 1010, mais ne conserve qu'un pilier de l'édifice à coupoles, trop mutilé pour pouvoir fournir matière à une étude sérieuse.

Périgueux fut rebâtie après un incendie en 1120; la cathédrale de Saintes conserve un transept à coupoles de 1117.

Le domaine de cette école adventice est mal limité : elle s'est superposée sur une certaine étendue de territoire à l'École du Sud-Ouest et à celle du Languedoc sans jamais y supplanter l'art autochtone, elle forme des groupes assez compacts en Périgord et en Saintonge; et elle a poussé des pointes assez loin de ce centre : elle a produit en Gascogne Saint-Émilion; en Limousin, Souillac et Solignac; en Anjou, Fontevrault. Des variantes du système ont été essayées en Touraine à Loches, en Poitou à Saint-Hilaire de Poitiers, en Velay à Sainte-Marie du Puy, et à Champagne (Ardèche). Une église de ce type a existé à Orsan (Cher).

Le système des églises voûtées de berceaux transversaux forme un autre groupe qui se superpose surtout aux Écoles de la Bourgogne et du Languedoc. Les premiers exemples sont en Bourgogne, Saint-Philibert de Tournus (1009 à 1019), dans le Mâconnais Chapaize et autres églises du XIe siècle; dans le Gévaudan Saint-Dalmazi et Bannassac. On trouve de ces églises depuis la Champagne jusqu'aux Pyrénées (églises de Saint-André de Sorède, d'Oloron et cathédrale de Lescar). Au XIIe siècle, l'ordre de Citeaux les a répandues depuis la Suède (Alvastra) jusqu'en Sicile (Saint-Nicolas de Girgenti).

Il n'existe qu'un synchronisme relatif entre les diverses écoles, mais, en règle générale, le XIe et le premier quart du XIIe siècle n'ont produit que des œuvres très lourdes; le milieu du XIIe siècle marque partout un grand progrès.

Les dates que des travaux patients de critique arrivent petit à petit à établir nous font de plus en plus reconnaître des œuvres du XIIe siècle dans les édifices relativement parfaits que l'on avait longtemps cru du XIe, comme Notre-Dame-du-Port à Clermont. S'il reste incontestable que bien des églises ont été voûtées au Sud et à l'Est de la Loire dès le XIe siècle, il n'en est pas moins vrai que les plus élégants modèles du style roman de Bourgogne, de Provence et même d'Auvergne, du Centre et du Sud-Ouest sont seulement contemporains des églises de transition bâties dans le Nord et en Normandie de 1130 environ au dernier quart du XIIe siècle. La civilisation méridionale est incontestablement anté-

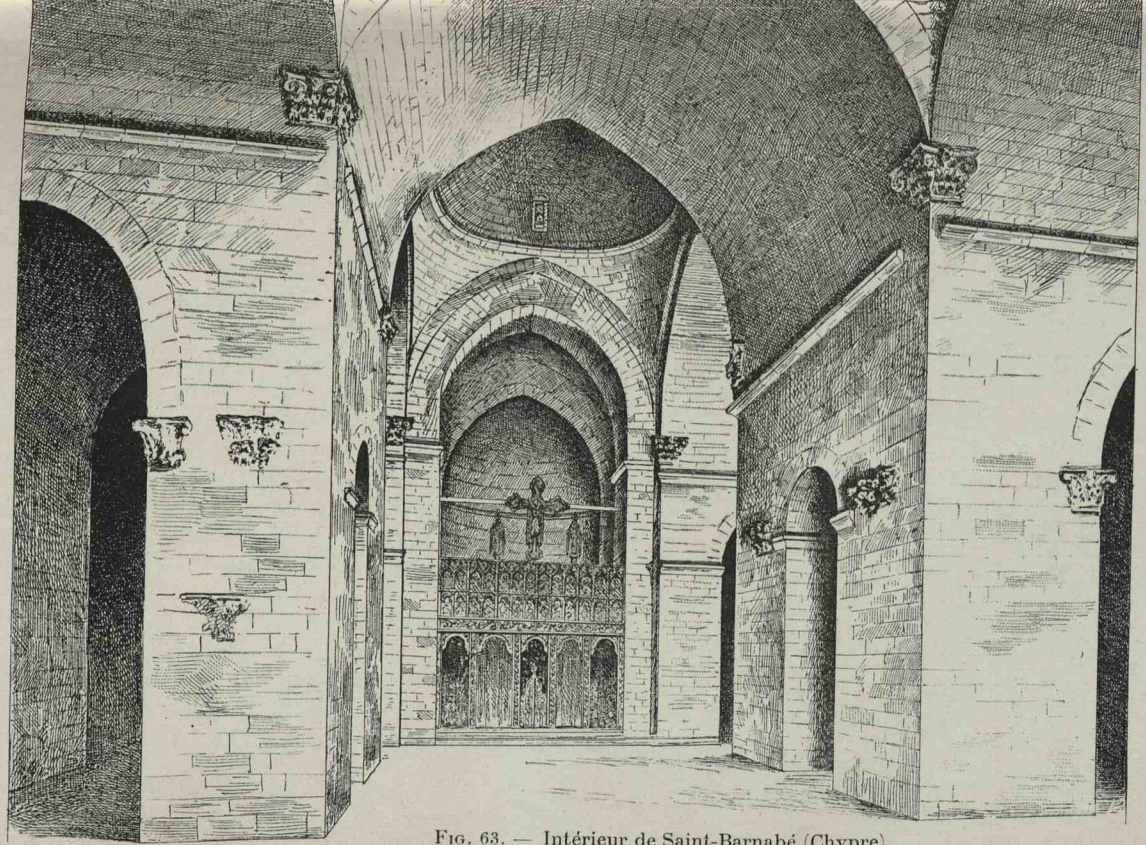

Fig. 63. — Intérieur de Saint-Barnabé (Chypre).

(P. 212-215)

rieure à celle du Nord, mais les provinces du Sud de la Loire conservèrent plus longtemps le style roman dont elles avaient su tirer des solutions parfaites, tandis que les régions du Nord adoptèrent plus tôt la voûte gothique, qui seule leur permettait de donner aux fenêtres la dimension qu'exige leur ciel plus sombre, aux murs l'élévation que commandent les appentis plus inclinés nécessaires dans un climat où la pluie et la neige sont fréquentes.

Donc, la différence de style d'une province à l'autre ne correspond pas à l'écart des dates ; le défaut de synchronisme dans les progrès du style roman d'une part, dans l'adoption du style gothique de l'autre, se compensent, et on peut déduire cette règle générale que l'écart de date entre un édifice du Nord et un édifice du Centre ou du Midi est souvent moindre que ne le ferait supposer le simple examen des procédés de construction et des motifs d'ornements.

Une étude analytique de l'architecture romane montrera quelles similitudes a produites dans les diverses écoles la communauté des principes, des ressources et des programmes et quelles différences au contraire s'y manifestent dans les divers détails de construction ou de décoration.

§ IV. — *Appareil.*

L'architecture romane n'emploie la brique que dans certaines régions du Languedoc (Saint-Sernin de Toulouse) et de Flandre (Saint-Pierre d'Ypres) ; dans les autres contrées elle construit en appareil régulier, irrégulier ou mixte et le plus souvent moyen. Le petit appareil irrégulier est toutefois très usité et le petit appareil régulier est resté employé au XIe siècle sur les bords de la Loire [1], parfois aussi dans d'autres contrées [2]. Les appareils

1. Saint-Mexme de Chinon, Le Ronceray d'Angers (1028 au plus tôt), cathédrale du Mans (partie postérieure à 1050), façade d'Azay-le-Rideau, nef de Rivière, clocher de Limeray; Civray-sur-Cher, Chisseaux, Épeigné-sur-Dême, Pont-de-Ruans.

2. Anciens chœurs de Saint-Ayoul de Provins (fondé en 1048) et de Saint-Savinien de Sens (commencé en 1068).

alternés de pierre de diverses couleurs claires et foncées sont très usités dans les écoles auvergnate et lombarde, qui disposent l'une de pierres volcaniques, l'autre de marbres très propres à produire ces effets de couleur. Hors des sphères d'influence de ces écoles de tels appareils sont exceptionnels [1] ; les arases en brique ont même exceptionnellement été encore employées à l'époque romane au XIe siècle, par exemple dans l'ancien clocher de Sainte-Foy, près Lyon, et jusqu'au XIIe à Ternay (Isère). L'appareil en épi est très usité, surtout au XIe siècle et en Normandie [2], sans qu'il soit très rare ailleurs [3]. L'appareil réticulé est conservé pour l'ornement de certains pignons ou panneaux de murs; on le trouve surtout dans le Sud-Ouest et le Centre [4]. Beaucoup d'autres combinaisons d'appareils décoratifs ont le même emploi [5]. Le mortier est généralement abondant, surtout au XIe siècle : à cette époque, il forme souvent des bourrelets

1. *Basses-Alpes* : portails de Digne, Seyne, Sisteron; *Hautes-Alpes* : Embrun ; *Ardèche* : Ruoms, Thines : *Cher* : façade de Vornay; *Corse* : Aregno, Saint-Michel de Murato; *Drôme* : Alleyrac, donjon de Montélimar, Valence; *Ille-et-Vilaine* : Saint-Sulpice-la-Forêt, arc triomphal, porte de ville à Montfort ; *Isère* : Saint-Chef, façade de Saint-André-le-Bas à Vienne ; *Hérault* : portail de Maguelone; *Loire* : portail de Verrières; *Haute-Loire* : Brioude, Chaspinhac, Saint-Maurice de Roche, façade du Monastier, absides de Montredon et Saint-Paulien, Polignac, Le Puy, Sangues; *Oise* : clocher de La Rue-Saint-Pierre ; *Puy-de-Dôme* : Chauriat, Notre-Dame-du-Port à Clermont, Saint-Nectaire, Orcival, Riom, Royat, Saint-Saturnin ; *Sarthe* : cathédrale du Mans; *Var* : façade de Saint-Louis à Hyères ; *Yonne* : Vézelay. En Italie : Santa-Maria Del Tiglio près Gravedona, églises de Lucques, Modène, Pistoia, Prato, Vérone, etc.

2. *Calvados* : Anisy, Saint-Denis de Méré, Bully, Ecajeul, Fontenay, Saint-Martin, Frenouville, Saint-Laurent de Condelles, Lion-sur-Mer, Loucelles, Périers-en-Auge, Saint-Arnoult; *Manche* : Chanteloup, Contrières, Saint-Floxel, Montchaton, Moutiers-Hubert, Orval, etc.

3. Fouquebrune (Charente), Saint-Laurent-des-Arbres (Gard), etc.

4. Façade d'Azay-le-Rideau, Saint-Mexme de Chinon, abside de Saint-Hilaire de Poitiers, façade de Saint-Jouin de Marnes, pignon de la cathédrale du Mans, clocher de Saint-Émilion, chevet de Lion-sur-Mer (Calvados), façade de La-Rue-Saint-Pierre (Oise), fig. 138, etc.

5. On peut citer comme exemples remarquables les murs des chevets de Lion-sur-Mer (Calvados) et de Selommes en Vendômois, le premier tout en appareil réticulé, le second en appareils décoratifs variés.

saillants dressés à la truelle [1]. L'École de Provence, gardienne des traditions antiques, a de belles pierres de taille bien dressées et des joints peu épais. En Corse l'alternance des assises hautes et basses est générale.

Au XIe siècle surtout, l'outil du tailleur de pierre laisse des stries accentuées sur la pierre, et l'on s'est parfois amusé à donner à ces stries un aspect symétrique (fig. 4) [2].

§ V. — *Plans des églises romanes.*

Le plan des églises romanes offre toutes les variétés, depuis la disposition rudimentaire de l'oratoire en simple rectangle ou de la rotonde simple jusqu'à un certain nombre de grands édifices dont la complication ne sera guère dépassée dans les âges suivants. Il ne diffère de ce qu'il était aux époques précédentes que par certains développements qui seront étudiés au cours de ce chapitre [3] mais le plan basilical, le plus souvent avec transept, est de beaucoup le plus fréquent; tous les types de plans précédemment usités sont conservés et souvent aussi ils sont développés; le plan circulaire est toujours rare et le plan en simple rectangle réservé d'ordinaire aux petits oratoires; le plan à deux absides opposées, le plan tréflé, le plan en quatrefeuille, qui est la fusion des deux précédents, sont toujours des exceptions : on les rencontre surtout dans les pays où la tradition carolingienne a persisté : en Allemagne et en Lombardie. Enfin, il existe des plans insolites et irréguliers; la plupart proviennent de remaniements, et nous n'avons pas à nous en occuper; les autres sont, comme les monstres de la nature, des déformations des types ordinaires dans lesquels un membre a été supprimé (comme dans les églises à un seul bas-côté) ou répété comme dans les églises à deux nefs, ou atrophié ou hypertrophié, ou dont la forme générale a été altérée, par exemple lorsqu'une rotonde

1. Trinité et Saint-Étienne de Caen; Saint-Guilhem-du-Désert (Hérault) où le mortier est coloré par de la brique pilée, etc.
2. Surtout dans les Ecoles germanique et provençale.
3. §§ VII et suivants.

est tracée en ovale et non en cercle : une cause quelconque a entravé le développement normal ; la plus fréquente est l'irrégularité du terrain.

§ VI. — *Plans rayonnants.*

Il existe deux variétés principales de plans rayonnants, la rotonde et le quatrefeuille. C'est généralement sous l'influence

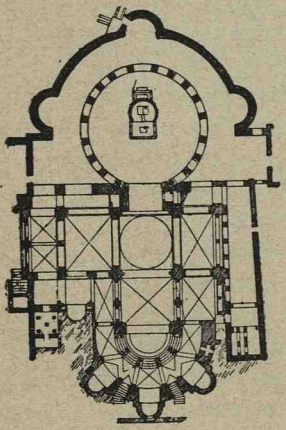

FIG. 64. — Église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem.

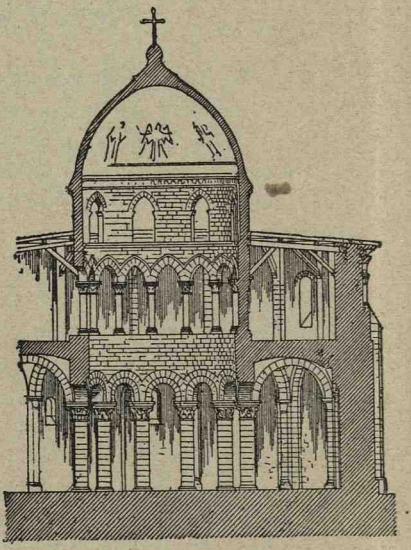

FIG. 65. — Église de Neuvy-Saint-Sépulcre.

de quelques édifices célèbres que le plan en rotonde circulaire ou polygonale, avec ou sans déambulatoire et chapelles, est resté usité aux XIe et XIIe siècles.

Dans l'Ecole germanique, la tradition carolingienne des rotondes s'est maintenue par imitation de la célèbre chapelle palatine de Charlemagne à Aix (fig. 43 et 47). On peut citer parmi beaucoup d'exemples une église alsacienne du XIIe siècle, Ottmarsheim, où cette imitation est incontestable : elle existe

jusque dans les remplages de baies de tribunes à deux ordres superposés.

Dans toutes les Écoles, l'imitation de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem (fig. 64) dérivant elle-même de la tradition romaine des mausolées circulaires dont la coupole avait commandé le plan, a produit des rotondes généralement pourvues de bas-côtés. On peut citer comme exemples : la rotonde à double collatéral et à tribunes élevée par l'abbé Guillaume à Saint-Bénigne de Dijon de 995 à 1016, plus ou moins rebâtie après lui et consacrée en 1106, détruite enfin, sauf la crypte, à la Révolution, et la rotonde de Charroux en Poitou, analogue de plan et rattachée de même à une église de plan basilical ; il ne reste que des ruines de ces deux monuments ; l'église de Neuvy Saint-Sépulcre (Indre), fig. 65, a été fondée en 1045, mais l'étage supérieur est du XIIe siècle avancé ; l'église de Rieux-Merinville (Aude).

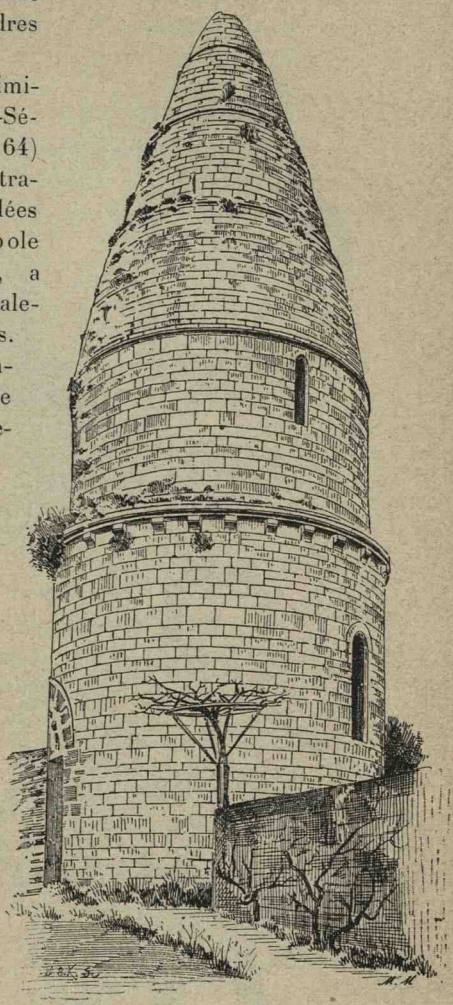

FIG. 66. — Tour des Morts à Sarlat.

Une série de chapelles funéraires en forme de rotonde, généralement sans bas-côtés, se dressent dans les cimetières : on peut

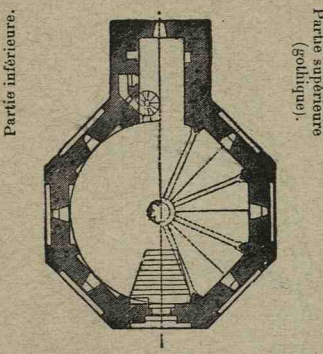

FIG. 67
L'octogone de Montmorillon.
(*Mél. Quicherat*, t. II)

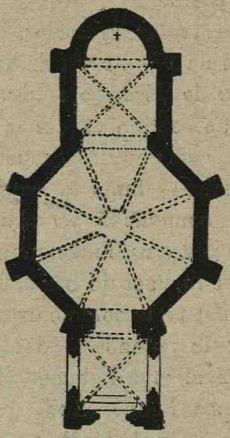

FIG. 68. — Église du Temple à Laon
(*Mél. Quicherat*, t. II).

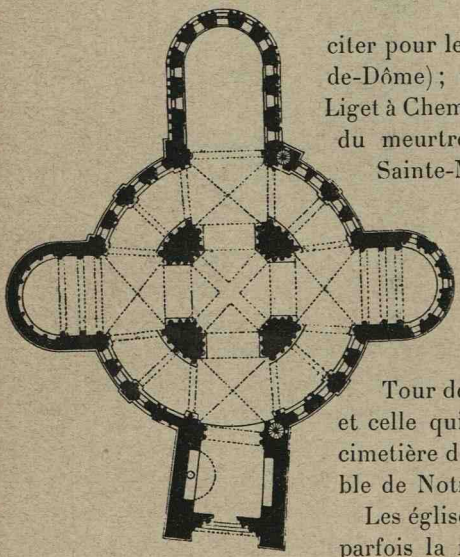

FIG. 69.
Église Sainte-Croix à Quimperlé.

citer pour le XIe siècle Chambon (Puy-de-Dôme) ; vers 1176 la chapelle du Liget à Chemillé, monument expiatoire du meurtre de S. Thomas Becket, Sainte-Marthe au Puy, gracieux édifice octogone, l'Octogone de Montmorillon (Vienne) (fig. 67) et la rotonde de Simiane (Vaucluse), élevées sur des cryptes funéraires, la Tour des Morts à Sarlat (fig. 66) et celle qui s'élevait à Paris dans le cimetière des Innocents sous le vocable de Notre-Dame-des-Bois.

Les églises des Templiers ont aussi parfois la forme de rotonde, en mé-

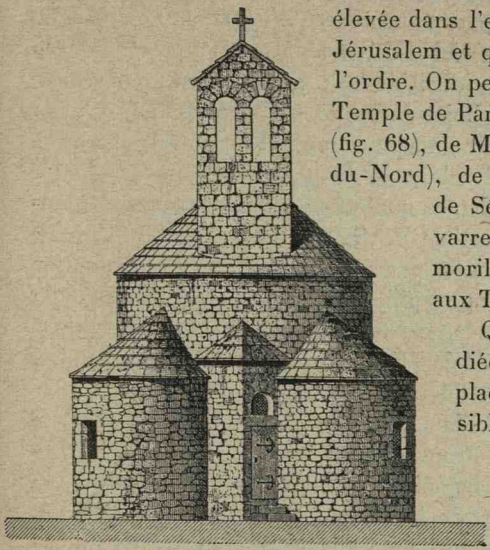

moire de l'antique église circulaire élevée dans l'enceinte du Temple de Jérusalem et qui était le chef-lieu de l'ordre. On peut citer les églises du Temple de Paris (détruite), de Laon (fig. 68), de Metz, de Lanleff (Côtes-du-Nord), de Cambridge, de Pise, de Ségovie, d'Eunate (Navarre) ; l'octogone de Montmorillon a aussi appartenu aux Templiers.

Quelques chapelles dédiées à saint Michel et placées autant que possible sur les lieux élevés continuent la tradition des tours rondes de Saint-Gall dédiées aux archanges ; telles sont l'église de La Baume de Transit (Drôme), de Saint-Michel-d'Entraigues près Angoulême, fondée en 1137 et appartenant à un hôpital. Enfin les baptistères que l'on continue à élever à l'époque romane en Italie et dans le Midi de la France sont souvent des chapelles circulaires : on peut citer pour le XIe siècle celui de Saint-Léonard (Haute-Vienne) ; celui de Mélas (Ardèche) a encore le plan des baptistères de Ravenne, Riez, Fréjus.

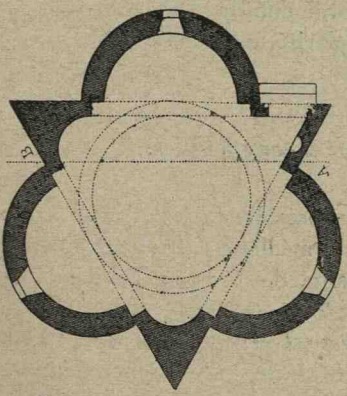

Fig. 70. — Église de Planès. (*Annales archéol.*).

Beaucoup d'églises en rotonde ont une abside en saillie, et, à l'opposé, un porche également saillant (Temples de Lanleff et de Laon, fig. 68). Saint-Michel-d'Entraigues (Charente) possède une ceinture continue d'absidioles ; plus souvent, on trouve un porche et trois absidioles en saillie sur une rotonde, ce qui dessine en plan une croix grecque à médaillon central. C'est une combinaison du plan circulaire et du plan trèflé, et elle se rapproche beaucoup du plan en quatrefeuille. On la trouve à Quimperlé dans l'église abbatiale de Sainte-Croix (fig. 69), dont le vocable est probablement pour quelque chose dans l'adoption d'un plan circulaire. Quatre piliers centraux y portent les voûtes et une tour. Le même plan existait à Villeneuve-de-Rouergue, et il se rencontre au Nord de l'École germanique (églises danoises de Bjernede, bâtie en 1186, et de Thorsager).

Le plan en quatrefeuille a persisté plus rarement que les plans circulaire et tréflé : en France, pour l'époque romane, on ne peut guère citer que les chapelles de Sainte-Croix à Montmajour (Bouches-du-Rhône) et de la Baume de Transit (Drôme) ; une disposition unique est celle de Planès (Pyrénées-Orientales, fig. 70), monument roman attardé dont le plan décrit avec beaucoup de maladresse et d'irrégularité un triangle avec une absidiole sur chaque face.

§ VII. — *Plan à deux absides.*

Le plan à deux sanctuaires opposés, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, peut être considéré comme intermédiaire entre les plans rayonnants et le plan basilical ordinaire. Il est resté usuel dans l'École germanique qui l'applique (fig. 71) à des églises de toutes dimensions. En France, ce plan est rare et se rencontre seulement dans les régions de l'Est et du Nord que l'École germanique ou lombarde a influencées [1]. Quelques très rares églises ont deux

1. Crypte carolingienne du Bourget (Savoie), églises romanes de La Garde Adhémar (Drôme), et de la Marche (Nièvre), crypte démolie de Saint-Pierre de Lille (Nord), XIe siècle, cathédrales de Besançon, Nevers, Strasbourg, Verdun, romanes et remaniées à l'époque gothique.

absides jumelles et juxtaposées. Ce plan se rencontre surtout dans les îles orientales de la Méditerranée (Chypre, Crête) où il peut répondre à l'emploi de deux rites dans une même église ; il peut aussi simplement provenir du désir de faire la part égale à deux saints patrons. Chez nous il existe à l'époque romane en Corse (Sainte-Christine près Cervione et San Marione près Corte) et dans le Roussillon (Montbolo et Espira de l'Agly).

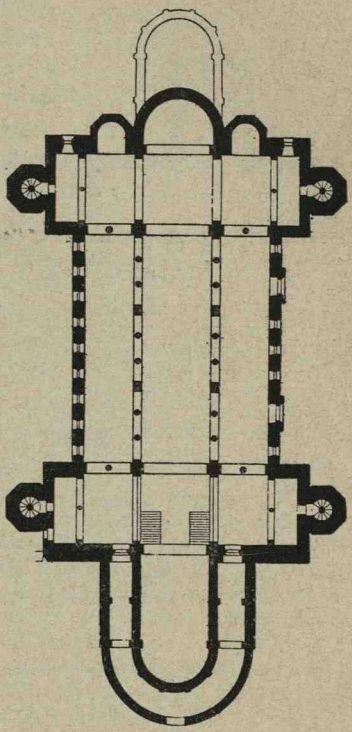

Fig. 71. — Saint-Godard d'Hildesheim
G. Dehio. *Kirchliche Baukunst des Abendlandes*

§ VIII. — *Plan tréflé.*

Le plan tréflé, qui, depuis les premiers siècles chrétiens, est commun à l'Orient et à l'Occident, se perpétue et se développe à l'époque romane, d'une part, dans l'École germanique, d'autre part, dans le Centre de la France, depuis l'Auvergne jusqu'à la Gascogne.

Dans l'École germanique, il prend un remarquable développement et imite certains édifices civils romains, notamment une salle du Palais de Trèves. A Cologne, Sainte-Marie du Capitole, fondée au XIe siècle, mais voûtée seulement au XIIe, les Saints-Apôtres et Saint-Martin-le-Grand ; Saint-Georges de Ratisbonne, Ruremonde, Saint-Quirin de Neuss ; les cathédrales de Bonn et de Tournai présentent le plan tréflé. Quelques-uns de ces monuments ont un déambulatoire : rudimentaire à Neuss, il est plus

large à Sainte-Marie du Capitole et à Tournai. Le plan tréflé n'est pas très rare dans l'architecture lombarde [1]. En France les églises de plan tréflé qui subsistent de la période romane sont dépourvues de déambulatoire, bien que quelques-unes aient d'assez vastes dimensions. On les trouve dans le Centre, depuis l'Auvergne, le Velay, la Provence, jusqu'en Gascogne, Saintonge et Normandie; elles sont assez clairsemées, sauf dans l'Agenais [2].

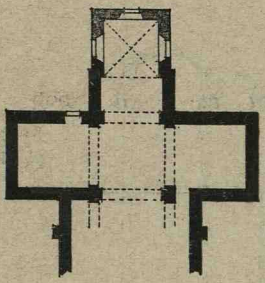

Fig. 72. — Chœur de Catenoy (Oise).

§ IX. — *Plans du sanctuaire.*

Le plan le plus simple du sanctuaire est un rectangle (fig. 72); il s'adapte également bien à la voûte en berceau, à la voûte d'arêtes et à la voûte en coupole, celle-ci beaucoup plus rare, d'ailleurs, et spéciale à la région du Sud-Ouest [3]. Il permet même

1. On peut citer en Italie Saint-Cyriaque d'Ancône, les cathédrales de Pise et de Parme, San Pelino, Saint-Fidèle de Côme, Saint-Michel de Pavie, Santa Maria del Tiglio, près Gravedona, etc. A Ascoli, deux absides jumelles terminent les bras du transept, disposition qui a son analogue à la cathédrale du Puy.

2. On peut citer : *Bouches-du-Rhône*, Saint-Barthélemy de Pourcieux; *Charente*, chapelle de Montmoreau ; *Cher*, crypte de Plaimpied ; *Charente-Inférieure*, Marignac ; *Indre*, Villedieu, Charbonnières-les-Varennes; *Hautes-Pyrénées*, Lourdes; *Pyrénées-Orientales*, Sahorre; *Dordogne*, Montagrier, Neuvic; *Eure-et-Loir*, Saint-Thomas d'Epernon (démoli); *Gers*, Peyrusse Grande; *Gironde*, Fosses, Saint-Macaire (transition); *Hérault*, Saint-Martin de Londres; *Loir-et-Cher*, Saint-Gilles de Montoire (croisillons extérieurement rectangulaires); *Haute-Loire*, Auzon, Beaulieu, Beurrières, Saint-Jean-Baptiste de Riotord; *Loire*, Saint-Romain-le-Puy; *Lot-et-Garonne*, Aubiac, Courbiac, Doudrac, Magnac, Gueyze, La Sauvetat de Savières (fin du XIIe siècle); *Manche*, Querqueville ; *Mayenne*, La Cassine près Laval (abside tréflée correspondant à la nef centrale); *Puy-de-Dôme*, Montfermy ; *Seine*, Saint-Martin-des-Champs à Paris, chapelle du fond du déambulatoire ; *Seine-Inférieure*, Saint-Saturnin près Saint-Wandrille.

3. Saint-Étienne de Périgueux ; Peaussac (Dordogne), fig. 115.

le simple plafond de bois, et il facilite la construction de la charpente, qu'il réduit à deux rampants appuyés à des pignons. Le plan absidal répond, au contraire, à l'emploi de la voûte en cul de four. Il a continué d'être le plus usité; toutefois les petites et moyennes églises principalement en Picardie, Ile-de-France, Normandie, Champagne et Bourgogne, ont souvent un chevet rectangulaire [1]. Ce plan est inusité dans les grandes églises, du moins en France [2]. Le chevet rectangulaire n'est presque jamais accompagné de collatéraux [3].

On trouve quelques absides englobées dans un massif de maçonnerie rectangulaire à l'extérieur [4]. Cette forme a pour rai-

1. Chevets rectangulaires romans : *Aisne*, Ressons-le-Long, Vermand; *Aube*, Vosnon; *Allier*, Saint-Pourçain; *Basses-Alpes*, Digne, ancienne cathédrale; *Calvados*, Beaumais; *Charente-Inférieure*, Grandjean, Biron, Chadenac; *Cher*, Condé; *Dordogne*, Saint-Étienne de Périgueux, Peaussac; *Gironde*, Saint-Seurin de Bordeaux; *Indre-et-Loire*, Rivière; *Jura*, Courtefontaine, Essertines en Chatelneuf, Bussy; *Lot-et-Garonne*, Marmont-Pachas, Saint-Simon, Saint-Pau, Saint-Étienne de Fontarède; *Haute-Loire*, Borne; *Marne*, Fismes, Ville en Tardenois; *Nord*, Sercus, Bisseezeele (démoli); *Mayenne*, Clermont; *Oise*, Autheil en Valois, Couly, Catenoy, Fay Saint-Quentin, Herchies, Ménévillers, le Tronquoy; *Pas-de-Calais*, Ellinghem, Enoc, Leulinghem; *Puy-de-Dôme*, Collange, Royat, Madriat, Rentières, Orcines, Plauzat, Saillant, Saint-Priest des Champs, Madeleine-sous-Chalas; *Savoie*, Hautecombe; *Seine-et-Marne*, Château-Landon, prieuré; *Deux-Sèvres*, Albonne; *Somme*, Beaufort en Santerre, Blangy-sous-Poix, Nesle, Voyennes; *Var*, Saint-Louis d'Hyères; *Haute-Vienne*, Rochechouart; *Yonne*, Saint-Martin d'Avallon, Saint-Savinien de Sens, Saint-Étienne de Vézelay.

2. En Angleterre, il s'en trouve des exemples de l'époque romane dans des églises importantes, comme à Southwell; en Allemagne, beaucoup d'églises ont souvent à une extrémité une abside, à l'autre, un chevet carré formant sanctuaire ou baptistère. Ce plan, qui existe sur le territoire français de l'École germanique, à Mont devant Sassey (Meuse) s'applique même aux plus grandes églises, comme les cathédrales de Trèves et de Worms.

3. La disposition de l'église de Bredon (Cantal) qui présente trois vaisseaux terminés à l'est par un même mur droit, est tout à fait exceptionnelle à l'époque romane.

4. On peut citer comme exemple de ce plan l'abside mérovingienne de la cathédrale de Vaison, emboîtée à l'époque carolingienne dans un massif carré, les absides des cathédrales de Fréjus, de Vence, de Poitiers; Valcabrère (Haute-Garonne), Peyrusse Grande (Gers), XIe siècle, Saint-Maur de Glanfeuil (Maine-et-Loire), XIe siècle, Sarron (Oise), XIe siècle,

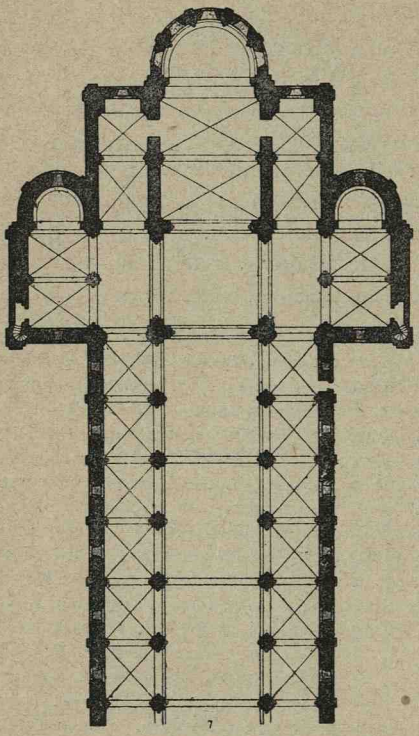

Fig. 73. — Cerisy-la-Forêt (Manche). (Ruprich Robert, *Archit. normande*).

son d'être de faciliter l'établissement d'un toit de charpente.

Plus exceptionnellement encore, on trouve d'autres plans d'absides dont l'extérieur ne répond pas au tracé intérieur [1]; le plan demi-circulaire au dedans et polygonal au dehors fut au VIe siècle, déjà connu des architectes byzantins comme en témoigne Saint-Appollinaire de Ravenne; à l'époque romane, il est très fréquent en France dans les régions du Sud-Est et du Centre [2].

Le tracé polygonal au dedans aussi bien qu'au dehors, se montre très exceptionnel-

Curgy et le Bourg de Thisy (Saône-et-Loire, XIe siècle), Montbolo (Pyrénées-Orientales) et d'autres dans le département du Cantal; à l'étranger Saint-Sauveur de Francfort, la cathédrale de Molfetta, etc.

1. Le plus étrange est celui de Saint-Quinin de Vaison, plan tréflé déformé, emboité dans un massif triangulaire; à Saint-Symphorien de Tours (XIIe siècle), un rectangle s'inscrit dans un extérieur en trapèze; à Thiviers (Dordogne) le parement extérieur du chevet droit décrit un arc de cercle simulant une petite abside. On vient de voir que plus souvent on a adopté la disposition inverse en dissimulant au dehors des absidioles dans l'épaisseur d'un gros mur.

2. Il est habituel dans l'École provençale et dans les régions limitrophes on le trouve ailleurs à l'état d'exceptions plus ou moins rares. On peut cite

lement, sauf à la fin de l'époque romane [1]. Plus tard, il sera de règle ; enfin la majorité des absides romanes décrit un plan demi-circulaire ou en arc légèrement outrepassé ou surhaussé.

Le sanctuaire des églises romanes, à l'exception des plus petites, est souvent cantonné de deux absidioles (fig. 74) ouvertes plus ou moins en regard des collatéraux de la nef, ou par de simples chapelles carrées. C'est un plan fréquent en Normandie (fig. 72) et dans l'École lombarde, en Corse [2].

Quelques églises présentent un compromis entre cette disposition et le plan tréflé : l'abside principale y est cantonnée de deux absidioles inclinées à 45° ou environ sur l'axe de l'édifice, disposition qui permet de voir du centre de celle-ci les trois autels à la fois. Ce plan ne se rencontre encore que dans les régions méridionales et à l'état d'exception [3]. Il sera développé et répandu dans d'autres provinces à l'époque gothique.

Les absidioles les plus rapprochées du sanctuaire sont précédées d'une travée droite analogue au chœur ; c'est là une disposition assez usuelle.

Fréquemment, en ce cas, les chapelles communiquent entre

comme exemples dans l'École provençale Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Restitut (Drôme), N.-D.-des-Doms à Avignon, Saint-Ruf, le Thor (Vaucluse), Saint-Gabriel, Montmajour (Bouches-du-Rhône), la Chapelle de Villeneuve d'Avignon (Gard) ; dans les régions du Centre et de l'Ouest, Baissan, Saint-Jacques de Béziers, Espondeilhan, Maguelone, Saint-Martin de Salles, Saint-Paulhan, Saint-Pons de Mauchiens (Hérault), Champagne (Ardèche), Chandieu, Pommiers, Valbenoite (Loire), Saint-Barthélemy du Puy, Bauzac, Saint-Julien Chapteuil, Landos, Polignac, Rosières (Haute-Loire), Solignac (Haute-Vienne), Brive, Malmort, Rosiers, Vigeois (Corrèze), Saint-Amand de Coly et Saint-Jean de Côle (Dordogne), Ineuil (Cher), Faye-la-Vineuse (Indre-et-Loire), Nanteuil (Loir-et-Cher), Soulac et Saint-Macaire (Gironde), Pont-l'Abbé (Charente-Inférieure) ; dans le nord : Torcy (Aisne), Parnes (Oise).

1. Dans la première moitié du XIIe siècle à Saint-Wlmer de Boulogne (Pas-de-Calais), Autheuil-en-Valois, Saint-Gervais de Pontpoint, Saint-Arnoult près Warluis (Oise), et plus récemment à Civry (Aisne), Nantheuil-Vichel (Oise), Lucheux (Somme), Gargilesse (Indre), Obazine (Corrèze), Saint-Étienne Lardeyrol et Saint-Héron (Haute-Loire), Venerque (Haute-Garonne), Marthon (Charente), etc.

2. Cathédrale et San Perteo de Mariana ; cathédrale de Nebbio.

3. Saint-Quinin de Vaison (Vaucluse), Monsempron (Lot-et-Garonne).

elles par des arcades : c'est une ordonnance qui existe dès l'époque carolingienne [1] ; à l'époque romane, c'est surtout dans la région du centre qu'elle se rencontre [2].

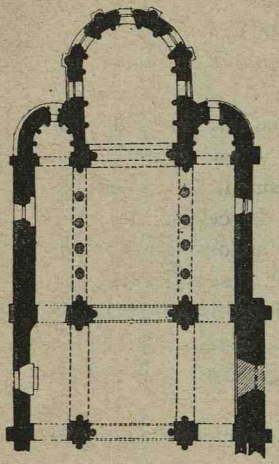

Fig. 74. — Chœur et transept de Saint-Genou (Indre).

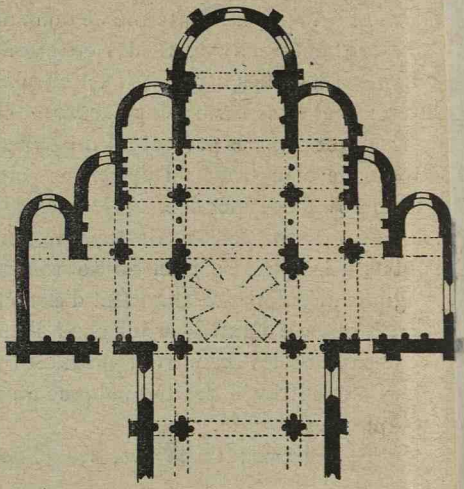

Fig. 75. — Chœur et transept de Châteaumeillan (Cher).

1. Saint-Généroux et Gourgé (Deux-Sèvres). Ce plan se rencontre dès le IVe, et le Ve siècle dans l'architecture de l'empire d'Orient.

2. Une seule arcade relie l'abside à chaque absidiole dans les églises d'Auzon (Aube), Saint-Pierre des Étieux (Cher), Saint-Guilhem du Désert (Hérault), Chandieu et Pommiers (Loire), Saint-Rambert (Haute-Loire), Saint-Martin d'Ainay à Lyon, Anzy-le-Duc, Monsempron (Lot-et-Garonne), Châteauneuf, Semur (Saône-et-Loire), Saint-Loup de Naud (Seine-et-Marne) ; on trouve en Normandie des collatéraux reliés au chœur par une ou deux arcades étroites (Trinité de Caen, Cerisy-la-Forêt) ; une suite d'arcades forme de véritables bas-côtés au chœur dans d'autres églises : on trouve deux à cinq de ces arcades à la cathédrale d'Autun, à Sainte-Oustrille, Châteaumeillant, Dèvre (ruine), Blet, Plaimpied et les Aix d'Angillon (Cher), la Celle-Bruère et Saint-Genou (Indre), Château-Ponçat (Allier), Saint-Sever (Landes), Lavardin (Loir-et-Cher), Le Mas d'Agenais (Lot-et-Garonne). L'École germanique a pratiqué les mêmes dispositions à Altenstadt, Payerne (une arcade), Ellwangen, Heiningen (deux), Inichen (quatre), et l'École du Centre et du Languedoc a importé la première variété de ce plan en Espagne (Salamanque, Tarragone) et en Chypre (Afendrika, Kanakaria).

Dans certaines grandes églises, les absidioles sont précédées de plusieurs travées; elles peuvent être ouvertes sur le chœur par des arcades, et le chœur se trouve alors bordé de collatéraux qui se terminent par des absidioles au point où l'abside prend naissance; ce plan de sanctuaire très développé (fig. 74 et 75) se

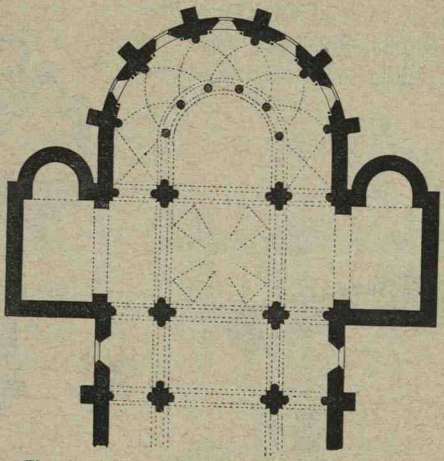

FIG. 76. — Chœur et transept de Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme).

rencontre surtout dans le Centre ; il s'est appliqué originairement aux très grandes églises de Conques et de la Charité, consacrées au XIe siècle ; au XIIe, on les a modifiées en ajoutant un déambulatoire.

L'abside à déambulatoire, dont la création remonte, on l'a vu, au Xe siècle, est le dernier développement apporté au plan du sanctuaire : les bas-côtés font le tour complet de l'abside.

Un assez grand nombre d'églises romanes ont un déambulatoire ; ce sont en général les plus vastes ; toutefois le déambulatoire est inusité dans les Écoles provençale et germanique, et rare en Normandie[1] ; ailleurs, aussi, de grandes églises peuvent

1. On peut citer comme exceptions la Trinité de Fécamp, Broglie, Vernon et les substructions de l'ancienne cathédrale d'Évreux, et en Angleterre la chapelle d'Édouard le Confesseur à la Tour de Londres et la cathédrale d'Ely.

en être dépourvues; les Écoles auvergnate et poitevine ainsi que l'École du Languedoc, qui procède de toutes deux, ont volontiers donné ce développement à leurs églises; toutefois de grandes églises de ces régions en sont parfois dépourvues [1].

Exceptionnellement, il existe des déambulatoires sans absidioles et des absidioles ou chapelles qui s'ouvrent directement sur le sanctuaire sans l'intermédiaire d'un déambulatoire. La première de ces exceptions (fig. 76, 122) est de beaucoup la plus rare [2]; la seconde forme en France deux familles de monuments bien localisées et très distinctes (fig. 77 et 78).

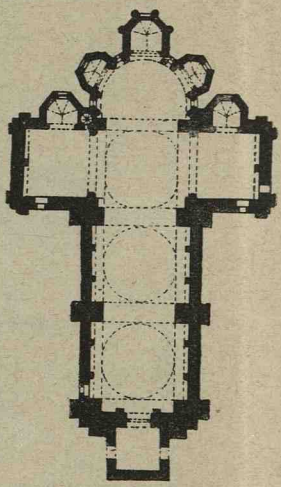

Fig. 77.— Souillac (H^te-Vienne)

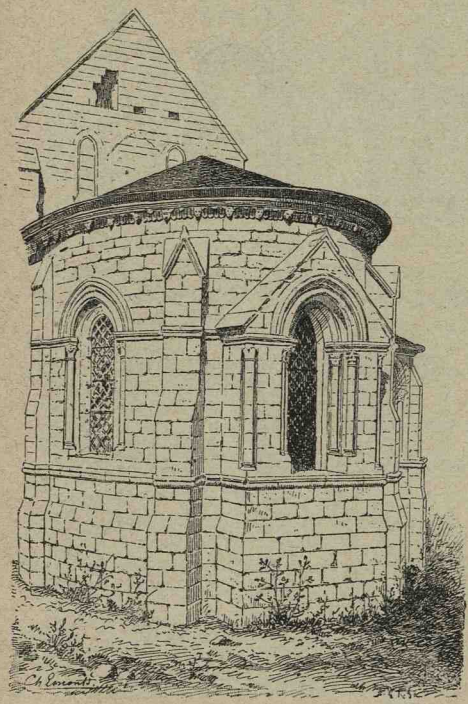

Fig. 78. — Abside de Nouvion-le-Vineux (Aisne).

1. Chateaumeillant, Saint-Sever, Saint-Savin de Lavedan.

2. Champagne (Ardèche), Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme), Veauce (Allier), Bois-Sainte-Marie (Saône-et-Loire); en Angleterre, cathédrale d'Ely.

Le plan des absides entourées d'absidioles sans déambulatoire perpétue la disposition des rotondes entourées de niches fréquentes dans l'architecture des Romains [1].

Mais entre l'architecture romaine et l'architecture romane, la continuité de la tradition n'est représentée que par une série de basiliques chrétiennes découvertes en Tunisie [2].

La Lombardie et la région germanique ont dû emprunter ce tracé aux

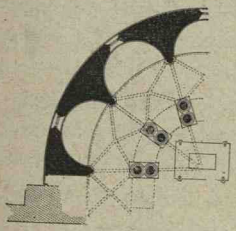

Fig. 79.
Abside de la cathédrale de Térouane.

architectes byzantins et l'ont employé assez usuellement [3]. En France, il se rencontre, comme le plan tréflé, dans la région du Centre depuis l'Auvergne et ses dépendances jusqu'à la Gas-

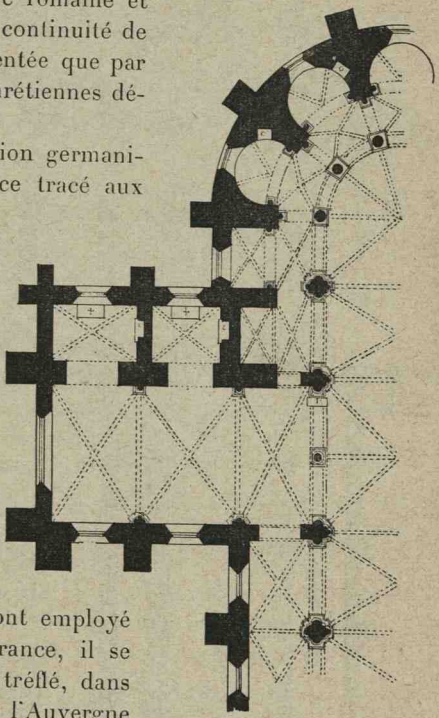

Fig. 80. — Dommartin (Pas-de-Calais).

1. A Rome, le Panthéon d'Agrippa et la *Minerva Medica* à Pompeï, salle des Thermes du Forum, à Spalato, temple de Jupiter, etc...
Dans la première architecture chrétienne, Sainte-Constance et Saint-Étienne-le-Rond à Rome, le tombeau de Thierry à Ravenne, etc...

2. Henchir el Baroud, Sbeitla, Haïdra, le Kef, *Rusguiniae*.

3. Saint-Paul de Worms, cathédrale de Spire, chapelle basse de Schwarzrheimdorf, Andernach, cathédrale de Limbourg ; églises des Saints-Apôtres, Saint-Georges, Saint-Cunibert, Saint-Martin-le-Grand à Cologne ; Ruremonde.
En Italie, Sainte-Sophie de Padoue, Saint-Fidèle et Saint-Abondio de Côme, Santa Maria del Tiglio près Gravedona, Saint-Pierre de Civate.

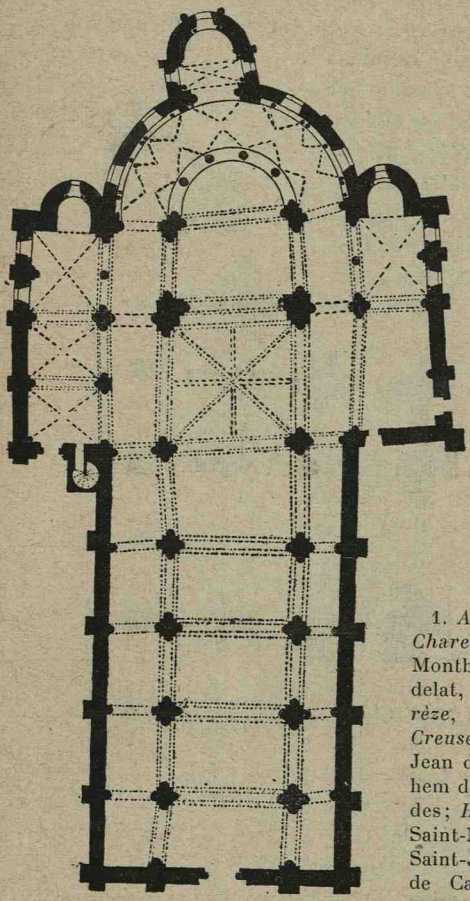

Fig. 81. — Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire).

cogne et à la Saintonge [1].

La seconde famille de chapelles directement ouvertes sur le sanctuaire appartient à l'École du Nord de la France et se limite aux environs de Laon, Soissons et Senlis. Les chapelles y affectent invariablement le plan rectangulaire; le sanctuaire pouvant être en rectangle [2] ou de forme absidale [3], on trouve soit une chapelle unique [4], (fig. 78), soit plus rarement trois chapelles [5].

1. *Aude*, Alet; *Aveyron*, Bozouls; *Charente*, cathédrale d'Angoulême, Montbron, Puypéroux; *Cantal*, Andelat, Roffiac, Saint-Saturnin; *Corrèze*, Arnac-Pompadour, Vigeois; *Creuse*. Bénévent; *Dordogne*, Saint-Jean de Côle; *Hérault*, Saint-Guilhem du Désert, Saint-Pierre de Rèdes; *Haute-Loire*, Auzon, Beaulieu, Saint-Maurice de Roches, baptistère Saint-Jean au Puy; *Lot*, cathédrale de Cahors, Souillac; *Lot-et-Garonne*, Saint-Caprais d'Agen, Sainte-Livrade; *Puy-de-Dôme*, Saint-Dier, Fayet, Malhat, la Chapelle de Vensat; *Haute-Vienne*, Solignac.

2. Saint-Bandry, Saint-Martin de Laon, Cuise la Motte, Vernouillet.

3. Berzy-le-Sec, Notre-Dame-des-Vignes à Soissons, Nouvion-le-Vineux.

4. Aizy, Saint-Bandry, Bazoches, Chacrise, Coucy-la-Ville, Courmelles, Montigny-Lengrain, Septvaux, Vernouillet, Vorges.

5. Saint-Martin de Laon, Saint-Pierre à la Chaux de Soissons (démoli).

Dès la fin du XIe siècle, le chœur de l'église de Nesle (Somme) a du être entouré entièrement de chapelles carrées; les exemples de Berzy-le-Sec, Droizy, Saint-Pierre-à-la-Chaux de Soissons, appartiennent probablement à la première moitié du XIIe siècle; les autres sont de la seconde. Ces chapelles sont très peu profondes, couvertes en berceau brisé et terminées en pignon [1] (fig. 78). Elles servaient à loger soit un autel, de façon qu'il ne fît pas saillie dans le sanctuaire, soit des reliquaires derrière l'autel.

Hors de ce groupe, il est très rare que les chapelles de l'abside soient de plan carré; on en trouve néanmoins une suite à Tournus en Bourgogne, Mont-Notre-Dame en Champagne, et à Arthonne en Auvergne; ou, d'autres fois, la chapelle du fond est seule rectangulaire; les autres sont des absidioles [2]. Par exception Cîteaux avait un chevet carré à déambulatoire [3].

De même que certaines absides sont empâtées dans un massif carré pour faciliter la construction de la toiture, de même aussi les absidioles du pourtour des absides peuvent être empâtées dans l'épaisseur d'un mur énorme: c'est la disposition des gros murs romains évidés de niches; les niches des absides des basiliques tunisiennes et les niches ou absidioles qui s'ouvrent sur le pourtour des absides germaniques et lombardes se présentent ainsi. Il en est souvent de même dans le centre de la France [4].

Cette disposition est surtout usitée dans des chevets sans déambulatoire, mais deux importants monuments de transition du Nord de la France, la cathédrale de Térouane (1131-1133), et l'abbatiale de Dommartin (ordre de Prémontré, 1140 à 1163)

1. Berzy-le-Sec, Notre-Dame-des-Vignes à Soissons, Nouvion-le-Vineux.

2. Issoire, Saint-Dier (Puy-de-Dôme), Saint-Menoux, Souvigny (Allier), Vertheuil (Gironde); au XIIIe siècle Vaucelles (Nord) plan composé par Vilard de Honnecourt.

3. Reproduit dans les abbayes cisterciennes de Riddaghausen (Allemagne) et de Vitskoel (Suède).

4. *Bouches-du-Rhône*, crypte de Montmajour; *Cantal*, Andelat, Roffiac, Saint-Saturnin; *Hérault*, Saint-Pierre de Rèdes; *Haute-Loire*, Saint-Jean du Puy, Beaulieu, Saint-Maurice de Roches, Auzon; *Lot-et-Garonne*, Gueyze, plan tréflé empâté dans un demi-cercle; *Puy-de-Dôme*, Beurrières, Fayet et Malhat. L'abside de la chapelle du château de Polignac (Haute-Loire) est extérieurement carrée; intérieurement demi-circulaire avec absidioles logées dans les angles; c'est la moitié du plan des baptistères de Ravenne, Riez, Fréjus, etc.

avaient un déambulatoire entouré de chapelles empâtées (fig. 79 et 80). Le plan de ces deux édifices est d'inspiration germanique.

Lorsque les absidioles se dessinent à l'extérieur, il est quelquefois arrivé qu'on les a couvertes également d'une toiture commune soutenue sur une série de trompes bandées entre elles et qui ont l'avantage de protéger contre les infiltrations les angles rentrants du bâtiment [1].

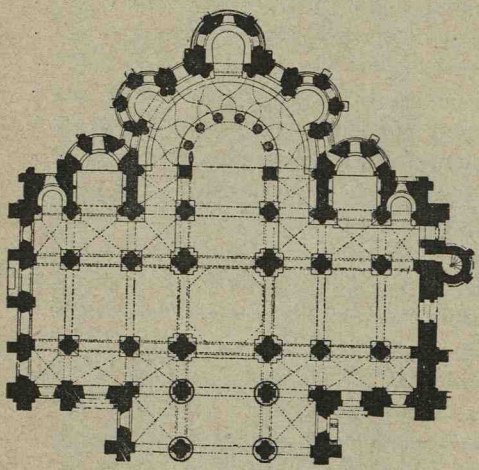

Fig. 82. — Chœur et transept de Conques (Aveyron).

D'autres fois, on a ménagé de petites sacristies entre les absidioles. C'est une disposition qui remonte aux premières basiliques et se rencontre dans le Centre de la France [2].

Les absidioles peuvent être précédées d'une travée rectangulaire (fig. 81, 83) et quelques églises romanes, dès le XIIe siècle au moins, ont présenté une particularité qui deviendra beaucoup plus fréquente à l'époque gothique : la chapelle du fond de l'abside y est plus importante que les autres absidioles [3] (fig. 77, 82). Généralement elle est consacrée à la Vierge.

Le nombre des absidioles est variable. Certaines absides n'en

1. Airvault (Deux-Sèvres), Valcabrère (Haute-Garonne), Saint-Martin-des-Champs à Paris.

2. Ineuil (Cher), Saint-Désiré (Allier), Aigues-Vives (Loir-et-Cher).

3. Saint-Martin de Tours (démolie), Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Sauveur de Figeac, Souillac (Lot), Bénevent (Creuse), Arnac-Pompadour, Vigeois (Corrèze), Montbron (Charente), Saint-Caprais d'Agen, Poissy, Saint-Martin-des-Champs à Paris (transition), Saint-Paulien (Haute-Loire), Saint-Jacques de Compostelle (Espagne).

ont qu'une au fond [1] (fig. 81); dans d'autres, elles sont en nombre pair; cette particularité est presque localisée dans l'École d'Auvergne et hors de son territoire, elle peut être considérée comme une preuve d'influence auvergnate [2].

La disposition ordinaire, et pour ainsi dire classique [3], consiste en trois ou cinq absidioles alternant avec des travées de

1. Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire), Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne), Sacy (Marne), sans déambulatoire; avec déambulatoire, cathédrales de Langres et d'Auxerre, Preuilly (Indre), Vailly (Aisne), Domont (Seine-et-Oise). On a vu plus haut qu'une série d'églises de l'école du Nord ont une seule chapelle carrée très peu profonde au fond de l'abside.

2. *Allier*, Châtel-Montagne; *Charente*, cathédrale d'Angoulême; *Drôme*, Saint-Apollinaire de Valence; *Loire*, Chamalières, Retournac, château de Polignac (deux absidioles empâtées); *Loiret*, Saint-Benoît-sur-Loire; *Puy-de-Dôme*, ancienne cathédrale et Notre-Dame du Port à Clermont, Chamalières, Orcival, Issoire; *Saône-et-Loire*, Ameugny, Sigy-le-Chatel; *Vienne*, Saint-Hilaire de Poitiers. A Vignory (Haute-Marne) et Morienval (Oise), le déambulatoire seul est divisé en un nombre pair de travées; à Ameugny et Sigy-le-Châtel (Saône-et-Loire), Taxo d'Avail (Pyrénées-Orientales), l'abside simple a deux ou quatre fenêtres.

3. *Allier*, Gannat, Saint-Menoux, Souvigny; *Aveyron*, Conques, Saint-Amand de Rodez; *Bouches-du-Rhône*, Montmajour (crypte); *Cantal*, Sainte-Urcize; *Charente*, Lesterps; *Charente-Inférieure*, Saint-Eutrope de Saintes; *Cher*, Mehun-sur-Yèvre, Dun-le-Roi; *Côte-d'Or*, Beaune; *Corrèze*, Beaulieu, Uzerche; *Côtes-du-Nord*, Brelevenez (transition); *Creuse*, Bénevent, Chambon; *Drôme*, Valence; *Eure*, Évreux (fondations de la cathédrale); *Eure-et-Loir*, Nogent-le-Rotrou (ruine); *Finistère*, Landevennec, Loctudy; *Gard*, Saint-Gilles; *Haute-Garonne*, Saint-Sernin de Toulouse; *Gironde*, Vertheuil; *Indre*, Fontgombaud, Preuilly; *Indre-et-Loire*, Beaulieu, Faye-la-Vineuse; *Haute-Loire*, Brioude; *Loiret*, Beaugency, Saint-Benoît-sur-Loire; *Loir-et-Cher*, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Saint-Laumer de Blois (transition); *Lot*, Saint-Sauveur de Figeac; *Lozère*, la Canourgue; *Maine-et-Loire*, Cunault, Fontevrault; *Haute-Marne*, Langres (transition), Vignory; *Mayenne*, Avesnières (transition); *Morbihan*, Saint-Gildas de Rhuis; *Nièvre*, La Charité, Saint-Étienne de Nevers; *Oise*, Saint-Germer (transition); *Pas-de-Calais*, Lillers; *Puy-de-Dôme*, Arthonne, Saint-Vincent de Chantelle, Saint-Martin de Cournon, Issoire, Maringues, Saint-Myon, Saint-Nectaire, Saint-Priest, Volvic; *Saône-et-Loire*, Cluny (démoli), Paray-le-Monial, Tournus; *Sarthe*, églises de la Couture et du Pré au Mans; *Seine-et-Marne*, Saint-Nicolas d'Étampes (transition); *Deux-Sèvres*, Airvault, Saint-Jouin de Marnes; *Tarn*, Saint-Michel de Gaillac; *Vienne*, les deux églises de Chauvigny, Montierneuf, Saint-Hilaire, Notre-Dame, Sainte-Radegonde et Saint-Nicolas (démolie) à Poitiers, Saint-Savin; *Haute-Vienne*, Le Dorat, Saint-Léonard; *Yonne*, crypte de la cathédrale d'Auxerre.

même largeur, où sont percées les fenêtres (fig. 82, 83) Quelquefois, cependant, les absidioles sont très rapprochées [1] (fig. 84) ou même forment une suite continue [2]. Cette disposition exceptionnelle devient la règle la plus fréquente quand les absidioles sont empâtées dans un gros mur (fig. 79, 80); celui-ci, en effet, ne se prête pas au percement des fenêtres; elle devient fréquente

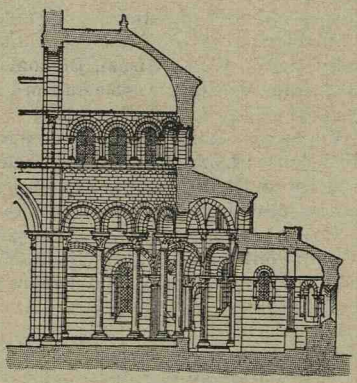

FIG. 83. — Abside de Paray-le-Monial (*Mél. Quicherat*, t. II).

aussi à l'époque de transition [3] et sera habituelle plus tard. Une disposition très rare est celle qui consiste à greffer sur les absidioles latérales du déambulatoire une seconde absidiole tournée vers l'est, afin de loger un autel exactement orienté [4]; une autre rareté consiste dans le déambulatoire sans arcades, séparé de l'abside par un mur plein [5] (fig. 71).

1. Chambon (Creuse), Beaulieu (Corrèze) ancienne abbatiale de Cluny.
2. Saint-Martin de Tours (démoli), Guitres (Gironde).
3. Saint-Martin-des-Champs, Saint-Germain-des-Prés à Paris, Saint-Maclou de Pontoise et Saint-Denis.
4. On le rencontre à Mehun-sur-Yèvre (Cher) et en Angleterre à Norwich.
5. On le trouve en Rouergue, dans deux églises romanes très remaniées, Saint-Amand de Rodez et la Canourgue (Lozère); en Espagne, le Temple de Ségovie a un collatéral circulaire isolé par un mur; en Italie, à Acerenza, église d'inspiration française; en Allemagne, à Saint-Godard d'Hildesheim (fig. 71), le déambulatoire offre cette disposition; c'est un archaïsme qui remonte à Saint-Étienne de Vérone et aux basiliques de Tunisie.

§ X. — *Transept.*

Le transept est devenu très fréquent à l'époque romane, mais sa présence ou son absence ne répondent pas au plus ou moins d'importance des églises : beaucoup de petits édifices en sont pourvus, tandis que de moyennes églises en manquent [1], surtout dans les Écoles poitevine, provençale et germanique. Le transept peut être plus bas que le vaisseau central [2] ; c'est une particularité assez fréquente dans les provinces du Centre ; il peut être aussi plus ou moins saillant et souvent même il ne dépasse pas l'alignement des bas-côtés ; il peut être réduit à la proportion de deux petites chapelles [3]. Certains transepts romans sont partagés en deux travées, de façon à fournir les points d'appui nécessaires aux voûtes d'un vaisseau central et souvent aussi à une tour centrale. Ces deux travées peuvent être égales [4] ou former un vaisseau principal et un collatéral relié aux chapelles de l'est du transept [5] et les collatéraux du transept peuvent être divisés en deux étages et former des tribunes [6]. En plan, ce transept peut présenter divers développements, non seulement, comme on l'a vu, un collatéral à l'est, mais exceptionnellement un autre à l'ouest [7] (fig. 82), et même, plus rarement, un collatéral complet, régnant aussi sur les pignons [8].

1. Dans l'École germanique on peut citer Brauweiler et Saint-Michel d'Altenstadt ; en Normandie, Ouistreham (Calvados) ; dans le Centre et le Midi, Chapaize, Châteauneuf, Curgy, Bois-Sainte-Marie (Saône-et-Loire), Brioude (Haute-Loire), Saint-Aignan (Loir-et-Cher), Dun-le-Roi et Mehun-sur-Yèvre (Cher), Saint-Pierre de Buzet et Vienne (Lot-et-Garonne), Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, Cavaillon, le Thor et Vaison (Vaucluse), Mercus et Vic (Ariège).

2. Ebreuil (Allier), Axiat (Ariège), Maguelonne (Hérault), Saint Sever (Landes), Clermont (Mayenne) où la disposition a été modifiée, la Bénisson-Dieu (Loire), Chamalières (Haute-Loire), Gassicourt (Seine-et-Oise).

3. Saint-Gilles (Gard), Saint-Jean de Verges (Ariège), Ameugny (Saône-et-Loire), Quesmy (Oise), église de transition, etc.

4. Vignory (Haute-Marne), Unac (Ariège).

5. Fontgombaud et Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire), Saint-Savin (Vienne), la Souterraine (Creuse).

6. Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire), Saint-Sernin de Toulouse.

7. Conques (Aveyron), Lillers (Pas-de-Calais), Saint-Jacques de Compostelle (Espagne), Ely (Angleterre).

8. Saint-Sernin de Toulouse et autrefois Saint-Remi de Reims.

Enfin, on s'est contenté parfois de deux travées de bas-côtés portant une tribune à l'extrémité du transept [1].

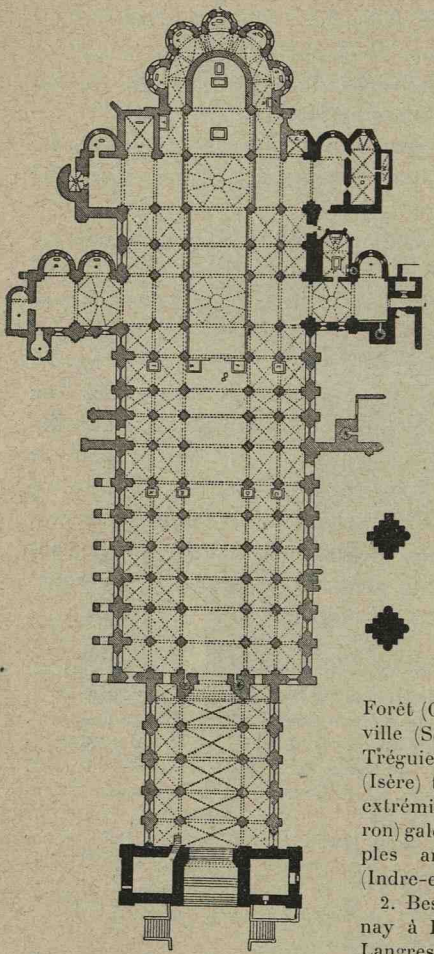

Fig. 84. — Église de Cluny. (Virey, *Archit. romane dans le diocèse de Mâcon*).

L'usage le plus général est que les églises, même pourvues de collatéraux à la nef et de déambulatoire, ont un transept simple, mais presque toujours le transept a des chapelles à l'est. Il en possède également deux au pignon à la cathédrale du Puy et à l'église transitionnelle de Pontigny (Yonne) : c'est là une disposition très exceptionnelle.

Les chapelles du transept sont des absidioles empâtées [2] ou des chapelles rectangulaires [3],

1. Saint-Sever (Landes), Chambon (Creuse) où l'arcade est unique, Cerizy-la-Forêt (Orne), Saint-Martin de Boscherville (Seine-Inférieure), cathédrale de Tréguier (Côtes-du-Nord), Saint-Chef (Isère) tribunes portant des tours aux extrémités du transept, Conques (Aveyron) galeries hautes portées sur de simples arcatures, Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire).

2. Besny (Aisne), Saint-Martin-d'Ainay à Lyon, Tournus, cathédrale de Langres, Curgy (Saône-et-Loire), Senanque (Vaucluse), Corneilla de Conflent (Pyrénées-Orientales), Cerizy-la-Forêt (Manche), le Thoronet (Var); Saint-Chef (Isère) ; dans l'École germanique (cathédrale de Spire); Heisterbach (Allemagne) ordre de Prémontré, abbatiale de Loccum.

3. Beaune, Saint-Sauveur de Figeac, cathédrale de Verdun ; dans

surtout dans les églises des ordres de Cîteaux et de Prémontré; dans les deux derniers cas et le plus souvent même dans le premier, elles sont tangentes entre elles. On a vu qu'elles peuvent communiquer par des arcades avec le chœur. Le nombre de ces chapelles est ordinairement de deux, une sur chaque croisillon. Il n'est pas très rare d'en trouver quatre dans les églises très vastes [1] ou surtout dans des églises monastiques [2] où les prêtres étaient nombreux; certaines de ces dernières en ont même six [3].

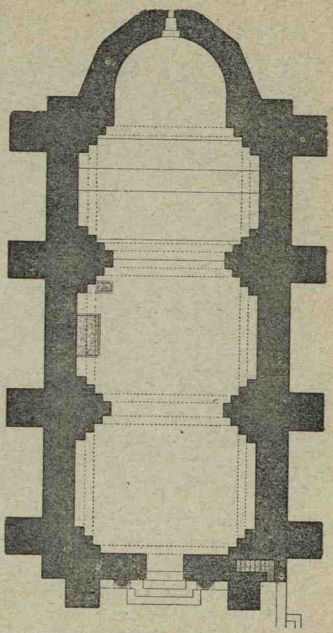

Fig. 85. — Plan de Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône). (Revoil, *Archit. romane du Midi*).

Dans l'École germanique, parfois un narthex plus large que l'église occupe la façade de l'ouest et produit une saillie analogue à celle d'un transept; d'autres fois un second transept précède l'abside de l'ouest.

L'église abbatiale de Cluny avait deux transepts séparés

l'Ordre de Cîteaux : Clairvaux (démolie), Pontigny, Fontenay, Obazine, Fontfroide, Silvacane, Clermont (Mayenne), Bosquem (Côtes-du-Nord), Hauterive (Suisse), Val de Dios (Espagne), Fossanova (Italie), etc.; dans l'Ordre de Prémontré, Saint-Martin de Laon, Dommartin (Pas-de-Calais).

1. Saint-Martin de Tours (église de 997), Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire), Tarragone, Compostelle (Espagne), Corneilla de Conflent (Pyrénées-Orient.).

2. Cluny (démolie), Conques, Saint-Sernin de Toulouse, la Charité, Saint-Benoît-sur-Loire, Payerne, dans l'ordre de saint Benoît; dans celui de Cîteaux : Pontigny, Fontenay, les Vaux de Cernay, Clermont (Mayenne), Bosquem (Côtes-du-Nord), Senanque (Vaucluse), Silvacane (Bouches-du-Rhône), le Thoronet (Var), Flaran (Gers), Savigny (Manche), et à l'étranger Hauterive, Camprodon, Loccum, Fossanova, Casamari, San Galgano, Sainte-Maria de Falleri; dans l'ordre de Prémontré : Saint-Martin de Laon, Dommartin, etc.

3. Châteaumeillant (Cher), Saint-Sever (Landes), les églises cisterciennes

par une travée de chœur à collatéraux (fig. 84) ; les églises romanes clunisiennes de Saint-Benoît-sur-Loire et de Souvigny ont reçu à l'imitation de celle-ci des chapelles dessinant une sorte de second transept.

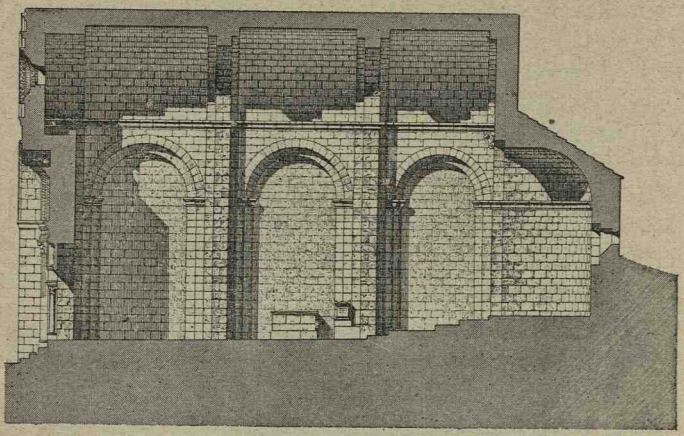

Fig. 86. — Coupe de Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône). (Revoil, *Archit. romane du Midi*).

§ XI. — *Plans de la nef.*

Tandis que, dans la première architecture chrétienne, beaucoup de petites basiliques avaient des bas-côtés, assez souvent même doubles, en Afrique, il existe à l'époque romane beaucoup d'églises secondaires, et au sud de la Loire un certain nombre de grandes églises dépourvues de collatéraux. Ces églises sont voûtées en berceau [1] (fig. 85, 86) ou en coupoles sur penden-

d'Obazine (Corrèze), Maulbronn et Eberlach en Allemagne, l'église bénédictine de Ripoll (Catalogne).

1. *Basses-Alpes*, cathédrale de Digne, Ganagobie, Saint-Martin de Brômes, Seyne ; *Hautes-Alpes*, chapelle des Templiers à Largentière ; *Alpes-Maritimes*, Sainte-Anne de Cannes ; *Ardèche*, Thines ; *Ariège*, Axiat, Quintenas, Bénac, Unac ; *Aveyron*, Pers ; *Bouches-du-Rhône*, Aix, Saint-Gabriel, Les Saintes-Maries ; *Charente*, Charras, Chazelles, Champgillon, Charmant, Saint-Constant, Dignac, Fouquebrune, Garat, Grassac, Marthon, Olérot, La Palud, Trois-Palis, Puymoyen, Vars ; *Charente-Infé-*

tifs [1] (fig. 23, 77), et leurs murs sont le plus souvent renforcés de contreforts et de pilastres intérieurs que relient des arcs de décharge (fig. 85, 86).

Dans quelques rares nefs simples, les architectes romans du XIIe siècle ont eu l'idée, généralisée bien plus tard par le style gothique, d'utiliser ces arcs de décharge pour ouvrir entre les pilastres et contreforts une suite de chapelles ; à la Trinité d'Angers et autrefois à la cathédrale de Bordeaux, il existait de ces chapelles formant des absidioles ; il en est de même en Allemagne à la cathédrale de Ratisbonne et à Brauweiler ; à la cathédrale d'Orange, à Saint-André de Rosans (Hautes-Alpes) et à Étoile (Drôme) ; elles sont de plan rectangulaire avec des voûtes en berceau.

Quelquefois, on a imaginé de réunir des chapelles de ce genre par des portes, ce qui forme un collatéral très étroit. Quel que soit leur système de voûtes, toute une catégorie d'églises romanes du Centre et du Midi a des collatéraux d'une extrême étroitesse [2] ;

rieure, Avy-en-Pons, Biron, Corme-Royale, Marignac ; *Cher*, Soulangy ; *Dordogne*, Chancelade (chapelle), Montagrier, Tayac ; *Drôme*, Die, Lachau, Notre-Dame de Calma, Saint-Restitut ; *Haute-Garonne*, Monsaunès ; *Gironde*, Cornemps, Petit-Palais (voûte gothique) ; *Hérault*, cathédrale d'Agde, Celleneuve, Saint-Michel de Grandmont, Maguelone, Saint-Pons ; *Loire*, Moind ; *Haute-Loire*, Sainte-Marie de Chazes, Montredon, Riotort, Solignac-sur-Loire ; *Lot-et-Garonne*, Layrac, Cocumont, Saint-Pierre-de-Buzet, Vianne ; *Mayenne*, chapelle Saint-Crépin à Évron ; *Puy-de-Dôme*, Lezoux, Royat ; *Hautes-Pyrénées*, Luz ; *Saône-et-Loire*, Saint-Marcel de Cluny, Saint-Martin-de-Lixy, Ameugny, Taizé ; *Deux-Sèvres*, Clusais, Ensigné, Germond, Sainte-Ouenne, Saint-Romans ; *Tarn-et-Garonne*, Le Grezas, Sistels ; *Var*, La Celle près Brignolles, Notre-Dame-des-Doms à Avignon ; *Vaucluse*, Saint-Césaire, Cavaillon, Courthezon, le Thor, Orange ; *Vienne*, Hôtel-Dieu de Montmorillon (voûtes refaites au XVe s.).

1. *Charente*, cathédrale d'Angoulême, Roullet, Cognac ; *Charente-Inférieure*, Sablonceaux, Chastres, Gensac, etc. ; *Cher*, Orsan (démoli) ; *Dordogne*, Saint-Étienne de Périgueux, Bourdeille, Boschaud, Peaussac Trémolac, Thiviers ; *Gironde*, Saint-Émilion, Souillac ; *Indre-et-Loire*, Fontevrault ; *Lot*, cathédrale de Cahors, Souillac ; *Vienne*, Couasay-les-Bois ; *Haute-Vienne*, Solignac.

2. *Ardèche*, Quintenas ; *Aude*, Saint-Nazaire de Carcassonne ; *Bouches-du-Rhône*, Arles, Saint-Quentin-aux-Bains (nef d'une travée), Montmajour (crypte), Saint-Paul-du-Mausolée ; *Charente*, Lesterps, Saint-Florent de La Rochefoucauld, Ronsenac ; *Creuse*, Bénevent, La Souterraine (transi-

c'est une sorte de compromis entre la nef unique et le vaisseau triple ; ces galeries procurent un dégagement latéral tout en permettant d'épauler la voûte par de solides piliers, et servent à restreindre la portée et par conséquent la poussée de celle-ci en gagnant de l'espace sur la largeur du vaisseau.

Certaines églises ont deux nefs : c'est un plan très exceptionnel [1], d'autres ont trois nefs [2], celle du centre un peu plus élevée, mais assez peu pour que sa voûte soit contrebutée par celle des collatéraux (fig. 87) ; c'est un type d'édifice qui appartient au Centre et au Sud de la France, il est fréquent en Auvergne, Poitou, Languedoc, Berri et Gascogne. De très rares églises ont un seul bas-côté, quelques très grandes églises ont des bas-côtés dou-

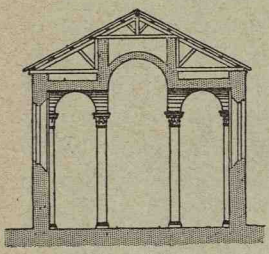

FIG. 87.
Coupe de la nef de Saint-Savin (Vienne).

tion) ; *Dordogne*, Saint-Front de Périgueux ; *Haute-Loire*, Saint-Victor-sur-Loire ; *Pyrénées-Orientales*, Saint-André de Sorède ; *Tarn*, Lescure ; *Vaucluse*, cathédrale de Vaison ; *Haute-Vienne*, Château-Ponsac, Le Dorat, Saint-Léonard, Saint-Junien.

1. Chassier (Ardèche), Taxo-d'Amont (Pyrénées-Orientales), crypte de Saint-Nicolas de Neufchâteau (transition). Ne pas confondre les monuments conçus sur ce plan avec les nombreuses églises auxquelles on a ajouté une seconde nef, comme Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence (XIIe et XIVe s.), la cathédrale de Fréjus (XIIe et XIIIe s.), etc.

2. *Allier*, Châtel-Montagne, Cognat, Fleuriel, Huriel, Néris ; *Hautes-Alpes*, cathédrale d'Embrun ; *Ardèche*, Cruas, Mazan ; *Ariège*, Mercus ; *Aude*, Fontfroide ; *Aveyron*, Saint-Dalmazi ; *Cantal*, Les Anglards de Salers ; *Charente*, Saint-Amand-de-Boixe ; *Charente-Inférieure*, Aulnay ; *Cher*, Saint-Amand, La Celle-Bruère, Châteaumeillant, Saint-Désiré ; *Corrèze*, Beaulieu, Obazine, Uzerche ; *Drôme*, Saint-Apollinaire de Valence ; *Gers*, Flaran (transition) ; *Gironde*, Vertheuil ; *Loir-et-Cher*, Aigues-Vives ; *Loire*, Chandieu, Pommiers, Saint-Rambert ; *Haute-Loire*, Chamalières, Chanteuges, Polignac ; *Lot*, Bonneviolle, Carennac ; *Lot-et-Garonne*, Le Mas d'Agenais, Moirax, Monsempron ; *Lozère*, Le Monastier ; *Maine-et-Loire*, Cunault ; *Mayenne*, La Cassine (ruine) ; *Puy-de-Dôme*, Plauzat ; *Pyrénées-Orientales*, Elne, Saint-Martin du Canigou, Saint-Jean de Perpignan ; *Rhône*, église d'Ainay à Lyon ; *Saône-et-Loire*, Châteauneuf, Bois-Sainte-Marie ; *Deux-Sèvres*, Champdeniers, Javarzay, Melle, Parthenay ; *Tarn-et-Garonne*, Auvillar, Varen ; *Var*, Le Thoronet ; *Vendée*, Vouvent, Bénet, la Chaize-Giraud, Pouzauges ; *Vienne*, Jazeneuil,

bles [1]. Enfin la plupart des grandes et moyennes églises ont deux bas-côtés.

Entre ce plan, le plan à collatéral étroit et celui à collatéraux doubles, Saint-Hilaire de Poitiers présente un compromis très original : en effet, vers 1130, pour voûter la nef, on fut amené à la rétrécir par l'adjonction de deux collatéraux très étroits aux

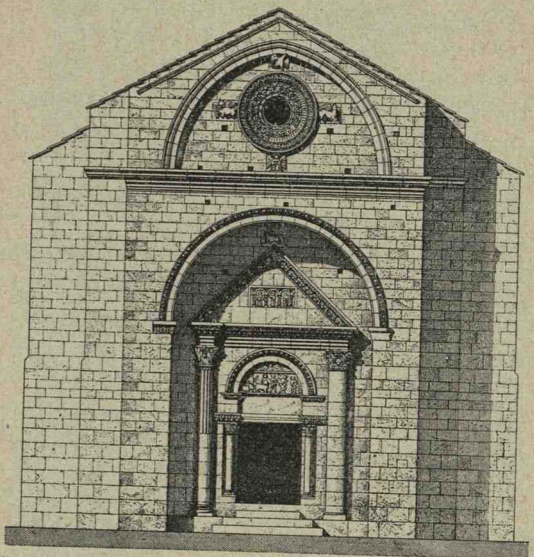

FIG. 88. — Façade de Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône). (Revoil, *Archit. romane du Midi*).

bas-côtés primitifs. Enfin, le double déambulatoire est une autre disposition rare : celui de Saint-Martin de Tours formait deux galeries égales; il en est de même à Saint-Denis et deux autres églises de transition, Saint-Martin-des-Champs et la cathédrale espagnole d'Avila ont une galerie étroite intermédiaire entre les chapelles et le déambulatoire.

Lusignan, Montierneuf, à Poitiers, Notre-Dame-la-Grande; *Yonne*, Druyes.

1. Cluny (démoli), Saint-Rémy de Reims (remanié), Saint-Sernin de Toulouse, Souvigny (Allier), Saint-Étienne de Gannat (Creuse), Ripoll (Catalogne).

§ XII. — *Porches et narthex*

Les porches et narthex offrent des dispositions très diverses.

Les porches ont souvent été de simples hangars de bois : il ne nous en reste pas de l'époque romane, mais nous avons des façades d'églises romanes, où les corbeaux de pierre sont ménagés pour recevoir la charpente du porche : un porche de bois était prévu et a existé à Saint-Étienne de Nevers (xie siècle).

Le porche ou narthex est d'une étendue très variable soit en largeur soit en profondeur : il peut n'avoir que la largeur d'un portail unique qu'il abrite, autrement dit une travée [1], ou, au contraire, occuper tout le développement d'une façade (fig. 89, 90), ce qui donne en général trois travées; c'est la disposition des narthex de l'École auvergnate [2]; nous avons vu que certains narthex germaniques sont même plus larges que l'église qu'ils précèdent, et forment comme un second transept.

En profondeur, ils peuvent aussi différer extrêmement; certains narthex ont l'importance d'une véritable église, comme celui de l'ancienne abbaye de Cluny (fig. 84), édifice de transition, comprenant six travées; d'autres n'ont qu'une travée et même moins. Il existe, en effet, des porches qui ne sont, à vrai dire, qu'une voussure de portail exceptionnellement saillante reposant sur des colonnes isolées (fig. 89) ou bandée entre des contre-forts [3] (fig. 88) ou entre des tours, soit à une grande hauteur, soit au contraire suivant l'extrados même du tympan du portail, comme dans diverses églises du centre de la France [4]. Cette disposition se rencontre déjà dans les basiliques de la Syrie centrale [5].

1. *Aisne*, Presles, Taillefontaine; *Doubs*, Byans; *Oise*, Nogent-les-Vierges; *Sarthe*, cathédrale du Mans; *Vaucluse*, Notre-Dame-des-Doms à Avignon, Le Thor; *Vosges*, Notre-Dame de Saint-Dié.

2. Peut-être dès avant l'an mil à Chamalières (Puy-de-Dôme), depuis à Notre-Dame-du-Port de Clermont, Chauriat, Manglieu, Saint-Nectaire, Orcival (Puy-de-Dôme), Châtel-Montaigne (Allier), etc.

3. Saint-Gabriel près Tarascon, Saint-Restitut (Drôme), Saint-Amand de Coly (Dordogne), Pontorson (Manche), Sainte-Sabine (Côte-d'Or).

4. Beaulieu (Corrèze), cathédrale de Cahors, Moissac (Tarn-et-Garonne), Ydes (Cantal).

5. Qualb-Louzeh, Kalaat Sema'n.

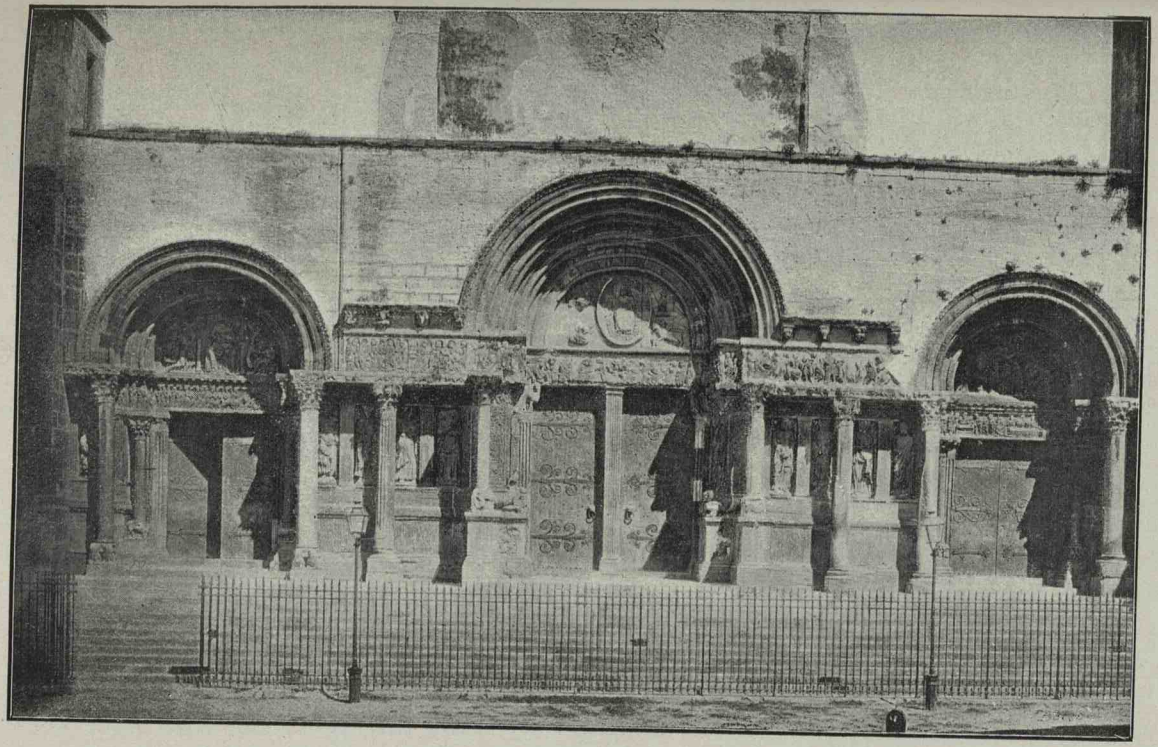

Fig. 89. — Porche de Saint-Gilles. (Phot. de la Commission des Monuments historiques).

Les voussures proéminentes soutenues sur des colonnes détachées sont une création de l'École lombarde [1], sous l'influence de laquelle ont été construits le porche de Saint-Gilles (Gard), fig. 89 et celui de la cathédrale d'Embrun (XIIIe siècle).

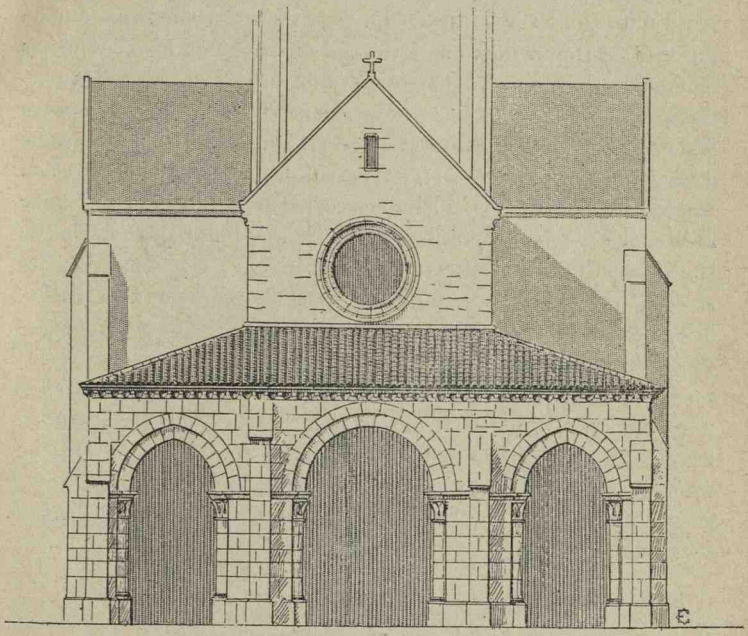

FIG. 90. — Porche de Saint-Philibert de Dijon.

Quant aux porches profonds, ils n'excèdent pas, en général, trois travées [2] et on les trouve surtout dans l'École de Bourgogne, qui a volontiers donné un grand développement aux porches et narthex [3].

1. Porches des cathédrales d'Ancône, Gênes, Modène, Vérone, etc.
2. Par exception, le narthex de Cluny avait cinq travées, des chapelles et un porche; le narthex de Romainmotier (Suisse) en a quatre.
3. Cathédrale d'Autun, Charlieu, cathédrale de Mâcon, Paray-le-Monial, Tournus, Vézelay.

En hauteur, les porches et narthex ne diffèrent pas moins : ils peuvent consister en un rez-de-chaussée couvert d'un toit qui s'applique à la façade. Ceux qui n'ont qu'une travée de largeur ont généralement un toit à deux rampants et un pignon [1] ; ceux, au contraire, qui s'étendent sur toute la façade sont couverts d'un toit en appentis [2] (fig. 90) ; on verra que beaucoup de porches et de narthex ont un étage supérieur ou forment le bas de clochers. Des autels existaient non seulement dans les narthex, mais même sous des porches ouverts [3]. On en voit encore deux du XIIe siècle à droite et à gauche du portail sous le porche d'Airvault (Deux-Sèvres) ; à Graville (Seine-Inférieure) et en Angleterre à Ely, des absidioles cantonnent le portail pour abriter les autels du porche ; les anciennes vues du narthex de Cluny montrent des autels placés de même. Certains porches abritent un perron accédant aux portails comme à la cathédrale d'Autun et à Saint-Genès de Thiers ; celui de la cathédrale du Puy, très malheureusement modifié au commencement du XIXe siècle, était à la fois un porche, un perron couvert et une crypte. Tirant parti du grand escarpement sur lequel il avait à bâtir, le maître de l'œuvre a placé l'entrée de son porche sous la dernière travée occidentale de la nef sous laquelle le grandiose perron couvert s'élevait pour déboucher à l'autre extrémité de la nef, en regard du sanctuaire.

§ XIII. — *Situation des tours et clochers.*

Les tours et clochers prennent une importance toute nouvelle dans l'architecture romane.

Certaines tours ne sont pas des clochers : la tradition des tours-lanternes mérovingiennes et carolingiennes s'est transmise à l'époque romane, du moins dans plusieurs provinces. Certaines

1. Avignon, Notre-Dame-des-Doms, Le Thor (Vaucluse).

2. Mareuil-en-Dôle (Aisne), Mesnil-Saint-Père, Montreuil, Moussay (Aube), Saint-Philibert de Dijon, Saint-Thibault (Côte-d'Or), Avon (Indre-et-Loire), Hermonville, Jalons-les-Vignes, Sogny (Marne), Try-Château (Oise), Boesses (Seine-et-Marne), Civry, Pontigny (Yonne).

3. Même lorsque le porche n'est qu'un simple hangar de bois comme en témoigne, à Bar-sur-Aube, un exemple très postérieur à l'époque romane.

tours ou plutôt tourelles ont continué, comme à Saint-Gall et à Aix-la-Chapelle, à loger seulement des escaliers en vis : elles prennent une importance particulière dans les Écoles germanique et normande.

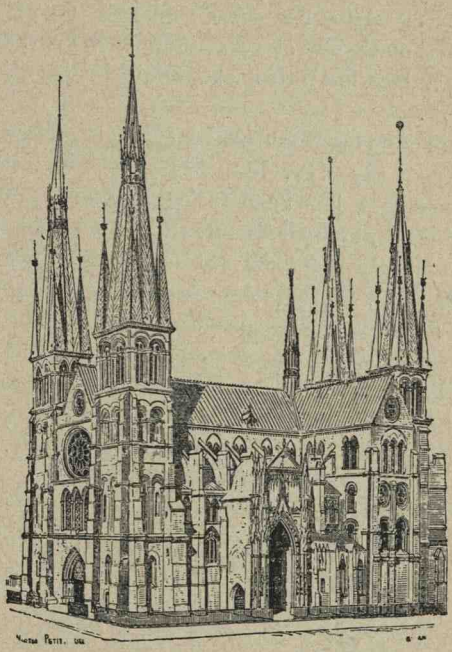

Fig. 91. — Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-sur-Marne. (*Annales archéol.*).

D'autre part, il existe des clochers qui ne sont pas des tours : les clochers arcades (fig. 138), composés d'un simple pan de mur percé de baies, qui s'élève soit à la façade, soit entre le chœur et la nef, sur l'arc triomphal, soit, beaucoup plus rarement, sur des murs latéraux.

Les tours-lanternes, conformément à la tradition, sont toujours centrales sauf de très rares exceptions [1], c'est-à-dire

1. L'église abbatiale de Cluny avait une lanterne sur un bras de transept ; la même disposition existe à la cathédrale d'Angoulême.

qu'elles sont plantées entre le chœur et la nef, sur le vaisseau central, au carré du transept s'il s'en trouve un. Les tours-lanternes sont de règle en Normandie, dans les Écoles germanique et lombarde ; et sous l'influence de ces Écoles, on en a construit dans la région du Nord [1] qui est un trait d'union entre les Écoles normande et germanique ; en Provence [2], dans le Mâconnais [3], dans le Centre et parfois jusque dans l'École du Sud-Ouest [4].

Les clochers romans sont souvent aussi placés entre le chœur et la nef (fig. 111, 123, 140, 143, 146) ; ils peuvent être placés également dans l'axe de l'église, mais à la façade. Ces deux dispositions sont très fréquentes dans toutes les provinces. Les plus grandes églises ont souvent deux tours aux angles de la façade (fig. 91, 139). Dans les églises de quelque importance de la région du nord, on trouve aussi des tours jumelles flanquant le chœur ; elles se logent dans les angles du transept [5] (fig. 91). Cette disposition est fréquente aussi dans l'École germanique, mais dans celle-ci les tours sont souvent des clochers de peu d'importance ou même des tourelles d'escalier. Des tours peuvent s'élever aussi aux extrémités des croisillons ; elles sont rarement dans l'axe du transept [6].

Enfin, il existe, surtout dans les églises de médiocre importance, des clochers latéraux sans vis-à-vis.

1. *Aisne*, Nouvion-le-Vineux (transition), Villers-Saint-Christophe ; *Oise*, Saint-Étienne de Beauvais (transition), Saint-Lucien de Beauvais (démoli), Catenoy ; *Somme*, Falvy, Fresnes, Voyennes.

2. *Basses-Alpes*, Sisteron ; *Ardèche*, Mazan ; *Bouches-du-Rhône*, La Major de Marseille, Aliscamps ; *Vaucluse*, Notre-Dame-des-Doms à Avignon, Senanque, Le Thor ; *Hérault*, Saint-Martin de Londres.

3. Perrecy-les-Forges, Cluny.

4. Conques (Aveyron), Saint-Sernin de Toulouse, Le Dorat et Saint-Léonard (Haute-Vienne), Bénevent (Creuse), Aubiac (Lot-Garonne), Civray (Vienne), Saint-Laumer de Blois (Loir-et-Cher).

5. On peut citer, depuis le XIe siècle jusqu'au début de la période gothique, Morienval (Oise), Notre-Dame de Melun (Seine-et-Marne), Deuil, (Seine-et-Oise), Saint-Germain-des-Prés, Saint-Martin-des-Champs, Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-sur-Marne (fig. 91), Saint-Leu d'Esserent (Oise).

6. Comme à Saint-Chef (Isère), aux cathédrales du Mans et d'Angoulême, à Saint-Sever (Landes) et autrefois à Saint-Corneille de Compiègne et à Saint-Martin de Tours.

Beaucoup d'églises n'ont qu'un clocher latéral, surtout au XIe siècle et principalement dans les campagnes des provinces du Nord, spécialement dans l'Ile-de-France. Une église de quelque importance peut avoir à la fois plusieurs clochers occupant ces diverses places. Un clocher central ou une lanterne, et un clocher occidental dans l'axe de l'édifice constituent une disposition fréquente, surtout dans le Centre [1] (fig. 123), les grandes églises, surtout de Normandie, ont fréquemment deux tours de façade et une tour centrale [2]. Inversement, d'autres églises auront deux tours au transept et une à la façade [3]. Ailleurs, on en trouve deux à l'Est et deux à l'Ouest [4] (fig. 91).

L'École germanique a encore renchéri sur ce luxe. La cathédrale de Tournai a quatre tours au transept et une lanterne; l'aspect de cet ensemble est singulièrement imposant. La cathédrale de Worms possède à chacun de ses transepts une lanterne et deux clochers, soit six tours. L'église de Cluny, où on avait voulu surpasser toute autre église, avait trois tours sur les transepts, deux au narthex et un petit clocher sur le chœur. Les clochers isolés, qui semblent avoir été de règle à l'époque précédente, sont, dans l'architecture romane, une rare exception ; elle persiste quelquefois dans l'École lombarde, souvent archaïque. On peut citer aussi en Allemagne le clocher de la cathédrale de Ratisbonne. En France, cette disposition est accidentelle et se rencontre presque toujours dans des églises mutilées ou inachevées [5] ; on ne peut signaler que quelques exceptions

1. Poissy (Seine-et-Oise), Saint-Savin (Vienne), Brioude (Haute-Loire), Notre-Dame-du-Port à Clermont, Issoire, Saint-Martial de Limoges (démoli), Le Dorat, Saint-Junien (Haute-Vienne), Chambon, Bénévent, La Souterraine (Creuse), Cruas (Ardèche), Notre-Dame-des-Doms d'Avignon.

2. En Normandie, Jumièges, Saint-Étienne et la Trinité de Caen, Saint-Martin de Boscherville ; en Bourgogne, Tournus, Paray-le-Monial, Autun, La Charité; en Languedoc, Conques et Saint-Sernin de Toulouse; en Auvergne, Saint-Nectaire.

3. Morienval, Saint-Germain-des-Prés.

4. On peut citer notamment en Champagne et en Bourgogne, Notre-Dame de Melun, Notre-Dame de Châlons, Vézelay.

5. A la Trinité de Vendôme, clocher du XIIe siècle à côté d'une nef du XVe ; à Saint-Florent de Saumur, un gros clocher était franchement séparé de l'église abbatiale; c'était peut-être un vestige d'une autre église.

à Saint-Émilion (Gironde) et à Brantôme (Dordogne) au-dessus d'églises construites dans une falaise de rocher, à Selonnet (Hautes-Alpes), Carbini (Corse) sous l'influence de l'École lombarde.

Le clocher neuf de la cathédrale de Chartres au XIIe siècle a été bâti isolé, mais il semble pourtant qu'on ait eu l'idée de le relier un jour à l'église tout en prévoyant une longue durée de cette disposition provisoire, car sur la face orientale le parement et une baie ont été établis sans préoccupation du raccord futur.

Les clochers peuvent être intérieurs ou extérieurs à l'église, c'est-à-dire plantés sur une travée de cette église ou accolés à une ou deux de ses parois et formant saillie au dehors. A part les clochers centraux, qui nécessairement s'élèvent toujours sur deux ou sur quatre arcades, tous les clochers peuvent reposer sur des parois pleines ou sur des arcades. Les dispositions varient suivant l'opportunité et le plus ou moins de hardiesse de l'architecte; naturellement ceux du XIe siècle furent rarement hardis. Un clocher même extérieur peut reposer sur des arcades, car le rez-de-chaussée forme assez souvent un porche [1] (fig. 142). Fréquemment aussi les tours jumelles des façades s'élèvent sur les travées extrêmes d'un porche ou d'un narthex [2] (fig. 139). Lorsqu'une façade possède une tour unique et un porche barlong, la tour peut occuper la travée centrale [3] ou adopter le

1. *Bouches-du-Rhône*, Saint-Victor de Marseille (tour latérale), Salon; *Calvados*, Basly, Bazanville, Vienne; *Corrèze*, Tulle, Brive (la tour manque); *Corse*, Saint-Michel de Murato; *Dordogne*, Sarlat; *Haute-Garonne*, Saint-Bertrand de Comminges; *Indre-et-Loire*, Loches; *Isère*, Tullins; *Loire*, Chandieu, Saint-Rambert; *Loiret*, Chécy; *Hérault*, Saint-Guilhem-du-Désert; *Meuse*, Dugny; *Oise*, Morienval, Orrouy; *Pas-de Calais*, Coquelles; *Sarthe*, cathédrale du Mans (tour latérale); *Seine*, Saint-Germain-des-Prés; *Seine-et-Marne*, prieuré de Château-Landon; *Tarn-et-Garonne*, Moissac; *Vienne*, Saint-Hilaire de Poitiers (tour latérale), Saint-Savin; *Haute-Vienne*, Saint-Léonard (latéral), cathédrale de Limoges, Rochechouart, Saint-Yriex; *Vosges*, Épinal.

2. Paray-le-Monial, Autun, Tournus (Saône-et-Loire), Charlieu (Loire), Saulieu (Côte-d'Or), Saint-Sernin de Toulouse, Sainte-Croix de Bordeaux, Jumièges (Seine-Inférieure), Saint-Leu d'Esserent (Oise), Cerny en Laonnois (Aisne).

3. Notre-Dame-du-Port à Clermont, Cruas (Ardèche), Mehun-sur-Yèvre (Cher), Saint-Yriex (Haute-Vienne).

plan barlong [1]; ces cas appartiennent à l'architecture du Centre; on y trouve aussi des porches carrés à deux ou quatre piliers centraux.

Par une exception très rare, il existe des clochers dont le rez-de-chaussée est entouré d'un collatéral; les cathédrales de Limoges et du Puy en conservent des exemples; celle de Valence en a possédé un qui fut démoli; c'est une des nombreuses originalités de l'architecture romane de la région du Centre.

Il n'est pas rare, surtout dans le Nord et dans l'Est, que le bas des clochers soit sans communication avec l'extérieur; le plus souvent, cette disposition a pour but de faire du clocher une tour de défense, une sorte de réduit ou de donjon où la population pouvait se réfugier et où l'on a souvent aussi supprimé toute communication directe entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs [2]. Lorsqu'il ne communique pas avec le dehors, le bas du clocher peut former une chapelle [3]; généralement elle sert de baptistère; dans l'École germanique, elle constitue parfois un sanctuaire occidental.

On a vu que les plus anciens clochers connus ont le plan circulaire depuis la base. Cette forme est devenue rare après l'époque carolingienne; elle se rencontre à l'époque romane dans une certaine région de l'Angleterre [4], dans les Écoles germanique et lombarde, où les traditions carolingiennes ont été vivaces [5] et très exceptionnellement en France dans quelques exemples qui procèdent sans doute de l'influence de ces Écoles.

Lors même que leurs étages supérieurs ont un autre tracé, presque tous les clochers sont de plan carré à leur partie infé-

1. Ébreuil (Allier), Champagne (Ardèche), Salers (Cantal), Brioude (Haute-Loire), Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret), Saint-Martial de Limoges (démoli), Lesterps (Charente), Saint-Nazaire de Carcassonne, Saint-Léonard (Haute-Vienne), Saint-Hilaire de Poitiers, et en Espagne Saint-Isidore de Léon.

2. Par exemple, sur la côte du Boulonnais, dans les clochers de Ferques et d'Audembert récemment et malheureusement démolis, ou en Provence à Saint-Laurent-des-Arbres (Vaucluse), où la porte de l'escalier du clocher est extérieure, mais placée bien au-dessus du sol.

3. Comme à Mont-devant-Sassey (Meuse).

4. Surtout en Suffolk, à Bushmore, Blundeston, Herringfleet, Little-Saxham.

5. Cathédrale de Worms, église de Laach, chapelle de Georgesberg en Bohême, Ravenne, clocher roman, Settimo près Florence, cathédrale de Pise.

rieure ; il en existe aussi de barlongs. On a vu que leur plan peut être commandé par celui d'un porche ; il peut l'être aussi par celui d'une travée d'édifice barlongue, mais inversement on a eu parfois recours à des dispositions spéciales pour éviter de donner à un clocher ou à une lanterne le plan barlong de la travée qu'ils surmontent : on verra comment l'École provençale réduit par des trompes latérales la largeur de la travée qui porte un lanternon ; un autre procédé beaucoup moins élégant est parfois employé ailleurs pour éviter d'élever de très gros clochers centraux sur certaines petites églises à nef unique : il consiste à rétrécir la travée intermédiaire du chœur et de la nef par des piliers qui portent le clocher sur des arcades [1]. Quelquefois, on a ménagé entre ces piliers et ces murs d'étroits passages [2], mais, même avec les piliers ainsi dégagés, cette disposition dérobe toujours la vue du sanctuaire à une partie des fidèles.

§ XIV. — *Cryptes.*

La plupart des églises importantes et certaines autres aussi possèdent des cryptes.

La crypte s'étend sous le chœur et l'abside et souvent sous les absidioles qui les avoisinent [3] ; fréquemment, une galerie plus ou moins étroite, régnant sous l'est du transept, relie les absidioles de la crypte à la partie qui s'étend sous le chœur ; il existe aussi, surtout dans les Écoles germanique et lombarde, des cryptes qui s'étendent sous tout le transept [4] ; la crypte de la cathédrale de Chartres se prolonge sous les bas-côtés de l'église supérieure ; celle de Saint-Gilles s'étend sous toute la nef de l'église ; c'est là une rare exception [5]. La crypte de la rotonde de Saint-Bénigne de Dijon avait le même périmètre que cette

1. Trois-Palis (Charente), Crosses (Cher), Nohant (Indre), Presles (Oise).
2. Melleran (Deux-Sèvres), Montbron (Charente).
3. Saint-Eutrope de Saintes, Saint-Léger de Soissons, Mont-devant-Sassey (Meuse), etc.
4. Cathédrale de Spire, cathédrale de Lund (Suède), Saint-Zénon de Vérone, etc.
5. Le grand escalier couvert qui régnait sous la nef de la cathédrale du Puy était aussi une sorte de crypte.



Fig. 92. — Crypte de Nesle (Somme).

(P. 250-251)

rotonde. Les cryptes sont toujours voûtées. Rarement elles se réduisent à un caveau simple [1]. La plupart sont divisées par des supports rapprochés ou épais, plus nombreux et plus massifs que ceux de l'église supérieure.

Ces supports sont des colonnes [2] ou de lourds piliers [3], parfois même des massifs épais de maçonnerie. Le plus souvent, on y fait alterner piliers et colonnes [4], les premiers sous les supports de l'église supérieure ; les secondes aux points qui n'ont à soutenir que la voûte et le pavement qu'elle supporte.

La crypte est plus ou moins souterraine ; souvent, elle est presque de plain-pied avec le sol extérieur ; parfois, elle est d'un niveau peu inférieur à celui de la nef, et le pavement du chœur se trouve, en conséquence, très surélevé ; on accède alors au sanctuaire par de nombreux degrés [5]. On accède à la crypte, soit par un ou deux escaliers droits dans l'axe de la nef [6] ou de ses collatéraux, soit par deux escaliers latéraux pratiqués dans le transept ou dans le pourtour du chœur ; ils peuvent être coudés. Selon la disposition adoptée, les marches du sanctuaire forment un perron unique ou se divisent en deux rampes.

Quelques cryptes ont des plans exceptionnels ; celle de Saint-Bénigne à Dijon s'étendait sous les absides de l'église romane et sous toute la rotonde qui y faisait suite ; elle a, comme cette rotonde, deux collatéraux circulaires. Le plan tréflé se voit dans la crypte de Plaimpied (Cher) qui ne correspond pas au plan de

1. Saint-Savinien de Sens, Rougnac (Charente).

2. Saint-Désiré et Vicq (Allier), Château-Gontier (Mayenne), Chandieu (Loire), Boulogne (Pas-de-Calais), La Couture au Mans, Thonon (Savoie), Le Dorat (Haute-Vienne), Vézelay (Yonne).

3. XIe siècle, cathédrale d'Apt, Saint-Lothain (Jura), Châtel-Censoir (Yonne) ; XIIe siècle, Saint-Eutrope de Saintes.

4. Nesle (Somme), fin du XIe siècle, fig. 92.

5. Monsempron (Lot-et-Garonne), Vouvent (Vendée), Cébazat (Puy-de-Dôme), Rougnac (Charente), Saint-Savinien près Sens, et en Italie, Saint-Sixte de Viterbe, Saint-Pierre de Toscanella, Saint-Silvestre de Bevagna, la cathédrale d'Anagni, etc...

6. Cryptes desservies par une porte centrale dans l'axe de la nef : Vouvent (Vendée), Saint-Savinien près Sens, Monsempron (Lot-et-Garonne) et Saint-Léger de Soissons ; entrées latérales : Nesle (Somme), Boulogne, Clermont-Ferrand, Saint-Eutrope de Saintes, Mont-devant-Sassey (Meuse), Saint-Sernin de Toulouse, Brélévenez (Côtes-du-Nord), etc.

l'église supérieure par une anomalie due, sans doute, à ce que l'église elle-même avait d'abord été bâtie ou du moins commencée sur plan tréflé. La crypte de Saint-Nicolas de Neufchâteau est divisée en deux nefs; elle appartient au style de transition.

Le plan le plus répandu consiste en trois nefs ; toutefois les cryptes à cinq nefs ne sont pas rares.

Beaucoup de cryptes qui suivent le tracé demi-circulaire de l'abside qui les couvre sont cependant divisées en nefs parallèles, ce qui fait que leur nef centrale seule est de plan normal: les nefs latérales se terminent à l'est par une travée triangulaire, ou plutôt en segment de cercle [1]. Certaines cryptes se terminent à l'est par des chapelles rectangulaires [2] ou des absidioles empâtées ; elles correspondent en général à des chevets carrés.

Les églises à deux absides ont parfois deux cryptes ; celle de l'Ouest s'est conservée à la cathédrale de Nevers ; les exemples ne sont pas rares dans la région germanique. La crypte elle-même peut avoir, dans la même école, des absides à l'est et à l'ouest [3].

Dans les églises à déambulatoires, la crypte s'étend quelquefois seulement sous la grande abside et prend jour sur le déambulatoire [4] ; d'autres fois, elle s'étend sous celui-ci [5], et un gros mur, plus ou moins timidement percé, sépare le déambulatoire de la crypte de sa partie centrale. Par exception, cette disposition existe à Montmajour sous une abside simple, et le périmètre de la crypte y est plus étendu que celui de l'abside supérieure [6].

1. Saint-Avit d'Orléans, Saint-Désiré (Cher), Vicq (Allier), Vézelay (Yonne).

2. Saint-Seurin de Bordeaux, Nesle (Somme), Boulogne.

3. Saint-Pierre de Lille (démolie), Le Bourget (Savoie).

4. Brélevenez (Côtes-du-Nord), cathédrale de Bayeux, Saint-Sernin de Toulouse, Vézelay.

5. Saint-Aignan d'Orléans consacrée en 1029, Sainte-Radegonde de Poitiers, cathédrale d'Auxerre, le Dorat (Haute-Vienne), Notre-Dame du Port à Clermont, Issoire, Saint-Eutrope de Saintes.

6. On peut citer comme exemples de cryptes romanes et de transition : *Aisne*, Soissons, Saint-Médard (IXe s.), Saint-Léger (XIIe s.), Saint-Quentin ; *Allier*, Iseure, Vicq (XIe s.) ; *Ardèche*, Cruas (XIe s.) et crypte supérieure de transition ; *Aube*, Rosnay-l'Hôpital, (transition et XVe s.) ; *Bouches-du-Rhône*, Montmajour (XIIe s.), Aliscamps près Arles ; *Calvados*, Saint-Arnoult, Trinité de Caen (1060), cathédrale de Bayeux (XIe s.) ; *Charente*, Angoulême (XIe s.), Rougnac ; *Charente-Inférieure*, Avy-en-Pons, Chadenac, Marignac, Saint-Eutrope de Saintes (XIIe s.) ; *Cher*, Saint-Désiré (XIe s.),

A l'étranger, on trouve des cryptes aussi belles et parfois plus importantes que celles de France [1].

Dun-le-Roi, Plaimpied; *Corse*, Saint-Césaire de Rapalle, Sisco; *Côte-d'Or*, Saint-Bénigne de Dijon (XIe s.), Flavigny (XIe et XIIe s.); *Côtes-du-Nord*, Brélévenez (XIIe s.); *Creuse*, La Souterraine (XIIe s.); *Doubs*, cathédrale de Besançon (XIIe s.); *Eure*, Saint-Taurin d'Évreux (XIe s.); *Eure-et-Loir*, Chartres, cathédrale et Saint-Brice (XIe s.); *Finistère*, Sainte-Croix de Quimperlé, Lanmeur (XIe s.); *Gard*, Saint-Gilles (transition), Uzès (Xe s.) (?); *Haute-Garonne*, Saint-Sernin de Toulouse (XIe s.); *Gironde*, Saint-Seurin de Bordeaux (X^e ou XIe s.); *Hérault*, Saint-Guilhem du Désert (vestiges), Saint-Fulcrand de Lodève, Saint-Martin de Londres; *Indre*, Gargilesse (XIIe s.); *Indre-et-Loire*, Rivière; *Jura*, Lons-le-Saunier (XIIe s.), Saint-Lothain (XIe s.); *Landes*, Hagetmau (transition); *Loir-et-Cher*, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher; *Loire*, Chandieu (XIe s.), Saint-Romain-le-Puy (XIe s.); *Haute-Loire*, Bauzac; *Loire-Inférieure*, cathédrale de Nantes (XIe s.); *Loiret*, Orléans, Saint-Aignan (1029), Saint-Avit (même époque); Saint-Benoît-sur-Loire (XIe s.); *Lot*, Duravel, Sainte-Marie-du-Puy (XIIe s.); *Maine-et-Loire*, Notre-Dame-du-Ronceray à Angers (XIe s.), Saint-Florent de Saumur (XIIe s.); *Manche*, Orval, Saint-Marcouf, Sainte-Marie-du-Mont (XIIe s.); *Marne*, Jalons-les-Vignes, Moiremont, Vertus (XIIe s.); *Haute-Marne*, Villers Saint-Marcellin; *Mayenne*, Saint-Jean de Château-Gontier (XIe s.); *Meuse* Dugny, Mont-devant-Sassey (XIIe s.); *Nièvre*, Alluy (XIIe s.), Avril-sur-Loire (XIe s.), Decize (XIe s. (?), Fléty (XIIe s.), cathédrale de Nevers (XIe s.), Saint-Parize-le-Châtel (XIIe s.), Saint-Pierre-le-Moutier (XIIe s.) comblée; Saint-Saulge (XIIe s.); *Nord*, Lille, Saint-Pierre (XIe ou XIIe s.) détruite; *Pas-de-Calais*, Notre-Dame de Boulogne (1104), Saint-Bertin de Saint-Omer (XIe ou XIIe s.), détruite; *Puy-de-Dôme*, Cébazat, Notre-Dame du Port à Clermont (XIIe s.), Saint-Cerneuf de Billom, Issoire, Lempty, Morat, Montfermy, Orcival, Plauzat, Royat, Saint-Saturnin, Le Moutiers de Thiers; *Haute-Saône*, Grandecourt (XIIe s.); *Saône-et-Loire*, cathédrale de Mâcon (détruite), Tournus (XIIe s.); *Sarthe*, La Couture au Mans, Sillé-le-Guillaume (XIe s.); *Haute-Savoie*, Saint-Maurice de Thonon (XIIe s.); *Seine*, Saint-Denis (XIe et XIIe s.); *Seine-Inférieure*, Fécamp (XIIe s.); Saint-Jean d'Abbetot, Souchay-le-Bas (XIe s.); *Seine-et-Marne*, Saint-Quiriace de Provins (XIIe s.); *Seine-et-Oise*, Cormeilles (transition), Maule (XIe s.); *Deux-Sèvres*, Champdeniers (XIIe s.), Saint-Maixent; *Somme*, Nesle (XIe s.); *Tarn-et-Garonne*, Cases, Mondenard; *Var*, Six-Fours; *Vaucluse*, Apt (XIe s.); *Vendée*, Vouvent (XIIe s.); *Vienne*, Sainte-Radegonde de Poitiers (XIIe s.); *Haute-Vienne*, Le Dorat (XIIe s.), cathédrale de Limoges; *Yonne*, cathédrale d'Auxerre (vers 1025), Saint-Lazare d'Avallon, Combles, Escolives (XIIe s.), Châtel-Censoir, Soques (XIe s.).

1. On peut citer en Suède celle de la cathédrale de Lund; en Danemark, celle de Viborg; en Pologne, celle de la cathédrale de Cracovie; en Allemagne, celles de la cathédrale de Spire, de Konradsberg, de Sainte-Marie du Capitole à Cologne; en Hollande, celle de Maëstricht; en Angleterre, celle de la cathédrale de Cantorbéry; en Suisse, celle de Lucerne; en

§ XV. — *Tribunes, triforium, galeries hautes ou chemins de ronde.*

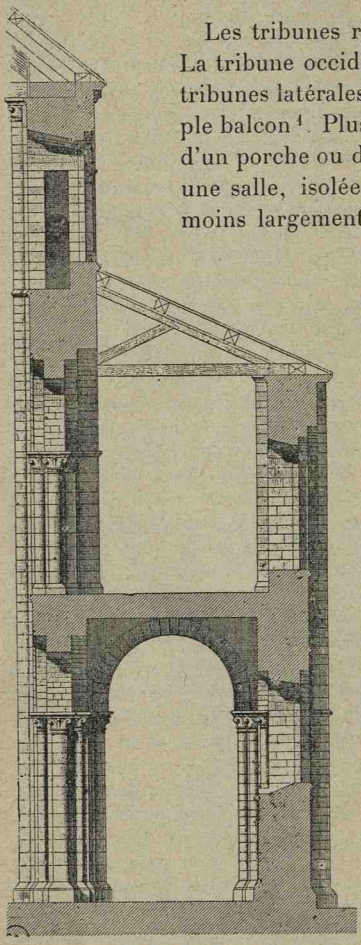

Fig. 93. — Saint-Étienne de Caen en son état primitif. (Rüprich-Robert, *Archit. normande*).

Les tribunes règnent à l'ouest et sur les côtés. La tribune occidentale est plus fréquente que les tribunes latérales. Elle peut consister en un simple balcon [1]. Plus souvent, c'est l'étage supérieur d'un porche ou d'un narthex. Cet étage constitue une salle, isolée de l'église par un mur, plus ou moins largement percé de baies ou d'arcades [2]. Souvent, on y a placé, comme dans le porche même, un autel [3] qui est logé dans une petite abside pleine [4] ou ajourée [5] ou même formée d'un simple parapet [6].

Les tribunes latérales ne sont autre chose qu'un second

Espagne, celle de Saint-Vincent d'Avila; en Italie, celles de Saint-Zénon de Vérone, de Saint-Marc de Venise, des cathédrales de Modène, d'Anagni, de Bitonto, de Ruvo, de Trani, de Saint-Nicolas de Bari.

1. Ganagobie (Basses-Alpes), Montréal (Yonne) transition; Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loir balcons de pierre; Maguelonne (Hérault), balcon de bois restitué.

2. Saint-Philibert de Tournus, Autun, Paray-le-Monial (Saône-et-Loire); Jumièges (Seine-Inférieure); Moissac (Tarn-et-Garonne); Notre-Dame de Saint-Dié (Vosges); Saint-Leu d'Esserent (Oise) transition; Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret); Romainmotier (Suisse), etc.

3. Montréal (Yonne) et exemples suivants.

4. Saint-Benoît-sur-Loire, Romainmotier (Suisse), etc.

5. Vézelay.

6. Semur-en-Brionnais.

étage des bas-côtés ayant même largeur et un mur extérieur plus ou moins élevé, souvent percé de fenêtres.

Le triforium [1] consiste en un rang de baies ou une galerie de moindre importance pratiqué dans les murs latéraux au-dessus des bas-côtés. S'il forme une suite de baies espacées, elles s'ouvrent

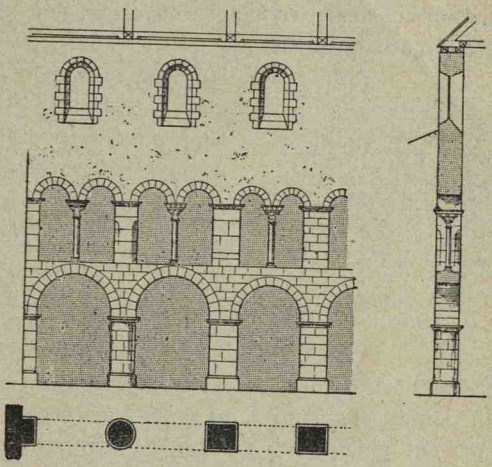

Fig. 94. — Nef de Montiérender (Marne), xie siècle.
(D'après *Mél. Quicherat*, t. II).

sur les combles de ceux-ci ; s'il forme une galerie, elle est pratiquée dans l'épaisseur du mur, ou tout au moins beaucoup plus étroite que le bas-côté.

Le triforium et les tribunes ont plusieurs raisons d'être : les murs des tribunes chargent utilement les murs des bas-côtés, et si elles ont elles-mêmes des voûtes ou des arcs doubleaux, ils contrebutent les doubleaux ou les voûtes du vaisseau central. Les tribunes et certains types de triforium sont des places commodes pour les fidèles ou pour des chantres ; ces galeries (v. f.

1. Ce mot vient de l'adjectif français trifore ou trifoire, sorti du latin *transforatum* et qui signifie repercé ou ajouré (fréquent dans les descriptions des inventaires de joyaux). Le triforium est, en effet, un chemin de ronde dont la paroi est ajourée.

alées) facilitent l'accès de toutes les parties de l'édifice et leur entretien, et à certains jours, leur décoration. Enfin, le triforium remplit agréablement l'espace compris entre les fenêtres hautes et les arcades au revers du toit des bas-côtés.

Le triforium n'existe que dans les églises à collatéraux, sauf par exception à Saint-Pons. Les églises à nef unique ont cependant quelquefois des galeries hautes, ouvertes ; une église peut avoir à la fois plusieurs espèces de galeries hautes ; les tribunes surmontées d'un triforium ou chemin de ronde et les absides simples à galerie haute (fig. 122) ne sont pas rares dans l'École normande.

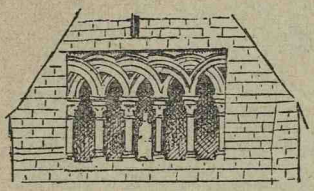

Fig. 95.— Galerie haute de la façade de l'église de Broglie (Eure).

Les tribunes sont fréquentes dans les grandes églises de l'École lombarde [1] ; on en trouve dans l'École germanique [2] et dans les grandes églises normandes [3] ; et les principaux édifices de l'École auvergnate et des régions du Centre, et du Midi, où son influence se fait sentir [4]. Ces tribunes ont pour principale utilité de contrebuter par leur voûte la voûte centrale, aussi ne sont-elles que rarement surmontées de fenêtres hautes [5].

Certaines églises ont de fausses tribunes, c'est-à-dire un second ordre d'arcades qui ne correspond pas à un étage véri-

1. Cathédrale de Bari, Bitonto, Borgo San-Donnino, Modène, Parme, Pavie, Plaisance, Ruvo, Trani, Saint-Nicolas de Bari, Saint-Antoine de Milan, etc.

2. Andernach, Arnstedt, Bacharach, Peterberg près Halle, Ribbe (Jutland) ; Ruremonde (Hollande) ; Sinzig, Soignies et cathédrale de Tournai (Belgique), ainsi que les rotondes imitant celles d'Aix-la-Chapelle. En France, les nefs de Saint-Remy de Reims et Montierender (Haute-Marne).

3. Saint-Étienne de Caen, Cérisy-la-Forêt, Jumièges, le Mont Saint-Michel, Saint-Germer (Oise) transition ; et en Angleterre, Ely, Kirkwall, Saint-Barthélémy de Londres, Peterborough, Waltham, Winchester ; en Norvège, Throndjem (transept).

4. Notre-Dame-du-Port à Clermont, Brioude, Issoire, Riom, Saint-Nectaire, Ennezat, Conques, Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Martial de Limoges (détruit), Saint-Étienne de Nevers, cathédrale d'Alet (Aude).

5. Saint-Martial de Limoges (démoli), Saint-Étienne de Nevers.

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

table. Cette disposition se rencontre dans quelques nefs [1] (fig. 94), et plus fréquemment, le transept des églises auvergnates est traversé par de grands arcs doubleaux portant un pan de mur percé

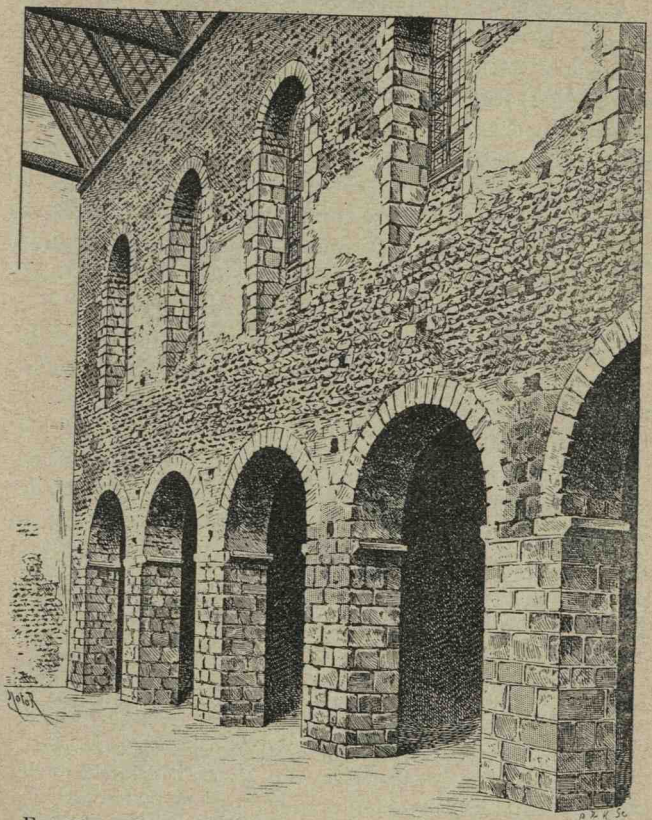

Fig. 96. — Nef de Château-Landon (Seine-et-Marne), XIe siècle.

de petites arcades semblables à celles des tribunes. Ces pans de murs portés sur des arches et allégés par des percements ont pour fonctions de servir d'étrésillonnement, de supporter des

1. Vignory (Haute-Marne), XIe siècle ; Châtel-Montagne (Allier) ; cathédrales de Barletta (Pouille) et de Rochester (Angleterre), XIIe siècle.

tours centrales ou certaines combinaisons de voûtes [1]; on a vu cette disposition adoptée dès l'époque carolingienne, à Germigny. Certaines galeries hautes, coursières ou chemins de ronde (v. f. *alées*), sont presque entièrement ouvertes sur l'église et forment une sorte de balcon; elles sont, la plupart du temps, ménagées sur une retraite du mur, vers la moitié de sa hauteur; beaucoup plus rarement elles forment un dallage porté en encorbellement sur des consoles [2]. Ces galeries se relient d'une travée à l'autre par d'étroits couloirs qui passent à travers les piliers engagés dans le mur. Ces galeries ouvertes sont quelquefois adoptées dans des églises où les toits des bas-côtés ont peu d'inclinaison; dans certains transepts, pour relier le triforium ou les tribunes de la nef et du chœur; dans quelques absides sans déambulatoire, surtout en Normandie (fig. 122) et dans l'École germanique; enfin, dans certains collatéraux [3] et surtout dans les églises à nef unique du Centre et du Midi [4], et spécialement dans les églises à coupoles [5] (fig. 23).

D'autres galeries ou chemins de ronde passent dans l'épaisseur des murailles à divers niveaux dans les églises de certaines Écoles; des chemins de ronde circulent dans les grands édifices normands [6] au niveau des fenêtres dont ils traversent les embrasures (fig. 93) et dans les trumeaux, ils sont souvent ajourés d'arcades de façon à former un véritable triforium (fig. 97); une église peut avoir à la fois de ces galeries et un triforium ou des tribunes.

1. Notre-Dame-du-Port à Clermont, Issoire, Le Moutier de Thiers, Saint-Étienne de Nevers, Ébreuil (Allier).

2. Saint-Amand de Coly (Dordogne); cathédrale de Tulle (Corrèze), transition; Chissey (Jura), remploi au XIIIe siècle; cathédrale de Bitonto (Pouille), transept de Saint-Sauveur de Figeac et de Saint-Seurin de Bordeaux (transition).— Aux Saintes-Maries de la Mer (Bouches-du-Rhône) et à Maguelone (Hérault), des consoles de pierre portent des coursières en bois.

3. Saint-Martin de Brives (transition); Saint-Front de Périgueux, etc.

4. Saint-Amand de Coly (Dordogne); Saint-Yriex, etc.

5. Cathédrales de Périgueux, Cahors, Angoulême, églises de Souillac, Solignac, Saint-Émilion, Fontevrault, Thiviers.

6. Saint-Étienne et la Trinité de Caen, Ouistreham, Saint-Gabriel (Calvados), Saint-Martin de Boscherville (Seine-Inférieure), Cerisy-la-Forêt, Lessay (Manche), Ely, Peterborough, Romsay, Waltham-Abbey, Winchester (Angleterre), Throndhiem (Norvège)

Dans les Écoles germanique et lombarde, les chemins de ronde sont fréquents, mais c'est généralement vers l'extérieur qu'ils s'ouvrent. Ils règnent de même au niveau des fenêtres comme dans la cathédrale de Tournai, ou passent au-dessus. Ces galeries extérieures occupent le sommet des murs dans certaines églises pourvues à la fois de voûtes bombées et de charpentes ; pour permettre, en effet, de faire passer les entraits au-dessus des voûtes, il faut élever sensiblement les murs au-dessus des fenêtres. Certaines lanternes à coupole offrent cette disposition, mais c'est surtout à l' xtérieur des absides voûtées en cul de four que l'architecture germanique et lombarde a fait régner ces galeries hautes extérieures.

En France, elles sont inusitées ; la suite de niches qui forme une fausse galerie au revers du cul de four de l'abside de Saint-Guilhem du Désert est d'inspiration lombarde ; cette abside offre une ressemblance frappante avec celles de Saint-Eustorge et de Saint-Celse à Milan ; la lanterne de Saint-Paul de Lyon a un simple rang d'arcatures ; celle de Sisteron a une vraie galerie.

Certaines absides simples ont une galerie intérieure (fig. 122) ou une extérieure percée seulement d'ouvertures timides [1] ; ce chemin de ronde allège en l'évidant le haut du mur de l'abside, et sa voûte contrebute le cul de four ; la galerie plus large qui surmonte un déambulatoire peut avoir des voûtes remplissant un office analogue, tandis que ses murs maintiennent par pression ceux du déambulatoire ; enfin, ces passages servent surtout à établir une circulation complète autour de l'église.

Une galerie haute extérieure peut régner à la façade (fig. 95). Des clercs chantaient dans cette galerie lors de la cérémonie extérieure du Jeudi saint.

Beaucoup d'églises n'ont ni tribunes, ni triforium, ni arcatures occupant la même place ; ce sont les petites églises et celles des Écoles qui ont donné peu d'inclinaison à leurs toitures ; dans les Écoles de Provence et du Sud-Ouest [2], l'absence des galeries hautes est de règle générale.

1. Mont-devant-Sassey (Meuse), Saint-Caprais d'Agen (Lot-et-Garonne).
2. Exception faite pour les tribunes de Maillezais (Deux-Sèvres) dans lesquelles M. Berthelé a reconnu avec raison une influence champenoise.

§ XVI. — *Élévation des églises romanes.*

Si l'on considère une église romane en élévation, on y remarque la voûte (sauf dans la plupart des églises du XIe siècle et plus tard dans celles de Normandie et du Nord), les fenêtres de la nef (sauf dans les écoles d'Auvergne, du Midi, du Poitou et parfois de Provence), les grandes arcades puissantes, les robustes piliers qui les reçoivent, les murs latéraux avec leurs piliers engagés à l'intérieur ; à l'extérieur, leurs contreforts, et assez souvent (surtout au sud de la Loire) de grands arcs de décharge bandés entre ces piliers et contreforts ; on voit aussi, dans la plupart des églises importantes, des galeries hautes de diverses sortes, tribunes, triforiums ou simples chemins de ronde et passages de service (fig. 93, 97) ; enfin, à tous les étages, des arcatures allégeant et décorant les bandes de murailles pleines, encadrant les trumeaux et reliant les baies, remplissant en un mot, les vides de la composition.

Telle est la physionomie générale que présentent en élévation les églises romanes. On analysera dans l'ordre suivant les éléments de leur architecture.

D'abord les *voûtes*, qui commandent les principales dispositions de l'édifice, puis *les arcades et le système des percements*, *les tympans et les arcatures*, *le système des supports et renforts*, *l'ordonnance du triforium et des clochers* ; enfin *la décoration* qui enrichit ces diverses parties.

Les grandes divisions horizontales sont affirmées par des frises, par des corniches et par des cordons de moulures qui, en se relevant, contournent et mettent en évidence l'extrados des arcs, tandis que des colonnettes, profilées dans les angles, accentuent la verticalité des piédroits. Dans l'ensemble extérieur, les caractères les plus frappants sont les contreforts qui indiquent la division des travées, en épaulant les voûtes, et les clochers rattachés à l'édifice et s'élevant par étages plus ou moins nombreux que couronne souvent une flèche ou pyramide monumentale de maçonnerie ; le déploiement et l'étagement de l'abside, du déambulatoire et de

ses chapelles ; enfin, la composition des façades qui sont souvent la plus belle partie de l'édifice.

En bonne architecture la façade doit représenter la coupe transversale de l'église : si l'église a une seule nef, la façade

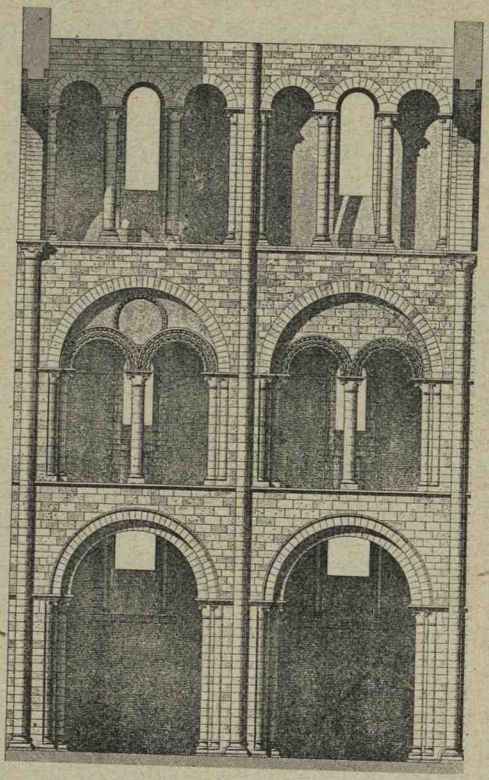

Fig. 97. — Nef de Cerisy-la-Forêt (Manche).
(Rüprich-Robert, *Arch. normande*).

sera un pignon simple avec un seul portail ; si elle a trois nefs, comme en Poitou (fig. 124), ou bien des collatéraux surmontés de tribunes élevées, la forme sera presque la même, mais plus large, et des contreforts épaulant les grandes arcades diviseront cette façade en trois parties dont chacune pourra avoir son

portail. Si, enfin, les collatéraux sont plus bas que la nef, la partie centrale de la façade sera plus haute et terminée en pignon (fig. 129, 139) ; les parties latérales, plus basses, seront couronnées de demi-pignons comme en Normandie, Ile-de-France, Picardie. Certaines façades peuvent toutefois ne pas exprimer les divisions du plan, notamment dans le Sud-Ouest, et le pignon peut dépasser la toiture pour l'abriter du vent. Au-dessus du portail central, la nef est éclairée par une fenêtre. Telles étaient les façades des premières basiliques, et sur ces données, les architectes romans ont trouvé le moyen de créer des façades fort variées selon les Écoles, et souvent très belles. Les façades de l'Auvergne, du Limousin et de la Provence ont toutefois une nudité relative tandis que celles du Sud-Ouest sont souvent surchargées d'ornements.

Ces différences tiennent au goût des races et aux traditions des provinces autant qu'aux qualités diverses des matériaux que fournit le sol.

Les diverses galeries hautes peuvent être remplacées par une suite de simples arcatures produisant le même effet décoratif ; elles occupent parfois la place du triforium, elles règnent au haut des murs à l'extérieur et principalement autour des absides dans les Écoles de l'Auvergne et du Sud-Ouest et dans toute la région intermédiaire. En Auvergne, le haut des murs peut aussi être occupé par de larges frises d'appareils décoratifs polychrômes.

§ XVII. — *Voûtes romanes.*

L'architecture romane emploie, comme l'architecture romaine, la voûte en berceau plein cintre ou brisé, la voûte en demi-berceau, la voûte d'arêtes, la coupole circulaire ou octogone sur pendentifs ou sur trompes, et la demi-coupole ou cul-de-four.

Un assez grand nombre d'églises romanes ne sont pas voûtées : l'absence de voûtes, sauf, bien entendu, dans les cryptes, sur les absides et au bas des clochers, est de règle au XIe siècle (fig. 93, 94, 96, 98) ; elle l'est encore dans la première moitié du XIIe dans les pays situés au nord de la Loire : avant l'invention de la

voûte gothique, l'École normande, malgré sa réelle science, n'osait voûter que les bas-côtés et parfois les tribunes de ses églises ; l'École du Nord n'essayait même pas ; l'École germanique, quoiqu'elle ait conservé sous les Othons et transmis

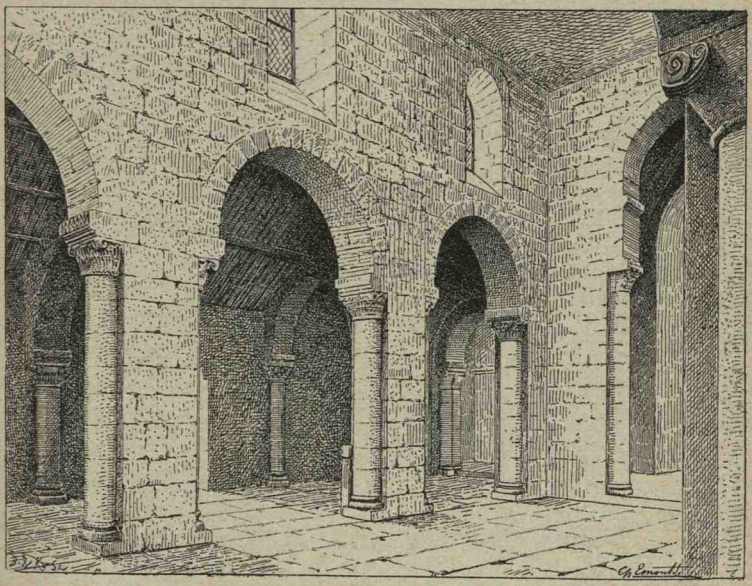

Fig. 98. — Nef de Chivy (Aisne), xie siècle.

à ses artistes romans les traditions carolingiennes, n'aborda pas avant le xiie siècle le problème difficile de l'application des voûtes aux églises de plan basilical. Ce n'est guère qu'au sud et à l'est de la Loire que l'on rencontre des églises du xie siècle complètement voûtées : Saint-Étienne de Beaugency, Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, Saint-Philibert de Tournus peuvent être citées parmi les plus septentrionales.

Dans la vallée du Rhône, Cruas et Bourg-Saint-Andéol ; en Poitou, Montierneuf de Poitiers et Saint-Savin montrent les résultats déjà remarquables obtenus par les architectes de ce

siècle, mais ces monuments sont, d'une part, encore lourds ; de l'autre, exceptionnels.

La rareté des voûtes romanes et la précocité des voûtes gothiques dans les écoles du Nord ne tiennent pas seulement à l'état d'avancement des arts dans ces régions ; elles tiennent aux exigences du climat : en effet, les voûtes romanes exigent des murs épais et des percements timides, tandis que le ciel sombre et l'atmosphère humide du Nord réclament de nombreuses et larges fenêtres et des nefs élevées que l'on puisse flanquer de bas-côtés à toits de charpente franchement inclinés. La voûte gothique seule permet de telles dispositions, le Nord l'adoptera donc avec empressement, tandis que le Midi pouvait s'en passer. Une région intermédiaire, la Bourgogne, concilia au XIIe siècle l'adoption des voûtes romanes avec la hardiesse de l'élévation et des percements (fig. 99), mais ce fut au détriment de la solidité de ses édifices. L'invention de l'arc-boutant gothique arriva bientôt précisément à point pour les sauver d'une ruine fatale. L'École lombarde comme l'École du Nord attendra d'être en possession du système gothique pour voûter ses nefs (Saint-Ambroise de Milan, Saint-Michel de Pavie.) La Corse appartient à l'École lombarde et ses églises ne sont voûtées que sur le sanctuaire [1].

Quelquefois, à défaut de voûtes, les édifices romans ont des arcs doubleaux traversant de place en place la nef [2] (fig. 97) et plus souvent les bas-côtés [3] (fig. 98) : ils servent à étrésillonner les murs et surtout à soutenir les charpentes; enfin, le diaphragme ou cloison de maçonnerie qu'ils portent a encore l'avantage de limiter l'incendie qui prendrait dans la charpente.

La voûte en berceau est presque toujours de moëllons plus ou

1. La cathédrale et San Perteo de Mariana, la cathédrale de Nebbio ont une abside et deux absidioles précédées chacune d'une travée carrée à voûtes d'arêtes.

2. Cerisy-la-Forêt (Manche), église du Pré au Mans,dans son état primitif; église ruinée de Saint-Grégoire à Villemagne (Hérault), San Miniato près Florence.

3. *Aisne*, Aizy, Chivy près Laon, Trucy, Urcel, Vorges; *Côtes-du-Nord*, Perros-Guirec; *Finistère*, Pont-Croix; *Morbihan*, Merlevenez (transition); *Loir-et-Cher*, Lavardin ; *Oise*, Élincourt et plus tard Azy, Vailly, Vorges.

moins grossièrement appareillés et recouverts d'un enduit. Elle est tracée en plein cintre au XIe siècle [1]; au XIIe, elle garde souvent ce tracé dans le Sud-Ouest [2], l'Auvergne [3] et la région intermédiaire [4]. La voûte en berceau prit de bonne heure et eut généralement au XIIe siècle le tracé brisé, surtout en Provence, en Bourgogne, dans la Marche et dans la Saintonge. La brisure systématique est générale en Bourgogne et en Provence pour des raisons d'équilibre.

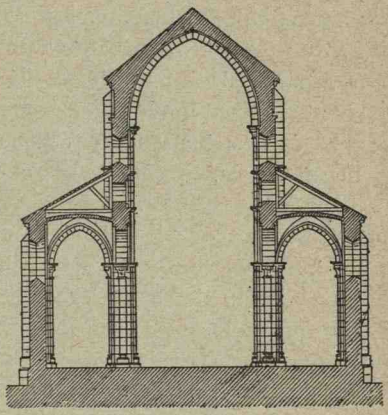

FIG. 99. — Nef de Paray-le-Monial. (*Mél. Quicherat*, t. II).

Dans ces mêmes provinces, le berceau est généralement soutenu par de robustes arcs doubleaux entre chaque travée; en Bourgogne et surtout en Provence, ils sont doublés très habituellement d'une seconde voussure plus étroite (fig. 85, 86, 121).

En Poitou, l'usage des doubleaux entre chaque travée est ordinaire, bien qu'il souffre

1. Saint-Étienne de Beaugency (voûte d'arêtes à la croisée), Saint-Benoit-sur-Loire (Loiret), Bourg de Thizy (Saône-et-Loire), Saint-Martin du Canigou (Pyrénées-Orientales), la Celle-Bruère (Cher), Chapaize (Saône-et-Loire), Chatel-Censoir (Yonne), Saint-Vorles à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), Cruas (Ardèche), Saint-Dalmazy (Aveyron), Elne (Pyrénées-Orientales), Saint-Guilhem-du-Désert (Hérault), église d'Ainay à Lyon; Saint-Étienne de Nevers, Pommiers (Loire), Saint-Savin (Vienne), etc.

2. Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, Chauvigny (Vienne), Champdeniers (Deux-Sèvres), Vouvent (Vendée), Cellefrouin, La Couronne, Ronsenac (Charente), Montmorillon (Vienne), chœur de Fontgombaud (Indre).

3. Notre-Dame-du-Port à Clermont, Issoire (Puy-de-Dôme), Les Anglards de Salers (Cantal).

4. La Canourgue (Lozère), Chabrillan, Chantemerle et Jaillans (Drôme), Maguelone (Hérault), Lannuéjouls, Le Monastier (Lozère), Monsempron (Lot-et-Garonne), Polignac (Haute-Loire), Saint-Sernin de Toulouse, Unac (Ariège), etc.

des exceptions[1]. En Auvergne et dans les régions voisines, on s'en passe souvent, ou bien on les emploie irrégulièrement[2]. Certains vaisseaux simples voûtés en berceau sur doubleaux ont, en outre, de grands arcs de décharge bandés entre les piliers engagés de chaque travée, sur lesquels ils reportent le poids total de la voûte dont ils soulagent les murs et les fenêtres. Ce système de construction est d'usage courant dans l'École de Provence[3], dans celle d'Auvergne[4] et dans celle du Sud-Ouest[5] et répandu dans toute la moitié méridionale de la France. Ces arcs traversent quelquefois le mur de part en part ; le plus souvent ils ne pénètrent que le parement intérieur ou extérieur. En Provence, ils sont toujours apparents au dedans et souvent doublés (fig. 85, 86).

Il est rare que les déambulatoires soient voûtés en berceau[6] ; les berceaux tournants sont généralement coupés de berceaux transversaux plus bas répondant aux fenêtres et arcades (fig. 89). Lorsque l'église possède des nefs latérales ou des tribunes établies sur les bas-côtés, les voûtes de ces collatéraux sont seulement un peu plus basses que la voûte centrale et construites exprès pour la contrebuter (fig. 87 et 102).

Lorsque, comme à Jumièges, le collatéral est seul voûté, l'épaisseur du mur extérieur et le poids des parties hautes des murs de la nef chargés de la charpente suffisent à maintenir ces

1. Par exemple Saint-Savin (Vienne) ; Puymoyen (Charente).

2. Comme à Notre-Dame-du-Port à Clermont, à Issoire, à Saint-Amable de Riom.

3. *Basses-Alpes*, Cathédrale de Digne, Ganagobie, Manosque, Saint-Martin de Brômes ; *Ardèche*, Thines ; *Bouches-du-Rhône*, La Major d'Arles, Saint-Gabriel, les Saintes-Marie de la Mer, Mollèges ; *Drôme*, Saint-Restitut ; *Gard*, Saint-Laurent des Arbres, Villeneuve d'Avignon ; *Hérault*, Maguelone, Saint-Martin de Londres ; *Vaucluse*, Cathédrale de Cavaillon, Courthezon.

4. Cognat (Allier), Charbonnières-les-Varennes, Chassagne près Vodable, Saint-Denis-de-Combarnazat, Saint-Genès-du-Retz, Orsines, Orsonnette, Notre-Dame de la Rivière de Beaumont (Puy-de-Dôme).

5. Clussais, Ensigné, Germon, Sainte-Ouenne, Saint-Romans (Deux-Sèvres), Montmorillon (Vienne), Trois-Palis, La Palud, Saint-Constant, Courcôme, Marthon, Montmoreau, Ronsenac (Charente), Cornenps (Gironde), Chancelade (Dordogne), etc.

6. Berceaux à Vignory (Haute-Marne), Uzerche (Corrèze), La Canourgue (Lozère), Sainte-Urcize (Cantal) ; demi-berceaux à Saint-Eutrope de Saintes (fig. 14) et à la crypte de Montmajour (Bouches-du-Rhône).

voûtes (fig. 93), et si de grands arcs doubleaux sont jetés en travers du vaisseau central, comme à Cerisy-la-Forêt (fig. 97), des éperons ou pans de mur perpendiculaires élevés sur les doubleaux du collatéral viennent les épauler.

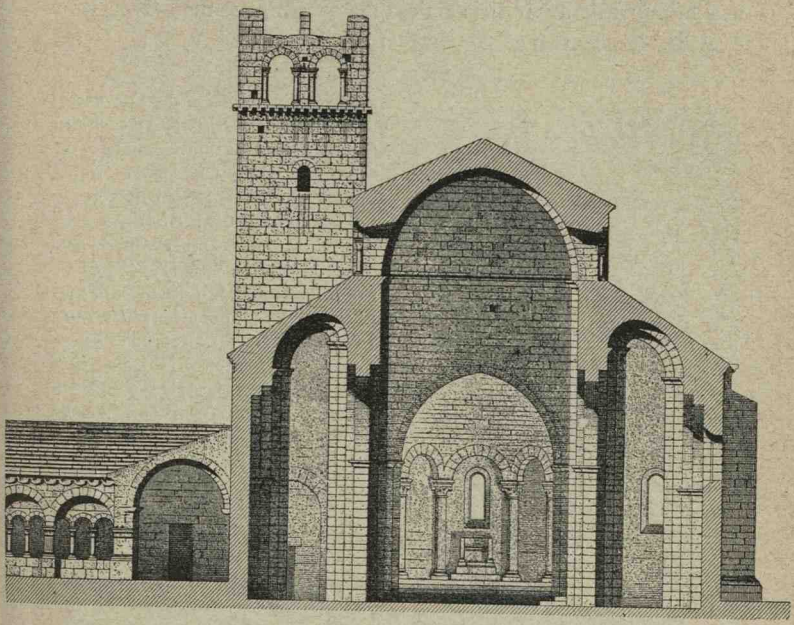

FIG. 100. — Cathédrale de Vaison.

Lorsque la nef est couverte d'un berceau, on n'arrive guère avant l'invention des arcs-boutants à la contrebuter suffisamment, si ce n'est en élevant des voûtes latérales jusqu'au niveau de ses impostes ; ce système a le grave inconvénient de priver le vaisseau central d'éclairage direct. Une nombreuse série d'églises du Centre et du Midi de la France ont des nefs latérales couvertes de berceaux qui contrebutent ainsi le berceau central et sont d'assez faible portée pour être épaulés eux-mêmes par les murs [1] ; les collatéraux peuvent encore être voûtés en berceau

1. *Allier*, Saint-Germain-des-Fossés, Souvigny (second collatéral ajouté) ; *Alpes-Maritimes*, Saint-Honorat de Lérins ; *Ardèche*, Cruas ;

brisé ou arrondi, dont les impostes sont à des hauteurs différentes. C'est là une combinaison spéciale à l'École de Provence [1] (fig. 100) ; parfois enfin la nef latérale est couverte en simple demi-berceau (fig. 101), disposition fréquente en Auvergne, où elle pourrait avoir pris naissance, en Provence, dans tout le Midi, le Centre et le Sud-Ouest [2].



FIG. 101.
Voûtes des nefs latérales d'Aigues-Vives (Loir-et-Cher).

Aude, Saint-Nazaire de Carcassonne; *Bouches-du-Rhône*, Arles, Saint-Quentin-aux-Bains, église d'une seule travée; *Charente*, Saint-Amand de Boixe; Saint-Florent de La Rochefoucauld; *Charente-Inférieure*, Cellefrouin, Lesterps, Aulnay; *Cher*, La Celle-Bruère; *Loire*, Pommiers; *Haute-Loire*, Polignac; *Lozère*, Le Monastier; *Hérault*, Saint-Guilhem-du-Désert; *Puy-de-Dôme*, Bellaigue, Plauzat; *Pyrénées-Orientales*, Arles-sur-Tech, Saint-Martin du Canigou; *Rhône*, Saint-Martin-d'Ainay à Lyon; *Saône-et-Loire*, Bourg de Thizy, Farges, Saint-Vincent-des-Prés; *Deux-Sèvres*, Airvault, Javarzay, Saint-Jouin de Marnes, Saint-Hilaire et Saint-Pierre de Melle; *Tarn*, Lescure; *Vendée*, Nieul-sur-l'Autise; *Vienne*, Civray, Loudun, Lusignan, Saint-Maurice-en-Gensay, Nouaillé; *Catalogne*, Ripoll (second collatéral ajouté) et Val de Dios.

1. Senanque, et cathédrale de Vaison (Vaucluse); Silvacane (Bouches-du-Rhône) et Mazan (Ardèche); on trouve aussi cette voûte sur des cloîtres (Ganagobie).

2. *Allier*, Chatel-Montagne, Chatel de Neuvres, Ebreuil; *Alpes-Maritimes*, Saint-Honorat de Lérins; *Ardèche*, Cruas (tribune occidentale); *Ariège*, Lussac; *Aude*, Rieux-Mérinville (rotonde); *Bouches-du-Rhône*, Saint-Trophime d'Arles, Saint-Paul-du-Mausolée; *Cantal*, les Anglards de Salers, Lambre, Menet, Riom-ès-Montagnes, Trizac; *Charente*, Ronsenac, Lichères, Sainte-Gemme; *Charente-Inférieure*, Saint-Eutrope de Saintes; *Corrèze*, Uzerche; *Drôme*, Chantemerle, La Garde Adhémar, Jiallans, Léoncel, Saint-Marcel-les-Sauzet, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Appolinaire de Valence; *Hérault*, Fontfroide; *Indre*, Gargilesse; *Indre-et-Loire*, Preuilly; *Loire*, Chandieu; *Loir-et-Cher*, Aigues-vives; *Puy-de-Dôme*, Saint-André-le-Coq, Artonne, Biolet, Montpensier, Saint-Myon, Ris, Thuret; *Basses-Pyrénées*, Oloron; *Pyrénées-Orientales*, Saint-Martin du Canigou, Serra-

Dans les églises à tribunes de l'Auvergne et du Languedoc, les bas-côtés ont une voûte d'arêtes et les tribunes une voûte en quart de cercle qui épaule le berceau du vaisseau central [1] (fig. 102).

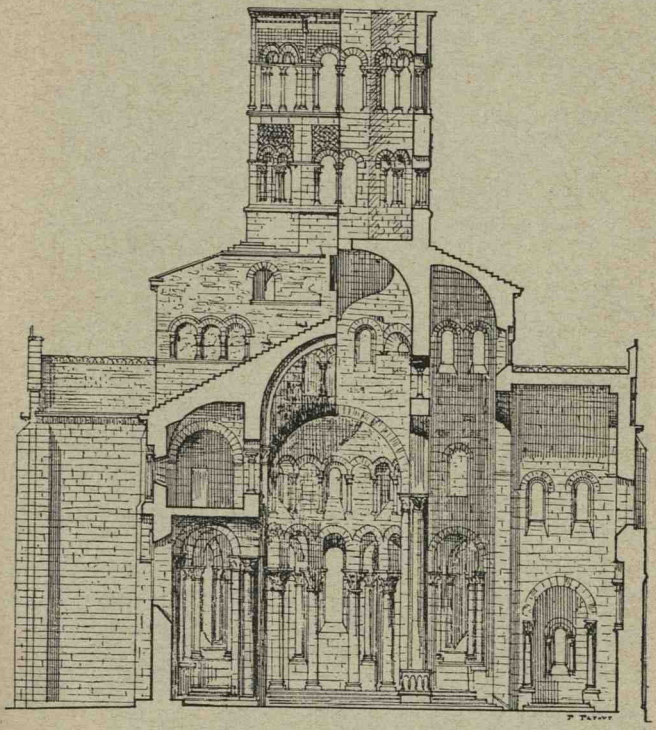

FIG. 102. — Église d'Issoire.
Coupe sur la nef. Coupe sur le transept.

bonne; *Saône-et-Loire*, Châteauneuf, Curgy; *Deux-Sèvres*, Parthenay, Parthenay-le-Vieux; *Var*, Le Thoronet; *Vendée*, La Caillère; *Vienne*, Charroux, Brux, Nouaillé; *Haute-Vienne*, Château-Ponsac; *Val d'Aran*, Bosost, Vilach, Vilanos; *Espagne*, Saint-Pierre de Besalú, Saint-Jean-des-Fonts à Girone; *Suisse*, Granson (prieuré de l'abbaye de Souvigny près Moulins); *Norvège*, Ringsaker.

1. Notre-Dame-du-Port à Clermont, Issoire, Saint-Nectaire, Saint-Martial de Limoges (démoli), Saint-Étienne de Nevers, Conques, Saint-Sernin de Toulouse; tribunes sur les narthex de Tournus et de Cruas et en

Enfin, assez souvent dans l'École auvergnate et dans ses dérivés, la voûte en quart de cercle est localisée aux bras du tran-

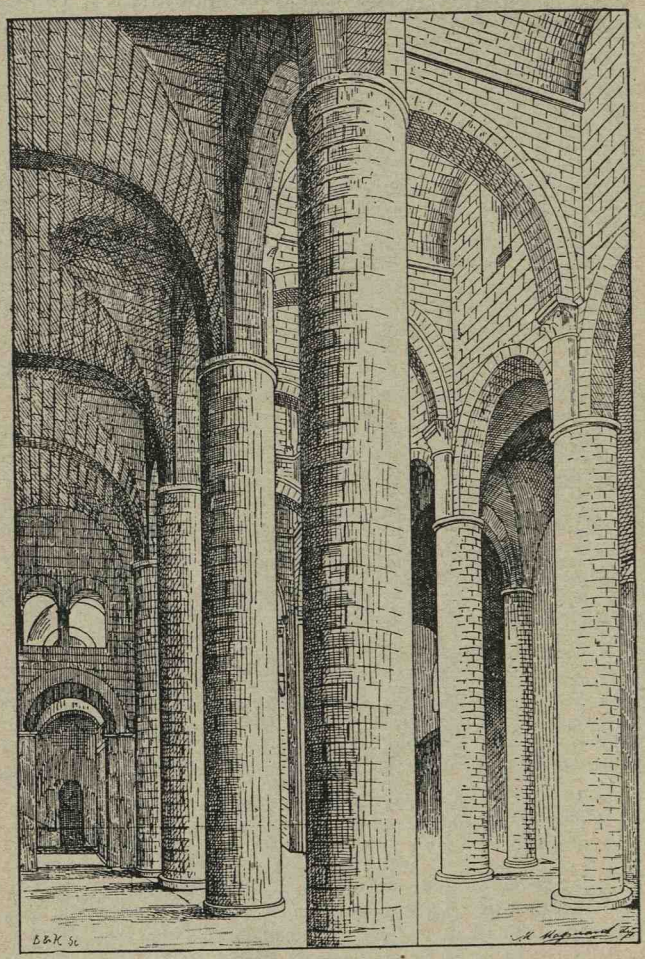

Fig. 103. — Nef de Saint-Philibert de Tournus (Saône-et-Loire).

Normandie, Saint-Étienne de Caen où cette disposition peut ne dater que du XVIIe siècle ; en Espagne, Saint-Vincent d'Avila, Compostelle, Lugo.

sept s'ils sont courts [1], ou aux deux travées de transept qui avoisinent la croisée ; ces voûtes, bandées dans l'axe de l'église, sont faites pour épauler une coupole centrale [2] (fig. 102).

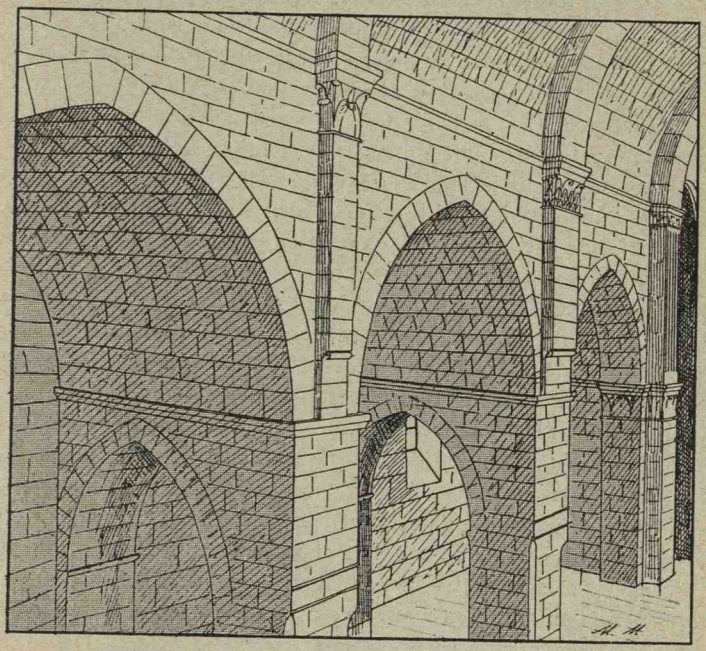

Fig. 104. — Nef de l'église paroissiale de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

Dans les collatéraux voûtés en quart de cercle, les doubleaux sont le plus souvent en plein-cintre supportant un petit triangle de muraille.

Certaines églises sont couvertes d'un système de berceaux transversaux, c'est-à-dire perpendiculaires à l'axe du monument

1. Unac (Ariège).

2. Notre-Dame-du-Port à Clermont, Issoire, Saint-Nectaire, Saint-Saturnin, Orcival (Puy-de-Dôme) ; Brioude (Haute-Loire) ; Saint-Léonard (Haute-Vienne); Preuilly (Indre-et-Loire).

et se contrebutant les uns les autres : un berceau est bandé sur chaque travée.

Ce système avait déjà été employé dans l'antiquité par les Perses, et il n'est pas rare chez les Byzantins, à qui nos architectes romans ont pu l'emprunter, mais il leur suffisait de connaître les propriétés de la voûte en berceau pour imaginer cette combinaison qui permet d'alléger beaucoup et de percer sans aucun danger les murs latéraux. La résistance des doubleaux et des murs extrêmes suffit à assurer la stabilité de la voûte.

On applique, dès le XIe siècle, le système des berceaux transversaux à la nef de Saint-Philibert de Tournus commencée en 1009, consacrée en 1019 (fig. 103), et à celle du Mont-Saint-Vincent (Saône-et-Loire). Au XIIe siècle, on peut encore citer comme nef voûtée de cette façon, celle de Palognieu (Loire) ; mais c'est surtout sur les collatéraux que se rencontrent les berceaux transversaux épaulant très solidement les murs d'une nef centrale couverte d'un berceau brisé (fig. 104), et permettant d'ouvrir des fenêtres jusqu'au sommet des murs latéraux ; ce système est adopté dès le XIe siècle dans le Mâconnais, le Rouergue, le Limousin, l'Anjou et le Périgord ; au XIIe siècle, il est répandu depuis ces régions jusqu'aux Pyrénées, à la Loire, aux Vosges ; l'ordre de Cîteaux l'exporte de Bourgogne et de Champagne à l'étranger, et c'est probablement aussi à des influences monastiques que l'on doit d'en avoir des exemples jusque sur le territoire de l'École du Nord [1].

Ce système de construction est trop particulier pour que les monuments dans lesquels il est adopté puissent ne pas être considérés comme formant une catégorie à part, bien que par leur ornementation ils se rattachent aux diverses Écoles sur le territoire desquelles on les trouve.

C'est plus encore que la coupole un de ces procédés mal localisés qui ne suivent pas les frontières des Écoles ; il appartient, en résumé, au Centre et à la Bourgogne [2]. Vers le milieu du

1. Saint-Pathus (Seine-et-Marne) appartenant à l'abbaye cistercienne de Molesmes ; Saint-Étienne-au-Mont (Pas-de-Calais) aux chanoines réguliers de Saint-Wlmer de Boulogne.

2. *Aveyron*, Bonneval, abbaye cistercienne, Saint-Dalmazi ; *Côte-d'Or*, Châtillon-sur-Seine, église des Augustins et paroisse, Fontenay, abbaye

XIIe siècle, le système des berceaux transversaux est appliqué à une galerie tournante (fig. 105) dans le déambulatoire de Vertheuil

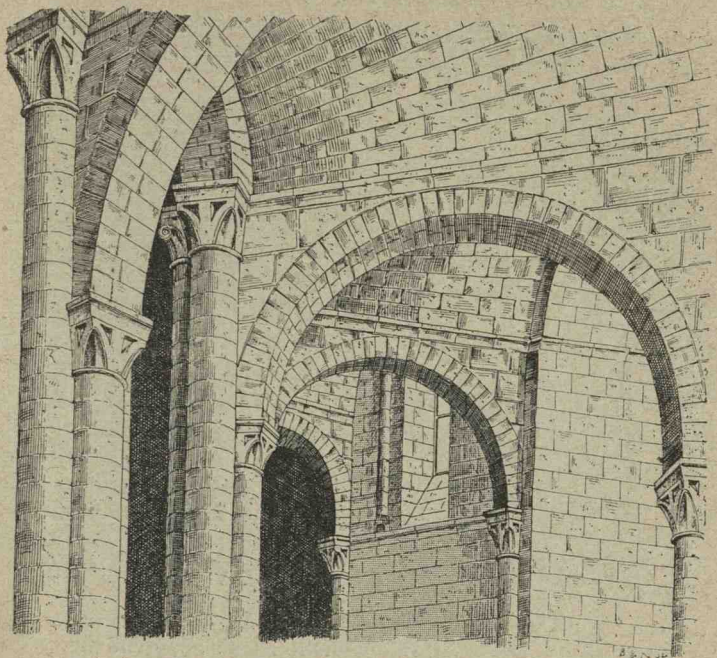

FIG. 105. — Voûtes du déambulatoire de Vertheuil (Gironde).

cistercienne ; *Creuse*, Bénevent-l'Abbaye ; *Dordogne*, Périgueux, Saint-Front, partie du XIe siècle ; *Gironde*, Saint-Seurin de Bordeaux (XIIIe s.) ; Vertheuil (déambulatoire) ; *Landes*, Mimizan ; *Loire*, Renaison ; *Haute-Loire*, Saint-Sauveur-en-Rue ; *Lozère*, Banassac ; *Maine-et-Loire*, Le Ronceray d'Angers ; *Nièvre*, Saint-Genest de Nevers ; *Pas-de-Calais*, Saint-Étienne-au-Mont ; *Basses-Pyrénées*, cathédrale de Lescar, Oloron ; *Pyrénées-Orientales*, Saint-André-de-Sorède ; *Saône-et-Loire*, Tournus (narthex) ; *Seine-et-Marne*, Saint-Pathus ; *Seine-et-Oise*, Mantes (tribunes) ; *Deux-Sèvres*, Gourgé ; *Vaucluse*, cathédrale d'Orange (chapelles latérales) ; *Vendée*, La Caillère, Maillezais (tribunes) ; *Haute-Vienne*, Saint-Léonard, Limoges, vestiges de la cathédrale romane, Salles-Lavauguyon ; *Vosges*, Isches ; *Suisse*, abbayes cisterciennes de Bonmont, Hauterive, Wettinghen ; *Italie*, églises cisterciennes de Santa-Maria-di-Galena (Pouille) et Girgenti (Sicile) ; *Angleterre*, abbaye cistercienne de

(Gironde) [1]. Les berceaux en plein-cintre y ont la forme d'une section de tronc de cône et celui de la travée du fond se prolonge pour voûter une chapelle carrée.

On trouve pareillement le procédé appliqué dans une galerie tournante, avec des berceaux brisés cette fois, dans les tribunes

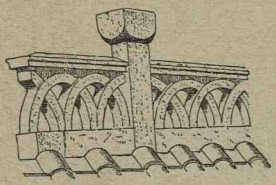

Fig. 106. — Crête de toiture en pierre à Cavaillon (Vaucluse). (Revoil, *Archit. romane du Midi*).



Fig. 107. — Voûtes latérales de la nef de Vertheuil (Gironde).

d'une des plus anciennes églises gothiques : la collégiale de Mantes.

Les voûtes en berceau et en demi-berceau sont utilisées dans les pays du Centre et du Midi, où elles sont surtout usitées, pour porter directement la toiture, à la pente de laquelle elles s'adaptent (fig. 100, 102) : en Bourgogne, au contraire, le berceau est souvent surmonté d'un comble en charpente, ce qui nécessite la surélévation de murs goutterots au-dessus des fenêtres [2]. Mais, dans le Mâconnais, le Lyonnais, le Forez, le Velay, le Limousin, le Languedoc, la Gascogne, les Pyrénées et régions voisines, c'est sur un garni de maçonnerie que sont posées les tuiles creuses qui composent la toiture; en Auvergne, les tuiles sont rempla-

Fountain; *Suède*, abbayes cisterciennes d'Alvastra et de Warnhem (déambulatoire); *Espagne*, San Miguel de Almazan.

1. Le système du déambulatoire de Vertheuil a été imité à l'étranger par les moines de Cîteaux dans l'église de Warnhem en Suède, mais les berceaux y alternent avec des voûtes d'arêtes plus basses et ils ont pour but d'encadrer les fenêtres qui éclairent le déambulatoire.

2. La Charité, Paray-le-Monial.

cées par des *laves*, pierres qui forment des lames naturelles : en Provence, de belles dalles de pierre de taille posées sur les reins des voûtes, forment une toiture soignée et solide. Les toits de pierre de l'Auvergne et de la Provence sont souvent surmontés de crêtes en pierre découpées (fig. 106).

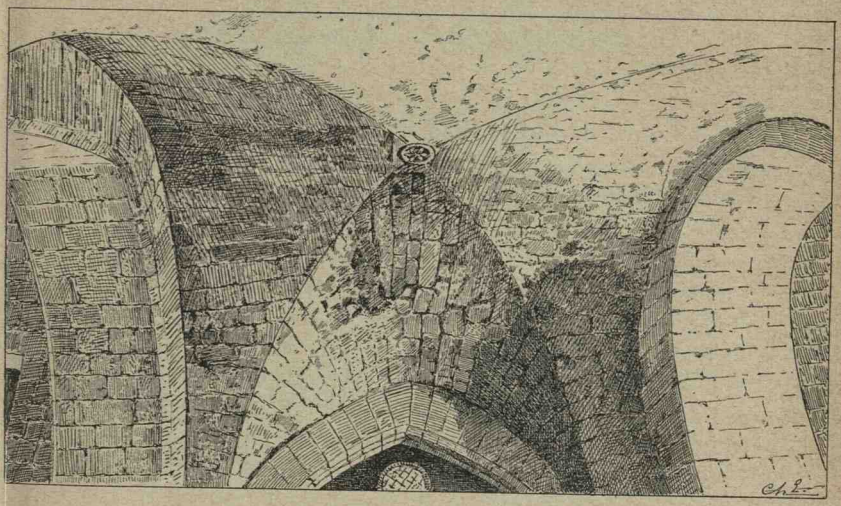

Fig. 108. — Voûtes des bas-côtés d'Airaines (Somme).

Quelquefois, des voûtes en demi-berceaux ont reçu cette forme uniquement pour porter des toits en appentis ; c'est le cas dans les cloîtres provençaux [1] et dans les tribunes surmontées de fenêtres comme à Saint-Étienne de Nevers : ces voûtes, en effet, s'appuient sensiblement au-dessus du point où la poussée d'autres voûtes s'exerce sur le mur auquel elles s'appliquent.

Les rares travées voûtées des églises du Nord peuvent être couvertes d'un berceau, comme le chœur voûté en berceau plein-cintre de Saint-Martin de Boscherville (Seine-Inférieure), et de Champlieu (Oise) ; on trouve au XIIe siècle le berceau brisé dans l'Ile de France au carré du transept de Vieil-Arcy, Condé-sur-

1. Montmajour, Saint-Trophime d'Arles.

Aisne, Dormans; en Picardie, sur les chapelles occidentales de la nef d'Airaines.

La voûte d'arêtes romane offre des variétés très diverses : la voûte régulière romaine, formée de la pénétration de deux demi-cylindres, a des arêtes d'un tracé elliptique qui présentent de sérieuses difficultés d'exécution ; on les simplifia généralement en traçant ces arêtes en plein-cintre : on eut dès lors une clef centrale beaucoup plus élevée que les sommets des lunettes, c'est la voûte d'arêtes bombée (fig. 107) formée de la pénétration, non plus de deux cylindres, mais de deux fuseaux. L'inclinaison de ces quartiers porte leur poids sur toute la longueur des murs ; les arêtes vont en s'atténuant vers la clef. Ces deux espèces de voûtes supposent des travées carrées ; lorsque la travée est en trapèze dans les bas-côtés tournants (fig. 79, 80, 82, 84), la voûte est engendrée par un berceau annulaire pénétré d'une suite de berceaux côniques et il arrive souvent que, pour ne pas surélever les lunettes des voûtes du côté extérieur et plus grand de la travée, on déprime cette extrémité du berceau cônique qui reste en plein-cintre, à son extrémité intérieure, mais décrit une lunette en anse de panier sur le mur extérieur [1]. Lorsque la travée est rectangulaire mais barlongue, on peut avoir des intersections de berceaux inégaux, où le berceau de plus petit rayon ne peut atteindre la clef du plus grand (fig. 81 et 120 bis) ; c'est une voûte à pénétrations qui participe du berceau et de la voûte d'arêtes. On rachète plus ou moins la différence en combinant un tracé en plein cintre avec un tracé en cintre surhaussé ou bien avec un berceau brisé.

Il existe enfin des voûtes d'arêtes régulières, formées de la pénétration de deux berceaux brisés (fig. 108 à 110). En Auvergne, les travées barlongues des collatéraux sont couvertes de voûtes d'arêtes de plan carré, séparées par de courts tronçons de voûtes en berceau qui sont les prolongements du berceau longitudinal et que recoupent les doubleaux. Certaines voûtes d'arêtes orientales, construites sans le secours de cintrages, sont appareillées comme des coupoles, en assises parallèles aux quatre côtés, et forment

1. Déambulatoire de Poissy.

des rectangles concentriques autour de la clef. Les Écoles germanique et lombarde ont eu des voûtes de ce genre et terminent volontiers en un appareil de coupole le sommet plat de ces voûtes

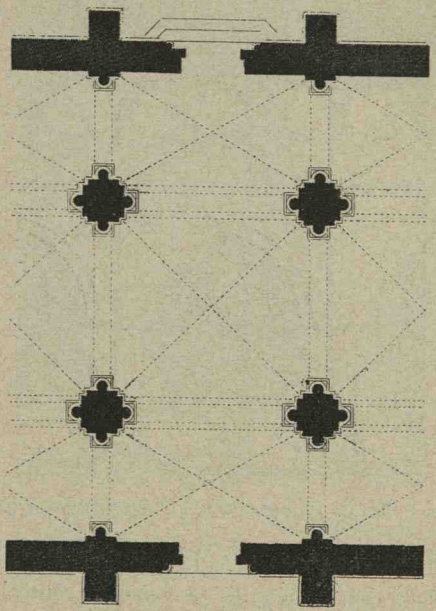

Fig. 109. — Nef de Pont-Aubert (Yonne). (*Annales archéol.*).

d'arêtes bombées [1]. Il est rare qu'on ait appliqué la voûte d'arêtes au vaisseau central, malgré la facilité qu'elle donne d'ouvrir des fenêtres dans ses lunettes ; cette voûte est, en effet, difficile à appareiller, surtout sur une grande portée, et si elle localise les poussées sur certains points, elle exige aussi d'être fortement épaulée sur ces points.

Les architectes de Bourgogne, toujours téméraires, l'essayèrent pourtant sur la nef de Vézelay où elle a nécessité bien des consolidations et, de préférence, sur de plus petites nefs où elle s'est

1. Mariana, Nebbio (Corse).

mieux comportée (fig. 109, 110). Les églises romanes du Centre et du Languedoc adoptent parfois la voûte d'arêtes sur le vaisseau central [1]. Plus souvent, dans les Écoles de Bourgogne [2],

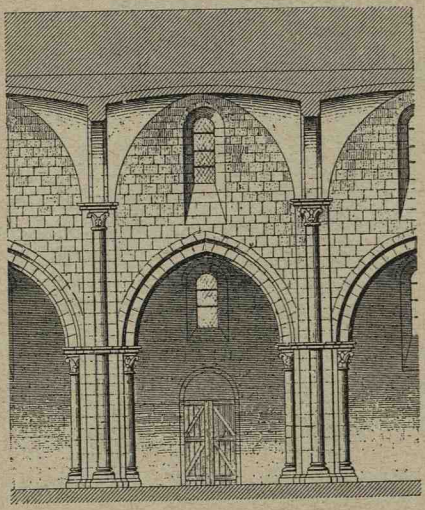

Fig. 110. — Nef de Pont-Aubert (Yonne). (*Annales archéol.*).

d'Auvergne [3] et du Sud-Ouest [4], la voûte d'arêtes est réservée pour les collatéraux, tandis que le vaisseau central est couvert d'un berceau (fig. 87, 99, 102, 107, 121).

1. *Allier*, Châtel-de-Neuvre ; *Creuse*, Chambon (sans doubleaux) ; *Loire*, Chandieu ; *Haute-Loire*, Chanteuge, Dunières, Saint-Marcel d'Épaly, Riotort ; *Mayenne*, Saint-Crépin d'Évron ; *Var*, Saint-Paul ; *Haute-Vienne*, Le Vigan.

2. *Côte-d'Or*, Beaune, Saulieu ; *Saône-et-Loire*, Cluny (démolie), Autun, Bois-Sainte-Marie, Chapaize, Charlieu (porches), Farges, Saint-Hippolyte, Paray-le-Monial, Semur-en-Brionnais, Tournus, Varennes-l'Arconce ; *Yonne*, Châtel-Censoir.

3. *Puy-de-Dôme*, Notre-Dame-du-Port à Clermont, Issoire, Riom, Saint-Nectaire, Orcival, Mauriac, Iseure, Brageac ; *Haute-Loire*, Brioude et Chamalières.

4. *Vienne*, Poitiers (Montierneuf et Notre-Dame), Chauvigny, Saint-Savin, Ville-Salem ; *Deux-Sèvres*, Champdeniers ; *Vendée*, Vouvent ; *Lot-et-Garonne*, Moirax ; *Gironde*, Vertheuil ; *Pyrénées-Orientales*, Fuilla ; *Charente* Ruffec.

Dans les Écoles septentrionales, la voûte d'arêtes est la plus usitée, l'École normande l'emploie sur les bas-côtés et les tribunes, parfois sur le chœur ; l'École du Nord l'emploie moins rarement qu'une autre voûte [1] ; elle continuera à être en faveur à l'époque de transition ; quant à l'École germanique, elle fait au XIIe siècle un emploi systématique de la voûte d'arêtes plus ou moins bombée. Toute une série d'édifices empruntent à l'emploi de cette voûte une ordonnance particulière : en effet, pour être régulière, la voûte d'arêtes doit être sur plan carré. On divisa donc nef et bas-côtés en travées carrées ; une travée centrale répondant à deux travées des collatéraux [2]. La voûte d'arêtes est parfois dépourvue d'arcs doubleaux [3], mais beaucoup plus rarement que la voûte en berceau.

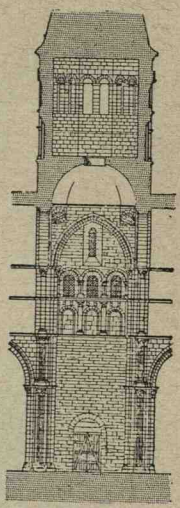

FIG. 111. — Coupole et transept de Paray-le-Monial. (*Mél. Quicherat*, t. II).

Très rarement, la voûte d'arêtes a été recoupée comme le berceau : les collatéraux de l'église germanique de Bronnbach ont des demi-voûtes d'arêtes ; ceux de Saint-Philibert de Tournus ont des voûtes inclinées figurant à peu près les deux tiers d'une voûte d'arêtes normale.

Les coupoles romanes ont des formes très diverses : la simple demi-sphère est une exception.

Le tracé ovoïde est fréquent ; il donne plus d'assiette aux assises au cours de la construction, et, par conséquent, il permet de bâtir plus facilement sans cintrage. Dans certaines coupoles, ce tracé est exagéré au point de se rapprocher du cône [4] et à

1. Jumièges bas-côtés et tribunes, Trinité de Caen, bas-côtés et chœur, chevets d'Allonne et du Tronquoy (Oise) du XIe siècle ; clocher de Vimy (Pas-de-Calais).

2. Brauveiller, Guebviller, Rosheim, Schlestadt, Saint-Dié.

3. Saint-Savin (Vienne) ; déambulatoire de Notre-Dame de Beaugency (Loiret), XIe siècle, bas côtés de Chambon (Creuse), évêché de Meaux vers 1140.

4. On peut citer comme un des plus anciens exemples la célèbre petite

Saint-Ours de Loches, bâtie peu avant 1168 (fig. 119), elles sont même remplacées par des pyramides creuses octogones, autrefois côniques au dehors. En plan, la coupole devrait régulièrement décrire un cercle, mais on trouve quelques coupoles de

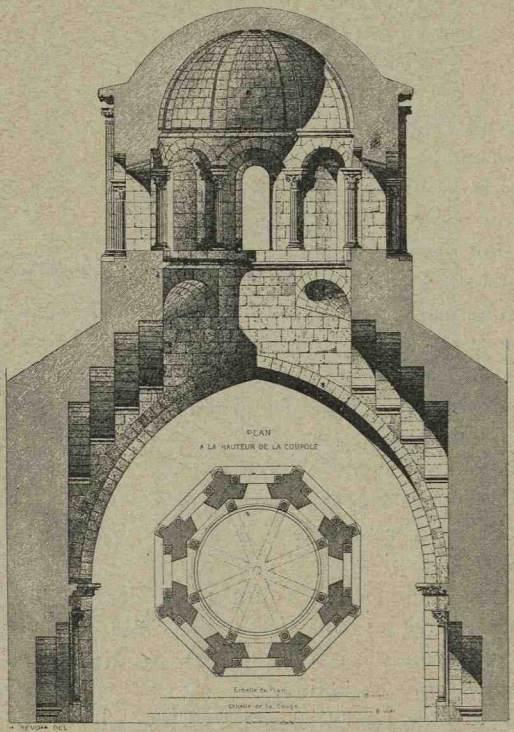

Fig. 112. — Coupole centrale de Notre-Dame-des-Doms à Avignon. (Revoil, *Archit. romane du Midi*).

plan elliptique [1] et très souvent un tracé qui participe du cercle et du carré et qu'on peut définir quatre segments de grands

chapelle de la Trinité à Saint-Honorat-de-Lérins, qui date au moins du XIe siècle. Plus tard, on trouve des coupoles en véritable cône à Saint-Orens (Hautes-Pyrénées), Frontenay-Rohan-Rohan, Épannes, Sainte-Pezenne et Prahecq (Deux-Sèvres).

1. Champagne (Ardèche) ; Monsempron (Lot-et-Garonne).

cercles raccordés entre eux par quatre segments de petit cercle. Ce tracé est comparable en plan à celui que présente en élévation l'arc en anse de panier; enfin, les coupoles octogones sont nombreuses.

La transition entre ces divers tracés et le plan presque toujours carré de la travée qui porte la coupole est ménagée au moyen de trompes, de pendentifs, ou même de simples encorbellements. Ils peuvent porter la coupole, soit directement (fig. 111), soit par l'intermédiaire d'un tambour circulaire ou octogone qui peut être percé de fenêtres et former lanterne (fig. 112). Par contre, le pendentif peut être pris aux dépens de la coupole même, disposition très rare dont on trouve des exemples dans la région de la Loire [1].

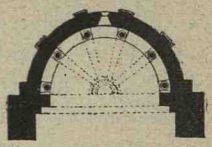

Fig. 113. — Abside de Saint-Jean-du-Moutier à Arles. (Revoil, *Archit. romane du Midi*).

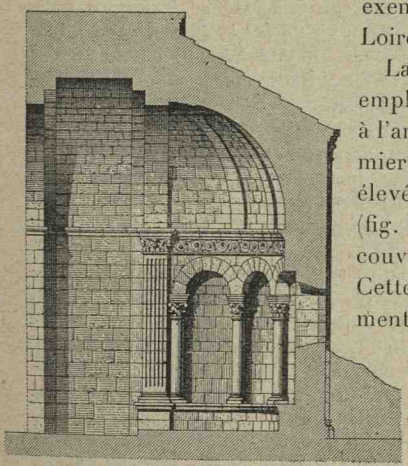

Fig. 114. — Abside de Saint-Jean-du-Moutier à Arles. (Revoil, *Archit. romane du Midi*).

La coupole romane a deux emplois, empruntés l'un et l'autre à l'architecture byzantine : le premier consiste en une seule coupole élevée sur le carré du transept (fig. 111), le reste de l'église étant couvert de voûtes d'autre type. Cette disposition est universellement adoptée au sud et à l'ouest de la Loire, ainsi que dans les écoles germanique et lombarde ; le deuxième emploi consiste à couvrir d'une suite de coupoles toute la lon-

1. Sur le carré du transept à Fontevrault (Maine-et-Loire), à Saint-Martin et à Notre-Dame-du-Ronceray d'Angers, à l'église de la Maison-Dieu à Montmorillon (Vienne), à la Chapelle-Saint-Gilles-de-Montoire (Loir-et-Cher).

gueur d'un vaisseau : cette méthode est adoptée au XIIe siècle dans l'École du Sud-Ouest et surtout dans la Saintonge, le Quercy et le Périgord. Elle n'a jamais supplanté complètement, même dans ce centre, les autres méthodes de voûtement. La coupole sur trompes est le plus souvent octogone ou d'une forme rapprochée de l'octogone; elle est en usage dans les Écoles germanique [1], de Bourgogne [2], d'Auvergne [3], de Provence [4], du Languedoc [5] et du Sud-Ouest [6]; dans ces deux dernières, elle peut être remplacée par la coupole sur pendentifs, généralement de plan sensiblement circulaire [7].

1. Arnstein, Cologne (saints Apôtres, saint André, saint Martin-le-Grand), Fribourg-en-Brisgau, Inichen, cathédrale de Mayence, Saint-Quirin de Neuss, Schwarzrheindorf, Sinzig, cathédrales de Strasbourg et de Worms; dans l'École lombarde, cathédrales de Bari, Parme, Plaisance, Pise, Trinité, Saint-Michel, Saint-Théodore de Pavie, etc.

2. *Ain*, Saint-André-de-Bâgé, Saint-Paul-de-Varax ; *Côte-d'Or*, Beaune, Thil-Châtel; *Nièvre*, La Charité ; *Saône-et-Loire*, Ameugny, Chapaize, Châteauneuf, Clessé, Cluny, Iguerande, Paray-le-Monial, Taizé, Tournus, Varennes-l'Arconce, Saint-Vincent-des-Prés ; *Seine-et-Marne*, Saint-Loup-de-Naud ; *Yonne*, Saint-Cydroine ; *Cher*, Les Aix-d'Angillon, Sancergues.

3. *Allier*, Ébreuil ; *Cantal*, Mauriac ; *Haute-Loire*, Brioude, Saint-Étienne-Lardeyrol, Saint-Germain-Laprade, cathédrale du Puy, La Voûte-sur-Loire ; *Puy-de-Dôme*, Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, Issoire, Saint-Nectaire, Orcival, Saint-Saturnin.

4. *Basses-Alpes*, Sisteron ; *Bouches-du-Rhône*, cathédrale d'Aix, Saint-Trophime d'Arles, église des Aliscamps; *Drôme*, La Garde-Adhémar Jaillans, Sainte-Jolle, Lemps, Léoncel, Saint-Marcel; *Vaucluse*, cathédrale de Vaison, Senanque.

5. *Ardèche*, Cruas ; *Cher*, La Celle-Bruère, Châteauneuf; *Corrèze*, Beaulieu, Uzerche ; *Haute-Garonne*, Saint-Sernin de Toulouse ; *Loire*, Chandieu, Pommiers, Saint-Rambert ; *Loiret*, Saint-Benoît-sur-Loire ; *Rhône*, églises d'Ainay et de Saint-Paul à Lyon ; *Haute-Vienne*, Saint-Junien.

6. *Charente*, Montbron, Roullet (coupoles circulaires sur la nef et coupole centrale octogone) ; *Loire-Inférieure*, cathédrale de Nantes (démolie) ; *Lot-et-Garonne*, Clermont-Dessous, Layrac, Moirax ; *Deux-Sèvres*, Champdeniers, Saint-Jouin-de-Marnes, Melle, Melleran, Parthenay, Parthenay-le-Vieux, Verrines ; *Vendée*, Nieul-sur-l'Ausise, Vouvent; *Vienne*, Saint-Hilaire, Montierneuf et Notre-Dame de Poitiers, Chauvigny, Civray (lanterne), Saint-Savin.

7. *Aveyron*, Saint-Amand de Rodez ; *Cantal*, Saint-Mary-le-Plain et Saint-Poncy ; *Charente*, Saint-Amand-de-Boixe, Saint-Constant, Saint-Germain de Montbron, Montmoreau, La Palud, Trois-Palis, Vars ; *Charente-Inférieure*, Fenioux ; *Corrèze*, Obazine ; *Creuse*, La Souterraine;

Il existe toutefois, surtout dans le centre, des coupoles circulaires sur trompes [1].

La coupole centrale est souvent plus élevée que les voûtes des bras du transept, particulièrement dans les églises de l'École auvergnate, de la Provence et du Centre ; elle s'élève même assez fréquemment sur un tambour percé de baies de façon à former une lanterne (fig. 112).

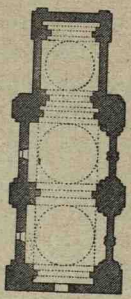

PEAUSSAC

FIG. 115. — (F. de Vernheil, *Archit. byzantine en France*)

Dans l'École auvergnate, cette lanterne ou cette coupole repose sur des diaphragmes ajourés ou pans de murs percés de petites arcades et portés sur de grands arcs doubleaux ; souvent aussi, deux voûtes en demi-berceaux sont établies, perpendiculairement à l'axe du transept, dans chacun de ses bras, et viennent épauler la coupole centrale. Ces voûtes continuent celles des nefs latérales ou des tribunes à travers le transept ; elles sont généralement plus élevées que celles des extrémités des croisillons. Hors du centre de l'École, ces demi-berceaux se réduisent parfois à de toutes petites dimensions [2] ou couvrent la totalité de petits croisillons [3].

Dans l'École provençale, il arrive que la coupole centrale sur tambour ait un diamètre sensiblement moindre que la largeur

Dordogne, Cadouin, Chancelade, Corgnac ; *Drôme*, Saint-Appolinaire de Valence ; *Hérault*, Saint-Martin de Londres ; *Indre*, Gargilesse ; *Indre-et-Loire*, Cormery, La Celle-Guénaud, Monts, Savonnières, Vilandry ; *Loir-et-Cher*, Cormilly, Saint-Laumer de Blois (lanterne) ; *Haute-Loire*, Saint-Georges-l'Agricol, Saint-Julien-Chapteuil ; *Lot*, Carennac ; *Lot-et-Garonne*, Saint-Caprais-de-Lerm, Moirax, Monsempron ; *Deux-Sèvres*, Allonne, Saint-Georges-de-Noisné ; *Vienne*, Jazeneuil, Saint-Maurice-de-Gensay, Mairé-le-Gaulier ; *Haute-Vienne*, Château-Ponsac, Le Dorat (lanternes), Saint-Léonard. Exceptionnellement, on la trouve aussi dans l'École germanique (Sainte-Marie-du-Capitole à Cologne, Knechsteden).

1. Vienne (Cantal), Saint-Aignan (Loir-et-Cher), Saint-Sauveur-en-Rue (Haute-Loire), Lannuéjouls (Lozère).

2. Saint-Léonard (Haute-Vienne).

3. Unac (Ariège).

de la travée barlongue qu'elle surmonte. La différence est alors rachetée au moyen de grandes trompes latérales bandées d'un doubleau à l'autre dans l'axe de l'édifice, entre le lanternon et les murs latéraux. Ces trompes ressemblent à des formerets à plusieurs bandeaux disposés en ressauts [1] (fig. 112).

Les trompes qui portent les coupoles romanes se composent de voussures à ressauts ou ébrasées en forme de cône (fig. 112), ou enfin forment de petits culs-de-four comme à la cathédrale du Puy (fig. 120), à Tournus, etc. Cette dernière disposition est plus rare. Certaines sont ornées [2] de figures sculptées comme à Conques (Aveyron), Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) ou de motifs d'ornement comme à La Garde Adhémar (Drôme) et Senanque (Vaucluse).

La voûte en cul-de-four ou demi-coupole est beaucoup plus usitée que la coupole entière, car elle couvre les absides dans toutes les Écoles et même dans des églises dépourvues de toute autre voûte.

L'École provençale a parfois orné ses coupoles de côtes en forme de larges bandeaux en faible relief [2], mais c'est surtout dans les demi-coupoles des absides [3] (fig. 113, 114) qu'elle a employé cette décoration empruntée à l'antiquité romaine ou byzantine [4], les plates-bandes aboutissent à une clef circulaire ou demi-circulaire qui peut être ornée d'un médaillon sculpté.

Certaines églises sont entièrement couvertes de coupoles.

On a vu comment le système de la voûte en coupoles, commode quoique lourd, fut adopté depuis la fin du XIe siècle d'une part sur les bords de l'Adriatique, et de l'autre dans le Sud-

1. N.-D.-des-Doms à Avignon, Saint-Honorat-des-Aliscanps à Arles, la Major de Marseille ; le Thor (Vaucluse), Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).

2. Voûte refaite au XIIe siècle au baptistère de Riez (Basses-Alpes), édicule de la fontaine du cloître du Thoronet (Var), coupoles centrales de Senanque (Vaucluse) et de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).

3. Saint-Restitut (Drôme), Saint-Jean-du-Moutier à Arles, Montmajour (Bouches-du-Rhône), Saint-Quinin de Vaison (Vaucluse), Saint-Pierre de Rèdes (Hérault), Saint-Gabriel (Var).

4. Abside d'une église byzantine ruinée à l'intérieur de la citadelle d'Haïdra (Tunisie).

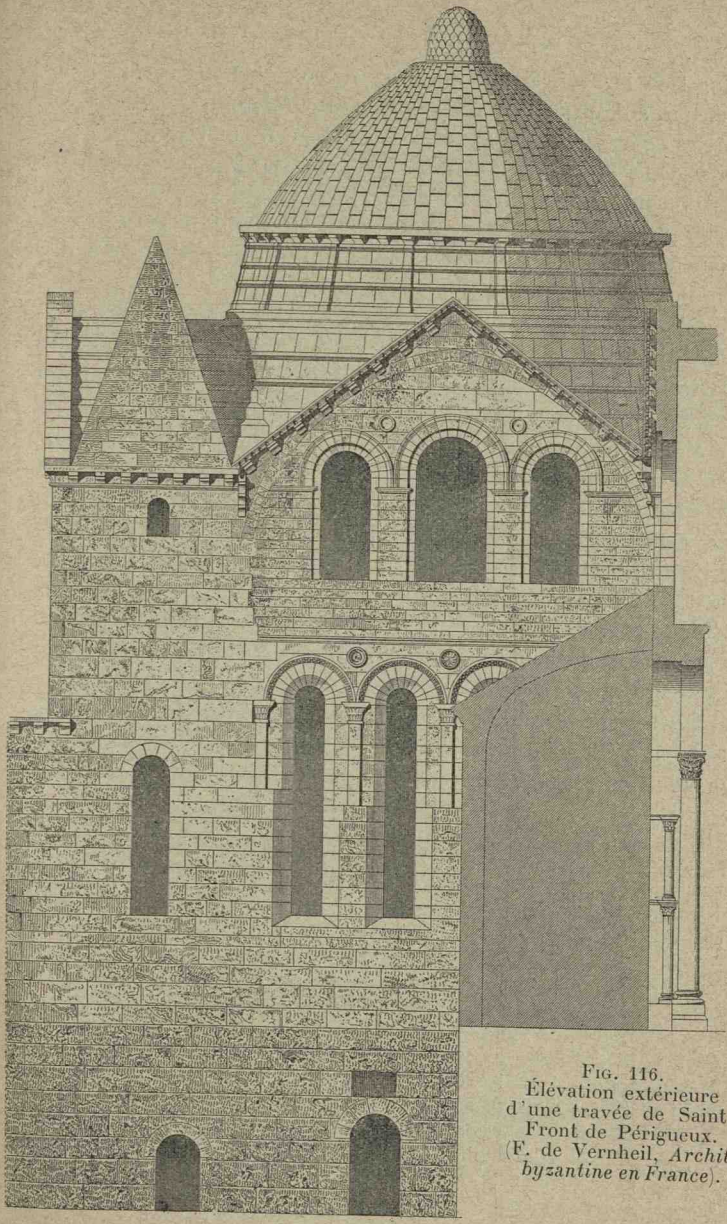

Fig. 116.
Élévation extérieure d'une travée de Saint-Front de Périgueux. (F. de Vernheil, *Archit. byzantine en France*).

Ouest de la France [1], sous l'inspiration évidente de modèles orientaux dont les plus anciens remontent au VIe siècle.

Ces églises ont un type très caractérisé et un territoire à peu près défini [2], mais il faut noter que jamais ce type n'a supplanté le type antérieur de l'École du Sud-Ouest qui a continué d'être usité parallèlement, et que, quant au territoire, la petite École romano-byzantine a poussé loin de son centre périgourdin des pointes très hardies.

A part Saint-Front de Périgueux, qui possède des nefs latérales très étroites [3] toutes ces églises ont une nef unique large et basse divisée en travées carrées par de très robustes piliers engagés dans les murs latéraux (fig. 23, 115). D'étroits passages percés dans ces piliers desservent généralement un chemin de ronde ménagé à mi-hauteur sur une retraite de ces murs. A Saint-Front, le collatéral ménagé au niveau du sol est desservi de même par des passages étroits pratiqués à travers les gros piliers (fig. 117) et se coupant à angle droit aux angles du transept, tandis qu'à Peristerona, Larnaca et Saint-Barnabé de Chypre (fig. 62) qui n'ont pas de transept saillant, le pilier n'est recoupé que dans un sens par une petite arcade alternant avec les grandes (fig. 117).

Des arcs doubleaux et formerets très larges et quatre pendentifs appareillés soit en segments de coupoles, soit en encorbellements reportent sur les piles le poids énorme des coupoles.

1. En France, les exemples les plus remarquables par leur ancienneté sont un vestige à Saint-Astier, la travée occidentale de Saint-Étienne de Périgueux, les églises de Solignac et Souillac.

2. *Charente*, Angoulême, cathédrale (1119), Bourg-Charente, Chastres, Cherves, Cognac, Gensac, Mesnac, Péreuil, Le Roulet ; *Charente-Inférieure*, Biron, Echebrune, Fléac, Le Peyrat, Saint-Romain de Benet, Sablonceaux, Saint-Pierre (1117) et Sainte-Marie-des-Dames à Saintes ; *Cher*, Orsan (démolie) ; *Dordogne*, Saint-Astier (vestiges), Saint-Avit-Sénieur (voûtes d'ogive sur église préparée pour des coupoles), Brassac, Saint-Jean de Côle (fondée en 1080), le Vieux Mareuil, Saint-Étienne, Saint-Silvain (démoli) et Saint-Front (1120) à Périgueux, Saint-Avit-Senieur et Thiviers (voûte d'ogives sur églises préparées pour coupoles), Trémolac, Agonac, Boschaud, Bourdeille, Ligueux, Peaussac, Saint-Martin de Viveyrol, Mareuil, Vieux-Mareuil ; *Gironde*, Saint-Émilion ; *Lot*, cathédrale de Cahors consacrée en 1119, Souillac ; *Maine-et-Loire*, Fontevrault ; *Vienne*, Coussay-les-Bois ; *Haute-Vienne*, Solignac.

3. Comme Peristerona, Saint-Barnabé, Larnaca et Hieroskypos en Chypre.

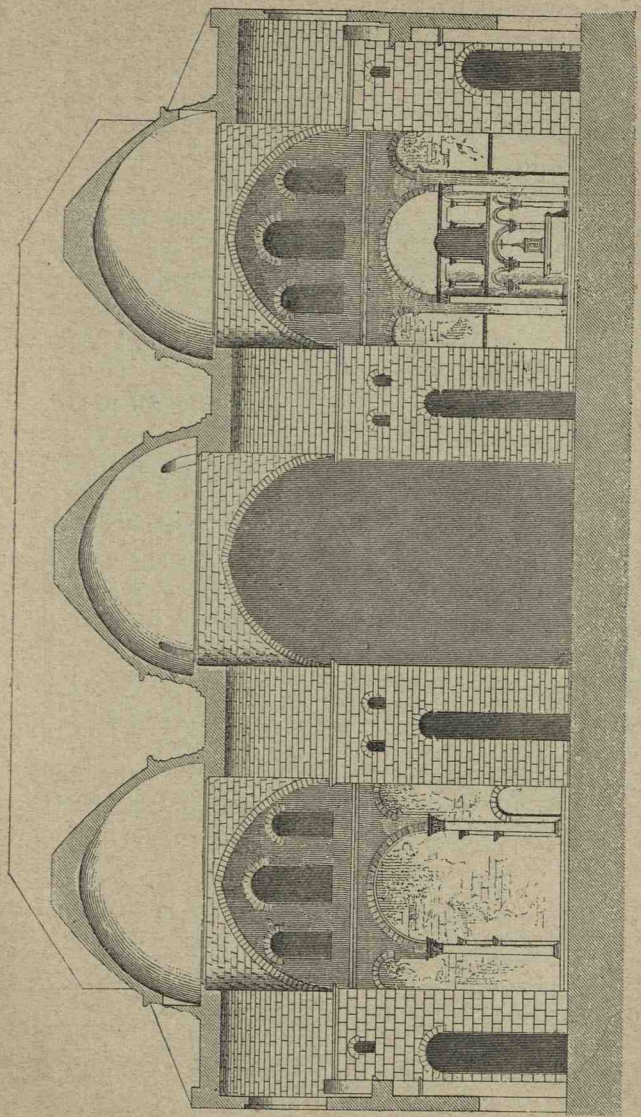

FIG. 117. — Saint-Front de Périgueux. — Coupe sur le transept. (F. de Verneil, *Archit. byzantine en France*).

Quelquefois, comme à la croisée de la cathédrale d'Angoulême, un tambour plus ou moins ajouré de petites fenêtres est inséré entre la coupole et les pendentifs, ou bien de petites baies s'ouvrent dans le bas de la coupole même comme à la coupole centrale de Saint-Front (fig. 117). Ces dispositions sont encore empruntées à l'Orient, et on les trouve surtout dans les coupoles centrales.

De même que la voûte en berceau, les coupoles portent une toiture sans l'intermédiaire d'une charpente, soit que l'on ait posé sur l'extrados un garni de mortier portant des tuiles creuses, comme à Souillac, soit qu'on les ait revêtues d'un extrados en pierre de taille, comme à Saint-Front de Périgueux (fig. 116, 117).

Le parement est, en ce cas, taillé en imbrications dont la convexité est tournée vers le haut. La même disposition avait été adoptée à l'extérieur, autrefois cônique, des pyramides creuses qui couvrent l'église de Loches.

Le système du voûtement en coupoles permettait donc d'écarter toute crainte d'incendie [1] en même temps qu'il donnait la facilité de couvrir de très larges espaces sans les subdiviser, et d'ouvrir assez largement les murs latéraux entre les piles sans compromettre la solidité.

C'est en raison de ces avantages que la voûte en coupoles fut parfois préférée à la voûte en berceau, et que des églises furent modifiées pour la recevoir comme celle de Fontevrault, mais un demi-siècle plus tard, la voûte d'ogives, qui présentait les mêmes qualités, tout en étant légère, économique et beaucoup plus maniable, supplantait plus rapidement encore et bien plus

1. Cette considération ne dut pas être étrangère à l'adoption du système dans la reconstruction de Saint-Front de Périgueux après le sinistre de 1120. On sait que nombre de personnes avaient trouvé une mort cruelle sous les débris enflammés des charpentes qui couvraient le vaisseau central de l'église du XIe siècle, et Saint-Front ne dut qu'à ses coupoles de durer jusqu'à notre époque : au XVIe siècle, en effet, les Huguenots essayèrent vainement de ruiner cet édifice solide dont la destruction demandait un temps et des ressources qui leur manquèrent ; ils durent se contenter d'allumer dans les bâtiments environnants un incendie qui ne fit que calciner une faible partie des parements et de l'extrados des coupoles.

universellement la voûte en coupoles ; des églises commencées en vue de celle-ci étaient achevées avec des voûtes d'ogives.

Comme ceux qui, un demi-siècle plus tard, adoptèrent la voûte d'ogives, les constructeurs qui acceptèrent le système de la voûte en coupole firent quelquefois un compromis entre ce système et leurs habitudes antérieures. A Loches, des travées furent

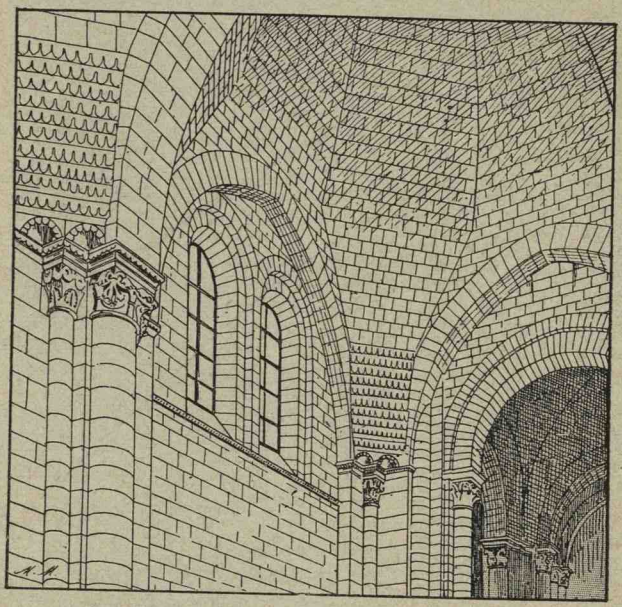

Fig. 118. — Travée de Saint-Ours à Loches.

couvertes de pyramides creuses (fig. 118) à la façon des clochers ; au Roullet (Charente), des coupoles sphériques sur pendentifs couvrent la nef, mais la croisée porte, comme dans les églises voûtées en berceau, une coupole centrale octogone sur trompes ; des coupoles de ce genre ont été adaptées à toute la longueur de la nef de Saint-Hilaire de Poitiers dès avant 1130, et les constructeurs de la cathédrale du Puy en Velay, qui entretenaient des relations intimes avec les moines de Saint-Hilaire, adoptèrent le même parti (fig. 119). Non loin du Puy, enfin,

l'église de Champagne (Ardèche) pourvue de collatéraux (fig. 120) comme les deux églises précédentes, présente une suite de

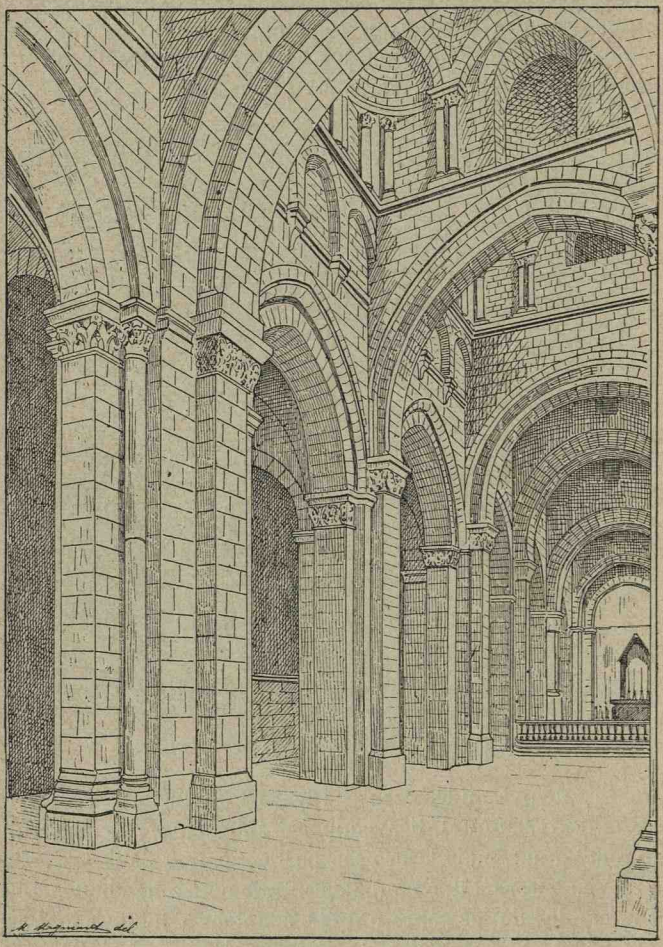

Fig. 119. — Cathédrale du Puy.

coupoles sur trompes dans la nef centrale, mais l'ordonnance de l'édifice ne semble pas conçue en prévision de ces coupoles qu'on

a dû construire sur plan barlong ou traverser au centre par des arcs doubleaux et établir sur deux travées.

Quelques porches, narthex et clochers sont voûtés d'une coupole [1].

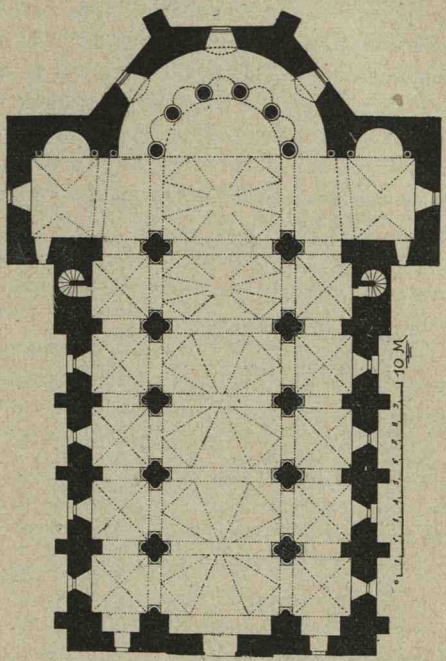

Fig. 120. — Église de Champagne (Ardèche). (Noël Thiollier, *Archit. romane du diocèse du Puy*).

§ XVIII. — *Arcades et baies de l'architecture romane.*

La grande épaisseur des murs des églises romanes a fait donner des tracés particuliers à leurs ouvertures; s'agit-il de fenêtres destinées à donner du jour, elles sont soigneusement ébrasées vers l'intérieur, c'est-à-dire que leurs tableaux, au lieu d'être perpendiculaires au parement de la muraille, forment deux lignes biaises divergentes s'évasant en entonnoir vers l'intérieur

1. Brantôme, Paunat (Dordogne), Le Vigen (Corrèze), coupoles circulaires. Sainte-Solange (Cher) et clocher nord de la cathédrale de Chartres, exemple peut-être le plus septentrional de coupole.

de façon à y mieux répandre la lumière. Cet évasement part du point où est fixé le vitrail, maintenu dans une feuillure.

S'agit-il, au contraire, des grandes arcades des baies de clochers et de tribunes, les percements sont perpendiculaires aux parements des murailles. Dans les portes, il en est de même à l'extérieur, mais l'angle des jambages sur lesquels battent les vantaux est souvent ébrasé pour faciliter leur ouverture.

Sauf dans un certain nombre d'églises très anciennes ou très simples, les arcades sont formées de deux (rarement de trois) bandeaux, le bandeau ou rouleau intérieur plus étroit, de façon à former des voussures en retraite décrivant des ressauts à angle droit.

Le même système de percement s'applique à l'extérieur des portails, bien que l'on trouve encore au XIe siècle, et parfois au XIIe, des portails à une seule voussure [1].

Mais l'on n'avait pas tardé à remarquer que les portails produisent d'autant plus d'effet que leurs voussures forment un plus grand nombre de ressauts, aussi s'est-on plu à les multiplier, et c'est dans ce dessein que l'on a fréquemment épaissi le bas du mur de façade autour du portail.

La détermination du style d'après le tracé des arcs serait un critérium très commode s'il était applicable, comme on avait pu le croire au début des études archéologiques, et en observant spécialement la Normandie où ce caractère offre une fixité relative. Les Romains n'employaient que l'arc en plein cintre; à l'époque carolingienne et au XIe siècle, il subit accidentellement de légères modifications de tracé : il est outrepassé pour atténuer la poussée [2] (fig. 120 *bis*) ou surhaussé pour égaler la hauteur d'autres arcs plus larges [3] ou encore surbaissé lorsque, inverse-

1. Quaëdypre (Nord), Guarbecques (Pas-de-Calais), Rhuis (Oise), la cathédrale de Limoges, Moirans (Isère), Chécy (Loiret), etc...

2. Arcades à Germigny-les-Prés, Saint-Philibert de Grandlieu (Loire-Inférieure), clocher de Borre (Nord), XIe siècle, La Garde Adhémar (Drôme), XIIe siècle, portails à Quaëdypre (Nord) XIe siècle, Chirac (Lozère), Saint-Salvi d'Albi, Saint-Vivien de Pons (Charente-Inférieure), Brignolles (Var).

3. Par exemple dans les doubleaux de voûtes d'arêtes barlongues et non bombées, comme dans la crypte de Saint-Eutrope à Saintes (fig. 120 *bis*) ; c'est aussi un tracé très fréquent dans les arcades des déambulatoires, plus

ment, l'ordonnance exige qu'il ne dépasse pas une certaine hauteur inférieure à son rayon[1] ; c'est presque toujours dans des arcs de décharge encadrant d'autres arcs plus petits qu'on n'a pas pu ou voulu surmonter d'un vaste tympan [2]. L'arc brisé, employé en Orient dès l'antiquité [3], apparaît d'abord en Occident dans la seconde moitié du XIe siècle comme un expédient assez exceptionnel [4] pour restreindre la poussée des arcades et des voûtes en berceau. A partir de 1120 environ, il commence à être systématiquement employé, d'abord dans les voûtes en berceau et dans les plus grandes arcades, puis dans d'autres baies, comme

étroites que celles de la nef et auxquelles il serait cependant disgracieux de donner une hauteur d'imposte et de clef sensiblement différente : Saint-Hilaire de Poitiers (XIe siècle), Conques, Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), Saint-Brice de Chartres, etc., fréquent aussi dans les portails : Saint-Sernin de Toulouse, Autun, Nantua (Ain), Avallon et Vézelay (Yonne), Ourscamp (Oise) ; il n'est pas rare non plus dans les arcatures : porche de Saint-Vincent de Mâcon, façade de Ouistreham (Calvados) fig. 129, Échillais (Charente-Inférieure), etc.

1. On le trouve dans des portails latéraux : à Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), Capelle-Brouck (Nord), Saint-Georges de Boscherville (Seine-Inférieure), dans certaines arcatures : absides de Montverd (Haute-Loire), et dans certaines arcades : Sainte-Foy (Loire), Chalençon, Saint-Georges-l'Agricol (Haute-Loire) ; parfois dans les fenêtres : absides (déambulatoire de Morienval).

2. Cloîtres de Provence (voir ci-dessous), Valmagne (Hérault) ; baies de clochers : Azy (Aisne), Beauval (Somme) ; de galeries hautes : clocher d'Épinal, triforium de Saint-Étienne de Beauvais ou de salles capitulaires, Bosquem (Côtes-du-Nord), Valmagne (Hérault).

3. A Diarbékir (Arménie), deux arcs brisés surmontent une colonnade romaine et pourraient en être contemporains ; la grande porte du palais de Ctésiphon a reçu ce tracé dès le Ve siècle ; au IXe, des architectes arabes l'ont employé au Nilomètre (Méquiâs) de l'île de Rodah près du Caire, et, dans cette ville, à la mosquée d'Ibn Touloun.

4. On peut citer dans le Mâconnais les églises d'Ameugny, Bourg-de-Thizy, Chapaize, Farges, Saint-Vincent-des-Prés (Saône-et-Loire) ; dans le Forez, Saint-Sauveur, église de 1090 environ ; dans le Boulonnais, le Wast, église élevée par la comtesse Sainte-Ide, mère de Godefroy de Bouillon, qui y fut enterrée en 1113 ; d'autres exemples voisins de 1100 sont les grands arcs de la travée occidentale de Saint-Étienne de Périgueux, quelques arcs de Saint-Léonard (Haute-Vienne), Cluny (Saône-et-Loire), la Charité (Nièvre), Layrac (Lot-et-Garonne), qui a des voûtes en berceau brisé, etc., etc... La nef de Villers-Saint-Paul (Oise), du commencement du XIIe siècle, est un des plus anciens exemples de l'Ile-de-France.

celles des clochers ; partout où sa plus grande résistance en rend l'emploi avantageux, puis, à partir de 1140 environ, jusque dans le premier quart du XIIIe siècle, l'emploi s'étend graduellement,

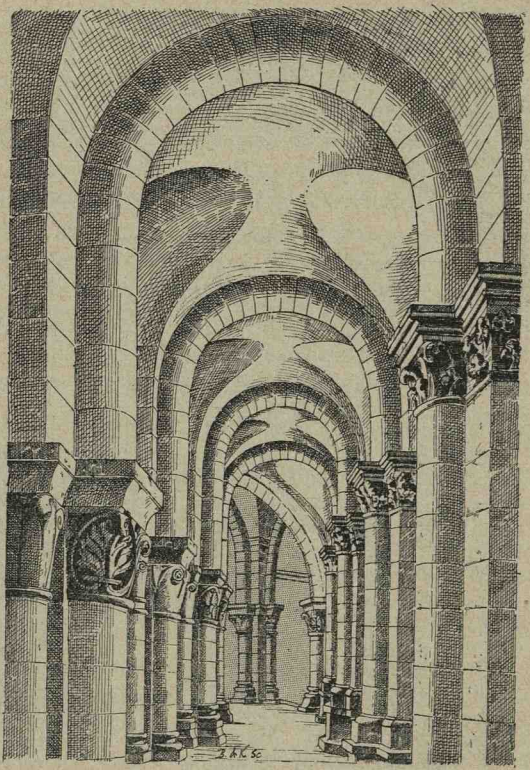

FIG. 120 *bis*. — Déambulatoire de la crypte de Saint-Eutrope de Saintes. (XIIe siècle, restauration du XIIIe)

par simple besoin d'harmonie, aux autres arcs, portails, fenêtres, arcatures, etc... Dès que l'œil s'est habitué à une forme, cette forme paraît agréable, et l'on se met à considérer comme un ornement le tracé qui n'avait été d'abord accepté qu'en raison de son utilité. La Normandie semble avoir été parmi nos pro-

vinces la dernière à prendre goût à l'arc brisé : il y est rare avant l'époque gothique, mais nous verrons que la brisure de l'arc, une fois acceptée dans cette province, y sera exagérée plus qu'ailleurs. Il faut noter aussi l'emploi de l'arc en mitre très rare [1], sauf dans certaines arcatures, et usité surtout dans l'École auvergnate.

Loin donc que l'arc brisé caractérise le style gothique, il n'est peut-être pas un de nos départements où l'on ne puisse citer plusieurs églises romanes à arcs brisés [2], mais cette forme semble inconnue en France avant la seconde moitié du XIe siècle, rare avant les premières années du XIIe, usuelle dans les arcades, dou-

1. On le trouve au clocher de Ménat (Puy-de-Dôme), aux portails de Merdogne (Puy-de-Dôme) et de Saint-Fidèle de Côme (Italie), au tympan d'une fenêtre de façade à Coubon (Haute-Loire) et comme encadrement intérieur de la fenêtre qui surmonte l'abside de la Garde-Adhémar (Drôme).

2. Pour en donner ici une liste réduite à un minimum, on ne citera, par département, qu'une seule église romane à arcs brisés : *Ain*, Nantua ; *Aisne*, Presles ; *Allier*, Chatel-Montagne ; *Basses-Alpes*, Ganagobie, *Hautes-Alpes*, Embrun ; *Alpes-Maritimes*, Lérins (partie) ; *Ardèche*, Quintenas ; *Ardennes*, Saulce-Champenoise ; *Aude*, Fontfroide ; *Aveyron*, Aubin ; *Bouches-du-Rhône*, Saint-Gabriel ; *Calvados*, Saint-Contest ; *Cantal*, Mauriac ; *Charente*, Angoulême ; *Charente-Inférieure*, Aulnay ; *Cher*, Sancergues (chœur) ; *Corrèze*, Beaulieu ; *Corse*, Chapelle de Suerta ; *Côte-d'Or*, Thil-Chatel ; *Creuse*, Bénevent ; *Dordogne*, Saint-Jean-de-Côle ; *Drôme*, Alleyrac ; *Eure-et-Loir*, Saint-André de Chartres ; *Gard*, Saint-Laurent-des-Arbres ; *Haute-Garonne*, Monsaunés ; *Gironde*, Guitres (chœur) ; *Hérault*, Agde ; *Indre*, Gargillesse ; *Indre-et-Loire*, Loches ; *Landes*, Saint-Sever (doubleau du transept) ; *Loire*, Verrières ; *Haute-Loire*, cathédrale du Puy ; *Loire-Inférieure*, Saint-Aubin de Guérande ; *Loiret*, Chécy (portail) ; *Loir-et-Cher*, Aigues-Vives ; *Lot*, cathédrale de Cahors ; *Lot-et-Garonne*, Moirax ; *Lozère*, Lannuéjouls (portails) ; *Maine-et-Loire*, Fontevrault ; *Manche*, La Luzerne ; *Marne*, Avize ; *Mayenne*, Clermont ; *Meuse*, Mont-devant-Sassey ; *Nièvre*, La Charité ; *Oise*, Villers-Saint-Paul ; *Orne*, Saint-Céneri ; *Pas-de-Calais*, Lillers ; *Puy-de-Dôme*, Chauriat ; *Hautes-Pyrénées*, chœur de la cathédrale de Tarbes ; *Pyrénées-Orientales*, Saint-Jean-le-Vieux à Perpignan ; *Rhône*, portail de Saint-Martin d'Ainay à Lyon ; *Saône-et-Loire*, Autun ; *Sarthe*, cathédrale du Mans (nef) ; *Seine-et-Marne*, Savins ; *Seine-et-Oise*, portail de Saint-Germain-sur-Orge ; *Deux-Sèvres*, Parthenay ; *Somme*, Berteaucourt ; *Tarn*, Saint-Salvi d'Albi ; *Tarn-et-Garonne*, cloître et portail de Moissac ; *Var*, le Thoronet ; *Vaucluse*, cathédrale de Vaison ; *Vendée*, Nieul-sur-l'Autise ; *Vienne*, façade de N.-D. La Grande à Poitiers ; *Haute-Vienne*, Saint-Léonard ; *Yonne*, Druyes.

bleaux, et voûtes en berceau (fig. 121) depuis le second quart de ce siècle, mais rare toutefois dans les portails [1] avant 1150 environ, rare dans les fenêtres et dans les arcatures avant le XIIIe siècle, à moins qu'elles aient de grandes dimensions. Nous verrons, d'autre part, une certaine persistance du plein cintre dans l'architecture gothique.

Les plates-bandes appareillées ne se rencontrent que dans les linteaux de portails; elles y sont fréquentes et souvent, pour plus de solidité, les joints y décrivent un tracé sinueux qui est en même temps un appareil décoratif [2]. Le tympan peut aussi reposer sur un ou deux cintres [3] (fig. 123).

Il arrive souvent que les arcades extrêmes d'une nef sont plus étroites que les autres [4], soit par mesure de précaution, ces arcades n'étant pas contrebutées d'un côté, soit pour des raisons liturgiques qui peuvent amener aussi d'autres différences [5]. En effet, la partie orientale de la nef des églises monastiques fait souvent partie du chœur, réservé à la communauté, et contient les stalles, tandis que la partie occidentale de la nef de certaines

1. L'arc brisé s'introduit donc d'abord dans les grandes arcatures (N.-D. de Poitiers, etc.), et dans des fenêtres de façade (Namps au Val près Amiens, etc.). Il est plus rare dans de petites arcatures comme à Ames (Pas-de-Calais), Le Fresne-Camilly (Calvados) ou dans de petites fenêtres comme à Ydes (Cantal), Nouvion-le-Vineux, Aizy, Tréloup (Aisne), Cuise-la-Motte (Oise), etc... C'est tout au plus à partir de 1135 et c'est surtout dans la seconde moitié du XIIe siècle que l'on se mit à appliquer l'arc brisé aux portails et aux baies de clochers de la région du Nord (Roye, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Germain-sur-Orge, Grez-sur-Loing, Soupes près Château-Landon). Quelques exemples du Centre pourraient être antérieurs (cathédrale de Limoges, Chécy près Orléans). Les baies des tribunes ou du triforium peuvent prendre le tracé brisé également vers le milieu du XIIe siècle (Saint-Sauveur de Figeac, Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-sur-Marne).

2. Presles (Aisne), Villers-Saint-Paul (Oise), Berteaucourt (Somme), etc.

3. Tiverny (Oise), Fieffes (Somme), Oloron (Basses-Pyrénées), Le Dorat (Haute-Vienne), etc.

4. Cathédrale de Bayeux, Saint-Amand de Boixe (Charente), Tulle (Corrèze), Saint-Brice de Chartres, Vertheuil (Gironde), Quesmy (Oise), Pargny (Somme), Saint-Rambert (Haute-Loire). A Lhuys, près Bazoches (Aisne), la dernière arcade de la nef est seule brisée, artifice qui diminue pareillement la poussée.

5. Comme, par exemple, un pilier d'une ordonnance particulière ou un seul arc doubleau.

églises peut être, comme un narthex, réservée aux étrangers dans une abbaye, et ailleurs aux pénitents. Certaines modifications d'ordonnance peuvent, de concert avec des différences de

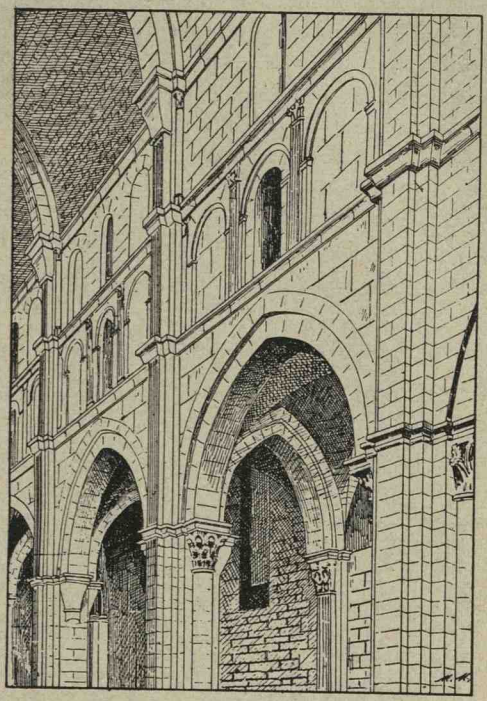

Fig. 121. — Nef de l'église de Beaune.

niveau dans le sol[1], indiquer en ces endroits une barrière morale [2].

Les baies de triforium et de tribunes affectent des formes assez variées : la plupart du temps en plein cintre, quelquefois en arc

1. Comme aux abbayes de Fontenay (Côte-d'Or) et de Valvisciolo près Rome.

2. Il ne s'agit ici, bien entendu, que des nefs bâties d'un jet ; le cas plus fréquent d'une reprise suffit à expliquer beaucoup de différences d'ordonnance.

brisé à partir du milieu environ du XIIe siècle [1], quelquefois tréflées dans l'Ecole auvergnate [2] et quelquefois rectangulaires sous un arc de décharge dans quelques édifices du Nord ou de Normandie [3], ces baies peuvent être isolées [4], géminées [5] ou, surtout en Auvergne, groupées au nombre de trois [6] avec colonnettes intermédiaires. Plus souvent, ces groupes s'encadrent sous un tympan et un arc de décharge, ordonnance fréquente dans les triforiums [7] et qui est celle de la plupart des baies des tribunes [8]; dans les triforiums seuls on trouve aussi des suites continues de petites arcades [9], plus souvent ce sont des suites d'arcatures encadrant de distance en distance de petites baies, disposition fréquente dans l'École bourguignonne qui l'a revêtue de formes classiques empruntées aux galeries hautes des portes

1. Saint-Sauveur de Figeac, N.-D. en Vaux à Châlons-sur-Marne, Semur-en-Brionnais.

2. N.-D. du Port à Clermont, Issoire, Saint-Amable de Riom, Champagne, La Charité.

3. Saint-Martin de Boscherville, Louviers (XIIIe siècle), Lillers (Pas-de-Calais), chœur et transept, Saint-Germer (Oise) transition, Saint-Pierre de Montmartre.

4. Saint-Robert (Corrèze), Bénevent (Creuse), La Bénisson-Dieu (Loire) transition, Gournay (Seine-Inférieure), Le Dorat (Haute-Vienne).

5. Champagne (Ardèche), Beaulieu (Corrèze), Saint-Brice de Chartres, Beaugency (Loiret), Fontgombaud (Indre), Saint-Pierre de Montmartre, Saint-Pierre de Jumièges (Seine-Inférieure), Saint-Quiriace de Provins (transition), Voulton (transition), Grez-sur-Loing (Seine-et-Marne), Longpont (Seine-et-Oise).

6. Issoire, Notre-Dame-du-Port à Clermont.

7. Saint-Étienne de Beauvais; nef de Lillers (Pas-de-Calais), Poissy (Seine-et-Oise).

8. 1° École du Centre et influence : Conques (Aveyron), Saint-Martial de Limoges (Corrèze) démolie, Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Jacques de Compostelle, Saint-Anthyme près Sienne, Saint-Étienne de Nevers cathédrale de Coïmbre. 2° Normandie et influence : Jumièges (trois baies), Saint-Étienne de Caen (état primitif), Mont Saint-Michel, Peterborough, Durham, cathédrale de Throndehim (Norvège), Saint-Germer (Oise) transition. 3° École germanique et influence : Saint-Remi de Reims, Montiérender et Vignory (Haute-Marne), cathédrale de Tournai, Saints Apôtres et Sainte-Ursule de Cologne, Werden, etc.

9. 1° École bourguignonne : Saulieu (Côte-d'Or), La Charité-sur-Loire, Cluny, Semur-en-Auxois, Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. 2° en Normandie, Saint-Martin de Boscherville.

romaines d'Autun [1] (fig. 121). Enfin, on trouve des suites continues de simples arcatures sans baies formant un faux triforium [2].

On a vu que quelques églises ont de fausses tribunes (fig. 94). Par une persistance de la disposition adoptée au IXe siècle à Germigny, les églises de l'Auvergne ont souvent une sorte de lanterne intérieure : entre les voûtes et les grandes arcades du

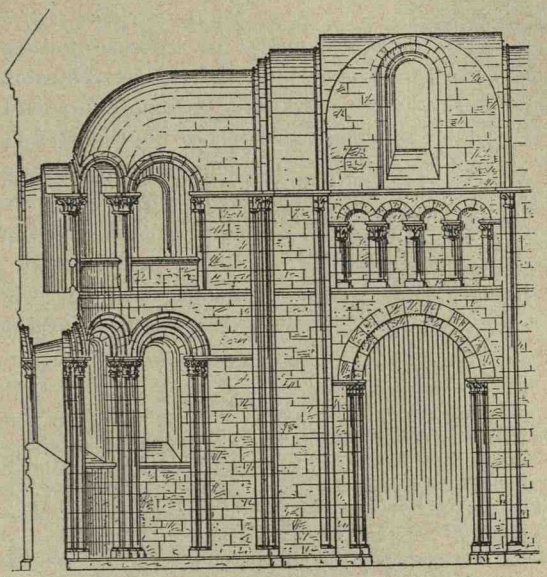

CAEN : S. NICOLAS.

FIG. 122. — (G. Dehio, *Kirchliche Baukunst des Abendlandes*).

1. 1° École bourguignonne : Autun, Beaune, Langres, Paray-le-Monial. 2° régions diverses : Fontgombaud (Indre), chœur de Lillers (Pas-de-Calais), Avesnières (Mayenne), cathédrale et église du Pré au Mans, chœur de Saint-Sernin de Toulouse.

2. Châtel-Montagne (Allier), Saint-Nicolas (fig. 122) et la Trinité de Caen ; les Aix d'Angillon (Cher), Saint-Laumer de Blois ; absides de Loctudy (Finistère), de Saint-Léonard de l'Ile-Bouchard (Indre-et-Loire), de Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret), de Fontevrault (Maine-et-Loire), de Saint-Gildas de Rhuys (Morbihan), de Saint-Étienne de Nevers, La Charité (Nièvre), Lonlay (Orne), Toulon-sur-Arroux et Gourdon (Saône-et-Loire).

carré du transept règnent, en effet, des tympans ajourés de petites arcades [1] (fig. 102).

Cette disposition peut s'étendre aux arcades qui relient le transept aux collatéraux (fig. 103).

En règle générale, les églises romanes sont faiblement éclairées, et c'est surtout dans les églises voûtées que les fenêtres sont petites et rares.

Dans les Écoles qui surent obtenir des édifices solides, quoique entièrement voûtés, en contrebutant la voûte centrale par les voûtes latérales, on n'avait pas tardé à comprendre la nécessité d'élever les voûtes latérales (nefs latérales ou tribunes) jusqu'aux impostes de celle du centre et, par conséquent, de supprimer la portion de murs dans laquelle on aurait pu percer des fenêtres éclairant la nef [2]. Ce n'est que par des baies ouvertes dans les murs épais des nefs latérales que le vaisseau central reçoit la lumière dans la plupart des églises de l'Auvergne et du Poitou et dans un grand nombre de celles de la région intermédiaire [3].

1. Voir ci-dessus, p. 259, note et fig. 102, 103.

2. Il semble que, même en Auvergne, on ait commencé à essayer de concilier la voûte avec les fenêtres hautes comme on le fit vers l'an mil à Glaine-Montégut, mais l'expérience dut bientôt démontrer le danger de ce système. Les nefs sans fenêtres peuvent, au contraire, avoir des tribunes dont les voûtes en quart de cercle épaulent leur berceau : Notre-Dame-du-Port, Issoire, Riom, Conques, Saint-Sernin de Toulouse, etc..., et plus rarement un triforium comme à Beaulieu (Corrèze), Bénevent (Creuse), Le Dorat (Haute-Vienne), Champagne (Ardèche).

3. *Allier*, Franchesse, Néris, Vallon-en-Sully, Vic, etc. ; *Alpes-Maritimes*, Saint-Honorat de Lérins ; *Ardèche*, Cruas, Champagne ; *Ariège*, Mercus ; *Aude*, Saint-Nazaire de Carcassonne ; *Aveyron*, Conques ; *Bouches-du-Rhône*, Saint-Paul-du-Mausolée ; *Cantal*, Les Anglards-de-Salers, Mauriac, Riom-ès-Montagnes ; *Charente*, Lesterps, Ronsenac, Ruffec ; *Charente-Inférieure*, Aulnay, Saint-Eutrope de Saintes ; *Cher*, La Celle-Bruère, collégiale de Chateaumeillant, Saint-Désiré ; *Corrèze*, Beaulieu, Obazine, Uzerche ; *Creuse*, La Souterraine (parties) ; *Dordogne*, Cadouin ; *Drôme*, Saint-Apollinaire de Valence ; *Finistère*, Loctudy ; *Haute-Garonne*, Saint-Sernin de Toulouse ; *Gironde*, Guitres, Vertheuil, Soulac : *Indre-et-Loire*, Preuilly-sur-Claise ; *Jura*, Lieu-Dieu ; *Landes*, Saint-Sever ; *Loir-et-Cher*, Aigues-Vives ; *Loire*, Chandieu, Pommiers, Saint-Rambert ; *Haute-Loire*, Saint-Maurice-de-Roche, Le Monastier, Polignac ; *Lot*, Carennac ; *Lot-et-Garonne*, Le Mas-d'Agenais, Moirax, Monsempron ; *Lozère*, Le Monastier ; *Maine-et-*

De même l'abside entourée d'un déambulatoire peut être dépourvue de fenêtres hautes [1].

Dans l'École de Provence [2] où les toitures basses et sans charpentes des collatéraux se prêtent à cet expédient, on a aménagé au-dessus de celles-ci de très petites fenêtres percées en pénétration dans la partie inférieure du berceau central à la hauteur des impostes (fig. 100).

Certaines églises du Centre et du Languedoc et la plupart des églises de Bourgogne ont des fenêtres de grandeur normale dans les nefs même voûtées [3] (fig. 121) et non seulement dans celles qui ont des voûtes d'arêtes, comme à Vézelay ou des berceaux transversaux, comme à Tournus, mais des berceaux ordinaires comme Saint-Vorles de Châtillon sur Seine ou à la Charité sur Loire. Beaucoup de ces constructions inconsidérées n'ont été sauvées de la ruine que par l'invention et la prompte application des arcs-boutants que le style gothique allait apporter.

Dans les régions septentrionales on a parfois évité, comme

Loire, Cunault ; *Mayenne*, ruines de La Cassine ; *Puy-de-Dôme*, Notre-Dame-du-Port à Clermont, Issoire, Saint-Nectaire, Orcival, Riom, Saint-Saturnin ; *Basses-Pyrénées*, Sainte-Engrâce ; *Pyrénées-Orientales*, Saint-Martin-du-Canigou, le Vieux Saint-Jean de Perpignan ; *Rhône*, Saint-Martin-d'Ainay à Lyon ; *Saône-et-Loire*, Saint-Germain-du-Bois, Iguerande, Varennes-l'Arconce ; *Seine-et-Marne*, Saint-Loup-de-Naud ; *Deux-Sèvres*, Champdeniers, Javarzay, Saint-Hilaire-de-Melle, Parthenay, Parthenay-le-Vieux ; *Tarn*, Lescure ; *Vienne*, Chauvigny, Civrai, Jazeneuil, Lusignan, Montierneuf et Notre-Dame la Grande de Poitiers, Saint-Savin, Villesalem ; *Haute-Vienne*, Le Dorat, Saint-Junien ; *Yonne*, Druyes.

1. Vignory (Haute-Marne) XIe siècle, Saint-Gildas de Rhuys (Morbihan) Loctudy (Finistère) XIIe siècle, Uzerche (Corrèze), etc.

2. *Bouches-du-Rhône*, Saint-Trophime d'Arles ; *Drôme*, La Garde-Adhémar, Saint-Paul-Trois-Châteaux ; *Vaucluse*, cathédrales de Digne et de Vaison.

3. *Ardèche*, Bourg-Saint-Andéol ; *Cher*, Saint-Geniès de Chateaumeillant ; *Creuse*, Chambon ; *Hérault*, Saint-Guilhem-du-Désert ; *Indre*, Fontgombaud, Saint-Genou ; *Loir-et-Cher*, Saint-Aignan, Lavardin ; *Loire*, Sainte-Foy-Saint-Sulpice ; *Haute-Loire*, Chamalières, Langogne ; *Nièvre*, Saint-Étienne de Nevers ; *Pyrénées-Orientales*, Arles-sur-Tech. École bourguignonne ; *Côte-d'Or*, Beaune, Saint-Vorles à Châtillon-sur-Seine, Saulieu, Thil-Châtel ; *Nièvre*, La Charité ; *Saône-et-Loire*, Autun, Bois-Sainte-Marie, Chapaize, Châteauneuf, Cluny, Paray-le-Monial, Semur-en-Brionnais.

dans le Midi, de donner une grande hauteur aux églises romanes, non plus en raison de la poussée des voûtes, mais par une simple économie de matériaux.

Pour donner, malgré ces proportions basses, une certaine hauteur aux arcades et aux fenêtres, on a parfois percé les fenêtres, non au-dessus des arcades, mais au-dessus des piliers ; ce système suppose des églises dépourvues de voûtes et même de doubleaux. Le comble en appentis des bas-côtés vient s'appuyer entre les fenêtres et le sommet des arcades [1]. Une disposition rare et moins justifiée consiste à ouvrir des fenêtres à travers des contreforts [2].

Les fenêtres peuvent être groupées par deux ou par trois ; ces groupes sont fréquents aux pignons de la nef et du transept dans toutes les Écoles ; dans les murs latéraux, au contraire, on ne les rencontre que dans les églises à nef unique divisées en travées carrées de l'École du Sud-Ouest [3] (généralement dans les églises à coupoles fig. 117, 118), dans les nefs germaniques où une travée de nef répond à deux travées de bas-côtés [4] ; enfin, dans l'École de Bourgogne [5], afin d'harmoniser les fenêtrages avec l'ordonnance du triforium et peut-être aussi sous l'influence germanique. Ces groupes de baies sont familiers à l'architecture byzantine et les Écoles germanique

1. *Aisne*, Latilly, Terny ; *Côtes-du-Nord*, Saint-Martin de Lamballe ; *Marne*, Corribert ; *Oise*, Béthisy-Saint-Martin, Champlieu, Cormailles-en-Vézin, Saint-Denis de Crépy-en-Valois, Cuise-la-Motte, Orrouy, Plailly, Pont-l'Évêque, Pontpoint ; *Seine-et-Marne*, Savins ; *Seine-et-Oise*, Fontenay-les-Louvres, Fosse ; *Somme*, Bertaucourt, Cartigny, Estouilly, *Catalogne*, Ripoll (avec voûtes).

2. Saint-Sernin de Soucin, Vic et Vieille (Ariège), Ouillée-le-Vicomte et Saint-Laurent de Falaise (Calvados) ; Bougueneau (Charente-Inférieure) ; Trémolac (Dordogne) ; Peyrusse-Grande (Gers) ; Saint-Sever (Landes) ; Saint-Caprais-de-Lerm et Sainte-Radegonde (Lot-et-Garonne) ; Monjavoult (Orne) ; Lourdes, Serrancolin (Basses-Pyrénées) ; cathédrale du Mans, déambulatoire de la cathédrale d'Avila (Espagne) ; Bosost et Miegt (Val d'Aran) ; cathédrale de Ratisbonne (Allemagne), une porte latérale est percée de la sorte à Aregno (Corse).

3. Groupes de deux fenêtres : cathédrale d'Angoulême, Solignac, Loches, Fontevrault ; groupe de trois fenêtres : cathédrale de Cahors, Saint-Front et Saint-Étienne de Périgueux, Meymac (Corrèze).

4. *Vosges*, Coussey, Saint-Dié, Étival ; *Alsace*, Rosheim.

5. Autun, Cluny, Paray-le-Monial.

et périgourdine, s'inspirant de celle-ci, il est probable qu'elles les lui ont empruntés.

Pour mettre les lignes architecturales d'une abside simple en harmonie avec l'ordonnance d'une église à collatéraux ayant des fenêtres basses et des fenêtres hautes ou des tribunes, il arrive parfois qu'on a donné à l'abside deux étages de fenêtres [1]. On en trouve même trois [2]. C'est une disposition fréquente dans l'École de Normandie où elle peut être même accompagnée d'une galerie de circulation (fig. 122) [3]. Elle sera plus usuelle dans l'architecture gothique.

Les fenêtres romanes sont toujours ébrasées au dedans et souvent, surtout au XIIe siècle, l'extrados du cintre est orné d'une moulure et les piédroits sont garnis de colonnettes ; enfin, le cintre lui-même peut être mouluré et sculpté [4].

Quant à l'appui, il est le plus souvent taillé en talus à l'intérieur pour compléter l'ébrasement, et à l'extérieur pour ménager l'écoulement des eaux recueillies sur le vitrail ; quelquefois aussi, le versant intérieur de l'appui des fenêtres, au lieu d'être coupé en talus, reste formé d'assises en retrait semblables à un escalier : cette disposition évite de la main-d'œuvre, empêche les suintements qui peuvent se produire à travers le vitrail de ruisseler sur les murs et de s'égoutter sur les fidèles, et enfin, on a évité ainsi de montrer les amas de poussière qui s'étalent sur les talus et que recueillent ici les surfaces horizontales, tandis que la poussière n'a guère prise sur les parois verticales seules visibles.

L'architecture romane a fait également usage des fenêtres rondes auxquelles nous donnons le nom d'œils-de-bœuf ou *oculi* et auxquelles au moyen âge on donnait le nom de la lettre O. Ces baies sont fréquentes aux façades de la nef et du transept et aux pignons qui surmontent les absides.

1. Venerque (Haute-Garonne) ; Trinité et Saint-Nicolas de Caen ; Saint-Gabriel (Calvados) ; Saint-Georges de Boscherville (Seine-Inférieure).
2. Cerisy-la-Forêt (Manche).
3. Saint-Nicolas et Trinité de Caen ; Saint-Gabriel (Calvados).
4. Il est très rare qu'un encadrement saillant entoure complètement la fenêtre. Cette disposition se rencontre à Alet (Aude), où elle est d'origine lombarde, mais elle est peu répandue même en Italie (cathédrale de Barletta).

Le plus souvent, elles sont isolées; parfois on les trouve en groupe de deux [1] ou bien alternant avec des fenêtres ordinaires [2] ou en tenant lieu [3], ou les surmontant comme déjà au IXe siècle dans l'église carolingienne de Saint-Riquier [4] (fig. 49 et 50).

A partir du milieu du XIIe siècle, les ouvertures circulaires tendent à devenir plus grandes et on commence à les garnir d'un remplage ou armature de pierre pour maintenir le vitrail et étrésillonner la baie ; les grands œils-de-bœuf garnis de cette armature (fig. 127) s'appelaient roues, roes dans la langue du moyen âge ; aujourd'hui on les appelle des *roses*.

Les baies des tours sont de trois espèces : fenêtres, ouïes et archères. Les fenêtres ordinaires, garnies d'un vitrage, n'éclairent l'étage supérieur que dans les tours-lanternes ; dans les clochers, on ne les trouve qu'aux étages inférieurs ; les ouïes, au contraire, sont spéciales aux clochers et aux seuls étages destinés à abriter des cloches ; on les y a faites aussi nombreuses et aussi larges que possible afin de donner libre cours aux ondes sonores et aussi pour donner moins de prise au vent ; elles ne sont jamais ébrasées et affectent des formes très analogues à celles des baies de tribunes et de triforium. Elles forment généralement des groupes que surmontent souvent un tympan et un

1. Façade : Berteaucourt (Somme) ; Saint-Jacques (Loir-et-Cher) ; Saint-Florent de la Rochefoucault (Charente) ; cathédrale d'Embrun ; pignons du transept ; Deux-Jumeaux (Calvados), œils-de-bœuf ovales ; Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-sur-Marne, clochers ; Colleville et Englesqueville (Calvados), mur est du transept au-dessus des absidioles ; Notre-Dame-sur-l'Eau à Domfront (Orne).

2. Abside du IXe siècle à Saint-Generoux (Deux-Sèvres) ; absides de l'église Saint-Jean près Châteaudun, de Romagne (Vienne), de Simacourbe (Basses-Pyrénées), de Saint-Astier (Hautes-Pyrénées) et de San-Carpoforo près Côme ; clocher de Romorantin.

3. Absides de la chapelle Saint-Pierre près Vendôme et de Marthon (Charente) ; absides de Vigeois et d'Uzerche (Corrèze) et de Chamalières (Haute-Loire) au-dessus des absidioles ; nef de Southwell (Angleterre).

4. Déambulatoires de La Couture au Mans, de Saint-Sernin de Toulouse et de Saint-Eutrope de Saintes ; église de Breteuil (Oise) ; abside de Villars-Saint-Marcellin (Haute-Marne) ; clochers de Colleville et Englesqueville (Calvados) ; oculus surmontant un groupe de deux fenêtres : Saint-Étienne de Périgueux.

arc de décharge (fig. 140) ; elles sont fréquemment encadrées et accostées d'arcatures, et peuvent prendre le tracé brisé à partir du milieu environ du XIIe siècle. Les ouïes rectangulaires sont très rares [1].

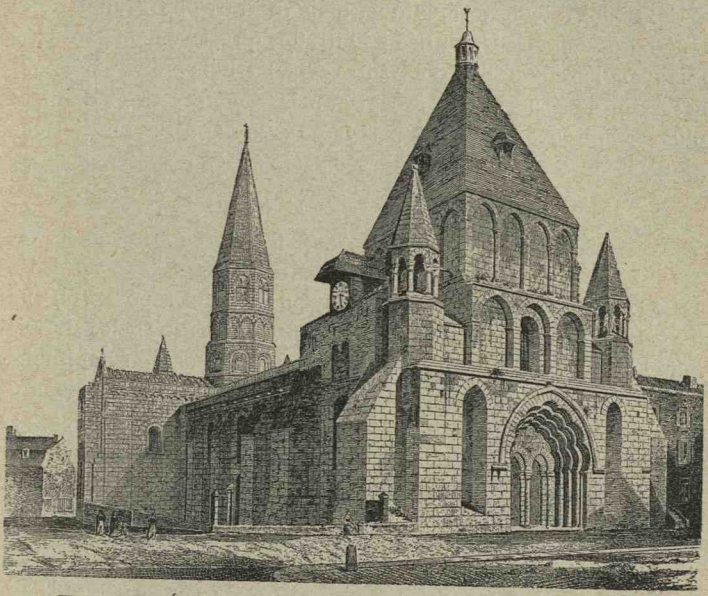

FIG. 123. — Église du Dorat (Haute-Vienne). (*Annales archéol.*).

Enfin, les tourelles d'escaliers s'éclairent par des archères, ouvertures étroites semblables à des fentes largement ébrasées au dedans et dépourvues d'ornementation. Quand ces tourelles servent à la décoration, surtout dans le Limousin et dans le Poitou, aux angles des façades, elles peuvent aussi être surmontées d'un lanternon à larges baies [2] (fig. 123, 124).

1. Baies inférieures du clocher de Saint-Front de Périgueux (fig. 145) ; baies à linteau soulagé par une colonnette à l'étage supérieur du clocher de Saint-André d'Hébertot (Calvados), et au clocher démoli d'Audembert (Pas-de-Calais).

2. Le Dorat (fig. 123), Saint-Junien (Haute-Vienne) ; Pontorson (Manche) ; tourelle à l'abside de Saint-Nicolas de Chauvigny (Vienne).

Il existe des archères cruciformes dans les façades de certaines églises [1], surtout dans les Écoles germanique ou lombarde.

Certaines fenêtres présentent un tracé décoratif plus ou moins compliqué, ce sont les demi-œils-de-bœuf et les fenêtres tréflées usitées dans l'École germanique, mais très rares en France [2], les fenêtres à voussure festonnée à l'intrados qui se rencontrent parfois dans l'architecture du Centre [3] et les œils-de-bœuf festonnés [4] qui sont aussi très exceptionnels. Ces formes et d'autres plus compliquées ne sont pas très rares dans l'École germanique [5].

§ XIX. — *Remplages.*

Le tympan roman est le plus souvent plein, et repose, soit sur de petites arcades et sur des colonnettes, dans les baies de tribunes et de clochers, soit sur un linteau, disposition habituelle dans les portails qu'il est logique de ramener à la forme rectangulaire à cause des vantaux de menuiserie qui les ferment (fig. 125).

L'architecture romane a reçu les remplages de ses baies de tribunes ou de triforiums de l'architecture carolingienne [6] qui avait elle-même emprunté cette disposition à l'art byzantin, qui la pratiquait dès le VIe siècle [7].

1. *Corse*, Sainte-Maria-Figaniella près Fozzano et Saint-Césaire de Rapalle ; *Dordogne*, Saint-Front de Périgueux ; *Saône-et-Loire*, Tournus ; *Somme*, Bertaucourt.

2. Le demi-oculus se rencontre au chevet de Biron (Charente-Inférieure). On peut citer comme exemples de baies tréflées, en Belgique, la rotonde du cloître de Saint-Bavon près Gand (XIIe s.), et en France, une baie de clocher à Monéteau (Yonne) du XIIIe siècle seulement.

3. Cruas (Ardèche) ; Saint-Amand de Coly (Dordogne) ; Petit-Palais (Gironde) ; Toro (Espagne).

4. Baies en quatrefeuilles à Aizy, Nanteuil-Notre-Dame, Oulchy-le-Château et Vailly (Aisne) ; fausses baies de même tracé à Lillers et Guarbecques (Pas-de-Calais) ; œils-de-bœuf à six lobes de l'église de Royat (Puy-de-Dôme).

5. Par exemple, dans la nef de Heisterbach ; à la lanterne de Saint-Quirin de Neuss.

6. Germigny (fausses tribunes), Aix-la-Chapelle, Mettlach, Werden.

7. Sainte-Sophie de Constantinople, Saint-Vital de Ravenne.



FIG. 125. — Portail de Beaulieu (Corrèze).

(p. 306-307

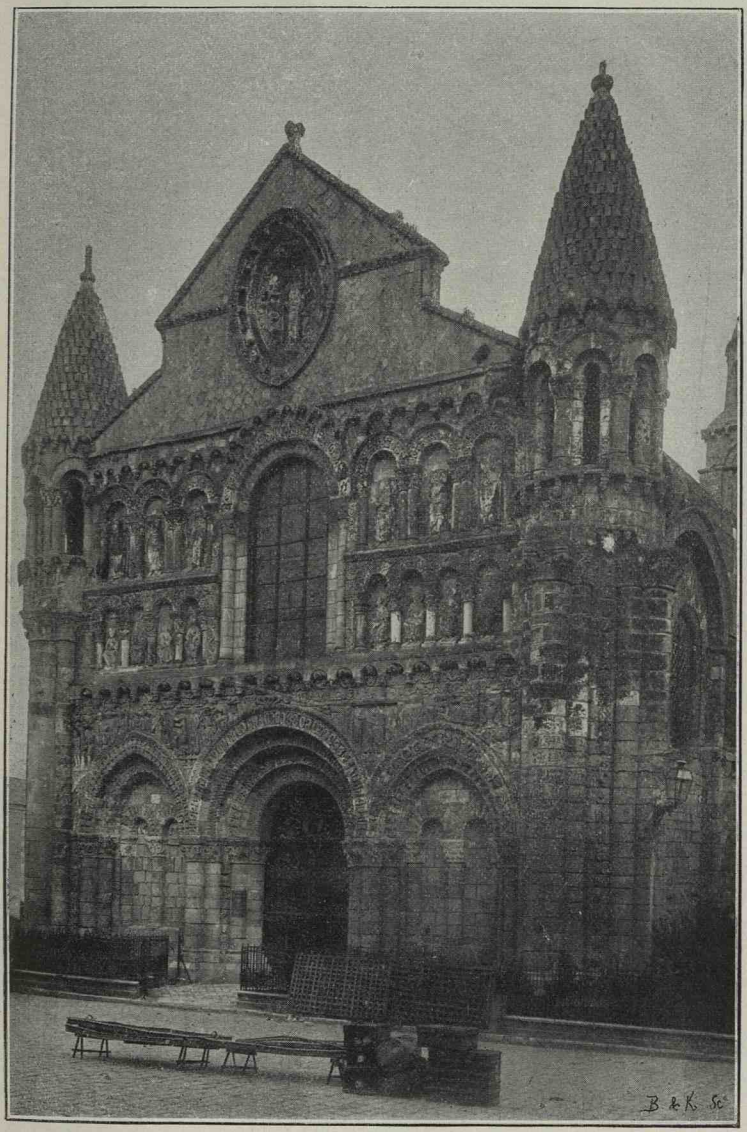

Fig. 124. — Façade de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers.
(Phot. de la Commission des Monuments historiques).

Il est rare que des remplages existent dans les grandes arcades, exception faite pour certains remaniments [1] et pour des arcades de chœur [2] où s'adossent des stalles; pour celles enfin que l'on a cru devoir consolider parce qu'elles sont voisines du transept et insuffisamment épaulées [3] ou parce qu'elles portent un clocher.

On a vu que les baies des tribunes ont le plus souvent un tympan encadré sous un arc de décharge. Ce tympan peut être orné [4], mais fréquemment il est simple et plein.

Quoique la plupart des portails romans aient un tympan porté sur un linteau, des portails sans tympan existent cependant partout; ils sont fréquents dans les régions du Nord [5] et du Centre [6], de règle presque absolue dans l'École du Sud-Ouest [7] (fig. 124). Le linteau est monolithe ou appareillé en cla-

1. A la cathédrale de Saint-Dié, par exemple, où le nombre des supports et des travées des bas-côtés fut doublé lorsqu'on y établit des voûtes d'arêtes, les anciennes arcades furent remplies de tympans portés sur deux nouvelles arcades.

2. Saint-Léonard de l'Ile-Bouchard.

3. Au Wast (Pas-de-Calais), l'arcade est supprimée; à Airaines (Somme) et Saint-Martin de Laon entièrement bouchée; à Bertaucourt (Somme), Saint-Amand de Boixe, Lesterps (Charente), Lobbes (Belgique), un tympan de remplage repose sur de petits arcs, des colonnettes et un mur bas; à Bertaucourt et à Lesterps le tympan est percé d'un œil-de-bœuf.

4. Cerisy-la-Forêt (fig. 97), cercle en relief, Mont-Saint-Michel (Manche) et transept de Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire), appareils décoratifs.

5. *Aisne*, Azy, Coucy; *Aube*, Macey; *Marne*, Champigneul, les Istres, Pierry, Vert-la-Gravelle; *Nord*, Bruay, Haspres, Quaëdypre; *Oise*, Bellefontaine, Saint-Vaast-de-Longmont, Pontpoint; *Pas-de-Calais*, Lillers, Chocques, Guarbecques, Richebourg-l'Avoué, Vermelles, Verquin; *Somme*, Airaines, Ennemain.

6. *Ariège*, Saint-Pierre d'Ercé, églises de Pamiers; *Cantal*, Mauriac (portail latéral), Mentières; *Cher*, Avor (fig. 20), Châteaumeillant, Crosses, Jussy-Champagne; *Creuse*, Bénevent, La Souterraine; *Corrèze*, Tulle; *Drôme*, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Romans (portail latéral); *Loire*, Chandieu; *Haute-Loire*, Chamalières, Le Monastier, Bains, La Chapelle-Bertin, Ceyssac, Coubon, Saint-Haon, Saint-Jean-la-Chalm, Chaspuzac, Bunières, Saint-Germain-la-Prade, Saint-Julien-d'Aude, Montredon, Saint-Pierre-Eynac, Saugues, Vorey, Saint-Voy; *Lot*, Rocamadour; *Nièvre*, Cosne, Saint-Laurent-l'Abbaye; *Pyrénées-Orientales*, Belpuig; *Haute-Vienne*, Le Dorat, Solignac, Le Vigen.

7. On peut citer presque sans exception les églises des départements de Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gers, Gironde, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Vendée, Vienne et Haute-Vienne.

veaux : dans le second cas, il n'est jamais orné, sauf quelquefois par le tracé d'un appareil à crossettes plus ou moins compliqué ; s'il est monolithe, il peut être lisse ou sculpté et affecter à sa partie supérieure, soit le tracé horizontal, soit celui d'un fronton à double rampant [1], forme à la fois décorative et justement calculée au point de vue des résistances. Lorsque le portail présente une largeur exceptionnelle, un linteau d'une seule pièce ou d'une seule plate-bande appareillée ne peut suffire à porter le poids du tympan ; aussi, refend-on le portail en deux baies par un trumeau qui soulage le centre de celui-ci. On trouve, depuis le commencement du XIIe siècle, des exemples de cette disposition [2] (fig. 125) qui deviendra usuelle à l'époque gothique quand les tympans, tracés en tiers-point, seront plus hauts et plus lourds.

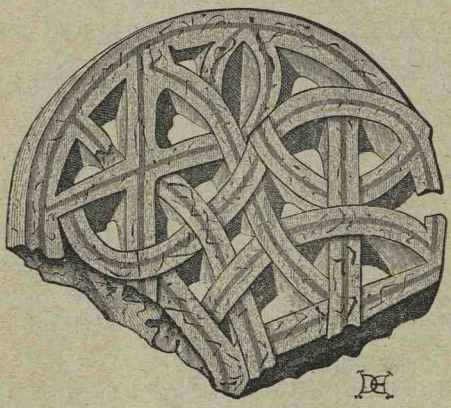

Fig. 126. — Remplage de fenêtre à Fenioux (Charente-Inférieure). (*Annales archéol.*).

Les fenêtres de l'architecture religieuse romane n'ont, en géné-

1. Par exemple, à Berny-Rivière (Aisne) ; Cognat et Meillers (Allier) ; Champagne (Ardèche) ; Auzon (Aube) ; Conques (Aveyron) ; Le Fresne-Camilly (Calvados) ; Beaulieu (Corrèze) ; Saint-Félix (Oise) ; Notre-Dame-du-Port à Clermont et Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), etc...

2. Thines (Ardèche) ; Tarascon (Bouches-du-Rhône) ; Saint-Amand-Montrond (Cher), transition ; Beaulieu (Corrèze) ; Saint-Gilles (Gard) ; Saint-Bertrand de Comminges et Saint-Sernin de Toulouse (Haute-Garonne) ; Saint-Pons (Hérault) ; cathédrale de Cahors et Carennac (Lot) ; Savigny-le-Vieux (Manche) ; Morlaas (Basses-Pyrénées) ; Oloron (Hautes-Pyrénées) ; Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), transition ; Autun (Saône-et-Loire) ; Moissac (Tarn-et-Garonne) ; Vouvent (Vendée) ; Le Dorat, Saint-Junien (Haute-Vienne) ; Avallon, Vézelay et Tonnerre (Yonne).

ral, ni tympan[1], ni remplage; toutefois, dans quelques-unes on a placé des dalles de pierre formant une cloison découpée à jour. Ce genre de clôture se rencontre surtout dans l'architec-

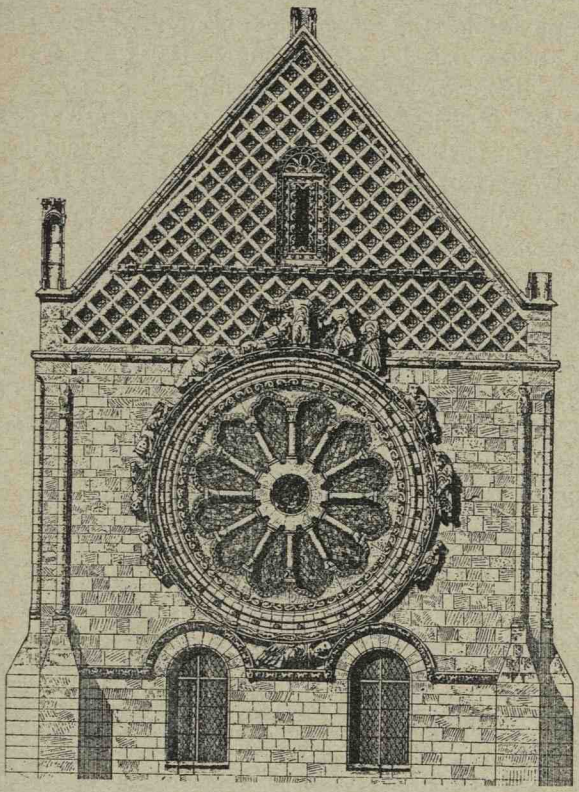

Fig. 127. — Pignon nord du transept de Saint-Étienne de Beauvais. (*Archives de la Commission des Monuments historiques*).

ture byzantine et l'on en trouve aussi des exemples en Italie et en Espagne, à Val de Dios. En France, ce système a été

1. Sauf quelques exceptions, comme la petite baie de pignon de Saint-Étienne de Beauvais (fig. 127) qui éclaire le comble et non l'église.

adopté à Fenioux (Charente-Inférieure), fig. 126, et à l'Hôpital-Saint-Blaise (Basses-Pyrénées), mais il est, à coup sûr, très rare [1].

Toutefois, les fenêtres hautes du chevet de Saint-Chef (Isère) et de Brantôme (Dordogne) sont fermées par une armature de dalles ajourées de larges découpages en forme de croix, arcatures et cercles, mais des vitraux sont enchâssés dans ces ouvertures, à la différence des exemples précités.

C'est dans les baies circulaires que l'on inséra d'abord des remplages, dans la seconde moitié du XIIe siècle : ils sont de deux types qui répondent assez bien aux dénominations de la baie circulaire à remplages appelée roue au moyen âge et rose [2] par nos contemporains : le type de la roue est donné dès 1140 environ par la rose à arcatures rayonnantes de Saint-Étienne de Beauvais (fig. 127) [3] et par celle de la façade de Saint-Pierre de Roye (Somme) qui n'a pas d'arcatures, mais de simples colonnettes.

Dans le second type [4] très usité en Bourgogne et en Champagne et répandu hors de cette région par les moines de Cîteaux, le remplage est évidé d'une suite de grands lobes assez analogues aux pétales d'une fleur [5].

1. Au clocher d'Aix-en-Issart (Pas-de-Calais), une salle qui correspond aux combles de l'église, a des baies en plein-cintre, masquées au dehors par des dalles percées de trous circulaires et qui sont appareillées en liaison avec le parement.

2. Le mot de *rose* pourrait n'être que la déformation du mot *roe*, roue, comme rue aux *Ours*, est la corruption de rue aux *Oes*, Oues (Oies).

3. La comparaison de la roue a donné naissance dans cet exemple à la décoration symbolique de la Roue de Fortune.

4. Voir chapitre V, *Période gothique*, coupe de Casamari.

5. Au chevet de Montréal (Yonne), plusieurs cercles lobés concentriques dessinent même une sorte de fleur double, mais le type ordinaire n'a qu'un cercle de lobes dépassant sensiblement la demi-circonférence. On peut citer comme exemples : *Aisne*, Aizy, Courmelles, Saint-Martin de Laon ; *Côte-d'Or*, Thil-Châtel ; *Marne*, Notre-Dame-en-Vaux, à Châlons ; *Haute-Marne*, cathédrale de Langres ; *Meurthe-et-Moselle*, Viviers-sur-Chiers ; *Meuse*, Condé-en-Barrois ; et dans les abbayes cisterciennes : *Bouches-du-Rhône*, Silvacane ; *Cher*, Noirlac ; *Gers*, Flaran ; *Seine-et-Marne*, Preuilly ; *Vaucluse*, Senanque ; *Var*, Le Thoronet ; *Italie*, Casamari et Fossanova, etc. Ce dessin à l'époque gothique, s'appliquera à certaines voussures de portails.

§ XX. — *Arcatures et niches.*

L'architecture romane a multiplié les arcatures, déjà usitées depuis l'époque mérovingienne.

Les arcatures de petite dimension servent à alléger et à rendre solides tout à la fois certaines portions de murs, mais elles y servent surtout à boucher les vides de la composition architecturale.

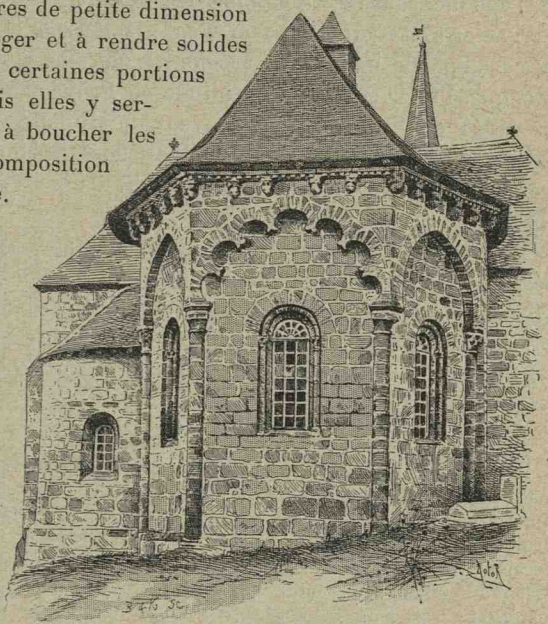

Fig. 128. — Abside de l'église de Rosiers (Corrèze).

L'usage des arcatures au bas des murs reste constant. On a même étendu le système à l'extérieur, principalement dans la région du Sud-Ouest où le dehors des églises est particulièrement riche, et surtout autour des absides [1].

Les fenêtres s'encadrent sous de grands arcs de décharge bandés entre les contreforts et les piliers adossés qui séparent

1. Cathédrale d'Angoulême (Charente); Rétaux, Saint-Eutrope de Saintes (Charente-Inférieure); Sainte-Croix de Quimperlé (Finistère); Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres); Vouvent (Vendée); Chauvigny, Jazeneuil, Montmorillon, Saint-Savin (Vienne); en Normandie, Beaumais (Calvados), etc.

les travées. Ces grandes arcatures s'inspirent directement de l'architecture des Romains [1] et furent employées dans quelques-unes des premières basiliques chrétiennes : à Rome, on les trouve à Sainte-Pudentienne ; à Ravenne, à Saint-Appollinaire. A l'époque romane, la Lombardie, l'École germanique, l'Auvergne et toute l'Aquitaine en firent grand usage et on en trouve des exemples dans les autres régions [2]. Elles ne se montrent parfois qu'à l'intérieur ; c'est l'habitude en Provence et dans toute la vallée du Rhône, assez souvent aussi dans le Sud-Ouest. D'autres fois, elles apparaissent au dehors, surtout dans l'Auvergne et le Sud-Ouest, et autour d'absides (fig. 128) appartenant un peu à toutes les Écoles [3].

Les fenêtres comme les baies de triforium sont aussi accostées et encadrées de petites arcatures, disposition fréquente en Normandie (fig. 129, 199), en Auvergne et dans les régions voisines, et enfin dans l'École germanique [4]. Ces arcatures forment le plus souvent un ordre continu à l'extérieur et il peut

1. Théâtre de Marcellus, Colisée, Arènes d'Arles et de Nîmes, etc.

2. Mareuil-sur-Say (Vendée) ; Charras, Saint-Constant, Marthon, Ronsenac (Charente) ; Sainte-Marie de Saintes, Chadenac, Rétaux (Charente-Inférieure) ; Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, Fontaine-Henri (Calvados) ; Guitres (Gironde) ; Notre-Dame-du-Port à Clermont, Chauriat, Saint-Nectaire, Issoire (Puy-de-Dôme) ; en Normandie, nef de Saint-Étienne de Caen ; à Feuillade (Charente) elles sont des arcades fermées par une paroi extérieure, sortes de chapelles très peu profondes.

3. *Provence* : Chapelle-de-Villeneuve d'Avignon (Gard) ; Maguelone et Saint-Pons-de-Mauchiens (Hérault) ; Cavaillon (Vaucluse). *Est* : Morlange près Thionville ; cathédrale de Besançon, Notre-Dame de Saint-Dié (Vosges) ; Mont-devant-Sassey (Meuse) ; cathédrale de Chalon-sur-Saône, Braux (Ardennes). *Sud-Ouest et Centre* : Rumont (Ariège), brique ; Saint-Pierre de La Rochefoucaud, Saint-Constant et Roffiac (Charente) ; Grandjean, Rioux, Rétaux, Saint-Eutrope de Saintes (Charente-Inférieure) ; Saint-Jean-de-Côle (Dordogne) ; Saint-Marcel, Gargilesse (Indre) ; Rosiers (Corrèze) ; Pujols (Gironde) ; Hôpital Saint-Blaise (Basses-Pyrénées) ; San Perteo de Mariana (Corse), etc. Autres régions : Lucheux (Somme) ; Guéron (Calvados).

4. On peut citer dans le département du Calvados : la Trinité et Saint-Nicolas de Caen, Ouistreham, Thaon ; en Bretagne : Saint-Sauveur de Dinan (niches) ; dans l'École auvergnate, Clermont (Notre-Dame-du-Port), Issoire, Riom, etc. ; dans le Centre : Arlempdes, Chamalières, Chantenges (Haute-Loire) ; Déols (Indre), etc. Dans l'Est : collégiale d'Épinal, cathédrale de Besançon ; en Belgique, cathédrale de Tournai.

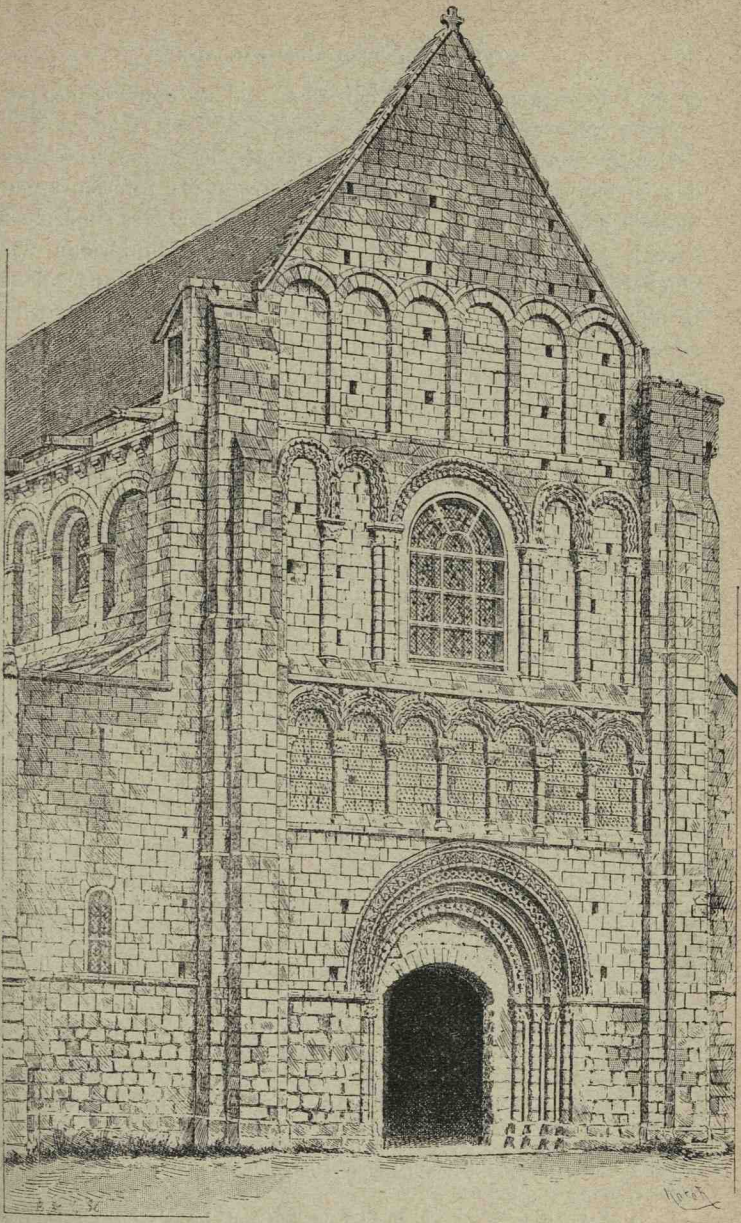

Fig. 129. — Façade de l'église d'Ouistreham (Calvados).

en être de même dans l'intérieur des [1] églises non voûtées ou voûtées en berceau.

Des arcatures accostent et encadrent de même les baies des clochers. Souvent, à l'extérieur, aux étages inférieurs peu ajourés, elles rappellent la riche ordonnance des étages supérieurs percés de baies et abritant les cloches. A l'intérieur des clochers, de grandes arcatures sont fréquemment pratiquées dans la muraille pour l'évider et gagner de la place et pour reporter sur les angles le poids des maçonneries.

On a vu que les baies de triforium sont fréquemment aussi encadrées et accostées d'arcatures qui peuvent former un ordre continu ; notamment en Bourgogne, où des pilastres décoratifs occupent des trumeaux entre les baies et arcatures et relient entre elles deux frises qui limitent le triforium de certaines églises, ordonnance qui n'est que la reproduction des galeries des portes romaines d'Autun [2] (fig. 121) et qui se voit aussi dans les arcatures de la façade de Saint-Front de Périgueux. On a vu enfin qu'un ordre complètement aveugle d'arcatures peut tenir lieu de triforium [3].

Lorsque l'emploi simultané de charpentes et de voûtes bombées oblige à laisser un large espace de mur extérieur entre les fenêtres et la toiture, on a recours à une composition architecturale extérieure, frise d'appareil décoratif ou suite d'arcatures analogue aux triforiums, mais, où inversement l'ordre aveugle est de règle générale, tandis que la galerie ouverte est une exception spéciale aux Écoles germanique et lombarde [4].

Dans le Centre, on décore parfois ainsi les murs latéraux du vaisseau central quand il dépasse légèrement les combles des collatéraux [5], mais c'est surtout autour des absides et absidioles

1. Notre-Dame-sur-l'Eau de Domfront (Orne), XIe siècle ; Capelle-Brouck (Nord), XIIe siècle ; Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), niches.

2. Portes d'Arroux et Saint-André.

3. *Indre-et-Loire*, Faye-la-Vineuse, l'Ile-Bouchard ; *Maine-et-Loire*, Fontevrault ; *Morbihan*, Saint-Gildas de Rhuis ; *Finistère*, Loctudy.

4. Saint-Fidèle-de-Côme, cathédrales de Ferrare, Parme, Modène, Sainte-Sophie de Padoue, Saint-Eustorge de Milan, Saints-Jean-et-Paul de Rome, cathédrale de Tournai.

5. Saint-Apollinaire de Valence (Drôme) ; Saint-Jean-la-Chalm (Haute-Loire).

que cette décoration s'emploie. On la rencontre dans l'École germanique, dans l'École d'Auvergne et l'École du Sud-Ouest et dans les contrées intermédiaires [1]. L'extérieur des lanternes octogones lombardes et germaniques, couvertes de coupoles, est pareillement entouré d'un ordre d'arcatures ou d'une véritable galerie extérieure.

Ces deux partis ont été adoptés en France dans les édifices qui ont subi l'influence lombarde [2].

On a vu que les galeries extérieures peuvent régner également sur la façade (fig. 95) mais qu'elles sont très rares en France avant le XIIIe siècle [3] ; mais parfois un ordre d'arcatures traverse la façade, soit au-dessous de la maîtresse fenêtre [4], soit au-dessus, à la base du pignon [5] ou encore au centre même de la façade [6] interrompu par la fenêtre et l'encadrant souvent (fig. 129).

Dans les façades à portail unique, le portail, comme d'autres baies, apparait accosté d'arcatures. Ce ne sont parfois que des arcatures étroites et sans ornement, bandées entre les contreforts des angles de la façade et un massif saillant encadrant le portail [7] (fig. 123) ; mais, d'autres fois, les arcatures sont plus

1. Braux (Ardennes) ; Angoulême, Trois-Palis (Charente) ; Rétaux, Rioux (Charente-Inférieure) ; Les-Aix d'Angillon, Saint-Amand-Montrond, La Celle-Bruère, collégiale de Chateaumeillant (Cher) ; Saint-Apollinaire de Valence (Drôme) ; Saint-Guilhem-du-Désert (Hérault), suite de niches ; Ardentes (Indre) ; Saint-Caprais-d'Agen, Cunault, Fontevrault, Beaulieu (Maine-et-Loire) ; La Charité-sur-Loire, Saint-Étienne de Nevers, Cosne (Nièvre) ; Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme) ; Solignac (Haute-Vienne) ; Morrey (Loir-et-Cher), etc.

2. Galerie à Sisteron ; arcatures à Saint-Paul de Lyon et à Saint-Martin de Londres (Hérault).

3. Broglie (fig. 95).

4. Ouistreham (Calvados), fig. 129 ; Ruffec (Charente) ; Avor, Chateaumeillant, Jussy-Champagne, Vornay, fig. (Cher) ; Wockerinckhove (Nord) ; Tracy-le-Val (Oise).

5. Quaëdypre (Nord) ; Lillers (Pas-de-Calais), Saint-Front de Périgueux.

6. Angoulême, Bécheresse, Champmillon, Échillais (Charente) ; Chadenac, Fontaine-d'Ozillac, Pont-l'Abbé (Charente-Inférieure) ; Biéville, Colombelles-sur-Orne, Le Fresne-Camilly, Meuvaines, Mouen (Calvados).

7. Ryes, Formigny (Calvados) ; Mauriac (Cantal) ; Avor, Jussy-Champagne, Vornay (Cher) ; Bellegarde (Loiret) ; La Luzerne (Manche) ; Champigneul (Marne) ; l'Aitre-sous-Amance (Haute-Marne) ; Coudun, Sarron (Oise) ; Bois-Sainte-Marie (Saône-et-Loire) ; Chennevelle (Vienne).

nombreuses [1] ou ornées. L'École du Sud-Ouest en a fait un des caractères les plus constants de son architecture et les a décorées à l'égal du portail lui-même [2] (fig. 124).

Le tracé brisé s'est introduit dans les arcatures beaucoup plus tardivement et d'une façon beaucoup moins générale que dans les arcades ; souvent, les deux formes coexistent dans l'intérêt de l'équilibre de la composition. Si une baie est encadrée d'arcatures plus ou moins larges qu'elle, on donnera le tracé brisé aux arcatures ou à la baie de façon que les impostes et les sommets des trois arcs soient au même niveau (fig. 124, cf. fig. 90). On obtient le même résultat avec le tracé surhaussé qui n'est pas très rare dans les arcatures (fig. 129).

Quelques types d'arcatures méritent une mention spéciale : dans l'École normande, les arcatures entrecroisées, plus fréquentes en Angleterre [3] qu'en France [4] (fig. 95).

Les arcatures en mitre sont une autre exception ; elles doivent leur origine à la confusion de l'arcature et du fronton ; elles ont été en usage dès l'époque mérovingienne (baptistère de Poitiers fig. 58), à l'époque carolingienne, on les retrouve à Lorsch, et en Angleterre dans les édifices saxons ; à l'époque romane, elles

1. Saint-Paul-de-Varax (Ain).

2. *Charente*, Saint-Amand-de-Boixe, Angoulême, Bécheresse, Champmillon, Charmant, Châteauneuf, La Palud, Ronsenac, Ruffec ; *Charente-Inférieure*, Aulnay, Biron, Chadenac, Échebrune, Échillais, Esnandes, Fontaines-d'Ozillac, Pérignac, Pont-l'Abbé, Sainte-Marie de Saintes, Surgères ; *Côtes-du-Nord*, Saint-Sauveur de Dinan ; *Dordogne*, Chancelade ; *Gironde*, Blasimont, Petit-Palais, La Celle-Guénand ; *Maine-et-Loire*, Cunault ; *Deux-Sèvres*, Airvault, Saint-Jouin-de-Marnes, Saint-Hilaire et Saint-Pierre-de-Melle, Parthenay, Parthenay-le-Vieux, Saint-Médard de Thouars ; *Vendée*, Nieul-sur-l'Autise, Vouvent ; *Vienne*, Jazeneuil, Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, Villesalem. Dans les départements de Maine-et-Loire, Loiret, Cher, etc., l'ordonnance poitevine subsiste, mais dépouillée de sa riche sculpture.

3. Byland, cathédrale de Canterbury, Castle-Rising, Bury-Saint-Edmunds, Christchurch, Temple de Londres, Norwich, Peterborough, Rievaulx.

4. Allemagne, Courcy, Luc-sur-Mer, Mouen (Calvados) ; Broglie (Eure) ; Évreux, ancien triforium de la cathédrale ; Moulis (Gironde) ; Saint-Germer, Fontenay-Torcy (Oise) ; Lillers (Pas-de-Calais) ; Graville (Seine-Inférieure). On en trouve aussi dans l'École lombarde.

apparaissent quelquefois dans l'École germanique et sont usuelles dans l'École auvergnate et dans sa large sphère d'influence.

On les y trouve rarement en suite continue[1], elles alternent, en général, avec des arcatures en plein-cintre [2].

L'Auvergne et la région du Centre ont eu un goût particulier pour les arcatures tréflées et ont souvent même festonné les arcatures de lobes nombreux (fig. 128). Cette forme est du domaine de la décoration. Les constructeurs auvergnats, lombards et germaniques ont parfois aussi remplacé les cintres des arcatures et des petites arcades de galeries par des linteaux portés sur colonnettes [3] (fig. 140).

Très rarement, les arcatures sont remplacées par des niches vides en forme de petites absidioles qui procèdent de la tradition romaine.

On peut citer pour l'extérieur la nef de Saint-Sauveur de Dinan ; pour l'intérieur, l'abside du baptistère du Puy et la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Dans l'École du Sud-Ouest, les arcatures des façades encadrent assez souvent des statues.

1. Haut des murs de la nef de Saint-Apollinaire de Valence (Drôme); intérieur de l'abside de Venerque (Haute-Garonne) ; façade de Quaëdypre (Nord) ; corniches indiquées ci-dessous, § XXVII ; sarcophage à Saint-Germain de Marthon (Charente) ; à la façade de Coubon (Haute-Loire) et d'Olley (Meuse), une fenêtre ; à la façade de Vigeois (Corrèze), deux niches affectent cette forme.

2. *Allier*, Ebreuil, Veauce, clocher d'Autry, Chappes, Doyet, Montilly ; *Charente*, Montbron ; *Charente-Inférieure*, Bougueneau ; *Loire*, Chandieu ; *Nièvre*, Saint-Étienne de Nevers, Neuville-les-Decize ; *Puy-de-Dôme*, Notre-Dame-du-Port à Clermont, Chamalières, Saint-Vincent de Chantelles, Chauriat, Courpière, Issoire, Saint-Myon, Saint-Nectaire, Orcival, Saint-Saturnin, Veauce. Ces arcatures sont fréquentes, surtout aux extrémités du transept.

C'est un souvenir de l'alternance des frontons cintrés et triangulaires qui fut une formule de l'art classique romain. Cette alternance s'observe sur les sarcophages chrétiens des premiers siècles et au baptistère de Poitiers. (fig. 27, 58).

3. École auvergnate : rotonde de Chambon, absides de Notre-Dame-du-Port à Clermont, Chauriat, Issoire, Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme). Écoles lombarde et germanique, baptistère de Parme, lanterne de la cathédrale de Sisteron, cathédrale de Tournai.

§ XXI. — *Supports, piédroits, contreforts.*

Les supports des églises romanes affectent des dispositions très variées.

La colonne, perpétuant la tradition des premières basiliques, et le simple pilier rectangulaire des basiliques carolingiennes persistent (fig. 130), mais les piliers composés, qui sont une création du style roman et d'où sortiront les piliers gothiques, sont de beaucoup les plus répandus.



Fig. 130. Piliers simples.

La colonne n'est pas rare dans les Écoles lombarde et germanique [1], mais en France, à peu d'exceptions près [2], les supports des nefs sont des piliers, tandis que les arcades plus étroites des déambulatoires reposent sur des colonnes qui y suffisent et ne masquent pas la vue de la galerie tournante et des chapelles [3]. Enfin la plupart des cryptes ont aussi des colonnes.

Pour adapter la forme de la colonne aux exigences de l'architecture romane, avec ses murs épais et ses voûtes lourdes, il existait trois moyens: grouper les colonnes par deux dans le sens de l'épaisseur des murs, procédé très usité pour les colonnettes dans les baies des tribunes et surtout des clochers et des cloîtres et qu'on appliqua en grandes dimensions dans certaines églises de transition; soit rendre les proportions de la colonne beaucoup plus épaisses, c'est le pilier en forme de colonne (fig. 120); soit enfin appliquer ou engager des colonnes autour de piliers composés.

1. Voir ci-dessous, p. 326.

2. On peut citer comme nefs romanes à colonnes : Saint-Pierre au Parvis à Soissons, Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), Saint-Martin d'Ainay à Lyon, Saint-Martin du Canigou (Pyrénées-Orientales).

3. Quelques déambulatoires ont des piliers : Vignory (Haute-Marne), alternance de piliers de colonnes, Dun-le-Roi (Cher), Saint-Brice de Chartres, Cunault (Maine-et-Loire), Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres) et Vertheuil (Gironde), faisceaux de colonnes soudées, Bois Sainte-Marie (Saône-et-Loire), groupe de quatre colonnes indépendantes formant un quillage en

Un peu dans toutes les régions et plus spécialement dans l'École normande, on trouve des piliers plus ou moins épais et appareillés en assises qui imitent, dans des proportions plus trapues, la forme de la colonne, avec socle, base, fût cylindrique et chapiteau [1] : court en Normandie [2], surélevé dans le Languedoc et le Sud-Ouest [3], le fût comme le chapiteau suit sans préoccupation de module les proportions qu'impose le système de construction de l'édifice à collatéraux bas ou élevés, et souvent les piliers en forme de colonne alternent avec des piliers d'un autre plan [4].

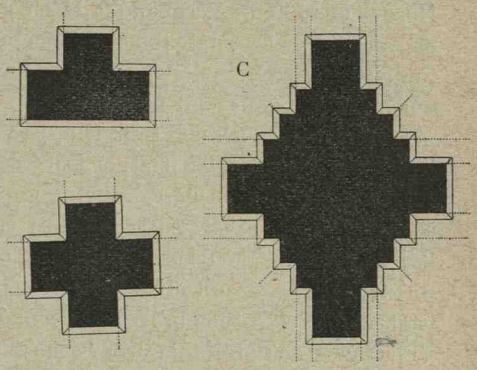

FIG. 131. — Piliers composés à pilastres.

Y, Tournus (Saône-et-Loire), Morienval (Oise), transition, piliers accostés de deux colonnes, Deuil (Seine-et-Oise), transition, Térouane, (Pas-de-Calais), 1131-33 (transition), groupe de deux colonnes indépendantes.

1. Piliers en forme de colonnes, École normande : Bernières, Colleville, Manéglise, Ouistreham, Thaon (Calvados), Léry (Eure), Saint-Évroult de Montfort (Orne), Gassicourt (Seine-et-Oise), Écrainville, Étretat (Seine-Inférieure). Angleterre : cathédrale de Durham, Gloucester, abbayes de Fountain, Rievaulx, etc. Autres régions : Dury (Aisne), L'Islmont (Aube), Saint-Nazaire de Carcassonne (Aude), Perse (Aveyron), Perros-Guirec, Tréguier (Côtes-du-Nord), Saint-André de Chartres (Eure-et-Loir), Beaugency (Loiret), Aigues-Vives, Montrichard (Loir-et-Cher), Saint-Gildas-des-Bois, Guérande (Loire-Inférieure), Monsempron (Lot-et-Garonne), Croizard, Vert-la-Gravelle (Marne), Avesnières (Mayenne), Étival (Meurthe-et-Moselle), Chauriat, Besse en Chandesse, Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), église du Pré au Mans (Sarthe), Berteaucourt, Lucheux (Somme), Saint-Savin, Civeaux, Lichères (Vienne), Rosheim (Alsace).

2. Colleville, Gassicourt, Étretat, etc

3. Saint-Nazaire de Carcassonne, Monsempron (Lot-et-Garonne), Saint-Savin (Vienne), etc.

4. Saint-Gildas-des-Bois, Guérande (Loire-Inférieure), Avesnières (Mayenne), Étival (Meurthe-et-Moselle), église du Pré au Mans, Berteaucourt (Somme).

Il existe aussi des piliers ronds qui n'imitent pas la colonne, mais n'ont pour couronnement qu'une simple imposte[1] (fig. 94).

Le simple pilier rectangulaire [2] (fig. 130) est fréquent partout au XIe siècle; au XIIe, il reste en usage, surtout dans l'École du Nord, dans l'École germanique et en général dans les édifices pauvres et sans voûte; si l'architecture suivait une logiqne toujours absolue, il ne s'adapterait même qu'aux monuments dont les arcades ne sont pas doublées.

D'une façon générale et en principe, les supports romans et gothiques épousent, en effet, le tracé des retombées, et c'est de la disposition variée de celles-ci que procède la grande diversité de plan des *piliers composés*. Ces piliers sont une création de l'art roman qui les a transmis au style gothique : ils consistent en une agrégation de pilastres et de colonnes autour d'un noyau central. Chaque membre doit répondre à un élément de la retombée et, en pratique, il en est presque toujours ainsi : c'est

1. Saint-Dalmazi (Aveyron), Aliscamps (Bouches-du-Rhône), Carennac (Lot), Chapaize, Farges, Saint-Hippolyte, Tournus, Saint-Vincent-des-Prés (Saône-et-Loire); à Dury et Flavy-le-Martel (Aisne), Cerisy-Buleux (Somme), Saint-Nazaire de Carcassonne, Croizard, Vert-la-Gravelle (Marne), le chapiteau bas et peu orné est une sorte d'intermédiaire entre ce type et le précédent; Montiérender (Haute-Marne), fig. 94; à Baume-les Messieurs (Jura), la moitié des piliers sont ronds sans imposte.

2. *Aisne*, Viel-Arcy, Baulne, XIe siècle, Bresles, Charly, Cerseuil, Ciry, Cuiry-Housse, Dhuizel, Fontenoy, Presles, Vaux-sous-Laon, XIe siècle; Villers-Saint-Christophe, XIIe siècle; *Allier*, Ébreuil, XIe siècle; *Ardennes*, Saulce-Champenoise; *Aube*, Courson; *Corse*, cathédrale de Mariana; *Eure-et-Loir*, Saint-Brice de Chartres, XIe siècle, Saint-Valérien de Chateaudun; *Finistère*, Locmaria, XIe siècle; *Gironde*, Saint-Émilion, église monolithe; *Jura*, Baume-les-Messieurs XIe siècle (en alternance), Courtefontaine; *Loir-et-Cher*, Lavardin, XIe siècle; *Marne*, Chavot, Corribert, Flavigny, XIe siècle, le Mesnil-sur-Oger, Villevenard; *Haute-Marne*, Montierender, XIe siècle, Vignory XIe siècle; *Mayenne*, Clermont, Saint-Jean de Château-Gontier, XIe siècle; *Meurthe-et-Moselle*, Olley; *Morbihan*, Ambon; *Nord*, Haspres, XIe siècle; *Oise*, Cinqueux, Rhuis, XIe siècle, Juziers, XIe siècle, Roye-sur-Matz, Tracy-le-Val, XIe siècle; *Pas-de-Calais*, Belle, Questrecques, Waben; *Puy-de-Dôme*, Chamalières, XIe siècle; *Pyrénées-Orientales*, Cornella de Conflent; *Seine-et-Marne*, Château-Landon, XIe siècle, Notre-Dame de Melun (état primitif), XIe siècle; *Deux-Sèvres*, Saint-Généroux, Mirebeau; *Somme*, Beaufort en Santerre, Estouilly, XIe siècle, Fieffes, Fransart, Pargny, XIe siècle, Sancourt; *Tarn-et-Garonne*, Varen.

au point que l'on peut, en bonne critique, restituer la disposition d'arcs et de voûtes disparus, d'après le plan du pilier qui les supportait. Il faut, toutefois, faire des réserves à cette règle : bien que le scrupule d'adaptation soit poussé au point de faire découper certains tailloirs (fig. 160) suivant le plan des arcs de retombée, il existe des supports, tels que des piliers ronds ou carrés, dont le tracé n'indique que la forme générale très atténuée de la retombée, et il existe même des supports dont le plan est en désaccord avec leur fonction : en éliminant le cas de changement d'ordonnance (soit refaçon, soit simple repentir), on trouve deux causes à ces anomalies ; la plus commune consiste en copies exécutées sans discernement ; on a reproduit une forme hors du cas pour lequel elle était créée : ce genre de maladresse était plus rare au moyen âge qu'avant et surtout depuis ; enfin, il existe des essais plus ou moins imparfaits et peu intelligents.

Il est arrivé très souvent qu'une forme a été inventée par simple imagination décorative avant d'avoir trouvé son emploi raisonné et définitif : c'est le cas du pilier en faisceau de colonnes. Bien avant de devenir un des éléments les plus logiques et nécessaires de l'architecture gothique, en 1005, il a été adopté à Saint-Remi de Reims, en dehors de toute considération de plan, pour habiller agréablement de gros piliers et concilier la solidité nécessaire de leur masse avec la grâce de la colonne dans ses proportions classiques.

Parmi les piliers composés, les uns (fig. 131) n'ont que des ressauts à angle droit : les plus simples sont les piliers rectangulaires à pilastres (fig. 131 A, C), et le pilier cruciforme (fig. 131, B) dont le plan est une croix grecque : ses quatre pilastres s'adaptent à la retombée de quatre arcades simples ou de deux arcades doublées [1]. Le pilier carré cantonné de quatre pilastres suppose des arcades doublées et des doubleaux, ou quatre arcs simples et quatre arêtes de voûtes ; s'il existe à la fois des arcs

1. Il est fréquent dans les églises sans voûte et à arcades doublées de l'École du Nord : *Aisne*, Saint-Bandry, Courmelles, Flavy-le-Martel, Lafaux, Latilly, Sergy ; *Oise*, Bellefontaine, Bonneuil, Breuil-le-Vert, Cuise-la-Motte, Quesmy ; *Somme*, Nesles ; *Haute-Marne*, Wassy.

doublés et des voûtes d'arêtes, quatre angles droits s'ajoutent encore au pilier composé; il a quatre pilastres sur *dosserets* (fig. 131, C). On appelle dosserets les pilastres sur lesquels s'applique un autre pilastre ou une colonne engagée.

C'est en Bourgogne [1], et surtout en Provence, que l'on trouve ces piliers (fig. 131, C) composés de multiples ressauts à angles droits ; ils sont barlongs, particulièrement en Provence, où ils affectent la proportion de véritables petits pans de mur masquant les collatéraux. Dans le cas fréquent où un vaisseau cen-

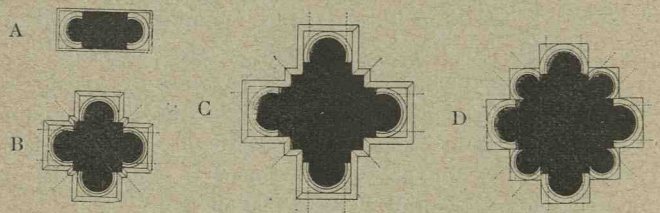

Fig. 132. — Piliers composés à colonnes engagées.

tral voûté en berceau est flanqué de collatéraux à voûte d'arêtes, le pilier présente un membre de plus du côté des collatéraux. La plupart des piliers composés ont à la fois des angles droits et des colonnes engagées. Quelquefois, des colonnettes sont engagées dans les angles rentrants du pilier composé (fig. 132, D). Cette disposition est surtout fréquente en Normandie, en Provence et dans certaines églises du Centre [2] (fig. 119) et dans l'architecture gothique. On trouve aussi au XIIe siècle de simples boudins profilés sur les angles des piliers [3] et qui donnent des tracés

1. Cathédrales d'Autun et de Langres, Paray-le-Monial.

2. *Basses-Alpes*, Saint-Sauveur de Manosque, Sisteron; *Hautes-Alpes*, Embrun; *Alpes-Maritimes*, Lérins; *Ardèche*, Bourg-Saint-Andéol; *Aude*, Alet, Fontfroide; *Bouches-du-Rhône*, Saint-Trophime d'Arles, Saint-Paul du Mausolée, Silvacane; *Drôme*, La Garde-Adhémar, Saint-Paul-Trois-Châteaux; *Hérault*, Saint-Guilhem-du-Désert; *Isère*, cathédrale de Vienne; *Var*, Saint-Louis d'Hyères; *Vaucluse*, cathédrales d'Apt et de Vaison; *Manche*, Briquebec; *Orne*, Sainte-Marie-au-Mont; *Seine-Inférieure*, Graville, Montivilliers; *Pas-de-Calais*, Waben; *Haute-Loire*, Polignac.

3. Bellefontaine, Quesmy (Oise), transition.

analogues, aux proportions près. Ce genre de combinaisons deviendra beaucoup plus fréquent à l'époque gothique.

En règle générale, c'est dans les milieux des faces des piliers que les colonnes sont engagées.

Un pilier rectangulaire cantonné de deux colonnes engagées (fig. 132, A) répond au même usage qu'un pilier cruciforme : ce type est assez fréquent dans les églises sans voûte de l'École du Nord [1] ; un pilier rectangulaire ou cruciforme, cantonné de trois colonnes seulement, s'adapte bien à un vaisseau central sans voûte ou couvert d'un berceau sans doubleaux. Cette disposition n'est pas rare en Auvergne [2]. En Normandie, elle se rencontre en sens inverse, c'est-à-dire que l'on trouve une colonne engagée du côté de la nef, alors que le bas-côté n'en a pas [3]. Plus souvent encore, malgré l'absence de voûtes, le pilier est cantonné de colonnes sur les quatre faces, les colonnes engagées de la nef servaient à soutenir soit les entraits de la charpente [4], soit parfois des doubleaux [5]. Dans l'École du Sud-Ouest, on trouve souvent le pilier en carré parfait cantonné de quatre grosses colonnes engagées (fig. 132, B) [6]. Le pilier cruciforme cantonné de quatre colonnes est le plus usuel dans les belles

1. *Aisne*, Chivy, Jouaignes, Montlevron, Oulchy-le-Château, Vic-sur-Aisne; *Oise*, Berneuil-sur-Aisne, Breuil-le-Vert, Sacy-le-Grand, Villers-Saint-Paul; *Marne*, Avize, Bergères-les-Vertus, Champigneul; *Pas-de-Calais*, Houdain ; *Somme*, Hombleux. On le trouve aussi en Normandie. *Eure*, abbaye de Bernay, Saint-Germain de Pont-Audemer; *Manche*, Sainte-Marie du Mont ; *Orne*, Secqueville, et dans d'autres provinces : *Allier*, Saint-Germain-des-Fossés, etc.

2. *Puy-de-Dôme*, Bellaigne, Biozat, La Chapelle de Vençat, Saint-Dier, Notre-Dame-du-Port à Clermont, Chauriat, Issoire, Orcival.

3. *Manche*, Briquebec, Sainte-Marie-du-Mont, Rucqueville ; *Seine-Inférieure*, Graville.

4. *Calvados*, Saint-Étienne et Trinité de Caen; *Eure*, Saint-Taurin d'Évreux; *Manche*, Mont-Saint-Michel; *Orne*, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-sur-l'Eau de Domfront; *Seine-Inférieure*, Saint-Georges de Boscherville, Jumièges; *Pas-de-Calais*, Lillers ; *Angleterre*, Winchester, etc.

5. Cerisy-la-Forêt (Orne), fig. 97.

6. *Charente*, Châteauneuf; *Deux-Sèvres*, Saint-Jouin de Marnes (nef), Parthenay-le-Vieux; *Vienne*, Notre-Dame-la-Grande à Poitiers; *Vendée*, Vouvent.

églises de presque toutes les régions [1], car il s'applique à toutes celles qui ont des arcades doublées et des doubleaux centraux et latéraux.

Pour recevoir des arcades ou doubleaux très larges, on a parfois accolé deux colonnes engagées [2] (fig. 187).

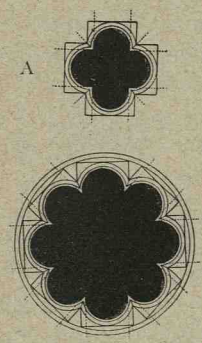

Fig. 133. — Piliers en faisceaux de colonnes.

En Provence, il arrive que des piliers adossés forment deux ordres superposés de plan différent : l'ordre inférieur ne présente que des pilastres sur dosserets ; dans l'ordre supérieur les angles des dosserets sont remplacés par des colonnettes cantonnant le pilastre [3]. Cette disposition, comme la division en ordres superposés, procède du sentiment antique qui a survécu dans l'École provençale : il répugnait à ce sentiment de tripler la proportion classique entre le diamètre et la hauteur des colonnettes.

A côté des piliers composés entièrement de ressauts rectangulaires, et de ceux où des colonnes engagées sont associées aux

1. On peut citer parmi les principales églises offrant ce type de piliers : *Ain*, Nantua ; *Allier*, Souvigny ; *Ardèche*, Cruas ; *Aveyron*, Conques ; *Cher*, Châteaumeillant ; *Corrèze*, Obazine ; *Côte-d'Or*, Thil-Chatel ; *Finistère*, Loctudy ; *Haute-Garonne*, Saint-Sernin de Toulouse ; *Gironde*, Vertheuil ; *Indre*, Preuilly-sur-Claise ; *Landes*, Saint-Sever ; *Loiret*, Saint-Benoit-sur-Loire ; *Maine-et-Loire*, Cunault ; *Morbihan*, Saint-Gildas (chœur) ; *Nièvre*, Saint-Étienne de Nevers ; *Pas-de-Calais*, Lillers ; *Puy-de-Dôme*, Herment, Chantelle ; *Deux-Sèvres*, Airvault ; *Somme*, Mareuil-Caubert ; *Tarn*, Saint-Salvy d'Albi ; *Haute-Vienne*, Saint-Junien ; *Vendée*, Maillerais (fondations) ; *Yonne*, Avallon.

2. Cathédrale d'Angoulême, Saint-Étienne de Périgueux ; Saint-Pierre de Rèdes (Hérault), Saint-Croix de Quimperlé (Finistère), ancien Saint-Ouen de Rouen, Nesle (Somme), Lescure, Gaillac (Tarn), Flaran (Gers), Valcabrère (Haute-Garonne), chapelle du château de Tiffauges (Vendée), Tarragone en Espagne ; en Palestine, Naplouse.

3. *Bouches-du-Rhône*, Saint-Trophime d'Arles ; *Drôme*, Saint-Restitut ; *Vaucluse*, N.-D.-des-Doms et Saint-Ruf à Avignon, Carpentras, Cavaillon, Le Thor.

angles droits, il existe plus rarement des piliers sans angle droit, mais formés d'un faisceau de colonnes ou de colonnettes. Le plus répandu est le faisceau de quatre colonnes, dont le plan est un quatrefeuille (fig. 133, A) ; il est caractéristique de l'architecture poitevine et des monuments qui s'en inspirent [1]. Ce n'est qu'une variante ou une simplification du pilier carré à quatre colonnes (fig. 132, B).

D'autres faisceaux sont assimilables à des piliers ronds dont la circonférence est décorée de colonnettes engagées plus ou moins nombreuses. On en trouve quatre [2], six, huit (fig. 133, B) et même davantage ; lorsqu'elles sont aussi nombreuses, elles cachent entièrement le noyau circulaire auquel elles s'appliquent ; c'est le type qu'on trouve dès 1005 à Saint-Remi de Reims ; au XIIe siècle on le retrouve en Picardie, à Berteaucourt, et dans diverses églises du Sud-Ouest et de la Bretagne [3].

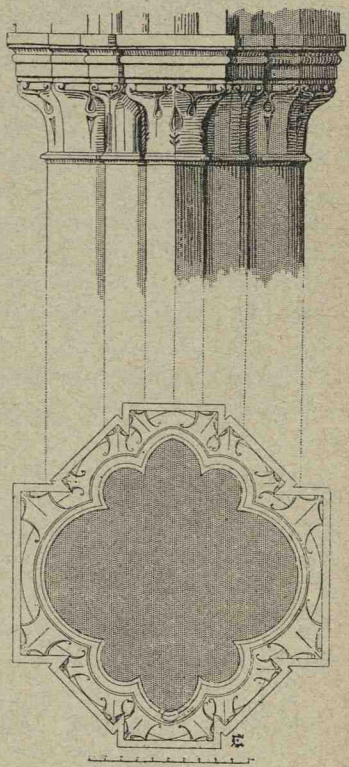

FIG. 134. — Pilier de Dommartin (Pas-de-Calais).

1. *Gironde*, Vertheuil (déambulatoire) ; *Haute-Loire*, Dunières ; *Seine-et-Marne*, Saint-Loup de Naud (nef) ; *Deux-Sèvres*, Airvault, Champdeniers, Gourgé, Saint-Hilaire de Melle, Sainte-Croix de Parthenay ; *Vienne*, Saint-Hilaire de Poitiers, Chauvigny.

2. Transept de la cathédrale de Tréguier (Côtes-du-Nord), église Notre-Dame de Kernitron à Lanmeur (Finistère) ; Moirax (Lot-et-Garonne).

3. *Deux-Sèvres*, Javarzay ; *Vendée*, Les Moustiers-les-Maufaits ; *Loire-Inférieure*, Saint-Aubin de Guérande, Saint-Gildas des Bois ; *Finistère*, Pont-Croix, XIIe et XIVe siècles, et Lambour (style roman du XIVe siècle) ; *Côtes-du-Nord*, Perros-Guirec.

Il existe enfin un autre genre de faisceau de colonnes, non plus égales, mais de divers diamètres, selon leurs fonctions. Ce type de pilier apparaît dans le Nord à l'époque de transition [1] (fig. 134) et sera usuel dans l'architecture gothique.

Dans les églises où une travée de nef répond à deux travées de collatéraux et où la charge des piliers est plus forte de deux en deux, c'est-à-dire souvent dans l'École normande et plus encore dans l'École germanique, des piliers de deux formes et de deux dimensions différentes sont disposés en alternance [2].

Quelquefois aussi cette alternance n'est qu'un caprice, comme dans l'église de Montierender (fig. 94) ou dans la cathédrale de Nebbio (Corse) qui ne sont pas voûtées.

Les fûts galbés sont restés fréquents dans les Écoles germanique et lombarde. On trouve des exemples de cette forme dans les régions de la France qu'elles ont influencé [3].

Certains fûts, de basse époque romaine, n'étaient pas circulaires, mais ornés d'une ou de quatre plates-bandes verticales, soit de pilastres étroits. On les trouve en Afrique [4]. On retrouve au XIIe siècle ce même tracé dans la crypte de Saint-Denis, et d'autres édifices de transition du Nord de la France ont des fûts ornés de moulures verticales [5].

1. *Pas-de-Calais*, Heuchin et Dommartin ; *Somme*, Selincourt (détruit) ; *Calvados*, Bernières, Creully, Saint-Gabriel, Ouistreham ; *Angleterre*, Ely, Peterborough, Kirkstall.

2. Normandie : *Calvados*, Trinité de Caen, Bernières, Ouistreham ; *Seine-Inférieure*, Graville. Région de l'Est : *Jura*, Baume-les-Messieurs, Lons-le-Saunier, Saint-Maur, Saint-Lupicin ; *Haute-Marne*, Vignory (déambulatoire) ; *Meurthe-et-Moselle*, Mont-Saint-Martin ; *Vosges*, cathédrale et Notre-Dame de Saint-Dié, Étival ; *Alsace*, Rosheim. École lombarde : *Corse*, cathédrale de Nebbio. Autres régions : *Ardèche*, Champagne ; *Aude*, Saint-Nazaire de Carcassonne ; *Gironde*, Vertheuil ; *Loire-Inférieure*, Guérande, Saint-Gildas-des-Bois ; *Lot*, Carennac ; *Mayenne*, Avesnières ; *Nièvre*, Saint-Révérien ; *Puy-de-Dôme*, Notre-Dame-du-Port à Clermont, Issoire, Menat ; *Sarthe*, église du Pré au Mans ; *Seine-et-Marne*, Saint-Loup-de-Naud ; *Seine-et-Oise*, Deuil ; *Haute-Vienne*, Saint-Léonard, etc.

3. *Basses-Alpes*, Ganagobie, Salagan ; *Ardèche*, Champagne ; *Isère*, Saint-Chef ; *Haute-Loire*, Polignac ; *Nord*, baies du clocher de Borre ; *Vaucluse*, Senanque, etc.

4. *Algérie*, Henchir el Atech, Henchir Terslitt, Zraia.

5. Abside de Saint-Martin-des-Champs à Paris, Noël Saint-Martin

Plus souvent, dans des édifices septentrionaux de transition, de 1125 à 1160 environ, on trouve des fûts tracés en tore aminci [1] (fig. 134). L'effet d'ombre et de lumière produit par ces fûts est assez agréable et donne un aspect de rigidité au support. Un siècle et demi plus tard, la même recherche sera reprise et poussée beaucoup plus loin.

Certains fûts ne sont pas cylindriques, mais à pans; le plus souvent octogonaux. Cette forme convient aux pierres schisteuses, telles que la pierre de Tournai, employée suivant ce tracé dans la cathédrale de Tournai et dans les édifices français où on l'a exportée [2].

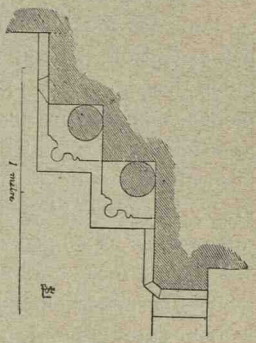

FIG. 135.
an d'un jambage de portail
(*Annales archéol.*).

Les fûts polygonaux sont plus fréquents dans les portails [3], dans les cryptes et salles capitulaires [4] et dans les menues colonnettes [5] qu'aux piliers des églises.

On les trouve un peu partout, mais surtout peut-être dans les Écoles germanique, auvergnate et provençale.

Le plan des jambages de portails, fenêtres et autres baies est analogue à celui des piliers composés, car il est déterminé par

(Oise); portails latéraux de l'église paroissiale de Château-Landon (Seine-et-Marne).

1. *Oise*, Saint-Étienne de Beauvais, Catenoy, Chelles; *Pas-de-Calais*, Dommartin; *Seine*, Saint-Martin-des-Champs; *Somme*, Notre-Dame d'Airaines, Lucheux; *Cf Norvège*, chapelle de la cathédrale de Throndjem; *Danemark*, Ribe; *Gotland*, Barlingbo; *Italie*, cathédrale de Sezze.

2. *Aisne*, Bohain, Borre, Haspres, ancienne crypte de Saint-Pierre de Lille; *Somme*, Nesle (fig. 92).

3. Saint-Trophime d'Arles, Sainte-Marthe de Tarascon, Bellaigue (Puy-de-Dôme), Nesle (Somme), Moirans (Isère).

4. Cryptes de Nesle (Somme) et de Neufchateau (Vosges), salles capitulaires de Souvigny (Allier), Noirlac et Fontmorigny (Cher).

5. Colonnettes de baies de clochers à Borre (Nord) et à Quintenas (Ardèche), d'autels à Apt (Vaucluse) et à Airaines (Somme), de support de fonts baptismaux à Bury (Oise), de cloître à Saint-Trophime d'Arles, à Saint-Donat (Drôme), Saint-Papoul (Ariège), Valmagne (Hérault), etc.

le tracé des voussures qui retombent sur ces piédroits : ils seront donc ébrasés dans les fenêtres seulement, et à ressauts rectangulaires dans les autres baies. Des colonnettes garnissent aussi la plupart de ces jambages, surtout au XIIe siècle, mais, à part de très rares exceptions, elles y sont exclusivement logées dans des angles rentrants (fig. 135, 136), pour recevoir les angles saillants des voussures ou les moulures qui y sont profilées, mais par exception, dans la région du Limousin et ses environs, jusqu'en Gascogne [1], les ressauts des piédroits correspondent absolument à ceux des voussures ; leurs angles saillants restent vifs, et de fines colonnettes sont logées au fond des angles rentrants, dont la profondeur dépasse sensiblement leur diamètre (fig. 161). Les voussures ont des boudins de même calibre et logés de même dans les angles rentrants.

Les colonnes et colonnettes engagées dans les piliers et jambages font généralement corps avec leur maçonnerie à l'époque romane ; toutefois, le système romain des fûts tournés d'une seule pièce en délit, et non pas engagés, mais adossés, se perpétue à l'époque romane, en attendant de prendre au XIIIe siècle un développement tout particulier. Les fûts monolithes isolés sont fréquents dans les cryptes (fig. 92) ; adossés; ils se rencontrent dans quelques piliers composés [2] ; mais c'est surtout dans les portails du XIIe siècle que le système du fût monolithe indépendant (fig. 135, 136) est fréquent. Ils ne sont pas rares non plus dans les baies de clochers, tribunes et triforiums.

Les chapiteaux et les bases de ces supports adossés adhèrent à la maçonnerie et forment des tenons qui y rattachent le fût indépendant. Dans la seconde moitié du XIIe siècle, celui-ci peut être de deux pièces, et une *bague* centrale forme un troisième tenon [3] avec la base et le chapiteau.

1. Saint-Émilion (Gironde). Cette forme s'étend, d'autre part, dans le département de l'Indre à Gargilesse et dans celui de la Vienne, à Montmorillon. Elle est universellement employée dans ceux de la Corrèze, du Lot, de la Haute-Vienne, et fréquente dans celui de la Dordogne.

2. Fûts antiques remployés à l'arc triomphal du baptistère du Puy, de Saint-André-le-Bas à Vienne (XIIe siècle), de Saint-Martin-du-Bourg à Avallon ; piliers de l'église de Polignac (Haute-Loire), etc.

3. L'École bourguignonne fut peut-être la première à employer ces bagues (porche de Charlieu, portail de Thil-Châtel).

Les bases des colonnes reposent sur des socles, et une plinthe ou soubassement forme la dernière assise inférieure du pilier. Généralement, ces plinthes suivent le tracé du pilier ; cependant, dans la région du Languedoc, depuis le Limousin jusqu'en Espagne, les piliers composés, même à ressauts rectangulaires, reposent souvent sur des socles circulaires [1].

Entre l'arc et le chapiteau sur lequel il retombe, les Romains, par un bizarre préjugé d'imitation, inséraient un tronçon d'entablement ; cette tradition est presque oubliée à l'époque romane, sauf dans l'École provençale (fig. 89) [2].

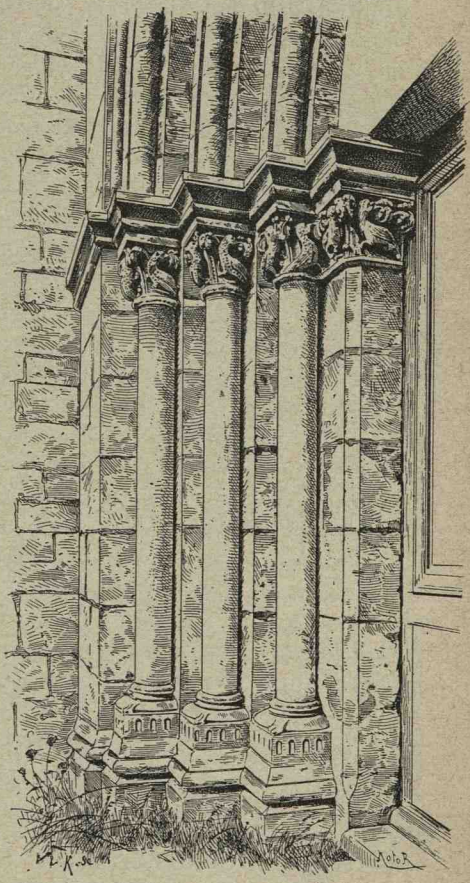

Fig 136. — Jambage de portail de transition à Voulton (Seine-et-Marne).

1. *Aveyron*, Aubin, Conques ; *Charente-Inférieure*, Saint-Eutrope de Saintes, ancien Saint-Martial de Limoges ; *Lot*, Carennac ; *Lot-et-Garonne*, Moirax ; *Espagne*, Saint-Vincent d'Avila, Benevente, Saint-Jacques de Compostelle, Saint-Isidore de Léon.

2. Les portails de Saint-Gilles (fig. 89), Saint-Trophime d'Arles, Sainte-Marthe de Tarascon montrent des souvenirs fidèles de l'entablement antique ; dans les intérieurs, des frises règnent sous diverses voûtes en berceau ; dans d'autres régions on trouve parfois au XIIe siècle un tronçon d'entablement entre le chapiteau et la retombée (Saint-Genest de Nevers, chapelle épiscopale de Noyon, clocher gothique d'Antony, près Paris).

Parmi les survivances de formes antiques, on a signalé le pilastre, très usité en Bourgogne et en Provence. Il y offre cette variante qu'en Bourgogne il est généralement surmonté d'un chapiteau à l'antique (fig. 177), tandis qu'en Provence on se contente souvent de pilastres couronnés d'une simple imposte (fig. 86).

On a vu aussi que ces pilastres provençaux sont fréquemment surmontés d'un second ordre plus court, conservant les proportions des supports antiques. Pour ne pas exagérer le rapport de la hauteur au diamètre, les maîtres-d'œuvres romans ont souvent admis des ordres superposés, mais ils ont pris soin de les faire coïncider avec les divisions réelles de la construction, par exemple, un ordre du sol aux impostes des grandes arcades, et un second de celles-ci aux appuis des fenêtres hautes et aux impostes de la voûte.

Ces procédés existent en Provence où, dans la partie supérieure du pilier, certains pilastres peuvent faire place à des colonnettes, en Bourgogne, où l'on se contente généralement de recouper un même pilier par de puissantes moulures horizontales entre chaque étage, (fig. 121) et dans le Sud-Ouest, où il arrive souvent qu'un second ordre de supports trapus s'insère entre les impostes des grandes arcades et celles des voûtes, avec changement ou continuation de plan [1].

Il existe enfin des retombées de voûtes et d'arcs portées en encorbellement, c'est-à-dire sur un ordre supérieur de supports, consoles, pilastres ou colonnettes sur consoles, qui surplombe le parement au lieu de s'appuyer sur un ordre inférieur. Ce genre de retombées est usité dès le VIe siècle dans l'architecture de certaines provinces de l'Empire d'Orient [2]. Dans l'architecture romane, on le rencontre partout, mais surtout en Bourgogne, Provence, Languedoc et Palestine [3], et cette disposition est sou-

1. *Charente-Inférieure*, Champdeniers, Saint-Eutrope de Saintes; *Deux-Sèvres*, Airvault, Saint-Jouin-de-Marnes; *Vendée*, Nieul-sur-l'Autise, Vouvent; cf. *Nièvre*, déambulatoire de La Charité.

2. Saint-Siméon, Baquouza, Qualb-Louzeh en Syrie; basilique de Spalato en Istrie; à Ravenne, façade du palais du roi Thierry.

3. On peut citer les doubleaux des voûtes de tous les cloîtres de Provence, les églises de Flaran (Gers); Fontfroide (Hérault); la Bénisson-Dieu

vent réservée aux piliers du carré du transept ; ils sont plus épais en effet, et le bas de leurs colonnes pourrait être encombrant.

Comme les piliers, les contreforts peuvent avoir des colonnettes profilées dans leurs angles [1] (fig. 137), ou affecter la forme cylindrique [2], ou bien enfin prendre la forme d'un pilastre [3], surtout dans les monuments de Provence (fig. 194), ou celle d'une colonne ou d'un faisceau de colonnettes. Ces derniers types sont surtout décoratifs, et, bien qu'ils puissent se rencontrer le long des murs latéraux [4], on les trouve plus fréquemment dans l'architecture particulièrement riche des absides et des façades : les façades du Sud-Ouest, les absides de la même École et celles de l'Auvergne fournissent le plus grand nombre d'exemples.

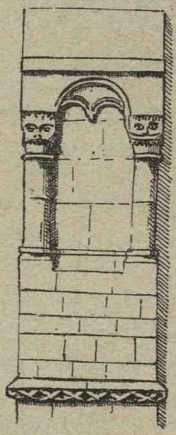

Fig. 137. — Contreforts à Bailleval (Oise), d'ap. Woillez, *Monum. du Beauvoisis*.

La forme de support donnée aux contreforts se rencontre en Occident dès l'époque carolingienne, à Aix-la-Chapelle (pilastres) et dès l'antiquité chrétienne autour de certaines absides de la Syrie centrale [5] (colonnes).

(Loire) ; Le Monastier, Brioude (Haute-Loire) ; Saint-Laon de Thouars (Deux-Sèvres) ; Chauvigny (Vienne) ; Aulnat, Volvic (Puy-de-Dôme) ; en Bourgogne, le déambulatoire de La Charité ; en Palestine, les églises de Kariath-el-Enab, de Sainte-Anne de Jérusalem, etc.

1. *Calvados*, Trinité de Caen ; *Oise*, Angy, Bailleval (fig. 137) ; Saint-Évremond de Creil ; *Somme*, Bertaucourt, etc.

2. *Aisne*, Berny-Rivière ; *Charente*, porche de Lesterps ; *Corrèze*, Soudeilles ; *Eure*, Saint-Taurin d'Évreux (transept) ; *Indre*, Château-Guillaume ; *Marne*, nef de Saint-Remi de Reims.

3. *Bouches-du-Rhône*, cloître de Saint-Thophime à Arles ; *Drôme*, absides de Saint-Restitut et de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; *Oise*, Saint-Évremond de Creil.

4. *Nord*, Sercus ; *Oise*, Saint-Étienne de Beauvais ; *Pas-de-Calais*, Lillers (colonnettes simples) ; *Vendée*, Nieul-sur-l'Autise (colonnettes jumelles).

5. Baquouza, Tourmanin.

§ XXII. — *Élévation des tours et clochers.*

On a vu quel peut être le nombre et l'emplacement des clochers romans et des tours lanternes, comment celles-ci persistent dans certaines Écoles seulement, quels sont les plans de ces diverses tours, et la disposition simple par excellence du clocher

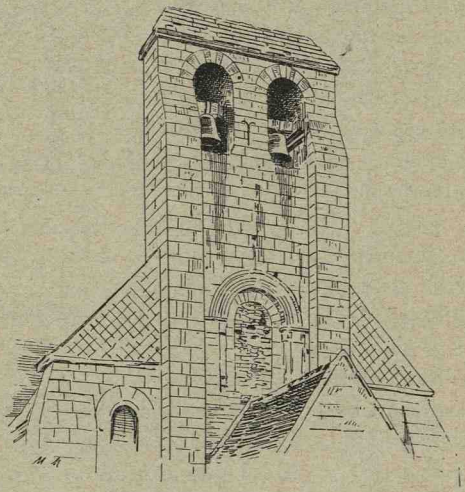

Fig. 138. — Clocher de la Rue-Saint-Pierre (Oise).

arcade [1] (pan de mur percé d'une ou plusieurs baies dans lesquelles on suspend les cloches, cf. p. 245). Le couronnement de ces clochers peut être soit une ligne horizontale (fig. 138), soit un fronton (fig. 70). Parfois, le clocher se réduit à deux piles de maçonnerie portant un petit toit de charpente qui abrite la cloche,

1. On peut citer comme exemple de clochers-arcades : *Aisne*, Fontenoy, XIe ou début du XIIe siècle, Béhéricourt, Cerny-les-Bucy, Courtecon, Lehaucourt, Troyon ; *Ariège*, Castillon (orné), Lapenne, Montferrier, Ourjout, Notre-Dame-du-Camp à Pamiers, Pujols Soueix, Teilhet, Vic ; *Bouches-du-Rhône*, les Saintes-Maries ; *Cantal*, Cussac, Dienne ; *Charente*, Roufflac ; *Corrèze*, Beyssac ; *Dordogne*, Bragut ; *Drôme*, Alleyrac ; *Haute-Garonne*, Saint-Béat (orné) ; *Gers*, Laressingle ; *Loire*, Écotay, l'Hôpital-sous-Rochefort, Saint-Marcellin, Montsupt, Naconne ; *Haute-Loire*, Le Puy, façade de la

comme à Moirax (Lot-et-Garonne). La plupart de ces clochers sont d'une telle simplicité qu'il peut être très difficile de reconnaître leur date ; beaucoup sont archaïques [1].

Le bas des tours de clochers est souvent, avec les sanctuaires, la seule partie voûtée de l'église : l'épaisseur de ses murs, le poids des hautes maçonneries qu'ils soutiennent, donnent toute garantie de stabilité, et la voûte protège contre l'incendie la tour qui, souvent, sert de refuge. On a vu quel peut être le nombre et l'emplacement des clochers et comment les uns sont élevés sur des murs pleins, les autres sur des arcades appartenant à l'intérieur de l'église ou formant un porche (fig. 139 et 142).

Les étages des clochers forment parfois des retraites très accentuées à l'extérieur (fig. 142, 145), comme à Saint-Lubin de Suèvres (Loir-et-Cher). Aux cathédrales du Puy et de Limoges et autrefois à celle de Valence, la partie haute du clocher, beaucoup plus étroite, porte d'aplomb sur quatre piliers et autant d'arcades qui forment un véritable collatéral autour de la partie inférieure, mais le plus souvent, de simples arcatures intérieures plus ou moins profondes suffisent à racheter l'épaisseur considérable du bas des murs des clochers.

On a vu comment l'étage terminal du clocher est, au contraire, percé de grandes baies analogues à celles des tribunes ; leur tracé est souvent brisé depuis le milieu du XIIe siècle, mais il l'est rarement plus tôt. Leurs voussures sont parfois ornées [2]. Cet étage supérieur renferme le beffroi. Les clochers peuvent avoir de nombreux étages ; quel qu'en soit le nombre, les étages sont de plus en plus ajourés ; outre l'utilité de donner libre passage au

cathédrale (deux clochers-arcades à trois étages d'appareil polychrome) ; *Lot-et-Garonne*, Cuzorn ; *Lozère*, Lannuéjouls ; *Marne*, Magneux, Muizon; *Oise*, la rue Saint-Pierre (fig. 138) ; *Puy-de-Dôme*, Esteil, Châteauneuf-les-Bains (deux clochers-arcades à trois colonnettes accouplées), Saint-Hérant (deux clochers-arcades) ; *Haute-Vienne*, Solignac, le Vigen (deux étages à colonnettes).

1. C'est le cas d'un certain nombre de ceux dont les noms précédent. Celui de Bussy (Loire), roman de forme, semble bien ne dater que du XIVe siècle, beaucoup d'autres, même plus récents, pourraient à première vue être pris pour des œuvres romanes.

2. Nouvion-le-Vineux (Aisne) ; Guarbecques (Pas-de-Calais).

son des cloches, les ouvertures ont l'avantage d'alléger les murs qui pèsent sur la partie inférieure de la construction, mais qui n'ayant, d'autre part, qu'à porter une faible charge, n'ont guère besoin d'épaisseur et résistent enfin d'autant mieux aux tempêtes, qu'ils offrent un passage aux vents.

On a vu comment les fenêtres vitrées des tours-lanternes diffèrent essentiellement des baies de clochers. Un clocher peut former lanterne à sa partie inférieure, notamment dans l'École auvergnate.

Beaucoup de clochers sont octogones à partir du niveau des toits de l'église. Cette disposition est surtout fréquente dans l'École auvergnate (fig. 140) et dans les régions où s'exerce son influence, mais on la rencontre partout [1]. Quelques rares clochers

1. Voici quelques exemples de clochers octogones romans empruntés à toute la France :

Ain, Saint-André de Bâgé ; *Allier*, Huriel, Biozat, Néris ; *Ardèche*, Bourg-Saint-Andéol ; *Ariège*, Sentein ; *Aude*, Rieux-Mérinville ; *Aveyron*, Aubin, Villeneuve ; *Bouches-du-Rhône*, Saint-Honorat-des-Aliscamps ; *Calvados*, Touques, Tordouet, Sainte-Marie-Laumon, Trévières (transition), Drubec ; *Cantal*, Les Anglards-de-Salers, Brageac, Lanobre, Mauriac, Menet ; *Charente*, Hôtel-Dieu d'Angoulême, Mouthiers, La Palice ; *Charente-Inférieure*, Rétaux, Surgères ; *Corrèze*, Beaulieu, Obazine, Saint-Robert, Uzerche ; *Corse*, Saint-Dominique de Bonifacio, *Creuse*, Bénévent, Bourganeuf, Évaux (un étage) ; *Dordogne*, Jumilhac ; *Drôme*, La Garde-Adhémar ; *Gard*, Champagne ; *Haute-Garonne*, Saint-Sernin de Toulouse ; *Gironde*, Vertheuil ; *Hérault*, Saint-Michel de Grandmont, Quarante, Villeneuve-les-Béziers ; *Indre*, Plaincourrault, La Croix de Tovant ; *Indre-et-Loire*, Bléré ; *Loir-et-Cher*, Aigues-Vives, Trinité de Vendôme ; *Haute-Loire*, Brioude, Saint-Germain-la-Prade, Saint-Julien-Chapteuil, Le Monastier, Saugues, La Vau-Dieu ; *Manche*, Tamerville, Orville ; *Marne*, Villevenard ; *Nièvre*, La Charité, Garzichy, Jailly, Saint-Laurent-l'Abbaye, Saint-Laurent-du Tronsec ; Saint-Étienne de Nevers ; *Nord*, Sercus ; *Oise*, Bouconvilliers, Cambronne, Cauvigny, Foulangues, Rieux, Tracy-le-Val ; *Pas-de-Calais*, Alette (transition), Ames, Audighem, Frencq, Leulinghem, Lumbres (démoli), Marquise, Richebourg-l'Avoué, Vermelles, Wimille ; *Puy-de-Dôme*, Biozat, Clermont, Ennezat, Issoire, Menat, Saint-Nectaire, Opme, Orcival, Saint-Saturnin, Riom, Royat, Thuret ; *Saône-et-Loire*, Anzy-le-Duc, Clessé, Cluny (abbatiale et Saint-Marcel), Mâcon (tourelles de façade), Paray-le-Monial, Semur-en-Brionnais ; *Seine-Inférieure*, Jumièges ; *Seine-et-Marne*, Acy-en-Multien ; *Seine-et-Oise*, Achères, Breuil-en-Vexin, Condécourt, Épone, Feucherolles, Jambville, Marcoussis, Orgeval, Sarcey, Sartrouville ; *Deux-Sèvres*, Champdeniers,

sont cylindriques à partir de la même hauteur [1]. Enfin, un beaucoup plus petit nombre d'autres, dans la région de l'Ouest, ont des angles arrondis ou coupés [2] pour suivre la forme de leurs coupoles. Le passage du plan carré au plan octogone ou parfois circulaire, s'opère au moyen de trompes couvertes à l'extérieur

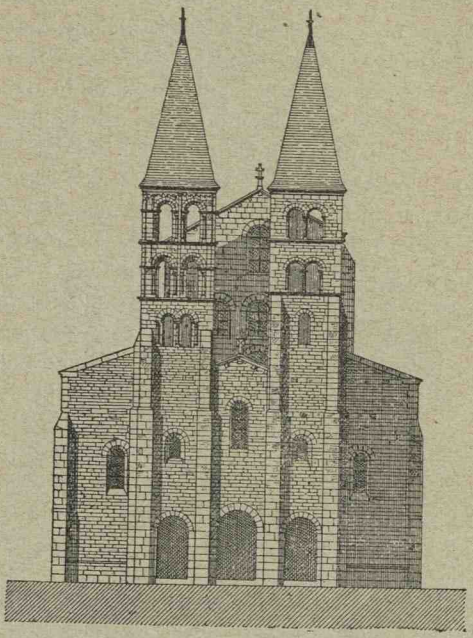

Fig. 139. — Porche et clocher de Paray-le-Monial. (*Mél. Quicherat*, t. II).

Germont, Parthenay, Parthenay-le-Vieux, Secondigny ; *Somme*, Blangy-sous-Poix, Monchy-l'Agache ; *Vaucluse*, Cavaillon, Le Thor ; *Vendée*, Saint-Juire, Champgillon, Saint-Martin-l'Ars, Vouvent ; *Vienne*, Asnois, Charroux, Chatain, Civrai, Genouillé, Lizant, Montmorillon (église de la Maison-Dieu), Nouaillé, Sainte-Radegonde de Poitiers ; *Haute-Vienne*, Saint-Junien, Saint-Léonard, Rochechouart, Salles-Lavauguyon ; *Yonne*, Saint-Eusèbe et Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Cydroine ; *Alsace*, Guebviller, Schlestadt.

1. Cruas (Ardèche) ; Luzenac (Ariège) ; Évaux (Creuse), un étage, Sainte-Marie de Saintes (Charente-Inférieure) ; Saint-Front de Périgueux (Dordogne).

2. Colombier et Pont-l'Abbé (Charente-Inférieure) ; Redon (Ille-et-Vilaine) ; Touques (Calvados).

d'un talus ou d'un double talus formant, soit un angle coupé en sifflet, soit un petit toit à deux rampants triangulaires. Dans le Nord, et à partir du XIIe siècle, on a parfois orné cette sorte d'énorme congé par des clochetons cylindriques [1] (fig. 141) et même par des statuettes [2].

En Auvergne, le transept des églises les plus importantes est surmonté d'une tour octogone ; le bas forme un lanternon avec la coupole centrale du même plan ; les deux travées du transept qui l'avoisinent et qui relient les collatéraux de la nef au déambulatoire sont couvertes, comme on l'a vu, de hautes voûtes en quart de cercle épaulant la coupole (fig. 102). Au dehors, ces deux travées, plus élevées que les extrémités des bras de croix, forment à la base de la tour octogone un massif rectangulaire barlong, d'un effet très original [3] (fig. 140). Le Mâconnais et le Languedoc ont des lanternes surmontées de tours octogones sans demi-berceaux latéraux [4]. Dans les églises secondaires ou éloignées du centre de l'École auvergnate, la tour centrale peut être carrée [5] ou se réduire à un simple lanternon bas [6]. Le Languedoc et l'Aquitaine présentent un certain nombre de petites lanternes de ce genre [7]. L'École de Provence a aussi des coupoles surmontées de tours octogones [8] ou des lanternons octogones [9] d'une faible hauteur ; on a vu (fig. 112) par quel artifice on les fait reposer sur des nefs plus larges que leur diamètre.

1. Redon (Ille-et-Vilaine) ; Ames, Richebourg-l'Avoué, Vermelles (Pas-de-Calais) ; à la Trinité de Vendôme (fig. 141), le clocher octogone beaucoup plus important est cantonné de quatre grands lanternons de pierre.

2. Tracy-le-Val (Oise) ; Guebwiller (Alsace).

3. Brioude (Haute-Loire), Chauriat, Clermont, Issoire, Saint-Nectaire, Orcival, Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme) ; la Garde-Adhémar (Drôme).

4. Cluny, Perrecy-les-Forges, Paray-le-Monial, Saint-Sernin de Toulouse, Le Dorat (Haute-Vienne), fig. 123.

5. Saint-Désiré (Cher) ; Ébreuil (Allier) ; Saint-Martin-d'Ainay à Lyon.

6. Beaulieu (Corrèze) ; La Charité (Nièvre) ; Saint-Léonard (Haute-Vienne).

7. *Aveyron*, Conques ; *Haute-Garonne*, Saint-Sernin de Toulouse ; *Haute-Loire*, cathédrale du Puy ; *Loir-et-Cher*, Saint-Laumer de Blois ; *Lot*, Saint-Sauveur de Figeac ; *Vienne*, Civray.

8. Aliscamps (Bouches-du-Rhône), la Garde-Adhémar (Drôme), Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).

9. Notre-Dame-des-Doms à Avignon, Le Thor (Vaucluse) ; la Major de Marseille, etc.

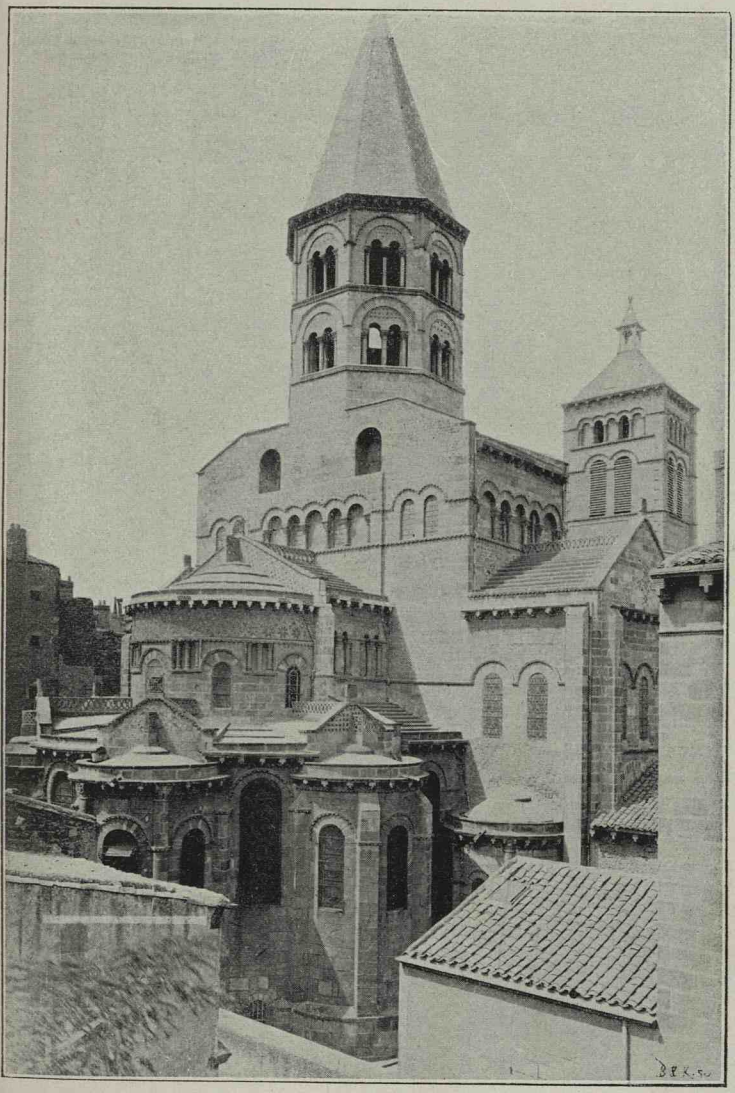

Fig. 140 — Abside et clocher central de Notre-Dame-du-Port à Clermont. (Phot. de la Commission des Monuments historiques).

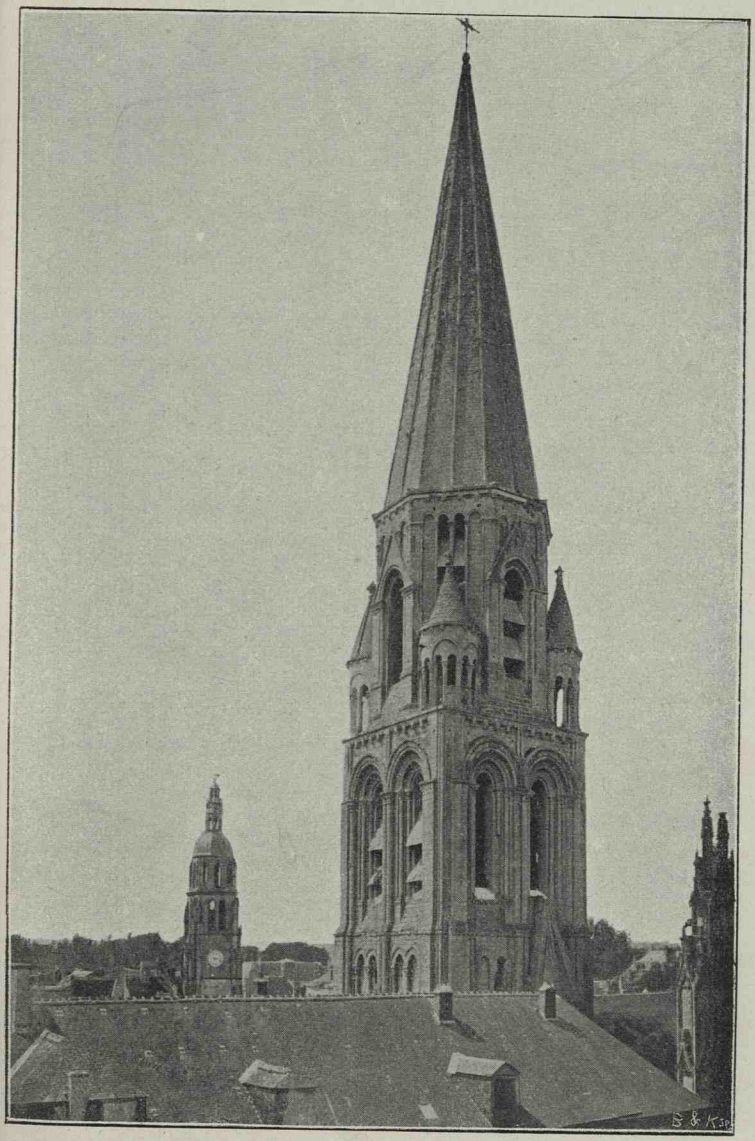

Fig. 141. — Clocher de la Trinité de Vendôme.
(Photographie de la Commission des Monuments historiques).

Dans le Limousin, les lanternons bas octogones se rencontrent également et offrent une autre particularité ; un angle de l'octogone correspond à chaque angle, et au centre de chacun des côtés du carré sur lequel il s'élève [1].

Les tours du Limousin et des régions avoisinantes présentent encore d'autres formes originales ; celle de la façade peut être cantonnée de deux tourelles plus basses et indépendantes, surmontées de lanternons et de pyramides [2] (fig. 123). Enfin, un genre de clocher très remarquable (fig. 142), et dont on ne trouve pas d'exemple dans l'École auvergnate proprement dite, se rencontre dans les pays que cette École a influencés et semble avoir eu son prototype à Saint-Martial de Limoges. Ces clochers ont plusieurs étages formant des retraites accentuées ; le dernier étage est un petit lanternon carré ou octogone que coiffe une flèche de pierre, et il se relie à l'ordonnance de l'étage qui le précède au moyen de pignons décoratifs très aigus qui encadrent les baies de cet avant dernier étage [3]. M. Anthyme Saint-Paul a remarqué avec raison que ce type de clochers doit être considéré comme une des origines du clocher gothique français. En effet, le clocher transitionnel de Vendôme (fig. 141) reproduit les baies à pignons aigus que l'on trouve bien antérieurement, à Brantôme, et qui passeront dans le style gothique.

Les trumeaux qui séparent les baies des clochers peuvent être ornés de colonnes engagées, décoration assez répandue dans les Écoles du Sud-Ouest, de Bourgogne et de Provence [4], soit

1. *Corrèze*, Beaulieu, Obazine (cf., clochers gothiques de Limoges) ; *Creuse*, la Souterraine ; *Haute-Vienne*, Saint-Léonard. Cette disposition se rencontre aussi en Corse à Saint-Dominique de Bonifacio, et a été portée en Italie par les moines de Cîteaux (Fossanova, Ferentino). Elle s'applique aux étages supérieurs des tours comme aux lanternons centraux (Saint-Léonard, fig. 142).

2. Le Dorat, La Souterraine, Saint-Junien, Saint-Yriex.

3. Ancien Saint-Martial de Limoges, Uzerche (Corrèze) ; Saint-Léonard, (Haute-Vienne), clochers à lanternon octogone ; plan carré du haut en bas à Brantôme (Dordogne) et à la cathédrale du Puy, variante à Saint-Rambert (Haute-Loire). Le clocher roman de Châteauneuf (Saône-et-Loire) possède aussi à son avant-dernier étage une baie couronnée d'un fronton.

4. Saint-Front de Périgueux (fig. 145) ; Saint-Ours de Loches, Paray-le-Monial, cathédrales d'Apt, d'Avignon et La Garde Adhémar (Drôme).

de pilastres cannelés dans les Écoles de Provence et de Bourgogne [1]. Quelquefois, dans le Nord, ce trumeau prend la forme d'une grosse colonne trapue qui reçoit la retombée commune de deux baies [2] (fig. 146); enfin, dans toutes les régions, on a volontiers profilé des colonnettes décoratives sur les angles des clochers; cet ornement apparaît dès la seconde moitié du XIe siècle[3]. Dans le Centre, on trouve souvent deux colonnes appliquées aux faces de l'angle et celui-ci refendu d'un angle rentrant (fig. 142) qui donne une ligne verticale d'ombre.



Fig. 142. — Clocher de Saint-Léonard (H[te]-Vienne).

Le couronnement des clochers romans présentait des formes très diverses, dont une partie seulement nous est connue, car nous n'avons certainement pas de charpentes remontant au XIIe siècle. Il est probable que les clochers qui servaient de tour de défense eurent souvent une plateforme crénelée. On verra, en étudiant l'architecture militaire, que certains clochers sont encore garnis d'un hourdage ou balcon couvert en bois porté en encorbellement. Il est probable, étant donné le climat, qu'il

1. Comps (Drôme); Notre-Dame d'Aubune (Vaucluse); Cluny, Tournus (Saône-et-Loire).

2. Saint-Vaast de Longmont; Nogent-les-Vierges (Oise).

3. Clochers du chœur de Morienval (Oise), vers 1060; ces colonnettes se rencontrent aussi aux angles des tours octogones : Lumbres (Pas-de-Calais), démolie; Aliscamps près Arles, Notre-Dame-des-Doms, à Avignon, Obazine (Corrèze) XIIe siècle. Des pilastres peuvent les remplacer en Provence (Saint-Trophime d'Arles, Saint-Paul-du-Mausolée, La Garde Adhémar), et en Bourgogne (Cluny).

y eut peu ou point de tours couronnées de terrasses découvertes, sauf dans nos provinces les plus méridionales.

Il est certain que la plupart des clochers romans ont reçu une toiture de charpente, couverte soit de feuilles de plomb, soit, plus souvent, de tuiles ou d'essaules, que les monuments figurés nous montrent dessinant des imbrications. Un certain nombre de pyramides en charpente ont dû avoir des ouïes, ménagées dans leur base, comme celles qui se voient encore aux clochers des églises romanes à Saint-Jean, à Largentière (Hautes-Alpes) et Chambon (Creuse). En effet, le clocher de Gargilesse (Indre) n'est et semble n'avoir jamais été qu'une tour aveugle où les baies sont remplacées par des arcatures remplies d'un appareil ordinaire des deux côtés les moins en vue, et d'un appareil imbriqué sur les deux autres faces, et il est nécessaire qu'il ait eu des ouvertures.

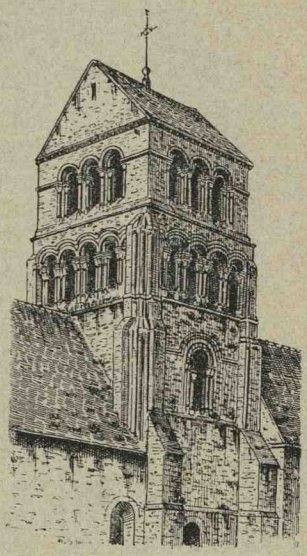

Fig. 143.
Clocher de Champigneul (Marne), XIIe siècle.

L'inclinaison des toitures ne dépassait guère 45 degrés, même dans le Nord ; les pyramides mêmes n'ont dépassé cette inclinaison que depuis la fin du XIe siècle. Des flèches de tuiles, ou de laves ont été établies dès le XIe siècle sur des coupoles chargées de mortier, système mixte entre le toit et la flèche de pierre, et usité dans le Centre et le Midi [1]. Beaucoup de clochers romans eurent un toit en pavillon, ou pyramide à quatre pans ; d'autres, surtout dans le Nord et la Normandie ont le toit en bâtière [2] (fig.

1. Saint-Julien près Sennecey-le-Grand et Saint-Martin de Laives (Saône-et-Loire), XIe siècle : Aliscamps (Bouches-du-Rhône), XIIe siècle.

2. *Aisne*, Berzy-le-Sec, Bonnes, Cerseuil, La Celle, Cœuvres, Cuiry-Housse, Fontenoy, Fossoy, Laffaux, Lhuys, Montigny-Lengrain, Nanteuil-Vichel, Nouvron-Vingré, Oulchy-la-Ville, Pernant, Ronchères, Torcy,

143), employé sur les tours depuis l'Antiquité [1]. Dans l'École germanique on adopte un modèle bien connu également de l'Antiquité romaine [2] et dont l'effet est plus pittoresque ; on surmonte d'un pignon chacun des pans de la tour [3]. La Champagne recueillera au XIIIe siècle cette forme qui, plus tard encore, se rencontrera dans toute la France. Dès le XIe siècle, on trouve dans le Centre, en Normandie, et dans l'Ile-de-France des clochers surmontés de pyramides en pierre. Elles sont carrées [4] (fig. 144). Au XIe siècle, es

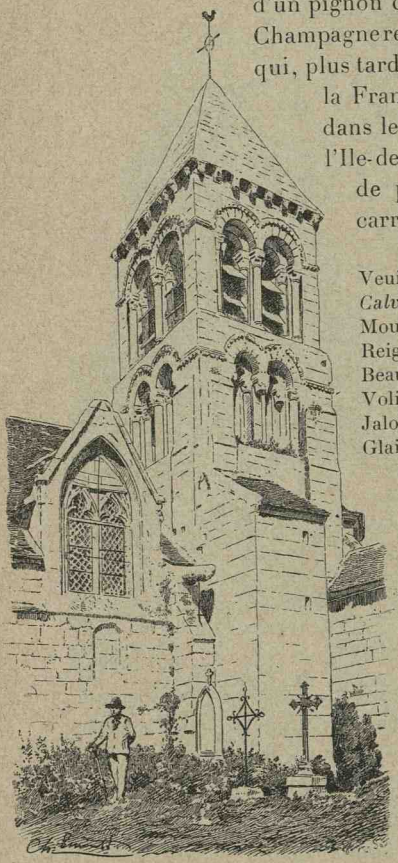

Fig. 144. — Clocher de Retheuil (Aisne) XIe siècle.

Veuilly-la-Poterie, Vichel ; *Ariège*, Unac ; *Calvados*, lanterne de Saint-Nicolas de Caen, Mouen, Parfouru-Leclin ; *Indre-et-Loire*, Reignac; *Loiret*, Chécy, Saint-Étienne de Beaugency ; *Manche*, Saint-Léonard de Volins ; *Marne*, Champigneul, les Istres, Jalons-les-Vignes ; *Oise*, Angy, Cauffry, Glaignes, Laigneville, Marizy-Sainte-Geneviève, Nogent-les-Vierges, Ully-Saint-Georges, Vauxrezis, Villetertre ; *Pas-de-Calais*, Clerques ; *Saône-et-Loire*, Curgy ; *Seine-et-Marne*, Courtémont, Grez-sur-Loing ; *Seine-et-Oise*, La Bruyère, Gassicourt, Gouzangrez, Marolles ; *Vosges*, Rollainville, etc.

1. Peintures de Pompéi ; basilique de Tourmanin (Syrie centrale), VIe siècle.

2. Parmi de très nombreux exemples d'édicules romains à quatre frontons, on peut citer un très beau mausolée voisin de Trèves, le tombeau des Secundini à Igel, conservé presque intact jusqu'à nos jours.

3. Les tours carrées ont quatre pignons : cathédrale de Spire, abbatiale le Laach, Paderborn, Saint-Pantrocle de Soest, Notre-Dame de Halberstadt, Saint-Géréon et les Saints-Apôtres à Cologne ; Andernach. Les tours octogones ont huit pignons ; Saint-Paul de Worms, cathédrale de Bonn, Saint-Jacques de Liège.

4. *Dordogne*, Brantôme ; *Calvados*, Commes, Thaon, Ver ; *Eure*, Aizier ; *Oise*, Morienval (deux clochers élevés vers 1060), Rhuis, Retheuil.

clochers octogones sont encore très rares. Au XIIe siècle, les flèches de pierre deviennent fréquentes; elles deviennent aussi de plus en plus aiguës. Vers 1130, l'architecture est en possession de ce type de flèche suraiguë (fig. 141, 146) qui signale au loin l'église et qui persistera jusqu'à la Renaissance. Outre son élégance, ce type, à pans d'une très grande inclinaison, a l'avantage de n'exercer sur les murs de la tour qu'une pesée assez rapprochée de la verticale, et qui tend moins, par conséquent, à les déverser. En même temps, s'opère une modification qui aura tout de suite des conséquences importantes; on remarque que les flèches octogones ou cylindriques ont plus d'élégance que les flèches carrées; celles-ci [1], encore en usage dans l'Ile-de-France durant la première moitié du XIIe siècle, y seront bientôt abandonnées et ne resteront usitées qu'en Normandie jusque vers le XIVe siècle; en Provence jusqu'à la fin du moyen âge, et parfois dans le Centre, mais partout concurremment avec le type octogone.

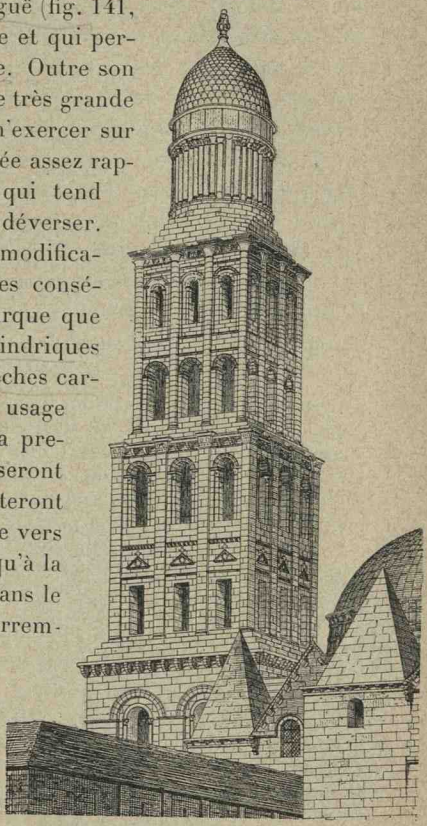

FIG. 145. — Clocher de Saint-Front de Périgueux. (F. de Verneilh, *Archit. byzantine en France*).

1. Flèches carrées du XIIe siècle : *Calvados*, Haute-Allemagne, Bény-sur-Mer, Saint-Contest, Quilly; plus tard, Basly, Colombier-sur-Seulle, Huppain, Saint-Loup, Roselles, Vaucelles près Caen, Vienne; *Hérault*, Puissalicon, Villemagne; *Isère*, Saint-Pierre d'Allevard, Moirans; *Loir-et-Cher*, Saint-Lubin de Suèvres; *Haute-Loire*, Sainte-Marie de Chazes, cathédrale du Puy; *Oise*, Pont-point; *Saône-et-Loire*, Châteauneuf; *Seine-et-Marne*, Sainte-Ulgade à Château-Landon (démolie); *Var*, Le Cannet, Le Thoronet; *Vaucluse*, Saint-Ruf près Avignon, Senanque.

A celui-ci, les maîtres-d'œuvres du Sud-Ouest préfèrent d'abord le type de la flèche en pomme de pin (fig. 145). C'est l'imitation agrandie de certains édifices romains, funéraires ou autres [1]. Ces couronnements côniques sont légèrement bombés [2] et couverts d'imbrications dont la convexité est dirigée vers le haut, favorisant l'écoulement des eaux pluviales qu'elles écartent des joints ménagés au centre de chaque écaille, mais ce type de flèche fut bientôt lui-même supplanté par la flèche octogone. Celle-ci [3] suit la même destinée que la croisée d'ogives; adoptée en même temps et avec le même ensemble dans la région du Nord, elle se répand promptement dans toute la France et devient un des caractères les plus remarquables de l'art gothique.

La flèche cylindrique ou octogone repose, soit directement sur la tour carrée (fig. 146), soit sur un tambour ou dernier étage octogone ou circulaire surmontant celle-ci [4] (fig. 141, 142, 145).

1. On sait que le Panthéon d'Agrippa était surmonté d'une énorme pomme de pin en bronze. En Gaule, beaucoup de petits monuments sont couronnés de cette terminaison (cippes du musée de Lyon, Boulogne-sur-Mer), etc. Certains monuments romains se terminaient par une pyramide cônique imbriquée, comme le mausolée de Saint-Remi (Bouches-du-Rhône) mais les écailles y sont dirigées vers le bas.

2. *Ariège*, Luzenac (non imbriquée); *Charente*, Bassac, Saint-Estèphe, La Palud, Le Roullet, Trois-Palis; *Charente-Inférieure*, Fénioux, Nieul-le-Virouil, Sainte-Marie de Saintes; *Cher*, Charly; *Dordogne*, Saint-Front de Périgueux; *Indre*, Déols (non imbriquée); *Indre-et-Loire*, Loches, ancienne pyramide de St-Ours; *Maine-et-Loire*, Cuon; *Sarthe*, Les Loges; Chauvigny, tourelle d'escalier de Saint-Nicolas; Poitiers, Notre-Dame et Montierneuf.

3. Flèches octogones du XIIe siècle : *Aisne*, Marolles; *Calvados*, Campigny; *Cher*, Coust, Saint-Pierre-des-Etieux; *Indre-et-Loire*, Benais, Beaulieu près Loches, Cinq-Mars, Cormery, Courçay, Ferrières-Larçon, Truyes; *Loir-et-Cher*, Pontlevoy, Villexanton; *Loiret*, Meung; *Maine-et-Loire*, Cunault, Trèves; *Manche*, Saint-Pair; *Marne*, Villevenard; *Haute-Marne*, Isômes; *Oise*, Béthisy-Saint-Martin, Bitry, Boubiers, Chamant, Ivillers, Saint-Leu-d'Esserent, Marolles, Saint-Maximin, Saint-Pierre de Pontpoint, Bailly, Rully, Saintines, Saint-Vaast de Longmont, Villers-sous-Saint-Leu, Villers-Saint-Frambourg; *Pas-de-Calais*, Guarbecques; *Seine*, Auteuil (démolie en 1878), Maisons-Alfort; *Seine-et-Oise*, Athis, Bougival, Conflans-Sainte-Honorine, Courcelles, Ennery, Notre-Dame d'Étampes, Frouville, Gadancourt, Gaillon, Saint-Gervais, Hardricourt, Jouy-le-Moutier, Limay, Nesle-la-Vallée, Omerville, Santeuil, Sarcelles, Tessancourt; *Deux-Sèvres*, Melleran; *Seine-Inférieure*, Montivilliers.

4. 1° Flèches posées sur tours octogones : *Corrèze*, Obazine; *Indre-et-*

Dans un cas comme dans l'autre, le carré est racheté par des trompes ou quelquefois, dans les petits édifices, par des encorbellements. Ces trompes sont le plus souvent chargées extérieurement de clochetons plus ou moins hauts et plus ou moins ornés qui sont une sorte de réduction de flèche, mais qui n'ont pas nécessairement la même forme que la flèche centrale [1] (fig 141). Ils peuvent,

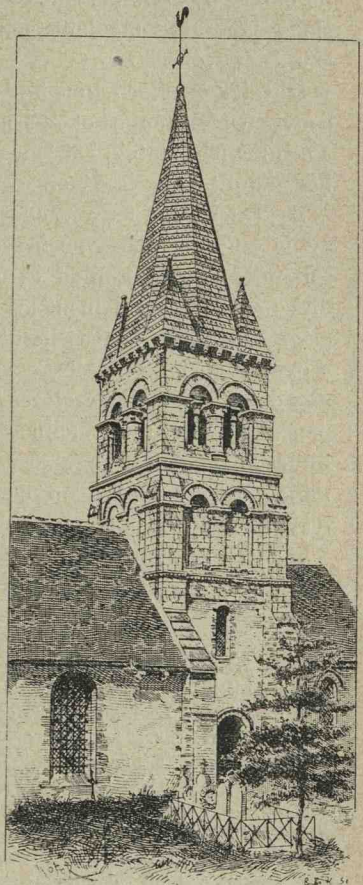

Fig. 146. — Clocher de Saint-Vaast de Longmont (Oise).

Loire, Loches; *Loir-et-Cher*, Aigues-Vives; *Haute-Loire*, Le Monastier; *Oise*, Cambronne; *Seine-et-Oise*, Feucherolles, Orgeval; *Vaucluse*, Notre-Dame-des-Doms à Avignon; *Vienne*, Maison-Dieu de Montmorillon; *Alsace*, Guebwiller, Schlestadt; — 2° Flèches posées sur une tour carrée par l'intermédiaire d'un tambour octogone : *Calvados*, Trivières (transition); *Corrèze*, Uzerche; *Loir-et-Cher*, Vendôme (fig. 141); *Oise*, Tracy-le-Val; *Pas-de-Calais*, Vermelles; *Haute-Vienne*, Saint-Léonard (fig. 142); *Yonne*, Saint-Germain d'Auxerre; — 3° Flèches coniques sur tambours cylindriques : *Ariège*, Luzenac; *Charente*, Fenioux, La Palud : *Charente-Inférieure*, Sainte-Marie de Saintes; *Dordogne*, Saint-Front de Périgueux (fig. 145), colonnade circulaire établie au XIIe siècle avec des colonnes antiques et à l'imitation d'édifices antiques tels que le mausolée de Saint-Remi (Bouches-du-Rhône) sur un clocher de 1060 environ, pour y supporter une flèche conique. Ce clocher fut alors consolidé, la colonnade dut l'être plus tard, peut-être à la suite de l'incendie de 1120, par l'insertion de colonnes romanes entre les colonnes antiques. De nos jours, le tout a dû être rebâti. *Vienne*, Notre-Dame et Montierneuf à Poitiers.

1. Hauts clochetons triangulaires : Guarbecques (Pas-de-Calais, octo-

comme elle, former une pyramide posée directement sur la tour (fig. 146) ou élevée sur un tambour (fig. 141) ou sur un fût. Si la flèche elle-même repose sur un tambour, ils le masquent plus ou moins. Leur importance est très variable, depuis les dimensions d'un véritable lanternon [1] (fig. 141) jusqu'à celles d'un simple fût tourné [2].

L'utilité des clochetons à la base d'une flèche est double ; ils couvrent les trompes et chargent les angles de la tour de façon à assurer leur stabilité et leur résistance à la pesée oblique de la flèche qui tend à les déverser.

Les clochetons peuvent affecter la forme cônique, même lorsqu'ils cantonnent des flèches octogones [3], mais le type le plus rationnel est la pyramide à trois faces triangulaires qui couvre directement et exactement les angles de la tour. Cette forme est fréquente, surtout dans l'Ile-de-France [4] (fig. 146). Une variante, répandue surtout dans les régions orientales de la France, s'inspire directement des acrotères antiques ; c'est la pyramide à trois pans dont un seul est incliné, les deux autres verticaux, formant un prolongement triangulaire des murs de la tour [5]. A partir du milieu du XIIe siècle, on éleva assez souvent les pyramides d'angles sur des tambours de même plan qui leur donnent plus d'importance, une silhouette plus pittoresque et en même temps plus de poids pour assurer la stabilité des angles de la

gones, Notre-Dame d'Étampes; cylindriques : Rully (Oise), Bougival (Seine-et-Oise), Vendôme (Loir-et-Cher) ; flèche cônique cantonnée de clochetons carrés : Le Roullet (Charente).

1. Vendôme (fig. 141); Notre-Dame d'Étampes, tourillons octogones évidés plus étroits, mais hauts de trois étages.

2. Trois-Palis (Charente), simples bobèchons monolithes tournés.

3. *Loir-et-Cher*, Trinité de Vendôme ; *Manche*, Saint-Pair ; *Oise*, Rully ; *Seine-Inférieure*, Montivilliers ; *Seine-et-Oise*, Bougival, Conflans, Frouville, Santeuil, Ennery.

4. *Seine*, Auteuil, démolie en 1878 ; *Oise*, Chamant, Saint-Maximin, Saintines, Saint-Vaast de Longmont (fig. 146), Villers-Saint-Frambourg ; *Seine-et-Oise*, Athis.

5. Campigny (Calvados); Isômes (Haute-Marne); Guebwiller (Alsace), tour octogone ; Saint-Martin-d'Ainay à Lyon. Cette forme a persisté durant tout le moyen âge dans le département des Hautes-Alpes où les exemples sont très nombreux.

tour. Ces tambours peuvent être une pile pleine, comme à Guarbecques (Pas-de-Calais), ou un lanternon ajouré; à Bougival, un petit cône est porté sur de simples colonnettes; à Vendôme, ce sont des lanternons importants; à Notre-Dame d'Etampes, ils ont trois étages; enfin, les clochetons d'angles peuvent être remplacés par des *lucarnes*, c'est-à-dire par des baies encadrées d'un chambranle que surmonte un fronton. Ce fronton a une forme analogue à celle des pyramides des clochetons ordinaires; cette variante semble avoir pris naissance dans la région qui correspond aux comtés d'Anjou et de Blois [1].

Il est rare que les flèches octogones soient bombées comme les flèches côniques [2].

Certaines flèches octogones de la région du Centre sont plantées sur les tours carrées à la façon des étages octogones des clochers limousins, c'est-à-dire avec quatre des angles correspondant aux milieux des faces et les autres aux angles du carré [3].

On a vu comment sont disposées les imbrications des flèches côniques [4], les pans des flèches octogones peuvent être ornés aussi de bandes d'imbrications sur chacune de leurs assises ou sur quelques-unes (fig. 146), mais ces imbrications sont très différentes des premières; elles sont, en sens inverse, d'un faible relief et aiguës ou à trois pans au lieu d'être arrondies.

Depuis 1130 environ, il est de règle, sauf souvent dans l'Est et le Midi, de garnir les angles des flèches de boudins qui, par l'effet d'ombre et de lumière qu'ils produisent, donnent un aspect plus ferme à ces arêtes. Il arrive même que les faces de la pyramide soient refendues du haut en bas jusqu'à mi-hauteur par d'autres boudins qui complètent l'effet (fig. 141) [5].

1. *Eure-et-Loir*, clocher vieux de Chartres; *Indre-et-Loire*, Courçay, Truyes; *Loir-et-Cher*, Villexanton; *Maine-et-Loire*, Trèves-Cunault.

2. Sainte-Foy de Chelstadt, Poissy (Seine-et-Oise); Courçay (Indre-et-Loire).

3. *Allier*, Bourbon-l'Archambault, Buxières; *Cher*, Blancafort, Coust, Saint-Pierre-des-Etieux.

4. Une flèche cônique lisse se voit par exception à Déols (Indre).

5. A Saint-Leu-d'Esserent, une flèche de 1130 environ, possède dans sa partie inférieure des boudins indépendants reliés par des tenons aux arêtes qu'elles renforcent en produisant une curieuse silhouette; par excep-

Depuis une date voisine de 1130, on trouve des flèches percées d'ouvertures en forme d'archères, et de petits œils-de-bœuf [1] qui les allègent, font qu'elles donnent moins de prise au vent, mais ces ouvertures sont surtout une décoration ; elles se développeront dans l'architecture gothique. Les arêtes de la flèche de Bitry (Oise) sont ornées d'une suite de fleurettes sculptées de peu d'effet. On peut y voir le premier essai d'une décoration à laquelle le style gothique donnera une grande importance, les arêtes à crochets.

Le sommet du clocher est surmonté parfois d'une pomme de métal dans la cavité de laquelle on enchâssait des reliques [2], dans la pensée de protéger l'édifice contre la foudre ; c'est dans la même idée qu'on inscrivait des invocations sur les cloches et qu'on plaçait dans le haut du clocher un autel dédié à saint Michel. Presque toujours, sur la pomme terminale de la flèche se dresse une croix de fer surmontée d'une girouette en forme de coq. Ces coqs de clochers étaient en usage dès le xe siècle [3]. Celui de Chamalières (Haute-Loire) peut remonter au xiie.

On accède aux étages supérieurs du clocher ainsi qu'aux tribunes, au triforium et aux combles par des escaliers de pierre logés dans des tourelles (v. f. *filloles*) accolées aux angles, soit du clocher, soit de l'église. Ces tourelles sont carrées ou circulaires, ornées quelquefois d'arcatures comme à la cathédrale de Bayeux, éclairées par des archères et parfois couronnées d'une flèche [4], rarement d'un lanternon à arcades [5]. La cage d'escalier

tion, quelques flèches comme celles de Saint-Vaast de Longmont (fig. 146), Meung (Loiret) et Guarbecques (Pas-de-Calais), n'ont pas de boudins sur les arêtes.

1. Saint-Amable de Riom, Saint-Michel-aux-Lions à Limoges, Béthisy-Saint-Martin, Cambronne, Cauvigny, Chamant, Marolles, Saintines (Oise) ; Bougival, Conflans-Sainte-Honorine, Notre-Dame d'Étampes (Seine-et-Oise).

2. Saint-Amable de Riom ; Saint-Michel-aux-Lions à Limoges.

3. Ms. anglais de la bibliothèque de Rouen et Ms. Claudien B IV du Musée Britannique.

4. Saint-Pierre au parvis à Soissons, Bury, Saint-Leu d'Esserent (Oise) ; Chauvigny (Vienne), etc...

5. Voir ci-dessus, p. 305, note 2. En Poitou, des lanternons décorent de même les angles de certaines façades et sont plantés sur de simples contreforts en faisceaux de colonnes, comme à Notre-Dame-la-Grande à Poitiers

est cylindrique même quand la tourelle est carrée, ce qui est habituel à l'époque romane [1]. Quant à l'escalier lui-même, c'est une vis ou escalier en colimaçon, mais à l'époque romane les marches des escaliers en vis reposent sur une voûte en berceau en hélice bandée entre le noyau et les parois de la cage d'escalier. Généralement, cette voûte est en blocage ; cependant, à la célèbre vis de Saint-Gilles, construite en Provence vers la fin du XIIe siècle et qui a servi de modèle dans la suite à tous les escaliers en vis, la voûte en hélice est de pierre de taille et fait corps avec les marches et le pivot de l'escalier.

§ XXIII. — *La décoration romane.*

Les églises romanes, en règle générale, furent entièrement peintes à l'intérieur comme celles des époques précédentes [2]. Au dehors même, les portails durent l'être fréquemment aussi [3]. Le style des peintures murales est le même que celui de la miniature et des vitraux ; il témoigne d'une forte influence byzantine.

L'ornementation sculpturale allie aux mêmes inspirations orientales la persistance de tous les motifs de l'art romain et de l'ornementation barbare. Une imagination intarissable varie et combine à l'infini ces éléments, en y ajoutant une part plus ou moins limitée d'observation directe de la nature, dont les formes resteront toujours très stylisées dans l'art roman.

(fig. 124), et à Saint-Jouin de Marnes; en Normandie, les tourelles sont souvent ornées d'arcatures (façade de Pontorson, Trinité de Caen, cathédrale de Bayeux, Luc-sur-Mer.

1. Ébreuil (Allier); Saint-Nazaire de Carcassonne, Pontorson (Manche); Lillers (Pas-de-Calais); Charlieu, Cluny (Saône-et-Loire); cathédrale du Mans, Le Bourg-Dun (Seine-Inférieure); Cavaillon (Vaucluse).

2. L'église de Saint-Savin (Vienne) a conservé presque intact le bel ensemble de ses peintures romanes ; un très grand nombre d'églises ont gardé des vestiges de leur décoration peinte ; on peut citer parmi beaucoup d'autres Saint-Pierre-de-l'Orouer (Loir-et-Cher), Vicq (Indre).

3. Portail de Saint-Ouen-l'Aumône (Oise) ; portail latéral de Wimille (Pas-de-Calais) où l'ocre rouge, qui jouait un grand rôle dans la décoration, est encore très bien conservé.

Le Nord a recueilli à peu près autant que le Midi, les motifs de décoration romains, mais les a reproduits d'une façon beaucoup moins classique, et en y mêlant nombre d'autres sujets.

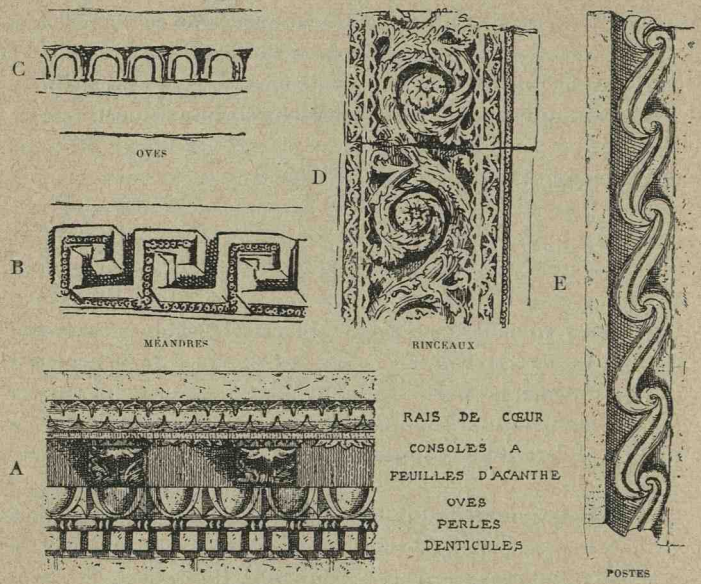

Fig. 147. — Ornements romans d'origine classique.
A. Corniche du fronton du portail de Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône).
B. Montant de portail à Charlieu (Loire).
C. Oves à Bertaucourt (Somme).
D. Montant de portail à Mantes (Seine-et-Oise).
E. Frise à Petit-Palais (Gironde).

Provence reproduit avec prédilection et avec une fidélité parfois absolue les meilleurs modèles antiques ; en Auvergne et dans les autres régions du Centre, la sculpture gallo-romaine est imitée de très près, mais d'après des modèles souvent lourds.

On peut citer parmi les motifs courants d'ornementation romaine conservés par le style roman, les *feuilles d'eau*, les *rais de cœur* fréquents en Provence, les *oves* et les *perles* reproduites dans toute leur pureté classique par les artistes de la même région (fig. 147 A), tandis que le Nord et le Sud-Ouest

imitent les oves aplaties de certaines poteries romaines [1] (fig. 147 C) et ne connaissent pas les perles en olive, mais font grand usage de filets de perles sphériques.

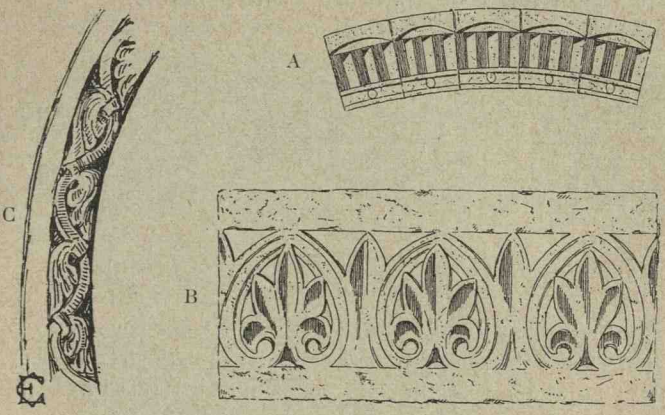

Fig. 148. — Ornements romans d'origine byzantine.
A. Archivolte de cloître à Frigolet (Bouches-du-Rhône).
B. Crête de toit à Sainte-Croix-de-Montmajour (Bouches-du-Rhône).
C. Cordon d'archivolte à Bertaucourt (Somme).

Les *denticules* (fig. 147 A) ne sont reproduites que dans l'École provençale, il en est de même des types classiques des consoles à feuilles d'acanthe (même fig.).

Les *postes* sont assez rares, mais toutes les Écoles ou régions les ont imitées (fig. 147 E et 195).

Les *méandres* ou *grecques* se rencontrent dans les Écoles de Provence et de Bourgogne (fig. 147 B).

Les *rosaces* dont les Romains ornaient les caissonnements des plafonds et des voûtes sont imitées partout, mais surtout en Bourgogne [2] (fig. 193) et dans le Languedoc [3].

1. Bertaucourt (Somme), cf. poteries antiques des musées d'Amiens et de Boulogne ; Saint-Jouin de Marnes (Deux-Sèvres).

2. Plafond de pierre à Cluny (musée), métopes au clocher de La Charité, fûts de pilastres de portails à Semur-en-Brionnais et à Tonnerre, frises des églises de Beaune et d'Autun, etc...

3. Linteau du portail de Moissac, tailloirs à Conques (fig. 179) et à Unac (Ariège) ; Lescure (Tarn), Monsempron (Lot-et-Garonne), fig. 156, etc.

Les *rinceaux* sont un des motifs préférés des sculpteurs romans ; la Provence (fig. 172, 195 *bis*), la Bourgogne (fig. 193) et parfois le Nord (fig. 147 D), dans la dernière période romane, ont reproduit le type classique dans toute sa beauté.



Fig. 149. — Linteau de portail à Voyennes (Somme).

Certains ornements ne sont reproduits qu'en exemple isolé comme les *encarpes* de la frise de l'ancienne cathédrale de Carpentras ou les draperies de celle de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Certaines figures mythologiques sont restées populaires comme le Centaure [1] et plus encore les Sirènes qui furent représentées de deux façons, soit sous leur forme antique d'oiseaux à queue de serpent et à tête humaine [2], soit sous les traits qui, pour l'Antiquité, appartenaient aux Néréïdes (fig. 182, 183) et sous lesquels elles figurent sur un très grand nombre de chapiteaux [3] de l'Auvergne, du Languedoc et du Sud-Ouest. Divers motifs sont plus rares, comme les génies ailés de Brioude, et des chasses sur certains tombeaux. Les motifs chrétiens antiques sont moins utilisés ; les paons [4] et les colombes de quelques chapiteaux peuvent avoir une origine directement orientale.

Ce n'est pas à dire que quelques motifs, comme le griffon, le lion, la colombe buvant dans une vasque ou becquetant le raisin n'aient pu être empruntés à l'art primitif chrétien, fortement

1. Ancien cloître de la Daurade à Toulouse (fig. 183) ; Pauliac (Ariège), conservé dans l'église de Gaudiès ; Lillers (Pas-de-Calais) ; Issoire, Clermont (Puy-de-Dôme).

2. Cathédrale de Noyon, Saint-Étienne de Corbie (Somme) ; Pauliac (Ariège).

3. Conques, Brioude, Parthenay, Toulouse.

4. Chapiteaux ornés de paons à Saint-Romain-le-Puy (Haute-Loire), XIe siècle et à Saint-Victor-sur-Loire (Loire).

imprégné d'hellénisme, qui avait admis des motifs orientaux, tel que le paon et les colombes buvant à la coupe.

Les motifs plus stylisés de l'art byzantin ont eu un égal succès. Comme dessin courant, on peut citer les bandeaux de cannelures anguleuses qui peuvent s'exécuter avec une assise de briques

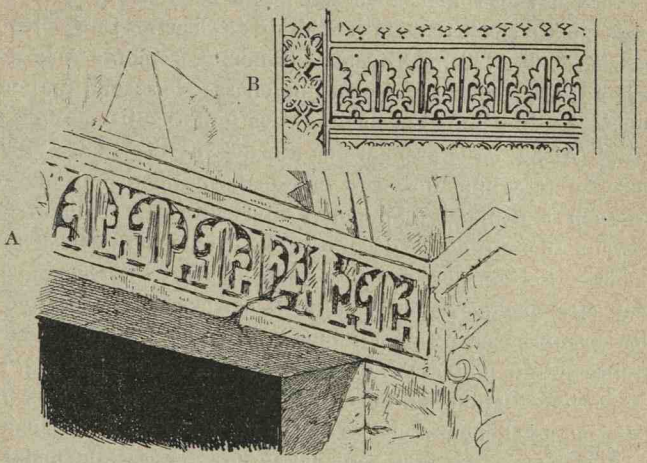

FIG. 150. — Ornements romans imitant des inscriptions arabes.
A. Linteau de portail à Saint-Pierre-de-Rèdes (Hérault).
B. Détail d'un vantail de porte en bois à La Voulte-Chilhac (Haute-Loire).

ou de menues pierres de taille posées de champ (fig. 148 A). On en a beaucoup usé dans les Écoles lombarde et germanique, en Provence et dans le Languedoc ; très peu dans d'autres régions (cathédrale de Noyon ; Cambronne près Noyon ; portail à Lanmeur).

Les palmettes romanes sont surtout d'inspiration byzantine (fig. 148 B). Elles furent extrêmement employées dans toutes les Écoles.

La feuille d'acanthe byzantine a fait école autant que celle de l'Antiquité romaine, et beaucoup de rinceaux à feuilles de profil, sculptées plus ou moins en méplat et à facettes, sont d'indéniables reproductions de modèles byzantins (fig. 148 C, 149).

L'origine orientale de certains dessins est manifeste : les animaux plus ou moins stylisés, inscrits dans des médaillons, affron-

tés ou adossés, buvant dans une même coupe ou accostant une tige (l'ancien *hôm* ou arbre sacré des Assyriens), les faisans, les perroquets, les griffons sont des imitations d'ivoires et de broderies d'Orient; il en est de même des panthères et autres animaux féroces, des éléphants et de scènes de chasse si souvent répétés par nos artistes romans. On sait qu'un bas-relief assyrien a été copié au XIIe siècle dans la cathédrale de Chartres ; un linteau du XIe siècle (fig. 149), à Voyennes (Somme), remonte à la même origine ; le premier représente une chasse, le second un homme dévoré par un lion. Sur la frise des fonts baptismaux de Vermand (Aisne) de la première moitié du XIIe siècle, des quadrupèdes à tête humaine et à grande barbe montrent un motif assyrien à peine altéré ; dans l'intérieur de la cathédrale de Bayeux, des frontons décoratifs (fig. 155) sont des bas-reliefs inspirés à coup sûr par des sculptures de l'Extrême-Orient, peut-être quelque coffret ; enfin, il existe sur certaines œuvres des preuves écrites de l'influence orientale : des inscriptions arabes ont été imitées sur quelques monuments romans (fig. 150).

L'ornementation purement géométrique et les formes naturelles complètement stylisées formaient le répertoire exclusif des artistes Francs qui nous ont laissé des œuvres de métal, de pierre [1], d'os [2], de poterie [3] ; on a vu comment l'art carolingien eut une certaine prédilection pour ces formes symétriques et compliquées. L'art roman les a recueillies.

C'est de l'art carolingien que l'art roman tient ses entrelacs, et celui-ci pouvait les avoir tirés de l'ornementation barbare, aussi bien que de l'Orient ou même de la tradition romaine qui avait déjà subi l'influence orientale. On trouve déjà des entrelacs au palais de Dioclétien à Spalato, et les mosaïques romaines de Gaule présentent de nombreux exemples de ce genre d'ornements dont on peut suivre la tradition jusqu'à l'antiquité mycénienne, assyrienne ou chaldéenne.

1. Sarcophages particulièrement répandus en Poitou, sarcophages en plâtre trouvés à Paris, panneaux et pilastres de chancels.

2. Peignes surmontés de fronton à décoration géométrique gravée, fréquents dans les sépultures franques.

3. Vases gravés de stries et surtout d'ornements au pointillé, fréquents dans toute les tombes franques.

Certaines voussures, certains chapiteaux et surtout des impostes ou tailloirs biseautés présentent le même travail en méplat, les mêmes combinaisons de triangles que les œuvres d'orfèvrerie franque [1] ; ils sont répandus surtout au XIe siècle et au commencement du XIIe, et dans le Nord [2] ; quant aux chapiteaux à entrelacs, ils sont communs partout jusque vers le milieu du XIIe siècle.

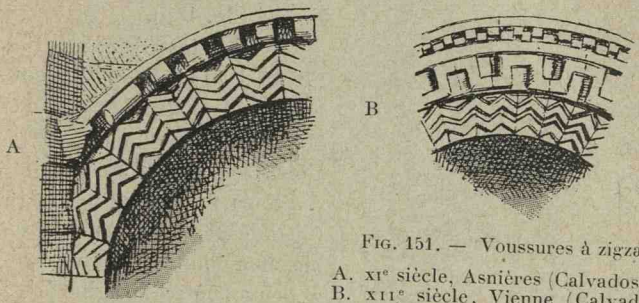

FIG. 151. — Voussures à zigzags.
A. XIe siècle, Asnières (Calvados).
B. XIIe siècle, Vienne (Calvados).

Les têtes d'oiseaux à becs crochus que l'art franc avait empruntées à ses traditions orientales sont reproduites sur des chapiteaux et sur des voussures du XIe et du XIIe siècle [3].

Un certain nombre de dessins ne semblent pas inspirés d'un art antérieur ; telles sont, par exemple, les pointes de diamant sculptées en fleurettes à quatre pétales aiguës qui conservent la forme de leur épannelage (fig. 152). Elles sont communes par-

1. Bijoux d'orfèvrerie cloisonnée à incrustations de verroterie ou de grenat, boucles de ceinturons en bronze gravé et parfois incrusté d'argent, fibules ; voir collection Baudot au Musée de Saint-Germain, épées du musée de Troyes (Pouan), musées d'Arras et de Boulogne, musée de Christiania.

2. Voussures de la fenêtre de façade de la Basse-Œuvre de Beauvais, impostes à Notre-Dame de Melun et à Morienval (Oise), chapiteaux de la nef de cette église, de Chivy, d'Oulchy (Aisne), de Retheuil (Oise) fig. 186, crypte de Notre-Dame de Boulogne.

3. Chapiteaux à oiseaux d'Oulchy-le-Château (Aisne) XIe siècle, voussures à *têtes plates* de la Normandie et du Nord.

tout dans la seconde moitié du XIIe siècle, relativement précoces dans le Nord de la France. Elles se sont conservées jusqu'en plein XIIIe siècle et même au delà en Normandie, parfois dans le Nord (église de Bourbourg) et dans le Midi [1]. Les crochets ou crosses végétales, très usités dans le style gothique, apparaissent déjà au XIIe siècle dans quelques édifices romans du Nord [2] (fig. 153).

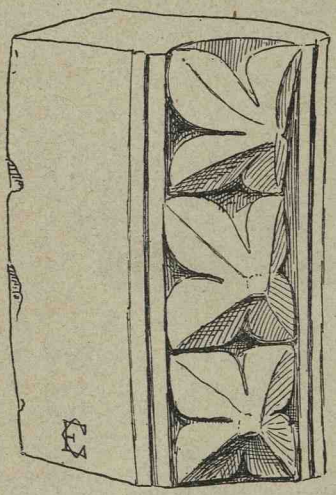

FIG. 152. — Fleurettes en pointe de diamant de la cathédrale de Térouane (1131 à 1133).

Les billettes (fig. 151, 154, 179 B, 198) ou baguettes coupées en tronçons aussi longs que larges, les damiers, carrés alternés en creux et en relief, sont des motifs courants très répandus, connus dès le XIe siècle, abandonnés à la fin du XIIe, et peuvent être d'origine orientale [3]. A côté des personnages et des animaux copiés sur des figures antiques ou orientales, on en trouve d'autres, à la fin de l'époque romane, qui témoignent d'une étude sincère et directe de la nature [4].

Quelques ornements ont une signification de curiosité et d'en-

1. Fenêtre à Angoulême ; portails et corniche de Saint-Dominique de Bonifacio ; en Italie, on les trouve encore jusqu'au XIVe siècle (cloître de Fossanova) ; en Chypre, elles sont restées jusqu'à nos jours un motif de décoration particulièrement en faveur.

2. Coudun (Oise), Airaines (Somme).

3. Il existe des cordons à billettes autour de l'abside de Rhizokarpasso (Chypre), mais on ne saurait dire si cette œuvre est byzantine ou composée par un maître occidental.

4. Voussures de portails à Moissac, reptiles et autres animaux ; à Petit-Palais (Gironde), bécasses et autres oiseaux. Sur la moulure d'encadrement des arcades de la cathédrale de Bayeux, têtes de batraciens, et certaines figures humaines drapées (fig. 189) ou même nues (fig. 182, 184) qui quoiqu'inspirées d'un modèle, sont exécutées avec un sentiment personnel et juste qui témoigne de l'observation de la nature.

seignement comme les images du Bestiaire [1], les signes du Zodiaque et les Travaux des Mois, les Vertus et les Vices, ou de symbolisme comme le lion qui exprime la force, placé souvent aux soubassements et aux sommiers, ou comme l'alphabet qui se trace dans l'église dans la cérémonie de la consécration, et qu'un sculpteur a reproduit à Chauvigny (Vienne), mais ces ornements significatifs sont incomparablement moins nombreux que les simples fantaisies.

Dans l'art byzantin et dans les arts carolingien et arabe qui en procèdent, la peinture a la prédominance sur la sculpture qui s'inspire de ses procédés : elle se traite en méplats, et tire ses effets d'un travail de gravure, et de la façon dont elle se détache à angle droit, comme une découpure à l'emporte-pièce sur son fond qui reste noyé dans l'ombre, ainsi que dans l'art oriental.

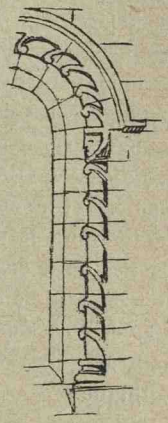

Fig. 153. — Fenêtre de façade, Coudun (Oise).

Sur les parties de premier plan éclairées, le sculpteur trace au ciseau de véritables hachures, le peintre vient compléter ses effets, et l'on donne un rôle important aux travaux d'incrustation qui procèdent de la peinture et de la sculpture. Dans l'art roman du XIe siècle, encore imbu des traditions carolingiennes, et dans les œuvres romanes postérieures, mais inspirées de modèles orientaux, nous voyons ces procédés se perpétuer : toute la sculpture du XIe et du début du XIIe siècle est très stylisée, de faible relief et traitée en méplat, avec abondance de traits parallèles et de creux à facettes ; en plein milieu du XIIe siècle encore, les figures du tympan de Vézelay sont traitées en méplat, et une multitude de petites stries parallèles, semblables aux hachures d'un dessin, y

1. Portail d'Avallon (Yonne), pilastres à Souvigny (Allier), portails de Vézelay et de Saint-Ursin de Bourges, portails de Sainte-Croix de Bordeaux et d'Aulnay (Deux-Sèvres).

modèlent les cheveux et les draperies dans leur forme ; le tympan de Saint-Pierre de Rèdes (fig. 150) et l'autel de Saint-Guilhem du Désert (Hérault), qui date des environs de 1200, sont décorés tout en incrustations, et le musée de Reims possède de beaux chapiteaux du XIIe siècle dont les reliefs vigoureux s'enlèvent sur un fond tout incrusté de bronze doré.

La sculpture orientale, comme la peinture, court sur les surfaces sans en modifier la forme : au lieu de dégager une silhouette de l'épannelage d'un chapiteau, elle se contente d'habiller cet épannelage ; c'est là le caractère du chapiteau arabe et plus encore du chapiteau byzantin en tronc de pyramide qui ont suggéré quelques rares imitations en France (fig. 167, 168), et c'est dans le même esprit que l'École germanique sculpte ses chapiteaux cubiques (fig. 165). L'art français se dégage au XIIe siècle de cette manière et ne cesse de s'assouplir jusqu'au moment où, possédant à fond la pratique de la sculpture, la sûreté du dessin, la science de la composition et des effets, les artistes comprennent qu'avec tant de moyens, il ne tient plus qu'à eux de créer un art nouveau et supérieur ; ils se tourneront donc enfin vers la nature et, de son étude directe, ils tireront le style ornemental gothique.

§ XXIV. — *Décoration des arcades et voussures.*

Les voussures romanes ont reçu des ornementations très variées et souvent très riches.

Quelques-unes sont des appareils décoratifs : le plus fréquent consiste en une alternance de claveaux de deux couleurs [1]. Certains édifices carolingiens ou romans montrent aussi des combinaisons de claveaux et d'appareil réticulé ou d'autre appareil

1. Arcades et doubleaux de la nef de Vézelay, façade de la cathédrale du Puy ; portails de Sisteron, Hyères ; clochers de La Rue-Saint-Pierre (Oise) (fig. 138) ; arcs d'absidioles à Saint-Sulpice-la-Forêt, (Ille-et-Vilaine) ; arcatures à la cathédrale du Mans, églises romanes de Corse, etc., cul de four d'abside à Thines (Ardèche).

BIBLIOTECA CENTRALA
UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI

décoratif (fig. 61 *bis* et 154) [1]. Quelquefois la clef qui ferme l'arc et assure la solidité se distingue des autres claveaux par un motif sculpté [2]; plus souvent, enfin, un dessin courant est sculpté sur la voussure, et l'on a pris soin de faire correspondre chacun de ses éléments à chaque claveau.

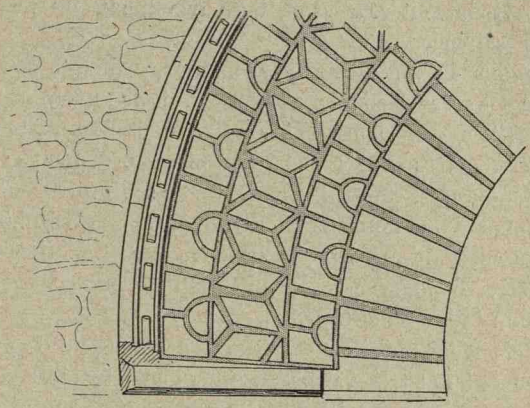

Fig. 153. — Voussure du portail de l'église du Lion d'Angers (Maine-et-Loire).

Les grandes arcades des églises romanes sont rarement décorées. Elles n'ont guère reçu de moulures que dans la seconde moitié du XIIe siècle ; toutefois, cette ornementation se rencontre de bonne heure en Bourgogne et plus tôt encore en Normandie. Il y a plus : dans cette province, il n'est pas rare que les grandes

1. Portails carolingiens de Cravant (fig. 161 *bis*) et Distré (Indre-et-Loire) et du Lion d'Angers (Maine-et-Loire) fig. 154, portail et fenêtre de façade de Monthou-sur-Cher (Loir-et-Cher), arc triomphal de Cérisy-la-Forêt (Manche), grandes arcatures à Notre-Dame-du-Port de Clermont. Certains claveaux sculptés, extradossés en pointe proviennent de très anciens portails à voussures réticulées à Saint-Bertin de Saint-Omer (musée), à Orchaise (Loir-et-Cher) où ils sont remployés en frise sur la façade, etc.

2. Petit-Palais (Gironde), Le Fresne-Camilly et Saint-Lambert (Calvados), Brioude (Haute-Loire), Charlieu (Saône-et-Loire); fenêtre à Saint-Chef (Isère); arcades de cloitre au Puy; arcatures à Ouistreham (Calvados), fig. 129, etc. Dans les Écoles germanique et normande et dans leur sphère d'influence, certaines petites arcades ou arcatures ont sous l'extrados de la clef une petite saillie en demi-cercle : baies de clochers à Allstedt (Saxe-

arcades aient des voussures sculptées. Dès le XIe siècle, on en trouve à la cathédrale de Bayeux (fig. 155) et à la Trinité de Caen ; au XIIe siècle les exemples sont nombreux [1]. Les églises d'Angleterre et de Norvège offrent la même décoration [2]. On ne la trouve qu'exceptionnellement hors de l'École normande [3], mais elle est souvent réservée à l'arc triomphal, un peu dans toutes les provinces [4].

Quelquefois au XIIe siècle une moulure saillante contourne l'extrados des arcades comme à la cathédrale de Bayeux (fig. 155), à Graville (Seine-Inférieure) et à Vézelay, mais c'est à l'extérieur, autour des fenêtres et des portails, que cet ornement est habituel. Ces moulures, souvent rehaussées de sculptures, se relient généralement d'une imposte à l'autre en cordon horizontal.

Les voussures des portails du XIe siècle sont généralement peu nombreuses, dépourvues d'ornementation, ou grossièrement sculptées en faible relief (fig. 151 A).

Le XIIe siècle les multiplie et les couvre volontiers d'une ornementation riche et très variée, dessins géométriques, végétaux et animaux stylisés ou même figures. A la fin du XIIIe siècle, on revient souvent à la simplicité : beaucoup de voussures de portails ne sont guère ornées que de moulures bien tracées [5].

Les voussures des autres baies peuvent être également sculptées ; cette ornementation se rencontre dans certaines fenêtres de sanctuaires, comme à Aulnay (Charente-Inférieure), mais elle

Weimar), Sercus (Nord), Guarbecques (Pas-de-Calais) ; corniches à Houllefort, Violaines (Pas-de-Calais), Quesmy (Oise) (fig. 217), Colleville, Saint-Contest, Colombier-sur-Seulles, Manéglise (Calvados).

1. Bernières, Colleville, Ouistreham, Ryes, Rucqueville, Secqueville (Calvados), Étretat, Saint-Martin de Boscherville (Seine-Inférieure), Cerisy-la-Forêt (Manche).

2. Transept de la cathédrale de Throndhiem, nef de la cathédrale de Stavanger en Norvège ; en Angleterre, Durham, Gloucester, Peterborough, Sainte-Marie de Douvres, etc.

3. Moirans (Isère) ; nef de la cathédrale du Mans (très petit dessin), chœur de la cathédrale de Chalon-sur-Saône.

4. Cerisy-la-Forêt (Manche) appareil décoratif, Mont-Saint-Martin (Meuse), Saint-Martin-des-Champs à Paris, Saintines (Oise), Fresnes (Somme), Saint-Gabriel (Calvados), Monsempron (Lot-et-Garonne) absidioles, fig. 156.

5. Saint-Gilles (Gard) fig. 89, Saint-Trophime d'Arles, Nantua (Ain), Falvy (Somme), Notre-Dame de Lamballe (Côtes-du-Nord), etc.

est d'un usage beaucoup plus général aux façades de la nef et du transept. Dans les fenêtres de la nef, comme à Alet (Aude), Saint-Michel de Murato (Corse), les encadrements entièrement



FIG. 155. — Détails de la nef de la cathédrale de Bayeux.

sculptés, y compris l'appui, sont des exceptions ; les voussures sculptées sont moins rares autour des baies des triforiums [1] et des clochers [2] et autour des arcatures : dans le Sud-Ouest surtout celles qui accostent les portails ont des voussures aussi riches ;

1. Nef de La Charité-sur-Loire (Nièvre), ancienne église de Cluny (Saône-et-Loire), chœur de Lillers (Pas-de-Calais).

2. Nouvion-le-Vineux (Aisne), Guarbecques (Pas-de-Calais), La Garde-Adhémar (Drôme).

les encadrements des baies circulaires sont le plus souvent moulurées et quelquefois sculptées [1]. Certaines sont entourées de motifs de sculpture : à Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône), (fig. 88) ce sont les quatre animaux évangélistiques, motif usité dans l'École lombarde [2]; à Saint-Étienne de Beauvais, ce sont des figurines dans diverses attitudes symbolisant la Roue de Fortune [3] autour d'une rose à colonnettes rayonnantes (fig. 127).

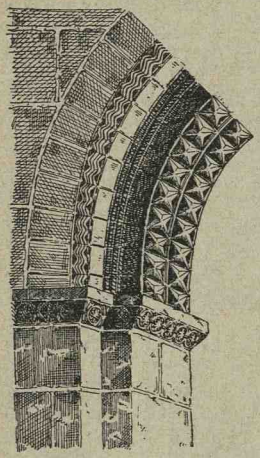

Fig. 156. — Arc triomphal d'une absidiole à Monsempron (Lot-et-Garonne).

Quelques ornements sont particulièrement fréquents sur les claveaux des baies, comme les zigzags (fig. 151, 156, 157, 186) dont l'École normande use plus qu'aucune autre, mais qui se rencontrent partout et ne sont pas à eux seuls un indice d'influence normande [4].

Les voussures à intrados festonné

1. Gassicourt (S.-et-O.), Saint-Étienne de Beauvais, etc.

2. Par exemple Saint-Pierre de Toscanella. A Gassicourt (Seine-et-Oise), la rose de la façade est couronnée de quatre motifs sculptés dont deux seulement sont anciens; à Olerot (Charente), deux tympans et deux panneaux en losange ornés des figures des quatre Animaux décorent la façade.

3. Les uns s'élèvent d'un côté, les autres, à l'opposé, sont précipités ; les uns triomphent momentanément au sommet, d'autres sont écrasés au-dessous. Cette allégorie sera reproduite plus tard autour de la rose gothique de la façade d'Amiens. Elle n'est pas rare dans la peinture des manuscrits, et on la voyait dans une peinture murale du XIVe siècle à la cathédrale de Rochester.

4. Hors de Normandie on peut en citer un peu partout : *Basses-Alpes*, portail à Simiane ; *Bouches-du-Rhône*, cloître d'Aix, portail de Notre-Dame des Aliscamps près Arles ; *Cher*, portail de Massay ; *Gironde*, ogives de Carteligne; arcatures à Moulis ; *Haute-Loire*, portail de Montredon, Saint-Jean-La Chalm, Saint-Germain-La Prade ; *Loiret*, portail de Saint-Lyphard de Meung ; *Meurthe-et-Moselle*, Mont-Saint-Martin ; *Oise*, portails à Pontpoint, arcatures à Tracy-le-Val ; *Pas-de-Calais*, portail du Wast ; *Somme*, portail à Oisemont ; *Syrie* fenêtre d'abside à Saint-Jean de Beyrouth ; *Italie*, Saint-Guisto, près Viterbe. Dans la période gothique, cet

(fig. 123, 128) ont pris naissance dans le Centre de la France [1] et y sont particulièrement usitées ; elles se sont répandues très loin vers l'Ouest et en Espagne.

Elles sont surtout fréquentes dans les portails [2]. On en trouve aussi dans les fenêtres de pignons et de chevet [3], dans les *oculi* [4], dans les arcatures [5] ; l'Espagne a été plus loin que la France en les appliquant à des doubleaux [6], à des arcades de cloître [7], à des niches de tombeaux [8].

Une décoration qui semble d'origine orientale consiste à donner à chaque claveau la forme d'un coussinet ; elle est beaucoup plus rare [9].

ornement est abandonné en France, mais la Normandie le conserve au XIIIe siècle et la Sicile et Chypre l'adoptent, au contraire, du XIIIe au XVIe siècle.

1. On verra qu'elles y persistent à l'époque gothique.

2. *Allier*, Saint-Hilaire, Rocles ; *Basses-Alpes*, Ganagobie (lobes convexes alternant avec des lobes concaves) ; *Calvados*, Noyers (transition) ; *Charente*, Chalais ; *Corrèze*, Meymac, Tulle ; *Creuse*, Bénévent, La Souterraine ; *Dordogne*, Les Eyzies ; *Drôme*, Étoile ; *Eure*, Brétigny ; *Gironde*, Petit-Palais ; *Haute-Loire*, Arlempdes (deux rangs de claveaux lobés), Bains, Chaspuzac, Landos, cathédrale du Puy, Saint-Vincent ; *Maine-et-Loire*, Notre-Dame des Andilliers près Saumur ; *Pas-de-Calais*, Le Wast (lobes convexes alternant avec les lobes concaves) ; *Puy-de-Dôme*, Larouet, Menat ; *Deux-Sèvres*, Celle-sur-Belle, Saint-Médard de Thouars ; *Tarn-et-Garonne*, Moissac (piédroits seulement) ; *Vienne*, Saint-Paixent ; *Haute-Vienne*, Le Dorat, Saint-Yrieix ; *Yonne*, Montréal (transition) ; *Espagne*, Toro, cathédrale et la Madeleine de Zamora, cathédrale d'Orense, etc.

3. *Fenêtres* : Cruas (Ardèche), Saint-Amand de Coly (Dordogne), Chantemerle (Drôme), Nourray (Loir-et-Cher) ; ancien prieuré de Varzy (Nièvre). *Baies de triforium* : La Charité (Nièvre), Cluny (Saône-et-Loire). *Baies de salle capitulaire* : Trizay (Charente-Inférieure).

4. Royat (Puy-de-Dôme). Ouvertures de coupoles à Gargilesse (Indre) et à l'octogone de Montmorillon (Vienne).

5. Rosiers (Corrèze) fig. 128, chapelle de Sainte-Marthe au Puy-en-Velay.

6. Saint-Isidore de Léon, carré du transept.

7. Saint-Paul de Barcelone, lobes correspondant aux assises de baies construites en encorbellements, non en claveaux.

8. Cloître de Léon, cathédrale de Salamanque.

9. Chivy (Aisne), fenêtre de façade ; Soissons, portail de Saint-Pierre-en-Parvis ; Marolles-en-Brie (Seine-et-Oise), Marignac (Charente-Inférieure), Évron (Mayenne), chapelle Saint-Crépin. Cette ornementation se retrouve à Palerme à la *Martorana* et à la cathédrale ainsi que dans l'édicule d'une fontaine arabe-normande, et en Palestine aux portails du Saint-Sépulcre et de Sainte-Anne de Jérusalem, etc.

Certaines ornementations de voussures romanes sont préférées dans telle ou telle région : les *étoiles* sont employées presque exclusivement en Normandie, bien qu'on les trouve ailleurs (fig. 156). Il en est de même des moulures disposées en créne-

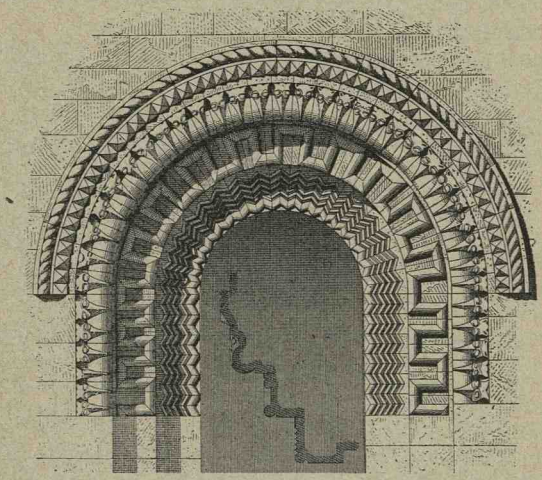

Fig. 157. — Portail de Middle-Rasen (Lincolnshire). (Rüprich-Robert, *Archit. normande*).

lage (fig. 151, 157, 186) qui se rencontrent jusqu'à Laval, ou disposées en losanges comme à Saint-Pierre sur Dives et à Tours et qu'on peut trouver aussi en Picardie (ancienne abbaye de Saint-Josse), en Norvège (Throndhiem) et dans le Sud-Ouest (Chalais, Saint-Amand de Boixe), ou des têtes plates [1] (fig. 157) qui se rencontrent jusqu'en Angleterre, et en Champagne. Ces figures stylisées sont souvent des têtes d'oiseaux à grand bec, souvenir d'un ornement que l'orfèvrerie franque avait emprunté à des traditions orientales. Le motif géométrique consistant en une suite de petits disques sur les voussures, est spécial à l'École du Sud-Ouest ; l'École de Bourgogne l'applique aux fûts de pilastres (La Charité) et aux tailloirs (Chalon-sur-Saône). Les petites

1. Gueron, Fontaine-Henri, Rots (Calvados) ; Marolles (Aisne).

boules et les fleurons sphériques espacés dans une gorge sont assez fréquents dans le Sud-Ouest et dans le Languedoc à la fin de l'époque romane ; les disques ornés de rosaces sont en faveur dans l'École de Bourgogne (fig. 193) et en Languedoc (fig. 179). Les billettes et damiers se rencontrent partout, mais peut-être surtout en Languedoc.

Une très belle variété de voussures ornées est celle qui figure une suite de feuilles d'acanthe, motif emprunté aux corniches antiques et aux encadrements des ivoires byzantins. Elle n'est pas très répandue [1]. Les palmettes sont fréquentes dans le Sud-Ouest ; les rinceaux sont un autre très beau motif de voussures [2] (fig. 193) les entrelacs sont plus rares [3]. Les animaux fantastiques forment d'autres motifs très riches [4] ; enfin, il existe des voussures historiées, c'est-à-dire ornées de scènes à personnages représentant divers sujets [5]. On trouve de ces figures même sur des voussures de fenêtres de façades [6]. Ce genre de voussures est surtout fréquent à la fin de l'époque romane et deviendra beaucoup plus répandu dans la période gothique.

On ne saurait énumérer ni classer les variétés des voussures romanes décorées de motifs soit simplement ornementaux soit significatifs ; usuels comme les signes du Zodiaque ou exceptionnels comme l'Alphabet à Chauvigny (Vienne).

1. Cathédrale de Langres, Saint-Philibert de Dijon, Étampes, Saint-Martin-le-Beau en Touraine, Avila (Espagne).

2. Vezelay (Yonne), Aulnay (Charente-Inférieure).

3. Saint-Michel d'Entraigues (Charente), cathédrale de Mariana (Corse), Saint-Pierre de Ségovie (Espagne).

4. Roye (Somme), Savonnière (Indre-et-Loire), Maillezais (Vendée), Chalais (Charente), Aulnay (Charente-Inférieure), cathédrale de Mariana (Corse).

5. Les Vertus et les Vices à Aulnay (Charente-Inférieure) ; Histoire de David aux baies de la salle capitulaire de Saint-Aubin d'Angers ; Prophètes et Sybilles à Berteaucourt près Amiens ; Vieillards de l'Apocalypse à Oloron (Basses-Pyrénées) et à Honnecourt (Nord).

6. Benet (Vendée).

§ XXV. — *Décoration des tympans.*

Les ornements sont rares sur les tympans des baies de clochers [1] et de tribunes [2]; les tympans des portails sont, parfois aussi, entièrement lisses [3] et destinés, dans ce cas, à recevoir une peinture; on en voit que remplit la large plate-bande appareillée d'un épais linteau [4], d'autres se composent d'un appareil décoratif [5]; enfin, le plus grand nombre sont sculptés; les plus simples n'ont qu'un dessin géométrique [6] (c'est une variété fréquente dans les Écoles du Nord et de Normandie), un motif d'ornement [7], une figure religieuse [8] ou toute une compo-

1. Guarbecques (Pas-de-Calais), petites ouvertures décoratives à bords ornés.

2. Nef du Mont-Saint-Michel et Preuilly (Indre-et-Loire), appareil décoratif; Cerisy-la-Forêt (fig. 97), médaillons.

3. Spécialement dans les Écoles germanique et lombarde.

4. Vic-sur-Aisne, Oisemont (Somme), Presles près Laon.

5. *Cher*, Châteaumeillant, Saint-Désiré; *Calvados*, Ver; *Eure*, Rotes (appareil réticulé); *Isère*, Saint-Pierre de Vienne (dessin d'appareil polychrome); *Oise*, Saint-Rémy-l'Abbaye, Saint-Étienne de Beauvais (incrustation de carreaux de terre cuite), Cinqueux (appareil en épi), Fay-Saint-Quentin (appareil réticulé); *Puy-de-Dôme*, Saint-Nectaire (marqueteries polychromes); *Sarthe*, cathédrale du Mans (p. occid. app. réticulé); *Seine-et-Marne*, Château-Landon (XIe siècle, appareil réticulé); *Somme*, Boves (appareil réticulé démoli), Le Mesge, Namps-au-Val (app. en épi).

6. Encadrement saillant dans l'École germanique ou lombarde : Coussay (Vosges), Saint-Nicolas de Pieve (Corse). Losanges en creux : Villers-Carbonel (Somme), Coudun, Saint-Lazare (Oise). Damier : Coudun (Oise), Languevoisin (Somme), Hérouville (Calvados). Étoiles spéciales à l'École normande : Beaumais, Chaux-Tessel, Cambes (Calvados), Gassicourt (Seine-et-Oise). Croix : Saint-Pierre de Vienne (Isère), Saint-Pierre de Rèdes (Hérault), Pontigny (Yonne), Escugnau (Val d'Aran). Monogramme du Christ, fréquent dans la région pyrénéenne sur le tympan ou au-dessus du portail : Gavarnie (Hautes-Pyrénées), Bosost, Ugna, Trédos, Cazaril, (Val d'Aran), Flaran (Gers), Saint-Pierre de Huesca (Espagne).

7. Animaux fantastiques à Authie et à Colleville (Calvados), arcatures à Namps au Val (Somme), à la Bénisson-Dieu (Loire), rinceaux à Bellegarde (Loiret).

8. Daniel entre les lions à Bully et Cambes (Calvados), Saint-Pierre à Bougy (Calvados) et à Aulnay (Charente-Inférieure), l'Agneau crucifère à Digne, un abbé couché à Ouezy-sur-Laison (Calvados), le Faune et l'Abbé à Saint-Paul de Varax (Ain), homme et oiseau à Pontorson (Manche), Saint-Michel à Saint-Michel d'Entraigues (Charente), etc.

sition, soit simple, comme le Christ en Majesté [1] dans une gloire [2] entourée des quatre Animaux, sujet très répandu [3] ou au contraire très compliquée, comme le même sujet accompagné des saints Pierre et Paul [4] ou des Apôtres [5], ou des 24 Vieillards [6], ou la grande scène du Jugement dernier [7] (fig. 125), très rare encore, mais qui deviendra usuelle dans la période suivante [8]. Lorsque des figures ornent les voussures elles peuvent compléter le sujet sculpté sur le tympan. Dans l'École du Sud-Ouest, où le portail n'a pas de tympan et est accosté de riches arcatures de même ordonnance, c'est dans ces arcatures que se trouvent parfois les tympans ornés [9]. Plus souvent, des

1. C'est-à-dire assis sur un trône, comme dans le type de Majesté des monnaies et des sceaux ; cette attitude symbolise la souveraineté.

2. Une *gloire* est une sorte de médaillon englobant tout le personnage, le *nimbe* n'encadre que la tête.

3. *Basses-Alpes*, Ganagobie ; *Ardèche*, Thines ; *Bouches-du-Rhône*, Saint-Trophime d'Arles ; *Cantal*, Mauriac ; *Côtes-du-Nord*, Perros-Guirec ; *Gard*, Saint-Gilles ; *Haute-Garonne*, Saint-Aventin, Saint-Béat, Valcabrère, Saint-Sernin de Toulouse (portail sud) ; *Hérault*, Maguelone ; *Lot*, Carennac, Martel, Souillac (paroisse) ; *Haute-Marne*, Laitre-sous-Amance ; *Maine-et-Loire*, cathédrale d'Angers ; *Nièvre*, La Charité ; *Basses-Pyrénées*, Sévignac ; *Pyrénées-Orientales*, Cornella de Conflent ; *Saône-et-Loire*, Charlieu, Jonzy ; *Sarthe*, cathédrale du Mans ; *Seine-et-Marne*, Saint-Loup de Naud, Saint-Ayoul de Provins.

4. Maguelone (Hérault), Sévignac (Basses-Pyrénées), porche de Honnecourt (Nord).

5. Charlieu (Saône-et-Loire), Ganagobie (Basses-Alpes), cathédrale du Mans.

6. Oloron, Mâcon, Moissac.

7. Beaulieu (Corrèze), Conques (Aveyron), Autun, Thines (Ardèche).

8. On peut citer parmi les bas-reliefs de tympans la Cène à Charlieu, à Saint-Germain-les-Prés, à Saint-Bénigne de Dijon ; la légende de Théophile à Souillac (Lot) ; l'Ascension à Chartres, Saint-Gilles, Cahors, Mauriac ; l'Adoration des Mages à La Charité-sur-Loire, à Saint-Bertrand de Comminges ; à San Quilico (Corse), Adam, Eve et le serpent, sur un portail et sur l'autre le même serpent vaincu par saint Michel ; une chasse et les fables d'Ésope à Saint-Ursin de Bourges.

9. Cathédrale d'Angoulême, transept de Saint-Amand de Boixe (Charente), Aulnay, Surgères (Charente-Inférieure), Parthenay-le-Vieux (Deux-Sèvres), Benet, la Chaise-Giraud, Saint-Hilaire de Foussais et Maillezais (Vendée). Parfois ces arcatures n'ont que des linteaux sculptés, comme La Palud près La Couronne (Charente), ou des tympans d'appareil décoratif comme à Fontgombaud (Indre) ; à Saint-Nicolas de Pieve (Corse), ils étaient

sculptures s'encadrent dans toute la hauteur de certaines arcatures [1], notamment aux façades des églises de la même École (fig. 124) et sur certaines parois latérales de porches du Centre (fig. 125). En Normandie, des arcatures peuvent être entièrement remplies d'un dessin courant de sculpture (fig. 129, 199). Parfois on trouve sous les arcatures des façades du Sud-Ouest une ou deux statues équestres ; ce cavalier [2], qui a longtemps exercé la sagacité des archéologues, n'est autre que Constantin [3], le grand bienfaiteur de l'Église, et le compagnon qu'on lui donne

ornés d'incrustations ; à Olerot (Charente), deux tympans sculptés, sans jambages, surmontent le portail.

1. Dans l'intérieur de l'église de Cappelle-Brouck (Nord), on voit des arcatures encadrant deux ordres de statuettes (apôtres entre les piédroits ; anges dans les tympans). Dans les églises du Sud-Ouest, des statuettes peuvent occuper les arcatures qui traversent la façade au-dessus des portails : Notre-Dame-la-Grande à Poitiers (fig. 124), Saint-Médard de Thouars, Ruffec, ou celles qui accostent le portail : à Chadenac (Charente-Inférieure), Saint-Sauveur de Dinan (Côtes-du-Nord).

2. *Charente*, Saint-Jacques d'Aubeterre, Châteauneuf, Feuillade ; *Charente-Inférieure*, Aulnay, Chadenac, Sainte-Marie de Saintes (disparu), Soubise (disparu), Surgères ; *Gironde*, Sainte-Croix de Bordeaux ; *Deux-Sèvres*, Airvault, Mauzé, Saint-Hilaire et Saint-Pierre de Melle, Notre-Dame de la Coudre à Parthenay, Parthenay-le-Vieux ; *Vendée*, Benet, Foussais ; *Vienne*, Saint-Nicolas de Civrai, Notre-Dame-la-Grande à Poitiers (disparu). En dehors de la région du Sud-Ouest, on trouve un cavalier du même type à Saint-Étienne-le-Vieux de Caen, sur un chapiteau de la cathédrale d'Autun et à l'abside de Saint-Gildas de Rhuis (Morbihan) ; il s'en trouve aussi dans des peintures murales à l'église du Temple, près Balzac (Charente), et au baptistère de Poitiers.

3. Sur vingt-cinq de ces statues, huit ont été considérées à n'en pas douter comme des effigies de Constantin ; au baptistère de Poitiers, la peinture murale du XIIe siècle figure un cavalier semblable, avec l'inscription *Constantinus*. C'est là une imitation de ce qui s'était fait à Rome où, du Xe au XVIe siècle, la statue équestre de Marc-Aurèle, prise pour celle de Constantin, se dressa devant le portail de Saint-Jean de Latran ; sous le porche Saint-Pierre de Rome, on voit encore un Constantin à cheval. Le nom de Constantin fut porté dans les familles de Melle et de Surgères, qui purent introduire cette représentation dans la région. Voir M. l'abbé Arbellot, *Bulletin du Comité des Travaux historiques. Section d'histoire*, 1882 ; Gaston Paris, *Journal des savants*, 1884, p. 573 ; Jos. Berthelé, *De Niort à Ruffec et de Ruffec à Angoulême*, Melle, 1883 ; *Revue poitevine* et L. Audiat, *Bulletin de la Société des Archives de la Saintonge*, 1885, p. 186, 280 ; Héron de Villefosse, *Revue poitevine et saintongeoise*, 1886-87, p. 18 ; G. Musset, *ibid.*, 1885, p. 71 ; Abbé Noguès, *Congrès archéologique*

quelquefois en pendant paraît être Charlemagne, qui a des droits analogues à la reconnaissance de l'Église [1].

Les linteaux peuvent être revêtus de sculptures comme les tympans [2] (fig. 89, 149). Le massif saillant qni encadre beaucoup de portails romans peut être couronné d'une corniche horizontale ou d'un fronton ; cette dernière forme est fréquente dans les Écoles de Normandie [3], du Nord [4] et de la Provence, où l'on s'est plu à imiter l'ordonnance antique en encadrant le fronton de moulures et en faisant reposer ses angles inférieurs sur des colonnes [5] (fig. 88). On a vu que la même École imite parfois dans ses portails les architraves que les Romains inséraient entre leurs arcs et leurs colonnes [6] (fig. 89).

§ XXVI. — *Décoration des supports. (Impostes, chapiteaux, fûts et bases.)*

Les retombées de quelques voûtes d'arêtes romanes sont ornées d'un motif de sculpture au-dessus de l'imposte, sur le sommier dont il précise l'importance [7].

de Saintes, 1894, p. 233, *Revue Sainteongeaise* 1885-86, p. 48, 110, 128, 227 ; 1886-87, p. 18, 21, 65.

1. La tradition populaire donne du moins ce nom à quelques statues équestres.

2. On peut citer le linteau de Moissac (Tarn-et-Garonne) orné de rosaces sur les faces antérieure et inférieure, ceux de Beaulieu (Corrèze) et de Saint-Gilles (Gard), (fig. 89, 125 ; celui de Saint-Genis des Fontaines (Pyrénées-Orientales) daté de 1026, celui de Voyennes (Somme) du XIe siècle (fig. 149), les linteaux extradossés en fronton du Fresne-Camilly (Calvados), Conques (Aveyron), Mey, Moulins et Rozereuilles en Alsace, Sainte-Gertrude de Nivelles en Belgique, San Perteo de Mariana (Corse) et d'une porte d'escalier à Beaulieu (Corrèze), et des linteaux sous quelques arcatures dans le Sud-Ouest (Angoulême, La Palud, Saint-Amand de Boixe).

3. Ducy, Meuvaines (Calvados) ; Chambois (Orne).

4. Le Wast (Pas-de-Calais), Berteaucourt (Somme, portail sud), Villers-Saint-Paul (Oise).

5. Saint-Sauveur d'Aix, Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône), Saint-Restitut (Drôme), Notre-Dame-des-Doms et Le Thor (Vaucluse).

6. Saint-Trophime d'Arles, Sainte-Marthe de Tarascon, Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône), Saint-Gilles (Gard).

7. Crypte de Saint-Ébregisile à Jouarre (Seine-et-Marne) du XIe siècle : église de Fay-Saint-Quentin (Oise).

Les piliers, pilastres ou pieds-droits couronnés d'une simple imposte, n'ont cessé d'être usités [1].



Fig. 158. — Chapiteau de l'église abbatiale de Bernay.

Les chapiteaux sont, en général, couronnés d'une abaque épaisse, souvent taillée en biseau, surtout jusque vers 1125, et d'autres fois ornée d'un corps de moulures; ce second type devient de plus en plus fréquent au cours du XIIe siècle.

Les biseaux et les gorges des tailloirs et impostes peuvent être couverts de motifs courants de sculpture (fig. 172, 179, 190). A l'époque carolingienne et au XIe siècle, ils portent parfois des cartouches en saillie (fig. 51, 55), le double cartouche semble plus ancien que le simple [2]; le biseau orné sur les angles de baguettes qui dessinent des panneaux en trapèze (fig. 158, 159), se rencontre dans des édifices du XIe siècle [3].

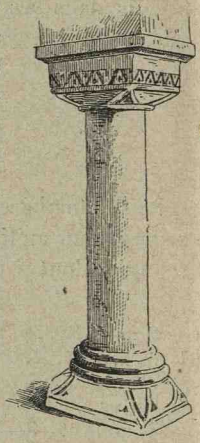

Fig. 159. — Colonne de la crypte de St-Benoît-sur-Loire

Le tailloir de certains chapiteaux et surtout l'imposte de certains piliers ne règne pas sur toutes les faces du support, mais seulement sur celles qui reçoivent la retombée des arcs.

1. C'est l'usage pour les piliers rectangulaires; sur les piliers ronds, on imita au contraire, assez souvent, les chapiteaux des colonnes, mais on trouve de simples impostes sur certains de ces supports (Tournus, Saint-Nazaire de Carcassonne), et beaucoup plus rarement sur des colonnes (nef de Lillers, Pas-de-Calais), colonnes soutenant les entraits de la charpente; déambulatoire de Saint-Eutrope de Saintes, colonnes engagées sous les doubleaux en quart de cercle (fig. 14).

2. Simple à Glaine-Montégut (Puy-de-Dôme), Meuvaines (Calvados).

3. Crypte des cathédrales d'Auxerre (1023) et de Nevers, crypte de Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 159), église abbatiale de Bernay (fig. 158), Saint-Thomas d'Épernon (démoli).

Cette disposition est très usitée sur les piliers du XIe siècle [1] (fig. 96, 98, 186) et beaucoup plus rare au XIIe, mais on en trouve des exemples jusqu'à la fin de la période romane [2].



FIG. 160. — Chapiteaux de l'abside de Gargilesse (Indre).

Souvent, le tailloir à faces concaves du chapiteau corinthien antique a persisté sur les chapiteaux romans, surtout au sud et à l'est de la Loire, mais on l'a toujours surmonté d'une seconde abaque de plan carré (fig. 28, 40, 166, B, C, D, E, 169, 172, 173, 176, 177, 178, 180, 188).

1. Chivy (fig. 98), Vaux-sous-Laon (Aisne), Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), Saint-Guilhem-du-Désert (Hérault), Pommiers (Loire), Saint-Rambert (Haute-Loire), Saint-Étienne de Beaugency (Loiret), Corribert, Flavigny, Le Mesnil-sur-Oger, Sogny, Villevenard (Marne), Bonneuil, Cinqueux, Rhuys, Tracy-le-Val (Oise), Chamalières (Puy-de-Dôme), Château-Landon (fig. 96), Notre-Dame de Melun (Seine-et-Marne), Saint-Germain-sur-Orge (Seine-et-Oise), Estouilly (Somme).

2. Vers 1100, sur les chapiteaux du portail du Wast, du portail de Luzenac (Ariège), et vers 1150, sur ceux des baies du clocher de Souchez (Pas-de-Calais), à Perriers (Haute-Loire), à la fin du XIIe siècle.

Le tailloir roman, en effet, dérive non du tailloir antique, mais du tronc de pyramide renversée dont les Byzantins ont imaginé, aux Ve et VIe siècles, de surmonter leurs chapiteaux (fig. 28) et qui était lui-même une simplification du tronçon d'entablement que les Romains insé-raient entre le chapiteau et la retombée. La transition est très reconnaissable au VIIe siècle à Saint-Laurent de Grenoble (fig. 37, 38).

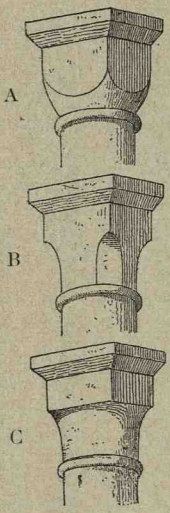

Fig. 161. Chapiteaux cubiques.

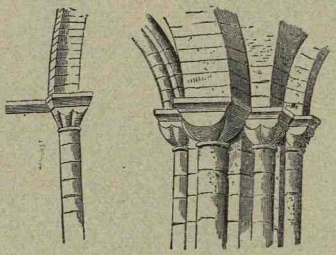

Fig. 162. — Chapiteaux à deux godrons de la cathédrale de Winchester (*Annales archéol.*).

Ce tronc de pyramide a donné, d'autre part, naissance à certains chapiteaux byzantins qu'on a exceptionnellement imités en France (fig. 168).

Quelques tailloirs romans se découpent suivant un plan cruciforme (fig. 160, centre) pour épouser le tracé de la retombée[1].

Certains chapiteaux ne sont pas carrés mais barlongs à leur partie supérieure, à cause de la largeur de la charge qu'ils ont à recevoir; ce type est usuel dans les baies de clochers lombards[2] où les colonnettes soutiennent des arcs percés dans un mur épais; aux cloîtres de Moissac et de Saint-Lizier, des colonnettes à chapiteau barlong alternent avec des colonnettes jumelles à double chapiteau carré.

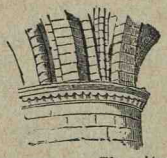

Fig. 163. — Chapiteau godronné à Romsay (*Annales archéol.*).

1. Saint-Sever (Landes), Notre-Dame d'Étampes (Seine-et-Oise), Gargilesse (Indre, fig. 160), Pontpoint (Oise).
2. Cazeaux (Haute-Garonne), Axiat (Ariège), San-Juan (Andorre).

La corbeille et le tailloir de certains chapiteaux romans, surtout dans l'École normande (fig. 163) et dans la partie septentrionale de l'École du Sud-Ouest, affectent le tracé circulaire [1], un plus petit nombre sont octogones [2] et appartiennent tous à des monuments de transition (fig. 175).

Enfin, les chapiteaux des colonnettes qui garnissent les piédroits des baies peuvent être dépourvus de tailloirs.

Cette absence se constate parfois dans le Nord [3]. Elle est de règle en Limousin, dans beaucoup d'édifices du Centre et du Languedoc [4]. Le chapiteau sans tailloir des colonnettes des piédroits y est bas et, lorsqu'il est sculpté, il devient, en quelque sorte, une simple bague marquant la place de l'imposte sur un boudin qui contourne la voussure et descend sur les montants pour former le fût des colonnettes (fig. 160 côtés). On a rarement appliqué ce système aux grosses colonnes [5], mais, dans les piédroits des baies, on a été plus loin

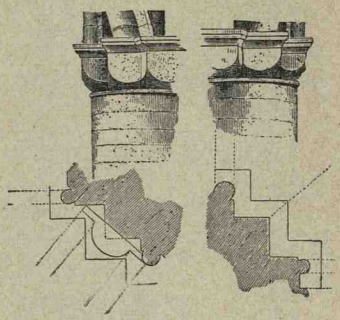

FIG. 164. — Chapiteaux cubiques à ressauts de la cathédrale de Peterborough (*Annales archéol.*)

1. *Calvados*, Ouistreham, Bernières ; *Seine-Inférieure*, Manéglise ; *Angleterre*, Saint-Jean de Chester, Stoke-Orchard, Gloucester, Southwell ; *Côtes-du-Nord*, cathédrale de Tréguier, Perros-Guirec, Lanmeur ; *Loire-Inférieure*, Guérande ; *Loir-et-Cher*, Aigues-Vives, Montrichard ; *Mayenne*, Avesnières ; *Corrèze*, Tulle ; *Lot*, Bonneviolle ; *Lot-et-Garonne*, Sérignac (portail).

2. *Angleterre*, cathédrale de Durham ; *Calvados*, Graye ; *Seine-et-Marne*, Notre-Dame de Melun ; *Pas-de-Calais*, Dommartin (fig. 175) ; *Cher*, salles capitulaires de Noirlac et de Fontmorigny ; *Allemagne*, cathédrale de Constance.

3. Fenêtres de l'abside de Saint-Wlmer à Boulogne vers 1100, Berteaucourt (Somme) vers 1130-40.

4. Gargilesse (Indre), Montmorillon (Vienne), Saint-Émilion (Gironde), Bétren et Vialla (Val d'Aran), Le Luc (Var), montrent à peu près les limites que cette forme peut atteindre ; elle se raréfie en sortant de la région limousine.

5. Bonneviolle (Lot).

dès le milieu du XIIe siècle : on trouve, en effet, quelquefois à cette époque, des fenêtres et des portails dont le cintre et les piédroits sont encadrés d'un boudin continu reposant sur des bases, mais dépourvu de chapiteaux [1] (fig. 216). Des colonnes faisant fonction de contreforts sont parfois couronnées, non d'un chapiteau, mais d'un petit cône de pierre [2] dont la pointe peut être tournée en volute.



FIG. 165. — Chapiteau cubique sculpté au portail de l'église d'Haspres (Nord).

La corbeille des chapiteaux présente des variétés nombreuses. Le genre le plus simple est le chapiteau *cubique*, sa variété la plus répandue consiste (fig. 161 A) en un cube dont les angles inférieurs sont coupés suivant un tracé sphérique ; ce type est très fréquent dans l'École normande ; plus encore dans l'École germanique ; quelquefois, surtout dans l'École lombarde, les angles ne sont point coupés suivant un tracé sphérique, mais simplement en biseau [3] ou même en cavet (fig. 161 B).

Le premier type a donné naissance à deux variantes : l'une, que l'on peut appeler le chapiteau cubique double, présente sur chaque face deux demi-cercles au lieu d'un seul ; c'est un modèle très répandu [4] (fig. 162).

1. Fenêtres de Quesmy (Oise), de la cathédrale de Digne, portails de Basly (Calvados), Bellefontaine (Oise), Airaines (Somme), Saint-Dié (Vosges), Mortain (Manche), Les Istres et Villevenard (Marne).

2. Saint-Étienne de Beauvais, Morienval (Oise) ; Saint-Remi de Reims, Saint-Taurin d'Évreux, Tamerville (Manche) ; Lesterps (Charente) ; Soudeilles (Corrèze).

3. Crypte de Saint-Bénigne de Dijon.

4. Chocques (Pas-de-Calais), Vert-la-Gravelle (Marne), Chartres, église Saint-Père ; en Angleterre : Peterborough, Durham.

L'autre variante, très usitée dans l'École normande et assez fréquente dans l'École du Nord, s'appelle chapiteau *godronné* (fig. 163). C'est un chapiteau cubique, où le bas de la corbeille n'est plus une simple demi-sphère, mais une collerette plissée de nombreux troncs de cônes ou *godrons* juxtaposés. Souvent, en Normandie, la partie supérieure de la corbeille du chapiteau godronné n'est pas un cube mais un cylindre surmonté d'un tailloir circulaire (fig. 163)[1]. En Angleterrre, elle peut avoir aussi le plan octogonal[2] ou cruciforme[3] (fig. 164).

Dans l'École germanique (fig. 165) et parfois ailleurs (fig. 166 A, F), les faces du chapiteau cubique peuvent être sculptées.

Un autre type de chapiteau cubique, usuel dans le Centre de la France et le Languedoc, d'où il est passé en Espagne, n'est que l'épannelage d'un chapiteau roman ordinaire[4] :



Fig. 166. — Chapiteaux au musée d'Issoudun.

1. Ouistrehan, Langrune (Calvados).
2. Cathédrale de Durham.
3. Ely, Peterborough.
4. *Charente*, La Palud, Saint-Florent, Fonquebrune, Garat, l'Houlme, Marthon, Ronsenac, Vars ; *Corrèze*, Beaulieu (chœur), chœur de Saint-Martin de Brives, Obazine, Rosiers, Tulle ; *Creuse*, Chambon ; *Dordogne*, Saint-Jean de Côle (à une seule chapelle) ; *Gironde*, Saint-Émilion, chœur de Guitres ; *Loiret*, Saint-Benoit-sur-Loire ; *Marne*, Oger ; *Lot-et-Garonne*, Moirax ; *Haute-Vienne*, Le Dorat, Saint-Junien ; *Espagne*, Zamora.

la moitié supérieure de la corbeille est taillée en cube et se raccorde, non par un demi-cercle, mais par une arête horizontale et un cavet, à la moitié inférieure tournée en cône concave (fig. 161 C).



Fig. 167. — Chapiteau à Saint-Guilhem-du-Désert (Hérault).

Dans l'art arabe [1] et dans certains monuments français [2], des épannelages de ce tracé ont reçu des sculptures de faible relief qui ne modifient pas leur forme générale (fig. 167).

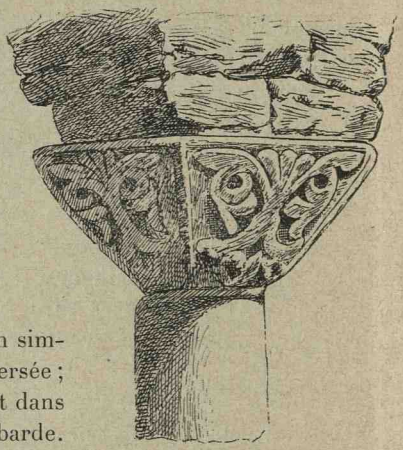

Fig. 168. — Chapiteau à Saint-Martin-du-Canigou (Pyrénées-Orientales). D'après J.-A. Brutails.

Certains chapiteaux sont un simple tronc de pyramide renversée; ils sont parfois lisses [3], surtout dans les Écoles germanique et lombarde. Dans l'art byzantin, on trouve souvent depuis le VIe siècle, des chapiteaux de cette forme où chaque face est un panneau trapézoïde sculpté en méplat; fréquemment aussi, les faces sont bombées en quart de rond; c'est le simple remplacement du chapiteau lui-même

1. Alhambra de Séville, Mosquée de Cordoue, monuments du Caire.

2. Portail de Saint-Martin de Brives, fenêtres de l'abside de Saint-Guilhem du Désert (Hérault), cloître du Puy, cryptes de Jalons-les-Vignes et de Vertus (Marne).

3. Crypte d'Anagni, ancien cloître de Fossanova, etc..., chapiteaux barlongs du cloître de Saint-Guilhem du Désert (Hérault) et de presque tous les clochers lombards d'Italie, de France et de Catalogne.

par le dé de pierre qui le surmonte dans les basiliques de Ravenne (fig. 28).

En France, on trouve quelques chapiteaux dérivés de ce type, à Saint-Martin du Canigou (Pyrénées-Orientales, fig. 168), et un peu plus tard et d'une façon plus libre dans les baies du clocher de Brantôme (Dordogne), et à Issoudun (fig. 166 A, F).

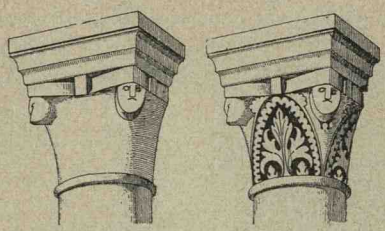

Fig. 169. — Chapiteau à Saint-Amand-de-Boixe (Charente).
A. Forme sculptée.
B. La même complétée par la peinture.

La grande majorité des chapiteaux romans ont emprunté au chapiteau corinthien ses volutes, en les alourdissant plus ou moins, et sa corbeille qui peut être encore tapissée d'acanthe, mais que peuvent garnir aussi toute espèce d'autres ornements.



Fig. 170. — Chapiteau à Oulchy-le-Château (Aisne).

Quelquefois, cette corbeille est nue ou peu s'en faut, et les volutes ne sont elle-mêmes qu'un épannelage. C'est que ces chapiteaux, sommairement sculptés (fig. 169 A), étaient, comme les chapiteaux lisses cubiques ou en pyramide, destinés à recevoir ultérieurement un complément de décoration, soit sculptée, soit simplement peinte; il en est sur lesquels le sculpteur a laissé une esquisse tracée à la pointe [1]; sur d'autres, il a commencé à dessiner les feuillages, puis il a été interrompu et a laissé une partie du morceau simplement épannelé [2]; enfin, un procédé

1. Lillers (Pas-de-Calais), chapelle au nord du transept, XIIe siècle.
2. Même église, côté sud du chœur, XIIe siècle, Châtel-Censoir (Yonne), XIe siècle, Domont (Seine-et-Oise), cathédrale de Senlis, XIIe siècle.

qui dut être très fréquent, mais qui, très peu solide, n'a laissé que de rares témoins (fig. 169 B), est celui qui consiste à compléter par la peinture les chapiteaux de forme très sommaire [1].

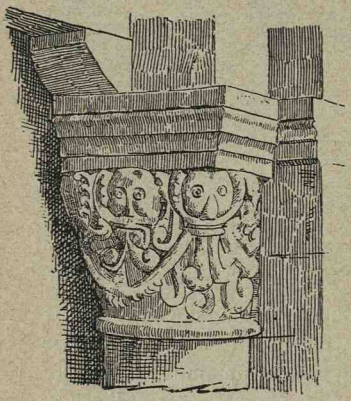

Fig. 171. — Chapiteau à Croissy (Somme).

L'ornementation des chapiteaux romans est infiniment variée, car elle admet tous les motifs de l'art gallo-romain, de l'art byzantin, de l'ornementation barbare, tous les motifs d'importation orientale et une certaine imitation de la nature; en un mot, le sculpteur a mis sur ces chapiteaux comme sur les voussures, tout ce qui lui est tombé sous la main; toute chose qui lui a paru belle ou curieuse à reproduire, et la recherche de la variété s'y montre plus que partout ailleurs; très habilement, l'artiste a transformé en chapiteaux toutes sortes de motifs qui, dans les modèles, avaient un autre emploi, frises ou panneaux.



Fig. 172. — Chapiteau des Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône).

Au XIe siècle et durant le premier quart du XIIe, les chapiteaux sont d'un galbe extrêmement lourd, d'une exécution grossière

1. Épannelage de chapiteau dérivé du type corinthien à Saint-Amand de Boixe (Charente, fig. 169); chapiteaux cubiques revêtus d'ornements peints à Jumièges (Seine-Inférieure), où ces ornements ne datent que du XIIIe siècle.

et d'une composition souvent très barbare quoique parfois d'un sentiment décoratif vraiment heureux (fig. 170, 171).

De 1130 à 1140, ils s'affinent; vers 1160, le galbe et la sculpture ont généralement atteint une grande élégance. Les fantaisies grotesques et les compositions mal pondérées s'éliminent au cours de cette évolution.

La grossièreté de la sculpture du XIe siècle et du commencement du XIIe, rendent très difficile la distinction entre les sujets fantastiques ou grotesques et ceux qui furent exécutés dans une intention sérieuse.

On peut distinguer quelques catégories principales dans les chapiteaux romans sculptés.

Le plus grand nombre procède de l'imitation de l'art gallo-romain; parmi ceux-ci, il faut distinguer les imitations du chapiteau corinthien et les adaptations de motifs que l'Antiquité employait autrement qu'en chapiteaux.

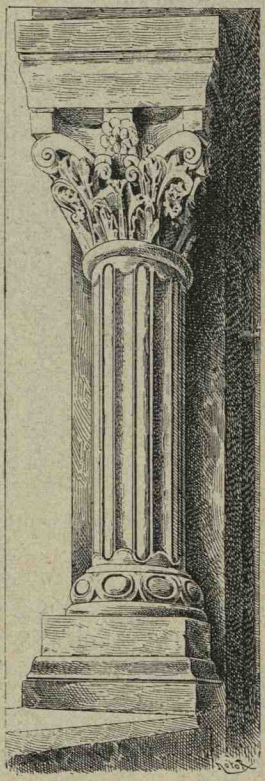

FIG. 173.
Colonne adossée du portail de la cathédrale de Mâcon.

L'imitation du corinthien est fréquente partout, principalement au sud de la Loire; elle est faite, soit d'après le modèle classique (fig. 172, 173, 177), soit d'après des types de basse époque déjà empreints de beaucoup de fantaisie (fig. 180); en outre, elle peut être elle-même plus ou moins libre. A l'époque carolingienne, à force de maladresse, elle s'était éloignée beaucoup des modèles (fig. 54); le XIe siècle continue d'éprouver une certaine difficulté dans la copie; cependant, la reproduction est parfois presque

tout à fait exacte au porche de Saint-Benoît-sur-Loire par exemple.

C'est l'École de Provence qui a réalisé l'imitation la plus parfaite du chapiteau corinthien classique [1] (fig. 172). Toulouse a

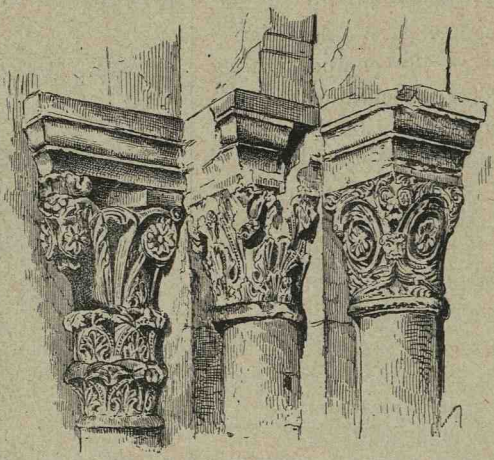

Fig. 174. — Chapiteaux de l'abbaye de Déols (Indre).

été le centre d'une école de sculpture qui rayonne dans tout le Languedoc et qui a donné à ce type de chapiteau un galbe élancé et élégant, un feuillage gras, touffu et en même temps très nettement et très correctement dessiné [2]; l'École de Bourgogne [3] lui donne un caractère non moins personnel (fig. 173, 177, 178, 193), une grande élégance se joint à beaucoup d'ampleur et d'énergie dans ses interprétations; les sculpteurs de l'École auvergnate [4]

1. Saint-Gilles, Sainte-Marthe de Tarascon, Saint-Trophime d'Arles, cloître de Ganagobie, Saint-Paul-du-Mausolée, Saint-Restitut, Saint-Gabriel, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Romans, Le Val-des-Nymphes, Aniane, Saint-André-le-Bas à Vienne.

2. Déambulatoires de Conques et de Saint-Sernin de Toulouse, Portails de Saint-Salvi d'Albi et de Saint-Volusien de Foix, Unac (Ariège), Léon (Espagne), etc.

3. Vézelay, Cluny, Saulieu, Paray-le-Monial, Mâcon (fig. 173), Autun, Langres (fig. 177), La Charité, Jonzy (Saône-et-Loire).

4. Brioude, Notre-Dame-du-Port à Clermont, Saint-Nectaire, Polignac; cloître du Puy, Issoudun, Déols.

et du Poitou [1] imitent assez volontiers et très fidèlement le même type, mais avec plus de lourdeur et de mollesse. Les sculpteurs d'Auvergne, particulièrement, ont su s'assimiler les modèles, les qualités et les défauts de l'art gallo-romain.

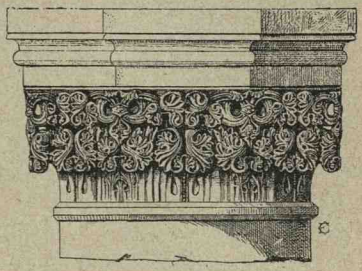

Dans les Écoles du Nord, jusque vers 1140, les imitations du même type sont lourdes (fig. 176) et peu fidèles [2], et souvent elles consistent en un épannelage [3] plus ou moins dégrossi et usité un peu partout (fig. 169, 166 B, C, 176), fréquent surtout en Normandie [4]. A partir de 1140 environ, se développe dans l'Ile-de-France, la Picardie et la Champagne un type de chapiteau à feuilles d'acanthe ou d'artichaut, d'un dessin excellent, mais assez éloigné de l'Antique (fig. 175), c'est un chapiteau usuel des monuments de transition [5].

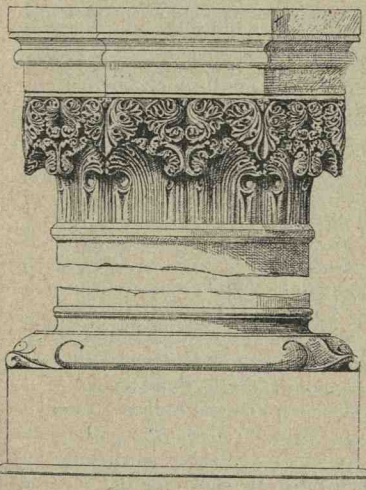

Fig. 175. — Chapiteaux et base de l'église abbatiale de Dommartin (Pas-de-Calais).

1. Saint-Laon à Thouars, clocher de St-Front de Périgueux.

2. Crypte de Boulogne, clocher de Blangy-sous-Poix, la Neuville-sous-Corbie.

3. Boulogne, Blangy-s.-Poix, Nesles (Somme); Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Savin (Vienne); cathédrale d'Angoulême, Marthon, La Couronne, Feuillade, Saint-Amand-de-Boixe, Saint-Constant (Charente); Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme).

4. Jumièges, églises de Caen, etc...

5. *Aisne*, cathédrale de Laon, Nouvion-le-Vineux, porche de Presles; *Ardennes*, Saulce-Champenoise; *Charente*, cathédrale d'Angoulême; *Indre-et-Loire*, porche de Loches; *Loir-et-Cher*, Saint-Laumer de Blois, portail d'Aigues-Vives; *Oise*, Noël-Saint-Martin, déambulatoire de Saint-Leu

Dans l'École du Sud-Ouest, le galbe est peu accentué et les volutes se dégagent peu des angles.

Le chapiteau corinthien à feuilles lisses et non refendues, a été souvent imité (fig. 177, 178). Depuis le second jusqu'au dernier quart du XIIe siècle, on a souvent fait des chapiteaux à feuilles lancéolées, lisses et toutes simples, dont la pointe se relève pour former une toute petite volute sous le tailloir (fig. 134).

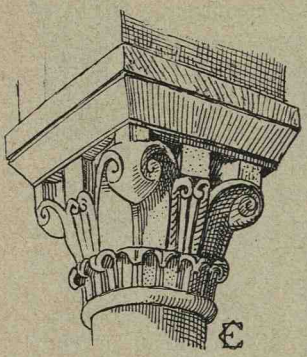

FIG. 176. — Chapiteau de la crypte de la Trinité à Caen.

Souvent aussi, les pointes des feuilles descendent en se recourbant et en s'allongeant (fig. 166 E; 179 B), suivant un modèle usité dès le VIe siècle dans l'Empire d'Orient [1].

Certains chapiteaux romains antiques s'éloignaient beaucoup des modèles classiques; on faisait, par exemple, saillir un buste au milieu de la corbeille ou bien l'aigle romaine s'y appliquait éployée [2], ou bien encore on faisait tourner les feuilles en spirale autour de la corbeille [3]. Les artistes se sont inspirés de ces fantaisies antiques : au chapiteau corinthien, ils ont mêlé des têtes (fig. 180), modèle assez fré-

d'Esserent, cathédrale de Senlis ; *Maine-et-Loire*, cathédrale d'Angers; *Marne*, Notre-Dame-en-Vaux à Châlons, Saint-Remi de Reims (chœur et salle capitulaire) ; *Haute-Marne*, cathédrale de Langres; *Pas-de-Calais*, Dommartin ; *Sarthe*, nef de la cathédrale du Mans; *Seine*, chœur de Saint-Martin-des-Champs et de Saint-Germain-des-Prés; *Seine-et-Marne*, chœur de Château-Landon, Saint-Quiriace de Provins ; *Somme*, Saint-Jean d'Amiens (musée), Belloy, portails de Falvy et Hangest, Forest-l'Abbaye, Hombleux, Temple d'Éterpigny, Saint-Étienne de Corbie ; *Yonne*, salle capitulaire de Vézelay, cathédrale de Sens.

1. Église de Qualb-Louzeh, nécropole de Meschoun, maison d'Airamis vers 510 en Syrie centrale; en Égypte, le Couvent Blanc et le Couvent Rouge près de Sohag.

2. On voit de ces chapiteaux dans les basiliques de Rome aussi bien que dans nos musées lapidaires gallo-romains, notamment à Sens.

3. Dans les monuments de Syrie centrale à Saint-Siméon (Ve siècle) et à Betoursa.

quent dans le Centre de la France [1], ou de petits personnages entiers [2], surtout en Bourgogne, ou des animaux fantastiques [3]. Les aigles éployées (fig. 181) sont un motif de chapiteau très usité [4]. On trouve les feuillages appliqués en spirale sur la corbeille, par exemple, à Saint-Genou (Indre).

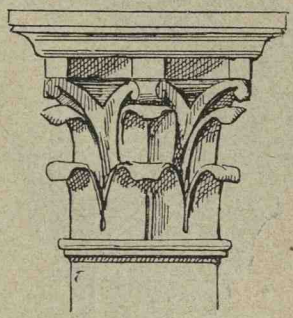

Fig. 177. — Chapiteau de pilastre à la cathédrale de Langres

On rencontre aussi sur les chapiteaux des motifs antiques dont les Romains faisaient un autre usage, tels qu'un cercle de rinceaux [5] (fig. 174, 175, 183), motif fréquent surtout dans l'École provençale, les arcatures empruntées à la décoration des sarcophages [6], les sirènes (Néréïdes) (fig. 182, 183) et autres figures.

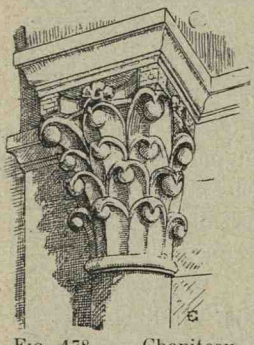

Fig. 178. — Chapiteau à Saulieu (Côte-d'Or).

On a vu que les formes des chapiteaux byzantins et arabes n'ont été imitées que très rarement, mais que beaucoup de palmettes et autres végétations

1. La Celle Bruère (Cher), Saint-Genou (Indre), cathédrale de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), cloître du Puy, Mons en Trièves (Isère), les Saintes-Maries de la Mer (Bouches-du-Rhône).

2. Vézelay, Saulieu, Cluny, salle capitulaire de Saint-Remi de Reims, Ronsenac (Charente).

3. Saint-Germain-des-Prés, Saint-Étienne de Corbie, cathédrales de Sens et d'Angoulême, Champmillon, La Couronne, Feuillade, Ronsenac, Vars (Charente).

4. Musée de Nevers, églises du Thor (Vaucluse), de Lucheux (Somme), de Morienval (Oise), de Saint-Vidal (Haute-Loire), cathédrale de Coire, Saint-Ambroise de Milan, nombreuses églises germaniques et lombardes, où cette aigle a dû continuer d'être sculptée comme un symbole impérial.

5. Saint-Gilles, Saint-Trophime d'Arles, Saint-Sernin et ancien cloître de la Daurade à Toulouse, cloître d'Aix en Provence, Déols (Indre), cathédrale et Saint-Genest de Nevers (portail), cathédrale de Laon, cloître du Puy-en-Velay.

6. Toulouse, cloître de la Daurade ; Lanmeur près Morlaix.

stylisées et la plupart des animaux affrontés ou adossés (fig. 184), ou *rampants*, c'est-à-dire dressés sur leurs pattes de derrière qui ornent les chapiteaux romans, sont des emprunts aux dessins des étoffes, broderies, coffrets de bois ou d'ivoire, bronzes et poteries ou verreries importés d'Orient sur nos marchés [1].

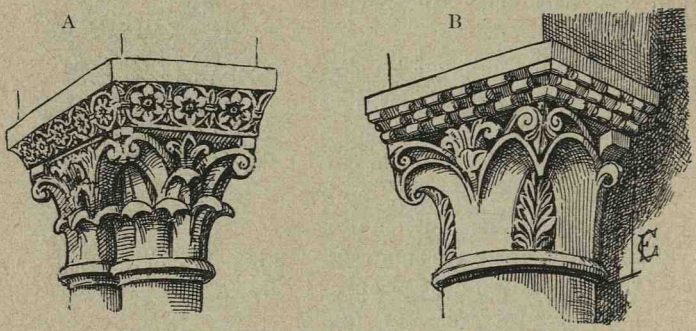

Fig. 179. — Chapiteaux à Conques (Aveyron).

Très fréquemment, les têtes des animaux et personnages qui décorent les chapiteaux correspondent aux angles et y forment une saillie remplissant la même fonction que les volutes ou crochets (fig. 182, 184). En ce cas, et surtout pour les quadrupèdes, une seule tête correspond souvent à deux corps, fantaisie qui n'est pas rare non plus dans les dessins orientaux.

Certains chapiteaux se composent d'une seule grosse tête mordant le fût [2] (fig. 137).

Les combinaisons de palmettes (fig. 185) et d'animaux (fig. 184) ont quelquefois gardé une physionomie très proche de leurs modèles venus de Perse à travers l'empire byzantin, comme le chapiteau de l'église abbatiale de Bernay (fig. 158), les piédroits du grand portail sud de la cathédrale du Mans ; les chapiteaux du portail de Becquigny (Somme), et nombre de chapiteaux du Poitou, de l'Angoumois, de la Saintonge.

1. Voir ci-dessus, ch. II, § II ; III, § I ; IV, § I et XXIII.

2. Bailleval (Oise), Guarbecques (Pas-de-Calais), porte de l'hôtel Seguin à La Réole (Gironde), à Charlieu (Saône-et-Loire), un chapiteau est formé d'une grosse main.

Les chapiteaux à entrelacs sont fréquents dans toutes les régions depuis l'époque carolingienne (Cravant, Montmajour), jusque vers 1160.

Les entrelacs peuvent être l'enchevêtrement de serpents, ou de tiges de rinceaux (fig. 187) fréquent dans l'École du Sud-Ouest [1], ou bien des entrecroisements de nattes (fig. 188) semblables parfois à une corbeille d'osier [2]. Ce type paraît dériver d'un chapiteau oriental imitant la corbeille de vannerie, qu'on trouve usité dès le VIe siècle [3].



Fig. 180. — Chapiteau à La Celle-Bruère (Indre).

Les chapiteaux à personnages et les chapiteaux historiés sont une des particularités les plus remarquables de l'art roman.



Fig. 181. — Chapiteau à Lucheux (Somme).

Déjà dans quelques œuvres romaines et sassanides, des sculptures de personnages et d'animaux s'étaient mêlées à l'ornementation des chapiteaux, mais cet usage était très exceptionnel et restreint avant le XIe siècle. C'est alors que l'on eut l'idée de

1. Aigues-Vives (Loir-et-Cher); Saint-Constant, La Feuillade, Ronsenac, ougnac, Vars (Charente), animaux fantastiques; Fontevrault (Maine-et-Loire, fig. 187); cathédrale d'Angoulême, Champmillon, La Couronne, Rougnac, Ruffec, Sireuil (Charente); cloître de La Sauve (Gironde), tiges.

2. Cloîtres de Saint-Bertrand de Comminges, de Saint-Lizier et de Santander; Saint-Vallier à Saint-Girons, Saint-Martin d'Oydes (Ariège); abside de l'abbaye d'Arthous (Landes), Saint-Vidal (Haute-Loire).

3. Ancien ciborium de Saint-Clément à Rome (514 à 523), ciborium de Saint-Ambroise de Milan (IXe siècle), église du Saint-Sépulcre à Jérusalem, chapiteau copte du musée de Ghizeh.

transformer franchement en chapiteaux les bas-reliefs que l'Antiquité réservait pour les frises et les frontons.

Les chapiteaux à figures peuvent être, comme d'autres, de simples fantaisies décoratives ; ils peuvent aussi représenter un symbole ou une allégorie, ou enfin une scène réelle, ou supposée telle, une histoire ; ces derniers s'appellent chapiteaux *historiés* (fig. 189, 190).

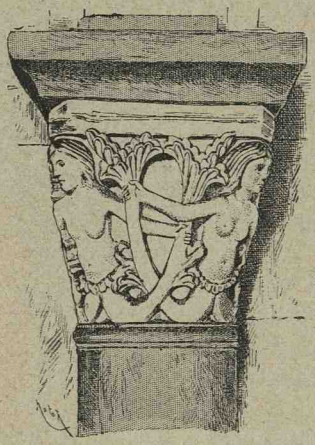

Fig. 182. — Chapiteau à Brioude (Haute-Loire).

Il peut être délicat de reconnaître et d'identifier les chapiteaux symboliques et difficile d'expliquer quelques chapiteaux historiés ; cependant, la plupart des premiers ne représentent que des symboles clairs et simples [1], les seconds des histoires connues ; de plus, il n'est pas rare que les sculpteurs romans aient gravé des légendes sur leurs œuvres pour en faciliter l'intelligence [2].

Dans l'étude de ces représentations, on doit avant tout se garder des interprétations trop subtiles, et observer que certaines figures, qui avaient un sens pour leurs créateurs antiques, n'ont

1. Par exemple l'avare ou Judas, une bourse pendue au cou et accompagné d'un démon qui lui parle à l'oreille, à Notre-Dame-du-Port à Clermont, à Mozat, à Orcival et à Ennezat (Puy-de-Dôme), Lucheux (Somme), Le Mas d'Agenais (Lot-et-Garonne), à Sainte-Croix de Bordeaux (Gironde), et la série des péchés capitaux ou des vertus et des vices.

2. Par exemple un diable dit à l'avare à Notre-Dame-du-Port « *Periisti usura* » ; à la même église, Abraham est accompagné de son nom ; à Orcival (Puy-de-Dôme), l'inscription *Fol Dives* accompagne le mauvais riche ; à Aulnay (Deux-Sèvres) l'explication : *hi, sunt elefantes* se justifie par la rareté de ces animaux et bien plus encore par la façon dont l'artiste a rendu leur physionomie.

Les chapiteaux de Cluny, symbolisant les tons de la musique, sont accompagnés d'un commentaire en vers latins encore plus nécessaire à leur intelligence.

été recueillies dans les copies du moyen âge qu'à titre de simple motif d'ornement [1] et que certaines autres ont pris une signification toute différente dans leur seconde existence [2].



FIG. 183. — Chapiteaux jumeaux du cloître de la Dalbade au musée de Toulouse.

Le plus grand nombre des chapiteaux romans dans lesquels nos contemporains ont cru trouver des symboles ne sont que des fantaisies d'artistes, qui n'ont pensé qu'à créer un décor et à rivaliser d'imagination et d'ingéniosité pour le plaisir des curieux. C'est ce que prouve sans réplique le témoignage contemporain le plus autorisé : Saint-Bernard, dans les deux lettres célèbres où il énumère et condamne ces motifs d'ornement, sans leur attribuer la moindre signification, les signale précisément comme des absurdités vides de sens, et c'est à ce titre qu'il réclame leur

1. Par exemple, le *hom* ou arbre sacré des Assyriens, transmis par l'intermédiaire de dessins persans puis byzantins, ou le dieu gaulois à trois visages. Le cheval figuré sur les chapiteaux de Saint-Thibaut (Aisne), Morienval (fig. 204) et Rieux (Oise) est une fantaisie qui n'a rien de commun, comme on l'a cru, avec les monnaies des Gaulois.

2. Dans les ivoires antiques, une femme allaitant un animal symbolise la terre ; au moyen âge, une femme allaitant deux reptiles figure l'humanité alimentant les vices, les génies sont devenus des anges, et Mercure peseur d'âmes, est devenu saint Michel.

suppression. Ses idées obtinrent gain de cause, car, depuis le milieu du XIIe siècle, ces fantaisies devinrent de plus en plus rares ; quant aux chapiteaux historiés, ils disparurent moins vite, mais ils tendent depuis la même époque à se localiser aux portails.

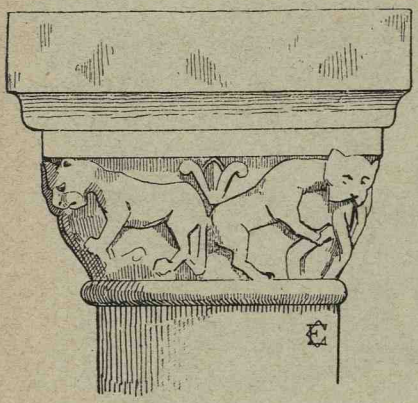

Les sujets des chapiteaux historiés figurent rarement des scènes empruntées à la littérature, aux mœurs et aux faits contemporains de leurs auteurs [1] ; ils sont presque toujours consacrés à l'ancien [2] et au nouveau Testament [3] (fig. 189, 190) ou aux légendes des Saints [4].



FIG. 184. — Chapiteaux à Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer.

1. On peut citer parmi ces exceptions un chapiteau de l'abbaye bénédictine de Souvigny (Allier), où les moines du lieu se sont représentés procédant à la frappe de la monnaie, privilège qu'ils considéraient à bon droit comme précieux et tenaient à honneur d'affirmer, ou les chapiteaux de l'abbaye de la Règle conservés au musée de Limoges et dont les sujets sont empruntés à la Chanson de Roland.

2. L'histoire d'Adam, le sacrifice d'Abraham à Notre-Dame-du-Port de Clermont, Daniel dans la fosse aux lions à la Sauve (fig. 189) et au musée de Toulouse, Samson à Ronsenac (Charente), Job au musée de Toulouse.

3. La Visitation, la Nativité, l'Adoration des Mages, la Fuite en Égypte (cloître Saint-Trophime d'Arles) ; la Tentation du Christ (Saint-Nectaire, Orcival, Gannat, Volvic, Notre-Dame-du-Port) ; Hérodiade dansant (La Sauve, cloître de Moissac, musée de Toulouse), la Cène (Issoire, la Daurade à Toulouse), la Cène et l'Arrestation du Christ (Combelongue, près Saint-Girons) ; les Saintes Femmes au Tombeau (Mozac), fig. 189 ; l'Ascension, où le Christ est entouré d'une gloire soutenue par les anges, la Pentecôte, la Parabole du mauvais riche (Vézelay), etc.

4. Le tombeau de saint Séverin est sculpté à Bordeaux sur un chapiteau du porche de Saint-Seurin.

Ces chapiteaux peuvent être inspirés de monuments plus anciens; aussi ne faut-il pas toujours les dater d'après le costume des perosnnages [1].



Fig. 185. — Chapiteaux de Saint-Bertin au musée de Saint-Omer.

Les chapiteaux historiés sont particulièrement fréquents en Auvergne. En Bourgogne, on détache volontiers les scènes à personnages sur des corbeilles tapissées de feuilles d'acanthe [2].

Souvent, chaque face du chapiteau ou une suite de chapiteaux forment les chapitres successifs d'une même histoire.

La plupart des bases romanes reproduisent les types antiques, toscan et surtout attique. Jusqu'après 1125, ces reproductions sont très lourdes, souvent mal proportionnées et mal tracées. On trouve aussi dans la région du Centre (Auvergne, Bourbonnais, Languedoc) des bases formées d'un simple cavet renversé [3].

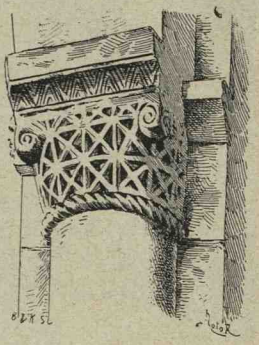

Fig. 186.
Chapiteau à Retheuil (Aisne)

La base attique plus ou moins déformée est partout la plus fréquente; la base toscane a été surtout imitée en Bourgogne, où on l'a rehaussée de

1. Au XIIe siècle, à Brioude, on trouve l'imitation de types romains; à Notre-Dame-du-Port de Clermont, des reproductions du costume carolingien et le casque à nasal du XIe siècle.

2. Cluny, Vézelay, Autun, Saulieu, Saint-André de Bâgé (Ain), Mâcon.

3. Souvigny (Allier), Saint-Désiré (Cher), etc.

sculpture (fig. 173) [1]. On trouve aussi des bases attiques dont le tore inférieur est sculpté [2]. Quelques rares exemples de bases sculptées se rencontraient déjà dans l'antiquité romaine [3] ; l'architecture romane, qui l'a toujours dépassée en exubérance décorative, a produit parfois, surtout au XIe siècle, des bases

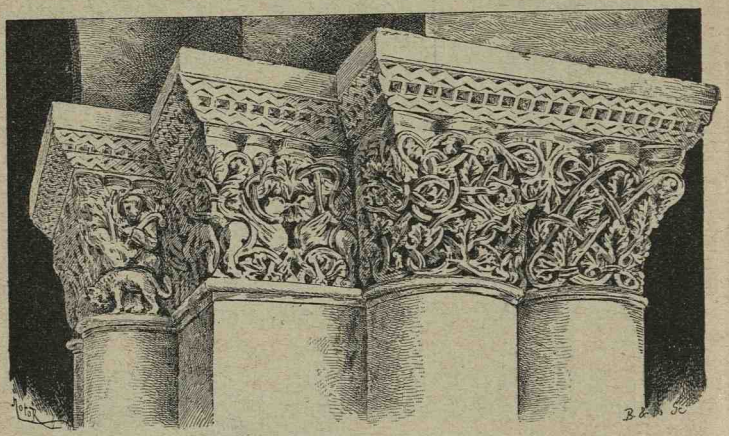

FIG. 187. — Chapiteaux de l'église abbatiale de Fontevrault (Maine-et-Loire).

entièrement sculptées ayant plus ou moins la forme de chapiteaux renversés [4] (fig. 159, 191) dont on trouve des modèles dans les œuvres de décadence romaine (basilique de Sainte-Praxède à Rome).

1. Mâcon, Vézelay, Saint-André de Bâgé (Ain). On la trouve aussi en Normandie.

2. Gargilesse (Indre), Bonneviolle, Saint-Jean de Lespinasse (Lot), Trois-Palis (Charente), Auzon (Aube).

3. Pouzzoles.

4. XIe siècle, cryptes de Nantes, de Saint-Étienne d'Auxerre et Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 159), La Couture et cathédrale du Mans ; vestiaire de la cathédrale de Senlis, Saint-Brice de Chartres, Saint-Genou, Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre), Lavardin (Loir-et-Cher). Au XIIe siècle, cette pratique persiste en Bretagne dans les églises abbatiales de Landevennec, Loctudy, Saint-Gildas de Rhuis, à l'église du Temple de Lanleff, à Fouesnant, et on la trouve au portail de Luzenac (Ariège).

En règle générale, les bases antérieures au deuxième quart du XIIe siècle sont lourdes et gauches, souvent accompagnées de motifs sculptés et même, lorsqu'elles ont un profil de moulures bien défini, il est mal étudié et ne semble pas tracé au compas.

Au XIIe siècle, la base attique [1] ne cesse de devenir plus fréquente, d'épurer son profil et d'évoluer dans un sens très expressif : le tore supérieur s'amincit, tandis que le tore inférieur prend de l'importance (fig. 192) et se déprime en s'aplatissant sur le socle de façon à donner à la base une expression de fermeté des plus heureuses (fig. 175) qui manquait à la base attique des anciens.



FIG. 188. — Chapiteau à Saint-Sauveur de Figeac (Lot).

Quant à la scotie intermédiaire, elle prend souvent un tracé surhaussé, vers 1140 à 1160 environ [2] ; mais bientôt, depuis 1150 à peu près, la tendance opposée prévaut, et la scotie se déprime [3] (fig. 175). C'est vers ce mouvement de dépression sans cesse accentuée qu'évolueront les bases jusqu'au XIVe siècle, où l'évolution prendra fin faute de pouvoir aller plus loin (fig. 283).

Les artistes romans avaient été choqués de la mauvaise grâce des triangles vides que laisse la base romaine circulaire aux quatre coins de son socle carré ; quelquefois, dans la région du Centre, ils ont coupé ces angles, qui ont aussi l'inconvénient d'être

1. On trouve aussi des bases de diverses autres variétés : bases à tore unique : Briennon (Loire) ; à scotie surmontée d'un tore : portail de Wimille (Pas-de-Calais) ; à deux tores accolés sans scotie : la Daurade de Toulouse (musée) ; à trois tores superposés : cloître de Charlieu (Saône-et-Loire), Briennon, Rosiers (Loire), chœur de Pontpoint (Oise). L'église de Beaulieu (Corrèze) offre une infinité de profils de bases, la plupart malencontreux.

2. Boisney (Eure), Tour des morts à Sarlat (Dordogne), Notre-Dame-des-Vignes à Soissons, Saulce-Champenoise (Ardennes), etc.

3. Église de Dommartin (Pas-de-Calais), chœur de Saint-Germain-des-Prés consacrés en 1163.

encombrants, et ils ont sculpté les faces du socle, mais cet essai ne se généralisera pas [1], on devait y revenir beaucoup plus tard. La règle générale au XIe et au XIIe siècle fut de relier les angles du socle carré au tore inférieur de la base par des *griffes* ou petits





FIG. 189. — Chapiteaux historiés.

Daniel, à La Sauve (Gironde). Les Saintes Femmes au Tombeau, à Mozac (Puy-de-Dôme).

motifs de sculpture. Cet ornement se rencontre déjà dans quelques très rares monuments romains depuis le IIe siècle ; on en a des exemples à Pompéi. Les griffes romanes sont variées, elles peuvent représenter des animaux, des têtes [2], des motifs géométriques, mais le plus souvent, surtout au XIIe siècle, c'est une belle feuille triangulaire qui prend naissance dans la base et vient s'étaler sur le socle ; les griffes de la seconde moitié du XIIe siècle (fig. 175. 192) sont, en général, d'un dessin et d'un mouvement excellents : elles adhèrent à la base, s'appuient et s'arc-boutent sur le socle avec une magnifique expression d'énergie ; leur pointe relevée s'enroule sous elle-même [3].

1. On en trouve des exemples en Auvergne, Bourbonnais, Languedoc.
2. A Ourjont et à Saint-Lizier (Ariège) un pied chaussé.
3. Dommartin, Saint-Germain-des-Prés, etc.

Les stylobates élevés des Romains ont été parfois imités; rarement dans l'intérieur [1], plus souvent aux portails, depuis 1140 environ.

Ces socles sont parfois ornés en Bourgogne [2] (fig. 193), en Champagne et dans le Nord de la France; l'ornementation est, en général, formée de cannelures [3] fréquemment rudentées, c'est-à-dire remplies par une baguette. C'est là une décoration toute romaine; elle a persisté jusqu'au XIIIe siècle et a été exportée par les Français en Syrie [4], en Chypre [5], dans l'Italie du Sud [6] et en Espagne [7]. On trouve aussi des socles bordés d'un dessin courant.



FIG. 190. — Chapiteau figurant le festin d'Hérode à La Sauve (Gironde).

Les fûts sont parfois galbés dans les régions qui subissent des influences germaniques et lombardes. Les fûts des colonnes et des pilastres romains étaient souvent cannelés. A la fin de l'Empire, on renchérit sur cette ornementation, on cannela souvent en spirale; dans les provinces on trouve même des fûts enguirlandés de pampres [8], couverts d'écailles ou de feuillages imbriqués [9] (fig. 8); le fût des colonnes triomphales était couvert d'une frise en spirale [10].

1. San Pedro de Roda (Catalogne).
2. Saint-Lazare d'Avallon.
3. Portails de la cathédrale de Chartres (vers 1150), de Notre-Dame de Mantes, porte Sainte-Anne à Notre-Dame de Paris, Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, Voulton (Seine-et-Marne), cathédrale de Rouen au XIIIe siècle.
4. Naplouse, Gaza.
5. Cathédrale de Nicosie.
6. Saint-Sépulcre et Saint-André de Barletta.
7. Cathédrale de Zamora.
8. Musée de Sens, fût trouvé à Boulogne; des exemples semblables existent à Constantinople et en Afrique.
9. Musée de Rouen, Néris (Allier), musée et crypte de Boulogne.
10. Colonnes d'Antonin et de Trajan à Rome, d'Arcadius à Constantinople.

Les artistes romans, qui s'emparèrent de tout ce qui pouvait enrichir leur architecture, recueillirent et perfectionnèrent ces motifs : les colonnes et pilastres romans sont fréquemment cannelés en Provence [1] (fig. 194), et les pilastres en Bourgogne [2]; les cannelures sont exceptionnelles dans d'autres régions [3]. Elles sont parfois en spirale [4], en zigzag [5], en chevrons [6] ou ondulées [7]; les imbrications sont fréquentes en Provence sur les fûts des colonnettes qui garnissent l'ordre

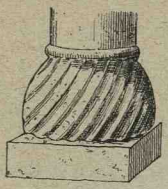

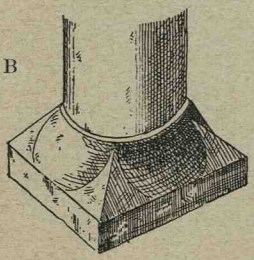

Fig. 191. — Bases du XIe siècle
A. Thaumiers (Cher).
B. Crypte de la Trinité de Caen.

1. Pilastres cannelés au cloître de Saint-Trophime d'Arles, à la crypte de Saint-Gilles, à l'abside de Saint-Jean-du-Moutier, à Arles (fig. 194), au clocher de Notre-Dame d'Aubune près Carpentras, au portail de Romans, à Lyon dans celui de Saint-Pierre, l'église Saint-Paul et la cathédrale, façade de la chapelle du prieuré du Val-des-Nymphes (Drôme); colonnes cannelées à l'abside de Vaison, aux clochers de Notre-Dame d'Aubune, de La Garde Adhémar (Drôme) et de la cathédrale d'Apt, aux portails de Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, de Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône), fig. 88; de St-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Restitut (Drôme); du cloître de Ganagobie (Basses-Alpes); de Brignolles (Var); au porche et à l'abside du Thor; à Saint-Quinin de Vaison (Vaucluse); à l'autel de la cathédrale d'Apt.

2. Pilastres cannelés dans les cathédrales d'Autun, de Langres, de Chalon-sur-Saône, à Paray-le-Monial, Beaune, Jonzy (Saône-et-Loire), Lucy (Yonne), au triforium de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, au portail de Bonmont près Genève; en Bourbonnais, aux portails de Fleuriel et de Buxières-la-Grue, à Souvigny, à Iseures; en Bresse, façade de Saint-Paul de Varax, colonnes cannelées au porche de Mâcon (fig. 173), au portail d'entrée de l'abbaye de Cluny, au déambulatoire de la Charité (Nièvre).

3. Portail de Saint-Pierre-au-Parvis à Soissons, fonts baptismaux de la cathédrale de Chartres et de Selincourt (musée d'Amiens).

4. Saint-Florent (Charente), XIe siècle; Donzy-le-Pré (Nièvre); cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), XIIe siècle.

5. Portail de Nesle (Somme); crypte de Cantorbery, portail d'entrée de l'abbaye de Cluny, fonts baptismaux de Vermand (Aisne); portails latéraux de la cathédrale de Tournai.

6. La Charité, Donzy-le-Pré (Nièvre).

7. A Saint-Guilhem du Désert, Aniane, pilastres cannelés ondulés; au portail d'Avallon, fûts ondulés (fig 193).

supérieur des piliers et les portails [1]; dans les autres provinces, c'est surtout aux portails que l'on trouve des fûts entièrement habillés de motifs courants de sculpture, tels qu'imbrications [2], dessins guillochés [3], galons perlés [4] et rinceaux [5]. Certaines colonnettes ont même sur les tambours de leurs fûts des bas-reliefs inspirés des colonnes triomphales romaines; on les a mêlés aux spirales des rinceaux, soit en registres superposés, plus conciliables avec l'appareil en tambour [6].

En Bourgogne, les fûts des pilastres ont été souvent décorés de motifs sculptés, principalement de disques ou besants et de rosaces [7].



Fig. 192. — Base à Boisney (Eure), XIIe siècle.

Les fûts de colonnettes sont parfois ornés de renflements, de baguettes et de cannelures dans le sens horizontal : c'est une décoration exécutée au tour; on la trouve fréquemment dans les anciens monuments saxons d'Angleterre (fig. 29); en France, elle appartient à certains monuments du XIe siècle [8] et aux fonts baptis-

1. Saint-Restitut, Saint-Paul Trois-Châteaux (Drôme), Cavaillon, Carpentras, Saint-Ruf près Avignon (Vaucluse).

2. Portail du Thor (Vaucluse), à Thil-Chatel (Côte-d'Or) et au cloître d'Aniane, des imbrications en sens inverse imitent le tronc de palmier.

3. Porches de la cathédrale du Puy. A Avallon et au tombeau de Saint-Vincent d'Avila, on voit des fûts couverts de l'imitation d'un tissu tricoté, les colonnettes des arcatures de certains tombeaux monumentaux, comme à Saint-Junien (Haute-Vienne), à Souvigny (Allier), et les pilastres d'arcatures des Aix-d'Angillon (Cher) et de La Charité (Nièvre), ont des fûts enrichis de sculpture d'une très grande variété.

4. Portails de Saint-Pierre de Tonnerre, de Saulieu, de la cathédrale de Chartres, etc.

5. Portails des cathédrales de Chartres (1144 à 1155) et de Compostelle (1180); portails de Saint-Denis (1140). Ces portails appartiennent à l'art de transition. Les rinceaux y sont entremêlés de figurines, comme dans les portails lombards de Pavie, Modène, Vérone, Gênes, etc.

6. Saint-Aubin d'Angers, baies de la salle capitulaire; pilier octogone orné des figures du bestiaire à Souvigny (Allier).

7. Portails de Semur-en-Brionnais et de Saint-Pierre de Tonnerre; arcatures du faux triforium de la Charité-sur-Loire.

8. Saint-Mexme de Chinon, faux triforium de Saint-Genou (Indre), Saint-André de Bâgé (Ain), chapelle de Chancelade (Dordogne), fûts rem-

maux exécutés à Tournai. La branche anglaise de l'École normande se distingue de la partie française de cette École par la fréquence des fûts ornés [1].

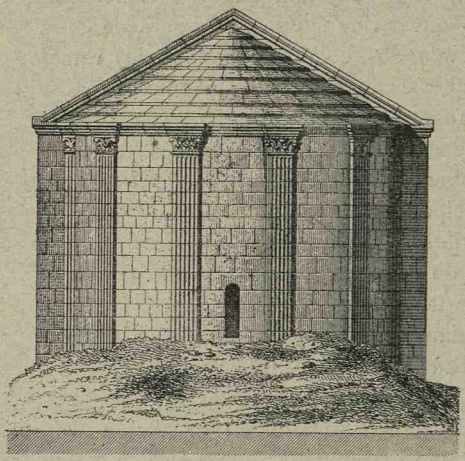

Fig. 194. — Abside à contreforts en forme de pilastres cannelés à Saint-Jean-du-Moutier d'Arles. (Revoil, *Archit. romane du Midi*).

Quelques piédroits romans ont des colonnettes dont les fûts décrivent des zigzags [2]; d'autres fûts imitent des torsades [3].

Les trumeaux de quelques portails de la région du Centre sont richement sculptés; à Moissac on y trouve des lions entrecroisés; à Souillac un grouillement d'animaux fantastiques; ces dessins ont une origine orientale évidente; à Beaulieu (Corrèze), une cariatide imitée de l'antique, mais dans un tout autre esprit, y sou-

ployés dans la cathédrale de Noyon, tribunes de l'église de Saint-Pierre à l'abbaye de Jumièges.

1. Cathédrale de Durham, crypte de Cantorbery.

2. Arc triomphal de Saint-Martin-des-Champs, fenêtres à Brestot (Eure), Chelles (Oise), etc.

3. Deux à quatre fûts taillés dans le même bloc et réunis entre eux au centre par un nœud simulé sont un motif fréquent dans l'École lombarde; on en voit un exemple au cloître d'Aix-en-Provence.



Fig. 193. — Portail à Saint-Lazare d'Avallon (Yonne).
(Photographie de la Commission des Monuments historiques)

tient avec effort le linteau (fig. 125). Sur les jambages des mêmes portails, on remarque d'autres ornements ; sur ceux du porche de la cathédrale de Cahors, ce sont des arcatures où s'alignent de simples rosaces superposées ; à Beaulieu (fig. 125), à Moissac et à Ydes (Cantal) les arcatures et même la face antérieure des piédroits portent des sujets d'iconographie, l'Adoration des Mages, le Jugement dernier, les supplices des Damnés, etc.

Au grand portail de Vézelay (église rebâtie en 1120), des statues s'alignent en haut des piédroits et des trumeaux, et forment une sorte de frise sous l'imposte ; enfin toute une série de grands portails français du milieu et de la seconde moitié du XIIe siècle ont des piédroits garnis de statues [1]. L'origine de cette décoration qui va se développer durant toute la période gothique pourrait se trouver dans ces portails du Centre de la France ou peut-être dans les portails lombards ou de petites figures de faible relief décorent certains piédroits. Toutefois, il n'y a pas filiation et antériorité manifeste entre les variétés de piédroits ornés, usités en Limousin ou en Lombardie et ceux qui se sont faits dans le Nord et ont été imités dans le Midi de la France ; il y a plutôt là une création spontanée ; un même programme décoratif a été résolu spontanément et de manière quelque peu différente par quatre diverses écoles. Le type du portail de Chartres et ses imitations appartiennent au début de l'art gothique. Des cariatides peuvent se rencontrer en d'autres places, surtout sur les piliers des cloîtres [2]. Une autre décoration des piédroits des portails et parfois des clochers consiste en lions accroupis sous les bases des colonnettes ou aux impostes, sous la retombée des voussures. La raison de cette ornementation est que le lion sym-

1. Voir ci-dessous architecture de transition et fig. 267.

2. Baies de la salle capitulaire de Saint-Martin de Boscherville (Seine-Inférieure), milieu du XIIe siècle ; piles des cloîtres de Ganagobie (Basses-Alpes), La Vaudieu (Haute-Loire), Saint-Trophime d'Arles, Moissac (Tarn-et-Garonne), Saint-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne) ; baie de clocher à Chapaize (Saône-et-Loire) ; angles du clocher du XIe siècle à Tullins (Isère) ; angle du chevet à Brantôme (Dordogne) ; linteau d'un panneau surmontant le portail à l'octogone de Montmorillon (Vienne), à Fenioux (Charente) et à la cathédrale de Sarlat (Dordogne) ; pilier de cloître (?) transformé en bénitier à Chamalières (Haute-Loire).

bolisait la force ; on s'en est également beaucoup servi comme motif de support dans les objets mobiliers [1]. L'usage d'en décorer les portails est né et a été constant dans les écoles germanique et lombarde.

Il fut si usuel dans ces écoles, surtout dans la seconde, que l'on trouve des actes publics passés sous le porche des églises et portant cette mention : « *Actum inter leones.* » En France, ces lions se rencontrent assez fréquemment dans les régions qui ont subi l'influence lombarde ou germanique et exceptionnellement ailleurs. On les voit surtout sous les bases des colonnes des portails [2], quelquefois aux impostes [3] ou sur les angles des façades, porches, clochers [4], exceptionnellement aussi aux fenêtres [5].

Les proportions des montants de portails sont trapues dans l'École du Sud-Ouest qui, se passant de tympan, peut atteindre la même hauteur d'ouverture avec des piédroits beaucoup plus courts.

Dans les églises de la région du Languedoc, qui ont un tympan, ces proportions trapues subsistent par habitude et parce que souvent on a jugé à propos de faire les portails larges et les églises basses [6] (fig. 123, 125).

1. Des sphinx ont rempli le même office dans certains monuments byzantins (musée de Constantinople) et peut-être ces figures dérivent-elles des taureaux ailés qui gardaient les portes de certains édifices assyriens, et qui semblent parents des bœufs qui soutenaient la vasque en bronze du temple de Salomon. Ces bœufs sont imités sous quelques fonts baptismaux.

2. Cathédrales de Briançon et d'Embrun (Hautes-Alpes), de Digne et église de Seyne (Basses-Alpes), cathédrale d'Aix (Bouches-du-Rhône), Mauriac (Cantal), Saint-Sauveur de Dinan (Côtes-du-Nord), Saint-Gilles (Gard), Fontgombaud (Indre), Saint-Jean au Puy (Haute-Loire), cathédrale du Mans, Saint-Michel-aux-Lions à Limoges, Poblet (Catalogne), Coire (Suisse).

3. Allos (Basses-Alpes), Bohain (Aisne).

4. Façades de Houllefort et de Guarbecques (Pas-de-Calais), tour de la cathédrale d'Angoulême.

5. Cathédrale d'Alet (Aude) ; en Italie, cathédrales de Bari, de Barletta, de Matera.

6. Beaulieu (Corrèze), Moissac (Tarn-et-Garonne), cathédrale de Cahors.

§ XXVII. — *Corniches, cordons et frises.*

Les corniches romanes sont de trois variétés ; la simple tablette, la corniche à modillons et la corniche à arcatures.

La corniche, formée d'une simple tablette, est nécessairement moins saillante ; on la trouve surtout dans les églises anciennes ou pauvres, et, la plupart du temps, elle n'a pour moulure qu'un simple chanfrein, mais quelquefois on a chargé ce chanfrein de motifs courants de sculpture [1].

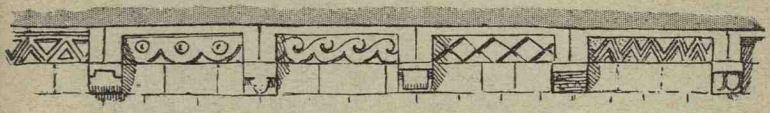

Fig. 195. — Corniche à modillons à Catenoy (Oise).
D'ap. Woillez, *Monum. du Beauvoisis.*

La corniche à modillons (fig. 195) est fréquente partout et à toutes les époques. Pour éviter les infiltrations, on prend soin de poser la tablette en liaison avec les modillons, et il arrive souvent que le chanfrein de la tablette s'interrompt au droit des joints [2] (fig. 195). Les corniches à modillons de l'Auvergne et de toute la région du Centre sont remarquables par leur richesse, du moins, autour des absides (fig. 196, 198), celles du Nord et de la Normandie, par la bizarrerie fantasque et la variété de leur décoration, fort grossière jusque vers 1130, plus simple et plus uniforme depuis.

Certaines corniches ont de faux modillons qui se détachent d'un cavet ou d'un chanfrein régnant sous la tablette. On en trouve dans le Nord [3] et le type de la fig. 195 *bis* est répandu en Provence [4].

1. Cinqueux, Cuise-la-Motte, Villers-Saint-Paul (Oise), Voyennes, Beaufort-en-Santerre (Somme), etc.
2. Angy, Catenoy (Oise).
3. Beaugies (Oise), Monstrelet et clocher de Hangest (Somme).
4. Sainte-Croix de Montmajour (Bouches-du-Rhône), intérieur du transept de la cathédrale d'Apt et cathédrale de Vaison (Vaucluse).

En Bourgogne, depuis 1120 environ [1], apparaît un type de corniche qui persistera jusqu'au XIVe siècle. Les modillons, dont les queues, beaucoup plus larges, sont tangentes entre elles, ont des faces latérales en quart de cercle qui dessinent en se raccordant une suite de demi-cercles sous la tablette (fig. 197).

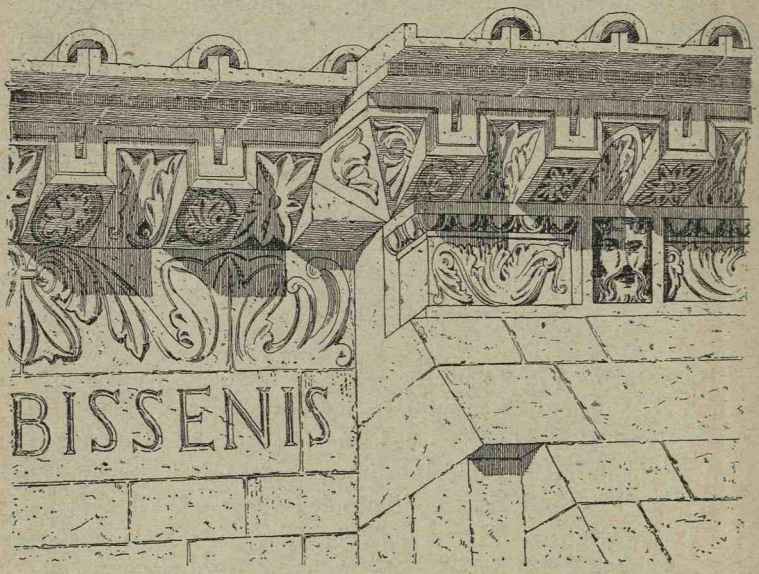

FIG. 195 *bis*. — Corniche de la cathédrale de Vaison (d'après Revoil, *Archit. romane du Midi*).

La corniche à arcatures comprend trois assises : tablette (elle peut faire défaut), arcatures simulées, taillées chacune dans une seule pierre, et modillons aux retombées de ces arcatures (fig. 199).

Les arcatures, sauf dans les Écoles germanique et lombarde, ont le plus souvent un tympan orné de motifs sculptés très variés. Dans les corniches à modillons, des motifs analogues peuvent garnir des métopes logées entre les modillons, surtout dans la

1. La nef de Vézelay rebâtie après 1120, offre un des plus anciens exemples de ce système de corniche.

région du Languedoc (fig. 196) et aux façades et absides où l'ordonnance est plus riche [1]. Les arcatures des corniches sont presque toujours en plein cintre, toutefois elles peuvent être entrecroisées dans les Écoles normande et lombarde [2], tracées en mître [3] ou, dans la seconde moitié du XIIe siècle, en arc brisé [4]. En Normandie, en Picardie, et exceptionnellement ailleurs, elles sont refendues en arcatures géminées [5] (fig. 137). Les Écoles germanique et lombarde ont employé avec une fréquence et une monotonie fastidieuse le type primitif de la frise ou corniche d'arcatures déjà adoptée au VIe siècle au baptistère de Ravenne (fig. 35), elle est généralement sans tablette supérieure, souvent sans modillons et sans nul ornement, et se relie à intervalles réguliers à des plates-bandes verticales ou pilastres qui délimitent

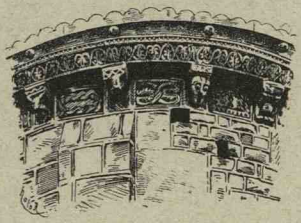

FIG. 196. — Corniche d'une absidiole à Monsempron (Lot-et-Garonne).

1. Façade de Châteauneuf (Charente), Échillais, Rétaux (Charente-Inférieure), Lescure (Tarn) ; absides à Savenières (Maine-et-Loire), Monsempron, Moirax (Lot-et-Garonne), Rétaux, Saint-Eutrope de Saintes (Charente-Inférieure), Lescar (Basses-Pyrénées). Intérieur du sanctuaire à Saint-Yrieix (Haute-Vienne), clocher de Saint-Front de Périgueux, etc.

2. Mouen (Calvados), Saint-Germer (Oise), Saint-Thomas *in Limine* près Almenno et Saint-André de Verceil (Italie).

3. *Aisne*, chapelle de Saint-Vaast à La Ferté-Millon, Trucy, Saint-Bandry, Presles, chapelle du Temple de Noyon. *Yonne*, intérieur du narthex de Vézelay.

4. Aix-en-Gohelle (Pas-de-Calais), Audrieu, Cartigny-Lépiney (Calvados).

5. *Aisne*, Bazoches ; *Calvados*, Frénouville, Vienne ; *Eure*, Routot ; *Seine-et-Oise*, Bougival ; *Somme*, Namps au Val ; *Oise*, Angy, Bailleval, Breteuil, Breuil-le-Sec, Cambronne, Saint-Evremond de Creil, Fay-Saint-Quentin, Fitz-James, Mogneville, Saint-Étienne de Beauvais ; *Italie*, Alba Fucese et Sainte-Lucie de Ferentino (influences françaises). Cf. *Corse*, abside de la cathédrale de Mariana, même disposition à une plus grande échelle.

des travées ou de simples panneaux. Ce type de corniche a fait école en Bourgogne, dans la vallée du Rhône, la Provence, le Languedoc et la Catalogne [1]; parfois dans le centre (fig. 142).

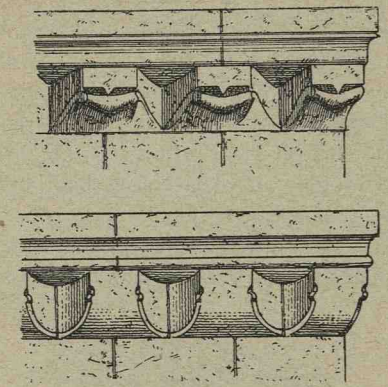

Fig. 197. — Corniches bourguignonnes :
A, Saint-Martin du Bourg-d'Avallon, XIIe siècle (Yonne).
B, Saint-Père-sous-Vézelay, XIIIe siècle.

Ailleurs, ce sont des colonnettes adossées ou engagées qui viennent soutenir une retombée d'arcatures ou, dans les corniches sans arcatures, remplacer un modillon aux intersections des travées. Cette pratique est fréquente dans toutes les Écoles et surtout aux façades et autour des absides; elle est souvent employée à l'étage supérieur des clochers du Sud-Ouest, du Centre (fig. 145) et de l'École bourguignonne.

1. *Basses-Alpes*, Seyne; *Hautes-Alpes*, Embrun; *Ardennes*, Braux; *Ariège*, Mérens, clocher; *Ardèche*, Bourg-Saint-Andéol, Cruas, Largentière, Le Monestier de Briançon, Vallouise, les Vigneaux; *Bouches-du-Rhône*, clochers de Saint-Trophime d'Arles et de Saint-Paul-du-Mausolée; *Corse*, Aregno, chevet de la cathédrale de Mariana; *Doubs*, cathédrale de Besançon, Lieu-Dieu, Byans; *Drôme*, Saint-Paul-Trois-Châteaux; *Hérault*, Saint-Guilhem-du-Désert, Saint-Martin de Londres, Saint-Pierre de Rèdes; *Isère*, clochers de Saint-Pierre d'Allevard, Theys, Saint-André-le-Bas à Vienne, cathédrale de Grenoble; *Jura*, Courtefontaine, Saint-Lothain; *Meuse*, clocher de Saint-Mihiel; *Saône-et-Loire*, Chapaize, Charlieu, Clessé, Cluny, Mâcon, Saint-Hippolyte, Tournus, Saint-Germain-des-Bois; *Pyrénées-Orientales*, Cornella de Conflent, Saint-Martin du Canigou; *Tarn*, Burlats, clocher de Castres; *Catalogne*, Ripoll, *Val-d'Andorre*, San-Juan.

On a quelquefois orné d'un motif de sculpture, non seulement le chanfrein, mais le dessous de la tablette des corniches ; ce luxe est assez rare [1].

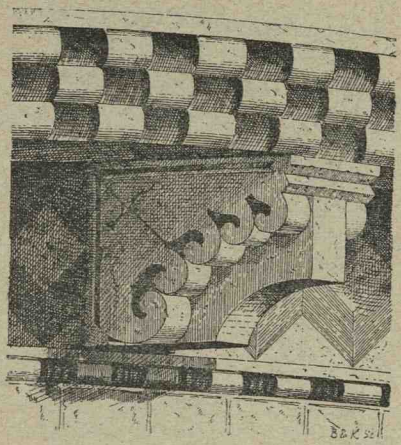

Fig. 198. — Modillon à copeaux de Notre-Dame-du-Port à Clermont (Puy-de-Dôme).

Les figures des modillons et des tympans d'arcatures sont très variées ; un type de modillon très particulier dit *à copeaux* semble originaire de l'Auvergne, où il est très répandu : il a été imité plus ou moins dans diverses autres régions [2], et semble inspiré par l'imitation d'une extrémité de chevron de bois évidé sur ses deux faces à l'aide d'un ciseau qui n'aurait pas détaché complètement les copeaux (fig. 198).

D'autres modillons de l'Auvergne et du Centre, de Normandie ou de l'École du Nord, sont ornés de personnages et d'animaux

1. Dans l'École du Nord à Bagneux (Aisne), dans l'Auvergne et le Midi, Notre-Dame-du-Port de Clermont, Saint-Pierre de Vienne, etc.

2. Sous l'influence de l'Auvergne, à Saint-Hilaire de Poitiers et dans quelques édifices de l'École du Sud-Ouest, jusqu'à Saint-Gildas de Rhuis (Morbihan) ; dans le Centre, à Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher) ; au clocher de Saint-Front de Périgueux ; dans le Nord, à Saint-Martin de Laon, etc.

fantastiques d'une exécution généralement très grossière (fig. 199). On y trouve les plus étranges bizarreries : certains sujets sont intentionnellement grotesques, satiriques et même libres.

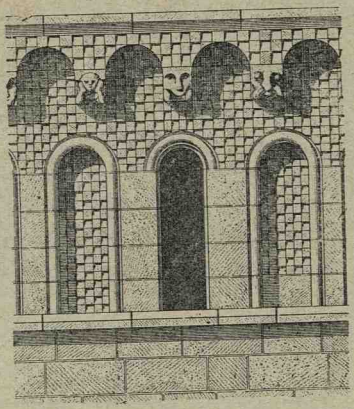

Fig. 199. — Détail de l'église de Thaon (Calvados). (Rüprich-Robert, *Arch. normande*).

Il est extrêmement rare que les corniches romanes soient surmontées de chéneaux, c'est presque exclusivement dans le Sud-Ouest qu'on peut en trouver des exemples au XIIe siècle [1]. Les très rares gargouilles de cette époque sont des conduites de pierre dépourvues d'ornements ou peu s'en faut (fig. 200).

Indépendamment des solins et des impostes, il existe des cordons de moulures qui, surtout au XIIe siècle, soulignent la division des étages des collatéraux à l'intérieur ou des clochers au dehors, et contournent l'extrados des baies. Dans l'École lombarde, la moulure d'encadrement des cintres retombe souvent sur des consoles, notamment en Corse, mais généralement, ces cordons forment une ligne continue en se reliant horizontalement d'une imposte à l'autre ; souvent aussi, les tailloirs des chapiteaux sont reliés entre eux par un cordon de même profil ; enfin, ces cordons contournent souvent les contreforts, et à l'intérieur, les

1. Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, Saint-Nicolas de Chauvigny.

supports adossés ; cette dernière particularité est surtout habituelle dans l'École bourguignonne, qui donne volontiers de l'importance aux cordons intérieurs et les rehausse même de sculptures. L'École germanique trace quelquefois une sorte de cadre rectangulaire au-dessus de chaque arcade, comme à la cathédrale de Besançon.

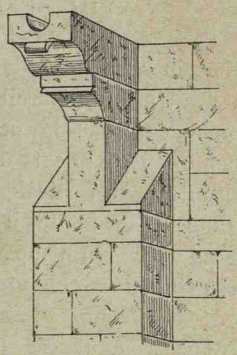

Fig. 200.
Gargouille à Fontenay (Côte-d'Or).

Les frises, si nombreuses dans l'architecture romaine, ont persisté dans les ordonnances souvent presque classiques des Écoles de Provence et de Bourgogne, et quelquefois dans les styles très riches de l'Auvergne et du Sud-Ouest ; les frises à personnages sont rares ; on a vu qu'en Provence il existe de véritables architraves à l'antique sous des frontons ou entre les arcs et les colonnes de certains portails [1] (fig. 88 et 89), en Auvergne, en Bourgogne et dans les Écoles du Sud de la Loire, des frises sculptées (fig. 140, 195 *bis*) et des frises d'appareil décoratif peuvent régner sous les corniches et cordons [2], dans celle de l'Auvergne et dans sa sphère d'influence, ce sont uniquement des bandes extérieures

1. Architraves insérées entre les arcs et les colonnes des portails de Saint-Trophime d'Arles, de Saint-Gabriel, de Saint-Gilles et de Vézelay ; frises traversant des arcatures au niveau de l'imposte à Angoulême, Saint-Amand de Boixe, La Couronne (Charente) et sous le fronton de la façade de Saint-Castor de Nîmes où cette frise se décompose en une suite de métopes ; à Sainte-Marthe de Tarascon, c'est une architrave lisse qui surmonte les piédroits du portail ; à Vueil (Indre), XIe siècle, et à la Maison-Dieu de Montmorillon (Vienne), XIIe siècle, une frise de métopes traverse la façade comme à Nîmes ; à Saint-Mexme de Chinon, XIe siècle, cette frise est composée de médaillons circulaires.

2. Une frise de bas-reliefs à personnages règne au niveau de l'appui des fenêtres à l'extérieur de l'abside de Saint-Paul-les-Dax ; à Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher), deux frises à personnages règnent au-dessous et au-dessus des fenêtres de l'abside ; à Monthou-sur-Cher, c'est une frise d'appareil décoratif qui la contourne. Le haut des murs des absides auvergnates a

d'appareils décoratifs, généralement polychromes, surtout dans la région proprement auvergnate (fig. 140).

Les rangs d'arcatures jouent souvent dans l'architecture romane le rôle qu'avaient les frises dans l'antiquité.

§ XXVIII. — *Frontons, pignons et antéfixes.*

Certaines portions de murs, surtout celles qui portent peu, sont traitées en appareil décoratif comme certains tympans. On nomme *écoinçons* des panneaux triangulaires engendrés par la rencontre de segments de cercles tangents à des lignes droites horizontales ou verticales ; entre l'extrados des arcades et le cordon qui les surmonte, il existe des écoinçons que l'on a parfois ornés d'un dessin d'appareil ou de sculptures (fig. 155) [1].

Les Romains ornaient volontiers leurs trumeaux de niches surmontées de frontons : de cette ornementation dérivent les petits frontons triangulaires qui décorent les trumeaux de quelques

souvent une frise d'appareil décoratif (fig. 140). Il en est de même à Saint-Hilaire de Poitiers qui a subi l'influence de l'Auvergne. On trouve de ces frises au sommet de certains clochers de la vallée du Rhône : Ruoms (Ardèche) et Saint-Paul-du-Mausolée (Bouches-du-Rhône). Certaines frises ont été composées de panneaux de sculpture mérovingienne ou carolingienne remployés : Saint-Quinin de Vaison (Vaucluse), Saint-Romain-le-Puy (Haute-Loire), Orchaise (Loir-et-Cher).

La corniche de la cathédrale de Cavaillon est ornée d'une frise de rinceaux en partie antiques et partie copiés ; celle de la cathédrale de Vaison (fig. 195) est soulignée d'une grande inscription métrique qui rappelle celle des architraves romaines. Plus souvent, c'est à l'intérieur que règnent les frises : dans l'École de Provence ; à Saint-Paul-Trois-Châteaux, frise de draperie au-dessus des arcades ; à l'ancienne cathédrale de Carpentras, frise d'encarpes soutenues par des génies sous l'imposte de la voûte ; à la Garde-Adhémar, suite de petites métopes de feuillage. Dans l'École bourguignonne, elles règnent au-dessus des grandes arcades : méandres à Saint-Menoux (Allier), rinceaux antiques et imités de l'antique à la cathédrale de Langres ; suite de rosaces à Autun et au chœur de Beaune ; à Vézelay, un simple cordon court au-dessus des arcades, mais il est sculpté. Une frise de médaillons circulaires régnait au-dessus des arcades de l'église carolingienne de Saint-Pierre à Jumièges (Seine-Inférieure).

1. Cathédrale de Bayeux (intérieur), façade de Villesalem (Vienne), la Celle-Guénand (Indre-et-Loire), etc.

églises carolingiennes de la région de l'Ouest [1] (fig. 52), ils ont pu persister jusqu'au XIe siècle et on les trouve même au XIIe entre certaines archivoltes en Auvergne et dans quelques clochers [2] de l'Ouest.

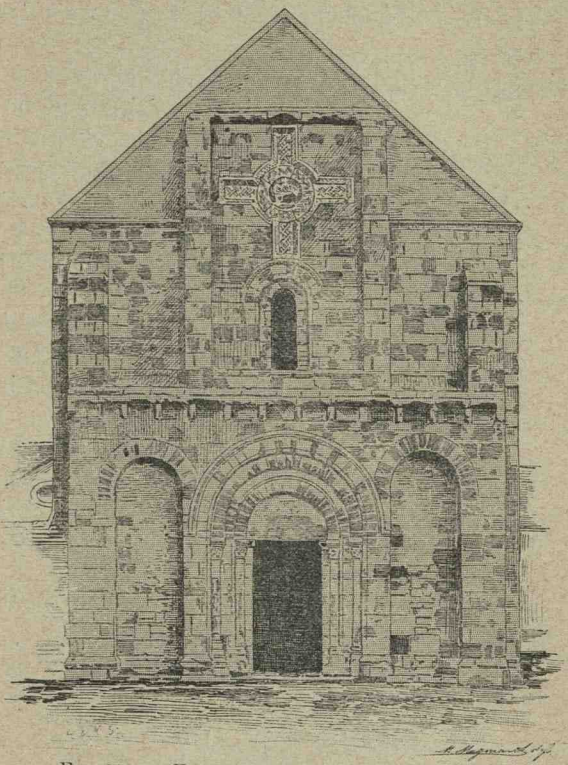

FIG. 201. — Façade de l'église de Vornay (Cher).

Des frontons à l'antique surmontent encore au XIe siècle des baies rectangulaires au clocher de Saint-Front de Périgueux (fig. 145).

1. Cravant (fig. 52), Saint-Généroux (Deux-Sèvres).

2. Transept d'Ébreuil (Allier), de Notre-Dame-du-Port à Clermont (Puy-de-Dôme), Saint-Mexme de Chinon, clochers de Cunault (Maine-et-Loire), Saint-Gervais de Falaise, Douvres (Calvados).

Dans plusieurs clochers du Centre, c'est au-dessus des baies de l'avant-dernier étage que s'élèvent des frontons (fig. 141, 142).

Les portails et les porches ont souvent des pignons auxquels l'École provençale s'est plu à donner l'aspect du fronton antique [1] et auxquels l'École normande donne, au contraire, une certaine acuité.

Les pignons romans de l'Auvergne et du Sud-Ouest et de la région intermédiaire peuvent être sensiblement plus élevés que la toiture, pour former un écran qui abrite celle-ci contre les vents d'ouest.

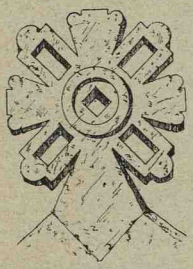

Fig. 202. — Croix antéfixe à Saint-Amand-Montrond (Cher).

Les pignons sont souvent construits en appareils décoratifs (fig. 127, 138) ou diversement ornés. Ils peuvent être occupés par des arcatures [2], plus souvent, ils ont au centre une baie ornée (fig. 127) éclairant le comble, ou l'église même quand la charpente est apparente; on trouve aussi des baies cruciformes [3], médaillons décoratifs (fig. 124) [4] ou des croix plus ou moins riches : elles sont fréquentes dans la région du Centre et dans l'École du Nord, surtout au XIe siècle [5].

On appelle *acrotères* les petits ornements qui surmontent les

1. *Bouches-du-Rhône*, Saint-Gabriel, Saint-Sauveur d'Aix, Boulbon; *Drôme*, Saint-Restitut; *Vaucluse*, Notre-Dame-des-Doms à Avignon, Le Thor.

2. Lillers (Pas-de-Calais), façade et transept.

3. Voir p. 306, note 1.

4. Lillers et Guarbecques (Pas-de-Calais), rosaces; Berteaucourt (Somme), Christ en croix; Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, cathédrale d'Angoulême, Ruffec et Trois-Palis (Charente), Christ dans une gloire entouré des quatre animaux.

5. Au XIe siècle, à Montmille, à la Basse-Œuvre de Beauvais, Tillé, Bresle (Oise), Voyennes (Somme), Ébreuil (Allier), Saint-Mesme de Chinon (Indre-et-Loire), Saint-Maur de Glanfeuil (Maine-et-Loire). Au XIIe siècle à Biozat, Cognat, Huriel (Allier), Berteaucourt (Somme). Ces croix prennent des dimensions toutes particulières en Berri (Avor, Grassay, Jussy-Champagne, Mehun-sur-Yèvre, Vornay (fig. 201).

trois angles d'un pignon. Aux angles inférieurs ces acrotères peuvent être des lions [1]; au sommet ce sont des croix [2] (fig. 202); elles ont été d'un usage général, mais les intempéries en ont beaucoup abattu. Ces croix, comme celles qui font saillie sur le mur des façades [3], se nomment *croix antéfixes*. On trouve aussi d'autres variétés d'acrotères; le *fleuron* (v. f. *pignacle*, *pomiel*) sorte de chapiteau de feuillage sans tailloir, surmonté d'une pointe, stylisation d'un bourgeon terminal de plante ou d'arbre, apparaît vers la fin du XIIe siècle (fig. 203) et est excessivement rare avant l'époque gothique qui en fera, au contraire, grand usage.



FIG. 203.
Fleuron à Guarbecques (Pas-de-Calais).

Dans certaines régions des sculptures sont placées plus ou moins arbitrairement dans le plein des murs, spécialement aux façades : les Écoles germanique et lombarde en font volontiers une sorte de frise à mi-hauteur des façades [4]; dans le centre de la France et le Languedoc, ce sont en général des motifs isolés au-dessus des portails [5].

1. Guarbecques et Houllefort (Pas-de-Calais).

2. On trouve cependant l'Agneau Pascal et non la croix au pignon occidental de Guarbecques (Pas-de-Calais).

3. On en peut citer d'intéressantes à Amblény, Bruyères, Ciry, Cerseuil, Cuiry-Housse, Lhuys, Vauxrezis (Aisne), Ébreuil (Allier), Conques (Aveyron), Saint-Trophime d'Arles, Sourcey (Calvados), Saint-Amand-Montrond (Cher), Rivières (Maine-et-Loire), Locmaria (Morbihan), Mont Saint-Michel (collection du comte de Reiset au Breuil-Benoist (Eure), Boran, Coudun, Duvy, Nointel, Nogent-les-Vierges (Oise), Mantes, Marolles (Seine-et-Oise), Pargny (Somme), Saint-Martin-du-Bourg à Avallon (Yonne). En Angleterre à Othery et Saint-Germain's (Sommerset).

4. Saint-Michel de Pavie, Saint-Jacques de Ratisbonne; en Corse, clocher de Saint-Michel de Murato, et dessins incrustés à l'extérieur d'une travée de la cathédrale de Mariana.

5. La Celle-Bruère (Cher); Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Isidore de Léon (Espagne), Olérot (Charente). Ces reliefs peuvent se trouver aussi à l'abside, comme à Saint-Gildas de Rhuis (Morbihan).

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE IV

Pour les ouvrages généraux, se reporter à la Bibliographie du chapitre Ier aux mots : Archives de la Commission des Monuments historiques : Lasteyrie, Bauchal, Brutails, Caumont, Choisy, Courajod, Dehio et Bezold, Demaison, Demaison et Jadart, Gay, Kraus, Lance, Lübke, Quicherat, Anth. Saint-Paul, Viollet-le-Duc. — *Album des monuments de l'art ancien du Midi de la France*, Toulouse, in-4°, 1893, 1897, en cours de publication. — *Album historique, pittoresque de Saône-et-Loire*, Mâcon, 1841, in-4°. — **Allier (A.)** : *L'ancien Bourbonnais*, Moulins, 1833, 2 vol. et 1 atlas in-f° ; — *Aquitaine historique et monumentale*, in-8° (périodique). — **Arbois de Jubainville (d')** : *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, Paris, 1861, in-4°. — **Aubertin (Ch.)** : *Les rues de Beaune*, Beaune, 1867, in-8°. — **Audierne (abbé)** : *Notice sur les églises les plus remarquables du département de la Dordogne* (Bull. Monum., 1835). — **Aufauvre (A.) et Ch. Fichot** : *Les Monuments de Seine-et-Marne*, Paris, 1858, in-f°. — **Barrère** : *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen*, Agen, 1855-56, 2 vol. in-8°. — **Barthélemy (E. de)** : *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne, Histoire et Monuments*, Paris, 1861, 2 vol. in-8° ; *Statistique monumentale de l'arrondissement de Sainte-Menehould* (Bulletin Monumental, 1852). — **Bâtissier (L.)** : *Considérations générales sur la statistique monumentale du Bourbonnais* (Bulletin Monum., 1837). — **Baudot (A. de)** : *Architecture auvergnate* ; *École de Bourgogne* (Encyclopédie d'architecture de Planat). — **Beaurepaire (Eug. de)** : *Caen illustré*, Caen, 1895, in-4°. — **Bernard** : *La basilique primatiale de Saint-Trophime d'Arles*, Aix, 1893, in-8. — **Besnard (A.)** : *Monographie de l'église et de l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville (Seine-Inférieure)*, Paris, 1899, in-4°. — **Blanc (E.)** : *La cathédrale de Vence*, Tours, 1878. — **Berthelé (Jos.)** : *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou*, Melle, 1890, in-8° ; *La question de la date de Saint-Front de Périgueux et M. Anthyme Saint-Paul* (Revue de l'art chrétien, 1895) ; *Carnet de voyage d'un antiquaire poitevin*, Melle, 1896, in-8°. — **Bock (W. de)** : *Matériaux pour servir à l'archéologie de l'Égypte*

chrétienne, Saint-Pétersbourg, 1901, in-4°, et album. — **Bouchot :** *La Franche-Comté*, Paris, 1890, in-4°. — **Bouillet (J.-B.) :** *Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme*, 2e édition, 1846, 1 vol. in-8° et 1 atlas in-f°. — **Bouillet (abbé A.) :** *L'église et le trésor de Conques*, Mâcon, 1892, in-8°, *Sainte-Foy de Conques, Saint-Sernin de Toulouse et Saint-Jacques de Compostelle* (Mémoires de la Société des antiquaires de France, 1893). — **Bouillet (abbé A.) et L. Servières :** *Sainte Foy, vierge et martyre*, Rodez, 1900, gr. in-4°. — **Bourassé (abbé) :** *Esquisse archéologique des principales églises du diocèse de Nevers*, Nevers, 1844, in-8°; *La Touraine. Histoire et monuments*. S. L. 1855, in-f°. — **Bourassé (J.) et C. Chevalier (abbés) :** *Recherches historiques et archéologiques sur les églises romanes en Touraine du VIe au XIe siècle*, Tours, 1869, in-4°. — **Bousquet (C.) :** *La Major, cathédrale de Marseille*, Marseille, 1857, in-8°. — **Britton (John) :** *Architectural antiquities of Normandy*, Londres, 1833, in-4°. — **Brocart (H.) :** *La cathédrale de Langres et le style de transition*, Langres, 1890, in-8°. — **Brune (L'abbé) :** *Les églises romanes du Jura*, 1891, in-8°. — **Brutails (J.-A.) :** *Notes sur l'architecture religieuse du Roussillon* (bulletin archéologique, 1892-1893); *L'Art religios en el Rosello*, Barcelone, 1901, in-8°, seconde édition traduite, revue et augmentée de l'ouvrage précédent; *la question de Saint-Front* (Bulletin Monumental, 1895); *Note sur la date de la chapelle Sainte-Croix de Montmajour* (Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, 1898). *Monogr. de la cathédrale et du cloître d'Elne* (Bull. de la Soc. agricole des Pyrénées-Orientales, 1887); *Espira de l'Agly et Taxo d'Avail* (Gaz. Archéol., 1891); *Sainte-Geneviève de Fronsac* (Actes de la Soc. Archéol de Bordeaux, 1895). — **Buhot de Kersers :** *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, Bourges, 1875-1899, 8 vol. in-4°; *l'architecture religieuse en Berry* (Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, t. III); *Caractères de l'architecture religieuse en Berry*, (Bulletin archéologique, 1890). — **Carles :** *Monographie de Saint-Front, cathédrale de Périgueux*, Périgueux, 1871, in-8°. — **Castan (A.) :** *Besançon et ses environs*, Besançon, 1880, in-12. — **Caumont (A. de) :** *Statistique Monumentale du Calvados*, Caen, 1847-1862, 5 vol. in-8°, t. I, nouvelle édition, 1898, avec quelques modifications (notes et planches ajoutées). — **Cénac-Moncaut :** *Voyage archéologique et historique dans l'ancien comté de Comminges*, Tarbes, 1856, in-8°. — **Cervini :** *Voyage pittoresque dans les Pyrénées françaises*, Paris, 1826-1830 in-f°. — **Cessac (J. de) :** *Églises romanes de l'ancien diocèse de Limoges*, thèse de l'École des chartes, 1884 (positions seules publiées). — **Chaudruc de**

Crazannes : *Notice sur les monuments du département de la Charente-Inférieure* (Bulletin Monumental, 1835). — **Chevalier** (**L'abbé C.**) : *Promenades pittoresques en Touraine*, Tours, 1869, in-8°. — **Clément** (**L'abbé**) : *Inventaire archéologique des communes du département de l'Allier*, Moulins, 1892, in-8°. — **Cloquet** (**L.**) : *Notes sur l'architecture tournaisienne romane et gothique*, Tournai, 1895, in-8°. *Notes sur les anciens ateliers de sculpture de Tournai*, Tournai, 1894, in-8°. *Exportation des sculptures tournaisiennes*, Tournai, 1895, in-8°. — **Cochet** (**L'abbé**) : *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure*, Paris, 1871, in-4°; *Les églises de l'arrondissement du Hâvre*, Ingouville, 1844-1846, 2 vol. in-8° (pl.); *Les églises de l'arrondissement de Dieppe*, Dieppe, 1846-1850, 2 vol. in-8° (pl.). — **Cotman** (**J. Sell**) : *Architectural antiquities of Normandy* Londres, 1820-1822, 2 vol. in-f°. — **Cougny** (**de**) : *Lettre à M. de Caumont sur une excursion en Touraine* (Bulletin Monumental, 1869). — **Courtet** (**J.**) : *Dictionnaire géographique, historique, et archéologique, etc. des communes du département de Vaucluse*, 2e édition, 1877, in-8°. — **Crévecœur** (**L. de**) : *L'architecture religieuse aux XIe et XIIe siècles dans l'ancien diocèse de Paris*, thèse de l'École des Chartes, 1896, (positions seules publiées). — **Crozes** (**H.**) : *Répertoire archéologique du département du Tarn*, Paris, 1865, in-4°; *Monographie de Saint-Salvi d'Albi*, Toulouse, 1857, in-12. — **Cruvellier** (**J.-F.**) : *Notice sur l'église de N.-D. du Bourg, ancienne cathédrale de Digne* (Bulletin des diocèses de Valence, etc., t. III et IV). — **Cucherat** (**L'abbé**) : *Guide historique et archéologique à Paray-le Monial*, Autun, 1886, in-8°. — **Curzon** (**H. de**) : *La maison du Temple de Paris*, Paris, 1888, in-8°. — **Demaison** (**L.**) : *Date de l'église de Saint-Remi de Reims*, 1883, in-12. — **Devals aîné** : *Répertoire archéologique du département de Tarn-et-Garonne* (Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 1872). — **Dion** (**Cte A. de**) : *Saint-Thomas d'Épernon* (Mém. de la Soc. archéol. de Rambouillet, 1896); *Chapiteaux de Saint-Thomas d'Épernon* (Congrès archéol., 1872 ; *Notes sur quelques églises de la Corrèze* (Bulletin Monumental, 1890). *Recherches sur le Plan des églises romanes* ; *Excursion à Souvigny et à Saint-Menoux*, Moulins, 1872. — **Ducarel** (**Andrew-Coltee**) : *Antiquités anglo-normandes, traduit de l'anglais par A.-L. Lechaudé d'Anisy*, Caen, 1823-1825, gr. in-8°. — **Du Cleusiou** : *La Bretagne artistique et pittoresque, le pays de Léon*, Paris, 1886-1887, in-4°. — **Ducourneau** (**Alex.**) : *La Guienne historique et monumentale*, Bordeaux 1842. 4 vol. in-4°. **Dufour et Taillebois** . *Les absides romanes des églises des Landes*, Dax, 1888, in-8°. — **Dumoncel** (**Th.**) : *Etude sur les*

modillons des églises romanes de la Basse Normandie (Bulletin Monumental, 1843). — **Durand** (**G.**) : *L'architecture religieuse au pays de Vosges*, thèse de l'École des Chartes, 1883 (positions seules publiées) ; *Églises de Relanges* (*Vosges*), Nancy, 1885, in-8°. — **Du Ranquet** (**H.**) : *Cours d'art roman auvergnat professé à l'Université de Clermont-Ferrand*, année 1898-1899 ; *Ecole romane d'Auvergne* ; *église de Saint-Nectaire* (Congrès archéologique de Clermont, 1895) ; *Etude sur les sculptures de Notre-Dame du Port*, Clermont, 1892, in-8°. — **Du Sommerard** : *Monuments historiques de France* (Exposition de Vienne, 1878), in-4°. — **Enlart** (**C.**) : *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans les anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne*, Amiens, 1895, in-4° ; *Monuments anciens de Boulogne*, Boulogne, 1899, gr. in-8°. —**Fage** (**R.**) : *Le vieux Tulle*, Tulle, 1888, in-8°. — **Feret** (**Ed.**) : *Essai sur l'arrondissement de Bazas et ses monuments*, Bordeaux, 1893, in-8°. — **Fichot** (**Ch.**) : *Statistique monumentale du département de l'Aube*, Paris, Troyes, 1882-1889, 2 vol. in-8°. — **Fichot** (**Ch.**) **et Aufauvre** (**A.**) : *Album pittoresque et monumental du département de l'Aube*, Troyes, 1852, in-f°. — **Fleury** (**Ed.**) : *Antiquités du département de l'Aisne*, Paris, 1877-1882, 4 vol. gr. in-4°. — **Fontenay** (**Harold de**) : *Autun et ses monuments*, Autun, 1889, in-8°. — **Gaultier du Mottay** (**J.**) : *Répertoire archéologique des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1885, in-8°. — **Gaussen** (**A.**) : *Portefeuille archéologique de la Champagne*, Bar-sur-Aube, 1861, in-4°. — **Gauthier** (**J.**) : *Notes archéologiques et épigraphiques sur l'église abbatiale de Faverney* (*Haute-Saône*), Vesoul, 1894, in-8° ; *L'église prieurale de Courtefontaine* (*Jura*), (Bull. de l'Acad de Besançon, 1885). — **Givelet** (**Ch.**), **Jadart** (**Ch.**) **et Demaison** (**L.**) : *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*, Reims, in-8° (en cours de publication), 10 fasc. parus. — **Godart-Faultier et P. Hawke** : *L'Anjou et ses monuments*, Angers, 1839, 2 vol. gr. in-8°. — **Gosset** : *Saint-Remi de Reims*, Paris, 1901, in-fol. — **Grandmaison** (**Ch. de**) : *Documents pour servir à l'histoire des arts en Touraine*, Paris, 1870, in-8°. — **Grasilier** (**T.**) : *Étude historique sur la cathédrale de Saint-Pierre de Saintes*, Saintes, 1870, in-8°. — **Grille de Beuzelin** (**E.**) : *Statistique monumentale. Rapport sur les monuments historiques des arrondissements de Nancy et de Toul*, Paris, 1837. — **Guibard** : *Guide du visiteur à l'église métropolitaine de Besançon*, Besançon, 1868. — **Guillaume** : *La cathédrale de Toul* (Mém. de la Société d'archéologie Lorraine, 1863). — **Hausmann** (**S.**), **Leitschuh** (**F.**) **et Seyboth** (**Ad.**) : *Kunstdenkmaeler elsaessische u. lothringische*, etc. ; *Monuments d'art de l'Alsace*, Strasbourg, 1896-1898, in-f°, 28 livr. parues.

— **Havard** (**H.**) : *Vézelay* (France artistique et monumentale) ; — *Indicateur archéologique du canton de Civrai*, Civrai, 1866, in-4°. — **Join-Lambert** (**O.**) : *L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Meaux* (thèse de l'École des Chartes, 1894), positions seules publiées. — **Jouve** (**Chanoine**). *Statistique monumentale de la Drôme*, Valence, 1869, in-8°. *Notice sur l'ancienne cathédrale d'Apt*, Paris, 1859, in-8°. — **Kraus** (**F.-X.**) : *Kunst und Alterthum in Elsass Lothringen, Beschreibung Statistik*, 1892, in-8°. — **Laferrière** (**Mgr Julien**) : *L'art en Saintonge et en Aunis*, Toulouse, 1879, gr. in-4° (inachevé). — **Lahondès** (**J. de**) : *Les églises romanes de la vallée de l'Ariège* (Bulletin Monumental, 1877) ; *Les églises du pays de Foix et de Couserans* (Bulletin Monumental), 1883. — **La Monneraye** (**Ch. de**) : *Essai sur l'histoire de l'architecture religieuse en Bretagne pendant la durée des XIe et XIIe siècles*, Rennes, 1851, in-8°. — **Lamothe** (**L. de**) **et L. Drouyn** : *L'architecture au moyen âge dans le département de la Gironde*, Bordeaux, 1846, in-f°. — **Lapérouse** (**G.**) : *Notice sur l'église Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine*, Châtillon, 1887, in-8°. — **Laplace** (**L.-P.**) : *Monographie de N.-D. de Lescar*, Pau, 1863, in-8°. — **Laplane** (**Ed. de**) : *Histoire de Sisteron*, Digne, 1843, 2 vol. in-8°. — **Lanore** (**Maurice**) : *Les premières cathédrales de Chartres* (? - 1194) ; *Thèse de l'École des Chartes*, 1899 (positions seules publiées) ; *Reconstruction de la façade de la cathédrale de Chartres au XIIe siècle* (Rev. de l'art chrétien, 1899-1900). — **La Sicotière** (**L. de**) : *Le département de l'Orne archéologique et pittoresque*, 1854, in-f° ; *Rapport sur les monuments historiques du département de l'Orne* (Bulletin Monumental, 1840). — **Lasteyrie** (**R. de**) : *Saint-Quinin et la cathédrale de Vaison* (Mémoires de la Société des antiquaires de France, 1889) ; *Cloître et façade de Saint-Trophime d'Arles* (C. Acad. d. Ins. et Bell. 1901). — **Lasteyrie** (**Ch. de**) : *L'abbaye de Saint-Martial de Limoges*, 1901, gr. in-8°, pl. — **Ledain** (**B.**) : *La Gâtine historique et monumentale*, Paris, 1876, in-f°. — **Ledru** (**abbé**) : *La cathédrale de Saint-Julien du Mans*, Le Mans, 1901 in-fol. — **Lefèvre-Pontalis** (**Eug.**) : *L'architecture religieuse des XIe et XIIe siècles dans l'ancien diocèse de Soissons*, Paris, 1894-1898, in-f° ; *Notes sur les fouilles de la cathédrale de Chartres* (Bulletin Monumental, 1901) ; *Saint-Maclou de Pontoise*, Pontoise, 1888, in-4° ; *Croix en pierre des XIe et XIIe siècles, dans le nord de la France* (Gazette archéol., 1885) ; *Chapiteaux de Chivy*, ibid., 1887 ; Monographies d'églises, in-8° : *Glennes*, Soissons, 1885 ; *Villers-Saint-Paul*, Beauvais, 1886 ; *Santeuil* (Mém. de la Soc. hist. de Pontoise, 1886) ; *Paray-le-Monial* (Mém. de la Soc. Eduenne, 1886) ; *Saint-Gervais de*

Pontpoint, Senlis, 1887; *Gassicourt* (Mém. de la Commission des Antiquités de Seine-et-Oise, 1888); *Épone et Hardricourt* (ibid., t. V.); *Nef de la cathédrale du Mans*, Mamers, 1889; — **Le Héricher**: *Avranchin monumental et historique*, Avranches, 1847-1863, 3 vol. in-8°. — **Lièvre** (**A.-F.**): *Exploration archéologique du département de la Charente, Cantons de Saint-Amand de Boixe, Mansle et Aigre*, Angoulême, 1884-1888, in-8°. — **Macgibbon** (**David**) : *The architecture of Provence and the Riviera*, Edimbourg, 1888, in-8°. — **Mallay** (**A.**) : *Essai sur les églises romanes et romano-byzantines du département du Puy-de-Dôme*, Moulins, 1841, in-f°; *classification des églises du diocèse de Clermont* (Mémoires de l'Académie des sciences de Clermont, 1870). — **Marc** (**Gab.**) : *L'art en Auvergne*, (Revue d'Auvergne, 1886). — **Maupris** (**l'abbé**) : *Notes historiques et religieuses sur Vignory* (*Haute-Marne*), Chevillon, 1896, in-8°. — **Mérimée** (**Pr.**) : *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, Paris, 1835, in-8°; *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France*, 1836, in-8°; *Notes d'un voyage en Auvergne*, Paris, 1838 in-8°; *Notes d'un voyage archéologique en Corse*, 1840, in-8°. — **Merlet** (**R.**) : *Cryptes de Chartres* (Bull. archéol. 1894). — **Métais** (**abbé**) : *Eglises et chapelles du diocèse de Chartres*, 1re série, Chartres, 1897, in-8°. — **Métivier** (**R.**) : *Monographie de la basilique de Saint-Just de Valcabrère*, Toulouse, 1899, in-8°. — **Michel** (**Adolphe**) **et Mandet**: *L'ancienne Auvergne et le Velay*, Moulins, 1843-1851, 4 vol. gr. in-f°. — **Michel** (**Edmond**) : *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais*, depuis le XIe jusqu'au XVIIe siècle, Paris, 1877-1879, in-4°. — **Michon** (**J.-H.**): *Statistique Monumentale de la Charente*, Paris, 1844, in-4°. — **Mille** (**abbé J.**) : *La sainte église d'Aix et Arles. Notre métropole ou monographie historique et description de la basilique métropolitaine Saint-Sauveur*, Aix, 1883, in-12°. — **Millin** : *Voyage dans les départements du Midi de la France*, Paris, 1807-1811, 5 vol. in-8°, atlas in-4°. — **Montagnac** (**Elizé de**) : *Les Ardennes illustrées*, Paris, 1868-1869, 2 vol. in-f°. — **Montégut** (**Em.**) : *En Bourbonnais et en Forez*, 2e édition, Paris, 1881, in-12. — **Moreau** : *Rapport sur les monuments de la Charente-Inférieure* (Bulletin Monumental, 1841). — **Morellet, Baret et Bussières** : *Le Nivernais, album historique et pittoresque*, Nevers, 1838, 2 vol. in-4°. — **Mortet** (**V.**) : *Étude archéologique sur l'église abbatiale Notre-Dame d'Alet* (*Aude*), Bull. Monumental, 1898. — **Müller** (**Le chan. Eug.**) : *Senlis et ses environs*, Senlis, 1896, in-8°; *quelques notes de voyage*, Senlis, 1884; *Promenade archéol.*, Senlis, 1891, in-8°; *Excursion archéol.* (Bull. du Comité de Senlis, 1892). — **Nesle** (**E.**) : *Album pittoresque de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine*, Châtillon, 1853, in-8°. — **Nodet** (**H.**) : *Sur*

quelques églises romanes de la Charente-Inférieure (Bulletin Monumental, 1890). — **Noguier** (**L.**) : *Notice sur deux églises romanes anciennes du Midi de la France* (Bulletin Monumental, 1871). — *La Normandie Monumentale et pittoresque*, Le Havre, 1894-1898, 5 vol. in-f°. — **Paty** (**L.**) : *Excursion archéologique dans le département de Loir-et-Cher*, 1843 (Bulletin Monumental, 1845). — **Peigné-Delacourt** : *Topographie archéol. du canton de Creil et du canton de Ribécourt*, Noyon, 1874, 1875, in-8°. — **Penjon** : *Cluny, la ville et l'abbaye*, Cluny, 1884, in-8°. — **Pernot** (**A.**), **J. Coignet et Em. Caron** : *Sites et monuments du département de l'Aveyron*, Rodez, 1858, in-f°. — **Perrault-Dabot** : *L'art en Bourgogne*, Paris, 1894, in-8° — **Perret** (**Paul**) **et Sadoux** (**Eug.**) : *L'Adour, la Garonne et le pays de Foix*, Paris, 1884, in-8°. — **Pétigny** (**J. de**) : *Histoire archéologique du Vendômois*, 1849, in-4°. — **Petit** (**Victor**) : *Villes et campagnes de l'Yonne, arrondissement d'Avallon*, Auxerre, 1870, gr. in-8°. — **Phené Spiers** (**R.**) : *Saint-Front de Périgueux et les églises à coupoles du Périgord et de l'Angoumois* (Bulletin Monumental, 1897). — *La Picardie historique et monumentale*, Amiens, in-4°, publ. commencée en 1893, 7 fasc. parus. — **Pignot** (**J.H.**) : *Histoire de l'ordre de Cluny depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à la mort de Pierre le Vénérable* (909-1157), 1868, 3 vol. in-8°. — **Port** (**Celestin**) : *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, Paris et Angers, 1874-1878, 3 vol. in-8° et atlas in-4°. — **Prairie** (**de la**) : *Les églises de l'arrondissement de Soissons classées chronologiquement*, Soissons, 1800, in-8°. — **Prioux** (**S.**) : *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Soissons, canton de Braine*, 1863, in-8° — **Poulbrière** (**Chanoine J.-B.**) : *Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle*, Tulle, 1894, in-8°. — **Quantin** (**Max**) : *Répertoire archéologique du département de l'Yonne*, Paris, 1866, in-4°. — **Quantin** (**Max**) **et Amé** (**Em.**) : *L'église de Pontaubert* (Annales archéologiques, t. XII). — **Renouvier** (**Jules**) : *Essai de classification des églises d'Auvergne*, 1838, in-8°. — **Regnier** (**L.**) : *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin*, Beauvais, 1891-1899, in-8° (en cours de publication). — **Renouvier** (**J.**) **et Thomassy** (**R.**) : *Monuments des anciens diocèses de Maguelonne, Montpellier, Béziers, Agde, Saint-Pons et Lodève*, Montpellier, 1835, in-4° — *Répertoire archéologique de l'Anjou*, par la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 1858-1869, 11 vol. in-8°. — *Répertoire archéologique du département de la Vienne* (Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 1860). — **Revoil** (**H.**) : *Architecture romane du Midi de la France*, Paris, 1873, 3 vol. in-f°. — R. Chassain de la Plasse, *Le Roannais illustré*, Roanne, in-4° depuis

1884. — **Richard** (**J.-M.**) : *Quelques clochers romans dans le Pas-de-Calais*, Arras, 1884, in-8°. — **Rivoira** (**G.-T.**) : *Les Origini della architettura Lombarda e delle sue principali derivazioni nei paesi d'Oltr'Alpe*, vol. I, Rome, 1901, in-4°. — **Robuchon** (**J.**) : *Paysages et monuments du Poitou*, Fontenay-le-Comte, 1886-1890, in-f°; *Paysages et monuments de la Bretagne*, S. l. in-f°. — **Rochambeau** (**Mis de**) : *Le Vendômois*, 1889, gr. in-8°. — **Rochebrune** (**O. de**) **et Fillon** (**B.**) : *La Vendée, études historiques et artistiques*, Fontenay-le-Comte et Niort, 1887, in-4°. — **Rochemonteix** (**Ad. de**) : *Les églises romanes de l'arrondissement de Mauriac* (Bull. archéologique, 1898). — *Les églises romanes de la Haute-Auvergne*, Paris, 1902, in-4°. — **Roger** (**R.**) : *Église d'Unjat, église de Pujols* (Semaine catholique du diocèse de Pamiers, 1896-1897). — **Roger** (**R.**) **et Gardes** (**A.**) : *Église d'Unac*, *Bull. de la Soc. Ariégeoise des lettres, sciences et arts*, 1897. — **Roman** (**J.**) : *Répertoire archéologique du département des Hautes-Alpes*, Paris, 1888, in-4°. — **Rosenzweig** : *Répertoire archéologique du département du Morbihan*, Paris, 1863, in-4°. — **Roumejoux** (**A. de**) : *Notes archéologiques sur quelques monuments de la Haute-Vienne* (Bulletin Monumental, 1861). — **Rouvet** (**Massillon**) : *Remparts et monuments de l'ancien Nevers*, Nevers, 1895, in-8°. — **Royet** (**Alb.**) : *Influence de l'architecture auvergnate dans le Bourbonnais*, thèse de l'École des Chartes, 1896 (positions seules publiées). — **Rupin** (**E.**) : *L'abbaye et les cloîtres de Moissac*, Paris, 1897, in-4°. — **Ruprich-Robert** (**V.**) : *L'architecture normande aux XIe et XIIe siècles*, Paris, s. d. (1884-1889), in-f°. — **Saint-Andéol** (**de**) : *Notice sur l'ancienne cathédrale d'Apt*, Marseille, 1864, in-4°. — **Saint-Paul** (**Anthyme**) : *Notes sur l'architecture dans le Comminges du XIe au XVe siècle* (Revue de Comminges, 1887); *Viollet-le-Duc et l'architecture bourguignonne*, Paris, 1894, in-8°; *Lettre à M. le marquis de Fayolle sur la question de Saint-Front de Périgueux*, Périgueux, 1895, in-8°; *Architecture romane ; École normande de l'Ile-de-France, du Languedoc, Mixte* (limousine), *Poitevine* (Encyclopédie d'architecture de Planat) ; *Note archéologique sur Saint-Sernin de Toulouse* (Bulletin archéologique, 1899) ; — *Statistique archéologique du département du Nord*, Lille, 1867, 2 vol. in-8°. — *Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais*, Arras, in-4° (en cours de publication depuis 1850, 2 vol. 1/2 ont paru). — **Save** (**G.**) **et Schuler** (**C.**) : *L'église de Saint-Dié*, Saint-Dié, 1883, in-8°. — **Tardieu** (**Ambroise**) : *L'Auvergne, guide complet illustré*, S. l. n. d., in-8°. — **Thiollier** (**Félix**) : *Le Forez pittoresque et monumental*, Lyon, 1889, 2 vol. in-f°; *L'art roman à Charlieu*

et en Brionnais, Paris, 1892, in-4°. — **Thiollier (F. et N.)** : *Art et archéologie dans le département de la Loire*, Saint-Etienne, 1898, in-4°. — **Thiollier (Noël)** : *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, 1900, in-f°; *Notice archéol. sur l'église de Curgy*, Autun, 1899, in-8°. — *Poitou, notes et croquis*, Limoges, 1888, in-8°. — **Tholin (G.)** : *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais*, Agen, 1879, in-8°. — **Tixier (J.)** : *Monuments historiques angoumois, Auvergne, Limousin, Périgord.* — — **Verneilh (F. de)** : *L'architecture byzantine en France*, Paris, 1851, 1 vol. in-4°. (fl.) ; *Les influences byzantines, lettre à Monsieur Vitet*, Paris, 1855, in-4°. — **Verneilh (J. de)** : *Brantôme et ses monuments* (Bull. de la Soc. archéol. du Périgord, 1899). — **Vidal** : *Album de Maine-et-Loire*, Paris, 1880, in-4°. — **Villeneuve (Cte de)** : *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, Marseille, 1824, 4 vol. in-4°, et atlas. — **Virey (Jean)** : *L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon*, Paris, 1892, in-8°, pl. — — **Vogüé (Marquis de)** : *Les égtises de la Terre-Sainte*, Paris, 1860, in-4°, pl. — **Wismes (B^on de)** : *Le Maine et l'Anjou historiques, archéologiques et pittoresques*, Nantes, Paris, s. d., 2 vol. in-f°. — **Woillez (Emm.)** : *Archéologie des monuments religieux de l'ancien Beauvoisis pendant la métamorphose romane*, Paris, 1839, in-f°., pl. ; *Répertoire archéologique du département de l'Oise*, Paris, 1862, in-4°. — **Reusens (le chanoine)** : *Éléments d'archéologie chrétienne*, 1890, 2e édition, 2 vol. in-8°, livre qui devait être cité dans la Bibliographie du chapitre I et que l'on consultera également pour les chapitres II et III.

RÉPERTOIRE D'ÉGLISES ROMANES

Ain. — Saint-André-de-Bagé; Nantua; Saint-Paul-de-Varax.

Aisne. — Acy; Aisy; Anisy-le-Château; Azy, (parties); Saint-Bandry, (XIe s.); Baulne-les-Condé, (XIe s.); Berny-Rivière, (XIe s.); Berzy-le-Sec; Besny; Brasles; Brény; Bruyères; Cerny-en-Laonnais; Chavigny (abside); Chivy, (XIe s.); Coincy, (XIe s.); Coucy, (façade XIIe s.); La Croix, (XIe s.); La Ferté-Milon, (chapelle de Saint-Vaast); Filain, (chapelle); Glennes; Haramont; Jouaignes, (XIe s.); Laon, (chapelle des Templiers; Laversine; Mareuil-en-Dôle; Marolles; Marteville, (abside); Montlevon, (XIe s.); Presles; Oulchy-le-Château, (vers 1076 et XIIe s.); Oulchy-la-Ville; Ressons- le-Long, (XIe s.); Retheuil, (clocher); Soissons, (Saint-Pierre-au-Parvis; N.-D. des Vignes); Saint-Thibaut-de-Bazoches (ruines); Trucy, (XIe s.); Urcel; Val-Chrétien, près Fère-en-Tardenois (ruines); Vaux-sous-Laon, (nef); Vermand, (chœur XIIe s.); Vic-sur-Aisne; Viffort, (partie XIe s.).

Allier. — Autry-Issards; Bègues; Biozat; Saint-Bonnet-de-Rochefort, (XIe s.); Bourbon-l'Archambault; Chantelle; La Chapelaude; Chatel-Montagne; Chareil, (XIe s.); Chatel-de-Neuvre, (XIe s.); Cognat; Colombier; Couleuvre; Saint-Désiré; Diou, (abside); Domerat; Doyet, (XIe s.); Droiturier; Ebreuil, (nef, XIe s.); Fleuriel; Franchesse; Gannat, (Paroisse et église ruinée dans le cimetière); Saint-Gérand-le-Puy, (XI s.); Saint-Germain-des-Fossés; Saint-Hilaire; Huriel; Iseure; Lurcy-Lévy; Meillers; Saint-Menoux; Le Montet-aux-Moines; Montilly, (XIe s.); Néris; Neuvy, (XI. s.); Saint-Plaisir; Racles, (partie); Saligny, (façade, XIe s.); Sauvagney; Souvigny, (nef de l'église abbatiale et ancienne paroisse); Toulon-sur-Allier; Vallon-en-Sully; Veauce; Vicq; Vieure, (partie); Ygrande.

Basses-Alpes. — Allos; Digne, (N.-D.-du-Bourg); Forcalquier, (cathédrale, partie de 1149 à 1209); Ganagobie; Manosque,

(partie de Saint-Sauveur); Saint-Martin-de-Brômes; Mirabeau, (église ronde); Salagon, (église ronde); Senez, (cathédrale commencée en 1130); Seyne; Sisteron; Vol.

Hautes-Alpes. — Saint-André-de-Rosans; Embrun, (partie de la cathédrale); Largentière, (templiers); Ville-Vallouise (XVe s.).

Alpes-Maritimes. — Cannes (Sainte-Anne et clocher de Notre-Dame-d'Espérance); Grasse, (chapelle ronde de Saint-Hilaire, XIIe s.); Lérins, (Saint-Honorat, consécration en 1088; chapelles Saint-Sauveur et Trinité); Tourettes (voûte gothique); Utelle; Valdeblore-Saint-Dalmas; Vence.

Ardèche. — Balazuc; Beaumont; Bourg-Saint-Andéol, (XIe s.); Les Chambons, (abbaye ruinée); Champagnac; Champagne; Chassier; Coucouron; Cruas, (XIe s.); Saint-Julien du Serre; Mazan; Melas, (XIe s.); Sainte-Plantade; Quintenas; Rieux (rotonde); Ruoms; Thines; Vesseaux; Vinzenac; Viviers, (tour, consécration en 1120).

Ardennes. — Braux; Molhain; Saulce-Champenoise; Warcq, (clocher).

Ariège. — Aubert; Ax, (clocher); Axiat; Bénac; Castillon, chapelle du château); Combelongue; Ercé, (chapelle Saint-Pierre); Foix, (Saint-Volusien, consacré en 1111, achevé en 1125, parties); Sainte-Foy; Saint-Girons, (portail de Saint-Vallier); Saint-Jean de Verges; Labarre, (commune de Foix); Lézat, (portail et chapiteaux); Limbrassac, (parties); Saint-Lizier, (Notre-Dame de la Cède, parties; Saint-Lizier, consacré en 1117); Luzenac, (commune de Moulis); Manses; Saint-Martin-d'Oydes, (sanctuaire); Mercus; Mérens, (plan tréflé); Miglos; Ornolac, (plan tréflé); Ourjout; Pamiers, (chapelle Saint-Antonin de Cailloup; portail de Notre-Dame du Camp; portail de la cathédrale); Sainte-Suzanne; Salan; Sentein; Teilhet; Unac, (narthex et clocher 1075-76; chœur XIIe s.); Vals, (chapelle du château); Vals, (commune de Varilhas); Verdun; Vernajoul; Vernaux, (plan tréflé); Vic; Villeneuve; Viviès.

Aube. — Auzon; Saint-Aventin, (porche); Bar-sur-Aube, (Saint-Maclou, partie); Saint-Benoit-sur-Seine; Brienne-la-Vieille, (portail); Colombé-le-Sec, (portail); Fouchères, (portail); Isle-Aumont; Lemoine (nef et tour); Lenclos, (portail); Lhuitre,

(clocher) ; Saint-Lyé ; Montiéramey, (nef) ; Moussey ; Origny-le-Sec (portail) ; Rouilly-Saint-Loup, (partie) ; Villacerf ; Vosnon.

Aude. — Alet (XIIe s.) ; Baragne (XIIe s.) ; Carcassonne, (nef de Saint-Nazaire consacrée en 1096, avant exécution) ; Boutenac (XIIe s.) ; Belpech (portail, XIIe s.) ; Celeyran ; Fontfroide ; Notre-Dame de Liesse (abside) ; Saint-Papoul, (cathédrale, chœur, XIIe s.) ; Rieux-Mérinville, (église ronde, XIe s.).

Aveyron. — Aubin (partie) ; Bonnecombe, (abbaye) ; Bozouls ; Chambon ; Conques (1035 à 1065 et XIIe s.) ; Saint-Dalmazi ; Sainte-Eulalie-d'Olt ; Saint-Martin-du-Vican ; Milhau (partie) ; Nant, (S.-Pierre et S.-Alban) ; Pers ; Saint-Pierre de Bessuéjouls, (XIIe s.) ; Rodez, (Saint-Amans, remanié) ; Villeneuve-de-Rouergue, (partie ; plan tréflé).

Bouches-du-Rhône. — Aix, (cathédrale, nef sud, 1092 à 1103) ; Arles, (Saint-Trophime, achevé vers 1180 ; Saint-Césaire, vers 1120 ; La Major ; Saint-Jean-du-Moustier ; Saint-Quentin-aux-Bains ; les Aliscamps) ; Les Baux ; Boulbon ; Frigolet ; Saint-Gabriel ; Gravesnon, (1198) ; les Saintes-Maries, (fondation 1144) ; Marseille, (La Major) ; Mollèges, (chapelle, XIe s.) ; Montmajour, (crypte consacrée en 1019 ; église XIIe s. et chapelle funéraire Sainte-Croix quadrilobée, XIIe s.) ; Saint-Paul-du-Mausolée ; Peyrolles, chapelle du Saint-Sépulcre, (plan en quatrefeuille) ; Saint-Barthélemi de Pourcieux, (plan tréflé) ; Salon ; Tarascon, (Sainte-Marthe, portail 1187-1197) ; Tretz, (partie) ; Saint-Agnan, (nef XIIe s.).

Calvados. — Anisy ; Argences ; Basly, (clocher) ; Basse-Allemagne, (Notre-Dame-des-Champs) ; Bayeux, (nef de la cathédrale, incendies 1046 et 1106, consécration 1077) ; Beaumais ; Beaumont-en-Auge, (partie) ; Beneauville, (chœur) ; Bièville ; Boulon ; Bully ; Caen, (Saint-Étienne, nef ; Trinité, 1062 à 1066 ; Saint-Nicolas, commencée en 1083 ; Vaucelles, tour) ; Cagny, (église du prieuré) ; Cambes ; Campigny, (clocher) ; Carcagny, (abside) ; Cintheaux ; Clinchamps ; Colleville ; Colombiers-sur-Seulles, (clocher) ; Commes, (clocher) ; Saint-Contest, (clocher) ; Colombelles ; Le Coudray ; Coulombs ; Crépon ; Deux-Jumeaux ; Drubec, (clocher) ; Écajeul ; Englesqueville, (clocher) ; Etavaux ; Notre-Dame-d'Esquay, (XIe s.) ; Falaise, (Saint-Gervais, tour et nef ; Notre-Dame-de-Guibray ; Saint-Laurent-de-Guibray ; Saint-Jean, abbaye) ; Fontenay-le-Marmion, (clocher) ; Frénouville,

(nef) ; Le Fresne-Camilly ; Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, (partie de la chapelle) ; Hérouville ; Lion-sur-mer, (nef) ; Longueraye ; Loucelles ; Manneville-la-Pipart, (partie du XIe s.) ; Manéglise ; Sainte-Marie-aux-Anglais ; Mathieu, (XIIe s.) ; Saint-Martin-de-la Lieue, (parties X^e et XIe s.) ; Méry-Corbon ; Mesnil-Mauger ; Mouen ; Moulineaux ; Ouézy ; Parfouru-l'Éclin ; Perriers-en-Auge, (partie) ; Perrières (nef) ; Putot-en-Auge, (XIIe s.) ; Quilly, (clocher) ; Ranville, (XIe s.) ; Rosel ; Rots, (partie) ; Rucqueville ; Ryes, (clocher) ; Secqueville-en-Bessin ; Than ; Tordouet-Touques ; Trois-Monts, (clocher) ; Ver ; Vienne, (clocher).

Cantal. — Anglards ; Besse ; Brageac ; Bredon ; Dienne ; Lanobre ; Saint-Mary-le-Plain ; Mauriac ; Menets ; Moussages ; Saint-Poncy ; Riom-es-Montagnes ; Roffiac ; Salagne ; Salers ; Saint-Saturnin ; Trizac ; Sainte-Urcize ; Vebret ; Ydes.

Charente. — Saint-Amand-de-Boixe, consacré en 1170 ; Angoulême, (cathédrale, 1105 à 1128) ; Aubeterre ; Bassac ; Bécheresse ; Chalais ; Champmillon ; Charmant ; Charras ; Châteauneuf ; Chazelles ; Cognac, (abbaye de Chastres) ; Saint-Constant ; Courcôme ; La Couronne, (paroisse ci-devant La Palud) ; Dignac ; Feuillade ; Fouquebrune ; Gensac-la-Palue ; Grassac ; Larochefoucauld, (Saint-Pierre et Saint-Florent) ; Lichères ; Marthon ; Montbron ; Montmoreau, (plan tréflé) ; Olerot ; Pérignac ; Saint-Projet ; Puymoyen ; Ronsenac ; Rougnac ; Le Roulet ; Sireuil ; Talmont-sur-Gironde ; Trois-Palis ; Vars.

Charente-Inférieure. — Aulnay-de-Saintonge ; Avy-en-Pons ; Biron ; Bougueneau, (chœur) ; Chadenac ; Chermignac ; Le Colombier ; Corme-royale ; Coulonge ; le Douhet ; Echebrune ; Echillais ; Ecoyeux ; Ecurat ; Esnandes ; Fenioux ; Fontaine-d'Ozillac ; Grandjean ; Jarnac-Champagne ; La Jarne ; Marignac, (plan tréflé) ; Médis ; Pons, (prieuré Saint-Vivien ; chapelle Saint-Gilles) ; Pont-l'Abbé ; Rétaux ; Rioux ; Saint-Romain-de-Bénét ; Sablonceaux ; Saintes, (cathédrale, transept 1117 à 1127 ; Saint-Eutrope ; Sainte-Marie-des-Dames) ; Surgères ; Talmont-sur-Gironde.

Cher. — Les Aix-d'Angillon, (milieu du XIIe s.) ; Saint-Amand-Montrond, (fin du XIIe s.) ; Sainte-Aoustrille, (vers 1015) ; Avor ; Baugy ; Bessais ; Blet ; Bourges, (portail Saint-Ursin ; Montermoyen, fondations ; la Comtale) ; Celle-Bruère, (XIe s.) ; Cham-

bon, (XIe s.) ; Charly, (fin du XIIe s.) ; Chassy ; Châteaumeillant, (Saint-Genès et collégiale) ; Châteauneuf, (débris) ; Condé ; Corquoy ; Courcelle ; Coust ; Crosses, (partie) ; Dèvres, (ruines, avant 1017) ; Drevant ; Dun-le-Roi, (partie, fin du XIe s.) ; Forges ; Graçay ; Grandmont ; Ineuil, (chœur) ; Saint-Janvrin ; Jussy-Champagne, (XIe s.) ; Lignières ; Marigny ; Mehun-sur-Yèvre ; Saint-Michel ; Moulins ; Neuilly-en-Dun ; Parassy, (partie) ; Saint-Pierre-des Étieux ; Plaimpied ; Primelles ; Sancergues, (chœur, milieu du XIIe s.) ; Saint-Saturnin ; Sidailles ; Soulangy ; Thaumiers ; Venesmes ; Vernais ; Villequiers ; Vornay.

Corrèze. — Saint-Angel (parties) ; Beaulieu, (consacrée par Pascal III) ; Saint-Bonnet-la-Rivière, (rotonde) ; Braguse ; Brives, (Saint-Martin, partie) ; Saint-Chamans ; Ligniac ; Lubersac, 1185 ; Malmort ; Meymac ; Noailles, (partie) ; Obazine ; Saint-Robert ; Rosiers ; Soudeilles ; Ussel, (parties XIIe s.) ; Uzerche, (commencée en 1030) ; Vigeois.

Corse. — Aregno ; Bonifacio, (clocher de Saint-Dominique) ; Carbini ; Sainte-Christine, près Cervione ; Corte, (clocher, 1483) ; Mariana, (cathédrale et église San-Perteo) ; Santa-Maria-Figaniella, près Fozzano ; Saint-Michel-de-Murato ; Nebbio, (cathédrale) ; Pieve, (église Saint-Nicolas) ; Rapalle, (église Saint-Césaire).

Côte-d'Or. — Ainay-le-Duc, (XIIe s.) ; Beaune, (collégiale XIIe s.) ; Châtillon-sur-Seine, (Saint-Vorles, commencé en 991, voûtes rehaussées en 1610) ; Dijon, (Saint-Bénigne, reconstruit de 1095 à 1016 et de 1137 à 1147, consacré par Eugène III ; Saint-Philibert, (parties) ; Flavigny, (crypte, X^e, XIe et XIIe s.) ; Fontenay, (1118 à 1147) ; Sainte-Sabine, (partie, XIIe s.) ; Thil-Châtel, (chœur XIe s., nef XIIe s.) ; Vitteaux, (partie du XIIe s.).

Côtes-du-Nord. — Dinan, (nef de Saint-Sauveur) ; Lamballe, (Saint-Martin, XIe s.) ; Perros-Guirec, (partie) ; Tréguier, (partie).

Creuse. — Ahun, (XIIe s.) ; Bénévent, (XIIe s.) ; Bourganeuf, (partie) ; Boussac, (XIIe s.) ; Chambon, (début du XIIe s.) ; Evaux, (partie) ; Le Moutier-d'Ahun, (XIe s., ruine) ; la Souterraine, (partie).

Dordogne. — Saint-Amand-de-Coly ; Saint-Avit-Senieur, voûtes gothiques) ; Besse ; Beynac ; Boschaud ; Brantôme, (partie remaniée) ; Bourdeilles ; Cadouin, (consécration en 1154) ;

Cénac, près Dôme; Chancelade; Corgnac; les Eyzies; Saint-Jean-de-Côle; Jumilhac; Montagrier, (XIe s., plan tréflé); Nanthiat, (abside); Neuvic, (plan tréflé); Paussec; Paunat, (porche); Périgueux, (Saint-Étienne, 1100 à 1137; église Saint-Front, consacrée en 1047, rebâtie sauf deux travées de collatéraux de 1120 à 1140); Saint-Pierre de Côle; Thiviers, (voûtes gothiques); Trémolac; Le Vieux-Mareuil.

Doubs. — Besançon, (cathédrale, partie de 1148); Boussières, (clocher); Byans, (clocher); Lieu-Dieu, (XIe s.).

Drôme. — Aiguebelle, (fondé en 1137); La Baume-de-Transit, (plan en quatrefeuille); Notre-Dame-de-Calma; Chabrillan, (XIe s., chevet); Chantemerle; Comps; Die, (cathédrale); Saint-Donat, (nef, partie); Donzère; Étoile, (partie); La Garde-Adhémar; Jaillans; Sainte-Jalle, (Notre-Dame-de-Beauvert); Lemps; Lachau; Saint-Marcel-les-Sauzet; Saint-Paul-trois-Châteaux, (cathédrale, vers 1180); Saint-Restitut, (partie XIe s.); Romans, (partie); le Val-des-Nymphes; Valence, (Saint-Apollinaire, consécration 1095).

Eure. — Aizier; Aubevoye, (partie); Saint-Aubin de Scellon; Bernay, (fondation vers 1007, refaçon 1628); Boisney; Brestot; Breteuil; Bretigny, (portail); Broglie; Saint-Cyr-la-Campagne (parties); Duranville, (portail); Évreux, (cathédrale, nef; Saint-Taurin, parties, fondation 1026); Fatouville-Grestain; Fontaine-la-Soret, (clocher); Foulbec; Léry; Neuville-sur-Authou, (portail); Pont-Audemer, (Notre-Dame du Pré, XIe et XIIe s.); Quillebœuf; Routot; Savigny, (abbaye fondée en 1112); Serquigny; Notre-Dame-du-Vaudreuil, (partie).

Eure-et-Loir. — Bonneval, (abbaye ruinée); Chartres, (cathédrale, crypte de 1022; Saint-Brice, XIe s.; Saint-André, (XIIe s.); Champhol, (commencement du XIIe s.); Chateaudun, (Saint-Valérien, partie; Saint-Jean); Dangeau; Épernon, (Saint-Thomas, démoli, plan tréflé, XIe s.); Nogent-le-Rotrou, (église ruinée); Yron, (chapelle, commune de Cloyes).

Finistère. — Daoulas, (fondée en 1167); Fouesnant; Landevennec; Lanmeur, (crypte XIe s. et partie de N.-D. de Kernitron, XIIe s.); Locmaria près Quimper, (XIe s.); Loctudy; Pont-Croix, (parties); Quimperlé, (Sainte-Croix, consécration 1083).

Gard. — Beaucaire, (chapelle du château); Notre-Dame-de-Bethléem; Campagnac, (Saint-Nicolas, chapelle ruinée fondée en 1146); Saint-Eugène; Saint-Geniès; Saint-Gilles, (partie, fondation 1116); Saint-Laurent des arbres, (partie); Nîmes, (Saint-Martin-des-Arènes, fin du XIe s.; façade de la cathédrale, partie); Uzès, (*tour fenestrelle*); Saint-Veredème, (XIe s.); Villeneuve-les-Avignon, (chapelle Sainte-Marie); Villeneuve-les-Maguelone.

Haute-Garonne.—Saint-Bertrand-de Comminges, (partie occidentale 1080); Cazarilh; Cazaux-de-l'Arboust; Saint-Gaudens; Mayrègne; Montsaunès; Toulouse, (Saint-Sernin : chœur consacré en 1096; continué par Raymond Gayrard mort en 1118; partie occidentale achevée au XIIIe s.); Valcabrère, (XIe-XIIe s.); Venerque.

Gers. — Auterrive, (partie); Larresingle, (chapelle des Templiers); Peyrusse-Grande, (XIe s., plan tréflé); Peyrusse-Vieille, (X^e^ ou XIe s.).

Gironde. — Aillas; Avensan; Bayon; Bégadan; Bersan; Blasimont, (façade); Bordeaux, (Saint-Seurin, parties; Sainte-Croix, façade); Castelvieil; Cubzac; Saint-Denis-de-Piles; Saint-Émilion, (église monolithe); Fosses, (plan tréflé); Saint-Martin-de-Mazerat; collégiale); Saint-Ferme; Francs, (XVIIe s.); Guitres, (chœur); Langoiran; Léognan; Loupiac-de-Cadillac; Macau, (clocher); Magrigne; Saint-Martin-Sescas, (porte); Mauriac; Moulis; Petit-Palais, (voûtes gothiques); Pellegrue; Préchac; la Sauve, (chœur); Savignac; Soulac; Vertheuil; Saint-Vincent-de-Pertignas; Saint-Vivien, (Médoc).

Hérault. — Agde, (cathédrale XIIe s.); Baissan; Béziers; (Saint-Aphrodise; Saint-Jacques); Celleneuve; Espondeilhan, (XIe s.); Gargailhan, (chapelle ruinée); Saint-Guilhem-du-Désert, (XIe et XIIe s.); Maguelone, (cathédrale 1100 à 1178); Saint-Martin-de-Londres, (plan tréflé); Saint-Martin-des-Salles ou de Divisan; Saint-Michel-de-Grandmont, (prieuré, XIIe s.); Montaubérou, (commune de Montpellier); Paulhan; Saint-Pierre-de-Rédes, (commune de Lamalou-les-Bains); Saint-Pons-de-Mauchiens, (parties XIIe s.); Saint-Pons-de-Thomières, (partie); Puissalicon; Quarante; Vic-Mireval; Villemagne, (église Saint-Grégoire, ruinée); Villeneuve-les-Béziers.

Ille-et-Vilaine. — Redon, (nef et clocher central); Rennes,

(transept de Saint-Mélaine, XIe s.); Saint-Servan; Saint-Sulpice-la-Forêt; Vitré, (chapelle du château).

Indre. — Ardentes; le Blanc, (Saint-Génitour, parties); Chabris, (XIe s.); Charbonnières-les-Varennes, (plan tréflé); Châtillon-sur-Indre; Saint-Cyran; Déols, (consacrée avant achèvement en 1107); Fontgombaud, (consécration 1141); Gargilesse; Saint-Genou, (XIe s.); Issoudun, (débris au musée); Saint-Marcel, (partie); Montgivry; Neuvy-Saint-Sépulcre, (église ronde fondée en 1045); Nohant, (XIe s.); Paulnay; Plaincourrault; Villedieu, (plan tréflé); Vicq; Vueil, (partie du XIe s.).

Indre-et-Loire. — Avon, (partie); Azay-le-Rideau, (partie); Beaulieu, (consécration en 1012, voûte XIIe s.); Betz; Bléré, (parties XIe et XIIe s.); Bois-Aubry, (partie XIIe s., fondation 1138); Bossay; Bournan; Braye-sous-Faille; Chanceaux-sur-Choisille, (XIe s.); la Chapelle-Blanche; Chamussay; Chemillé, (chapelle ronde du Liget, 1187); La Celle-Guénand; Châtillon; Chemillé-sur-Indrois; Chinon, (Saint-Mexme, 1025 à 1050); Chuisseaux, (abside); Cormery, (paroisse et clocher de l'abbaye); Coulongé; Courçay; La Courroierie; Faye-la-Vineuse; Ferrières-Larçon; Laguerche; Ligueil; l'Isle-Bouchard, (Saint-Gilles; Saint-Léonard, ruines); Lahaye-Descartes; Loches, (Saint-Ours, vers 1165); Louans; le Louroux; Saint-Martin-le-Beau, (XIIe s.); Montrésor; Mouzay; Parzay-sur-Vienne; Pérusson; Pinière, (XIe s.); Pressigny-le-Grand; Preuilly-sur-Claise; Reignac; Rigny, (XIIe s.); Rivière; Rochecorbon, (XIIe s.); Savonnières; Sennevières; Sozilly; Tavant; Tours, (Saint-Symphorien, abside; Saint-Pierre-le-Puellier, ruines; Saint-Côme, vestiges; Saint-Lebert, XIIe s.; chapelle Saint-Jean-descous); Trayes; Vernon; Vou; Yzeures.

Isère. — Saint-Chef; Chirens; Engin; Grenoble, (Saint-Laurent); Mens-en-Trièves; Moirans; Saint-Pierre d'Allevard, (clocher); Sassenage, (clocher); Ternay; Theys, (clocher); Tullins, (clocher XIe s.); Vienne, (cathédrale, partie; Saint-Pierre, tour et façade).

Jura. — Baume-les-Messieurs, (nef, XIe s.); Courtefontaine; Gigny, (parties); Saint-Hymtière; Lons-le-Saunier, (Saint-Désiré); Saint-Lothain, (chœur XIe s.); Saint-Lupicin; Saint-Maur.

Landes. — Aire-sur-l'Adour; Arthous; le Mas d'Aire, (crypte et absides); Saint-Paul près Dax; Sarbazan; Saint-Sever; Sordes.

Loir-et-Cher. — Blois, (Saint-Laumer, partie); Saint-Bohaire; Conan, (portail); Cornilly, (abbaye, partie); Saint-Jacques-des-Guérets; Lavardin; Mesland; Monthou-sur-Cher, (XIe s.); Montoire, (chapelle Saint-Gilles, plan tréflé); Mulsans; Nanteuil, (partie); Nourray; Noyers; Orchaise; Pezons; Pontlevoy, (partie); Reignac; Rican; Rhodon; Romorantin, (clocher); Selommes; Selles-sur-Cher); Saint-Pierre de la Motte; Suèvres, (église Saint-Lubin); Vendôme; Villexanton.

Loire. — Bussières, (XIIe s.); Chandieu, (XIIe s.); Charlieu; Cherrier; Firminy; Sainte-Foy, (XIIe s.); Marols; Moind; Montbrison, (église Saint-Jean); Pommiers, (XIe s.); Sauvain; Saint-Rambert, (XIIe s.); Saint-Romain-le-Puy, (XIe s., plan tréflé); Saint-Sauveur-en-Rue, (construit entre 1061 et 1110, démoli); Usson, (chapelle Notre-Dame); Saint-Victor-sur-Loire; Verrières, (XIIe s.); Saint-Priest-la-Prugne.

Haute-Loire. — Auzon, (plan tréflé); Arlempdes, (deux églises); Artins; Alleyras; Bouzac; Bains; Beaulieu, (plan tréflé); Bessamorel; Blesles, (XIIe s.); Brioude, (Saint-Julien); Beurrières, (plan tréflé); Borne; Chamalières; Charpinhac; Chaspuzac; Landos; le Monastier, (1074 à 1136); Montredon; Retournac; Saint-Paulien; Saint-Cristophe-sur-Dolaison; Saint-Front; Saint-Jean-Lachalm; Saint-Remy; Riotord; (Saint-Jean-Baptiste, plan tréflé), Sainte-Voy; Polignac; Rosières; le Puy, (chapelle octogone d'Aiguille; Sainte-Claire; cathédrale; Saint-Jean, (baptistère XIe s.); Saugues; la Vau-Dieu.

Loire-Inférieure. — Donges, (chapelle ruinée); Guérande, (Saint-Aubin, nef); Sainte-Marie, (débris); Nantes, (cathédrale, crypte XIe s.).

Loiret. — Beaugency, (Notre-Dame, XIe-XIIe s.; Saint-Étienne, XIe s.); Bellegarde, (XIe-XIIe s.); Saint-Benoît-sur-Loire, (chœur et narthex reconstruits après 1026, consécration 1029); la Chapelle-Saint-Mesmin; Ferrières, (nef); Orléans, (crypte Saint-Aignan, début du XIe s.).

Lot. — Autoire; Bonneviolle; Cahors, (cathédrale, nef consacrée en 1119); Carennac; Duravel, (XIIe s.); Figeac, (Saint-Sauveur, partie principale); Saint-Jean-Lespinasse; Lavergne, (abside); Livernon, (clocher XIe s.); Rocamadour; Rudelle; Souillac.

Lot-et-Garonne. — Agen, (Saint-Caprais); Aubiac, (partie XIe s., plan tréflé); Courbiac, (plan tréflé); Cuzorn; Gueyze, (plan tréflé); Lannes, (église de Cazeaux, partie); Layrac, (consacrée par Urbain II, 1096); Magnac, (plan tréflé); le Mas-d'Agenais; Moirax; Monsempron; Murat, (XIe s.); Saint-Sabin près Villefranche; La Sauvetat de Savières, (plan tréflé).

Lozère. — Apech, (ruine); Banassac, (XIe s.); la Canourgue, (XIIe s.); Chirac, (XIIe s.); Espagnac, (XIIe s.); Lannuéjouls, (XIIe s.).

Maine-et-Loire. — Angers, (Saint-Martin, nef vers 1000; Ronceray, fondation 1028, consécration 1119, crypte et ruines); Andilliers près Saumur; Bazouges, (partie); Beaulieu; Blou; Brion, (partie); Chemillé, (Notre-Dame, partie; Saint-Pierre); Chênehutte-les-Tuffeaux; Cunault; Cuon; Épiré; Les Essarts, (nef et clocher, XIe-XIIe s.); Fontevrault, (consécration 1119; vers 1160, coupoles); Gennes; le Lion d'Angers, (XIe s.); Saint-Maur-de-Glanfeuil, (XIe s., ruines); Saumur, (Saint-Pierre-au-Marais, partie); Savenières, (abside); Trèves-Cunault, (paroisse, église ruinée et chapelle Saint-Macé); Vieux-Baugé, (partie).

Manche. — Barneville, (XIe-XIIe s.); Bréville, (partie du XIe s.); Briquebec; Brucheville; Cérisy-la-Forêt, (fondation 1030, consécration 1150); Chanteloup près Granville, (nef); Saint-Côme-du-Mont, (abside); Contrières; Saint-Floxel, (tour); Le Ham, (nef); Saint-James-de-Beuvron; Lessay; Saint-Lo, (Sainte-Croix, portail); la Lucerne, (façade); Maneville-sur-Mer, (partie); Saint-Marcouf, (crypte); Sainte-Mère-Église, (partie); Montchaton; Sainte-Marie-du-Mont; Mont-Saint-Michel, (nef de l'église abbatiale; église paroissiale, XIe s.); Mortain; Orval, (nef); Saint-Pair près Granville; Saint-Pierre-de-Semilly; Portbail, (chœur XIe s.); Querqueville, (plan tréflé); Savigny-le-Vieux, (abbaye ruinée, XIIe s.); Tamerville; Vauvillé.

Marne. — Avize; Baye, (partie); Bergères-les-Vertus; Le Buisson, (1069 et fin du XIIe s.); Châlons-sur-Marne, (parties de Notre-Dame-en-Vaux; Saint-Jean, XIIe s.); Champigneul (XIIe s.); Corribert, (nef XIe s.); Croizard, (XIe s.); Flavigny, (XIe s.); les Istres; Mareuil-le-Port, (nef et transept, XIIe s.); le Mesnil-sur-Oger, (nef XIe s.); Reims, (Saint-Remy, partie de 1005, 1039 à 1049); Sogny; Somme-Bionne (XIe s.); Thibie, (voûtes gothiques); Saint-Thierry; Vert-la-Gravelle; Vertus, (partie); Villevenard.

Haute-Marne. — Ceffonds, (clocher); Saint-Geosmes, (crypte); Langres, (Saint-Didier); Montierender, (nef, consécration 1098); Isômes; Vignory, (consécration 1058); Voillecomte.

Mayenne. — Bazouges; la Cascine; Château-Gontier, (Saint-Jean, XIe s.; chapelle du Geneteil); Courtazé; Évron, (Saint Crépin, XIIe s.); Javron; Laval, ; Mayenne, (Saint-Martin, XIe s.); Clermont, (abbaye ruinée commune d'Olivet); Price, (parties); la Roe.

Meurthe-et-Moselle. — Cirey, (ruine de l'abbatiale de Haute-Seille, XIIe s.); Dieulouard, (crypte); Laitre-sous-Amance; Olley.

Meuse. — Dugny; Saint-Mihiel, (Saint-Étienne, portail); Montdevant-Sassey, (chœur et crypte); Verdun, (cathédrale, partie).

Morbihan. — Ambon, (partie); Saint-Gildas-de-Rhuis; Josselin, (Saint-Martin; Sainte-Catherine; chapelle Sainte-Croix, ruine).

Nièvre. — Béard; Cervon, (partie); Champroux; Champvoult; La Charité; Cosne, (Saint-Aignan); Donzy-le-Pré, (Notre-Dame de l'Épeau, partie); Garchizy; Gauchizy, (ruine); Huez; Jailly, (ruine); Saint-Laurent-l'Abbaye; Saint-Laurent-du-Tronsec; La Marche, (ruine); Mars; Marzy; Montigny; Nevers, (cathédrale, abside ouest 1028; Saint-Étienne, fondation 1063, consécration 1097; Saint-Sauveur, vestiges; Saint-Genest); Sainte-Parize-le-Châtel; Saint-Pierre-le-Moutier; Saint-Réverien; Rouy; Semelay; Verneuil.

Nord. — Bergues, (abbatiale, vestiges); Borre, (clocher); Bruay, (démoli); Cappelle-Brouck, (nef); Haspres, (partie XIe s.); Honnecourt, (porche); Ligny; Pitgam, (clocher); Quaedypre, (façade); Seclin, (crypte); Sercus, (tour et chœur); Volckerinckhove, (partie); Wulverdinghe, (façade).

Oise. — Abbecourt, (XIe s.); Acy-en-Multien, (XIIe s.); Allonne; Ansacq; Saint-Arnould; Autheuil-en-Valois; Auvillers près Clermont; Balagny-sur-Thérain, (XIe s.); Beaugies; Beauvais, (façade de la Basse-Œuvre, XIe s.); Berneuil-sur-Aisne, (XIe s.); Bonneuil, (nef XIe s.); Bouconvilliers (parties); Bresles, (nef XIe s.); Breuil-le-Sec, (XIIe s.); Breuil-le-Vert; Cambronne, (partie); Canly; Catenoy; Cauvigny, (clocher); Champlieu; Cinqueux; Conteville; Cramoisy, (clocher); Élincourt-Sainte-Marguerite, (partie); Estrées-Saint-Denis; Fay-Saint-Quentin; Fontenay-Torcy; Frocourt;

Guiscard; Herchies; Hermes, (nef); Juziers, (nef XIe s.); Saint-Léger-aux-Bois, (1083 à 1100); Léglantiers, (chapelle Saint-Sauveur); Marissel (partie); Ménévillers; Merlemont, (XIe s.); Méru, (clocher); Montmille (XIe s.); Morienval, (nef et clochers du XIe s.); Nogent-les-Vierges; Nointel; Orrouy; Oudeuil; Pont-l'Évêque, (nef); Pontpoint, (partie); Prouleroy, (clocher); Reilly; Saint-Remy-l'Abbaye, (ruine); Rethondes; Rhuis, (XIe s.); Rieux; Rocquencourt, (portail); la Rue-Saint-Pierre; Sacy-le-Grand; Sacy-le-Petit; Saintines; Sarron, (XIe s.); Tillé, (XIe s.); Tiverny, (portail); Tracy-le-Val, (XIe s., clocher XIIe s.); Le Tronquoy; Saint-Vaast de Longmont, (nef, clocher vers 1130); Villers-Saint-Paul, (nef, commencement du XIIe s.); Villers-sous-Saint-Leu.

Orne. — Autheuil; Bazoches-sur-Hoëne, (portail); Saint-Céneri; Cerisy-près-Flers, (partie du XIe s.); Saint-Cyr-la-Rosière, (portail); Domfront, (Notre-Dame-sur-l'eau, XIe s.); Essay, (partie); La Ferté-Macé; L'Aigle, (partie du XIIe s.); Lonlay, (abbaye, parties du XIe et XIIe s.); Montgaroult, (portail); Le Pin-la-Garenne; La Roche-Mabile.

Pas-de-Calais. — Bazinghem, (partie); Boulogne, (Notre-Dame, 1104, vestiges; Saint-Wlmer, vers 1100, vestiges); la Bourse, (X^e-XIIe s.); Chocques, (partie, consécration 1181); Echingen, (partie, XIe s.); Ecques, (XIIe s.); Saint-Étienne-au-Mont, (milieu du XIIe s.); Ham, (vers 1100); Houdain, (partie, XIIe s.); Leulinghen, (XIe et XIIe s.); Lillers, (XIIe s.); Renescure, (façade, XIIe s.); Souchez, (tour, milieu du XIIe s.); Vermelles, (façade, XIIe s.); Waben; Le Wast, (vers 1100).

Puy-de-Dôme. — Artonne; Besse-en-Chandesse, (nef); Chamalières, (X^e et XIe s.); Chambon, (chapelle funéraire); Chauriat; Clermont, (cathédrale, substructions; Notre-Dame-du-Port, XIe au XIIIe s.); Courpière, (XIe-XIIe s.); Ennezat, (fondation en 1060); Herment; Issoire; Menat, (nef); Montfermy, (plan tréflé); Mozat, (abbaye, sauf les voûtes de la nef); Saint-Myon; Saint-Nectaire; Orcival; Plauzat; Riom, (Saint-Amable, nef et transept, consécration en 1120); Royat, (1165); Saint-Saturnin; Thiers, (église du Moutier; Saint-Genès, reconstructions commencées en 1016); Thuret, (fin du XIIe s.); Volvic.

Basses-Pyrénées. — Saint-Aventin; Saint-Béat; Sainte-

Engrâce ; l'Hôpital-Saint-Blaise, (parties XIe s.) ; Lescar ; Morlaas ; Oloron, (cathédrale XIIe s.) ; Sauveterre ; Sévignac, (XIIe s.) ; Simacourbe.

Hautes-Pyrénées. — Arreau, (portail de Saint-Éxupère, XIIe s.) ; Agos, (chapelle) ; Gavarnie ; Larreule ; Luz, (XIIe s.) ; Maubourguet, (XIIe s.) ; Mazères ; Saint-Orens ; Saint-Pé, (XIIe s.) ; Saint-Savin-de-Lavedan ; Sère-en-Barèges, (XIIe s.) ; Saint-Sever-de-Rustan ; Soulom ; Tarbes, (chœur de la cathédrale, XIIe s.).

Pyrénées-Orientales. — Saint-Martin-du-Canigou, (fondation, 1007 ; consécration, 1045) ; Cassan, (1115) ; Casteil, (débris) ; Corneilla de Conflent, (fin du XIIe s.) ; Coustouges ; Cuxa, (Saint-Michel, 956 à 974) ; Elne, (cathédrale, 1042 à 1069) ; Filhol ; Saint-Genis-des-Fontaines, (1028, consécration, 1153) ; Saint-Julien près Villeneuve-de-la-Raho ; Marcevol ; Planès (église triangulaire) ; Sahorre, (plan tréflé) ; Serrabonne ; Valbonne.

Rhône. — Avenas ; Belleville-sur-Saône, (consécration 1179) ; Bourg de Thizy, (démoli) ; Châtillon-d'Azergues ; l'Isle-Barbe ; Beaujeu ; Lyon, (église d'Ainay, consécration 1107 ; Saint-Paul, partie ; Saint-Pierre, portail).

Haute-Saône. — Faverney.

Saône-et-Loire. — Ameugny, (fin du XIe s,) ; Anzy-le-Duc, (XIe s.) ; Autun, (cathédrale, 1120 à 1132, portail 1146, porche 1178) ; Blanot, (XIe s.) ; Bois-Sainte-Marie, (XIIe s.) ; Saint-Bonnet-de-Cray, (XIIe s.) ; Burgy, (fin du XIe s.) ; Chalon-sur-Saône, (nef de la cathédrale) ; Châtenes, (milieu du XIIe s.) ; Chapaize, (XIe s.) ; La Chapelle-sous-Dun, (XIIe s.) ; Charbonnat ; Chardonnay, (fin du XIe s.) ; Châteauneuf, (milieu du XIIe s.) ; Chazelles, (vers 1100) ; Chidde, (XIe s.) ; Chissey, (vers 1100) ; Clessé, (commencement du XIIe s.) ; Cluny, (église abbatiale, commencée en 1089, consécrations en 1095, 1131, 1220 ; Saint-Marcel, XIIe s.) ; Cotte, (XIIe s.) ; Curgy, (XIe et XIIe s.) ; Domange, (vers 1180) ; Donzy-le-Pertuis, (XIe s.) ; Donzy-le-Royal, (commencement du XIIe s.) ; Saint-Émilan ; Farges, (XIe s.) ; Flagy, (XIIe s.) ; Saint-Germain-des-Bois ; Saint-Hippolyte, (XIIe s.) ; Iguerande, (fin du XIe s.) ; Issy-l'Évêque, (XIIe s.) ; Jalogny, (XIe s.) ; Saint-Julien-de-Jonzy, (clocher et portail, XIIe s.) ; Saint-Laurent-en-Brionnais, (chœur et clocher, XIIe s.) ; Ligny, (XIIe s.) ;

Loché, (XIIe s.); Lys, (vers 1100); Mâcon, (cathédrale Saint-Vincent, narthex, XIIe s.; ruine de Saint-Mayeul, XIe s.); Saint-Marcel-lès-Chalon, (porche, 1124); Saint-Martin-de-Lixy, (XIIe s.); Massy, (XIe s.); Saint-Maurice-de-Châteauneuf, (XIIe s.); Mussy-sous-Dun, (transept et chœur, XIe s.); Saint-Oyen, (vers 1100); Paray-le-Monial, (1104 à 1140); Péronne, (1080 à 1120); Perrecy-les-Forges; Pierreclos, (XIIe s.); Semur-en-Brionnais, (XIIe s.); Sigy-le-Châtel, Sologny, (XIIe s.); La Tagnière; Taizé; Thizy, (fin du XIIe s.); Tournus, (nef 1009 à 1019, chœur consacré en 1120); Uchizy, (fin du XIe s.); Varennes-l'Arconce, (XIIe s.); Vauban, (XIIe s.); Le Villars; La Vineuse, (commencement du XIIe s.); Saint-Vincent-des-Prés, (XIe s.); Vinzelles, (XIe s.).

Sarthe. — Bazouges-sur-Loire, (chœur et transept); Beaumont-sur-Sarthe; Beaumont-le-Vicomte, (XIIe s.); Beaumont-Pied-de-bœuf, (partie); Coulonge, (XIIe s.); Domfront-en-Champagne, (chœur, fin du XIIe s.); Estival-en-Charnie, (transept, XIe s.); Les Loges; Le Mans, (Saint-Pierre de la Cour, parties XIe s.; la Couture; nef de la cathédrale, consacrée en 1120, façade de l'édifice consacrée en 1093, nef remaniée de 1150 à 1158; église du Pré; Saint-Pavin-des-champs, fin du XIe s.); Neuvy-en-Champagne; Pirmil, (partie); Sarcey; Sillé-le-Guillaume, (crypte, XIe s.); Souvigné-sur-Sarthe, (clocher); Solesmes, (nef); Tennie; Vaas; Vallon, (nef, XIIe s.); Verny, (XIIe s.).

Savoie. — Hautecombe, (fondation 1125, dénaturée); Le Bourget, (crypte X^e ou XIe s.).

Haute-Savoie. — Talloires, (vestiges); Thonon, (crypte).

Seine. — Colombes, (partie); Saint-Denis, (crypte XIe s.); Paris, (chapelle Saint-Aignan 1120; Saint-Germain-des-Prés, nef achevée avant 1014, voûtes ajoutées); le Plessis-Picquet, (partie).

Seine-Inférieure. — Boscherville, (Saint-Martin, XIIe s.); Le Bourg-Dun, (partie); Duclair; Ecrainville, (XIIe s.); Étretat; Fécamp, (travée de déambulatoire 1082 à 1107 et crypte); Gournay, (partie XIe s.); Graville-Sainte-Honorine; Jumièges, (1040 à 1067; église paroissiale, nef XIIe s.); Manéglise, (XIIe s.); Sainte-Marguerite, (partie); Montivilliers, (parties); Osmoy; Saint-

Ouen-sous-Bailly, (partie) ; Rouen, (Saint-Ouen, parties); Saint-Saturnin, (plan tréflé) ; Saulchoy-le-Bas, (parties) ; Vainville, XIe ou début du XIIe s.

Seine-et-Marne. — Beaumont-en-Gâtinais, (XIe et XIIe s.); Bray-sur-Seine, (partie XIIe s.) ; Château-Landon, (Saint-André, ruines, XIIe s. ; Sainte-Ugalde, ruine, XIIe s. ; Notre-Dame, nef XIe s.) ; Égligny ; Granchamp, (église du prieuré, XIIe s.) ; Saint-Loup de Naud ; May en Multien, XIIe s. ; Melun, (Notre-Dame, XIe et XIIe s.) ; Montévrain, (XIe et XIIe s.) ? Saint-Pathus, (XIe et XIIe s.) ; Provins, (Saint-Ayoul, partie) ; Rosoy en Brie, (clocher, XIIe s.) . Saint-Thibaut des Vignes, (fin du XIe s.) : Sancy, (chœur XIIe s.).

Seine-et-Oise. — Argenteuil, (XIIe s.) ; Athies ; Bellay-en-Vexin, (parties, XIIe s.) ; Crosnes, (XIe et XIIe s.) ; Deuil, (nef du XIe s.) ; Épone ; Étampes, (Saint- Gilles, portail ; Saint-Basile, parties) ; Gassicourt, (nef, fin du XIe s.) ; Saint-Germain-sur-Orge, (nef) ; Hardricourt ; Jouy-le- Moutier ; Juziers ; Marcoussis, (partie) ; Maule ; Meulan ; Marigny, (1119-1131, ruine) ; Santeuil ; Vilennes.

Deux-Sèvres. — Airvault, (Saint-Pierre, consécration 1100) ; Allonne, XIIe s.) ; Argenton-château ; Bressuire, (parties) ; Celles-sur-Belle, (portail) ; Chail-près-Melle ; Champdeniers ; Chenay ; Clussais ; Le Cormenier ; Ensigné, (commanderie) ; Saint-Génard ; Saint-Généroux, (X^e ou XIe s.) ; Germond ; Gourgé, (X^e ou XIe s.) ; Javarzay ; Saint-Jouin-de-Marnes, (1095-1130) ; Saint-Liguaire, (crypte) ; Saint-Maixent, (parties) ; Melle, (Saint-Hilaire ; Saint-Savinien ; Saint-Pierre) ; Melleran ; Sainte-Ouenne ; Pamproux, (clocher) ; Parthenay, (Sainte-Croix ; Notre-Dame-de-la-Coudre, portail) ; Parthenay-le-Vieux ; La Peyrotte ; Périgné ; Prahecq, (partie) ; Secondigny ; Thénezay, (commune de Sauzé-Vaussais) ; Thouars, (Saint-Laon et portails de Saint-Médard) ; Vernoux-sur-Boutonne, (chapelle ruinée) ; Verrines ; Villiers-sur-Chizé, (ruine).

Somme. — Amiens, (Saint-Jean, vestiges au musée) ; Beaufort-en-Santerre ; Becquigny, (portail) ; Berteaucourt ; Blangy-sous-Poix ; Boves, (démolie) ; Cappy, (partie) ; Cartigny ; Ennemain, (portail XIe s.) ; Épenancourt, (abside) ; Estouilly, (nef XIe s.) ; Falvy (clocher et nef) ; Fieffes (nef) ; Fresnes, (parties) ; Hangest-

en-Santerre, (portail); Languevoisin, (parties); Mareuil-Caubert, (nef XIe s.); Le Mesge, (portes latérales); Monchy-Lagache, (clocher); Nesles, (construction commencée en 1021); Offoy, (parties); Pargny, (nef XIe s.); Sancourt; Selincourt; La Vacquerie; Vaux, (partie); Voyennes.

Tarn. — Albi (partie de Saint-Salvi); Amarens; Burlats; Castres, (clocher); Gaillac, (Saint-Michel, partie du chœur); Lescure; Saint-Guinou; Montdragon; Montégut, (crypte); Roumanou, (XIe s.); Roussergues.

Tarn-et-Garonne. — Auvillars (parties); Bouloc, (chœur XIIe s.); Cayriech; la Chapelle Livron (commanderie); la Cour-Saint-Pierre; Dieupentale, (abside); Dunes; Espis; Francours; Gandoulès; Montjoy; Saint-Cirice; Saint-Maffre; Saux; Valeilles; Varen, (XIe s.).

Var. — Antibes, (cathédrale, vestiges du XIe s.); Biot, (parties); Brignolles, (portail XIIe s., avancé); Cannes, (Sainte-Anne); Le Cannet, (XIe s.); La Celle; Saint-Césaire; Comps, (chapelle des Templiers, XIIe s.); Fréjus, (cathédrale, nef septentrionale); Hyères, (Saint-Louis, partie du XIIe s.); Saint-Raphaël; Six-Fours, (partie du XIIe s.); Le Thoronet, (1146); Toulon, (Sainte-Marie-Majeure, vestiges); Tourettes près Antibes, (voûte gothique); Vallauris, (chapelle).

Vaucluse. — Apt, (cathédrale, crypte de 1060 à 1090; église XIe-XIIe s.; Notre-Dame-d'Aubune; Avignon, (Notre-Dame-des-Doms, consécration 1069, achèvement au XIIe s.); Bollène, (église du Puy, partie); Caromb; Carpentras, (ancienne cathédrale, vestiges); Cavaillon, (consécration 1251); Courthezon, nef (XIIe s.); Mornas; Orange, (cathédrale, consécration 1208); Pernes; Piolenc; Saint-Ruf, (XIIe s., ruine); Vaison, (cathédrale; Saint-Quinin).

Vendée. — Apremont; Benet, (façade); La Chaize-Giraud; Curzon, (crypte XIe s.); Les Essarts, (crypte XIIe s.); Saint-Hilaire-de-Foussay; Saint-Juire-Champgillon, (partie); Luçon, (cathédrale, croisillon nord XIIe s.); Maillezais, (abbaye, partie XIIe s., ruine; paroisse XIIe s.); Mareuil-sur-Lay; Les Moutiers-les-Maufaits, (XIIe s.); Saint-Nicolas-de-Brem; Nieul-sur-l'Autise; Noirmoutiers, (crypte); Nouaillé; Oulmes; Pouillé; Pouzauges-le-Vieux; Tiffauges, (chapelle du château, XIIe s.); Vouvent, (1015 à 1048 et XIIe s.); Ile d'Yeu, (Saint-Sauveur).

Vienne. — Saint-Benoît-de-Quinçay; Bonnes; Chauvigny, (Saint-Pierre; Notre-Dame; Saint-Nicolas; Saint-Just); Chennevelle; Civray; Coussay-les-Bois; Curçay; Jazeneuil; Lencloître; Loudun, (Sainte-Croix, fin du XIIe s.); Montmorillon, (église de la Maison-Dieu; crypte de l'octogone; autre rotonde?); Morthemer; Poitiers, (Saint-Hilaire, consécration 1049, voûtes XIIe s.; Montierneuf, consécration 1096; Sainte-Radegonde; Notre-Dame-la-Grande, XIIe s.; porche et clocher de Saint-Porchaire, XIIe s.); Romagne; Saint-Savin, (XIe s.); Villesalem, (XIIe s.).

Haute-Vienne. — Bellac, (partie); Compeignac; Le Dorat, (XIIe s.); Saint-Junien, (consécration 1100); Saint-Léonard, (église et baptistère XIe s.); Lesterps; Limoges, (Saint-Martial, construit en 1095, dessins; cathédrale, porche); Rochechouart, (consécration 1061 ou 1067, parties); Salles-Lavauguyon, (XIIe s.); Solignac; Le Vigen, (XIIe s.); Saint-Yrieix, (partie XIIe s.).

Vosges. — Champ-le-Duc; Saint-Dié, (nef de la cathédrale; Notre-Dame); Sainte-Élophe; Épinal, (Saint-Maurice, parties); Isches; Sainte-Marguerite; Relanges, (XIIe s.); Remiremont, (crypte XIe s.); Rollainville.

Yonne. — Auxerre, (cathédrale, crypte vers 1024; Saint-Germain, clocher et mur latéral, consécration XIIIe s.); Avallon, (Saint-Lazare, consécration 1106, nef postérieure; Saint-Martin); Châtel-Censoir, (chœur XIe s.); Civry; Saint-Cydroine; Diges, (chœur); Druyes; Lucy; Pont-Aubert; Savigny-en-Terre-Plaine; Sens, (Saint-Savinien, commencé en 1068, crypte 1001); Sermizelles, (fin XIIe s.); Vézelay, (abbatiale, nef rebâtie après 1120; Saint-Étienne, milieu du XIIe s.).

CHAPITRE V

ARCHITECTURE RELIGIEUSE (*Suite*).

PÉRIODE GOTHIQUE

SOMMAIRE. — I. Origines et caractères du style gothique, l'architecture de transition.— II. Influence de l'élément séculier.— III. Périodes et Écoles. — IV. Expansion du style gothique français à l'étranger. — V. Appareils. — VI. Plans : sanctuaire, transept, nef, porches et tours. — VII. Voûtes, arcs-boutants et contreforts. — VIII. Tracé des arcs. — IX. Arcades, fenêtres et portails. — X. Galeries hautes et arcatures. — XI. Plan et structure des supports. — XII. Décoration des supports (socles, bases, chapiteaux, tailloirs, consoles, corbeaux). — XIII. Élévation des tours et clochers. — XIV. Écoulement des eaux et couronnements ; chéneaux, gargouilles, corniches et frises, balustrades, crêtes, clochetons, crochets et fleurons. — XV. Le style flamboyant. — Bibliographie. — Répertoire d'églises gothiques.

§ I. — *Origines et caractères du style gothique* ; *l'architecture de transition.*

L'avènement du style gothique, comme toutes les évolutions et même les révolutions, ne s'est pas produit brusquement : il est vrai que certaines contrées ne l'ont adopté que lentement ou avec quelques réserves, mais il s'est partout implanté sans lutte. Il ne sort pas entièrement du style roman puisqu'il repose sur un élément de structure tout nouveau et sur un principe décoratif tout à fait différent : il peut néanmoins être considéré comme l'aboutissement du style roman, puisqu'il apporte la solution des recherches qui préoccupaient les maîtres-d'œuvres romans : seul, il a permis d'élever des édifices légers, clairs, spacieux et solides quoique voûtés ; on n'a pas encore dépassé la science des maîtres-d'œuvres gothiques et toutes les solutions trouvées depuis sont inférieures.

Le style gothique a porté à leur plus haut point la logique du raisonnement, le principe d'équilibre par opposition des forces, et la prédominances des vides sur les pleins.



Fig. 204. — Déambulatoire de Morienval (Oise).

Le style gothique a trois éléments caractéristiques : la voûte d'ogives, l'arc-boutant, et une ornementation toute nouvelle puisée, non plus dans les traditions, mais dans l'étude directe de la nature : il n'est pas nécessaire que tous ces éléments soient réunis : des Écoles entières n'ont pas d'arcs-boutants et bien des édifices gothiques n'ont pas d'arcs-ogives puisqu'il en est qui n'ont pas même de voûte.

Dans le passage du style roman au style gothique, on ne saurait assigner un rôle à l'arc brisé, qui non seulement était entré en plein usage un demi-siècle environ avant le commencement de la période gothique, mais rentre dans les caractères mêmes de plusieurs Écoles romanes (Bourgogne, Provence et églises à coupoles du Périgord); cet élément doit donc être éliminé de la définition du style gothique.

Par une nécessité inhérente à toute transition, un assez grand nombre d'édifices, bâtis au moment où l'art se transformait, possèdent en quantité égale des éléments caractéristiques du style que nous appelons roman et de celui que nous nommons gothique : des églises déjà voûtées d'ogives ont souvent encore une ornementation romane (fig. 204, 205), et l'arc-boutant n'apparaît qu'après l'ogive, dont il est une conséquence. Le style de transition se manifeste dans l'École du Nord, vers 1120 [1], et, entre 1140 et

1. Pour la période comprise entre 1120 environ et 1140, on peut citer dans le Nord les bas-côtés de la nef de Saint-Étienne de Beauvais, une croisée d'ogives à Rhuis, le déambulatoire de Morienval, l'église de Bury, Auvillers, Saint-Vaast-les-Mello, Chars (Oise); Marolles et la crypte de Cormeilles en Parisis (Seine-et-Oise); l'église d'Acy-en-Multien (la croisée d'ogives sous la tour y est la plus ancienne) et la partie orientale de celle de Château-Landon (Seine-et-Marne); les églises Notre-Dame d'Airaines, Saint-Taurin, Lucheux (Somme); une partie de celles d'Azy et de Viffort (Aisne); vers 1140, Noël-Saint-Martin, vers 1145, Saint-Germer (Oise); Saint-Pierre de Montmartre, (1137 à 1147), les chapelles épiscopales de Meaux et de Laon, le chœur de Saint-Martin-des-Champs; vers 1150, une partie des ruines d'Ourscamps, les églises de Quesmy, de Bellefontaine, le narthex de Saint-Leu-d'Esserent (Oise); Saint-Maclou de Pontoise, Namps au Val (Somme); vers 1160, Dommartin (Pas-de-Calais); Belloy et la chapelle d'Éterpigny (Somme); Nouvion-le-Vineux (Aisne); Saint-Évremond de Creil, le chœur de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Martin et Notre-Dame d'Étampes.

1170, il y fait place à une architecture purement gothique ; dans l'École normande, il semble avoir apparu également dans le premier quart du XIIe siècle [1], et dès le milieu de ce siècle, le style gothique s'y montre dans toute sa perfection [2] ; en Bourgogne, on trouve la croisée d'ogives vers 1130 [3] et l'évolution complète est réalisée entre 1160 et 1180 environ [4], bien qu'il reste des archaïsmes ; l'École du Sud-Ouest était en possession de son style gothique dès 1150 [5], le Languedoc, la Provence, l'Auvergne connurent la croisée d'ogives au moins dès le milieu du XIIe siècle [6], le style gothique était pratiqué dans sa plénitude au début du XIIIe siècle

1. En 1119, la cathédrale d'Évreux fut incendiée ; on la rebâtit aussitôt, et la disposition des piliers prouve que les bas-côtés ont reçu alors des voûtes d'ogives. Les édifices de transition de l'École normande sont généralement dépourvus de dates certaines sur le continent. Il n'en est pas de même en Angleterre (voir ci-après p. 440 note 3).

2. La cathédrale de Lisieux a été construite, pour la plus grande partie, de 1141 à 1182.

3. Narthex de Vézelay consacré en 1132.

4. Chœur de l'église de Vézelay.

5. L'évêque Normand de Doué avait entrepris la reconstruction de Saint-Maurice d'Angers ; quand il mourut, en 1152, les voûtes de la nef étaient en cours de construction.

6. Voûtes d'ogives primitives dans le Centre et le Midi : *Basses-Alpes*, réfectoire de Ganagôbie (fin du XIIe siècle) ; *Alpes-Maritimes*, Grasse ; *Ardèche*, crypte supérieure de l'église de Cruas (style très archaïque) ; *Aude*, transept et salle capitulaire de Fontfroide (fondation 1145) ; *Bouches-du-Rhône*, porche de Saint-Victor de Marseille (première moitié du XIIe siècle), transept de Montmajour, salle capitulaire et transept de Silvacane (seconde moitié du XIIe siècle) ; *Cantal*, Villedieu (clocher) ; *Charente*, La Couronne (1171 à 1201), Saint-Michel d'Entraigues, 1137, voûtes refaites au XIXe siècle ; *Cher*, Sainte-Solange, Massay ; *Drôme*, porche de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; *Gard*, crypte de Saint-Gilles ; *Gers*, Auch, salle capitulaire de l'évêché, porche de Flaran, église cistercienne ; *Gironde*, clocher de Sainte-Croix de Bordeaux, tour centrale de Montagne ; Saint-Macaire, vers 1200 ; *Haute-Garonne*, tours occidentales de Saint-Sernin de Toulouse, porche de Saint-Gaudens, abbaye cistercienne de Bonnefont, vers 1150 (démolie en 1856) ; *Hérault*, salle capitulaire de Valmagne, porche de Saint-Guilhem-du-Désert, transept de Maguelone (avant 1148) ; *Isère*, Saint-André-le-Bas à Vienne (vers 1200) ; *Tarn-et-Garonne*, salle capitulaire de Belleperche ; *Vaucluse*, Senanque, abbaye cistercienne, salle capitulaire ; *Vienne*, Poitiers, porche de Saint-Hilaire (première moitié du XIIe siècle) ; *Haute-Vienne*, Saint-Junien, chapelle du transept.



Fig. 205. — Nef de Notre-Dame-d'Airaines (Somme).

à Toulouse [1], et jusqu'en Italie [2], en Corse [3], en Chypre [4]. L'Espagne avait connu la croisée d'ogives en même temps que le Languedoc [5] ; l'Angleterre en même temps que la Normandie, l'Allemagne peut-être plus tard, mais partout il faut distinguer entre la connaissance et l'adoption du style gothique. Ainsi, la Bourgogne conserva longtemps des archaïsmes [6], l'École du Sud-Ouest n'adopta pas l'arc-boutant ; les régions du Centre et du Midi gardèrent très longtemps, parfois toujours, le style roman tout en élevant de temps à autre une voûte ou même un édifice gothique.

On revient même parfois du style gothique au roman, surtout dans le Midi [7]. L'attachement des régions méridionales à ce style vient de ce qu'il avait pu répondre à tous leurs besoins ; de même, l'Allemagne y resta longtemps attachée, parce qu'elle avait su lui donner une grande perfection ; tout au contraire, les provinces du Nord de la France qui n'avaient su en tirer que des résultats médiocres, l'abandonnèrent avec empressement. La meilleure preuve de l'origine du style gothique dans cette région est peut-être dans l'axiome : *is fecit cui prodest*. Quoi qu'il en soit du lieu d'origine de l'invention des voûtes d'ogives, point de départ de toute la construction gothique, c'est dans le domaine royal que ce style s'élabora et créa ses modèles ; Félix de Verneilh l'avait constaté dès 1847, et en Allemagne, au XIIIe siècle, ce style

1. La cathédrale de Toulouse a une nef gothique dont les voûtes étaient commencées au moment du siège de 1211.

2. L'église cistercienne de Fossanova, de 1197 à 1208, appartient au style de transition ; celle de Casamari, consacrée en 1217, est gothique.

3. Église Saint-Dominique (ancienne église des Templiers) à Bonifacio. Style français du Midi, XIIIe et XIVe siècles.

4. Cathédrale de Nicosie, commencée en 1209 dans le style de l'Ile-de-France et de la Champagne.

5. Compostelle, porche de la Gloire, 1168 à 1188.

6. Le narthex de Cluny, consacré en 1220, avait encore des voûtes d'arêtes sur ses bas-côtés.

7. Voir ci-dessus, pages 85, 86, 89, 90. Saint-Victor de Marseille, commencé en style gothique, est couvert d'une voûte romane ; Notre-Dame de Trèves et Saint-François d'Assise, bâtis au XIIIe siècle, en style gothique français, ont reçu chacun un clocher roman postérieur.

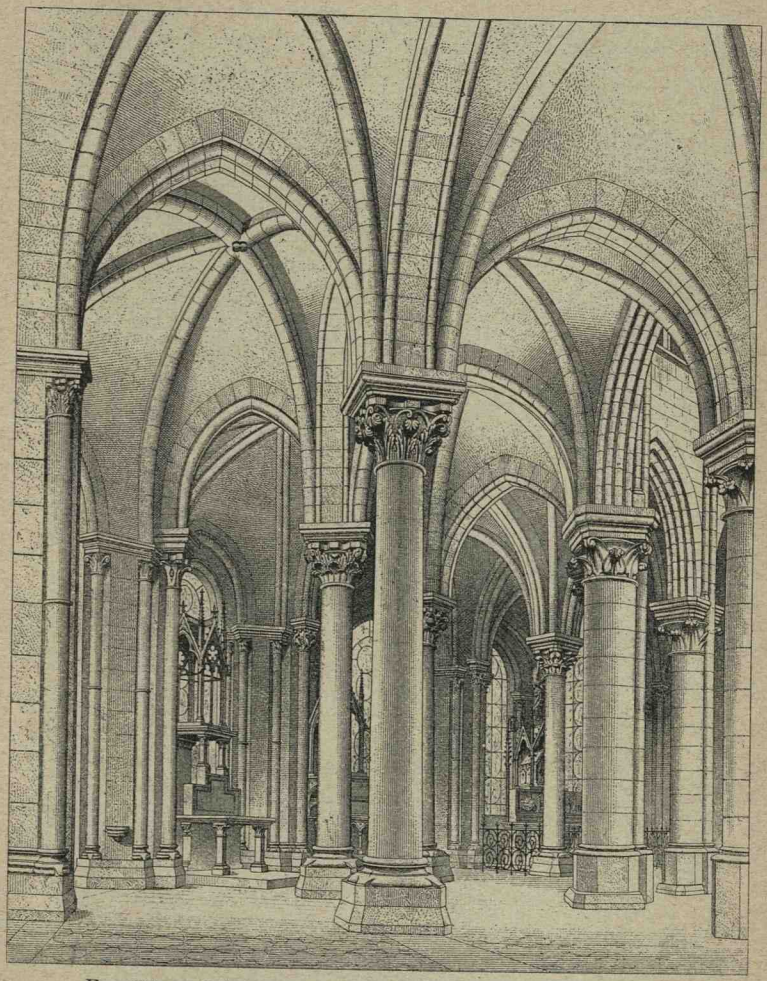

FIG. 206. — Déambulatoire de Saint-Denis (*Annales archéol.*)

encore récent était considéré comme d'importation française : on l'appelait *opus francigenum* [1].

1. Construction de la collégiale de Wimpfen près Heidelberg, 1263 à

Toutefois, l'histoire de la Transition paraît devoir rester obscure par suite du manque complet de dates certaines pour les églises rurales de l'Ile-de-France et de la Picardie qui sont ses plus nombreux et peut-être ses plus anciens témoins ainsi que pour les plus anciennes voûtes d'ogives de la Normandie. Du concours de diverses présomptions, on peut seulement déduire que la croisée d'ogives était en usage dans l'Ile-de-France et la Picardie vers 1120 [1], évidemment depuis très peu de temps, comme en fait foi la maladresse avec laquelle on l'employait encore (fig. 204).

Si les plus anciens exemples n'appartenaient pas à l'École du Nord, c'est probablement dans l'École normande qu'il faudrait les chercher, puisque la cathédrale d'Evreux paraît avoir eu des voûtes d'ogives dès 1120 environ [2] et puisqu'en Angleterre, où l'histoire des édifices s'est conservée beaucoup mieux qu'en France, il semble établi que des voûtes d'ogives furent construites dès 1120, et peut-être plus tôt [3]. En Normandie, plusieurs des principales voûtes d'ogives primitives furent ajoutées à des nefs romanes sans voûtes [4] et leurs dates sont incertaines ou relativement récentes. Le type n'est pas le même que dans

1278. Il faut rapprocher de cette appellation le terme de *cappe franchoise* qui au moyen âge désignait les chaperons en talus à larmier propres au style gothique.

1. L'église de Marolles (Seine-et-Oise), fut donnée à Saint-Martin-des-Champs en 1117, celle de Notre-Dame d'Airaines (Somme), entre 1108 et 1119; il semble qu'elles aient été rebâties peu après ces dates; le chœur de l'église de Morienval (Oise), monument du xie siècle, a reçu vers la même époque un étroit déambulatoire dans le même style de transition; ce dégagement pourrait avoir été motivé par l'installation dans ce chœur des reliques de Saint-Annobert, en 1122.

2. Voir ci-dessus, p. 436 note 1.

3. La cathédrale de Durham, élevée de 1093 à 1133, semble avoir été destinée dès l'origine à être complètement voûtée d'ogives ; les voûtes du chœur, inauguré vraisemblablement dès 1104, ont malheureusement été rebâties ; la voûte du bras nord du transept a sans doute les plus anciennes ogives qui subsistent en Angleterre ; les voûtes latérales semblent être les mêmes qui furent élevées sous Ralph Flambard, évêque de 1090 à 1128 ; le bas-côté sud de la cathédrale de Gloucester semble avoir reçu des voûtes d'ogives entre 1100 et 1120.

4. Églises de Saint-Étienne et de la Trinité à Caen, etc.

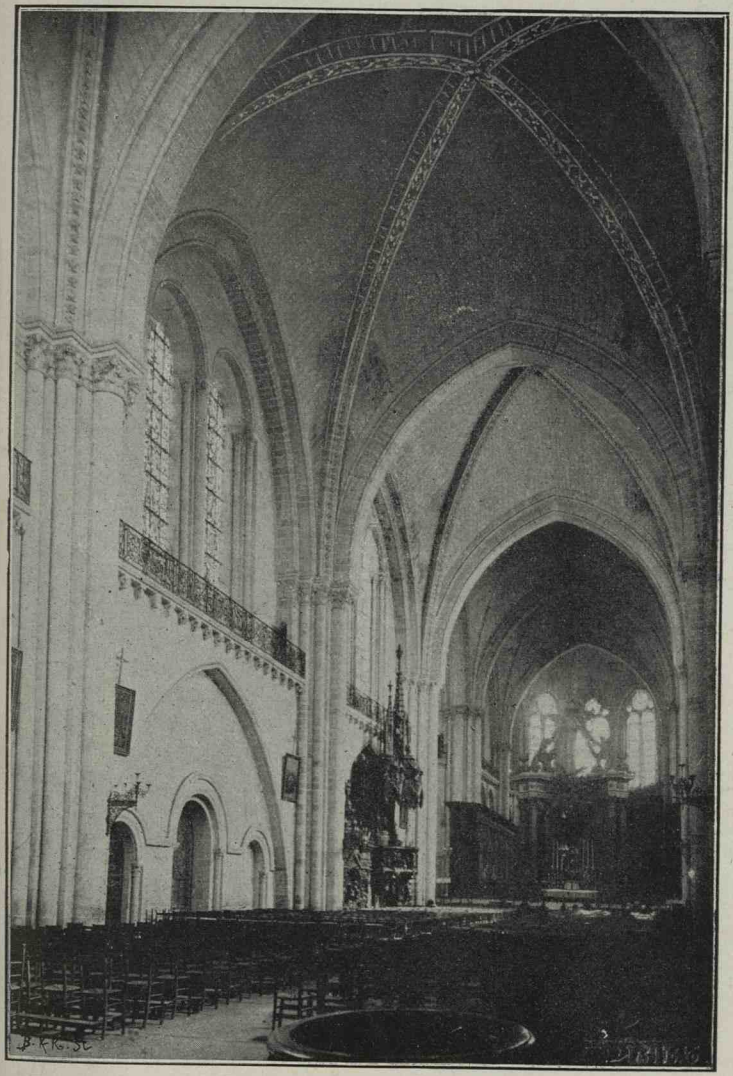

Fig. 207. — Cathédrale Saint-Maurice d'Angers.

l'École du Nord : l'École normande emploie systématiqueme

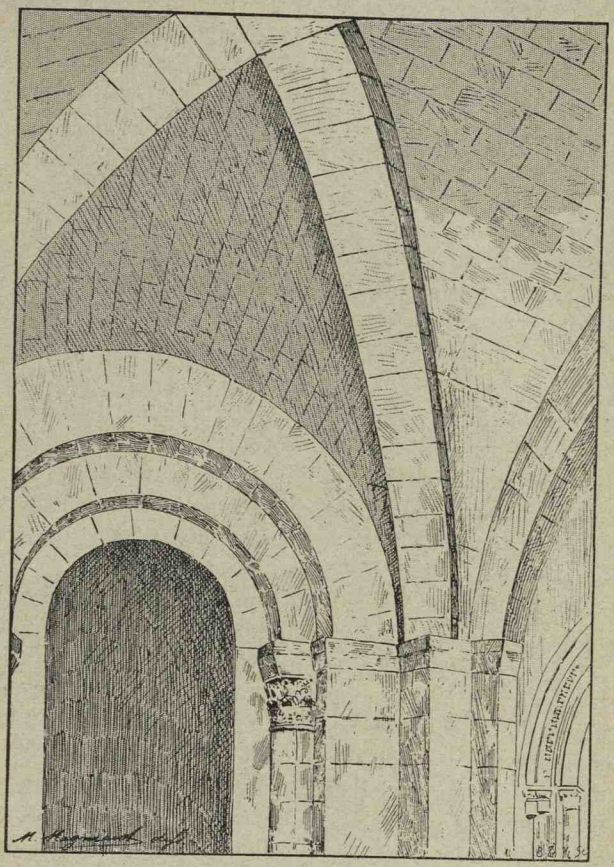

Fig. 208. — Porche de Saint-Victor de Marseille.

dans le vaisseau central la voûte sexpartite. Celle-ci suppose la connaissance préalable de la croisée simple, mais les croisées de Durham sont simples [1].

[1]. Trinité et Saint-Étienne de Caen, Creully, Ouistreham, Saint-Gabriel, Ryes, Bernières (Calvados), Lessay (Manche), Graville, Montivilliers, Gournay, Saint-Georges de Boscherville, XIIIe siècle (Seine-Inférieure).

Dans le Midi, la même incertitude règne quant à la date des premières croisées d'ogives [1]. Elles sont simples comme dans le Nord, mais avec des différences de tracé, d'appareil et de profils.

La Transition prend fin plus ou moins tôt selon les provinces : le style gothique est presque parfait dans le déambulatoire de Saint-Denis (fig. 206) élevé de 1140 à 1144 ; toutefois, la sculpture y est encore à peu près romane ; elle l'est toujours en 1163 dans le chœur de Saint-Germain-des-Prés, qui est tout à fait gothique de structure.

Notre-Dame de Paris, commencée cette même année, n'est pas encore complètement gothique dans son ornementation. En Normandie, la cathédrale de Lisieux, complètement gothique, date en grande partie de 1141 à 1182.

La Bourgogne et l'Anjou suivent de très près les progrès des provinces du Nord : entre 1140 et 1180, le chœur de Vézelay ; en 1150, la nef de Saint-Maurice d'Angers (fig. 207) ont été bâtis dans un style absolument gothique, très beau et très franc, mais qui a son originalité provinciale bien caractérisée. Cependant, en 1220, le narthex de Cluny appartient encore à l'art de la Transition.

Le point de départ de l'évolution qui a abouti au style gothique fut, d'une part, l'adoption de la voûte d'ogives qui entraîna bientôt celle de l'arc-boutant qui permit de donner à l'architecture une légèreté, aux plans une ampleur et un dégagement jusqu'alors inconnus ; la science des constructeurs se perfectionne alors en tous points : la création du type de la flèche gothique s'élabore en même temps que celle de la voûte gothique ; d'autre part et en même temps, la tenue des compositions, l'épuration raisonnée des profils des moulures, des motifs de la décoration et du style de la statuaire n'avaient cessé de se poursuivre, et au moment où l'adoption de la croisée d'ogives par des constructeurs excel-

1. La crypte de Saint-Gilles a bien été commencée en 1119, et possède des voûtes d'ogives, mais cette crypte porte des traces de remaniements et il est vraisemblable que les ogives n'entraient pas dans le projet arrêté en 1119. Le transept de la cathédrale de Maguelone, qui est voûté d'ogives, paraît avoir été élevé sous l'évêque Raimond (1129 à 1148).

lents révolutionnait la construction, un retour à l'étude directe de la nature transformait radicalement l'ornementation.

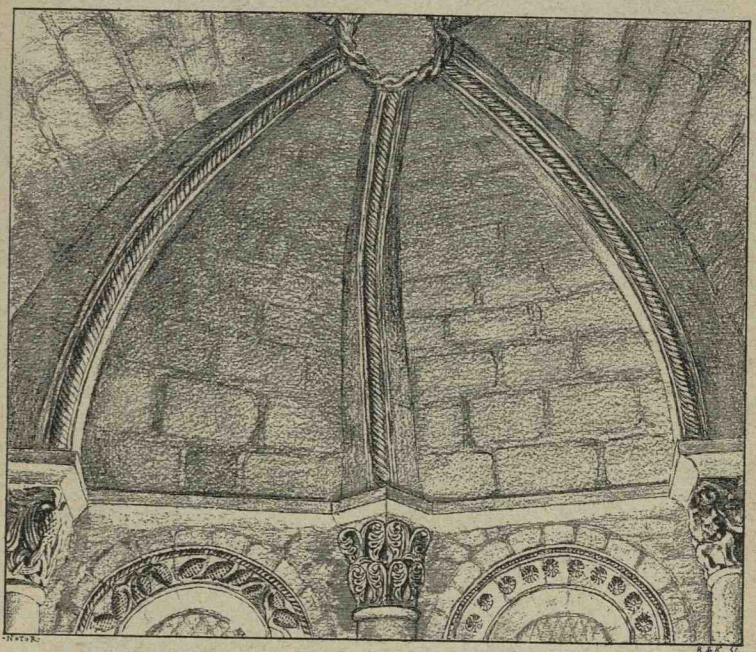

FIG. 209. — Absidiole à Monsempron (Lot-et-Garonne).

La cause de cette double innovation simultanée est dans la science et le goût auxquels les artistes s'étaient graduellement élevés.

Quand, où, et comment imaginèrent-ils la voûte d'ogives ? C'est un problème que, malheureusement, il ne sera peut-être jamais possible de résoudre : on a vu que certaines voûtes romaines pouvaient suggérer le procédé, puisque les Romains allèrent, d'une part, jusqu'à donner un appareil spécial à des arêtes de voûtes, et que, d'autre part, ils décorèrent parfois les arêtes de nervures saillantes. Il suffirait, toutefois, que des architectes très habiles et chercheurs comme ceux du XIIe siècle,

voulant donner à la voûte d'arêtes la solidité et la facilité d'exécution qui lui manquaient, aient imaginé, par simple raisonnement, d'appliquer sous les intersections de berceaux des arcs de soutènement analogues aux arcs doubleaux dont ils usaient entre les travées : on trouve, en effet, des doubleaux diagonaux sous des rencontres de berceaux en équerre [1]. On trouve aussi des doubleaux en quart de cercle ou moitié de cintre (fig. 14) assez analogues à des branches d'ogives, enfin, on trouve des doubleaux de ce genre butant sur la clef d'une arcade dans la crypte de Saintes, ce qui fait une croisée d'ogives moins une branche [2]. Les artistes qui imaginaient ces combinaisons n'avaient plus qu'un pas à faire, un raisonnement à pousser un peu plus loin seulement, pour avoir créé le système gothique, et il est probable que c'est ainsi, par acheminement progressif, qu'ils y arrivèrent.

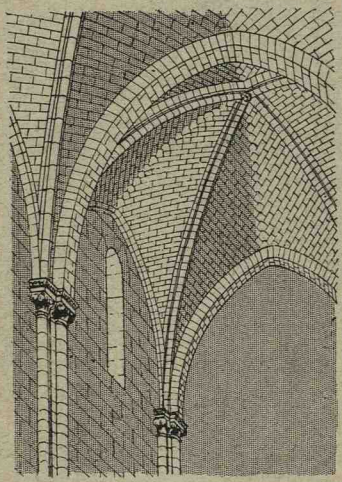

Fig. 210. — Voûte de la nef d'Avesnières, près Laval.

La croisée d'ogives, comme l'arc aigu et comme toutes les inventions les plus utiles, ne fut d'abord qu'un expédient employé avec réserve, soit dans une travée principale [3], soit dans le vais-

1. Cloîtres provençaux : Saint-Trophime d'Arles, Montmajour, le Thoronet, Senanque.

2. Ces exemples peuvent être postérieurs aux plus anciennes croisées d'ogives, mais ils montrent comment la croisée d'arcs n'est qu'une combinaison entre plusieurs qui furent trouvées à peu près en même temps, et qu'elle a pu naître de même du simple raisonnement des constructeurs.

3. Nersin, Berzy-le-Sec, Saconin (Aisne) ; Savigny-en-Terre-Plaine (Yonne) ; Le Thoronet (Var) ; Silvacane, Montmajour (Bouches-du-Rhône) ; Preuilly (Indre-et-Loire) ; Fontfroide (Aude) ; Flaran (Gers) ; Fossanova (Italie) ; bases de clochers à Montagne (Gironde), la cathédrale de Bayeux,

seau central où la voûte plus large exigeait une construction plus solide [1] ; les autres systèmes de voûte ne furent délaissés que progressivement, parfois lentement, et ne tombèrent jamais complètement en désuétude [2]. Dans les premières croisées d'ogives du Midi, les arcs n'ont pas de clef commune, mais l'un traverse l'autre (Moissac, Saint-Victor de Marseille, fig. 208).

Les premières applications de la croisée d'ogives ne furent pas toujours logiques : par exemple, on en trouve qui ne suivent pas le tracé de l'intersection qu'elles soutiennent, mais s'en écartent en exigeant un remplissage intermédiaire [3] ou y pénètrent, soit à la retombée [4], soit à la clef [5] (fig. 209) ; à Santeuil près Pontoise des ogives sont bandées sous une voûte d'arêtes.

Dans les contrées qui construisaient des coupoles, on fit parfois sous celles-ci des applications d'ogives, combinaison illogique dont l'utilité ne peut-être que décorative [6]. Dans l'Ouest, on trouve parfois un tracé (fig. 210) intermédiaire entre celui de la voûte d'arêtes et celui de la coupole ; les joints sont sensible-

Sainte-Croix de Bordeaux, Acy-en-Multien (Seine-et-Marne) ; porches de Saint-Hilaire de Poitiers, Moissac, Saint-Victor de Marseille, Saint-Guilhem-du-Désert, Saint-Paul-Trois-Châteaux.

1. Airaines (Somme), vers 1125 ou 1130, et narthex de Vézelay, vers 1130 ; Poissy, vers 1135 ; Saint-Germer, Saint-Laumer de Blois, 1138 ; chapelle de l'évêché de Laon, vers 1140 ; chœur de Saint-Martin-des-Champs, milieu du XIIe siècle ; Nantua (Ain) ; Bellefontaine (Oise), vers 1150 ; Saint-Loup de Naud (Seine-et-Marne) ; Wassy (Haute-Marne) ; Voulton et Saint-Quiriace de Provins (Seine-et-Marne), vers 1160 ; Mont-Saint-Martin, Étival (Meurthe-et-Moselle) ; Michery (Yonne) ; Domont (Seine-et-Oise), vers 1170 ; Relanges (Vosges) ; Montréal (Yonne), vers 1175 ; Champeaux (Seine-et-Marne) ; narthex de Cluny (Saône-et-Loire), 1220. Des chapelles du XIIIe siècle sont encore voûtées en berceau à Azy et Jouaignes (Aisne).

2. Voir ci-dessus, p. 83 à 86, ainsi qu'au chapitre de l'architecture civile. A Severac-le-Château (Aveyron), Saint-Pons-de-Mauchiens (Hérault), Famagouste (Chypre), des églises du XIIIe et même du XIVe siècle sont encore couvertes de voûtes d'arêtes.

3. Moissac.

4. Moissac, Saint-Victor de Marseille, Saint-Gilles.

5. Monsempron (Lot-et-Garonne, fig. 209).

6. Monsempron (fig. 209), Montagne (Gironde) ; Saint-Pierre et Notre-Dame-des-Andilliers à Saumur, Preuilly (Indre-et-Loire) ; cathédrale de Salamanque, église de Toro (Espagne) ; coupoles bâties sous l'occupation française à Saint-Barnabé et à Peristerona (Chypre).

ment perpendiculaires aux arcs ogives plutôt qu'aux doubleaux et formerets [1].

Dans l'École normande, où deux travées de bas-côtés correspondent souvent à une seule travée de nef, on conserve ce plan, commode pour l'installation de voûtes d'arêtes ou d'ogives, parce qu'il fournit des travées toutes carrées, et pour relier la composition de la travée centrale à celle des doubles travées latérales, on couvre le vaisseau central d'une voûte sexpartite, mais même dans les églises sans collatéraux, les premières voûtes d'ogives de l'École normande sont souvent sexpartites [2]; vers 1160, la voûte sexpartite s'introduit dans l'École de l'Ile-de-France, où elle persistera peu, et dans les autres Écoles où elle pourra rester plus longtemps usitée.

On peut citer pour mémoire une combinaison primitive extrêmement rare qui consiste à bander les arcs ogives, non entre les angles, mais entre les milieux des quatre murs de la travée [3].

Dans les parties tournantes des édifices, l'emploi de la voûte d'ogives n'a pas toujours été précoce, malgré les services qu'il y peut rendre : certaines absides de transition restent voûtées en cul-de-four [4] (fig. 215); à Avesnières près Laval, après avoir préparé dans les absidioles des colonnes engagées pour recevoir des branches d'ogives, on préféra bâtir au-dessus de simples culs-de-four ; ailleurs, on s'appliqua à porter le cul-de-four sur des branches d'ogives [5], de même sur une croisée d'ogives [6] ; d'autres fois, on décomposa la demi-coupole en sec-

1. Avesnières et Saint-Maurice de Laval, Namps-au-Val (Somme) ; cloître de Fontfroide (Hérault), XIIIe siècle, etc...

2. Pontorson (Manche), le Petit-Quévilly (Seine-Inférieure).

3. Bas d'une tour occidentale de la cathédrale de Bayeux; lanterne d'Aubiac (Lot-et-Garonne).

4. Absidioles de Saint-Pierre de Montmartre et de Quesmy, près Noyon. Cette particularité persistera jusqu'à la fin du moyen âge dans les édifices gothiques de Chypre.

5. Monsempron (Lot-et-Garonne), avec clef, car la voûte dépasse le tracé de la demi-coupole ; ailleurs, les branches d'ogives viennent buter sur la clef de l'arc de tête, comme à Marolles-en-Brie (Seine-et-Oise), le Thor (Vaucluse), Chirac (Lozère), Saint-Caprais d'Agen, Saint-Christophe de Galatian (Lot-et-Garonne), etc.

6. Lusignan, Jazeneuil (Vienne).

tions triangulaires de berceaux [1] (fig. 209), et les branches d'ogives eurent du moins une fonction, si leur emploi n'offrait guère d'avantage ; enfin, ailleurs, on comprit mieux leur rôle et on leur

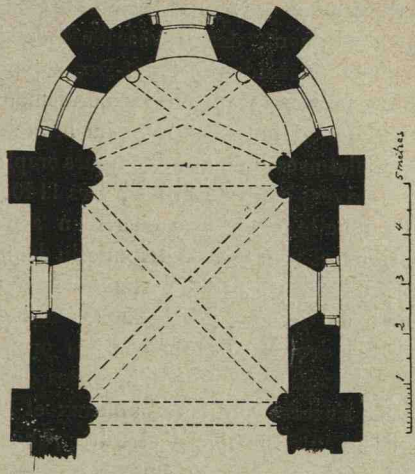

FIG. 211. — Abside de Forest-l'Abbaye (Somme).

fit porter des voûtins, analogues à des quartiers de voûte d'arêtes, dont elles supportèrent tout le poids et qui permettaient d'ouvrir les fenêtres jusqu'en haut des murs, mais il arriva encore que l'on adapta gauchement, au plan demi-circulaire, des voûtins portés sur simple croisée d'ogive [2] (fig. 211). Le plus grand nombre des absides de transition est cependant voûté d'après le système beaucoup plus rationnel qui consiste à faire rayonner les branches d'ogives autour d'une clef commune, mais jusqu'au

1. A la Tour des Morts de Sarlat, les premières assises en tas de charge sont l'amorce d'une coupole sur branches d'ogives, mais les joints de la partie supérieure sont perpendiculaires à ceux de ce départ, on ne saurait dire s'il y a là une combinaison voulue ou un repentir.

2. Forest-l'Abbaye (Somme) ; Glennes, Crouttes, Vaumoise (Aisne) ; Saint-Vaast-de-Longmont (Oise) ; rez-de-chaussée de la Sainte-Chapelle de Nicosie (Chypre).

plein développement du style gothique, cette clef est très souvent celle même de l'arc de tête [1].

Cette disposition défectueuse prit généralement fin dans les dernières années du XIIe siècle [2] quand les absides prirent plus de profondeur et un tracé polygonal. Le nombre de ces branches d'ogives et, par conséquent, des travées de l'abside, peut être impair, comme dans les absides de Saint-Denis, Saint-Maclou de Pontoise, Vézelay, Monsempron, mais généralement, il est pair.

On trouve aussi des coupoles centrales sur branches d'ogives [3].

Dans les déambulatoires on n'a pas toujours employé de bonne heure la voûte d'ogives; celui de Poissy, vers 1140, a des voûtes d'arêtes dont la lunette extérieure décrit un arc en anse de panier très surbaissé, et plus tard, la tribune du déambulatoire de Mantes est encore couverte par le système roman des berceaux transversaux en tronc de cône portés sur des linteaux.

Dans les travées droites elles-mêmes, les premières voûtes d'ogives (fig. 205) sont très souvent bombées de façon que le poids des voûtins s'exerce sur les doubleaux et les murs latéraux; les uns et les autres doivent être très robustes et épais, car une poussée continue s'exerce sur ces parties de l'œuvre et ne permet pas d'amincir et d'ajourer la paroi; les arcs-ogives ont, en ce cas, un tracé en plein cintre ou même brisé; d'autres fois, pour éviter cette surélévation, on a donné, au contraire, aux arcs-ogives un tracé surbaissé qui développe une poussée considérable [4].

1. *Aisne*, Bercy-le-Sec, Bruyère-sur-Fère, Courmelles, Lafaux, Saponey; *Calvados*, sacristie de Saint-Étienne de Caen, Ouistreham; *Maine-et-Loire*, Saint-Martin d'Angers; *Oise*, Auvers, Chelles, Coudun, Largny, Quesmy, Vauxrezis; *Seine*, Saint-Martin-des-Champs (chapelle de la Vierge); *Seine-Inférieure*, Saint-Martin de Boscherville; *Seine-et-Oise*, Marolles; *Somme*, Croix-Molignaux, Lihons-en-Santerre; *Vaucluse*, Le Thor.

2. Il n'est pas rare de le voir subsister jusqu'en plein XIVe siècle dans les pays qui n'ont pas pu s'assimiler l'esprit de l'architecture gothique; par exemple, dans le chœur de Saint-Antoine à Padoue (1267-1310).

3. Sans tambour et sur croisée d'ogives : Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire); Saint-Pierre et église de Nantilly à Saumur, Montagne (Gironde); sur tambour octogone et avec huit branches d'ogives : la Major de Marseille, Le Thor (Vaucluse), et lavabo du cloître du Thoronet (Var).

4. Porche de Moissac; crypte de Saint-Gilles.

L'expérience amena assez rapidement les maîtres-d'œuvres à rectifier ces tracés défectueux; progressivement, ils furent conduits à mettre au même niveau la clef des ogives, des doubleaux et des arcs formerets qu'ils introduisirent; ils purent alors amincir les doubleaux et les murs, et agrandir les fenêtres,

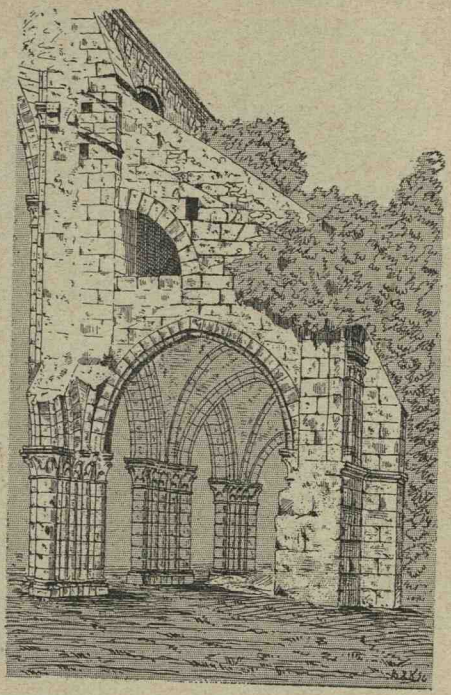

FIG. 212. — Arc-boutant de Saint-Evremond, à Creil.

mais la poussée des arcs et le poids total des voûtes concentrés sur les retombées y exerçaient un effort trop puissant, dans une direction trop éloignée de la verticale pour que de simples contreforts pussent le neutraliser.

On épaula d'abord cette poussée par des éperons ou petits murs transversaux portés sur toute une partie des doubleaux

des collatéraux, mais cet expédient était trop peu monumental pour être exhibé ; on les dissimula sous les combles du collatéral [1], ce qui forçait à élever ceux-ci jusqu'au point où s'exerçait la poussée et ce qui ne permettait d'éclairer le vaisseau central que par de courtes fenêtres. C'est le système du déambulatoire de Saint-Martin-des-Champs, où les contreforts supérieurs, subitement élargis sous les combles, chargent les doubleaux, mais ces éperons obstruaient les combles et il était inutile de les faire porter sur le segment d'arc du côté intérieur de l'édifice, aussi imagina-t-on bientôt de construire sous les combles des moitié d'arcs [2] ou arcs-boutants appliqués aux points de poussée. La fig. 212 montre ceux de Saint-Évremond de Creil ; ils reportent l'effort des voûtes supérieures sur le segment extérieur du doubleau du bas-côté, qui se comporte comme un second arc-boutant et les transmet au contrefort [3] mais le danger de rupture du doubleau, ainsi chargé sur une moitié seulement, devient bien plus considérable.

Il restait un pas à faire pour arriver au système gothique franc et absolu : transmettre directement la poussée au contrefort extérieur par le moyen d'un seul arc-boutant, et décharger ainsi les doubleaux des collatéraux en permettant d'élever autant qu'on le voudrait les murs et par conséquent les fenêtres du vaisseau central, mais il fallait pour cela montrer les arcs-boutants au-dessus des combles, les exposer aux intempéries et avouer le procédé.

On montra d'abord timidement les arcs-boutants comme jadis les arcs brisés et naguère les croisées d'ogives [4] ; à Domont

1. Nesle (Aisne), et en Allemagne, Saint-Vit d'Ellwangen, Trebitsch, Naumbourg.

2. La voûte en quart de cercle a été connue peut-être depuis le IVe siècle dans l'Empire d'Orient ; on a vu qu'elle est fréquente dans l'architecture romane. L'arc en quart de cercle s'y rencontre aussi comme doubleau (Aigues-Vives, fig. 101 ; Saint-Eutrope de Saintes, fig. 14 ; Cappelle-Brouck près Dunkerque, Saint-Paul-Trois-Châteaux, etc.).

3. Même système à Saint-Germer (Oise) ; la Trinité de Caen et Saint-Gabriel (Calvados) ; Cerisy-la-Forêt (Manche) ; Jouy-le-Moutier (Seine-et-Oise) ; cathédrales de Durham et de Norwich (Angleterre).

4. On verra que, tout au contraire, lorsque les yeux seront invinciblement habitués aux arcs-boutants à la fin de la période gothique, on fera des arcs-boutants purement décoratifs.

(Seine-et-Oise), ils rasent les toits à une faible distance ; au chœur de Saint-Germain-des-Prés (1163), ils se montrent franchement, mais n'ont pas encore acquis l'élégance et l'aspect monumental que saura leur donner le XIIIe siècle.

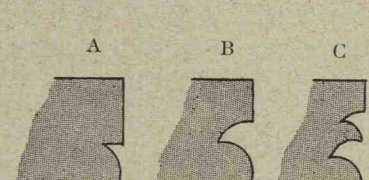

FIG. 213. — Évolution des profils à l'époque de transition

A mesure que la décoration devenait plus pure et d'un dessin plus châtié, elle devint aussi plus judicieuse, elle fut donc moins prodiguée ; elle fut enfin plus uniforme, car on préféra les plus beaux motifs et on sut les reproduire sans les variantes qu'apporte la maladresse. Saint Bernard avait exprimé, bien qu'avec exagération, et avait stimulé un sentiment qui naissait chez les hommes de goût de son temps lorsqu'il s'élevait contre l'abus de la décoration appliquée partout à la fois (fig. 124) et contre celui des fantaisies curieuses mais incohérentes et souvent inopportunes des sculpteurs.

D'autre part, nos ancêtres n'avaient jamais su se borner à la répétition de formules traditionnelles et à la reproduction de modèles classiques, et le retour à l'étude directe de la nature s'imposait à la logique de leur esprit et à leur conception intelligente de la beauté.

Tel est le caractère de l'évolution ornementale qui coïncide avec le passage de la construction romane à la construction gothique. Vers 1120, rien ne permet encore de la prévoir, surtout dans le Nord, sauf peut-être une certaine correction dans le tracé des moulures (fig. 204) ; l'ornementation est souvent encore capricieuse, incohérente et grossière (même fig.) mais, bientôt elle se simplifie, sans s'affranchir d'abord de toute lourdeur (fig. 205) ; enfin, depuis 1140 environ, elle réunit un caractère

d'unité, une richesse bien répartie, et une entente savante de l'effet, et l'interprétation des modèles traditionnels y est vivifiée par l'observation de la nature. Ces qualités apparaissent dans le feuillage ornemental (fig. 175, 177), dans les animaux même fantastiques (fig. 136) et dans la figure humaine. Celle-ci joue le rôle d'un membre d'architecture en s'appliquant sous forme de cariatides aux fûts des colonnettes qui garnissent les piédroits de toute une série de grands portails de transition [1] (fig. 267). A cet effet, les figures sont absolument stylisées ; les corps et les plis des vêtements sont étirés et raidis de façon à épouser l'expression architecturale des fûts auxquels ils adhèrent, et cependant, à travers les meilleures de ces figures, transparaît une vie intense; dans chaque détail se révèle l'observation pénétrante d'un modèle que la discipline ornementale a su styliser sans le dénaturer. Quelques années plus tard, l'artiste s'adressera directement à la nature pour en tirer un style entièrement libre et entièrement nouveau. L'évolution gothique sera dès lors consommée.

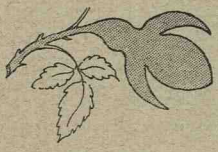

Fig. 214.

Les moulures mêmes suivent, depuis 1130 à 1140, une évolution identique ; leur tracé s'épure et devient plus uniforme, car

1. *Ardèche*, Thines (mutilé) ; *Bouches-du-Rhône*, Saint-Trophime d'Arles ; *Cher*, cathédrale de Bourges (portails latéraux) ; *Drôme*, Romans ; *Eure*, Ivry-la-Bataille (ruine 1170 à 1182) ; *Eure-et-Loir*, portail royal de Chartres vers 1150 ; Madeleine de Châteaudun (statues détruites) ; *Gard*, Saint-Gilles ; *Haute-Garonne*, Valcabrère ; *Indre-et-Loire*, Crouzilles ; *Jura*, Château-Chalon (détruit) ; *Loiret*, Saint-Benoît-sur-Loire ; *Maine-et-Loire*, cathédrale d'Angers ; *Mayenne*, cathédrale du Mans (vers 1157) ; *Nièvre*, Germigny-l'Exempt, Saint-Pierre de Nevers (détruit) ; *Oise*, cathédrale de Senlis (vers 1170) ; *Seine*, Saint-Denis (statues détruites), Saint-Germain-des-Près (statues détruites) ; *Seine-et-Marne*, Saint-Spire de Corbeil (statues à Saint-Denis), Saint-Loup de Naud, Saint-Ayoul de Provins ; *Seine-et-Oise*, Notre-Dame d'Etampes, Saint-Georges de Boscherville (salle capitulaire) ; *Somme*, Saint-Étienne de Corbie ; *Yonne*, Saint-Lazare d'Avallon (une statue) ; Vermanton (mutilé), Vézelay ; *Angleterre*, cathédrale de Rochester ; *Espagne*, Saint-Vincent d'Avila ; *Italie*, cathédrale de Vérone, Sainte-Marie-Majeure de Toscanella, San Quirico in Val d'Orcia ; *Suède*, Lund (niche de la chaire pontificale) ; *Suisse*, Bâle, Coire, Neufchâtel. Loches (Indre-et-Loire) vers 1165, statues stylisées indépendantes des piédroits.

il est calculé ; on a vu, par exemple, l'évolution de la base avec l'expression sentie et raisonnée de son tore inférieur aplati et de ses griffes (fig. 175) ; l'étude de la nature se révèle jusque dans les moulures de l'époque de transition ; l'artiste roman, comme

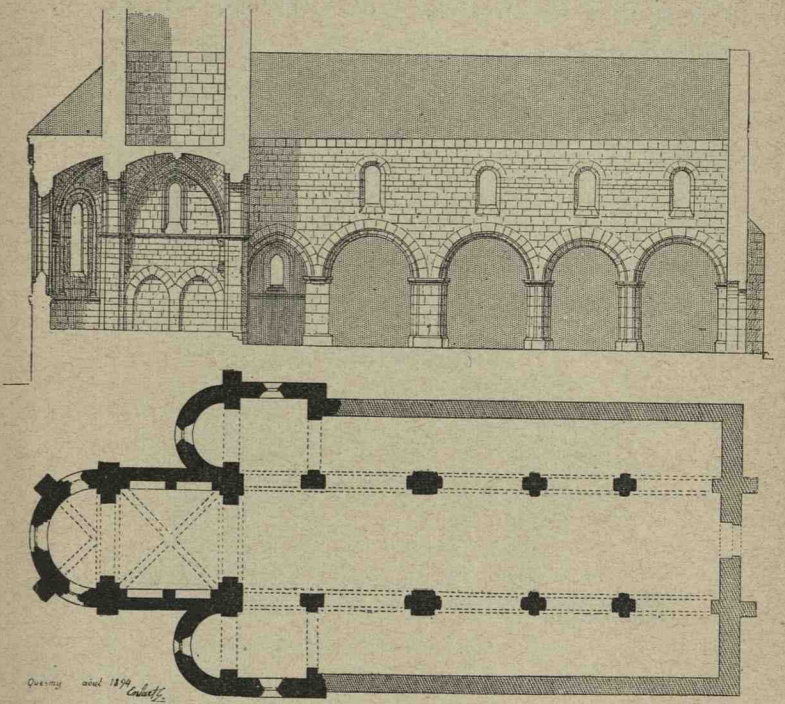

FIG. 215. — Plan et coupe de l'église de Quesmy (Oise). Transition; milieu du XIIe siècle.

l'antique, trace des angles droits et des courbes (fig. 213 A) et les fait alterner avec plus ou moins de grâce. L'artiste gothique cherchera à faire jouer la lumière sur les surfaces courbes, et il enveloppera ses courbes convexes dans des courbes concaves (fig. 213 B, C.), imitant en cela l'effet d'un pétale dans son calice (fig. 214), d'un fruit dans sa cosse, d'un bourgeon ou d'un bulbe dans ses enveloppes entr'ouvertes ; deux courbes divergentes

partent d'un même point pour s'envelopper (tore ombragé d'un cavet fig. 213 B, C), ou pour se diriger en sens inverse (tore aminci); tel est le principe tiré de l'observation synthétique des formes de la nature ; bientôt s'y ajouteront des contrecourbes tirées des mêmes observations et développant les mêmes effets.

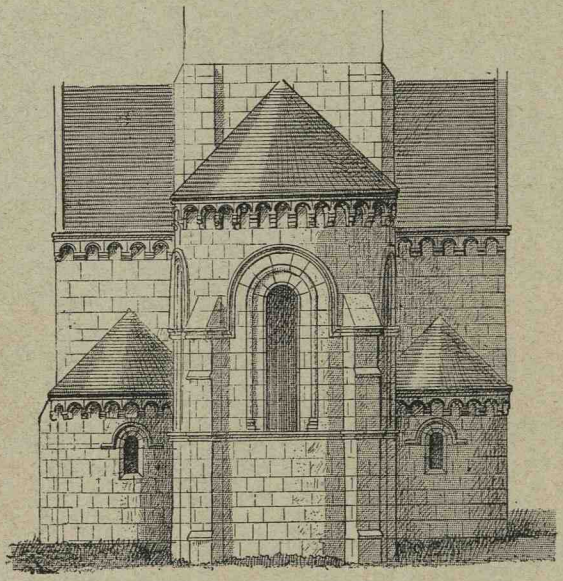

Fig. 216. — Chevet de Quesmy.

La mouluration gothique est essentiellement raisonnée, on en a vu la preuve dans la différence du larmier gothique avec celui de l'antiquité.

D'après les remarques que l'on vient de lire, on peut définir le style de transition, un style gothique imparfait où la voûte d'ogives est accompagnée d'autres voûtes et suit le plus souvent un tracé bombé, où les murs et les arcs doubleaux restent épais ; les arcs-boutants absents ou dissimulés et rudimentaires ; où la sculpture et la mouluration cherchent leur voie et peuvent être en avance ou en retard sur la construction.

On peut distinguer dans la transition deux périodes bien nettement différentes : la première, commencée vers 1120 au plus tard, se termine dans le Nord vers 1150 ; la seconde s'achève, toujours dans le Nord, vers 1175, parfois beaucoup plus tôt. Dans la première (fig. 204, 208), la croisée d'ogives est le seul élément gothique qui apparaisse, elle s'agence plus ou moins gauchement

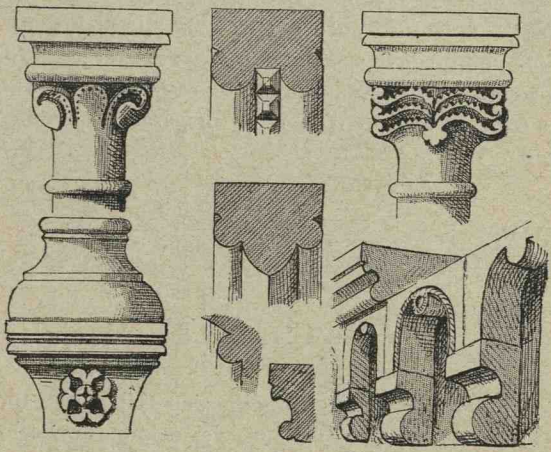

Fig. 217. — Détails de Quesmy.

avec l'architecture, elle est de section très large et de profil lourd, gros boudin, trois boudins accolés ou simple épannelage rectangulaire ; la sculpture est toujours romane. Dans la seconde période, les profils s'allègent, la sculpture s'épure ; les voûtes mieux construites portent sur des arcs moins épais.

Le plan des églises ne se modifie pas essentiellement [1] à l'époque de transition (fig. 215) ; on a vu, en effet, que les premières applications de la croisée d'ogives ne furent pas assez savantes pour permettre d'amincir les murs et les supports, et que l'emploi des arcs-boutants fut également précédé de tâtonnements

1. Cependant, les chœurs prennent plus de développement et les chapelles de déambulatoire commencent à devenir tangentes entre elles (voir p. 229 et 234).

qui n'entraînèrent aucune modification dans le plan par terre ; on sait qu'enfin on adapta plus ou moins gauchement la voûte d'ogives au plan de l'abside romane avant de la transformer en abside polygonale adaptée à l'emploi de voûtins rayonnants sur branches d'ogives. Le plan des grandes et petites églises (fig. 80 et 215) montre également cette continuité de tradition.

Le tracé des arcs dans l'architecture de transition est le même que dans l'architecture purement romane ; le plein cintre reste très usité ; on le trouve encore parfois dans les arcades (fig. 215), le plus souvent dans les portails et presque toujours dans les fenêtres et les arcatures d'où il ne disparaîtra qu'au cours du XIIIe siècle.

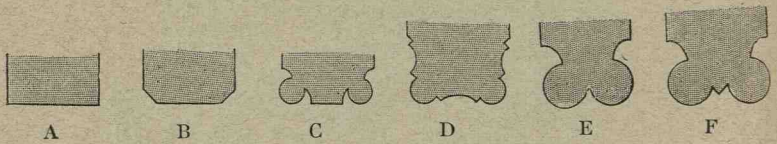

FIG. 218. — Évolution du profil à épannelage carré.

Le plan des supports se modifie peu : il garde toutes les variétés romanes et, généralement, des colonnes ou colonnettes engagées forment des faisceaux qui répondent à la retombée des arcs doubleaux et ogives (fig. 205), mais on a vu que les faisceaux des colonnettes, comme d'autres membres d'architecture, ont été imaginés avant que l'on en ait trouvé l'application raisonnée ; on en rencontre dès le XIe siècle [1], et avant l'adoption des voûtes d'ogives, l'École normande se plaît à multiplier les colonnes engagées dans les piliers composés. La base et le tailloir des supports engagés qui reçoivent les retombées des ogives doivent être normales à ces ogives et se présenter, par conséquent, de biais par rapport à ceux qui correspondent aux arcades et aux doubleaux (fig. 205). Parfois aussi, le chapiteau qui reçoit la retombée de l'ogive est seul posé de biais sur un pilastre formant des angles droits avec les autres membres du pilier composé [2]. Cette dispo-

1. Voir ci-dessus, p. 321 et 325.

2. Coursan (Aube), Chissey (Jura), Silvacane (Vaucluse), Pontigny et Vermanton (Yonne), Saint-Vincent d'Avila (Espagne).

UNIVERSITARA BUCUREȘTI

sition répond généralement à une voûte d'ogives qui n'était pas prévue lorsque le plan des supports a été arrêté. Enfin, les supports des ogives peuvent du haut en bas être posés à angle droit avec les autres éléments du pilier composé ; c'est, en général et en principe, la preuve que les ogives n'étaient pas prévues [1], mais il se trouve des exceptions à cette règle, surtout dans l'architecture normande [2]. Les supports en encorbellement indiquent, non toujours, il s'en faut (fig. 217), mais souvent des voûtes ajoutées après coup.



Fig. 219. — Profils à tore unique et tore sculpté.

Dans le tracé des profils, les artistes ont acquis une véritable science, les bases, tailloirs, cordons, tablettes de corniche en témoignent d'une façon remarquable, surtout à partir de 1140 ; dans les tailloirs et tablettes de corniches, le profil de beaucoup le plus fréquent alors est un tore surmonté d'un cavet et d'un onglet (fig. 175, 213 C, 217) ; quant aux bases, presque toujours elles sont attiques avec tore inférieur volumineux déprimé et muni de griffes (fig. 175, 217).

L'arc ogive, comme tout élément nouveau, est traité avec incertitude : non seulement le tracé de sa courbe est mal fixé, mais son profil varie : dans un même monument, il peut se trouver divers profils sans qu'ils indiquent nécessairement une différence de date entre les travées de voûtes [3]. A partir de 1140, les profils sont plus uniformes et mieux étudiés.

1. C'est probablement le cas aux porches de Saint-Victor de Marseille (fig. 208) et de Saint-Hilaire de Poitiers, où le plan des piliers indique une voûte d'arêtes.

2. Cathédrale de Durham. En France, déambulatoire de Morienval, église de Nouvion-le-Vineux près Laon et cathédrale de Sens : au début du style gothique encore, bras du sud du transept de la cathédrale de Soissons.

3. On peut citer parmi ces églises celles d'Airaines, de Forest-l'Abbaye

Les plus anciens profils d'ogives peuvent consister en simples bandeaux sans moulure [1] (fig. 208, 218 A), soit en un gros boudin [2], soit en trois boudins accolés [3] (fig. 204, 205, 219 A). Ces

et de Beaufort-en-Santerre (Somme) ; Acy-en-Multien, Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne) ; Villetertre, Bury, Saint-Évremond de Creil, Cambronne, la cathédrale de Noyon, Saint-Germer (Oise) ; Saint-Martin-des-Champs, Saint-Denis, Saint-Pierre de Montmartre (Seine) ; Boissy (Seine-et-Oise) ; la crypte de Saint-Gilles (Gard).

1. *Basses-Alpes*, réfectoire de Ganagobie ; *Calvados*, clocher de la cathédrale de Bayeux ; *Cher*, Sainte-Solange ; *Finistère*, Sainte-Croix-de-Quimperlé ; *Bouches-du-Rhône*, porche de Saint-Victor de Marseille ; *Gard*, crypte de Saint-Gilles ; *Haute-Garonne*, porche de Saint-Gaudens ; *Gironde*, clocher de Sainte-Croix de Bordeaux, Montagne ; *Hérault*, transept de Maguelone ; *Lot-et-Garonne*, Aubiac ; *Oise*, Auvillers, Caufry, Biot, Fitz-James ; *Seine-et-Marne*, clocher d'Acy-en-Multien ; *Seine-et-Oise*, donjon d'Étampes ; *Tarn-et-Garonne*, porche de Moissac ; *Var*, cathédrale de Fréjus, le Thoronet (édicule de la fontaine) ; *Vienne*, Saint-Hilaire de Poitiers (porche) ; *Haute-Vienne*, Saint-Junien (chapelles du transept) ; *Belgique*, cathédrale de Tournai (absides du transept) ; *Italie*, Saint-Ambroise de Milan ; *Norvège*, Sainte-Marie de Bergen.

2. *Aisne*, Viffort ; *Ardèche*, crypte de Cruas ; *Aude*, Fontfroide (église et salle capitulaire), Saint-Hilaire ; *Calvados*, Bernières, Hermanville, Saint-Laurent de Condel, Ouistreham ; *Corrèze*, Tulle ; *Drôme*, porche de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; *Gers*, Auch, Flaran (salles capitulaires) ; *Hérault*, porche de Saint-Guilhem-du-Désert, cloître de Saint-Michel-de-Grandmont ; *Indre*, Acey-le-Ferron ; *Manche*, Lessay, Pontorson ; *Marne*, Villevenard ; *Haute-Marne*, Vilars-Saint-Marcelin ; *Mayenne*, Avesnières ; *Meurthe-et-Moselle*, porche de Notre-Dame de Saint-Dié ; *Meuse*, clocher de Condé-en-Barrois, Mont-devant-Sassey ; *Oise*, déambulatoire de Morienval, Saint-Germer, La Bruyère près Liancourt, chapelle Saint-Cyr à Breteuil, Villetertre, Foulangues, Béthisy-Saint-Pierre, Laigneville, Saint-Vaast-les-Mello ; *Seine*, déambulatoire de Saint-Denis ; *Seine-Inférieure*, Bénouville, Saint-Georges de Boscherville, Le Petit-Quévilly ; *Seine-et-Marne*, chapelle épiscopale de Meaux, porche de Saint-Loup-de-Naud ; *Seine-et-Oise*, crypte de Cormeilles, Notre-Dame et Saint-Martin d'Étampes ; *Somme*, Notre-Dame d'Airaines, Lucheux ; *Vosges*, Champ-le-Duc ; *Yonne*, Saint-Sauveur.

3. *Aisne*, Berzy-le-Sec, Crézancy, Laffaux, Mercin, Vauxrezis ; *Ardennes*, Braux ; *Aube*, Saint-Maclou-de-Bar ; *Calvados*, Trinité de Caen (nef), Creully, Fontaine-Henri, Bernières ; *Cher*, Massay ; *Dordogne*, Brantôme ; *Eure-et-Loir*, chapelle du clocher sud de la cathédrale de Chartres (1134), la Madeleine de Châteaudun ; *Isère*, Saint-André-le-Bas à Vienne ; *Loir-et-Cher*, Troo ; *Maine-et-Loire*, Saint-Pierre de Saumur ; *Haute-Marne*, cathédrale de Langres ; *Meurthe-et-Moselle*, Mont-Saint-Martin ; *Oise*, Rhuis, Bonneuil, Bury, Saint-Évremond de Creil, Roye-sur-Matz, Trinité

boudins, triples ou isolés, sont, en général, appliqués à un bandeau qui, dans l'École normande, est sensiblement plus large (fig. 219 B, cf. 220 B). Le boudin peut être aminci (fig. 219 D), surtout à partir de 1125 environ ; peu après, on encadra volontiers un tore aminci entre deux boudins simples (fig. 220 C) ; ce profil est constamment employé [1] de 1130 et surtout de 1140 à la

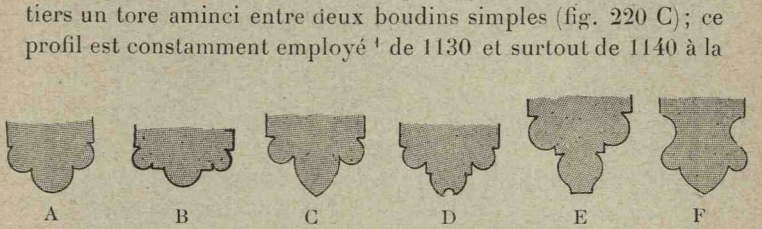

Fig. 220. — Profils à trois tores.

fin du XIIe siècle, à la fin, les tores latéraux se dégagent par un cavet (fig. 220 F).

Assez souvent, deux angles droits font saillie entre les trois boudins [2] (fig. 220 B, D, E).

de Villetertre, Chapelle de la Vierge à Saint-Martin-des-Champs, Noël-Saint-Martin ; *Seine-et-Marne*, Château-Landon, Couilly ; *Seine-Inférieure*, transept de Montivilliers ; *Seine-et-Oise*, Auvers ; *Somme*, Beaufort-en-Santerre, abside de Forest-l'Abbaye ; *Tarn*, Saint-Salvi d'Albi, Saint-Sauveur de Gaillac ; *Tarn-et-Garonne*, salle capitulaire de Belleperche.

1. *Aisne*, Bruyères, Marolles (croisée), Nouvion-le-Vineux, Oulchy-le-Château ; *Ardennes*, Saulce-Champenoise ; *Calvados*, Sainte-Marie-aux-Anglais ; *Loire*, La Bénisson-Dieu ; *Marne*, Jalons-les-Vignes ; *Haute-Marne*, cathédrale de Langres ; *Meurthe-et-Moselle*, Saint-Pierre-Villiers ; *Oise*, Avers, Avrechy, Bellefontaine, Bury, Ourscamps, Quesmy, Royes-sur-Matz ; *Pas-de-Calais*, Ames, Dommartin, Guarbecques ; *Seine*, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Pierre de Montmartre, Saint-Martin-des-Champs, narthex de Saint-Denis ; *Seine-Inférieure*, tour Saint-Romain à la cathédrale de Rouen ; Petit-Quévilly, Saint-Georges de Boscherville ; *Seine-et-Oise*, Domont (abside), Notre-Dame d'Etampes, Longpont ; *Somme*, Belloy-en-Santerre, Saint-Étienne de Corbie, Croix-Molignaux, Monchy-l'Agache ; *Vosges*, Épinal, Saint-Nicolas de Neufchâteau ; *Yonne*, Montréal, Pontigny, Savigny, porche de Vézelay.

2. *Aube*, Saint-Pierre de Bar ; *Calvados*, Bernières, Saint-Étienne de Caen, Colleville, Saint-Gabriel, Creully, Ouistreham ; *Gironde*, Blasimon, Sainte-Croix de Bordeaux ; *Loir-et-Cher*, Saint-Laurent de Blois ; *Maine-et-Loire*, Trinité d'Angers ; *Somme*, Saint-Taurin ; *Vaucluse*, cathédrale d'Apt, motifs sculptés dans l'épannelage des angles à Dhuizel (Aisne), à la

Rarement les tores sont entaillés d'un petit canal [1] (fig. 220 D), et plus rarement encore agrémentés d'une baguette [2] ou d'un filet [3] (fig. 220 E).

Quelquefois, de petits chanfreins (fig. 218 B) ou cavets sont taillés dans les angles des ogives d'épannelage carré [4]; plus fréquemment, depuis 1140 environ, on y profile des baguettes [5] (fig. 218 C). Entre ces tores, il reste, suivant la largeur de l'arc, soit une arête (fig. 218 F), soit un méplat (fig. 218 C) que l'on a pu refendre en pointes de diamant (fig. 217) ou creuser le méplat en gorge (fig. 218 D), semée de fleurettes [6], surtout dans le Sud-Ouest (fig. 207). Dans la seconde moitié du XIIe siècle, le profil à deux tores accolés [7] (fig. 218 E) ou séparés seulement par une arête ou une gorge étroite est très répandu dans toutes les régions, mais principalement dans le Nord.

commanderie de Laon, Beaufort-en-Santerre (Somme); Bonneuil-en-Valois, Béthisy-Saint-Martin (Oise); sous le clocher nord de la cathédrale de Chartres, dans la salle capitulaire de Vézelay.

1. Caen, sacristie de Saint-Étienne (tore simple), Saint-Taurin (Somme), Cuise-la-Motte et Monchy-Saint-Éloi (Oise), tores triples, Saint-Quiriace de Provins (tore double).

2. Berny, Bruyères-sur-Fère (Aisne); Airaines (Somme), carré du transept.

3. Beaufort-en-Santerre (Somme), carré du transept.

4. Nef de Foulangues (Oise); Flaran (Gers); Marolles (Seine-et-Oise); château de Creully (Calvados).

5. *Loir-et-Cher*, Troo (prieuré du Marchais); *Maine-et-Loire*, Asnières, Saint-Eusèbe de Gennes; *Mayenne*, Saint-Maurice de Laval; *Seine-et-Marne*, Saint-Loup-de-Naud; *Oise*, Noël-Saint-Martin; *Seine-et-Oise*, Poissy; *Vosges*, cathédrale de Saint-Dié; *Yonne*, Vermanton.

6. Cathédrale de Tournai (pointes de diamant), chapelles de la commanderie de Laon et du château de Douvres (fleurettes sculptées dans l'épannelage d'une pointe de diamant). Cathédrale d'Angers, porche de Loches, etc.

7. *Aisne*, Saint-Aignan, commanderie de la cathédrale de Laon, Lhuys; *Basses-Alpes*, Forcalquier (transept), Marizy-Sainte-Geneviève, Nanteuil-Vichel, cathédrale de Soissons; *Ardennes*, Tagnon; *Aube*, Saint-Pierre de Bar; *Calvados*, Cheux, Saint-Martin de Boscherville, tour de Duclair, nef de Pontorson, cathédrale de Lisieux; *Dordogne*, Tour-des-Morts à Sarlat; *Gard*, crypte de Saint-Gilles; *Indre*, Gargilesse; *Loiret*, Saint-Lyphard de Meung; *Manche*, Orval; *Meurthe-et-Moselle*, nef de Wassy; *Oise*, nef de Saint-Étienne de Beauvais, Bury, Caisnes, Chelles, Chiry, Crouy-en-Thelle, Foulangues, Francastel près Crèvecœur, Mogneville, Morienval (transept), Saint-Vaast de Longmont, Saint-Frambourg de

Il existe des ogives ornées non seulement de moulures, mais de sculptures, avec un motif d'ornement, soit différent [1], soit répété [2] (fig. 219 C, anciennes ogives de Saint-Bertin au musée de Saint-Omer) sur chaque claveau ; quelques ogives toriques sont ornées ainsi dans l'École du Nord jusque vers 1150 ; dans l'École de Normandie vers le milieu du XIIe siècle ; dans celle du Nord et ailleurs, on trouve des ogives ornées de moulures en zigzags disposées de diverses façons [3] ; enfin, des dessins courants sont souvent sculptés dans les gorges des ogives [4], depuis environ 1140, et surtout dans l'École du Sud-Ouest. Beaucoup plus fréquemment, la clef seule des ogives est sculptée, une rosace s'épanouit à l'intersection des deux arcs, et il arrive aussi dans des édifices bâtis depuis 1130, que des motifs soient sculptés dans les angles de cette intersection [5]

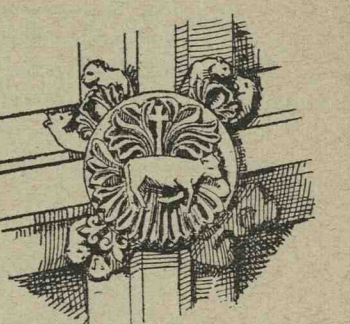

FIG. 221. — Clef de voûte à Beaufort en Santerre (Somme).

Senlis, Noël-Saint-Martin (transept), Villetertre, Saint-Germer ; *Pas-de-Calais*, Leubringhen, ancienne cathédrale d'Arras, Lillers ; *Seine*, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Denis ; *Seine-Inférieure*, Saint-Martin de Boscherville (abside) ; *Seine-et-Oise*, Crosne, Domont, Juziers, Mantes, Meulan ; *Seine-et-Marne*, Grez-sur-Loing ; *Deux-Sèvres*, Chazay ; *Somme*, Forest-l'Abbaye ; *Vaucluse*, salle capitulaire de Senanque, rotonde de Simiane ; *Yonne*, Michery, Vermanton, chœur de Vézelay.

1. Lucheux (Somme).

2. Ancien Saint-Bertin de Saint-Omer, Saint-Germer (Oise) ; chœur de Saint-Étienne de Caen, crypte de Saint-Gilles (Gard).

3. *Corrèze*, cathédrale de Tulle ; *Gironde*, Carteligne ; *Lot*, Figeac (croisillon sud) ; *Somme*, Namps-au-Val ; *Oise*, tribune de Saint-Leu d'Esserent et chœur de Trie-la-Ville ; *Yonne*, Vermanton ; *Angleterre*, Lindisfarne ; *Norvège*, cathédrale de Throndhiem ; *Espagne*, ancienne cathédrale de Salamanque.

4. Voir ci-dessus p. 460, note 6, et p. 455, fig. 217.

5. Saint-Bandry (Aisne) ; Beaufort-en-Santerre (Somme), lions affrontés ; Namps-au-Val (Somme), têtes adhérant à la clef ; Morienval (Oise), voûte du chœur (1135), les quatre Animaux ; Notre-Dame d'Étampes (Seine-

(fig 221) ; ils peuvent avoir au XIIe siècle un développement tel qu'ils s'étendent sur les voûtins, ce qui ne se verra plus au siècle suivant ; enfin, quelques croisées d'ogives ont des accessoires tout à fait exceptionnels, ce sont des liernes dans le Nord et le Sud-Ouest [1], et plus rarement une rose à remplage rayonnant formant clef [2]. Il est également très exceptionnel qu'une simple voûte d'arêtes ait, comme à Airaines (Somme), une clef sculptée à l'imitation de celles des voûtes d'ogives (fig. 108).

Comme les clefs de voûte, mais beaucoup plus rarement, les sommiers peuvent être ornés de motifs sculptés. Ils reposent sur le tailloir du support [3]. On a vu que cette sorte de congé apparaît déjà aux retombées de quelques voûtes d'arêtes.

§ II. — *Influence de l'élément séculier.*

Les grands édifices religieux de la période gothique en France ne sont généralement pas des églises monastiques, mais des cathédrales ; dans cette période, les abbayes ont déjà commencé à perdre quelque chose de leur richesse, de leur puissance, et, surtout, elles n'ont plus le monopole du savoir et de la prospérité. Bien rebâties, du reste, au siècle précédent, elles peuvent rester ce qu'elles sont. Par contre, l'ordre et la liberté ont favorisé la prospérité matérielle des villes, et l'instruction s'est répandue en

et-Oise), anges ailes éployées ; Vézelay (Yonne), salle capitulaire, ornements (ces trois derniers exemples sculptés dans la voûte même).

1. Vers 1130, à Airaines et à Lucheux (Somme) ; vers le milieu du XIIe siècle, à la cathédrale de Laval ; vers 1200, à la Couture du Mans et à Brantôme (Dordogne). En Allemagne, on en trouve également.

2. Milieu du XIIe siècle : la Trinité d'Angers XIIIe siècle, Brantôme (Dordogne), cathédrale de Paderborn (Allemagne).

3. *Aisne*, Oulchy-le-Château ; *Indre-et-Loire*, Crouzilles ; *Loir-et-Cher*, Saint-Aignan (figurines) ; *Meurthe-et-Moselle*, Mont Saint-Martin (sommiers sculptés séparés par une bague des autres claveaux qui sont lisses) ; *Oise*, Bury, Cambronne, Saint-Germer ; *Sarthe*, cathédrale du Mans ; *Savoie*, Le Bourget ; *Somme*, Lucheux (figurines) ; *Vosges*, porche de Notre-Dame de Saint-Dié, sorte de second chapiteau ; *Yonne*, salle capitulaire de Vézelay (rang de palmettes).

même temps que l'aisance ; le clergé séculier dispose donc de ressources matérielles et intellectuelles puissantes, et il en peut tirer de merveilleux résultats, car l'esprit d'entreprise qui a animé le XIIe siècle, l'esprit qui a provoqué l'affranchissement des communes et la colonisation de l'Orient latin, a été particulièrement fécond dans le domaine des arts : des recherches libres et hardies poursuivies avec intelligence, esprit de suite et méthode, venaient d'aboutir à la création du style gothique à point pour permettre la réalisation des programmes les plus vastes, les plus complexes et les plus sublimes ; on peut s'étonner de cette réalisation, mais il faudrait s'étonner davantage si dans des conditions matérielles et intellectuelles aussi favorables, un art particulièrement beau et fort ne s'était pas produit et n'avait pas donné de grandes œuvres. Il faudrait se garder cependant d'attribuer trop exclusivement le style gothique à l'initiative séculière et plus encore, d'imaginer, comme on l'a fait, un antagonisme systématique entre les moines et les laïques leurs élèves ; entre l'art gothique et l'art roman qui l'avait préparé.

Comme au siècle de Périclès qui vit l'apogée du génie antique, ce fut l'idée religieuse qui, à l'apogée non moins admirable de notre art national, inspira les plus grandes œuvres, car elle ne causait guère alors de divergence entre les hommes et représentait un idéal également cher à chacun d'eux.

Plusieurs églises gothiques monastiques, de toutes les régions, comme dans le Nord, Ourscamps et Longpont ; en Bourgogne, le chœur de Vézelay ; en Normandie, celui de Saint-Étienne de Caen et l'église du Breuil-Benoist (Eure) ; dans le Sud-Ouest, la Couronne (Charente) et Saint-Maixent (Deux-Sèvres) ; dans le Centre, la Chaise-Dieu ; dans le Midi, Saint-Maximin sont dignes de rivaliser avec les cathédrales, et hors de la région d'origine du style gothique, ce style a été souvent importé par les ordres religieux, en particulier, par celui de Cîteaux qui fut, à la fin du XIIe et au XIIIe siècle, l'ordre le plus prospère et le plus puissant. Il a implanté l'art gothique français dans toute l'Europe et surtout en Italie, en Allemagne, Danemark, Norvège et Espagne.

§ III. — *Périodes et Écoles.*

L'architecture gothique s'étant substituée sans secousse à l'architecture romane et en procédant en partie, n'a que peu modifié les frontières des Écoles d'art, a laissé subsister une partie de leurs caractères, et, animée du même esprit que l'art antérieur, elle n'a cessé d'évoluer. On a distingué trois états successifs du style gothique, et on l'a appelé à *lancettes*, *rayonnant* [1] et *flamboyant* selon l'avancement de son évolution ; ces noms sont tirés du dessin des fenêtres, d'abord simples et souvent étroites (fig. 259), puis garnies de remplages découpés en tracés plus ou moins rayonnants (fig. 262) et enfin remplies de découpures ondulées qui évoquent l'idée de flammes (fig. 332). On n'adoptera pas ici les deux premières de ces divisions, fondées sur un caractère secondaire qui n'est ni absolu ni constant, et il a paru impossible de séparer sans coupure arbitraire la démonstration des états successifs de l'art gothique dans la seconde moitié du XIIe siècle et les trois premiers quarts du XIIIe, tant la transition est fondue et logique, mais on a maintenu la dénomination d'architecture *flamboyante* pour la dernière période gothique, parce que ce mot exprime bien l'aspect général de ses œuvres, où les ondulations sont multipliées systématiquement, et parce que son caractère distinctif est surtout ornemental. Ce caractère tranche suffisamment sur celui des œuvres antérieures pour que cette dernière période puisse et doive être isolée et étudiée à part.

On arrive à une précision plus grande et on évite des inexactitudes en datant les édifices par quart de siècle ou par règne.

Le style gothique français a bien cependant trois périodes principales, non compris le style de transition qui le rattache au roman : la première forme du style gothique pur primitif prend

1. Les mots de style *à lancettes* et *rayonnant* ne sont pas même une désignation, car il existe des lancettes et des tracés rayonnants à toute les périodes du style gothique.



Fig. 222. — Porte intérieure de la cathédrale de Bayeux.

fin dans la seconde moitié du XIIIe siècle, puis vient un style qui règne de 1270 ou 1280 jusque vers 1370 à 1400, et qui marque l'application la plus parfaite des principes gothiques en même temps qu'un certain abus de ces principes et le commencement de la décadence ; enfin, il y a, comme dans toute évolution artistique, le style de la décadence qui dépasse le but, cherche les effets exagérés, produit des œuvres laborieuses ou faciles, mais plus habiles que sincères et intéressantes. C'est, en l'espèce, le style flamboyant. Il se montre dès 1373 à la cathédrale d'Amiens ; dans d'autres régions, il n'apparaît qu'au XVe siècle, et certains pays l'ont presque ignoré ; il sera détrôné plus ou moins lentement dans le cours du XVIe siècle par la Renaissance, bien qu'il ait eu dans la suite une persistance parfois plus longue [1].

En résumé, le premier style gothique a commencé vers l'avènement de Philippe-Auguste et prend fin dans les dernières années du règne de saint Louis ; le deuxième va à peu près de Philippe le Hardi à Charles VI. C'est durant le règne malheureux de ce prince que semble s'être élaboré le style flamboyant. Les Écoles gothiques ne sont guère moins tranchées que les Écoles romanes, mais elles sont moins nombreuses : on en peut compter six, dans l'Ile-de-France et la Picardie, la Normandie, la Bourgogne, la Champagne, le Sud-Ouest et le Midi.

L'École de l'Ile-de-France, par un revirement absolu, tient maintenant le premier rang. Elle produit plus tôt que les autres Écoles des monuments légers, élancés, quoique parfaitement proportionnés, très purs de forme, très étudiés dans leur construction, dans leur plan et dans leur décor. L'usage des déambulatoires et des arcs-boutants y est plus fréquent que nulle part ailleurs.

L'École normande se distingue de l'École de l'Ile-de-France par des formes plus sèches, plus monotones et systématiques, plus aiguës et plus anguleuses.

Le plan rectangulaire y est plus fréquent encore dans les chevets des moyennes églises, et il persiste dans un certain nombre de flèches de clochers ; les arcs brisés prennent parfois un tracé excessivement pointu, car les arcs larges et étroits d'une même

1. Voir ci-dessus ch. I, §§ XIII, XIV.

composition, tels que baies de clochers encadrées d'arcatures, ou fenêtres garnies de meneaux et remplages sont souvent tracés avec une seule et même ouverture de compas ; les fenêtres s'ébrasent intérieurement par ressauts et des galeries de circulation traversent encore leurs embrasures ; les clochers élevés, couronnés de flèches très aiguës, sont plus fréquents qu'ailleurs ; l'emploi du chapiteau rond sans crochets est perpétuel ; l'ornementation reste en partie géométrique : on y remarque notamment des suites de médaillons tréflés et quadrilobés ; l'ornementation végétale elle-même a quelque chose de très symétrique et d'un peu conventionnel ; elle est généralement empreinte de quelque monotonie ; les feuilles offrent des types particuliers à lobes tous arrondis (fig. 222), la statuaire est rare.

L'École bourguignonne a conservé quelques archaïsmes : on y rencontre assez tard l'usage de simples voûtes d'arêtes sur certains bas-côtés ou chapelles ; elle a des voûtes sexpartites jusqu'à la fin du XIIIe siècle (fig. 223), et c'est au milieu de ce siècle qu'elle en a le plus ; les tours centrales restent fréquentes ; la corniche à modillons reste de règle et affecte un type particulier (fig. 197). Certains plans sont caractéristiques ; les sanctuaires et les chapelles de transept sont souvent rectangulaires dans les moyennes églises ; dans les plus grandes, on trouve parfois une chapelle unique au fond du déambulatoire (cathédrales de Langres, de Sens et d'Auxerre, Saint-Germain d'Auxerre), des galeries de circulation traversent les embrasures des fenêtres comme en Normandie, ce qui n'avait pas lieu à l'époque romane, et décrivent parfois, comme à Auxerre, des coudes pour ne pas affaiblir les contreforts ; les chéneaux sont suspendus sur un dallage entre les arcs formerets et une cloison extérieure (fig. 224). Les fenêtres, souvent moins grandes que dans l'Ile-de-France, se composent fréquemment d'une baie géminée surmontée d'un petit oculus ou quatrefeuille sans qu'une archivolte commune encadre le tout à l'extérieur. Les arcs-boutants sont simples et parfois font défaut (fig. 227). Les portails restent longtemps en plein-cintre. La sculpture est riche et d'un caractère gras très particulier. Les congés sculptés sont très fréquents, ainsi que les corbeaux à méplat triangulaire (fig. 3, 297).

L'École champenoise est presque exclusivement une combinaison des éléments des Écoles française et bourguignonne : elle a tous les caractères de cette dernière ; des chéneaux sont portés au-dessus d'une étroite galerie intérieure sur de larges arcs bandés entre les contreforts et qui arrêtent le glissement des quartiers des voûtes.

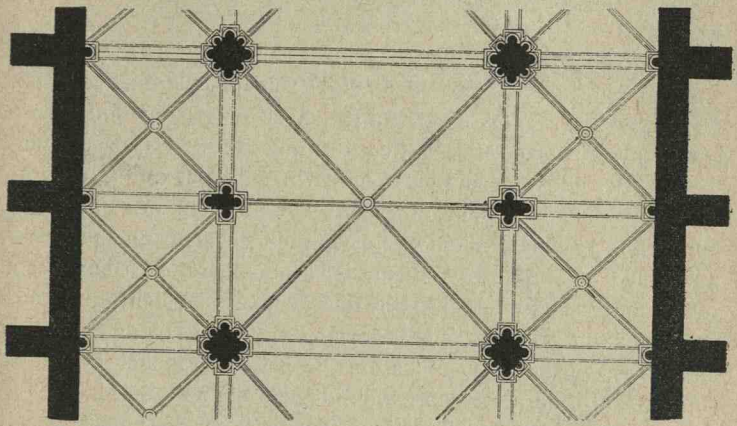

Fig. 223. — Voûte sexpartite du XIIIe siècle à Pont-sur-Yonne (*Ann. archéol.*).

La Champagne, comme la Normandie et la région germanique (qui continuent d'avoir des traits communs), possède certains arcs très aigus (moins exagérés toutefois qu'en Normandie) et des chapiteaux ronds. A l'École germanique elle emprunte les tours terminées par quatre pignons [1].

Un certain nombre d'églises importantes sont dépourvues de déambulatoires; d'autres ont un agencement très particulier de déambulatoire (fig. 243) avec chapelles s'ouvrant par trois arcades sur le collatéral, par suite d'une combinaison spéciale des voûtes d'ogives [2].

1. Cathédrale et ancienne église Saint-Nicaise de Reims ; églises de la Chapelle-sur-Crécy, Mormant, etc.

2. Notre-Dame de Châlons, Saint-Remi de Reims, Saint-Quentin ; combinaison reproduite à Saint-Étienne et à Saint-Germain d'Auxerre.

L'École du Sud-Ouest possède un style gothique, dit *style Plantagenet*, très particulier, issu des traditions locales, si particulier même qu'il peut être considéré comme une persistance de l'architecture appelée dans d'autres provinces : style de transition, plutôt que comme un style gothique complet. En effet, il répudie l'arc-boutant, conserve les voûtes bombées, les murs épais, de massifs contreforts sans ressauts et des fenêtres relativement étroites.

Les églises ont une ou trois nefs, sans déambulatoire : les églises à trois nefs procèdent du style roman poitevin, moins le déambulatoire ; celles à nef unique, avec un passage intérieur sur retraite ménagée à mi-hauteur des murs (fig. 207), procèdent du style des églises à coupoles ; on a vu, du reste, que plusieurs églises commencées pour être couvertes de coupoles ont reçu après coup des voûtes d'ogives ; et qu'il existe même quelques cas assez rares où l'on a essayé de marier les deux systèmes de voûte.

Les voûtes d'ogives, qui sont restées bombées affectent, quoique sans en adopter l'appareil, la forme de coupoles et de trompes en cul-de-four, avec ramifications de petites branches d'ogives (fig. 225) ; la dernière expression de ce système a été dans des voûtes en berceau à pénétrations soutenues sur des entrecroisements de branches d'ogives [1].

L'extérieur des édifices est massif et archaïque ; l'intérieur très léger (fig. 225 et 242) ; l'ornementation est assez spéciale, notamment dans les alignements d'arcatures sur les façades, et les tailloirs souvent sculptés des chapiteaux

L'École gothique du Midi procède en partie de celle du Sud-Ouest. Le style gothique, bien que connu de bonne heure dans la région méridionale de notre pays, n'y fut d'abord accepté qu'avec beaucoup de réserve ; mais la guerre des Albigeois eut pour effet de l'y implanter tout à fait. Trois circonstances concourent à faire de cette architecture un style pauvre : d'abord, la guerre de religion avait ruiné le pays et lui avait fait oublier la pratique des arts ; en second lieu, les ordres de Saint-François et de Saint-

1. Église ruinée de Toussaint à Angers, voûtes ajoutées aux églises romanes d'Airvault et de Saint-Jouin de Marnes (Deux-Sèvres).

Dominique, qui devinrent tout puissants dans le Midi après la conquête, affectaient dans leur architecture comme dans leur vie une austère pauvreté ; enfin, dans quelques provinces du Midi, les matériaux se prêtaient peu à l'ornementation ; la région de Toulouse n'a guère que de la brique ; d'autres contrées, comme le Limousin et l'Auvergne, ont une pierre très dure.

Le style gothique du Midi use très rarement d'arcs-boutants ; les proportions et la disposition générale de ses édifices restent à peu près les mêmes qu'à l'époque romane. La science des constructeurs n'a pas faibli : l'appareil de brique de Sainte-Cécile d'Albi et des églises de Toulouse, l'appareil de pierre de Saint-Maximin, sont dignes des modèles romans et même romains de la contrée. Beaucoup d'églises ont une nef unique (fig. 226) : lorsqu'elle a quelque hauteur, il a fallu donner une saillie très considérable aux contreforts : pour tirer parti de cette disposition, on a construit les murs vers l'extérieur de ces piles ou contreforts, et l'on ménage ainsi entre eux une suite de chapelles latérales [1] : dans les grandes églises, il en existe parfois deux rangs superposés (fig 238), celles du dessus et plus rarement celles du bas sont reliées entre elles par des passages traversant les piles, comme à Lamourguié de Narbonne, Sainte-Cécile d'Albi, Moissac ; souvent, de grands arcs extérieurs sont bandés entre les contreforts et ils peuvent porter une galerie de circulation et de défense, comme aux Jacobins de Toulouse, ou simplement un chéneau.

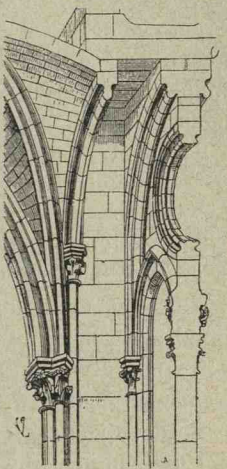

Fig. 224. — Chéneau suspendu bourguignon. (Viollet-le-Duc, *Diction. d'Archit.*).

D'autres églises ont des bas-côtés, mais ne possèdent plus de

1. Système déjà employé à l'époque romane dans la cathédrale d'Orange et dans l'église de Feuillade (Charente).

déambulatoire [1], exception faite pour quelques monuments qui sont inspirés de l'art du Nord.

Généralement, la nef s'élève relativement peu au-dessus des bas-côtés [2], et le type à trois nefs persiste quelquefois [3].

Au cours du XIIIe siècle, la mode vint d'imiter l'architecture du Nord. L'église cistercienne d'Abondance (Savoie), les cathédrales de Limoges, de Clermont, de Narbonne et de Bayonne furent construites dans le style septentrional au XIIIe siècle ; au XIVe siècle l'église d'Uzeste (Gironde) et les cathédrales à nef unique de Bordeaux, de Toulouse, de Lectoure, reçurent un chœur à déambulatoire avec triforium.

Parmi ces monuments imités, il faut également citer la collégiale de Montbrison commencée en 1225, le chœur et le transept de Saint-Nazaire de Carcassonne (XIVe s.).

Les monuments qui appartiennent franchement au style du Midi n'ont pas de triforium à cause du peu de pente des toits des bas-côtés et n'ont pas de larges fenêtres mais des lancettes simples (fig. 226) ou géminées avec un meneau central et sans autre encadrement qu'un large ébrasement biseauté au dehors comme au dedans.

Beaucoup de ces édifices, même riches comme Saint-Maximin, ont des chapiteaux à corbeille nue dépourvue de sculpture.

Les chapiteaux sculptés ont une ornementation lourde, molle et confuse, très inférieure à la sculpture des provinces du Nord.

Dans l'École du Midi, on distingue une sous-école très intéressante, dont le centre est Toulouse. L'École gothique toulousaine, construit en brique et a surtout produit de beaux clochers octogones dont les baies sont en mitre et en losange, formes parfaitement appropriées à la brique. Les baies et les angles sont

1. L'église d'Ebreuil (Allier) et Saint-Paul-Serge de Narbonne, ont un chœur du XIIIe siècle à déambulatoire d'une architecture d'une originalité et d'une saveur locale remarquables.

2. Comme types de ce genre, on peut citer le chœur d'Ébreuil (Allier) ; l'église d'Uzeste (Gironde). XIIIe siècle ; Saint-Fulcrand de Lodève (XIIIe siècle) ; Saint-Dominique de Bonifacio (Corse), XIIIe siècle ; La Chaise-Dieu (Haute-Loire), XIVe siècle ; Saint-Maximin (Var), fin XIIIe, XIVe, XVe siècles ; Fleurance (Gers), XIVe, XVe siècles, etc.

3. Mézin (Gers) ; Billom (Puy-de-Dôme) ; Saint-Martin de Brive.

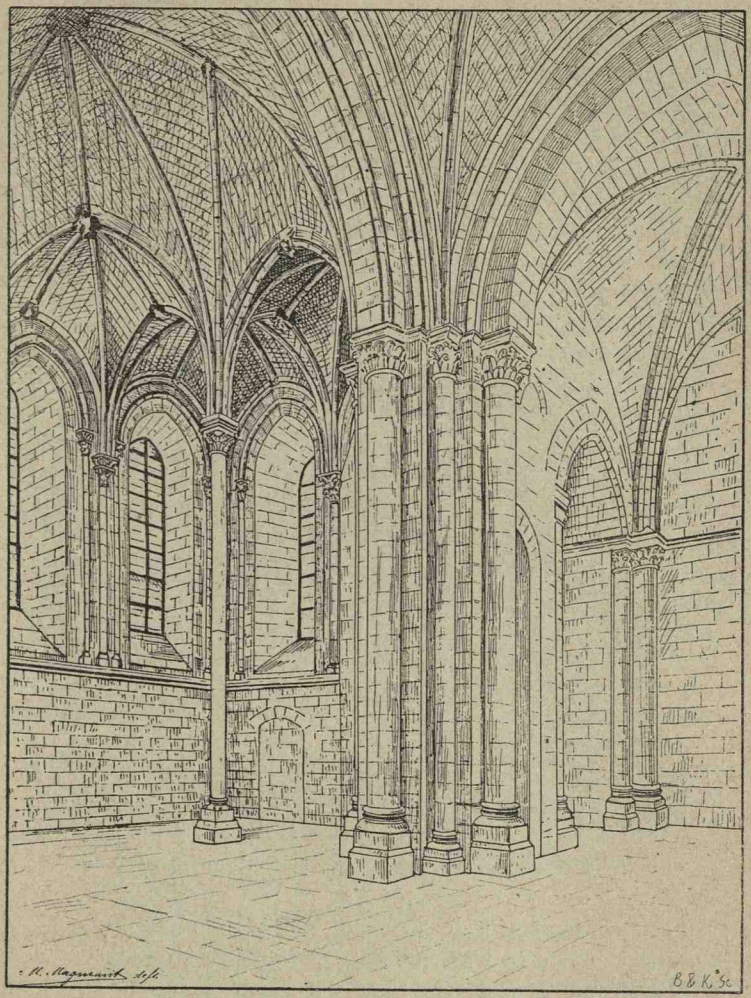

Fig. 225. — Chœur et transept de l'église d'Asnières (Maine-et-Loire).

garnies de colonnettes en marbre. On peut citer comme types de l'École toulousaine les églises des Jacobins et des Carmes de Toulouse, celle de Beaumont de Lomagne, les clochers de

Saint-Sernin de Toulouse, de Caussade (Gers), de Montauban, de l'Isle d'Albi, de la cathédrale de Saint-Lizier, etc.

En Lombardie et dans les Alpes françaises, le style gothique importé du Nord se mélangea, au XIIIe siècle, au style lombard : les procédés de construction restent parfois tout à fait romans, comme dans l'église de Seyne (Basses-Alpes), et divers ornements comme l'appareil alterné noir et blanc, les lions des portails, les plates-bande

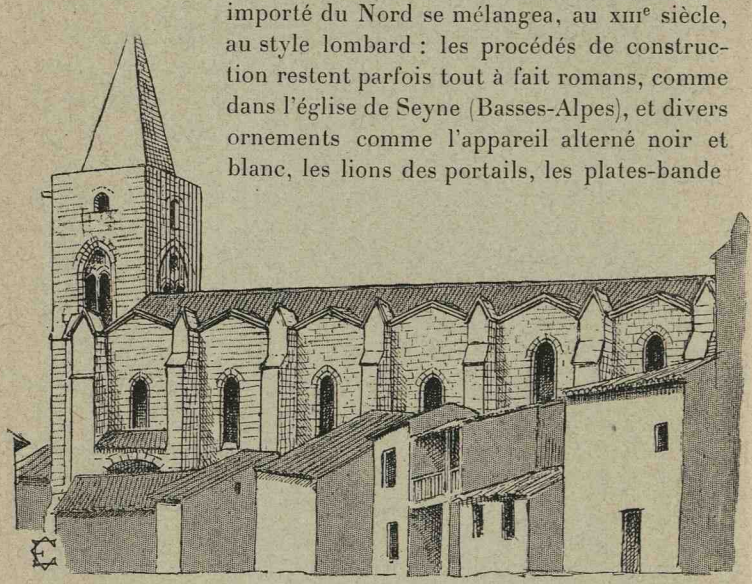

FIG. 226. — Église de Saint-Pargoire (Hérault).

et les corniches d'arcatures subsistent, mais, en même temps, certains détails sont du meilleur style gothique, comme les grandes roses des façades, les flèches de pierre octogones imitées de celles de la France ; la sculpture des portails et celle des chapiteaux [1].

En Corse, la cathédrale et surtout Saint-Dominique de Bonifacio appartiennent à l'art gothique méridional ; le reste de l'île demeure complètement fidèle au style roman lombard.

1. Les types de cet art sont les cathédrales d'Embrun, d'Abenga, de Vintimille et de Gênes, les façades de celles de Digne et de Grasse ; les églises de Saint-Sauveur près Lavagna, Vezzolano, Saint-Louis d'Hyères, Seyne (Basses-Alpes), Le Bar (Var), San-Remo, etc.

Au XIVe siècle, les Écoles gothiques tendent à se fondre ; au XVe, l'unité d'art, comme l'unité politique, est presque réalisée en France.

A l'étranger, au contraire, il se crée alors divers types nationaux bien distincts des styles français, que tous les pays de la chrétienté avaient imité au XIIIe siècle : c'est ainsi que la guerre de Cent ans, en contribuant à former l'unité nationale au dedans, a ruiné l'influence extérieure de la France.

§ IV. — *Expansion du style gothique français à l'étranger.*

A partir de la seconde moitié du XIIe siècle, le style gothique s'était répandu, non plus seulement en France, mais en dehors de nos frontières : l'Espagne continue à se rattacher aux Écoles du Sud-Ouest [1] et du Midi de la France [2], et, comme le Midi de la France, elle reçoit des importations de l'art gothique des provinces du Nord. Les cathédrales de Chartres et de Bourges, en particulier, y ont fait école [3]. L'Italie, où les moines de Cluny avaient apporté aussi, quoique plus rarement, l'art roman du Languedoc, se couvre d'édifices gothiques bâtis dans le style

1. Cathédrales de Salamanque et de Zamora (1175) ; église de Toro ; abbaye cistercienne de Las Huelgas, près Burgos, du pur style angevin.

2. Surtout en Catalogne où les églises gothiques de Barcelone, Manrese, etc., appartiennent au même style que celles de Narbonne, longtemps métropole des évêchés catalans.

3. Le porche occidental de la cathédrale de Léon, achevée vers 1275, reproduit avec une exactitude frappante les porches latéraux de Chartres élevés vers 1230. La cathédrale de Tolède, fondée en 1226 et construite par un maître français, Pierre, fils de Pierre, qui mourut en 1290, ressemble beaucoup à la cathédrale de Bourges, et le plan de son chevet, fort original, rappelle de très près une composition donnée par Villard de Honnecourt, comme produit de sa collaboration avec Pierre de Corbie, d'où je conclus que le maître Pierre de Tolède pouvait être Pierre de Corbie ou son fils. La cathédrale de Burgos imite aussi celle de Bourges ; elle fut livrée au culte en 1230.

bourguignon par les moines de Cîteaux [1] (fig. 227), l'architecture de l'Ile-de-France [2] et celle du Midi y sont également exportées [3].

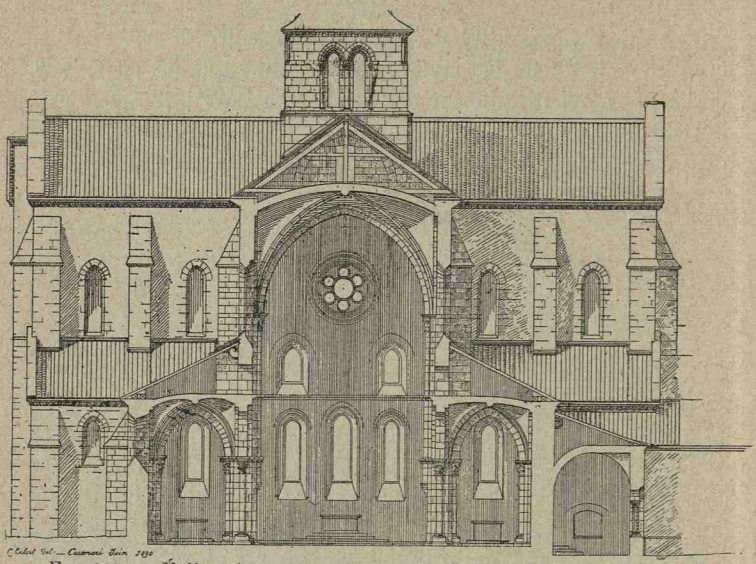

Fig. 227. — Église cistercienne de Casamari (Italie). Coupe sur la nef.

1. Abbaye de Fossanova près Terracine, fondée en 1197, consacrée en 1208 ; Casamari, au sud de la province de Rome, consacrée en 1217 ; San Galgano, près Sienne, 1218 à 1310, qui fournit les trois premiers maîtres d'œuvres de la cathédrale de Sienne ; San Martino, près Viterbe, 1215 à 1300 ; Sainte-Marie d'Arbona (Abbruzzes), fondée en 1208 ; Chiaravalle, près Milan, 1135-1221 ; Chiaravalle de Castagnola, près Plaisance (XIIIe siècle), sont autant de spécimens remarquables et bien caractérisés d'art bourguignon, et ont fait école. Les chanoines du Saint-Sépulcre ont bâti, vers 1200, en style bourguignon, une belle église à Barletta.

2. Apportée par les chanoines de Sainte-Geneviève de Paris à Saint-André de Verceil, bâtie par le chanoine Thomas de France, de 1209 à 1224. D'autres spécimens de belle architecture gothique française ont été élevés par les Franciscains (Assise, 1236 à 1259, Bologne, 1236 à 1240) ; et vers 1240, dans le royaume des Deux-Siciles, par Frédéric II, qui confia la direction de ses bâtiments à un maître français revenu avec lui de Chypre, Philippe Chinard, gentilhomme de Chypre et ingénieur militaire renommé. La cathédrale de Lecce et les châteaux de Trani, Castel del Monte et Syracuse appartiennent à un même style gothique nettement français.

3. L'architecture gothique du Midi fut implantée en 1266 dans le royaume des Deux-Siciles par Charles Ier d'Anjou et s'y perpétua plus d'un siècle.

La côte de la Syrie, colonisée par les chrétiens d'Occident, continue à pratiquer l'architecture française jusqu'à la chute de Saint-Jean d'Acre, en 1291 [1] ; l'île de Chypre, devenue un royaume français, adopta jusqu'au XVIe siècle les modes de l'Ile-de-France, de la Champagne et de la Provence [2].

L'empire latin de Constantinople n'a élevé qu'un très petit nombre de monuments gothiques [3].

L'empire d'Allemagne a reçu des moines de Cîteaux le style

Charles Ier eut pour maîtres d'œuvres Pierre d'Angicourt et un autre Pierre, qui travailla aussi à Saint-Maximin. Les plus importants édifices sont la cathédrale de Lucera, de la fin du XIIIe siècle, celle de Naples (1272 à 1314), dans la même ville, Saint-Laurent remarquable par son déambulatoire (1266 à 1394), Saint-Éloi qui conserve un beau portail (1266), Saint-Dominique (1283), l'Incoronata (XIVe siècle), le Château Neuf (XIIIe-XIVe siècles), l'église Saint-François de Messine, etc.

1. Le plus récent peut-être des monuments de l'art français dans ce pays est le beau portail gothique transporté au Caire par le sultan Kalaoun, vainqueur de Saint-Jean d'Acre (Muristan da Kalaoun).

2. La cathédrale de Nicosie, commencée en 1193, bâtie effectivement de 1209 à 1330 environ a, dans le chœur, le plan de Notre-Dame de Paris et de Mantes ; l'archevêque qui commença les travaux était parisien, frère d'un chantre de Notre-Dame. La corniche et les galeries des bas-côtés témoignent que la reine Alix de Champagne et l'archevêque Thibaut, ancien archidiacre de Troyes, ont dû appeler des artistes de leur pays ; un des portails peut avoir été bâti pendant le séjour de saint Louis en 1247, peut-être par le maître d'œuvres, Eudes de Montreuil qui l'accompagnait. Saint-Georges-des-Latins, à Famagouste, Notre-Dame de Tyr, à Nicosie, rappellent la Sainte-Chapelle ; la cathédrale de Famagouste, bâtie durant la première moitié du XIVe siècle, rappelle Saint-Urbain de Troyes dans son plan et dans certains détails, comme la piscine ; la façade imite la cathédrale de Reims. L'abbaye de Lapaïs (XIIIe et XIVe siècles) a été achevée dans le style français du Midi auquel appartiennent beaucoup de monuments du XIVe siècle (Sainte-Marie de Nicosie, Sainte-Anne et église syrienne de Famagouste, etc...). Le château de Saint-Hilarion rappelle en partie le style gothique du Nord ; le château de Famagouste, celui du Midi.

3. On y trouve quelques traces d'influence champenoise comme dans le clocher de la Pantanassa de Mistra, ou dans le porche cistercien de Dafni. A Athènes, une église ruinée à voûtes d'ogives rappelle les monuments de la Lombardie. Les meilleurs morceaux d'art gothique sont peut-être l'église de Chalcis, en Eubée (récemment détruite en grande partie), et l'archivolte en style du XIIIe siècle, français, d'une église byzantine de Trébizonde, en Asie mineure.

de la Bourgogne [1], et des maîtres d'œuvres laïques, des importations du meilleur style français champenois [2].

1. Altenberg (diocèse de Cologne), construction de 1255 à 1379 ; Arnsbourg en Wetteravie, fondée en 1174, transition ; Bebenhausen (diocèse de Constance), nef de transition achevée en 1227 ; Chorin, diocèse de Brandebourg, construction de 1272 à 1325 ; Colbatz en Poméranie, vers 1250, style de transition ; Dargun (diocèse de Schwerin), parties des XIIIe et XIVe siècles ; Dobrilugk (diocèse de Messen), 1270, style de transition ; Ebrach (diocèse de Vurzbourg), 1200 environ à 1285, transition ; Eldena, (diocèse de Cammin), commencée vers 1260, transition ; Eusserthal (diocèse de Spire), mêmes date et style ; Goldenkron et Gradiz (diocèse de Prague), commencées dans la seconde moitié du XIIIe siècle ; Haina (diocèse de Mayence), commencée en 1228 ; Heiligenkreuz (diocèse de Ratisbonne), partie du XIIe siècle ; Heilsbronn (diocèse de Bamberg), commencée en 1250, partie gothique ; Heisterbach, fondée en 1233 ; Herrenalb (diocèse de Spire) ; Königsaal (diocèse de Prague), partie en 1297, en style de transition ; Lehnin (diocèse de Brandebourg), 1180 à 1272, transition ; Leubus (diocèse de Breslau), fondée en 1175, transition ; Lilienfeld (diocèse de Passau), 1250, transition ; Loccum (diocèse de Minden), 1240 à 1277, transition ; Marienfeld (diocèse de Munster), 1200 à 1222, transition ; Marienstadt (diocèse de Trèves), 1227 à 1330, gothique ; Marienwalde (diocèse de Cammin), fondée en 1188, gothique ; Maulbronn (diocèse de Spire), 1138 à 1178, parties gothiques ; Nepomuc (diocèse de Prague), transition et gothique ; Oliva (diocèse de Leslau), parties de 1253, transition ; Otterberg (diocèse de Mayence), 1201 à 1277, transition ; Hohenfurt (diocèse de Prague), 1259 à 1370, gothique ; Riddaghausen (diocèse d'Halberstadt), 1145 à 1278, transition ; Salmansweiler (diocèse de Constance), 1282 à 1311, gothique ; Walkenried (diocèse de Mayence), 1207 à 1290, transition ; Wilheringen (diocèse de Passau), parties de transition ; Worschweiler (diocèse de Spire), vers 1265, transition ; Zinna (diocèse de Brandebourg), vers 1250, transition ; Zwetl (diocèse de Passau), 1343, gothique.

2. Le style gothique a d'abord apparu dans la vallée du Rhin et a gagné le Nord dans la seconde moitié du XIIIe siècle. L'imitation des modèles français y est flagrante. Les détails français se mêlent d'abord au roman germanique pour composer une sorte de style de transition, puis, le style français est imité dans toute sa pureté, comme à Notre-Dame de Trèves, Xanten, la cathédrale de Cologne. On trouve surtout l'imitation des édifices champenois : cathédrale de Laon dans la collégiale de Limbourg (1235), la cathédrale de Magdebourg (1209 à 1235), la façade d'Halberstadt, les tours de Naumbourg (1242) et de Bamberg ; plan de Braisne (Xanten, Notre-Dame de Trèves, 1227), et de la cathédrale de Soissons ou de Tournai (Notre-Dame de Lübeck, 1227), sculptures de Reims (cathédrale de Bamberg). La cathédrale de Cologne reproduit le plan de celle d'Amiens ; les églises à trois nefs et à voûtes bombées du Sud-Ouest ont été imitées (Sainte-Élisabeth de Marbourg, 1235). On peut encore citer parmi les imi-

Le style du Sud-Ouest y apparaît également. L'Angleterre a continué à suivre l'École normande [1], mais l'art champenois [2] et celui de l'Anjou [3] y ont été également importés.

L'ordre de Cîteaux n'y a porté que peu de modèles français [4].

La Norvège continue à recevoir l'art normand par l'intermédiaire de l'Angleterre [5], le style anglo-normand s'étend même en Suède [6]. La Finlande, et au XVe siècle, la Lithuanie et la Pologne, reçoivent le style gothique par l'intermédiaire de l'Allemagne [7]; il en est de même du Danemark, de la Suède, de la Hongrie et de la Bohême, mais ces contrées ont reçu chacune aussi directement des artistes et des modèles gothiques de diverses provinces de France [8]. L'influence de l'art gothique français a dépassé de

tations très caractérisées d'art français, Saint-Géréon de Cologne (1212-1227); Saint-Sébald de Nuremberg, l'église sans voûte de Gelnhausen, les cathédrales d'Osnabrück (1225), de Munster (1261), de Ratzebourg, de Ratisbonne (1275), de Bâle, de Zurich et l'église de Neufchâtel. La collégiale de Wimpfen (1259 à 1278) fut bâtie par un maître venu de Paris : « *latomus qui tunc noviter de villa Parisiensi, e partibus venerat Francie* ».

1. Beverley, Hereford, Hexham, Rievaulx, Ripon, Worcester, York.

2. Cathédrale de Cantorbery, commencée à l'imitation très exacte de celle de Sens, par le maître Guillaume de Sens qui abandonna les travaux en 1192 à la suite d'un accident.

3. Cathédrale de Salisbury avec sa chapelle carrée de la Vierge, divisée en trois nefs; Winchester, chœur de même disposition, avec passages dans les fenêtres; ordonnances extérieures des cathédrales de Salisbury et de Wells, avec façades cantonnées de tourelles carrées et alignement d'arcatures rappelant le Puy-Notre-Dame, Candes, Cunault, etc.

4. Abbayes de Roche, de Fountain.

5. Cathédrales de Stavanger et de Throndhiem.

6. Cathédrale de Linköping.

7. En Finlande, cathédrale d'Abo, commencée au XIIIe siècle; en Russie, cathédrale de Riga; en Lithuanie, Saint-Bernard de Vilna (XVe siècle); en Pologne, Université de Cracovie (XVe siècle).

8. Le célèbre maître d'œuvres, Vilard de Honnecourt, né près de Cambrai, nous apprend lui-même qu'il fut mandé en la terre de Hongrie et y fut maints jours. Il ne dit pas ce qu'il y fit; son séjour se place vers 1250. L'église de Cassovie conserve un chœur du XIIIe siècle, du plan de Braisne. En Bohême, la cathédrale de Prague, le château de Karlstein et le pont de Moldau ont été bâtis par le maître d'œuvres, Mathieu d'Arras, ramené d'Avignon en 1342 par le margrave Charles IV. En Danemark, l'abbaye cistercienne de Soroe possède une église en partie gothique, et la cathédrale de Rœskilde (1158-1191), imite visiblement l'ancienne cathédrale d'Arras. En Suède, c'est en 1287 que le style gothique français fut intro-

beaucoup les limites de la chrétienté puisqu'en Chine, en 1253, Guillaume de Ruysbroeck envoyé en ambassade par saint Louis auprès du grand Khan Mangou rencontra à sa cour le maître d'œuvres français, Bourchier [1].

§ V. — *Appareil.*

L'appareil des monuments gothiques est généralement très soigné et très bien dressé; les joints sont plus fins, la pierre mieux layée qu'à l'époque romane. Les fondations des édifices les plus importants ou les plus soignés se font en grandes assises de pierre de taille qui s'élargissent progressivement en forme de gradins et procurent une assiette d'une très grande stabilité [2].

L'emploi de la brique est toujours restreint aux régions pauvres en pierre, principalement à la Flandre et au Languedoc, mais il devient un peu plus fréquent qu'à l'époque romane [3]. Il sera beaucoup plus fréquent encore à partir du xve siècle.

A l'exemple des Romains, les constructeurs gothiques ont parfois usé de crampons de métal pour sceller entre elles les pierres d'un appareil. Ils ont souvent coulé en plomb les scellements des crampons et les joints des parties les plus soignées de leurs édifices [4]; enfin, ils ont fait quelques chaînages en fer : la Sainte Chapelle en présente des exemples remarquables

duit par le maître d'œuvres, Étienne de Bonneuil et ses compagnons, mandés de Paris, avec mission d'élever la cathédrale d'Upsal à l'imitation de Notre-Dame.

1. G. de Rubruquis, relation publiée par M. d'Avezac en 1838.

2. Cathédrales d'Amiens, de Reims, de Terouane, clocher de Cérisy-Gailly (Somme), Saint-Georges-des-Latins à Famagouste.

3. En Flandre, on peut citer la belle église Sainte-Walburge de Furnes (xiiie et xive s.); en Languedoc, la brique avait déjà à l'époque romane des édifices remarquables comme Saint-Sernin de Toulouse, l'abside de Combelongue (Ariège); et ceux de l'époque gothique ne sont pas moins beaux, on peut citer Sainte-Cécile d'Albi, les églises de Gaillac (Tarn), la cathédrale et les Jacobins de Toulouse, Simorre (Gers), etc.

4. Chœur de la cathédrale de Senlis, triforium de la cathédrale de Meaux, etc.

dans les voûtes et dans l'épaisseur de ses murs où circule un chaînage (fig. 27), d'une combinaison ingénieuse, présentant à la fois beaucoup de résistance et d'élasticité.

§ VI. — *Plans : sanctuaire, transept, nef, porches et tours.*

L'architecture gothique a développé les plans des églises d'une façon presque illimitée, grâce aux voûtes d'ogives et aux arcs-boutants qui permettent de reporter toutes les poussées sur un petit nombre de points et de couvrir en pierre les vaisseaux les plus larges et les surfaces courbes ou irrégulières, aussi bien que les travées rectangulaires, sans être obligé d'encombrer de lourds supports l'intérieur des édifices.

Toutefois, le nombre des églises de plan très développé continue d'être assez limité, et les petites églises de plan simple, soit rectangle allongé ou rectangle suivi d'une abside, continueront d'être en majorité ; du reste, le nouveau système de construction, en même temps qu'il permettait des complications, favorisait aussi l'adoption de plans très simples, comme ceux qu'avait imposés la voûte en coupoles.

Un autre effet de la souplesse du système fut de permettre la conservation de toutes les modes que l'art roman avait imposées et auxquelles chaque province s'était attachée : on vient de voir comment le Sud-Ouest continua à bâtir des églises à trois nefs ou à nef unique ; le Nord à surélever le vaisseau central, et certaines régions à ne pas donner de déambulatoire, même aux grandes églises.

Les rotondes sont devenues beaucoup plus rares encore, en France du moins, car l'Italie les conserve comme baptistères, et l'Allemagne continue à imiter la chapelle palatine d'Aix. Le plan de Quimperlé (fig. 69) a pour analogue au XIIIe siècle, celui de l'église de Ferrières en Gâtinais, qui possède entre le chœur et la nef une rotonde à déambulatoire. Pareille originalité se voit à la même époque dans la cathédrale de Sienne.

Le plan tréflé est aussi devenu plus rare : il se maintient dans quelques-unes des premières églises gothiques des régions où il avait été en faveur [1], mais surtout dans la région du Nord où l'influence germanique prend quelque extension au début de la période gothique [2]. Dans cette région, le plan tréflé prend une ampleur particulière ; un déambulatoire contourne souvent les extrémités arrondies du transept [3].

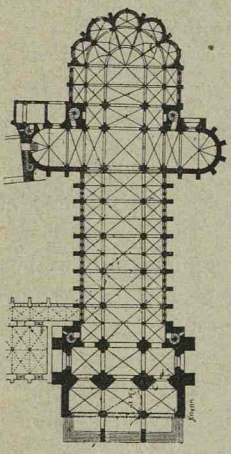

Fig. 228.
Cathédrale de Noyon.

Quelquefois encore des absides et absidioles empâtées dans un massif rectangulaire se rencontrent dans l'École du Sud-Ouest [4].

1. Saint-Macaire (Gironde) ; Saint-Maurice de Gensay (Vienne) ; Saint-Lyphard de Meung (Loiret), fin du XIIe siècle ; Le Vigan (Lot), XIVe siècle.

2. Plans germaniques des églises transitionnelles de Térouane (1131-1133) et Dommartin (1163), déambulatoires sans chapelles du Nord de la France ; galeries hautes reliant les tours des façades à Notre-Dame de Paris et à Mantes ; clochers à quatre pignons en Champagne.

3. Le premier modèle de ces églises a pu être, soit la cathédrale de Tournai, élevée de 1110 à 1171, et dont le transept forme deux absides entourées de bas-côtés et de tribunes, et couvertes de voûtes d'ogives primitives, soit l'abbatiale Saint-Lucien de Beauvais, élevée de 1090 à 1109, et détruite à la Révolution.

La cathédrale de Noyon, dont le siège fut longtemps réuni à celui de Tournai, fut rebâtie vers 1140 avec un transept à bras arrondis sans déambulatoire ; de 1176 à 1207, l'évêque Nivelon de Chérisy fit construire à la cathédrale de Soissons un bras de transept arrondi (fig. 244), avec bas-côtés, tribunes et triforium, comme à Tournai ; vers la même époque, l'abbatiale cistercienne de Châlis (Oise), consacrée en 1219, s'élevait sur plan tréflé, avec bas-côtés au transept. La cathédrale de Cambrai, détruite, mais dont un plan en relief a conservé la forme, fut élevée sur plan tréflé, le transept, vers 1180, le chœur, de 1230 à 1250 environ ; Valenciennes a possédé jusqu'à la Révolution une grande église collégiale du début du XIIIe siècle, connue par divers dessins des XVIIe et XVIIIe siècles. Elle était de plan tréflé, avec bas-côtés et tribunes autour du transept. Le plan tréflé s'est conservé en Flandre jusqu'au XVIIIe siècle (Saint-Pierre de Douai).

4. Cathédrale de Poitiers, vers 1160 ; mur creusé de trois absides égales ; absidioles au Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire), et à Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

Les absides et absidioles gothiques ont généralement le plan polygonal qui convient à l'emploi des voûtins de plan triangulaire sur branches d'ogives rayonnant autour d'une clef.

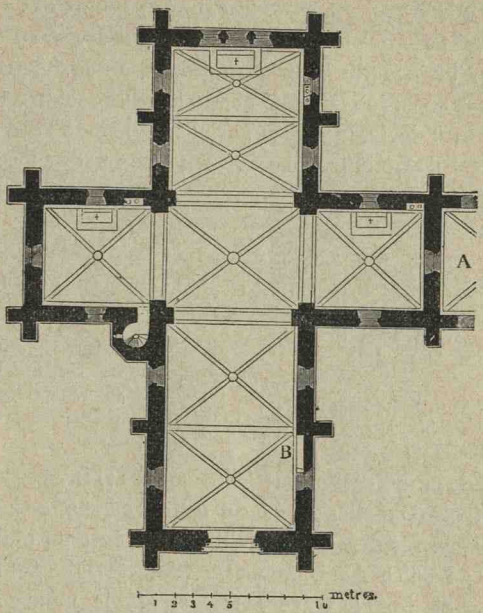

Fig. 229. — Notre-Dame de la Roche (Seine-et-Oise). (*Annales archéol.*).

Le plan demi-circulaire, encore très fréquent vers 1165 [1], devient très rare dans la suite [2].

On verra que le plan rectangulaire reste usité dans les chevets et dans les chapelles des églises.

Le plan à deux absides opposées a parfois persisté dans l'École germanique, où son plus gracieux exemple est l'église Notre-Dame de Trèves, bâtie en 1227, dans le meilleur style français.

1. Notre-Dame de Paris, Saint-Julien-le-Pauvre, Saint-Nicolas d'Étampes, Saint-Mathurin de Larchant (Seine-et-Marne).

2. Saint-Martin de Tours, Saint-Sauve de Montreuil (Pas-de-Calais), cathédrale de Bourges, partie inférieure de l'abside de Saint-Antoine (Isère).

Le plan à absides jumelles en regard d'une nef unique n'est représenté que par une série d'exceptions : il se rencontre au XIIIe siècle dans la chapelle du séminaire de Bayeux ; à Rouvres (Calvados), le chœur du XIIIe siècle (fortement incliné) et le chœur de Précigné (Sarthe) forment un rectangle divisé en deux nefs ; vers 1400, l'église du Taur à Toulouse, a deux petites absides polygonales séparées par une chapelle rectangulaire moins profonde ; au XIVe siècle, la jolie et curieuse église de Tour (Calvados) a un chevet d'une extrême originalité (fig. 230) : l'extérieur est



FIG. 230. — Chevet de Tour (Calvados). (Viollet-le-Duc, *Dict. d'Archit.*).

une sorte de grand rectangle à coins coupés ; l'intérieur se décompose en trois chapelles ; celle du centre carrée, accostée d'absidioles à pans. L'église d'Aubervilliers présente un plan de chevet analogue ; l'église de Dammartin (Seine-et-Marne) a deux nefs et un chevet dont le tracé extérieur est le même qu'à Tour. Une combinaison moins heureuse est celle du bizarre chevet de Couvains (Manche), du XIVe siècle, dont le haut est ramené extérieurement au plan carré par deux piles triangulaires isolées, reliées par des arcades au mur terminal et aux parois latérales.

Cette combinaison permet de couvrir d'un simple toit rectangulaire le chevet à pans coupés ; on continua aussi à bander quelquefois des trompes sur les angles rentrants pour les protéger et faciliter l'établissement des toitures [1].

Beaucoup de petites et moyennes églises ont un chevet rectangulaire (fig. 229, 259), plan qui s'adapte parfaitement à la voûte d'ogives, et que des traditions antérieures, créées en vue des charpentes, berceaux, voûtes d'arêtes et coupoles entières,

1. Cathédrale de Bayeux, Saint-Étienne de Caen.

ont rendu particulièrement fréquent dans le Nord[1], la Normandie[2], la Bourgogne, la Champagne[3], et le Sud-Ouest[4].

Dans les grandes églises, le chevet rectangulaire est fréquent en Angleterre, mais rare en France. C'est le plan que l'on adopta vers 1200 en

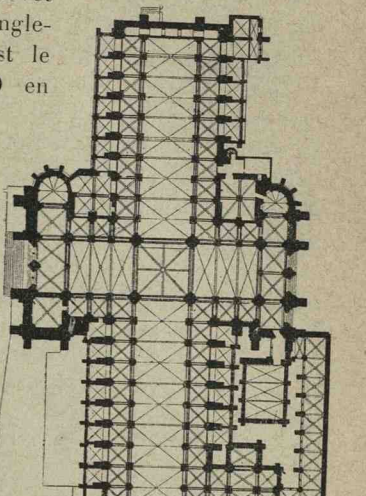

FIG. 231. — Cathédrale de Laon.

1. *Aisne*, la Celle, la Chapelle-sur-Orbais, cathédrale de Laon, Vaux-sous-Laon, Viffort; *Nord*, Aulnoy; *Oise*, églises de transition : Bellefontaine, Bonneuil, Canly, Catenoy, Conteville, Fay-Saint-Quentin, Oulchy, Ménévillers, Noël-Saint-Martin; XIIIe siècle, église paroissiale de Creil, Ermenonville, Saint-Jean-au-Bois (fig. 259), Nogent-les-Vierges, Pontdron, Saint-Martin, etc.; *Pas-de-Calais*, Guarbecques (transition), Bazinghen (XIIIe s.); *Seine*, Antony, Bagneux, Créteil, Ivry, Nogent-sur-Marne; *Seine-et-Oise*, Marcoussis (XIVe siècle), Vernouillet; *Somme*, églises de transition de Beaufort, Belloy-en-Santerre et Namps au Val; Monchy-l'Agache.

2. *Calvados*, Bernières, Cricqueville, Sainte-Marie-Laumont, Manvieux, Moslé; *Manche*, Hyenville, Quettreville (XIVe siècle).

3. *Aube*, Clérey, Fouchères; *Côte-d'Or*, Gerland, Nuits-sous-Beaune; *Doubs*, Acey; *Jura*, Chissey, Saint-Anatoile de Salins; *Marne*, Corribert, Cuis, Dormans, Hans, Jalons-les-Vignes, Janvilliers, Moiremont, Oger, Sarry, le Thoult, Vertus; *Meuse*, Hattonchatel; *Nièvre*, Saint-Martin et église de Bethléem à Clamecy, Tannay, Viviers-sur-Chiers; *Seine-et-Marne*, chapelle palatine de Provins (transition), Champeaux, le Lys, Preuilly; *Yonne*, Appoigny, Saint-Martin d'Avallon (transition), la Cour-Notre-Dame, Montréal (transition), Monéteau, Savigny.

4. *Aveyron*, Najac; *Bouches-du-Rhône*, Saint-Jean d'Aix; *Charente*, Hôtel-Dieu d'Angoulême, Abbatiale de la Couronne (transition); *Charente-Inférieure*, Saint-Palais de Saintes; *Cher*, Noirlac (abbaye cistercienne); *Dordogne*, Brantôme (transition); *Finistère*, Lanmeur, Léhon; *Gironde*, Carteligne (transition), paroisse de la Sauve; *Indre*, le Blanc; *Indre-et-Loire*, Candes, Jacobins de Tours; *Isère*, Saint-André de Grenoble; *Loir-et-Cher*, Fontaine en Sologne; *Loiret*, Boiscommun, Chécy, Puiseaux,

agrandissant le chevet de la cathédrale de Laon (fig. 231). Dans cet exemple et dans quelques églises moyennes, le chœur est flanqué de collatéraux de même longueur, et la dernière travée du chœur peut servir de passage entre eux derrière l'autel, comme le ferait un déambulatoire [1]. Beaucoup plus rarement encore, on trouve un véritable déambulatoire autour des chevets carrés [2]. Enfin, vers 1160, Saint-Quiriace de Provins présente la disposition étrange d'une abside emboîtée dans un déambulatoire rectangulaire. Un très grand nombre d'églises ont un chœur avec collatéraux qui s'arrêtent au point de départ de la courbe de l'abside au lieu de se prolonger en déambulatoire ; ils se terminent parfois en ligne droite, et plus souvent par des absidioles ; ce plan s'applique même à de grandes églises, surtout en Champagne et dans le Midi [3].

Saint-Lubin à Yèvre-le-Châtel ; *Lot-et-Garonne*, Saint-Médard ; *Maine-et-Loire*, Saint-Serge d'Angers, Asnières, le Puy-Notre-Dame ; *Sarthe*, l'Épau (XIVe siècle) ; *Tarn-et-Garonne*, Beaumont de Lomagne (XIVe siècle) ; *Haute-Vienne*, Compeignac, Saint-Junien ; *Var*, Saint-Louis d'Hyères.

1. Un exemple se rencontre dès l'époque romane à Bredon (Cantal) ; pour le XIIIe siècle, on peut citer la cathédrale de Laon, Vaux-sous-Laon (Aisne), Jouy-le-Moutier (Seine-et-Oise), Bury, Cambronne, Villers-Saint-Paul (Oise), Puiseaux et Boiscommun (Loiret) ; Saint-Junien (Haute-Vienne) ; la Souterraine (Creuse), Asnières (Maine-et-Loire) ; Vermanton (Yonne) ; le plan primitif de Saint-Julien de Tours qui a reçu au XVe siècle deux chapelles en regard des bas-côtés. Sainte-Marie-Majeure de Ferentino, église bâtie en Italie dans le style de la Bourgogne ; pour le XVe siècle, l'église de Calais, bâtie par les Anglais. L'église de Champeaux (Seine-et-Marne) vers 1180 et au XIVe siècle, celle de Guingamp ont reçu en outre des chapelles en regard des bas-côtés.

2. Au XIIIe siècle, la cathédrale de Dol (Ille-et-Vilaine) ; Saint-Martin de Clamecy, Louveciennes ; un plan-projet d'église cistercienne, dessiné par Villard de Honnecourt et les abbatiales cisterciennes de Riddaghausen (Allemagne) et Vitskœl (Suède). Ce plan a été donné au XIIIe siècle à l'église de Champeaux (Seine-et-Marne), bâtie à la fin du XIIe siècle sur le plan précédent avec deux chapelles carrées à l'extrémité des bas-côtés ; il a suffi de les relier entre elles.

3. *Aisne*, Saint-Yved de Braisne, Saint-Michel d'Essômes ; *Aube*, Saint-Urbain de Troyes ; *Aude*, Saint-Nazaire de Carcassonne ; *Côte-d'Or*, Notre-Dame et Saint-Bénigne de Dijon ; *Gard*, Roquemaure, collégiale et église des Chartreux à Villeneuve d'Avignon ; *Hérault*, cathédrales de Béziers et de Lodève, Clermont-l'Hérault, Saint-Pargoire ; *Indre-et-Loire*, Candes ; *Isère*, Saint-Antoine, cathédrales de Grenoble et de Vienne ; *Jura*, Jacobins et paroisse de Poligny, Chissey ; *Loire*, Montbrison ; *Haute-Loire*, la Chaise-Dieu ; *Loiret*, Saint-Lyphard de Meung ; *Lot*, Saint-Barthélemy de Cahors ;

La disposition ingénieuse qui consiste à planter les absidioles sur un arc diagonal, et qui fut à l'époque romane une rare exception [1], est devenue assez fréquente dans l'École champenoise (fig. 232) [2]. Les déambulatoires sans chapelles (fig. 233) sont aussi moins rares; ils forment au début de la période gothique un groupe à peu près localisé dans l'École du Nord [3].

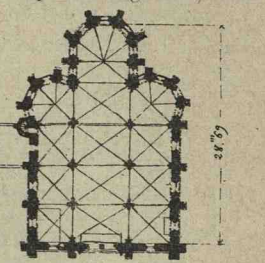

FIG. 232. — Eglise de Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne). (*Archives de la Commission des Monuments historiques*).

Lot-et-Garonne, Marmande; *Meurthe-et-Moselle*, cathédrale et Saint-Gengoult de Toul; *Meuse*, Condé-en-Barrois, Longuyon, cathédrale de Verdun; *Nièvre*, Varzy; *Rhône*, cathédrale de Lyon; *Oise*, Saint-Thomas de Crépy; *Saône-et-Loire*, cathédrales d'Autun et de Chalon-sur-Saône, Notre-Dame de Cluny; *Savoie*, Le Bourget; *Seine-et-Marne*, Saint-Ayoul de Provins, la Chapelle-sur-Crécy, Donnemarie, Saint-Mathurin de Larchant, le Lys, Notre-Dame de Melun, Moret, Rampillon, Voulton; *Seine-et- ise*, Saint-Sulpice de Favières; *Somme*, Bray, Ham; *Tarn*, cathédrale et Jacobins de Lavaur; *Tarn-et-Garonne*, Beaumont de Lomagne, Montpezat; *Var*, Saint-Paul d'Hyères, Saint-Maximin; *Vaucluse*, Saint-Didier, Saint-Pierre et Saint-Martial d'Avignon; *Vosges*, cathédrale de Saint-Dié, collégiale d'Épinal, Étival, Saint-Christophe et Saint-Nicolas de Neufchâteau, Remiremont; *Yonne*, Pont-sur-Yonne; *Lorraine*, Saint-Vincent et Sainte-Ségolène de Metz; *Allemagne*, Notre-Dame de Trèves; *Hongrie*, Saint-Martin de Cassovie; *Chypre*, cathédrales latine et grecque et Saint-Pierre et Saint-Paul de Famagouste.

1. Montbron et Puypéroux (Charente), Monsempron (Lot-et-Garonne), Saint-Quinin de Vaison (Vaucluse).

2. *Aisne*, Braisne (1180-1216); *Côte-d'Or*, ancienne chapelle ducale de Dijon; *Meurthe-et-Moselle*, Saint-Gengoult de Toul; *Seine-et-Marne*, Ferrières (fig. 232), Villeneuve-le-Comte; *Seine-et-Oise*, Herblay; *Loire*, Bonlieu; *Belgique*, Saint-Martin d'Ypres, Saint-Quentin de Tournai (absidioles diagonales aux quatre angles du transept); *Allemagne*, Notre-Dame de Trèves, Lisseweghe; *Hongrie*, Saint-Martin de Cassovie.

Le même plan peut se rencontrer dans des églises à déambulatoire, entre celui-ci et le transept (Saint-Nicaise de Reims); Lagny, ancienne église cistercienne de Vaucelles près Cambrai.

Certaines églises du Centre et du Midi ont un déambulatoire; telles sont les cathédrales de Bourges, Limoges, Clermont, Rodez, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Lectoure, Bazas, Oloron, Mende, Saint-Flour; les églises d'Ébreuil (Allier), Aigueperse (Puy-de-Dôme), Saint-Paul de Narbonne, Abondance (Haute-Savoie), au XIIIe siècle; Uzeste (Gironde), Saint-Flour (collégiale), au XIVe siècle.

3. Ce plan est adopté dès 1120 environ, dans le déambulatoire de transition de Morienval (Oise). C'était le plan primitif de Notre-Dame de Paris

Les chapelles ouvertes directement sur le sanctuaire sans intermédiaire de déambulatoire sont, au contraire, beaucoup plus rares : au XIIIe siècle, le Nord montre une faible survivance de cette disposition [1], et dans le Midi elle est exceptionnelle et ne semble pas procéder des exemples romans, mais plutôt d'une extension du système qui borde les nefs d'une suite de chapelles [2].

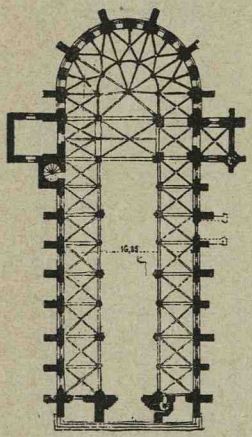

FIG. 233. — Église de Gonesse (Seine-et-Oise). (*Archives de la Commission des Monuments historiques*).

Le déambulatoire pourvu d'une seule chapelle est toujours une rare exception, localisée dans l'Ecole bourguignonne et dans le Nord [3]; les chapelles restent quelquefois espacées comme à l'époque romane (fig. 234), mais, à partir du XIIIe siècle, cette disposition est très rare et disparaît progressivement [4]; au XIVe siècle, elle sera inconnue.

depuis sa fondation (1163) jusqu'aux dernières années du XIIIe siècle, et de Notre-Dame de Mantes, bâtie en même temps et où on le reconnaît malgré les chapelles ajoutées au XIVe siècle. Les églises de Conflans, Deuil, Domont, Gonesse (Seine-et-Oise); Saint-Pierre de Doullens (Somme), qui semble bâtie par un maître d'œuvres tournaisien, et la cathédrale d'Arras (démolie en 1797), sont d'autres exemples de ce plan; la cathédrale de Roeskilde (Danemark), imitée de celle d'Arras et celle de Nicosie (Chypre), imitée de Notre-Dame de Paris, le reproduisent; c'était aussi à l'origine le plan de la cathédrale de Bourges.

1. Villers-Saint-Paul (Oise). Dans le sud-ouest, Saint-Serge d'Angers.

2. Lamourguié de Narbonne, Rabastens, Sainte-Agathe de Barcelone, cathédrale de Barletta (Pouille) dont le chœur appartient au règne de Charles Ier d'Anjou, et à l'art du Midi de la France.

3. Cathédrales de Langres et de Sens, à la fin du XIIe siècle; cathédrale d'Auxerre (1215); église de Pamele à Audenarde, (1234); Saint-Germain d'Auxerre, au XIVe siècle. A la fin du XIIe siècle, une chapelle carrée fut ajoutée presque aussitôt après la construction au déambulatoire de Domont (Seine-et-Oise); l'église d'Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) a un déambulatoire du XVIIIe siècle, à chapelle unique, qui semble rebâti sur des fondations de 1200 environ.

4. Cathédrales de Rouen, de Lisieux, du Mans, de Bourges, Notre-Dame de Saint-Omer et Saint-Sauve de Montreuil (Pas-de-Calais); Semur-en-Auxois.

Certaines chapelles sont reliées entre elles par des baies [1], quelquefois par des portes [2] ; on trouve aussi dès l'époque de transition une seconde galerie de déambulatoire plus étroite précédant les chapelles [3]. Quelques très grandes églises ont deux galeries de déambulatoire également larges [4] (fig 234).

Il arrive dans certains déambulatoires champenois que les chapelles, quoique simples, s'ouvrent par trois arcades que séparent des colonnes isolées (fig. 243), le nombre et la largeur des travées du déambulatoire ne répondant pas à ceux de ses chapelles [5]. On verra que ces déambulatoires ont un système de voûtes particulier.

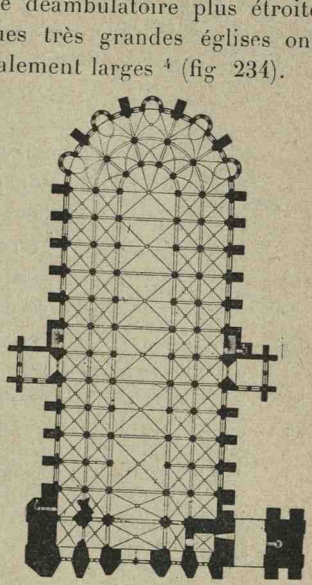

Fig. 234. — Cathédrale de Bourges

En général, les chapelles du déambulatoire et du transept sont tangentes entre elles [6] (fig. 235), ces dernières sont souvent carrées; celles du déambulatoire le sont rarement [7]. Deux dessins de

1. Vers la fin du XIIe siècle, déambulatoire de Vézelay et chapelle du transept de l'église cistercienne de Roche (Angleterre) ; au XIIIe, cathédrale de Bayeux ; au XIVe, Saint-Nazaire de Carcassonne et Notre-Dame de Lamballe (baies à claires-voies de pierre).

2. Villeneuve-sur-Yonne.

3. Vers le milieu du XIIe siècle : Saint-Denis, Saint-Martin-des-Champs, cathédrale d'Avila (Espagne), également de transition, et cathédrale de Chartres.

4. Cathédrales de Paris, de Coutances, du Mans et de Bourges.

5. Saint-Remy de Reims, Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-sur-Marne, cathédrale d'Auxerre, commencée en 1215; église de Saint-Quentin.

6. Elles restent espacées à la cathédrale de Rouen, Notre-Dame de Saint-Omer, Saint-Sauve de Montreuil-sur-Mer, la cathédrale de Bourges, etc.

7. Chapelles uniques de Domont (Seine-et-Oise), vers 1270, et au XIIIe siècle, des cathédrales d'Auxerre et de Dol et de la Pointe Saint-Mathieu (Finistère), trois chapelles au Mont Notre-Dame près Soissons (sur fondations du XIIe siècle), et à la cathédrale de Throndjem (Norvège) ; au XIVe siècle, chapelle unique de Saint-Germain d'Auxerre.

Vilard de Honnecourt montrent l'alternance de chapelles carrées et d'absidioles [1] et une série d'églises avaient un déambulatoire entouré de chapelles sensiblement carrées tangentes entre elles et décrivant au dehors une courbe continue. Ce plan pratique, usité dès le XIIe siècle dans l'École de Bourgogne [2], se répandit un peu partout au XIVe siècle [3]. Le plus souvent, des absidioles à pans correspondent à chaque travée tournante du déambulatoire, tandis que les travées droites, dans le déambulatoire et le transept, sont pourvues de chapelles carrées (fig. 235). Quelques rares chevets rectangulaires sont accostés d'absidioles [4], tandis que les absides accostées de chapelles rectangulaires sont une disposition usuelle.

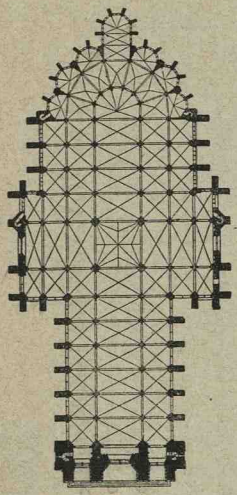

FIG. 235. — Cathédrale d'Amiens (d'après Viollet-le-Duc).

Dans certaines églises gothiques, surtout peut-être dans les plus anciennes, toutes les chapelles du déambulatoire ont les mêmes dimensions [5] (fig. 234),

1. Plan de Vaucelles près Cambrai ; chapelle carrée entre deux absidioles rappelant un plan roman auvergnat, et projet composé avec Pierre de Corbie, et exécuté peut-être par celui-ci à la cathédrale de Tolède : les absidioles y alternent régulièrement avec des chapelles carrées.

2. C'est le plan de Clairvaux, des églises cisterciennes de Pontigny (Yonne) ; Savigny, le Breuil-Benoist (Eure) ; Warnhem (Suède) ; on le trouve aussi à Saint-Pierre de Bar-sur-Aube.

3. On ajouta une ceinture de chapelles de ce genre au déambulatoire de Nôtre-Dame de Paris, en 1290 ; pour le XIVe siècle, on peut citer Avioth (Meuse) ; Évron (Mayenne), etc...

4. Notre-Dame d'Étampes, seconde moitié du XIIe siècle, chevet carré entre quatre absidioles ; au XIIIe siècle, Étrechy près Étampes, chevet carré encadré de deux absidioles, même disposition dans les chapelles des déambulatoires de Vaucelles (Nord), dessinées par Vilard de Honnecourt ; à Vitskœl (Suède), l'église cistercienne avait un déambulatoire carré à absidioles.

5. On trouve une suite continue de chapelles peu profondes et égales entre elles à Saint-Denis (1140), à Saint-Maclou de Pontoise, Vézelay, Saint-Étienne de Caen, Saint-Leu d'Esserent (Oise) ; Ébreuil et Saint-Pourçain

mais la disposition, déjà connue de l'art roman du XIIe siècle, qui consiste à donner plus d'importance à la chapelle du fond, dédiée à la Vierge, devient usuelle en France à partir de la période gothique et surtout du XIIIe siècle [1] (fig. 235). C'est, en effet, depuis la seconde moitié du XIIe siècle que le culte de la Vierge prit, peut-être sous l'influence de saint Bernard [2], l'importance qu'il a conservée.

Les dimensions de la chapelle du fond s'exagèrent vers le XIVe siècle ; on la rebâtit alors quelquefois pour l'agrandir (fig. 236), ou bien, elle prit la forme d'une véritable petite église reliée à l'église principale par une galerie [3], ou isolée lorsqu'on n'avait pu la bâtir dans l'axe du chevet [4].

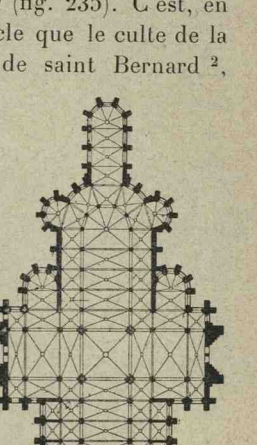

FIG. 236.
Chœur de la cathédrale de Rouen.

Cette chapelle principale du déambulatoire a très rarement eu trois nefs [5] ou un étage supérieur communiquant avec les tribunes [6].

(Allier) ; aux cathédrales de Senlis et Noyon, et plus tard, les chapelles peu développées de Semur en Auxois, de la cathédrale de Tours, de Cologne, de Léon (Espagne), sont égales entre elles ; elles sont espacées mais égales entre elles aux cathédrales de Chartres et de Bourges, ces dernières ajoutées et peu développées à cause de la nécessité où l'on fut de les construire en encorbellement (fig. 234).

1. La différence s'accentue dès l'époque de transition à Saint-Martin-des-Champs et à Saint-Nicolas d'Étampes et plus encore au XIIIe siècle et au XIVe dans les cathédrales de Lisieux, Bayeux, Troyes, Amiens, Rouen, Coutances. Cambrai (démolie), à Saint-Nicaise de Reims (démoli), à Saint-Ouen de Rouen, à Saint-Germain d'Auxerre, Notre-Dame de Boulogne (démolie), Upsal (Suède), etc.

2. On sait qu'il avait voué une dévotion particulière à la Vierge et voulut que toutes les églises de son ordre lui fussent dédiées. La plupart des cathédrales gothiques françaises furent également rebâties sous son invocation aux XIIe et XIIIe siècles.

3. Cathédrale de Chartres, Saint-Germer (Oise).

4. Saint-Germain-des-Prés ; chapelle bâtie par Pierre de Montreuil de 1220 à 1250 ; abbaye de Chaalis (Oise).

5. Saint-Germain à Auxerre, XIVe siècle ; cathédrale de Salisbury.

6. Mouzon (Ardennes), Saint-Leu d'Esserent (Oise), ancienne collégiale de Valenciennes, démolie.

Bien qu'elle développe les plans romans, l'architecture gothique condense et unifie le monument ; aussi supprime-t-elle, même dans les régions méridionales qui les avaient conservés, l'usage des baptistères désormais remplacés, sauf en Italie, par une chapelle faisant partie de l'église, et supprime-t-elle aussi les cryptes. Les cryptes gothiques sont très rares [1] ; elles répondirent à une difficulté de terrassement [2] plutôt qu'à une idée liturgique : les reliques se plaçaient dans l'autel même ou s'exposaient derrière. Les chapelles privées, reliées à une habitation, continuent au XIIIe siècle d'avoir deux étages répondant aux divisions des appartements, mais, au XIVe siècle, cette disposition disparaît le plus souvent.

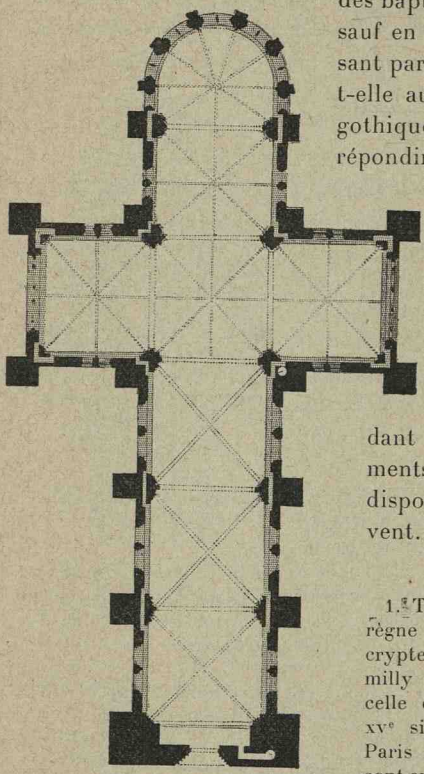

FIG. 237. — Cathédrale Saint-Maurice d'Angers.

1. Toutefois, on peut attribuer au règne de Philippe-Auguste la belle crypte de Ham (Somme), celle de Chamilly (Seine-et-Marne), une partie de celle de Rosnay-en-Brie, reprise au XVe siècle. Celle de Saint-Merri de Paris et celle du Mont Saint-Michel sont entièrement du XVe siècle. C'est du milieu du XIIIe siècle que date la crypte qui s'étend dans toute l'église de Saint-François d'Assise, ainsi que la belle crypte de la cathédrale de Bourges ; à Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, on bâtit une seconde crypte à la fin du XIIIe siècle.

2. Certaines cryptes ont des parties gothiques rebâties, comme l'abside de celle de Saint-Léger de Soissons, ou ajoutées, comme à Boulogne, parce qu'il a fallu remanier des édifices sans modifier les niveaux intérieur et extérieur. On a vu qu'à la cathédrale de Bourges on s'en tira par des encorbellements et en se contentant de chapelles très petites (p. 488, note 5).

Quelques églises continuent à avoir un transept divisé en deux travées dans le sens de l'axe du vaisseau central, elles sont égales et ne modifient point, par conséquent, l'ordonnance des voûtes de celui-ci ; au XIIIe siècle, on en trouve un groupe dans le Valois [1]. Quelquefois, le transept rudimentaire peut être coupé, non seulement par les voûtes mais par les tribunes [2]. On rencontre encore exceptionnellement quelques transepts plus bas que la nef [3].

Le transept à collatéraux est devenu fréquent, il n'a, parfois, de collatéral qu'à l'est, et le collatéral de l'est peut être double [4] et pourvu de chapelles. A Saint-Quentin de Tournai, des chapelles s'ouvrent dans les angles occidentaux du transept ; c'est là une rare exception qui dérive des églises germaniques à deux absides [5]. Au contraire, le transept a presque toujours des chapelles à l'est. Elles peuvent être polygonales comme à Braisne ou rectangulaires comme à Saint-Nazaire de Carcassonne.

On ne trouve plus de transepts entièrement entourés de bas-côtés que dans quelques églises de plan tréflé [6].

L'absence ou la présence du transept continue à n'avoir pas de rapport avec l'importance plus ou moins grande de l'église [7]. Le plan à deux transepts est de plus en plus exceptionnel ; on le trouve dans la collégiale de Saint-Quentin.

Dans quelques grandes églises du Nord, sous une influence

1. Fresnoy-la-Rivière, Saint-Jean-au-Bois, Vauciennes, Verberie (Oise).

2. Ordonnance primitive de la cathédrale de Senlis, vers 1160 ; Gonesse (Seine-et-Oise), vers 1200 ; Épinal et Toussaint d'Angers, au XIIIe siècle.

3. Saint-Martin d'Étampes, Domont (Seine-et-Oise), Pontigny (Yonne), édifices de transition. Gassicourt (Seine-et-Oise), XIIIe siècle ; le Vignogoul (Hérault), XIIIe siècle ; Roquemaure (Gard), XIVe siècle ; cathédrale de Nicosie (Chypre), XIIIe siècle.

4. Mouzon (Ardennes), Notre-Dame de Saint-Omer (Pas-de-Calais), Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), Sainte-Walburge de Furnes (Belgique).

5. Notre-Dame de Trèves montre dans le même style une application plus absolue du même système.

6. Cathédrale de Soissons, ancienne cathédrale de Cambrai, ancienne collégiale de Valenciennes.

7. Les cathédrales de Bourges, d'Albi, de Famagouste (Chypre), les grandes églises monastiques de la Chaise-Dieu (Haute-Loire) et de Saint-Maximin (Var), sont dépourvues de transept.

germanique, le narthex, aussi élevé que le vaisseau central, forme une sorte de transept occidental sous les tours de la façade [1] (fig. 228).

Le plan à une seule nef est plus fréquent encore qu'à l'époque précédente, la voûte gothique permettant de couvrir aisément les plus larges espaces ; ce plan, usuel dans les petites églises de toutes les régions (fig. 229), s'applique même à de grands édifices dans le Sud-Ouest (fig. 237) et dans le Midi [2] (fig. 238).

Certaines églises ont deux nefs égales ; ce sont surtout des églises dominicaines [3], du moins en France. Dans certaines régions de l'École germanique l'usage de ce plan a été plus étendu [4].

L'École du Sud-Ouest et l'École germanique continuent comme à l'époque romane à avoir des églises à trois nefs [5] sans que cette disposition y soit de règle absolue.

1. Cathédrales de Noyon et de Soissons, le Mont Notre-Dame (Aisne).

2. *Aude*, églises de la ville basse de Carcassonne, Lamourguié de Narbonne ; *Ariège*, églises de Foix, cathédrale de Mirepoix ; *Aveyron*, Séverac-le-Château, Villefranche et Villeneuve de Rouergue ; *Bouches-du-Rhône*, cathédrale et Saint-Jean d'Aix ; *Cantal*, Saint-Vincent de Saint-Flour ; *Charente*, abbatiale de la Couronne ; *Charente-Inférieure*, Saint-Palais de Saintes ; *Cher*, Ineuil ; *Dordogne*, Montpazier ; *Drôme*, Romans ; *Finistère*, Léhon ; *Gard*, Aigues-Mortes, églises de Villeneuve d'Avignon ; *Haute-Garonne*, Saint-Bertrand de Comminges, Saint-André de Toulouse ; *Gironde* Blasimon, Saint-Macaire, Pujols, la Réole, la Sauve, Cordeliers de Saint-Émilion ; *Hérault*, cathédrales de Béziers et de Montpellier, Saint-Pargoire ; *Isère*, Saint-André de Grenoble et de Vienne ; *Lot*, Saint-Barthélemy de Cahors, Gourdon, Martel ; *Maine-et-Loire*, cathédrale d'Angers, Doué, Saint-Pierre de Saumur ; *Mayenne*, cathédrale de Laval ; *Oise*, Saint-Frambourg de Senlis ; *Tarn*, cathédrale d'Albi, églises de Gaillac et de Lavaur, abbatiale de Beaulieu ; *Tarn-et-Garonne*, Beaumont de Lomagne, Moissac, Montpezat ; *Var*, Saint-Paul d'Hyères ; *Vaucluse*, Templiers, Saint-Didier et Saint-Martial d'Avignon, Le Thor (transition), Montfavet ; *Vienne*, Montmorillon (paroisse), Sainte-Radegonde de Poitiers ; *Haute-Vienne*, Saint-Yrieix.

3. Église des Jacobins d'Agen, fondée en 1249 et construite par Arnault Belanguer ; églises des Jacobins de Toulouse et de Paris (détruite) ; Notre-Dame-du-Temple à Agen, Meilan (Lot-et-Garonne) ; Dammartin (Seine-et-Marne) ; Précigné (Sarthe) et Rouvres (Calvados), sanctuaire seulement (XIIIe siècle) ; crypte de Saint-Nicolas de Neufchâteau (Vosges), transition.

4. Nombreuses églises rurales en Bohême et dans l'île de Gotland ; on peut citer quelques exemples aussi en Angleterre (Hannington ; Caythorpe).

5. Voir ci-dessus, p. 476, fin de la note 2.

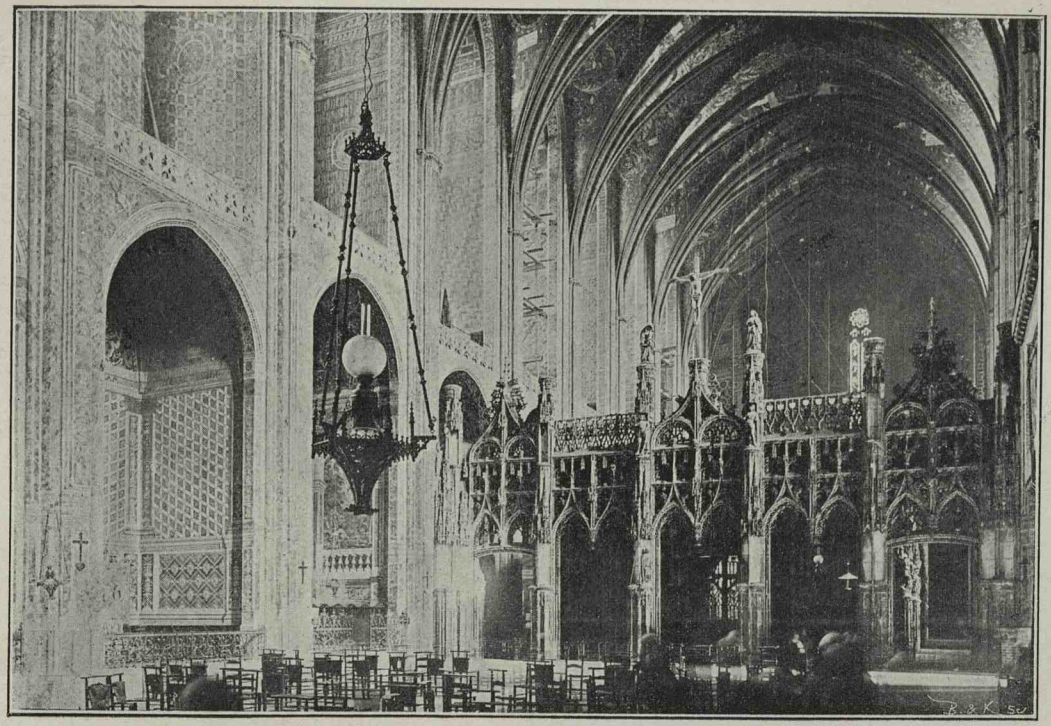

Fig. 238. — Sainte-Cécile d'Albi.

(P. 492-493)

Les chapelles ouvertes sur la nef entre les contreforts furent au moins aussi rares dans les premières églises gothiques que dans les églises romanes, quoique le nouveau système de voûtes permît de supprimer en toute sécurité les murs compris entre les piles. On eut, en effet, assez des chapelles du sanctuaire et du transept tant que les fondations pieuses ne se multiplièrent pas à l'infini, et l'on établissait entre les contreforts des nefs des échopes qu'on louait ou ascensait; mais, grâce aux fondateurs généreux, les chapelles devinrent d'un revenu meilleur encore, et depuis 1300 environ, le clergé de presque toutes les églises importantes se décida à établir des chapelles entre les contreforts; on les créa au fur et à mesure des fondations pieuses et des inhumations riches. A Notre-Dame de Paris, le travail fut commencé en 1290, par le chœur, achevé à l'ouest de la nef en 1320, et il fut conduit avec régularité, ce qui n'arrive pas toujours : aux cathédrales de Troyes et d'Amiens, les chapelles latérales furent ajoutées régulièrement au XIVe siècle; ailleurs, à Noyon par exemple, irrégulièrement et au cours de plusieurs siècles. Dans la région du Midi, les églises des XIIIe et XIVe siècles sont souvent bâties d'un jet avec chapelles entre les contreforts; l'église gothique Saint-Michel de Carcassonne imite en cela la cathédrale romane d'Orange. Parfois même, on ménagea un second étage intérieur (fig. 238) entre les contreforts que l'on perça de portes, de manière à constituer une galerie [1].

Les nefs sont flanquées de doubles collatéraux (fig. 234) moins rarement que dans la période précédente [2].

Certaines églises ont un seul bas-côté, disposition rare avant le XVe siècle [3], mais fréquente aux XVe et XVIe. L'architecture gothique préfère les porches aux narthex et donne souvent moins d'importance à ces vestibules : ils continuent à être particulièrement fréquents en Champagne et en Bourgogne.

1. Voir ci-dessus, p. 469.

2. Cathédrales de Paris, de Meaux, de Bourges; églises de Beaumont-sur-Oise (fin du XIIe s.), et de Lagny (milieu du XIIIe).

3. XIIIe siècle, chœur de Notre-Dame de Kernitron à Lanmeur (Côtes-du-Nord); XIVe siècle, Pont-l'Abbé (Finistère), ancienne église Notre-Dame d'Étaples (Pas-de-Calais).

Le type très simple consistant en une voussure très large ou en un court berceau porté sur des colonnes isolées en avant du portail, continuera au XIIIe siècle d'être en usage dans l'École lombarde [1] et dans les édifices français qu'elle influence [2], mais on en trouve aussi d'élégants exemples (fig. 239) dans la Bourgogne, la Champagne et leurs environs [3], et l'application la plus monumentale du système est réalisée vers 1230 dans les deux porches du transept de la cathédrale de Chartres [4] qui ont fait école à Léon en Espagne [5].

On trouve aussi des voussures profondes bandées entre de simples contreforts et formant une sorte de porche rudimentaire [6].

L'École de Bourgogne a encore produit de grands porches à trois nefs de plusieurs travées rappelant les narthex romans [7]; le type du porche en appentis formant une galerie sur toute la largeur de la façade reste en faveur [8]. Le plan du porche de Candes (Indre-et-Loire), du XIIIe siècle, carré avec colonne unique au centre, est une originale et élégante exception.

1. Cathédrale d'Ancône, etc.

2. Cathédrales d'Embrun et de Digne.

3. On en voit de triples à Saint-Julien-du-Saut (Yonne) fig. 239, avec voûte d'ogives sur la partie centrale; une disposition analogue a été adoptée à Puiseaux (Loiret) et dans l'église démolie de Saint-Nicaise de Reims.

4. Ils ont trois travées principales séparées par deux travées intermédiaires extrêmement étroites, ils sont remarquables par l'extrême richesse et la grande beauté de leur sculpture.

5. L'imitation des porches de Chartres est d'une exactitude absolue dans le porche occidental de cette cathédrale, œuvre de la seconde moitié du XIIIe siècle. Pour la sculpture, on s'y est inspiré aussi des portails de Reims.

6. Cathédrale de Châlons-sur-Marne (portail nord); Mouzon (Ardennes); portails de Notre-Dame-de-Vire (Calvados); Notre-Dame de Saint-Omer (Pas-de-Calais) et Épinal (Vosges), portail sud. A Sainte-Sabine (Côte-d Or) et à Saint-Amand de Coly (Dordogne), l'arcade est bandée à une grande hauteur.

7. Notre-Dame de Beaune (XIIIe s.); Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne), (XIVe s.).

8. Cathédrales de Soissons et de Noyon, XIIIe siècle; Sarry et Baye (Marne), XIIe siècle; Moutiers (Yonne), XIIIe et XVIe siècles; Savigny-en-Terre-Pleine (Yonne), XIVe siècle; façade de Saint-Urbain de Troyes, vers 1300; Saint-Jean-Baptiste de Chaumont, XIVe siècle.

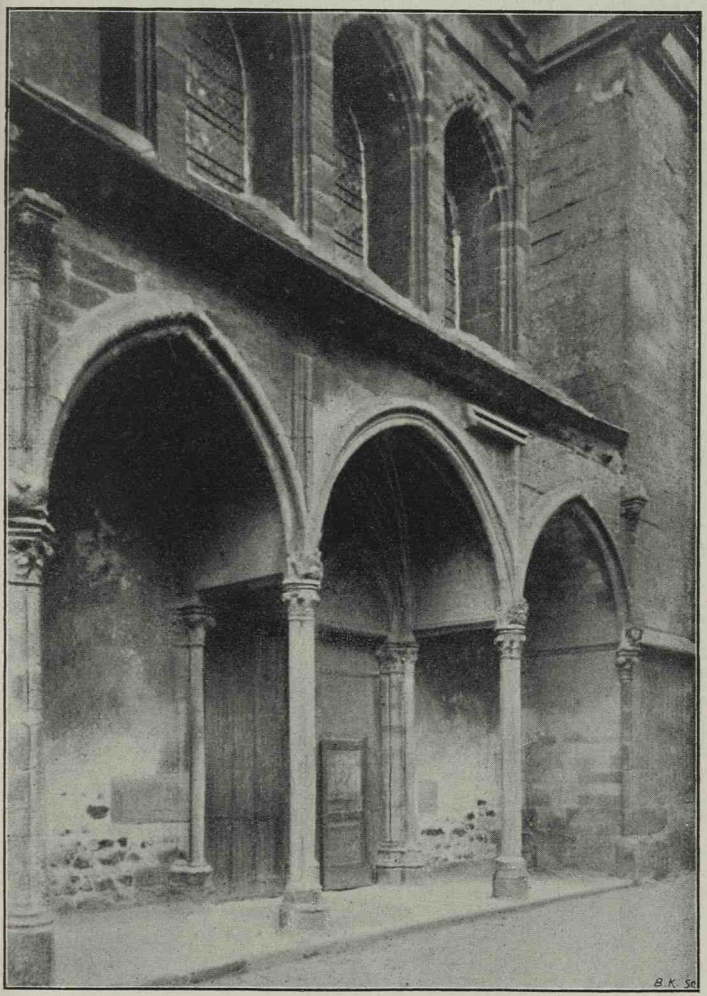

Fig. 239. — Porche latéral à Saint-Julien-du-Saut (Yonne).

Enfin, beaucoup de porches consistent en une seule travée carrée, généralement voûtée, qui peut être le rez-de-chaussée d'un clocher [1] ou, beaucoup plus rarement, être surmonté d'une simple salle [2], ou enfin seulement d'un toit, disposition plus fréquente. Ce porche peut former un réduit clos sur les côtés [3] ou, au contraire, largement ouvert sur trois faces, de manière à constituer une sorte de baldaquin de pierre, parfois très élégant [4]. Ce type se développe sur trois travées dans les beaux porches de transept de Saint-Urbain de Troyes, élevés vers 1300 et qui offrent, parmi leurs particularités uniques, celle d'avoir des arcs-boutants.

Les baies des porches peuvent être refendues par des colonnettes, rinceaux ou trumeaux portant un remplage, disposition usuelle dans les fenêtres, assez rare dans les portes [5].

Les tours et clochers continuent d'occuper les mêmes places dans le plan ; cependant, leur nombre augmente encore dans les grandes églises qui ont des tours aux extrémités du transept comme à la façade [6] ; d'autre part, les tours centrales deviennent moins fréquentes. Les tours-lanternes ne cessent pas d'être

1. Époque de transition, Saint-Loup de Naud (Seine-et-Marne), clocher inachevé ; vers 1200, Michery (Yonne) ; XIIIe siècle, Chambon (Creuse), Grez-sur-Loing (Seine-et-Marne) ; XIVe siècle, Verton (Pas-de-Calais), Lizines (Seine-et-Marne) ; XVe siècle, La Bastide de Lévis (Tarn).

2. Candes (Indre-et-Loire), XIIIe siècle.

3. XIIIe siècle, Bernières, Norrey (Calvados), cathédrale de Saint-Pol-de-Léon (Finistère) ; Candes (Indre-et-Loire) ; Lizines, XIVe siècle (Seine-et-Marne) ; Verton (Pas-de-Calais) ; Saint-Fulcrand de Lodève (Hérault) ; Montfavet (Vaucluse), commencement du XIVe siècle.

4. Fin du XIIe siècle, Thourotte (Oise), Michery (Yonne), vers 1200 ; XIIIe siècle, Chambon, Guéret (Creuse), Montbrison (Loire), cathédrale de Lausanne, XIVe siècle ; porches latéraux des cathédrales de Bourges et de Dol, Saint-Michel de Murato (Corse), style roman attardé.

5. Cathédrales de Bourges et de Tréguier ; Levroux (Indre) ; Perros-Guirec (Côtes-du-Nord) ; Puiseaux (Loiret).

6. Les nombreuses tours qui devraient accompagner les plus grandes églises n'ont souvent pu dépasser la hauteur de la crête des murs, et celles que l'on a pu mener plus haut sont souvent restées privées de leurs flèches. Le ralentissement du zèle religieux et surtout la misère qu'amena la guerre de Cent ans, sont causes de ces interruptions. La cathédrale de Laon et Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-sur-Marne (fig. 91) peuvent être citées parmi les moins inachevées de nos grandes églises.

usuelles en Normandie et dans l'École germanique, et l'on en trouve quelques-unes encore dans les régions bourguignonne et champenoise [1] ainsi que dans le Languedoc, où elles sont octogones [2], tandis que dans le reste de la France elles sont le plus souvent carrées [3].

§ VII. — *Voûtes, arcs-boutants et contreforts.*

Malgré les perfectionnements énormes apportés par le style gothique dans l'art de bâtir les voûtes, malgré l'habileté consommée que les artistes du Nord avaient atteinte dans cet art au XIIIe siècle, un certain nombre d'églises, même des plus soignées, furent, par économie et peut-être par la force de l'habitude, construites sans voûtes en plein XIIIe siècle et depuis, surtout dans la région septentrionale de la France et bien plus encore dans les Pays-Bas [4].

La couverture consistait, comme dans les églises gothiques sans voûte qui nous sont parvenues d'époques postérieures, en un lambris de bois en forme de berceau, généralement brisé,

1. Nouvion-le-Vineux (Aisne), transition ; Braisne (Aisne) ; cathédrale de Laon, Notre-Dame de Dijon, Notre-Dame de Cluny.

2. Castelsarrazin, XIIIe siècle, Beaulieu (Tarn-et-Garonne) et Simorre (Gers), XIVe siècle (voir ci-dessous figure au chapitre de *l'architecture militaire*).

3. La remarquable lanterne de la cathédrale de Coutances (XIIIe siècle) est toutefois octogone. Ce plan continue d'être en faveur dans les Écoles lombarde et germanique.

4. Telles sont les jolies églises du château de Picquigny et de Cerisy-Gailly (Somme), fort bien bâties toutes deux et dont l'ornementation, abondante et soignée, témoigne que les constructeurs avaient des ressources. On peut citer encore : *Aisne*, Saint-Eugène ; *Ardennes*, Pargny ; *Côtes-du-Nord*, Trégastel ; *Finistère*, chœur de Notre-Dame de Kernitron à Lanmeur ; *Ille-et-Vilaine*, Saint-Mélaine de Rennes ; *Nord*, Notre-Dame de Douai, Aulnoy Bermerain, Eth, Maing, Sebourg, Saint-Gery de Valenciennes ; *Oise*, Caisnes ; *Pas-de-Calais*, ancienne nef de Saint-Nicolas de Boulogne ; *Somme*, Ailly-sur-Noye (démolie), Beauval (démolie), fin du XIIe siecle, Fourdrinoy, Guerbigny, Naours (fin du XIVe s.), Sancourt ; à Tournai, Saint-Jacques, la Madeleine, Saint-Piat, Saint-Nicolas ; à Dixmude, une autre belle église ; le même type est répandu en Hollande.

composé de voliges ou planches minces clouées sur des aisseliers courbes qui doublent les arbalétriers (fig. 240).

Les fermes de la charpente et les sablières restent généralement visibles, ornées de quelques moulures. A Saint-Piat de Tournai

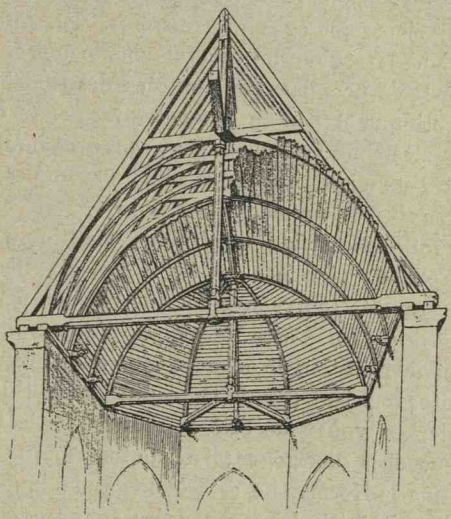

Fig. 240. — Lambris de Tillard (Oise).
(*Archives de la Commission des Monuments historiques*)

subsiste encore sous le plâtre et dans la chaux un reste de lambris de ce genre remontant au XIVe siècle. Les poinçons y sont façonnés en colonnettes avec bagues centrales et chapiteaux à crochets.

Dans le chœur de Fontarède (Lot-et-Garonne), existe une charpente lambrissée du XIVe siècle ; celle de Tillard (Oise, fig. 240) date de 1340 environ. On trouve encore dans le Midi quelques églises à charpente soutenue sur des doubleaux portant un diaphragme de maçonnerie [1].

1. Lamourguié de Narbonne (XIIIe et XIVe s.); Sainte-Agathe de Barcelone, cathédrales de Lucera, en Pouille et de Funchal à Madère, bâties dans le style gothique du Midi.

Parfois, surtout aux XVe et XVIe siècle, les entraits et les poinçons sont supprimés (fig. 322).

Les églises gothiques à trois nefs de hauteur égale [1] ou à peu près égale, sont particulières à l'École du Sud-Ouest qui continue à cet égard ses traditions romanes ; l'École germanique a eu également au XIIe siècle des églises à trois nefs. Son influence s'est fait sentir dans la région lorraine et champenoise. Il a existé des églises à trois nefs dans ces contrées dès le début de l'architecture gothique et l'on en rencontre jusqu'aux environs de Sens. Nécessairement, ces églises sont sans arcs-boutants et ont des murs latéraux épais. Au XIVe siècle, les exemples deviennent plus nombreux [2] ; ils augmenteront au XVe.

La voûte gothique parfaite n'est point bombée ou ne l'est que faiblement, elle ne pèse pas sur les murs entre les points de retombée et reporte tout son poids sur ceux-ci par l'intermédiaire d'une armature d'arcs de même hauteur qu'elle charge également et qui sont tous de même section et de profil semblable.

Ainsi sont comprises (fig. 241), depuis les dernières années du XIIe siècle, les voûtes de l'Ile-de-France, de la Picardie, de la Champagne, de la Bourgogne ; il existe toutefois des exceptions.

On a vu que la Normandie et l'École germanique avaient dès longtemps l'habitude de faire concorder deux travées des collatéraux avec chaque travée du vaisseau central, pour obtenir partout des travées de plan carré, et que cette pratique persiste

1. *Ardennes*, Warcq (XIVe s.) ; *Ariège*, Audressein (XIIIe s.) ; *Corrèze*, Saint-Martin de Brives (XIIe-XIIIe s.) ; *Gard*, Roquemaure, XIVe s. ; *Gers*, Fleurance (XIVe s.) ; *Gironde*, Saint-Seurin de Bordeaux (partie XIIIe s.), Guîtres (partie XIIIe et XIVe s.) ; *Indre-et-Loire*, Candes (XIIIe s.) ; *Lot-et-Garonne*, Mézin (XIIIe et XIVe s.) ; *Maine-et-Loire*, chœurs de Saint-Serge d'Angers et d'Asnières, le Puy-Notre-Dame (XIIIe s.), Saint-Nicolas de Saumur (partie XIIIe s.) ; *Meuse*, Dun et Marville (parties du XIVe s.) ; *Basses-Pyrénées*, Barrande ; *Puy-de-Dôme*, Billom (XIIIe s.) ; *Seine-et-Oise*, Monthléry (fin du XIIIe s.) ; *Seine-et-Marne*, Fleury-en-Bière (transition) ; *Deux-Sèvres*, Saint-Maixent (parties XIIIe et XIVe s.) ; *Vienne*, cathédrale de Poitiers (1162 environ et XIIIe s.) ; *Yonne*, Michery et Vermanton (fin du XIIIe s.), Pont-sur-Yonne et Villeneuve-l'Archevêque (XIIIe s.) ; *Allemagne*, Sainte-Élisabeth de Marbourg, commencée en 1236, cathédrales d'Ulm, Ratisbonne, Meissen, Minden, Sainte-Croix de Gmünd, église de Zwelt.

2. Warcq (Ardennes), Marville (Meuse).

dans la période gothique et se complète par l'application de voûtes sexpartites au vaisseau central. Ainsi sont construites beaucoup des anciennes voûtes gothiques de Normandie [1], mais, comme l'a fort bien observé M. le professeur Dehio, ce système suppose l'invention antérieure de la croisée d'ogives

A, culées.
B, piliers.
C, chéneaux.
F, buttée des arcs-boutants.
I, clef de la voûte centrale.
K, pinacles des culées.
O, combles des bas-côtés.
P, comble central.
R, point où s'exerce la poussée des voûtes latérales, maintenue par pression.

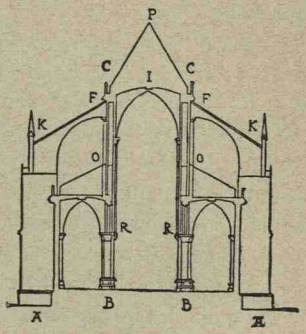

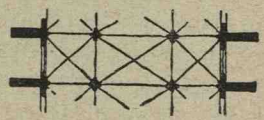

FIG. 241. — Plan et coupe d'une église du XIIIe siècle.

simple. Ce pourrait être une sérieuse présomption d'antériorité pour l'Ile-de-France sur la Normandie si l'École normande n'avait pas, elle aussi, quelques croisées simples très anciennes, comme celles de Durham [2].

L'Ile-de-France et la Picardie, voisines des deux Écoles qui employaient le plan à travées alternées, l'adoptèrent à leur tour quand elles se mirent à faire un usage systématique et savant, des voûtes, c'est-à-dire à l'époque gothique, et adoptèrent du même coup la voûte sexpartite ; mais celle-ci n'est usitée dans ces contrées qu'à la fin de la Transition [3] au début même de l'ar-

1. Voir ci-dessus, p. 441.
2. Voir ci-dessus, p. 440.
3. *Aisne*, cathédrale de Laon, Flavy-le-Martel (XIIe s.) ; *Loir-et-Cher*, Saint-Valérien de Châteaudun (XIIe s.) ; *Oise*, Ermenonville (XIIIe s.) ; Angicourt (XIIIe s.), Saint-Jean-au-Bois, vers 1200, cathédrale et Saint-Frambourg de Senlis, vers 1160 et 1200 ; *Pas-de-Calais*, Hénin-Liétard

chitecture gothique (fig. 231, 232). Elle y a été importée de Normandie. L'École du Nord la propagera à son tour dans d'autres provinces (fig. 234).

En Champagne, en Bourgogne et dans le Centre, cette voûte resta en usage jusqu'à la fin du XIIIe siècle [1], tandis que l'Ile-de-France, la Picardie et même la Normandie l'abandonnaient le plus souvent au commencement du même siècle pour construire sur le vaisseau central des travées de voûtes barlongues correspondant à celles des bas côtés (fig. 235). Ses ogives de très grand rayon exercent une poussée plus considérable que celles des travées barlongues qui lui furent préférées. Il existe, toutefois des exemples de son emploi, même dans l'Ile-de-France en plein règne de saint Louis [2].

Les liernes, essayées dans quelques-unes des premières voûtes gothiques du Nord (fig. 19), y disparurent comme un membre inutile avec les progrès de la construction des voûtes ; elles furent, au contraire, adoptées dans l'École du Sud-Ouest (fig. 242), où ces couvre-joints remplissent un rôle utile pour cacher la rencontre de quartiers de voûtes diversement appareillés.

L'usage des arcs-formerets, au contraire, se généralisa quand le système gothique eut réalisé sa forme parfaite et absolue.

Cependant, l'abandon des liernes ne fut pas définitif : elles

(XIIIe s.) ; *Seine*, Notre-Dame et Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris, vers 1170, Bagneux, Montreuil-sous-Bois (XIIIe s.) ; *Seine-et-Oise*, Longpont (une travée), Mantes, Nesles (XIIe et XIIIe) ; *Somme*, Saint-Étienne de Corbie, vers 1160.

1. *Basses-Alpes*, Bayons (XIIIe s.) ; *Aube*, Fouchères, Margerie (XIIIe s.), la Madeleine de Troyes (fin du XIIe s.) ; *Cher*, cathédrale et Saint-Pierre de Bourges, nef d'Ineuil, cloître de Noirlac, Saint-Jacques de Sancerre (XIVe s.) ; *Gironde*, Sainte-Croix de Bordeaux, La Réole, Uzeste (XIIIe s.) ; *Indre*, Levroux (XIIIe s.) ; *Marne*, Cuis, Vertus (XIIe s.) ; *Haute-Marne*, Chaumont (XIIIe s.) ; *Seine-et-Marne*, Saint-Quiriace de Provins, Voulton, vers 1165, Chauvigny, Champeaux, Larchant, Lizines (XIIe s.) ; *Vaucluse*, Saint-Siffrein de Carpentras (XVe s.) ; *Yonne*, Civry (XVe s.), Michery, vers 1180, Monéteau, Saint-Père-sous-Vézelay, Pont-sur-Yonne, Saint-Jean de Sens (XIIIe s.), cathédrale de Sens, vers 1160, Vézelay, vers 1180 ; *Suisse*, cathédrale de Lausanne (XIIIe s.) ; *Italie*, San Martino près Viterbe (XIIIe s.).

2. Chapelle du château de Saint-Germain ; chapelle détruite de la Vierge, à Saint-Germain-des-Prés.

reparurent vers 1260 ou 1270, sous une nouvelle forme, dans la région qui peut-être en avait tenté les premiers essais : c'est en effet, au carré du transept de la cathédrale d'Amiens (fig. 235) que se trouve la plus ancienne application connue de la voûte à *liernes* et à *tiercerons* qui devait rester très rare jusqu'au XVe siècle et fut extrêmement fréquente, au contraire, dans la dernière période gothique (fig. 318). Les liernes partent de la clef de la croisée d'ogives et s'arrêtent à mi-chemin avant d'atteindre la clef des formerets ; elles se soudent à deux branches d'ogives appelées tiercerons qui les joignent aux retombées ; une petite clef orne la jonction.



FIG. 242. — Voûtes du chœur de Saint-Serge d'Angers.

La cathédrale de Troyes présente, un peu plus tard, également au carré du transept, un exemple de la même disposition [1].

Ces arcs supplémentaires sont un renfort d'une médiocre utilité que l'on eut longtemps le bon goût de restreindre à la maîtresse travée. Ils ont aussi un effet décoratif qui précise l'importance de cette travée.

Les branches d'ogives secondaires et accessoires qui forment couvre-joints dans l'École du Sud-Ouest sont parfois beaucoup plus nombreuses, et ramifiées de façon très complexe, suivant le tracé des voûtes (fig. 225). Celles-ci, très simples au début dans cette École (fig. 207), n'avaient d'autre renfort qu'une croisée d'épaisses ogives [2] et parfois des liernes [3]. Au XIIIe siècle, les larges ogives sont remplacées par des arcs minces profilés en boudins et souvent accompagnées de liernes [4] (fig. 242) qui jouent un rôle

1. Une disposition analogue a été tracée dès le XIIIe siècle par Villard de Honnecourt, dans son album (édition Lassus, pl. XL), pour voûter une salle carrée à pilier central ; on y voit tout un système d'arcs bifurqués dont l'ensemble donne en plan une étoile

2. Cathédrales d'Angers et de Laval, croisillon nord d'Asnières, Avesnières près Laval (ogives à boudin unique).

3. Travée occidentale de la cathédrale de Laval.

4. Chœur et transept de la cathédrale et Saint-Serge d'Angers, Doué, Candes.

analogue à l'arc de refend des voûtes sexpartites, car les édifices restent divisés en travées carrées (fig. 237), suivant l'usage qui s'est établi pendant la période romane sous l'influece des voûtes en coupole.

Les réseaux de branches d'ogives plus compliqués et ramifiés se rencontrent surtout dans les chevets [1] (fig. 225) et à la croisée [2] où les voûtes adoptent souvent la forme mais non l'appareil de coupoles et de demi-coupoles sur trompes en cul-de-four. Enfin, dans quelques monuments du XIIIe siècle avancé, la voûte d'ogives ordinaire finit par faire place à des berceaux pénétrés au droit des fenêtres par d'autres berceaux de moindre hauteur et décomposés en compartiments diversement appareillés que divise et soutient une armature d'ogives entrecroisées qui dessinent des losanges et des étoiles [3]. Ces voûtes s'adaptent à des chevets carrés et amènent souvent à diviser le mur de fond en deux travées par une retombée centrale [4]. A Précigné (Sarthe), on a même été jusqu'à diviser le sanctuaire en deux nefs.

L'appareil des voûtins est généralement celui de la voûte d'arêtes ; toutefois, on trouve encore au XIIIe siècle des joints plus ou moins perpendiculaires aux ogives [5] (fig. 210), et surtout dans l'École du Sud-Ouest qui adopte encore bien d'autres combinaisons et les diversifie à l'infini dans les petits compartiments des voûtes dites Plantagenet [6].

En Normandie, les constructeurs ayant l'habitude de la voûte sexpartite, ont volontiers couvert une extrémité rectangulaire d'édifice [7] d'une voûte qui est un compromis entre celle-ci et la

1. Saint-Serge d'Angers, Asnières, Saint-Jean de Saumur, Saint-Germain-sur-Vienne (Maine-et-Loire) ; Précigné, Luché, Crosmières, Pontvallain, Yvré-l'Évêque (Sarthe) ; Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

2. Fontaines-en-Sologne (Loir-et-Cher), Doué (Maine-et-Loire).

3. Ancienne église de Toussaint d'Angers, voûtes ajoutées aux églises d'Airvault et de Saint-Jouin de Marnes (Deux-Sèvres).

4. Asnières, Toussaint d'Angers, Saint-Jean de Saumur, le Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire) ; Saint-Maixent (Deux-Sèvres) ; Châteaux-l'Hermitage (Sarthe).

5. Cloître de Fontfroide (Aude), bas-côtés de l'église d'Eu, Westminster, Ely (Angleterre).

6. Notamment à Airvault et à Saint-Jouin de Marnes (Deux-Sèvres).

7. Chevet de Môle (Calvados), salle capitulaire de Saint-Martin de Boscherville et transept de Montivilliers (Seine-Inférieure), une branche

croisée d'ogives simple : soit une croisée d'ogives ayant une cinquième branche joignant la clef au centre de la muraille qui ferme la travée. Ce système, qui peut se rencontrer aussi en Champagne [1], a parfois été étendu aux absides [2], ce qui les

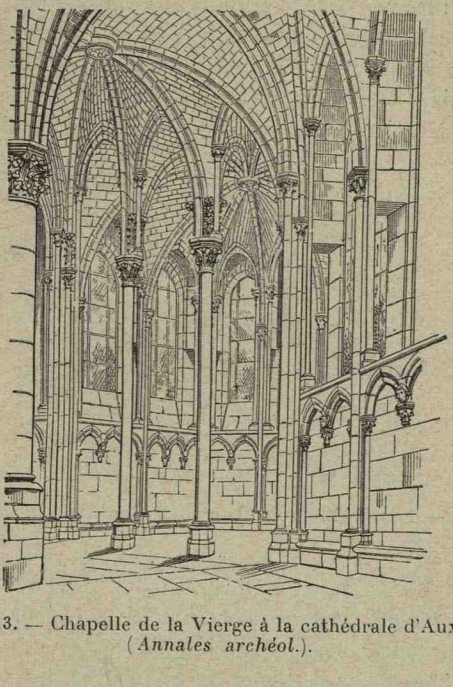

Fig. 243. — Chapelle de la Vierge à la cathédrale d'Auxerre. (*Annales archéol.*).

divise en un nombre pair de travées, et dans les absidioles de quelques églises de transition, même dans l'Ile-de-France, cette division en nombre pair se retrouve [3] (fig. 228), ce qui

d'ogives ; Asnières, Criqueville, Meuvaines (Calvados), XIIIe siècle, deux branches.

1. Transept de Vertus (Marne), transition ; vers 1300 transept de Saint-Urbain de Troyes. Deux branches à Auxerre, fig. 243 *bis*.

2. Chapelle du Petit-Quévilly (Seine-Inférieure), vers 1160.

3. Absidioles de Saint-Denis, de la cathédrale de Noyon, de Saint-Maclou de Pontoise, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Leu d'Esserent (Oise) de Vézelay (Yonne) ; absides de Saint-Martin-des-Champs à Paris et Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise).

pourrait être regardé comme une présomption à l'appui de l'opinion qui assigne une origine normande à la croisée d'ogives.

Le même système s'adapte parfaitement aux voûtes des galeries tournantes : les voûtes des tribunes de l'abside de la cathédrale de Noyon, celles des déambulatoires sans chapelle de Deuil et de Gonesse (Seine-et-Oise) (fig. 233), vers 1175, et celles du déambulatoire de Pontigny (Yonne), sont divisées en travées trapézoïdes à croisées d'ogives simples dans leur moitié tangente

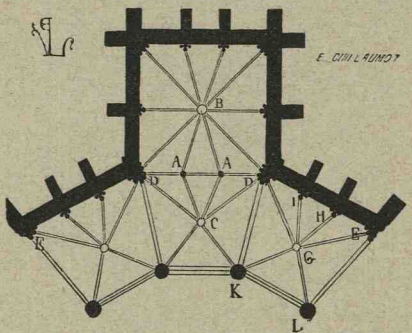

FIG. 243 *bis*. — Déambulatoire de la cathédrale d'Auxerre (*Ann. archéol.*).

à l'abside ; refendues, au contraire, en demi-voûtes sexpartites par une cinquième branche dans la moitié extérieure plus large [1]. Les galeries tournantes ont motivé différentes autres combinaisons de voûtes d'ogives : dans quelques-unes, les constructeurs gothiques ont encore eu recours à l'expédient employé par l'architecte de Charlemagne à Aix-la-Chapelle : ils ont obtenu une suite de travées rectangulaires en insérant entre chacune un triangle de voûtes. Ce système, dont les exemples [2] les plus remarquables sont en Champagne, procède sans doute d'une vieille tradition germanique : on l'observe cependant déjà dans le déambulatoire de transition de Saint-Martin-des-Champs, vers 1150.

1. Même système avec deux branches supplémentaires à Auxerre (fig. 243 *bis*).

2. Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-sur-Marne ; Saint-Remi de Reims et Saint-Quentin.

Comme les travées carrées de ces déambulatoires champenois sont plus étroites que l'ouverture des chapelles rayonnantes, chacune de celles-ci s'ouvre sur le déambulatoire par trois arcades portées sur de sveltes colonnes. Disposition analogue à la cathédrale d'Auxerre (fig. 243, 243 *bis*) à l'entrée de la grande chapelle unique du déambulatoire (Colonnes en A. A.).

A la cathédrale de Bourges (fig. 234), dans le collatéral extérieur, on a fait alterner des travées trapézoïdes voûtées sur croisées

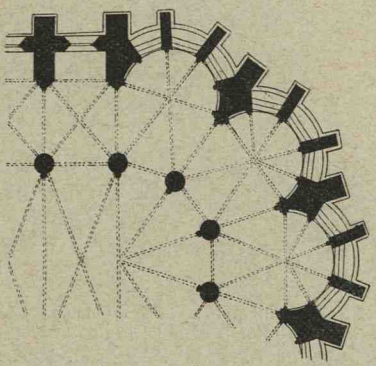

Fig. 244. — Sanctuaire de la cathédrale de Soissons.

d'ogives avec des groupes de deux quartiers triangulaires portés sur un arc ogive, la galerie intérieure offre une suite de croisées d'ogives, de tracé courbe afin de mettre les clefs de ces croisées dans l'axe de la galerie ; à Notre-Dame de Paris, on a simplement emboîté les uns dans les autres des quartiers de voûtes triangulaires portés sur doubleaux et sur arcs ogives non croisés.

Dans d'autres déambulatoires, une combinaison unique de voûtes d'ogives couvre à la fois le collatéral tournant et ses chapelles rayonnantes [1] (fig. 244).

Dans les croisées d'ogives qui couvrent la plupart des déambulatoires, les arcs ogives sont brisés en plan à la clef, de façon

1. Saint-Denis (seconde galerie du déambulatoire) et Saint-Maclou de Pontoise, au XIIe siècle ; au XIIIe, cathédrales de Soissons, de Tournai, de Bayonne, de Quimper, de Bruges et de Lübeck.

que cette clef soit dans l'axe de la galerie et que les quartiers de voûtes soient à peu près égaux (fig. 233, 235), en cas contraire, ils sont très inégaux (fig. 236).

Dans les monuments de style gothique parfait, les absides sont voûtées sur des branches d'ogives rayonnant autour d'une clef centrale (fig. 235) et non appuyées à la clef de l'arc de tête (fig. 244).

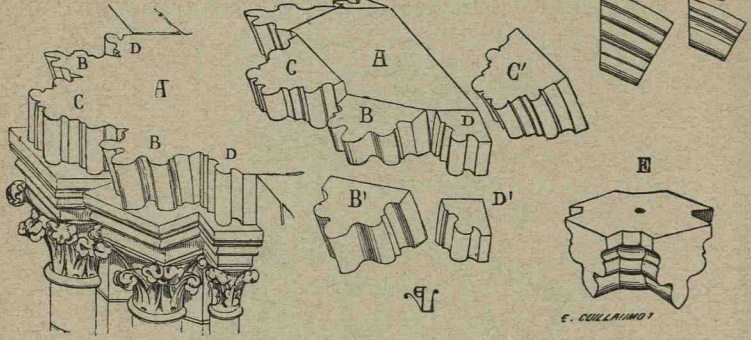

Fig. 245. — Appareil d'une voûte d'ogives du XIIIe siècle. D'après Viollet-le-Duc (*Annales archéol.*).

Première assise horizontale ou tas de charge; au-dessus les arcs prennent leur individualité.

A, noyau du tas de charge; B, ogives; C, doubleaux; D, formerets; B' C' D', claveaux de ces arcs; E, clef de la croisée d'ogives; F, G, claveaux de sommet ou demi-clefs des doubleaux et formerets brisés.

A partir du commencement du XIIIe siècle, on ap pareille les retombées des voûtes en tas de charge [1] (fig. 245).

Sur des branches d'ogives isolées, spécialement dans les absides, le tas de charge n'est qu'une simple cloison mince ; depuis la seconde moitié du XIIIe siècle, on a parfois eu l'idée élégante et ingénieuse de l'alléger et de l'orner de petites ouvertures décoratives [2] (fig. 17).

1. Un des plus anciens exemples est le chœur de la cathédrale de Soissons, achevé en 1212.

2. XIIIe siècle, Villeneuve-sur-Yonne, Saint-Nazaire de Carcassonne (trèfle dans un cercle), Redon (cercle) ; XVe siècle, chapelle de Pierrefonds (dessin flamboyant). Une application plus étendue du procédé sera faite à la Renaissance (la Ferté-Bernard, Tillières). Les ogives elles-mêmes sont

Au XIIIe siècle, le profil d'ogives universellement adopté est le tore aminci encadré de deux cavets ; au-dessus de ces cavets règnent, soit un chanfrein (fig. 246, 252), soit un onglet, soit un boudin surmonté lui-même d'un cavet (fig. 247).

On trouve encore, surtout en Bourgogne, le tore aminci accosté de deux boudins dégagés par des cavets (fig. 220 F) et les tores non amincis sont de règle dans le style Plantagenet ; enfin, à la

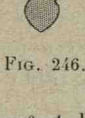

FIG. 246.

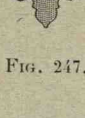

FIG. 247.

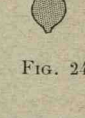

FIG. 248.

fin du XIIIe et du XIVe siècles, apparaissent deux autres variétés : l'angle du tore aminci s'accentue et s'allonge (fig. 247, 248) de façon à former, par deux contre-courbes, une arête mince et proéminente sous le tore principal (Sainte-Chapelle). Au XIVe siècle, ce profil se généralise et s'exagère, et l'on coupe l'arête par un méplat (fig. 248, 249), ce qui restera le profil usuel du XVe siècle.

On trouve aussi, à partir de la fin du XIIIe siècle, le tore, généralement aminci, accosté de deux talons (fig. 247, 248). A toutes les époques, il existe des ogives simplement épannelées, de profil prismatique ; elles se prêtent spécialement à la décoration peinte, comme le montre l'église de Saint-François à Assise.

Quel que soit le profil des ogives à tore simple, double ou triple, il est de règle, à partir du milieu du XIIe siècle, que les tores sont dégagés par un cavet du bandeau qui les surmonte : c'est l'application du principe de rapprochement des moulures concaves et convexes [1].

Le profil à tores jumeaux se conserve exceptionnellement dans quelques édifices champenois jusqu'au XIVe siècle [2].

parfois découpées à jour : au XIVe siècle, Renwez (Ardennes) au XVIe siècle, dans la chapelle seigneuriale de Maintenay (Pas-de-Calais).

1. Voir ci-dessus, p. 453, 454.

2. Sacristie de Montierender (Marne) ; église d'Ambronay (Ain) ; porche de la cathédrale de Nicosie, en Chypre (1312), et absides de Saint-François de Famagouste (vers 1300).

Le profil des arcs doubleaux varie moins : dans les voûtes bombées primitives, c'est souvent un simple épannelage rectangulaire avec arêtes légèrement abattues [1].

Vers le milieu du XIIe siècle, on trouve de nombreux arcs doubleaux moulurés; quelques-uns ont le profil à tore aminci accosté de deux boudins, si usuel dans les ogives de même période [2], d'autres sont rectangulaires avec boudins profilés sur les angles (fig. 245). Ce profil restera très usuel dans les doubleaux à simple et double voussure jusqu'au milieu du XIIIe siècle. Les arcs-formerets ont pour profil la moitié du profil des ogives ou des doubleaux : souvent leur angle est abattu en chanfrein ; souvent, il est profilé en boudin (fig. 245).

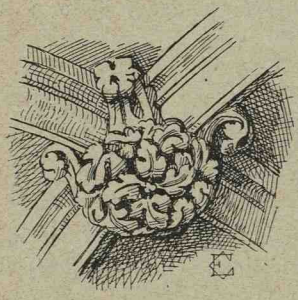

FIG. 249. — Clef de voûte à Appoigny (Yonne), fin du XIIIe s.

L'ornement qui consiste à décorer de sculptures les angles des croisées d'ogives est tombé en désuétude au cours du XIIIe siècle. Mais on en trouve encore jusqu'au XIVe siècle [3] (fig. 249); quelquefois, dans les voûtes barlongues, la clef n'est cantonnée que de deux motifs répondant aux plus grands angles.

Les clefs des croisées d'ogives sont presque toujours ornées d'un médaillon sculpté, soit en rosace de feuillage (fig. 249 *bis*), en mascaron ou *tête de feuille*, motif fréquent au XIVe siècle (fig. 250), ou portant un écu d'armoiries, ces blasons sont surtout fréquents à la fin de la période gothique, soit enfin formant un bas-relief à personnages [4] (fig. 250 *bis*).

1. Airaines, Morienval, Saint-Étienne de Beauvais, etc.

2. Chœurs de Saint-Martin-des-Champs, et de Bellefontaine près Noyon.

3. Fin du XIIe siècle, Notre-Dame de Paris ; milieu du XIIIe siècle, Hans (Marne), dragons; Appoigny (Yonne), crochets feuillus (fig. 249); chapelle du château de Saint-Germain (Seine-et-Oise), têtes d'une remarquable beauté; XIVe siècle, Saint-Nazaire de Carcassonne.

4. Scènes religieuses, comme à la Sauve (Gironde), vers 1230 ; Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), vers 1235, ou profanes, comme au cloître d'Abondance (Haute-Savoie), du XIIe siècle, médaillon représentant la glandée.

Des motifs de sculpture ornent parfois encore les sommiers des arcs et des voûtes au XIIIe siècle, dans la région du Nord-Est [1].

On a vu au § I de ce chapitre quel est le type des arcs-boutants primitifs qui surmontent le déambulatoire encore voûté d'arêtes de Domont, et de ceux du chœur de Saint-Germain-des-Prés. Dans quelques-unes des premières églises gothiques, l'arc-boutant

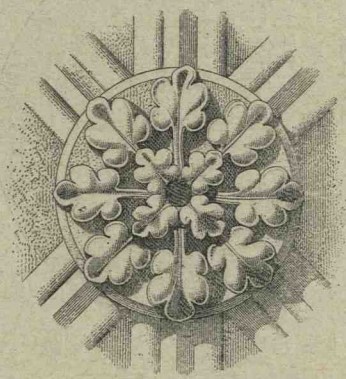

FIG. 249 *bis*. — Clef de voûte du XIIIe siècle à la chapelle de l'archevêché de Reims. (*Annales archéol.*).

comme la croisée d'ogives, ne fut employé que là où il était le plus nécessaire. Certaines églises gothiques de toutes les époques en sont pourvues, excepté autour de l'abside.

Les plus anciens arcs-boutants sont très simples [2].

1. Hans (Marne), collégiale d'Épinal. Retombée des voûtes de la chapelle de la Vierge à la cathédrale d'Auxerre et dans une travée de l'ancien cloître de Semur-en-Auxois (crochets de feuillages). Retombée des arcs de triforium à Saint-Cyr de Nevers et à Semur-en-Auxois. Imitation en Italie sous l'influence de l'art bourguignon ; façade de Sainte-Catherine de Pise ; fenêtre d'une maison de Sienne.

2. On peut citer comme exemples d'arcs-boutants de type primitif, ceux de l'ancienne abbatiale d'Ourscamps (Oise), de Saint-Aignan (Loir-et-Cher), de Meung (Loiret) ; de Saint-Laumer de Blois, de Champeaux (Seine-et-Marne) ; Saint-Remy de Reims, Notre-Dame-en-Vaux à Châlons, Lavannes (Marne) ; de Saint-Étienne de Caen, du Breuil-Benoist (Eure) ; du croisillon nord de la cathédrale de Soissons, de Gonesse, de Mantes (Seine-et-Oise) ; Pontigny, Vézelay (Yonne) ; Autun (Saône-et-Loire), Saint-Père de Chartres.

Dès les dernières années du XIIe siècle, à Notre-Dame-en-Vaux de Châlons-sur-Marne et au chœur de Saint-Remi de Reims (fig. 251), une colonne complètement indépendante du mur et destinée à l'empêcher de se disloquer sous l'effort des poussées vient soutenir la tête de l'arc-boutant.

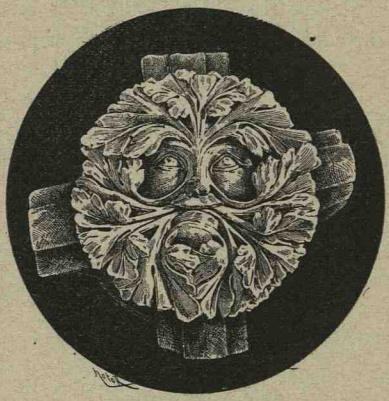

FIG. 250. — Clef de voûte du XIVe s. à Montiérender (H^te^-Marne).

Mais les maîtres-d'œuvres ne se contentèrent pas toujours de ce renfort. S'il est vrai, en effet, théoriquement, que la poussée se produit en un point de la muraille, l'expérience avait montré qu'en pratique cette poussée est diffuse, de sorte qu'un arc-boutant n'empêche pas toujours le glissement des assises et le bouclement du mur au-dessus et au-dessous du point où s'exercent sa résistance et la poussée qu'elle neutralise. On remédie dès la fin du XIIe siècle à cet inconvénient en appliquant parfois deux arcs-boutants superposés, l'un un peu au-dessous, l'autre au-dessus du point théorique de la poussée. Les premiers exemples de ce système réunissent en eux les deux types primitifs de l'arc-boutant, caché et apparent : un arc est dissimulé sous les combles qu'il soutient et l'autre se montre au-dessus [1].

1. Chevet de l'église de Gonesse (Seine-et-Oise), Angicourt (Oise), Notre-Dame de Châlons-sur-Marne; Mouzon (Ardennes), chœur de Vézelay, le Mont Notre-Dame près Soissons; cathédrales de Nicosie (Chypre) et de Limbourg (Allemagne).

Les deux arcs superposés se montrèrent bientôt (fig. 255) ; au XIIIe siècle on trouve même trois arcs superposés [1].

Entre les deux arcs-boutants, le mur doublé d'un solide contrefort ou d'un étai rigide est rendu parfaitement résistant, si



FIG. 250 *bis*. — Clef de voûte du XIIIe siècle ancien jubé de la cathédrale de Chartres. (*Annales archéol.*).

bien qu'il rend solidaire, sur une hauteur considérable, l'action des deux arcs-boutants. Ce renfort a la même disposition et la même utilité qu'une couche de madriers appliquée à un mur qui boucle et appuyée sur ce mur par des étais espacés.

Parfois aussi, le double arc-boutant a seulement pour fonction de contrebuter deux voûtes superposées, c'est le cas dans certaines églises à tribunes et à doubles collatéraux [2]. Dans ce cas, un des arcs est plus court que l'autre (fig. 254).

1. Cathédrales de Beauvais, de Bourges, du Mans.

2. Notre-Dame-en-Vaux de Châlons-sur-Marne, Saint-Remi de Reims, Notre-Dame de Paris, etc.

En reconstruisant la cathédrale de Chartres, en 1193, après l'incendie, on imagina de rendre solidaires entre eux deux arcs-boutants superposés en les réunissant par une suite d'arcatures (fig. 252). Cette disposition originale produit une puissante résistance et un puissant effet décoratif; elle a l'avantage de prévenir le relèvement des arcs solidarisés.

Au XIVe siècle, pour parer également au relèvement, on a appareillé en claveaux retournés le rampant qui surmonte les arcs-boutants de l'église d'Eu; procédé qui parfois s'accusera franchement au XVe siècle.

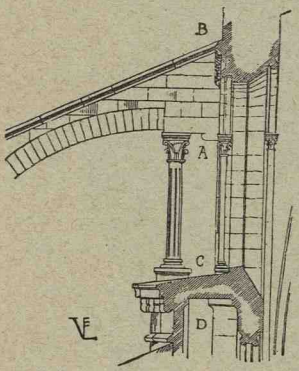

FIG. 251. — Arc-boutant de Saint-Remi de Reims. (*Annales archéol.*).

Les constructeurs d'arcs-boutants de la fin du XIIe siècle et du commencement du XIIIe se sont préoccupés de la solidité et de l'aspect décoratif des culées.

Sous la poussée qu'y exercent les arcs-boutants, les assises des culées tendent à glisser : on leur assura la solidité par la pression d'un poids considérable en les chargeant de têtes ou de pinacles en forme d'édicules couronnés d'un toit à double rampant [1] (fig. 260).

A la cathédrale de Chartres (fig. 252), on rendit cette disposition plus élégante par l'adjonction de niches pratiquées dans les culées et abritant des statues; à Notre-Dame de Reims, vers le milieu du XIIIe siècle, la forme des culées est devenue celle d'un clocheton à flèche aiguë, richement orné, abritant des statues colossales d'anges, d'une rare beauté ; l'arc-boutant réalisa un autre perfectionnement : les églises ou parties d'églises à doubles bas-côtés présentaient un espace énorme à franchir entre

1. Ainsi sont comprises les culées des arcs-boutants de Notre-Dame-en-Vaux à Châlons, des chœurs de Saint-Remi de Reims et de la cathédrale de Soissons.

le mur du vaisseau central, que poussaient les grandes voûtes, et les points extérieurs sur lesquels il était possible d'élever des culées assez épaisses pour soutenir les arcs-boutants.

Autour de l'abside de Notre-Dame de Paris, les arcs-boutants que l'on dut se décider à ajouter au XIIIe siècle, n'ont pas moins de quinze mètres de rayon. On conçoit quelles difficultés a présentées leur construction ; aussi sont-ils une exception.

Généralement, en pareil cas, on fit, comme à la partie droite du chœur de la même église, des arcs-boutants à double volée (fig. 254), c'est-à-dire que l'on éleva une pile intermédiaire, C au-dessus des supports qui séparent les deux collatéraux et que l'on banda des arcs entre cette pile et le vaisseau central E, d'une part, et la culée extérieure D, de l'autre.



FIG. 252. — Arc-boutant de la cathédrale de Chartres. (*Annales archéologiques*).

Pour empêcher la pile intermédiaire de basculer, on la chargea d'un clocheton qui est à la fois un ornement d'une élégante silhouette et un membre utile d'architecture. On trouva quelque chose de plus ingénieux encore : ce fut d'utiliser les piles pour augmenter la force de résistance des arcs-boutants; à cet effet, on posa la pile intermédiaire en porte à faux sur le contrefort ou pilier qui la supporte [1], de façon que, sans les arcs-boutants qui la maintiennent, la culée s'abattrait en B, vers le vaisseau central. Cette tendance de la pile à basculer produit sur les arcs-boutants une pesée dont l'effort vient s'ajouter à leur résistance. C'est ainsi que les

1. Cathédrales de Langres et de Paris, de Beauvais, Notre-Dame de Dijon.

maîtres gothiques savaient utiliser toutes les forces, et en produisaient au besoin pour les opposer à d'autres.

Il y eut encore d'autres modifications : à la fin du XIIIe siècle, les églises, de plus en plus surélevées, ont pris des proportions étroites par rapport à leur largeur, les arcs-boutants prirent

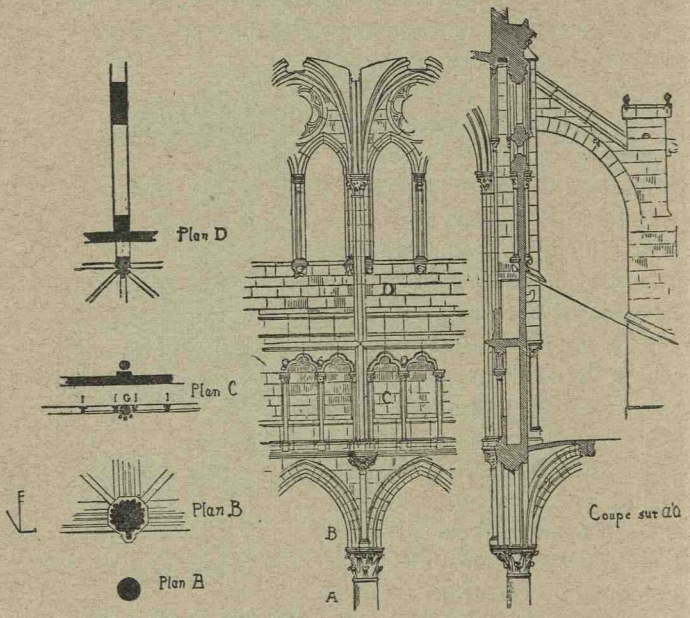

FIG. 253. — Notre-Dame de Semur (Côte-d'Or). (*Annales archéol.*).

alors un angle plus aigu ; ils suivaient ainsi la modification de la courbe de pression des voûtes qui se rapprochait de la verticale ; ils suivaient aussi la ligne des toitures [1]. Mais il fallut s'arrêter dans cette voie parce que l'arc, trop rapproché de la verticale, n'aurait plus résisté : il se serait relevé sous l'action de la poussée et se fût écroulé.

Une autre modification, introduite en vue de l'élégance, fut

1. On voit à la cathédrale de Bourges, à Notre-Dame de Semur-en-Auxois et à Notre-Dame de Dijon, de ces arcs-boutants très relevés.

d'amincir le plus possible les arcs-boutants, comme tous les supports. Cette tendance se manifeste à la fin du XIIIe siècle, par exemple dans la cathédrale de Narbonne ; dans celle de Léon en Espagne et à Saint-Urbain de Troyes, où l'on est arrivé à donner aux arcs-boutants leur minimum de section, mais, ainsi modifiés, ce ne sont plus des arcs à proprement parler, car il a fallu les composer de grands morceaux d'une pierre très résistante, avec le moins de joints possible, et, malgré la forme d'arcs qu'elles

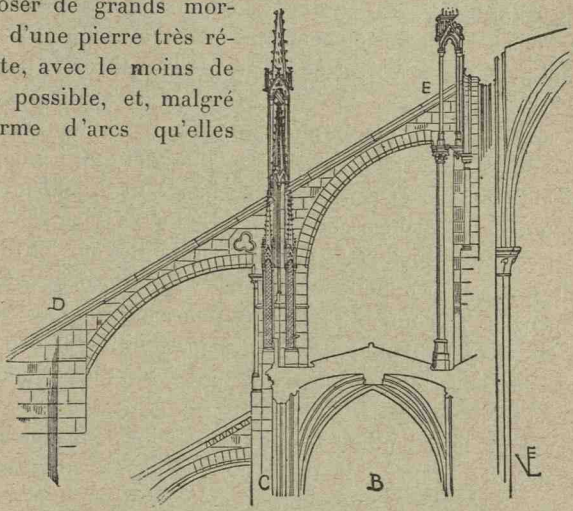

FIG. 254. — Arc-boutant du chœur de Notre-Dame de Paris. (*Annales archéol.*).

conservent, ces longues pièces rigides sont bien plutôt des étais, car la pièce rectiligne qui surmonte l'arc se comporte comme un étai de bois [1], et l'arc bandé au-dessous n'a pour fonction que de soutenir cet étai. Ce type d'arc-boutant parait conçu pour être exécuté en bois ou en fonte de métal plutôt qu'en pierre, et cela est si vrai que, pour l'exécuter, il a fallu une pierre de choix et d'une qualité toute spéciale ; il faut aussi, bien entendu, que de

1. Cette similitude n'est pas un argument en faveur de l'opinion dès longtemps réfutée qui voyait dans l'architecture de bois l'origine du style gothique : en effet, ce n'est pas le type originaire mais la dernière évolution de l'arc-boutant qui se rapproche ainsi de l'étai de bois.

tels arcs-boutants s'appliquent très précisément au point de la poussée. La moindre erreur de calcul eût entraîné la ruine de l'édifice. Ce type d'arc-boutant très grêle est nécessairement restreint non seulement à une époque avancée de l'art gothique mais à un certain nombre d'édifices bâtis avec un soin spécial et des matériaux de choix. Le plus remarquable d'entre eux est Saint-Urbain de Troyes. Des arcs-boutants du XIVe siècle moins grêles mais à écoinçons élégamment évidés et composés suivant le même principe se voient au chœur de la cathédrale d'Évreux (fig. 255).

Les arcs-boutants ne servent pas seulement à maîtriser la poussée des voûtes ; leur extrados incliné a été utilisé depuis le XIIIe siècle pour porter un caniveau ménageant l'écoulement des eaux pluviales recueillies sur les combles du vaisseau central ; en effet, si ces eaux tombaient par des gargouilles sur les toits des bas-côtés, elles les endommageraient, s'y infiltreraient et rejailliraient sur les maçonneries ; il faut donc les conduire sur les reins des arcs-boutants jusqu'à des gargouilles ménagées au sommet des culées et qui les rejettent hors du périmètre de l'édifice.

Cependant, l'arc-boutant s'applique sensiblement plus bas que le sommet des murs ; il a donc fallu relier le caniveau qu'il porte aux chéneaux par une conduite verticale en pierre ou en métal. Ce conduit s'engorge et s'infiltre avec facilité ; aussi préférera-t-on quelquefois monter l'arc-boutant au-dessus du point de la poussée des voûtes ou le surmonter d'un second arc-boutant uniquement destiné à servir d'aqueduc. Les arcs-boutants ainsi bandés au-dessus du point de la poussée des voûtes ont souvent occasionné de graves désordres dans l'équilibre de la construction [1] ; on imagina donc, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, un modèle qui s'est conservé jusqu'au XVIe siècle, et qui consiste à porter l'aqueduc incliné sur l'extrados de l'arc-boutant par l'intermédiaire d'une claire-voie en pierre découpée

1. Notamment dans la nef de la cathédrale d'Évreux où il a fallu les reconstruire dans une autre forme, et à la cathédrale grecque Saint-Georges de Famagouste (Chypre) qui s'est écroulée.

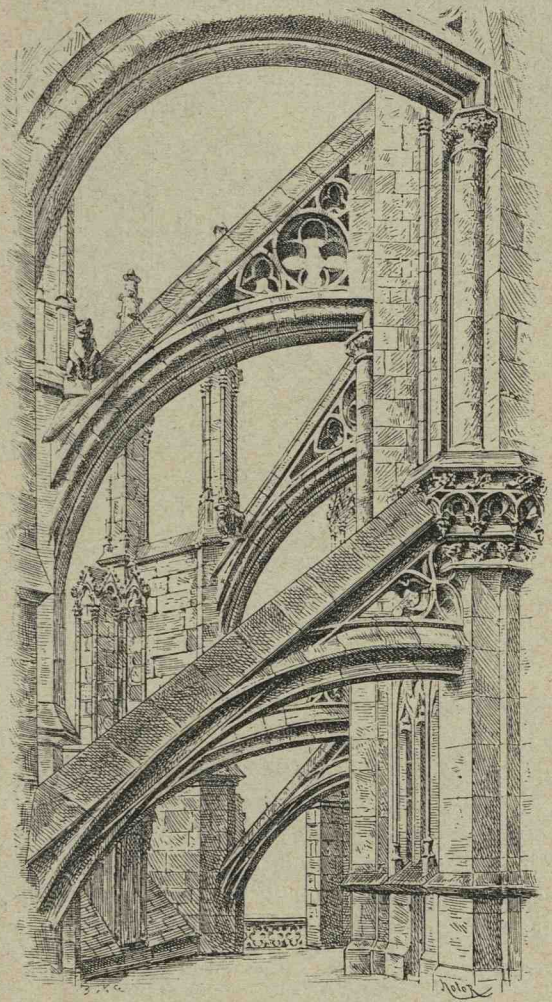

FIG. 255. — Arcs-boutants du chœur de la cathédrale d'Évreux, XIVe siècle

à jour. Ce système est d'un aspect élégant et concilie toutes les données du problème [1] (fig. 256).

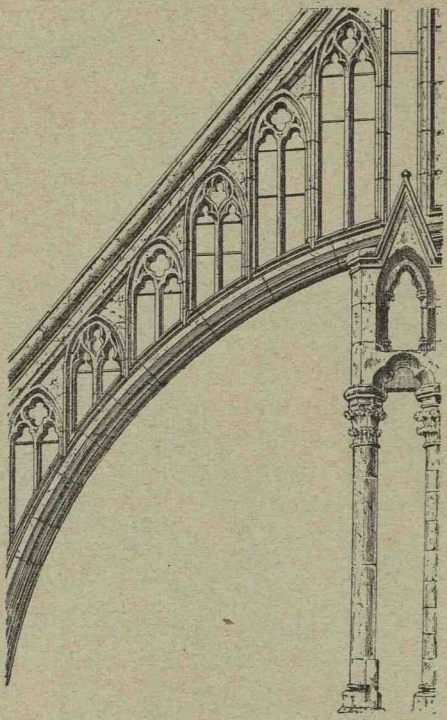

Fig. 256. — Arc-boutant de la cathédrale d'Amiens.

Les églises à une, deux ou trois nefs n'ayant pas d'arcs-boutants, à part de rares exceptions dont la plupart proviennent de remaniements [2], les arcs-boutants sont rares dans le Sud-Ouest, le Centre et le Sud de la France, et on les y trouve surtout dans

1. XIIIe siècle, cathédrale d'Amiens, Sainte-Walburge de Furnes (Belgique) ; XIVe siècle, cathédrales d'Auxerre, de Bordeaux, de Nicosie et de Famagouste (Chypre), de Cologne, Notre-Dame de Saint-Omer (Pas-de-Calais), église d'Eu ; XVe siècle, Saint-Vulfran d'Abbeville.

2. Saint-André-le-Bas à Vienne (Isère) ; cathédrale de Viviers (Ardèche) ; Sainte-Claire d'Assise (Italie).

les édifices qui, à partir de la seconde moitié du XIIIe siècle, furent imités de l'architecture du Nord [1].

Une exception unique est la disposition du chœur de N.-D. de Guingamp (Côtes-du-Nord) du XIIIe siècle, dont les nefs sont traversées par des arcs-boutants ajoutés au XIVe pour assurer

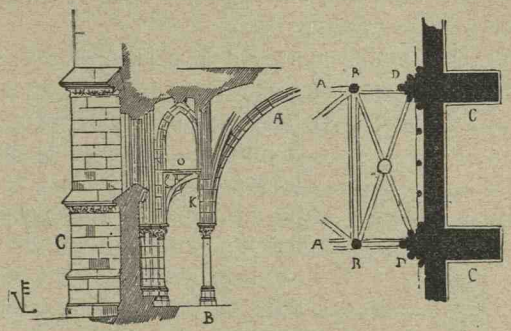

FIG. 257. — Arcs-boutants intérieurs au rez-de-chaussée de la Sainte-Chapelle de Paris. (*Annales archéol.*).

A, retombées de la voûte centrale; B, colonnes; C, contreforts; D, piliers adossés des nefs latérales; K, arcs-boutants.

la solidité de la voûte [2]. Au XIIIe siècle, de petits étrésillons en forme d'arcs-boutants furent placés de même et dans le même but dans les nefs latérales du rez-de-chaussée de la Sainte-Cha-

1. *Allier*, Ébreuil (XIIIe siècle); *Ardèche*, Viviers (XVe siècle); *Aude*, Saint-Just de Narbonne (XIIIe, XIVe et XVe siècles); *Aveyron*, cathédrale de Rodez (XIVe siècle); *Gironde*, cathédrale de Bordeaux (XIVe siècle); Uzeste (XIVe siècle); *Hérault*, Clermont, vers 1300; *Isère*, cathédrale et Saint-André-le-Bas à Vienne (XIIIe siècle), Saint-Antoine (XVe siècle); *Loire*, Montbrison (XIIIe siècle); Brioude (XIIIe siècle); Ambierle (XVe siècle); *Basses-Pyrénées*, Sainte-Marie près Oloron (XIVe siècle); *Var*, Saint-Maximin (XIVe siècle); *Vaucluse*, Saint-Didier d'Avignon (XIVe siècle); *Vienne*, Montierneuf à Poitiers (XIVe ou XVe siècle); *Haute-Vienne*, cathédrale de Limoges (XIIIe au XVe siècle).

2. On trouve plus souvent des arcs ordinaires ajoutés à l'intérieur des églises pour étrésillonner des piliers ou des murs qui bouclaient (nef de Saint-Paul-Serge de Narbonne, nef de Saint-Nicolas de Bari, transept de la collégiale de Saint-Quentin et de Saint-Pierre-sur-Dives).

pelle de Paris (fig. 257) et ne proviennent pas d'un remaniement [1].

Les contreforts gothiques sont plus saillants que les contreforts romans; ils ont généralement des couronnements et des retraites en talus, et sont coupés de distance en distance par des larmiers. Dans l'École du Sud-Ouest, les contreforts épais et sans retraites ont conservé l'aspect roman.

Les contreforts cylindriques sont devenus une rare exception [2]. Vers la fin du XIVe siècle on commença à ébraser parfois les faces latérales des contreforts, afin de diminuer l'ombre qu'ils portent sur les fenêtres. A la même époque, on les orna parfois de clochetons, et leur couronnement, qui était d'abord presque invariablement un simple talus de pierre, reçut assez souvent la forme d'un petit toit à double rampant motivant un fronton [3].

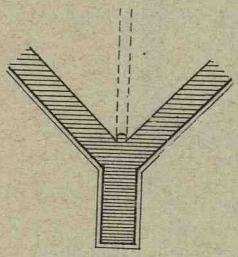

FIG. 258. — Contrefort normal à un angle.

Les contreforts gothiques sont très souvent traversés de portes desservant les galeries de circulation intérieures et extérieures des églises. Ces portes ont pu être percées sans inconvénient en dehors de la courbe de pression qu'épaule le contrefort. C'est le même principe qui a fait adopter les supports en encorbellement.

D'autres contreforts sont évidés d'un escalier en vis; cet escalier, s'il est bien construit, produit un étrésillonnement assez solide pour que la résistance de la pile ne soit pas beaucoup diminuée; cependant, cette pratique téméraire a amené bien des désordres dans les constructions gothiques.

1. Dans la cathédrale de Beauvais, après l'écroulement de la grande voûte en 1284, on ajouta des étresillons du même genre sous les voûtes ébranlées des bas-côtés.

2. Sainte-Cécile d'Albi; Saint-François d'Assise (Italie); cloître de Fresdels Vals (Espagne); cf. piliers ronds en forme de tourelles du porche de la cathédrale de Montpellier.

3. Ce type d'amortissement fut toutefois connu dès le XIIe siècle au moins (voir fig. 18); cf. abside de Morienval près Compiègne.

Jusqu'à la fin du XIVe siècle, les contreforts des angles sont toujours construits dans le prolongement des deux murs qui les forment. Depuis la fin du XIVe siècle, on trouve des contreforts normaux à l'angle qu'ils renforcent (fig. 258).

§ VIII. — *Tracé des arcs.*

Le tracé brisé domine dans les arcs sans que le plein cintre soit jamais tombé en désuétude ; ce dernier est, toutefois, extrêmement rare dans les grandes arcades, où la brisure avait été adoptée presque universellement dès avant l'époque gothique ; au contraire, il persiste longtemps dans les arcatures [1], dans les fenêtres [2], dans les triforiums [3], dans certains portails [4] et plus encore dans l'architecture civile.

L'arc aigu arrive à être presque exclusivement employé à la fin du XIIIe et au XIVe siècle ; il prend alors quelquefois un tracé plus aigu que le tiers-point dans l'École champenoise [5] et davan-

1. Mareuil-sur-Ourcq (Oise) de 1225 à 1250, Notre-Dame de Saint-Omer (Pas-de-Calais), Gamaches (Somme), Villeneuve-sur-Yonne (Yonne), Léhon (Côtes-du-Nord), Guitres (Gironde). De même dans les niches : piscines de Chécy (Loiret), Donnemarie en Montois (Seine-et-Marne).

2. Le plein-cintre est systématiquement adopté dans les fenêtres des cathédrales de Noyon et de Laon, dans la partie ancienne de celle de Sens, à Asnières (Maine-et-Loire), Aizy (Aisne), Incheville (Seine-Inférieure) ; à Pontigny (Yonne), les fenêtres seules du chœur sont brisées, pour suivre le tracé des lunettes des voûtes, plus étroites.

3. Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), cathédrale de Bourges, Bagneux (Seine), Gamaches (Somme), Appoigny, Vézelay (Yonne).

4. Cathédrale de Bourges (porches) ; Noirlac et Saint-Symphorien (Cher) ; Chablis, Vitteaux (Côte-d'Or) ; cathédrale de Séez, Saint-Valérien de Châteaudun, Guitres (Gironde) ; Saint-André de Grenoble, Chissey (Jura) ; Saint-Anatoile de Salins, Hans (Marne) ; Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), portail sud ; Condé en Barrois et Marbotte (Meuse) ; Bourbourg (Nord) ; Caisnes (Oise) ; Donnemarie-en-Montois (Seine-et-Marne), portail sud ; Saint-Père-sous-Vézelay, Pont-Aubert, Civry (Yonne) ; Saint-Euchaire de Metz, Donzy-le-Pré (Nièvre).

5. Mont-Notre-Dame (Aisne), portails ; Corribert (Marne) ; Saint-Gengoult et cathédrale de Toul, Saint-Antoine de Bar-le-Duc, Remiremont, Luxeuil, cathédrale de Metz. Dans le Midi, et peut-être sous l'influence de ces deux Écoles, collégiale de Saint-Flour, Saint-Pierre de Bourges, façade de Nersac (Charente), etc.

tage encore dans l'École normande [1], spécialement dans les arcatures et dans les subdivisions de baies, car les maîtres normands employaient volontiers une seule ouverture de compas pour tracer un grand arc et les arcs plus étroits qui le refendent (fenêtres) ou qui l'accostent (arcatures encadrant des portails ou des baies de clochers).

L'arc surbaissé [2] remplace très souvent les linteaux des portes (fig. 222); l'arc en anse de panier, avant de devenir fréquent au XVe siècle, a été connu du XIVe et même du XIIIe [3].

La tradition des arcs décoratifs à intrados festonné se perpétue dans certains portails du Centre [4] et de l'École germanique [5].

L'arc tréflé devient extrêmement fréquent. Il reste souvent sans brisure, spécialement dans les monuments champenois et bourguignons (fig. 253), mais généralement, à partir du XIIIe s., la construction réelle s'affirme et l'artiste indique clairement que le tracé tréflé ou festonné n'est qu'une fantaisie décorative : en effet, l'intrados est concentrique à l'extrados dans l'arc même, et les lobes ne sont dessinés que par des redents, moulures qui se détachent de la douelle de l'arc pour décrire des écoinçons évidés (fig. 261). Quelques petits arcs sont parfois remplacés par des linteaux sur corbeaux dans l'École champenoise [6].

1. Clochers de Saint-Pierre de Caen, de Saint-Pol-de-Léon (cathédrale et Kreisker), portail de la cathédrale de Lisieux, cathédrales de Coutances, de Séez, du Mans, etc...

2. Très exceptionnellement, des arcatures ont reçu au XIIIe siècle le tracé surbaissé dans des monuments dépendant de l'École champenoise : Saint-Arnould de Metz ; Saint-Martin d'Ypres ; la cathédrale de Nicosie (Chypre).

3. XIIIe siècle, portes entre les chapelles du déambulatoire de Villeneuve-sur-Yonne ; arcatures de transept de Notre-Dame de Dijon, et au XIVe siècle, la cathédrale de Metz.

4. *Ariège*, Saint-Ybars ; *Cantal*, Veauclair ; *Cher*, cathédrale de Bourges, Saint-Amand-Montrond, Saint-Symphorien, Ainay-le-Vieil ; *Maine-et-Loire*, N.-D. des Ardilliers ; *Yonne*, Montréal, Saint-Père-sous-Vézelay.

5. Jusque dans l'Est de la France à Ambronay (Ain) et jusque dans l'île de Gotland où presque tous les portails gothiques sont festonnés.

6. Arcades de refend du cloître du Val des Choues (Haute-Marne) démoli, triforiums de Sainte-Walburge de Furnes, de Léau en Belgique ; niches des portails de la cathédrale de Saint-Nicolas de Nicosie en Chypre.

§ IX. — *Arcades, fenêtres et portails.*

Les grandes arcades des églises gothiques sont presque toujours de tracé brisé, avec double ou même triple voussure ornée de moulures ; tores encadrés de cavets ou de gorges que surmontent des onglets. Vers le milieu du XIIIe siècle, les tores s'amincissent



FIG. 259. — Saint-Jean-aux-Bois près Compiègne.
(*Annales archéol.*).

et les profils deviennent plus compliqués. Les arcades ornées de sculpture sont plus que rares ; toutefois, en Angleterre, il existe au XIIIe siècle des arcades à gorges semées de fleurettes, et vers la même époque on trouve dans l'architecture française les premiers et rares exemples d'arcs encadrés d'une moulure

saillante à extrados garni de crochets de feuillage ; cette décoration est appliquée au XIVe siècle aux grandes arcades de l'église d'Evron (Mayenne) et de la cathédrale de Cologne.

Les fenêtres gothiques sont plus simples que les fenêtres romanes : elles n'ont souvent pour tout ornement extérieur qu'un large biseau (fig. 226, 259), surtout dans le Midi et en Bourgogne ; quelquefois elles sont encadrées de tores et de gorges profilés sur le cintre et sur les piédroits, qui, plus souvent, sont garnis de colonnettes, et suivant la tendance générale de la mouluration gothique, ces colonnettes et les tores qui y répondent dans la voussure sont séparés non plus par des angles droits comme dans l'architecture romane, mais par des gorges. Il arrive, quoique assez rarement avant le XVe siècle, que ces gorges soient ornées de feuillage sculpté : au XIIIe siècle et au commencement du XIVe, ce sont des feuilles terminées en crochets, comme aux tours de Notre-Dame de Paris [1], et plus tard des feuilles d'un style plus naturaliste, comme dans les cathédrales de Châlons-sur-Marne et de Famagouste (Cf. fig. 270).

La Normandie a gardé l'usage des fenêtres percées par retraites successives ressautant à angles droits : en Normandie, Bourgogne, Champagne, et parfois dans le Midi, les fenêtres ont une embrasure intérieure formant angle droit avec le parement du mur, et cette embrasure est traversée par un passage de circulation (fig. 260) ; en Normandie, cette disposition ne fait que continuer une habitude des constructeurs romans.

Lorsque cette galerie n'existe pas, les appuis des fenêtres forment toujours un talus au dedans comme au dehors ; au dehors ils se terminent parfois en bas par un larmier qui rejette les eaux pluviales recueillies sur le vitrail.

Le cintre des fenêtres, sauf à l'extérieur dans quelques églises bourguignonnes et champenoises du XIIIe siècle, est soigneusement extradossé, et, comme dans l'architecture romane, il peut

1. Cf. fenêtres romanes de Coudun (Oise), fig. 153. Azy (Aisne), Airaines (Somme). Les gorges, garnies de crochets feuillus, ornent également les angles des tours de Notre-Dame de Paris. Cette décoration est imitée dans le chœur de la cathédrale de Trondhiem (Norvège), à la fin du XIIIe siècle.

être encadré d'une moulure ; cette moulure est toujours un larmier, il n'est pas rare qu'elle fasse défaut, surtout en Bourgogne, en Champagne et dans le Midi. L'extrados de cette moulure peut être garnie de crochets de feuillage et sa pointe ornée

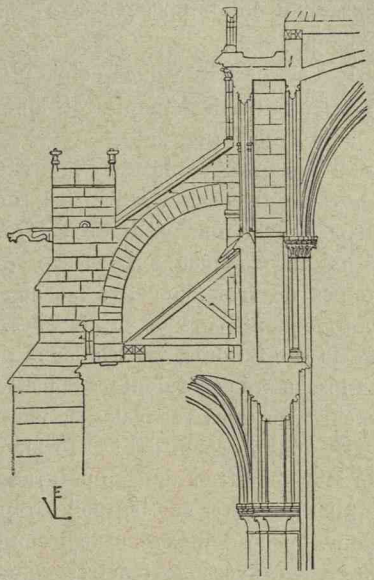

Fig. 260. — Ordonnance d'une église champenoise du XIIIe siècle. D'après Viollet-le-Duc. (*Annales archéol.*).

d'un fleuron [1]. Cette décoration est très rare avant le XVe siècle.

Sous le règne de saint Louis apparaissent des gables ou frontons encadrant certaines fenêtres : on peut citer parmi les exemples les plus anciens de cet ornement la Sainte-Chapelle de Paris en 1240-1245 (fig. 261), et le chœur de la cathédrale

1. Cette ornementation apparaît sous saint Louis, au milieu du XIIIe siècle dans les arcades provenant des ruines de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et récemment placées à l'angle de l'église et de la rue de l'Abbaye ; et en Chypre dans un portail de la cathédrale de Nicosie bâti probablement pendant le séjour de saint Louis, en 1248. Le premier exemple doit être l'œuvre de Pierre de Montreuil ; le second peut être celle d'Eudes de Montreuil, que saint Louis avait emmené avec lui.

d'Amiens, vingt-cinq ou trente ans plus tard. Celui de la cathédrale de Tournai (1275) et celui de l'ancienne cathédrale de Cambrai ; au XIVe siècle, cette décoration devint extrêmement fréquente [1].

Les fenêtres de la fin du XIIe siècle et du commencement du XIIIe siècle sont souvent de simples baies en lancettes comme à Saint-Jean-au-Bois (fig. 259).

Cette disposition se perpétue quelquefois plus tard ; elle est très fréquente jusqu'à la fin de l'époque gothique dans le Centre et dans le Midi de la France (fig. 226).

On trouve aussi des groupes de deux lancettes [2] quelquefois encadrés d'un arc de décharge [3], d'autres fois sans arc de décharge extérieur et avec une petite ouverture ronde, ou œil-de-bœuf au-dessus du trumeau qui les sépare (fig. 253). On trouve des groupes de trois lancettes [4] également (fig. 270). Ces derniers sont fréquents surtout aux façades.

Sous le règne de saint Louis, les trumeaux de maçonnerie à angles coupés en biseau qui séparaient les lancettes groupées font place à des *meneaux* ou tiges verticales de pierre très mince et très solide (fig. 261, 236) posée en délit et formant une armature rigide qui maintient le vitrail dans une grande fenêtre. Les meneaux portent des arcatures sur lesquelles repose un tympan ou remplage à jour, formé d'un réseau de découpures de pierre. On appelle *formes* les travées de fenêtres comprises entre les meneaux.

Dans les églises gothiques du XIIe et du commencement du XIIIe siècle, le remplage ou tympan porté sur trumeau de maçon-

1. Cathédrales de Paris, de Troyes, de Bordeaux, de Famagouste, de Metz, collégiale de Mantes, Saint-Urbain de Troyes, etc.

2. Cathédrale de Sens, Notre-Dame-en-Vaux, à Châlons-sur-Marne ; Champeaux, Lagny (Seine-et-Marne) ; chœur du Breuil (Marne) ; déambulatoire de Montiérender (Haute-Marne) ; églises de Deuil et de Gonesse (Seine-et-Oise) ; de Clamecy (Nièvre).

3. Saint-Quiriace de Provins, cathédrale de Soissons, Notre-Dame de Cluny (Saône-et-Loire) ; Donnemarie-en-Montois (Seine-et-Marne) ; Janvillers, Louvercy, Orbais (Marne) ; Saint-Eugène (Aisne) ; cathédrale de Bordeaux (une travée de la nef) ; La Sauve (Gironde), église paroissiale.

4. Croisillons sud de la cathédrale de Soissons (fig. 270), La Madeleine de Tournai, façade du Breuil-Benoist (Eure), N.-D. de Montbrison (Loire).

nerie est timidement percé de quelques ouvertures circulaires (fig. 224, 253) où des redents dessinent souvent le trèfle, le quatre-

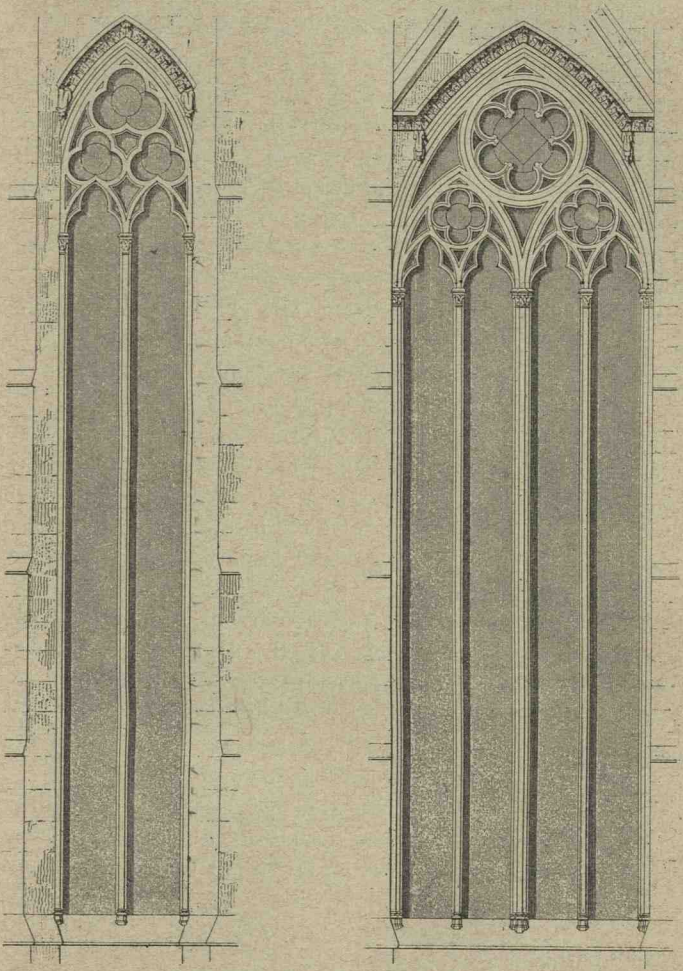

Fig. 261. — Fenêtres de la Sainte-Chapelle de Paris. (*Annales archéol.*).

feuille, la rosace à cinq, six, huit lobes [1] ; dans les édifices du style gothique pleinement développé, ces dessins apparaissent dans des cercles de pierre détachés eux-mêmes de leur entourage et profilés en boudins du même calibre que le fût des colonnettes des meneaux [2] (fig. 261) : le remplage comporte des arcatures et des cercles qui n'adhèrent entre eux que par quelques points de contact, et que séparent des écoinçons évidés. Le type le plus simple est celui de la nef de Notre-Dame de Paris : un grand cercle reposant sur deux petites arcades ; c'est surtout à partir du milieu du XIIIe siècle que les cercles et les redents se multiplient ; depuis le dernier quart de ce siècle, on commence à trouver, outre les cercles, des triangles et des losanges à faces convexes emboîtant des trèfles et des quatrefeuilles dont les lobes, à l'imitation des arcs et des tores du style gothique, s'amincissent en pointe et se tracent au moyen de deux arcs de cercles. C'est ce système de tracé qui caractérise les remplages du XIVe siècle, que l'on a, sans grande exactitude, appelés *rayonnants* (fig. 262).

Les meneaux normands ont des formes particulières : souvent leur remplage a très peu d'ampleur ; souvent aussi, il est formé, surtout au XIVe siècle, d'arcs entrecroisés dont le rayon est le même que celui du cintre de la baie [3]. Enfin, le meneau peut être étrésillonné d'une traverse de pierre horizontale placé à mi-hauteur de la fenêtre [4].

Les fenêtres de l'église de Najac (Aveyron), terminée en 1269, présentent un curieux archaïsme ; elles sont closes du haut en bas de dalles de pierre où sont découpés des médaillons en quatrefeuille garnis de vitraux. C'est une disposition analogue à celle que l'on rencontre souvent en Italie, où des lentilles de verre s'adaptent dans les trous circulaires de clôtures en marbre [5].

A partir d'une date voisine de 1300, les baies de clocher peuvent avoir parfois des meneaux semblables à ceux des fenêtres. Cette disposition n'est pas rare au XIVe (fig. 264) et au XVe siècle.

1. Orbais (Marne), Saint-Léger de Soissons, Semur (Côte d'Or), cathédrales de Chartres et de Bourges, etc.
2. Cathédrales de Reims, d'Amiens, de Famagouste, etc.
3. Langrune (Calvados), Redon (Ille-et-Vilaine), etc...
4. Bernières (Calvados) ; cloître de Saint-Wandrille (Seine-Inférieure).
5. A Saint-François de Bologne, par exemple.

Les fenêtres de l'architecture gothique pleinement développée occupent toute la largeur des travées, d'un contrefort à l'autre.

Les ouvertures circulaires, *oculi*, œils-de-bœuf ou roses (ce dernier terme réservé aux baies rondes de grandes dimensions, avec remplage) se multiplient dans l'architecture gothique.

Quelquefois, surtout dans l'Ile-de-France, la Champagne et dans le Midi, on les trouve employées comme ouvertures latérales, soit pour éclairer un vaisseau central peu élevé au-dessus des collatéraux [1], soit à mi-hauteur de l'édifice, et sous des fenêtres hautes pour éclairer les tribunes ou le triforium [2], ou les collatéraux [3], ou s'ouvrant à l'intérieur sur les combles des bas-côtés [4].

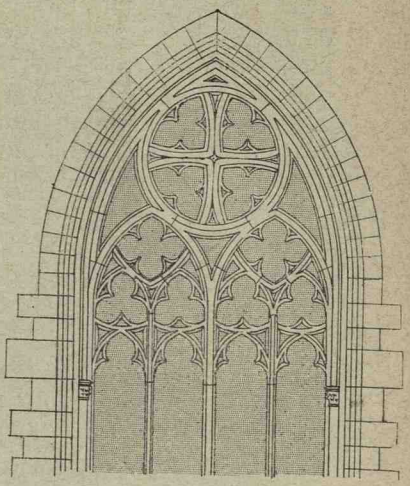

Fig. 262. — Fenêtre du chœur de Saint-Amand-de-Boixe (Charente), XIVe siècle.

Mais c'est surtout dans les façades gothiques que sont em-

1. *Ariège*, Mirepoix; *Aude*, Saint-Michel de Carcassonne; *Hérault*, Saint-Pargoire, XIVe siècle; *Marne*, Sarry, transept de Vertus; *Haute-Saône*, transept de Luxeuil; *Seine*, Bagneux, Arcueil, Champigny, Montreuil, Vitry-sur-Seine; *Seine-et-Marne*, Saint-Ayoul de Provins, Dontilly, Ferrières, Villeneuve-le-Comte; *Seine-et-Oise*, Bougival, Champagne, Louveciennes, Mareil-Marly, Ferrières, Jouy-le-Moustier, Villeneuve-Saint-Georges; *Tarn*, cathédrale de Lavaur (losanges); *Tarn-et-Garonne*, Ginalds, tour-lanterne de l'abbaye de Beaulieu (XIVe siècle).

2. Notre-Dame de Mantes, chœur de Saint-Étienne de Caen, Vitry-sur-Seine, Gouvernes, Lagny, Champeaux, Moret (Seine-et-Marne); abbaye de Villers, près Bruxelles; chemin de ronde extérieur de l'église des Jacobins de Toulouse (XIVe siècle); tribunes du chœur de Montier-en-Der (Haute-Marne), ouvertures demi-circulaires, de 1200 environ; à Poissy, de petites roses forment un second rang de baies dans l'abside; à Notre-Dame de Dijon les œils-de-bœuf qui éclairent le triforium du chœur ne datent que du XVIIe siècle.

3. Feucherolles (Seine-et-Oise), Arcueil (Seine), Herment (Puy-de-Dôme), *Italie*, église française de Saint-André de Verceil (XIIIe siècle), bas-côté sud, au-dessus du cloître.

4. Champeaux (Seine-et-Marne); Notre-Dame de Paris, disposition primitive, rétablie aux angles du transept et de la nef.

ployées les ouvertures circulaires dont les baies occupent toute la largeur, car leur partie supérieure suit la douelle de la voûte (fig. 263), et aussi dans les chevets plats.

Dès le dernier quart du XIIe siècle, des façades gothiques et même des façades de transition, ont eu de très grandes et belles roses [1] ; le Midi n'a pas été moins hardi que le Nord dans ce genre de percement [2]. Les chevets rectangulaires, comme les murs de façades (fig. 227) [3] et les pignons de transepts ont souvent, au XIIIe siècle, une rose qui surmonte trois fenêtres.

Le tracé à remplage lobé (fig. 227) ne reste guère en usage après le premier quart du XIIIe siècle.

Quelques-unes des plus anciennes roses gothiques ont des remplages analogues à ceux d'autres fenêtres, c'est-à-dire formant des arcatures rayonnantes surmontées d'une surface pleine percée d'une suite de rosaces. A ce type appartiennent les roses des cathédrales de Laon et de Chartres, mais déjà la rose occidentale de Montréal montre, à la fin du XIIe siècle, le type qui sera d'usage général au XIIIe, un cercle central sur lequel s'appuient des arcatures rayonnantes, dont les colonnettes sont disposées comme les jantes d'une roue : c'est notamment le type de la grande rose de Notre-Dame de Paris (fig. 263) qui a deux rangs d'arcatures.

Au XIVe siècle, les roses se compliquent de dessins semblables à ceux des fenestrages, et souvent le tracé rayonnant y est remplacé, comme au transept de Saint-Germain d'Auxerre, à Vailly (Aisne) et à la cathédrale de Meaux, par des groupes de meneaux parallèles s'entrecroisant, système qui se prête beaucoup mieux à encadrer les panneaux de vitrage.

1. Montréal (Yonne), Vaux-sous-Laon (Aisne), Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle), Crosses (Cher), abbaye cistercienne des Vaux-de-Cernay (Seine-et-Marne), de Preuilly (Seine-et-Marne), de Flaran (Gers), de la Bénisson-Dieu (Loire), Saint-Jean d'Aupt (Savoie), cathédrale et Saint-Martin de Laon, cathédrale de Chartres.

2. On peut citer les belles roses du XIIIe siècle à Seyne (Basses-Alpes), à la cathédrale de Gênes, et dans les environs de cette ville à Saint-Sauveur près Lavagna, à Saint-Zénon de Vérone, et dans l'Italie du centre et du Sud, à Fosanova, à Lucera, à Cosenza.

3. Montréal (Yonne), fin du XIIe siècle ; Nuits (Côte-d'Or) ; Tannay (Nièvre) ; Chécy (Loiret) ; cathédrale de Laon.

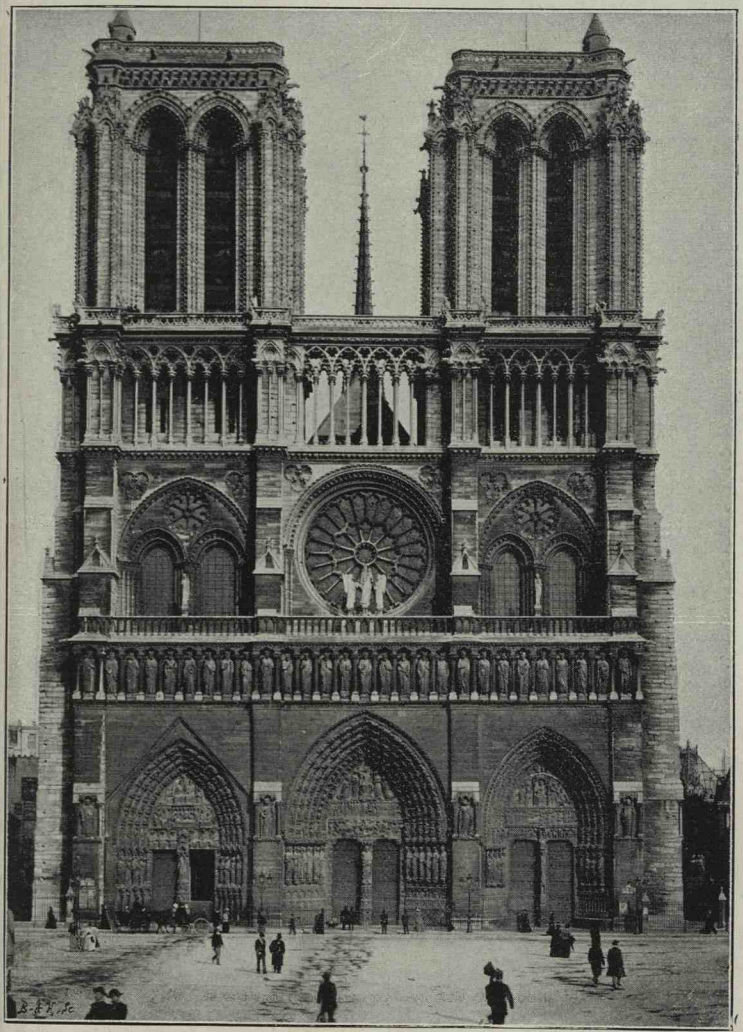

Fig. 263. — Façade de Notre-Dame de Paris, XIIIe siècle.
(Photographie Kuhn).

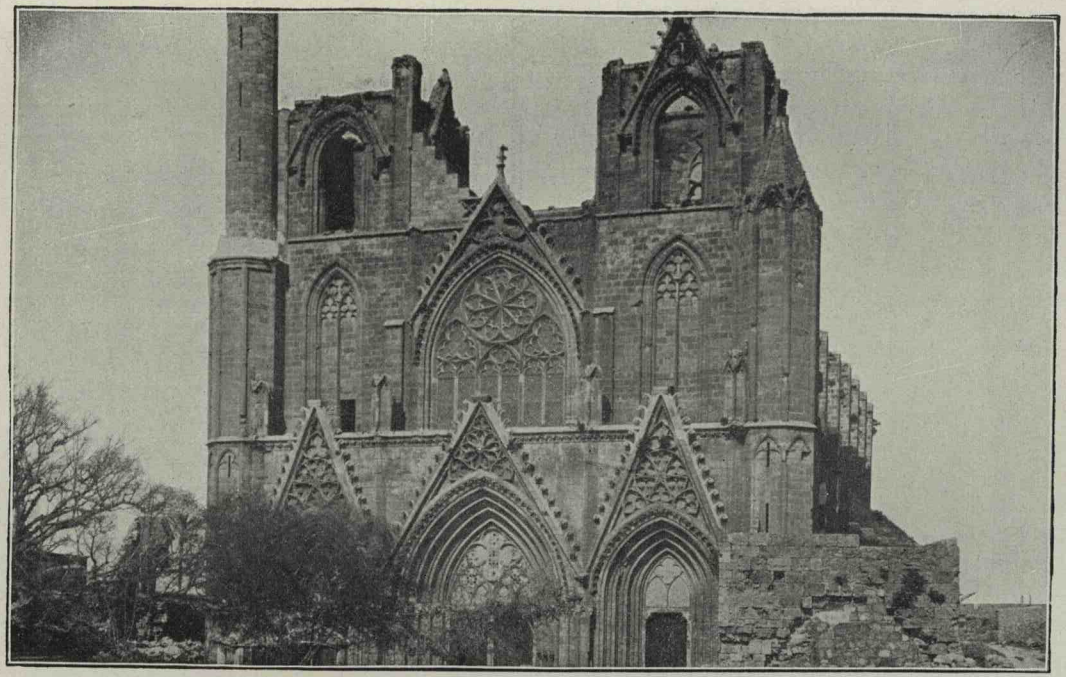

Fig. 264. — Façade de Saint-Nicolas de Famagouste (Chypre), XIVe siècle.

(P. 530-531)

Les roses des façades s'ouvrent sous un arc de décharge souvent orné de moulures et porté sur des piédroits à colonnettes [1].

Dans le bas de l'encadrement, il reste sous la rose deux écoinçons (fig. 263), et si l'arc de décharge est brisé, ce qui n'est pas rare à partir du milieu du XIIIe siècle, il existe un troisième écoinçon sous la pointe de l'arc.

Vers le milieu du XIIIe siècle on prit l'habitude d'ajourer ces écoinçons et de les garnir d'un remplage, et quand les roses furent encadrées entre leurs montants verticaux et des moulures horizontales, on les cantonna de quatre triangles ajourés. La rose s'encadre, par conséquent, dans un grand panneau rectangulaire qu'elle étrésillonne [2] ou, si elle est surmontée d'un arc de décharge, dans une grande baie en tiers-point, dont elle n'est plus que le remplage, et l'on fait descendre les piédroits de cette baie de façon à former une immense fenêtre (fig. 264) [3]. Les *oculi* tenant lieu de fenêtres latérales ont subi la même évolution : ils s'encadrent parfois au XIIIe siècle dans un tympan ajouré qui remplit l'arc formeret [4].

A la fin du XIIIe siècle et au XIVe on a parfois étendu ce système d'écoinçons ajourés à l'extrados des fenêtres ordinaires [5] ; la chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye (fig. 265) présente un remarquable exemple de cette disposition.

Cette évolution des fenêtres et des roses est l'application la plus absolue du principe gothique de la suppression des murs pleins.

1. Les fenêtres encadrées dans de fausses roses sont beaucoup plus rares que les roses encadrées dans une fenêtre, cette combinaison apparaît dans l'Ile-de-France, dans la première moitié du XIIe siècle à Saint-Frambourg de Senlis, Saint-Thomas de Crépy et Mello (Oise), un peu plus tard on la trouve à Valmagne (Hérault). Elle provient souvent de remaniement.

2. Façade de Saint-Fargeau (Yonne) ; transept des cathédrales de Paris, de Tours et de Troyes.

3. Saint-Jean-des-Vignes à Soissons, ancienne église Saint-Nicaise de Reims, cathédrales de Famagouste (fig. 264), de Tours, de Bourges.

4. Cambronne (Oise), Triel (Seine-et-Oise).

5. Chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye, Saint-Urbain de Troyes, cathédrale de Bourges, Saint-Sulpice de Favières (Seine-et-Oise), cathédrale de Léon en Espagne, fenêtre du transept de l'abbaye de Maillezais (Vendée).

Vers la fin du XIIIe siècle, les groupes de baies ouvertes dans le mur terminal des chevets rectangulaires et des bras du transept se réunissent de même en une grande fenêtre (fig. 302) occupant tout l'espace compris entre les contreforts et la voûte ; le mur de fond se réduit à une cloison de quelques mètres de haut et à un pignon [1].

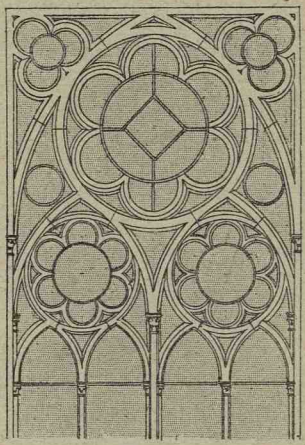

FIG. 265. — Fenêtre de la chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye.

Conformément au même principe, lorsqu'une paroi verticale s'élève entre deux voûtes, elle est occupée soit par une baie, soit par un triforium : dans quelques églises comme Saint-Quentin, Saint-Paul de Narbonne, où le déambulatoire est entouré de chapelles plus basses, des fenêtres s'ouvrent au-dessus de ces chapelles (fig. 272) et lorsque l'abside d'une église est plus basse que la nef, un *oculus* est ménagé au-dessus de l'arc triomphal, disposition très commune dans le Midi [2].

Enfin dans les églises qui ont deux bas côtés d'inégale hauteur, comme les cathédrales de Bourges et de Tolède, les chœurs de

1. Chevets de Saint-Anatoile de Salins (Jura) ; Pont-l'Abbé Jacobins de Morlaix, Kreisker à Saint-Pol-de-Léon (Finistère) ; Léhon (Côtes-du-Nord) ; Hôtel-Dieu d'Angoulême, etc., transept de la cathédrale d'Amiens, etc.

2. Sainte-Marthe de Tarascon, cathédrales de Lyon, de Girone, etc.

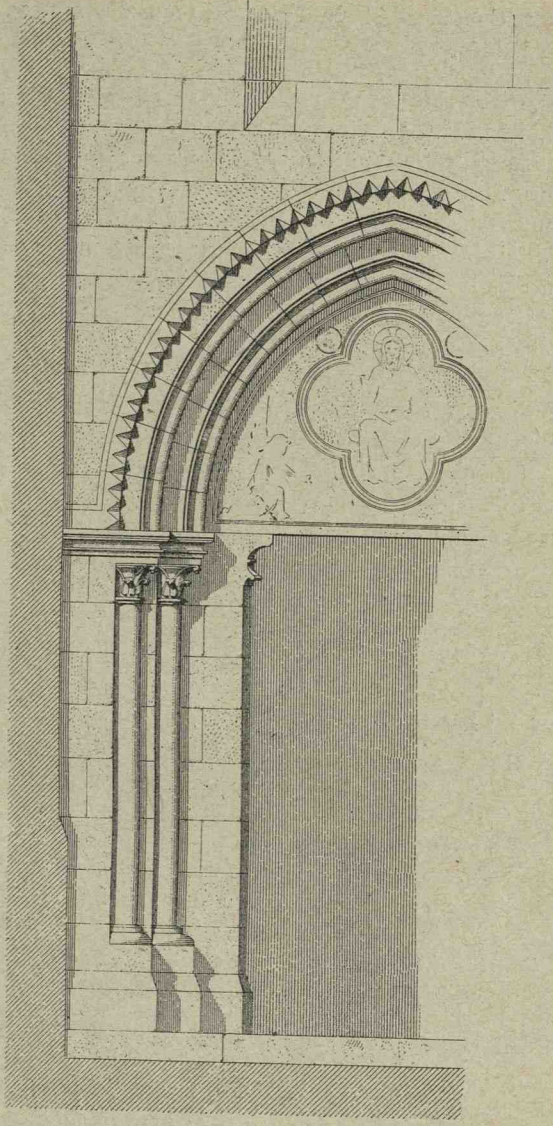

Fig. 266. — Portail de Saint-Jean-au-Bois (Oise), début du XIIIe s. (*Annales archéol.*).

celles de Coutances et du Mans, chacun d'eux possède des fenêtres hautes.

Les portails gothiques continuent la tradition des portails romans. Le type des portails sans tympan se maintient dans les pays où l'architecture romane l'avait adopté, mais ils sont devenus plus rares [1]; par contre, le trumeau central est devenu fréquent même dans les portails secondaires, et les façades à trois portails sont plus usuelles, dans les églises même moyennes pourvues de bas côtés.

Le système de percement par ressauts successifs (fig. 266) jouit toujours de la même faveur; dans les grandes églises, on a même multiplié les voussures ornées et les piédroits à colonnettes des portails, jusqu'à rencontrer et même à couvrir les faces latérales des puissants contreforts de la façade (fig. 267); ceux-ci ne se dégagent et n'apparaissent alors qu'au-dessus des portails, et une galerie de circulation, qui les surmonte généralement, traverse les contreforts.

Telle est la disposition de la plupart des portails des cathédrales et autres grandes églises gothiques (fig. 263, 264, 268).

Un fronton couronne assez souvent leurs voussures, comme à la cathédrale de Laon, dès la fin du XIIe siècle ; au XIIIe, ce fronton devient très haut et dépasse notablement la galerie comme à la cathédrale de Reims et jadis à Saint-Nicaise. Cette tendance s'exagère au XIVe siècle, comme au portail sud de Notre-Dame de Paris, à Avioth (Meuse), Renwez (Ardennes), Saint-Sulpice de Favières (Seine-et-Oise), à la cathédrale de Famagouste (fig. 266), etc... ; parfois alors le fronton aigu se découpe d'ornements à jour comme au portail sud-ouest de la collégiale de Mantes.

1. *Ariège*. Le Fossat, Lapenne, Montjoie, Saint-Ybars ; *Cantal*, Vauclair; *Corrèze*, Saint-Martin-de-Brive; *Creuse*, Chambon, Guéret; *Dordogne*, Saint-Amand-de-Coly, Brantôme, Excideuil; *Gironde*, Caillac, La Sauve; *Ille-et-Vilaine*, Dol; *Indre*, Saint-Génitour du Blanc, Dampierre; *Lot*, Sainte-Marie-du-Puy à Figeac; *Lot-et-Garonne*, Mézin; *Maine-et-Loire*, Notre-Dame-des-Ardilliers près Saumur; *Nièvre*, Varzy ; *Pyrénées-Orientales*, Elne; *Tarn*, Gaillac; *Var*, le Luc; *Vienne*, Sainte-Radegonde de Poitiers ; *Haute-Vienne*, Eymoutiers, Saint-Léonard, Saint-Yrieix; *Yonne*, Saint-Père-sous-Vézelay.

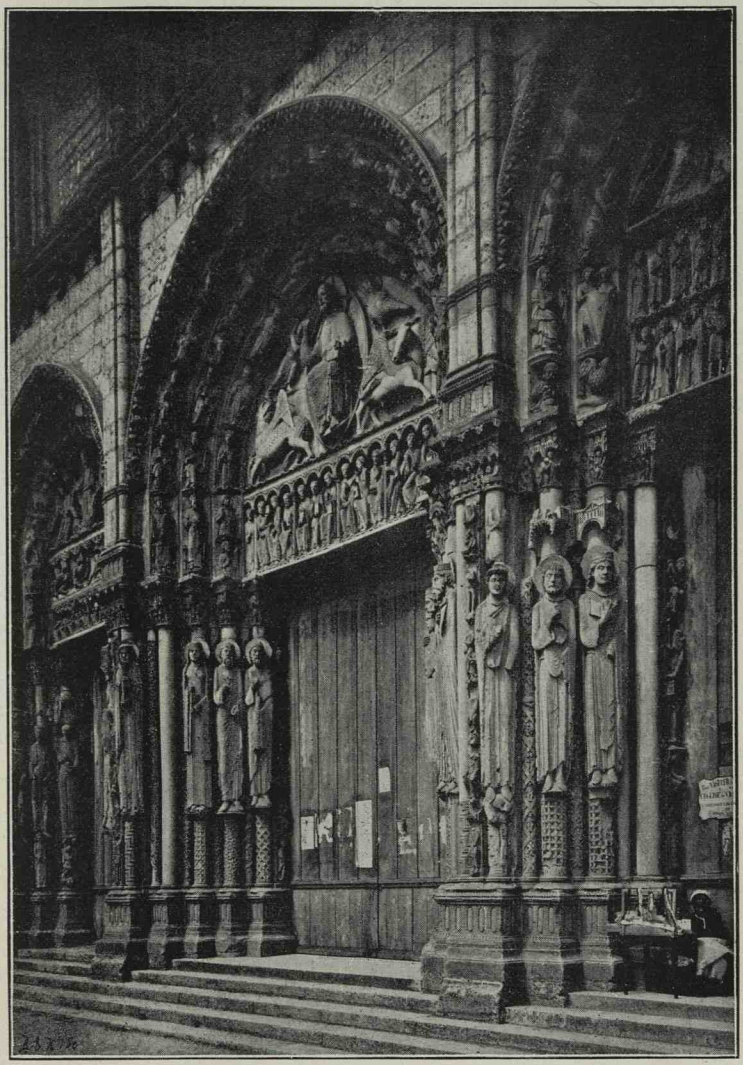

FIG. 267. — Portail royal de Chartres (1145 à 1155 environ).
(Photographie de la Commission des Monuments historiques).

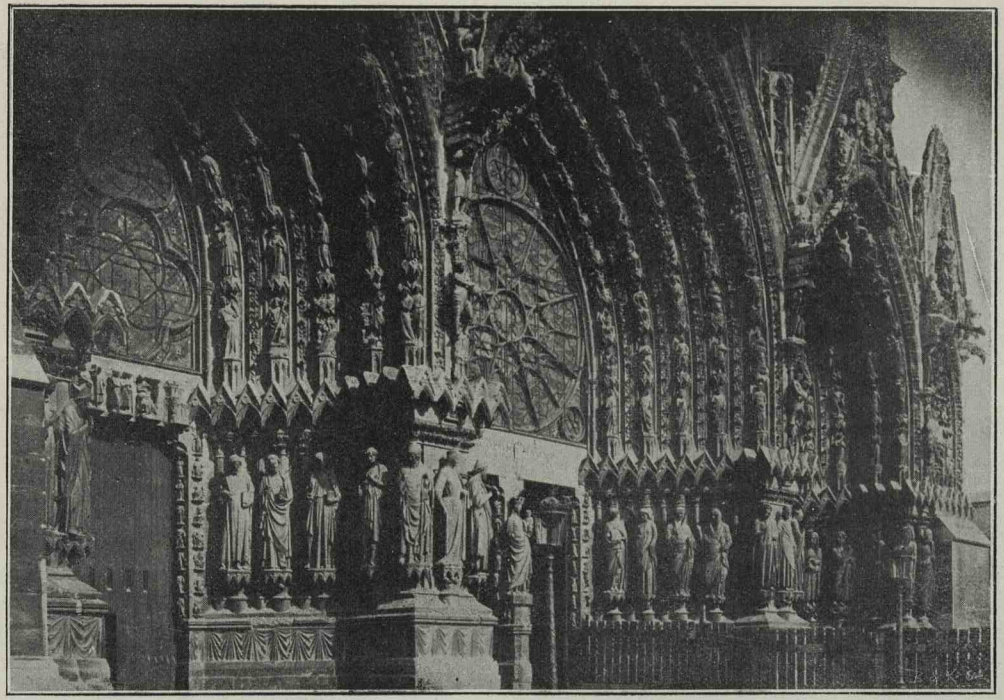

Fig. 268. — Grand portail de la cathédrale de Reims (dernières années du XIIIe s.).

(P. 534-535)

Les piédroits sont ornés et renforcés de colonnettes à fût indépendant, formés d'une pièce en délit (fig. 266), mais dans les grandes églises, depuis le XIIIe siècle, ces colonnettes s'élèvent sur un haut soubassement qui, au lieu de suivre les ressauts des jambages, forme un ébrasement semblable à celui des fenêtres (fig. 268).

Le soubassement, les piédroits, et le trumeau central, les voussures et le tympan sont revêtus d'une ornementation plus ou moins riche ; elle consiste surtout en statuaire, et les portails des cathédrales sont de véritables musées iconographiques (fig. 263, 267, 268) ; généralement chacun d'eux forme un ensemble illustrant la vie du Christ, de la Vierge, ou d'un Saint. Cette statuaire [1], d'une incomparable valeur artistique, a perdu la raideur des œuvres du XIIe siècle et procède de l'étude directe de la nature, non plus stylisée, mais simplifiée, synthétisée, ramenée à des types généraux d'une grande noblesse. A la fin du XIIIe siècle, elle se détaille, s'assouplit ; au XIVe siècle elle tombe dans la recherche des détails et dans un certain maniérisme ; à la fin du XIVe siècle les types ne seront plus généraux, mais individuels ; ils gagneront en intensité d'expression et perdront en noblesse. Depuis la fin du XIIIe siècle, toutes les figures ont un hanchement très caractéristique et des yeux en amande, à paupière inférieure très montée. Ce hanchement, ces longs yeux et des cheveux massés sur les tempes caractérisent la mode du XIVe siècle.

Le soubassement des portails présente un dessin uniforme, et de faible saillie, et lorsqu'il s'y trouve des sujets sculptés, ils sont d'ordre secondaire ou incident [2]. Souvent ce sont de simples sujets décoratifs, dessins courants, ou arcatures [3].

1. La statuaire sera étudiée dans la seconde partie de cet ouvrage.

2. A la cathédrale d'Amiens ce sont des suites de quatrefeuilles contenant les signes du zodiaque et les travaux des mois ; à Noyon, il existait une décoration analogue ; au XIVe siècle, à la cathédrale de Bordeaux (portail sud) on voit des quatrefeuilles du même genre ; à celle d'Auxerre, ce sont les scènes de la Genèse (qui se voient également à Bourges) et l'histoire de l'Enfant prodigue dans une suite de riches médaillons ; à Metz, le portail nord-ouest de la cathédrale a également un soubassement à compartiments ornés de petites scènes légendaires.

3. Un autre portail de la même cathédrale montre, comme le grand portail de Reims, et les portails sud d'Avioth (Meuse) et de Notre-Dame de

Quelquefois, dans les édifices de l'École normande et dans ceux qui ont subi son influence, le bas des tableaux des portails est garni d'arcatures qui coupent à mi-hauteur le fût des colonnettes qui répondent aux voussures : il y a là un souvenir des arcatures entre-croisées [1] : la disposition romane de celles-ci s'est conservée jusque dans la seconde moitié du XIIIe siècle, au portail de la Vierge-Dorée de la cathédrale d'Amiens.

Les piédroits des grands portails sont garnis de statues en ronde bosse de grandeur naturelle, portées sur des consoles et abritées sous des dais (v. f. *tabernacles*), petits baldaquins de fausse architecture à une très petite échelle. Ils adhérent aux chapiteaux des colonnettes (fig. 269), et les statues adhèrent aux fûts des colonnes, ou, plus tard, s'encadrent dans les entrecolonnements ; une statue semblable est placée sur le trumeau central du portail : c'est le personnage principal : le Christ, la Vierge, ou le patron de l'église ; les statues latérales ont un rapport avec celle-ci, de même que les sujets sculptés sur le tympan, qui se divise en plusieurs registres superposés, et sur les voussures, dont chaque claveau correspond à une figure ou à un groupe : par exemple, si le portail est consacré au Christ, on aura sa statue bénissant au trumeau ; aux piédroits on verra les Évangélistes et les Prophètes ; au tympan, la scène du Jugement dernier couronnée par un Christ ressuscité assis sur son trône de juge et accosté de la Vierge et de saint Jean intercesseurs, tandis qu'au-dessous saint Michel procède au pèsement des âmes ; à sa droite, les justes introduits en paradis par saint Pierre sont recueillis dans le sein d'Abraham ; à sa gauche, les damnés sont précipités dans la gueule de Léviathan et torturés en Enfer ; au bas, enfin, se déroule la Résurrection. Dans les voussures, on verra des anges

l'Épine (Marne), l'imitation d'une courtine drapée ; à Saint-Omer, au XIIIe siècle, on trouve dans un treillis de losanges les fleurs de lys de France et les tours de Castille ; à Amiens (plinthe inférieure), des losanges analogues encadrent des fleurs à quatre pétales. Enfin, très souvent, ces soubassements sont garnis d'arcatures comme aux cathédrales de Paris et de Bourges.

1. Cathédrale de Lisieux, Condé-les-Ifs, Ussy, Rouvres (Calvados), Beauport (Côtes-du-Nord), Eu (Seine-Inférieure) ; cathédrales de Troyes (portail sud) et de Bazas.

sonnant de la trompette ou tenant les attributs de la Passion, puis, des représentants de toutes les catégories d'anges et de bienheureux qui composent la Cour céleste [1].

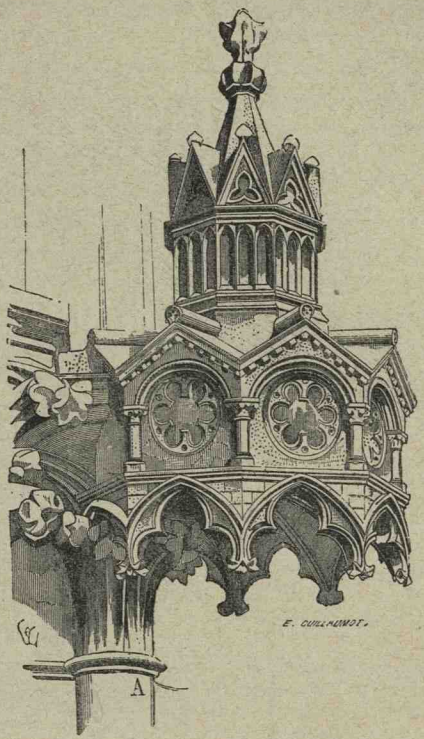

Fig. 269. — Dais du portail de Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne). (Viollet-le-Duc, *Dict. d'archit.*).

1. Portails du Jugement dernier : *Ain*, Ambronay ; *Aisne*, Saint-Eugène, Saint-Mard, cathédrale de Laon ; *Ardennes*, Mouzon ; *Aube*, Saint-Urbain de Troyes (XIVe siècle) ; *Calvados*, cathédrale de Bayeux ; *Cher*, cathédrale de Bourges ; *Corrèze*, Beaulieu (roman) ; *Eure-et-Loir*, cathédrale de Chartres (portail sud), Bazas, cathédrale et Saint-Seurin de Bordeaux, église abbatiale et église souterraine de Saint-Émilion ; *Indre*, Levroux ; *Indre-et-Loire*, Candes ; *Landes*, Dax, Le Mas d'Aire ; *Marne*, cathédrale de Reims ; *Pas-de-Calais*, cathédrale de Térouane (détruit) ; *Saône-et-Loire*, cathédrale d'Autun (roman) ; *Sarthe*, église de la Couture au Mans ; *Seine*, Notre-

Le portail est-il consacré à la Vierge, sa statue figure pareillement au trumeau ; sur les jambages, on voit les Prophètes qui

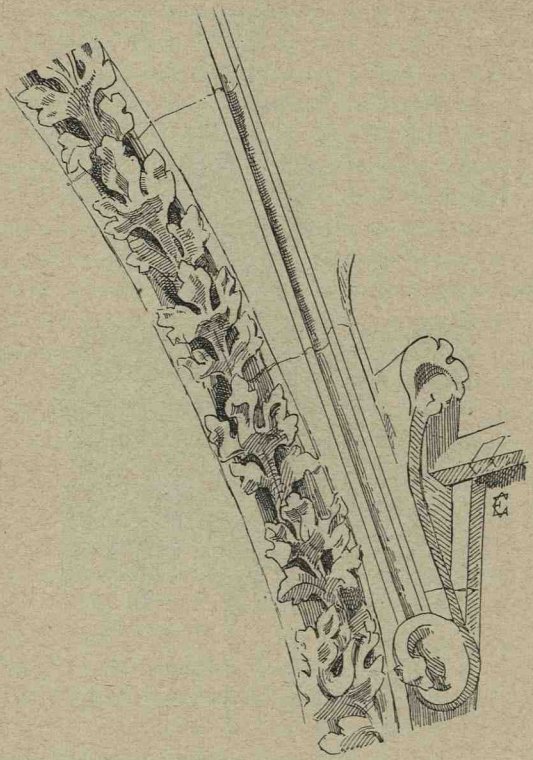

Fig. 270. — Voussure du portail nord de la cathédrale de Famagouste (Chypre), 1311.

l'ont prédite et la scène de l'Annonciation ; au tympan, sa mort et son couronnement ; à la voussure, des sujets tels que les

Dame de Paris, Bagneux ; *Seine-et-Marne*, Larchant, Rampillon ; *Seine-et-Oise*, Morigny près Étampes (débris), Saint-Sulpice-de-Favières (XIVe siècle) ; *Somme*, cathédrale d'Amiens ; *Vienne*, cathédrale de Poitiers ; cathédrales de Strasbourg (Alsace), de Fribourg (Suisse), de Léon (Espagne), de Ferrare (Italie), etc...

Vierges sages et folles [1]. D'autres tympans figurent la vie du Christ [2] ou la légende d'un saint patron [3].

Les voussures de beaucoup de portails ne sont ornées que de feuillages sculptés (fig. 270) ou de simples moulures (fig. 268). Le feuillage est ample et simple au début du XIIIe siècle ; détaillé et traité avec naturalisme à la fin ; plus découpé et surtout plus ondulé au XIVe (fig. 270).

Dans les portails simples, qui sont très nombreux, la moulure supérieure, qui fait saillie sur le parement du mur, peut être seule ornée de feuillages sculptés. Il existe aussi des tympans décorés d'un simple motif d'ornement (fig. 222), surtout dans les régions normande, champenoise et bourguignonne [4] et quelques tympans lisses destinés à recevoir une peinture [5] (fig. 266).

A partir de la seconde moitié du XIIIe siècle, un grand nombre de tympans ne sont pas sculptés, mais ajourés d'une verrière avec remplage analogue à celui des fenêtres [6] (fig. 264, 268).

1. *Aube*, musée de Troyes ; *Aveyron*, cathédrale de Rodez (nord), XIVe siècle ; *Cher*, cathédrale de Bourges ; *Côte-d'Or*, Moutiers-Saint-Jean ; *Eure-et-Loir*, cathédrale de Chartres (portail nord) ; cathédrale de Bazas, Uzeste ; *Oise*, cathédrale de Senlis (XIIe siècle), Saint-Étienne de Beauvais ; *Orne*, cathédrale de Séez ; *Basses-Pyrénées*, cathédrale de Bayonne ; *Savoie*, Abondance ; *Seine*, Notre-Dame de Paris ; *Seine-et-Marne*, Lizines, cathédrale de Meaux ; *Seine-et-Oise*, Notre-Dame d'Étampes (XIIe siècle), Longpont ; *Somme*, cathédrale d'Amiens, Saint-Étienne de Corbie (XIIe et XIIIe siècle) ; *Yonne*, Pontaubert, Villeneuve-l'Archevêque, cathédrale de Strasbourg ; Toro (Espagne), etc...

2. Athies et Longpré (Somme), vers 1200 ; Mont devant Sassey (Meuse), XIIIe siècle ; La Cène à Charlieu (Loire), tympan roman, et à Saint-Germain-des-Prés de Paris (transition) ; l'Adoration des Mages à Pontaubert (Yonne).

3. Saint-Étienne aux cathédrales de Paris, de Bourges et de Meaux ; Saint-Thomas à Semur-en-Auxois (portail nord) ; Sainte-Anne à Notre-Dame de Paris ; Saint-Pierre à la cathédrale de Bazas ; Saint-Firmin à celle d'Amiens.

4. Petite porte à la cathédrale de Bayeux (fig. 222) ; Seyne (Basses-Alpes) ; portails à Fierville, Frenouville et Vire (Calvados) ; Condé-en-Barrois (Meuse) ; Pontpoint (Oise) ; Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ; Chassigny et Grez-sur-Loing (Seine-et-Marne) ; Saint-Euchaire de Metz, Saint-André en Terre-Plaine (Yonne) ; portail Saint-Christophe à la cathédrale d'Amiens.

5. XIIIe siècle, Saint-Jean-aux-Bois (Oise), commencement du XIVe siècle, Notre-Dame de Laval (Loire).

6. Portails de la cathédrale et de Saint-Nicaise de Reims ; portails nord des cathédrales de Soissons et d'Orléans ; cathédrales de Bayeux, de Fama-

Cette disposition avait eu des précédents dès 1165 environ [1].

Dans les portails de Reims, de Térouane, d'Avioth, de Tarragone, les sujets qui auraient dû être sculptés sur le tympan se sont réfugiés à la pointe du fronton et sur le linteau. Il en est de même à Saint-Urbain de Troyes, où le tympan vitré surélevé a pris la forme et les proportions d'une véritable fenêtre, disposition qui s'accentuera au XVe siècle. Dans les jambages des portails du XIVe siècle, les dais et les consoles des statues prennent une grande importance au détriment des colonnettes qui s'amaigrissent sans cesse et ne sont plus que des baguettes de séparation entre de véritables niches.

Quelquefois, les baies des porches peuvent être refendues par un trumeau en forme de colonnette ou de meneau portant un remplage ajouré. Cette disposition est usitée depuis la seconde moitié du XIIIe siècle [2] et surtout en Bretagne [3].

La plupart des portes gothiques et quelquefois certaines autres baies ont un linteau reposant sur des corbeaux qui couronnent les piédroits et diminuent la portée de ce linteau.

Dans quelques édifices qui relèvent de l'École champenoise, on trouve, aux lieu et place de petits arcs, des linteaux portés sur corbeaux (voir p. 522, n. 6).

Exceptionnellement, certaines portes ont un arc porté sur corbeaux. C'est une forme particulière à la Champagne et aux régions qui y confinent ou ont subi son influence [4].

gouste et de Tarragone, églises d'Avioth (Meuse) et de Renwez (Ardennes), ancienne cathédrale de Térouane, Sainte-Eugénie à Moind (Loire), etc...

1. Tympans percés de petites arcades à la cathédrale de Senlis et à Saint-Vaast-les-Mello (Oise), seconde moitié du XIIe siècle; tympan de Thines (Ardèche), percé de deux œils-de-bœuf; tympan de Brignolles (Var) formant une demi-rose à remplage rayonnant, œuvre de style roman mais datant probablement du XIIIe siècle ; tympan du Breuil-Benoist (Eure) du commencement du XIIIe siècle, percé d'un œil-de-bœuf.

2. Mézières-en-Brenne, Montgivry (Indre), porches de la cathédrale de Bourges.

3. Au XIVe siècle, cathédrales de Tréguier, de Dol et de Quimper, Perros-Guirec; aux XVe et XVIe siècles, les exemples seront très nombreux.

4. Condé-en-Barrois ; portes d'escaliers à Épinal, Luxeuil, etc., portes de divers bâtiments dans l'abbaye cistercienne de Fossanova (Italie) ; portes d'escaliers à la cathédrale de Famagouste (Chypre).

§ X. — *Galeries hautes et arcatures.*

Les grandes églises de la première période gothique ont souvent des tribunes [1] que peut surmonter un triforium (fig 271). Les tribunes tombent en désuétude au XIIIe siècle ; le triforium, au contraire, restera d'un usage extrêmement fréquent jusqu'à la fin du XIVe siècle.

Quelques tribunes ont des chapelles [2].

Les tribunes gothiques ont généralement, comme celles de l'époque précédente, de grands arcs de décharge, occupant toute la travée et subdivisés en deux ou parfois trois ar-

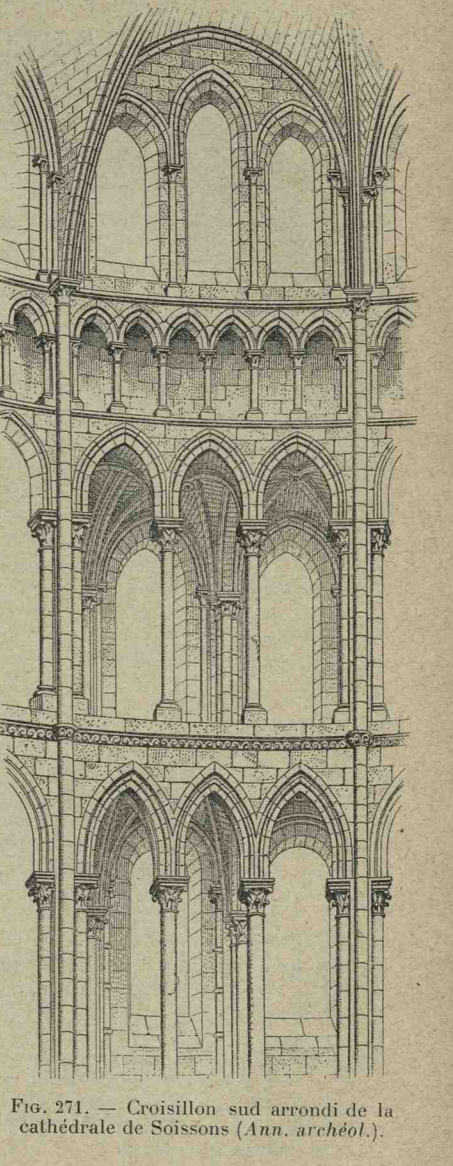

FIG. 271. — Croisillon sud arrondi de la cathédrale de Soissons (*Ann. archéol.*).

1. On peut citer les tribunes de Saint-Germer (Oise) du style de transition, celles des cathédrales de Laon, Noyon, Paris, Senlis, de Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, de Montiérender, de Mouzon, de Mantes, de Saint-Remy de Reims, d'Épinal, du chœur de Saint-Étienne de Caen, de Fécamp.

2. Soit au-dessus de la chapelle de la Vierge, voir ci-dessus p. 496, note 16. Soit au-dessus des chapelles du transept ou dans les tours : cathédrales de Laon et de Soissons; La Ferté Alais (Seine-et-Oise).

cades retombant sur une colonnette centrale ou sur un groupe de colonnettes jumelles. Le tympan est plein, ou ajouré d'un petit œil-de-bœuf, comme à Notre-Dame de Paris ; l'arc de décharge est en plein-cintre, comme à Noyon, et plus souvent brisé ; les arcades de refend sont toujours brisées. Les arcades sont simples dans le croisillon arrondi de la cathédrale de Soissons (fig. 271).

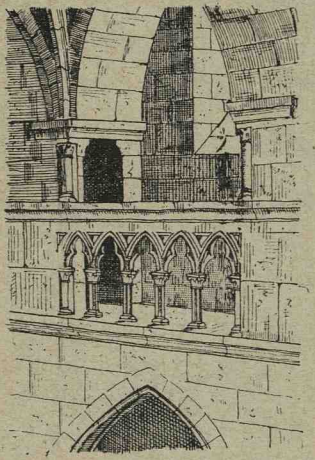

Fig. 272. — Chemin de ronde intérieur du déambulatoire de Saint-Paul de Narbonne.

Le triforium peut encore être remplacé dans quelques églises par une simple galerie en forme de balcon [1] ; on rencontre cette disposition dans quelques monuments du Centre, où elle est la continuation d'une habitude antérieure ; on la trouve aussi en Normandie [2], où l'exemple le plus remarquable et le plus original est celui de la cathédrale de Rouen : un rang d'arcades supérieures y forme de fausses tribunes ; sur les arcades inférieures passe une galerie qui forme une suite de ponts étroits entre les piliers et qui les contourne du côté des collatéraux.

L'église d'Eu a pareillement deux étages d'arcades formant comme de fausses tribunes. Quelques travées de la cathédrale de Meaux offrent une disposition analogue résultant de la suppression d'anciennes tribunes.

L'église à nef unique de Romans (Drôme) a un triforium.

Dans le chœur de Saint-Paul de Narbonne, un triforium s'ouvre d'une part sur l'abside ; de l'autre sur le déambulatoire.

1. Églises de transition : cathédrale de Tulle, croisillon sud de Saint-Sauveur de Figeac, chapelle du XIIIe siècle à Saint-Seurin de Bordeaux, église de Chissey (Jura).

2. Nef de la cathédrale de Bayeux, chœur de Bernières (Calvados), abside de la cathédrale du Mans.

Les églises à double collatéral ont parfois un triforium dans le premier et principal bas-côté [1].

Des chemins de ronde intérieurs et extérieurs traversent souvent l'embrasure des fenêtres ; ils sont intérieurs en Normandie [2], où cette disposition est la persistance d'une habitude des architectes romans ; dans l'École de Bourgogne et de Champagne [3] ; parfois aussi dans le Midi [4] (fig. 272).

Lorsque les églises pourvues de bas-côtés n'ont pas de déambulatoire, le triforium fait cependant souvent le tour du chœur entre deux étages de fenêtres [5]. Cette disposition est fréquente en Bourgogne et en Champagne.

Ces chemins de ronde peuvent exister également dans les collatéraux [6] (fig. 273) et dans les tours lanternes [7] (fig. 300). Ils ne sont pas rares dans les églises à une nef [8] non plus que les galeries en encorbellement ; on trouve aussi dans certaines nefs uniques ou

1. Cathédrales du Mans, de Coutances, de Bourges, de Tolède.

2. Cathédrales de Séez et de Coutances, églises de Norrey, de Tour (Calvados), cathédrale de Quimper. Cette disposition existait anciennement dans le chœur de Notre-Dame de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

3. Notre-Dame de Semur, Notre-Dame de Cluny, cathédrales d'Auxerre, de Chalon-sur-Saône, Châlons-sur-Marne, Saint-Dié et Toul, Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Julien-du-Sault, Saint-Père-sous-Vézelay, Villeneuve-l'Archevêque, Saint-Jean de Sens, collégiale d'Épinal, Saint-Paul de Besançon, Avioth (Meuse), Saint-Gengoult de Toul, Saint-Sulpice de Favières (Seine-et-Oise).

4. Abondance (Haute-Savoie), cathédrales de Bayonne, de Marmande, de Poitiers, de Bordeaux (nef), de Cahors (chœur) ; églises de Saint-Yrieix, Saint-Pierre de Bourges, Saint-Satur (Cher), Romans (Drôme), La Réole (Gironde), Saint-Antoine (Isère), Saint-Pierre de Saumur.

5. Notre-Dame de Dijon, Notre-Dame de Cluny (Saône-et-Loire), Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), Mézy (Aisne), la Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne), Juziers et Saint-Sulpice de Favières (Seine-et-Oise), Cuis (Marne), Mussy-sur-Seine (Aube), XIVe siècle ; cathédrales de Lyon, de Genève et de Vienne, Saint-Antoine-en-Dauphiné, Romans (nef unique), etc...

6. Cathédrale de Reims, Saint-Jean de Sens, Villeneuve-sur-Yonne, déambulatoire de la cathédrale de Bayonne, Saint-Vincent de Metz, Saint-Denis ; nefs latérales de la cathédrale de Poitiers et de Saint-Martin de Brive ; cathédrale de Nicosie (Chypre) et au-dessus des chapelles du déambulatoire de Saint-Paul-Serge de Narbonne (fig. 272).

7. Cathédrale de Laon (fig. 300) ; Notre-Dame de Cluny, Notre-Dame de Dijon, cathédrale de Coutances.

8. Cathédrale d'Angers, Saint-Yrieix, la Réole, chœurs des cathédrales de Cahors et de Marmande, Saint-François et Sainte-Claire d'Assise.

latérales du Midi, qui sont bordées de chapelles, une variété de tribunes composées d'un second étage de chapelles reliées par des portes de communication [1] (fig. 238).

La plupart des triforiums gothiques forment une suite d'arcades; quelquefois on trouve encore le faux triforium composé d'arcatures [2].

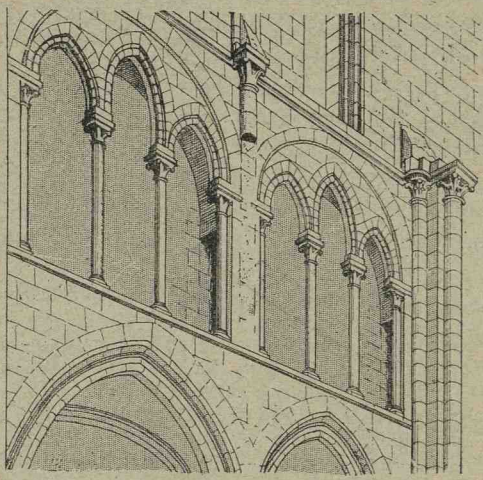

Fig. 273. — Triforium d'Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).

Un très grand nombre d'églises gothiques de la région du Nord ont un triforium composé d'une suite de petites arcades simples sur colonnettes [3] (fig. 271) ; plus tard le même dessin simple per-

1. Nefs simples, voir ci-dessus p. 493 ; collatéraux de la cathédrale de Grenoble.

2. Chœur de la cathédrale de Noyon, Ferrières (Seine-et-Marne), Langrune (Calvados).

3. *Aisne* : Merle, Braisne, Essômes, Laon, Mézy, Saint-Léger de Soissons ; *Ardennes* : Mouzon ; *Calvados* : Norrey ; *Eure* : Saint-Taurin d'Évreux, Gisors ; *Eure-et-Loir* : cathédrale de Chartres et nef de Saint-Père, Bonneval ; *Jura* : Saint-Anatoile de Salins ; *Loir-et-Cher* : Saint-Laumer de Blois ; *Marne* : Orbais, Notre-Dame et cathédrale de Châlons ; *Haute-Marne* : Montierender ; *Pas-de-Calais* : Saint-Sauve de Montreuil, Notre-Dame de Saint-Omer ; *Seine-et-Marne* : Saint-Ayoul de Provins, Donnemarie-en-Montois, Villeneuve-le-Comte ; *Seine-et-Oise* : Andrézy, Juziers, Triel, Jouy-le-Moutier.

siste dans les autres régions, mais les arcades y sont généralement ornées de redents [1]; on trouve aussi la forme d'arc tréflé non aigu [2] (fig. 253), et très rarement des linteaux au lieu d'arcades [3]. Les proportions sont tantôt trapues [4], tantôt sveltes [5].

Le triforium à baies géminées est encore fréquent [6]; souvent, on trouve, comme dans les tribunes, un arc de décharge encadrant une baie double [7] ou triple [8] (fig. 273). Quelques triforiums de la seconde moitié du XIIIe siècle ont des arcs encadrés de frontons [9], disposition beaucoup plus fréquente à l'extérieur des fenêtres depuis la même époque.

Sous le règne de saint Louis, les baies du triforium prennent un dessin semblable à celui des fenêtres, et les deux étages des fenêtres et du triforium tendent à se fondre en un seul ordre d'architecture; les colonnettes des meneaux se prolongent sous l'appui des fenêtres pour venir asseoir leurs bases sur la galerie du triforium (fig. 274), puis, par un perfectionnement semblable à celui qui s'est produit pour les roses encadrées d'arcs de décharge, on ajoure les écoinçons compris entre les arcades du triforium et l'appui des fenêtres; ainsi se réalise une union intime de struc-

1. *Allier* : Gannat; *Aude* : Saint-Just de Narbonne; *Aveyron* : cathédrale de Rodez; *Finistère* : cathédrale de Quimper; *Gironde* : cathédrale de Bordeaux; *Marne* : cathédrale de Reims; *Nièvre* : cathédrale de Nevers.

2. Semur-en-Auxois, Clamecy, nef de la cathédrale de Chalon-sur-Saône, Saint-Amable de Riom, La Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne).

3. Voir p. 522, n. 6.

4. Juziers (Seine-et-Oise), Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

5. Cathédrale d'Auxerre, Notre-Dame de Saint-Omer, Saint-Martin d'Ypres.

6. Saint-Brice et chœur de la cathédrale de Chartres, chœur de la cathédrale de Bordeaux, Saint-Jacques de Compiègne, Saint-Amable de Riom, Luxeuil, chœur de Chalon-sur-Saône, Saint-Jean d'Aupt (Savoie), La Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne), Nesle (Seine-et-Oise).

7. Chœur de Saint-Germain-des-Prés, de la cathédrale de Sens, de Saint-Quiriace de Provins, de Domont, de Longpont et de Gonesse (Seine-et-Oise), de Vézelay; cathédrale de Sens, Saint-Eusèbe d'Auxerre, Gamaches (Somme).

8. Bagneux (Seine), Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), Saint-Leu d'Esserent (Oise), Pacy (Eure).

9. Chœur de la cathédrale d'Amiens; nef de la cathédrale d'Évreux; cathédrale de Clermont-Ferrand.

ture entre la fenêtre et le triforium [1]. Mais cette évolution n'est que le prélude d'une assimilation plus complète entre la fenêtre et le triforium. Déjà à Poissy et à Saint-Leu d'Esserent on avait construit dès les débuts de la période gothique des triforiums à cloison extérieure ajourée d'un fenestrage ; dans la seconde moitié du XIIIe siècle, cette disposition devient très usuelle, et la cloison extérieure devient une véritable claire-voie (fig. 274) reproduisant le dessin de celle qui s'ouvre sur l'intérieur [2]; dès lors l'appui de la fenêtre pourra n'être plus qu'un mince linteau séparant deux parties d'une grande verrière dont la portion inférieure est doublée d'une légère galerie de circulation. Cette disposition oblige généralement à couvrir les bas-côtés de toits non plus en appentis mais à double rampant, ou parfois d'une terrasse.

Le triforium extérieur continue au XIIIe siècle d'être en usage dans l'École germanique. C'est sous l'influence de cette École qu'on le trouve employé dans plusieurs églises de Tournai et dans l'église ruinée de Saint-Pierre de Doullens, ainsi qu'aux façades de Notre-Dame (XIIIe siècle) et de Saint-Bénigne (XIVe siècle) de Dijon et de Saint-Nicolas de Neufchâteau (XIIIe siècle.) Toutefois, dans les grandes églises de toutes les régions, on rencontre de ces galeries extérieures à mi-hauteur et au sommet des façades [3], on a

1. Cathédrales d'Amiens, de Meaux, de Troyes, de Beauvais, de Clermont-Ferrand, de Narbonne, de Toulouse, de Bayonne, Agnetz (Oise), Montbrison (Loire), etc.

2. Au XIIIe siècle, cathédrales de Tours, Coutances, Meaux, Troyes, Chalon-sur-Saône, Beauvais, Strasbourg, églises de Gonesse et de Saint-Sulpice de Favières (Seine-et-Oise), Lagny (Seine-et-Marne) ; chœur de Saint-Jacques de Compiègne (Oise) ; vers 1300, chœurs de Saint-Urbain de Troyes et de la Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne); au XIVe siècle, cathédrales de Metz (fig. 274), d'Évreux (partie), Saint-Jacques de Dieppe, etc...

Parmi les églises du XIIIe siècle avancé et du XIVe où le triforium reste à fond plein, on peut citer Norrey et Saint-Pierre sur Dives (Calvados), la cathédrale de Bourges, Sancergues (Cher), la nef de la cathédrale d'Évreux, Saint-Antoine (Isère), Boiscommun (Loiret), Saint-Caprais d'Agen, Cuis (Marne), Agnetz (Oise), les cathédrales de Clermont-Ferrand, de Séez, de Lyon, de Bayonne, Saint-Ayoul de Provins; au XIVe siècle les nefs d'Appoigny (Yonne), de Marmande, de Luxeuil, de Chalon-sur-Saône, les cathédrales de Rodez, de Limoges, de Narbonne, la nef de La Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne), Saint-Germain d'Auxerre, etc...

3. XIIIe siècle, cathédrales de Soissons, Lisieux, Saint-Pol-de-Léon, Bayeux, Chartres, collégiale de Mantes, Saint-Laumer de Blois, Candes

vu [1] quelle est leur utilité liturgique. Certaines de ces galeries sont couvertes [2]. Il en existe quelquefois plusieurs étages superposés [3]. Notre-Dame de Mantes et Notre-Dame de Paris ont de véritables ponts reliant les étages des tours qui cantonnent leurs façades (fig. 263) ; il existe même des façades gothiques terminées franchement en ligne horizontale [4] ; celles-ci procèdent des habitudes antérieures de certaines Écoles, soit de l'École germanique en Bourgogne et Champagne, soit de l'École du Sud-Ouest, et peuvent être motivées par une galerie de défense.

Dans le Midi on trouve parfois un étage de baies ouvertes au sommet des murs entre la voûte et la toiture ; la cathédrale de Vienne présente un exemple assez monumental de cette disposition au XIIIe siècle ; on trouve aussi dans le Midi des chemins de ronde extérieurs portés sur des arcs bandés entre les contreforts [5].

Toutes les galeries étroites, intérieures et extérieures, sont couvertes de plafonds en dalles de pierre soutenues à leurs extrémités par une assise en encorbellement : c'est le prolongement continu du système de construction des portes à corbeaux.

Les rangs d'arcatures qui encadrent des statues sur quelques façades romanes (fig. 124) se sont singulièrement développées dans les grandes façades gothiques (fig. 263).

Des galeries hautes peuvent être un simple élément de décoration : au-dessus des portails de quelques cathédrales françaises, à Paris (fig. 263), Chartres, Amiens, Reims, se déroule ce que l'on appelle la *galerie des rois* : c'est une suite d'arcades formant niches et abritant des statues couronnées ; à Bayeux et à Bordeaux (por-

(Indre-et-Loire), église de la Couture au Mans (XIVe siècle), cathédrales de Paris, Reims, Coutances, Amiens, Saint-Jacques de Dieppe, etc..,

1. Ci-dessus, p. 259.

2. Candes (Indre-et-Loire) XIIIe siècle, Saint-Bénigne de Dijon (XIVe siècle), cathédrales de Béziers et de Mirepoix, églises de la Basse-Ville de Carcassonne.

3. Cathédrales de Laon, Lisieux, Coutances, Saint-Pol-de-Léon, Amiens, Paris, N.-D. de Mantes.

4. Notre-Dame de Dijon, Saint-Jean-Baptiste de Chaumont (Haute-Marne), le Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire), Saint-Fulcrand de Lodève (Hérault), etc.

5. Jacobins de Toulouse (XIVe siècle).

tail nord) ce sont des statues d'évêques ; à Wells (Angleterre) des rois et des évêques. A Reims, on reconnaît parmi les rois, Clovis sortant de la cuve baptismale ; ce sont donc les rois de France, placés au frontispice de la cathédrale du sacre ; ailleurs, on a cru reconnaître, soit les mêmes rois, soit ceux de Juda, ancêtres de la Vierge et du Christ, qui ornent souvent aussi les jambages des portails des églises.

L'hypothèse des rois de France semble établie par les textes et par la vraisemblance historique comme l'a montré M. G. Durand [1] : c'est dans le domaine royal que se trouvent les exemples. Ces séries iconographiques ont eu, du reste, des analogues ailleurs [2]. La galerie des rois est placée au-dessous de la grande rose, comme à Paris, ou au-dessus, comme à Amiens, à Chartres et à Reims.

D'autres statues peuvent occuper la même place : il s'en trouve, par exemple, à l'extérieur du porche de Candes (Maine-et-Loire) ; à la façade de l'église du Puy-Notre-Dame, dans la même région, on a prévu un rang de statues sur la façade à droite et à gauche du portail. Une ordonnance analogue existe sur des façades anglaises inspirées de l'architecture Plantagenet (cathédrales de Lichfied et de Salisbury), enfin, les statues des apôtres s'alignaient au-dessus du grand portail de la cathédrale de Throndhiem en Norvège, et accostent ou surmontent un certain nombre de portails gothiques en Allemagne et en Espagne A Vézelay et à Saint-Père-sous-Vézelay, des statues sous des arcatures meublent le fronton de la façade ; à La Sauve (Gironde), au XIVe siècle les trumeaux qui séparent les fenêtres du chevet ont été décorés de niches extérieures et de statues ; à l'intérieur, les figures des Apôtres ornent souvent les piliers [3].

On trouve parfois jusqu'au XIVe siècle le système de construction qui consiste à abriter les fenêtres sous des arcs de décharge

1. Voir G. Durand, *Monographie de la cathédrale d'Amiens*.

2. Les statues des rois de France ornaient la grande salle de leur palais de Paris, et leurs bustes décoraient une chambre du château d'Hesdin au commencement du XIVe siècle. Les images des empereurs ornent les vitraux de la cathédrale de Strasbourg.

3. Voir ci-dessous, chapitre VII, § III.

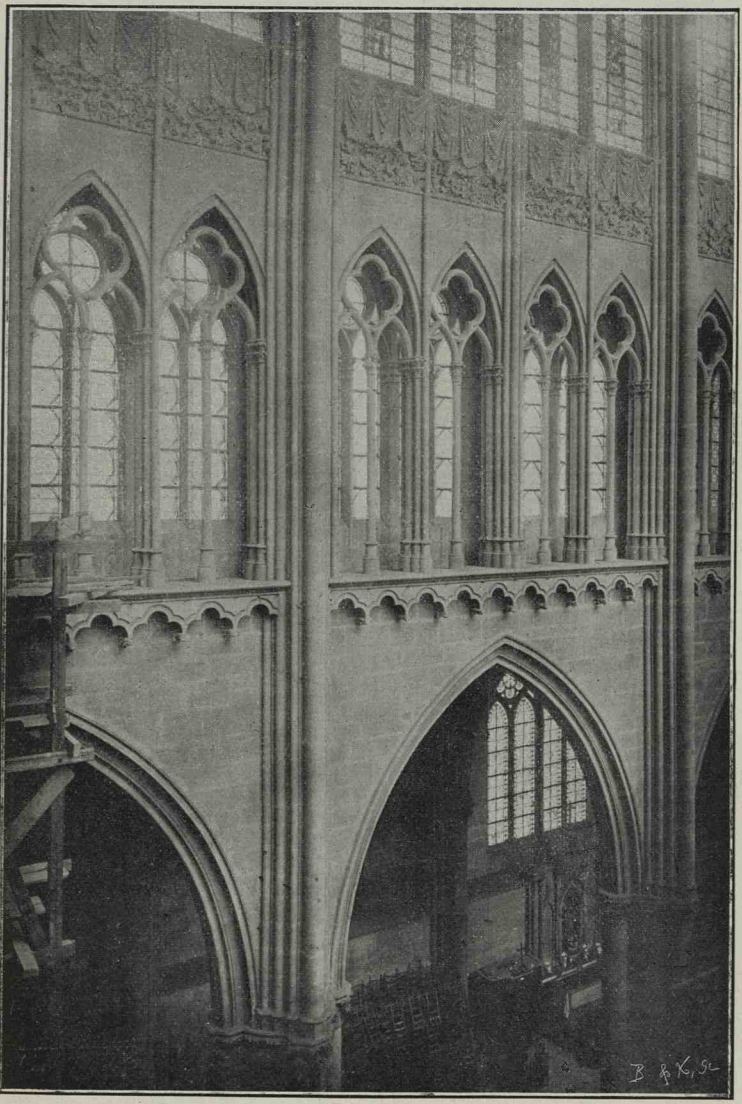

Fig. 274. — Triforium de la nef de la cathédrale de Metz.

qui relient entre elles les têtes des contreforts [1]. Ces arcs peuvent porter des chéneaux ou des galeries hautes, surtout dans le Midi où ils sont fréquemment surbaissés [2], ils peuvent aussi servir de machicoulis [3].

Le bas des murs des églises les plus élégantes continue d'être garni d'arcatures intérieures ; elles gardent parfois, jusqu'au cours du XIIIe siècle, le tracé en plein cintre, comme à l'église de Gamaches (Somme), et elles reposent sur colonnettes de proportions fines et gracieuses.

§ XI. — *Plan et structure des supports.*

Depuis le XIe siècle au moins, on observe une tendance à rapprocher le plus possible le plan du support de celui de la retombée et à supprimer ce qui peut encombrer l'intérieur de l'édifice. Dans la seconde moitié du XIIe siècle on voit des piliers composés épousant très exactement le plan des retombées : ainsi à Dommartin (fig. 134), deux grosses colonnes répondent dans chaque pilier aux retombées des grandes arcades et trois colonnettes à celles des arcs de la voûte. Cependant, dans beaucoup d'édifices gothiques de la fin du XIIe et du XIIIe siècle, tels que la cathédrale de Laon, Notre-Dame de Paris, l'église de Mouzon, Notre-Dame de Dijon, on s'est contenté de simples piliers ronds (fig. 253).

Dans les monuments où chaque travée du vaisseau central répond à deux travées des collatéraux [4], on continue à pratiquer l'alternance des piliers simples et composés (fig. 223).

1. Saint-Lyphard de Meung (Loiret), Appoigny (Yonne), Le Breuil-Benoist (Eure).

2. Églises de la Ville-Basse de Carcassonne ; cathédrales de Bayonne, de Béziers et de Mirepoix ; abside de Saint-Angel (Corrèze).

3. Voir ci-après : *Architecture militaire* ; églises fortifiées.

4. *Aisne* : cathédrale de Laon, Flavy-le-Martel (XIIe siècle) ; *Aube* : Fouchères, Margerie (XIIIe siècle) ; la Madeleine de Troyes, fin du XIIe siècle ; *Calvados* : Ouistreham (transition) ; *Côte-d'Or* : Flavigny (XIIIe siècle) ; *Eure-et-Loir* : Bonneval (paroisse) ; *Gironde* : Sainte-Croix de Bordeaux, Uzeste ; *Loir-et-Cher* : Saint-Valérien de Châteaudun (XIIe et XIIIe siècles) ; *Mayenne* : Avesnières (transition) ; *Haute-Marne* : Chaumont ; *Marne* : Saint-Jacques de Reims ; *Oise* : Angicourt, Ermenonville (XIIIe siècle), Saint-Jean au Bois (vers

On trouve des piliers circulaires simples au XIIIe et au XIVe siècle [1]. Très souvent aussi, le pilier circulaire est entouré de colonnettes.

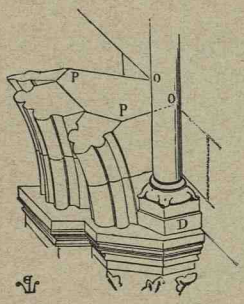

FIG. 275. — Retombée de voûtes d'ogives, d'après Viollet-le-Duc (*Annales archéol*).

D, colonnette du formeret. O P, O' P', tas de charge. P P', ogives.

Quand un pilier a besoin de plus de résistance dans un sens que dans l'autre, on lui donne parfois le tracé ovale [2]; on trouve ce tracé (fig. 276) surtout dans les déambulatoires dont les piles doivent être minces pour laisser voir la galerie, et sont suffisamment maintenues entre les grandes arcades, qui se contrebutent, tandis qu'elles ont besoin d'épaisseur

1200), cathédrale de Noyon (cathédrale vers 1160) et Saint-Frambourg (vers 1200) de Senlis; *Pas-de-Calais:* Hénin-Liétard (XIIIe siècle); *Seine:* Notre-Dame et Saint-Julien-le-Pauvre de Paris (vers 1170), ancienne chapelle de la Vierge de Saint-Germain-des-Prés, Bagneux, Montreuil-sous-Bois (XIIIe siècle); *Seine-et-Marne* : Saint-Quiriace de Provins (vers 1160), Chamigny, Champeaux, Larchant (supports adossés, nef unique à voûte sexpartite), Voulton (transition); *Seine-et-Oise* : chœur de Saint-Martin d'Étampes, Longpont (une travée), chapelle de Saint-Germain-en-Laye, Saint-Étienne de Corbie (vers 1165); *Vosges* : Etival; *Yonne* : Saint-Père-sous-Vézelay (XIIIe siècle), cathédrale de Sens, Vermanton, chœur de Vézelay, Michery (transition).

1. *Ain* : Ambronay (XIVe siècle); *Aisne* : Saint-Aignan, La Celle près Condé; Essomes, Saint-Eugène, Mézy, Saint-Quentin (collatéraux), cathédrale de Laon; *Aude* : Saint-Nazaire de Carcassonne (XIVe siècle); *Calvados* : Falaise, cathédrale de Lisieux, Langrune; *Corrèze* : Saint-Martin de Brive; *Côte-d'Or* : Notre-Dame de Dijon, Semur-en-Auxois; *Eure-et-Loir* : Bonneval; *Gers* : Fleurance (XIVe siècle); *Gironde* : Saint-Émilion (XIVe siècle), Guitres; *Loiret* : Puiseaux; *Manche* : Marchézieux, Mortain; *Marne* : cathédrale de Châlons; *Nord* : Notre-Dame de Douai, Saint-Géry de Valenciennes; *Oise* : Eve, Pontpoint; *Pas-de-Calais* : Calais, (nef du XIVe siècle); *Orne* : Séez; *Seine* : Bagneux, Notre-Dame de Paris; *Seine-et-Marne* : Couilly, Saint-Quiriace de Provins, Nogent-sur-Marne; *Seine-et-Oise* : Andrézy, Auvers, Bougival, Champagne, Créteil, Saint-Martin d'Étampes, Gonesse, Jouy-le-Moutier, Taverny, Triel; *Somme* : Ailly-sur-Noye, Cerisy-Gailly, Cerisy-Buleux, Fourdrinoy; *Haute-Vienne* : Saint-Pierre du Queyroix à Limoges; *Seine-Inférieure* : Saint-Saëns, etc.

2. Cathédrales de Beauvais et de Séez; Valmagne (Hérault), déambulatoire de Saint-Quentin de Tournai.

dans le sens de leur autre diamètre, pour résister à la poussée des voûtes latérales. Ce tracé existe dès l'époque de transition dans l'École normande [1].

Lorsque le pilier est simplement circulaire, les colonnettes qui reçoivent les arcs de la voûte de la nef forment un second ordre reposant sur le tailloir des gros piliers (fig. 253). On trouve aussi l'emploi simultané des deux systèmes quand les colonnettes principales descendent sur le fût du pilier, tandis que celles des formerets reposent sur son tailloir ; souvent, en effet, à cause de leur surélévation, les formerets, reposent sur des colonnettes de ce genre alors que les autres arcs retombent sur le pilier même (fig. 275).

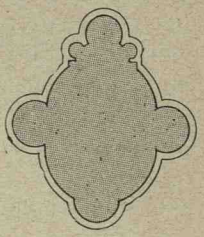

Fig. 276. — Pilier du chœur de la cathédrale de Beauvais.

Le type le plus ordinaire de pilier cylindrique entouré de colonnettes présente quatre colonnettes [2] (fig. 277) répondant aux

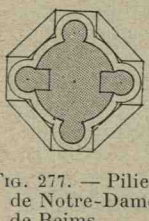

Fig. 277. — Pilier de Notre-Dame de Reims.



Fig. 278. — Pilier de la cathédrale de Soissons.

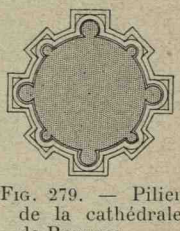

Fig. 279. — Pilier de la cathédrale de Bourges.

grandes arcades et aux voûtes centrales et latérales. On trouve aussi des variantes : à Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), colonnettes

1. En Normandie, à Bernières (Calvados) ; en Angleterre, à la cathédrale d'Ély.

2. Cathédrales de Chartres, Amiens, Tours, Beauvais, Meaux, Nevers, Toul, Belley, églises de Brienne (Aube) ; Étival (Vosges) ; Lagny (Seine-et-Marne) ; Saint-Laumer de Blois, Saint-Pierre de Bourges, Aubigny (Cher) ; Uzeste (Gironde) ; Saint-Jacques de Dieppe, Jacobins de Poligny, Notre-Dame de Cluny, Varzy (Nièvre) ; Le Breuil-Benoist (Eure-et-Loir) ; Saint-Père de Chartres, etc...

appliquées à un dosseret ; à Saint-Pierre de Caen, trois colonnettes isolées et un faisceau de trois ; ailleurs, une seule colonnette [1] (fig. 278), principalement dans l'abside, où elle reçoit une des branches d'ogives du rond-point [2], ou bien des colonnettes plus nombreuses [3] (fig. 279) ; enfin, on continue à rencontrer, soit des groupes de colonnes isolées entre elles [4], soit des piliers composés de groupes de pilastres et de colonnes engagées [5] ou de colonnes et colonnettes [6] ; mais le type de support le plus nouveau et le plus caractéristique de la première période gothique usité depuis la fin du XIIe siècle jusque vers le début du XIVe, est le pilier composé d'un noyau central appareillé en assises ou en tambours qu'entourent des colonnettes soit appareillées, comme le montre la figure 278, en assises qui se chevauchent et dont Vilard de Honnecourt donne un tracé dans son *album*, soit indépendantes et d'un appareil tout différent ; elles se composent, en effet, de grandes pièces de pierre dure, posées en délit, et qui

1. Nef de Notre-Dame de Paris ; cathédrale de Soissons, etc.

2. Cathédrales de Reims et de Troyes ; église de Saint-Quentin, etc.

3. Huit colonnettes autour d'un pilier rond : cathédrale de Bourges, chœur de Saint-Étienne de Caen ; Uzeste (Gironde) ; Lodève (Hérault), etc.

4. A Bagneux, quatre colonnes ; à Ambronay (Ain) ; à Cantorbéry, à Norrey (Calvados) ; dans le chœur de la cathédrale de Bayeux, deux grosses et deux petites ; à Lausanne et dans le chœur de la cathédrale de Troyes, une grosse et une petite ; deux colonnes égales à la cathédrale de Sens, Saint-Jacques de Reims, Champeaux (Seine-et-Marne) ; Saint-Pierre de Doullens (Somme) ; Vermanton (Yonne) ; chœurs de Deuil (Seine-et-Oise) ; de Montierender (Haute-Marne), et les anciennes cathédrales d'Arras et de Térouane (Pas-de-Calais).

5. Nef de Saint-Quentin (Aisne) ; chœur de la cathédrale de Bayeux, Saint-Père de Chartres (côté nord) ; Agnetz (Oise) ; la Madeleine de Chateaudun, Hans (Marne) ; chœur de Saint-Amable de Riom, Gannat, Saint-Paul de Besançon, etc...

6. On a continué de faire, surtout en Bretagne, des faisceaux cylindriques de colonnettes juxtaposées, comme à Guingamp, à Lambour, à Pont-Croix (Finistère), ces deux derniers exemples d'un style roman attardé. Dans le chœur de Notre-Dame de Saint-Omer, les groupes de deux colonnes sont soudés par l'intermédiaire d'un pilastre.

A Chaumont, même disposition avec colonnettes remplaçant le pilastre ; à Saint-Père-sous-Vézelay et dans le chœur de Saint-Quentin, une colonnette est soudée à un gros pilier rond ; à Saint-Père-sous-Vézelay, on trouve aussi un pilier accosté d'une part d'une colonnette, de l'autre d'un faisceau de trois autres petits fûts.

parfois n'adhèrent au noyau central que par quelques tenons [1] très espacés, généralement en forme de bagues moulurées d'un profil semblable à celui des bases, mais doublé. Le pilier, d'appareil ordinaire, entouré d'une ceinture de colonnettes extrêmement rigides, forme une masse solidaire très résistante, comparable à ces cordages de chanvre que l'on entoure de torons en fil de fer.

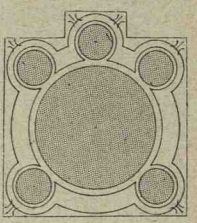

Fig. 280. — Pilier de la cathédrale de Laon.

A la fin du XIIIe siècle, ces combinaisons d'appareils disparaissent et les colonnettes deviennent souvent trop grêles pour s'y prêter ; en effet, on trouve depuis le XIIe siècle [2], mais beaucoup plus fréquemment à partir du XIVe, des colonnettes qui ne répondent plus seulement à des arcs, mais aux diverses moulures des arcades (fig. 281 A). Les piliers composés gothiques se distinguent en plan de leurs similaires romans par des colonnettes plus fines et plus nombreuses, disposées expressément pour les retombées des voûtes d'ogives et pour celles des arcades moulurées ; de plus, à partir du XIIIe siècle, on observe souvent, dans les piliers comme dans les moulures, le système du tracé gothique qui consiste à couper les angles par des cavets pour encadrer la convexité des fûts et des tores dans des surfaces concaves

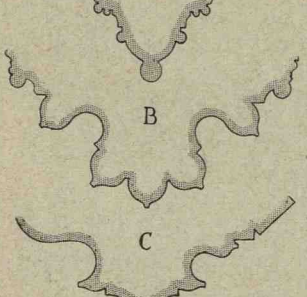

Fig. 281.

A, pilier du transept de Saint-Urbain de Troyes, vers 1290.
B, Chœur de Saint-Nazaire de Carcassonne (XIVe s.).
C, Ancien hôtel de La Trémouille, à Paris, vers 1500.

1. Cathédrales de Laon (fig. 280), de Noyon, de Magdebourg, de Lausanne, de Dol.

2. 1140 ou 1150, au narthex de Saint-Denis, à Saint-Martin-des-Champs, à Bellefontaine et à Noël-Saint-Martin, supports suivant tous les détails du tracé de la retombée.

(fig. 213). Dès la fin du XIIIe siècle, les piliers du chœur de la cathédrale de Rodez arrivent à un plan formé d'une ondulation de courbes décrivant des sinuosités d'une grande mollesse. Ce tracé deviendra usuel deux siècles plus tard (fig. 281 C).

Au XIVe siècle, on revient avec plus de décision et d'une façon beaucoup plus générale à un essai tenté aussi dès le XIIe siècle. Un certain nombre de colonnes, au lieu d'être cylindriques, sont amincies et pourvues d'une arête, cette arête est plus vive que celle du XIIe siècle : elle est déterminée, en effet, par deux petites contre-courbes opposées à la courbe du fût ; bientôt, on la coupe de façon à produire un filet ou méplat (fig. 281 B, 295). Ce système de tracé se développera dans le style flamboyant (fig. 337).

§ XII. — *Décoration des supports (socles, bases, chapiteaux, tailloirs, consoles, corbeaux).*

Les socles suivent généralement le plan des tailloirs. Vers le second quart du XIIIe siècle, les socles carrés ont presque toujours fait place à des socles octogones, les griffes sont, par conséquent, tombées en désuétude [1], mais elles ne sont pas encore rares dans la première moitié du XIIIe siècle (fig. 282). La forme des bases et des chapiteaux varie beaucoup, depuis le style gothique du XIIe siècle jusqu'à celui du XIVe.

La base attique du style de transition (fig. 176, 218 ; 283 A, B) est singulièrement mieux tracée que les bases romanes, elle est très régulière, mais fort différente du type de l'antiquité ; elle est beaucoup plus expressive : la scotie est surélevée, le tore supérieur réduit aux proportions d'une simple baguette, et le tore inférieur aplati sur le socle où il s'appuie avec une énergie qui affirme la solidité de la colonne.

Dans le style gothique complet, la scotie ne tarde pas à se déprimer et à se creuser en gouttière, l'ensemble s'aplatit (fig. 283 C, D), et déjà, entre 1163 et 1182, dans le chœur de

1. On en trouve exceptionnellement jusqu'au XIVe siècle (cathédrale de Sens) et au XVe (église de Pont-sur-Yonne).

Notre-Dame de Paris, le tore inférieur commence à déborder sur le socle; vers le milieu du XIIIe siècle, on place souvent de petites consoles sous ses parties débordantes (fig. 283 F). Le socle lui-même, au XIIIe siècle, est généralement élevé sur une plinthe couronnée d'une moulure en talon.

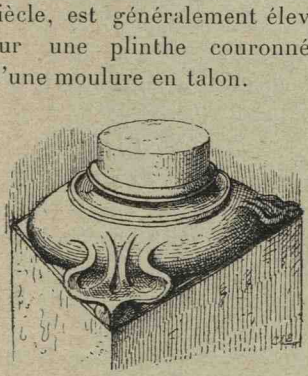

FIG. 282. — Base à Saint-Wlmer de Boulogne.

De 1230 à 1260 environ, les lèvres de la scotie se rapprochent tellement qu'il a fallu la creuser avec un outil spécial.

En Picardie et dans l'Ile-de-France, il n'est pas rare de voir la scotie remplie d'un perlé qui dispense du travail en creux, difficile à pratiquer, surtout dans les calcaires friables [1].

1. Cathédrales d'Amiens et de Beauvais; palais de Provins, porche de la cathédrale de Nicosie de Chypre.

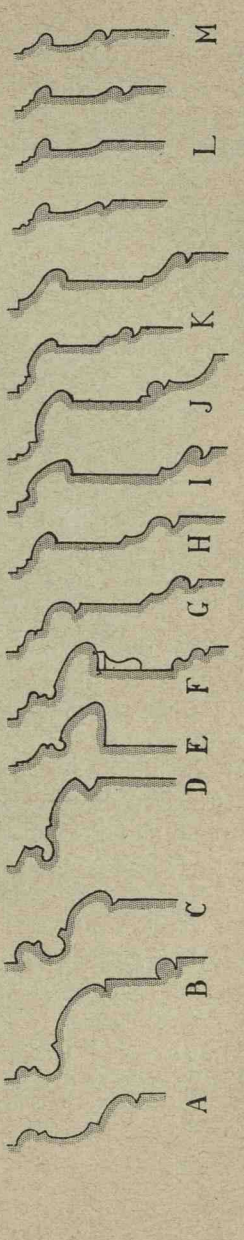

FIG. 283. — Bases gothiques. — A, tour des Morts, à Sarlat (Dordogne), transition; B, Dommartin (Pas-de-Calais) vers 1160; C, chœur de Notre-Dame de Paris, vers 1165; D, cloître de Fontfroide; E, Notre-Dame de Paris, vers 1240; F, Saint-Nazaire de Carcassonne (XIVe s.); G, H, Mézin (Gers); I, portail de Montpezat (Dordogne); J, Saint-Satur (Aude), XIIIe s.; K, Fleurance (Gers), XIVe s.; L, clôture du chœur de Notre-Dame de Paris, vers 1350; M, chapelle du collège de Beauvais à Paris (démolie), consacrée en 1380.

Vers 1245 à 1260, il arrive fréquemment que le tore supérieur est remplacé par un talon.

La scotie s'est tellement déprimée à la fin du XIIIe siècle que ses bords se sont rejoints, et qu'elle est généralement remplacée par une simple rainure entre les deux moulures accolées.

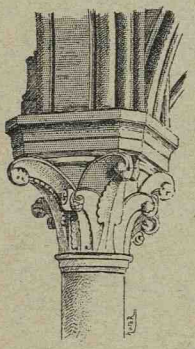

Fig. 284. — Chapiteau du chœur de Deuil (Seine-et-Oise).

Déjà, vers la première moitié du XIIIe siècle, on trouve, surtout dans la région du Nord des bases composées de deux tores accolés [1].

Mais, habituellement, cette simplification ne se rencontre qu'à partir de 1280 environ, et dans des bases dont le tore supérieur est transformé en talon.

Ces bases, déprimées à l'excès, n'auraient pu suffire à produire un effet architectural satisfaisant, aussi, les réunit-on dans un même ensemble avec la moulure en talon du socle.

Cette évolution est accomplie en 1296 dans les chapelles du chœur de Notre-Dame de Paris (fig. 283, L), on en trouve des exemples plus précoces dans le Midi [2].

A la fin du XIVe siècle, le corps de moulures qui figurait la dernière dépression de la base attique, s'est réduit à un simple talon, parfois soutenu sur de petites consoles.

Vers 1370 (collège de Beauvais à Paris), on trouve déjà ce talon intimement uni au talon inférieur, souvenir de la moulure des plinthes du XIIIe siècle ; il en est toutefois séparé encore par un angle droit (fig. 283, M) ; sous Louis XII, cet angle droit fera place à un cavet. Cette dernière évolution (fig. 283, L, M), constitue la base gothique flamboyante (fig. 339) qui finit par se résumer en un simple talon et que détrône à la Renaissance le

1. En 1231, au château de Boulogne ; à l'église Saint-Nicolas de la même ville ; dans celles de Sebourg (Nord) et de Tagnon (Ardennes) ; dès la fin du XIIe siècle, au clocher de Wimille (Pas-de-Calais).

2. XIIe s., cloître de Saint-Lizier (Ariège) et cloître de Saint-Émilion (Gironde), XIIIe s.

(P. 558-559)



Fig. 287. — Chapiteau de cloître à Aniane (Hérault), XIVe siècle.

BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI

retour de la base attique, qui avait été le point de départ de toute cette évolution. Le chapiteau gothique, plus encore que le chapiteau roman, est un encorbellement expressément fait pour recevoir une charge en porte-à-faux : son évasement ne dépasse guère la largeur de la retombée, dont son tailloir suit le plan.

A Saint-Germain-des-Prés (1163), les angles des tailloirs des chapiteaux sont coupés ; c'est la disposition que l'on observe encore quelques années plus tard à Notre-Dame de Paris et à Deuil (fig. 284) ; à Dommartin (1163), fig. 175 ; à la salle capitulaire de Noirlac (Cher), de la fin du XIIe siècle ; à Chadenac (Charente) et à Notre-Dame de Melun, on avait été plus loin en faisant des chapiteaux octogones réguliers.

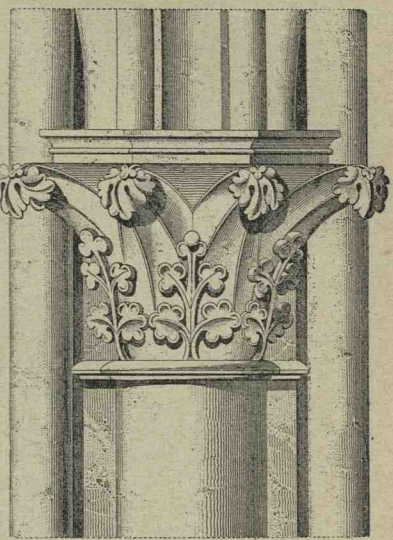

FIG. 285. — Chapiteau de la chapelle de l'archevêché de Reims (*Ann. archéol*).

Le plan des chapiteaux du XIIIe siècle est souvent octogone (fig. 285, 291, 293), et, dans les Écoles normande, champenoise et méridionale, il est fréquemment circulaire. On a vu que depuis le XIIe siècle, quelques rares chapiteaux à tailloir cruciforme (fig. 160) serrent de près la forme de la retombée ; depuis le milieu du XIIIe siècle, on trouve fréquemment des tailloirs, qui la suivent dans toute sa complication (fig. 286) [1].

Le chapiteau gothique est, presque sans exception, un dérivé du chapiteau corinthien antique : la plupart du temps, il est orné de feuillage ; toutefois, en Normandie et en Angleterre,

1. Sainte-Chapelle de Paris ; chœur de Villers-Saint-Paul (Oise) ; collège des Bernardins à Paris (XIVe s.), etc.

en Champagne et dans l'École du Midi, il existe de nombreux chapiteaux sans sculpture, mais leur corbeille évasée reproduit encore la forme de la corbeille corinthienne.

Des chapiteaux historiés existent exceptionnellement au XIIIe siècle, dans quelques portails [1] ; quelques églises en Champagne [2] et en Flandre [3] ont un petit nombre de chapiteaux ornés de figurines et d'animaux. On trouve encore, au XIVe siècle, les chapiteaux historiés dans les cloîtres du Midi [4], mais ces derniers ne sont que la continuation d'une ordonnance romane (fig. 287).

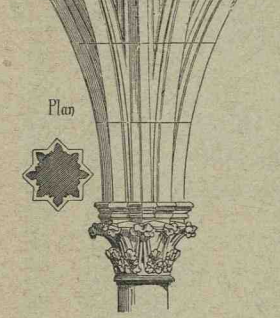

FIG. 286. — Chapiteau et sommier en tas de charge à la Sainte-Chapelle de Paris. (*Annales archéol.*).

La plupart des monuments de transition ont des chapiteaux à feuilles lisses ou découpées, encore très stylisées (fig. 134, 175) ; le chapiteau gothique proprement dit n'a plus rien de traditionnel et reproduit exactement les formes naturelles des feuillages, sans aucune réminiscence de l'interprétation antique.

Le type du chapiteau gothique des XIIe et XIIIe siècles est le chapiteau à *crochets*.

Le crochet dérive directement des volutes du chapiteau corinthien ; c'est une sorte de grande feuille nervée et côtelée, arcboutée sous les angles du tailloir et s'enroulant en spirale sous ces angles (fig. 284 à 286 ; 288, 290 à 292).

La grande feuille côtelée ressemble, soit à une feuille d'arum (fig. 307), soit à un de ces larges pétioles charnus et embrassants tels que ceux du chou maritime ou crambé ; quant à la volute terminale, c'est d'abord un bourgeon enroulé et serré comme une

1. Saint-Pierre de Poitiers (portail nord), XIIIe siècle ; Montjoie (Ariège) XIVe siècle.

2. Hans (Marne), Tagnon (Ardennes), Villeneuve-l'Archevêque (Yonne).

3. Capellebrouck près Dunkerque ; cf. cathédrale de Throndhiem (Norvège).

4. Arles, Montmajour, Elne, Lézat (Ariège), Ripoll (Catalogne), etc...

crosse de fougère et dont les folioles, de formes grasses et enveloppées (fig. 288, 289 B), semblent gonflées de sève : ce type est admirable d'énergie contenue ; à partir de 1220, il commence à perdre de cette expression en se développant et en se détaillant ; vers 1230, ce n'est plus une pousse encore en bourgeon, mais un bouquet de feuilles épanouies, toujours plus ou moins recourbées en volute (fig. 290, 291). Quelquefois, mais rarement, les crochets prennent la proportion de grandes volutes qui rappellent un peu le chapiteau ionique (fig. 289) [1]. Dans les crochets du milieu du XIIIe siècle, on observe une sorte de contre-courbe : le mouvement n'est plus une simple spirale ; une partie du feuillage tend, en effet, à remonter (fig. 312), comme sous l'impulsion d'un vent violent venu du sol ; le mouvement s'accentue jusqu'au dernier quart du XIIIe siècle, époque où la feuille franchement coudée et



FIG. 288. — Chapiteau du chœur de Deuil (S.-et-Oise).

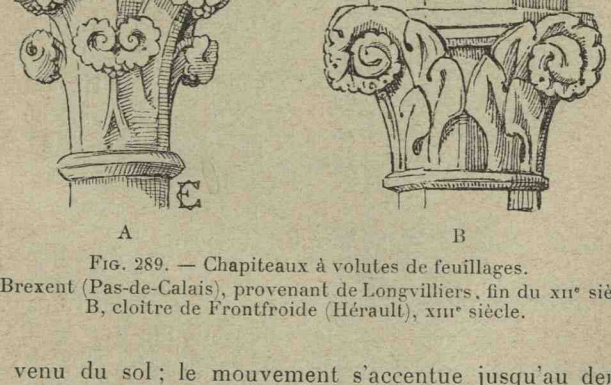

A B

FIG. 289. — Chapiteaux à volutes de feuillages.
A, Brexent (Pas-de-Calais), provenant de Longvilliers, fin du XIIe siècle : B, cloître de Frontfroide (Hérault), XIIIe siècle.

1. Chœur de Saint-Leu d'Esserent (Oise), ancienne cathédrale d'Arras (musée de cette ville).

relevée (fig. 313) remplace les volutes ; ce dernier type de feuille est universellement adopté au XIVe siècle.

Les chapiteaux des XIIe et XIIIe siècles ont fréquemment deux rangs de crochets, disposés en alternance ; ceux d'en bas s'épanouissent en avant des commissures des deux grandes feuilles côtelées du rang supérieur (fig. 290) ; des feuilles appliquées à la corbeille en garnissent de même la partie inférieure (fig. 288). Dans les faisceaux de colonnes de divers diamètres, il arrive assez fréquemment que le chapiteau principal a deux rangs de feuilles plus hautes, tandis que les chapiteaux secondaires qui y sont accolés sont de moitié plus courts (fig. 291).

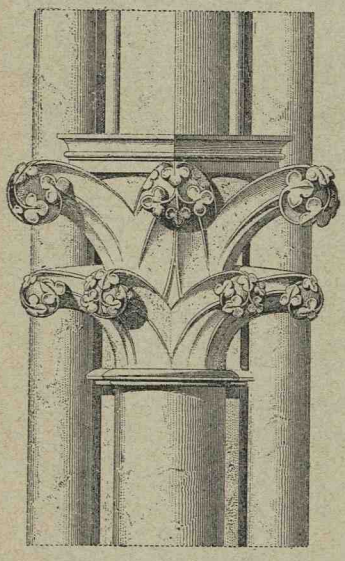

FIG. 290. — Chapiteau de la chapelle de l'archevêché de Reims.

Dans les grands chapiteaux, les deux rangs de feuillages correspondent à deux assises, et la division peut être accusée par une seconde astragale [1].

Dans le dernier quart du XIIIe siècle, les crochets du chapiteau ont fait place à des bouquets de feuillages appliqués à la corbeille, et, au lieu de prendre naissance dans la corbeille même, les tiges de ces feuillages sortent de branches qui la contournent, ou même de tronçons de branches qui s'y appliquent (fig. 292 à 295).

Au moment où les tailloirs deviennent octogones, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, le feuillage touffu des chapiteaux dépasse généralement l'alignement du tailloir (fig. 290, 292).

1. Cathédrales de Lisieux, de Chartres, de Reims, de Meaux, de Léon en Espagne, la Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne) ; Saint-Paul de Besançon, collatéraux de Saint-Quentin (Aisne) ; Ferrières-Larçon (Indre-et-Loire).

Les profils des tailloirs suivent une évolution analogue à celles des bases. Conformément à la tendance générale du style gothique à remplacer les plans par des courbes, les tailloirs de l'époque de transition sont ornés de boudins, de cavets et d'onglets formant un profil vigoureux.

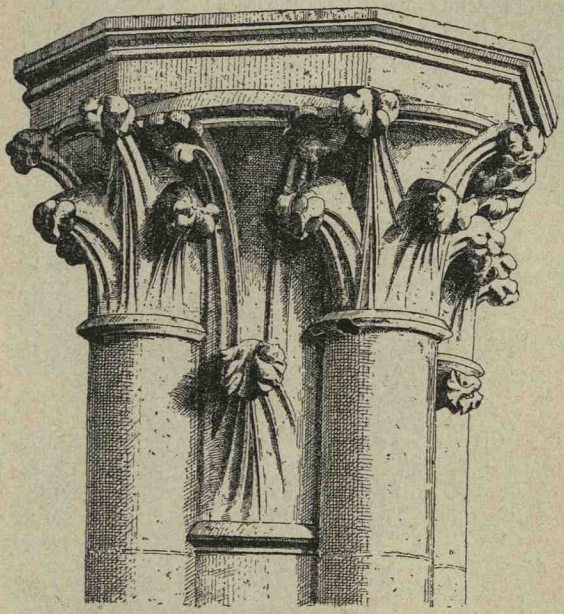

FIG. 291. — Groupe de chapiteaux de la cathédrale d'Auxerre.

Au XIIIe siècle, pour accentuer l'effet des ombres et des lumières, l'angle qui sépare le cavet de l'onglet est généralement coupé en méplat, ce qui donne pour profil un larmier surmonté d'un bandeau.

Dans la seconde moitié du XIIIe siècle, parfois plus tôt, la partie supérieure du tailloir se met à former talus, et l'on a des tailloirs en larmier qui dureront autant que le style gothique (fig. 295). En même temps, les astragales, au lieu d'un boudin simple ou surmontant un talon, ont pour profil un larmier;

(fig. 290 à 295); ces larmiers sont inutiles, mais ils produisent un bel effet et sont en harmonie avec les autres moulures des édifices. Le chapiteau octogone, plus ou moins surélevé, orné de deux rangs de bouquets de feuillage, est le type ordinaire du XIVe siècle (fig. 294, 295). La côte des feuilles y décrit une suite d'ondulations assez caractéristiques qui s'accentue encore à l'époque suivante.

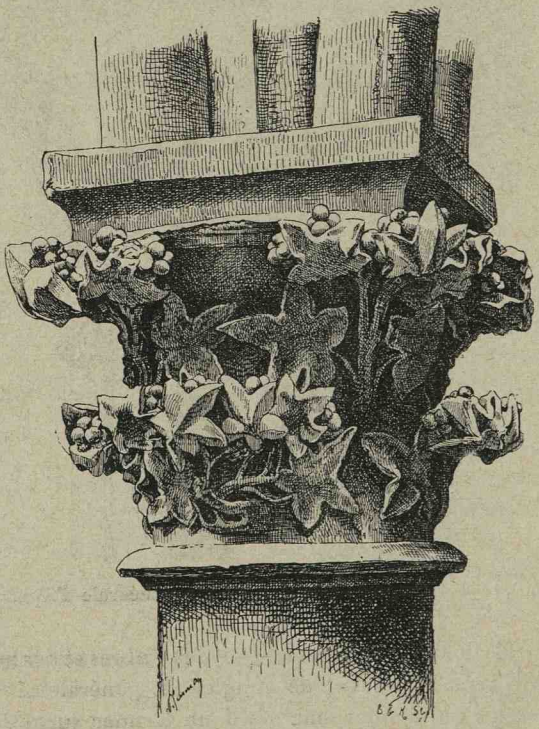

FIG. 292. — Chapiteau de la cathédrale de Reims (Lierre), fin du XIIIe s.

Quelquefois, mais beaucoup plus rarement, le chapiteau du XIVe siècle n'a qu'un rang de bouquets de feuillage et il est surbaissé au lieu d'être surhaussé [1].

1. Saint-Nazaire de Carcassonne, transept de Saint-Émilion (Gironde), nef de l'église de Calais, Warcq (Ardennes).

Il existe toujours des chapiteaux à corbeille nue en Normandie et en Angleterre, en Champagne, dans le Midi, et parfois, mais plus rarement, dans les autres régions.

La corbeille du XIVe siècle s'évase brusquement sous le tailloir; elle ressemble à un simple tronçon de fût, surtout lorsqu'elle est lisse ; l'astragale et le tailloir mince, profilés tous deux en larmier, sont deux bagues presque de même importance; il arrive enfin, au cours du XIVe siècle, qu'on supprime parfois astragale et chapiteau pour ne laisser qu'une seule bague en larmier [1] et il y a toujours quelques rares supports sans chapiteau ni imposte [2] ; ils deviendront très fréquents au XVe siècle.



FIG. 293. — Chapiteaux de Saint-Georges-des-Latins, à Famagouste (Chypre). Pampres, fin du XIIIe siècle.

Beaucoup de voûtes gothiques retombent sur des supports en encorbellement [3] : en effet, la pesée de ces voûtes décrit une courbe de pression dont le trajet va en s'écartant du sommier de



FIG. 294. — Chapiteau du porche de la cathédrale de Nicosie (Chypre), vers 1312.

1. Colonnettes de fenêtres à Saint-Satur (Nièvre), piliers des églises de Fleurance (Gers), Guîtres (Gironde), Haarlem (Hollande).

2. Chœurs de Saint-Germain d'Auxerre et de Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne), bas-côtés de la cathédrale d'Upsal (Suède) bâtie par Étienne de Bonneuil.

3. Noirlac (Cher) ; Brives (Corrèze) ; Évaux (Creuse) ; cloître de Saint-Front de Périgueux ; Flaran (Gers) ; Chissey (Jura) ; Nanteuil (Loir-et-Cher), la Bénisson-Dieu (Loire) ; Mézin (Lot-et-Garonne) ; Baye (Marne) ; Saint-

la voûte ; il est nécessaire, par conséquent, qu'il y ait des contreforts saillants à l'extérieur, mais non qu'il y en ait intérieurement depuis la retombée jusqu'au sol. Le mode le plus usuel de retombée en encorbellement consiste en consoles (fig. 296 D) ou culots (fig. 296 B, E) composés d'un tailloir et d'une corbeille souvent terminée en pointe à sa partie inférieure. Leur décoration est analogue à celle des chapiteaux avec lesquels ils ont une grande analogie de forme et de fonction.



Fig. 295. — Chapiteaux du portail de Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), XIVe siècle.

Quelquefois aussi, la retombée porte sur une colonnette (fig. 296 A, C) ou sur un faisceau de colonnettes (fig. 296 B) en encorbellement, soit que leur base repose sur une console, soit que leur fût lui-même soit coupé en forme de culot conique (fig. 296 A, B), disposition très fréquente dans l'École de Bourgogne et en Champagne, ainsi que dans les édifices des moines de Cîteaux, et fréquente également dans l'École normande. Le fût peut aussi être coudé (fig. 296 C).

Les corbeaux du XIIe et de la première moitié du XIIIe siècle sont souvent tracés en quart de rond ; plus tard, la forme évidée en cavet est, au contraire, la plus répandue ; on trouve aussi, surtout au XIIIe siècle, le profil en base attique renversée (fig. 6), enfin, la tranche des corbeaux est souvent ornée d'un motif de sculpture.

Martin de Langres (Haute-Marne), Dommartin (Pas-de-Calais) ; Saint-Jean d'Aupt (Savoie) ; Nuits, Rouvres, réfectoire de Fontenay (Côte-d'Or) ; Appoigny, déambulatoire de Pontigny (Yonne).

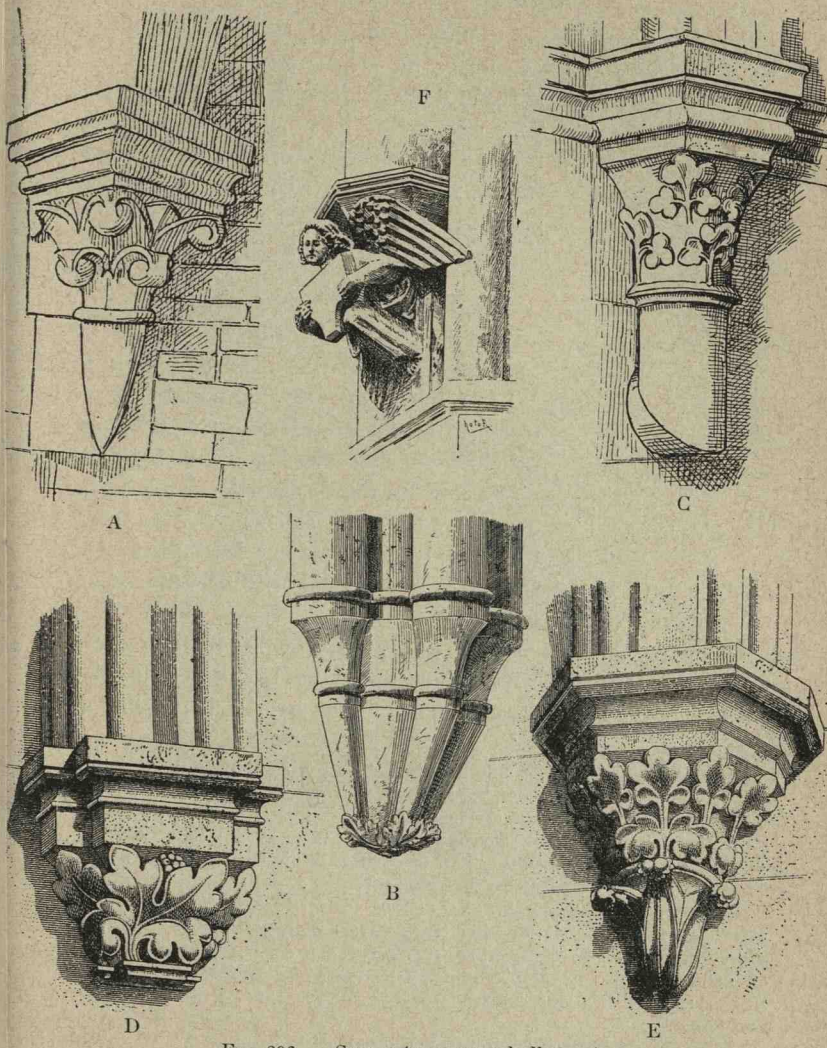

FIG. 296. — Supports en encorbellement :
A. Église ruinée de Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne), fin du XIIe s.
B. Réfectoire de Fontenay près Montbard (Côte-d'Or), XIIIe s.
C. Cloître de Silvacane (Bouches-du-Rhône), XIIIe s.
D, E. Église de Saint-Jean-aux-Bois (Oise), du commencement du XIIIe s.
F. Eglise Saint-Martin de Pont-à-Mousson, vers 1400.

Dans l'École de Bourgogne et de Champagne, et parfois aussi ailleurs, quoique beaucoup plus rarement [1], la partie supérieure de la tranche du corbeau forme un méplat à peu près triangulaire, et de la pointe qui le termine en bas part une arête, la portion courbe de la tranche du corbeau formant deux plans (fig. 6, 297) : cette forme est d'un aspect gracieux et énergique autant qu'original.

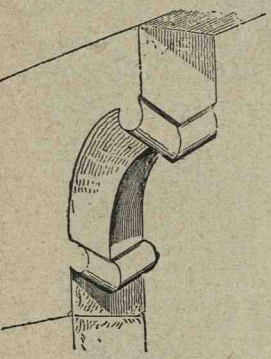

Fig. 297. — Corbeau du XIIIe siècle à la cathédrale d'Auxerre. (Viollet-le-Duc, *Dict. d'Archit.*).

§ XIII. — *Élévation des tours et clochers.*

Les tours gothiques continuent à comprendre deux catégories, les lanternes et les clochers, et ceux-ci peuvent toujours n'être pas des tours, mais de simples clochers-arcades. Les clochers-arcades sont toujours fréquents dans les églises très simples [2]. Ils sont terminés, soit en ligne horizontale (fig. 299), soit en fronton (fig. 298).

Quelques clochers-arcades du Languedoc présentent parfois un développement spécial [3]. Ils occupent tout le mur de la façade, ont plusieurs rangs d'arcades, une ou deux galeries de circulation

1. Modillons de corniche à Saint-Vincent de Pertignas (Gironde) ; Saint-Genard (Deux-Sèvres) ; Cartigny-Lépiney (Calvados).

2. On peut citer comme clochers-arcades intéressants ceux de Mitois (XIIIe siècle), Cabourg, maladrerie de Beaulieu (XIIIe siècle) et de Rauney-sur-Calonne (Calvados), qui ont un fronton et des baies géminées ; Saint-Castor de Nîmes, Notre-Dame de Bethléem (trois étages) et la collégiale de Villeneuve d'Avignon, du XIVe siècle (Gard) ; Saint-Émilion (Gironde) ; chapelle du XIIIe siècle, Combarieu (Haute-Garonne), XIVe siècle ; Barraude (Basses-Pyrénées) à trois frontons du XIVe siècle ; Cepet (Haute-Garonne), en briques ; Saint-Michel-de-Poujade (Gironde) ; Puy-Ricard (Bouches-du-Rhône) : Saint-Florent près Niort (Deux-Sèvres) ; Lapaïs (Chypre), XIVe siècle.

3. Clocher du Taur à Toulouse, Villefranche de Lauraguais, Villenouvelle, Rabastens, Pibrac (Haute-Garonne) ; Saint-Sulpice (Tarn) ; Aigues-Mortes (Gard) ; Notre-Dame-du-Camp à Pamiers, Le Fossat, Montjoie, Les Pujols (Ariège) ; Pierrefitte, Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), etc...

reliant entre elles deux tourelles qui flanquent les extrémités de cet ensemble monumental (fig. 299).

Il existe aussi quelques clochers en forme de tourelle portée sur encorbellement [1], ou sur trompes, ou sur contrefort [2]. Les tours-lanternes sont moins fréquentes que par le passé, sauf en Normandie, où elles resteront une habitude. On en trouve quelques-unes dans le Nord (fig. 300), en Bourgogne [3], et en Languedoc [4], celles-ci ont le plan octogone [5]; ailleurs, elles l'ont parfois [6], mais sont beaucoup plus souvent carrées.



Fig. 298. — Clocher d'une chapelle à Agen.

Les clochers gothiques sont plus élégants et plus hardis encore que ceux des églises romanes. L'ordonnance est souvent plus simple et l'étage supérieur de proportions surélevées, les baies sont plus rarement géminées et d'une hauteur très grande par rapport à leur largeur. Elles peuvent, au XIVe siècle, avoir un fronton (fig. 264). L'usage des flèches de pierre de plan octogone s'est généralisé [7]. Elles reposent soit sur des tours carrées du haut en bas, soit

1. Exemples du XIVe au XVIe siècle, à Calonne-sur-la-Lys, Vismes et Wilman (Pas-de-Calais), Bonneville-sur-Ajon (Calvados), Saint-Aubin de Guérande (Loire-Inférieure), le Kreisker à Saint-Pol-de-Léon (Finistère).

2. XIIIe siècle, Hôtel-Dieu d'Angoulême, Jacobins de Lavaur, la Corroierie (Côte-d'Or); Viviers-sur-Chiers (Meurthe-et-Moselle).

3. Transition : Nouvion-le-Vineux (Aisne), Catenoy et Saint-Étienne de Beauvais (Oise); style gothique des XIIe et XIIIe siècles, cathédrale de Laon, Saint-Yved de Braisne, Mont Notre-Dame, Marles (Aisne), Notre-Dame de Dijon, Notre-Dame de Cluny.

4. Simorre (Gers), XIVe siècle; Castel-Sarrazin, XIIIe siècle et abbaye de Beaulieu à Ginalds (Tarn-et-Garonne), XIVe siècle.

5. Ces clochers sont la persistance du type roman de la région, dérivé lui-même sans doute du type auvergnat. Plusieurs, commencés à l'époque romane, ont été terminés à l'époque gothique, comme ceux de Saint-Sernin de Toulouse et de Sentein (Ariège). Voir ci-dessous, p. 573, note 3.

6. Nantua (Ain), cathédrale de Coutances, le Vieux-Saint-Étienne de Caen.

7. On peut citer parmi beaucoup d'exemples : *Allier*, Autry, Buxières,

sur un étage octogone ; les angles du carré sont amortis par des clochetons ; flèche et clochetons sont d'un angle de plus en plus aigu (fig. 302), et l'effet d'élancement est surtout complet lorsque la flèche repose, comme à la cathédrale de Senlis (fig. 301), sur

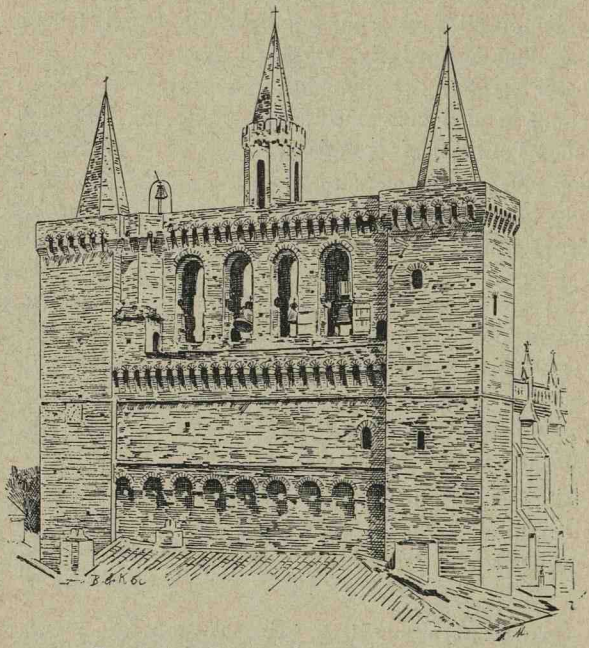

FIG. 299. — Clocher de Saint-Sulpice (Tarn).

Franchesse, Lafeline, Thaix, Vicq ; *Calvados*, Audrieu (XIVe siècle), cathédrale de Bayeux, Bernières, Saint-Étienne (XIIIe siècle) et Saint-Pierre de Caen (XIVe siècle), Douvres, Ducy, Fontaine-Halbout (XIVe siècle), Langrune (XIIIe s.), Louvières (XIVe s.), Norrey (XIVe s.), Saint-Pierre-sur-Dives, Quilly, Secqueville-en-Bessin, Rouvres, Tour ; *Charente*, Hôtel-Dieu d'Angoulême, Char, Coust, Saint-Pierre-des-Étieux, Blancafort (XIVe siècle) ; *Corrèze*, cathédrale de Tulle ; *Côtes-du-Nord*, Brelevenez, Guingamp (XIVe siècle) ; *Eure-et-Loir*, clocher vieux de Chartres ; *Finistère*, cathédrale et Kreisker à Saint-Pol-de-Léon ; *Haute-Garonne*, Saint-Sernin de Toulouse (brique) ; *Hérault*, Lunel (XIVe siècle) ; *Isère*, Saint-André de Grenoble ; *Loir-et-Cher*, Saint-Laumer de Blois ; *Maine-et-Loire*, cathédrale d'Angers, Chemillé (XIVe siècle), Gennes, Le Puy-Notre-Dame ; *Manche*, cathédrale et Hôtel-Dieu de Coutances ; *Marne*, Saint-Nicaise de Reims, (détruit) ; *Mor-*

un étage octogone dont quatre côtés sont masqués par les clochetons qui laissent dégagée toute la hauteur de la flèche et qui

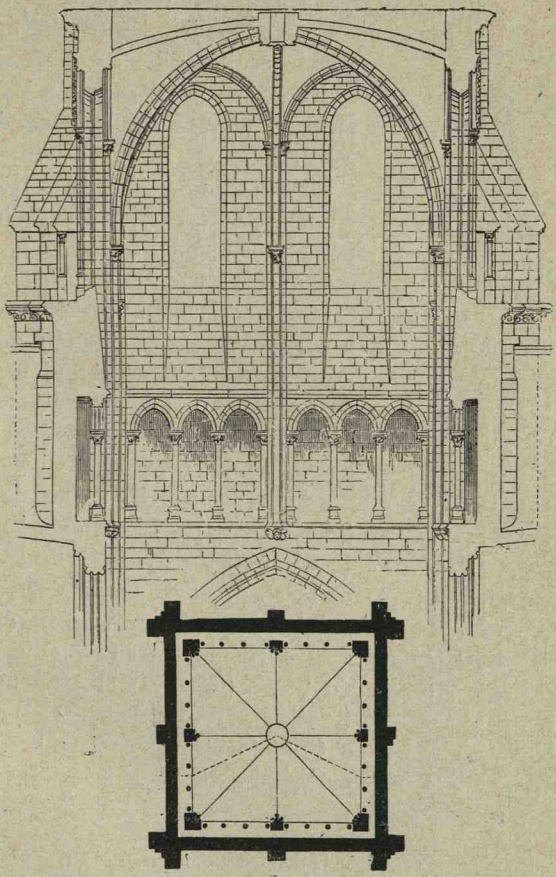

Fig. 300. — Plan et coupe de la tour-lanterne de la cathédrale de Laon. (*Annales archéol.*).

bihan, Merlevenez; *Oise*, Cambronne, Bury, Ève, Senlis; *Pas-de-Calais*, Esquerdes; *Seine*, Nogent-sur-Marne; *Seine-et-Oise*, Linas (tronquée), Vernouillet; *Deux-Sèvres*, Airvault; *Seine-Inférieure*, Montivilliers; *Tarn-et-Garonne*, Beaumont de Lomagne (brique); *Haute-Vienne*, Saint-Michel-aux-Lions, Saint-Pierre du Queyroix et cathédrale de Limoges; *Yonne*, Vermanton (inachevée).

paraissent même la prolonger de tout un étage. Les flèches carrées restent usitées en Normandie [1] et dans le Midi [2] concurremment avec le plan octogone.

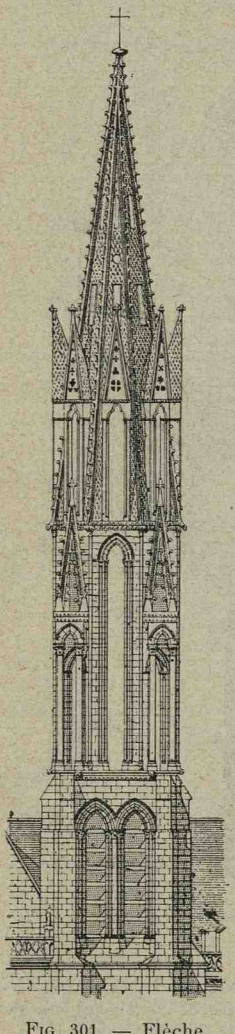

Fig. 301. — Flèche de la cathédrale de Senlis.

En Normandie, les flèches ont une grande acuité, celles du Midi, au contraire, sont souvent, comme les autres toitures, moins inclinées que dans le Nord.

Les flèches sont encore couvertes d'imbrications, décrivant des pans coupés plutôt que des demi-cercles, et fréquemment, surtout en Normandie, des zones d'imbrications alternent avec des bandes de parement lisse (Cf. fig. 146); les angles des flèches sont toujours garnis de boudins, parfois encore tout unis, comme à la flèche de Vernouillet (Seine-et-Oise), mais souvent aussi garnis de crochets comme la flèche de Linas (Seine-et-Oise) et celle que Vilard de Honnecourt a dessinée à la cathédrale de Laon, ou même garnis de redents à pointes découpées en manière de fleurs de lys, comme on en voit au clocher de Senlis (fig. 301) et à celui d'Ève (Oise).

Ces redents disparaissent après le XIIIe siècle, et les imbrications se font

1. Saint-Loup, Colombiers, Huppain, Notre-Dame-des-Champs, Buzonville, Colleville, Rosel, Beny-sur-Mer, Saint-Étienne, Baron, Quilly, Basse-Allemagne, Briqueville, Anguerni, Fontenailles (Calvados); Chambois (Orne).

2. Chorges (Hautes-Alpes); Saint-Pargoire (Hérault); Quintenas (Ardèche); les Jacobins de Sisteron (Basses-Alpes); Corps, Saint-Marcellin (Isère).

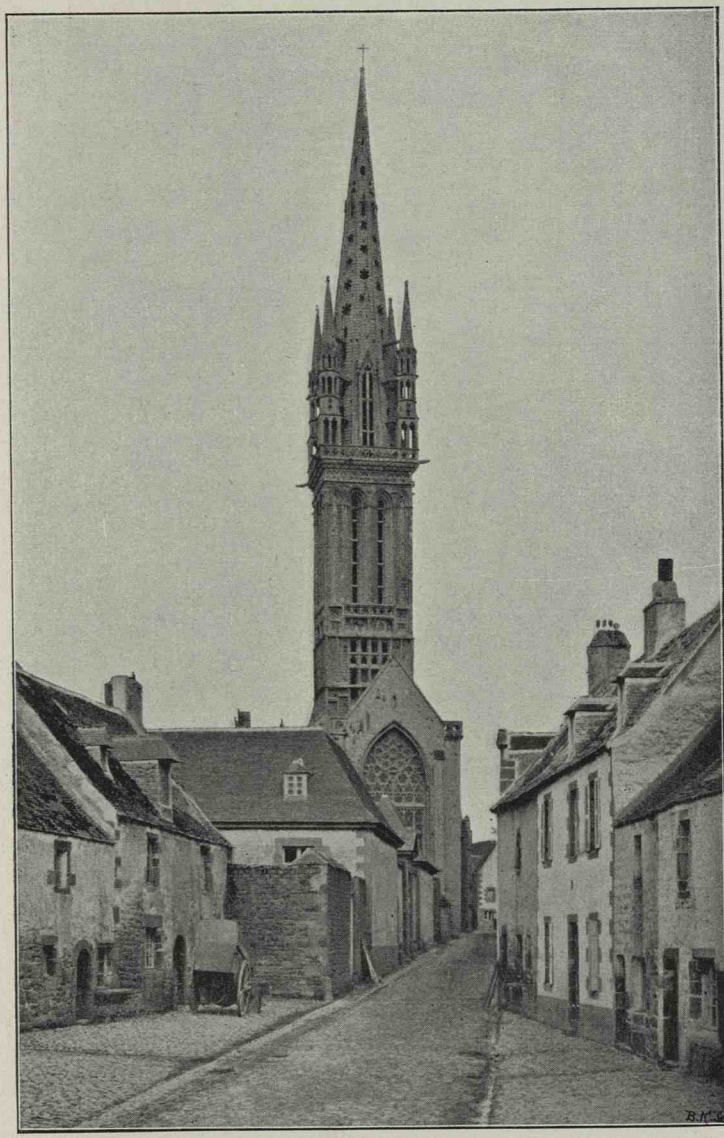

Fig. 302. — Clocher du Kreisker à Saint-Pol-de-Léon (Finistère).

rares à la fin du XIVe; le crochet, au contraire, se montre dès lors plus souvent. Il subit la même évolution que celui des chapiteaux [1].

Les percements dans les pans des flèches deviennent plus fréquents à l'époque gothique, et prennent quelquefois plus d'importance ; au XIVe siècle on les exagère. Aux XIIIe et XIVe siècles, on développe dans les flèches les lucarnes à frontons aigus [2] et les ouvertures circulaires, dont l'intrados se garnit d'un feston de redents [3] et qui, à Senlis, imitent même de petites roses (fig. 301 et 302).

Les clochetons s'allègent pareillement ; lorsqu'ils ont une partie verticale, elle est très ajourée (mêmes figures).

Quelques clochers romans germaniques étaient entourés d'une galerie extérieure : au XIIIe siècle, l'étage terminal des clochers bretons commence à s'entourer d'une galerie qui surmonte la corniche et contourne le bas de la flèche en traversant les clochetons. Un des premiers exemples et le plus beau est le clocher du Kreisker à Saint-Pol de Léon (fig. 302) ; cette mode s'est étendue à la Normandie, où le clocher de Saint-Pierre de Caen reproduit au XIVe siècle la même disposition.

Ailleurs, on entoura parfois aussi la base de la flèche d'un chéneau avec gargouilles et balustrades, mais cette disposition, qui commence à se montrer au XIIIe siècle, ne deviendra fréquente qu'au XIVe et surtout au XVe : elle est peu raisonnée, car les gargouilles et chéneaux perdent leur utilité à une telle hauteur, mais elles ont pour elles l'élégance de leur silhouette, et la galerie haute est utile pour le guet.

Au XIVe siècle, on dut, faute de ressources, laisser sans flèche certaines tours, comme celles de Notre-Dame de Paris; on s'accoutumera dès lors à l'aspect des tours terminées en plate-forme et quelques-unes doivent avoir été construites au XIVe et au XVe siècle, sans qu'une flèche y ait été prévue.

1. Voir ci-dessous § XV.

2. Senlis, Vernouillet (Seine-et-Oise); Quintenas (Ardèche), etc.

3. XIIIe siècle, Ève (Oise); le Kreisker et la cathédrale à Saint-Pol-de-Léon. XIVe siècle, Saint-Pierre à Caen, Pont-Croix (Finistère).

Les tours couvertes en batière [1] sont fréquentes en Champagne, en Picardie, Ile-de-France et Normandie.



Fig. 303. — Clocher de Beaumont de Lomagne (Tarn-et-Garonne), XIVe s.

Un certain nombre de clochers du XIIIe et du XIVe siècle sont couronnés de pignons (fig. 264) qui ornent et encadrent les baies, la base d'une flèche ou correspondent à une simple toiture cruciforme en charpente.

Cette mode est un emprunt fait à l'école romane germanique; elle est surtout répandue sur le territoire de l'École champenoise [2], particulièrement en Brie; aux XIVe et XVe siècles, on la trouve également en Provence [3].

Les tours octogones, quoique plus rares, restent usitées, surtout dans certaines régions qui continuent

1. *Aisne*, Amblény, La Chapelle-sous-Orbais, Mezy, Cierges, Couvrelles, Largny; *Calvados*, lanternes de Saint-Nicolas de Caen, Verson, Osmanville; *Loiret*, Saint-Étienne de Beaugency; *Marne*, Corribert, Le Thoult; *Oise*, Saint-Leu d'Esserent (tours de l'est), Pontdron, Saint-Vaast-les-Mello, Villers-Saint-Paul; *Pas-de-Calais*, Clerques, Escoeuilles, Nabringhen; *Seine-et-Marne*, Grez-sur-Loing, Savins; *Seine-et-Oise*, Marolles (transition), Souzy, Saint-Sulpice de Favières.

2. A Reims, cathédrale et ancienne église Saint-Nicaise; à Famagouste, cathédrale de style champenois; églises de Dormans (Marne), Mormant, La Chapelle-sur-Crécy, Rampillon, Presles (Seine-et-Marne); à Soissons l'ancien clocher de Notre-Dame, etc.

3. En Provence, Saint-Jean-des-Hospitaliers à Aix, Saint-Didier et Saint-Pierre d'Avignon, Saint-Rémy, clocher près des arènes d'Arles.

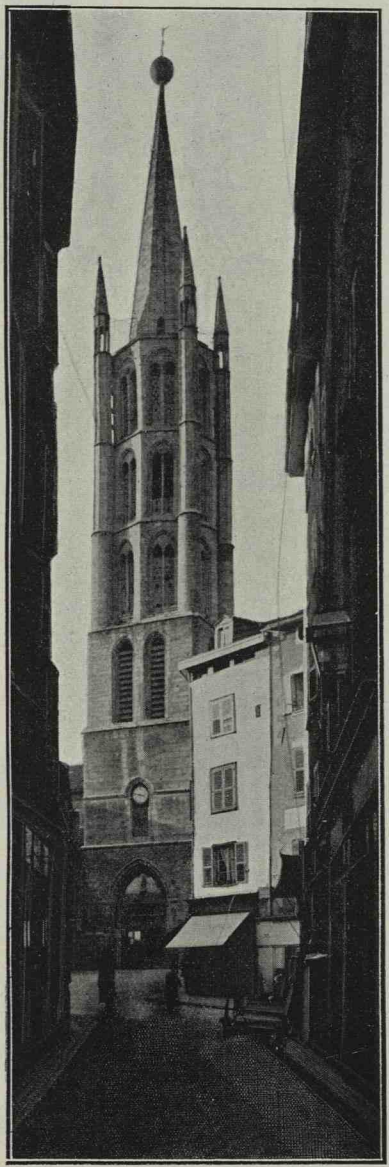

Fig. 303 *bis.* — Clocher de Saint-Michel-aux-Lions à Limoges, 1383.

plus volontiers les traditions romanes [1] : par exemple, dans celle de l'Allier, plus encore dans le Limousin; enfin, surtout dans le Languedoc. Les tours octogones de ces deux dernières provinces méritent une mention spéciale. Le Limousin continue à planter l'étage octogone sur l'étage carré de façon à faire coïncider quatre angles des premiers avec les milieux des faces du second; les angles sont garnis parfois encore de colonnettes comme à Herment (Puy-de-Dôme) ou bien de tourelles (fig. 303 *bis*), rondes ou octogones [2] qui peuvent être isolées de la tour principale. A Saint-Junien (Haute-Vienne) et à Mézières-en-Brenne (Indre), deux tourelles se relient par des ponts à la tour occidentale.

Le clocher octogone du Languedoc (fig. 303) est une adaptation originale autant qu'élégante du type roman de la région au style gothique et à l'emploi de la brique. Ces clochers [3] reposent sur un massif rectangulaire que couronne une terrasse crénelée. Leurs angles saillants et leurs baies sont garnis de colonnettes en pierre dure, la partie octogone se divise en nombreux étages tous à peu près semblables, percés de nombreuses baies en mitre, entre les arcs desquelles se logent des ouvertures en losange; la flèche est en brique, avec boudins sur les angles.

Il existe une parenté entre ces tours et le clocher rond en pierre dit *tour Fenestrelle* d'Uzès (Gard), œuvre romane qui a

1. Clochers de transition à Merlevenez près Hennebont et à Alette (Pas-de-Calais), gothiques aux Magnils, Reynicourt (Vendée), Puiseaux (Loiret), à Semur-en-Auxois, à Buxières, Bourbon-l'Archambault, Vicq (Allier), Saint-Savin de Lavedan (Hautes-Pyrénées), Sentein et Laroque d'Olmes (Ariège), Millau (Aveyron, XIVe siècle), la Sauve et Saint-Macaire (Gironde), Avignon, Arles; clocher hexagone de Najac (Aveyron).

2. Cathédrale, Saint-Michel-aux-Lions et Saint-Pierre-du-Queyroix à Limoges; à La Souterraine (Creuse); à Eymoutiers (Haute-Vienne) et à Tulle, les tourelles sont appliquées, au contraire, à quatre faces de l'octogone.

3. Saint-Sernin, Jacobins et Augustins de Toulouse, Peyrolières (Haute-Garonne); cathédrale et Jacobins de Lavaur, Saint-Jacques de Montauban, Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne); l'Isle d'Albi (Tarn), Laroque d'Olmes, Lézat, Saint-Lizier, Pamiers (Ariège); quelques clochers de même style sont carrés comme ceux de Dongue et Mirepoix. Le type de ces clochers s'est perpétué jusqu'au XVIe siècle. Quelques tours-lanternes plus basses appartiennent à la même école et au même style : on peut citer celles de Castel-Sarrazin, de l'abbaye de Beaulieu à Ginalds (Tarn-et-Garonne) et de Simorre (Gers).

elle-même une parenté intime avec les façades lombardes à arcades et à baies losangées de Lucques, Pistoia et autres localités de l'Italie du Nord, et peut-être les maîtres maçons de Côme sont-ils les importateurs de cette ordonnance ; quoi qu'il en soit, elle prend dans les clochers toulousains des qualités de composition que l'art lombard n'a jamais soupçonnées, et si certains clochers lombards en brique [1] ressemblent particulièrement à ceux du Languedoc, il semble manifeste qu'ils en sont des imitations

§ XIV. — *Écoulement des eaux et couronnements : chéneaux, gargouilles, corniches et frises, balustrades, crêtes, clochetons, crochets et fleurons.*

L'une des recherches les plus intéressantes de l'architecture gothique est son ingéniosité à ménager le bon écoulement des eaux. Cette préoccupation s'imposait à des artistes obligés de bâtir sous un ciel humide et froid, des édifices parfois immenses et somptueux.

Les toitures, et par conséquent les pignons des monuments gothiques du Nord sont sensiblement plus inclinés que dans les édifices romans, les constructeurs, plus expérimentés, ayant été plus préoccupés de donner aux formes une absolue convenance.

Dans les édifices bien compris du Midi, les toits sont restés plats, et même certaines églises gothiques de Provence et d'Espagne et toutes celles de Chypre n'ont pas de comble : un enduit

1. Les clochers de Saint-Gothard de Milan et Chiaravalle près Milan, Saint-André de Verceil, la Chartreuse de Pavie ne sont manifestement que des copies médiocrement intelligentes et heureuses de clochers toulousains.

Ce type de clocher a quelquefois été reproduit en pierre : on en voit un bel exemple du XIVe siècle, à Fleurance (Gers) ; un autre hexagonal, à Saint-Ybars (Ariège) et d'autres du XVe siècle à Ceignac (Aveyron) et Notre-Dame-des-Misères à Meirabel (Tarn et Garonne). Dans ce cas, on a eu l'intelligence de remplacer les arcs en mitre et les losanges par des arcs brisés et des remplages tréflés, formes appropriées à la pierre plutôt qu'à la brique.

ou un parement de dalles posé sur l'extrados suffit à les protéger, mais, à vrai dire, lorsque les modes du Nord ont pénétré dans les régions méridionales, on y a quelquefois imité fort mal à propos les pignons aigus devant des toits plats, qui ne les justifient en aucune façon [1].

Les toitures directement posées sur la voûte continuent d'être en usage dans le Midi (fig. 226), et dans d'autres régions, on trouve parfois sur des chapelles des toits de pierre [2] qui peuvent atteindre les proportions pyramidales des flèches de clochers, notamment en Normandie.

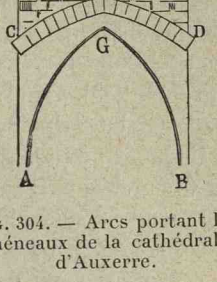

Fig. 304. — Arcs portant les chéneaux de la cathédrale d'Auxerre.

Les édifices romans n'atteignaient pas une extrême élévation ; on pouvait donc sans grand inconvénient laisser les eaux pluviales tomber directement du toit sur le sol ; les architectes gothiques, au contraire, restituèrent, au moins dans les édifices les plus importants, les pratiques antiques des chéneaux, ainsi que celles des gargouilles et des larmiers en les perfectionnant notablement.

Les chéneaux sont construits avec beaucoup de soin pour éviter l'infiltration ; les pierres qui les composent peuvent être assemblées à feuillure ou scellées au plomb ; la plupart du temps le chéneau lui-même est doublé d'une feuille de ce métal ; enfin, pour éviter les infiltrations dans la muraille, on l'a porté le plus possible en dehors, sur une corniche saillante ; cette préoccupation se manifeste surtout dans certains édifices champenois du XIVe siècle : à l'église de Mussy-sur-Seine, des corbeaux très saillants portent complètement à l'extérieur le dallage qui forme le fond du chéneau ; à Saint-Urbain de Troyes, il est supporté

1. Cathédrale de Lyon (état ancien), Saint-Jean d'Aix en Provence, cathédrales de Tarragone, de Sienne, d'Orvieto.

2. Églises de Saint-Nicolas de Caen et de Marolles (Seine-et-Oise), de Cénac (Dordogne), à l'époque de transition ; Huismes (Indre-et-Loire) vers 1200 (toiture bombée) ; au XIIIe siècle, cathédrale de Chartres (toitures plates) ; cathédrale de Bourges ; Langrune et Norrey (Calvados).

également sur le vide entre la crête du mur et les arcs, pignons et remplages de pierre très légers qui sont bandés entre les têtes des contreforts et qui encadrent les fenêtres.

Le plus souvent, c'est à l'intérieur que les constructeurs de Bourgogne et parfois aussi de Champagne ont suspendu leurs chéneaux, entre la paroi mince qui surmonte l'arc des fenêtres et l'arc formeret de la voûte ; le fond du chéneau forme donc le plafond de ce passage étroit que dans les mêmes provinces on avait coutume de ménager au travers de l'embrasure des fenêtres (fig. 224, 253). Ce système a été employé jusqu'aux portes de Paris, à Saint-Sulpice de Favières et à Saint-Denis. Généralement, en Champagne (fig. 260, 304), le fond du chéneau E F repose sur des arches C E bandées entre les contreforts ; le passage est donc couvert non plus d'un plafond de dalles, mais de larges voussures indépendantes des formerets A B C. Le même système se rencontre aussi dans le Midi[1], où l'on a vu que les arches bandées entre les contreforts peuvent être extérieures [2].

Il est rare que les eaux pluviales soient conduites des chéneaux au sol par des tuyaux de descente verticaux qui, vu leur grande longueur, sont d'une surveillance difficile et qui, accolés au bâtiment, peuvent y produire, en cas de fuite, des accidents graves. Cependant, les tuyaux de descente en plomb, connus des Romains, ont été parfois employés au XIVe siècle : il en a existé de cette époque à Saint-Ouen de Rouen et à Notre-Dame de Boulogne ; le clocher de la cathédrale de Térouane en avait aussi, et on trouve des tuyaux de descente en pierre sur une maison du XIIIe siècle à Barletta en Pouille ; il en existait de semblables à l'abbaye de Vézelay [3] ; enfin un mode d'écoulement moins élégant et encore plus rare consiste en un chéneau incliné descendant le long d'un mur : on le trouve au XIIIe siècle dans deux édifices de l'École bourguignonne : l'église de Condé en Barrois (Meuse) et Sainte-Marie de Ferentino près Rome. Une autre combinaison exceptionnelle et peu satisfaisante est l'expédient employé dans

1. Cathédrales de Bayonne, de Marmande.
2. Voir ci-dessus, p. 545, note 2.
3. On en voit du XVIe siècle au château de Gordes (Vaucluse).

le chœur de la cathédrale du Mans, où des chéneaux intérieurs, posés sur les voûtes des collatéraux, traversent les combles pour aller porter à l'extérieur les eaux recueillies sur les toits de la partie centrale de l'édifice : on n'avait eu, en effet, que l'alternative de cette combinaison dangereuse ou d'un énorme chéneau porté sur toute la longueur des voûtes des bas-côtés, lorsque le triforium ajouré de part en part obligea de couvrir les collatéraux de toits à double rampant : ce n'est qu'à la fin de l'époque gothique que l'on prit l'habitude de couvrir chaque travée d'un pavillon distinct ; toutefois, dès la fin du XIIIe siècle, il y eut des églises dont les façades latérales présentent un pignon par travée, ce qui donne une suite de toits à double rampant perpendiculaires au toit principal et une suite de noues intermédiaires, qui multiplient les chances d'infiltration. Ce procédé fut employé de bonne heure dans la région champenoise comme en témoigne le devis de construction de l'église des Cordeliers de Provins (1284), publié par M. V. Mortet ; il est fréquent depuis le XIVe siècle dans le Midi sur des églises sans charpentes ; là ce n'est que le revêtement en tuiles ou en dalles de l'extrados des voûtes [1] (fig. 226).

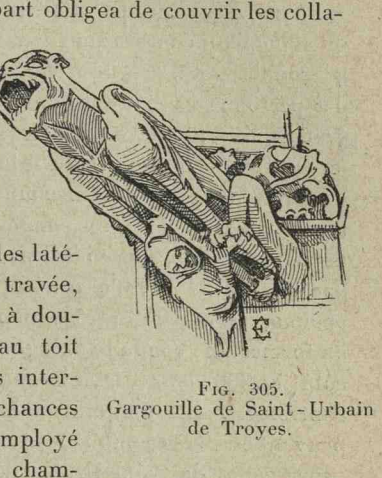

FIG. 305.
Gargouille de Saint-Urbain de Troyes.

On a vu comment les reins des arcs-boutants ont été utilisés comme conduite de descente des eaux, et comment, après avoir essayé d'élever l'arc-boutant ou un arc supplémentaire jusqu'à la hauteur du chéneau, ce qui rompait l'équilibre de la construction, on recourut plus souvent à de courts tuyaux de descente en métal logés dans les pilastres de pierre, enfin, comment l'on

1. Cathédrale de Forcalquier ; Saint-Pargoire et Le Vignogoul près Montpellier, ancienne chapelle à Maguelonne, Montfavet près Avignon, cathédrale de Barcelone, et dans l'île de Chypre, plusieurs églises de Famagouste.

inventa, sous saint Louis, de porter le caniveau incliné non plus directement sur l'extrados de l'arc, mais par l'intermédiaire d'une claire-voie en pierre découpée soit d'une suite de petites arcades [1] (fig. 256), soit d'une frise de trèfles ou de quatrefeuilles [2].

Les gargouilles furent adoptées en même temps que les chéneaux et peu après les premiers arcs-boutants.

La gargouille antique était presque toujours une tête de lion; quelquefois un mascaron (dans les fontaines spécialement). Les gargouilles gothiques figurent également des animaux (fig. 305) et des personnages (fig. 306), mais entiers, afin d'obtenir une plus grande saillie; tout d'abord, il est vrai, elles se bornèrent au buste ou au train de devant, laissant la partie inférieure ou postérieure du corps engagée dans la maçonnerie, mais bientôt, dès la première moitié du XIIIe siècle, on commence à trouver le corps entier, et depuis la seconde, on voit des gargouilles allongées et soutenues par une petite console ornée (fig. 305). De plus, à la même époque, on rencontre fréquemment des gargouilles qui, au lieu de former une conduite en ligne droite, détournent la tête sur le côté (fig. 306) pour écarter les eaux de certains angles ou de certains contreforts. Les gargouilles de la fin du XIIIe et du XIVe siècle peuvent être très compliquées : on peut citer comme modèles du genre celles de Saint-Urbain de Troyes, où l'on voit de belles figures, nues ou drapées, un personnage déversant un vase, un guerrier luttant contre un lion, etc...

Les corniches gothiques sont souvent très différentes des corniches romanes; parfois aussi les types romans se sont conservés et plus ou moins modifiés; d'autres types s'y sont ajoutés.

On trouve, à toutes les époques du style gothique, les corniches en simple tablette ornée de profils généralement bien étudiés. Les tracés de la fin de la période romane se sont conservés encore au XIIIe siècle; le profil en larmier surmonté d'un bandeau est très répandu et affecte diverses variétés. On trouve aussi

1. Au XIIIe siècle, cathédrale d'Amiens (restaurés en 1497); au XIVe siècle, cathédrales d'Auxerre, Nevers, Bordeaux, collégiale de Saint-Quentin.

2. Notre-Dame et Saint-Bertin de Saint-Omer, église d'Eu, cathédrales de Cologne, de Famagouste (1311) et de Nicosie (1312), Saint-Martin d'Ypres, Sainte-Walburge de Furnes.

dans le style gothique du XIVe siècle et des époques suivantes, le talon surmonté d'un bandeau ; ces profils sont sensiblement les mêmes que ceux des tailloirs.

Quelquefois, surtout en Champagne, la corniche est une tablette ornée d'une gorge contenant des rinceaux [1].

D'autres dessins courants se rencontrent dans les premiers monuments gothiques ; quelquefois c'est un damier [2] ; un motif plus répandu que les précédents et lus spécial à l'art de la fin du XIIe et du XIIIe siècle, dans toute la région septentrionale de la France, est la corniche en forme de chapiteau développé (fig. 307) ; elle comprend deux assises : l'assise supérieure est une moulure semblable à un tailloir continu, l'assise inférieure, semblable au développement d'une corbeille, comprend un large cavet et un filet qui sont le développement rectiligne de la corbeille et de l'astragale.

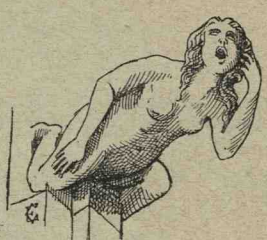

FIG. 306.
Gargouille de Saint-Urbain de Troyes.

Sur la corbeille, c'est-à-dire sur le cavet, s'applique une suite continue de grosses feuilles juxtaposées, très souvent terminées en crochets et pouvant alterner sur deux hauteurs comme dans un chapiteau [3]. Le même motif s'emploie à l'intérieur pour former des frises (fig. 307).

Au XIVe siècle, ce genre de frises et de corniches suit l'évolution du chapiteau : la série de crochets fait place à une suite de bouquets de feuillage ou de feuilles isolées, espacées et plaquées

1. Église de Braisne, cathédrale de Laon ; Saint-Nicolas de Courson (Oise).
2. Notre-Dame de Paris, Larchant, Champeaux et clocher de Château-Landon (Seine-et-Marne), cathédrale de Bordeaux.
3. On peut citer comme exemples de corniches de ce genre, celles du déambulatoire de la cathédrale de Senlis, de la cathédrale de Laon, des cathédrales de Chartres, Bordeaux, Beauvais, des tours de Notre-Dame de Paris, de l'ancienne cathédrale de Térouane, de l'église de Picquigny (Somme), de Saint-Laumer de Blois, de la cathédrale de Nicosie en Chypre, de la salle capitulaire de Verdun, du donjon de Coucy, etc...

dans la gorge [1], et le type finit par se confondre avec celui de la gorge ornée d'une course de rinceaux.

Une variété de corniche et de frise moins répandue mais non moins caractérisée est celle qui consiste en une assise de petites métopes tangentes entre elles, sculptées de façon que les saillies de la sculpture ne dépassent pas le niveau du parement; elles peuvent donc être exécutées même après la pose sur quelque portion de muraille que ce soit. On rencontre ce système déco-

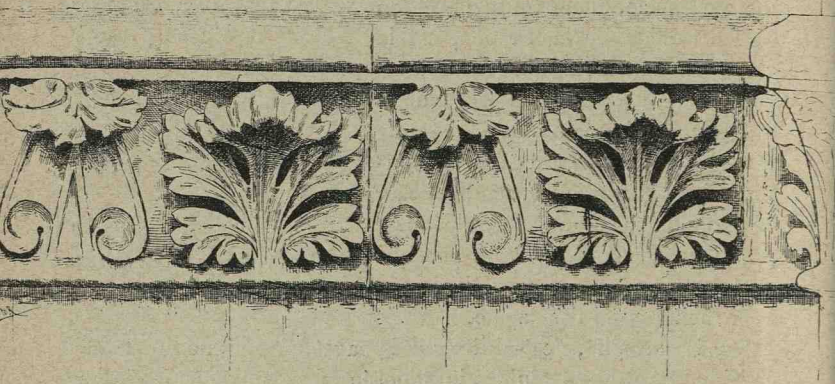

Fig. 307. — Frise du XIIIe siècle à la cathédrale d'Amiens.

ratif dans l'École normande qui l'applique à des corniches [2] et à des frises [3] et dans l'École champenoise qui en fait surtout des frises [4].

La corniche à modillons est devenue plus rare et surtout moins variée : les modillons y sont généralement uniformes et ornés de simples moulures.

1. Façade de Saint-Jean des Vignes à Soissons et de la cathédrale de Famagouste ; cathédrale de Metz, Notre-Dame de l'Épine (Marne), XVe siècle, évêché de Beauvais, etc.
2. Bernières (Calvados).
3. Cathédrales de Saint-Pol de Léon, Tréguier, Quimper.
4. Cathédrale de Metz, revers à la façade de la cathédrale de Reims (combinaison de panneaux et d'arcatures encadrant des personnages), ancien tympan de la cathédrale de Nicosie (Chypre).

On rencontre ces corniches dans la région du Nord [1] (fig. 308), ainsi que dans le Centre, le Sud-Ouest et le Midi, où les modillons et la tablette ont en général, pour profil, un simple cavet [2].

Dans toute l'étendue de l'École de Bourgogne et de Champagne ainsi que dans les régions voisines et dans tous les endroits où ont passé les architectes de cette École, on trouve une corniche

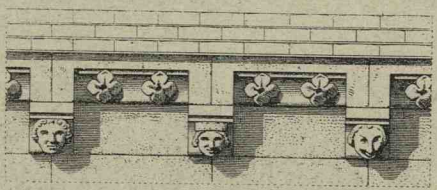

Fig. 308. — Corniche à Saint-Jean-au-Bois (Oise) vers 1200.

à modillons d'un type très particulier ; elle comprend deux assises : une tablette fort simple et une suite de pierres dont les queues sont tangentes entre elles, mais dont la partie saillante amincie forme des modillons espacés (fig. 197).

Ces modillons ont la particularité de n'être pas de plan rectangulaire : leurs faces latérales sont évidées en quart de cercle de façon à creuser un demi-cercle entre chacun [3]; quant à leur pro-

1. Notre-Dame de Douai, commanderie d'Éterpigny (Somme), Bonneuil (Aisne).

2. Saint-Paul de Narbonne, Najac (Aveyron), chapelle de l'Hôtel-Dieu d'Angoulême, Montpazier (Dordogne), Clermont (Hérault), Saint-Anatoile de Salins (Jura), Gourdon (Lot), Pontaubert, Montréal, Givry, Sermizelles (Yonne).

3. *Côte-d'Or*, Saint-Philibert, Saint-Benigne et Notre-Dame de Dijon, la Corroierie, Gerland, Is-sur-Tille, Nuits, Saulieu, Saint-Seine, Semur; *Yonne*, Appoigny, Saint-Martin-du-Bourg à Avallon, Civry, Montréal, Neuvy-Sautour, Saint-Père-sous-Vézelay, Pontigny, Saint-Sauveur, Savigny-en-Terre-Plaine; *Nièvre*, église de Bethléem à Clamecy, Tannay; *Saône-et-Loire*, cathédrales d'Autun et de Chalon; *Haute-Marne*, Bourbonne-les-Bains, Chaumont, Isômes, Wassy; *Haute-Saône*, Autrey, Gray, Pesme; *Doubs*, Acey (abbaye cistercienne); *Meurthe-et-Moselle*, Ecrouves; *Aube*, Auzon, Courtaoult, Gérosdot, Saint-Lyé, Thennelières, Torvilliers; *Alsace*, Kaysersberg. Nord de la France; *Oise*, Breuil Le Sec, Ermenonville, Plailly, Rully; *Seine-et-Oise*, clocher de La Ferté Alais. Centre et Midi; *Aveyron* : Séverac-le-Chateau; *Lozère*, Balbièges et Chirac; *Vaucluse*, cloître de Vaison; *Dordogne*, Montpazier.

fil, il se ramène à deux types : le tracé en quart de rond et le tracé en cavet : le premier a paru d'abord, mais s'est conservé concurremment avec le second jusqu'à la fin de la période gothique.

La corniche à arcatures se rencontre encore, mais profondément modifiée, dans l'Ile-de-France au début de la période gothique : à Carlepont et à Saint-Jean au Bois (Oise) les arca-

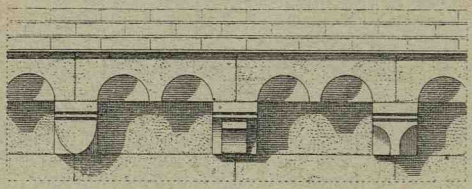

Fig. 309. — Corniche à Saint-Jean-au-Bois (Oise) vers 1200.

tures sont plutôt de simples entailles dans la tablette, avec modillon de deux en deux arcatures seulement (fig. 309) ; le même dessin est répété sur deux rangs à la cathédrale de Béziers, tandis que dans le Nord et dans l'Est, sous l'influence de l'École germanique qui l'a conservée, la corniche à arcatures a persisté dans l'architecture gothique [1] (fig. 274) ; on en voit aussi des exemples dans le Sud-Ouest [2].

— Étranger : *Allemagne*, abbayes cisterciennes de Maulbronn et Lilienfeld, Neuenberg ; *Espagne*, abbaye cistercienne de Poblet ; *Portugal*, église du Christ à Thomar ; *Italie*, abbayes cisterciennes de Fossanova, Casamari, San-Galgano, Sainte-Marie d'Arbona, San-Martino, église du Saint-Sépulcre à Barletta ; Subiaco, collégiale de Ferentino, Amaseno, cathédrales de Piperno et de Sienne ; *Chypre*, déambulatoire de la cathédrale de Nicosie.

1. Anciennes cathédrales d'Arras, Cambrai, Térouane et Boulogne ; Saint-Martin d'Ypres, Notre-Dame et Saint-Denis de Saint-Omer ; Hénin-Liétard. Le dernier exemple seul est tracé en tiers-point ; tous datent du XIIIe siècle et les tympans y sont ornés de divers motifs sculptés. Dans l'Est, au contraire, la corniche de Chissey (Jura) au XIIIe siècle et vers 1300, la frise intérieure de la cathédrale de Metz (fig. 274) montrent des arcatures trilobées à tympan lisse.

2. Église de La Réole, XIIIe siècle.

Ce type de corniche a duré aussi longtemps que l'architecture gothique dans la région de l'Est [1], au contraire il disparaît ordinairement ailleurs au XIIIe siècle au plus tard.

Des parapets bordent souvent les chéneaux et moins souvent, mais assez fréquemment cependant, les galeries et triforiums. Le chœur de la cathédrale de Rouen a un chéneau à parapet plein qui rappelle ceux des monuments romans du Poitou ; la paroi extérieure, qui forme talus, est revêtue d'imbrications. Beau-

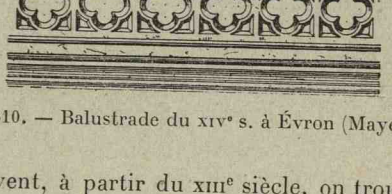

FIG. 310. — Balustrade du XIVe s. à Évron (Mayenne).

coup plus souvent, à partir du XIIIe siècle, on trouve des balustrades ajourées. Le type le plus ancien a des colonnettes qui peuvent porter directement la main courante, mais qui, plus souvent, supportent des arcatures trilobées [2] (fig. 272).

Sous le règne de saint Louis, ces balustrades composées de deux ou trois assises sans épaisseur ont fait la preuve de leur manque de solidité ; on les fait désormais d'une seule pièce et l'on substitue à la colonnette un petit meneau [3] ; on imagine aussi de remplacer les arcades par des frises ajourées de trèfles et de quatrefeuilles [4] (fig. 310) souvent encadrés dans des cercles et dans des panneaux carrés ; ce modèle de balustrade deviendra au XIVe siècle beaucoup plus fréquent que le précédent.

1. XVe siècle, cathédrale de Toul ; église de Ceffonds (Haute-Marne). Le même type de parapet est reproduit plus tard en Espagne, à la cathédrale d'Oviédo.

2. Clocher de Bertaucourt (Somme), Saint-Paul de Narbonne (intérieur), façade de Notre-Dame de Paris, cathédrale de Rouen.

3. Sainte-Chapelle du Palais à Paris ; Saint-Denis, Vire, Bernières (Calvados), cathédrales de Bayeux, Coutances, Saint-Pol de Léon, Vienne, Béziers (XIVe siècle), église d'Uzeste (XIVe siècle).

4. Cathédrales de Coutances, de Béziers, d'Évreux, Saint-Père de Chartres ; Évron (Mayenne), anciennes constructions de Saint-Germain-des-Prés ; tours de Notre-Dame de Paris, de la cathédrale et du Kreisker à Saint-Pol de Léon, Saint-Bertin et Notre-Dame de Saint-Omer, etc.

Quelques balustrades du XIVe siècle imitent un crénelage à merlons ajourés[1]; enfin, la cathédrale de Reims a reçu au XIVe siècle, autour de ses chéneaux, une couronne de grandes arcatures, sorte de compromis entre les balustrades ordinaires et les galeries hautes de l'École germanique. Cette disposition est imitée dans la cathédrale de Prague, et au XVe siècle, à Louviers.

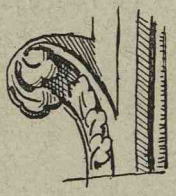

FIG. 311. — Crochet à Sainte-Sophie de Nicosie (Chypre), milieu du XIIIe s.

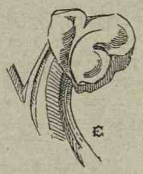

FIG. 312. — Crochet à Saint-Georges-des-Latins de Famagouste (Chypre), vers 1300.

Le couronnement des édifices ou des membres d'architecture gothique doit l'élégance de ses silhouettes à certains ornements, *crochets* (v. f. *crestiaux*, *arêtiers*, *boutons*), *fleurons* (v. f. *pomiel*, *pignacle*) et *clochetons* (v. f. *pignacle*, *fiole*, *tube*, prov. *pena*).

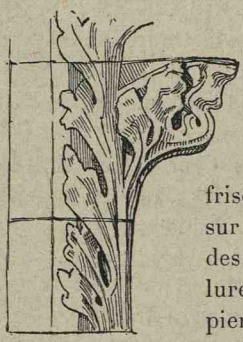

FIG. 313. Crochet à la cathédrale de Soissons, XVe siècle.

Le crochet gothique qui orne la corbeille des chapiteaux et s'y recourbe sous chaque angle du tailloir ou qui, en suite continue, forme des frises et des corniches, s'espace également sur les chaperons ou doubles talus à larmier des pignons et des frontons et sur les moulures qui couvrent les arêtes des flèches de pierre; il s'en trouve même au XIIIe siècle sur des angles de contreforts et sur des piédroits de baies[2]; au XIVe siècle, sur les rampants des arcs-boutants de la cathédrale de Reims. Comme dans les chapi-

1. Cathédrales de Troyes et de Châlons-sur-Marne.

2. Tours de Notre-Dame de Paris, triforium de l'ancienne cathédrale de Térouane, cathédrale de Throndhiem en Norvège.

teaux, le crochet forme d'abord une crosse végétale enroulée sous elle-même (fig. 311), puis, au XIVe siècle, cette crosse est remplacée par une feuille coudée, relevée vers le ciel (fig. 313), et l'on peut suivre l'évolution intermédiaire de ces types (fig. 312).

Les fleurons sont une sorte de bouquet terminal qui couronne la pointe des frontons et des clochetons gothiques : ils se composent d'une tige généralement prismatique, d'un nœud ou bague saillant à mi-hauteur de cette tige, et d'un bouquet formé de quatre crochets de feuillage et d'un bourgeon central. Quelquefois, comme dans les chapiteaux, il y a deux rangs superposés de crochets ; ceux-ci, suivant l'évolution générale, sont, au XIIIe siècle (fig. 314), des crosses enroulées sous elles-mêmes ; au XIVe siècle et depuis, des feuilles coudées et remontantes (fig. 315). Quant au nœud, c'est soit un gros tore prismatique rond ou côtelé verticalement ; soit un tore aminci ou bien un larmier. Le type du larmier finira par l'emporter, comme dans les astragales.



FIG. 314. — Fleuron formant l'épi d'une toiture de chapelle à la cathédrale de Chartres, XIIIe s.

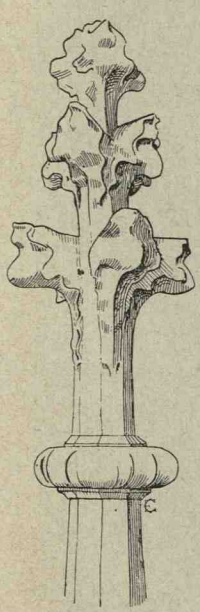

FIG. 315. — Fleuron de Saint-Urbain de Troyes, XIVe s.

Le clocheton, généralement carré, parfois octogone, est une sorte de réduction des flèches de pierre des clochers avec d'autres proportions : les faces de sa tige sont ornées de petites arcatures et couronnées de petits

frontons, sauf parfois dans l'Est où elles s'amortissent horizontalement ; les arêtes de sa flèche sont généralement ornées d'une moulure que garnit une suite de crochets ; les pans de cette flèche peuvent être couverts d'écailles imbriquées (fig. 330) ; enfin, le sommet est couronné d'un fleuron.

§ XV. — *Le style flamboyant.*

Le style flamboyant a régné depuis les dernières années du XIVe siècle jusqu'à la Renaissance. Il a duré près de deux siècles dans certaines régions.

Ce style, qui est l'exagération et la décadence de l'art gothique, n'apporte presque aucun perfectionnement à l'art de bâtir ou de dessiner, mais seulement un système décoratif très particulier et plus ou moins arbitraire, qui, appliqué sans exception dans les moindres détails, produit beaucoup d'effet et beaucoup d'harmonie d'ensemble. Le style flamboyant, qui naît au moment où se constitue l'unité politique de la France, est relativement uniforme d'un bout de la France à l'autre, tandis qu'à l'étranger on s'inspirera moins désormais des modèles français pour créer des types particuliers d'art gothique [1]. L'art flamboyant n'a pas, à proprement parler, d'évolution, parce que, dès son début, il va aussi loin que possible dans l'application de ses principes.

Les différences des Écoles se sont fort atténuées : cependant l'architecture de certaines régions comme la Flandre, la Bretagne et le Midi présente un caractère local bien déterminé. Quelques artistes français furent encore appelés à diriger de grands travaux à l'étranger dans la dernière période du style gothique [2].

1. Style vénitien, style aragonais, style portugais, style germanique, style perpendiculaire anglais, et en Chypre, mélange du gothique et du byzantin.

2. Henry Arler, né à Boulogne en 1321, maître des œuvres de cette ville en 1350, mort en 1381, aurait fait les plans de la cathédrale d'Ulm et collaboré à celle de Prague dont son frère, Pierre, dirigea l'œuvre après Mathieu d'Arras ; il acheva l'édifice en 1386, ainsi que le château de Karlstein. Un autre boulonnais, Jehan Amel, d'abord maître des œuvres du duc de

La plupart sont du Nord : Paris, Rouen, Boulogne, Saint-Omer, et plusieurs maîtres d'œuvres du Nord vont encore travailler dans le Midi [1] sans qu'il y ait réciprocité : le centre d'élaboration de l'art gothique ne s'est donc pas déplacé.

Le système décoratif des premières périodes gothiques consistait à envelopper des saillies convexes dans des courbes concaves pour en tirer de puissants jeux de lumière ; le système flamboyant consiste à relier plutôt qu'à opposer les courbes concaves aux courbes convexes, et à ne jamais séparer l'une de l'autre : toute courbe appelle une contre-courbe ; de là, un mouvement universel d'ondulations et des complications extrêmes.

Ce système s'applique même à l'ornement végétal (fig. 328 à 330, 340).

Dans la statuaire, on observe l'exagération des types individuels et du détail, et trop souvent un caractère de vulgarité qui est fréquent chez les imagiers flamands très nombreux partout depuis le XIVe siècle [2].

Bourgogne en 1422, bâtit de 1435 à 1442 le portail de la cathédrale d'Anvers ; à la fin du XVe siècle, le maître de l'œuvre de la cathédrale de Dordrecht est Alart du Hamel ; à Milan, la cathédrale, commencée en 1386 par Nicolas Bonaventure de Paris, fut continuée par Jean Mignot, qui rentra en France en 1402, puis en 1499, par Jehan Roquelin de Saint-Omer.

En Portugal, à Batalha, de 1420 à 1445, le maître de l'œuvre fut Huet (peut-être comme le pense Bauchal, Jehan Houet qui travaillait vers 1400 à la chartreuse de Dijon), à Cintra, quatre maîtres d'œuvres Rouennais, Jacques Longuin, Jehan et Nicolas de Rouen et Édouard Philippe sont appelés en 1502 ; en 1522, Jérôme de Rouen est appelé pour bâtir l'église de Luz près Lisbonne ; le portail de Belem et la chapelle de la Peña près Cintra sont attribués à Jean de Rouen.

1. Saint-Siffrein de Carpentras est commencé en 1404 par Colin Thomas de Dinan ; vers 1475 Mathieu Raguanault, tourangeau, commence la cathédrale de Lectoure ; plusieurs maîtres du Nord s'établissent à Montpellier.

2. C'est à ses nombreuses industries d'art, marbres et bois sculptés, bronzes coulés, tapisseries et broderies que la Flandre, industrieuse et riche en matières premières, a dû de former tant d'artistes.

C'est une erreur absolue de désigner tout ou partie de la statuaire de la fin du XIVe et du XVe siècle sous le nom d'école bourguignonne : la Bourgogne, qui a eu un style propre en sculpture aux XIIe et XIIIe siècles, n'en a justement plus à ces époques ; les artistes qui travaillent alors pour la Cour de Bourgogne sont de tous pays : Jean de Marville, lorrain ; J. de la Huerta, espagnol ; Claus Slutter et Claus de Werve, flamands ; les Flamands sont en majorité et rien ne distingue les œuvres de l'atelier de Dijon de celles que commandaient le duc de Berry ou le roi de France.

Le style flamboyant a apparu depuis le XIVe siècle : en effet, à la cathédrale d'Amiens, une chapelle bâtie en 1373 appartient absolument à ce style, et il avait été, comme toute autre évolution, préparé de longue main : on a vu qu'il existait depuis le XIIe siècle quelques supports sans chapiteaux et qu'à la cathédrale de Rodez, les piliers du chœur, dont la fondation remonte à 1277 et qui fut achevée au XIVe siècle, montrent déjà des contrecourbes concaves rattachant entre eux les fûts de leurs colonnes[1], ce qui donne un tracé mou, fréquent beaucoup plus tard dans les piliers flamboyants (fig. 281 C; 337 B); enfin, l'arc en accolade, qui est une des formes les plus caractéristiques du style flamboyant, apparaît à l'état de très rares exceptions dès les dernières années du XIIIe siècle, ou tout au moins au XIVe dans les arcatures d'un piédroit du portail sud de Saint-Urbain de Troyes (fig. 316), et plus tôt encore dans l'extrados des fenêtres du chapitre de San Galgano près Sienne (Italie), bâti par des moines de Cîteaux.

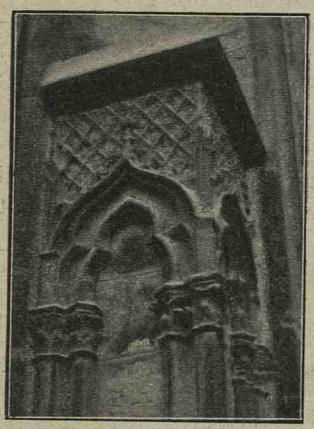

FIG. 316. — Accolade à Saint-Urbain de Troyes.
(Phot. de M. Georges Durand).

Dans l'appareil, la brique est plus fréquente que par le passé. On l'associe à la pierre pour produire des effets de couleurs. La Normandie surtout, affectionne les appareils décoratifs et fait des damiers de silex et de grès, particulièrement dans les soubassements; ils sont imités jusqu'en Ponthieu et en Boulonnais.

Dans les plans, l'architecture flamboyante poursuit et amène à leurs dernières conséquences les traditions gothiques : elle dégage plus complètement que jamais les intérieurs. On peut dire que cette période réalise une dernière synthèse du plan gothique et, par conséquent, sous ce rapport, un dernier progrès.

1. Dès le XIIIe siècle, des courbes et contrecourbes sont liées dans des moulures (fig. 307).



Fig. 318. — Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle).

Les plans des siècles précédents sont répétés mais ne sont plus aussi spéciaux à certaines régions : à Paris, le chœur à double collatéral de Saint-Séverin, et au XVIe siècle, celui de Saint-Eustache s'inspirent de N.-D. ; de grandes églises de l'Est, Saint-Nicolas-de-Port et Pont-à-Mousson n'ont pas de déambulatoire ; le plan de Braisne persiste à Saint-Nicolas de Boulogne ; plusieurs églises de Troyes ont des bas-côtés terminés par deux chapelles que relie entre elles un déambulatoire [1], de façon que la partie haute du chevet a le plan absidal, tandis que le plan inférieur s'inscrit à peu près dans un rectangle. C'est là une persistance du plan inauguré dès le XIIe siècle à Saint-Quiriace de Provins. Au Neubourg (Eure) l'abside a un nombre pair de travées, exception qui se rencontre en Normandie dès le XIIe siècle [2]. On voit de nouveau des déambulatoires sans chapelles, à N.-D. de Cléry (Loir-et-Cher) et à Saint-Martin d'Argentan ; les croisées d'ogives sur plan carré y alternent avec des travées triangulaires à trois branches d'ogives disposées en Y. Le déambulatoire à chapelle unique paraît à Saint-Étienne de Beauvais, avec un tracé particulier, et un peu plus tard, à Saint-Eustache et à Saint-Etienne-du-Mont de Paris. Le transept divisé en deux travées par un pilier central [3] à Saint-Nicolas-de-Port (fig. 318) n'est que la réédition sur une échelle plus grande du plan qui se rencontre à la fin du XIIe siècle, à Saint-Jean-au-Bois (Oise), et au XIIIe à la collégiale d'Épinal.

On trouve beaucoup d'églises entièrement bordées de chapelles latérales rectangulaires et où les chapelles du déambulatoire forment extérieurement une ligne continue concentrique à l'abside ; nous avons vu ce plan devenir sans cesse plus fréquent aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, quelques simplifications et quelques nouvelles combinaisons ingénieuses s'introduisent dans les plans : à l'extérieur, on évite le plus possible les angles rentrants ; à l'intérieur, on multiplie les dégagements

1. Sans ce déambulatoire à Notre-Dame de Guingamp, vers 1400.

2. Voir ci-dessus, p. 503. On trouve aussi cette division paire au XVe siècle à la cathédrale de Pampelune.

3. Transepts flamboyants partagés en deux travées : Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle) ; Valentigny et Vendeuvre (Aube) ; Roberval, Fresnoy-Rivière, Vauciennes, Verberie (Oise) ; Brunembert (Pas-de-Calais).

et les percées ; certaines chapelles, larges, très ouvertes et peu profondes [1], les chapelles basses, ouvertes sous les fenêtres et remplissant l'espace compris entre le bas des contreforts [2], certaines travées et certaines chapelles triangulaires raccordant une abside à des collatéraux [3], sont des combinaisons originales, et d'un caractère pratique, dont l'usage s'est beaucoup étendu : on les trouve surtout à la fin de l'époque flamboyante et dans la région champenoise. Les églises à un seul collatéral sont assez fréquentes.

Quelques églises ont deux nefs : Verdun-sur-Garonne, Sainte-Porchaire à Poitiers ; Sainte-Catherine à Honfleur ; cette dernière en bois.

Les églises à trois nefs sont devenues plus nombreuses et l'on en voit dans les provinces qui n'en construisaient pas aux époques précédentes, surtout dans le Nord et l'Est, qui suivent en cela l'influence de l'École germanique où le type à trois nefs (dit *hallenkirche*) n'a cessé de devenir plus fréquent depuis le XIIIe siècle. Les unes sont voûtées et couvertes d'un toit unique, disposition fréquente en Picardie et dans l'Est [4], d'autres sont couvertes d'un simple lambris et ont trois toits parallèles avec chéneaux intermédiaires ; leur façade présente trois pignons ; le type est très usité en Flandre et en

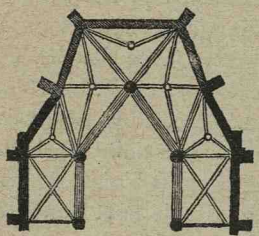

FIG. 317. — Abside du Neubourg (Eure). (*Congrès archéologique*, 1856.)

1. Sainte-Savine, Mesnil-Saint-Père (Aube) ; Montargis (Loiret), etc...

2. Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle), Le Bourget (Savoie), chœur de Saint-Gervais et Saint-Protais à Paris. On a vu des chapelles directement ouvertes sur les absides à l'époque romane (p. 228 à 231), puis au XIIIe siècle, à Lamourguié de Narbonne et à Rabastens (tangentes), et au XIVe, à Saint-Angel (Corrèze), où elles sont espacées.

3. Montieramey, Sainte-Savine et Mesnil-Saint-Père (Aube), Montargis (Loiret), XVIe siècle ; Saint-Étienne de Beauvais.

4. Béthune (Pas-de-Calais) ; Mastaing, Bouchain, Saint-Éloi de Dunkerque (Nord) ; Attigny, Carignan, Saint-Morel, Rethel (Ardennes) ; Renwez (Ardennes) où une église du XIVe siècle à bas-côtés a même été convertie au XVe siècle en église à trois nefs ; Péronne, Saint-Sépulcre et Saint-Pierre de Montdidier, Harbonnières (Somme) ; Saint-Bonnet-le-Château (Loire).

Picardie [1] ; il est plus élégant, mais très défectueux, surtout dans une région où les neiges sont abondantes ; enfin, un procédé plus compliqué, mais meilleur pour l'écoulement des eaux et très pittoresque d'aspect, consiste à couvrir les nefs latérales comme des chapelles, d'une série de toits perpendiculaires au toit central et appuyés sur une suite de pignons latéraux.

Les exemples sont nombreux, surtout en Champagne [2] et en Normandie. Dans le Sud-Ouest, des églises à une et à trois nefs continuent la tradition ; dans le Centre et dans le Midi, il en est de même : la nef unique de Saint-Siffrein de Carpentras imite celle de Sainte-Cécile d'Albi ; la triple nef de Saint-Bonnet-le-Château (H^te^-Loire) reproduit celle de la Chaise-Dieu ; certaines églises méridionales continuent à imiter les modèles du Nord, comme celle d'Ambierle (Loire), ou la cathédrale à doubles collatéraux de Saint-Flour.

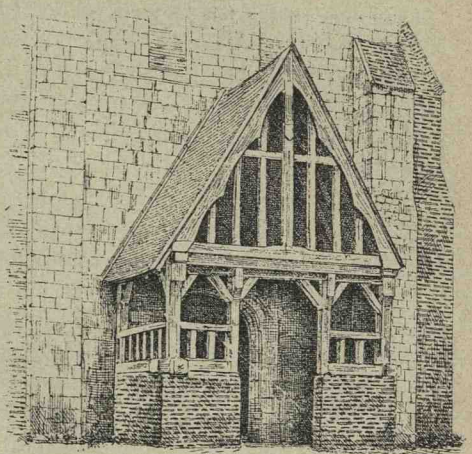

FIG. 319.
Porche de Mareuil-Caubert (Somme).

1. Hazebrouck, Godewaersevelde, Hondschoote, Bergues, Esquelbecque, Quaedypre (Nord) ; La Bassée, La Couture, Locon, Noulettes, Richebourg-l'Avoué (Pas-de-Calais) ; Lihons-en-Santerre, Croix-Molignaux, Piennes, (Somme).

2. On a vu ce système usité en Champagne dès le XIIIe siècle. Pour les XVe et XVIe, on peut citer comme exemples Pont-Sainte-Marie, Luyères, Mesnil-Sellières, Sainte-Savine, Saint-Germain-Larçon, Laines-aux-Bois (Aube) ; Piennes (Somme) ; Saint-Éloi de Dunkerque (Nord) ; Guengat (Finistère).

Les porches sont nombreux et de types variés. Comme grands porches voûtés, occupant toute la façade, on peut citer, à Paris, celui de Saint-Germain-l'Auxerrois (1431 à 1439) ; en Bourgogne, ceux de Semur-en-Auxois et Auxonne. Dans un certain nombre de porches, le plan n'est pas un rectangle, mais un trapèze ou même un triangle ; leurs arcades latérales sont biaises [1].

Quelques porches sont irréguliers, comme les grands porches de Poissy (Seine-et-Oise) et de Montivilliers (Seine-Inférieure).

Quelques autres ont la forme d'un baldaquin élevé : ils consistent en une voûte portée sur trois arcades et sur de hauts piliers : on peut citer, pour son originalité et son élévation, le porche de ce genre qui précède la cathédrale de Montpellier, et pour leur élégante richesse, ceux de l'église de Mézières et de la cathédrale d'Albi, ce dernier appelé le *baldaquin*.

Beaucoup de porches sont surmontés d'une salle de trésor [2].

Les porches de bois du XVe ou du XVIe siècle (v. f. *ostevent*, *huvrelas*, *halet*) sont encore nombreux quoiqu'on en ait beaucoup détruit. Quelques-uns, très étendus, ont servi de halles [3] comme ceux qui s'étendent sur deux façades de la nef à Mulsans (Loir-et-Cher), et à Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, ceux de Sainte-Montaine et de Brinon (Cher) et plusieurs autres dans les départements du Loir-et-Cher et du Loiret. Le porche de Chancelade (Dordogne) a deux étages. Les porches de bois sont couverts les uns en appentis, les autres d'un toit aigu à double rampant [4] (fig. 319).

1. Le plus important en ce genre est celui de Saint-Maclou de Rouen. On peut citer aussi comme porches à pans coupés ceux de Notre-Dame d'Alençon, de Saint-Germain d'Argentan, de Maignelay (Oise) ; de Bourbon-l'Archambault, de Saint-Just (Charente-Inférieure) ; des deux églises principales de Falaise, de la cathédrale d'Erfurt (Allemagne), et d'une chapelle de Nicosie (Chypre) aujourd'hui mosquée du bazar.

2. Notre-Dame-de-la-Clarté à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord) ; Ames, Audrehen, Fervin, Savy (Pas-de-Calais).

3. Le porche de la cathédrale de Bonifacio (Corse), qui pourrait être plus ancien et qui a des arcades de pierre, est très large, très ouvert et construit aussi pour servir de halle.

4. On peut citer comme porches de bois des XVe et XVIe siècles : *Aube*, Bosches, Courgerennes, Lhuitre, Macey, Montceaux, Saint-Pierre-les-Tertres, Saint-Lizier de Troyes, Torvilliers, Villy-le-Maréchal ; *Calvados*, Auvillars, le Coudray, Fauguernon, Firfol, Norolles, Roques ; *Côtes-du-Nord*, Saint-Martin de Lamballe, par J. Lené, 1519 ; *Dordogne*, Chance-

Les tours-lanternes persistent en Normandie et dans l'École du Languedoc [1].

Les clochers suivent les traditions du style gothique antérieur ; les clochers-arcades sont nombreux [2] ; les tours octogones peuvent se rencontrer dans toutes les régions [3].

Il n'est pas rare que les baies des clochers aient des meneaux et des remplages comme ceux des fenêtres des églises ; c'est une disposition qui, du reste, se rencontre aux époques précédentes [4], mais qui devient habituelle à celle-ci (fig. 320) ; les clochers à toits en batière et à faces couronnées de pignons sont encore usités ; ces derniers ont gagné la Normandie et le Midi [5].

Les flèches en maçonnerie [6] sont fréquemment ornées de crochets sur les angles, et lorsqu'elles sont ajourées, les percelade ; *Eure*, Fours ; *Indre-et-Loire*, Ville-Domer (Renaissance) ; *Loir-et-Cher*, Mulsans, Nourrey, Saint-Christophe de Suèvres, Trôo ; *Oise*, Saint-Vaast de Longmont ; *Seine-Inférieure*, Beuvreuil, Bosc-Bordel, Hodeng-Hodenger, Neufbosc, Ry, Tourville, la Chapelle, la Vieux-Rue ; *Seine-et-Oise*, Mézy ; *Somme*, Mareuil-Caubert, le Tronquoy ; *Vienne*, Sainte-Radegonde de Poitiers.

1. Cathédrale d'Évreux, Saint-Nicolas d'Argentan, Saint-Pierre de Coutances, cathédrale de Barcelone.

2. Jolis exemples à Sully (Calvados) ; Kerfors (Côtes-du-Nord) ; Naves (Corrèze) ; Blasimon (Gironde) ; Landos et Saint-Haon (Haute-Loire) ; Champeaux (Manche) ; Notre-Dame-des-Joies à Ennemain (Somme).

3 Bagnères-de-Bigorre, la Bastide-de-Lévis (Tarn) ; Saint-Savin de Lavedan (Hautes-Pyrénées) ; Saint-Germain d'Argentan, Saint-Ouen de Rouen, Beauval-les-Trois-Vaux et Vismes (Pas-de-Calais) ; Hennebont (Morbihan) ; l'Isle-Boucher (Indre-et-Loire).

4. Au XIIIe siècle, à Saint-Nicaise de Reims, au XIVe, à Saint-Père-sous-Vézelay, aux cathédrales de Reims, de Famagouste et de Nicosie.

5. Sainte-Gauburge (Eure), Saint-Nicolas d'Etampes, Saint-Jean à Aix-en-Provence, Saint-Didier, Saint-Martial et Saint-Pierre d'Avignon, etc.

6. On peut citer parmi beaucoup d'autres : *Aisne*, Saint-Jean-des-Vignes à Soissons, Taillefontaine ; *Basses-Alpes*, Selonnet, Seyne ; *Hautes-Alpes*, Embrun, Le Monetier-de-Briançon, le Puy-Saint-Vincent, Sans, Saint-Chaffrey, Les Vignaux, Ville-Vallouise, Chorges ; *Ardèche*, Chassiers ; *Bouches-du-Rhône*, Saint-Jean-de-Malte à Aix, Arles, Saint-Rémy, Tarascon ; *Calvados*, cathédrale de Lisieux, Colleville-sur-Mer, Briqueville ; *Charente-Inférieure*, Saint-Eutrope et cathédrale de Saintes ; *Côtes-du-Nord*, La Clarté près Perros-Guirec, Grâce ; *Eure*, Beaumontel ; *Eure-et-Loir*, clocher neuf de Chartres ; *Finistère*, Confort, le Folgoët ; *Gironde*, cathédrales de Bazas et de Bordeaux, Saint-Michel de Bordeaux, Saint-Emilion, Uzeste ; *Indre-et-Loire*, l'Isle-Bouchard ; *Jura*, Montevillard ;

ments ont souvent plus d'importance qu'ils n'en ont jamais eu : quelques flèches, entièrement composées de panneaux à jour, forment une véritable dentelle de pierre [1] ; elles ressemblent plutôt à une carcasse de flèche qu'à une toiture véritable (fig. 320).

Les clochetons qui cantonnent les flèches s'y relient assez souvent par de petits arcs-boutants décoratifs (fig. 320) ; les lucarnes mêmes s'agrémentent de petits arcs-boutants appuyés à leurs montants et qui ne sont qu'un simple ornement trop fragile. Tous les clochetons sont garnis de crochets (fig. 330).

Les chéneaux à balustrade et les gargouilles sont devenus de règle sur les clochers et souvent des échauguettes réduites à la proportion de petites plateformes en encorbellement, couronnent les angles des clochers, surtout en Flandre, Artois et Picardie [2].

La Bretagne conserve son type de clochers à galerie haute [3], et en a créé un autre, élégant et original. Il consiste en un lanternon porté au centre d'une terrasse barlongue, surmontant un étage inférieur sans épaisseur, mais aussi large que l'église ; assez souvent, des tourelles à poivrière de pierre s'élèvent aux extrémités de ce massif inférieur pour desservir la terrasse barlongue

Nièvre, Surgy ; *Nord*, Capelle-Brouck, Escaudin, Esquelbecq, Hondschoote, Hazebrouck ; *Oise*, Creil, Crépy-en-Valois ; *Orne*, Saint-Germain d'Argentan ; *Pas-de-Calais*, Calais, Marck, Beauval-les-Trois-Vaux, Calonne-sur-la-Lys, Nielles-les-Bléquin, Saint-Sépulcre de Saint-Omer ; *Saône-et-Loire*, cathédrale d'Autun ; *Seine-Inférieure*, Caudebec, Harfleur ; *Somme*, Longpré-les-Corps-Saints, Beauval, Cocquerel, Moyenneville ; *Deux-Sèvres*, Niort, Saint-Maixent ; *Tarn-et-Garonne* ; Caussade ; *Vaucluse*, Saint-Pierre d'Avignon ; *Vendée*, Fontenay-le-Comte ; *Vienne*, Saint-Savin ; *Espagne*, cathédrale de Burgos ; *Allemagne*, cathédrale d'Ulm. Ces flèches peuvent être en brique, comme à Saint-Sernin de Toulouse, Caussade (Tarn-et-Garonne), Calais, Marcq, Oye (Pas-de-Calais), et l'on a pu imiter jusqu'au XVIIIe siècle les flèches gothiques du XVe, c'est le cas dans la vallée de la Somme à Bouchon, Bourdon et La Chaussée, ainsi qu'aux cathédrales de Tréguier et de Luçon, et à Saint-Amand de Rodez.

1. Caudebec-en-Caux, Notre-Dame-de-l'Epine (Marne) ; Saint-Jean-des-Vignes à Soissons, Saint-André et Saint-Michel de Bordeaux, cathédrales de Strasbourg et de Burgos, projets des cathédrales de Cologne et d'Ulm.

2. *Aisne*, Vorges ; *Nord*, Avesnes, Condé, Escaudin, Solre-le-Château ; *Pas-de-Calais*, Ablain-Saint-Nazaire, Béthune, Calais, Fervin, Savy ; *Somme*, Berneuil, Capy (tourelles véritables), etc.

3. Le Folgoët, Ploaré près Douarnenez, Plougasnou, Pont-Croix (Finistère), galeries complètement couvertes.

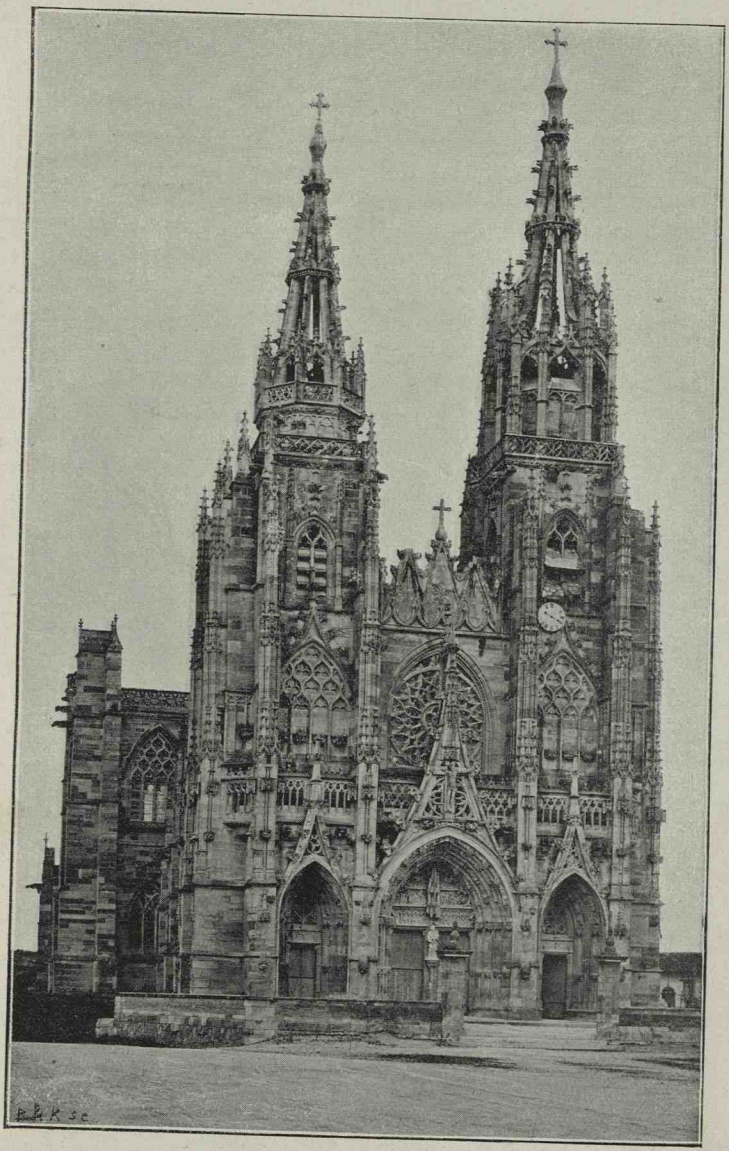

Fig. 320. — Notre-Dame de l'Épine (Marne).
(Photographie de la Commission des Monuments historiques).

qu'entoure une balustrade ; les baies du lanternon sont invariablement amorties par un linteau reposant sur des corbeaux évidés en cavets ; une flèche élégante surmonte ce lanternon ; l'ensemble (fig. 321) forme une silhouette très gracieuse avec cette flèche accostée de deux flèches plus petites ; il n'est pas sans analogie avec la composition des façades limousines [1], et ce type de clocher [2] est à rapprocher surtout des clochers-arcades monumentaux du Languedoc. Certaines églises de Bretagne et du Nord ont à la pointe du pignon une élégante tourelle en encorbellement surmontée d'une flèche [3].

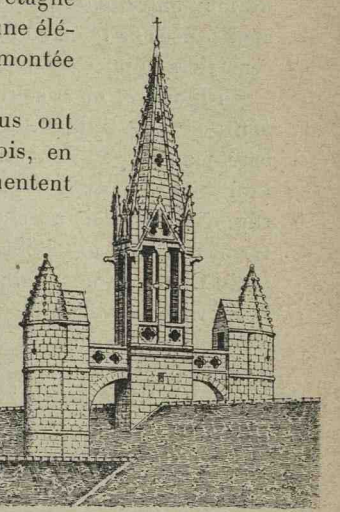

Fig. 321. — Clocher de Penmarc'h (Finistère).

Enfin, le XVe et le XVIe siècles nous ont laissé de très élégantes flèches de bois, en Normandie surtout, où elles s'agrémentent parfois d'échauguettes ou tourelles en encorbellement également en bois [4]. Le clocher de Villemaur (Aube) et le clocher isolé de Sainte-Catherine à Honfleur sont entièrement en bois, y compris la tour.

Certaines flèches que l'on renonça à achever, faute de ressources, ont été terminées par une sorte de crête de pierre découpée couronnant les dernières assises : c'est le cas du clocher de Saint-Ouen de Rouen, de la *Tour de Beurre*, à la cathédrale de la même ville et du clo-

1. La Souterraine, Saint-Junien, Saint-Yrieix, Le Dorat, Mézières-en-Brenne.

2. Chœur de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon (XIIIe et XIVe siècles) ; Lambour, Penmarch (Finistère) ; Kernascléden, Hennebont, Notre-Dame-du-Mûrier au bourg de Batz (Morbihan).

3. Voir ci-dessus, p. 567, note 1.

4. Parmi beaucoup d'autres celles de Puisieux, Fère-en-Tardenois et Royaucourt (Aisne), Villeneuve-l'Archevêque (Yonne) ; Néris (Allier) ; Chambon (Creuse) ; Mareuil-le-Port (Marne) ; N.-D. de Verneuil, église de la Couture à Bernay, cathédrale d'Evreux (Eure) ; Saint-Gervais (Calvados) ; Falaise, Gallardon, Saint-Piat (Eure-et-Loir) ; Saint-Jean-du-Doigt (Finis-

cher de Verneuil (Eure). Le clocher de la cathédrale de Rodez présente un couronnement obtus et très compliqué, qui appartient à la même famille.

Les églises sans voûte, couvertes d'un simple lambris de bois, sont plus fréquentes que jamais dans la période qui nous occupe; les poinçons ont souvent la figure d'une colonne octogone, les tirants peuvent être moulurés, les sablières sculptées; çà et là, de faux entraits ou têtes de poutres interrompent la sablière et sont ornées de têtes ou de figurines en saillie; le lambris en berceau tiers-point est rehaussé de quelques moulures appliquées [1].

En Flandre, on a souvent supprimé les entraits et les poinçons, et l'on a donné au lambris un dessin à caissonnements carrés au moyen de moulures appliquées entrecroisées, avec de petits motifs de sculpture placés surtout aux intersections [2] (fig. 322). Parfois aussi, surtout sur le sanctuaire, le lambris forme un berceau trilobé [3] (même fig.).

En Champagne, quelques églises conservent des plafonds de bois ornés du XVe ou du XVIe siècle; celle de Baulne près Orbais, a un plafond à caissons carrés disposés en losanges et déterminés par des baguettes de bois assemblées en treillis sous la volige.

L'église de Viffort (Aisne) a un plafond de volige porté sur de nombreuses poutrelles arrondies et entièrement sculptées de motifs d'ornement les plus variés.

tère), celle de la cathédrale d'Amiens, par Louis Caudrou et Simon Taneau (1529).

1. *Ariège*, Mirepoix; *Calvados*, l'Hôtellerie, Sainte-Marie-aux-Anglais, Friardel; *Côtes-du-Nord*, Notre-Dame-de-la-Clarté à Perros-Guirec; *Finistère*, Confort, Daoulas, Guengat, Saint-Jean-du-Doigt, Lanmeur, Saint-Mélaine de Morlaix, Plougasnou, Saint-Michel de Quimperlé; *Ille-et-Vilaine*, Notre-Dame de Vitré; *Loir-et-Cher*, Lassay, Selommes, Selles-Saint-Denis, Boursay; *Lot-et-Garonne*, Mauvesin, Carmes d'Aiguillon, Saint-Hilaire d'Agen, Hautefage, Tourliac, Villefranche, Saint-Étienne de Fontarède, Saint-Salvi de Sauvagnas; *Maine-et-Loire*, Fontaine-Guériteau; *Marne*, Saint-Jean-de-Châlons; *Morbihan*, Surzur; *Nord*, Steenbecque (1432); *Oise*, Saint-Léger-aux-Bois; *Pas-de-Calais*, Violaines; *Seine-Inférieure*, Montivilliers; *Somme*, Saint-Gilles d'Abbeville, Ailly-le-Haut-Clocher, Bouillancourt-sous-Mianney (1506), Cocquerel, Moyenneville (1509), Boismont (1501) et Collonvilliers (1506), Wiry-au-Mont (1500), Miannay (1518), hospice de Rue, Hallencourt, Lheure, Pendé, Bouttencourt-les-Blangy, Bresles, Vismes; *Sarthe*, Bazouges.

2. Quérenaing, Famars, Godewaersevelde, Hazebrouck (Nord).

3. Famars, Quérénaing (Nord).

Quelquefois enfin, on a construit en bois de véritables voûtes d'ogives avec leurs quartiers en planches disposées dans le sens des assises : dès 1346, le maître Adam de la Porte construisait, au château d'Hesdin, une galerie voûtée d'ogives en bois, et il subsiste plusieurs de ces voûtes du XVe siècle [1].

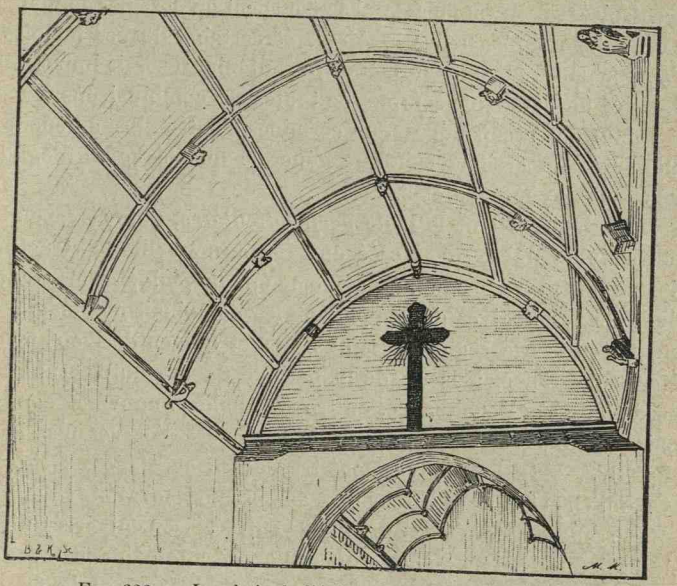

FIG. 322. — Lambris de l'église de Quérénaing (Nord).

Dans les voûtes, le style flamboyant ne fit d'abord qu'ajouter des complications et des surcharges inutiles aux croisées d'ogives ; la voûte à liernes et à tiercerons, que l'on a vu apparaître dès la fin du XIIIe siècle, au carré du transept d'Amiens et qui était restée une très rare exception, devient d'un emploi général (fig. 318). Il arrive aussi qu'une lierne continue occupe le sommet de la voûte [2] ; on peut la comparer à une épine dorsale à

1. Bagneux-la-Fosse (Aube), Évaux (Creuse), Cangé (Indre-et-Loire), chapelle de l'Hôtel de Jacques-Cœur à Bourges, Saint-Bavon de Haarlem (Hollande).

2. Souvigny (Allier), cathédrale de Tours, Ambierle (Loire), Gourdon (Lot).

laquelle s'attachent les côtes que rappellent les arcs de la voûte. Le tracé de la voûte à liernes et tiercerons dessine une étoile. Quelquefois, la croisée d'ogives a été supprimée de cette combinaison et l'on n'a plus gardé que les liernes et tiercerons ; souvent, au contraire, on a ajouté un plus grand nombre de nervures accessoires ; il en est même qui se courbent en dessins semblables à ceux des remplages des fenêtres, et certains de ces membres s'accrochent à la voûte au lieu de la soutenir. Il serait impossible de faire un catalogue complet de toutes ces combinaisons [1].

Il faut noter cependant que certaines d'entre elles amènent à modifier l'appareil et la forme générale que la voûte d'ogives tenait de la voûte d'arêtes.

L'Angleterre, dans le *style perpendiculaire*, qui correspond à notre style flamboyant, a créé une forme nouvelle de structure des voûtes ; l'Allemagne, à la même époque, adopte des treillis de branches d'ogives qui rappellent les combinaisons imaginées en Poitou dès le règne de saint Louis et qui en dérivent peut-être ; en France, à la fin de la période flamboyante, et plutôt au début de la Renaissance, on trouve quelques nouvelles combinaisons qui s'écartent beaucoup de la croisée d'ogives classique (fig. 323, 342). Des ogives sont tracées en accolade à Grignon (Côte-d'Or) et dans le chœur de Rambercourt-aux-Pots (Meuse), et à Fresnes (Côte-d'Or), on voit des entrecroisements irréguliers de croisées d'ogives dans lesquels l'exagération du pittoresque atteint un point où l'on est rarement parvenu avant la fin du XIVe siècle.

Dans le profil des ogives, l'arête du tore aminci du XIVe siècle s'est mise à décrire deux contre-courbes et a été coupée par un méplat ; l'arête courbe déterminée par le cavet et l'onglet qui surmontent ce tore, a pris plus d'importance et s'est soumise au

1. On peut citer comme voûtes flamboyantes remarquables celles d'Avirey (Aube) ; de Saint-Pierre de Caen, du cloître de Cadouin (Dordogne) ; de Grignon (Côte-d'Or) ; Gisors (Eure) ; Montargis (Loiret) ; Chaumont (Haute-Marne) ; Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle) ; Rambercourt-aux-Pots (Meuse) ; Marquette-en-Ostrevent et Mastaing (Nord) ; Auxi-le-Château, Béthune, Saint-Léonard (Pas-de-Calais) ; Saint-Nizier de Lyon ; Saint-Gervais et Saint-Protais à Paris, Louvres-en-Parisis, Fontaine-sur-Somme, Poix, Saint-Riquier, Rue, Tilloloy (Somme), etc.

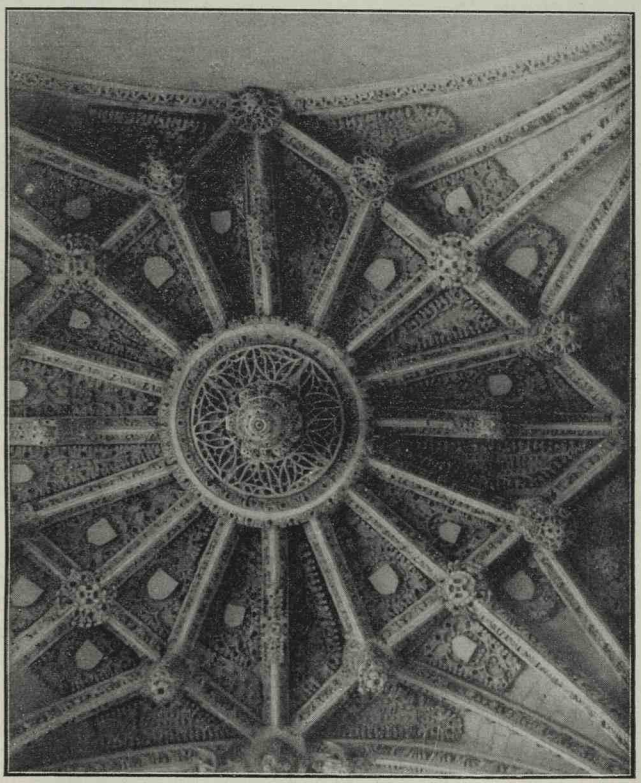

Fig. 323. — Voûte de la chapelle du Saint-Esprit à Rue (Somme).
(Photographie de M. G. Maugin).

jeu de la courbe et de la contre-courbe, ou bien, on a préféré le profil en talon qui combinait déjà deux courbes inverses ; enfin, pour produire les mêmes effets avec beaucoup moins de travail, on s'est parfois contenté, surtout à la fin du XVe siècle, de profiler des ogives en cavets superposés séparés, soit par des méplats, soit par des arêtes vives (fig. 324).

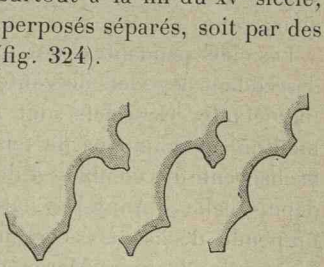

FIG. 324. — Profils d'arcs ou de piédroits flamboyants.

Quelquefois, toujours par désir de produire un aspect de richesse, on est revenu, surtout dans le Nord, aux ogives sculptées : les gorges des arcs des voûtes ont été ornées de courses de feuillage à Poix, à Fontaine-sur-Somme, à Rue (Somme) (fig. 323) et à Auxy-le-Château (Pas-de-Calais) ; à Saint-Léonard (Pas-de-Calais), on y a sculpté des cordelières nouées de place en place ; à la chapelle du Saint-Esprit de Rue (Somme), on a même sculpté des écoinçons de feuillage et des blasons dans les triangles de voûtes qui séparent les nervures (fig. 323) : on en est donc revenu aux idées décoratives du XIIe siècle ; parfois aussi, on a imaginé d'accrocher des redents sous les ogives [1] ou de percer dans la tranche de ces arcs une bande de découpure à jour [2].



FIG. 325. — Clef de voûte d'une ancienne église à Manosque (Basses-Alpes).

Les clefs de voûtes du style flamboyant sont très particulières : à l'ornementation végétale et à la statuaire ont succédé le plus souvent des formes géométriques ou architectu-

1. Saint-Pierre de Caen, Chartreuse de Miraflores près Burgos, etc.
2. Renwez (Ardennes), fin du XIVe s., Maintenay (Pas-de-Calais), XVIe s.

rales, des rosaces de remplages [1] (fig. 323, 325). On a placé des clefs sculptées à chaque intersection des arcs des voûtes ; on voit aussi des clefs pendantes, plus nombreuses au XVIe siècle (fig. 345) qu'au XVe, et dont la Renaissance fera un véritable abus.

Les clefs pendantes sont des stalactites de pierre sculptée qui descendent des clefs de voûtes et présentent parfois une saillie inquiétante. Ces clefs sont souvent rattachées par des os de mouton ou crampons de fer à la voûte et même quelquefois à la charpente des combles. Elles affectent des formes très variées [2], depuis celle d'Auxy-le-Château (Pas-de-Calais) qui représente un pendu décharné s'accrochant à la corde par les mains, jusqu'à celle de Saint-Merry de Paris, exécutée par les frères Jacquet en 1507, qui figure un petit temple circulaire entourant une statue de la Vierge. L'architecture germanique avait eu, dès le XIIIe siècle, quelques petites clefs pendantes.

La construction des arcs-boutants se complique d'une façon souvent inutile et parfois même nuisible.

Au cours du XIVe siècle et peut-être même dès le XIIIe, on avait commis l'erreur de croire que les arcs-boutants gagneraient en solidité à être rendus solidaires du mur auquel ils s'appuient, tandis que les premiers constructeurs avaient réfléchi avec sagesse à l'inégalité possible du tassement de la culée et de celui du mur : oubliant cette considération, on appareilla donc les arcs-boutants solidairement avec leur butée, et de nombreuses ruptures ont prouvé que ce fut une erreur.

L'architecture flamboyante aggrava encore la tendance des arcs-boutants à se rompre en cas de tassement : préoccupée trop exclusivement de la rigidité de l'étai, elle adopta le principe de soutenir la butée de l'arc-boutant par un petit segment d'arc

1. Église d'Eu, Saint-Nicolas-de-Port, Rue (Somme), etc.

2. On peut citer encore celles de la chapelle Sainte-Clotilde des Andelys et de l'église paroissiale de Châtillon-sur-Seine, édicules à niches contenant des statues, celle de Saint-Florentin (Yonne), celle de l'église d'Eu, celle de Bitry (Aisne), en forme de couronne suspendue et celle de Saint-Étienne-du-Mont à Paris, retombée mince et d'une effrayante longueur : ces exemples appartiennent déjà à la Renaissance.

bandé en sens inverse et qui peut avoir deux effets nuisibles : en attachant plus solidement l'arc-boutant à sa butée, il assure sa rupture en cas de tassement inégal, et il neutralise en partie son effet par celui d'une poussée inverse. Ajoutez à cette erreur l'excès des préoccupations décoratives, le besoin de produire des courbes et de leur opposer des contre-courbes, et vous aurez l'explication des formes compliquées de beaucoup d'arcs-boutants de l'époque flamboyante [1] ; trop souvent, comme à Saint-Wulfran d'Abbeville, ces arcs, plus compliqués qu'étudiés, ont amené, par le jeu imprévu de leurs combinaisons, des désordres graves dans les constructions.

Ces vices de construction ne sont pas heureusement de règle générale, mais on peut dire de l'arc-boutant comme des autres membres de l'architecture flamboyante, qu'il marque l'exagération du style gothique et parfois l'oubli de la raison directrice.

Souvent, l'arc-boutant est encore considéré, ainsi qu'à Saint-Urbain de Troyes, comme un étai rigide appliqué au point de la poussée plutôt que comme un arc véritable. Quelquefois aussi, comme à Saint-Germain d'Argentan, à la cathédrale de Moulins, l'opposition de la courbe à la contre-courbe est érigée en système de construction ; elle a dès lors plus d'intérêt et une utilité véritable : l'extrados de l'arc-boutant

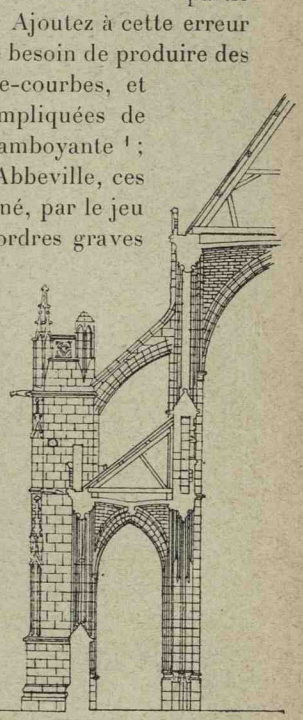

Fig. 327. — Coupe de Saint-Martin d'Argentan (Orne). (*Archives de la Commission des Monuments historiques*).

1. On peut citer, comme beaux exemples d'arcs-boutants flamboyants, ceux de Saint-Jean de Troyes, Saint-Germain d'Argentan, Saint-Pierre de Louviers, Arques (Seine-Inférieure) ; Saint-Jacques de Dieppe, le Vieux-Saint-Vincent à Caen, le Mont-Saint-Michel, Saint-Vulfran d'Abbeville, Saint-Aspais de Melun, Saint-Antoine de Compiègne, la Trinité de Vendôme, Chaumont (Haute-Marne) ; Saint-Nicolas-de-Port, Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) ; Saint-Bertin de Saint-Omer, la cathédrale de Saintes et celle de Viviers, l'église d'Ambierle (Loire) ; Saint-Martin de Clamecy.

est chargé d'un rampant creusé en courbe concave et qui n'est autre chose qu'un arc retourné; cette opposition des deux arcs assure une rigidité parfaite à l'étai, et la grande hauteur de butée qu'elle procure est un autre avantage (fig. 327); mais de tels arcs ne peuvent céder sans se rompre et leur aspect est

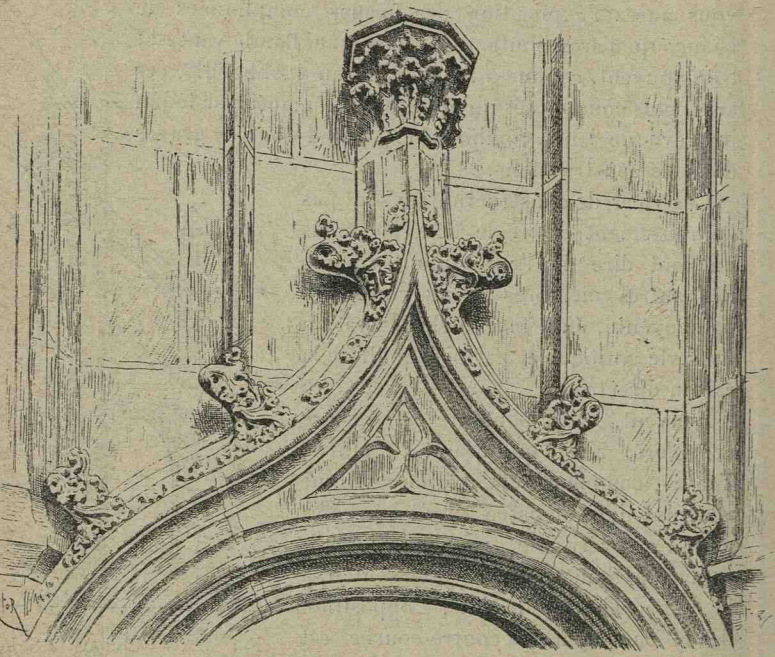

Fig. 328. — Archivolte flamboyante dans l'église du Folgoët (Côtes-du-Nord).

lourd. De l'arc-boutant gothique, c'est l'arc retourné que retiendra l'architecture du XVIIe siècle (Saint-Sulpice).

Les culées sont couronnées de clochetons; souvent on les multiplie. Il n'est pas rare de voir une culée couronnée de deux clochetons égaux réunis par une balustrade à jour comme à la cathédrale de Bourges, au Mont-Saint-Michel (fig. 326), à Saint-Germain d'Argentan (fig. 327).

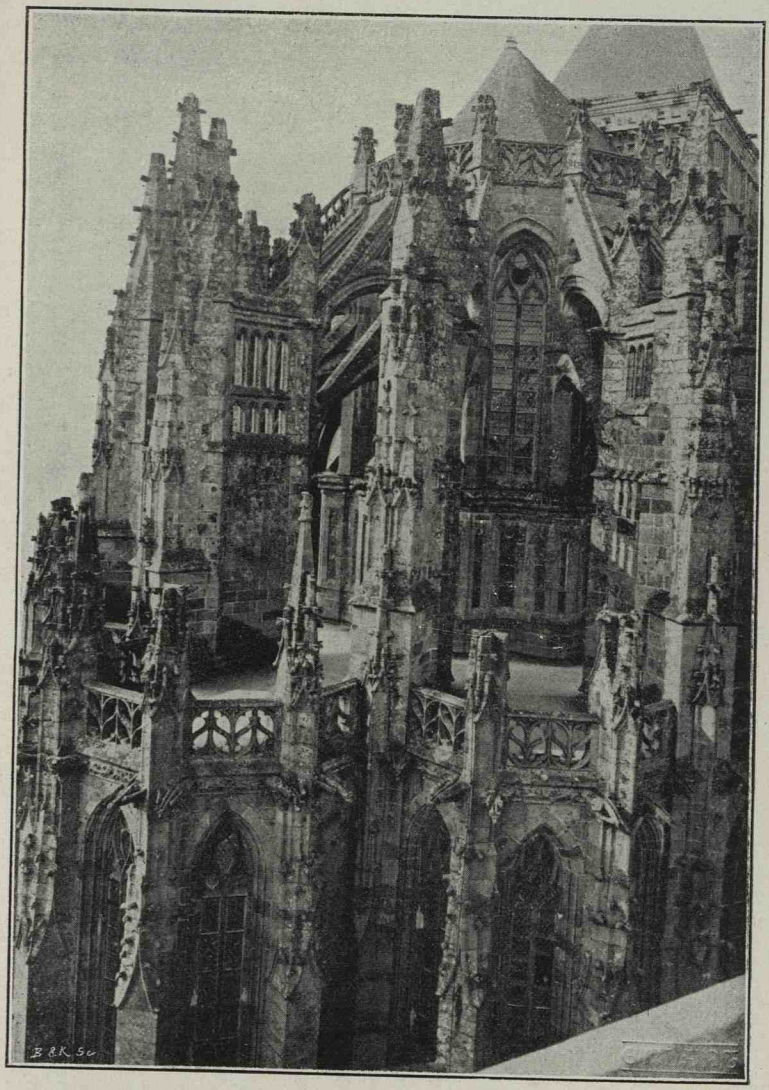

Fig. 326. — Abside du Mont-Saint-Michel.

Les arcs du style flamboyant sont de formes diverses : l'arc brisé, souvent d'un tracé plus obtus qu'aux époques précédentes, est toujours le plus usuel ; l'arc en anse de panier et l'arc en accolade deviennent très fréquents ; jusqu'alors, ils n'avaient été pour ainsi dire pas employés ; l'arc en anse de panier (fig. 328) est le tracé habituel de toutes les petites portes et fenêtres et d'un certain nombre d'autres arcs, mais son emploi dans les grandes arcades [1] et dans les fenêtres d'églises [2] est absolument exceptionnel.

L'arc en anse de panier brisé à la clef, souvent appelé *arc Tudor*, est employé systématiquement en Angleterre aux XVe et XVIe siècles ; en France, on le trouve à la même époque dans les monuments anglais de Calais et dans quelques édifices de la Flandre.

Les combinaisons des remplages des meneaux du XIVe siècle amènent déjà assez souvent l'accolade, mais elle n'apparaît nettement que dans le style flamboyant où elle ajoute sa contre-courbe aux formes des meneaux, aux larmiers qui encadrent les baies des portes et fenêtres, et à beaucoup d'arcs décoratifs, car, dans les arcs construits, cette forme n'est guère réalisable [3].



FIG. 329. — Feuille flamboyante. Gravure de Martin Schongauer, commencement du XVIe siècle.

Lorsqu'une accolade couronne la clef du larmier qui encadre une baie en tiers-point ou en anse de panier, la pointe de cette

1. Mastaing (Nord), XVIe siècle.
2. Dannes (Pas-de- alais), en cours de destruction, Evron (Mayenne).
3. Toutefois, à Rambercourt-aux-Pots près Bar-le-Duc, on est parvenu à donner le tracé de l'accolade aux ogives des voûtes du chœur.

accolade est surmontée le plus souvent d'un fleuron, parfois aussi (fig. 328) d'un acrotère fait pour recevoir une statue ; le triangle évidé de l'accolade est garni d'un motif de sculpture, généralement un écoinçon de feuillage, et les rampants de la moulure portent une suite de crochets de feuillage.

Les crochets qui garnissent les archivoltes, frontons, pignons, arêtes de flèches et de clochetons de l'architecture flamboyante sont toujours des feuilles relevées vers le ciel ; elles sont vigoureusement découpées et coudées, soit très simples et avec deux longues pointes latérales retombant en arrière et s'appliquant à l'arête du clocheton de chaque côté du pétiole de la feuille (fig. 330), soit frisées (fig. 328) ou déchiquetées (fig. 329) à l'excès ; leur arête centrale et chacune de leurs nervures latérales décrivent une suite d'ondulations.

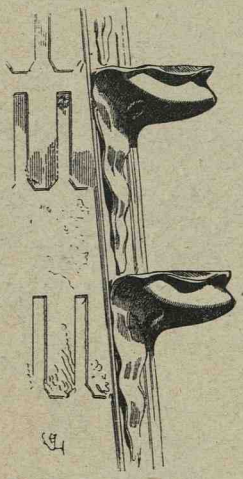

Fig. 330. — Crochets de clocheton flamboyant. (Viollet-le-Duc, *Diction. d'Archit.*).

Quelquefois, des animaux ou figurines grotesques remplissent aussi l'office de crochets.

Les fenêtres continuent d'être extrêmement grandes : même dans quelques églises [1], elles sont plus grandes que jamais, le triforium ayant été supprimé et l'appui de la fenêtre descendu jusque tout près des arcades. Dans ces églises et dans celles, assez nombreuses, où le triforium est remplacé par un simple balcon intérieur [2], bordé d'une balustrade ; enfin, dans celles qui ont gardé le triforium à claire-voie [3], les bas-côtés sont couverts

1. Comme Saint-Nicolas-de-Port (fig. 318), Notre-Dame de Cléry, Notre-Dame d'Alençon, la cathédrale de Condom, Corbie (Somme).

2. Cathédrales de Belley et de Vannes, Saint-Riquier (Somme) ; Saint-Pierre de Coutances, Saint-Serge d'Angers, etc.

3. On le trouve à la cathédrale de Tours, à la Trinité de Vendôme, à Saint-Jacques de Dieppe, dans le chœur du Mont-Saint-Michel, au transept de la cathédrale du Mans, dans le chœur de celle d'Évreux.

soit d'un toit à double rampant, soit d'une suite de toits en pavillon, comme à Saint-Germain-l'Auxerrois, soit d'une suite de toits répondant à des pignons latéraux, comme à Saint-Séverin de Paris, à l'église du Tréport, etc...

Un certain nombre d'autres églises ont gardé le toit en appentis sur les bas-côtés et le triforium à paroi extérieure pleine [1].

Le triforium peut avoir pour dessin de légères arcades surmontées d'écoinçons ajourés qui rejoignent l'appui de la fenêtre [2] (fig. 331) ; il peut aussi former une suite de petites baies [3] ; ce sont là des persistances de formes d'époques antérieures ; enfin, il peut présenter dans chaque travée un grand arc en anse de panier [4].

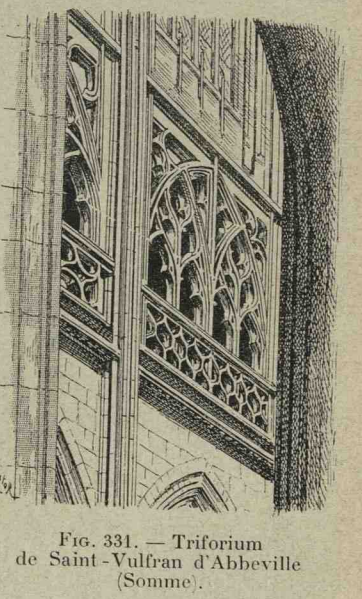

Fig. 331. — Triforium de Saint-Vulfran d'Abbeville (Somme).

Le triforium est plus rare que dans la période précédente, sauf en Normandie.

Le dessin des remplages, dans le style flamboyant, obéit au principe général de liaison des courbes avec les contre-courbes ; ces remplages, généralement différents dans chaque fenêtre, forment une infinité de combinaisons d'un aspect

1. La Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne), partie occidentale ; Saint-Vulfran d'Abbeville ; Saint-Nizier de Lyon ; Chaumont (Haute-Marne) ; Saint-Nicolas d'Argentan (Orne) ; Alençon ; Vernon, Saint-Taurin d'Évreux (Eure) ; Saint-Ouen de Pont-Audemer, le chœur d'Eu, Saint-Jacques de Lisieux ; Saint-Just de Narbonne ; les églises de Saint-Omer, d'Aire-sur-la-Lys et de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) ; les cathédrales de Nantes et d'Auch.

2. Saint-Vulfran d'Abbeville, Alençon, Saint-Pierre d'Argentan, Saint-Ouen de Pont-Audemer, le Mont-Saint-Michel, la Trinité de Vendôme.

3. Cathédrales de Nantes, de Rodez, de Quimper, de Narbonne, Saint-Taurin d'Évreux.

4. Cathédrales d'Auch et de Bazas, Saint-Pierre de Caen, Aire-sur-la-Lys, Montreuil-sur-Mer.

ondoyant tout particulier (fig. 331 à 335) ; toutes ces combinaisons sont produites par trois éléments : trèfles pointus, *soufflets* et *mouchettes*.

Le *soufflet* est une sorte de quatrefeuille étiré; la mouchette est une ellipse généralement courbe avec redents intérieurs. Ces éléments semblent résulter d'une fusion entre les trèfles et quatrefeuilles du XIVe siècle, et les moulures dans lesquelles ils sont sertis. Les arcatures des formes sont tracées en accolade; quelques églises picardes [1] adoptent les meneaux à traverses horizontales usités dans certaines églises normandes.

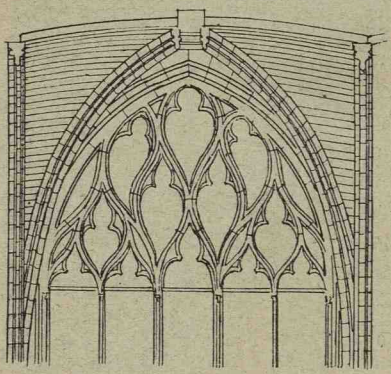

Fig. 332. — Remplage de fenêtre à Saint-Martin d'Argentan (Orne).

Les remplages flamboyants ont un avantage pratique : leurs profils et leur tracé sont tels que l'eau pluviale ne peut y séjourner nulle part.

Les remplages des roses se composent d'un rayonnement de soufflets et de mouchettes [2].

Les arcatures ont le plus souvent des remplages comme les baies, et sont fréquemment reliées entre elles par des écoinçons évidés et ornés, de façon à former des panneaux d'ornement architectural (fig. 335).

A la fin de la période flamboyante se manifeste une tendance à la suppression des complications coûteuses, et l'on supprime souvent, au XVIe siècle, les redents des soufflets et mouchettes, ce qui donne des formes en ovale et en amande d'une certaine mollesse (fig. 334).

Les colonnettes qui garnissaient les meneaux des fenêtres ont

1. Poix (Somme), Saint-Martin d'Ardinghem et Douriez (Pas-de-Calais).

2. On peut citer celles des façades de la cathédrale d'Amiens, de la Sainte-Chapelle, de S.-Germain-l'Auxerrois ; du transept de la cathédrale de Sens.

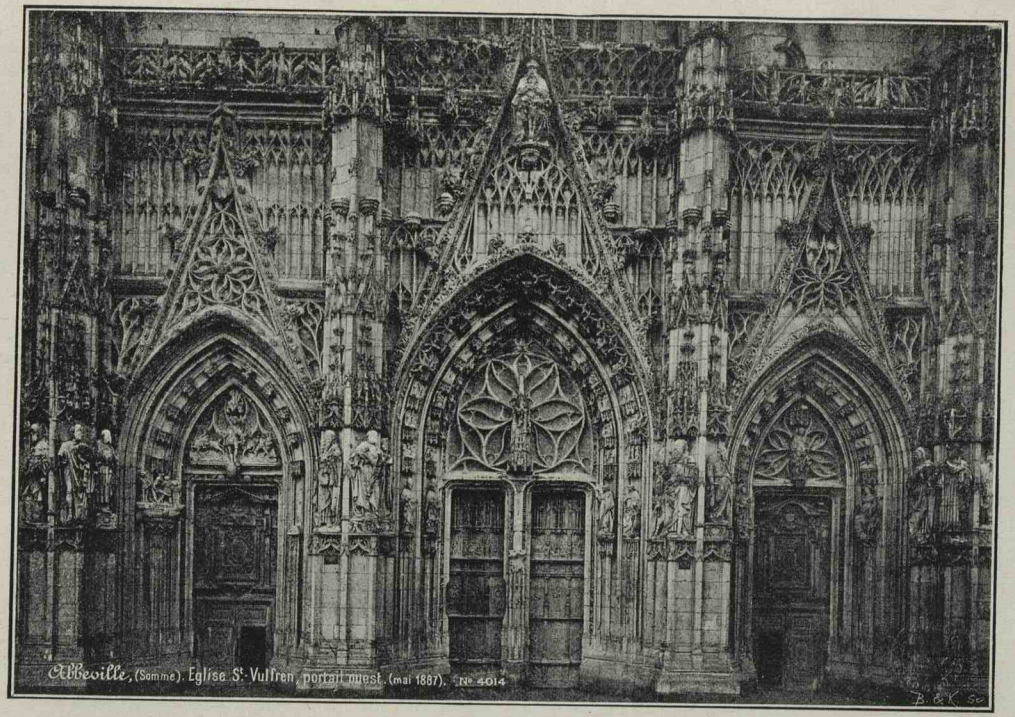

FIG. 335. — Grand portail de Saint-Vulfran d'Abbeville.
(Photographie de la Commission des Monuments historiques)

(P. 606-607)

subi dans l'architecture flamboyante la même transformation que celles des piliers : leur section est gondolée en courbes et contre-courbes, avec un méplat ; leur chapiteau a presque toujours disparu, mais la base subsiste. Sur les piédroits des fenêtres et des portails (fig. 324, 331 à 335), la même évolution se produit ; les colonnettes sont devenues extrêmement minces, et les cavets creusés entre elles pour les dégager se sont extrêmement élargis ; la voussure a le même profil que les piédroits, et ce profil consiste en une suite de larges canaux séparés par de petites moulures anguleuses et contournées qui ne peuvent plus s'appeler des colonnettes ou des tores. Dans les portails, les canaux verticaux des piédroits forment une suite de niches dans lesquelles se logent les statues, abritées sous des édicules d'une architecture très compliquée. Dans les canaux des voussures, les figurines sculptées sur chaque claveau se sont compliquées et ont fait place à de petites scènes à nombreux personnages, abritées également sous des édicules d'architecture dont la partie supérieure forme une terrasse sur laquelle sont posées les figurines du groupe suivant (fig. 335).

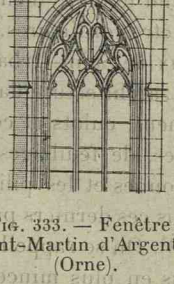

Fig. 333. — Fenêtre à Saint-Martin d'Argentan (Orne).

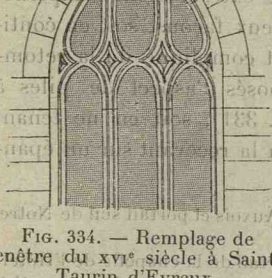

Fig. 334. — Remplage de fenêtre du XVIe siècle à Saint-Taurin d'Evreux.

Les tympans pleins qui subsistent aux cathédrales d'Auxerre, de Rouen, de Beauvais, à Rue (Somme), etc., sont aussi ornées de figurines multiples en très haut relief ; elles peuvent encore être disposées en plusieurs registres superposés (fig. 320) suivant une ordonnance déjà fréquente aux XIIe et XIIIe siècles [1] ; celui de la Neuville-

1. Tympans du Jugement dernier ; au XIIe siècle, portail Saint-Ursin à

sous-Corbie (Somme) est très exceptionnel : il occupe presque toute la façade et figure en grandeur naturelle l'entrée du Christ à Jérusalem ; à Mailly (Somme), un bas relief aussi important, mais en forme de frise, surmonte un tympan plein décoré d'un faux fenestrage.

La plupart des tympans sont ajourés et vitrés et un assez grand nombre d'entre eux est surélevé jusqu'à la proportion de fenêtres ordinaires, comme le sont déjà, au début du XIVe siècle, ceux de Saint-Urbain de Troyes [1].

L'architecture flamboyante conserve les supports en encorbellement, culots et consoles généralement à pans, ornés de moulures, de feuillages, de figurines ; les gros piliers en forme de colonnes et les piliers composés ou en faisceau de colonnettes, mais ces derniers prendront un aspect tout particulier (fig. 336 à 338). On se rappelle, en effet, que les colonnettes devenaient de plus en plus minces et avaient déjà, au XIVe siècle, abandonné le tracé cylindrique pour un tracé aminci, compliqué de deux petites contre-courbes et d'un méplat. Cette forme se généralise, et la maigreur des colonnettes s'accentue au XVe siècle.

Déjà, depuis le XIIe siècle, on avait des colonnettes répondant non seulement à des arcs, mais même à des simples moulures faisant partie du profil d'une arcade. Cette complication devient de règle générale au XVe siècle.

On a donc des retombées d'un tracé extrêmement complexe, et l'on a compris leurs supports de deux façons, soit en continuant jusqu'au sol le tracé tout à fait compliqué de la retombée, ce qui donne aux piliers composés l'aspect de piles à cannelures profondes et multiples (fig. 331), soit en ne tenant compte que de la forme générale et en la recevant sur un épan-

Bourges ; au XIIIe portail nord de Semur-en-Auxois et portail sud de Notre-Dame de Paris, etc.

1. On peut citer dans cette catégorie le portail de la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montreuil (Pas-de-Calais), 1475, le portail occidental de la cathédrale de Lausanne et de la cathédrale de Tours, Saint-Maclou de Rouen, Fressin (Pas-de-Calais), 1425, et au XVIe siècle, ceux des chapelles des châteaux de Thouars et d'Ussé, de la collégiale d'Oiron, de Saint-Pierre de Loudun, de la chapelle des Roches-Tranchelion, de la collégiale de Montrésor.

nelage circulaire (fig. 318) ou octogone, quelquefois même ondulé (fig. 281 C).

Lorsque le pilier composé a été adopté, les saillies qui y représentent les colonnettes sont devenues si grêles et d'une section gondolée si particulière qu'il est difficile de leur donner des chapiteaux capables de produire quelque effet ; le plus souvent donc, on les supprime, et cette mesure est étendue très fréquemment aussi aux piliers simples; parfois, par une sorte de moyen terme, on donne à ceux-ci une bague de moulures au sommet, comme à Saint-Nicolas de Port (fig. 318) ou à l'église de Coucy.

Octogone ou cylindrique, avec ou sans bague, le pilier sans chapiteau s'élève jusqu'à ce qu'il se perde dans la retombée de la voûte ; les arcs de celle-ci et les grandes arcades pénètrent et viennent se profiler dans ses faces ou dans sa surface courbe; ce mode de retombée à pénétration avait été inauguré dès le XIIIe siècle dans l'École du Midi : à Saint-Fulcrand de Lodève, à Uzeste (Gironde), les retombées de la voûte ne portent pas directement sur les chapiteaux, elles pénètrent dans un tronçon de fût de pilier cylindrique qui se poursuit au-dessus de ceux-ci.

Si les chapiteaux ont souvent disparu, les bases sont conservées avec soin, et ont pris une nouvelle importance.

Chacune des nervures qui sont un souvenir des anciennes colonnettes a sa petite base; quelquefois, par un comble de complication, ces nervures tournent en spirale autour du pilier [1]. En ce cas, les bases sont inclinées suivant la direction des nervures qu'elles amortissent (fig. 338); si elles s'appliquent à un gros pilier, cette âme a elle-même une base; en tout cas, le pilier composé a généralement un soubassement mouluré. Ces diverses bases peuvent être à la même hauteur, ou, selon leur fonction, à des hauteurs diverses.

Loin d'éviter ces coïncidences et ces complications, les artistes

1. Déambulatoire de Saint-Séverin à Paris, Sainte-Croix de Provins, cathédrale de Sarlat; les piliers ou colonnes à pans peuvent aussi avoir leurs facettes tournées en spirale, comme à Beaune-la-Rolande (Loiret).

les ont recherchées à plaisir : les bases s'enchevêtrent en pénétrations réciproques du plus curieux effet : d'une surface lisse, on voit constamment saillir un prisme qui est le socle continué d'une petite base supérieure, ou bien un angle appartenant à une base, qui est censée emprisonnée dans la masse du pilier. Ces complications ne sont pas une règle nécessaire; ainsi, par exemple, la belle et riche église de Mézières n'a que des bases toutes simples.

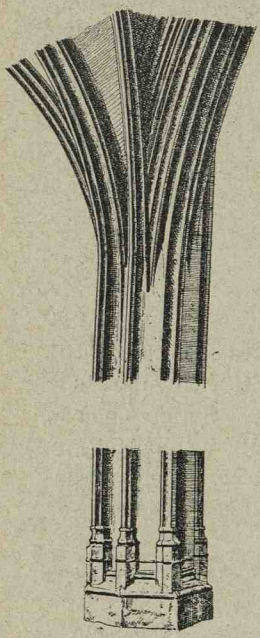

Fig. 336. — Retombée de voûtes et base de pilier à Notre-Dame de Cléry (Loiret).

La base gothique flamboyante (fig. 339) n'est que la base du XIVe siècle (fig. 283 M) modifiée par une contre-courbe reliant le membre supérieur ou méplat intermédiaire des deux moulures, et par la fusion des deux éléments de ce membre supérieur en une seule moulure, tore ou plutôt talon. La forme est celle d'un petit flacon prismatique.

Quant au chapiteau, c'est le moins usité des deux types du XIVe siècle, le chapiteau très bas, dont la corbeille se réduit à un simple cavet et ne peut recevoir qu'un seul rang de feuillages, qui s'est perpétué au XVe siècle. Il ressemble plutôt à une frise ou à une imposte qu'à un chapiteau véritable (fig. 338, 340).

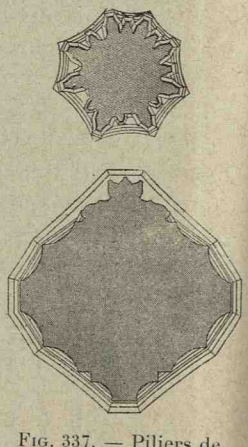

Fig. 337. — Piliers de Saint-Séverin. (A. Le Noir, *Statistique monument. de Paris*).

Ce chapiteau n'est presque jamais carré[1]; il est assez rarement rond; le plan octogone est de règle, le tailloir est en

1. On en trouve toutefois, par exemple, à la cathédrale de Bazas, à Hordain (Nord), à Audrehen (Pas-de-Calais).

larmier et n'a rien perdu de son importance (fig. 338) et il en est généralement de même de l'astragale, bien qu'elle soit supprimée au petit cloître de la Chartreuse de Villefranche de Rouergue. La corbeille s'est déprimée au point de n'être guère plus haute que le tailloir. On a à peu près renoncé aux touffes de feuillages espacées qui remplaçaient les anciens crochets, et le chapiteau est si bien compris comme une frise circulaire que ses feuillages forment un dessin courant sur des branches continues; on ne peut plus guère dire qu'il forme des rinceaux, car ces courses de feuillages affectent une liberté et une fantaisie complètes; la stylisation n'y est plus produite par la synthèse, mais, au contraire, par une complication exagérée des formes et des mouvements, et l'amour du détail est poussé à un tel point que les moindres nervures sont indiquées, ainsi que l'écorce des branches et les nœuds des moindres tiges, les feuilles compliquées du chardon, du pissenlit, du chou frisé, sont en grand honneur et fort bien imitées; d'autres végétaux, surtout les pampres et le chêne ne sont pas moins fréquents, mais on les contourne au point de leur faire souvent perdre leur physionomie naturelle; enfin, on a parfois supprimé les feuillages pour les remplacer par de simples branchages enchevêtrés (fig. 399).

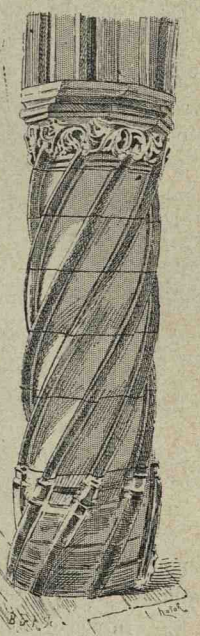

Fig. 338. — Pilier à Sainte-Croix de Provins (Seine-et-Marne).

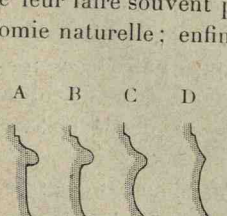

Fig. 339. Bases flamboyantes.

Très souvent, des animaux plus ou moins fantastiques ou des figurines, la plupart caricaturales et malicieuses, se mêlent à l'ornementation végétale des chapiteaux, et l'on est parfois, quoique rarement, revenu aux chapi-

teaux historiés : ceux de l'église de Montcavrel (Pas-de-Calais), sont entièrement ornés de petits personnages fort bien exécutés, figurant des scènes d'histoire religieuse ; de même les culots du cloître de Saint-Valery-sur-Somme.

Des frises de feuillages mêlés d'animaux et de personnages, semblables à celles qui constituent les chapiteaux, règnent un peu partout dans les cordons de moulures, dans les gorges des voussures des portes et de certaines arcades, et forment un certain nombre de corniches, telles que celle de la Couture et de

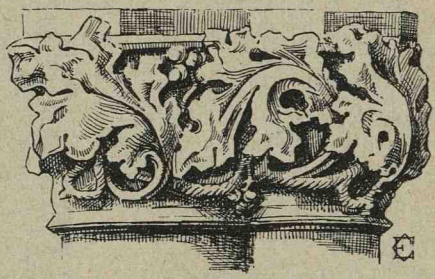

Fig. 340. — Chapiteau provenant de Saint-Sauve de Montreuil (Pas-de-Calais). (L'abaque manque).

Locon près Béthune, composée d'une suite continue de bas-reliefs à personnages.

La plupart des corniches des monuments de style flamboyant ne se composent que de moulures, surtout de cavets rapprochés ou séparés par des chanfreins, et quelquefois de talons.

Le larmier, dans les monuments de ce style, subit souvent l'évolution universelle : sa face supérieure peut être légèrement concave ; d'autres fois elle est ondulée en courbe et contre-courbe. Ce mouvement a commencé à se dessiner dès le XIIIe siècle (fig. 307).

La plupart des murs des monuments flamboyants sont couronnés de chéneaux à gargouilles et de balustrades. Les gargouilles, très saillantes et très détaillées, sont souvent fort compliquées et peuvent être percées de plusieurs trous. Elles figurent fréquemment des groupes et reposent souvent sur des consoles sculptées.

Les personnages grotesques et les animaux de toutes sortes, réels ou chimériques, sont les motifs de ces gargouilles ; les facéties sales ou licencieuses ne sont pas exclues.

Les balustrades sont multipliées (fig. 320, 326) ; rarement elles appartiennent à l'ancien type à arcatures ; en général, elles forment des panneaux de remplages à quatrefeuilles et trèfles pointus, à *soufflets*, et à *mouchettes*, et, comme dans les fenêtres, le motif de remplage varie ordinairement à chaque travée.

Des arcatures agrémentées de remplages comme ceux des fenêtres [1], et des réseaux de mouchettes et soufflets diversement combinés garnissent souvent une grande partie des maçonneries pleines (fig. 335).

1. Voir ci-dessus, p. 606. Certaines arcatures ont commencé à prendre ce développement dès le XIIIe siècle : on peut citer pour cette époque celles du croisillon sud de la cathédrale d'Amiens ; pour le XIVe celles de Saint-Nazaire de Carcassonne.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE V

Pour la bibliographie de ce chapitre, se reporter à celle du chapitre Ier, aux mots : Lasteyrie, Arbellot, Bauchal, Brutails, Caumont, Champeaux et Gauchery, Chérest, Choisy, Courajod, Dehio et Bezold, Delisle, Demaison, Demaison et Jadart, Deschamps de Pas, Digard, Durand, Enlart, Gay, Guiffrey, Kraus, de Laborde, Lalore, Lance, Lübke, Milanesi, Mortet, Müntz, Quantin, Quicherat, Renouvier et Ricard, Reusens, Anth. Saint-Paul, Street, Villard de Honnecourt, Viollet-le-Duc ; à celle du chapitre IV, aux mots : Album, Allier, Aquitaine, Arbois de Jubainville (d'), Archives, Audierne, Aufauvre et Fichot, Barr-Ferree, Bâtissier, Bauchal, Baudot (A. de), Beaurepaire, Berthelé, Bouchot, Bouillet (J.-B.), Bourassé, Britton, Brutails, Buhot de Kersers, Caumont, Cervini, Chaudruc de Crazannes, Chevalier, Clément, Cloquet, Cochet, Cotman, Cougny, Courtet, Crèvecœur, Crozes, Devals, Ducarel, Du Cleusiou, Ducourneau, Enlart, Espinay, France historique et monumentale, Fichot et Aufauvre, Fleury, Fontenay, Guilhermy, Mottay, Gaussen, Givelet, Godard-Faultrier et Hawke, Grandmaison, Grille de Beuzelin, Haussmann, Jadart et Demaison, Join-Lambert, Jouve, Kraus, Laferrière, Lahondès, Lamothe et Drouyn, Lancelot, La Sicotière, Ledain, Ledru, Lefèvre-Pontalis, Leitschuh et Seyboth, Le Noir, Lièvre, Macgibbon, Marlay, Mérimée, Métais, Michel et Mandé, Michel (Ed.), Michon, Millin, Montagnac, Montégut, Moreau, Morellet, Buret et Bussières, Müller, Nesle, Paty, Pernot, Coignet et Caron, Peigné-Delacourt, Perrault-Dabot, Pétigny, Petit, Port, Poulbrière, Prioux, Quentin, Renouvier, Renouvier et Thomassy, Reusens, Robuchon, Rochambeau, Rochebrune et Fillon, Rochemonteix, Rochigneux, Roman, Rosenzweig, Roumejoux, Rouvet, Saint-Paul, Tardieu, Thiollier, Tixier, Tholin, Vidal, Villeneuve, Wismes.

Abgrall (l'abbé) : *Église de Guimiliau. Église de Lampaul-Guimiliau*, Quimper, 1882 et 1891, in-8°. — **Albanès (l'abbé)** : *Le Couvent royal de Saint-Maximin*, Draguignan, 1880, in-8°. — **Allou (Mgr)** : *Notice sur la cathédrale de Meaux*, Meaux, 1871, in-8°. — **Allou (C.-N.)** : *Description des Monuments des différents âges, observés dans le département de la Haute-Vienne*, Paris, 1821, in-4°. — **Andreoli et Lambert** : *La cathédrale Saint-Siffrein de Carpentras*, Paris, 1862, in-8°. — **Arbaumont (J. d')** : *Essai historique sur la Sainte Chapelle de Dijon* (Mém. de la Comm. des antiq. de la Côte-d'Or). — **Arbellot (l'abbé)** : *Cathédrale de Limoges, histoire et description*, Paris, 1883, in-8°. — **Arbois de Jubainville (d')** : *Documents relatifs à la construction de la cathédrale de Troyes*, Troyes, 1862, in-8°. — **Arnaud (A.-F.)** : *Voyage archéologique et pittoresque dans le département de l'Aube et dans l'ancien diocèse de Troyes*, Troyes, 1837, in-4°. — **Assier (Alex.)** : *Compte de l'œuvre de l'église de Troyes...* Troyes, 1856, in-8°; — *Construction d'une Notre-Dame au XIIIe siècle suivie des comptes de l'œuvre de l'église de Troyes au XIVe siècle*, ibid., 1858, in-12; — *Comptes de la fabrique de l'église Sainte-Madeleine de Troyes*, Troyes, 1854, in-8°; — *Les arts et les artistes de l'ancienne capitale de la Champagne (1250-1680)*, Paris, 1876, in-12. — **Auber (l'abbé)** : *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, Poitiers, 1849, 2 vol. in-8°. — **Audiat (L.)** : *Saintes et ses monuments*, Saintes, s. d.; *Saint-Pierre de Saintes, cathédrale et insigne basilique*, etc..., Saintes, 1871, in-8°. — **Audierne (l'abbé)** : *Le Périgord illustré...*, Périgueux, 1851, in-8°. — **Aufauvre (A.)** : *Troyes et ses environs...*, Troyes, 1860, in-12. — **D'Auriac (E.)** : *Recherches sur l'ancienne cathédrale d'Alby, etc.*, Paris, 1851, in-8°; *Histoire de l'ancienne cathédrale et des évêques d'Alby*, Paris, 1858, in-8°.

Babeau (Albert) : *Saint-Urbain de Troyes* (Annuaire de l'Aube, 1891). — **Bagard (l'abbé)** : *Notice... de l'église Saint-Gengoult de Toul*, Nancy, 1869, in-8°. — **Balthasar (l'abbé)** : *Notice historique et descriptive sur la cathédrale de Toul*, Paris, 1848, in-8°. — **Barr-Ferree** : *The chronology of the cathedral churches of France*, New-York, 1894, in-8°; *Cathedral Churches of France* (Architectural Record, an. 1894 et suiv.). — **Barrère (l'abbé)** : *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen*, Agen, 1855-1856, 2 vol. in-4°. — **Barthélemy (Ed. de)** : *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne*, Paris, 1861, in-8°. — **Bataille (C.-L.)** : *La cathédrale de Toul offerte aux visiteurs, etc.*, Toul, 1855, in-8°. — **Beauséjour (le chanoine de)** : *Le monastère de Luxeuil; L'église abbatiale*, Besançon, 1891, in-8°. — **Bégin (E.-A.)** : *Histoire, etc., de la cathédrale de Metz, des*

églises adjacentes et collégiales, Metz, 1840-1842, in-8°. — **Bégule et Guigue** : *Monographie de la cathédrale Saint-Jean de Lyon*, Lyon, 1880, in-fol. — **Bénard** : *La Collégiale de Saint-Quentin*, Paris, 1867, in-8° ; *Société académique de Saint-Quentin*, 1884. — **Benoit (D.-P.)** : *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, Montreuil-sur-Mer, 1890-1892, 2 vol. — **Berluc-Pérussis (L. de)** : *Les quatre paroisses urbaines de Forcalquier* (Bull. de la Soc. scient. et litt. des Basses-Alpes, 1888). — **Bertaux (Em.)** : *Les Français d'Outre-Mer en Apulie au temps de Frédéric II* (Revue historique, 1899) ; *L'art dans l'Italie méridionale de la fin de l'Empire romain à la conquête de Charles Ier d'Anjou*, Paris, 1902, in-4° — **Berty (A.)** : *Des bases comme moyen de juger de l'âge des monuments gothiques* (Annuaire de l'archéologue, 1862). — **Bezold (G. von)** : *Die Entstehung und Ausbildung der Gotischen Baukunst in Frankreich*, Berlin, 1891, in-8°. — **Bilson (John)** : *Les premières croisées d'ogives en Angleterre* (Rev. de l'art chrétien, 1901-1902). — **Bordes (A.)** : *Histoire des monuments anciens et modernes de la ville de Bordeaux, etc.*, Paris, 1845, 2 vol. in-4°. — **Bion de Marlavagne** : *Histoire de la cathédrale de Rodez*, Paris, 1875, in-8°. — **Bossebœuf (l'abbé)** : *L'architecture Plantagenet*, Angers, 1897, in-8°. — **Bouillet (l'abbé)** : *Monographie de l'église de Saint-Sulpice de Favières*, Paris, 1891, in-8°. — **Bouillier (Isid.)** : *Recherches historiques sur l'église et la paroisse de la Trinité de Laval, etc.*, Laval, 1845, in-8°. — **Bourassé (l'abbé) et Monceau (le chanoine)** : *Saint-Julien de Tours*, Tours, 1845, in-8°. — **Bouxin (l'abbé)** : *La cathédrale de Laon*, Laon, 1890, in-8°. — **Brossard (G.)** : *Description historique et topographique de l'ancienne ville de Bourg*, Bourg-en-Bresse, 1883. — **Brun (l'abbé), Berchon et Brutails** : *Uzeste et Clément V*, Bordeaux, 1894, in-8°. — **Brun (l'abbé)** : *Uzeste et Clément V*, 2e éd., Bordeaux, 1899, in-8°. — **Bulteau (abbé)** : *Monographie de la cathédrale de Chartres*, 2e édition, Chartres, 1888-1902, 3 vol. in-8°.

Canéto (abbé) : *Monographie de Sainte-Marie d'Auch*, Paris, 1850, in-12 ; *Sainte-Marie d'Auch*, atlas monographique, Paris, 1854-1857. — **Cayot-Delandre** : *Le Morbihan, son histoire et ses monuments*, Paris, 1857, in-8° et atlas 1°. — **Cerf (abbé)** : *Histoire et description de Notre-Dame de Reims*, Reims, 1861, 2 vol. in-8°. — **Chapuy** : *Vues pittoresques des cathédrales de France*, Paris, 1826-1829, in-f°. — **Chapperon (T.)** : *Chambéry à la fin du XIVe siècle*, Paris, 1863, in-4°. — **Chaudruc de Crazannes** : *Notice historique et descriptive sur l'ancienne cathédrale de Montauban*, Montauban, in-8°. — **Chorier (Nic.)** : *Recherches sur les antiquités de la ville de*

Vienne (Isère), Lyon, 1828, in-8°. — **Clerval (l'abbé)** : *Guide chartrain*, Chartres, s. d., in-12. — **Cochard (T.)** : *La cathédrale Sainte-Croix d'Orléans*, Orléans, 1890, in-8°. — **Compayré** : *Guide du voyageur dans le Tarn.* — **Corroyer (Ed.)** : *Description de l'abbaye de Saint-Michel et de ses abords*, Paris 1877, in-8°. — **Cortez (Fernand)** : *Notice sur Saint-Maximin* (Bulletin archéol., 1885). — **Cortez (F.)** : *Date d'achèvement de l'église de Saint-Maximin (Var)* (Bull. Archéol., 1885). — **Coutan (Dr)** : *Description de l'église N.-D. du Bourg-Dun*, Rouen, 1894, in-8° ; *Notice sur la cathédrale de Rouen* (Acad. de Reims, 1896, et *Bulletin Monumental*) ; *L'église de Veulettes*, Rouen, 1900, in-8°. — **Crosnier** : *Monographie de la cathédrale de Nevers*, Nevers, 1854, in-8°. — **Crozes (H.)** : *Monographie de la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi*, 4e éd., Toulouse, 1873, in-8° ; *Monographie de l'ancienne cathédrale de Saint-Alain de Lavaur*, Toulouse, 1865, in-8°.

Dacheux (le chanoine) : *La cathédrale de Strasbourg*, Strasbourg, 1900, in-fol. — **Decorde (l'abbé J.-E.)** : *Essai historique et archéologique sur le canton de Blanzy*, Paris, 1850, in-8° ; *de Forges-les-Eaux*, ibid., 1856, in-8° ; *de Gournay*, ibid., 1861, in-8° ; *de Londinières*, ibid., 1851, in-8° ; *de Neufchâtel*, ibid, 1848, in-8°. — **Dehaisnes (Mgr)** : *Histoire de l'Art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut, avant le XVIe siècle*, Lille, 1886, 3 vol. gr. in-4°. — **Dehio (Dr Prof. G.)** : *Dei Anfänge des Gothischen Baustils* (Repertorium für Kunstwissenschaft, 1896). — **Dehio (G.)** : *L'influence de l'art français sur l'art allemand au XIIIe siècle* (Revue archéologique, 1900). — **Demaison (Louis)** : *Les architectes de la cathédrale de Reims* (Bulletin archéologique, 1894), *Documents inédits sur l'église Notre-Dame de l'Épine* (Académie de Reims, 1895) ; *Les chevets des églises Notre-Dame de Châlons et Saint-Remi de Reims* (Bull. Archéol., 1899). — **Deschamps de Pas (L.)** : *L'église Notre-Dame de Saint-Omer*, Saint-Omer, 1892-1893. in-8° (ouvrage posthume). *Description de la cathédrale de Clermont-Ferrand*, Clermont, 1865. — **Desjardins (A.)** : *Notes sur la cathédrale de Metz* (Mém. de l'Acad. de Metz, 1877-78). — **Desjardins (G.)** : *Histoire de la cathédrale de Beauvais*, Beauvais, 1865, in-4°. — **Desrosiers (L.)** : *La cathédrale de Moulins, ancienne collégiale*, Moulins, 1871, in-8°. — **Deslignières** : *Inventaire des richesses d'art de la collégiale Saint-Vulfran d'Abbeville.* — **Deville (A.)** : *Revue des architectes de la cathédrale de Rouen jusqu'à la fin du XVIe siècle*, Rouen, 1848, in-8° ; *Observations sur l'achèvement de l'église Saint-Ouen de Rouen*, Rouen, 1844, in-8°. — **Dijon (Dom H.)** : *Saint-Antoine en Dauphiné*, 1901, in-4°. — **Dion (Cte A. de)** : *Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-sur-Marne*

(Bulletin Monumental, 1887). — **Dohme** : *Die Kirchen des Cisterzienserordens in Deutschland*, Leipzig, 1869, in-8°. — **Douais (Mgr)** : *Notice sur les Jacobins de Toulouse* (Album historique du Midi, 1er fasc., 1894). — **Drouyn (Leo)** : *Variétés girondines*, Bordeaux, 1878-1885, 3 in-8°. — **Dufay** : *L'église de Brou et ses architectes*, Lyon, 1879, in-16. — **Dumaine (l'abbé L.-V.)** : *La cathédrale de Séez*, Paris, 1892, in-8°. — **Du Mortier (B. fils)** : *Études sur les principaux monuments de Tournai*, Tournai, 1862, in-8°. — **Dupasquier et Didron** : *Monographie de Notre-Dame de Brou*, Paris, 1842, in-4° et atlas in-fol. — **Durand (Georges)** : *Monographie de la cathédrale d'Amiens*, tome Ier, Amiens, 1901, gr. in-4° ; *Église Saint-Pierre de Doullens*, Amiens, 1887, in-8°. — **Durand (Paul)** : *Explication des planches de la monographie de la cathédrale de Chartres* ; Paris, 1881, in-4° (Doc. inédits). — **Durand (Vincent)** : *Excursion archéologique de la Société de la Diana*, Montbrison, 1899, in-8°. — **Dusevel H., Goze**, etc. : *Églises, châteaux, beffrois et hôtels de ville les plus remarquables de la Picardie et de l'Artois*, Amiens, 2 vol. in-8°. — **Dusevel (H.)** : *Le département de la Somme ; ses monuments anciens, etc.*, Paris, 1849-1858, 7 livraisons parues, in-8°. — **Dussieux** : *Artistes français à l'étranger*, Paris, 1876, in-8°.

Emeric-David : *La sculpture française*, 1817 (publication posthume, Paris, 1853, in-8°). — **Enlart (C.)** : *Origines françaises de l'architecture gothique en Italie*, Paris, 1894, in-8° (Biblioth. des Écoles de Rome et d'Athènes ; *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*, Paris, 1899, 2 vol. gr. in-8° ; *Origines françaises de l'architecture gothique en Espagne et en Portugal* (Bull. archéologique, 1894) ; *Abbayes cisterciennes de Scandinavie* (Bull. archéologique, 1893) ; *L'architecture gothique en Grèce* (Revue de l'Art chrétien, 1897) ; *L'architecture du moyen âge en Scandinavie* (Bulletin de l'Union syndicale des Architectes français, 1894) ; *De quelques influences germaniques dans les premiers monuments gothiques du nord de la France* (*Mél. P. Fabre*), 1902 ; *L'architecture gothique* (Revue critique, 1892). — **Eude (Émile)** : *Études d'architecture en Portugal* ; *De l'influence française dans le style manuélin* (Bulletin archéologique, 1896).

Falgairolle : *Excursions archéologiques et pittoresques dans la partie méridionale du département du Gard*, Nîmes, 1900, gr. in-8°. — **Farcy (L. de)** : *Monographie de la cathédrale d'Angers*, Angers, 1901, in-fol. (publication en cours). — **Faucon** : *Documents inédits sur la Chaise-Dieu* (Bulletin archéologique, 1884). — **Fossey (abbé)** : *Monographie de la cathédrale d'Évreux*, Évreux, 1898,

in-4°. — **Frank Oberspach** (**Dr Karl**) : *Eine Fränkische Bildhauerschule vor dem Eindringen der gotischen Kunst* (Christliches Kunstblatt, 1901).

Gaudard (**l'abbé**) : *L'église Saint-Jean-Baptiste de Chaumont.* — **Gaujal** (**M.-A.-F. de**) : *Études historiques sur le Rouergue*, Paris, 1858-1859, 4° vol. in-8. — **Gauthier** (**Jules**) : *Répertoire archéologique du canton de Roulans* (*Doubs*), Besançon, 1889, in-8°; *La cathédrale de Besançon* (Bull. archéol., 1900). — **Gautier** (**Tous.**) : *Cathédrale de Dol*, Dinan, 1859, in-8°. — **Gérard** (**Ch.**) : *Les artistes de l'Alsace pendant le moyen âge*, Paris, 1872-1873, 2 vol. in-8°. — **Gilbert** (**A.-P.-M.**) : *Description historique de la cathédrale de Rouen*, 2e éd., Rouen, 1837, in-8°; *Description historique de l'église Saint-Ouen de Rouen*, Rouen, 1822, in-8°; *Description... de l'ancienne abbaye royale de Saint-Riquier en Ponthieu*, suivie d'une notice; *description de l'église de Saint-Wulfran d'Abbeville*, Amiens, 1836, in-8°. — **Girardot** (**A. de**) **et Durand** (**H.**) : *La cathédrale de Bourges* Moulins, 1849, in-12. — **Givelet** : *Mont-Notre-Dame, Histoire de Saint-Nicaise de Reims*, — Acad. de Reims, 1881-1882. — **Gluck** (**J.-B.**) : *Album historique du département du Lot*, Paris, 1852, in-4°. — **Gomart** (**Ch.**) : *La crypte de l'église de Ham* (Moniteur de l'archéologue, 1866-67). — **Gonse** (**L.**) : *L'art gothique*, Paris, 1890, in-4°. — **Gosset** : *Histoire et monographie de la cathédrale de Reims*, Paris, 1894, in-fol. — **Grandmaison** (**Ch. de**) : *Tours archéologique*, Paris, 1879, in-8°; *Les arts en Touraine*; *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*, Paris, 1870, in-8°. — **Grange** (**Baron de la**) **et L. Cloquet** : *Études sur l'art à Tournai et sur les anciens artistes de cette ville*, Tournai, s. d., in-8°. — **Grangent, Durand et Durant** : *Description des monuments antiques du Midi de la France*, I; *département du Gard*, Paris, 1819, in-f°. — **Grignon** (**L.**) : *Église cathédrale de Châlons*, Châlons-sur-Marne, 1885, in-12. — **Guillaume** : *La cathédrale de Toul* (Mém. de la Soc. d'archéologie lorraine, 1863). — **Guiraud** (**L.**) : *Les fondations du pape Urbain V à Montpellier*, Montpellier, 1889-91, 3 vol.

Hamard : *Études archéologiques sur la cathédrale de Laval*, Laval, 1855, in-12. — **Hénoque** (**abbé**) : *Histoire de Saint-Riquier, Amiens*, 1883, 3 vol. in-4°. — **Hermand** (**Alex.**) : *Époques de construction des diverses parties de l'église Notre-Dame de Saint-Omer.* — **Héron de Villefosse** : *Histoire de l'abbaye d'Orbais*, Paris, 1892, in-8°. — **Hucher** (**E.**), **Lassus, Drouet, etc.** : *Études sur l'histoire et les monuments du département de la Sarthe*, Paris, s. d., in-8°. — **Houdoy** (**J.**) : *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*, Lille, 1880, in-8°.

Jadart (**H.**) **et Demaison** (**L.**) : *Monographie de l'église de Rethel*, Paris, 1889, in-8°; *L'église Saint-Jacques de Reims*, Reims, 1878, in-8°. — **Jadart** (**H.**) : *L'église de Sermiers (Marne)*, Reims, 1902, in-8°. — **Jarry** (**Louis**) : *Histoire de Cléry et de l'église collégiale*, Orléans, 1899, in-8°. — **Join-Lambert** (**Octave**) : *Le palais épiscopal de Meaux, à propos d'un récent article* (Bulletin Monumental, 1901). — **Jolimont** (**F.-T. de**) : *Monuments les plus remarquables de la ville de Rouen*, Paris, 1822, in-f° ; *Les principaux édifices de la ville de Rouen en 1525*, Rouen, 1845, in-4°. — **Jussieu** (**A. de**) : *La Sainte Chapelle du château de Chambéry*, 1868, in-8°.

La Bunodière (**H. de**) : *Notice archéologique et historique sur l'église Saint-Ouen de Rouen*, Paris, 1895, in-8°.; *Saint-Ouen de Rouen à vol d'oiseau*, Rouen, 1895, in-8°. — **Laborde** (**comte Alex. de**) : *Les monuments de la France*, classés, etc., Paris, 1836, 2 vol. in-f°; *les ducs de Bourgogne, étude sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XVe siècle*, Paris 1849-1852, 3 vol. in-8°. — **La Fons Melicocq** (**A. de**) : *Les artistes du nord de la France et du midi de la Belgique aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, Béthune, 1848, in-8°. — **La Fons** (**Quentin de**) : *Extraits d'un manuscrit, histoire particulière de la ville de Saint-Quentin, publié par Ch. Gomart*, Paris, 1854-1856, 3 vol. in-8°. — **Lahondès** (**J. de**) : *L'église Saint-Étienne de Toulouse*, Toulouse, 1890, in-8°. — **Lahondès** (**J. de**): *Églises gothiques de l'Ariège* (Bull. archéol.) 18... — **Lambin** (**Em.**) : *Les Francs-Maçons au moyen âge*, Paris, 1899, in-8°; *La Flore des grandes cathédrales*; *La cathédrale et la forêt* (Soc. archéol. de Soissons, 1899); *Les églises de l'Ile-de-France*, Paris, 1898, in-8°. — **Lanore** (**Maurice**) : *Reconstruction de la façade de la cathédrale de Chartres au XIIe siècle, étude chronologique* (Revue de l'art chrétien, 1899-1900). — **Laplane** (**H. de**) : *Les abbés de Saint-Bertin*, Saint-Omer, 1854-1856, 2 vol. in-8°. — **La Saussaye** (**de**) : *Blois et ses environs*, Blois, 1873, in-12. — **Lasteyrie** (**Cte R. de**) : *L'architecture gothique* (Bulletin Monumental, 1893); *Discours sur les origines de l'architecture gothique*, Caen, 1901, in-8°. — **Lassus, Duval et Didron** : *Monographie de la cathédrale de Chartres*, Paris, 1867, in-fol. (les planches seules ont paru). — **Laurent** (**Paul**) : *Documents inédits sur la cathédrale Saint-Just de Narbonne*, Carcassonne, 1887, in-8°. — **Leblan** (**E**) : *Les monuments historiques de la ville de Reims*, Reims, 1883-18.. — **Le Bœuf** (**abbé**) : *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Paris, 1754-1758, 15 vol. in-12; Nouvelle édition annotée par H. Cocheln, Paris, 1863-1875, tomes I-IV, in-folio, 4 vol. in-8° ; Nouvelle édition publiée avec tables et rectifications par Augier et Bou-

mont, Paris, 6 vol. in-8°. — **Leblanc-Davau** (**P.-F.**) : *Recherches historiques et statistiques sur Auxerre, ses monuments et ses environs*, Auxerre, 1871, 1 vol. in-8° et atlas in-4°. — **Lebourcq** (**A.**) : *La démolition de l'église Saint-Nicaise de Reims*, (Acad. de Reims, 1881-1882). — **Le Clerc** (**J.-V.**) **et Renan** (**Ern.**) : *Discours sur l'état des lettres et des beaux-arts au XIVe siècle*, Paris, 2 vol. in-8° (Extrait de l'Histoire littéraire de la France, tome XXIV). — **Ledru** (**l'abbé A.**) : *La cathédrale Saint-Julien du Mans*, Mamers 1900, in-f° ; *L'église de Saint-Pierre de Précigné* (Province du Mans, 1900). — **Lefèvre** (**Ed.**) : *Eure-et-Loir pittoresque, etc.*, Chartres, 1858, in-8°. — **Lefèvre-Pontalis** (**Eugène**) : *Étude sur le chœur de l'église Saint-Martin-des-Champs à Paris* (Biblioth. de l'Éc. des Chartes, 1886) ; *Monographies des églises de Juziers, Meulan et Triel*, Versailles, 1886, in-8° ; *Monographie de l'église de Gonesse*, Pontoise, 1887, in-8° ; *Etude sur la date de l'église de Saint-Germer* (Biblioth. de l'Éc. des Chartes, 1885 et Bulletin Monumental, 1886) ; *L'église de la Madeleine de Châteaudun* (Bull. de la Soc. Dunoise, 1887) ; *L'église de Noël-Saint-Martin*, Senlis, 1886, in-8° ; *L'église de Chars* (*Seine-et-Oise*) (Bulletin Monumental, 1901) ; *Les Fouilles de la cathédrale de Chartres* (Bulletin Monumental, 1901 et congrès archéologique de 1900). — **Le Glay** : *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, Cambrai, 1825, in-4°. — **Le Men** (**R.-F.**) : *Monographie de la cathédrale de Quimper*, Quimper, 1878, in-8°. — **Le Mené** (**J.-M.**) : *Histoire de l'église cathédrale de Vannes*, Vannes, 1882, in-8°. — **Le Prévost** (**A.**) : *Mémoires sur quelques monuments du département de l'Eure et particulièrement de l'arrondissement de Bernay* (Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., 1828) ; *Mélanges d'archéologie bretonne.* — **La Nicol ère** (**Stéphane de**) : *Église royale et collégiale de Notre-Dame de Nantes*, Monographie historique et archéologique ornée de 6 planches, Nantes, 1865, in-8°, br. avec planches. — **Lopès** (**H.**) : *L'Église métropolitaine et primatiale de Saint-André de Bordeaux* rééditée par l'abbé Cullen, Bordeaux, 1882 et 1884, 2 vol. in-8°. — **Loth** (**l'abbé Julien**) : *La cathédrale de Rouen*, Rouen, 1879, in-8°.

Mâle (**Em.**) : *L'art religieux en France au XIIIe siècle*, 2e éd., Paris, 1902, in-4°. — **Marcou** (**P.-F.**) **et L. Courajod** : *Musée de sculpture comparé ; catalogue raisonné, XIVe et XVe siècles*, Paris, 1892, in-4°. — **Martonne** (**de**) : *L'église Saint-Martin de Vendôme.* — **Marais et Beaudoin** : *Essai historique sur la cathédrale et le chapitre de Séez*, Alençon, 1878, in-8°. — **Mayeux** : *La façade de la cathédrale de Chartres*, Chartres, 1900, in-8° ; *L'abside de la cathédrale de Chartres*, Chartres, 1902, in-8° ; *Réponse à M. Lefèvre-*

Pontalis, Chartres, 1902, in-8°. — **Molinier** (**Aug. et Em.**) : *Najac en Rouergue* (Bibl. de l'École des Chartes, 1881). — **Monteyremar** (**H. de**) : *Notice historique sur le chapitre et l'église Sainte-Croix, cathédrale d'Orléans*, Paris, 1865, in-8°. — **Moore** (**Prof. Ch.-Herbert**) : *Gothic architecture*, 2e éd., New-York, 1899, in-8°. — **Morand** (**S.-J.**) : *Histoire de la Sainte-Chapelle de Paris*, Paris, 1790, in-4°. — **Mortet** (**V.**) : *L'expertise de la cathédrale de Chartres en 1316* (Congrès archéologique de Chartres, 1900, publ. en 1901); *Note sur l'âge des tours et la sonnerie de la cathédrale de Paris au XIIIe siècle et dans la première partie du XIIIe* (Bulletin de la Soc. de l'hist. de Paris, 1901). — **Müller** (**le chanoine**) : *Église de Notre-Dame de Senlis*, Senlis, 1881, in-8°; *Découvertes archéologiques faites à la cathédrale de Senlis en 1887*, Senlis, 1887, in-8°. — **Müntz** (**Eugène**) : *Les Architectes d'Avignon au XIVe siècle* (Bulletin de la Soc. nat des Antiquaires de France, 1891); *Les constructions du pape Urbain V à Montpellier (1364-1370), d'après les Archives secrètes du Vatican*, Paris, 1890, in-8°; *Les Artistes français du XIVe siècle et la propagande du style gothique en Italie* (Ami des Monuments, 1894); *Les Papes d'Avignon et les monuments du Midi de la France* (Magas. pittoresque, t. LXI); *Couvent des Bernardins de Paris* (Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris, 1900).

Narbonne (**L.**) : *La cathédrale de Saint-Étienne de Narbonne*, Narbonne, 1901, in-8°. — **Noguier** : *L'église Saint-Nazaire de Béziers*, Album du Midi, 1898). — **Nugues** (**A.**) : *Notes sur l'église de Saint-Barnard à Romans (Drôme)*, Romans, 1877, in-8°.

Ouin-Lacroix (**l'abbé**) : *Histoire de l'église et de la paroisse de Saint-Maclou de Rouen*, Rouen, 1846, in-8°.

Perrault-Dabot (**A.**) : *Monographie de l'église de Marolles-en-Brie*, Paris, 1898, in-8°. — **Petit** (**V.**) : *Guide pittoresque dans la ville d'Auxerre*, 1858, in-8°. — **Peyron** (**l'abbé**) : *La cathédrale de Saint-Pol et le Minihy Léon*, Quimper, 1901, in-8°. — **Pécheur** (**l'abbé L.-V.**) : *Annales du diocèse de Soissons*, Soissons, 1863-1891, 8 vol. in-8°. — **Pédegert** (**J.-F.**) : *Notice historique archéologique sur Notre-Dame-de-Dax*, Dax, 1849, in-8°. — **Petigny** (**de**) **et J. Launay** : *Histoire archéologique du Vendômois*, Vendôme, 1849, in-4°. — **Picardat** (**l'abbé**) : *L'église de Preuilly-sur-Claise*, Preuilly, 1895, in-8°. — **Pigeon** : *Histoire de la cathédrale de Coutances*, 1876. — **Pigeotte** (**L.**) : *Étude sur les travaux d'achèvement de la cathédrale de Troyes, 1450 à 1630*, Paris, 1870, in-8°. — **Pihan** (**L.**) : *Beauvais, sa cathédrale, ses principaux monuments*, Beauvais, 1885, in-8°. — **Polaczek** : *Der Übergangsstil im Elsass*,

Strasbourg, 1894, in-8°. — **Poncet** (**P.-F.**) : *La cathédrale d'Annecy et ses tombeaux*, Annecy, 1876, in-8°. — **Port** (**Célestin**) : *Les artistes angevins, peintres, sculpteurs, d'après les archives angevines*, Angers, 1881, in-8°. — **Potel** : *La Bretagne et ses monuments*, Nantes, 1840-1841, in-f°. — **Prost** (**Auguste**) : *La cathédrale de Metz ; étude sur ses édifices actuels*, Metz, 1887, in-8°. — **Prou** (**Maurice**) : *L'église de Pont-sur-Yonne*, Sens, s. d., in-8°. — **Puiseux** (**abbé**) : *L'église Notre-Dame-de-l'Épine, étude chronologique*, Reims (Société d'agriculture), 1892, in-8°.

Rahn (**Dr Rudolf**) : *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz*, Zurich, 1876, in-8°. — **Régnier** (**L.**) : *Saint-Pierre de Dreux et Notre-Dame de Chartres* (Congrès archéologique de Chartres, 1900). — **Renault** : *Excursion archéologique à Coutances* (Ann. assoc. Normande, 1866, XXXII, 221). — **Rey** (**E.**) **et Vietty** (**E.**) : *Monuments romains et gothiques de Vienne en France*, Paris, 1821-1831, in-f°. — **Rodière** (**R.**) : *L'église de Dannes* (Congrès de l'association française pour l'avancement des Sciences, Boulogne, 1899 ; 2e éd., Boulogne, 1899) ; *Les Corps-Saints de Montreuil*, Montreuil, 1902, in-8° ; *Le culte de Notre-Dame-de-Grâce dans la ville et le pays de Montreuil* (Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie (1896). — **Roger** (**R**) : *Quelques églises fortifiées de l'Ariège*, Foix, 1901, in-8°. — **Roisin** (**Bon F. de**) : *La cathédrale de Trèves*, Paris, 1861, in-4°. — **Roschach** : *Notice sur les Augustins de Toulouse* (Album du Midi, 1er fasc., 1894). — **Roussel** (**N.**) : *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, Bar-le-Duc, 1863-1864, 2 vol. in-8°. — **Rosières** (**Raoul**) : *L'architecture dite gothique doit-elle être ainsi dénommée?* (Revue archéologique, 1892). — **Ruprich-Robert** : *La cathédrale de Séez*, Paris, 1885, in-8°.

Saint-Paul (**Anthyme**) : *Simple Mémoire sur l'origine du style ogival* (Bull. Monumental, 1875) ; *La Transition* (Revue de l'Art chrétien, 1894-1895) ; *Suger, l'église de Saint-Denis et de Saint-Bernard* (Bull. archéol., 1890) ; *Étampes* (Gazette archéol., 1884). — **Sauvage** (**abbé**) : *Description de l'église Notre-Dame de Caudebec*, 3e édition 1876, in-12. — **Schnéegans** : *Les architectes de Strasbourg ; l'église de Saint-Thomas à Strasbourg*, Strasbourg, 1844, in-8°. — **Schayes** : *Histoire de l'architecture en Belgique*, Bruxelles, 1902, 4 vol. in-12. — **Scott** (**Mgr**) : *Esquisse scénographique et historique de l'église Saint-Pierre d'Aire-sur-la-Lys* (Notice par Fr. Morand), Paris, 1844, in-fol. — **Stein** (**Henri**) : *La cathédrale de Meaux et l'architecte Nicolas de Chaumes*, Arcis-sur-Aube, 1890, in-8°.

Tardieu (**Ambroise**) : *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand*, Moulins, 1870-1872, 2 vol. in-4°. — **Terninck** (**A.**) : *Arras, histoire de l'architecture et des beaux-arts dans cette ville*, Arras, 1874, in-4°; *Essai historique et monographique sur l'ancienne cathédrale d'Arras*, Arras, 1853 et 1884 in-4°. — **Thomas** (**A.**) : *Visite à la cathédrale de Quimper*, Quimper, 1892. — **Tourneur** (**V.**) : *Description historique et archéologique de Notre-Dame de Reims*, Reims, 1889. — **Tripon** (**J.-B.**) : *Histoire monument. de l'ancienne province du Limousin*, Limoges, 1837, in-4°.

Vasseur (**C.**) : *Étude historique et archéologique sur la cathédrale de Lisieux*, Caen, 1881, in-8°. — **Vaudin** : *La cathédrale de Sens et ses trésors d'art*, Paris, 1882, gr. in-8°. — **Viollet-le-Duc** (**E.**) : *La Cité de Carcassonne*, Paris, 1878. — **Celtibère et Lassus** : *Monographie de Notre-Dame de Paris et de la nouvelle sacristie*, Paris, 1868, in-f°. — **Vitet** (**L.**) : *Monographie de l'église Notre-Dame de Noyon*, Paris, 1845, in-4° et atlas in-fol. — **Vitet et D. Ramée** - *Monographie de la cathédrale de Noyon*, Paris, 1845, in-4° et atlas in-fol. — **Vœge** : *Die Anfänge des Monumentalen Stiles im Mittelalter*, Strasbourg, 1894, in-8°.

Wallet : *Description de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer*, Saint-Omer, 1839, in-4° et atlas in-fol.

ÉGLISES DE TRANSITION

Aisne. — Azy, (partie) ; Besny ; Berzy-le-Sec ; Bruyères ; Laffaux ; Laon, (chapelle de l'évêché) ; Marigny-en-Orxois ; Monthiers ; Montigny-l'Allier ; Neuilly-Saint-Front ; Nouvion-le-Vineux ; Paars ; Pernant ; Urcel ; Vailly ; Veuilly-la-Potherie ; Viffort, (partie).

Allier. — Agouges ; Buxières-la-Grue ; Cosne-sur-l'Œil ; Malicorne ; Saint-Pourçain, (une chapelle).

Basses-Alpes. — Digne, (ancienne cathédrale Notre-Dame-du-Bourg) ; Simiane, (rotonde).

Alpes-Maritimes. — Grasse, (cathédrale et Saint-Hilaire).

Ardennes. — Braux ; Saulce-Champenoise.

Aube. — Bar-sur-Aube, (Saint-Maclou) ; Coursan ; Rosnay-l'Hôpital, (partie).

Aude. — Alet, (voûtes des bas-côtés) ; Saint-Hilaire, (milieu du XIIIe s.).

Aveyron. — Silvanès.

Bouches-du-Rhône. — Marseille, (porche de Saint-Victor) ; Montmajour ; Silvacane, (abbaye fondée en 1147).

Calvados. — Airan, (nef) ; Aizy ; Audrieu ; Bellengreville ; Bernières ; Bretteville-sur-Odon, (Saint-Pierre) ; Le Breuil près Mézidon ; Cheux, (clocher) ; Courcy ; Creuilly ; Douvres ; Fontaine-Henri ; Saint-Gabriel ; Gueron ; Ifs, (bas du clocher) ; Saint-Loup ; Sainte-Marie-aux-Anglais ; Moult ; Noron, (prieuré, chœur) ; Ouistreham ; Putot ; Reviers, (ancienne chapelle Sainte-Christine) ; Trévières ; Vieux-Fumé ; Villiers-le-Sec.

Charente. — La Couronne, (abbaye 1171-1201) ; Saint-Michel d'Entraigues, (1137) ; Saint-Estèphe.

Charente-Inférieure. – Pons, (passage abritant les tombeaux des seigneurs).

Cher. — Ennordre ; Fontmorigny, (abbaye cistercienne) ; Massay, (chapelle) ; Noirlac, (abbaye cistercienne) ; Sainte-Solange.

Corrèze. — Arnac-Pompadour; Brive, (Saint-Martin, parties) ; Meymac ; Sionniac ; Tulle, (nef de la cathédrale).

Côte-d'Or. — La Corroierie, (prieuré) ; Gerland.

Creuse. — La Souterraine, (parties).

Dordogne. — Sarlat, (chapelle funéraire).

Drôme. — Léoncel, (abbaye cistercienne fondée en 1137) ; Saint-Paul-Trois-Châteaux, (porche).

Eure. — Le Bec-Hellouin, (amorce de croisées d'ogives 1150 à 1160) ; Boisney, (croisée d'ogives du milieu du XIIe s.) ; Évreux, (cathédrale, parties reconstruites entre 1119 et 1139 ; bas-côtés et transept, partie de Saint-Taurin) ; Harcourt, (chœur) ; Verneuil, (Notre-Dame).

Eure-et-Loir. — Chartres, (cathédrale, clocher nord-ouest vers 1134 ; clocher sud-ouest et portails commencés en 1145 ; Saint-Père, partie par Hilduard, vers 1150 à 1165) ; Châteaudun, (partie de la Madeleine) ; Cormainville, (partie) ; Dangeau, (portail) ; Dreux, (partie de Saint-Pierre) ; Lucé.

Gard. — Saint-Gilles, (voûtes de la crypte et ruines du chœur).

Haute-Garonne. — Saint-Gaudens, (bas de la tour) ; Toulouse, (bas des tours occidentales de S.-Sernin ; nef de S.-Étienne, vers 1200).

Gers. — Flaran, (abbatiale, vers 1175) ; Auch, (salle capitulaire de l'archevêché).

Gironde. — Bordeaux, (nef de la cathédrale et Sainte-Croix, parties); Carteligne; La Lande de Cubzac; Saint-Macaire; Montagne; Pujols; La Sauve.

Hérault. — Maguelone, (transept de la cathédrale); Saint-Guilhem-du-Désert, (porche).

Ille-et-Vilaine. — Saint-Malo, (cathédrale, nef de 1165 environ).

Indre. — Acey-le-Ferron; Le Blanc, (Saint-Génitour, parties); La Châtre, (nef); Déols, (partie); Gargilesse, (nef); Levroux, (partie); Saint-Marcel, (partie); Neuvy-Saint-Sépulcre, (partie); La Prée-sur-l'Arnon, (abbaye); Preuilly-sur-Claise, (partie).

Indre-et-Loire. — Bléré; Cravant, (partie); Crouzilles; Saint-Denis hors Amboise; Huismes; l'Isle-Bouchard, (Cordeliers, chœur et transept); Le Liget; Preuilly-sur-Claise, (partie).

Isère. — Vienne, (Saint-André-le-Bas, 1152, par *Willelmus*); Grenoble, (partie de la cathédrale).

Jura. — Acey, (abbaye cistercienne, fondation 1137).

Loiret. — Beaugency, (Notre-Dame); Saint-Benoît-sur-Loire, (nef); Meung, (partie); Montargis, (nef).

Loir-et-Cher. — Saint-Aignan; Aigues-Vives; Blois, (Saint-Laumer); Écoman, (portail); Selles-sur-Cher, (partie); Troo; Vendôme, (prieuré du Marchais, ruine; la Trinité, clocher et transept); Villefranche-sur-Cher.

Loire. — La Bénisson-Dieu, (voûtes).

Loire-Inférieure. — Guérande, (partie de Saint-Aubin); Saint-Gildas-des-Bois.

Lot-et-Garonne. — Agen, (partie de Saint-Caprais); Aubiac, (lanterne); Monsempron, (absidiole).

Maine-et-Loire. — Angers, (cathédrale; chœur de Saint-Martin; voûtes de la Trinité); Brion; Cuon; Doué, (parties); Mouliherne, (partie); Pontigné; Saumur, (église Saint-Pierre, partie; Saint-Florent, porche; église des Ardilliers, partie).

Manche. — La Barre de Semilly ; Lessay, (voûtes, fin du XIIe s.) ; Martinvaast ; Mortain, (l'Abbaye-Blanche, 1162 à 1181) ; Orval ; Pontorson ; Tollevaast.

Marne. — Châlons-sur-Marne, (Notre-Dame-en-Vaux, parties de 1157 à 1183 ; Saint-Alpin, partie) ; Hermonville ; Reims, (Saint-Remy, parties de 1170 à 1190) ; Sermiers

Haute-Marne. — Bourbonne-les-Bains ; Langres, (cathédrale 1150 à 1220) ; Villers-Saint-Marcellin ; Wassy.

Mayenne. — Avesnières près Laval ; Clermont, (abbaye cistercienne) ; Mayenne, (nef de Notre-Dame).

Meurthe-et-Moselle. — Mont-Saint-Martin ; Viviers-sur-Chiers.

Meuse. — Condé-en-Barrois, (clocher) ; Mont-devant-Sassey.

Nièvre. — Anizy ; Clamecy, ancienne cathédrale de Bethléem) ; Germigny-l'Exempt.

Oise. — Acy-en-Multien ; Angy ; Avrechy ; Bailleval ; Beauvais, (Saint-Étienne, nef) ; Bellefontaine, (vers 1154) ; Béthisy-Saint-Pierre ; Bonneuil, (partie) ; Breteuil, (Saint-Cyr) ; La Bruyère ; Bulles, (portail) ; Bury ; Cambronne, (nef) ; Chelles ; Caufry ; Coudun ; Creil, (Saint-Évremond, vers 1160) ; Crouy-en-Thelle ; Cuise-la-Motte ; Fitz-James ; Fresnoy-en-Thelles ; Foulangues ; Francastel ; Saint-Germer, (vers 1140 à 1160) ; Saint-Lazare ; Mogneville, (partie) ; Morienval, (déambulatoire, vers 1120 à 1125) ; Mouchy-Saint-Éloy ; Noël-Saint-Martin ; Ourscamps, (fondation 1130, consécration 1134, reconstruction 1154, nef et transept) ; Saint-Gervais de Pontpoint, (1160 à 1180) ; Quesmy, (vers 1150) ; Rhuis, (une travée) ; Roye-sur-Matz ; Senlis, (cathédrale 1155 environ à 1184, consécration 1191 ; Saint-Vincent, même époque) ; Thourotte ; Saint-Vaast-de-Longmont, (chœur vers 1160) ; Saint-Vaast-les-Mello.

Pas-de-Calais. — Alette, (clocher) ; Ames, (chœur) ; Audinghem, (clocher) ; Dommartin, (1140 à 1163, vestiges) ; Guarbecques ; Heuchin, (nef) ; Leubringhen, (clocher) ; Lillers, (partie) ; Verquin, (clocher) ; Wimille, (clocher).

Puy-de-Dôme. — Bellaigue, (abbaye, commune de Virlet) ; Esteil ; Menat, (partie) ; Mégemont ; Montpeyroux, (ruines de l'église, prieuré, commune de Puy-Guillaume) ; Pont-du-Château, (nef de Saint-Martin) ; Thiers, (nef de Saint-Genès).

Rhône. Belleville-sur-Saône, (partie) ; Lyon, (partie du chœur de la cathédrale).

Haute-Saône. — Cherlieu, (vestiges).

Saône-et-Loire. — Mâcon, (narthex du Vieux Saint-Vincent) ; Chalon, (parties de la cathédrale) ; Cluny, (narthex de 1220, dessins) ; Saint-Marcel-lès-Chalon.

Sarthe. — Le Mans, (parties de la nef de la cathédrale et remaniement total de 1144 à 1158 environ) ; Pirmil, (partie).

Haute-Savoie. — Saint-Jean-d'Aupt, (fondation 1163).

Seine. — Créteil, (partie) ; Saint-Denis, (narthex consacré en 1140 ; déambulatoire 1140 à 1144) ; Paris, (Saint-Germain-des-Prés, chœur, consacré en 1163 ; Saint-Martin-des-Champs, vers 1140 ; Saint-Pierre-de-Montmartre, 1137-1147 ; Notre-Dame, partie du chœur et portail Sainte-Anne, commencés en 1163).

Seine-Inférieure. — Bures, (consécration 1168) ; Petit-Quévilly, (vers 1160) ; Rouen, (cathédrale, tour Saint-Romain, 1145 à 1160) ; Tourvilles-la-Chapelle.

Seine-et-Marne. — Champeaux, (transept, vers 1180) ; Château-Landon, (chœur de Notre-Dame, Louis VII) ; Couilly, (partie) ; Fleury-en-Bière ; Grez-sur-Loing ; Saint-Loup-de-Naud, (vers 1144 à 1178) ; May-en-Multien ; Meaux, (chapelle épiscopale, vers 1150) ; Preuilly, (abbaye ruinée, vers 1160-70) ; Provins, (Saint-Ayoul, façade ; Saint-Quiriace, chœur vers 1160 ; Sainte-Croix, partie) ; Voulton, (vers 1160).

Seine-et-Oise. — Bougival, (clocher) ; Chars, (vers 1180) ; Conflans ; Corbeil, (nef de Saint-Spire) ; Cormeilles-en-Parisis, (crypte) ; Domont, (chœur vers 1170) ; Étampes, (Notre-Dame ; Saint-Martin, chœur 1145 à 1175) ; Juziers, (chœur) ; Longpont, (nef) ; Mareil-Marly, (partie) ; Marolles-en-Brie, (vers 1125) ; Poissy, (vers 1140).

Deux-Sèvres. — Charzay ; Saint-Romans.

Somme. — Airaines, (vers 1125) ; Belloy, (vers 1170) ; Corbie, (Saint-Étienne, 1160 à 1180) ; Éterpigny, (chapelle des Templiers, vers 1170) ; Forestmontiers ; Lucheux, (vers 1130 à 1140) ; Namps-au-Val, (vers 1155) ; Saint-Taurin, (vers 1145).

Tarn-et-Garonne. — Moissac, (narthex et tour).

Var. — Fréjus, (cathédrale) ; Saint-Louis d'Hyères ; Saint-Paul-du-Var.

Vaucluse. — Apt, (cathédrale, partie) ; Senanque, (fondation 1148) ; Le Thor.

Vendée. — Tiffauges, (chapelle du château).

Vienne. — Jazeneuil ; Lusignan ; Poitiers, (Saint-Hilaire, voûte du porche, chœur de la cathédrale, commencé en 1162 ; signé en 1167 par Adam).

Haute-Vienne. — Bussières, (abbaye) ; Saint-Junien, (parties).

Vosges. — Champ-le-Duc ; Étival ; Neufchâteau, (partie de Saint-Christophe) ; Relanges.

Yonne. — Bléneau ; Michery ; Montréal ; Pontigny, (fondation 1114) ; Savigny-en-Terre-Plaine ; Sens, (cathédrale commencée en 1140 ; attribuée à Guillaume de Sens) ; Vézelay, (abbatiale, narthex 1132 à 1150).

Alsace. — Altdorf ; Rosheim ; Sigolsheim.

Lorraine. — Morlange.

ÉGLISES GOTHIQUES DE LA FIN DU XIIe A LA FIN DU XIVe SIÈCLE

Ain. — Ambronay; Belley, (chœur de la cathédrale).

Aisne. — Saint-Aignan, (nef XIIIe s.); Vieil-Arcy, (clocher XIIIe s.); Aubenton (portail); Barzy; Bonneuil, (XIIIe s.); Braisne, (1180-1216)); La Celle, (XIIIe s.); La Chapelle, (XIIIe s.); Chaudardes; Corbeny; Craonne; Essômes, (XIIIe s.); Saint-Eugène, (XIIIe s.); Haramont, (XIIIe s., réparée en 1397 par Jehan le Flamand); Laon, (cathédrale 1160 à 1200); Lesges; Notre-Dame de Liesse; Longpont, (1227); Saint-Mard, (vers 1200); Marles, (commencement du XIIIe s.); Mézy-Moulins, (XIIIe s.); Saint-Michel-en-Thiérache; Montigny-l'Allier, (partie); Mont-Notre-Dame; Montrond, (ruine XIIIe s.); Nogent-l'Artaud, (en partie de 1245); Presles et Boves; Saint-Quentin, (chœur et tour par Vilard de Honnecourt, consécration en 1257, 1316 consolidations par Jehan Lebel, 1373 Pierre Chaudun condamné pour malfaçons; 1394 Gilles Largent); Royaucourt, (XIIIe et XIVe s.); Saponey, (fin du XIIIe s.); Soissons, (cathédrale, croisillon sud vers 1175, chœur terminé en 1212, nef XIIIe s., croisillon nord XIVe; Saint-Léger; Saint-Jean-des-Vignes, portail XIIIe s.); Vailly, (XIIe et XIIIe s.); Le Val-Chrétien, (ruine XIIIe s.); Vasseny, (XIIIe s.); Verneuil; Vorges.

Allier. — Ébreuil, (chœur XIIIe s.); Gannat, Saint-Pourçain, (chœur); Souvigny, (chœur, fin XIVe s.); Ygrande, (partie); Yzeure, (grande chapelle fondée en 1389).

Basses-Alpes. — Bayons; Chavailles, (1238); Forcalquier, (parties de 1269 et 1296); Manosque, (parties de Saint-Sauveur et de Notre-Dame); Senez, (cathédrale 1130 à 1242); Seyne; Sisteron, (Dominicains); Valensole.

Hautes-Alpes. — Embrun, (cathédrale, partie du XIIIe s.); Lagrand; Le Monétier-de-Briançon.

Ardèche. — Largentière, (XIIIe s.); Quintenas, (parties XIIIe et XIVe s.); Viviers, (étage supérieur du clocher par Pierre Lans, XIVe s.).

Ardennes. — Braux, (voûtes); Mouzon, (1231); Renwez, (XIVe s.); Rethel, (parties de 1279 à 1320); Tagnon; Warcq, (XIVe s.).

Ariège. — Audressein, (fondation 1315, façade commencement du XIVe s., clocher XIVe s.); Cerride, (portail de 1280); Cérizols, (portail XIVe s.); Fabas, (portail XIVe s.); Foix, (chœur de Saint-Volusien, XIVe s.); Le Fossat, (façade XIVe s., brique); Lapenne; Laroque d'Olmes, fin du XIVe s.); Lézat, (clocher, fin du XIVe s.); Saint-Lizier, (clocher et parties supérieures de la cathédrale, XIVe s.); Mirepoix, (chœur de la cathédrale 1297-1298); Montjoie; Pamiers, (Notre-Dame du Camp, clocher et porche de la cathédrale, XIVe s.); Les Pujols, (XIVe s.); Sentein, (parties).

Aube. — Bar-sur-Aube, (Saint-Maclou, partie; Saint-Pierre, Saint-Martin, XIIe s.); Brienne; Chaourcé, (XIIIe s.); Clerey, (XIIIe s.); Dampierre, (chœur XIIIe s.); Estissac, (partie XIIIe s.); Fouchères, (XIIIe s.); Mussy-sur-Seine, (XIVe s.); Pouan, (nef XIIIe s.); Troyes, (cathédrale fondée en 1206, chœur 1214, transept et chapelles 1365; maîtres-d'œuvres : (?) Jacques, 1295; Richer, 1296; Henri, 1295-1297; Jehan de Torvilliers, 1360 à 1364; Thimart ou Thomas, 1364 à 1367; Geoffroy Mussy, Jehan; Thierry, Michelin de Donchery, et Michelin Hardiez, 1365 à 1385 environ; Jacques Felisot, 1370 à 1380; 1382, Drouin de Mantes sculpteur; La Madeleine, après 1188; Saint-Urbain, 1262 à 1329, en 1264, Jehan Langlois, maître de l'œuvre, part pour la croisade; Saint-Remy); Villenauxe, (XIIIe s.); Villeneuve-au-Chemin, (XIIIe s.).

Aude. — Carcassonne, (Saint-Nazaire, chœur et transept 1310 à 1320; Saint-Vincent, XIVe s.); Saint-Hilaire, (abbaye); Limoux (XIIe-XIVe s.; église Saint-Hilaire); Narbonne (Saint-Paul-Serge, XII-XIIIe s.; cathédrale Saint-Just commencée en 1272, chœur achevé en 1320; Maîtres d'œuvres : (?) Henri; vers 1315, *Jacobus de Favari*; en 1346, Raymond Aicard; église de La Mourguié, XIIIe-XIVe s.); Saint-Papoul, (cathédrale, nef XIIIe s.).

Aveyron. — Combret (partie de 1393, par Esquirol); Najac, (terminé en 1269, par Bérenger Jornet); Nant, (Saint-Jacques, XIVe s.); Rodez, (cathédrale commencée en 1277; 1289 à 1294 Etienne; 1293 à 1294 *Riquardus operator*; 1358-1360 Vuilliaume Bosquet); Séverac-le-Château, (XIVe s.); Vabres, (cathédrale, parties du XIVe s.); Villefranche-de-Rouergue, (église commencée en 1260); Villeneuve-de-Rouergue, (parties XIIIe et XIVe s.)

Bouches-du-Rhône. — Aix, (Saint-Jean de Malte, commencée en 1231, clocher XIVe-XVe s.; cathédrale Saint-Sauveur, nef de 1285); Marseille (Saint-Victor, rebâtie en grande partie en 1255 par le moine Hugues); Orgon, (1325); Salon, (1344); Tarascon, (Sainte-Marthe, 1379 à 1449).

Calvados. — Saint-Agnan, (chœur XIIIe s.); Airan, (chœur); Audrieu, (XIIIe-XIVe s.); Saint-André-en-Gouffern, (1241, ruine); Banneville-sur-Ajon, (chapelle Saint-Clair); Bayeux, (chœur de la cathédrale); Beaumont, (XIIIe s.); Bellengreville, (XIIIe s.); Billy; Le Bois Halbout, (fin du XIIe s.); Bourguébus, (XIIIe s.); Bougy, (XIIe et XIIIe s.); Saint-Clair de Bossenneville, (XIIIe s.); Branville, (XIIIe s.); Caen, (Saint-Étienne, chœur vers 1200, par Guillaume, restauré en 1316-1344 et vers 1640; Saint-Pierre, clocher commencé en 1308); Canteloup, (ruine de Saint-Hippolyte, XIIIe s.); Cesny, (XIIIe s.); Croisilles, (XIIIe s.); Condé-sur-Laison, (XIIIe s.); Saint-Contest; Cuverville (clocher); Damblainville, (XIIIe-XIVe s.); Demouville, (XIIIe et XIVe s.); Dives, (parties XIIIe et XIVe s.); Engranville, (XIIIe s., ruines); Ernes, (vers 1200); Évrecy, (XIIIe s.); Falaise, (Trinité, partie); Fierville, (XIIe et XIIIe s.); Firfol, (chapelle du prieuré, XIIIe s.); Fontaine-Henri, (XIIIe s.); Fontenay, (église Saint-André, chœur de la fin du XIIe s. ou du XIIIe); Fontenay-le-Marmion, (chœur XIIIe s.); Frenouville, (chœur); Goustrainville, (XIVe s.); Grainville, (vers 1200); Harcourt, (partie de 1200 environ); Hermanville, (XIIIe s.); Saint-Laurent de Condelles, vers 1200); Langrune; Lisieux, (cathédrale, 1160 à 1188 environ, abside 1226-1235); Lion-sur-Mer, (chœur); Maizières, (partie XIIIe s.); Mirabelle, (XIIIe s.); Moltot, (XIIe-XIIIe s.); Norrey; Noron, (XIIIe s); Noyers, (fin du XIIe s.); Saint-Pair-du-Mont, (XIIIe s.); Perrières, (abside XIVe s.);

Saint-Pierre-sur-Dives, (XIIIe s.); Potigny, (XIIe-XIIIe s.); Quesnay, (XIIIe s.); Rouvres, (XIIIe-XIVe s); Ryes; Sacy, (chœur); Saumont, (XIIe-XIIIe-XIVe s.); Soulangy; Saint-Sylvain, (chœur et clocher, XIIIe s.); Thiéville, (XIIIe s.); Tour, (XIVe s.); Ussy, (XIIIe s.); Villiers-sur-Port, (ruine, partie); Vire, (XIIe-XIIIe s.).

Cantal. — Saint-Flour, (collégiale bâtie en 1337; Saint-Vincent, XIVe s.); Saint-Martin-de-Valmeroux, 1362.

Charente. — Saint-Amand de Boixe, (chœur, XIVe s.); Angoulême, (Hôtel-Dieu); La Couronne, (abbaye XIIe-XIIIe s.); Saint-Michel-d'Entraigues, (XIIe s.).

Charente-Inférieure. — Bougueneau, (nef XIIIe s.); Marennes, (XIVe s.); Saintes, (Saint-Palais, XIIe-XIIIe s.).

Cher. — Ainay-le-Viel, (XIIIe s.); Aubigny; Bourges, (cathédrale commencée vers 1275, consacrée en 1324; Saint-Pierre-le-Guillard); Ineuil, (nef, XIIIe s.); Loroy, (ruines de l'église abbatiale, XIIIe s.); Saint-Loup-des-Chaumes; Saint-Maur; Morogues; Noirlac, (abbaye fondée en 1136, église fin du XIIe s.); Rians, (XIVe s.); Sancergues, (nef XIIIe s.); Saint-Satur, (XIVe s.); Saint-Symphorien, (XIIIe s.).

Corrèze. — Saint-Angel, (chœur XIVe s.); Beyssac, (construction par Innocent VI); Brives, (Saint-Martin, partie); Noailles, (partie du XIIIe s.).

Côte-d'Or. — Auxonne, (1309 à 1360); Couchey, (fin du XIVe s.); Dijon, Notre-Dame, vers 1240; Saint-Bénigne, rebâtie en 1280, restait inachevée en 1371); Flavigny, (XIIIe-XIVe-XVe s.); Frollay, (XIIIe s.); Gerland,(XIIe-XIIIe s.); Grignon, (XIIIe s.); Saint-Nicolas; Nuits, (Saint-Symphorien, XIIe-XIIIe s.); Rougemont, (XIIIe s.); Saint-Seine, (1235); Semur-en-Auxois.

Côtes-du-Nord. — Brélevénez, (XIIe-XIIIe s.); Saint-Brieuc, (cathédrale 1230 environ à 1375, remploi de sculptures de la fin du XIIe s. et refaçon au XVIIIe s.); Guingamp, (XIIIe-XIVe s.); Lamballe, (Notre-Dame, consacrée en 1220, agrandie au XIVe s.); Léhon, (XIIIe s.); Tréguier, (cathédrale en grande partie de 1296 et 1333).

Creuse. — Bourganeuf ; Évaux, (partie XIVe s.) ; Le Moutier d'Ahun ; La Souterraine, (partie XIIIe s.).

Dordogne. — Saint-Avit-Senieur, (voûtes XIIIe s.) ; Beaumont en Périgord ; Excideuil, (façade XIIIe s.) ; Limeuil, (vers 1370) ; Montpazier, (XIVe s.) ; Nanthiac, (nef XIIIe s.) ; Sarlat, (collégiale, partie XIVe s.).

Doubs. — Besançon, (cathédrale, parties de 1237 ; Saint-Paul, XIVe s.) ; Mont-Sainte-Marie, (abbaye cistercienne XIIIe-XIVe s.).

Drôme. — Grignan, (XIIe-XIIIe-XIVe s.) ; Romans, (Saint-Barnard, XIIIe s.).

Eure. — Le Petit-Andelys, (XIIIe s.) ; Bonport, (abbaye XIIIe s.) ; Le Breuil-Benoist, (abbaye, consécration 1224) ; Écouis, (XIIIe s.) ; Evreux, cathédrale, parties, XIIIe et XIVe s. ; seconde consécration 1126 ; Saint-Taurin) ; Fontaine-Guérard, (abbaye XIIIe s.) ; Gisors, (chœur et collatéral de 1240) ; Louviers, (Saint-Pierre, intérieur du XIIIe s.) ; Mortemer, (abbaye XIIIe s.) ; Pacy, (XIIIe s.) ; Tourny, (Saint-Philibert, milieu du XIIIe s., signature *Rancu*) ; Vernon, (partie XIVe s.).

Eure-et-Loir. — Bonneval, (paroisse, vers 1200) ; Chartres, (cathédrale 1194 à 1260, chapelle de la Vierge, XIVe s., Simon Daguon maître de l'œuvre en 1316 ; Saint-Père vers 1160) ; Chateaudun, (La Madeleine, XIIe-XIIIe s. ; Saint-Valérien restauré au XIIIe s.) ; Gallardon, (chœur XIIIe s. avancé) ; Santeuil, (commencement du XIIIe s.) ; Saint-Sulpice, (vers 1200) ; Thimert.

Finistère. — Lanmeur (chœur de Notre-Dame de Kernitron, XIIIe s.) ; Morlaix, (ancienne église Saint-Dominique commencée par Raoul de Lanmeur, 1263) ; Pointe-Saint-Mathieu, (XIIIe et XIVe s.) ; Saint-Pol de Léon, (cathédrale, nef, XIIIe s. ; le Kreisker, 1364 à 1399 et XVe s.) ; Pont-Croix, porche XIVe s. ; Quimper, (cathédrale, chœur commencé en 1239).

Gard. — Aigues-Mortes, (XIIIe s., dénaturée) ; Beaucaire, (XIIIe-XIVe s.) ; Saint-Gilles, (voûtes de la crypte en partie du XIIIe s., église achevée par Martin de Lonay de Posquières en 1261 ; refaçon totale en 1577 par Pierre Riquet de Montpellier) ;

Saint-Laurent-des-Arbres, (partie); Villeneuve-lès-Avignon, (collégiale Notre-Dame fondée en 1333; Chartreuse, 1356).

Haute-Garonne. — Saint-Bertrand de Comminges (1304-1350); Capendu; Toulouse, (cathédrale Saint-André, nef 1211, façade 1230, chœur commencé en 1272, Aymeric maître de l'œuvre en 1282; voûtes refaites en 1625 par Pierre Lesneville d'Orléans); Villefranche-de-Lauragais, (XIVe s.).

Gers. — Auterrive, (partie XIVe s.); Fleurance, (XIVe s.); Lombez, (cathédrale, parties du XIVe s.); Saint-Michel de Pessan, (1252); Simorre, (XIVe s.).

Gironde. — Bazas, (cathédrale commencée en 1233, parties XIIIe et XIVe s.; église XIIIe s.); Blasimont, (XIIe-XIIIe s.); Bordeaux, (cathédrale, nef XIIe-XIIIe s.; chœur 1310; Saint-Seurin, parties du XIIIe s.; Sainte-Croix, partie du XIIIe s.; Sainte-Eulalie, partie de 1304 à 1380); Saint-Émilion, (chapelle XIIIe s., portail de l'église monolithe XIIIe s., partie de l'église abbatiale XIIIe s., Jacobins XIVe s.); Gayac, (prieuré, façade); Guitres, (XIIe-XIIIe-XIVe s.); Saint-Macaire, (façade); La Réole, (XIIIe s.); La Sauve, (paroisse et partie de l'abbaye); Uzeste, (XIIIe s. rebâtie en partie 1305-1313).

Hérault. — Béziers, (cathédrale commencée en 1215, consacrée en 1300, tour commencée en 1390); Capestang; Clermont-l'Hérault, (XIIIe-XIVe s.); Lodève, (Saint-Fulcran, XIVe s.); Montpellier, (cathédrale 1364 à 1373); Saint-Pargoire; Saint-Pons de Mauchiens, (partie vers 1300); Valmagne (abbaye, commune de Villeveyrac); Villemagne, (église paroissiale, XIVe s.); Le Vignogoul, (1220).

Ille-et-Vilaine. — Dol, (cathédrale, chœur 1231-1265, nef un peu antérieure); Saint-Malo, (chœur de la cathédrale, XIIIe s.); Redon, (chœur et clocher occidental, XIVe s.); Rennes, (nef et chœur de Saint-Mélaine, XIVe s.).

Indre. — Le Blanc, (Saint-Génitour, parties); Ceaulmont; La Châtre, (chœur XIVe s.); Dampierre; Levroux, (XIIe et XIIIe s.); Saint-Marcel, (parties du XIIIe s); Mézières-en-Brenne, (XIIIe-XIVe s.).

Indre-et-Loire. — Bois-Aubry, (partie XIVe s.); Bourgueil (fondation 1246); Candes, (XIIIe s.); Crouzilles, (vers 1200); Saint-Germain-sur-Vienne; Huismes, (vers 1200); Marmoutiers, (fondation XIIIe s.); La Selle-Guimard, (XIIe et XIIIe s.); Tours, (cathédrale, chœur commencé en 1267, continué par Étienne de Mortagne, 1279, et Simons du Mans, 1293, transept du XIVe s.; Saint-Julien, Jacobins 1260).

Isère. — Saint-Antoine de Viennois, (XIIIe-XIVe s.); Crémieu, (Saint-Jean, XIVe s); Grenoble, (cathédrale XIIe-XIIIe s.; Saint-André, XIIIe s.); Mormans, (XIIIe s.); Vienne, (cathédrale moins la facade; Saint-André-le-Bas).

Jura. — Chissey, (XIIIe s.); Saint-Claude, (cathédrale, partie est 1378-94); Poligny, (Jacobins XIIIe s.; paroisse XIVe-XVe s.); Salins, (Saint-Anatoile, milieu du XIIIe s.; Saint-Maurice, XIIIe s.).

Landes. — Dax, (portail de la cathédrale); Le Mas d'Aire, (XIIIe s.); Grenade-sur-Adour.

Loir-et-Cher. — Blois, (Saint-Laumer, partie); Cornilly, (abbaye ruinée, partie); Fontaine-en-Sologne; Saint-Georges-des-Bois, (commune Saint-Martin-au-Bois; collégiale XIIIe s.); Guériteau, (prieuré, ruine XIIIe s.); Montrichard, (XIIe-XIIIe s.); Nanteuil, (nef XIIe-XIIIe s.); Pontlevoy, (XIVe s.); Selles-sur-Cher, (partie du XIIIe s.); Vendôme, (Trinité, partie XIIIe s.).

Loire. — La Bénisson-Dieu, (XIIe s.); Bonlieu, (fin du XIIIe et XIVe s.); Saint-Germain-Laval, (chapelle Notre-Dame, commencée vers 1286; XIVe et XVe s.); Moind, (Sainte-Eugénie, XIVe s.); Montbrison, (Notre-Dame, fondée en 1225).

Haute-Loire. — Brioude, (Saint-Julien, parties); La Chaise-Dieu, (commencée en 1344 par Hugues Morel, assisté de Pierre de Cébazat et Pierre Falciat); La Voulte-Chillac; Saint-Laurent et Les Carmes au Puy.

Loire-Inférieure. — Guérande, (Notre-Dame-la-Blanche).

Loiret. — Boiscommun, (XIIIe s.); Chécy, (XIIIe s.); Meung, (Saint-Lyphard, XIIe et XIIIe s.); Montargis, (nef); Montliard; Puiseaux, (XIIIe s.); Yèvre-le-Châtel, (Saint-Lubin, vers 1180; chapelle XIVe s.).

Lot. — Cahors, (cathédrale, chœur de 1285 à 1293; Saint-Urcise, XIIe et XIIIe s.; Notre-Dame, XIVe s.); Castelnau de Bretenoux, (chapelle du château, 1329); Figeac, (Saint-Sauveur, parties; Notre-Dame du Puy); Gourdon, (Cordeliers 1387); Rocamadour; Salviac, (XIIIe s.).

Lot-et-Garonne. — Agen, (Saint-Caprais, partie; Jacobins, église commencée en 1249 par Arnaud de Belenger); Lannes, (partie XIVe s.); Marmande, (XIVe s.); Mézin, (XIIIe-XIVe s.).

Lozère. — Bedouès, (collégiale fondée en 1363); Saint-Etienne-du-Valdonnay; Saint-Frézal-d'Albuges; Gabrias; Saint-Gal; Grandrieu; Grisac, 1367); Nasbinals, (XIVe s.); Pierrefiche.

Maine-et-Loire. — Angers, (Saint-Martin, chœur; cathédrale, nef vers 1150, transept 1240, chœur 1274; Saint-Jean, XIIIe s.; Saint-Serge, chœur XIIIe s.; Toussaint, XIIIe s., ruine; Saint-Aubin, clocher; Trinité, voûtes); Asnières, (XIIe-XIIIe s.); Beaufort, (chapelle du château, XIIIe s.); Bouchemaine, (chœur, fin du XIIe s.); Bourgueuil, (chœur du commencement du XIIIe s.); Chinon, (chœur de Saint-Maurice, XIIIe s.); Cisay, (XIIIe s., ruine); Doué, (XIIe-XIIIe s.); Les Essarts, (fin du XIIe ou XIIIe s.); Fontevrault, (chapelle funéraire XIIIe s.); Gennes, (Saint-Eusèbe, partie); Saint-Germain-sur-Vienne, (vers 1175); Linières-Bouton, XIIIe s.); Mouliherne, (partie de la fin du XIIe s.); La Papillaye, (chapelle Saint-Étienne, XIIIe s.); Pontigné, (XIIIe s.); Le Puy-Notre-Dame; Saumur, (Saint-Pierre-au-Marais, partie; Saint-Florent, narthex; église des Ardilliers, partie; chapelle Saint-Jean, XIIIe s.).

Manche. — Biville, (vers 1260); Bréville, (portail XIIIe s., chœur XIVe s.); Colombes, (XIVe s.); Coutances, (cathédrale 1251 à 1274; Saint-Nicolas, XIVe s.); Couvains, (XIIIe s.); Gorges, (XIVe s.); Hambye, (XIIIe-XIVe s.); Hyenville, (XIIIe ou XIVe s.); Manneville-sur-Mer, (partie XIVe s.); Marchézieux, (XIIIe s.); Sainte-Mère-Église, (XIIIe s.); Montebourg, (XIVe s.); Mortain, (paroisse XIIIe s.); Omonville-la-Rogue, (vers 1200); Piolley, (église par Lenoir; pignon par Piquoy, 1537); Pontorson, Quettehou, (XIIIe s.); Quettreville, (XIVe s.); Saint-Sauveur-Lendelin, (XIVe s.); Vesly, (XIVe s.).

Marne. — Baye, (partie de l'église et chapelle du château, XIIIe s.); Le Breuil; Châlons-sur-Marne, (cathédrale consacrée en 1147, incendiée en 1230, rebâtie sauf les tours par Michel Le Papelart, mort en 1257; achevée en 1280; Notre-Dame-en-Vaux, 1157-1183, reprise au XIIIe s., reconsacrée en 1322; Saint-Jean); Corribert, (chœur); Corrobert; Dommartin-sous-Hans, (XIIe-XIIIe s.); Dormans, (XIIIe s.); Hans, (XIIIe s.); les Istres, (partie du XIIIe s.); Jalons-les-Vignes, (fin du XIIe et XIIIe s.); Janvilliers; Lavannes, (XIIe et XIIIe s.); Louvercy, (fin du XIIe et XIIIe s.); Mareuil-le-Port, (partie XIIIe s.); Sainte-Menehould, (XIIIe s.); Le Mesnil-sur-Oger, (chœur); Moiremont; Montmort, (nef du XIIIe s.); Oger; Orbais, (XIIe-XIIIe s.); Reims, (Saint-Remi, chœur et voûtes de la nef, 1170 à 1190 environ et parties XIIIe s.; cathédrale 1211 à 1311, façade 1260 à 1400. Maîtres de l'œuvre : Jehan d'Orbais, 1211 à 1231; Jehan le Loup, 1231 à 1247; Gaucher de Reims, 1247 à 1255; Bernard de Soissons, 1255 à 1290; (?) Adam vers 1290; Robert de Coucy mort en 1311; Colard, 1318; Gilles de Saint-Nicaise, 1352, 1358; Saint-Jacques, XIIe-XIIIe s.; Saint-Nicaise, dessins de l'église détruite élevée par Hues Li Bergier, 1229, au début du XIVe s.); Rieux, (fin du XIIIe s.); Thibie, (chœur); Le Thoult.

Haute-Marne. — Blécourt, (XIIIe s.); Celsoy, (attribuée à Jacques de Neuilly, 1376 à 1398); Chaumont, (Saint-Jean, nef XIIIe-XIVe s.); Langres, (cathédrale; Saint-Martin, XIIe-XIIIe s.); Montiérender, (chœur XIIe-XIIIe s.); Wassy.

Mayenne — Evron, (Notre-Dame, XIVe s., consécration 1252); Laval, (Saint-Maurice, vers 1160); Mayenne, (Notre-Dame, partie XIIIe s.).

Meurthe-et-Moselle. — Écrouves, (XIIIe s.); Toul, (cathédrale XIIIe et XIVe s. Jehan de Metz, maître-d'œuvre, meurt en 1346; Saint-Gengoult, XIIIe-XIVe s.); Pont-à-Mousson, (Saint-Martin partie du XIVe s.).

Meuse. — Avioth, (XIVe s.); Bar-le-Duc, (Saint-Pierre, XIVe s.; Saint-Nicolas, XIVe s.; Saint-Antoine, XIIIe s.); Bonnet, (XIIIe s.); Condé-en-Barrois, (XIIe-XIIIe s.); Dun-sur-Meuse, (partie XIVe s.); Étain, (nef XIIIe s.); Hattonchatel, (XIIIe-XIVe s.);

Longuyon, (XIIIe s.); Marbotte, (portail XIIIe s.); Mont devant Sassey, (parties XIIIe-XIVe s.); Saint-Pierrevilliers, (parties XIIIe s.); Ribeaucourt, (XIIIe s.); Verdun, (cathédrale, partie XIIIe s.).

Morbihan. — Merlevenez; Vannes, (cathédrale, façade).

Nièvre. — Clamecy, (Saint-Martin, XIIIe-XIVe s.); Donzy-le-Pré, (parties XIIIe et XIVe s.; prieuré de l'Épau); La Fermeté, (abbaye ruinée XIIe-XIIIe s.); Nevers, (cathédrale reconstruite après 1211, consacrée en 1331); Tannay, (partie du XIIIe s.); Varzy, (XIIIe-XIVe s.).

Nord. — Aulnoy, (chœur XIIIe s.); Bergues, (vestiges XIVe s.); Bermerain, (XIIIe s.); Bourbourg, (XIIIe s.); Cambrai, (cathédrale, vestiges 1230-1251); Capelle-Brouck, (chœur); Douai, (Notre-Dame, XIIIe-XIVe s.); Eth, (fin du XIIIe s.); Hamel (XIIIe s.); Maing, (vers 1200); Noyelles-sous-Bellone, (partie XIIIe s.); Sebourg, (XIIIe s.); Valenciennes, (Saint-Géry, XIIIe et XIVe s.); Vaucelles, (XIIIe s., par Vilard de Honnecourt, ruine).

Oise. — Agnetz, (XIIIe s.); Angicourt, (fin du XIIe et XIIIe s.); Angy, (XIIe s.); Autrèches, (XIIIe s.); Beauvais, (cathédrale, chœur 1247 à 1272, voûtes écroulées en 1284, restauration par Enguerrand le Riche; voûtes de 1337 à 1347); Breuil-le-Sec, (XIIe s.); Breuil-le-Vert, (XIIe-XIIIe s.); Bûry, (XIIe s.); Caisnes; Cambronne, (chœur consacré en 1239); Carlepont, (clocher XIIe-XIIIe s.); Chaalis, (consécration 1219, ruine; chapelle XIIIe s); Chambly, (XIIIe s.); Chiry, (XIIe-XIIIe s.); Compiègne, (Saint-Jacques); Creil, (paroisse XIIIe-XIVe-XVe s.; Saint-Évremond, XIIe s.); Crépy-en-Valois, (Saint-Thomas, XIIIe-XIVe s.); Cuise-la-Motte; Ermenonville, (XIIIe s.); Ève, (XIIIe s.); Saint-Germer, (XIIe s., chapelle XIVe s.); Guiscard, Saint-Jean-au-Bois; Mello, (parties XIIIe s.); Neuilly près Clermont, (commanderie); Nogent-les-Vierges, (chœur XIIIe s.); Nointel, (clocher vers 1200); Noyon, (cathédrale rebâtie depuis 1140-1150, transept vers 1170, voûtes refaites après l'incendie de 1293; clochers XIIIe s.; porche remanié en 1333 par Jean de Brie); Ourscamps, (consécration 1201); Saint-Pierre-en-Chastres, (fin XIVe s.); Pontdron, (vers 1200); Pont-l'Évêque, (XIIe-XIIIe s.); Pontoise près Noyon, (partie); Pontpoint, (1160 à 1180, par-

ties) ; Plailly, (vers 1200) ; Senlis, (Saint-Frambourg, commencé en 1177) ; Thiescourt, (vers 1200) ; Tillard, (1342) ; Saint-Vast-les-Mello ; Verberie ; La Verrue, (XIIIe s.) ; Villers-Saint-Paul, (chœur XIIIe s.).

Orne. — Belle-Étoile, (abbaye ruinée XIIIe s.) ; Corbon ; Saint-Evroult, (Notre-Dame-du-Bois, abbaye ruinée XIIIe s.) ; La Lande Patry, (chevet, fin du XIIe s.) ; Lonlay-l'Abbaye, (chœur, fin XIIIe s.) ; Séez, (cathédrale, chapelle de la Vierge 1210, le reste rebâti en 1230, 1353, 1375).

Pas-de-Calais. — Alette ; Ames ; Arras, (cathédrale, vestiges) ; Aubigny, (chevet XIIIe s.) ; Auchy-les-Moines, (XIIIe s.) ; Bazinghem, (chevet XIIIe s.) ; Blandecques, (1186, démoli) ; Boulogne, (cathédrale, chœur de 1307, vestiges ; Saint-Nicolas, partie du XIIIe s. ; Saint-Wlmer, vestiges du XIIIe s.) ; Calais, (nef XIVe s.) ; Clerques, (partie XIIIe s.) ; Escœuilles, (XIIIe s.) ; Étaples, (XIIIe s., dénaturé) ; Groffliers, (parties XIIIe-XIVe s.) ; Guarbecques, (XIIe s.) ; Hénin-Liétard, (commencement du XIIIe s.) ; Hesdin, (vestiges XIIIe s. transportés) ; Maintenay, (chœur XIIIe s.) ; Montreuil-sur-Mer, (Saint-Sauve, chœur et transept, XIIIe s., ruine) ; Saint-Omer, (Notre-Dame, XIIe-XIIIe-XIVe s. ; Saint-Bertin 1326-1520, Pierre Largent et Jehan Lecoustre maîtres de l'œuvre en 1396 ; Saint-Denis) ; Térouanne, (cathédrale, vestiges) ; Tournehem, (chapelle Saint-Louis, ruine XIVe s.) ; Le Wast, (portail XIIe s.) ; Verton, (nef XIVe s.) ; Watten, (abbaye, tour XIVe s.) ; Wimille, (abside XIIIe s.) ; Wierre-au-Bois, (XIVe s.).

Puy-de-Dôme. — Aigueperse, (XIIIe s.) ; Billom, (XIIIe s.) ; Chadeleuf, (XIIIe-XIVe s.) ; Chastreix, (XIIIe s.) ; Clermont, (cathédrale fondée en 1248 ; chœur 1253-1285, par Jehan Deschamps, mort en 1248 ; nef 1340 à 1345, par Pierre de Cebazat) ; Ennezat, (chœur XIVe s.) ; Escoutoux, (XIVe s.) ; Saint-Germain-Lembron, (XIVe s.) ; Riom, (Saint-Amable, chœur XIIIe s.) ; Sauviat, (XIVe s.).

Basses-Pyrénées. — Bayonne, (cathédrale commencée en 1213) ; Saint-Étienne près Bayonne ; Sainte-Marie près Oloron.

Hautes-Pyrénées. — Bagnères-de-Bigorre, (portail de Saint-Jean vers 1300; Galan, (1548 à 1554, par Jean-Guillaume l'Escale de Toulouse); Ibos, (XIVe s.); Serrancolin, (clocher XIIIe s.); Tarbes, cathédrale, XIVe s.); Trie-Vic-Bigorre, (XIVe s.).

Pyrénées-Orientales. — Perpignan, (La Réal; Saint-Jean, Guillaume Sagrera maître de l'œuvre en 1416); Le Vernet.

Rhône. — Sainte-Colombe, (portail, par Mercier, mort en 1267); Lyon, (cathédrale Saint-Jean, consécration 1245, façade 1392. Maîtres de l'œuvre, 1202 Richard; 1358 à 1369 Jehan de Ramenu; 1391-1401 Jacques de Beaujeu; 1358 à 1377 ou 1386, Berthet).

Haute-Saône. — Faverney, (XIIe-XIVe-XVe s.); Luxeuil, (Saint-Pierre, 1328 à 1340); Pesmes, (XIIIe s.).

Saône-et-Loire. — Anost, (XIIIe s.); Branges, (XIIIe s.); Chalon-sur-Saône, (cathédrale, chœur XIIIe s.); Saint-Cyr, (chœur XIVe s.); Épinac, (prieuré XIIIe s.); Gergy, (XIVe s.); Marigny, (XIVe s.); Le Puley, (XIIIe s.); Cluny, (Notre-Dame, XIIIe s.).

Sarthe. — Châteaux-l'Hermitage, (commencement du XIIIe s.); Saint-Christophe-du-Jambet, (vers 1200); l'Épau, (XIIIe-XIVe s.); Luchez, (chœur du XIIIe s.); Le Lude, (église, partie XIIIe s.); Le Mans, (chœur de la cathédrale 1217 à 1254; croisillon sud, par Mathieu Julien; terminé vers 1390, par Jehan le Maçon; tour en partie du XIVe s.; Saint-Pierre de la Cour, crypte XIVe s.; La Couture, voûtes de la nef); Sillé-le-Guillaume, (partie de 1250); Yvré-l'Évêque, (chœur du XIIIe s.).

Savoie. — Le Bourget (XIIIe s.); Hautecombe, (chapelles de 1200 environ et du XIVe s.).

Haute-Savoie. — Abondance (XIIIe s.); Saint-Jean d'Aupt, (vers 1200).

Seine. — Antony, (chœur XIIIe s.); Arcueil, (église XIIIe s.); Bagneux; Boulogne-sur-Seine, (1319-1348); Champigny-sur-Marne, (XIIIe s.); Chatenay, (partie XIIIe s.); Créteil, (XIIIe s.); Saint-Denis, (haut du sanctuaire, nef et transept 1231 à 1280, par Pierre de Montereau mort en 1266); Gentilly, (XIIIe s.); Ivry,

(XIIIe s.); Maisons-Alfort, (XIIIe s.); Saint-Maur-les-Fossés, (XIIIe s.); Montreuil-sous-Bois, (chœur vers 1200, clocher en partie du XIVe s.); Nogent-sur-Marne; Paris, (Notre-Dame, première pierre 1163; consécration 1182; portail Sainte-Anne vers 1175; en 1196, nef achevée moins les dernières travées; façade 1208 à 1235; tours achevées vers 1245; 1257, allongement du transept et portail sud par Jean de Chelles; 1290 à 1320, chapelles; en 1307 et 1316, Pierre de Chelles, maître de l'œuvre; 1319 ou 1320 à 1345 ou 46, Jean Ravy; son neveu, Jean le Bouteiller lui succéda et acheva la clôture du chœur en 1351; Saint-Julien-le-Pauvre, vers 1170; Saint-Séverin, parties XIIIe s.; portail XIIIe s. provenant de Saint-Pierre-aux-Bœufs; Saint-Germain-l'Auxerrois, parties du XIIIe s.; Sainte-Chapelle, première pierre 1240, consécration 1248; Saint-Germain-des-Prés, vestiges des constructions de Pierre de Montereau, mort en 1266; collège des Bernardins, commencé en 1338 par Bertrand Anset, de Mende, continué par Pons de Madieiras, de Mirepoix, et Jehan Courtois); Villejuif, (parties XIIIe s.); Vincennes, (Sainte-Chapelle, fin du XIVe s.); Vitry-sur-Seine, (XIIIe et XIVe s.).

Seine-Inférieure. — Aliermont, (Saint-Nicolas et Notre-Dame, parties du XIIIe s.); Auffay, (XIIIe et XIVe s.); Assigny, (vers 1200); Belleville-sur-Mer, (XIIIe s.); Dampierre, (parties XIIIe s.); Dieppe, (Saint-Jacques, parties des XIIIe et XIVe s.); Eu, (1186 à 1230); Fécamp, (1175 à 1225, et chapelles du XIVe s., par Thomas de Saint-Benoît); Flainville, (chapelle du château, 1323); Hautot-sur-Dieppe, (chœur XIIIe s.); Jumièges, (Saint-Pierre, partie XIVe s.); Notre-Dame-de-la-Gaillarde, (XIIIe s.); Rouen, (cathédrale, 1202 à 1220, transept 1280, portail de la Calende 1310, chapelles de la Vierge et autres 1302 à 1320. Maîtres de l'œuvre : Enguerrand, 1200 à 1214; Durand, première travée de la nef; Gautier de Saint-Hilaire, 1251; Jehan Dair, 1278; Guillaume Ier de Bayeux et Jehan Vassal, 1359; 1362, Jehan des Perrières; 1388, Jehan Ier de Bayeux; Saint-Ouen, commencé en 1318, par l'abbé Jehan Marc-d'Argent, mort en 1339; il fit le chœur, ses collatéraux, ses onze chapelles et la première travée de nef); Sigy, (XIIIe s.); Touffreville-sur-Eu, (XIIIe s.); Saint-Wandrille, (ruine XIIIe s.).

Seine-et-Marne. — Brie-Comte-Robert, (XIIIe s.) ; La Celle-en-Brie, (XIIIe s., ruine) ; Chamigny, (XIIIe s.) ; Champeaux, (1180 à 1200 environ) ; La Chapelle-sur-Crécy, (XIIIe et XIVe s.) ; Château-Landon, (chœur XIIe s.) ; Couilly, (parties XIIIe et XIVe s.) ; Donnemarie-en-Montois, (XIIIe s.) ; Dontilly ; Dormelles, (XIIIe s.) ; Ferrières-en-Brie, (XIIIe s.) ; Lagny, (XIIIe et XIVe s.) ; Larchant, (XIIe-XIIIe s.) ; Larrez-le-Bocage, (XIIIe s.) ; Lizines, (XIIIe s.) ; Le Lys, (XIIIe s.) ; Marolles-sur-Seine, (XIIIe s.) ; Meaux, (cathédrale XIIIe-XIVe s.) ; Montereau, (parties, XIIIe et XIVe s.) ; Moret, (chœur fin du XIIe s. ; nef XIIIe s., 1250 Le Cornuet) ; Mormant, (vers 1200) ; Nangis, (vers 1200) ; Preuilly, (fin du XIIe s., ruine) ; Provins, (Saint-Ayoul, XIIIe et XIVe s. ; Saint-Quiriace, transept et nef, vers 1238 ; Sainte-Croix, nef) ; Rampillon, (XIIIe et XIVe s.) ; Rozoy-en-Brie, (XIIIe s.) ; Souppes, (fin du XIIe s.) ; Villeneuve-le-Comte, (XIIIe s.) ; Vimpelles, (partie XIVe s.) ; Voulx, (partie XIIIe s.).

Seine-et-Oise. — Andrésy ; Arpajon, (chœur XIIIe s.) ; Auvers-sur-Oise, (fin du XIIe et XIIIe s.) ; Beaumont-sur-Oise, (XIIIe s.) ; Belloy, (XIVe s.) ; Bougival, (XIIe et XIIIe s.) ; Champagne, (XIIIe s.) ; Corbeil, (Saint-Spire, chœur et sacristie) ; Deuil, (chœur) ; Domont ; Dourdan, (XIIe, XIIIe s.) ; Étampes, (Saint-Martin, nef 1200 à 1225 ; Notre-Dame, parties du XIIIe s.) ; La Ferté-Alais, (vers 1200) ; Garches (commencée vers 1297, par Robert de la Marche) ; Gassicourt, (chœur XIIIe s.) ; Saint-Germain-en-Laye, (chapelle) ; Saint-Germain-les-Corbeil, (XIIe-XIIIe s.) ; Saint-Germain-sur-Orge, (chœur XIIIe s.) ; Gonesse, (fin du XIIe et XIIIe s.) ; Lainville ; Limay, (partie) ; Linas, (partie) ; Longjumeau, (partie XIIIe s.) ; Longpont, (XIIe et XIIIe s.) ; Luzarches, (église XIIe-XIIIe s., chapelle du prieuré, ruine XIIIe s.) ; Mantes, (XIIe-XIIIe s. ; chapelles XIVe s., Robert de Maule en 1366) ; Mareil-Marly, (partie XIIIe s.) ; Méru, (XIIIe s.) ; Montlhéry, (XII-XIIIe s.) ; Nesle ; Pontoise, (Saint-Maclou) ; Port-Royal, (XIIIe s., débris) ; Saint-Sulpice de Favières, (fin du XIIIe s.) ; Taverny, (XIIIe s.) ; Triel, (nef XIIIe s.) ; Les Vaux-de-Cernay, (abbaye 1142-1247) ; Villeneuve-Saint-Georges, (partie XIIIe s.).

Deux-Sèvres. — Airvault, (Saint-Pierre, voûtes XIIIe s.) ; Bressuire, (voûtes de la nef) ; Charzay, (milieu ou fin du XIIe s.) ; Les

Chateliers, (ruine XIIIe s.); Saint-Jouin-de-Marnes, (voûtes XIIIe s.); Saint-Maixent, (parties XIIIe et XIVe s.); Parthenay, (église des Cordeliers XIIIe et XIVe s.; chapelle de la maladrerie Sainte-Catherine).

Somme. — Agnières, (partie); Ailly-sur-Noye, (détruite); Ailly-sur-Somme, (XIIIe s., démolie); Amiens, (cathédrale 1220-1288; Robert de Luzarches, remplacé en 1223, par Thomas de Cormont auquel succède, en 1228, Renaud de Cormont); Athies, (portail et chevet vers 1200); Aumâtre (XIIIe s.); Beauquesne, (clocher); Beauval, (fin du XIIe et XIIIe s., détruite); Belloy-en-Santerre, (vers 1160); Bray-sur-Somme, (vers 1200); Briost; Camps en Amiénois (XIIIe s.); Cerisy-Gailly, (XIIIe s.); Cerisy-Buleux, (vers 1200); Cocquerel, (façade vers 1200); Corbie, (Saint-Étienne, (1160 à 1180); Croix-Molignaux, (abside vers 1200); Curlu, (parties); Doullens, (Saint-Pierre); Écoreau, (commanderie); Éterpigny, (commanderie); Forest-l'Abbaye; Fourdrinoy; Framerville, (chœur); Gamaches, (XIIe-XIIIe s.); Guerbigny, (partie de 1200 environ); Ham, (vers 1200); Lihons-en-Santerre, (abside vers 1200); Longpré-les-Corps-Saints, (portail commencement XIIIe s.); Monchy-l'Agache, (chœur XIIIe s.); Naours, (fin XIVe s.); Picquigny, (XIIIe s.); Valloires, (vestiges); Villers-sur-Authie, (nef).

Tarn. — Albi, (cathédrale Sainte-Cécile commencée en 1282, par Bernard de Castanet; Saint-Salvi, XIIe-XIIIe s.); Gaillac, (Saint-Michel, XIIe-XIIIe s.; Saint-Pierre, XIIe-XIIIe-XIVe s.); Lavaur, (cathédrale XIIIe-XIVe s.; Cordeliers, XIVe s.); L'Isle d'Albi, (XIVe s.); Notre-Dame-de-Livron, (1302); Rabastens, (XIVe s.); Saint-Sulpice, (clocher XIVe s.).

Tarn-et-Garonne. — Beaulieu, (abbaye vers 1300); Beaumont de Lomagne, (XIVe s.); Belleperche, (vestiges); Castelsarrazin, (XIIIe s.); Livron, (Notre-Dame, 1302); Montauban, (cathédrale, clocher); Montpezat, (XIIIe-XIVe s.).

Var. — Entrecasteaux, (XIIIe s.); Fréjus, (cathédrale, partie du XIIIe s.); Hyères, (Saint-Louis, partie); Le Luc, (vestiges XIVe s.); Saint-Maximin, (commencé en 1295, Pierre, maître de

l'œuvre; en 1305, *Joannes Baudici*; le sanctuaire et cinq travées de nef sont du XIVe s.); Soliès-Ville.

Vaucluse. — Apt, (cathédrale, chapelle de Bessan 1320); Avignon, (Saint-Didier 1325; Saint-Martial, partie de 1363; Saint-Agricol, 1321 à 1420; Célestins, fin du XIVe s.; Saint-Pierre, commencé en 1358, partie; Templiers, vers 1300; chapelle du palais, par Pierre Poisson, 1335); Montfavet, (vers 1340); La Palud, (XIIIe s.); La Tour d'Espagne, (ruine 1348).

Vendée. — Saint-Juire-Champgillon, (partie XIVe s.); Luçon, (cathédrale, nef XIIIe s., chœur 1317-1334); Les Magnils-Reigniers, (prieuré XIVe s., ruine); Maillezais, (parties XIIIe et XIVe s.), ruine).

Vienne. — Châtellerault, (XIIe ou XIIIe s.); Jouhé; Loudun, (Saint-Pierre, croisée); Montmorillon, (paroisse; l'Octogone, partie haute); Poitiers, (cathédrale, chœur 1162-67, nef XIIIe s., consécration 1379).

Haute-Vienne. — Eymoutiers, (chœur XIVe s.); Saint-Junien, partie); chevet vers 1230); Limoges, (cathédrale commencée en 1273; 1357-1370, Etienne; 1388, Jehan le Despessa, Jehan Damnand, Pierre Boniface, Jehan Placen; Saint-Michel-aux-Lions, commencé en 1364, clocher 1383, restauré en 1584, par Jehan Mersin Bayles et Jehan Verger; Saint-Pierre du Queyroix, XIIIe-XIVe s.); Rochechouart, (parties du XIIIe s.); Saint-Yrieix, (1180-1183 et XIIIe s.).

Vosges. — Saint-Dié, (cathédrale, chœur); Épinal, (Saint-Maurice, fin du XIe s., 1209 à 1224, 1243, 1265); Neufchâteau, (Saint-Nicolas; Saint-Christophe); Remiremont, (collégiale XIIIe s.).

Yonne. — Appoigny, (XIIIe s.); Auxerre, (cathédrale, chœur 1215 à 1234, nef XIVe s.; Saint-Germain, chœur commencé en 1260, nef 1373-1399; Saint-Eusèbe, nef); Chablis, (XIIe-XIIIe s.); Champlay, (partie XIIIe s.); Cour Notre-Dame, (XIIIe ou XIVe s.); Saint-Fargeau, (XIVe s.); Flogny, (vers 1200) Saint-Florentin, (partie XIIIe s.); Saint-Julien-du-Saut, (église XIIIe s., chapelle de Vauguillin XIIIe s.); Mailly-le-Château, (XIIIe s.); Michery;

Monéteau ; Moutiers ; Saint-Père-sous-Vézelay ; Pont-Aubert, (porche XIIIe s.) ; Pontigny ; Pont-sur-Yonne, (XIIe-XIIIe-XIVe s.) ; Saint-Sauveur ; Savigny ; Sens, (cathédrale, parties de 1267 à 1279 ; maîtres de l'œuvre : 1319, Nicolas de Chaumes ; 1339, Etienne de Sens ; 1337 à 1390, Jacquin père ; son fils lui succède ; 1341, Jehan de Val Renfroy ; 1398, Henriet Girard ; Saint-Jean, vers 1300 ; Saint-Maurice, parties du XIIIe s.) ; Tonnerre, (Saint-Pierre, chœur 1351) ; Vermanton ; Vézelay, (chœur 1180) ; Villeneuve-l'Archevêque, (XIIIe s.) ; Villeneuve-sur-Yonne, (XIIIe s.).

Alsace. — Colmar, (Saint-Martin, transept, portail, nef, bas-côtés et tours par Humbret, chœur commencé vers 1355 par Guillaume de Marbourg mort en 1365 ; 1364-78, Henselin) ; Mulhouse, (Saint-Étienne, chœur commencé en 1360, par Wetzel Khuenemann) ; Schlestad, (Saint-Georges, XIIIe s., attribuée à Humbret ; Saint-Jean, nef et tour de la fin du XIVe s.) ; Strasbourg, (cathédrale : vers 1250 à 1270, Albert, bénédictin ; 1275 à 1318, Erwin de Steinbach puis ses fils Jacques et Jean, mort en 1339 ; 1346 à 1354 environ, Gerlach ; 1355 à 1365 environ, Jehan Hultz ; 1365 environ à 1383, Jehan Junker de Prague ; Michel de Fribourg ; Nicolas Claus de Lohr vers 1395 ; Saint-Thomas, commencé en 1273 ; maîtres de l'œuvre : 1290, Frédéric, écolâtre ; 1298, Kettener ; 1317, Jehan Erlin de Rosburg ; 1343, Nicolas Wetzel ; vers 1366, Erard Maler, 1378, Berthet) ; Thann, (Saint-Thibaut ; Hans Werlin, 1385 à 1397 environ).

Lorraine. — Metz, (cathédrale, commencée au XIIIe s. ; 1345 à 1351, chapelle du Saint-Sacrement ; 1365 à 1384, Pierre Perrat maître de l'œuvre ; Saint-Euchaire, partie du XIIIe s. ; Sainte-Ségolène, XIIIe et XIVe s. ; Saint-Vincent, XIIIe et XIVe s., ancienne église des Templiers, XIIIe s.).

ÉGLISES FLAMBOYANTES

Ain. — Bâgé; Belley, (partie); Bourg, (XVe-XVIe s.); Brou, (1506-1509, Jehan Perréal; 1512-1536, Van Boghem).

Aisne. — Château-Thierry; Chézy-sur-Marne; Coucy-le-Château; Farniers; La Fère-en-Tardenois; Missy-sur-Aisne, (portail); Neuilly-Saint-Front; Saint-Quentin, (1394, 1400, Gilles Largent; 1400-1430, Jean Douterrains; croisillon sud fini par Jehan Dervillers, révoqué pour malfaçons en 1452. Sébastien Trestant lui succède; 1460, Colin de Mantes; 1477-1487, Noël Collard, de Valenciennes, refait le transept; 1469, voûtes du chœur par Jacques Bolant; 1487, portail du transept achevé par Colard Noël); Rosoy-le-Grand; Taillefontaine.

Allier. — Moulins, (1468 à 1508, par Musnier); Souvigny, (partie du chœur 1432, par Maignon).

Basses-Alpes. — Digne, (Saint-Jérôme, 1490-1500); Simiane, (1549 à 1585).

Hautes-Alpes. — Largentière, (portail XVIe s.); Tallard, (chapelle XVIe s.).

Ardèche. — Chassiers; Viviers, (cathédrale, chœur XIVe-XVe s.).

Ardennes. — Attigny; Carignan; Charbogne, (Jean de Courtrai, 1501); Saint-Marcel; Saint-Maurel; Mézières, (commencée en 1499); Renwez, (parties); Rethel, (portail commencé en 1512, par Jesson Bailly; 1517 à 1531, parties, par Rambaut le Buz); Tournes; Sainte-Vaubourg; Vouziers; Warcq, (chevet).

Ariège. — Audressin, (portail sud 1564); Ax, (voûtes XVIIe s.); Bastide de Besplas, (façade en brique, XVe s.); Bastide de Séron, (parties); Bastide-sur-l'Hers, (1527); Camon, (terminé en 1537; chapelles 1661 et 1664); Canté, (clocher XVIe s. et crypte); Dalon, (vers 1500); Daumazay, (façade et clocher commencés en 1500); Foix, (Saint-Volusien, parties); Le Fosset, (excepté

façade) ; Saint-Girons, (clocher xve s.) ; Saint-Jean-de-Lissac, (façade xve s.) ; Lavelanet, (chœur commencé en 1628) ; Saint-Lizier, (Notre-Dame-de-la-Cède, parties hautes et voûtes peu après 1498) ; Mirepoix, (transept, nef et clocher 1405 à 1506) ; Montaut, (fin du xve s.) ; Montferrier ; Pailhès, (chapelle Saint-Blaise, xve s.) ; Pamiers, (église des Cordeliers) ; Saint-Quircq, (xve s.) ; Sein, (façade 1551) ; Tarascon, (clocher de Saint-Michel, xve s.) ; Unjat, (xvie s.) ; Varelhes ; Vicdessos, (parties).

Aube. — Arcy-sur-Aube ; Ascensières ; Aulnay ; Avirey ; Bagneux-la-Fosse ; Bouilly, (partie) ; Brantigny ; La Chapelle-Saint-Luc ; Chavanges ; Courtaoult ; Cussangy ; Dampierre ; Dienville, (partie) ; Ervy, (partie) ; Jully-sur-Sarce, (xvie s.) ; Javernant ; Laine-aux-Bois, (xvie s.) ; Lépine ; Lhuitre, (partie) ; Sainte-Maure ; Montanjou ; Montiéramey ; Saint-Pierre-les-Tertres, (partie) ; Saint-Phal ; Polisot ; Pont-Saint-Maurice ; Pouan, (chœur) ; Ricey-Haute-Rive, (partie) ; Rumilly-les-Vaudes ; Sainte-Savine ; Saint-Thibaut ; Torcy-le-Grand ; Troyes, (cathédrale, partie occidentale terminée au cours du xvie s. ; 1423, Jehannin le Terrelion ; 1429 à 1438, François Guénart ; 1461 à 1485, Anthonie Colas ; 1485, Jehançon Garnache jusqu'en 1529 ; vers 1500, Jehan Ier Bailly et Gérard Faulchot ; 1502 à 1531, Martin Chambiges ; 1509, Jehan Damas dit de Soissons, son gendre ; 1532, Jehan II Bailly ; 1550, Gabriel Favreau ; 1577, Gérard II Faulchot ; la Madeleine, parties, par Colinet Colerne, 1402 ; Guillemin Berost, 1402 ; Martin de Vaux, 1520 à 1528, puis son fils Jean ; Saint-Jean, vers 1500, Jehan Oudot, Jehan Bailly et Jehan de Soissons ; Saint-Nicolas ; Saint-Eusèbe) ; Valentigny ; Vallière ; Vendeuvres, (partie) ; Verpillères, (partie) ; Verrière ; Villenauxe, (partie) ; Villeret ; Viney.

Aveyron. — Balsac (1508 à 1510, par Pierre Guillaume et Jean Boscayrol et Bernart Ricard) ; Belmont (1514 à 1524, par Pierre Galanger d'Albi) ; Castanet, (voûtes de 1580, par Jehan Salvanh) ; Espalion, (transformée en mairie, 1472 à 1594) ; Nant, (Saint-Jacques) ; Rodez, (cathédrale, portails latéraux et partie de la nef et du transept, xve s., tour 1510 à 1526 ; 1440, Corrad Rogier ; 1448-1456, Jacques Maurel ; 1450, Richart ; 1456-1469,

Thibaut Sonnier ; 1462-1467, *Vincentius Sermati* de Saint-Flour et son fils ; 1465-1466, André Amalric ; vers 1500, Bernard Antony) ; Salles-Curan, (1452) ; Villefranche, (Chartreuse, achèvement de l'église et cloîtres, de 1452 à 1490, par Jehan Copiac et Corrad Rogier ; église paroissiale, continuée en 1435 par Laurens de Saint-Thomier, Jehan Masso et Jehan d'Orlhens ; clocher surélevé en 1453, par les frères Antoine et Guillaume Vacquières ; voûtes terminées en 1474, par Pierre Rossel et Testas Sabatier ; 1513, Pierre Delpy ; 1519, Nicolas de Florac).

Bouches-du-Rhône. — Aix, (cathédrale, clocher achevé en 1425 ; portail, 1477, par Alveringues et Souquet) ; Arles, (clocher des Cordeliers, 1469, par Pierre de la Chapelle).

Calvados. — Blangy ; Caen, (Saint-Étienne-le-Vieux ; Saint-Sauveur ; Saint-Jean, XIVe-XVe s.; Saint-Gilles, portail et bas-côtés 1457, par Blaise Leprestre) ; Dives, (XIVe-XVe s.) ; Falaise, (Saint-Gervais, partie) ; Lisieux, (cathédrale 1452, Jehan Robin (lanterne), les deux Beroulx ; 1485 à 1487, Guillaume Delarbre ; 1524, Pierre Gosset ; 1555 à 1595, réparations par André Gosset ; Saint-Jacques, 1491-1510, par Guillemot de Samaison, consécration en 1540 ; Saint-Germain) ; Livarot ; Manerbe ; La Pipardière, (chapelle) ; Pont-l'Évêque ; Touques, (chœur de Saint-Thomas, XVIe s.).

Cantal. — Saint-Flour, (cathédrale commencée en 1375) ; Murat.

Charente. — Malaville, (1511).

Charente-Inférieure. — Bougueneau, (façade) ; Châtelaillon, (ruine de l'église des Camaldules) ; Marennes, (flèche) ; Saintes, (cathédrale, chœur et nef 1450 à 1503 ; Saint-Eutrope, clocher ; Jacobins).

Cher. — Argent ; Blancafort ; Bourges, (cathédrale, tour neuve reconstruite de 1508 à 1538, par Colin Biard, Guillaume Pellevoisin, Jacques Beaufils, Jean Chesneau et Eugène Bernard ; Notre-Dame) ; Clémont ; Dun-le-Roi, (partie) ; Vierzon.

Corrèze. — Naves.

Côte-d'Or. — Bagnot ; Chambolle-Musigny ; Dijon, (Chartreuse commencée en 1383 par Drouet de Dammartin, consacrée en 1388, le portail seul subsiste) ; Fresne ; La Roche-Vaneau.

Côtes-du-Nord. — La Clarté ; Dinan, (Saint-Sauveur, nef restaurée vers 1490, par Guy Pinçon ; 1507, chœur par Roland Bouesnard) ; Grâces ; Saint-Guénolé près Kérity, (ruine) ; Guerlescamps ; Guingamp ; l'Hôpital ; Kerfons ; Lamballe, (Saint-Jean, 1420 à 1465) ; Minihy-Tréguier ; Plougonven ; Tréguier, (cathédrale, tour centrale, porche latéral et cloître, 1463 à 1470, par Roland le Besgue et Olivier Tonyan).

Creuse. — La Borne, (achèvement de 1522 à 1524, par François de Viésac) ; Felletin, (clocher 1451) ; Frion, (chapelle Saint-Antoine).

Dordogne. — Chancelade, (restauration du XVIe s.) ; Sarlat, (cathédrale presque rebâtie de 1504 à 1531).

Drôme. — Le Grand-Serre, (chapelle seigneuriale) ; Grignan ; Montélimar, (Sainte-Croix, partie) ; Saint-Restitut, (chapelle ronde du Saint-Sépulcre).

Eure. — Grand-Andelys, (partie) ; Appeville ; Beaumont-le-Roger, (prieuré Saint-Nicolas, partie) ; Le Bec-Hellouin, (tour) ; Bernay, (Sainte-Croix ; La Couture) ; Conches ; Évreux, (partie de Saint-Taurin, transept de la cathédrale) ; Gisors, (partie) ; Louviers, (Notre-Dame, extérieur) ; Nonancourt ; Offranville, (commencée en 1517 par Denis Lemoine et Gilbert Ouvrard) ; Pont-Audemer, (Saint-Ouen, 1488, Michel Gohier ; 1500 à 1506, Thomas Theroulde) ; Pont-de-l'Arche ; Rugles ; Verneuil, (la Madeleine ; Saint-Jean) ; Vernon (partie XVe s.).

Eure-et-Loir. — Ablis ; Bléry ; Chartres, (cathédrale, flèche neuve, 1506 à 1513, par Jehan le Texier ; clôture de chœur commencée par le même en 1514) ; Coltainville ; Châteaudun, (chapelle de Champdé) ; Dreux, Gallardon, (partie) ; Maillebois ; Nogent-le-Rotrou, (Notre-Dame et Saint-Hilaire, nefs de Saint-Laurent) ; Sèves ; Soulaires, (1504) ; Tréon.

Finistère. — Carhaix, (Saint-Tromeur, partie) ; Châteauneuf-du-Faou, (chapelle Notre-Dame-des-Portes) ; Folgoet, (fondé en 1409) ; Saint-Jean-du-Doigt, (XVe s., par M. P. Chevalier) ; Ker-

feunteun ; Lannilis ; Locronan, (partie de 1485, par Pierre Legoaraguer) ; La Martyre ; Morlaix, (Saint-Mélaine, 1489-1574 ; Étienne Beaumanoir en 1498 et 1500 ; tour, 1511-1516, par Philippe Beaumanoir) ; Pencran ; Penmarc'h ; Plonevez-Porzay ; Saint-Pol-de-Léon, (chœur de la cathédrale, porche du Kreisker) ; Quimper, (cathédrale, transept et nef de 1424 à 1493 ; 1477-1479, Pierre Legoaraguer ; 1486-1487, Guillaume Legoaraguer ; 1467, Pierre Morvan) ; Quimperlé, (paroisse) ; La Roche-Maurice.

Gers. — Auch, (cathédrale consacrée en 1548, commencée en 1489 par Mathieu Raguenault, bâtie jusqu'en 1508 par Jehan Chesnau ; 1547, par Méric Boldoytre ; porche occidental fini en 1567 par Jehan de Beaujeu et Michel Chambri ; 1573, Pierre Boldoytre ; 1580-98, Jacques Belangé) ; Condom, (cathédrale 1506 à 1531) ; Fleurance, (clocher 1406) ; Lectoure (cathédrale commencée vers 1475 par Mathieu Raguenault, de Touraine, mort vers 1515).

Gironde. — Bazas, (cathédrale, partie) ; Bordeaux, Saint-Michel, clocher 1464 à 1492, par Jean Lebas, père et fils ; Saint-Éloi ; Saint-Pierre ; cathédrale, tour de Pey-Berland, 1440 à 1492) ; Saint-Léger ; Libourne.

Hérault. — Clermont-l'Hérault, (chapelle de l'Hôpital) ; Montpellier, (cathédrale, parties).

Ille-et-Vilaine. — Fougères, (Saint-Sulpice, nef 1410 à 1490 ; Saint-Léonard, 1407 à 1636) ; Vitré, (Notre-Dame).

Indre. — Chabris, (partie) ; Issoudun, (Saint-Cyr ; chapelle de l'Hôtel-Dieu, 1502) ; Palluau ; Roussines.

Indre-et-Loire. — Amboise, (chapelle Saint-Hubert) ; Beaulieu, (chœur) ; Bléré, (partie) ; Bueil, (1496, Étienne Descoutures ; 1509-1510, Jehan Denyau et Taschereaud, Estienne Thiessart, Louis le Maczon) ; Chinon, (Saint-Étienne, 1470 à 1490, par Robert Mesnager) ; l'Isle Bouchard, (Saint-Maurice) ; Tours, (cathédrale, partie ouest de la nef, achevée en 1430 ; maîtres de l'œuvre : Jehan Thibaut, mort en 1421 ; Guillaume Leroux, 1430 ; Jean de Dammartin, 1432, et son fils, jusqu'en 1454 ; Jehan Papin, 1454 à 1480 ; en 1493, Jehan II Durant commence le clocher nord ; vers 1500, Pierre Valence ; les Carmes).

Isère. — Saint-Antoine, (façade) ; Vienne, (cathédrale 1395, Ginet de l'Arche, maître de l'œuvre ; 1492, tour par Blaise Morod ; 1508 à 1515, Morel Nicod et Pierre Teste achèvent la façade).

Jura. — Saint-Claude, (cathédrale, XVe et XVIIe s. ; Pierre Beaugies en 1469) ; Dôle, (fondation 1509) ; Lons-le-Saunier, (Cordeliers 1501, par Mario).

Loir-et-Cher. — Boursay, (partie) ; Cour-sur-Loire, (XVIe s.) ; Lassay ; Savigny-en-Braye ; Vendôme, (la Trinité, nef achevée de 1492 à 1529 et chœur) ; Saint-Viatre.

Loire. — Ambierle ; Bard ; Saint-Bonnet-le-Château ; Saint-Bonnet-le-Lourreau ; Cezay ; Chatelneuf, (1514) ; Chazelles-sur-Lairen ; Cremeaux ; Saint-Étienne, (église Saint-Étienne) ; Feurs ; Lurieux ; Saint-Galmier ; Gumières ; Montarcher ; Périgneu ; Roche ; Saint-Sixte ; Saint-Jean-Soleymieux ; Sury-le-Comtal ; Trelins ; Verrières.

Haute-Loire. — Saint-Julien d'Ance ; le Monastier, (chœur) ; le Puy, (Saint-Laurent) ; la Voulte-Chilhac ; N.-D. de Laval, (nef).

Loire-Inférieure. — Bourg-de-Batz, (chapelle du Mûrier) ; Guérande, (chœur de Saint-Aubin) ; Nantes, (cathédrale rebâtie presque en entier depuis 1434, par Jehan Mathelin, jusqu'en 1460 ; grand portail 1473, par Mathurin Rodier).

Loiret. — Beaune-la-Rolande ; Notre-Dame de Cléry, 1445 à 1485 environ ; Gien, (Saint-Pierre-du-Château) ; Orléans, (cathédrale commencée en 1630 par Martellange et Théodore Ier Lefebvre ; Saint-Aignan).

Lot. — Castelnau-de-Bretenoux, (église du Bourg, 1436) ; Gourdon, (partie) ; Puy-l'Évêque ; Martel ; Vayrax.

Lot-et-Garonne. — Laplume, (commencée en 1511 par Georges Prince de Nérac et Guillaume Masgantier) ; Penne ; Port-Sainte-Marie, (XIVe-XVe s.).

Lozère. — Mende, (cathédrale, parties de 1365 à 1437, façade 1508 à 1512) ; Quézac.

Maine-et-Loire. — Angers, (Saint-Serge, nef) ; Beaufort ; Baugé ; Béhuard ; Martigné-Briand ; Montreuil-Bellay.

Manche. — Coutances, (Saint-Pierre, 1494) ; Saint-Lô ; Mont-Saint-Michel, (chœur 1450 à 1454) ; Orval ; Valognes, (Saint-Malo, XVIe s.).

Marne. — Courtisols, (partie de Saint-Martin, par Anthoine Guichart, 1520) ; Notre-Dame de l'Épine, (commencée peu avant 1410 ; chapelles commencées en 1509 par Regny Gouveau, achevées vers 1516 par Guichart Anthoine et Anthoine Bertaucourt) ; Moiremont, (nef) ; Reims, (cathédrale, parties, par Jean de Dijon, 1389, 1402, 1411 et Colard de Givry, 1416 à 1452).

Haute-Marne. — Ceffonds ; Chaumont, (chœur et transept achevés, de 1517 à 1545, par Étienne ou François Boulet) ; Moëlain.

Mayenne. — Laval, (Jacobins) ; La Roe, (chœur, ruine).

Meurthe-et-Moselle. — Dieulouard ; Liverdun ; Saint-Nicolas-de-Port, (Michel, maître de l'œuvre, en 1505) ; Nomeny ; Pont-à-Mousson, (Saint-Martin, en 1460, Mengin Chevrot de Donchery ; Saint-Laurent) ; Toul, (cathédrale, Pierre Prost, de Metz, 1381 à 1402 ; 1406, Simon de Verdun ; 1443, Rogier Jacquemin ; façade commencée en 1460 par Girard Jacquemin, sur dessins de Tristan d'Hattonchatel ; consécration des tours, 1507 ; achèvement, 1547 ; 1491 à 1514 ; Jehan Tabourin ; Saint-Gengoult, continué par Martin Mengeot, mort en 1480) ; Vezelise ; Warangeville.

Meuse. — Avioth, (chapelle dite de la Recevresse, XVe s., et chapelle latérale du XVIe s. ; Bar-le-Duc, (Saint-Pierre et Notre-Dame, partie) ; Dun-sur-Meuse, (partie) ; Étain, (chœur) ; Ligny-en-Barrois ; Marbotte, (commanderie) ; Saint-Mihiel ; (Saint-Sépulcre) ; Saint-Pierrevilliers ; Rambercourt-aux-Pots.

Morbihan. — Le Faouet, (Saint-Fiacre ; chapelle Sainte-Barbe, 1449, par Jehan Toulbodou) ; Guern, (chapelle Notre-Dame-de-Quelun) ; Hennebont, (Notre-Dame-de-Paradis, XVIe s.) ; Josselin, (Notre-Dame-du-Roncier, 1400-1491) ; Kernascléden, (1453-1464, voûtes terminées par Pierre et Jean Bail) ; Ploërmel, Pluneret, (chapelle Sainte-Avoye, 1454 à 1457, par Pierre Blanchart) ; Pluvinec, (chapelle Saint-Fiacre, 1453, par Yves Guillinou ; XVe-XVIe s.) ; Vannes, (cathédrale, nef de 1453 à 1478, transept de 1504 à 1517).

Nièvre. — Clamecy, (Saint-Martin, façade et tour commencées en 1515 par Pierre Cuve) ; Cosne ; Nevers, (cathédrale, sacristie 1473, Henri de Sassoine, chanoine, maître de l'œuvre ; portail sud 1490, clocher achevé en 1528) ; Nuzy, (Saint-Pierre-du-Trépas) ; Surgy.

Nord. — Avesnes ; la Bassée ; Bergues ; Bouchain ; Dunkerque, (Saint-Éloi, 1560 à 1589, par Jean Renneville) ; Esquelbecq, (1610) ; Flètre ; Hazebrouck ; Hondschoote ; Hordain ; Lille ; Marquette-en-Ostrevent ; Mastaing ; Onnaing, (1509-1516) ; Quaëdypre ; Solre-le-Château ; Valenciennes, (travaux commencés à Saint-Géry en 1542) ; Westcapelle.

Oise. — Beauvais, (transept de la cathédrale, 1500-1537, façade nord, par Martin Chambiges ; façade sud achevée en 1548 par Michel Lalye, clocher par Jean Vast ; écroulement en 1573 ; réparations 1573-1576 ; chœur de Saint-Étienne commencé en 1506) ; Compiègne, (Saint-Antoine ; Saint-Nicolas, parties de Saint-Jacques ; Saint-Germain) ; Lieu-Restauré, (abbaye, église terminée en 1540) ; Maignelay, (voûtes, 1516) ; Noyon, (cathédrale, 1458 à 1467, par Jehan Turpin, Thomas Noiron, Florent Bleuet et Fournier) ; Senlis, (transept de la cathédrale par Dizieulx, 1532 à 1536 ; Saint-Pierre, flèche 1431, par Robert Caire) ; Sérévilliers ; la Victoire, (abbaye, 1472).

Orne. — L'Aigle, (Saint-Martin) ; Alençon, (Notre-Dame, chœur commencé en 1350 par Jehan Tabut) ; Argentan, (Saint-Nicolas ; Saint-Germain, commencé en 1410 ; en 1442, Jehan Blaise ; en 1551, Adam des Rotours ; 1596-1607, Guillaume Crété et Thomas Olivier) ; Sainte-Gauburge ; Saint-Germain de Clairfeuille.

Pas-de-Calais. — Ablain-Saint-Nazaire, (1525, André Coquel) ; Aire-sur-la-Lys ; Audinghem, (chœur) ; Audrehem ; Avesnes-le-Comte ; Auxi-le-Château, (1502-1517, par Danel, de Saint-Omer ; clocher 1577) ; Bapaume ; Berck ; Béthune, (Saint-Wast, 1511-1545) ; Boulogne, (chœur de Saint-Nicolas) ; Brunembert ; Calais, (chœur) ; Carly ; Capelle ; Choques, (partie) ; Condette ; La Couture ; Crémarest, (XIIIe-XIVe-XVIe s.) ; Dannes ; Douriez ; Fervin ; Fressin, (1425 et XVIe s.) ; Hesdin ; Saint-Léonard ; Locon ; Lon-

gueville ; Longvilliers ; Marquise, (chœur) ; Montcavrel ; Montreuil-sur-Mer, (Saint-Sauve, 1467 à 1486 ; chapelle de l'Hôtel-Dieu 1475 et ancienne église des Carmes, portail 1472 ; ancienne église Saint-Vulphy, 1480-1492) ; Saint-Omer, (Saint-Bertin, 1326 à 1520 ; Jacques Laman, 1407 à 1410 ; Jehan Roquelin, 1497-1498 ; Antoine Leroi, 1514 ; Notre-Dame, parties occidentales ; 1493, Jean Hermel ; 1515, son fils Jean lui succède ; 1506, tour restaurée par Jacques Derond, de Dieppe ; 1511-1514, portail ouest par Van der Poël ; 1518-1519, Jehan Robin fait les baies du clocher) ; Richebourg-l'Avoué ; Samer ; Savy ; Vismes ; Willeman, 1563-1592, par Claude Caudron).

Puy-de-Dôme. — Aigueperse, (Sainte-Chapelle, fondée en 1475) ; Saint-Bonnet-le-Châtel ; Besse-en-Chandesse, (partie) ; Châteldon ; Job ; Marat ; Riom, (Notre-Dame-du-Marthuret, partie ; Sainte-Chapelle, 1382 et fin du xve s.) ; Sauxillanges.

Basses-Pyrénées. — Lembeye.

Hautes-Pyrénées. — Arreau, (Saint-Exupère) ; Arrens, (vers 1450, par Peyre de Caranobe) ; Bagnères-de-Bigorre, (tour des Jacobins) ; Baudéan.

Pyrénées-Orientales. — Perpignan, (Saint-Jean, 1324 à 1509).

Rhône. — Lyon, (cathédrale, 1425 à 1427, Pierre Noyset ; 1506, Bertrand Henriet ; Saint-Bonaventure ; Saint-Nizier, 1516-1517, Guillaume).

Haute-Saône. — Gray, (Notre-Dame, commencée en 1478 ; voûtes 1527 à 1531) ; Montdaré ; Vesoul.

Saône-et-Loire. — Autun, (tour de la cathédrale, 1465 et tribune) ; Cluny, (chapelle des Bourbons) ; Saint-Émilan, (chapelle) ; Louhans, (1491).

Sarthe. — Bazouges, (nef) ; Château-du-Loir, (chœur du prieuré) ; Le Mans, (croisillon nord de la cathédrale, commencé en 1403, presque achevé en 1424 ; maîtres de l'œuvre : Nicolas de l'Écluse, 1418 ; Jean de Dammartin, 1421) ; Solesmes, (partie) ; Torcé.

Savoie. — Chambéry, (chapelle du château, 1408 à 1417, Jacques Magnin, de Lyon ; 1417, Jehan Prindalle ; 1470-1474,

BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI

Vianetus Neyredi); Hautecombe, (façade); Saint-Jean-de-Maurienne, (cathédrale 1474); Le Reposoir, (Chartreuse).

Haute-Savoie. — Annecy, (Notre-Dame, partie; Saint-Maurice).

Seine. — Fontenay-sous-Bois, (XVIe s.); Montreuil-sous-Bois, (nef XVe s.); Paris, (Saint-Germain-l'Auxerrois; partie, porche, par Jehan Gaussel, 1431 à 1439; Saint-Séverin, chœur et chapelles; Saint-Gervais-Saint-Protais; Saint-Denis; Saint-Nicolas-des-Champs; Saint-Laurent; Saint-Jacques-de-la-Boucherie, tour commencée en 1508; Jehan Doullier, maître de l'œuvre, de 1508 à 1522; Saint-Séverin, déambulatoire et chapelles commencés en 1495; Micheaut Legros, en 1498); Sceaux; Thiais, (partie); Vanves.

Seine-Inférieure. — Arques; Aumale; Auquemesnil; Avesnes, (1555); le Bec-Helluin, (partie); Biville; Blangy, (en 1524, partie par Robert Robitaille d'Eu); Caudebec, (1389-1398, chapelles et bas de la tour par Varnier Robichon; 1453-1484, Guillaume Le Tellier; vers 1515, Théroulde; 1517, deux travées; 1562-1563, restauration par Jehan Custif et Mathurin Lebœuf); Dieppe, (Saint-Jacques, parties des XVe et XVIe siècles; chapelles et voûtes par Martin Loutrel, 1450); Douvrand, (consacré en 1529); Elbeuf, (Saint-Jean, partie Renaissance); Envermeu, (XVIe s.); Eu, (crypte et détails); Harfleur, (Saint-Martin, XVe s., portail latéral et clocher, par Guillaume Lefranc, 1477); Honfleur, (Sainte-Catherine); Lillebonne, (église XVe s., clocher 1535-1537 et voûtes, par Michel Delafosse); Saint-Martin-en-Campagne; Neufchâtel-en-Bray; Grand-Quévilly, (1463 pignon, par Colin Cardon); Rouen, (Saint-Ouen, parties des XVe et XVIe s.; 1396, Thomas Gagneret, Hue et Pierre Du Bosc; 1418, Alexandre de Berneval; 1441, Colin de Berneval; vers 1460, nef continuée par Nicolas Delafosse; travaux arrêtés en 1521; cathédrale, Tour-de-Beurre 1485-1507, haut de la façade 1507-1530 et partie du transept; maîtres de l'œuvre: Jehan Salvart, 1398; Jehan Roussel, 1447; Geoffroy Richier, 1451; Guillaume Pontifz, 1462; 1494, Jacques le Roux; 1508, Roullant le Roux; 1527, Simon

Vitecocq, son fils lui succède de 1549 à 1570 ; Pierre des Aubeaux, sculpteur, de 1520 à 1524 ; Saint-Maclou, 1437 à 1450 environ, Pierre Robin ; 1470, Ambroise Harel ; 1480, Jacques Le Roux ; 1502, Jean Le Boucher ; vers 1515, Pierre Gringoire ; 1541, Liégart dit Ribert ; escalier de la Tribune, 1518-1520 ; achèvement, 1521 ; Saint-André, chœur par Guillaume Touchet ; voûtes 1520 à 1528, par Nicolas Delarue et Jean son fils ; 1536, Simon Vitebocq, etc. La tour seule subsiste ; Saint-Gervais, désaffecté, 1444 à 1468 ; tour, 1490 à 1501 ; Denis Gal, 1460 à 1463 ; Pierre Desvignes, 1511 à 1521 ; Jehan Delarue, 1522 ; Jehan II Leprévost, 1527 ; Saint-Laurent ; Saint-Martin-sur-Renelle) ; le Tréport ; Saint-Valery-en-Caux.

Seine-et-Marne. — Chelles ; Dommartin-en-Goële ; Lagny, (chapelle Saint-Furcy) ; Larchant, (clocher) ; Melun, (Saint-Aspais, chœur 1506 à 1520, par Jehan de Felin, de Paris ; 1534, Jehan Ier François de Tours, clocher par Nicolas Regnard vers 1480 et Michel de Harlez vers 1580) ; Moret, (parties, portail par Jehan Gréau vers 1400).

Seine-et-Oise. — Arpajon, (nef) ; Fontenay-Saint-Père ; Longjumeau, (partie), Marcoussis, (partie).

Deux-Sèvres. — Saint-Antoine-la-Lande ; Argenton-Château ; Bressuire, (chevet) ; Celles-sur-Belle, (en partie XVIIe s.) ; Champdeniers, (chœur) ; Javarzay, (chœur) ; Saint-Maixent, (clocher) ; Ménigoute (chapelle de l'Hôpital) ; la Mothe-Saint-Héray ; Niort, (Notre-Dame) ; Le Petit-Puis, (chapelle) ; Thouars, (Saint-Médard) ; Verruyes, (chapelle de la commanderie).

Somme. — Abbeville, (Saint-Vulfran, commencée en 1488 ; de 1530 à 1551, Jacques Cretel, de Tours ; Saint-Paul, XVIe s. ; Saint-Gilles ; Saint-Sépulcre) ; Airaines, (chevet de Saint-Denis) ; Allery ; Amiens, (Saint-Germain ; Saint-Leu) ; Bouchavesnes ; Brucamps ; Caix-en-Santerre ; Contay ; Conty ; Contre ; Corbie, (église abbatiale, 1501-1732) ; Crécy ; le Crotoy ; Davenescourt ; Dompierre ; Doullens, (incendiée en 1522 ; côté nord rebâti en 1538 par Jean Ier Bullant ; Saint-Martin) ; Ennemain, (Notre-Dame-des-Joies) ; Éplessier ; Éramecourt ; Ercheu ; Folleville ; Fontaine-Sec ; Fontaine-sur-Somme ; Frémontiers ; Frettemolle ; Hangest-

en-Santerre ; Harbonnières ; Hautvillers ; Herleville ; Hocquincourt ; Inval-Boiron ; Liercourt ; Lihons-en-Santerre (nef) ; Marchelepot ; Saint-Maulvis ; Monchy-l'Agache, (partie) ; Monflières ; Montdidier, (Saint-Pierre, 1465, 1466, visites et devis par Bauduchon et Michel Dubus ; 1538, portail par Chappion ; 1551, portail par Louis de Cappy et Jehan de Quinières, à l'imitation de Saint-Pierre de Beauvais ; 1572, Nicolas Hocquet et Robert Dupré ; clocher achevé après 1574 ; Saint-Sépulcre) ; Nampty ; Neslette ; la Neuville-sous-Corbie, (1537, Regnault Denaux, de Corbie) ; Péronne ; Piennes ; Poix ; Remogny ; Riencourt ; Saint-Riquier, (commencé en 1475 par Jehan Lesveillé ; fini vers 1516) ; Rouy-le-Grand ; Roye, (1494, Sébastien Quesnel ; voûtes vers 1500, par Robert Lefebvre et Arthur de Loing ; fenêtre gothique en 1567, par Quentin Bonian de Caix ; Rue, (chapelle du Saint-Esprit) ; Sailly-le-Sec ; Sénarpont ; Sentelie, (chapelle Saint-Lambert) ; Tilloloy ; Vauvillers ; Villers-sur-Authie, (chevet).

Tarn. — Albi, (Sainte-Cécile, consacrée en 1480, parties des xve-xvie s.) ; la Bastide de Lévis ; Cordes, (partie).

Tarn-et-Garonne. — Caussade, (tour) ; Moissac ; Sorèze, (tour et abside ; Verdun sur-Garonne, 1523).

Var. — Fréjus, (portail de la cathédrale) ; Hyères ; Le Luc, (chapelle de l'Hôtel-Dieu, ruinée) ; Saint-Maximin, (partie occidentale de la nef ; 1409, Jacques Caille, de Nans ; 1508, Hugues Caillat, de Marseille ; 1512, Jean-Louis Garcin, de Jouques ; 1520, portail par Jean Guinamaud, d'Aix) ; Six-Fours.

Vaucluse. — Avignon, (Saint-Martial, chœur et clocher 1486 ; Saint-Agricol, partie ; Saint-Pierre, façade) ; Carpentras, (Saint-Siffrein, 1404 à 1519, par Thomas Colin, de Dinan).

Vendée. — Le Boupère ; Fontenay-le-Comte, (Notre-Dame, chœur 1423 à 1438 ; travaux en 1456 par Guillaume Mercier et Sylvestre Énaut ; restauration 1539 à 1543, et en 1568 par Léonard de La Réau ; clocher restauré en 1583 par Jehan Thibaut ; Saint-Jean, xve s.) ; Luçon, (partie) ; Les Herbiers ; l'Hermenauld ; Noirmoutiers, (portail) ; Saint-Pierre-du-Chemin ; Ile-d'Yeu, (Saint-Sauveur, partie).

Vienne. — Ligugé ; Loudun, (Saint-Pierre, partie ; église du Martroi).

Haute-Vienne. — Bellac, (partie) ; Limoges, (cathédrale, partie 1541, Antoine Lavoix ; Saint-Michel-aux-Lions, 1464 ; Saint-Aurélien, 1475).

Vosges. — Châtel-sur-Moselle ; Ville-sur-Illon ; Rambervillers ; Charmes ; Mirecourt ; Relanges, (nef).

Yonne. — Auxerre, (tour de la cathédrale) ; Avallon, (chapelle) ; Cheny ; Saint-Florentin ; Irancy, (voûtes basses par Jean Delavoix, 1557) ; Sens, (cathédrale, portail sud 1490-97, nord 1501-1516 ; Maîtres de l'œuvre : 1390 à 1410, Étienne Jacquin ; 1439, Moreau Verain ; 1442, Guillaume de Courmont ; 1457, Symonet Mercier, François Nobis ; 1468, Antoine Lusurier ; 1489, plan du transept par Martin Chambiges ; en 1494, il est suppléé par son élève Hugues Cuvelier, maître jusqu'en 1522 ; Guérard Cardin, jusqu'en 1532 ; 1542 à 1580, Jean Loret) ; Tonnerre, (Saint-Pierre, travaux par Mathieu Grégoire, 1562 ; Saint-Michel, travaux par Germain Laurent, 1565-1563).

Alsace. — Colmar, (Saint-Martin, Joseph Vincent, 1460 ; Jehan Lux, 1489 ; Luc Ortmann, 1496 ; Schlestadt, (Saint-Georges-Mathis, 1400 ; Erhard Kindlin, de Strasbourg, 1414 ; Henri de Munich, Jean de Saverne, 1443 ; Jean de Turkheim, 1455 ; Hermann de Munich, 1459 ; Jean Purlin, 1488 à 1491. Saint-Jean, Jean Obrecht jusqu'en 1401) ; Strasbourg, (cathédrale, Ulrich, Heintz d'Ensingen, 1405 ; Jean Hultz, 1429 à 1449 ; Conrad Wogt, 1485 à 1488 ; Jacques de Landshut, 1487 ; Hammerer, 1509 à 1520 environ. Saint-Thomas, 1498, Jehan Moschin) ; Thann, (bas-côtés de 1430 ; flèche de 1503 à 1516).

Lorraine. — Metz, (cathédrale 1400, Thierry de Sierk ; 1443, chapelle des évêques par Rogier Jacquemin ; 1445 à 1451, chapelle du Saint-Sacrement ; 1447 à 1448, chapelle de la Victoire ou des Lorrains par Clause ; 1468, Jehan de Ranconval ; 1478 à 1481, tour dite la *Mute* ; chœur 1486) ; Saint-Euchaire, (chapelle de 1442 par Thierry de Sierk).

CHAPITRE VI

ARCHITECTURE RELIGIEUSE (SUITE)

LA RENAISSANCE

SOMMAIRE : I. Causes et origines de la Renaissance française ; influence de l'Italie. — II. Périodes d'évolution et Écoles de la Renaissance. — III. Plan et élévation des églises. — IV. Voûtes. — V. Arcs-boutants et contreforts. — VI. Tracé des arcs. — VII. Portails et fenêtres. — VIII. Triforium et autres galeries hautes. — IX. Les supports et leur ornementation. — X. Tours et clochers. — XI. Chéneaux, gargouilles, corniches, frises, balustrades. — XII. Conclusion. — XIII. Principaux artistes de la Renaissance française. — Bibliographie. — Répertoire d'églises de la Renaissance.

§ Ier — *Causes et origines de la Renaissance française. Influence de l'Italie.*

Lorsqu'un art a atteint toute la perfection qu'il comporte, il peut s'immobiliser comme l'a fait l'art byzantin, et, dans ce cas, il s'abâtardit inévitablement ; ce fut la destinée de l'art roman et de l'art gothique dans un petit nombre de contrées qui les avaient acceptés tout faits et ne les modifièrent pas ; mais ailleurs, le besoin d'imaginer était impérieux pour les artistes, et l'on a vu comment l'évolution gothique se poursuivit jusqu'à la période flamboyante. Elle ne pouvait se poursuivre au delà, car dès son début, l'essence du style flamboyant fut de pousser, aussi loin que possible, l'application d'un système ; il n'avait reculé devant aucune complication et avait résolu toutes les difficultés d'exécution ; le retour à la simplicité, seule évolution possible, s'était fait de très bonne heure dans certains monuments, mais sans ensemble et sans progression ; l'art flamboyant n'était donc pas parvenu à se modifier dans l'espace d'un siècle

et demi ; l'art gothique était acculé dans une impasse, et le style artificiel et compliqué de sa dernière période n'est pas de ceux dont un peuple peut se contenter pour toujours.

En ces conjonctures, il semblerait qu'on eût pu remonter vers les sources du système et de l'inspiration gothiques, et concilier la réforme nécessaire de l'art avec la conservation des traditions nationales, ou bien ne s'inspirer que de la science, du raisonnement et de l'étude de la nature pour créer un art de première main, mais la création d'un art original a toujours demandé des siècles d'élaboration ; quant aux traditions de l'art français, il ne semble pas que personne ait alors soupçonné leur immense valeur : la faute en fut aux artistes qui les avaient laissé dégénérer et aux amateurs qui s'étaient laissé convaincre par les déclamations des Humanistes que l'idéal devait se résumer dans l'imitation de l'Antiquité. Lorsqu'une mode change, on cherche, du reste, souvent des formes qui diffèrent le plus possible de celles dont le public s'est fatigué ; enfin, le phénomène historique qui s'appelle la Renaissance française fut surtout l'accomplissement d'une loi naturelle : lorsqu'un individu, un peuple ou un art est affaibli, il se laisse supplanter par de plus jeunes et de plus forts.

Au temps de sa jeunesse et de sa force, l'art gothique français avait lui-même étendu ses conquêtes et imposé son influence dans toute la chrétienté, et notamment en Italie : l'histoire de l'art se compose de flux et de reflux ; l'Italie avait jadis implanté partout par droit de conquête l'art romain ; depuis lors, après avoir emprunté à l'art byzantin et avoir été tributaire de la France du XIIe au XIVe siècle, elle avait su, au XVe siècle, créer à son tour un art digne d'être admiré et imité de toutes les autres nations.

Ce qui fit en Italie plus qu'ailleurs la force de la Renaissance, c'est qu'elle y était un retour à des souvenirs et à des modèles nationaux ; ce qui l'avait motivée, nécessitée peut-être, c'est que les modèles gothiques importés au XIIIe siècle de Bourgogne, de Champagne, de Provence et de Chypre avaient été mal compris ; le style gothique dégénéra tout de suite en Italie au point que l'on peut affirmer que tout bel édifice gothique que l'on y ren-

contre est une œuvre française comme toute belle sculpture antique dans la même contrée est une œuvre grecque.

Avant la Renaissance, c'est dans la gravure des médailles [1], dans la sculpture du marbre, dans l'incrustation et la mosaïque [2], et par dessus tout dans la peinture [3] que les Italiens s'étaient distingués ; aussi ceux qui exerçaient ces branches de l'art étaient-ils appelés hors de leur pays [4], et depuis le XIVe siècle il est très fré-

1. « Partout, dit M. Eug. Müntz, les Italiens dirigeaient ou exploitaient nos ateliers monétaires : Fache Galgyn [Faccio di Galgano] de Florence, était maître de la monnaie d'or de Philippe le Bel (1296), Jehan Percheval du Porche de Lukes maître de la monnaie de Bruges (1350), Nicolas Ciaura di Lucchi, monnayeur du Brabant (1376), Bernart Boutin de Lucques, maître de la monnaie de Saint-Michiel (1380). Au XIVe siècle, on peut citer à la tête d'ateliers monétaires français Adrien de Porche, Jehan Lyonin, Lombard, Bernard Rogier de Florence, Bonsegneur de Sienne et une infinité d'autres. »

2. Les marbriers romains, spécialement la famille des Cosmas, avaient créé un art d'une grande originalité et d'un grand mérite : ils exécutaient des pavements, des chaires, des candélabres, des tombeaux, même des cloîtres entiers en marbre blanc incrusté de riches mosaïques polychromes. En 1269, Pierre, marbrier et bourgeois de Rome, alla exécuter et signa à Londres le tombeau d'Edouard le Confesseur ; à Westminster, en 1281, ceux d'Henri III et de sa fille ; vers le même temps, Oderico son émule fit les pavements des cathédrales de Londres et de Canterbury. Le pavement de marbrerie italienne de Saint-Benoît sur Loire est un pavement ancien transporté d'Italie de 1531 à 1535 seulement, par les soins d'un célèbre abbé de la Renaissance, le cardinal Duprat.

3. Philippe le Bel entretenait à ses gages au moins trois miniaturistes romains : Philippe Rizuti, son fils Jean, et Nicolas Desmarz. Ils apparaissent en 1308 et 1317. M. Eug. Müntz a reconnu dans le premier Filippo Rossuti qui en 1300 travaillait aux mosaïques de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie-Majeure. (Voir Bernard Prost, *Gaz. des Beaux-Arts*, t. XXXV, p. 324).

Le premier et le plus éminent des peintres de la Cour d'Avignon fut le Siennois Simone di Martino ou Simone Memmi, l'ami de Pétrarque, de 1339 à 1341, puis de 1343 à 1366, Matteo di Giovanotto de Viterbe ; M. Müntz a trouvé plus de cinquante noms d'autres peintres employés à Avignon au XIVe siècle.

4. Le château de Karlstein en Bohême, bâti par le maître d'œuvres Mathieu d'Arras, appelé d'Avignon, fut décoré par des peintres italiens. En Chypre, c'est peut-être à la suite des séjours du roi Pierre Ier à Avignon que vinrent les artistes qui élevèrent à Famagouste diverses églises gothiques dans le style du Midi de la France et les peintres italiens qui les décorèrent. L'abbaye de Lapaïs, de style gothique français, est ornée de

quent de voir des peintres italiens collaborer avec des maîtres-d'œuvres et des sculpteurs français. C'était, comme l'a si bien reconnu et démontré M. Eugène Müntz, une règle constante dans les monuments élevés par les papes d'Avignon, à la cour desquels cesartistes se rencontraient, et d'où ils étaient appelés pour collaborer au loin [1] ; enfin, certains objets d'art industriel s'exportaient d'Italie, tels que parfois des sculptures en os, des verreries et surtout des étoffes.

Une des causes d'importation d'art italien en France fut encore la curiosité des riches amateurs du xve siècle. « Sachez que nous sommes moult curieux de choses estranges », écrivait le duc Jean de Berry à un homme d'affaires qu'il chargeait de lui embaucher à Sienne des marqueteurs pour le château de Bicêtre. Les choses étranges, c'est-à-dire à la fois exotiques et rares ou singulières n'avaient jamais été tant à la mode : on sait avec quelle passion Louis XI recherchait les animaux de provenance lointaine.

Parfois les grands seigneurs du xve siècle recherchèrent de même les œuvres d'art exotiques, par simple amour des raretés.

Dès 1408, Jean de Berry faisait embaucher à Sienne un « ouvrier très solennel de mosaïque » pour incruster les boiseries de son château de Bicêtre ; plus tard, il faisait exécuter pour l'abbaye de Poissy par Baldassare degli Ubriacchi ou Embriachi le grand retable en os où l'on voit encore son effigie et celle de Jeanne de Boulogne qu'il épousa en 1389 [2]. Il recherchait les broderies de Florence, et la cour de Bourgogne employait un tapissier et des horlogers italiens [3].

René d'Anjou, roi plus ou moins titulaire de Naples, Sicile et Jérusalem, avait gardé de son règne éphémère à Naples le goût

peintures siennoises. Un panneau des Prophètes paraît avoir ressemblé beaucoup au même sujet traité au palais d'Avignon.

1. Voir ci-après.

2. Ce retable et celui de la chartreuse de Pavie sont les deux plus grands objets de ce genre que l'on connaisse.

3. Les horlogers italiens étaient en faveur partout : Hugues IV roi de Chypre commanda une horloge à Crémone en 1334.

de l'art italien. Il fit venir en France des artistes dont le plus célèbre est le sculpteur dalmate Francesco Laurana [1].

Au moment où le xve siècle s'achevait, d'un bout de la France à l'autre les classes dirigeantes avaient pris le goût de l'art italien : dans la région française la plus septentrionale, à Saint-Omer, c'est à l'un des della Robbia que fut commandé le tombeau en terre émaillée de Guillaume Fillastre, cardinal abbé de Saint-Bertin, mort en 1473. En 1494-95, l'expédition de Charles VIII en Italie provoquera le dernier pas de ce mouvement, et le premier pas de la Renaissance française, car jusque là les importations d'art italien chez nous étaient des fantaisies de grands seigneurs. Préparés par ces échantillons à comprendre cet art, disposés à le goûter par la faveur que les classes dirigeantes lui témoignaient, une masse de Français de tout rang et de toute éducation va traverser l'Italie; ils y verront des aspects d'édifices dont la nouveauté les amusera; la profusion des marbres, la gaieté du soleil, l'accueil facile des jolies femmes qui leur feront les honneurs du pays les disposeront à juger avec bienveillance tout ce qu'ils auront sous les yeux, et au retour, les œuvres d'art qu'ils avaient vues depuis leur enfance vont leur paraître aussi maussades que le ciel gris de la patrie, la perte des conquêtes, la fin d'un rêve. Ils entreprendront d'acclimater chez eux des formes qui leur rappellent tant d'aimables souvenirs. La cause de la Renaissance était gagnée : le sentiment populaire accueillait les modes d'outre-monts. Dès lors, les artistes français se mirent résolument à copier l'art italien, concurremment avec un certain nombre

1. Le premier séjour en France de Francesco Laurana se place de 1461 à 1466, puis en 1473. Il élevait alors dans la cathédrale du Mans le tombeau de Charles du Maine, frère de René ; en 1478, il était de retour pour sculpter à Tarascon en collaboration avec Malvito le tombeau de l'Italien Cossa sénéchal de Provence; M. Eugène Müntz y a reconnu son œuvre. Séjournant alors à Marseille, il y épouse la fille d'un peintre napolitain, Gentile, et collabore avec Thomas de Côme pour élever dans l'église de la Major le monument de Saint Lazare; en 1478, il y présente au roi René les dessins d'un monument identifié par M. Eugène Müntz avec celui qu'il exécuta dans la cour du château de Tarascon ; en 1481, il termine le retable du portement de croix conservé à Saint-Didier d'Avignon.

d'italiens, artistes généralement secondaires, qui étaient venus chercher fortune en France et qu'ils égalèrent ou dépassèrent vite et sans peine. Mais il faut observer qu'un art ne peut donner que ce qu'il possède : aux XIIe et XIIIe siècles le style gothique ayant été importé en Italie par des moines de Cîteaux à qui leur règle interdisait la sculpture et les vitraux peints, les Italiens avaient mis longtemps à s'initier à ces branches de l'art gothique. De même, lorsqu'au XVe siècle l'art italien pénètre en France, il ne peut modifier la construction parce qu'il n'apporte aucun enseignement aux constructeurs : le dernier maître d'œuvres de nos villages aurait eu honte d'imiter les ignares pratiques de ses confrères d'outre-monts [1].

La Renaissance ne transforme donc que la décoration jusqu'à ce que, vers 1540, l'adoption des canons de proportions renouvelés des Romains, codifiés par Vignole et la superstition de la forme antique substituée au raisonnement et à la convenance forcent la structure à se modifier.

1. Les Romains, quoiqu'ils aient bâti avec soin, avec magnificence, avec science même, se montrèrent peu doués du sens de la construction : il est rare qu'ils aient pleinement accordé la forme avec la structure comme dans le *Pont du Gard* ; ils croyaient mieux faire de manquer à ce principe dans les constructions qu'ils voulaient rendre élégantes. Au moyen âge, l'Italie n'a plus qu'un luxe de pacotille dans son architecture, la science antique ne s'y retrouve plus : il est curieux de lire dans Vasari le récit des tâtonnements grossiers auxquels donna lieu l'érection de la cathédrale de Florence, édifice incohérent s'il en fût, et dont la nef peut passer pour un modèle de composition détestable. Par principe, ou au moins par habitude, les arcs italiens ont un extrados non concentrique à l'intrados et sont, par conséquent, alourdis à la clef, qui pèse, et affaiblis aux sommiers, qui portent ; les arcs brisés sont appareillés avec joints convergeant non vers les deux centres mais vers le milieu de la ligne des impostes, de façon à n'avoir pas de cohésion et à multiplier les angles aigus qu'un principe élémentaire de stéréotomie ordonne d'éviter. Tout cela tient parce qu'on évite les difficultés de construction, les voûtes par exemple, ou parce qu'on multiplie les précautions sans souci de l'élégance, en bandant, par exemple, des tirants de fer à travers les arcs ; cela se conserve surtout grâce à la qualité des marbres, de la terre cuite et du mortier à la pouzzolane et à la douceur du climat ; il arrive même que des constructions qui devraient tomber subsistent : la qualité des matériaux a donné une telle cohésion aux tours de Pise et de Bologne que quand elles se sont inclinées faute de fondations suffisantes, elles sont restées entières comme l'eût fait un monolithe ; le

De plus, on observe que le style gothique persiste beaucoup plus longtemps dans l'architecture religieuse [1]. Ce n'est pas qu'un style soit plus religieux qu'un autre : tout style, comme toute langue, doit pouvoir exprimer des idées diverses, et l'on ne peut dire qu'à la Renaissance, le clergé se soit montré conservateur : la papauté, la cour de Rome, les prélats avaient, au contraire, pris la tête du mouvement.

Mais au XVIe comme au XIIe siècle, l'architecture civile devance l'architecture religieuse parce que la mode a plus de prise sur elle et surtout parce qu'il est beaucoup plus facile de la transformer : on ne pouvait abandonner la structure gothique sans beaucoup alourdir ou amoindrir les églises.

Il serait aussi faux de croire à une protestation nationale contre l'engouement des modes étrangères : la préférence de certaines personnes pour d'anciennes habitudes, la longue persistance de modèles anciens dans certains ateliers et la rivalité entre artistes ou artisans nationaux et étrangers sont des phéno-

lourd beffroi de Florence, posé en porte à faux sur des machicoulis avec toute la hardiesse que peut donner l'ignorance, n'a pas basculé. La composition n'a jamais été plus défectueuse que dans l'architecture italienne du moyen âge; la monotonie ne peut être plus fastidieuse qu'aux façades des cathédrales de Pise et de Lucques; la mauvaise grâce des proportions plus complète que dans la cathédrale d'Orvieto ou dans les galeries du cimetière de Pise; dans cette même ville, la chapelle Notre Dame de l'Epine (XIVe siècle) semble un tableau synoptique de toutes les gaucheries et absurdités qu'un architecte peut accumuler dans une composition : le chevet indique trois nefs, la façade deux, en réalité, il n'y en a qu'une. L'art semble haïr la vérité, ainsi la cathédrale d'Orvieto a un pignon suraigu devant son toit plat. La Renaissance n'amène pas plus de logique et d'à propos, Michel Ange se plaît à faire reposer des statues sur des plans inclinés, à charger des voûtes de la peinture de personnages colossaux et d'une fausse architecture écrasante. Les Romains ne commettaient pas d'auss lourdes erreurs de goût : peu fins, il est vrai, en matière d'art, mais avisés cependant, ils avaient codifié en modules les proportions que les Grecs trouvaient par un don naturel. La Renaissance italienne remit en honneur ces formules et fit bien, mais ce fut un malheur pour nous de les lui prendre : nous avions au moyen âge et au début de la Renaissance le sentiment de l'harmonie des proportions et des lignes; lorsqu'une froide théorie lui eut été substituée, ce sentiment naturel se perdit.

1. Voir ci-après, p. 672.

mènes nécessaires qui se produisirent alors autant mais non plus qu'à d'autres époques.

En matière même de décor, les artistes de la Renaissance furent d'abord plus originaux qu'ils ne le voulaient et nous donnèrent heureusement autre chose que des pastiches. Eussent-ils connu à fond l'antiquité, qu'il leur serait resté la part de personnalité involontaire que porte presque toute copie.

La Renaissance [1] est un retour aux formes de l'art antique sous l'inspiration de l'Italie, non qu'antérieurement on n'eût pris à l'Italie ce qu'elle produisait de bon, sa peinture par exemple, ou que jamais les œuvres littéraires [2], scientifiques [3] et plastiques de l'antiquité aient cessé d'être connues, étudiées, admirées et même imitées au moyen âge : il est juste de reconnaître qu'il ne connut des auteurs grecs que quelques traductions, mais les auteurs antiques connus étaient très admirés et en matière de sciences, la confiance exagérée dans l'antiquité avait même été une entrave à l'observation personnelle et une source de graves erreurs ; en matière d'arts graphiques, au contraire, on avait su n'en faire qu'un guide, qui soutint et dirigea les premiers pas de l'art roman et que les artistes gothiques émancipés n'étudiaient plus qu'à titre consultatif ; en littérature, le

1. Renaissance, comme Transition, Révolution et Réforme et d'autres mots, peuvent être un nom propre, réservé à une certaine renaissance, révolution ou réforme qui est la plus célèbre dans l'histoire : la transition est perpétuelle de sa nature et il y a eu un nombre infini de renaissances artistiques, de révolutions politiques, de réformes religieuses et l'on peut voir certains rapports entres elles. On peut trouver si l'on veut des causes très lointaines à la Renaissance, de même que l'on peut voir des précurseurs de la Révolution dans les bourgeois qui créèrent au XIIe siècle le mouvement communal, ou des précurseurs de la Réforme dans saint Bernard et saint François ; suivant cette méthode, c'est à Charlemagne qu'il faudrait faire remonter la Renaissance. Il est donc entendu qu'ici Renaissance signifie le retour aux formes antiques, qui se produisit en Italie au XVe siècle et dans les autres pays chrétiens au XVIe siècle.

2. Le *Roman de la Rose* contient toute la mythologie ; l'histoire de Troie, les sages de la Grèce ; les souvenirs et légendes les plus populaires de l'antiquité remplissent toujours la littérature du moyen âge. Virgile y est presque regardé comme un saint.

3. Aristote, Euclide, Pline, Végèce n'ont jamais cessé d'être honorés et étudiés.

latin était devenu une langue internationale pratique ; en philosophie, Aristote dominait ; bref, on s'en tenait volontiers à l'autorité de l'antiquité pour les questions dont une étude trop libre eût porté ombrage aux puissances spirituelles et féodales : droit, philosophie, sciences ; en matière d'art, au contraire, la critique était admise et elle avait produit les résultats les plus féconds.

Il en fut tout autrement à la Renaissance.

L'admiration exclusive de la littérature et de l'histoire antiques était devenue un dogme et un véritable culte dès le XIVe siècle pour une classe d'érudits qu'on nomme les Humanistes. Au XVe siècle, ce culte avait gagné toute l'Italie par une sympathie bien naturelle pour des souvenirs nationaux et pour une époque où l'Italie avait tenu le sceptre du monde. Quand l'imprimerie vint permettre la diffusion de la littérature antique, et quand l'esprit d'examen en matière de politique et de religion, trop comprimé pendant longtemps, fit irruption, la critique philosophique et scientifique reprit ses droits, mais la critique artistique les perdit : l'art seul avait été au moyen âge le fruit admirable de la libre raison ; l'humanisme lui imposa le joug du dogme antique, et ce ne fut plus l'esprit, mais la forme qu'il s'attacha à reproduire. Les programmes de l'architecture du XVIe siècle étaient nécessairement si différents du programme antique et les maîtres italiens pris alors pour modèles étaient si incapables d'enseigner des règles de construction que la structure gothique persista par la force des choses, les formes antiques et italiennes n'étant qu'un habillement ou plutôt une parure dont on la revêtit. Les lignes générales gardèrent donc toute leur grâce, l'architecture conserva l'échelle gothique et la forme empruntée, forcée de s'adapter, acquit entre les mains des maîtres les plus habiles une souplesse qui lui donne le charme de la vie et celui de l'à propos, et qui en fait quelque chose de tout à fait nouveau et même d'original. Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi, et les défauts de composition des Romains et des Italiens ont parfois fait école : trop souvent, on abandonna tout souci de concordance entre la forme et l'appareil, l'ordonnance et la destination : c'est qu'à vrai dire il n'était pas toujours facile d'adapter les ordres gréco-romains au programme qu'imposaient à l'architecture le climat

de la France, la religion catholique et les mœurs du XVIe siècle. On n'entreprit pas d'abord de modifier la structure, mais partout où celle-ci présentait un espace à décorer, on s'ingénia à y adapter des ordonnances et ornements renouvelés de l'antique ; ils y sont parfois entrés plutôt de force que de gré, et les Grecs qui avaient jadis imaginé les frontons pour couronner et protéger une façade ou une baie n'avaient certes pas prévu que les frontons seraient quelquefois échancrés d'une entaille à leur sommet et feraient un jour leur demeure habituelle sous l'abri des voussures d'arcatures ; et s'il est évidemment fort à propos de bander un arc de décharge pour soulager un linteau, l'habitude de surmonter les arcades et arcatures d'une architrave n'en est pas précisément le corollaire : de pareilles combinaisons ne seraient jamais entrées en usage chez les maîtres d'œuvres gothiques.

Comme une personne bien faite porte bien la toilette et fait valoir les modes, la structure savante et élégante des vieux maîtres gothiques soutenait cette parure d'emprunt, les ornements à l'antique taillés dans les épannelages gothiques gardaient comme l'architecture cette échelle empruntée à la nature même qui donne tant de vivante expression et de charme aux œuvres du moyen âge ; des ornements italiens reproduits par des mains assouplies par les exercices de difficultés du style flamboyant prennent une grâce aisée et une verve que les originaux n'avaient pas.

La sérénité antique et italienne apportait, d'autre part, un heureux tempérament aux contorsions exaspérées du dernier style gothique, et la Renaissance amena quelquefois, comme toutes les révolutions, des simplifications heureuses ; cependant l'abus des petits détails, des menus refouillements et des complications inutiles fut d'abord loin de se modérer ; les couronnements de l'arc-boutant de Grammont, à la cathédrale de Bordeaux, de ceux de Pithiviers ou de Saint-Pierre de Caen, et les lucarnes de Chambord sont plus hérissées de menus ornements qu'aucun morceau d'architecture flamboyante ; et ces détails délicats sont élevés hors de portée de l'œil sur des parties supérieures relativement nues et décorées sans nulle finesse.

Dans la sculpture, la Renaissance apporte d'abord des changements dans la forme des costumes et des accessoires

plutôt que dans le style des figures. On habille sans grand à propos et sans grande exactitude des personnages à la romaine, ou bien, sans rendre les figures plus distinguées, on leur donne le maniérisme de la décadence italienne. Bientôt cependant, sous l'influence des maîtres de la Renaissance, les figures deviennent plus régulières, plus distinguées mais aussi presque aussitôt plus froides, inexpressives et conventionnelles [1]. A la fin du XVIe siècle, l'art est tombé dans un académisme complet. Dans cette évolution, les petits bronzes importés d'Italie ont joué un grand rôle : les Italiens de la Renaissance s'amusaient à créer de fausses statuettes, de faux bustes et de fausses médailles antiques et de petits bas-reliefs de bronze le plus souvent mythologiques, qu'on appelle des plaquettes. C'étaient souvent des copies de l'antiquité; d'autres fois des compositions dans le style antique; très souvent ces imitations valent mieux que les originaux et beaucoup d'entre elles sont des chefs-d'œuvre. Les collectionneurs recherchaient avidement ces petits bronzes et les artistes français les copiaient. De là tant de médaillons sculptés sur des façades et figurant des effigies d'empereurs romains ou de déesses. De fort beaux médaillons de ce genre sont plaqués un peu partout sur la façade du petit château de Saint-André d'Apchon près Roanne, dont toute l'architecture est gothique. Les mêmes têtes de profil se voient dans les caissons des voûtes d'une chapelle au Monastier (Haute-Loire) ; singulière idée de décorer une église des portraits des Césars persécuteurs des chrétiens et

1. On peut suivre l'évolution de la sculpture de la Renaissance en comparant les groupes de grandeur naturelle de la mise au tombeau dont on aimait à orner les églises du XVIe siècle. Ceux du début du XVIe siècle sont encore gothiques, à Semur-en-Auxois, par exemple, où le sarcophage seul est à l'antique ; peu après, à Saint-Mihiel dans l'œuvre de Ligier Richier, ou à Chaumont on trouve une recherche plus grande de la beauté plastique, puis, à Chatillon-sur-Seine ou à Pontoise, le costume à l'antique et les attitudes maniérées apparaissent et à la fin du XVIe siècle on a des œuvres d'une grâce maniérée et toute académique et d'une froideur parfaite, comme à Ceffonds (Marne) ; chaque personnage y pose et ne s'inquiète que d'être beau, aucune émotion ne se dégage. On peut aussi suivre l'évolution de la sculpture dans la clôture du chœur de la cathédrale de Chartres commencée de 1511 à 1529 par Jean Texier, terminée seulement au XVIIIe siècle.

des effigies des dieux du paganisme, mais l'esprit de logique et d'à-propos n'était pas alors la note dominante : à Rome, Filarete avait figuré Léda sur les portes de Saint-Pierre ; en 1535, pour décorer le jubé de la cathédrale de Limoges on ne trouve rien de plus convenable que les 12 travaux d'Hercule d'après les plaquettes italiennes de Moderno ; à Auch, sur les stalles de la cathédrale exécutées de 1520 à 1529, on voit parmi les saints Vénus, Cupidon, Hercule et Ganymède, des faunes et des bacchantes s'y mêlent aux anges ; à Pont-Sainte-Marie (Aube) Mars et Vénus figurent au portail de l'église. Le peintre Jean Cousin aimait aussi ces mélanges. Dans l'église de Marolles près la Ferté-Milon, une clef de voûte du sanctuaire est ornée d'un médaillon où on lit : « C'est Virgile le Poète ». On pourrait multiplier ces exemples.

§ II. — *Périodes d'évolution et Écoles de la Renaissance.*

Les premières années du XVIe siècle ne modifient donc que peu de choses à l'ornementation et ne changent rien à l'architecture, surtout à l'architecture religieuse ; l'église de Brou, que Marguerite d'Autriche fit bâtir de 1506 à 1532, l'église de Péronne qui porte la date de 1509, celle de Dôle commencée cette même année 1509 et terminée seulement en 1578 ; et à Paris même, Saint-Merri commencé en 1520, terminé seulement après 1600, ne présentent trace de l'art de la Renaissance que dans quelques détails petits et secondaires. Il faut atteindre la date de 1530 pour trouver la Renaissance véritablement implantée en France ; et encore, à cette époque, a-t-elle gagné surtout l'architecture civile où les programmes sont plus simples et les traditions moins nécessaires, et qui marche rarement tout à fait de pair avec l'architecture religieuse.

Cette différence est si réelle que dans certains monastères et certains châteaux comme Gaillon (démoli), Amboise, Chenonceaux, Ecouen, l'église ou la chapelle reste gothique ou presque, alors que l'architecture des autres bâtiments doit tout à la Renaissance.

A partir de 1545 environ l'ordonnance classique se déploie et commande toute la composition. Le bâtiment est divisé en travées régulières à pilastres ou colonnes, à arcs ou à entablements, avec ordonnance continue et détails sans variété. L'ornement devient souvent aussi moins soigné ; les grandes lignes remplacent les silhouettes détaillées et les petits motifs ingénieux. Sous Henri IV, la grosse échelle devient absolue. Le style sera désormais purement classique.

Au début du XVIIe siècle, le style moderne apparaît déjà partout avec sa froideur compassée. L'art est désormais dégagé de tout souvenir gothique, sauf dans les toitures et les plans [1]. Les Jésuites semblent avoir été les principaux agents de cette dernière transformation : ils l'importèrent soit d'Espagne, berceau de leur ordre, soit d'Italie, où leur église de Rome, le Gesù, bâtie par Vignole et Giacomo Della Porta, servit de type à un très grand nombre de constructions qu'ils élevèrent en divers pays. C'est par les jésuites Martellange et François Desor que fut construite à Paris en 1627 l'église Saint-Louis, dans la rue Saint-Antoine, et ce monument fit école. En comparant cette église à Saint-Eustache, qui s'achevait au moment où Saint-Louis se fondait, on peut reconnaître ce qui différencie l'architecture de la Renaissance de l'architecture purement moderne. Celle-ci reviendra définitivement aux voûtes en berceau, avec des pénétrations disgracieuses que les maîtres romans évitaient avec soin, et à des épaisseurs de maçonnerie que les constructeurs ne connaissaient plus depuis le XIe siècle ou tout au moins depuis le XIIe. L'ornement s'y réduit à quelques types consacrés par la vénération de l'antiquité et figés par la routine ; enfin, la principale différence est peut-être l'abandon de l'échelle gothique et du début de la Renaissance pour l'échelle romaine encore grossie. Ce changement était accompli en Italie cent ans plus tôt que chez nous. Dans cette architecture, tous les détails sont uniformes, gros et lourds, on obtient une impression de

1. Saint-Sulpice n'est, à part sa décoration, qu'une église gothique alourdie et maladroitement dessinée, et l'usage des toits plats, absurde sous notre climat, ne date que de Louis XIV.

solidité imposante mais on est loin d'obtenir ainsi plus d'effet, car l'échelle arbitraire de l'ornementation ne permet plus au spectateur de se rendre compte de la dimension réelle de l'édifice. Saint-Pierre de Rome est le chef-d'œuvre du genre : il est si bien réussi, nous dit-on, que l'édifice, quoique énorme, n'étonne pas ; il faut réfléchir beaucoup pour voir qu'il est grand. C'est là un idéal assez étrange si ce résultat est voulu.

Dans la statuaire comme dans la sculpture d'ornement et dans l'architecture, le classicisme italien se superpose graduellement au style de la dernière période gothique. Au début, les figures restent parfois sincères, mais bientôt se multiplient les gestes et les plis maniérés, ainsi que les costumes de guerriers romains endossés plus ou moins mal à propos par nombre de personnages.

On peut distinguer en France dans l'art de la Renaissance quelques Écoles provinciales : en Flandre, une Renaissance tardive et lourde qui se rattache à celle d'Allemagne et dont les formes se perpétuent au-delà du XVIe siècle ; en Bretagne, un style lourd et sans finesse, mais original et pittoresque, qui est également tardif et persistant ; dans la région de Toulouse, une architecture de brique et de pierre ayant, comme aux époques précédentes, son caractère spécial ; en Normandie, une persistance particulière des appareils décoratifs (Manoir d'Ango à Varangéville près Dieppe) ; enfin, un peu partout la manière et les modèles de certains artistes et de certains ateliers.

§ III. — *Plan et élévation des églises.*

Le plan des églises de la Renaissance reste conforme aux habitudes de la dernière période gothique : au XVIIIe siècle encore, le plan de Saint-Sulpice n'en diffère pas ; la seule innovation que le XVIe siècle ait apportée a été de substituer souvent aux pans coupés les tracés arrondis qui avaient été abandonnés au début du XIIIe siècle dans le plan des absides, déambulatoires et chapelles. Les chœurs de Saint-Séverin et de Saint-Eustache à Paris, les angles arrondis du déambulatoire de Montargis (fig. 341) sont

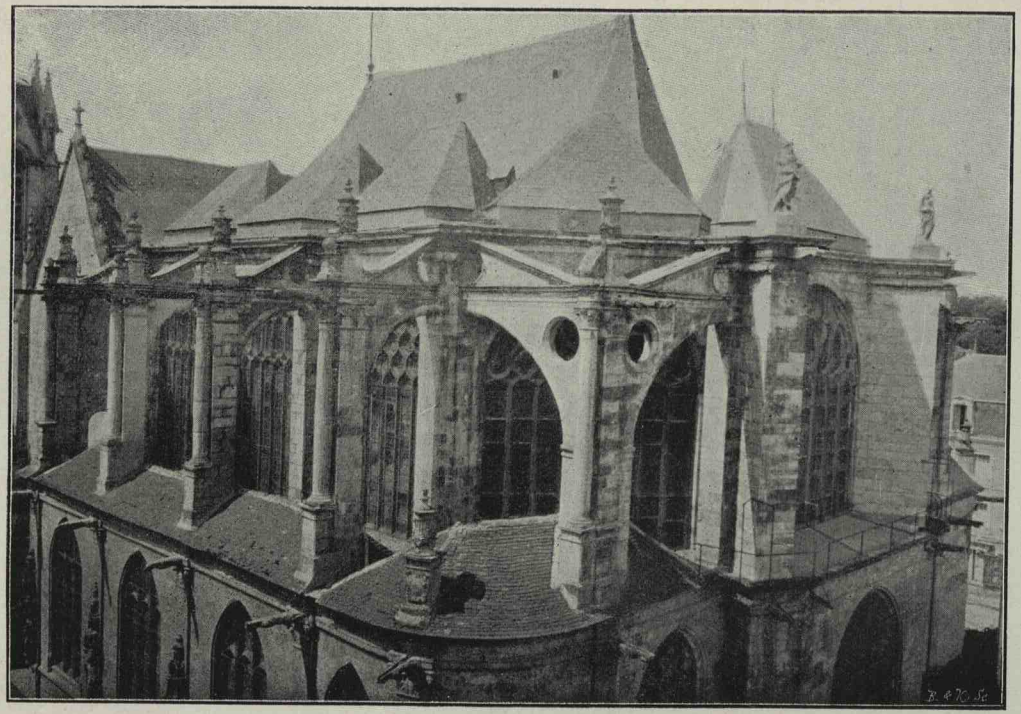

FIG. 341. — Chœur de l'église de Montargis (Loiret)

(P. 674-675)

des exemples de cette nouvelle manière. Elle n'est pas absolument générale : par exemple, le chevet de Saint-Etienne de Caen est encore à pans coupés.

En élévation, les modifications consistent dans des détails très secondaires de structure, et dans la transformation de chaque détail d'ornement; les épannelages restent à peu près les mêmes. Dans la limite des surfaces à orner et souvent dans le cadre même des épannelages gothiques, l'art nouveau reproduit les thèmes classiques : pilastres et colonnes, entablements, frontons, rinceaux, rosaces, balustres tournés, moulures antiques, sujets mythologiques, figurines costumées d'après l'antique et imitant le maniérisme italien.

§ IV. — *Voûtes.*

Un des caractères qui distinguent le mieux les monuments de la Renaissance française de ceux de la Renaissance italienne, c'est l'emploi de la voûte d'ogives [1] concurremment et de préférence aux types empruntés à l'antiquité. Le plus souvent, le type de ces voûtes d'ogives reste celui du XVe siècle, et l'on renchérit encore sur les fantaisies du style flamboyant, la voûte gothique s'alourdit quelquefois plus que jamais d'accessoires inutiles; les branches secondaires et les clefs pendantes se multiplient et s'exagèrent (fig. 323, 345); on entoure quelquefois la clef d'une très large couronne de pierre suspendue à la voûte, ou bien la clef pendante prend les proportions d'un lanternon de pierre suspendu par son couronnement.

Les doubleaux redeviennent parfois épais pour se prêter aux nouvelles modes; ils peuvent retomber sur des pilastres et souvent leur douelle se garnit de caissonnements. Les profils des

1. On peut citer comme belles voûtes d'ogives de la Renaissance celles de Saint-Eustache et Saint-Étienne-du-Mont à Paris, Maignelay, Montigny et Fresneau-Montchevreuil (Oise), la chapelle du château d'Écouen (Seine-et-Oise), Tilloloy (Somme), Réty (Pas-de-Calais), Saint-Pierre de Caen, Montargis (Loiret), la chapelle des Jésuites à Chaumont (Haute-Marne).

arcs gothiques sont remplacés par des profils plus secs, empruntés à l'antiquité.

Certaines armatures d'arcs qui soutiennent les voûtes s'éloignent délibérément du système des croisées d'ogives alternant avec des doubleaux ; on trouve par exemple des entrecroisements d'ogives décrivant un treillis losangé comme à Mastaing (Nord) (fig. 342) où peut se faire sentir l'influence du style gothique allemand qui admettait cette forme, et à Dreux une voûte en berceau pénétrée de berceaux latéraux et renforcée d'arcs brisés entrecroisés dont les têtes sont reliées par des liernes (fig. 344).

Les quartiers des voûtes ont été sculptés dans la chapelle presque purement gothique de Rue (Somme) et à Montigny (Oise) ; à La Ferté-Bernard (Sarthe) et à Tillières (Eure) l'armature des ogives et des doubleaux ne porte plus de quartiers de voûtes, mais avec le secours d'écoinçons à claires-voies, elle soutient un plafond en dalles de pierre sculptées, disposition des plus originales (fig. 345).

D'autres voûtes de la Renaissance sont des imitations libres de types romains, qui étaient, on le sait, des coupoles, des voûtes d'arêtes et des berceaux, généralement compris comme des suites d'arcs doubleaux parfois juxtaposés, parfois reliés entre eux par des tenons et formant ainsi une armature dont les interstices pouvaient être comblés par un béton ou par des dalles. Ce dernier procédé et l'imitation des plafonds grecs avaient suggéré aux Romains le système décoratif des *voûtes à caissons* ou *à caissonnements* : des vides carrés sont ménagés dans une armature quadrillée d'arcs reliés par des tenons et formant la carcasse d'un berceau ou d'une coupole, et chacun de ces interstices est rempli par une dalle, presque toujours sculptée d'une rosace (fig. 343) ; si la voûte est une coupole, les caissons ne sont pas rigoureusement carrés et vont en diminuant d'assise en assise.

La définition qu'on vient de lire de la voûte à caissonnements est théorique : trop souvent dans la pratique, les Romains taillaient des enfoncements et des rosaces à même d'une voûte appareillée sans souci de cette disposition spéciale, et trop souvent les architectes de la Renaissance n'ont pas eu plus de scrupules que leurs maîtres antiques.

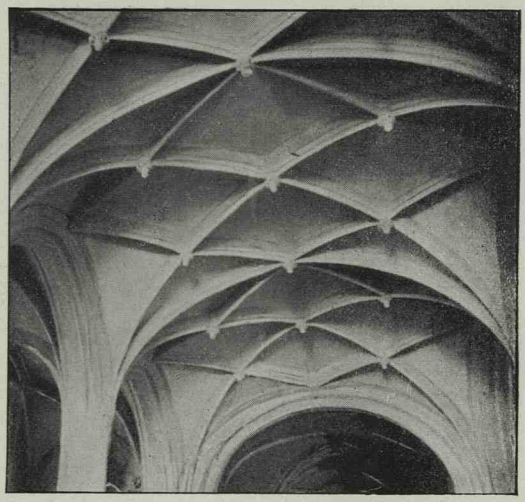

Fig. 342. — Voûtes de Mastaing (Nord).

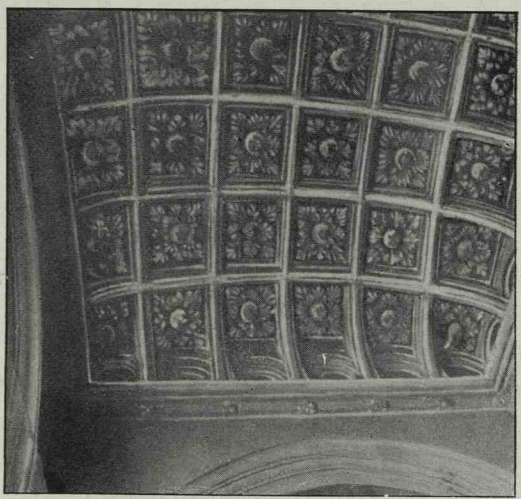

Fig. 343. — Voûte de la chapelle de la Vierge à Saint-Agricol d'Avignon (1547).

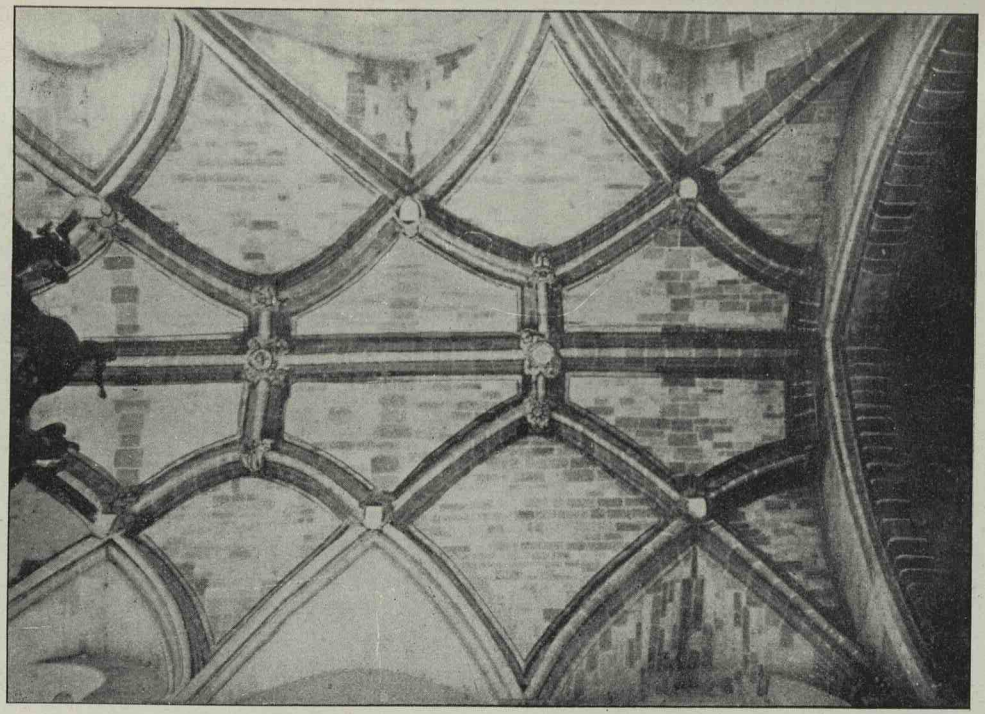

FIG. 344. — Voûte du transept de l'église de Dreux (Eure-et-Loir).

(P. 676-677)



Fig. 345. — Voûte de la chapelle de la Vierge à La Ferté-Bernard (Sarthe), 1535-1544.
(Photographie de M. Georges Durand).

(P. 676-677)

Les berceaux caissonnés de la Renaissance sont tracés en plein cintre ou en anse de panier (fig. 343) : à Cravant (Yonne), Ervy (Aube) et à Saint-Nicolas de Troyes ; dans le chœur inachevé de la cathédrale de Vannes, au Monastier (Haute-Loire), dans le chœur de Challes (Sarthe), des chapelles de déambulatoire ont des voûtes en berceau plein cintre couvertes de caissonnements ; dans ce dernier exemple, les combinaisons, très variées, sont un pur ornement. On voit aussi des caissonnements sous des voussures de portails, par exemple à Saint-Michel de Dijon ou Belloy (Seine-et-Oise)[1]. Le berceau caissonné en anse de panier, tel qu'on le trouve, par exemple, dans une chapelle de la cathédrale de Besançon, ou la voûte plate caissonnée employée dans la chapelle de la Vierge de Saint-Agricol d'Avignon et dans la chapelle épiscopale de la cathédrale de Toul, sont plus usités mais plus fréquents encore dans l'architecture civile ; on peut citer les voûtes de Chambord, de Dampierre-sur-Boutonne, l'hôtel Lallemand à Bourges, etc. La plupart de ces exemples sont bien appareillés en arcs parallèles et en dalles. Souvent on trouve des arcs entrecroisés (fig. 343) plutôt que réunis par des tenons.

Les coupoles furent surtout employées à remplacer les flèches de pierre au sommet des tours et tourelles (fig. 349).

Quelques églises ont été voûtées en coupoles mais elles sont rares et appartiennent à la seconde moitié du XVIe siècle. On peut citer la chapelle du château d'Anet bâtie par Philibert de l'Orme et la chapelle funéraire des Valois à Saint-Denis, édifice de plan circulaire qui ne fut jamais achevé et qu'on démolit au XVIIIe siècle.

§ V. — *Arcs-boutants et contreforts.*

Les arcs-boutants conservent leur forme générale qui est une nécessité, mais on les travestit à l'antique dans la mesure du possible ; Androuet du Cerceau y réussit avec assez de simplicité

1. On peut encore citer comme berceaux caissonnés ceux du cloître de Sainte-Croix d'Offémont (Oise) et des porches de Montgeard (Haute-Garonne), la collégiale de Nantes, Croix-Molignaux (Somme),

et de franchise sinon de grâce et de légèreté dans l'église de Montargis (fig. 341) en les composant de la moitié d'un arc romain surmonté d'un fronton, et en remplaçant le clocheton, dont le poids était nécessaire, par un gros bocal de pierre; ailleurs, comme à Pithiviers, à Saint-Pierre de Caen, à la cathédrale de Bordeaux (arc boutant de Grammont), on a accumulé les détails sur les culées et sur leurs pyramides : gros chapiteaux antiques, petits ordres et petits frontons, niches, balustres, faux vases, et ce fouillis a de la grâce dans l'ensemble et des détails exquis, quoique mal choisis pour être exposés aux intempéries et hors de la portée de l'œil. Ce qui ne saurait se défendre, c'est l'insouciance absolue avec laquelle ces morceaux ont été appareillés. A Saint-Eustache de Paris, les arcs boutants doubles à double volée sont des arcs en anse de panier rampants, c'est la continuation très avouée d'une forme de la dernière période gothique; les moulures et les culées à pilastres forment une décoration sobre qui ne change pas le caractère général; ces arcs sont légers et assez agréables à l'œil; ceux de Saint-Julien-du-Saut (Yonne) sont légers, simples et élégants. On peut encore citer ceux de Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir) et la Trinité de Falaise.

D'autres exemples n'ont pas la même élégance : les arcs-boutants de Toucy (Yonne) sont très lourds, et ceux de Saint-Nicolas d'Argentan, dont la date est voisine de 1600, peuvent être cités comme le comble de la lourdeur et de la mauvaise grâce.

§ VI. — *Tracé des arcs.*

L'accolade reste assez usitée et les arcs des églises continuent généralement d'être tracés en tiers-point jusque vers 1530; dès lors, le plein-cintre commence à revenir en honneur et l'on retourne à la pratique romane des arcs surhaussés quand on veut donner une certaine hauteur à des arcs étroits, comme au déambulatoire de Valmont (Seine-Inférieure). Quant à l'arc en anse de panier, la Renaissance n'a pas amoindri la faveur dont il jouissait. Un autre type d'arc, heureusement très rare, apparaît quel-

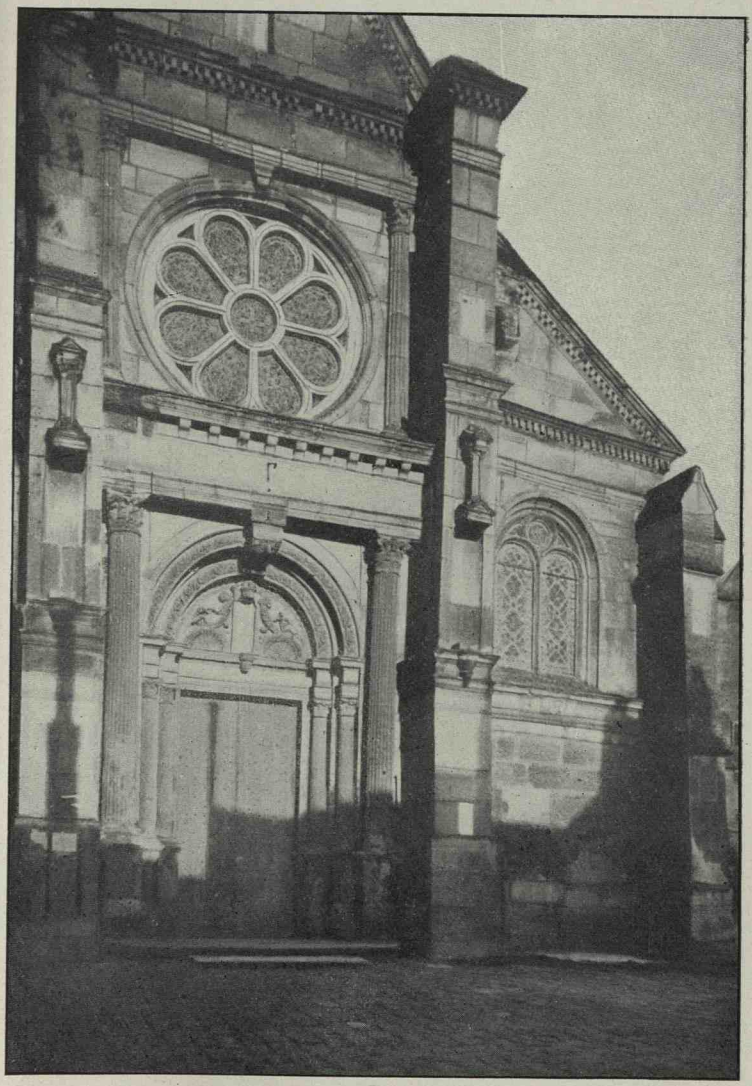

Fig. 346. — Façade de l'église de Sarcelles (Seine-et-Oise).

quefois vers le milieu du XVIe siècle, au moment où le préjugé de l'horreur de l'arc brisé s'établit et où l'on n'a pas encore abandonné le système de construction gothique, c'est *l'arc en chaînette*, formé de la moitié d'une ellipse coupée non sur son grand diamètre, ce qui donnerait une anse de panier, mais sur le petit, ce qui produit une forme surhaussée molle et sans franchise, difficile à tracer et ne s'harmonisant avec aucune des lignes de l'architecture, mais qui n'a plus cette pointe que les Romains ignoraient et que la bonne architecture ne saurait donc admettre. Il est vrai que les Romains n'ignoraient pas moins l'arc en chaînette, et de cela on peut les féliciter. Cet arc s'est employé là où la construction appelait l'arc brisé, comme dans les fenêtres du chœur de Saint-Eustache ; on le trouve aussi dans l'église du Grand-Andelys (Eure).

§ VII. — *Portails et fenêtres.*

Les premiers portails de la Renaissance sont des portails flamboyants que l'on a habillés d'ornements à la mode d'Italie. Ils ont des voussures avec des niches, des culots, des dais, des statues. A distance ils ont l'air gothique ; de près les détails sont transformés en ornementation à l'antique [1].

Vers 1530 ou 1540, l'art de la Renaissance apparaît dans la structure même du portail en plein cintre (fig. 346) ou en anse de panier, surmonté d'une architrave et d'un fronton bas, encadré de colonnes et imitant plus ou moins l'arc de triomphe romain [2].

1. Saint-Eustache à Paris, Auxon, Avizey, Bérulles, Chaourcé (Aube), Ricey-Bas, Ricey-Haute-Rive, Rosnay-l'Hôpital (Aube), Montpazier (Dordogne), Notre-Dame de Besançon; cathédrale d'Auch (portail sud), Les Roches-Tranchelion, Saint-Symphorien de Tours, 1531 (Indre-et-Loire), Givry, La Neuville-au-Pont (Marne), Rambercourt-aux-Pots (Meuse), chapelle du château de Thouars (Deux-Sèvres), Croix-Molignaux, Saint-Riquier, Tilloloy (Somme), Loudun (Vienne).

2. Bourg (Ain), Montier-sur-Celle (Aube), Saint-Michel de Dijon, Crest (Drôme), cathédrale d'Évreux; Gisors (Eure), Saint-Georges-sur-Eure, Bailleau-le-Pers, Pierres (Eure), Guimiliau, Landerneau, Ploudiry (Finistère), Montgeard (Haute-Garonne), chapelle de Bléré

Les fenêtres sont toujours garnies de vitraux peints, maintenus dans une armature de meneaux et de remplages de pierre, mais la forme de ces remplages se modifie souvent : on commence par supprimer les redents des soufflets et des mouchettes (fig. 334), puis on substitue à ces dessins d'autres tracés plus simples mais généralement d'une grande mollesse, des cœurs, des ovales, des cercles [1], la plus heureuse simplification est celle qui ramène à la forme fréquente au XIIIe siècle du cercle appuyé sur des arcatures jumelles [2]. Ce dessin, disposé en tracé rayonnant, forme le remplage d'un certain nombre de roses dont l'effet est heureux [3]. On peut citer aussi comme composition pratique et de bon goût, les meneaux d'Assier (Lot) avec une ligne horizontale tirée aux impostes et un tympan formant une demi-rose qui rappelle les niches à coquilles. Le même modèle se voit à la façade de la cathédrale de Blois, à l'église des Jésuites de Chaumont, et, beaucoup alourdi, à Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée).

A côté de cette recherche de simplicité, se montre une tendance opposée ; dans certaines fenêtres on s'est ingénié à reproduire avec les meneaux et les remplages les formes des colonnades, des architraves et des frontons de l'architecture gréco-romaine empilés sur plusieurs étages et réduits à des proportions minuscules : l'adaptation est, en général, très défectueuse : souvent, par exemple, un fronton se loge sous la pointe d'une fenêtre en tiers-point [4] ; un défaut aussi grave est que ces pilastres, colonnes, entablements et frontons obstruent une notable partie de la fenêtre. On peut citer comme exemple typique celle de la façade de l'église de Belloy (Seine-et-Oise) presque bouchée par

(Indre-et-Loire), Saint-Pierre de Saumur (Maine-et-Loire), Épernay, le Mesnil-sur-Oger (Marne), Saint-Amand (Nord), Hesdin (Pas-de-Calais), Belloy, Domont (portail sud), L'Isle-Adam, Sarcelles (Seine-et-Oise), Cerisy-Gailly, chapelle de Laucourt (Somme), Oiron (Deux-Sèvres), Fontenay-le-Comte (Vendée), Saint-Pierre d'Auxerre, Châtel-Censoir, la Cour Notre-Dame, Neuvy-Sautour (Yonne).

1. Saint-Eustache et déambulatoire de Saint-Séverin à Paris.
2. Saint-Julien du Saut (Yonne).
3. Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) et Saint-Eustache de Paris.
4. La Ferté Bernard (Sarthe), Saint-Jean et Saint-Nizier de Troyes, Saint-Julien du Saut (Yonne).

un gauche et prétentieux fouillis de petits ordres. A La Ferté-Bernard (Sarthe), de petites arabesques et des figurines enrichissent assez gracieusement des compositions qui seraient charmantes dans un tout autre usage que celui de meneaux et remplages [1]; à Saint-Mards en Othe (Aube) les fenêtres du chœur ont de véritables tympans, comme des portails.

§ VIII. — *Triforium et autres galeries hautes.*

Le triforium, qui déjà s'était simplifié dans un certain nombre d'églises flamboyantes, revient en général à des formes peu compliquées, plus proches des types romans que des derniers types gothiques; à Saint-André d'Apchon (Loire) une tribune occidentale s'ouvre par une suite de baies en plein cintre sur colonnettes trapues; le triforium de Valmont (Seine-Inférieure) a la même ordonnance avec colonnettes jumelles et élancées; à Saint-Eustache, des baies en plein cintre sont séparées par des pilastres reliant deux architraves : c'est un retour à la forme du triforium roman d'Autun, Beaune, Langres et Paray-le-Monial, inspiré, du reste, d'une ordonnance romaine. A Notre-Dame de Guingamp, le triforium de la Renaissance est d'une forme bizarre et recherchée. On trouve encore deux galeries superposées au transept de Saint-Eustache de Paris et à Bar-sur-Seine (Aube).

Les autres types de galeries hautes subsistent également : la galerie en forme de balcon sous des fenêtres dont l'appui est très rapproché des grandes arcades se voit dans des églises dont les bas-côtés ont des toits à double rampant ou en pavillon, comme à Saint-Pierre de Coutances, Saint-Pantaléon de Troyes, et la galerie portée comme un pont sur un second rang d'arcades étrésillonnant les piliers, qui se voit au XIIIe siècle à la cathédrale de Rouen, se retrouve au XVIe siècle à Paris, à Saint-Étienne du Mont; une suite de niches forme un faux triforium à Ervy (Aube).

1. Ces meneaux à infractuosités profondes ont, entre autres inconvénients, celui d'être un asile recherché des moineaux pour y asseoir des nids qui achèvent de transformer le remplage en cloison opaque.

§ IX. — *Les supports et leur ornementation.*

Les supports, très souvent, ne sont pas modifiés, du moins dans leur plan, jusque vers 1540.

Le pilier cylindrique est de plus en plus fréquent; dans les premiers temps de la Renaissance, il garde le type gothique; dans la seconde période, il prend souvent, comme à l'époque romane, la forme d'une colonne trapue à gros chapiteau.

Le pilier à surface gondolée se voit à Saint-Pantaléon de Troyes, mais on l'a surmonté d'un énorme chapiteau corinthien.

Le pilier formé de faisceaux de supports répondant à chaque arc de la construction ne cesse pas d'exister, mais la forme des éléments qui le composent est généralement modifiée : à Saint-Julien-du-Saut, près Sens, des pilastres répondent aux doubleaux, et des colonnettes rondes aux ogives; à Cravant (Yonne) ce sont des faisceaux de pilastres; à Saint-Eustache de Paris, on voit des ordres de colonnes superposées avec tronçons d'architrave alternant avec des colonnes et pilastres de toute la hauteur du pilier; les uns et les autres ont le chapiteau corinthien.

On trouve encore le support sans chapiteau et le type de chapiteau bas du XVe siècle réduit à n'être plus qu'une frise : à Paris, les chapiteaux de Saint-Étienne du Mont ne sont que des bagues sculptées. Il existe aussi des chapiteaux déprimés imités de ceux de l'antiquité, dorique et ionique, et plus déprimés souvent que leurs modèles [1], mais, d'autre part, l'imitation des interprétations italiennes du type corinthien ramène des formes et des proportions tombées en désuétude depuis la fin du XIIIe siècle (fig. 347).

Les types qui furent pris pour modèles furent d'abord les

1. Chapiteaux doriques des gros piliers de Notre-Dame du Havre, de Granville, de l'église abbatiale de Valmont et Saint-Nicolas des Champs à Paris. Chapiteaux ioniques des clochers de la cathédrale de Tours, des églises de Bonneuil (Oise), Saint-Maurice de Sens, Saint-Pierre d'Auxerre, Chatel-Censoir (Yonne), triforium de Valmont (Seine-Inférieure).



Fig. 347. — Déambulatoire de Saint-Eustache de Paris.

moins classiques des chapiteaux composites, car le goût de la monotonie ne pouvait prendre racine chez une génération nourrie dans la pratique de l'art gothique, et il fallut longtemps pour étouffer l'imagination en France.

Souvent, ces chapiteaux sont traités avec une fantaisie charmante. Le tailloir échancré corinthien y est généralement reproduit ; la fleurette ou rosace classique logée au fond du creux de chaque face est quelquefois remplacée par des têtes ou des bustes; les volutes sont souvent enroulées vers le haut, on leur donne fréquemment la forme de cosses de graines, et quelquefois elles sont remplacées par des cariatides [1].

Dans les imitations d'ordres italiens faites en France se perpétue une des dispositions les plus arbitraires et inintelligentes de l'ordonnance architecturale romaine, celle qui consiste à insérer un tronçon d'entablement entre les retombées des arcs et les chapiteaux de leurs supports (fig. 346, 347).

Les fûts peuvent être cannelés, surtout dans la seconde période de la Renaissance (fig. 346) ; souvent, ils sont galbés et composés d'un tiers inférieur plus large et cylindrique revêtu d'ornements divers et de deux tiers légèrement en tronc de cône formant la partie supérieure cannelée (fig. 347).

Très souvent, les faces des pilastres sont défoncées en forme de panneaux rectangulaires bordés d'un encadrement saillant ; ces panneaux sont parfois sculptés, mais généralement ils sont lisses et ont au centre un médaillon circulaire ou en losange qui se rattache à l'encadrement et qui est vide ou occupé par une rosace. Ce dessin est emprunté à l'antiquité : on trouve des panneaux d'ivoire ainsi composés dans les diptyques romains des IVe et Ve siècles [2].

Les bases restent quelque temps conformes au type flamboyant, puis on essaie de conserver la forme générale en changeant le détail de la mouluration, et l'on a quelque chose comme une base toscane surmontée d'un tronçon de fût et d'une astragale, mais on revint vite au type de la base attique et aux

1. Andresy (S.-et-O.). Saint-Maclou de Pontoise, Saint-Gilles de Dieppe.
2. Cabinet des Médailles.

socles carrés; cependant, on eut assez de goût pour mitiger souvent ce type classique par des griffes [1]. Les griffes des bases de la Renaissance sont des feuilles lancéolées (fig. 348) ou des feuilles d'acanthe; ces griffes et les moulures des bases sont loin d'avoir la même énergie et la même expression que celles du XIIe siècle. Les culots abandonnent graduellement le tracé à pans coupés et les moulures nerveuses du style gothique pour des formes arrondies, trop souvent lourdes et molles.

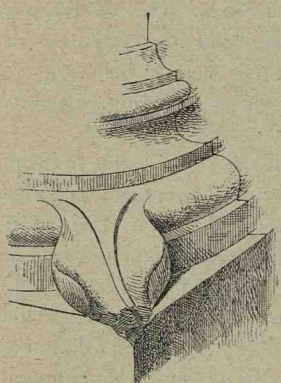

Fig. 348. — Griffe à l'église de Montargis (Loiret).

Les contreforts prennent souvent la forme d'un pilastre sous une corniche en forme d'architraves (fig. 341). Certaines niches reçoivent des retombées de voûtes, disposition déjà fréquente au XVe siècle.

Les niches sont fréquentes (fig. 341, 346); on substitue à l'imitation d'une petite voûte d'ogives, un cul-de-four et souvent une coquille; on les surmonte de dais généralement gracieux, qui ne le cèdent pas en complication à ceux du style flamboyant; on y remplace les clochetons par des balustres galbés, les redents par des arabesques et l'on surmonte l'édicule d'une petite coupole.

§ X. — *Tours et clochers.*

Les clochers de la Renaissance sont généralement divisés en ordres superposés; le haut de leurs contreforts se transforme fréquemment en colonnes isolées adossées et souvent groupées par deux. La flèche octogone gothique fait place à une petite

1. Saint-Pierre d'Auxerre, Saint-Maurice de Sens, Châtel-Censoir (Yonne), Montargis (Loiret), Villejuif (Seine), cloître Saint-Sauveur à Meaux; ancien tombeau du connétable de Montmorency à Ecouen par Jean Bullant (débris déposés à l'Ecole des Beaux-Arts).

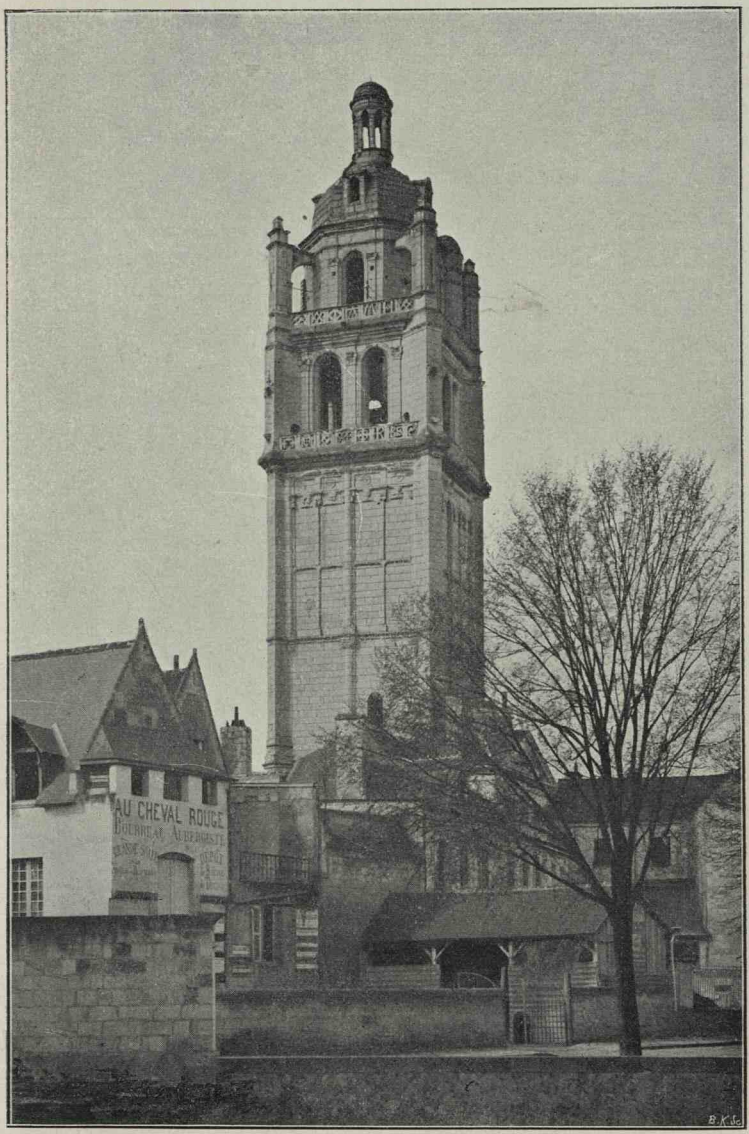

Fig. 349. — Tour de l'ancienne église Saint-Antoine (1519 à 1530)

coupole surmontée d'un lanternon [1] (fig. 349) ; les clochetons qui chargent les angles se transforment à l'unisson. En général les architectes de la dernière époque gothique reliaient leur flèche aux clochetons des angles de la tour par de petits arcs-boutants décoratifs. La Renaissance conserve ce détail (fig. 349) mais, souvent elle le transforme : l'arc-boutant devient une arabesque ou bien un arc à l'antique. Les tours-lanternes persistent en Normandie (Saint-Pierre de Coutances).

§ XI. — *Chéneaux, gargouilles, corniches, frises, balustrades.*

La corniche peut être soit une tablette simple, soit une tablette accompagnée non plus de modillons, mais d'une frise ; soit, enfin, une corniche à arcatures.

La tablette présente, en général, le profil du larmier antique, et au-dessous règne souvent un entablement avec frise plus ou moins sculptée que paraissent soutenir des contreforts habillés en pilastres (fig. 341, 349). On conserve quelquefois sur cette ordonnance antique les balustrades dont on bordait les chéneaux des églises gothiques, mais le détail de ces balustrades est modifié : les dessins flamboyants sont transformés en arabesques comme les meneaux des fenêtres (fig. 349).

On y voit aussi des figurines, des lettres, telles que l'F de François Ier ou même des inscriptions. C'est ainsi qu'on lit l'*Ave Maria* en lettres ornées dans les balustrades du clocher de Louhans (Saône-et-Loire) bâti en 1491 ; le *Regina Cœli lætare*;

1. Ricey-Haute-Rive (Aube), Saint-Patrice de Bayeux, Saint-Pierre de Coutances, Roscoff (Côtes-du-Nord), Saint-Michel de Dijon, Gisors (Eure), Dreux (Eure-et-Loir), Pleyben (Finistère), deux clochers, Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), cathédrale de Blois, Bourg-de-Batz (Loire-Inférieure), Trinité et cathédrale d'Angers (clocher central), Beaufort-en-Vallée, Les Rosiers (Maine-et-Loire), Sainte-Marie-du-Mont (Manche), Saint-Amand (Nord), Saint-Jacques de Compiègne, Pierrefonds (Oise), Saint-Nicolas d'Argentan, Courgeon, Loisail (Orne), Saint-Maclou de Pontoise (1547), Beaumont-sur-Oise, L'Isle-Adam, Luzarches, Sartrouville (Seine-et-Oise), Bressuire (Vendée).

l'*Ave Regina Cœlorum* dans celles de l'église de La Ferté-Bernard (Sarthe), et, au portail nord de l'église de Niort : « O mater Dei memento mei. » Plus tard, quand le classicisme s'accentue, des balustres tournés remplacent ces gracieuses fantaisies. On revient donc alors à la balustrade appareillée en plusieurs pièces, qui avait été abandonnée au XIIIe siècle à cause de son manque de solidité.

Les frises de la Renaissance peuvent avoir divers ornements empruntés à l'antiquité comme les encarpes ou guirlandes de fruits, ou les rinceaux d'acanthe de l'ordre corinthien, les triglyphes et métopes du dorique, les rosaces, les bucranes, crânes de bœufs décharnés [1].

D'autres motifs sont des créations de la Renaissance italienne, comme les têtes d'anges bouffis accostées de deux ailes.

La corniche à arcatures est toujours formée d'une série de petits arcs en forme de niches contenant des coquilles, comme la plupart des niches de la Renaissance. On voit une corniche de ce genre à la chapelle des Brissons à Fontenay-le-Comte.

Les moulures reviennent aux profils antiques; elles sont d'un aspect sec très différent des moulures gothiques. Il faut remarquer que toutes les moulures de la Renaissance ont, suivant la mode antique, une face supérieure horizontale et non plus en talus comme à l'époque gothique, c'est là un retour à un art moins bien raisonné, surtout pour nos climats : les dessus horizontaux arrêtent les eaux pluviales, les neiges, les graines.

Les chéneaux existent toujours sur les corniches, et l'on n'imite pas les chéneaux antiques; il semble qu'on ne les ait pas connus car les Italiens n'en usaient pas et l'on n'en trouvait pas dans les ruines romaines d'Italie et de Provence. Donc, on travestissait à l'antique le chéneau et les gargouilles gothiques : en cela, on fit mieux, car ces gargouilles sont longues comme il convient pour protéger un bâtiment d'une certaine hauteur. — D'abord, on conserva le type des gargouilles en forme d'animaux d'un aspect

1. Cet ornement peu avenant avait eu sa raison d'être aux angles des autels antiques où l'on immolait des bœufs, et les Romains ont pu avoir la superstition que les Turcs conservent de nos jours sur la vertu de ces crânes contre les mauvais Esprits.

très vivant, puis on trouva moyen, vers la fin du règne de François Ier, de faire des gargouilles longues avec des motifs imités de l'antiquité, mais dont les anciens ne faisaient pas cet usage ; on prit donc la forme d'un *terme*, petite cariatide sans bras, support en forme de statuette stylisée ; et l'écoulement ne se fit plus par la bouche, mais par le bout de la gargouille, c'est-à-dire par la chevelure de la figurine, qui n'a plus là aucune raison d'être. Ces gargouilles ne font aucun effet de profil, et pour en apprécier l'effet, il faudrait se mettre dessous et se coucher à terre [1].

§ XII. — *Conclusion.*

Telle fut en France l'architecture de la Renaissance classique. L'analyse révèle dans cet art des erreurs que l'on ne saurait nier, et qui sont les conséquences inévitables de l'esprit de système et de parti pris substitué au clair et libre bon sens, à la spirituelle et ingénieuse logique des maîtres d'œuvres gothiques. En se plaçant à un même point de vue pour juger cette dernière période et les précédentes, on ne peut donc admirer les premières sans être nécessairement frappé des défauts de celle-ci : il existe des œuvres, des figures et des caractères qui charment parfois beaucoup, mais que l'on ne saurait analyser sans y trouver aussitôt des défauts, parfois graves. C'est le cas de la Renaissance, et il n'est que juste d'ajouter qu'on l'aurait très insuffisamment définie si l'on ne comprenait dans l'énumération de ses caractères le grand charme qui se dégage de la plupart de ses œuvres.

1. C'est, du reste, à la même époque que l'on inventait de peindre sur les plafonds des tableaux en perspective. Les artistes de la seconde période de la Renaissance n'ont plus guère la notion des distinctions à établir entre le géométral et la perspective et entre le sens vertical ou horizontal des ornements.

§ XIII. — *Principaux artistes de la Renaissance française.*

1. Artistes italiens venus en France :

Sous Charles VIII : Francesco Laurana (voir ci-dessus, p. 665 et note) ; Guido Massoni de Modène, employé par Charles VIII à son tombeau de Saint-Denis, détruit ; Jérôme de Fiesole, sculpteur à Amboise, où travaillent aussi des peintres et marqueteurs italiens.

Sous Louis XII : tombeau de Louis d'Orléans commandé par le roi à divers sculpteurs de Gênes qui l'exécutent dans cette ville ; à Gênes également, Raoul de Lannoy, gouverneur de cette place en 1507, fait exécuter des tombeaux pour l'église de Folleville (Somme), par Antonio della Porta.

Les frères Antoine et Jean Juste, sculpteurs florentins, exécutent à Dol le tombeau de l'évêque Thomas James, puis Antoine travaille au tombeau de Louis XII et au château de Gaillon pour Georges d'Amboise ; il meurt en 1519 ; Jean se fixe à Tours, et de 1516 à 1532, y travaille aux quatre statues du tombeau de Louis XII pour Saint-Denis ; de 1535 à 1539, il fait les tombeaux d'Artus Gouffier et Philippe de Montmorency pour Oiron (Deux-Sèvres) ; son fils Jean, marié à Tours, travaille au tombeau du roi, fait ceux de Cl. Gouffier pour Oiron et de Guy d'Espinay pour Champeaux (Ille-et-Vilaine). André, frère des premiers, vint aussi en France. Ils possédaient une carrière à Carrare et vendaient le marbre.

Sous François Ier, Léonard de Vinci, mort à Amboise en 1519 ; Sébastien Serlio, bolonais, architecte (1475-1552), surintendant des bâtiments, travaille surtout à Fontainebleau ; Primatice (1404-1570), bolonais, élève de Jules Romain, vint en France en 1531 ; en 1559, surintendant des bâtiments, travaille à Fontainebleau et commence à Saint-Denis la chapelle des Valois.

Rosso travaille à Écouen pour le connétable de Montmorency. Dominique de Cortone, dit Boccador, architecte, travaille à l'Hôtel de Ville de Paris, meurt en 1549. Benvenuto Cellini,

orfèvre et sculpteur florentin, bien connu par son autobiographie, vint à Paris au service du roi en 1540 ; fixé un moment à Lyon, retourna à Florence après la mort de François Ier. Niccolo dell'Abbate, etc.

Sous Henri II, Paul Ponce Trebatti, sculpteur, travaille au Louvre. Domenico del Barbiere, sculpteur florentin, fixé à Troyes, où il exécute de nombreuses œuvres et fait école, travaille à Fontainebleau de 1550 à 1555 ; à Joinville, au tombeau de Claude de Lorraine, aux tombeaux d'Henri II et de son cœur ; dans ce dernier, il collabore avec Jérôme della Robia.

2. Artistes français ayant étudié en Italie.

Jean Perréal, lyonnais, maître des œuvres de sa ville et de l'église de Brou, qu'il ne fit que commencer, entra en 1494 au service de Charles VIII, passa à celui de ses deux successeurs et mourut en 1523. Il accompagna diverses expéditions d'Italie ; il fit l'architecture des tombeaux de Louis XII (Saint-Denis), et François II (Nantes), des médailles, des dessins, surtout des décorations pour cérémonies.

Jean II Bullant, originaire de Lucheux et descendant d'une famille de maîtres-d'œuvres d'Amiens, alla étudier en Italie, en revint en 1537, acheva en 1540 le château de Fère en Tardenois, puis, de 1540 à 1552, celui d'Écouen pour le connétable de Montmorency, collabora avec Pierre Lescot à l'hôtel Carnavalet, fut contrôleur des bâtiments du roi (1557-1559), puis de la reine, et devint son architecte ordinaire, travailla à Chenonceaux, Chantilly, les Tuileries, Saint-Maur, l'hôtel de Soissons, Fontainebleau, Chambord, Vincennes et à la chapelle des Valois à Saint-Denis ; peut-être aussi aux églises de Belloy, Luzarches, Sarcelles, Goussainville, l'Isle-Adam, Magny, commença le tombeau du connétable de Montmorency à Écouen. Il a écrit : *Traité d'orlogiographie pratique* (1562) et *Règle générale d'architecture des cinq manières de colonnes*, œuvre qui eut trois éditions et que Salomon de Brosse « améliora ». Il mourut en 1578. Il est l'inventeur de l'ordonnance qui consiste à faire monter un seul ordre colossal du haut en bas d'un édifice à plusieurs étages.

Philibert de l'Orme, lyonnais (1515-1570), fit un long séjour d'études à Rome, rentra en France en 1536, travailla à Lyon où il fit une maison et peut-être le portail de Saint-Nizier, fut inspecteur des forts de Bretagne, construisit le château de Saint-Maur, le tombeau de François Ier, le château d'Anet, et partie des Tuileries et des châteaux de La Muette, Limours, Saint-Germain, Fontainebleau, Villers-Cotterets, Vincennes. Il a publié : *Nouvelles inventions pour bien bastir et à petits frais*, *et Tome Premier de l'Architecture*.

Jacques Androuet du Cerceau, né à Montargis en 1510, commença par étudier en Italie d'après l'antique et plus encore d'après Bramante, revint en France en 1534, mourut en 1585, construisit une partie du château et le chœur de l'église de Montargis, fit des projets pour les châteaux de Verneuil et Charleval, publia divers recueils de modèles d'architecture et de mobilier et la précieuse collection de relevés d'édifices du moyen âge et de la Renaissance, intitulée *Des plus excellens bastimens de France*. Le style de Du Cerceau se distingue par la complication et par la perversion de toutes les proportions.

Nicolas Bachelier, né à Toulouse en 1485, étudia en Italie d'après l'antique et Michel-Ange, revint en 1510, fut maître des œuvres de la ville et de la cathédrale de Toulouse, y fit l'hôtel Bernouï (1525-1536), un autre rue du Temple (1556), des travaux aux Cordeliers (1535) et commença (1543) le pont Saint-Cyprien ; en 1527, devint maître de l'œuvre de la cathédrale d'Auch ; en 1533, dessina les boiseries de Saint-Bertrand de Cominges ; de 1534 à 1544, bâtit le château de Montal près Saint-Céré ; en 1545, à Assier (Lot), le château, l'église et en 1555 le tombeau de Gaillot de Genouillac.

Guillaume Philandrier, né à Châtillon-sur-Seine en 1505 ; mort à Toulouse en 1563, chanoine de Rodez, emmené à Rome de 1531 à 1534 par le cardinal Georges d'Armagnac, travailla à Rodez et à Toulouse, exerça une influence sur les artistes de son pays, Bachelier, Baduel, Lyssorgues ; publia à Rome des notes sur Vitruve.

Pierre Jacques de Reims, sculpteur, étudia à Rome, y fit des travaux, et revint exercer son art dans sa ville natale où son

œuvre la plus célèbre fut le tombeau de saint Remi, détruit et restitué de nos jours. Il mourut en 1590. Il a laissé de curieux dessins d'après les monuments romains de France et d'Italie.

Jean de Bologne, né à Douai en 1524 ; mort en 1608, fut sculpteur plus qu'architecte et travailla presque toute sa vie en Italie.

Michel Adam, né vers 1513 à Jargeau (Loiret) alla étudier en Italie et construisit à Orléans diverses maisons, notamment celle dite de Diane de Poitiers, qui porte la date de 1542.

3. Autres architectes principaux des diverses régions :

Pierre Lescot, de Paris, homme d'église, magistrat et architecte, construisit le jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois (1541), l'hôtel Carnavalet (1544 à 1546), une partie du Louvre et la plus grande partie de la chapelle des Valois à Saint-Denis ; mourut en 1578.

Pierre Lemercier, de Pontoise, commença Saint-Eustache de Paris en 1532 ; de 1530 à 1550, il travailla à Saint-Maclou de Pontoise ; en 1547, il éleva la tour. Nicolas, son fils, continua les mêmes églises ; son gendre, Charles David, lui succéda à Saint-Eustache.

Zacharie des Scellers, amiénois, s'intitula « architecteur » et fut un décorateur analogue à Perréal, en même temps qu'un ingénieur ; il acheva le tombeau de Montmorency à Écouen.

Charles Buillart ou Billart, maître-d'œuvres du roi et du connétable de Montmorency vers 1530 à 1550, travailla à Écouen et à Fontainebleau.

Jehan Ier Bailly, 1508 à 1529 environ, maître de l'œuvre de Saint-Pantaléon de Troyes, travailla aussi à la cathédrale de cette ville.

Jehan Ier Le Breton, travailla à Chambord ; Gilles Le Breton à Chambord (1526) et Fontainebleau (1528), Guillaume et Jacques ses frères à Villers-Cotterets ; son fils Jean II continua leur carrière.

Pierre Neveu dit Trinqueau, né à Amboise, y résidait en 1490 et en 1508 ; il y travailla et fut l'architecte des châteaux de Chambord et de Chenonceaux ; en 1538 il mourut et fut remplacé à Chambord par Jacques Coqueau.

Colin Biard, d'Amboise, commença en 1508 la tour neuve de la cathédrale de Bourges; travailla aux châteaux de Blois, d'Amboise, de Gaillon, du Verger, de Turcé, et au pont Notre-Dame à Paris.

Mathurin Delaborde fut architecte de La Ferté-Bernard, de 1535 à 1544.

Jean de Lespine, architecte angevin, travailla à la Trinité d'Angers, Beaufort-en-Vallée, Les Rosiers.

Bastien François et son frère Martin terminèrent en 1507 le clocher nord de la cathédrale de Tours.

Roullant Le Roux travailla depuis 1496 avec son oncle Jacques, maître de l'œuvre de la cathédrale de Rouen et lui succéda en 1508 ; de 1520 à 1525, éleva le tombeau du cardinal d'Amboise ; il acheva l'hôtel de Bourgtheroulde en 1537, et donna les plans de la fontaine Lisieux, en 1510.

Robert Grappin, maître de l'œuvre de l'église de Gisors ; de 1521 à 1536, Jean, son fils, lui succéda et travailla jusqu'en 1547 ; Jean II, fils du précédent, maître d'œuvres de la même église, de 1562 à 1580; puis en 1583, Étienne, son fils, l'aida.

Hector Sohier éleva, de 1521 à 1538, la partie orientale de Saint-Étienne de Caen ; on lui attribue beaucoup d'autres travaux.

Hugues Sambin, né vers 1520 à Talant près Dijon, d'un père menuisier, étudia d'abord le même métier, devint maître des ouvrages de Dijon et y mourut entre 1600 et 1602. On lui doit la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville (aujourd'hui Palais de Justice), une clôture de chapelle, la porte du scrin (archives), partie de la façade de Saint-Michel, le jubé de Dôle (détruit) et un recueil de cariatides publié en 1572. Son style est beaucoup mieux pondéré que celui de Du Cerceau quoique également surchargé et emphatique.

Baduel de Bournazel (Aveyron), bâtit dans cette localité le château des évêques de Rodez, vers 1543. Il passe pour avoir étudié en Italie.

Delmas était architecte du chapitre de Rodez en 1554 et 1559; Jehan Salvanh éleva la façade de la cathédrale vers 1530; Guillaume Lysorgues, de Bournazel, a collaboré avec ces artistes.

4. Principaux sculpteurs qui collaborèrent avec ces architectes :

Michel Colombe, né vers 1430, en Bretagne, établi à Tours, auteur du tombeau de François II à Nantes, du retable de Gaillon et de la Vierge d'Olivet au Louvre.

Pierre Bontemps, de Paris, qui travailla au tombeau de François Ier et sculpta l'urne de son cœur en 1549.

Jean Goujon, né vers 1500, mort vers 1565, auteur des portes de Saint-Maclou de Rouen (1540-1541), de la statue tombale du duc de Brézé à Rouen, des cariatides du Louvre, des sculptures de la fontaine des Innocents, de la porte de Nazareth (Louvre), de l'hôtel Carnavalet, de la fontaine d'Anet, du jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois (Louvre) et de l'autel d'Écouen (Chantilly).

Germain Pilon, né à Paris en 1535, auteur du tombeau du cœur d'Henri II, urne supportée par le groupe des Trois Vertus.

Biard, mort en 1609, auteur du jubé de Saint-Étienne-du-Mont.

Ligier Richier, auteur du Saint-Sépulcre de Saint-Mihiel, du tombeau de René de Bar, à Bar le-Duc, etc., mourut en 1567.

Georges Monnoier, exécuta en 1534 à Saint-Omer le tombeau de Sydrac de Lalaing et à Tournai celui d'Antoine de Verchinaux. On lui attribue aussi celui de Charles de Lalaing (musée de Douai).

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE VI

Bellier de la Chavignerie : *Dictionnaire général des artistes de l'École française*, Paris, 1868-1885, in-8°. — **Berty (A.)** : *Les grands architectes français de la Renaissance*, Paris, 1860, in-8° ; *La Renaissance monumentale en France*, Paris, 1864, 2 vol. pet. in-8. — **Bossebœuf (l'abbé)** : *Le château et la Sainte-Chapelle de Champigny-sur-Vende*, Tours, s. d., in-8°. — **Bouillet (l'abbé)** : *Saint-Étienne-du-Mont*, Paris, 1897, gr. in-8°.

Calliat (V.) et Leroux de Lincy : *Église Saint-Eustache à Paris mesurée etc... avec un essai historique sur l'église*. Paris 1850, in-f°. — **Courajod** : *Leçons professées à l'École du Louvre*, publiées par MM. Henry Lemonnier et André Michel; tome II, *Origines de la Renaissance* ; tome III, *Origines de l'art moderne*, Paris, 1901-1902, in-8° ; *L'imitation et la contrefaçon des objets d'arts antiques au XVe et au XVIe siècle*, Paris, 1890, in-12.

Dimier (L.) : *Le Primatice, peintre, sculpteur et architecte des rois de France*, Paris, 1900, in-8°.

Geffroy (Auguste) : *L'album de Pierre Jacques de Reims, dessins inédits d'après les marbres antiques conservés à Rome au XVIe siècle*, Rome, 1890, in-8°. — **Geymüller (baron de)** : *Les Du Cerceau, leur vie et leur œuvre*, Paris, 1887, in-4°. — **Girardot (de)** : *Les artistes de Bourges depuis le moyen-âge jusqu'à la Révolution*, Paris, 1861, in-8°. — **Giraudet (D.-J.)** : *Les artistes tourangeaux*, Tours, 1885, in-8°. — **Guiraud (Jean)** : *L'Église et les origines de la Renaissance*, Paris, 1902, in-8°.

Herluison : *Artistes orléanais, peintres, graveurs, etc.*, Orléans, 1863, in-8°.

Imbert (H.) : *Notice sur l'église collégiale d'Oiron*, Niort, 1869, in-8°.

Jal (A.) : *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, 1872, in-8° (2e édition).

Koechlin (**R.**) **et J.-J. Marquet de Vasselot** : *La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au XVIe siècle*, Paris, 1900, in-4°.

Laborde (**comte L. de**) : *La Renaissance des Arts à la cour de France*, Paris 1850-1865, 2 vol. in... ; *Les comptes des bâtiments du roi* (1528 à 1571), Paris, 1877 et 1880, 2 vol. in-8° ; *Documents inédits tirés des archives de l'église Saint-Gervais et Saint-Protais de Gisors*, (Annales archéologiques, t. XI). — **Lecoy de la Marche** : *Extrait des comptes et mémoriaux du roi René pour servir à l'histoire des arts au XVe siècle*, Paris, 1873, in-8° ; *Le roi René*, Paris, 1875, 2 vol. in-8°. — **Lübke** (**W.**) : *Geschichte der Renaissance in Frankreich*, Stutgart, 1868, in-4°.

Müntz (**Eugène**) : *La Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII*, Paris, 1885, in-4° ; *La Renaissance française, allocution prononcée à la réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements*, Paris, 1900, in-8° ; *Le sculpteur Laurana et les monuments de la Renaissance à Tarascon* (Fondation Piot, monuments et mémoires, t. IV, 1898). — **Molinier** (**Émile**), *Benvenuto Cellini*, Paris, 1899, in-4°. — **Montaiglon** (**A. de**) et **Gaetano Milanesi** : *La famille des Juste en Italie et en France*, Paris, 1876, in-4°.

Palustre (**Léon**) : *La Renaissance en France*, Paris, 1879-1889, 3 vol. in-f° ; *L'architecture de la Renaissance*, Paris (collection de l'enseignement des Beaux-Arts), 1895, in-8°. — **Pascal** (**l'abbé**) : *Notice sur l'église Saint-Nicolas des Champs*, Paris, 1841, in-8°. — **Pattison** (**Mrs Mark**) : *The Renaissance of Art in France*, Londres, 1879. — **Pigeory** : *L'église de Saint-Florentin* (*Yonne*), Paris, 1849, in-4°. — **Port** (**Célestin**) : *Les artistes angevins peintres, sculpteurs, architectes*, Angers, 1881, in-8°.

Régnier (**Louis**) : *La Renaissance dans le Vexin*, Pontoise, 1886, in-4°.

Souhaut (**l'abbé**) : *Les Richier et leurs œuvres*, Paris, 1883, in-8°.

Vachon (**Marius**) : *Philibert de l'Orme*, Paris, 1887, in-4°. — **Vitry** (**Paul**) : *Michel Colombe*, Paris, 1901, in-4°.

Il y a lieu, en outre, de consulter sur cette période la plupart des ouvrages généraux et des monographies de villes et de régions cités dans la bibliographie des chapitres précédents.

ÉGLISES DE LA RENAISSANCE

Ain. — Bourg, (façade de l'église, Etienne Billion en 1537).

Aisne. — Chézy, (clocher et portail) ; Fère-en-Tardenois, (partie) ; La Ferté-Milon, (Notre-Dame) ; Marolles ; Saint-Michel, (partie de la nef) ; Taillefontaine ; Villers-Cotterets.

Basses-Alpes. — Manosque, (façade) ; Simiane.

Hautes-Alpes. — Tallard, (chapelle du château).

Ardennes. — Mézières, (façade) ; Vouziers.

Alpes-Maritimes. — Cagnes, (chapelle du château).

Ariège. — Lézat, (portail) ; Mirepoix, (porte du clocher) ; Varelhes, (pilastres des chapelles du Nord).

Aube. — Aix-en-Othe ; Saint-André-les-Troyes, (1517-1534, Gérard Ier Faulchot) ; Auxon, (portail sud 1537) ; Barberey, (Saint-Sulpice) ; Bar-sur-Seine ; Bérulles ; Bouilly, (Saint-Laurent) ; Bouy-Luxembourg ; Chaourcé, (1531, Jehan Lapro ; 1542, Vautherin et Jehan Vernier) ; Cussangy ; Dienville, (partie) ; Ervy, (chœur) ; Saint-Germain-Linçon ; Laubressel, (portail 1560) ; Maisons, (1574, partie par les frères Pantaléon, Hylaire et Jehan Gougelot) ; Saint-Mards-en-Othe, (chœur) ; Montaulin ; Saint-Phal ; Piney ; Pont-Sainte-Marie ; Rumilly-les-Vaudes ; Sainte-Savine ; Torvilliers ; Troyes, (Saint-Pantaléon ; 1508, Jehan Ier Bailly, Maurice Faucreau, Girard Faulchot et son fils Jehan ; 1541 à 1555, Anthoine Dumay ; Saint-Nicolas ; 1518, Maurice Faucreau ; 1533, Girard Ier Faulchot ; 1540, Jehan son fils ; 1576, Remy Mauvoisin ; Saint-Jean ; Saint-Nizier ; Saint-Eusèbe ; La Madeleine, portail de 1535, par Remy Mauvoisin ; tour 1548 à 1555 ; portail près du clocher, par Jehan Rousseau, 1550).

Aveyron. — Ampiac, (clocher, 1547 à 1549, par Jehan Sabatier); Rodez, (cathédrale, façade et détails vers 1530, par Jehan Salvanh, et Philandrier); La Salvetat, (1598, par Jehan Salvanh, Blaise Vallières et Jehan Dalle); Vabres, (cathédrale, partie de la fin du XVIe s.).

Bouches-du-Rhône. — Arles; (Aliscamps, chapelle funéraire Saint-Césaire, 1520); Marseille, (la Major, chapelle Saint-Lazare par Fr. Laurana, 1475-83).

Calvados. — Caen, (Saint-Pierre, abside 1521 à 1538, par Hector Sohier; Saint-Jean, portail 1538, par Abel Leprestre; Saint-Sauveur, abside; Notre-Dame-de-Froiderue); Falaise, (Saint-Gervais, chœur); Livet, (chapelle Saint-Germain, 1579).

Charente-Inférieure. — Fontaine-d'Ozillac, (partie 1542); Lonzac.

Cher. — Bourges; (Saint-Bonnet, Notre-Dame, portail; cathédrale, tour neuve commencée en 1508, par Colin Biard; Guillaume Pellevoisin, en 1515; en 1533, Eugène Bernard); Jars, 1532.

Côte-d'Or. — Beaune, (collégiale, chapelle 1529 à 1532); Châtillon-sur-Seine, (Saint-Nicolas, chœur 1546; Saint-Jean, consacré en 1551); Dijon, (Saint-Michel, façade; portail terminé en 1537, par Hugues Sambin et Gaudrillet, son gendre); Tilly-en-Auxois, (chœur de 1536).

Côtes-du-Nord. — Dinan, (Saint-Sauveur, chœur); Guingamp, (côté sud de la nef et portail 1537; chapelle Notre-Dame des Grâces 1596 à 1508, par Jehan Telles); Lannion.

Creuse. — Felletin.

Doubs. — Baume-les-Dames; Besançon, (Notre-Dame, portail); Montbenoit, (1520-1528); Morteau; Pontarlier, (Jacobins, portail).

Drôme. — Crest.

Eure. — Grand-Andelys, (partie); Saint-Aubin d'Ecrosville; Beaumont-le-Roger, (collégiale); Évreux, (cathédrale, façade; Saint-Taurin, partie); Gisors, (portail commencé en 1520; 1521,

Robert Grappin, ses fils Jehan et Jacques; 1537, Jehan Ier Grappin; 1540, Pierre de Monteroult; 1562, Jehan II Grappin, auteur de la tribune; 1580, Bacquet; 1581 à 1582, Geoffroy Letellier); Ménilles, (partie); Le Neubourg; Tillières; Verneuil.

Eure-et-Loir. — Anet, (paroisse, début de la Renaissance; chapelle du château, par Philibert de l'Orme); Armenonville; Bailleau-le-Pers, 1580; Bérou, 1555; Chartres, (Saint-Aignan et clôture du chœur de la cathédrale); Dreux, (Saint-Pierre, parties; 1524, Jehan Ier Métezeau; tours et portail terminés en 1534; vers 1545, son fils Jean II lui succède et meurt en 1600. Il fait le transept et le portail sud; en 1576, il termine la tour Saint-Vincent); Gallardon, (nef, époque Henri II); Saint-Georges-sur-Eure; Nogent-le-Roi, (première Renaissance); Saint-Piat; Pierres, 1545.

Finistère. — Berven, (1565, tour 1575); Bodilis; Carhaix, (Saint-Tromeur, partie); Châteaulin; Comfort; Guimiliau; Lampaul; Landerneau; Landivisiau, (presque gothique); Loc-Ronan; Pleyben; Ploudiry; Plouedern; La Roche-Maurice; Roscoff; Sizun; Saint-Thégonnec.

Haute-Garonne. — Montgeard, (partie); Toulouse, (la Dalbade).

Gers. — Auch, (cathédrale, portail sud, Nicolas Bachelier maître de l'œuvre en 1525); Lectoure, (détails).

Hérault. — Aniane, (église des Pénitents).

Ille-et-Vilaine. — Fougères, (Saint-Léonard, parties; Saint-Sulpice, chœur XVIe-XVIIe s.); Rennes, (Saint-Germain).

Indre. — Mézières-en-Brenne, (chapelle); Vueil, (partie).

Indre-et-Loire. — Bléré près Amboise, (chapelle de Seigne 1526); Bueil, (parties); Champigny-sur-Veudes, (chapelle du château vers 1520, clocher 1540 à 1542, par Toussaint-Chesneau); Montrésor; Les Roches-Tranchelion; Tours (cathédrale, clocher nord achevé en 1507, par Bastien François; 1515, Martin François son frère; 1527, tour sud achevée par Martin Gandier; Gatien François 1532, Antoine Malmouche; 1522 à 1547, Pierre Rousselet; Saint-Symphorien, nef; Saint-Clément, parties; Saint-Clément, cloître); Ussé, (chapelle).

Jura. — Dôle, (clocher).

Loire. — Saint-André-d'Apchon ; Chevrières ; Saint-Romain-d'Urfé.

Haute-Loire. — Le Monastier, (chapelle).

Loiret. — Beaune-la-Rolande ; Montargis, (chœur par Jacques Androuet du Cerceau) ; Pithiviers, (Saint-Salomon 1597, Noël et François Malidor ; 1599, Gaultier Germain d'Orléans).

Loir-et-Cher. — Blois, (cathédrale, 1544 à 1730) ; Boursay, (partie) ; Saint-Jean-Froidmantel ; Vendôme, (clôture de chœur).

Lot. — Assier, (église de 1545 et chapelle funéraire de Gaillot de Genouillac, 1535, par Nicolas Bachelier).

Maine-et-Loire. — Angers, (Trinité, clocher, par Jehan de l'Epine) ; Beaufort-en-Vallée, (partie par Jehan de l'Épine) ; La Bougonnière, (chapelle par Jehan de l'Épine) ; Les Rosiers ; Fontevrault, (cloître, par Antoine Roussenaud et Girard Bréhan, 1504).

Manche. — Coutances, (Saint-Pierre, parties : 1551, Richard Vatin ; 1552, Le Roussel ; tour achevée en 1550 ; 1550, Jehan Le Breton ; 1581, Nicolas Saurel) ; Granville.

Marne. — Châlons, (Saint-Alpin, chœur) ; Chavot ; Courboin ; Courtemont ; Épernay, (1540 portail sculpté par Pierre Jacques) ; Givry ; Mareuil-le-Port, (chœur) ; La Neuville-au-Pont ; Reims, (Saint-Jacques, chœur 1548) ; Sézanne, (parties).

Haute-Marne. — Chaumont, (ancienne chapelle des Jésuites) ; Joinville, (partie) ; Langres, (cathédrale, chapelle Sainte-Croix, 1541-1545).

Mayenne. — Laval, (clocher de l'église d'Avesnières ; cathédrale, deux chapelles de 1537 et 1541 par Jamet Neveu).

Meurthe-et-Moselle. — Toul, (chapelles, 1530-1549 ; chapelle épiscopale).

Meuse. — Saint-Mihiel, Saint-Étienne ; Rambercourt-aux-Pots, (façade).

Morbihan. — Saint-Gabrien, (chapelle de 1548-1549) ; Sarzeau ; Vannes, (cathédrale, chœur et chapelle ronde).

Nièvre. — Brassy, (chœur 1546 à 1549) ; Cercy-la-Tour, (partie de 1528 à 1542, par Jehan Hariot).

Nord. — Saint-Amand ; Condé-sur-Escaut, (clocher) ; Douai, (ancienne chapelle des Jésuites) ; Escaudain, (tour 1540, flèche 1626 à 1670) ; Mastaing ; Valenciennes, (Saint-Géry).

Oise. — Béthisy-Saint-Pierre, (clocher commencé en 1520, par Jehan Brûlé et Jehan Charpentier) ; Bitry ; Bonneuil, (partie) ; Dives, (1555) ; Fresneau ; Fresnoy-la-Rivière ; Hermes, (chœur) ; Maignelay ; Montchevreuil ; Montigny ; Monjavoult, (portail 1565) ; Noyon, (chapelle de la cathédrale) ; Nucourt, (détails) ; Pierrefonds, (clocher).

Orne. — Almenèches, (1534) ; Argentan, (Saint-Germain, partie) ; Courgeon ; Écouché ; Laigle, (Saint-Jean) ; Loisail ; Longny, (Notre-Dame-de-Pitié) ; Mortagne, (Notre-Dame) ; Trun.

Pas-de-Calais. — Hesdin ; Maintenay, (chapelle Saint-Jean) ; Montreuil, (vestiges de l'église Saint-Wallois) ; Réty ; Térouanne, (vestiges).

Basses-Pyrénées. — Bétharram, (1559, David Lons et Bartelemi de Saint-Martin).

Hautes-Pyrénées. — Bagnères-de-Bigorre, (Saint-Vincent).

Haute-Saône. — Pesmes, (chapelle funéraire 1548).

Sarthe. — Saint-Calais, (façade) ; Chelles ; Épinay-le-Chevreuil ; La Ferté-Bernard, (Notre-Dame-des-Marais, 1510, Hiérosme Gouin ; 1526, Jehan Le Texier ; 1530, Mathurin Grignon, son fils Jean, Louis Le Vasseur ; 1532, Jehan Grignon ; 1535, Mathurin Delaborde et le sculpteur Sainctot Chemin ; 1536 à 1542, voûtes ornées ; 1539-40, chapelle sud-est ; 1542, Gabriel Leviet ; 1569, arcs-boutants, par Regnault Mesnard et Jehan Marcadé ; 1586 à 1595, Hierosme, Robert et Gabriel Leviet) ; Nogent-le-Bernard, (Jehan, Robert et Christophe Leviet) ; Solesmes.

Seine. — Châtillon ; Clamart, (partie) ; Nogent-sur-Seine ; Orly ; Paris, (Saint-Eustache, 1532 à 1637, commencé par Pierre Lemercier ; continué par Nicolas, son fils, puis par son

gendre Charles David; Saint-Étienne-du-Mont, 1517 à 1626; Saint-Nicolas-des-Champs; Saint-Gervais 1542, Mathieu Gervais chapelle de la Vierge; 1580 à 1683, Jean son fils); Villejuif, partie).

Seine-Inférieure. — Ambrumesnil, (1554-1561); Arques, (parties); Dieppe, (Saint-Remi commencé vers 1522; Saint-Jacques, chapelles); Eu, (détails); Hautot-sur-Dieppe, (nef 1559 à 1576); Le Havre, (Notre-Dame 1572, fondation, par Richard Mallet; 1575, dessins, par Nicolas Duchemin; chœur commencé en 1585; nef en 1597); Jumièges, (chœur de la paroisse); Lillebonne, (portail 1547 à 1553, par les frères Deshayes); Longueil, (partie); Manéglise, (chapelle de 1553, par Jehan Leroux, dit Blenpein); Sainte-Marguerite-sur-Seine, (partie de 1548); Rouen, (chapelle du Lycée; Saint-Martin-sur-Renelle, parties); Valmont, (ruines de l'église abbatiale); Varengéville-sur-Mer, (partie de 1546).

Seine-et-Marne. — Brie-Comte-Robert, (façade); Montereau, (parties de 1521 à 1556, par Pierre Vieillard, Jehan, Simon et Joseph de Sargonne); Moret, (tourelle par Jehan Dusye, 1594); Othis, (1565 à 1599); Provins, (Sainte-Croix, chœur 1510 à 1581; Saint-Ayoul, collatéral).

Seine-et-Oise. — Andrésy; Belloy, (façade); Cergy, (portail); Domont, (portail sud); Ennery, (partie); Épiais; Fontenay-les-Louvres; Goussainville; Groslay; Guéricourt; Houdan; l'Isle-Adam; Louvres-en-Parisis; Luzarches; Maffliers; Magny-en-Vexin; Marines; Le Mesnil-Aubry; Mézy; Montfort-l'Amaury; Montmorency; Pontoise, (Saint-Maclou, collatéraux, 1530 à 1550 et clocher, 1547, par Pierre Lemercier et Nicolas son fils); Sarcelles; Triel, (chœur); Vétheuil; Villeneuve-Saint-Georges, (partie); Villiers-le-Bel.

Deux-Sèvres. — Saint-Mard-la-Lande, (1519, Jehan Ameil); Niort, (Notre-Dame, parties); Oiron, (église, 1518 à 1532; chapelles); Thouars, (chapelle, par André Amy, 1517 à 1550).

Somme. — Abbeville, (Saint-Wulfran, vantaux des portes); Andechy, (portail); Bouillancourt; Bouvaincourt, (clocher);

Croix-Molignaux ; Faverolles ; Folleville ; Le Frétoy ; Hangest-sur-Somme, (façade) ; Herleville ; Hescamps-Saint-Clair ; Laucourt, (chapelle du cimetière) ; Neuville-sous-Corbie ; Pargny, (chœur) ; Saint-Riquier, (façade 1500 à 1516) ; Rue ; Tilloloy.

Vaucluse. — Avignon, (Saint-Didier, chapelle) ; Bollène, (chapelle de l'église du Puy).

Vendée. — Bourneau, (chapelle funéraire) ; Fontenay-le-Comte, (chapelle des Brissons) ; Saint-Gilles-sur-Vie ; Nouaillé, (chevet).

Vienne. — Loudun, (Saint-Pierre, portail).

Vosges. — Notre-Dame d'Autray, (abbaye).

Yonne. — Auxerre, (Saint-Pierre, 1566 à 1652, commencé par Edme Courseron ; Saint-Eusèbe, chœur) ; Brienon ; Champigny-sur-Yonne ; Châtel-Censoir, (1501, Guillaume Joliet ; 1539, Jehan Billet ; 1540, Gilet Contresse) ; Cour-Notre-Dame ; Cravant ; Diges, (nef) ; Saint-Florentin, (partie) ; Joigny, (Saint-André, portail ; Saint-Jean, 1504-1596 ; Saint-Thibaut, parties de 1530) ; Saint-Julien-du-Saut, (parties) ; Molesmes, (abbatiale 1539) ; Neuvy-Sautour ; Seignelay, (1560) ; Sens, (Saint-Maurice ; cathédrale, haut de la tour de pierre et lanterne, par Nicolas Gaudinet, 1528 à 1556) ; Tonnerre, (Saint-Pierre, 1502-1591) ; Toucy ; Villeneuve-sur-Yonne, (façade 1575, par Jehan Chéreau).

CHAPITRE VII

ACCESSOIRES DE L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

SOMMAIRE : I. Vases acoustiques et autres poteries dans les voûtes. — II. Pavements. — III. Croix de consécration. — IV. Autels et retables. — V. Ciborium et tabernacles. — VI. Piscines. — VII. Trefs et jubés ; clôture du chœur. — VIII. Chaires à prêcher. — IX. Tribunes d'orgues, tribunes seigneuriales. — X. Fonts baptismaux et bénitiers. — XI. Cimetières, chapelles et litres funéraires, ossuaires, lanternes des morts, croix monumentales et montjoies. — XII. Monuments religieux non catholiques.

§ I. — *Vases acoustiques et autres poteries dans les voûtes.*

Parmi les nombreuses traditions antiques que le moyen âge avait conservées et que la Renaissance laissa perdre, il faut compter la préoccupation de l'acoustique dans les édifices destinés à l'audition de la parole et du chant. Jusqu'à quel point les maîtres d'œuvres possédèrent-ils la science de l'acoustique ? Il est difficile de le dire ; à tout le moins, eurent-ils sur leurs successeurs la supériorité de s'en préoccuper, et peut-on dire qu'en règle générale, les théâtres antiques et les églises du moyen âge sont favorables à l'audition.

Les architectes antiques logeaient dans la maçonnerie des théâtres, des vases (*echea*) dont l'ouverture dirigée vers la scène était destinée à recevoir et renvoyer les ondes sonores. Lorsque les maîtres du XIe siècle étudièrent les modèles antiques et firent renaître la science de l'architecture, ils imitèrent, dans les églises, surtout dans les voûtes, cette pratique[1] qui resta usitée jus-

1. XIe siècle : Pommiers (Loire) ; XIIe siècle : coupole de Saint-Martin d'Ainay à Lyon (1106), Saint-Thomas-la-Garde (Loire), La Chapelle et Préty (Saône-et-Loire), Montréal (Yonne), chœur de Saint-Martin d'Angers, le Mont-aux-Malades, près Rouen ; XIIIe siècle : Tourtoirac (Dordogne), Saint-Blaise d'Arles (1280), Alvimare (Seine-Inférieure) ; XIVe siècle : chartreuse de Villeneuve d'Avignon, Sainte-Urcize de Cahors.

qu'au XVIIe siècle et dont on trouve des exemples dans toute la France, dans les Pays-Bas, en Pologne, en Danemark, en Suède, en Chypre. On appliqua même à des lambris de bois [1] ce système dont la valeur n'était cependant pas universellement admise [2].

Les pots acoustiques ne sont généralement pas faits spécialement pour cet usage, on a acheté au potier des pièces de vaisselle domestique commune. L'orifice seul du pot était apparent; la fig. 350 montre les débris de la voûte d'une église française de Chypre, Sainte-Marie du Carmel de Famagouste, bâtie vers 1360. Les pierres sont creusées de cavités où sont placés dans du mortier des vases semblables à ceux que font encore les potiers de Famagouste. On peut trouver aussi sur les voûtes d'autres vases qu'il ne faut pas confondre avec les premiers et qui n'ont pour but que de faire des remplissages de maçonnerie très légers. On trouve des jarres maçonnés ainsi au-dessus des sommiers des voûtes des églises gothiques de Chypre qu'on a surmontés de terrasses. C'est une pratique dont usaient déjà les architectes byzantins et romains.

§ II. — *Pavements.*

Il exista de tout temps des pavements grossiers qui n'ont pas d'histoire parce qu'ils n'ont jamais changé. C'est des seuls pavements de luxe qu'il sera ici question.

Les pavements anciens sont très rares à cause de l'habitude où l'on fut, durant tout le moyen âge, d'enterrer un grand

Saint-Georges-des-Grecs et Sainte-Marie-du-Carmel à Famagouste (Chypre); XVe siècle : donjon à Chauvigny (Vienne), Cordeliers de Chalon-sur-Saône (1466), Célestins de Metz (1432), Dominicains de Strasbourg; XVIe siècle : Saint-Patrice de Rouen (1535), Fry, Saint-Laurent-en-Caux, Sotteville, Bellencombre, Péruel, Contremoulins (Seine-Inférieure), Fervaques (Calvados); XVIIe siècle : Montivilliers (Seine-Inférieure), 1648.

1. Naours (Somme); Néronde (Loire).

2. Voir le texte relatif aux Célestins de Metz en 1482, cité par Viollet-le-Duc, *Dict. d'Archit.*, article *pot*.

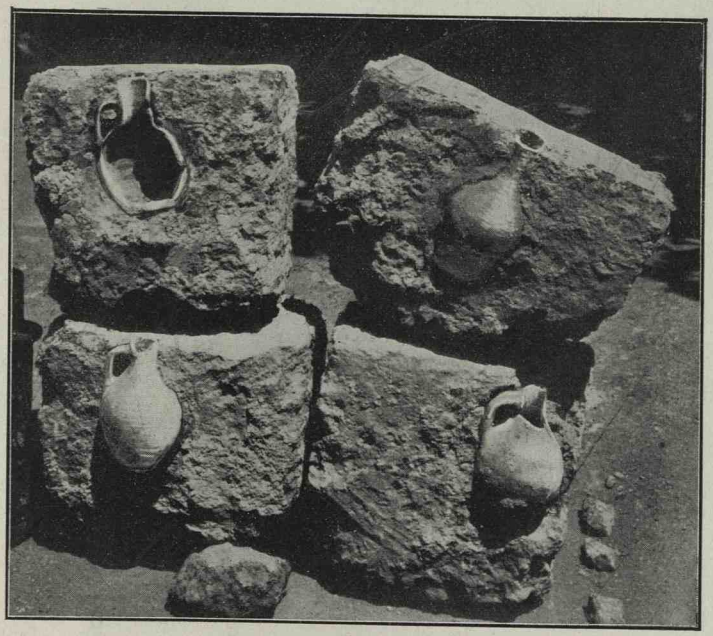

Fig. 350. — Vases acoustiques de l'église des Carmes de Famagouste vers 1360.

nombre de morts dans les églises ; les pavés furent bouleversés sans cesse et remplacés graduellement par les dalles funéraires qui seront étudiées dans la seconde partie de cet ouvrage.

Le pavement de luxe des Romains était surtout la mosaïque, de petits cubes de marbre et de verre (*opus musivum*) ; ils importèrent en Gaule cet art qui y prospéra : les basiliques mérovingiennes continuèrent d'être pavées en mosaïque [1] ; les églises carolingiennes en furent également décorées [2] (fig. 53), toutefois, soit pénurie de marbre ou d'artisans, on préféra parfois à ces époques démonter des mosaïques antiques et en remployer les morceaux plutôt que d'en créer d'autres de toutes pièces. Cette pratique subsistera jusqu'au XIIe siècle, car Théophile dans son traité *Schedula diversarum artium*, conseille d'utiliser les cubes des mosaïques antiques pour faire des émaux, et il semble que des cubes antiques aient été utilisés par Suger dans les mosaïques de Saint-Denis. Mais, lors du réveil des arts à l'époque romane, celui de la mosaïque fut aussi restauré ; il produisit en France, jusqu'à la fin du XIIe siècle, des œuvres qui ne le cèdent aux œuvres italiennes du même temps que sous le rapport de la qualité des matériaux : souvent il a fallu remplacer le marbre rouge par la terre cuite et l'on n'a pas eu l'excellent mortier à la pouzzolane. A l'époque gothique, dans le renouveau universel qui se produit, l'art de la mosaïque est remplacé par celui de l'incrustation en pierre et en terre cuite, et les pavements français en pierre incrustée sont imités en Italie ; mais, au cours du XVe siècle, le procédé, trop dispendieux, est abandonné en France où le marbre non incrusté et la terre cuite restent seuls en usage ; à la Renaissance, la faïence vient

1. La basilique de Sainte-Geneviève, fondée par Clovis, était pavée de mosaïque ainsi que Saint-Germain-des-Prés. L'évêque Saint-Didier, mort en 655, fit paver en mosaïque l'église de Moissac ; la *Vie de saint Léger* mentionne les belles figures de la mosaïque du pavement de la basilique de Saint-Syagre à Autun ; vers le milieu du VIIIe siècle, Saint Bertin pava de mosaïque l'église de Térouane ; on a retrouvé à Moissac et à Saint-Quentin des fragments des pavements de mosaïque mérovingiens.

2. Le pape Adrien Ier autorisa Charlemagne à emporter à Aix-la-Chapelle les mosaïques des édifices abandonnés de Ravenne.

s'y ajouter mais ne s'acclimate pas en France, et tous les pavements céramiques tombent même en désuétude chez nous après le XVIe siècle.

Les Romains connurent un autre genre de pavement de marbre et de pâtes de verre qui leur venait d'Orient et qu'on nommait *opus tassellatum*, ou *Alexandrinum*, nom donné soit à cause de l'origine du procédé, soit parce qu'il aurait été importé en Occident sous Alexandre Sévère (222-235). Il consiste en des assemblages de pièces de diverses formes et dimensions, quelques-unes ayant les proportions de véritables dalles et un grand nombre présentant le tracé circulaire ; cette marqueterie forme des dessins géométriques. Très usitée en Orient durant tout le moyen âge [1], elle supplanta en Italie, à l'époque romane [2], les pavés de mosaïque, et au XIIIe siècle, les marbriers romains, très habiles en ce genre de travail, allèrent en exécuter jusqu'en Angleterre [3]. En France, nous en avons un exemple à Saint-Benoît-sur-Loire, mais ce n'est qu'un ancien pavé transporté d'Italie à la Renaissance, par ordre du cardinal Duprat, vers 1535 ; la France, trop pauvre en marbre, n'adopta pas ce genre de pavement ; toutefois, on observe une sorte de mélange entre ce procédé et celui de la mosaïque ordinaire dans les mosaïques de Saint-Remi de Reims exécutées en 1090, et en 1109, dans celles de Saint-Bertin de Saint-Omer : quelques dalles de jaspe et de porphyre étaient encastrées dans la première ; quant à la seconde, de grandes pièces s'y mêlent, mais ces pièces sont rehaussées d'incrustations, et c'est le commencement d'une pra-

1. On peut citer le pavement du monastère d'Iviron, au mont Athos, publié par Didron, et celui du chœur de la cathédrale grecque de Famagouste (XIVe s.) découvert dans mes fouilles. En Italie, un des plus anciens exemples est celui de l'église byzantine Saint-Vital de Ravenne (VIe s.), et ce fut de Constantinople, qu'au XIe siècle, Didier, abbé du Mont-Cassin, fit venir des artistes pour exécuter un de ces pavements. L'empereur Constantin Porphyrogénète n'avait pas dédaigné de tracer lui-même celui de son palais.

2. On peut citer le pavement de Sainte-Marie in Cosmedin, daté de 1123.

3. Vers 1260, Henri III manda le marbrier romain Oderico qui pava les cathédrales de Londres et de Canterbury.

tique qui, au siècle suivant, produira des chefs-d'œuvre. Vers le milieu du XIIe siècle, la tombe de Frédégonde à Saint-Germain-de-Prés [1] montre une figure en mosaïque incrustée dans la pierre. Elle est, de plus, cloisonnée en lamelles de cuivre : c'est probablement le même procédé qui, dès le VIIe siècle, fut employé à Térouane où la *Vie de saint Bertin* assure que la mosaïque était cloisonnée d'or. Ce procédé est également connu en Orient : à Iviron (Mont Athos), le moine Georges a signé sa mosaïque sur un cercle de cuivre qui y est incrusté, et dès le Xe siècle, les mosaïques du palais impérial de Constantinople étaient lamées d'argent.

Il existe des vestiges et des descriptions des mosaïques dont on pava à l'époque romane le sanctuaire d'un grand nombre d'églises dans toute la France

Pour le XIe siècle, on peut citer un lion de dessin tout oriental, à cuisse timbrée d'une étoile, découvert au XVIIIe siècle, à Saint-Bénigne de Dijon ; un lion tout semblable et d'autres animaux ornaient l'ancien pavement de Saint-Genès de Thiers que l'on a attribué, à tort ou à raison, à l'époque mérovingienne ; l'église de Moissac, consacrée en 1063, fut pavée de mosaïques dont on a des débris, témoignant aussi d'une influence orientale ; on sait qu'à la même époque, l'on pava l'église de Tournus d'une mosaïque figurant un zodiaque ; en 1077, on orna d'une mosaïque le tombeau de Saint-Front à Périgueux ; à Sainte-Marie de Nîmes, un pavement du XIe siècle figurait des feuillages et des animaux, et sur celui de Cruas (Ardèche), on voit encore les figures des prophètes Élie et Énoch ; le pavement en mosaïque de la crypte de Saint-Géréon de Cologne figure l'histoire de David ; le même sujet se voyait à Saint-Germain d'Auxerre.

A Saint-Remi de Reims existait, jusqu'au XVIIIe siècle, un pavement de chœur en mosaïque dont on a gardé des débris et une bonne description. Il avait été commencé en 1090 aux frais du trésorier Wido. On y voyait représentés les Prophètes en regard des Apôtres ; devant l'autel, les figures symboliques du sacrifice d'Abraham et de l'Échelle de Jacob ; enfin un grand

1. Conservée aujourd'hui à Saint-Denis.

nombre de figures allégoriques : les quatre Fleuves du Paradis, les quatre Éléments, les Saisons, la Terre, les sept Arts libéraux, les Mois, le Zodiaque, les quatre Vertus cardinales et les points cardinaux, enfin la Sapience. Ces figures se détachaient sur un fond jaune.

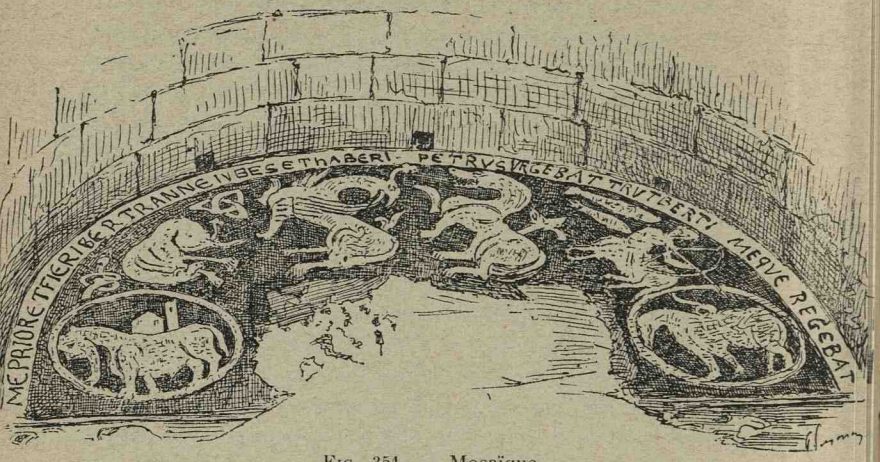

Fig. 351. — Mosaïque
de l'abside principale de Ganagôbie (Basses-Alpes) vers 1122.

Le XIIe siècle apporte des exemples encore plus nombreux : la mosaïque du chœur de Saint-Bertin de Saint-Omer est datée de 1109 : au centre se voit l'effigie funéraire et l'épitaphe du jeune Baudoin de Flandre, mort cette année-là ; les autres parties conservées représentent Salomon, David et les signes du Zodiaque.

Dans la même région, c'est encore en mosaïque que l'on exécutait, en 1183, à Arras, la tombe de l'évêque Frumaud. M. l'abbé Decorde a établi que, dans le pays de Bray, la mosaïque resta en usage jusqu'au XIIe siècle.

A Lescar (Basses-Pyrénées), c'est à l'évêque Guy (1115-1141) que l'on doit le pavé en mosaïque du chœur de la cathédrale qui figure une scène de chasse, imitation grossière d'un modèle romain.

A Lyon, les églises de Saint-Irénée et d'Ainay avaient des pavements en mosaïque ; dans la seconde, on voit l'effigie de

l'évêque donateur, et une inscription y rappelait la consécration par le pape Pascal II.

A Ganagôbie (Basses-Alpes), des mosaïques découvertes en 1898 dans le chœur et les trois absides de l'église sont habilement exécutées en marbre noir, blanc et pourpre ; elles figurent des panneaux carrés à dessins d'ornement, et dans l'abside principale (fig. 351), le Sagittaire, les Poissons, un éléphant, un griffon, et autres animaux ; le tout dénote l'imitation de dessins orientaux. Une inscription donne la date de cette œuvre :

Me prior et fieri Bertranne jubes et haberi
Et Petrus urgebat Trutherti meque regebat.

Pierre Trubert dirigea donc l'exécution de ce pavement commandé par le prieur Bertran. Or, l'on sait que ce dernier était en fonctions en 1122.

A Saint-Denis, c'est le moine Aubri (*Albericus monacus*) qui est figuré et nommé comme l'auteur de l'œuvre dans un des médaillons de la mosaïque dont Suger, vers 1140, pava le chœur de son église. Les autres médaillons conservés [1] représentent un zodiaque ; la mosaïque est formée de marbre et de verre de toutes couleurs qui semblent empruntées, au moins en partie, à des mosaïques romaines.

Au début du XIIIe siècle, la pratique de ces pavements était encore en vigueur : à Reims, les églises Saint-Pierre-aux-Nonnes et Saint-Symphorien eurent des mosaïques imitées de celles de Saint-Remi, et la seconde était datée de 1209. On en a retrouvé un très beau médaillon, le sacrifice d'Abraham.

En Italie, toute une série de mosaïques des XIe, XIIe et XIIIe siècles appartiennent au même style et figurent les mêmes sujets [2] ; généralement bien mieux conservées, elles peuvent donner une idée très exacte de ce qu'étaient celles de la France.

1. Au musée de Cluny.

2. *Saint-Marc de Venise*, animaux, rinceaux, etc. ; *Sainte-Marie de Torcello*, analogue ; *Saint-Donat de Murano*, 1140 ; *cathédrale de Novare*, couleurs peu nombreuses, médaillons, Adam et Ève, Abel, Noé, Abraham, le Chandelier à sept branches, les quatre Fleuves, les quatre Vents, l'Agneau entre les quatre Animaux, Chrisme entouré d'un serpent et accosté de

On a vu que, dès 1090 et 1109, les mosaïques de Reims et de Saint-Omer étaient mêlées de dalles. A Saint-Bertin de Saint-Omer, ces dalles sont en pierre blanche incrustées de mastic noir ; on y voit un lion et d'autres figures ; dans les parties les plus récentes du pavement, ces dalles étaient plus nombreuses ; c'est qu'en effet, au moment où l'architecture et la sculpture renouvelaient toutes leurs pratiques dans le Nord de la France, le pavement en dalles incrustées supplanta complètement la mosaïque.

Les dalles de pierre sont entaillées de creux qui forment le fond des tableaux ; les sujets sont épargnés et découpés en silhouettes, dans l'intérieur desquelles quelques traits sont gravés pour compléter le dessin ; ces traits et les cavités du fond sont ensuite remplis d'un mastic noir, bistré, ou quelquefois coloré en rouge ou en bleu. A Saint-Nicaise de Reims, c'est du plomb fondu qui avait été coulé dans les creux des dalles.

Le procédé est identique à celui de l'émail champlevé, ou en taille d'épargne. Ce procédé, bientôt imité en terre cuite, a le grand avantage qu'offrent les tapis de haute laine : le pavement peut s'user sans que le dessin soit altéré, à cause de la profondeur de l'incrustation. Ce procédé décoratif était connu dès longtemps des artistes byzantins et fut imité chez nous, dès le XIIe siècle, dans le tympan de Saint-Pierre de Rèdes (Hérault). On l'appliqua encore à l'époque gothique sur des surfaces verticales comme l'autel de Saint-Guilhem-du-Désert (Hérault), de 1200 environ, et la frise intérieure du chœur de la cathédrale de Vienne, au XIIIe siècle. C'est par ce procédé qu'était pavé le chœur de la cathédrale d'Arras, l'un des plus beaux édifices de

lampes, le Pélican, l'Aigle, le Phénix ; *Sainte-Marie-Majeure de Verceil*, XIe siècle (détruite), David, Judith, guerriers combattant, et deux effigies de donateurs : « Mainfredus custos » et « Constancius monachus » ; *cathédrale d'Acqui* (Piémont), XIIe siècle (détruite), fragments au musée de Turin ; *cathédrale d'Ivrée*, les sept Arts Libéraux ; *cathédrale d'Aoste*, deux mosaïques du XIIe siècle, médaillons circulaires, scènes bibliques, les quatre Fleuves, les quatre Animaux, l'Année, les Mois, animaux : lion, ours, tigre, salamandre, hippocampe, licorne, griffon, chimère ; *Saint-Michel-de-Pavie* (détruite), David, Goliath, Thésée et le Minotaure avec le Labyrinthe ; *Saint-Savin de Plaisance*, zodiaque ; *cathédrale de Pomposa*, 1026, éléphant et nombre d'autres animaux.

Animal de l'Apocalypse.

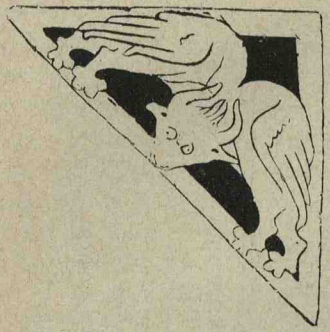

Évêque de Mer.

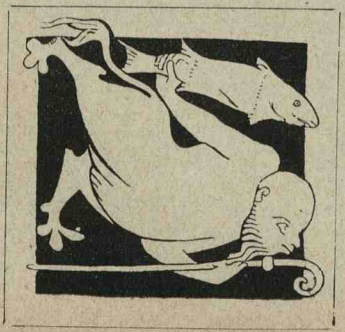



Noé construisant l'Arche.

Rinceaux d'encadrement.



la fin du XIIe et du XIIIe siècle, entièrement détruit en 1797. D'après les auteurs du *Voyage littéraire*, ce pavement était une œuvre admirable. Il représentait l'histoire de la Genèse.

Deux ensembles analogues existent encore dans le Nord de la France, les pavements des sanctuaires Notre-Dame de Saint-Omer et de la cathédrale de Térouane.

Le pavement de Saint-Omer, exécuté au XIIIe et au XIVe siècles, a été plusieurs fois bouleversé : en 1608 et en 1753, pour rehausser le sol du chœur, on en laissa alors une partie sous le sol, puis en 1839, pour faire de cette précieuse œuvre d'art une restauration qui s'imposait mais qui eût pu être moins indiscrète, car les dalles furent alors retaillées.

Le dallage du chœur de la cathédrale de Térouane (fig. 352) avait été exécuté aux frais de l'évêque Henri des Murs, entre 1270 et 1285 ; il fut remanié au cours du moyen âge et détruit en 1553 avec la cathédrale et la ville par ordre de Charles-Quint. Une partie du pavement avait été, dès lors, transportée dans des églises du voisinage [1] ; de nos jours d'autres portions avaient été extraites du sol ; enfin, depuis 1898, des fouilles méthodiques en ont fait retrouver la plus grande partie [2].

Le pavement du chœur de Saint-Nicaise de Reims, incrusté de plomb, datait du commencement du XIVe siècle ; l'église fut détruite après la Révolution, et le petit nombre de dalles qui a échappé au vandalisme se voient aujourd'hui dans le déambulatoire de Saint-Remi.

D'autres dalles incrustées ont été trouvées à Saint-Bertin de Saint-Omer [3] et à l'abbaye du Mont-Saint-Éloi près Arras [4].

Lorsque le style gothique fut exporté de France en Italie, la pratique des dalles incrustées y fut imitée : on en trouve des

1. Saint-Omer, Aire sur la Lys, Blaringhem.

2. Ces fouilles ont été exécutées aux frais de M. de Bayenghem, propriétaire du terrain. Les dalles retrouvées, quelques-unes entières mais la plupart en un grand nombre de fragments peuvent en partie être reconstituées, les fragments même sont d'un grand intérêt artistique.

3. Dalle conservée au musée de Douai.

4. Dalle conservée dans l'église actuelle du village, elle date du XIIIe siècle ; elle est en marbre blanc incrusté de mastic noir.

exemples à San Miniato près Florence, au baptistère de cette ville, et surtout à la cathédrale de Sienne. Le dallage de San Miniato est daté de 1207; celui de Sienne fut commencé au XIVe siècle et achevé au XVIe; le premier dessinateur fut Duccio, le dernier Baccafumi qui eut l'idée malheureuse d'ajouter au marbre blanc incrusté de mastic noir des marbres gris destinés à former des demi-teintes.

La composition et l'iconographie de ces dalles continuent celles des mosaïques.

Un certain nombre de grandes dalles, ornées de sujets religieux, formaient le centre des assemblages; d'autres dalles sont moyennes et forment en quelque sorte des tableaux de genre; d'autres plus petites sont des ornements ou des caricatures; elles sont carrées ou triangulaires; des motifs secondaires ou ornementaux occupent souvent les angles des grandes dalles dont les sujets centraux sont fréquemment inscrits dans des encadrements en cercle ou en quatrefeuille; ce cadre forme une bande généralement chargée d'inscriptions. Enfin, certaines dalles sont destinées à former des bandes encadrant l'ensemble ou le divisant en compartiments, les unes sont sculptées d'un dessin courant; les autres unies. Dans l'iconographie, les donateurs ont toujours leur place : à Saint-Omer, un grand nombre de dalles sont votives : une très grande dalle figurant l'ensevelissement du Christ est l'ex-voto de la gilde comme en témoigne l'inscription : « *fratres de gilda* »... une autre, longue de plus de 3 m 25, a des arcatures sous esquelles s'encadrent des figures de pèlerins; sur d'autres, des gentilshommes se sont fait représenter à cheval et accompagnés d'armoiries, comme, sur leurs sceaux; des inscriptions les accompagnent également : « *N. istud lapidem dedit ad honorem beati Audomari episcopi.* » — « *Scutum Willelmi Castellani.* » — « *Sculptura hujus lapidis memorat*, etc. » Il existait à Térouane des inscriptions semblables.

On trouve représentés à Saint-Omer, les Mois, le Zodiaque, les sept Arts libéraux, des animaux, entre autres l'éléphant, et des fables comme le Renard et la Cigogne. A Térouane, on trouve l'histoire de la Genèse, comme autrefois à Arras, l'Annonciation, les Arts libéraux, les travaux des Mois, des animaux du Bes-

tiaire [1], et des grotesques. A Saint-Éloi, c'est la Vertu de Concorde qui est personnifiée.

Les textes sont abondants sur ces dalles : à Saint-Omer, des vers latins expliquent le zodiaque et les travaux des mois ; à Térouane, des versets de la Génèse accompagnent les figures ; à Saint Nicaise de Reims, on ne lit que quelques noms de personnages dans le champ des dalles qui illustraient l'Écriture Sainte, depuis le Déluge jusqu'à Daniel.

A Sienne, les figures du pavement représentent Adam, Melchissédech, Abraham, Josué, Moïse, David, Hélie, les Sibylles, la Synagogue, la Liturgie chrétienne, les Vertus, les paraboles de l'Évangile, la roue de la Fortune, les âges de la vie, les insignes de la République de Sienne et de l'Empire.

Le style de tous ces pavements est d'une remarquable beauté.

Les sujets des mosaïques, comme ceux des incrustations, présentent une certaine uniformité, et si on les compare aux mosaïques de basiliques chrétiennes des premiers siècles retrouvées en Orient, on voit qu'ils procèdent d'une tradition. Les quatre Fleuves [2], les Arts libéraux [3], les Vertus [4], le Zodiaque [5], les travaux des Mois [6], les Saisons [7], les Vents [8] et une suite d'animaux [9] figurent presque partout, et les scènes ou effigies sont presque exclusivement des illustrations de l'Ancien Testament et des portraits de donateurs et d'artistes [10].

1. On y trouve la Sirène et l'Évêque de Mer, ce dernier (fig. 352) pourrait être une allusion ironique et peu généreuse aux revendications justes mais toujours méconnues de la cité de Boulogne dont les évêques de Térouane avaient annexé le diocèse au leur. Voir ci-dessus, page 96, note 2.

2. Saint-Bertin, Aoste.

3. Saint-Irénée et Ainay à Lyon, Saint-Omer, Térouane, Ivrée, Sienne.

4. Saint-Irénée de Lyon, Saint-Remi de Reims, Saint-Omer, Mont Saint-Eloi, Térouane, Sienne.

5. Tournus, Saint-Remi de Reims, Saint-Bertin et Notre-Dame de Saint-Omer, Térouane, Saint-Denis, Aoste, Plaisance.

6. Aoste, Saint-Omer, Térouane.

7. Basiliques de Tyr et d'Orléansville, Lescar, Ganagôbie, Saint-Omer, Térouane, Pomposa.

8. Basilique de Tyr, église d'Ainay à Lyon, Saint-Denis, Novare, Saint-Omer, Térouane.

9. Basilique de Tyr (musée de Saint-Germain), Saint-Remi de Reims, Saint-Omer.

10. Basilique de Tyr, Saint-Omer, Saint-Remi de Reims, Novarre ; à Ganagôbie, noms seulement.

Le choix de ces sujets s'explique : l'iconographie des églises du moyen âge est encyclopédique, mais les personnages non saints et les saints de l'Ancien Testament, à plus forte raison, les représentations de la nature ou les œuvres d'imagination sont toujours relégués à une place inférieure à celle que l'on donne aux saints du Nouveau Testament et aux personnes divines, tels sont les pavés, les portails, les bas de stalles ou de verrières.

Certains sujets comme le sacrifice d'Abraham au pied de l'Autel, et dans le chœur, David, auteur des psaumes, ont joui d'une faveur toute naturelle.

Mais le clergé n'a pas toujours approuvé ces représentations : Saint-Bernard, si prodigue de ses indignations, a tout à fait condamné les pavements historiés : il se scandalisait de voir marcher et cracher sur les visages des anges et des saints, et Eudes Rigaud, archevêque de Rouen de 1230 à 1235, infligea un blâme à l'abbé cistercien de Beaubec pour avoir orné le pavement de son église de figures qu'il trouva indécentes et diaboliques. Ce pouvaient être des grotesques, comme ceux de Térouane et de Saint-Omer.

En proscrivant les pavements de pierre et de marbre ornés, saint Bernard donna l'essor à une industrie qui, au XIIIe siècle, prit le pas sur les dalles incrustées et les remplaça, d'abord dans les édifices pauvres, puis partout : c'est celle de carreaux vernissés ou *plombés*, comme on disait au moyen âge, car leur couverte transparente est obtenue par la cuisson d'un sel de plomb.

Ces carreaux ont été traités comme les dalles de pierre : d'abord, dès le XIe siècle peut-être [1], on imagina d'y imprimer avant la cuisson des dessins en creux à l'aide d'un moule ; ce procédé a parfois été conservé jusqu'au XVIe siècle [2], mais, en général, dès le XIIIe, on incrusta ces creux d'une terre blanche (terre de pipe) qui, sous la couverte, donne des dessins jaunes sur le fond rouge foncé de la terre ordinaire (fig. 353). Parfois, on imagina de

1. Église du prieuré de l'Aître-sous-Amance.

2. XVe siècle, musée de Berne, Villa Imperiale près Pesaro ; XVIIe siècle, abbaye de Casamari (province de Rome).

produire l'effet inverse en étendant sur le carreau une couverte de terre blanche sur laquelle se détache un dessin rouge qui la perce (fig. 354). Cette combinaison est d'exécution moins facile et de moindre solidité. Sur la terre inscrutée, on applique une couverte d'émail translucide qui lui donne le brillant et la solidité, et le tout se cuit en une fois. Ces carreaux ont été très usités dans toute la France, l'Espagne, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Norvège ; leur usage est devenu beaucoup moins fréquent au XVIIe siècle [1].



FIG. 353. — Carreaux de terre incrustée trouvés à Montmélian.

Le rouge et le jaune ne sont pas les seules couleurs de ces pavements : l'abbatiale cistercienne de Foigny (Aisne), fondée en 1122, avait un pavement austère mais élégant [2], composé d'un simple damier de carreaux blancs et noirs : le blanc obtenu par l'application d'une couverte en terre de pipe et le noir en imprégnant les carreaux de noir de fumée. A cet effet, on les faisait cuire dans un four chauffé avec du bois d'aulne ayant macéré dans l'eau pendant plusieurs mois.

Dans le donjon de la commanderie d'Eterpigny (Somme), un pavement qui doit dater du XIVe siècle est une sorte de mosaïque dessinant en noir et blanc ou plus exactement en jaune clair et vert foncé des combinaisons d'étoiles ; elles sont produites par l'agencement de tout petits carreaux rectangulaires et triangu-

1. Au XVIIe siècle un rouennais établi près de Lisieux fabriqua encore des carreaux incrustés dits « Pavés Joachim » ; au XVIIIe siècle on en fabriquait à Sorrus (Pas-de-Calais) et une fabrique subsista à Douai jusque dans les premières années du XIXe siècle.

2. Dans les abbayes cisterciennes de Fossanova (province de Rome) et San Martino près Viterbe, on a obtenu des effets très heureux par la combinaison de simples carreaux de terre rouge et de cailloux de silex.

laires ; on obtenait en Orient et en Italie les mêmes dessins à l'aide de marbres et de pâtes de verre [1].

Au XIVe siècle, le vert foncé obtenu par une couverte épaisse d'émail plombifère, s'ajoute souvent aux deux couleurs fondamentales des carrelages ; au XVIe siècle on trouve quelques carreaux à engobe ou couverte de terre blanche incrustée de dessins noirs au trait.

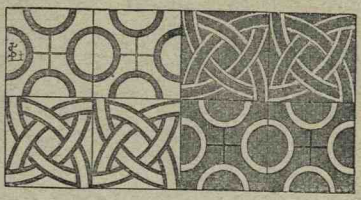

FIG. 351. — Carreaux de terre incrustée à Saint-Jean-au-Bois (Oise).

Il y eut même, dès le XIIIe siècle, de véritables carreaux de faïence : certains carreaux de Troyes ont une engobe blanche rehaussée d'émaux verts et ornée de dessins tracés à la pointe : on n'en possède que quelques spécimens.

Presque aussi rares sont certains carreaux de faïence peut-être de fabrication italienne dont on trouve des exemples à Avignon et à Mazers (Gers). Ils sont couverts d'une engobe blanche sur laquelle s'appliquent des émaux de cuivre d'un beau vert bleuté et des traits au violet de manganèse ; ils semblent dater du XIVe siècle ; enfin au XVIe apparaissent à Brou (Ain), des carreaux de faïence polychromés, et l'on en fit alors à Lyon, à l'imitation de celle d'Italie, mais les exemples français ont une finesse que l'Italie n'atteignit pas. Les *carreaux plombés* comme les dalles incrustées avaient diverses formes, surtout le carré et le triangle, et diverses dimensions ;

1. Mosaïques stelliformes de l'ancienne abbaye cistercienne d'Orvieto, et de Castel del Monte en Pouille ; d'Acheropiitou et de Saint-Pierre-Saint-Paul de Famagouste en Chypre.

ils formaient chacun un tout ou étaient destinés à être rapprochés pour former des compositions, telles qu'une rosace tracée sur quatre carrés présentant chacun un quart de cercle orné ; certains autres carreaux forment des bandes d'encadrement pour les compartiments, et sont ornés de dessins courants, ou simplement unis ; à la fin du XIIIe siècle, il arriva quelquefois

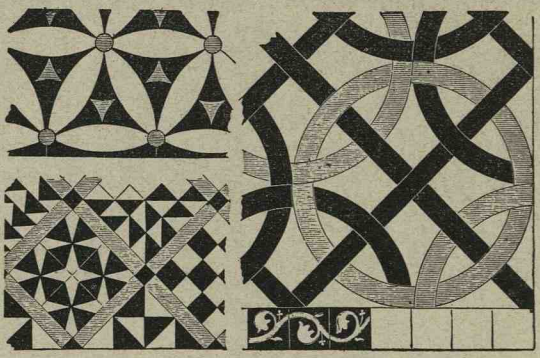

FIG. 355. — Carrelages en terre cuite à Saint-Denis.

que l'on découpa les pièces de terre cuite en formes très compliquées, pour en faire de véritables marqueteries rappelant l'*opus tessellatum* : à Saint-Denis, des pavements exécutés sous saint Louis (fig. 355, 356) montrent des emboîtages de pièces moulées en forme de rosaces et de fleurs de lys ; à l'abbaye des Châtelliers (Deux-Sèvres) d'autres dessinaient des écus et des imbrications. En Champagne, en Normandie et en Picardie, on fit des tombes composées d'un grand nombre de carreaux dont le rapprochement donne un panneau semblable aux dalles funéraires de pierre[1].

Les *carreaux plombés* se faisaient dans un petit nombre de fabriques et pouvaient s'exporter très loin [2]. Certains ont des

1. Il en sera traité dans la seconde partie, à l'article consacré aux tombes.

2. En 1320, la comtesse Mahaut d'Artois fit acheter pour son château de Conflans, de Guillaume de Calais, 10.000 carreaux plombés que l'on avait amenés par la Seine de Rouen à Paris.

marques de fabrique [1], les fabriques étaient naturellement situées sur les lieux d'extraction des bonnes terres à poterie, dans le Nord, la Champagne, la Normandie, le Languedoc.

Parmi les ornements significatifs des pavements d'églises, le *labyrinthe* mérite une mention spéciale. On appelle ainsi un motif en forme de rosace circulaire ou de polygone rempli d'une seule ligne contournée d'une façon savante et symétrique (fig. 357, 357 *bis*).

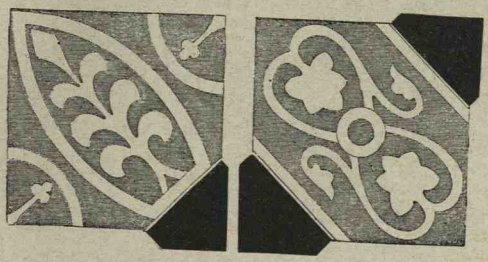

FIG. 356. — Carrelages en terre cuite à Saint-Denis.

Avec quelque habileté et surtout beaucoup de patience, on peut suivre cette ligne de la circonférence au centre, et telle est sa longueur qu'il fallait parfois une heure pour en suivre à genoux tous les détours ; de là le nom de *lieue* qu'on a parfois donné au labyrinthe ; on l'appelait aussi *dedale* ou *Maison Dedalus* [2].

Le jeu de patience qui consistait à le parcourir était un exercice de piété procurant des indulgences à défaut de pèlerinages lointains [3]. Certains labyrinthes sont très petits, et il en est même qui sont appliqués sur une paroi verticale, comme à la cathédrale de Poitiers. C'est du doigt que ceux-là étaient destinés à être parcourus.

1. Des carreaux plombés du musée du Louvre, trouvés en Champagne, à Bois-d'Haulzy et à Vienne-le-Château sont signés *Colins me fist* et *Henri de Henaut* ; d'autres, au musée de Troyes, portent la signature de *Renier Mocaut de Chantemelle*.

2. Inscription de la cathédrale d'Amiens.

3. A Reims, au XVIIIe siècle, les enfants avaient fait de cet exercice un divertissement bruyant, c'est pourquoi les chanoines firent détruire alors le labyrinthe de la cathédrale.

A

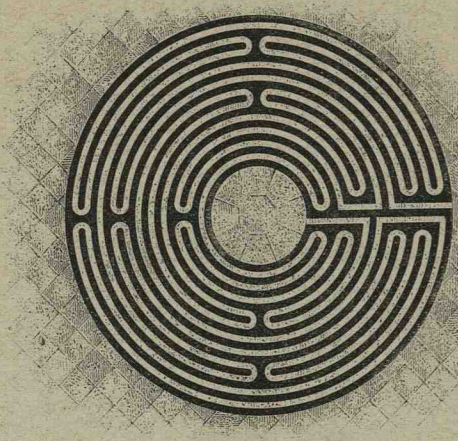

B

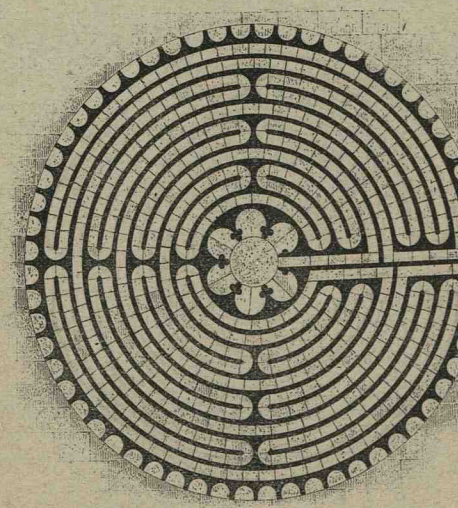

Fig. 357. — Labyrinthes : A, Sens ; B, Chartres (*Ann. archéol.*).

C

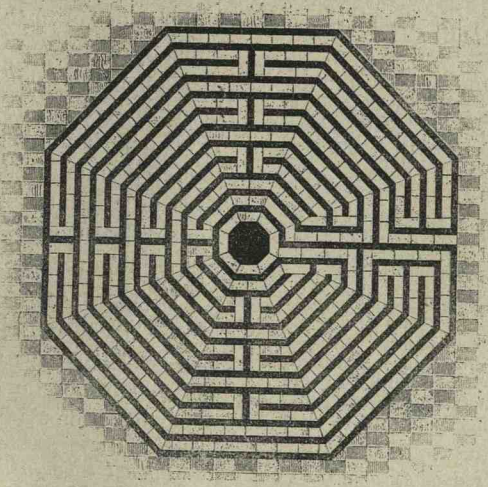

D

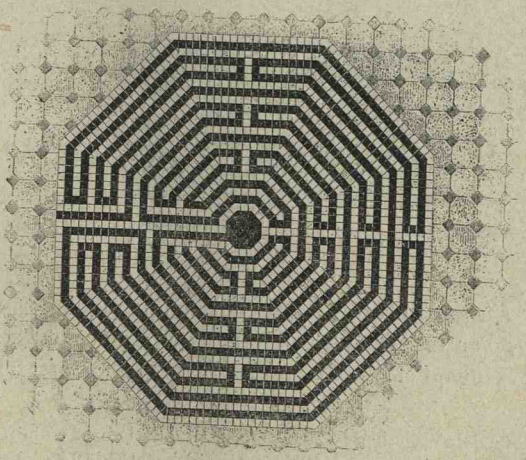

FIG. 357. — Labyrinthes : C, Saint-Quentin ; D, Amiens. (*Annales archéol.*).

Le labyrinthe occupe le plus souvent le centre de l'église entre le chœur et la nef ; on en rencontre cependant à d'autres places [1].

Le labyrinthe est un ornement antérieur au christianisme : on en a trouvé dans des monuments païens à Pompeï, à Salzbourg, à Verdes (Loir-et-Cher). Il est déjà imité dans les premières basiliques chrétiennes ; dans le labyrinthe de la basilique d'Orléansville, Thésée est représenté avec le Minotaure ; les mêmes figures se voyaient encore à Saint-Michel de Pavie. Le labyrinthe de Lucques porte trois vers qui expliquent sa signification symbolique :

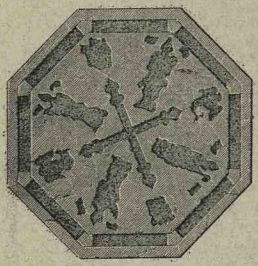

Fig. 358. — Pierre centrale du labyrinthe de la cathédrale d'Amiens dépouillée de ses incrustations de cuivre. (*Musée d'Amiens*).

Hic quem creticus edit Dedalus est laberinthus
De quo nullus vadere quivit qui fuit intus
Ni Teseus gratis Ariadne stamine nitus.



Fig. 359. — Section de la rosace centrale du pavement de terre incrustée de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados).

Au IXe siècle, le plan de Saint-Gall indique un labyrinthe. On en trouve d'autres exemples en Italie [2] ; en France, cet accessoire est plus fréquent et plus important (fig. 257, 257 *bis*, 258).

1. Celui de Saint-Bertin de Saint-Omer était dans le bras sud du transept ; celui de Bayeux est dans une salle contiguë à la cathédrale.

2. Saint-Vital de Ravenne, cathédrale de Lucques, et à Rome Sainte-Marie du Transtévère et Sainte-Marie *in Aquiro*.

On en voyait dans les cathédrales d'Amiens, Arras, Bayeux, Chartres, Reims et Sens ; dans les collégiales de Saint-Quentin et de Saint-Omer, dans la même ville à l'abbatiale de Saint-Bertin.

Quelquefois, le labyrinthe dégénère en une simple rosace de pavements disposés en cercles concentriques au point central de l'église. C'est surtout le cas dans les pavements en terre cuite (fig. 359) ; on peut citer celui de l'abbaye des Châtelliers (Deux-Sèvres) et le beau labyrinthe de Saint-Pierre sur Dives (Calvados).

On a vu que certains labyrinthes sont accompagnés des figures de Thésée et du Minotaure ; d'autres ont une iconographie bien plus intéressante : on y a représenté au XIVe siècle, à Reims et à Amiens (fig. 358) les maîtres successifs de l'œuvre de la cathédrale avec une inscription indiquant leurs noms et leur part dans l'œuvre.

§ III. — *Croix de consécration.*

Lorsque l'évêque consacre une église, il y trace diverses croix avec de l'huile sainte ; il a été d'usage de bonne heure d'en indiquer préalablement la place par des croix gravées ou peintes qui subsistent ensuite pour témoigner de la consécration. Ce sont des croix grecques, c'est-à-dire à branches égales.

On met des croix de consécration au centre et aux angles de la table ou de la pierre d'autel. Déjà, au VIIe siècle, l'autel du Ham (musée de Valognes), porte au centre de la table une croix richement sculptée ; plus tard, ce sont des croix grecques très simples, gravées au trait.

Dans l'église, chaque pilier ou chaque trumeau porte une croix de consécration. On en met aussi parfois sur les jambages des portails [1] et aussi dans les cloîtres des monastères [2]. Un cierge

1. Ancienne église d'Ayen (Corrèze), récemment démolie, XIVe siècle ; Sainte-Marie-du-Fleuve à Ceccano (province de Rome), XIIe siècle. Les passants viennent souvent baiser ces croix.

2. Inscription de consécration dans le cloître de Saint-Michel de Grandmont (Hérault). Croix gravées dans le cloître de Silvacane (Vaucluse).

doit accompagner la croix de consécration sur chaque pilier : aux mêmes places, on trouve donc des bras porte-cierges ; enfin, on a fréquemment associé les figures des douze Apôtres aux croix de consécration et aux cierges qui les accompagnent [1], les figures des Apôtres sur les piliers sont symboliques, car ils sont con-

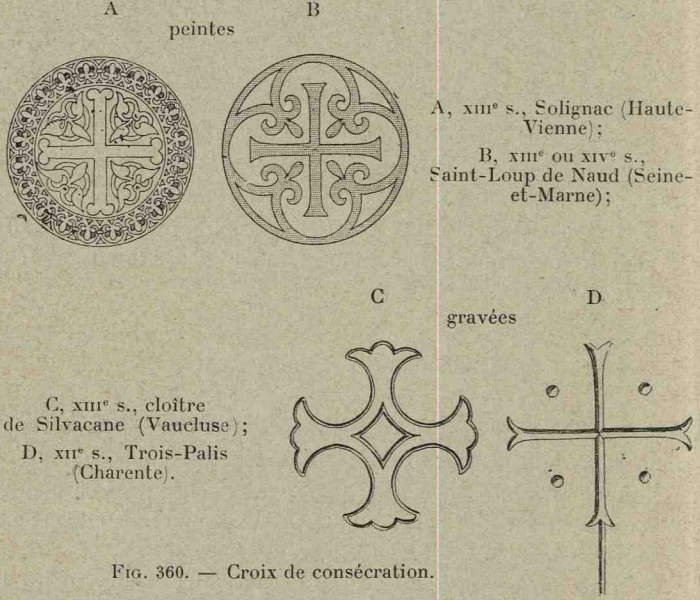

A, XIIIe s., Solignac (Haute-Vienne) ;
B, XIIIe ou XIVe s., Saint-Loup de Naud (Seine-et-Marne) ;
C, XIIIe s., cloître de Silvacane (Vaucluse) ;
D, XIIe s., Trois-Palis (Charente).

FIG. 360. — Croix de consécration.

sidérés comme les soutiens de l'Église. A la Sainte-Chapelle de Paris, on a imaginé de faire tenir par les statues des Apôtres des médaillons portant les croix de consécration.

Ces croix peuvent aussi se relier au dessin d'une frise [2], ou bien, elles sont isolées, souvent inscrites dans un médaillon ;

1. Cathédrales de Troyes, de Cologne, de Boulogne (démolie), de Magdebourg ; ancienne église Saint-Julien des Ménétriers et Sainte-Chapelle à Paris.

2. Église paroissiale de Saint-Josse-sur-Mer (Pas-de-Calais), du commencement du XVIe siècle.

quelquefois gravées ; plus souvent peintes, très simples [1] ou ornées [2] (fig. 360).

§ IV. — *Autels et retables.*

Le sanctuaire de l'église conserve à travers les âges la même disposition.

L'autel occupe le centre ; aux parois s'adossent les sièges du clergé : sous l'autel est un caveau, petit (confession) ou grand (crypte), qui disparaît à l'époque gothique ; la partie antérieure du sanctuaire s'appelle le *chœur*, car on y chante autour du lutrin ; entre le sanctuaire et la nef une démarcation est indiquée par des marches, par une barrière ou *chancel* et par une poutre ou *tref* passant d'une imposte à l'autre de *l'arc triomphal* ; de petites tribunes ou *ambons* sont ménagées pour les lectures et discours du clergé aux fidèles. On va voir quelle transformation subirent chacune de ces parties et leurs accessoires.

L'autel est, en général, une table de sacrifice ; dans la religion chrétienne, le sacrifice est symbolique : il commémore la mort du Christ et se célèbre sur le tombeau des Saints ; enfin, il prend la forme d'un repas dans le sacrement de l'Eucharistie.

L'autel chrétien peut donc rappeler par sa forme : 1° la pierre du sacrifice ; 2° le tombeau ; 3° la table du repas. Les diverses formes d'autels affirment l'un ou l'autre de ces trois caractères.

La liturgie prescrit formellement de célébrer la messe sur un autel de pierre et sur le tombeau d'un Saint, mais l'interprétation de ces prescriptions souffre une assez grande latitude : l'autel peut être en bois ou en toute autre matière à condition qu'une dalle de pierre en occupe le milieu (fig. 361) ; c'est sur cette *pierre d'autel* que le prêtre opère la consécration, et il

1. Saint-Thomas de Crépy-en-Valois, XIe siècle ; Trois-Palis (Charente), XIIe siècle ; cloître de Senanque (Vaucluse), XIIIe siècle.

2. Chapelle de la Vierge à la cathédrale de Bourges ; Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne) ; Solignac (Haute-Vienne).

peut la transporter sur une table quelconque, d'où l'usage des *autels portatifs* qui sont des pierres d'autel enchâssées et faites pour être transportées.

Quant au tombeau, il peut se réduire à une relique ou fragment de corps saint d'un très petit volume, que l'évêque enchâsse



Fig. 361. — Table d'autel en terre cuite, signée par Jehan Pilori, 1537. Musée de Château-Gontier (Mayenne). (au centre, scellement de la pierre d'autel).

sous la pierre des autels fixes ou portatifs lorsqu'il les consacre. Il sera question de ces derniers dans le volume consacré au mobilier.

Ces usages furent consacrés par un décret du pape Félix Ier,

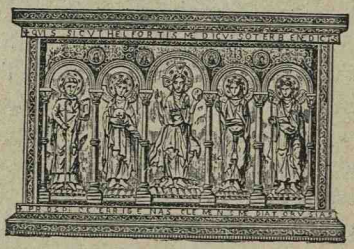

Fig. 362. — Autel d'or de Bâle (XIe s.) au musée de Cluny. (*Annales archéol.*).

martyrisé en 274; chaque église commença par n'avoir qu'un autel, mais bientôt, dès le temps de Constantin, certaines en eurent jusqu'à sept. Au VIe siècle, Grégoire de Tours en signale treize dans une même église, à Saintes. Leur nombre alla sans cesse en augmentant dans les grandes églises.

Lorsque l'évêque consacre un autel, il enchâsse les reliques sous la table ou sous une petite dalle incrustée dans une cavité qui occupe le centre de celle-ci (fig. 361).

Cette pratique était usitée dès le VIe siècle : on a trouvé à Aïn Beïda (Tunisie), une cassette ovale en argent, de cette époque ou à peu près, décorée de symboles chrétiens exécutés au repoussé [1]. Elle a contenu des reliques et avait été enchâssée dans l'autel



FIG. 363. — Devant d'autel en bois peint (XIIe s.) à Munster en Westphalie. (*Annales archéol.*).

d'une basilique ; en Italie, à Grado et à Rimini, on a découvert des reliquaires dans des autels ; à Valcabrère (Haute-Garonne), au centre d'un autel qui n'est qu'un simple cube de maçonnerie, on a découvert [2] un reliquaire de marbre, ancien chapiteau mérovingien creusé, contenant des reliques et des documents écrits qui sont le commencement des quatre Évangiles et le procès-verbal de la consécration en 1200 ; à Saint-Barthélemy de Padular (Landes), on a fait une trouvaille analogue [3] dans un autel du XIVe siècle.

1. Elle est aujourd'hui à Rome, au musée chrétien du Latran.
2. En 1887.
3. En 1877.

L'autel, à part la pierre consacrée, peut être de toutes sortes de matières. Il a existé beaucoup d'autels en métal, et même en métaux précieux ; mais nous n'avons plus, naturellement, qu'un petit nombre de ces objets exposés depuis des siècles à tant de convoitises. La Révolution même n'a guère eu à détruire de ces œuvres : les autels d'argent des cathédrales de Troyes et d'Elne avaient déjà été fondus au XVIIIe siècle.

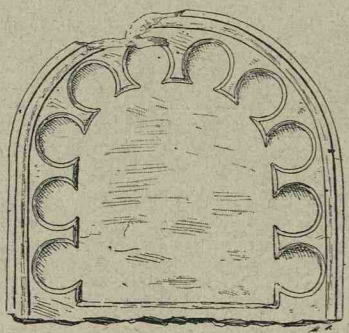

FIG. 364. — Table d'autel à Mettlach, près Trèves. (Epoque carolingienne).

Il nous reste cependant des autels d'or : celui de Saint-Ambroise de Milan et celui de Saint-Emmeran de Ratisbonne datent du IXe siècle ; celui de la cathédrale de Bâle, aujourd'hui au musée de Cluny (fig. 362), date du XIe : c'est un don de l'empereur Henri II. Les plaques d'or mince sont travaillées au repoussé et clouées sur une âme en bois.

Un autel de bronze émaillé, de fabrication limousine, est conservé au musée de Burgos et vient de l'abbaye de Silos. Divers autels de bronze existent en Italie, Allemagne, Danemark et Suède [1]. Le métal de tous ces autels se compose de feuilles assemblées et clouées sur une âme de bois.

Certaines matières sont plus rares que le bois, la pierre et le métal : il existe à Salerne un devant d'autel d'ivoire, de style

1. Devant d'autel en bronze doré de Città di Castello, autels en bronze repoussé et incrusté de mastic rouge, dans les musées de Copenhague et de Stockholm.

roman ; à Château-Gontier (Mayenne), une table d'autel de terre cuite, du XVIe siècle (fig. 361).

Quelquefois, la parure de l'autel n'est qu'un tableau mobile qui s'adapte à sa face antérieure. Ces devants d'autels (lat. *antependium* ; ital. *paliotto*) ont été en usage depuis l'époque carolingienne et se sont faits en métal, en bois [1], en tissus [2], en cuir [3], plus ou moins richement ornés.

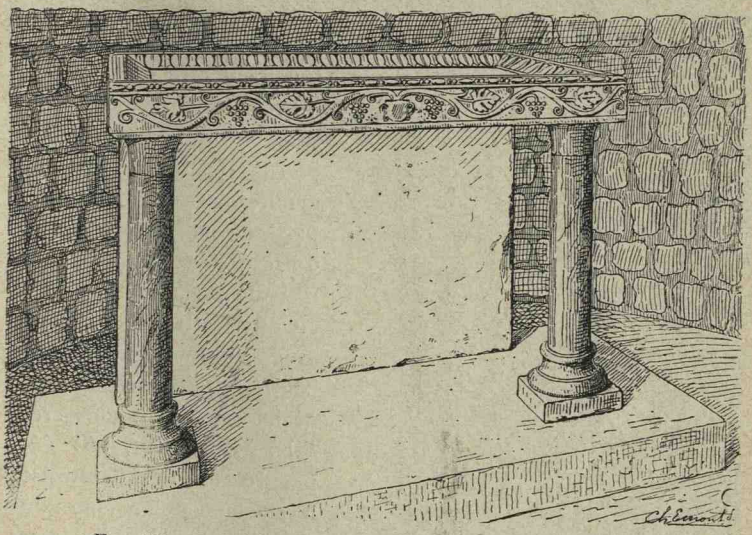

FIG. 365. — Autel de la cathédrale de Vaison (Vaucluse). (Époque carolingienne).

Certains autels des époques mérovingienne et carolingienne ont été, comme le reste de l'architecture des basiliques, composés aux dépens de monuments païens abandonnés, et l'on n'a pas

1. Voir ci-après, p. 738.

2. Broderies dans le style du XIIe siècle au musée de Bergen (Norvège) et du XIVe siècle au musée de Cluny ; au Louvre, devant d'autel en soie blanche peinte en grisaille, don de Charles V à la cathédrale de Narbonne.

3. Beau devant d'autel, du XVe siècle, en cuir peint sur fond d'or, à Saint-Vulfran d'Abbeville.

toujours pris la peine d'en faire disparaître les ornements et inscriptions qui témoignent de leur destination première [1].

Les autels les plus anciens sont très petits; de plan carré ou parfois circulaire; depuis le cours du XIIe siècle, le plan en rectangle barlong a prévalu et les autels sont devenus plus grands.

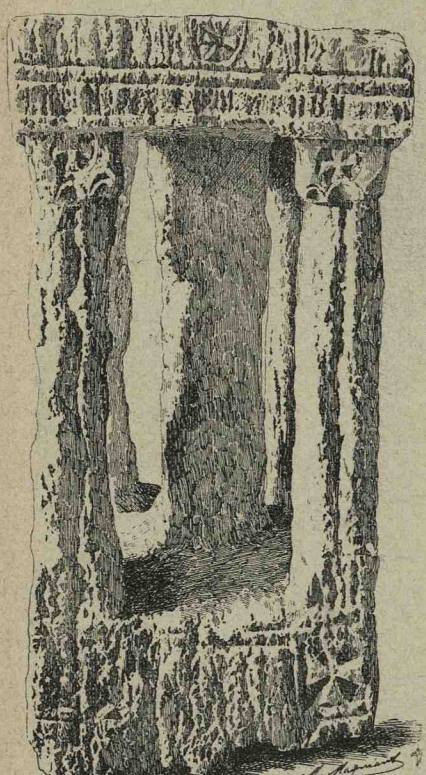

FIG. 366. — Ancien autel de Sainte-Marthe de Tarascon.

Conformément à son triple caractère, l'autel chrétien peut être une table à un ou plusieurs pieds (fig. 365 à 370), ou un sarcophage, c'est-à-dire un cercueil, et c'est peut-être par souvenir de la table du sacrifice que sa table reste longtemps creusée en cuvette. Cette forme d'évier sans écoulement [2] (fig. 364, 365), avait l'avantage d'empêcher que le vin consacré, s'il se renversait, pût s'épandre hors de l'autel. Ce n'est guère qu'au cours du XIIe siècle, que l'usage de ce rebord saillant se perdit.

La table circulaire ou parfois demi-circulaire (fig. 364), qui tombe en désuétude à l'époque romane, repose toujours sur un seu

1. A Rome, autels à Saint-Sébastien et à Sainte-Marie *in via lata*; en France, autels à Apt, à Saint-Pantaléon (Vaucluse); à Venasque, au musée d'Aix-en-Provence; à Ispagnac (Lozère), autel formé d'un cippe antique.

2. Sainte-Pudentienne à Rome, autel attribué au IVe siècle; autels peut-être du VIe siècle à Gresy près Genève, Minerve près Saint-Pons (Hérault), Saint-Victor de Marseille et Auriols (musée de Marseille), Saint-Jean de

pied et dérive des guéridons antiques. On peut citer l'autel d'Auriols (VIe s.), conservé au musée de Marseille et tout à fait analogue de forme aux guéridons romains en marbre que l'on voit à Saint-Bertrand de Comminges.

Souvent, le rebord saillant de la table d'autel est orné d'un rang intérieur de redents en forme d'arcatures (fig. 364). Cette forme [1] se voit aussi sur un grand nombre de patènes.

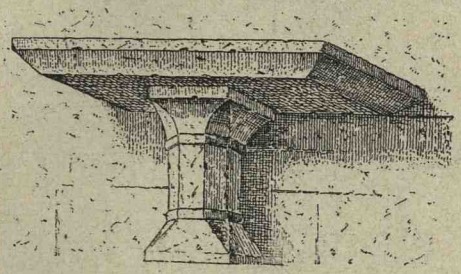

FIG. 367. — Autel à Poblet (Catalogne), seconde moitié du XIIe s.

Le rebord des plus anciennes tables d'autel est épais et peut porter sur sa face verticale des sculptures symboliques : chrisme, agneaux et colombes [2] ou pampres (fig. 365).

Certains autels, très anciens, ont eu la forme d'une simple table de bois : au VIe siècle, une mosaïque de Saint-Vital de Ravenne en montre un spécimen : table carrée à quatre pieds, sans ornement, presque entièrement cachée par une nappe très riche.

Ravenne, l'église des Saints-Apôtres à Rome, Vonneuil-sous-Biaid, autel du Ham daté de 693 à la bibliothèque de Valognes, autel du VIIe siècle de Saint-Marcel (Ardèche), au musée de Saint-Germain, autel d'Utrera (Espagne), autels carolingiens de la cathédrale de Vaison (Vaucluse), autels romans de Baroille, Chalain d'Uzorre, Sainte-Foy, Saint-Jean-Soleymieu et Montverdun (Loire), Maguelone (Hérault.

1. Vienne (Isère), table d'autel attribuée au VIIe siècle ; autres attribuées au Xe siècle à Besançon et à Capestang; autel carolingien de Mettlach près Trèves (fig. 364) ; autel du XIe siècle à Sauvian (Hérault) ; et à Cluny (Saône-et-Loire), table d'autel romane portant le nom d'un évêque Deusdedit à Rodez; tables conservées à Toulouse et dans le cloître de Béziers.

2. Autel d'Auriols au musée de Marseille ; autel de Saint-Marcel (Ardèche) au musée de Saint-Germain.

L'autel d'orfèvrerie de Saint-Emmeran de Ratisbonne, peu antérieur à 899, est une table de bois revêtue de plaques d'or.

On a vu que certains anciens autels circulaires imitent la forme du guéridon, genre de table très usité dans l'antiquité.

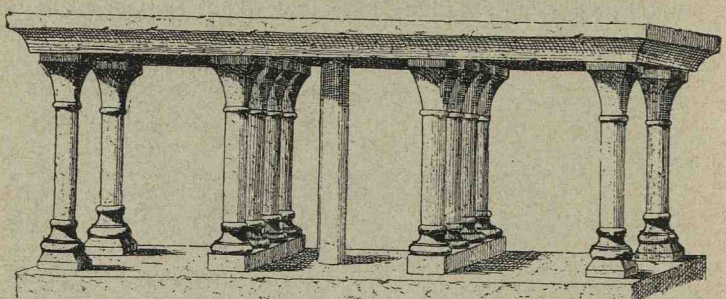

FIG. 367 *bis*. — Maître-autel de Poblet (Catalogne), seconde moitié du XIIe s.

Cette forme disparaît à la fin de la période carolingienne.

Dans les autels en forme de table de pierre, les supports affectent souvent la forme de colonnettes (fig. 366 à 369), et leur nombre varie depuis un [1] (fig. 367) jusqu'à cinq [2]

1. Trois autels de la confession de Sainte-Cécile à Rome; autel d'Auriols à Marseille (VIe s.); autels à Six-Fours (Var) et à la chapelle Saint-Sauveur à Saint-Honorat-de-Lérins; autels romans à Salmaize (Côte d'Or) et Poblet (Catalogne); du XIIIe à Saint-Mathieu de Pérouse; du XVe à Saint-Pol-de-Léon.

La table à deux pieds appartient au même type que celle à quatre pieds : sa partie inférieure est engagée dans un mur qui lui tient lieu de supports. On peut en citer du XIIe siècle à Pontorson (Manche), du XIIIe à Avioth (Meuse).

La table à trois pieds est rare : le plus souvent, c'est comme la précédente, une variante de la table à cinq ou à six pieds (Marville, Meuse), mais dans les peintures des catacombes de Rome, c'est sur un guéridon à trois pieds que sont posées les espèces eucharistiques (cimetière de Calixte).

La table de bois à quatre pieds se voit au VIe siècle dans les mosaïques de Saint-Vital de Ravenne et de Classe. Elle est recouverte d'une longue nappe ou *palla*. Ce sont probablement des tables de ce genre qui sont enchâssées à Rome dans les autels de Sainte-Pudentienne et de Saint-Jean-de-Latran. La tradition veut que saint Pierre lui-même ait officié sur ces autels de bois (ce type est peut-être le plus ancien de tous). L'autel mérovingien de Saint-Marcel (Ardèche), au musée de Saint-Germain et l'autel roman de Vaison ont aussi quatre colonnettes. C'est un autel de ce type qui figure dans le curieux bas-relief du tympan de Mervilliers (Eure-et-Loir), du XIIe siècle.

2. Le type à cinq supports est beaucoup plus fréquent : le plus souvent,

(fig. 366) dans la plupart des autels ; certains autres, plus importants, en ont un plus grand nombre [1] (fig. 367 *bis*). On trouve aussi des tables portées sur des dalles posées de champ [2], et il n'est pas rare de voir de ces dalles et des colonnettes porter à la fois une table d'autel (fig. 365). La fig. 368 (ancienne cathédrale d'Arras) montre une variante qui remonte à la seconde moitié du XIIIe siècle, deux massifs de maçonnerie et cinq colonnes soutiennent la table d'autel. Une combinaison analogue avec

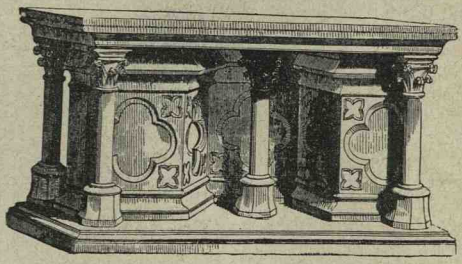

FIG. 368. — Autel de l'ancienne cathédrale d'Arras, XIIIe s. (*Annales archéologiques*).

deux colonnettes et un seul massif triangulaire, se voit au XIIIe siècle à Norrey et au XVe siècle à Vire (Calvados).

le support central est d'une section un peu plus forte et d'une forme différente, plus simple (fig. 366).

Un de ces autels à cinq supports se voit dans une mosaïque du Ve siècle, au baptistère de Ravenne.

Il existe un petit autel monolithe de ce type à Sainte-Marthe de Tarascon (fig. 366) ; on l'attribue au VIIe siècle, mais il peut être bien plus récent. Un autre exemple du VIIe siècle existe à San-Feliù-d'Amont (Pyrénées-Orientales).

Pour le XIIe siècle, on a des exemples à Vaucluse (autel très élégant à cinq colonnettes minces) ; à Ratisbonne, église de tous les Saints ; à Rome, ancien autel Saint-Yves-des-Bretons, conservé à Saint-Louis-des-Français ; au baptistère de Parme ; dans la crypte de San-Pelino (Abruzzes) ; en Catalogne, dans l'abbatiale de Poblet ; pour le XIIIe siècle, on peut citer à Rome l'autel des saints Vincent et Anastase ; en France, celui de Vaucluse.

1. Maître-autel des abbayes cisterciennes de Veruela et de Poblet en Catalogne, fin du XIIe siècle ; de la cathédrale de Lucera et de Sainte-Marie-Nouvelle à Florence (XIIIe s.).

2. Autel de 1160 à la cathédrale de Ripon (Angleterre); autel du XIIIe siècle à la cathédrale de Coutances.

On plaçait fréquemment des reliquaires sous les autels en forme de table.

Beaucoup d'autels ont la forme d'un tombeau sur le dessus duquel le prêtre célèbre : à Montverdun (Loire), la table d'autel n'est que le couvercle d'un sarcophage. Déjà, ce type existe aux catacombes : des tombeaux de martyrs sont surmontés d'une niche, la paroi supérieure du tombeau sert de table d'autel [1] ; cette forme a pu persister longtemps [2] ; les exemples en sont rares en Occident.

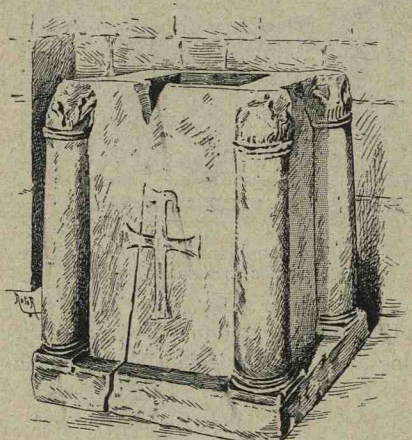

Fig. 369. — Ancien autel roman de la cathédrale de Digne (Basses-Alpes).

Quelques autels sont une véritable petite confession, réduite aux dimensions d'une armoire de pierre dont la porte est une petite grille par où l'on peut voir le reliquaire.

Ce type se rencontre depuis le VIe siècle, époque où il forme une très petite armoire cubique monolithe [3], jusqu'à la fin

1. On a appliqué à ces tombeaux-autels le nom d'*arcosolium*, mais il est démontré que ce mot désignait aussi d'autres formes de tombeaux ; il en est de même du mot *enfeu* au moyen âge.

2. XIIe siècle, Saint-Martin des Arènes à Nîmes, Sainte-Marie de Bergen (Norvège) ; XIVe siècle, Morphou (Chypre).

3. Saint-Apollinaire de Ravenne, autel trouvé à Bagnacavallo près Ravenne, VIe siècle ; Torcello, VIIIe siècle.

du moyen âge : à partir du XIIe siècle, les autels de ce genre sont beaucoup plus grands [1] et, quelquefois, les parois sont à claire-voie, de façon à laisser voir partout le reliquaire qu'elles renferment [2]. On trouve aussi fréquemment la combinaison de deux types d'autels ; un sarcophage s'emboîte entre les pieds d'une table [3]. Le sarcophage peut être réel ou simulé.

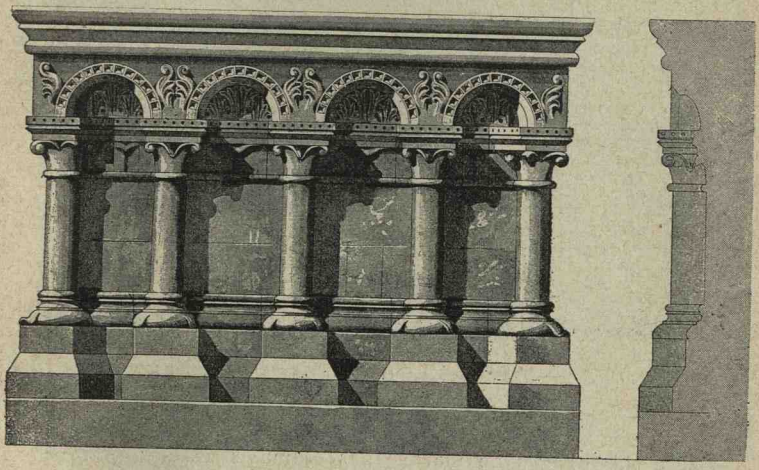

FIG. 370. — Autel à Saint-Germer (Oise), milieu du XIIe s. (*Annales archéol.*).

1. XIe siècle, Saint-Celse de Milan ; en Allemagne, autel de Saint-Georges à Oberezell ; XIIe siècle, abbaye de Saint-Anthyme près Sienne (Ordre de Cluny), édifice bâti dans le style du Languedoc ; église des saints Côme et Damien à Rome ; XIIIe siècle, Saint-Martin près Viterbe, église cistercienne de style bourguignon ; Seligenstadt (Allemagne).

2. Autel ajouré enfermant le sarcophage (VIIIe s.) de Saint-Géminien à Milan, 1106 ; au XIIIe siècle, très élégant autel à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. Divers tombeaux ont affecté également la forme d'une cage à jour laissant voir une statue couchée : au XIIe siècle, ancien tombeau en orfèvrerie de Henri le Large à la cathédrale de Troyes ; vers 1300, tombeau de Saint-Étienne d'Obazine (Corrèze), tombe de 1826 aux Cerisiers (Yonne).

3. Sarcophage antique enclos sous un autel-table à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche) ; à Rome, dans les églises Sainte-Marie-Majeure et Ara-Cœli ; à Sainte-Cécile-du-Transtévère et autrefois, en France, à Saint-Denis, le sarcophage a été remplacé par une baignoire antique en marbre.

Beaucoup d'autels romans ne sont qu'un cube de pierre assez petit, ornés parfois de colonnettes sur les angles [1], et plus rarement d'autres décorations [2], et renfermant à leur centre une cavité fermée par la table qui sert de couvercle à ce petit coffre, qui peut être maçonné en appareil, ou monolithe dans quelques exemples (fig. 369). D'autres autels romans et surtout les autels des périodes plus récentes ont les dimensions, les proportions et l'ornementation des sarcophages.



Fig. 371. — Maître-autel d'Avioth (Meuse), commencement du XIVe siècle.

Les sarcophages de marbre des Romains et des premiers chrétiens étaient fréquemment ornés de bas-reliefs disposés sous une suite d'arcatures ou dans des compartiments entourant un médaillon central. Ces deux systèmes de décoration ont été imités dans les autels romans et gothiques en forme de sarcophage simulé Le type à arcatures est le plus fréquent [3] (fig. 362, 370 à

1. Ancienne cathédrale de Digne (fig. 369).

2. Deux des trois autels romans de la cathédrale de Dax, conservés au musée Borda, sont des cubes à face antérieure sculptée de bas-reliefs.

3. Dès le IXe siècle, plusieurs autels de ce type sont figurés dans le sacramentaire de Drogon, *manuscrit de la Bibliothèque nationale*. Pour le XIe, on peut citer ceux de Saint-Martin de Londres (Hérault) ; au XIIe, Le Thoronet (Var), Saint-Germer (Oise), Sainte-Marguerite (Seine-Inférieure) ; à la fin du XIIe, à Preuilly (Seine-et-Marne), arcatures brisées ; au XIIIe, Saint-Denis (Seine), Sainte-Marthe de Tarascon (Bouches-du-Rhône) ; XIVe, Baume-les-Messieurs (Jura) ; XVe, Le Folgoët (Finistère), Saint-Florentin (Yonne), fig. 374, Longueville (Pas-de-Calais), fig. 372.

372, 374), elles encadrent souvent des figurines [1] (fig. 362, 363, 371); sur les autels comme dans les voussures des portails, la statuaire se complique à l'époque flamboyante et les arcatures encadrent quelquefois des groupes au lieu de statuettes isolées [2].

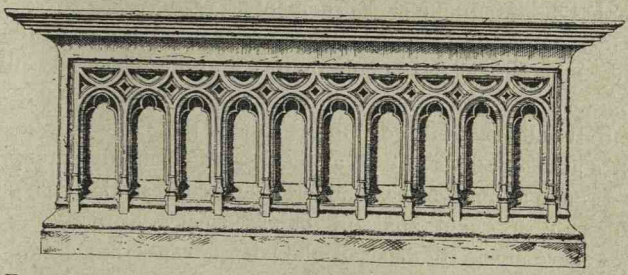

FIG. 372. — Autel de Longueville (Pas-de-Calais), XVe ou XVIe s.

Le devant d'autel divisé en compartiments (fig. 373), au centre duquel se trouve, le plus souvent, un médaillon principal (fig. 363), est usité dès le commencement du moyen âge [3]. Au

1. XIe siècle, autel d'or de la cathédrale de Bâle, au musée de Cluny (fig. 362); autel de la Major de Marseille; autel en marbre blanc de la cathédrale d'Apt où les arcatures encadraient des figurines de bronze appliquées qui ont disparu ; autel en bronze émaillé de Limoges, de la fin du XIIe siècle, provenant de l'abbaye de Silos, au musée de Burgos ; au XIVe siècle, autel d'Avioth (Meuse), fig. 371 ; au XVe, maître-autel du Folgoët (Finistère).

2. Jussy-Champagne (Cher), autel de pierre; cathédrale de Tréguier (Côtes-du-Nord), bois.

3. Devant d'autel en orfèvrerie de Saint-Ambroise de Milan (824 à 850) ; autel en pierre du VIIIe siècle à Cividale (Frioul), orné d'une figure du Christ en gloire entre des anges ; autel roman, très analogue, d'Avenas (Rhône), Christ en Majesté dans une auréole elliptique coupant deux registres dans lesquels s'alignent les Apôtres ; vers 1200, autel en marbre incrusté, de Saint-Guilhem-du-Désert (Hérault), orné d'un Christ en croix et de bandes de rinceaux (fig. 373) ; aux XIIIe et XIVe siècles, devant d'autel en orfèvrerie de la cathédrale de Pistoie, suite de panneaux carrés, devants d'autels en bois peint et doré, du XIIIe siècle, à Quern et à Ekwadt (Schleswig), panneau elliptique encadré de panneaux rectangulaires comme à Avenas, autel de Munster (fig. 363).

XVe siècle, le devant d'autel forme souvent un seul tableau sculpté ou peint [1].

Il existe aussi, dès l'époque carolingienne, des devants d'autels en marbre entièrement couverts d'un dessin courant d'entrelacs [2]; enfin, beaucoup d'autels de toutes les époques sont un simple massif cubique sans ornements.

Quelquefois, le massif de maçonnerie n'est pas orné d'arcatures, mais seulement de colonnettes [3], ou de pilastres [4] qui s'y appliquent et soutiennent directement la table d'autel : c'est l'imitation du sarcophage emboîté sous la table.

Les autels de bois ont pu avoir aussi la forme de sarcophage ou de cube allongé et ressembler à des coffres. Ce type paraît avoir été fréquent aux XIIIe et XIVe siècles et peut-être dès l'époque romane. On décorait alors les devants d'autels en bois de peintures à personnages disposées dans des arcatures et dans des médaillons comme sur les autels de pierre sculptée et d'orfèvrerie, et ces œuvres rappellent beaucoup les vitraux de la même époque. On en a conservé en Allemagne [5] (fig. 363) et plus encore en Norwège [6]; on n'en a pas recueilli en France [7]; cependant, le style de ceux qui existent à l'étranger est d'un caractère remarquablement français. Les autels de bois des XVe et XVIe siècles, peuvent être encore des tableaux

1. Sculpture : musée et Saint-Sebald de Nuremberg; peinture : Saint Vulfran d'Abbeville, musée de Bergen (Norvège).

2. On en conserve un dans la cathédrale de Coire (Suisse) et plusieurs en Italie à Orvieto et à Ravenne.

3. Fin du XIIe siècle, Notre-Dame d'Airaines (Somme).

4. XIIe siècle, Notre-Dame de Beaune (Côte-d'Or), autel donné par la comtesse Mathilde.

5. Autel provenant de Soest au musée épiscopal de Munster, style roman du XIIIe siècle; autre, du XIIIe au XIVe siècle, à Worms; autre, de la fin du XIVe siècle, à Ortemberg (grand-duché de Hesse).

6. Musées de Christiania et de Bergen, suite remarquable de devants d'autels peints, des XIIIe et XIVe siècles (voir Bendixen, *Bergens Museums Aarbog*, 1889-96).

7. Au musée de Cluny, devant d'autel peint, du XIVe siècle, personnages dans des arcatures, donné comme provenant d'Angleterre. Dans la collection Hochon, devant d'autel ou retable peint, de même style, provenance inconnue. Deux autres existent dans la collection Emile Peyre : l'un dans le style de ceux de Bergen; l'autre, du XIIIe s., italien, attribué à Margaritone.

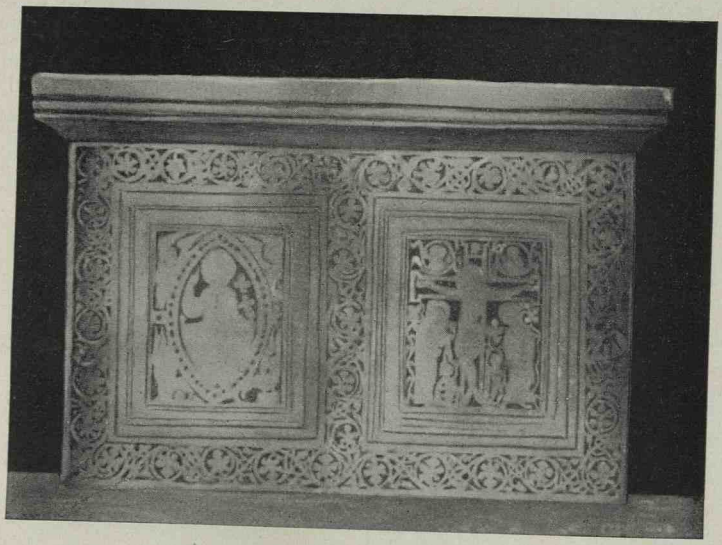

Fig. 373. — Autel en marbre incrusté
à Saint-Guilhem-du-Désert (Hérault), vers 1200.

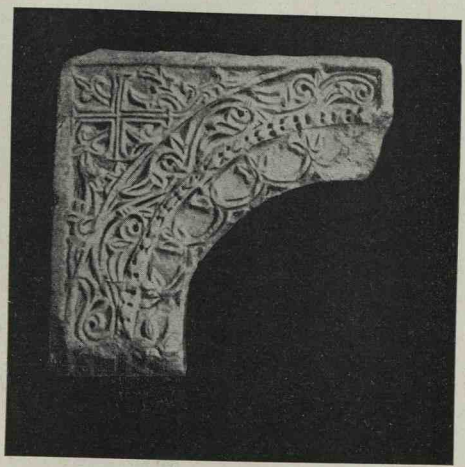

Fig. 375. — Moitié d'une arcade de ciborium byzantin provenant
de Salamine ou Constantia (Chypre).

peints [1], mais d'autres sont construits comme de véritables coffres, avec un bâti encadrant des panneaux ornés [2], et certains, avec leurs arcatures encadrant des bas-reliefs, imitent l'autel de pierre dérivé du sarcophage à arcatures [3].

Lorsque l'usage des cryptes disparut, les reliquaires que possédaient les grandes églises furent très souvent placés, non plus sous le maître-autel, mais derrière, sur une sorte d'estrade appelée *exposition*, et même dans les grandes églises riches en reliques, elles furent exposées au fond de l'abside, au-dessus d'un autel spécial dit : *autel des reliques* ; le maître-autel s'élevait en avant de celui-ci, au milieu du chœur.

Les plus anciens autels n'étaient chargés d'aucune superstructure : il fallait que l'on vît le prêtre qui officiait en regardant le peuple : on ne posait sur l'autel qu'une nappe (*palla*) et le calice ; des flambeaux étaient posés par terre de chaque côté ; à l'époque carolingienne, on mit la croix sur l'autel ; vers le XIIe siècle, on imagina de construire en retrait de la table d'autel un gradin bas sur lequel on posa la croix et les flambeaux ; bientôt, on orna la paroi verticale de cet emmarchement et on lui donna une certaine importance ; c'est ce que l'on appela le *retable* (*retro-tabula* ; v. f. *contre-table*). Dès le milieu du XIIe siècle, à Carrières-Saint-Denis (Seine-et-Oise), le retable de pierre figure trois bas-reliefs à personnages, dans des cadres ornés de rinceaux sculptés et de cabochons de verre de couleur incrustés. Les retables du XIIIe et du XIVe siècles sont généralement bas et assez simples [4] : ils peuvent être en pierre, en bois [5], en orfèvrerie, et vers 1300, apparaissent déjà des retables de dimensions parfois

1. Musée germanique à Nuremberg ; musée de Bergen (Norvège) ; Saint-Vulfran d'Abbeville (cuir peint).

2. Tincques (Pas-de-Calais).

3. Cathédrale de Tréguier (Côtes-du-Nord).

4. On peut citer ceux de Saint-Denis, restaurés par Viollet-le-Duc, ceux qui sont conservés aux musées du Louvre et de Cluny, celui de Saint-Germer (Oise), un ancien retable à Villeneuve-Saint-Georges.

5. On peut citer un grand retable mobile du XIIIe siècle, en bois sculpté et peint, décoré de verroteries, à Westminster, et les retables de Souppes et Mareuil-en-Brie (Seine-et-Marne), du XIVe siècle, également en bois, où est sculptée toute la Vie du Christ.

considérables [1]. Au XVe siècle, le retable fixe (fig. 374) ou mobile peut devenir un monument encore plus important, avec de nombreux détails. Les retables de bois sont des œuvres fabriquées très souvent en Flandre ou Brabant [2]. Les retables fixes ont parfois gardé leurs anciennes dimensions modestes [3] ou bien ils sont sculptés dans un mur qu'ils couvrent en entier [4].

§ V. — *Ciborium et tabernacles.*

Le *ciborium* (*arcus*, *arcora*, *tugurium*, v. f. *sivorie*, *tabernacle*) ou baldaquin qui surmontait l'autel, a été de règle partout aux époques mérovingienne et carolingienne. Il fut parfois en bois revêtu de métal [5], d'autres étaient en marbre ; l'on a gardé beaucoup de débris de *ciboria* carolingiens de marbre en Italie [6], et l'un d'eux est encore en place à Saint-Apollinaire *in Classe* près Ravenne.

Ces œuvres ne différaient en rien de ce qui se faisait dans l'Empire d'Orient (fig. 375). Il se peut même que des marbres

1. Grand retable du XIIe siècle, aujourd'hui détruit, à Stavelot en Belgique ; petit retable de bronze doré, du XIIe siècle, au musée de Cluny, provenant de Coblentz ; retable émaillé de Silos, à Burgos ; grand retable émaillé de Klosterneubourg près Vienne, par Nicolas de Verdun, vers 1200 ; très grand retable, du XIVe siècle en bois peint, à volets, provenant d'Avignon dans la collection Émile Peyre.

2. Fromentières (Marne), Ambierle (Loire), Baume-les-Messieurs (Jura), etc.

3. Retables en pierre, du XIVe siècle, à Hattonchâtel (Meuse) ; du XVe siècle, à Fressin (Pas-de-Calais), 1425 ; à Mont-Saint-Martin (Meuse), etc.

4. Saint-Nicolas et Saint-Pantaléon de Troyes, Saint-Vulfran d'Abbeville, Saint-Pierre d'Avignon, Gisors, Saint-Aspais de Melun, cathédrales de Sens, de Nevers, de Noyon, Saint-Florentin (Yonne).

5. Vers l'an 600, le pape saint Grégoire le Grand fit exécuter, à Saint-Pierre de Rome, un ciborium couvert de lames d'argent ; on en possède un revêtu d'or à Saint-Emmeran de Ratisbonne ; il est peu antérieur à 899. Voir ci-dessous, p. 743, n. 3, pour le ciborium des reliques de Saint-Martial de Limoges (xe s.).

6. Bagnacavallo (VIIIe s.) et Classe (809 à 812) près Ravenne ; Sainte-Marie de Grado (814-818) ; Saint-Georges de Valpolicella, 712 ; Porto (795-816) à Rome.

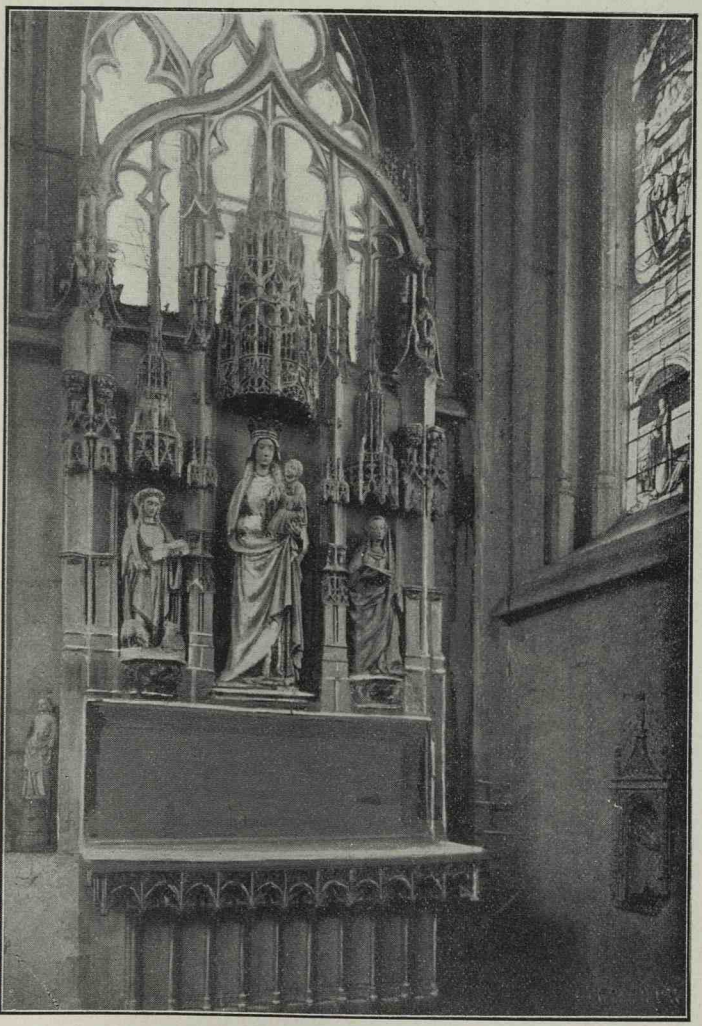

Fig. 374. — Autel et retable à Saint-Florentin (Yonne), vers 1500.

tout travaillés aient été importés d'Orient en Occident. Le ciborium carolingien se composait de quatre colonnes qui pouvaient être antiques, de quatres fausses arcades découpées dans quatre ou huit dalles de marbre, décorées d'ornements très stylisés traités en méplat (fig) 375), et enfin d'une toiture ou d'un plafond.

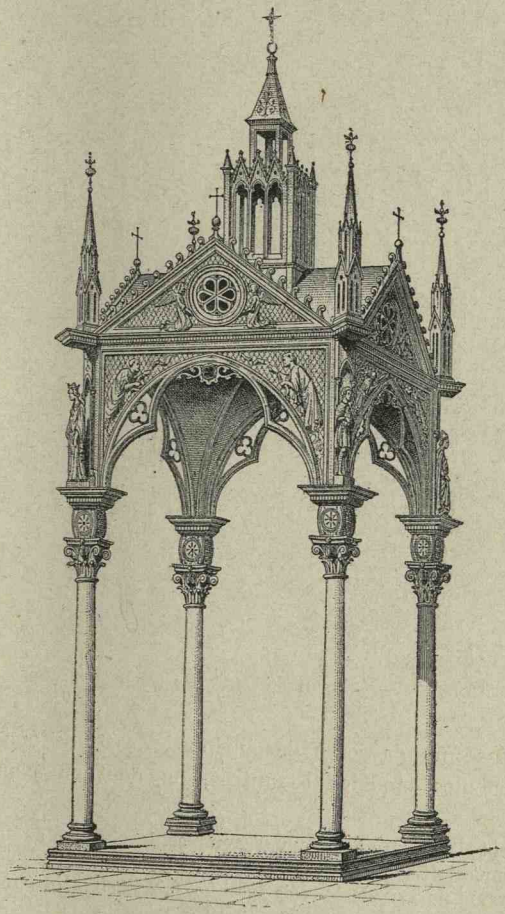

Fig. 376. — Ciborium exécuté par Déodat, en 1296, à Sainte-Marie *in Cosmedin* de Rome. (*Annales archéol.*).

L'Église grecque [1] et l'Italie [2] (fig. 376) ont conservé l'usage du *ciborium* durant tout le moyen âge. Dans d'autres contrées, il est très exceptionnel après le xe siècle. Toutefois, dans la région

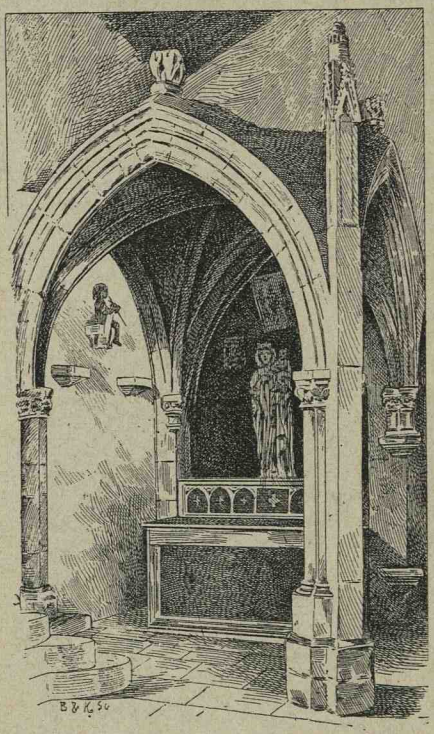

Fig. 377. — Ciborium à Marville (Meuse), xive s.

germanique qui n'a cessé de s'inspirer des traditions carolingiennes et des modèles byzantins, on peut en trouver des

1. On peut citer, entre beaucoup d'exemples, le ciborium de bois sculpté de Kalapanaïoti (Chypre), de styles vénitien et byzantin mélangés, qui date du xve ou du xvie siècle (voir aussi Le Noir, *architecture* monastique, t. I, p. 353.

2. Le ciborium de Saint-Ambroise de Milan peut ne dater que du

exemples [1] ainsi que dans les régions de la France que cette École a influencées (fig. 377), et en Catalogne on peut citer, vers 1325, le ciborium d'argent de la cathédrale de Gérone (œuvre de Pedro Benes). A Notre-Dame de Paris, l'autel des reliques de la cathédrale avait reçu, au XIIIe siècle, une sorte de ciborium, on en voit un en peinture sur un autel figuré dans un vitrail de la Sainte-Chapelle.

Dans quelques églises françaises, lorsqu'à l'époque gothique, le ciborium et la confession ou crypte tombèrent en désuétude, on imagina des combinaisons d'architecture qui n'étaient qu'une transformation de la confession et du ciborium : tel est l'aménagement qui consiste à placer les reliques derrière l'autel sur une estrade couverte d'un petit baldaquin [2] (fig. 206) et celui qui superpose deux autels, l'un au niveau du sol de l'église, abrité sous un édicule ou ciborium qui rappelle la crypte et qui porte la plate-forme sur laquelle s'élève le second autel [3].

Quelquefois, le souvenir du ciborium s'est réduit à des colonnes portant une architrave comme à Saint-François et à Sainte-Claire d'Assise, et généralement, en France du moins, à des colonnes portant des statuettes d'anges et des tringles de métal auxquelles étaient appendues des courtines de riches tissus

XIe siècle, comme l'a remarqué Cattaneo ; pour le XIIe, on peut citer ceux de Saint-Laurent-hors-les-Murs (1148), de Saint-Clément de Rome et de Saint-Nicolas de Bari ; pour le XIIIe, ceux de Parenzo (Istrie) ; 1277, Sainte-Marie de Corneto, la cathédrale de Baretta ; dans les Abruzzes, Capestrano, Rocca-di-Botte, Sainte-Marie-des-Grâces près Scurcola ; à Rome, pour le XIIIe et le XIVe siècle, Saint-Jean-de-Latran, Saint-Paul-hors-les-Murs (1285), Sainte-Marie *in Cosmedin* (1296), Sainte-Cécile-au-Transtevère (1284) détruit ; pour le XVIIe, Saint-Pierre-de-Rome et Casamari ; le ciborium fut alors repris chez nous pour suivre la mode italienne : cathédrale d'Angers, Invalides, églises de Rots (Calvados) ; de Flavy-le-Martel (Aisne), etc.

1. Hamersleben (Saxe), ciborium en pierre, vers 1200 ; musée de Bergen (Norvège), ciborium en bois peint, vers 1400.

2. XIIIe siècle, Saint-Denis ; XIVe siècle, Valcabrère (Haute-Garonne) ; XVe siècle, Saint-Léonard (Haute-Vienne) ; dès le Xe siècle, un ciborium de bois surmontait les reliques de saint Martial. Il fut incendié et refait en quinze jours, par le moine Gausbert qui le revêtit d'orfèverie ; Adhémar de Chabannes l'appelle *crypta aurea*. On le renouvela encore au XIIIe siècle.

3. XIIIe siècle, Sainte-Chapelle-du-Palais à Paris : deux élégants escaliers de bois en vis, logés dans des tourelles à jour, donnent accès à la plate-forme supérieure ; XIIIe et XIVe siècles, Villedieu (Cantal).

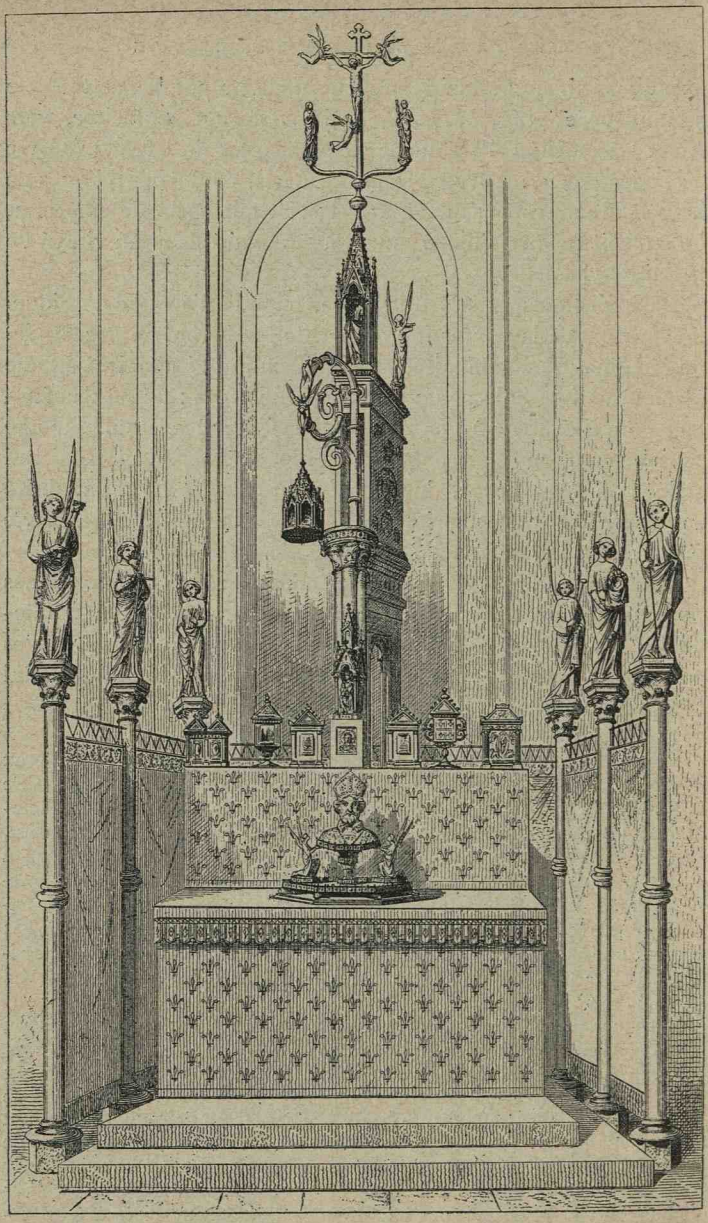

Fig. 378. — Autel des reliques dans l'ancienne cathédrale d'Arras, d'après un tableau. (*Annales archéol.*).

(fig. 378). [1] Ces colonnes pouvaient être de marbre ou de bois, mais, en général, elles étaient de laiton et sortaient des importantes fabriques de Dinant et des villes voisines d'où le nom d'œuvres de *dinanderie* donné au moyen âge aux objets de bronze. Deux de ces colonnes de bronze surmontées de figurines d'anges, de 1400 environ, sont conservées au musée du Louvre. Un jeu de courtines d'autel s'appelait une *chapelle*.

1. Anciennes vues des cathédrales d'Arras (fig. 378) et d'Amiens, vestiges de l'autel des reliques de la cathédrale de Térouane (XIVe s.), documents relatifs à la construction de la Chartreuse de Gosnay et de la chapelle du château de Bapaume en 1327; en 1325, l'autel des Claristes de Saint-Omer fut pourvu de quatre colonnes dorées, à nœud ou bague armoriée, portant des anges dorés aux ailes peintes et reliées par des verges de fer étamé; à la cathédrale de Nicosie (Chypre), l'archevêque Jean de Polo fit faire, au début du XIVe siècle, deux anges d'argent qu'il plaça aux côtés du maître-autel derrière lequel il fit tendre un panneau de broderie (la Transfiguration); dans les trois églises de Guingamp au XIVe siècle, et à la cathédrale d'Amiens (1511), le maître-autel était entouré de six colonnes de cuivre surmontées d'anges tenant les attributs de la Passion; à Paris, ceux de Sainte-Geneviève et de Notre-Dame n'en avaient que quatre; à Clairvaux, en 1517, le maître-autel bien orné et encourtiné de draps de soie, avait quatre colonnes de cuivre avec anges de trois à quatre pieds de haut; à l'abbaye de La Couronne (Charente), en 1562, les piliers de cuivre étaient au nombre de six au maître-autel, les tringles étaient de cuivre; l'autel du Crucifix avait deux grands piliers d'étain. En 1567, les autels principaux de Notre-Dame de Boulogne n'avaient chacun que deux piliers, ils étaient de marbre; à Notre-Dame de Saint-Omer, les bases étaient en pierre, les six colonnes en cuivre doré, les anges étaient peints et reposaient sur des marmousets ou figurines grotesques; on nettoyait les colonnes aux principales fêtes, on les restaura en 1422, 1423, 1479, 1522, 1539. Il existait plusieurs garnitures de courtines, l'une en soie à figures peintes, restaurées en 1481, d'autres aux armes du Chapitre (1524). Au XVe siècle, les courtines d'autel de Saint-Vaast d'Arras étaient de couleur perse (vert-bleu), avec franges de soie; en 1519, à Saint-Bénigne de Dijon, les courtines étaient à bandes perses et rouges, avec *gosterots* ou lambrequins assortis et frangés; aux jours de fêtes, on mettait des lambrequins de drap d'or; aux fêtes de la Vierge, on remplaçait ces pièces par des courtines de futaine blanche à treillis appliqué de bocassin rouge dans chaque losange duquel était brodée une fleur de lys. En 1578, le maître-autel de Saint-Anatoile de Salins avait des courtines en serge rouge et blanche; beaucoup moins simples étaient, en 1409, celles de la chapelle d'Isabeau de Bavière, en velours bleu brodé extérieurement d'armoiries et de figures de saints avec bordures de perles fines: à l'intérieur, ces courtines et un ciel de même étoffe étaient brodés de nuées d'étoiles et de rayons de soleil.

Les anges, qui sont des chérubins, les colonnes et les courtines, sont autant d'emprunts faits à l'ancienne liturgie hébraïque : en effet, d'après l'Exode [1], le propitiatoire du temple était accosté de deux figures de chérubins en or ; quatre colonnes de bois d'acacia, revêtues d'or, portaient au-dessus un voile sur lequel étaient figurés d'autres chérubins ; enfin, l'enceinte du tabernacle était formée de colonnes entre lesquelles étaient tendues des courtines précieuses.

Tabernacle. — Quand le ciborium proprement dit eut disparu, la poulie qui se fixait autrefois à son plafond pour porter au-dessus de l'autel et y descendre à volonté la réserve eucharistique, fut fixée à une crosse de métal terminant une hampe plantée derrière l'autel (fig. 378). A cette poulie, pendait un plateau soutenu par des chaînettes et entouré d'une couronne crénelée ; sur le plateau reposait une colombe de métal servant de ciboire [2]. Le ciboire et son plateau étaient enveloppés d'un petit pavillon d'étoffe précieuse en forme de tente appelé *censenier*, que maintenait un cercle de métal en forme de couronne.

En 1442, l'abbé Jean du Clerc fit exécuter par Michel de Gand, à Saint-Vaast d'Arras, une colonne de laiton terminée par une crosse à laquelle devait se suspendre la pixide du Saint-Sacrement. Cette colonne était garnie de flambeaux.

A la même époque, à Notre-Dame de Saint-Omer, la suspension était attachée à la voûte même, ce qui devait être bien peu pratique ; la voûte est fort élevée.

Le ciboire, dès les temps mérovingiens, put avoir aussi la forme

1. Chapitres 25 à 27 ; 36 à 38.

2. Cette disposition a disparu de presque toutes les églises, mais elle est figurée dans une vue de la cathédrale d'Arras au XVIe siècle (fig. 378), dans une gravure d'Ellenger (XVIIe s.) figurant le sanctuaire de Sainte-Geneviève de Paris, etc. On conserve une crosse en bois doré pour suspendre le ciboire à Beaulieu (Corrèze), une autre en plomb à Valloires (Pas-de-Calais). Ces exemples sont du XVIIIe siècle ; à Laguenne (Corrèze), on conserve une colombe du XIIIe siècle et son plateau ; à la cathédrale de Bari (Pouille), une couronne en bronze émaillé de Limoges vient d'une suspension de ce genre ; enfin, des colombes eucharistiques existent dans divers trésors et collections : Saint-Sépulcre de Barletta (Pouille), musée de Cluny, collection Chalandon, etc.

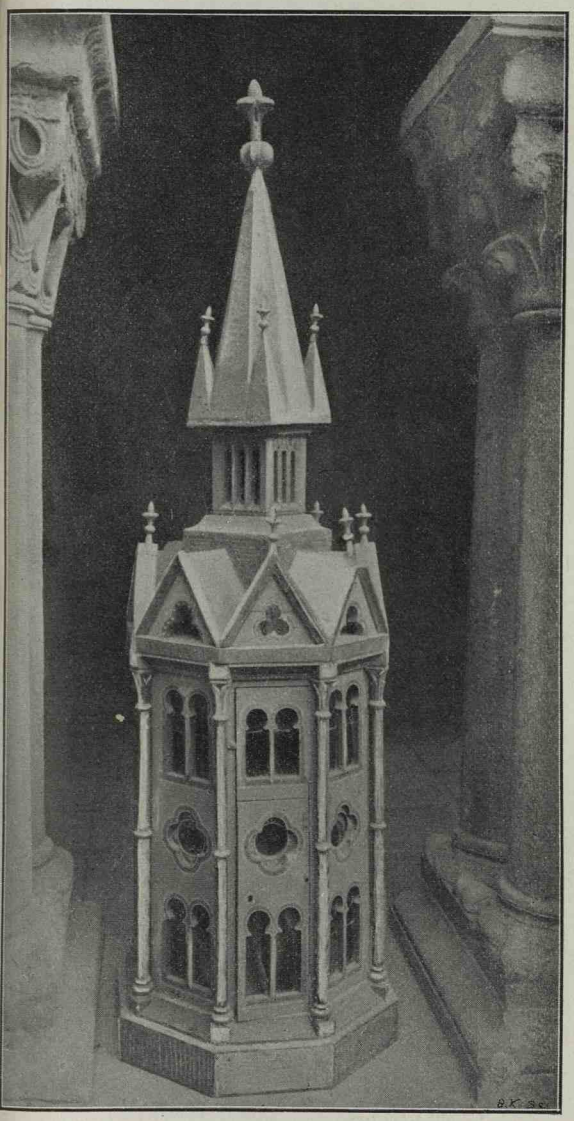

Fig. 379. — Tabernacle de Senanque (Vaucluse), bois, commencement du XIIIe s.

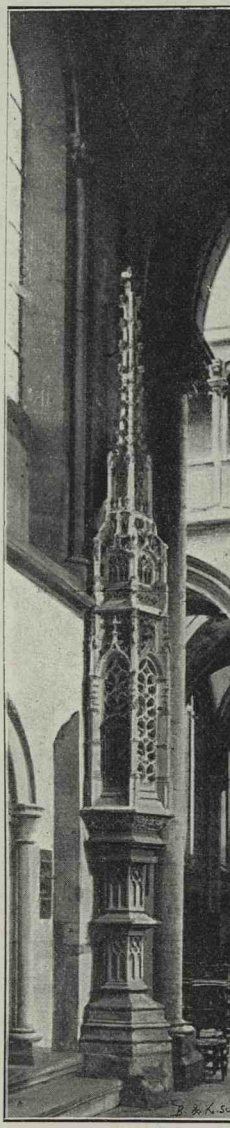

Fig. 380. Tabernacle de Semur (Côte-d'Or), pierre, XVe siècle.

d'une *pixide*, boîte cylindrique [1] imitant parfois une tourelle [2]. Cette forme a toujours persisté.

Depuis l'époque romane jusqu'au XVIIe siècle, la réserve eucharistique, au lieu d'être suspendue sur l'autel, a été, le plus souvent, déposée à côté de l'autel, dans une petite armoire ou tabernacle (v. f. *ciboire* [3], *repositoire*, etc.). Ces tabernacles peuvent se ramener à deux types : celui du placard pratiqué dans l'épaisseur de la muraille [4] et orné d'un encadrement d'architecture et d'un petit vantail plus ou moins riche, type fréquent surtout dans l'École germanique et dans sa sphère d'influence; l'autre, répandu partout, consiste en une petite tourelle (fig. 379, 380) de plan parfois carré, plus souvent octogone. Le type en forme de placard se rencontre depuis le XIIe siècle et nous en avons surtout des XVe et XVIe siècles [5]. Quant au type de la tourelle, on en voit, dans un tableau du XVIe siècle qui représente la cathédrale d'Arras, un exemple datant du XIIIe siècle et reposant directement sur le sol. Il en subsiste une, du XIIIe siècle également, mais

1. Boîtes antiques cylindriques en ivoire, décorées de scènes de chasse, conservées dans les trésors de Sens et de Xanten ; autres boîtes décorées de sujets chrétiens au musée de Cluny, au musée de Rouen, à Werden. Ces boîtes remontent au VIe ou VIIe siècle.

2. Fortunat, au VIe siècle, loue Félix, archevêque de Bourges, d'avoir fait faire un tabernacle d'or en forme de tourelle.

Ces tourelles étaient portatives, comme en témoigne Grégoire de Tours, et le même auteur, ainsi que Flodoard, nous apprennent que ces tourelles se posaient sur l'autel.

Un passage de l'ancienne liturgie que Dom Martène attribue au VIe siècle dit : « Corpus vero Domini ideo defertur in turribus quia monumentum Domini in similitudinem turris fuit scissum in petra » (T. au t. V, col. 95).

3. Il en restait au XVIIIe siècle, d'après J.-B. Thiers, à Saint-Michel de Dijon et à Sainte-Croix d'Orléans.

4. On ne saurait dire ce qu'était le « ciboire à image tournante », fait en 1325, à Saint-Omer, par le peintre Éloi de Clockemacre, pour les Dominicains de la Thieulloye.

5. XIIe siècle, chapelles du déambulatoire de Vézelay ; XIIIe siècle, Amaseno (province de Rome) et Saint-François de Viterbe, églises de style français; XVe siècle, cathédrale de Coire (1484), de Bonifacio, La Bénisson-Dieu (Loire); Fouquebrune (Charente) ; La Roche-Vanneau (Côte-d'Or), Clairfayt (Nord). En Allemagne, Autriche, Bohême et dans l'île de Gotland, les tabernacles de ce type sont encore très nombreux.

de quelques années plus ancienne (fig. 379), à l'abbaye de Senanque (Vaucluse) ; elle est en bois peint au-dedans et au dehors. Elle se distingue de celle d'Arras par sa flèche et par sa moindre hauteur : elle était, très probablement, portée sur un pied en forme de pilier, comme la plupart des objets similaires qui nous restent d'époques postérieures et qui appartiennent tous au XVe et au XVIe siècle (fig. 380). Quelques-uns sont en encorbellement [1]. Ces tabernables étaient parfois en bronze [2], mais il n'en reste plus qu'en pierre [3] et en bois [4]. Ils ont persisté en Flandre jusqu'au XVIIIe siècle [5]. Le type d'armoire à fronton existait bien auparavant, mais elles se plaçaient à côté de l'autel, sur des supports ou en encorbellement, c'est une sorte de compromis entre les deux types [6]. Une lampe brûlait auprès du Saint-Sacrement, elle se plaçait souvent dans l'intérieur du tabernacle [7], aussi, celui-ci est-il ajouré de façon à donner de l'air à

1. Avioth (Meuse), Sainte-Gertrude près Caudebec (église ruinée).

2. J.-B. Thiers a signalé ceux qui, au XVIIe siècle, existaient à Saint Michel de Dijon et à Sainte-Croix d'Orléans.

3. Tracy-Bocage et Moltot (Calvados) ; Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) ; cathédrale de Grenoble, Trèves (Maine-et-Loire) ; Avioth et Marville (Meuse) ; Branges (Saône-et-Loire) ; Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) ; Sainte-Gertrude près Caudebec (Seine-Inférieure) ; Soliès-Ville (Var) ; Saint-Pierre de Louvain, Saint-Martin de Courtrai, Saint-Sebald de Nuremberg, Saint-Lambert de Duseldorf (1475 à 1479).

4. Sainte-Maure, Creney, Saint-André près Troyes, Villeloup (1546), dans le département de l'Aube ; Saint-Savin (Hautes-Pyrénées) ; Le Bourget (Savoie), débris dans la crypte ; abbaye du Bec (Eure) transporté dans la collection de Reiset au Breuil-Benoist ; chapelle d'Épinoy à Solre-le-Château (gothique) et Flêtre (Renaissance), dans le département du Nord ; à Notre-Dame de Boulogne, il existait deux tabernacles en bois peints et dorés qui furent détruits par les Huguenots en 1567. Cinq exemplaires sont conservés dans la collection Émile Peyre. Le type de tabernacle-tourelle est représenté par de nombreux exemples en Allemagne, Autriche, Bohême, Hongrie et Suède ; il s'en trouve un au musée de Wisby (Gotland).

5. L'abbé Lebœuf a constaté que, de son temps, l'usage se conservait dans les Pays-Bas. On a gardé du XVIIe siècle, dans le département du Nord, les « repositoires » de Marquette-en-Ostrevant et de Tourmignies ; en Belgique, celui de Léau.

6. Tabernacle en bois, de style roman, conservé au musée de Bergen (Norvège) ; tabernacle en pierre, du XIIIe siècle, à Saint-Marie d'Arbona (Abbruzzes) ; tabernacle en bois de Chassy (Cher), XVe siècle.

7. Celui de Semur-en-Auxois (fig. 380) a un étage supérieur ajouré en

cette veilleuse et à laisser voir sa clarté. Le tabernacle-tourelle de Senanque (XIIIe s.) a de petits vitraux rouges et verts, et dans la région de l'Est, les tabernacles-armoires, des XVe et XVIe siècles, ont une petite fenêtre vitrée ouverte sur l'extérieur [1] de façon à signaler aux passants, dans la nuit, la présence du Saint-Sacrement. Les tabernacles avaient fréquemment deux étages, pour le Saint-Sacrement et au-dessus pour la lampe. Leur disposition intérieure était compliquée [2].

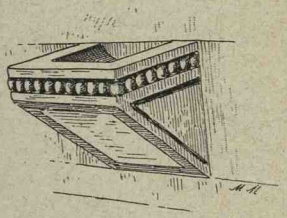

FIG. 381. — Piscine à Druyes (Yonne), XIIe s.

C'est à la fin du XVIe siècle que l'on trouve les premiers exemples de tabernacles faisant corps avec le retable de l'autel ; ils sont même très rares avant le XVIIe siècle. Toutefois, cette disposition a pu exister dès le début du XIVe puisqu'en 1325, un retable de la Passion, exécuté à Saint-Omer pour l'église Sainte-Claire, était surmonté d'un ciboire. Ce ciboire pouvait bien n'être qu'une suspension, ou peut-être même un *ciborium*, c'est-à-dire un baldaquin ou un dais, car c'est vers 1540, que l'on peut trouver les plus anciens

forme de lanterne qui servait à loger la lampe ; le tabernacle de Clairfayt (Nord), est appelé « la lanterne du voyant ».

1. Saint-Christophe de Neufchâteau, Warangéville (Meurthe-et-Moselle) ; Saint-Pierrevilliers (Ardennes), Bazeilles-sur-Meuse, Noiraut-aux-Prés (Meurthe-et-Moselle) ; restes d'une disposition de ce genre, probablement du XIVe siècle, à Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

2. Un inventaire de Saint-Bénigne de Dijon, en 1395, nous apprend que le *Corpus Domini* ou *Corpus Christi* est renfermé dans une armoire et dans un petit vaisseau d'or, renfermé lui-même entre deux écuelles d'albâtre blanc.

Sur ces deux écuelles d'albâtre était étendue une petite *touaille de soie* que l'on met devant ceux que l'on communie au grand-autel.

En 1519, un autre inventaire de la même église nous apprend que l'armoire était en pierre et contenait, outre le Saint-Sacrement, une belle et grande image de Notre-Dame, habillée. Quant au Saint-Sacrement, il se mettait alors dans cette armoire dans un petit vaisseau rond, d'argent doré, surmonté d'une croix et posé dans une coupe, également en vermeil, suspendue par quinze chaînettes.

exemples de la disposition actuelle : le retable en pierre de l'église de Gérosdot (Aube), figurant la Passion, en trois tableaux, est surmonté d'un édicule à jour destiné à l'exposition du Saint-Sacrement, comme en témoigne l'inscription *O salutaris hostia*.

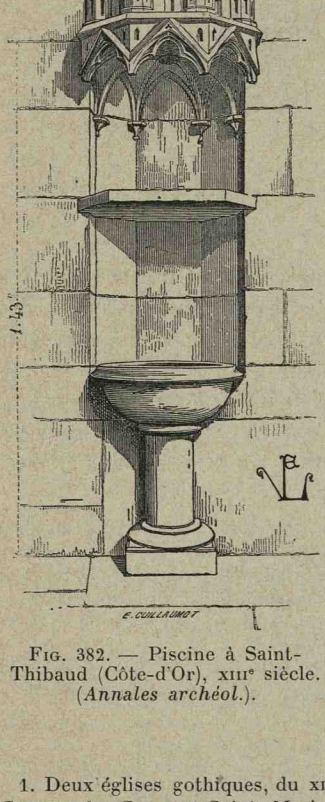

Fig. 382. — Piscine à Saint-Thibaud (Côte-d'Or), XIIIe siècle. (*Annales archéol.*).

§ VI. — *Piscine.*

On appelle *piscine* un évier ménagé auprès de l'autel pour les ablutions du prêtre. Il semble qu'avant le XIIe siècle l'eau qui avait servi à ces ablutions était recueillie dans un bassin spécial qui se déversait sur la terre consacrée. C'est à partir du XIIe siècle que l'on trouve des piscines aménagées pour cet usage ; le prêtre quittait l'autel pour s'y transporter et il y déversait l'eau dont il s'était servi et qui allait se perdre dans le sol consacré, soit par un conduit caché [1], soit plus rarement par une petite gargouille extérieure [2]. Depuis la Renaissance, le souci de la propreté s'étant affaibli, e prêtre boit à l'autel,

1. Deux églises gothiques, du XIVe siècle, à Famagouste (Chypre), Saint-Georges-des-Grecs et Sainte-Marie-du-Carmel ont, dans le sanctuaire, un puisard qui doit avoir été destiné à perdre l'eau des ablutions ; le second est assez large pour que j'aie réussi à m'y faire descendre ; il s'évase au fond ; le premier est très étroit et ne semble pas avoir pu être un puits ou une citerne.

2. Notre-Dame de Paris, XIVe siècle.

après la communion, l'eau et le vin des ablutions qu'il déversait autrefois dans la piscine.

Le type le plus rare et peut-être le plus ancien de piscine

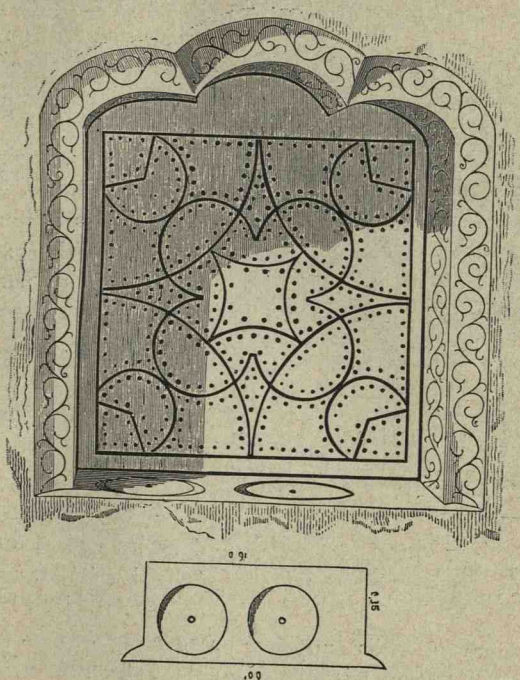

Fig. 383. — Piscine décorée de peinture à Redon (Ille-et-Vilaine), XIVe siècle.

consiste en un entonnoir de pierre faisant saillie sur le parement de la maçonnerie [1] (fig. 381) ou porté sur une colonnette creuse [2] (fig. 382). Le type le plus usuel est une niche (fig. 383) dont l'appui est aménagé en évier avec une ou deux cuvettes de

1. Druyes (Yonne); Silvacane (Vaucluse), XIIe siècle; cathédrale de Séez fin du XIIIe siècle. Quelques-unes adhèrent à l'autel même (Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon).

2. Villesalem (Vienne), Baume-les-Messieurs (Jura), Silvacane (Vaucluse), absidioles de Vézelay.

pierre [1] ayant un trou d'écoulement ; généralement, une place est ménagée pour les burettes à côté de cet entonnoir.

Au XIIe siècle, ces niches sont encore très simples [2] ; depuis le XIIIe siècle, elles peuvent être très ornées et divisées en deux formes (fig. 384) ou munies à mi-hauteur d'une tablette destinée à porter les burettes.

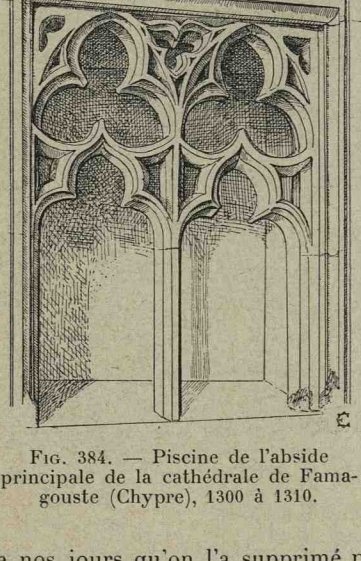

FIG. 384. — Piscine de l'abside principale de la cathédrale de Famagouste (Chypre), 1300 à 1310.

De petites armoires pour les Saintes Huiles, les vases sacrés ou les reliques peuvent être également pratiquées dans les parois des absides et des chapelles ou s'y appliquer.

§ VII. — *Tref et jubé, clôture du chœur.*

Le tref s'est conservé dans les églises du moyen âge ; il a été en usage jusqu'au XVIIe siècle [3], et c'est de nos jours qu'on l'a supprimé presque partout. On peut voir encore à Saint-Jean-aux-Bois (Oise), les extrémités sciées d'une poutre peinte qui traversait à mi-hauteur l'arc triomphal ; ce vestige remonte aux premières années du XIIIe siècle, et diverses églises, surtout rurales, ont encore leur tref portant le crucifix, la Vierge et saint Jean.

On a souvent disposé des flambeaux sur le tref, et l'on y a aussi suspendu des lampes. L'adaptation de flambeaux au tref

1. On trouve, au XIIe siècle, deux cuvettes à Saint-Pons de Guemenos (Bouches-du-Rhône), cette disposition est plus fréquente au XIIIe siècle.

2. Dommartin (Pas-de-Calais), chœur du Breuil-Benoist (Eure) et de la Madeleine de Vézelay (Yonne).

3. Oigny, Selommes (Loir-et-Cher), Saint-Hérent (Puy-de-Dôme), Wailly (Pas-de-Calais), ont conservé intacts des trefs des XVe ou XVIe siècles.

amena à construire des trefs de métal. Déjà, le pape Léon III (795-816), avait doté Saint-Pierre d'un tref en argent massif; en 1107, Léon d'Ostie décrit un tref de bronze portant cinquante chandeliers et soutenant trente-six lampes. Ce tref se rattachait à un tref de bois peint et doré, et les attaches avaient la forme de bras humains. La cathédrale de Lyon possédait avant la Révolution un tref de bronze du XIIe ou XIIIe siècle qui portait des flambeaux et dont les extrémités étaient soutenues sur des colonnes de même métal à fûts cannelés.

A la cathédrale de Bourges, le tref portait trente-deux cierges et était soutenu au centre par une grosse barre de fer partant du sol.

A Notre-Dame de Guingamp (XIVe s.) il semble, d'après les consoles de pierre du XIIIe siècle qui restent en place, qu'il y ait eu un tref en travers de l'arc triomphal et d'autres en travers des arcades par lesquelles s'ouvre le déambulatoire; d'autres enfin en retour d'équerre en travers des bras du transept, soit cinq trefs[1].

L'église Saint-Victor de Xanten, en Allemagne, possède un grand tref de laiton exécuté en 1501 à Maestricht. C'est une sorte de portique de cuivre, très léger et très délicatement orné, formant trois arcades de style flamboyant couronnées d'une crête de flambeaux et de trois statues. Deux piliers intermédiaires en laiton les soutiennent.

En 1663, à Busseins, en Rouergue, treize cierges étaient placés sur le tref, en l'honneur du Christ et des Apôtres, dont ils accompagnaient peut-être les figures. On posait aussi sur le tref des reliquaires et les statues du Christ et des Apôtres; tout au moins et le plus souvent le Crucifix, accosté des figures de la Vierge et de saint Jean.

Pour empêcher le tref de fléchir, on l'avait de bonne heure soutenu, surtout dans les plus grandes églises, par des poteaux et des colonnes[2], et, pour mieux assurer la conservation de cet accessoire, on imagina parfois de remplacer le bois par le

1. Ces poutres peuvent aussi avoir été des étrésillons posés provisoirement au cours de la construction.

2. Ancien tref de Saint-Pierre de Rome, sous lequel des colonnettes avaient été successivement ajoutées; architraves sur colonnes fermant le sanctuaire de Torcello.

métal comme on vient de le voir ou la pierre [1]. C'est ainsi qu'à la simple poutre de bois se substitua, dans les églises principales, un portique, souvent en maçonnerie, qu'on appelle le *jubé* [2].

Le *jubé* (lat. *pulpitum*, *lectrinum*, v. f. *pupitre*, *lectrin*, *lesteril*, *letrin*, *trin* ou *trincq*) est une clôture monumentale qui sépare le chœur de la nef; il a la plus grande analogie avec l'*iconostase* des églises grecques, cloison ornée et percée de trois portes, qui ferme également le sanctuaire.

Le jubé (fig. 238, 385, 386) est un portique surmonté d'une galerie ; il représente la réunion et le développement du chancel, des ambons et du tref. Le portique, très ouvert, laisse apercevoir le sanctuaire et abrite souvent lui-même de petits autels ménagés à droite et à gauche de la porte de celui-ci ; la tribune, où l'on accède du chœur par des escaliers, sert à la lecture de l'Épître et de l'Évangile, au prône, aux prédications ; certains jubés ont une petite chaire à prêcher en encorbellement [3] et celui de la Chaise-Dieu (fin du XIVe s.) forme, en contournant deux piliers, comme deux ambons encadrant l'entrée du chœur ; le nom de *lectrinum* vient des lectures auxquelles servait le jubé ; celu de *pulpitum* désigne en latin classique une scène de théâtre ; il s'applique à la galerie du haut de laquelle se faisaient entendre le prédicateur, les chantres et les musiciens ; dans l'état actuel de notre langue, le nom ne désigne plus qu'un accessoire, le pupitre qui était fixé au rebord de la chaire du lecteur ou du prédicateur pour porter le livre.

Au centre de la tribune du jubé, au-dessus de la porte du sanctuaire, se dressait un autel surmonté d'un grand crucifix qu'accostaient les statues de la Vierge et de saint Jean, parfois aussi celles des Apôtres [4] et des Anges. La galerie remplaçait donc le tref.

1. A Champagne (Seine-et-Oise), le crucifix était porté sur une légère arcade de pierre ornée, jetée, au XVe siècle, en travers de l'arc triomphal.

2. Ce mot vient de la formule *Jube Domne benedicere*, qui se prononçait du haut de cette clôture.

3. Flavigny (Côte-d'Or, XVe siècle ; Friedberg (Hesse), XIVe siècle ; Tournai, XVIe siècle.

4. On peut citer ceux de Saint-Marc de Venise ; à Nicosie (Chypre) l'église royale de Saint-Dominique, élevée au XIVe siècle, avait sur son jubé les sta-

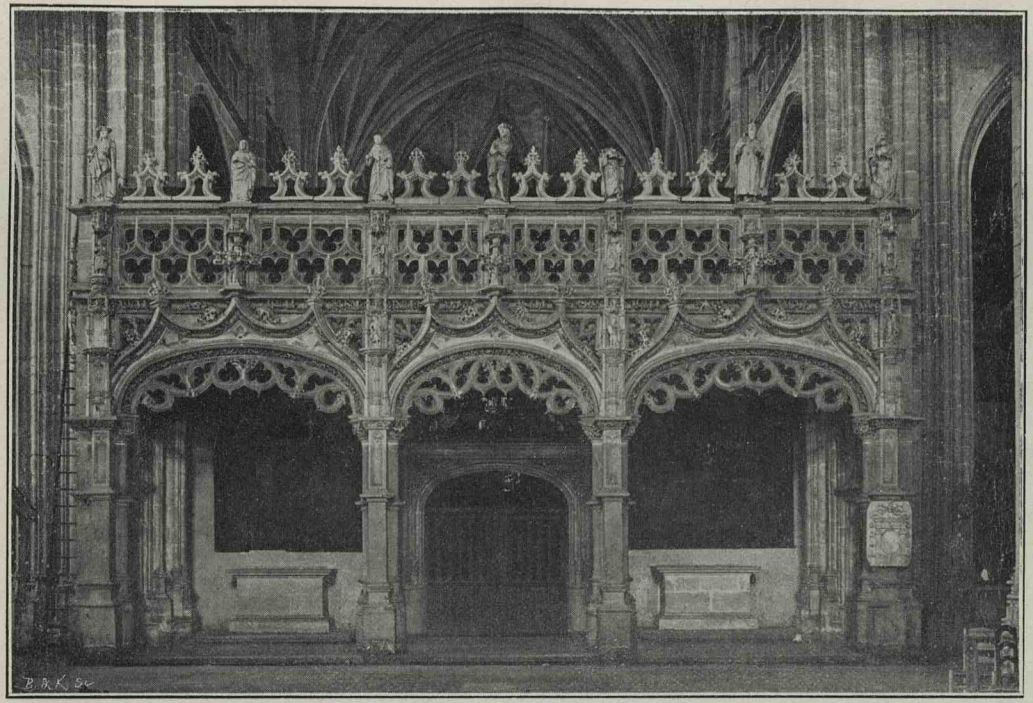

Fig. 385. — Jubé de Brou (Ain), commencement du xvie s.

(P. 754-755)

Les jubés sont en pierre ou en bois. On n'en a pas conservé d'antérieurs au XIIIe siècle, bien qu'on en puisse rencontrer de style roman dans les pays où ce style a eu une longue persistance [1].

Beaucoup de jubés ont été détruits au XVIIIe siècle. L'idée vint alors qu'ils obstruaient la vue du sanctuaire, et ce furent surtout les plus beaux et les plus anciens que l'on sacrifia.

On doit particulièrement regretter les jubés de la cathédrale de Chartres, du milieu du XIIIe siècle; des cathédrales de Paris et de Bourges, du commencement du XIVe siècle ; d'Amiens, XIVe siècle, celui du cardinal de Luxembourg, au Mans, celui de Fécamp, élevé vers 1500, par Robert Chardon et celui de la cathédrale de Reims, de trente pieds de haut, exécuté de 1416 à 1452, par Colard de Givry.

On a conservé des bas-reliefs peints des jubés de Paris, de Chartres, de Bourges et du Bourget en Savoie, et quelques chapiteaux et clefs de voûtes (fig. 250 *bis*) de celui de Chartres qui prouvent que la galerie reposait sur de petites voûtes d'ogives comme dans divers jubés des XVe et XVIe siècles [2]. Tous ces morceaux sont d'une extrême beauté et datent du XIIIe et du début du XIVe siècle ; à Fécamp, on conserve aussi des débris du jubé ; enfin, on a d'anciennes vues de ceux de Bourges et d'Amiens. Il est facile de se faire une idée très exacte des jubés de Paris, Chartres, Bourges et Le Bourget par deux exemples encore intacts appartenant au style français du XIIIe siècle et situés, l'un en Suisse, dans l'église de Valère à Sion ; l'autre dans l'Italie du Nord, à Vezzolano. Ils se composent d'un portique à fond plein, percé seulement d'une porte en regard du maître-autel et abritant des autels latéraux ; ils ont une série d'arcades égales, au-dessus de laquelle règne une frise qui forme le parapet de la galerie. La frise de Sion est lisse, sa sculpture a dû être détruite ; celle de Vezzolano figure sur deux registres, les Prophètes, la mort, la

tues en argent des Apôtres; au XVe siècle elles furent fondues pour subvenir aux frais de la guerre que soutenait contre son frère la reine Charlotte de Savoie.

1. Santa-Maria-in-Valle près Rosciolo (Abruzzes).

2. Albi (fig. 238), la Madeleine de Troyes, Brou (fig. 285); Rodez, XVe siècle.

résurrection et le couronnement de la Vierge ; celles du Bourget, de Chartres, de Bourges et de Paris étaient consacrées à la vie du Christ. Les sujets et les compositions sont les mêmes que sur les tympans des portails de la même époque.

A Bourges et à Sion, un tableau central sous une arcature à fronton couronnait la porte. C'est, à Bourges, la Crucifixion qui occupait cette place.

Les jubés du XVe et du XVIe siècle sont moins riches en iconographie et souvent plus ajourés, ce qui explique leur conservation. Ils sont encore relativement nombreux [1]. Plusieurs ont été déplacés.

Quelques jubés forment une cloison complète du sol à la voûte de l'église ; c'est là une exception [2].

D'autres jubés ont l'avantage de ne pas obstruer la perspective de l'édifice et la vue de l'autel : ils se composent d'une seule arche jetée en travers de l'arc triomphal et formant comme un pont entre les galeries hautes des deux côtés de l'église ; tel est, à la fin du XIIIe siècle, le jubé de Saint-Martin de Clamecy ; au XVe siècle, celui de Flavigny (Côte-d'Or) ; au XVIe siècle, celui de

1. XVe siècle, La Chaise-Dieu, style flamboyant ; Le Folgoët (Finistère), très léger et élégant jubé ; Notre-Dame-de-l'Épine (Marne) ; cathédrale de Rodez (par Bertrand de Chalençon, déplacé) ; Saint-Seine (Côte-d'Or), déplacé ; cathédrale Sainte-Cécile d'Albi (fig. 238) ; Saint-Martin de Pont-à-Mousson (déplacé) ; Brou (Ain), début du XVIe siècle (fig. 385) ; cathédrale du Mans (détruit, dessin conservé) ; Carmes de Metz (débris à Gœulzin près Douai) ; Saint-Pierre de Louvain ; et en Allemagne, Hirzenhain (Hesse), 1431 à 1437 et Tubingen (Wurtemberg).

Renaissance : La Madeleine de Troyes (par Jehan Gailde, 1508 à 1516, encore presque gothique) ; Saint-Bertrand de Cominges (Haute-Garonne), 1533-1535 ; Quimperlé (Finistère), 1536-1541 (déplacé) ; cathédrale de Limoges (1533-1535), déplacé. Il est orné de bas-reliefs représentant les travaux d'Hercule, d'après Moderno. Saint-Père de Chartres, 1540 à 1543, par Jehan Benardeau, architecte et François Marchand, d'Orléans, sculpteur (colonnes corinthiennes conservées à l'École des Beaux-Arts. Arques (Seine-Inférieure) ; cathédrale de Tournai, Saint-Florentin (Yonne) au musée de Langres, Saint-Géry de Valenciennes (déplacé), Saint-Florentin (Yonne), 1600, par Jean Boulon, de Tonnerre, XVIIe siècle ; Appoigny (Yonne) et cathédrale de Boulogne (détruit, débris conservés).

2. Chapelle de Cormac à Cashel (Irlande), fondée en 1127 ; Saint-Nicolas de Girgenti (Sicile), au XIIIe ou XIVe siècle ; cathédrale de Trondhiem (Norvège), XIVe siècle ; chapelle du Saint-Esprit à Rue (Somme), XVIe siècle.

BIBLIOTECA CENTR
UNIVERSITARĂ
BUCUREST

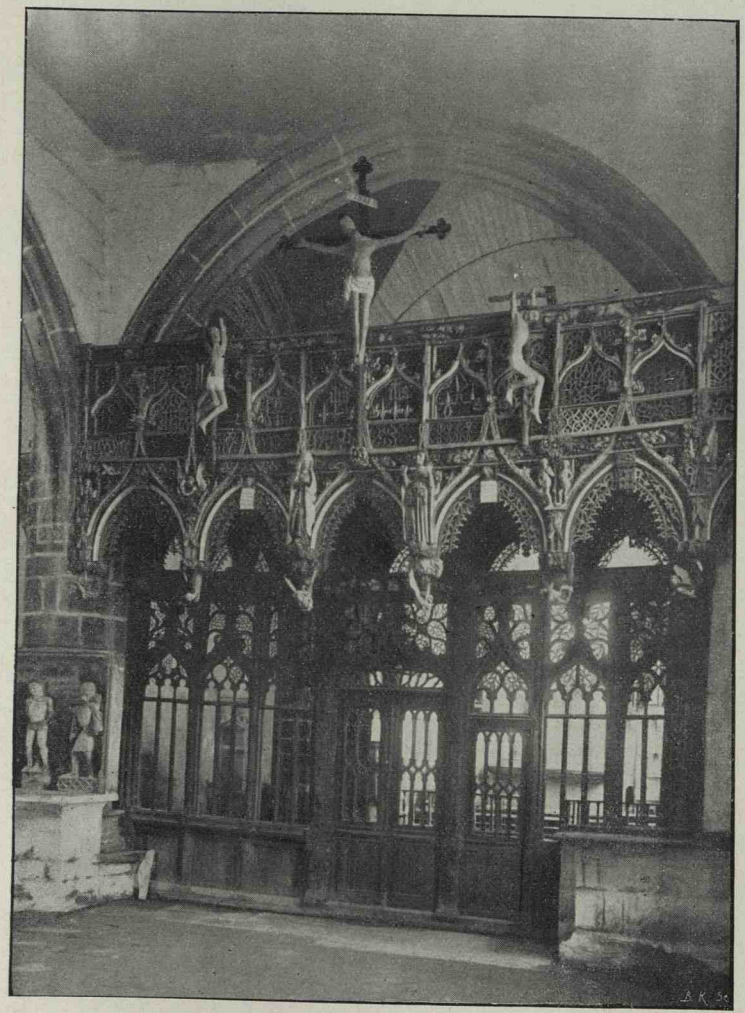

Fig. 386. — Jubé de bois à Saint-Fiacre-du-Faouet (Morbihan), par Olivier Lelougan, 1440.
(Photographie de la Commission des Monuments historiques).

Saint-Étienne-du-Mont à Paris. Cette forme n'a que le défaut d'être rare.

Beaucoup de jubés sont en bois [1]. Le type le plus simple n'est qu'un tref un peu plus large et sculpté : à Viffort (Aisne), au XVe siècle, ce n'est qu'une poutre décorée sur la tranche des figures des douze Apôtres ; souvent, le même type se développe en une sorte de frise de niches et de statues, ornant le parapet d'une galerie, comme à Laucourt (Somme), œuvre très riche de la Renaissance. Quand il atteint ces proportions, le jubé de bois est soutenu sur des poteaux et forme un portique comme le jubé de pierre ; il peut avoir la forme d'un entablement, comme à Moulineaux (Seine-Inférieure) ; mais, souvent, le portique imite l'architecture de pierre : il a des arcades à remplages ajourés et même des imitations de voûtes d'ogives, comme au Faouet (Finistère) (fig. 386), à Villemaur (Aube), Notre-Dame de Lamballe (Côtes-du-Nord), etc. Quelques jubés de bois ne sont qu'une légère clôture ajourée, avec porte centrale surmontée d'un crucifix [2].

Une *clôture de chœur* de même hauteur que le jubé s'y relie généralement pour isoler le chœur des collatéraux et l'abside du déambulatoire ; celle d'Albi forme même une enceinte complète dans une abside simple. A cette clôture s'adossent les stalles, et extérieurement elle est ornée comme le jubé. A Notre-Dame de Paris, c'est une frise de bas-reliefs surmontant des arcatures ; le sculpteur Jean Le Bouteiller et Jean Ravy, son neveu, ont exécuté, de 1325 à 1351, ce travail dont il ne reste qu'une faible partie : celle de Saint-Quentin, de même type et de même époque, est très mutilée ; d'autres clôtures de chœur,

1. *Aube*, Luyères (Renaissance), Villemaur, 1521 (Renaissance), par les frères Guyon ; *Calvados*, Moutiers-Hubert (faisant corps avec les retables latéraux) ; *Côtes-du-Nord*, Notre-Dame de Lamballe (chapelle sud) ; *Finistère*, Lambader, 1481, Saint-Herbot, La Roche-Maurice (Renaissance), Kerfons ; *Morbihan*, Saint-Fiacre-du-Faouet, par Olivier Lelougan, 1440, Saint-Nicolas, Sainte-Avoye-de-Plumeret, 1561, par Pierre Bizeul ; *Nord*, Lynde ; *Orne*, Saint-Germain-de-Clairfeuille (jubé formant retable) ; *Seine-Inférieure*, Moulineux.

2. Dannes (Pas-de-Calais), XVe siècle (récemment enlevé) ; Pagny (Seine-et-Marne), Renaissance (transporté dans la collection Foulc).

très remarquables, ne datent que des XVe et XVIe siècles : il faut citer celle d'Albi, décorée de remplages à jour et de belles statues ; celle d'Amiens où des groupes en ronde-bosse se détachent sur des fonds en bas-relief ; celle de Chartres, du même type, terminée seulement au XVIIIe siècle ; celles de Rodez, d'Avioth (Meuse), Notre-Dame-de-l'Épine (Marne), Arques (Seine-Inférieure), Belley (Ain), Vendôme, qui ne se composent que d'architecture ; celle de la cathédrale de Tolède, très riche et ornée de statuaire, qui remonte au XIVe siècle ; celle de la cathédrale de Burgos, non moins riche, mais moins intéressante, du XVIe siècle. Certaines clôtures de chœur ne présentent que des panneaux pleins, disposés pour recevoir des peintures telles que celles qui se sont conservées à Saint-Seine (Côte-d'Or) et à la Chaise-Dieu (Haute-Loire).

§ VIII. — *Chaires à prêcher.*

La disposition des ambons ou tribunes de lecture s'est plus ou moins perpétuée au moyen âge. En Italie, on a parfois continué d'avoir deux petites tribunes à l'entrée du sanctuaire : un bel exemple du XIIIe siècle, en style français, se voit à la cathédrale Saint-Sixte de Viterbe.

Plus généralement, il n'y eut dans les églises, du XIIe au XVIe siècle, qu'une seule tribune ou *chaire à prêcher*, fixe ou parfois mobile, en bois ou en pierre. La France n'a pas de chaires en métal [1] et a conservé bien peu d'exemples antérieurs au XVIe siècle.

Les plus anciennes chaires à prêcher semblent avoir consisté en une plate-forme carrée portée sur des colonnes et bordée d'un parapet.

1. En Allemagne, la cathédrale d'Aix-la-Chapelle conserve une admirable chaire d'orfèvrerie donnée par Henri II (+1024), elle est revêtue de plaques d'or repoussé, rehaussées de pierreries et de camées, et encadrant des panneaux d'ivoire. En Espagne, on trouve une série de chaires en tôle ouvragée, des XVe et XVIe siècles (Lugo, Saint-Gil de Burgos, Saint-Pierre d'Avila), etc.

Une chaire à prêcher, du XIe ou XIIe siècle, en pierre, existait à la cathédrale de Besançon ; elle est aujourd'hui démontée ; M. Gauthier a fait, d'après ses débris, la restitution que montre la fig. 387.

C'est au même type qu'appartient toute une série de chaires à prêcher richement sculptées, élevées en Italie au XIIIe et au XIVe siècles ; les unes sont carrées [1] ; les autres polygonales [2],

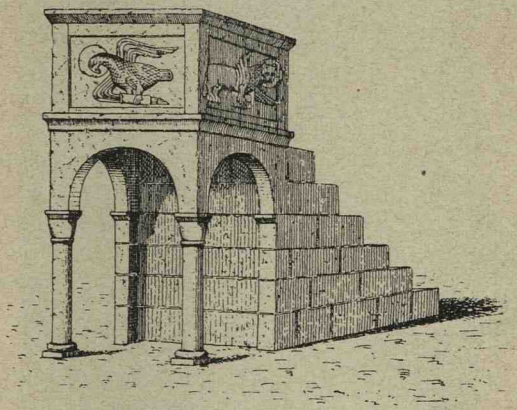

FIG. 387. — Ancienne chaire de la cathédrale de Besançon, d'après M. J. Gauthier.

elles sont assez vastes pour que le prédicateur puisse y faire quelques pas. Souvent, une saillie demi-circulaire y reste ménagée comme dans les anciens ambons (fig. 41).

Beaucoup de chaires en menuiserie, qui pouvaient être portatives, ont eu cette forme de caisse cubique jusqu'à la fin du XVIe siècle, comme en témoignent les monuments figurés.

Beaucoup de chaires du XIIIe au XVIe siècle, sont petites, demi-circulaires ou plus souvent polygonales, et accrochées en encorbellement à une paroi ou à un pilier (fig. 388, 389) ; l'escalier qui y conduit peut être logé dans un mur ou contourner un

1. Alba-Fucese, Ceccano, Amaseno, Fondi, Ravello.
2. Cathédrale de Sienne.

pilier ; il a pu aussi être mobile afin que la chaire fût accessible au prédicateur seul quand il voulait s'en servir.

La plupart des chaires de ce type qui nous restent d'avant le XVe siècle, sont des chaires de lecteurs dans des réfectoires monastiques [1]. Dans les églises, on en a conservé un certain nombre en pierre [2] (fig. 388) ou en bois [3] (fig. 389), toutes de style flamboyant ou de la Renaissance. Certaines tribunes de même forme ne sont pas des chaires à prêcher, mais des tribunes d'orgues [4].



FIG. 388. — Chaire extérieure de Saint-Lô (Manche).

Les chaires à prêcher sont intérieures ou extérieures : au moyen âge, on goûtait beaucoup les sermons en plein air, dans les cimetières, dans les cloîtres, sur les places publiques, et il nous reste un certain nombre de ces chaires (fig. 388) ; toutes ne sont pas nécessairement annexées à des églises [5].

1. XIIe siècle, Poblet (Catalogne) ; XIIIe siècle, Saint-Martin-des-Champs à Paris, Fontgombaud (Indre) ; XIVe siècle, Lapaïs (Chypre) ; XVe siècle, Chartreuse de Villefranche (Aveyron) ; Le Moncel (Oise).

2. Saint-Pierre d'Avignon, crypte de Saint-Gilles (Gard) ; Largentière (Ardèche) ; cathédrale de Besançon, cathédrale de Strasbourg (1487, par Hamerer), Hagueneau (Alsace), chaires gothiques ; Notre-Dame d'Alençon, 1536 ; Avioth (Meuse), Renaissance.

3. Chavoy (Manche) ; Azy (Aisne) ; Clairfayts (Nord), provenant de l'abbaye de Liessies ; Notre-Dame de Lamballe (Côtes-du-Nord), chaires gothiques ; début de la Renaissance, à Moutier-sur-Celle et Rigny-le-Ferron (Aube).

4. Voir ci-après, § IX.

5. Églises de Saint-Lô, Vitré, Guérande, Gera (Allemagne) ; Budin (Bohême) ; cathédrales de Gênes, de Prato, de Pérouse, Sainte-Marie et Saint-François de Viterbe ; cimetière de Plougasnou (Finistère) ; cloîtres de Saint-Dié (Vosges) et de l'Hôtel-Dieu de Beaune (Côte-d'Or).

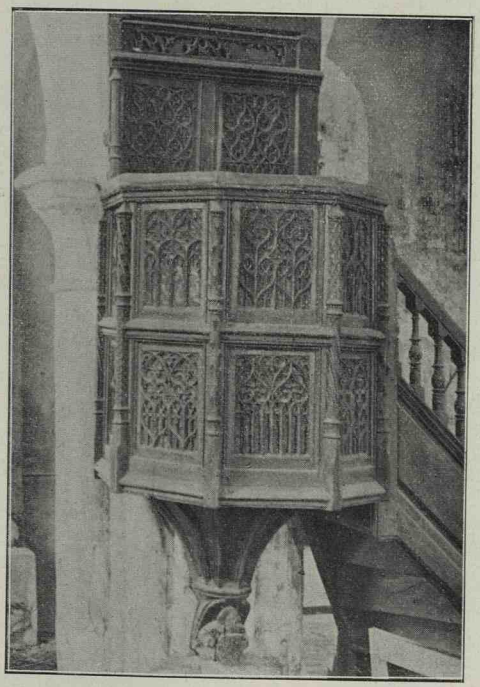

Fig. 389. — Chaire d'Azy (Aisne).

Les chaires extérieures sont abritées sous un dais ou auvent qui les protège de la pluie et de la chute des feuilles et qui renvoie le son de la voix du prédicateur. Quelquefois, depuis le XVIe siècle, on a, même dans l'intérieur, suspendu un petit plafond ou abat-voix au-dessus de la chaire à prêcher.

§ IX. — *Tribunes d'orgues, tribunes seigneuriales.*

Certaines tribunes d'églises ne rentrent pas dans le plan général, mais forment un détail adventice. Les unes sont faites pour recevoir un orgue et des chantres; les autres sont des places réservées d'où les personnages de distinction assistaient aux offices, à part du peuple.

Les orgues ont été en usage dans les églises depuis l'époque carolingienne [1]. Ces meubles seront étudiés dans la seconde partie de cet ouvrage, mais la tribune qui les porte a sa place ici comme faisant partie de l'immeuble. Avant le XVIe siècle, ces instruments étaient relativement petits [2] et leur place n'était pas fixe dans l'église qui pouvait en avoir plusieurs. Beaucoup furent placés sur le jubé [3], d'autres occupèrent une tribune spéciale : les cathédrales de Bayeux, de Sens ont eu des tribunes de ce genre dès le XIIIe siècle ; elles étaient portées en encorbellement au-dessus d'une arcade latérale de la nef. Aux XVe et XVIe siècles, ces tribunes deviennent fréquentes ; leur place, leur dimension et leur plan sont variables. Une tribune de plan rectangulaire, en forme de balcon, occupe l'extrémité occidentale de la nef [4] ou celle d'un croisillon [5].

1. Charlemagne en avait dans sa chapelle d'Aix.

2. Avant le XIIIe siècle, on avait de très grandes orgues, mais elles furent alors ramenées à une petite taille en même temps qu'on les perfectionnait beaucoup. L'orgue, depuis lors jusqu'à la Renaissance, ne fut qu'un instrument d'accompagnement.

3. Cette disposition se voit encore à Notre-Dame de Lamballe (Côtes-du-Nord). En 1463, cinq orgues existaient à la fois sur le jubé de la cathédrale de Toulouse.

4. XIIe siècle, Montréal (Yonne), Ganagobie (Basses-Alpes), Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire) ; XVIe siècle, cathédrale d'Amiens.

5. XVIe siècle, Notre-Dame-de-l'Épine (Marne), Niort (Deux-Sèvres).

Ces tribunes, placées sur un côté de la nef, le plus souvent au nord, sont portées sur des consoles [1] ou sur un encorbellement en forme de demi-voûte en bois [2], sur une arcade [3] ou sur des colonnes ou poteaux [4]. Certaines petites tribunes d'orgues, suspendues au-dessus d'une arcade, ont une plate-forme carrée [5] ou plus souvent à pans coupés [6] portée en encorbellement et bordée d'un parapet. Ces saillies sont parfois l'accessoire d'une tribune principale [7]; et à Montivilliers (Seine-Inférieure), une petite tribune a la forme d'une charmante tourelle à pans, ajourée comme les meneaux et remplages d'une fenêtre.

Certaines églises romanes du Midi sont entourées de coursières intérieures en bois sur consoles de pierre [8].

Les tribunes seigneuriales sont, ou hautes [9] ou basses, au niveau même du sol de l'église[10]. Elles ressemblent, dans ce cas, beaucoup à une chapelle ; elles peuvent avoir un autel, une cheminée et une ouverture disposée de façon à permettre la vue du maître-autel ; elles peuvent avoir aussi leur autel spécial. Elles communiquent souvent avec les appartements d'un château voisin, ou bien elles ont simplement une porte spéciale sur l'extérieur.

Il sera traité des salles de trésor ou sacristies et du vestiaire des églises au tome II, chapitre de *l'Architecture monastique*.

1. Montréal (Yonne), Ganagôbie (Basses-Alpes), XIIe siècle.

2. Gonesse, style flamboyant, lambris orné de peintures représentant des anges musiciens, fin de la période gothique. Cathédrales d'Embrun et d'Amiens ; Renaissance : Thourotte (Oise), Moret (Seine-et-Marne).

3. Cathédrale d'Autun, XVe siècle ; Gisors, XVIe siècle.

4. Saint-Maclou de Rouen, 1518 à 1549, par Colin Castille ; Caudebec, 1539 ; Berneuil (Somme), Renaissance.

5. Vertheuil (Gironde), XVe ou XVIe siècle.

6. Pierre à Saint-Didier d'Avignon ; bois à Embrun ; La Ferté-Bernard (Sarthe), 1501-1535, par Éverard Baudot ; cathédrale de Metz.

7. XIIe siècle, Semur-en-Auxois, Montréal (Yonne) ; XVe et XVIe siècles, Marville (Meuse), pierre ; bois à Embrun, Perpignan, Hombleux (Somme).

8. Les Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône) ; Maguelone (Hérault), partie occidentale.

9. Abondance (Haute-Savoie), Brou (Ain).

10. Sainte-Chapelle de Paris, tribune de Louis XI ; Saintes-Chapelles de Vincennes (XVe s.) et de Chambéry (XVIe s.), etc.

§ X. — *Fonts baptismaux.*

On a vu comment l'administration du baptême n'avait lieu originairement qu'à certaines fêtes de l'année [1], par le ministère de l'évêque et dans les baptistères annexés aux églises principales, mais les restrictions ne cessèrent de s'atténuer; au VIIIe siècle, il fut permis de baptiser dans l'église même; et au IXe, le pape Léon IV recommandait que chaque église eût ses fonts baptismaux en pierre.

On a vu que l'Italie a conservé l'usage des baptistères et qu'ils ont persisté à l'époque romane dans quelques localités de France, au sud de la Loire. Quelquefois, le souvenir du baptistère a pu se conserver dans d'autres régions, surtout dans l'Est, jusqu'à la fin de l'époque gothique ; la chapelle des fonts a parfois, en effet, une individualité très marquée [2]. Partout, elle se place près de l'entrée de l'église et elle est séparée du reste de l'édifice par des clôtures.

Les premiers chrétiens ne baptisaient que par immersion, pratique que l'Église grecque considère encore comme indispensable. A Rome, le baptistère du cimetière de Saint-Pontien, qui existait dès 259, mais dont l'aménagement actuel est du VIe siècle, avait une piscine alimentée par une source canalisée. Il subsiste des vestiges des canalisations qui amenaient pareillement l'eau dans les baptistères de Poitiers, Riez, Boulogne. Les plus anciennes piscines sont creusées dans le sol ; plus tard, on posa la cuve sur le pavement.

Le baptême, qui s'administrait originairement aux adultes, responsables des engagements qu'ils y prenaient, fut progressi-

1. Le Samedi saint (seul à l'origine), le jour de la Pentecôte, Noël et le 24 juin fête de saint Jean-Baptiste.

2. Chapelle attenant au transept de l'église du Mussy-sur-Seine (Aube), et séparée par une clôture à pans coupés qui monte jusqu'à la voûte et rapproche la chapelle du plan d'une rotonde, XIVe et XVe siècle. — Chapelles baptismales de Saint-Christophe de Neufchâteau, de Chaumont-en-Bassigny et de Saint-Jean-Baptiste de Châlons-sur-Marne, XVe siècle.

vement administré à des enfants de plus en plus jeunes, les fidèles étant désireux de les introduire le plus tôt possible dans l'Église chrétienne. A cette modification, réalisée vers la fin du XIIe siècle et commune à toute la chrétienté, l'Église d'Occident ajouta celle du baptême par infusion : on ne plongea plus l'enfant dans l'eau, on la versa sur lui. Ces deux modifications ont entraîné la diminution progressive des cuves baptismales et la substitution à la grande cuve d'immersion d'une cuvette élevée sur un support analogue à ceux des tables d'autels ; on divisa même la cuvette par une cloison en deux cavités, dont l'une est un réservoir d'eau et l'autre un entonnoir ou évier au-dessus duquel on pratique l'infusion. Il y eut même, du XVe au XVIIIe siècle, des cuves baptismales doubles, formées de deux récipients accolés, mais tout à fait distincts [1] (fig. 390) ; le plus petit, un peu plus bas, est un évier au-dessus duquel on tient l'enfant : « ita ut baptizandi infantes possint migere in alterum latus aqua benedicta vacuum », dit un texte de 1526. Une table placée près des fonts leur servait de vestiaire ; au XVIIe siècle, on cessa de les dévêtir, et le second vase en forme d'évier n'eut plus la même utilité.

Les cuves baptismales des premiers siècles étaient surmontées d'un ciborium, disposition encore conservée dans le baptistère carolingien de Cividale (Frioul). Viollet-le-Duc a publié un ivoire du XIe siècle montrant la même disposition ; elle a persisté, parfois, en Italie [2] ; elle a été remise en honneur à la Renaissance dans certaines provinces de France, Flandre, Normandie, et Bretagne [3], mais, plus généralement, le ciborium a été remplacé par un couvercle pyramidal.

1. Sains (Somme) ; Saint-Martin de Lamballe (Côtes-du-Nord), second récipient ajouté au XVIe siècle à une cuve romane. Cuves doubles de style flamboyant à Franchesse (Allier) ; Saint-Junien (Haute-Vienne) ; La Celle-Bruère (Cher) ; Le Monastier (Lozère) ; Brelevenez, Tréguier, La Roche-Derrien, Plenée-Jugon (Côtes-du-Nord) ; Saint-Jean-du-Doigt, Guengat, Lanmeur, Guimaec (Finistère) ; Lessay (Loir-et-Cher) ; Julianges (Haute-Loire) ; Behuard (Maine-et-Loire) ; Jouarre (Seine-et-Marne) ; Herleville (Somme) ; de la Renaissance : à Crécy, la Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne) ; Clisson (Loire-Inférieure) ; Chérisay (Sarthe) ; du XVIIe siècle, à Thouars (Deux-Sèvres).

2. Amaseno (province de Rome), 1291 ; bon style gothique.

3. Magny-en-Vexin (Eure), riche et joli baldaquin octogone en pierre ;

La liturgie ordonne, en effet, que les fonts aient un couvercle. Les plus anciens furent plats, garnis de pentures, mais, au cours de la période gothique, on préféra leur donner la forme d'une pyramide ou flèche analogue à celles des tabernacles. On poussa si loin cette fantaisie qu'il fallut, surtout en Allemagne où l'on exagéra volontiers les dimensions, disposer des poulies au-dessus des fonts pour soulever ces couvercles.

La cuve baptismale d'Hildesheim a gardé son couvercle du XIIIe siècle, cône de bronze surmonté d'un fleuron (fig. 391); aux XVe et XVIe siècles, on fit des pyramides de laiton autrement importantes, comme celle des fonts de Hal.



FIG. 391. — Cuve baptismale en bronze d'Hildesheim, XIIIe siècle. (*Annales archéol.*).

Les couvercles de bois ont eu la même forme et la même importance. Celui de Barlingbo (île de Gotland), probablement du XVe siècle, mais d'un dessin archaïque, montre ce qu'ils purent être aux XIIIe et XIVe siècles; il a l'architecture menue et compliquée des dais de portails. En France, on ne peut citer que des exemples de style flamboyant [1] et de la Renaissance [2], encore sont-ils en petit nombre. Le musée de Rouen en possède un en pierre.

Les fonts baptismaux ont été généralement exécutés sur un petit nombre de modèles, dans un petit nombre de pierres, et surtout à certaines époques. Il y eut à cela plusieurs raisons.

Les églises furent pourvues toutes ensemble de fonts baptismaux à l'époque où l'administration du baptême cessa d'être

autres de même époque à Saint-Ouen de Pont-Audemer, Appeville-Annebaut, la Croix-Saint-Leufroy, Bretagnolles (Eure); baldaquins de bois des XVIe et XVIIe siècles à Saint-Mélaine (Côtes-du-Nord); Guimiliau, Pont-Croix (Finistère); Beuvry (Pas-de-Calais); Corte (Corse).

1. Saint-Riquier, Folleville (Somme); Bueil (Indre-et-Loire); Ville-Vallouise (Hautes-Alpes); Cheylade (Cantal).

2. Fontaine-sur-Somme, Maisnières (Somme).

réservée et où chaque paroisse put et dut même posséder des fonts.

Exécutés en pierre dure ou en métal, ces fonts ne s'usaient pas et pouvaient souvent résister à un sinistre ; placés dans un angle obscur, ils n'attiraient pas l'attention ; ils n'offusquaient donc personne lorsque la mode avait changé ; enfin, leur destination les rendait respectables, et on se fût fait un cas de conscience de les détruire.

La destruction, comme la fabrication, eut lieu par grandes quantités, à des époques d'invasion qui dévastaient toute une contrée, et spécialement dans les guerres de religion où les objets du culte subirent une destruction voulue et systématique. Après ces dévastations, il fallut refaire des fonts par grandes quantités encore.

Ces fonts étaient l'œuvre d'un petit nombre d'ateliers établis sur le lieu des carrières de pierre dure, d'où on exportait des fonts et des tombes, comme on en exporte aujourd'hui des tombes et des cheminées. Ces objets étaient assez petits pour être facilement portés au loin, et on avait intérêt à les sculpter avant le transport pour diminuer le poids.

L'exécution des fonts en métal exigeait aussi la proximité des mines et des installations de fonderies qui ne peuvent exister en grand nombre et partout.

C'est pour ces raisons, qu'au moyen âge comme aujourd'hui, la plupart des fonts baptismaux étaient des articles de fabrique, et les fabriques n'ont jamais eu qu'un nombre restreint de modèles. Le dessin et les dimensions des fonts sortis d'une même fabrique ont des analogies frappantes [1].

1. Winchester (Angleterre) et Zedelghem (Flandre), fonts tournaisiens ; Hesdres et Tubersent (Pas-de-Calais), fonts de Marquise ; Rieux et Mogneville (Oise) ; Gassicourt, Mantes et Limay (Seine-et-Oise) ; Corrobert et la Ville-sous-Orbais (Marne) ; Cartigny et Rouy-le-Grand (Somme) ; Selincourt, Sains et Liancourt-la-Fosse (Somme) ; Fouencamps, Gentelles, Havernas, Équennes, musée d'Amiens (Somme) ; cathédrale d'Embrun, Ville-Vallouise, les Vignaux, le Monétier-de-Briançon (Hautes-Alpes) ; La Vilar-de-Reynes, Calmeilles, Teillet, Talau, Candiès-de-Conflent et Toreillés (Pyrénées-Orientales).

Les époques principales de fabrication des fonts furent le XIe et le XIIe siècles, où il fut ordonné aux paroisses de s'en pourvoir; la fin du XIIe et le commencement du XIIIe, où l'introduction du baptême par infusion amena la modification des modèles; la seconde moitié du XVe siècle, époque de restauration des églises après la guerre de Cent ans, et la Renaissance, époque où les ravages des Huguenots exigèrent d'autres restaurations.

En dehors de ces époques, des sinistres et des fondations d'églises nouvelles motivèrent l'exécution d'un nombre beaucoup moindre de cuves baptismales qui, n'étant pas faites en grande quantité à la fois, répondent à des modèles plus variés.

Les débouchés ont été plus ou moins étendus, selon la valeur de chaque carrière et selon les facilités de transport. Le transport par eau était, comme toujours, le plus économique et le plus facile : la belle qualité de la pierre et la facilité de navigation de l'Escaut ont amené une grande diffusion des fonts et des tombes exécutés dans les ateliers de Tournai; on en trouve jusqu'en Angleterre [1], en Normandie [2] et aux environs de Paris [3].

Après l'atelier de Tournai, on peut citer dons le Nord l'atelier de sculpture établi sur les carrières de Marquise près Boulogne [4] : il existait à l'époque gallo-romaine et fut prospère jusqu'à la guerre de Cent ans qui ruina irrémédiablement cette partie de la France. Cet atelier a fourni le Boulonnais [5], la Picardie [6] et l'Angleterre [7] de fonts baptismaux, pierres tombales et autres sculptures.

En Picardie, un autre atelier exista à Croissy ou à Bonneleau, lieux des carrières de la cathédrale d'Amiens ; ses modèles sont très uniformes ; du milieu du XIIe au milieu du XIIIe siècle, un autre a fonctionné à Villers-Carbonnel près Péronne, près de la

1. Winchester.
2. Le Tréport.
3. Saint-Just (Oise).
4. Des sculptures romaines ont été trouvées dans la carrière des Warennes à Marquise.
5. Voir ci-dessus, p. 28, n. 1.
6. Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), Airaines (Somme).
7. Au XIIe siècle, la pierre de Marquise a été apportée à Cantorbery (crypte de la cathédrale).

carrière de pierre dure dite du Passion, dans la seconde moitié du XIIe et la première du XIIIe siècle et à la Renaissance.

Une série de fonts exécutés au XVIe siècle, aux environs de Troyes ; une autre du XIVe au XVe siècle dans les Hautes-Alpes ;



FIG. 392. — Cuve baptismale de Saint-Berthelemi de Liège, par Pierre Patras, de Dinant, 1112. (*Annales archéol.*).

dans les Pyrénées-Orientales, un groupe de fonts en marbre, du XIIe siècle, révèlent, de même, par des similitudes de matière et de travail, une communauté d'origine. Ceux d'Argelès-sur-Mer, au XIIIe siècle, portent la signature du maître Guillaume du Boulou : *Magister Guillelmus de Volono me fecit.*

Les fonts baptismaux sont en pierre, parfois en métal et plus rarement en bois[1] ; le musée de Tours en possède en terre cuite, que l'on attribue au VIe siècle.

Les fonts en métal sont de plomb ou de bronze.

Comme témoin des conditions de fabrication des fonts en plomb, on peut citer, parmi le très petit nombre de celles qui subsistent, les cuves d'Espaubourg (Oise) et de Berneuil (Somme), du XIIe siècle, ornées d'arcatures qui se répètent et correspondent à autant de plaques soudées entre elles ; ces fonts sont identiques, à cela près que ceux d'Espaubourg ont une plaque de plus ; les fonts de Lasserre, Lombez, Puycasquier (Gers) ; ceux de Bourret et de Cintegabelle (Haute-Garonne), sont ornés également de motifs sortis des mêmes moules.

La France n'a plus de fonts en bronze, mais il en reste quelques-uns en Belgique et en Allemagne, en Autriche, en Bohême et en Hongrie. Ces contrées étaient, du reste, des centres de fabrication pour les bronzes. Ces fonts ont été coulés, comme les cloches, et par les mêmes fondeurs ; ils sont toujours cylindriques et le plus souvent à fond plat. Quelques spécimens français simples, du XIIe au XVe siècle, existent au musée de Cluny.

La belle cuve baptismale en bronze de Saint-Barthélemi de Liège (fig. 392), est datée de 1112 et signée du maître-batteur (fondeur), Pierre Patras de Dinant ; l'ornementation comprend quatre panneaux ornés de scènes de baptêmes, d'une très grande beauté, et la cuve repose sur douze figures de bœufs, en mémoire de la *mer d'airain* du temple de Salomon. La cuve baptismale de Saint-Godard d'Hildesheim, est analogue ; son couvercle est aussi en forme de poivrière. Les supports sont des figurines symbolisant les quatre Fleuves du Paradis (fig. 391). Les fonts en bronze d'Angermant, appartiennent au même type ; ceux de Tirlemont, aujourd'hui au musée de Bruxelles, datent de 1149 ; ils sont de forme ovoïde.

A la fin de la période gothique, on a fait, dans les Pays-Bas

1. Fonts en bois : style roman grossier, Leeuwarde (Hollande), XVe ou XVIe siècle, musée de Christiania ; 1538, Zella près Mulhouse ; vers 1600, Montpezat (Tarn-et-Garonne) ; 1659, Hainichen (Saxe-Altembourg).

et en Allemagne, beaucoup de fonts en laiton en forme de coupe octogonale, ornée de moulures.

Les fonts en métal sont assez souvent portés sur un socle de pierre plus ou moins orné qui peut n'être pas contemporain de la cuve[1].



Fig. 393. — Cuve baptismale de Wierre-Effroy (Pas-de-Calais) au musée de Boulogne, pierre de Marquise; milieu du XIIe s.

Les fonts en plomb sont formés de plaques soudées entre elles; ils ont, à toutes les époques, la forme d'une cuve en tronc de cône ou en cylindre, et fréquemment polygonale à la fin de la période gothique[2]. Ils sont ornés d'arcatures, souvent aussi, du XIIe au XIVe siècle, décorés de dessins courants, en frises, ou registres superposés.

1. Trungy, Colleville (Calvados), Saint-Evroult-de-Montfort (Orne), Berneuil (Somme).

On peut citer ceux de Hal (1444), de Wittemberg (1457), très richement ornés, de Zutphen (1567) très importants; ceux des cathédrales de Lubeck, Munster, Ulm, en Allemagne, Linköping, en Suède, etc.

2. Fonts en plomb du XIIe siècle : Espaubourg (Oise); Berneuil (Somme); Saint-Évroult de Montfort (Orne); Bourg-Achard (Eure).

XIIIe siècle : Aubin (Aveyron); Grenade-sur-Garonne (vendus); Blagnac (musée de Cluny); Lasserre (Haute-Garonne); Drudas (vendus); Cintegabelle, Puycasquier, Lombez (Gers); Sainte-Croix-de-Bourret, Verdun-sur-Garonne, Vias, Le Mesnil-Mauger (musée de Caen). Cuve provenant du

Un certain nombre de fonts baptismaux sont des objets qui, à l'origine, avaient une autre destination : par exemple, la grande vasque, dite baptistère de Saint-Jean à Éphèse, est un pressoir à huile qui n'a même jamais dû servir au baptême : les fonts baptismaux de Zoteux (musée de Boulogne), un autel de Jupiter que l'on a creusé; ceux de Réty (Pas-de-Calais), une tige de fleuron d'un très grand édifice du XIIIe siècle; ceux de Chézy (Aisne), une base ; ceux de Corbie (Somme), les chapiteaux d'un ancien pilier ; *le baptistère de Saint-Louis*, dans lequel les héritiers du trône de France furent baptisés depuis Louis XIII, et qui, du trésor de Vincennes, a passé au Louvre, est un bassin arabe du XIIIe siècle, destiné à des usages domestiques.

Le plan des fonts baptismaux peut être, à toutes les époques, circulaire, rectangulaire ou polygonal. Certaines séries de fonts, au XIIe siècle, en Roussillon ; du XIIe au XIVe, dans l'Ile-de-France, ont un plan oblong qui dérive de la baignoire antique [1]. Un petit nombre de fonts très anciens ont le plan cruciforme [2] qui est symbolique ; le plan quadrilobé se rencontre depuis le XIIe jusqu'au XVe siècle dans l'École germanique [3], et les fonts du XIIe siècle, au Dorat (Haute-Vienne), sont de plan rectangulaire avec une sorte d'absidiole.

Parmi les fonts les plus anciens de France, on peut citer la curieuse cuve en marbre rouge de Saint-Vigor, au musée de Bayeux ; des cuves du XIe siècle, visiblement faites aussi pour le baptême par immersion, à Samer (Pas-de-Calais), Airaines (Somme), Lor (Aisne), avec cavité cruciforme, Concevreux (Aisne), arrondi avec quatre petits pieds et imitant la forme d'une marmite, forme qui se retrouve dans les fonts en bois de Leeuwarde (Hollande).

département de la Charente, dans la collection H. de Montégut ; XIIIe ou XIVe siècle, Trungy (Calvados) ; XIVe siècle, Fontenailles (Calvados).

XVe siècle : Molliens-Vidame (musée d'Amiens) et Vismes (Somme), cuve octogone ornée de panneaux à serviettes provenant du département de la Seine-Inférieure, dans la collection H. d'Allemagne.

XVIe siècle : fonts en forme de mortier à Beaumont-de-Lomagne (1505), Lomagne, Verdun, Bourret, Larrazet (Tarn-et-Garonne).

1. Voir ci-dessous, p. 773.
2. Concevreux (Aisne).
3. Voir ci-dessous, p. 782, n. 3.

Les cuves baptismales peuvent être posées sur le sol ou élevées sur un support; ces dernières sont faites pour le baptême par infusion, et la plupart des premières sont destinées au baptême par immersion; elles sont donc, en général, plus anciennes; cependant, l'Italie, l'Allemagne et le Midi de la France, ont toujours gardé cette forme primitive.

Les cuves sans support sont inspirées des baignoires. Le moyen âge a connu deux plans de baignoires : les unes oblongues, qui sont le modèle antique et ont persisté jusqu'à nous ; les autres cylindriques, qui étaient des cuviers de bois. L'imitation de la baignoire oblongue se reconnaît dans diverses séries de fonts; celle de la baignoire-cuvier, qui était plus usitée, est aussi plus fréquente. Elle a été poussée si loin, qu'au XIe siècle, les cuves en marbre, de Venasque, Piolenc et de Saint-Jean de Perpignan sont sculptées de façon à simuler les planches et les cercles d'une douve.

On peut citer, parmi les cuves circulaires sans pied, au XIe siècle : celle de Plaines-Fougères (Ille-et-Vilaine), ornée seulement d'une croix ; pour le XIIe : celles de Samer, de Wierre-Effroy (Pas-de-Calais) (fig. 393); Contrières (Calvados), Eschau (bibliothèque de Strasbourg); pour le XIVe : celles de La Réal de Perpignan, qui toutes sont richement ornées de sculptures en haut relief, et d'autres cuves plus simples : à Verneuil (Eure), Saint-Martin de Brives (Corrèze), exemple du XIIe siècle, orné de strigiles ou cannelures ondulées imitées des sarcophages antiques. Comme les autels, ces cuves peuvent être ornées d'arcatures[1] ou simplement de colonnettes allant du socle à la corniche[2].

Les cuves octogones sans pied sont fréquentes dans les anciens baptistères (fig. 61), et sont restées très usitées en Italie et en

1. XIIe siècle, Puymoyen (Charente), Contaville, Foubec, Saint-Martin-du-Parc (musée de Bernay), Saint-Siméon, Verneuil (Eure), Lochrist (Finistère), Rocquencourt, Saint-Gervais de Pontpoint (Oise), Bischheim (Strasbourg), Meistratz, Zellwiller (Alsace); XIIIe siècle, Saint-Eugène (Aisne) et Lhuitre (Aube), avec statuettes, Feucherolles (Seine-et-Oise), Quiberville (Seine-Inférieure), Figeac (Lot); XIVe siècle, Gourdon (Lot), avec statuettes.

2. XIe siècle, Breuil-le-Vert (Oise), Samer (Pas-de-Calais); XIIe siècle, cathédrale de Chartres; XIIIe siècle, Cluny (Saône-et-Loire); XIVe (?), Verlhac-Tescou (Tarn-et-Garonne), colonnettes au centre des faces.

Allemagne ; en France, on peut citer des exemples depuis le XIIe jusqu'au XVIe siècle [1].

Certaines cuves imitent un gros chapiteau posé sur le sol [2]. D'autres cuves, sans support, sont rectangulaires ; presque toutes sont de grandes dimensions et la plupart remontent aux XIe et XIIe siècles [3] ; les unes sont barlongues, en forme de baignoire ; les autres sont carrées.

Un assez grand nombre de fonts de plan rectangulaire allongé, fabriqués près d'Amiens vers le milieu du XIIe siècle, ont un type très uniforme et très particulier, c'est l'imitation d'une vasque ovale sertie dans un châssis rectangulaire garni de colonnettes aux angles [4]. Ce type est à rapprocher de la vasque circulaire à quatre colonnettes décrite plus haut. L'origine de cette forme est évidemment dans une disposition semblable à celle que présente encore le grand bénitier de la cathédrale d'Angers ; baignoire antique en marbre, de forme ovale, maintenue et fixée au sol par une armature de fer.

1. XIIe siècle : Corgnac (Dordogne) ; Saint-Gervais de Pontpoint (Oise) ; Rocquencourt ; Corrobert et la Ville-sous-Orbais (Marne) ; Cognac (Charente) ; Puymoyen (Charente), damier et arcatures ; Saint-Siméon, Foulbec, Conteville (Eure).

XIIIe siècle : Lhuitre (Aube) et Saint-Eugène (Aisne), arcatures encadrant des statues ; Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) ; Quiberville (Seine-Inférieure).

XIVe siècle : baptistère d'Aix-en-Provence, arcatures ; La Réale de Perpignan, grande cuve à treize pans ornés de figures ; Fontenailles (Calvados).

XVe siècle : Mareuil (Cher) ; Saint-Étienne de Périgueux, Ouville-la-Rivière, Tourville-sur-Arques (Seine-Inférieure) ; Montcavrel (Pas-de-Calais) ; 1521, Tourmignies (Nord). *Renaissance* : Nucourt (Somme) ; Notre-Dame-des-Doms et Carmes d'Avignon, Morey (Haute-Saône).

2. Corrobert, La Ville-sous-Orbais (Marne).

3. XIe siècle : cuves à dessins géométriques très primitifs à Merlemont (Oise) ; Croizard (Marne) ; Coussey (Vosges), cuves ornées de figures barbares ; à Breuil-le-Vert (Oise) ; à Airaines (Somme), même motif que sur la cuve ronde de Samer (Pas-de-Calais), provenant aussi de l'atelier de Marquise.

XIIe siècle : Le Dorat (Haute-Vienne), cuve ornée de lions ; Nordpeene et Gondecourt (Nord). Cette dernière, de fabrication tournaisienne, est très riche.

XIIIe siècle : musée de Douai, provenant d'Anchin, et XVe siècle : Picquigny (Somme), cuve à arcatures analogue à un autel.

4. Francastel (Oise), trois exemplaires au musée d'Amiens ; autre dans la collection G. Durand à Amiens ; autres à Équennes, Fouencamps, Gentelles, Havernas, Inval-Boiron, Mirvaux (Somme).

Le Roussillon possède une série de cuves baptismales sans pied, franchement ovales, qui datent des XIe et XIIe siècles [1].

Les fonts baptismaux élevés sur un support, peuvent presque tous se ramener à deux catégories : fonts à pied unique (fig. 390) et fonts à cinq supports, pilier central et quatre colonnettes. Ce dernier type reproduit une forme d'autel (fig. 350 et fig. 394 à 396). Un des modèles romans de fonts à pied unique est également la reproduction d'un type d'autel primitif (autel d'Auriols au musée de Marseille). La cuvette est taillée dans une épaisse tablette carrée dont la tranche est ornée de sculptures, et assez fréquemment, cette partie rectangulaire se rattache au support par une section de sphère qui suit la forme de la cuvette.

Ce type est fréquent dans les œuvres des ateliers de Tournai et de Marquise, ainsi qu'en Picardie et en Normandie [2] ; quelques exemples sont postérieurs à l'époque romane.

D'autres fonts romans à un pied sont circulaires, imitant une grande coupe à fond plat ou demi-sphérique ; mais ils sont taillés dans un épannelage carré, et quatre têtes ou mascarons, en saillie sur la coupe, ont été sculptés dans les angles de cet épannelage [3] ; enfin, à diverses époques, on trouve la coupe simplement demi-circulaire [4].

1. Calmeilles, Candiès-de-Conflant, Teillet, Talau, Toreilles, La Vilar de Reynes.

2. XIe et XIIe siècles : *Atelier de Tournai* : *Belgique*, Gallaix, Gentinnes, Thynes ; département du *Nord*, Zillebecke, Cousolre ; *Pas-de-Calais*, Ames, Guarbecques, Saint-Antoine de Compiègne (Oise) ; *autres ateliers* : *Pas-de-Calais*, Isques, Nielles-les-Ardres, Pitteffaux ; *Somme*, Cannectancourt, Languevoisin, Liancourt-la-Fosse, Sains, Selincourt ; *Aisne*, Bouffignereux, Corbeny, Fontenoy, cathédrale de Laon, Neuve-Maison, Ployart, Prouvais, Viffort ; *Oise*, Angicourt, Saint-Antoine de Compiègne, Mogneville, Rieux ; *Seine-Inférieure*, Graville ; *Côtes-du-Nord*, Saint-Martin de Lamballe ; *Manche*, Saint-Marcouf.

XIIIe siècle : Bergères (Marne) ; *Renaissance* : Granville (Manche) ; Appeville-Annebault (Eure) ; Guimiliau (Finistère) ; Fresnoy (Somme) ; Azy (Aisne), 1550.

3. Chéreng (Nord) ; Le Tréport (Seine-Inférieure) ; Boisheim (province rhénane) ; Archennes, Lustin (Belgique). Le même type de cuve peut être porté sur cinq supports, comme à la cathédrale de Laon, à Bastogne, Gosnes, Flostoy, Odilienberg (Belgique), Maker (Cornouailles).

4. XIe et XIIe siècles : Humbert (Belgique) ; Prouvais (Aisne) ; Braux, Thugny (Ardennes) ; Rouffiac, Vars (Charente) ; Mauriac (Cantal) ; Saint-Janvrin (Cher) ; fin du XIIe siècle, Vertheuil (Gironde) ; Saint-Michel de Gaillac



Fig. 390. — Fonts baptismaux de Lanmeur (Finistère).

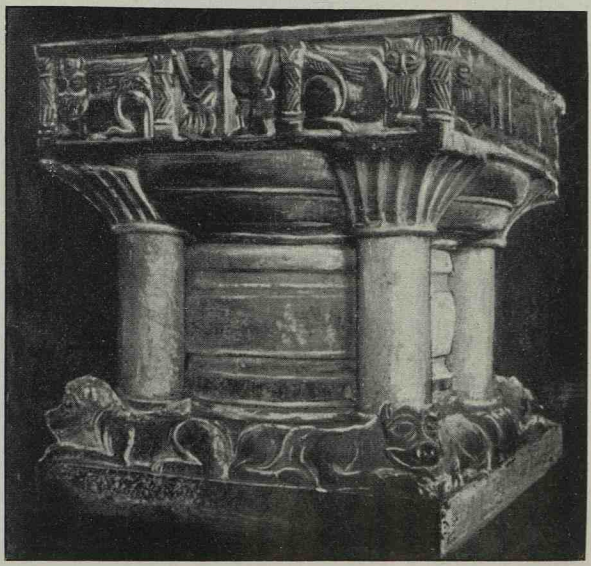

Fig. 394. — Fonts baptismaux de Vermand (Aisne), œuvre de Tournai, commencement du xiie siècle.

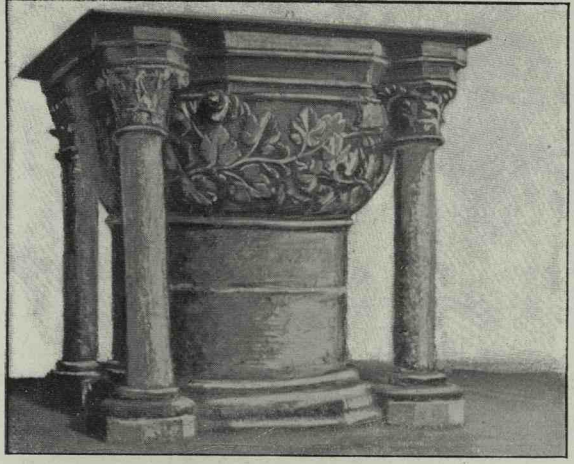

Fig. 395. — Fonts baptismaux de Nogent-l'Artaud (Seine-et-Marne), milieu du XIIIe s.



Fig. 396. — Fonts baptismaux d'Escœuilles (Pas-de-Calais). Pierre de Marquise, XVe siècle.

Certains fonts, en forme de lourde coupe ronde, ou octogone, ou carrée, sans ornement, ont été en usage durant tout le moyen âge : quelques-uns peuvent être datés par une moulure de base ou de rebord, comme ceux de Fransart (Somme), Vert-la-Gravelle (Marne), du milieu du XIIe siècle ; Ambronay (Ain), du XIVe ; Herleville (Somme), du XVe ; Seyne (Basses-Alpes), du XVIe ; mais un plus grand nombre n'offre aucun élément qui permette de les dater avec certitude [1].

Les fonts en forme de coupe octogone se rencontrent depuis la fin du XIIe siècle [2], mais ils ne sont très fréquents qu'au XVe et au XVIe siècle; beaucoup ne sont ornés que de moulures [3] ; d'autres sont sculptés dans le style gothique [4] ou dans celui de la Renaissance [5].

(Tarn). — XIIIe siècle : Orgibet (Ariège) ; Chalinargues (Cantal) ; Viella (Val-d'Aran) ; Haramont (Oise). — XIVe siècle : Embrun, les Vignaux, le Monestier de Briançon (Hautes-Alpes). — XVIe siècle : Saint-Maurice de Thonon (Haute-Savoie).

1. Saint-André de Bâgé, Saint-Paul de Varax (Ain) ; Molinchart (Aisne) ; La Celle-Bruère (Cher) ; Moirax (Lot-et-Garonne) ; Le Monestier (Lozère) ; Bouvaincourt, Driencourt, Gamaches, Sancourt, Vermandovillers (Somme) ; Largentière (Hautes-Alpes) ; Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) ; Saint-Paul d'Hyères (Var). Il en est de même de certaines cuves ornées comme celle de Vertheuil (Gironde) qui n'a que des cannelures, et celle de Villebout (Loir-et-Cher), du XVIe siècle, qui pourrait très facilement être prise pour une œuvre du XIIe siècle.

2. Béthisy-Saint-Pierre (Oise) ; Vars (Charente), fin du XIIe siècle ; Harcourt (Eure) ; Beaufort-en-Santerre (Somme), XIVe siècle.

3. Charmoye, Maroye-en-Othe (Aube) ; Bueil (Indre-et-Loire) ; Bruay, Cousolre, Crespin, Maing, Uxem, 1589 (Nord) ; Durgnies, Tilloy (Somme) ; Bellone, Calais, Courcelles, Cuinchy, Ecques, Gouy, Noyelles (Pas-de-Calais) ; Brugelette, Braine-le-Comte, Elversele, Enghien (Belgique).

4. Nantua (Ain) ; Saint-Urbain de Troyes, Courtaoult, Nogent-en-Othe (Aube) ; Saint-Georges-sur-Eure (Eure) ; Ceffonds (Haute-Marne) ; Le Thoult, Celle-les-Condé (Marne) ; Saint-Gildas de Rhuys (Morbihan) ; Plenée-Jugon, La Roche-Derrien, Brélévenez (Côtes-du-Nord) ; Saint-Jean-du-Doigt, Guengat, Lanmeur (Finistère) ; Beauchamps, Béthencourt, Soupplicourt, Thieulley-la-Ville (Somme) ; Pernes, Selles (Pas-de-Calais) ; Eu (Seine-Inférieure) ; cathédrale de Strasbourg (œuvre de Jean Hammerer), Nieuwenhove, Huy (Belgique).

5. Azy (1550) ; Viffort (Aisne) ; Bérulles, Chamoy, Chennegy, Payns, Rigny-le-Ferron (Aube) ; Saint-Germain-du-Crioult (Calvados) ; Saint-Taurin d'Évreux, Dampmesnil, Appeville-Annebaut, Bretagnolles, Saint-Georges-sur-Eure, Saint-Ouen de Pont-Audemer, La Croix-Saint-Leufroi (Eure) ; Heuchin (Pas-de-Calais) ; Saint-Pierre-de-l'Orouer (Sarthe) ; Paris (Saint-Sulpice et collections de l'École des Beaux Arts) ; Chailly-en-Gâtinais,

Les fonts baptismaux, à pied unique, ont été parfois de plan elliptique : la variété la moins répandue est la vasque polygonale oblongue, sur pied très court. Modèle en honneur au début du XIIIe siècle dans une partie des environs de Paris [1].

Une série plus nombreuse est celle des fonts en forme de navette [2], que l'on rencontre du XIIe au XVe siècle dans certaines parties de la Champagne et de l'Ile-de-France [3]; à la Renaissance, le type subit une légère modification : les côtés de la vasque deviennent rectilignes et ses extrémités arrondies en simple demi-cercle [4], il semble que, même en plan, le tracé de l'arc brisé ait alors déplu.

Une assez nombreuse catégorie de fonts à support unique figurent une courte colonne; la vasque est taillée dans le chapiteau. Ce type apparaît dans la seconde moitié du XIIe siècle et persiste durant tout le moyen âge et la Renaissance [5].

Les fonts baptismaux à cinq supports (fig. 394 à 396) ont été très usités dans le Nord au XIe et au XIIe siècle, et ce type a longtemps passé pour caractéristique de l'époque romane. J'ai prouvé, en 1889, qu'il a persisté jusqu'au XVIIIe siècle.

Crécy, la Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne); Juziers, Montsoult, Ravenel (Seine-et-Oise); Fresnes, Hangest-sur-Somme (Somme), collection du comte de Reiset-au-Breuil-Benoist (Eure); Eguishem, Reiningen, Hüttenheim (Alsace).

1. Gassicourt, Limay, Vétheuil (Seine-et-Oise).

2. C'est-à-dire de petite nef ou nacelle; c'est la même forme que celle du vase à encens.

3. Fin du XIIe et XIIIe siècles, Chiry, Villangoujard et Cambronne près Noyon; Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne); Bougival (Seine-et-Oise); XIVe siècle, Sainte-Croix de Provins (beaux bas-reliefs), Moret, Ermenonville, Beaugies, Château-Landon, Mormans, Grez-sur-Loing (Seine-et-Marne); Deuil (Seine-et-Oise); XVe siècle, Larchant; XVIe siècle, Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise); Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

4. Champagne (Seine-et-Oise), exemple encore gothique, datant de Louis XII; style de la Renaissance à Brantigny (Aube), exemple très riche; Crécy, la Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne), avec seconde vasque; Écouen, Belloy (Seine-et-Oise); Saint-Pierre de Montmartre, Saint-Sulpice, Saint-Victor de Paris, 1542 (collections de l'Ecole des Beaux Arts).

5. XIIe siècle, Bohain, Bosmont, Presles (Aisne); Beauvois (Nord); Angicourt, Mogneville, Rieux (Oise); Arras (musée); Andres (Pas-de-Calais); Languevoisin (Somme); XIIIe siècle, Licques (Pas-de-Calais); Chipilly, (Somme); Savins (Seine-et-Marne); XIVe siècle, Maisnières (Somme); le Breuil-Benoist (Eure); Hervelinghen (Pas-de-Calais); XVe siècle, Fleury-la-Tour (Nièvre); Renaissance : Guîtres (Gironde); Morchain (Somme).

Les ateliers de Tournai et de Marquise en ont produit un très grand nombre durant la période romane [1] ; à Marquise, le modèle s'est toujours conservé [2], l'atelier de Villers-Carbonnel (Somme) a adopté cette forme aux XIIe et XIIIe siècles [3]. D'autres ateliers ont produit des fonts à cinq supports aux mêmes époques [4] ; au XVIe siècle on en trouve une série de la Renaissance dans les environs de Montdidier [5], et plus tard encore, autour de Montreuil-sur-Mer [6].

On rencontre, surtout au XIIIe siècle, des fonts dont la vasque est portée sur plus de cinq supports : à Bonnières (Pas-de-Calais) et à Coucy (Aisne), belle cuve baptismale en marbre noir du milieu du XIIIe siècle ; six colonnettes entourent un pilier central ; à Montigny (Aisne), on en compte huit.

1. Fonts à cinq supports de Tournai : Corbeny, Erlon, Lesquielles-Saint-Germain, cathédrale de Laon, Ribemont, Vermand (Aisne) ; Montiéramey (Aube) ; Nordpeene, Neuf-Berquin, Gondrecourt (Nord) ; Saint-Just, Breuil-le-Vert, Bury (Oise) ; Saint-Venant, Évain, Vimy (Pas-de-Calais) ; Saint-Pierre de Montdidier, Berlancourt, la Neuville-sous-Corbie (Somme). *Belgique* : Achênes, Deux-Acren, Flostoy, Gosnes, Hanzinne (musée de Namur), Hour, Huy, Lichterwelde, Russon, Termonde, Zedelghem ; *Allemagne* : Zyfflich, Dülken Odilienberg ; *Angleterre* : Lincoln, Winchester (imités par l'art local à Ringmore).

Fonts à cinq supports de Marquise : XIIe siècle, Audrehen, Carly, Condette, Dannes, Henneveux, Hesdres, Hervelinghen, Saint-Léonard (base seulement), Longfossé, Parenty, Tubersent, Verlincthun, Wierre-au-Bois (Pas-de-Calais).

2. XIIIe siècle, Montreuil-sur-Mer, Alembon (fragment) ; XIVe siècle, Crémarest (fragment) ; XVe siècle, Écœuilles ; Renaissance, Hesdin (Pas-de-Calais).

3. XIIe siècle, Golancourt ; XIIIe siècle, Soyécourt, Vauvillers, Fay, Hardecourt-aux-Bois ; ateliers non déterminés : XIIe siècle, Montiéramey (Aube) ; Couville (Manche) ; Blessy, Buire-le-Sec, Drocourt, Embry, Grigny, Henneveux, Saint-Martin-Choquel, Tingry, Verlincthun (Pas-de-Calais) ; Cartigny, Curchy, Rouy-le-Grand (Somme) ; Bury, Francastel, Breuil-le-Vert, Saint-Vaast-les-Mello (Oise) ; Burgel, Mettmann, Nordherringen, Unna, Zyfflich (Allemagne) ; Ringmore, Rearsby, All-Saints (Leicestershire) ; Saint-Mary, Newenden (Kent), New-Setcham (Sussex), Palgrave (Suffolk) ; Wilieren (Belgique), au musée d'antiquités de Bruxelles ; Aldenham (Hertfordshire) ; XIVe ou XVe siècle, Petrockstow, Saint-Neot (Cornouailles).

4. XIIIe siècle, Laffaux, Glennes, Nogent-l'Artaud, Urcel (Aisne) ; XIVe siècle, Écos (Eure) ; Rousseloy (Oise) ; Tréguier (Côtes-du-Nord) ; XIVe ou XVe siècle, Templeux-le-Guérard (Somme) ; Fallais (Belgique).

5. Saint-Sépulcre de Montdidier (supports en encorbellement), 1539, Guerbigny, Laucourt, 1567, Hangest-en-Santerre (cariatides), La Boissière, Davenescourt, Fescamps, Piennes.

6. Aix-en-Issart, Groffliers, Verton, Tramecourt (Pas-de-Calais).

Plus rarement encore, le nombre des supports est inférieur à cinq, comme dans les fonts de Saint-Amand-de-Boixe (Charente) portés sur un faisceau de trois colonnettes.

On peut considérer comme une variante du type à cinq supports les fonts portés sur un pied carré dans les angles duquel sont profilées des colonnettes ; on les trouve aux XIVe et XVe siècles [1].

Depuis la seconde moitié du XIIe siècle, les supports latéraux sont souvent sensiblement plus hauts que la pile centrale et ne portent que les angles du rebord de la cuve [2] (fig. 395).

La décoration des fonts baptismaux est très variée.

Elle s'inspire de celle des sarcophages romains, dont elle emprunte souvent les arcatures [3] et parfois les strigiles ou cannelures ondulées [4]. On sait que des masques décoratifs étaient souvent sculptés aux angles des sarcophages ; l'imitation de cet ornement est très reconnaissable aux angles des fonts de Bouillancourt et de Cannectancourt (Somme), dans la seconde moitié du XIIe siècle.

Certains vases antiques ont également inspiré la décoration des fonts : l'atelier de Marquise, situé dans une région riche en débris de poteries rouges romaines, à figures en relief, a imité, au XIIe siècle, un parti décoratif des plus fréquents sur ces poteries (musée de Boulogne), c'est une suite de médaillons circulaires séparés par des palmettes et encadrant des figurines, des animaux et des rosaces : c'est ainsi que sont décorées les

1. Martigny (Aisne) ; Saint-Vigor-des-Maiserets (Calvados) ; La Rochefoucauld (Charente) ; Charenton (Cher) ; Tracy-le-Val (Oise) ; Leulinghem (Pas-de-Calais), Templeux-le-Guérard (Somme) ; Rummen (Belgique).

2. Hervelinghen, Henneveux (Pas-de-Calais) ; Nogent-l'Artaud (Seine-et-Marne).

3. XIIe siècle, Ribemont (Aisne) ; Puymoyen (Charente) ; Conteville, Foulbec, Saint-Siméon, Roquencourt, Verneuil (Eure) ; Lochrist (Finistère) ; Neuf-Berquin (Nord), Saint-Gervais de Pontpoint (Oise) ; Ames, Nielles-les-Ardres (Pas-de-Calais) ; Saint-Pierre de Montdidier, Golancourt (Somme) ; Gondrecourt (Meuse) ; Zedelghem (Belgique) ; XIIIe siècle, Saint-Eugène (Aisne) ; Figeac (Lot) ; Bergères-les-Vertus (Marne) ; musée de Douai (Nord) ; XIVe siècle, Gourdon (Lot) ; Pont-sur-Avranches (Manche) ; XVe siècle, Saint-Urbain de Troyes, Montcavrel (Pas-de-Calais) ; Picquigny (Somme).

4. Brives (Corrèze).

cuves baptismales de Hesdres et de Tubersent (Pas-de-Calais), le même motif a été usité à Tournai [1].

Au XIIIe siècle, celle de Nogent-l'Artaud (Seine-et-Marne), (fig. 395), est visiblement inspirée d'une coupe antique analogue aux coupes garnies de feuillages du trésor de Boscoreale (musée du Louvre) ou d'Alise-Sainte-Reine.

Les motifs orientaux ont également fourni à la sculpture des fonts baptismaux certains détails très typiques : ceux de Vermand (Aisne), exécutés à Tournai au commencement du XIIe siècle (fig. 394), sont ornés de quadrupèdes ailés et barbus qui rappellent d'une façon frappante les taureaux assyriens : la barbe frisée, disposée en cannelures parallèles, y est exactement reproduite. Par quelle suite de copies ce motif a-t-il passé depuis le type assyrien jusqu'à l'atelier de Tournai? Il est difficile de le dire ; quelque cassette d'ivoire importée d'Orient a pu fournir le modèle, mais cet exemple n'est pas isolé : sur d'autres fonts tournaisiens du XIIe siècle, à Saint-Just (Oise) et la Neuville-sous-Corbie (Somme), des lions affrontés; d'autres animaux sur ceux de Vimy (Pas-de-Calais), Termonde (Belgique), Lincoln (Angleterre), et des fonts d'autres régions comme ceux du Dorat (Haute-Vienne), ornés aussi de lions, montrent l'imitation évidente de dessins d'origine orientale.

Ces diverses sculptures sont de simples fantaisies décoratives; il est d'autres motifs qui ont une signification.

On peut citer les quatre Saisons et les travaux des douze Mois, sur la cuve en plomb de Saint-Évroult de Montfort; les quatre Éléments sur celle de Wierre-Effroy. Le moyen âge aimait à les mettre en parallèle avec les quatre Évangélistes et les douze Apôtres.

Les fonts présentent parfois des scènes d'histoire religieuse : au XIe siècle, à Saint-Venant (Pas-de-Calais), c'est la Passion qui se déroule sur les quatre faces, la Cène, l'Arrestation du Christ, la Flagellation et la Crucifixion [2]. La cuve baptismale d'Eschau (transportée à Strasbourg), du XIIe ou XIIIe siècle, est ornée des scènes de la vie du Christ.

1. Fonts de Termonde.

2. La Passion par laquelle le Christ a racheté l'humanité figure très logiquement sur les fonts de baptême.

Le Christ est figuré bénissant, au XIe siècle, à Montdidier ; au XIIe, à Selincourt (musée d'Amiens), couronnant l'Église et aveuglant la synagogue, entouré des Apôtres sur diverses cuves gothiques [1] ; au XIIIe, on voit souvent les Évangélistes, les quatre grands Prophètes et la Vierge à Hildesheim, par exemple.

Certaines cuves portent l'effigie d'un saint : saint Pierre, à Berneuil (Somme) et à Espaubourg (Oise), au XIIe siècle ; au XVe, les clefs de saint Pierre à Celle-les-Condé (Marne), Saint-Wlmer, à Samer (Pas-de-Calais) ; la légende de saint Nicolas sur les fonts tournaisiens de Zedelghem et de Winchester ; ces cuves sont du XIIe siècle : au XVIe, on voit saint Martin, patron d'Amiens, sur les fonts de Laucourt et Davenescourt (Somme) et de Saint-Georges-sur-Eure, le chef de saint Jean-Baptiste à Saint-Jean-du-Doigt (Finistère), Saint-Maurice à Thonon (Savoie), Saint-Michel à Mauriac (Cantal).

La représentation de la cérémonie du baptême était un sujet tout indiqué pour l'ornementation des fonts. Dès le XIe siècle, on l'aborda à Marquise sur les cuves baptismales de Samer et d'Airaines où des groupes de catéchumènes nus s'accroupissent dans l'eau ; ils sont laids à faire peur au diable lui-même qui, sous la forme d'un dragon, parle à l'oreille de l'un de ceux de la cuve d'Airaines. Le même sujet est traité avec plus de développement, mais non moins de barbarie sur les fonts d'Orgibet (Ariège), attribués au XIIIe siècle, et, au contraire, avec une science consommée et un sentiment exquis sur les fonts malheureusement très mutilés de Sainte-Croix de Provins, dont la date est voisine de 1300 : on y voit se dérouler sur deux registres toute une procession de clercs portant la croix, les flambeaux, le bénitier et autres accessoires du culte.

Une procession analogue est sculptée sur les fonts de Contrières près Coutances. Il s'y trouve même des cavaliers. Plus souvent, la représentation du baptême est historique : on a sculpté celui du Christ sur un certain nombre de fonts ; il s'en-

1. XIIe siècle, Tirlemont (musée de Bruxelles) ; Lhuitre (Aube), vers 1200 ; Beaufort-en-Santerre (Somme) et Gourdon (Lot), au XIVe siècle ; Vismes (Somme) ; Molliens-Vidame (musée d'Amiens), Saint-Urbain de Troyes, au XVe siècle.

cadre à Liège entre ceux de Corneille par saint Pierre et de Craton par saint Jean ; on y voit aussi saint Jean-Baptiste prêchant, également figuré à Mousson et à Magny-en-Vexin. Les fonts de la Réal de Perpignan présentent également la scène du baptême.

Les figures d'anges descendant du ciel avec des couronnes (Selincourt) et de saint Michel terrassant le dragon (Mauriac), sont des allusions directes au baptême ; il en est de même de la Résurrection, souvent figurée au XVIe siècle au-dessus des fonts baptismaux. On sait que dès les origines du culte, le baptême fut associé à la fête de Pâques.

Une autre catégorie d'allusions consiste dans les représentations relatives à l'eau : à la Renaissance, on emprunta à l'antiquité le symbole aquatique du Dauphin [1] ; d'autres souvenirs classiques ont l'avantage d'avoir une signification religieuse ; le rôle de l'eau, dans l'Ancien Testament, est retracé au XIIIe siècle, à Hildesheim, dans le passage du Jourdain, par Josué, et de la Mer Rouge, par Moïse, et pour rappeler la *mer d'airain*, vasque d'eau lustrale du temple de Salomon, les cuves baptismales de Liège et de Mousson (XIIe s.), sont supportées par douze figurines de bœufs. Ces bœufs ne doivent pas être confondus avec les animaux de pure fantaisie qui ornent d'autres socles de fonts (fig. 394).

Les quatre Fleuves du Paradis [2] figurent également dans l'iconographie des fonts baptismaux. Au XIIIe siècle, leurs représentations symboliques, déversant des urnes, ont été données comme supports aux fonts d'Hildesheim [3] ; des inscriptions métriques expliquent que ces Fleuves symbolisent les quatre Vertus cardinales, les quatre grands Prophètes, les Évangélistes [4] et les quatre modes de purification du chrétien.

C'est probablement de ce symbolisme que procèdent les quatre figures qui ornent un grand nombre de fonts baptismaux, mais

1. Thonon (Savoie) ; Dampmesnil (Eure) ; Hangest (Somme).

2. Le Géon, le Phison, le Tigre et l'Euphrate.

3. La cuve en laiton de Büsum est pareillement soutenue par les figures des quatre Fleuves.

4. Les Évangélistes sont sculptés vers 1200 sur les fonts de Wilderen (musée d'antiquités de Bruxelles).

il y a des variantes ; à Saint-Évroult-de-Montfort, ce sont les quatre Saisons ; à Wierre-Effroy (fig. 393), ce sont les quatre Éléments, accompagnés d'animaux attributs (dragon, oiseau, poisson, lion) ; à la Roche-Derrien (Côtes-du-Nord), vers 1400, les têtes des quatre Animaux évangélistiques [1]. Les quatre têtes en saillie qui ornent un grand nombre de fonts [2], la forme quadrilobée de quelques-uns [3] et les quatre absidioles d'un grand nombre de baptistères paraissent se rattacher au même système symbolique.

Il ne faut pas confondre ces ornements avec les consoles qui font parfois saillie au rebord des fonts et qui souvent sont au nombre de deux, comme à Provins, parfois de trois [4]. Ces saillies semblent faites pour porter des flambeaux ou les vases du sel et de l'huile dans la cérémonie du baptême.

Bénitiers. — L'usage de l'eau bénite fut, dit-on, prescrit par le pape Alexandre Ier (vers 260), mais les premiers documents qui la concernent remontent au pape Damase (625-657) et à saint Basile.

Les bénitiers sont fixes ou portatifs, il sera question des seconds dans le volume consacré au mobilier.

Le bénitier était primitivement une fontaine au centre de l'atrium de la basilique ; chez les Grecs encore, on voit des vasques ainsi placées et abritées sous un édicule ; elles servent de

1. Figurés aussi au xve siècle sur les fonts de Fallais (Belgique).

2. Fonts tournaisiens romans de Corbeny, Erlon (Aisne) ; Braux, Thugny (Ardennes) ; Chéreng (Nord) ; Le Tréport (Seine-Inférieure), tous à un pied ; fonts à cinq supports de Berthenicourt, Bouffignereux, Saint-Germain, Lesquielles-Saint-Germain et Laon (Aisne) ; Archennes, Bastogne, Flostoy, Crosnes, Lustin, Russon (Belgique) ; Boishem, Burgel, Mettmann, Odilienberg (Allemagne) ; Maker (Cornouailles) ; fonts gothiques de Cluny (Saône-et-Loire), Chipilly (Somme), fin du xiiie siècle ; Dinant, Hastières, Kessenick (Belgique) ; Louches (Pas-de-Calais) xve siècle ; fonts de la Renaissance à Morchain (Somme).

3. Mousson (Meurthe-et-Moselle), xiie siècle ; musée de Bergen (Norwège), fonts quadrilobés soutenus par quatre personnages (xiiie s. ?) ; Frithelstock (Angleterre), xive siècle ; miniature du ms. franc., 116, Bibl. nat., xve siècle, dans les vasques des bénitiers du xiie siècle, ce dessin est fréquent.

4. Haramont (Oise), Rouffiac (Charente), trois consoles ; Sainte-Croix de Provins, deux donsoles.

bénitier et de baptistère [1]. Les fidèles se lavaient les mains et les pieds avant d'entrer dans l'église, c'est un rite que les juifs pratiquaient autour de la *mer d'airain*, devant l'entrée du Temple, et les musulmans l'observent encore.

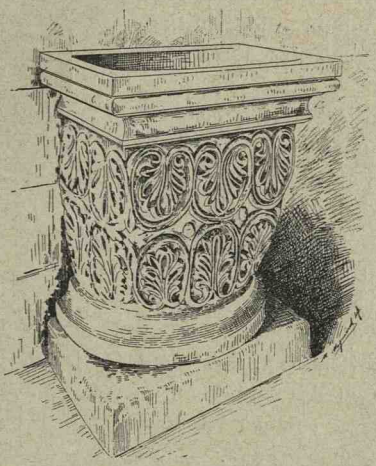

Fig. 397. — Bénitier à Brantôme (Dordogne).

Au moyen âge, le respect de l'eau bénite voulait qu'on ne la prit point à même du bénitier, mais par l'intermédiaire de l'aspersoir ou goupillon [2], fixé par une chaînette.

Les bénitiers fixes sont presque toujours en pierre [3]; la plupart des bénitiers en fonte, fer, bronze ou plomb sont des meubles plus ou moins portatifs dont il ne sera pas traité dans ce volume.

1. Mont Athos, Djebeil (Syrie) ; Haïa-Napa (Chypre).
2. Inscription d'un bénitier du xve siècle, au musée de Toulouse :

Vous qui prenez de l'eau benoite
Avec la main sans l'asperson
C'est une chose deshonoite
Demandez-en à Dieu pardon.

3. La cathédrale de Limoges a eu des bénitiers fixes en cuivre; il en subsiste à Louvain et à Saint-Léger près Troyes.

La petite vasque des bénitiers de pierre est portée sur un support de fond ou en encorbellement sur un culot ; pour la rendre imperméable, on l'a parfois doublée intérieurement d'une feuille de plomb ou d'étain [1]. Quelques bénitiers sont en terre cuite. Il en a existé une fabrique à Pibres près Lavaur [2].

Un certain nombre de bénitiers sont des objets adaptés après coup à cet usage [3].

Certains bénitiers sont extérieurs ; ils adhèrent au trumeau ou à un jambage des portails (Hôtel-Dieu de Beaune) ; cette disposition est usuelle en Bretagne, aux XVe et XVIe siècles[4]. On y trouve même deux bénitiers extérieur et intérieur communiquant par un conduit [5].

Certains bénitiers (fig. 397) sont aussi grands que des fonts baptismaux ; c'est aussi surtout en Bretagne qu'ils se rencontrent [6].

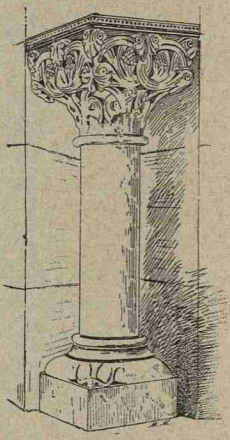

FIG. 398. — Bénitier à Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, milieu du XIIe siècle.

1. Bénitiers doublés d'étain, comptes de l'église de Roye (Somme), 1494 et 1611.

2. Bénitiers de Trécou et de Montferrié (Tarn).

3. Elne (Pyrénées-Orientales), chapiteau romain ; Épiré (Maine-et-Loire), base romaine ; Belle (Pas-de-Calais), autel romain ; urne antiques à Subiaco (Abruzzes).

Chapiteaux romans à Mozac (Puy-de-Dôme) ; Saint-Sauveur de Figeac (Lot) ; Uzerche (Corrèze) ; La Sauve (Gironde) ; Saint-Gildas de Rhuis (Morbihan).

Ancienne mesure à grains à Brelevenez (Côtes-du-Nord).

Anciens mortiers de pierre à Angy (Aisne) ; Bouillancourt-en-Sery (Somme) ; Beussent, Bouvigny-Boyeffles, Maintenay, Offin de Montreuil, Saint-Josse-au-Val (Pas-de-Calais).

4. Moutier-Saint-Jean (Côte-d'Or), XIIIe siècle ; Saint-Jean-du-Doigt, XVe siècle ; Saint-Mélaine de Morlaix ; Ploaré (Finistère) ; Landerneau.

5. Ploaré (Finistère).

6. Léhon (Côtes-du-Nord), belle vasque du XIIIe siècle ; circulaire avec quatre têtes en saillie à la partie inférieure, Trégastel (Côtes-du-Nord), rectangulaire ; Brantôme (Dordogne), bénitier de la seconde moitié du XIIe siècle en forme de gros chapiteau ; baignoire antique à la cathédrale d'Angers.

Beaucoup de bénitiers sont datés ; quelques-uns même sont signés ou portent le nom d'un donateur [1].

La vasque peut avoir diverses formes ; à l'époque romane, on trouve parfois, comme dans les fonts baptismaux, une cuvette circulaire creusée dans une surface carrée et déterminant quatre écoinçons qui sont sculptés [2] ; la cavité de certaines vasques peut dessiner un trèfle [3], un quatrefeuille [4], une étoile [5], un grand nombre de cannelures rayonnant vers le centre [6]. Des poissons y sont parfois sculptés [7]. Il existe quelques bénitiers à deux vasques égales accolées [8].

Par une mesure plus conforme à l'esprit féodal qu'à la doctrine évangé-



FIG. 399. — Bénitier en marbre à Mézières (Ardennes).

1. Saint-Jean de Lamballe (1415) ; Sainte-Marie-Majeure de Bonifacio (Corse), 1463 ; Brienne (Aube), 1520 ; Sauchy-Cauchy (XVIe s.) et Herluis, 1527 (Pas-de-Calais) ; Avesnes (Nord), 1535 ; Saint-Lothain (Jura), 1569 ; Fleurance (Gers), 1564.

2. Bénitier du Wast (Pas-de-Calais), bénitier anglais en anthracite, de la collection Victor Gay, tous deux premier tiers du XIIe siècle.

3. Thibie (Marne), XIIIe siècle.

4. Avor (Cher), quatrefeuille dessiné extérieurement, XIIe siècle ; Saint-Martin de Brive (Corrèze) ; La Sauve (Gironde) ; Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-sur-Marne, XIIIe siècle ; Louvercy (Marne).

5. Hôpital Saint-Jean à Perpignan, XVe s.

6. La Celle-Bruère (Cher) ; Courseult et Saint-Sauveur de Dinan (Côtes-du-Nord) ; Elne (Pyrénées-Orientales), cannelures en spirale. Ces exemples datent du XIIe siècle ; XIIIe, Léhon (Côtes-du-Nord) ; XVe, Hôpital Saint-Jean à Perpignan.

7. A Courseult et à Dinan (Côtes-du-Nord), les poissons en haut relief sont sculptés sur le fond et semblent nager dans l'eau ; à Saint-Aventin (Haute-Garonne), ils sont sur le bord.

8. Vicq (Allier) ; Saint-Hilaire de Poitiers, XIIe siècle.

lique, certains bénitiers étaient réservés à une classe de fidèles : l'inscription d'un bénitier du XIIIe siècle conservé au musée ecclésiologique d'Angers indique clairement que seuls les clercs et les nobles avaient le privilège d'y tremper leurs doigts, tandis que les personnes sans qualité avaient d'autres bénitiers :

« *Clericus et miles; pergant ad cetera viles* ».
« *Nam locus hic primus; decet illos vilis et imus.* »

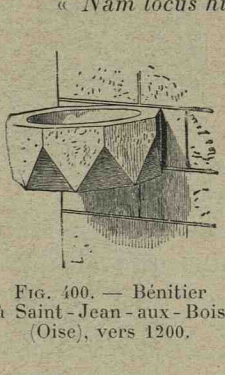

FIG. 400. — Bénitier à Saint-Jean-aux-Bois (Oise), vers 1200.

Dans les églises des Pyrénées, on voit encore des bénitiers jadis réservés à la race méprisée des Cagots : sur celui de Luz se détache la figurine en relief d'un de ces malheureux; les lépreux avaient à bon droit leur bénitier spécial, comme à Saint-Savin (Hautes-Pyrénées); Milhac de Nontron (Dordogne).

Un petit nombre de bénitiers ont la forme d'un gros chapiteau posé sur le sol [1] (fig. 397), ou d'un simple fût [2], quelques-uns sont portés sur une, deux ou quatre cariatides [3], ou sur un groupe de deux colonnettes [4]; un beaucoup plus grand nombre a la forme d'une colonnette à chapiteau creusé (fig. 398, 399) ou portant une vasque [5]; d'autres reposent sur un petit pilier ou bien ont la

1. XIIe siècle, Brantôme (Dordogne); Petit-Palais (Gironde); XIIIe siècle, Francheville (Cher); Notre-Dame d'Étampes; vasque circulaire de Léhon (Côtes-du-Nord).

2. Grand-Andely, vers 1500; Vicq (Allier); Montliard (Loiret), XVIe siècle; Saint-Aubin (Allier), Sainte-Croix de Provins, XVIe siècle; à Saint-Pierre-des-Étieux (Cher), fût à deux bras dessinant une croix.

3. Romans (Drôme); Courseult, Dinan et Perros-Guirec (Côtes-du-Nord), figurines accroupies, XIIe siècle; Saint-Savin (Hautes-Pyrénées), XIIe siècle. Bénitier des Cagots à Luz (Hautes-Pyrénées), figure d'un cagot, XIIe ou XIIIe siècle; au Monastier (Haute-Loire), bénitier à quatre statues qui peut être un ancien pilier de cloître, seconde moitié du XIIe siècle; XVIe siècle, vasque portée par un ange à Marville (Meuse), par un diable à Dinan (Côtes-du-Nord).

4. Saint-Hilaire de Poitiers, Cuis (Marne), XIIe siècle; Jailly (Nièvre), XVIe siècle.

5. XIIe siècle, Les Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône); Saint-

forme d'une coupe circulaire ou polygonale [1]. Quelques bénitiers en laiton appartiennent à ce type [2].

Beaucoup de bénitiers reposent non sur un fût mais sur un encorbellement ou culot qui peut être diversement orné [3] ou même forment une simple vasque adhérant à la muraille par un tenon (fig. 400).

Quelques bénitiers s'abritent sous un dais d'architecture [4], ce sont surtout les bénitiers extérieurs. Un assez grand nombre sont emboîtés en partie dans une niche de la muraille.

André de Sorède, Hix, chapelle de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales); Royat (Puy-de-Dôme); Saint-Michel d'Entraigues (Charente); les Aix-d'Angillon (Cher); Jailly (Nièvre); Germigny-les-Prés (Loiret).

XIIIe siècle, Lannuéjols (Lozère); Saint-Macaire (Gironde); Louvercy, Thibie (Marne); Auchy-les-Moines, Saint-Josse-au-Val de Montreuil (Pas-de-Calais); XIVe siècle, Chécy (Loiret); Driencourt, Rouy-le-Grand (Somme); Petit-Andely (Eure); XVe siècle, Mézières (Ardennes).

1. XIIe siècle, Saint-Martoy (Haute-Garonne), coupe octogone; XIIIe siècle, Montpezat (Lot-et-Garonne) et Montmorillon (Vienne), coupe circulaire sur tige à nœud; Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), belle coupe circulaire; XIVe siècle (?), Saint-Yrieix (Corrèze), remanié; Ambronay (Ain); XVe siècle, Grez-sur-Loing (Seine-et-Marne); Rueil (Seine-et-Oise); Saint-Lyphard de Meung (Loiret); Saint-Hilaire (Allier); Saint-Amandin, Chaplade (Cantal); Sainte-Marie de Bonifacio (Corse); Saint-Pol (Pas-de-Calais); Saint-Malo, Dinan (Côtes-du-Nord); XVIe siècle, Sainte-Croix de Provins (Seine-et-Marne); Saint-Lothain (Jura); Fleurance (Gers); Rouilly-Saint-Loup (Aube); Le Mas-d'Azil (Ariège); Le Neubourg (Manche); Vitré (Ille-et-Vilaine); Saint-Didier-sur-Rochefort (Loire); Saint-Jean de Perpignan, Basta, Céret (Pyrénées-Orientales).

2. XVe siècle, Saint-Jacques de Louvain; 1567, Saint-Léger de Troyes.

3. XIIe siècle, vasques en forme de chapiteaux à Dreux (Eure-et-Loir) et à Saint-Martin d'Ardinghen (Pas-de-Calais); vers 1200, vasque octogone à angles inférieurs abattus, à Saint-Jean-au-Bois (Oise) fig. 400; même modèle dans les fonts de Vars (Charente); Saint-Cyr de Nevers, type analogue; XIIIe siècle, culot à simples moulures à Villeneuve-sur-Yonne; XIVe siècle, Driencourt (Somme) et Escœuilles (Pas-de-Calais), culots sculptés; XVe siècle, Bernay (Eure), culot de feuillage; Saint-Taurin d'Évreux (Eure), homme sortant d'une coquille d'escargot; hôpital Saint-Jean à Perpignan, Condette (Pas-de-Calais), tête de femme; Ineuil (Cher), ange tenant un phylactère; Bouillancourt-en-Sery (Somme), anges; hôpital Saint-Jean à Perpignan, sonneur de trompe; Bâgé-le-Châtel (Ain), écu chargé d'un homme tenant une massue; Saint-Pau (Lot-et-Garonne), renards; Audrehen (Pas-de-Calais), moulures.

4. XIIIe siècle, Villeneuve-sur-Yonne; XVe siècle, Saint-Jean-du-Doigt (Finistère); Renaissance, Guimiliau, Landerneau (Finistère).

§ XI. — *Cimetières, chapelles funéraires, lanternes des morts, croix monumentales et montjoies.*

Les premiers cimetières chrétiens furent hors des villes, conformément à la loi romaine. Les uns étaient en plein air ; les autres dans les *catacombes*, galeries souterraines qui, en temps de persécution, servirent aussi de lieux de refuge et d'églises. Les catacombes sont aménagées à l'instar du *columbarium*, édifice funéraire antique dont les parois, évidées intérieurement de nombreuses alvéoles, recevaient les urnes des cendres des morts. Les sépultures chrétiennes étaient toujours des sépultures d'inhumation, non d'incinération, et les niches juxtaposées dans les parois des catacombes avaient la forme et les dimensions d'un cercueil fermé sur le côté par une dalle verticale maçonnée sur laquelle s'inscrivait l'épitaphe. Cette niche s'appelait *locus* ; les archéologues la nomment *loculus*.

Les honneurs rendus aux dépouilles mortelles des nombreux martyrs, l'habitude que l'on prit dans les catacombes de célébrer le culte sur leurs tombeaux, firent que, lorsque la célébration du culte devint libre et fut pratiquée dans l'intérieur des villes, les reliques des martyrs y entrèrent ; on ne put refuser longtemps aux grands personnages l'honneur et la satisfaction pieuse d'être enterrés à leurs côtés [1] ; grâce à ce courant d'idées

1. Constantin, Théodose, Honorius furent parmi les premiers à recevoir cette faveur posthume ; ils l'avaient méritée par leur conduite envers l'Église et c'était encore peu en comparaison de l'apothéose que le culte païen aboli avait décernée à leurs prédécesseurs ; les papes s'accordèrent la même prérogative, et graduellement les grands, puis les moyens personnages l'obtinrent tous à la faveur de quelques legs fait au clergé. Aux plus pieux et surtout aux plus généreux, on accordait une place plus rapprochée du sanctuaire et du tombeau des saints martyrs. Les catacombes de Rome furent ainsi dévastées par les chrétiens qui voulurent reposer près des martyrs ; les églises furent envahies par les sépultures, et les chrétiens qui voulurent faire parade d'humilité après leur mort, se firent enterrer sous le seuil des portes pour être foulés aux pieds par les fidèles.

contre lequel les conciles ne purent réagir, et grâce aussi à la débâcle des institutions romaines, les cimetières chrétiens s'installèrent dans les villes ; et ce fait, accompli dès les temps méro-



Fig. 401. — Cimetière de Donnemarie-en-Montois (Seine-et-Marne), XVIe s.

vingiens, ne devait prendre fin qu'au XIXe siècle. On inhuma dans l'intérieur des basiliques et plus encore dans l'*atrium* qui précédait leur portail, aussi le nom d'*âtre* est-il resté dans la langue

du moyen âge pour désigner les cimetières [1] ; le mot *parvis* (*paradisus*) a la même origine.

De même que le nom, les cimetières du moyen âge ont conservé la disposition de l'*atrium* : ils étaient entourés de portiques, disposition qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours en Italie. Les sépultures principales étaient près des autels de l'église et sous les portiques du cimetière ; les moins riches dans la nef de l'église et celles du commun en plein air dans la partie centrale du cimetière.

En France, les portiques ne furent plus construits ni même entretenus autour des cimetières à partir du XVIIe siècle ; au XIXe, on détruisit les cimetières urbains, de sorte qu'il reste fort peu de ces monuments. On peut citer à Paris l'ancien cimetière de Saint-Séverin dont les galeries voûtées appartiennent au style flamboyant ; à Orléans, le vaste enclos du cimetière de la cathédrale bordé de galeries gothiques qui remontent seulement à 1586 ; à Blois, le cimetière de Saint-Saturnin, qui date du XVe siècle ; à Donnemarie-en-Montois (Seine-et-Marne), (fig. 401) et à Beaune-la-Rolande (Loiret), des cimetières, du XVIe siècle, entourés de portiques dans le style de la Renaissance ; un autre moins ancien à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise) ; enfin, deux autres cimetières du XVIe siècle entourés de portiques en bois : celui de Montivilliers (Seine-Inférieure) et l'*Aitre Saint-Maclou* à Rouen ; les frères Denis et Adam Leselin travaillaient en 1528 aux galeries de celui-ci ; de 1527 à 1529, Guillaume Trubert dirigeait l'œuvre, choisissait la pierre et exécuta plusieurs piliers. On a de bons dessins des galeries du cimetière des Innocents à Paris, qui dataient du XIVe siècle et furent démolies au XIXe

Les enclos de cimetières ont eu des portes monumentales : il en subsiste du XVe siècle à Avioth (Meuse), (fig. 402), Saint-Jean-du-Doigt et Châteaulin (Finistère) et à Saint-Jean de Châteaudun, avec porte charretière et guichet ; d'autres de la Renaissance à Donnemarie-en-Montois (fig. 401), Beaune-la-

1. A Rouen, Aître Saint-Maclou ; à Arras, ancienne église Saint-Martin-en-l'Atre ; à Boulogne, lieu dit le Vieil-Atre, cimetière gallo-romain ; l'Atre-Notre-Dame à Douai (comptes municipaux de 1324, 1325, 1350), etc.

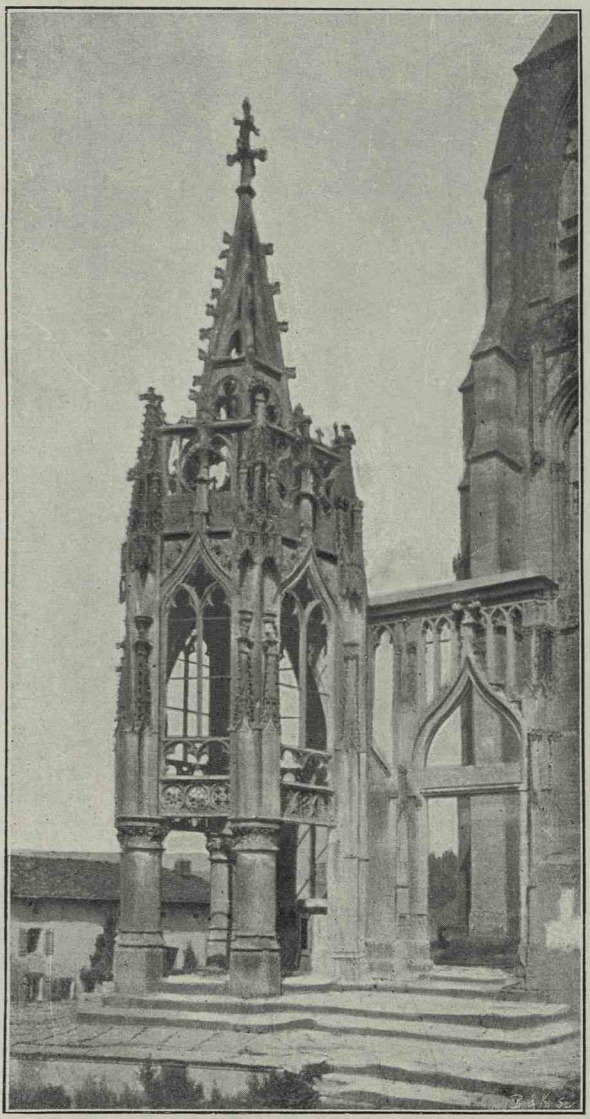

Fig. 402. — Chapelle de cimetière, dite « La Receveresse » à Avioth (Meuse), xve s.

Rolande (Loiret), Montivilliers (Seine-Inférieure), Saint-Pierre d'Auxerre, La Martyre, Guimiliau, Berven, Saint-Thégonec, Sizun (Finistère)[1].

Les galeries du cimetière étaient décorées de peintures et de sculptures appropriées au lieu : c'est surtout à partir du XVe siècle que se développe l'iconographie funéraire : au Jugement dernier, fréquemment représenté depuis le XIIe siècle, et à la Crucifixion s'ajoutent Notre-Dame-de-Pitié, le Dieu de pitié ou Dieu piteux (*Ecce Homo*) et la Danse des Morts, la légende des Trois Morts et des Trois Vifs, compositions très populaires aux XVe et XVIe siècles. La Danse des Morts est sculptée sur les piliers de l'Aitre Saint-Maclou à Rouen ; le cimetière de Pise (XIVe s.) a été décoré au XVe d'une suite de belles peintures représentant une suite de sujets de ce genre.

L'esprit profondément religieux du moyen âge s'était fait une habitude de penser à la mort, mais une doctrine religieuse très précise et très universellement acceptée diminuait la terreur de cette pensée, et les droits de la gaieté sur tout être vivant et sain sont imprescriptibles, aussi s'était-on si bien accoutumé à vivre avec les morts et les images funèbres que le respect des cimetières s'en était allé plus que de nos jours : on y plantait et on y récoltait volontiers des fruits [2] ; on s'y promenait ; on s'y égayait au point d'y donner des danses [3] ; les galeries du cimetière des Innocents furent, à Paris, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, un lieu de flânerie particulièrement fréquenté ; c'est là que s'alignaient les échopes où se vendaient les élégances à la mode, et malgré le patronage du lieu et les réflexions qu'il aurait pu évoquer,

1. A l'étranger, les portes monumentales des cimetières ne sont pas rares dans l'île de Gotland, et en Allemagne (Kirchberg en Wurtemberg, XIVe s. ; Völlschau près Demmin, XVIe s.).

2. En 1380, des treilles de vignes étaient soigneusement entretenues dans le cimetière de Saint-Urbain de Troyes ; en 1333, dans celui de la cathédrale de Noyon, des noyers étaient plantés et leurs fruits vendus au profit de la fabrique.

3. « Après vespres, les gens de Champeaux [près Avranches], faisoient dances et esbattemens au cimetière comme accoutumé estoit » (document du XIVe siècle cité par Siméon Luce, *Du Guesclin*, p. 67) ; en 1381, à Estouy près Beauvais, un acte publié par Douët d'Arcq mentionne « le cymetiere d'icelle paroisse ou estoient plusieurs personnes qui dansoient » *Pièces relatives au règne de Charles VI*, t. II, p. 132).

on s'y égaya fort jusqu'au jour où les portiques des Innocents cédèrent à ceux du Palais-Royal leurs boutiques et leur équivoque renommée. Déjà, sous Philippe-Auguste, les galeries des cimetières de Paris abritaient la nuit des scènes de désordre analogues à celles qui ont, de nos jours, pour théâtre, les boulevards extérieurs, si bien qu'il fallut les pourvoir de bonnes portes et de gardiens.

Au centre du cimetière se dressait une croix, et généralement, au pied de la croix, un autel. On peut citer celui de Mézy (Aisne), du XIIIe siècle, dont les colonnettes sont ornées de cariatides. L'autel peut être couvert d'un abri, comme à Trégastel (Côtes-du-Nord), au XVIe siècle. On trouve même des chapelles funéraires complètes, dédiées au Saint-Sépulcre ou parfois aux Macchabées qui instituèrent le culte des Morts. Le culte des Macchabées a été à la mode au XVe siècle, époque où l'Ancien Testament fut remis en faveur d'une façon très marquée dans la piété catholique, peut-être par suite de ce penchant archéologique qui nous donna la Renaissance classique.

Du culte des Macchabées vient l'adjectif macabre et l'assimilation du nom et de l'adjectif aux idées de mort.

Les chapelles funéraires peuvent aussi n'être qu'une tombe de particulier ou de famille [1].

Les chapelles funéraires sont souvent rondes ou polygonales à l'imitation du Saint-Sépulcre [2].

Quelquefois, les chapelles de cimetière sont très largement ouvertes ; on peut citer, pour le XIIe ou XIIIe siècle, Saint-Pierre de Saumur, la Comelle (Oise), la chapelle détruite de Bourbon-l'Archambaut (Allier), celle de Montrol-Sénard (Haute-Vienne), édicules carrés à quatre arcades portant une pyramide ; l'exemple le plus élégant que l'on puisse citer est la chapelle octogone dite la Receveresse à Avioth (Meuse), qui n'est qu'un grand baldaquin porté sur des colonnes au-dessus d'un autel (fig. 402).

1. Bléré (Maine-et-Loire), chapelle bâtie par Jean de Seigne, seigneur de Bois-Pataud, en 1526, à la mémoire de Guillaume son père, trésorier-payeur général de l'artillerie. Chapelle des Porcelets aux Aliscamps d'Arles.

2. XIIe siècle, Chambon (Puy-de-Dôme) ; Sarlat, fig. 66 (Dordogne) ; Simiane (Basses-Alpes) ; Montmorillon (Vienne) ; Le Puy (Haute-Loire), XVe siècle ; Avioth (Meuse) ; Saint-Restitut (Drôme), XVIe siècle ; Bléré (Maine-et-Loire).

D'autres chapelles, de plan rectangulaire, sont également très ouvertes, comme à Olley (Meurthe-et-Moselle) et dans le style de la Renaissance à Bourneau (Vendée), Laucourt (Somme), Saint-Jean-du-Doigt, 1577, et Plougasnou, 1610 (Finistère). Certaines chapelles funéraires ont un caveau qui sert d'ossuaire [1].

Ossuaires. — Outre la chapelle, le cimetière pouvait renfermer un ossuaire, où l'on déposait les os des anciens morts qu'il fallait bien extraire du sol pour faire place aux inhumations nouvelles dans les enclos restreints des cimetières. Cette nécessité était telle que les tombes anciennes, même riches, étaient détruites et que la vente de leurs matériaux était un revenu pour l'église [2]. Les ossuaires étaient diversement disposés : au cimetière des Innocents de Paris, c'était un galetas de bois à claire-voie qui régnait sous le toit au-dessus des galeries [3] ; ailleurs,

1. Mouliherne, Fontevrault (Maine-et-Loire) ; Montmorillon (Vienne) ; Roncevaux (Espagne) ; San Galgano (Toscane). Sur le plateau du Mont-Cenis, en 1518, des chapelles de ce genre servaient à la sépulture des voyageurs morts sur le chemin ; le pèlerin Jacques le Saige les décrit ainsi : « L'une est appellée la chapelle des Transis, ad cause qu'il y en meurt tant en yver. Et quant ils sont trouvés mors, on les rue par une fenestre dedans ladite chapelle. C'est la fosse qu'ils ont. En temps d'esté on y dit messe... »

2. En 1365, Raymond du Temple, maître-d'œuvres de Charles V, acheta des marguilliers des Saints-Innocents de grandes pierres tombales pour en faire les marches de l'escalier du Louvre ; en 1325, à Saint-Omer, on fit les autels de Sainte-Claire avec d'anciennes dalles funéraires dont on effaça les inscriptions ; en 1398, un autel fut exécuté aux Célestins de Paris par Huguelin de la Forest ; trois tombes démolies en fournirent les matériaux ; en 1465, on enleva les grilles des tombes du cimetière de Saint-Denis d'Amiens pour faire une clôture destinée à empêcher les pourceaux d'entrer dans le cimetière ; en 1749, à Paris, on déterrait les cercueils de plomb du cimetière de Saint-Eustache pour les vendre.

3. C'est cette exposition d'ossements qui inspirait à la philosophie de François Villlon, tantôt une macabre bouffonnerie :

Item, je donne aux Quinze-Vingtz
Qu'autant vauldroit nommer Trois-Cens...
Sans les estuis mes grans lunettes
Pour mettre à part aux Innocens
Les gens de bien des deshonnestes.

Et tantôt des réflexions graves même de forme :

Quand je considère ces testes
Entassées en ces charniers

c'étaient des suites de niches plus ou moins grandes et plus ou moins nombreuses pratiquées dans un mur de l'église ou formant, surtout en Bretagne, un édifice spécial [1]. Ces niches ont pu être grillées [2]. Un autel dit *pierre des morts* parce qu'on y déposait les cercueils, et un pupitre de pierre où on lisait l'Évangile de la Passion lors de la procession [3] ont existé dans beaucoup de cimetières.

Un dernier accessoire du cimetière est la *lanterne des morts*.

Longtemps avant le christianisme, un rite important du culte des morts consistait à entretenir des lumières sur les sépultures.

Les premiers chrétiens, comme les païens, mettaient des lampes dans les tombeaux, et nous allumons encore des cierges autour des morts : des porte-cierges et même des lanternes [4] étaient fréquemment disposés sur les tombes du moyen âge, et la lanterne des morts, dans le cimetière, était un fanal brûlant en l'honneur de tous ceux qui y reposent, et éclairant les veillées que l'on y venait faire par dévotion.

Dans la pensée des gens superstitieux, la lumière chassait les mauvais esprits, mais la pensée de l'Église semble avoir été d'attirer l'attention des fidèles et de leur suggérer de prier pour les morts ; c'est pour cette raison que la croix s'élevait au-dessus de l'enclos du cimetière et que, quand la nuit la rendait invisible, le fanal s'allumait. Une preuve de cette idée est dans l'institution

> Tous furent maistres des requestes
> Ou tous furent porte-paniers,
> Autant puis l'ung que l'autre dire,
> Car d'evesques ou lanterniers
> Je n'y cognois rien a redire.

1. Le Faouet (Morbihan), édicule gothique ; cathédrale de Quimper, élégant édicule à pignon aigu et à voûte d'ogives terminé en 1415 par Guillaume Legoaraguer ; La Roche, Landivisiau, Châteaulin, Pleyben, joli édicule flamboyant ; Plougonven, Sizun, Saint-Thégonec, Saint-Pol-de-Léon, Rorch-Morvan (Finistère), XVIe siècle ; Nesle (Seine-et-Oise), XVe siècle ; Saint-Jean de Perpignan (Pyrénées-Orientales) ; XVe siècle ; Marville (Meuse), XVe siècle

2. Fleurance (Gers), XVe siècle.

3. Chissey (Jura), porche occidental, pupitres signalés au pied des anciennes lanternes de Mouliherne et Montsoreau (Maine-et-Loire).

4. Tombe de bronze du roi Christian de Danemark à Sorœ près Copenhague, commencement du XVe siècle.

du *clocheteur des Trépassés* [1]. Au point de vue simplement pratique, les fanaux rendaient des services aux voyageurs et surtout, sur les côtes, aux marins, auxquels la jolie lanterne des morts de l'île d'Oloron est encore aujourd'hui d'un grand secours.

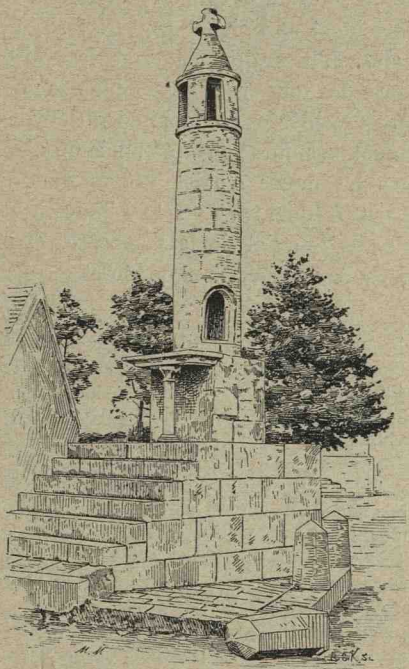

Fig. 403. — Lanterne des morts à Journet (Vienne), XIIe s.

Quelques textes anciens signalent des lanternes des morts qui ont disparu [2].

1. C'était un veilleur de nuit qui parcourait les rues avec une clochette en criant : « Réveillez-vous gens qui dormez, priez Dieu pour les Trépassés ». Cette institution pieuse, mais incommode, a subsisté à Paris jusqu'au XVIIIe siècle. En Bohême et Tyrol, des cloches sont logées dans des édicules analogues aux lanternes des morts ; M. Grueber en a compté deux en pierre et vingt en bois.

2. Pierre, le Vénérable, abbé de Cluny de 1122 à 1156, décrit ainsi celle du prieuré de Charlieu : « obtinet medium cœmeterii locum structura quedam

Les lanternes des morts se rencontrent surtout en France, où sont les plus anciennes et où elles appartiennent presque toutes au XIIe et au XIIIe siècle [1], tandis que la seule dont j'aie trouvé mention en Italie appartenait à une chapelle bâtie au XIVe siècle par des moines de Cîteaux, et que celles que l'on trouve en Allemagne, en Autriche et en Bohême sont toutes, au contraire, des XVe et XVIe siècles. L'invention est donc française : l'Écosse a cependant de grandes tours rondes, semblables mais plus hautes, qui peuvent être considérées comme une variété de lanternes des morts et dont quelques-unes sont fort anciennes.

Les lanternes des morts n'existent que dans certaines provinces : elles sont fréquentes dans le Limousin et le Périgord, sur les bords de la Loire et de la Charente, et l'on en trouve quelques-unes en Auvergne, Languedoc et Provence, une dans

lapidea habens in summitate sui quantitatem unius lampadis capacem, que ob reverentiam fidelium ibi quiescentium, totis, noctibus fulgore suo locum illum sacratum illustrat ».

En 1887, à Dalon en Limousin, un paroissien nommé Bernard de Secheira et sa femme Ayceline laissent à l'église 6 livres pour entretenir une lampe la nuit dans le cimetière.

En Toscane, vers 1300, les moines de Cîteaux avaient élevé une lanterne des morts sur la chapelle du cimetière de l'abbaye de San Galgano. Une histoire écrite au début du XVIIe siècle, par Libanori, nous apprend que, non seulement on y tenait une lampe allumée, mais qu'on y sonnait la nuit une cloche appelée *la smarrita* (égarée ou attristée). Cet usage est à rapprocher de celui des *clocleteurs des Trépassés*.

1. *Allier*, Bourbon-l'Archambault, existait en 1716. *Cantal*; Falgoux, XVe et XVIe siècles. Mauriac, fondée au XIIIe siècle, reconstruite à la fin du XVIe. *Charente*, Cellefrouin, XIIe siècle, en forme de faisceau de colonnes, flèche conique imbriquée. *Charente-Inférieure*, Fenioux, même type; Saint-Pierre d'Oleron, XIIIe siècle. *Corrèze*, Ayen, XIVe siècle, contrefort d'église. *Creuse*, Crocq, attenant à l'angle d'une église et transportée à l'église neuve; Felletin, XIIIe siècle, hexagone; Frion, chapelle Saint-Antoine, lanterne en forme d'échauguette à poivrière, à un angle de l'édifice; Saint-Goussaud, carrée; Jarnages (détruite), même type; La Souterraine, Vercillat, XIIIe siècle, hexagones à boudins sur les angles. *Dordogne*, Atur, XIIe siècle, circulaire, lanternon à colonnettes; Cubas, cylindrique; Dalon, fondée en 1187 (détruite); Saint-Nexans (détruite); Sarlat (étage supérieur d'une chapelle). *Indre*, Ciron, XIIIe siècle, cylindrique; Estrées; Saint-Hilaire. *Loire*, Charlieu, existait dans la première moitié du XIIe siècle (détruite); Estivareilles; Grezolles, existait au XIVe siècle (détruite); Saint-Just-en-Chevalet, item; Saint-Martin-la-Sauveté, item. *Loire-Inférieure*, Les Moustiers-les-

chacun des départements de la Sarthe, de la Seine, de Seine-et-Oise et de la Meuse ; le reste de la France n'en a pas.

Les lanternes des morts se composent d'un pilier creux surmonté d'un lanternon ajouré qui porte une croix à son sommet. A la base du pilier s'ouvre une petite porte qui servait à introduire une lampe que l'on hissait dans le lanternon à l'aide d'une poulie fixée au sommet de sa cavité.

Ces piles et leur lanternon peuvent être cylindriques [1] (fig. 403), octogones [2] ou même hexagones [3] ; à Cellefrouin et à Fenioux (Charente-Inférieure), la pile a reçu la forme plus

Maufaits, vers 1610. *Maine-et-Loire*, Fontevrault, XIIIe siècle, surmontant une chapelle ; Montsoreau (détruite) ; Saint-Jean-des-Mauvrets, XIIe siècle ; Mouliherne, hexagone à colonnettes, sur caveau à voûtes d'ogives (détruite). *Meuse*, Avioth, flèche d'une chapelle, XVe siècle. *Oise*, Comelle, item, vers 1200. *Puy-de-Dôme*, Aigueperse, annexe d'une chapelle de 1415 ; Saint-Alyre (détruit) ; Culhat, cylindrique ; Montaigut, carré, XIIIe siècle, baies tréflées ; Montferrand (détruite) ; Valbelaix ; Vic-le-Comte, surmontant une chapelle, XIIe ou XIIIe siècle (détruite). *Sarthe*, Parigné-l'Évêque, cylindrique, XIIe siècle. *Seine*, Notre-Dame-des-Bois au cimetière des Innocents (détruite), étage supérieur formant lanterne. *Seine-et-Oise*, Longjumeau, angle de l'église, XVIe siècle ; cf. Frion (Creuse). *Deux-Sèvres*, Hérisson (ruines), XIIe ou XIIIe siècle, fût en faisceau de colonnes ; Parthenay-le-Vieux, carrée (détruite) ; Pers, XIIe siècle, fût en faisceau de colonnettes. *Vaucluse*, Châteauneuf, surmontant une chapelle. *Vienne*, Antigny, carrée, XIIIe siècle ; Champniers, XIIe siècle ; Château-Larcher, cylindrique, XIIIe siècle ; Journet, cylindrique ; Saint-Léomer, cylindrique, XIIe siècle (détruite) ; Montezais, existait en 1194. *Haute-Vienne*, Saint-Amand-Magnazeix, carrée, très simple, XIIIe siècle ; Aureil, existait au XIIe siècle ; Saint-Barbant, octogone à boudins sur les angles, XIIe ou XIIIe siècle ; Beiennat, octogone, ruiné ; Le Chalard (détruit) ; Cognac, carrée à boudins sur les angles, XIIe siècle ; Coussac, octogone, XVe siècle ; Le Dorat (détruit) ; Saint-Léonard, octogone, statues aux angles, XIIIe siècle (détruit) ; Grandmont (détruit) ; Limoges (détruites) ; Morval, surmontant une chapelle (détruit) ; Oradour-Saint-Genest, octogone, XIIe siècle ; Oradour-sur-Glane, carrée, à boudins sur les angles, XIIe siècle ; Rancon, cylindrique, XIIe siècle ; Vicq, surmontant une chapelle ; Saint-Victurnien, carrée, XIIe siècle.

1. Mauriac (Cantal) ; Pranzac (Charente) ; Atur, Cubas (Dordogne) ; Ciron (Indre) ; Les Moustiers (Loire-Inférieure) ; Culhat (Puy-de-Dôme) ; Château-Larcher, Journet (Vienne) ; Rancon (Haute-Vienne).

2. Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Inférieure) ; Felletin, Vercillat (Creuse) ; Saint-Barbant, Oradour, Saint-Genest, Biennac, Cussac-Bonneval (Haute-Vienne).

3. La Souterraine (Creuse), Saint-Léonard (Haute-Vienne).

élégante d'un faisceau de colonnes ; d'autres sont carrées [1]. Un escalier existe dans les plus grandes [2].

Quelques lanternes des morts font corps avec une église [3] ; plus souvent avec une chapelle funéraire. Celle de Parigué-l'Évêque (Sarthe) est, par exception, accolée à la chapelle très postérieure ; en général, la lanterne surmonte la chapelle : si celle-ci est très petite, la lanterne peut être simplement un second étage, comme à Sarlat (fig. 66), aux anciennes lanternes de Bonneval (Eure-et-Loir), de Bourbon-l'Archambault (Allier), au cimetière des Innocents à Paris, dite Tour de Notre-Dame-des-Bois et à Avioth (fig. 403) ; si, au contraire, la chapelle est beaucoup plus large que la lanterne, celle-ci repose sur la voûte qui est percée d'une ouverture et ressemble à une sorte de cheminée centrale. Une curieuse chapelle de ce genre, du XIIIe siècle, subsiste désaffectée à Fontevrault (Maine-et-Loire) ; à Montmorillon (Vienne), Vicq-le-Comte (Puy-de-Dôme), Vicq (Haute-Vienne), Simiane (Vaucluse), San Galgano (Toscane), la même disposition existe ou a existé [4].

Litres. — Parmi les accessoires funéraires de l'architecture, il faut signaler les *litres*, frises peintes ou plus rarement sculptées qui imitent une tenture funèbre à l'intérieur et à l'extérieur des églises. Le *droit de litre* était un droit seigneurial : quand un seigneur mourait, on peignait autour de l'église une large bande noir sur laquelle se détachaient de place en place des armoiries ; souvent cachées sous le badigeon ou grattées et

1. Saint-Goussaud (Creuse) ; Montaigut (Puy-de-Dôme) ; Pers (Deux-Sèvres) ; Antigny (Vienne) ; Saint-Amand-Magnazeix, Saint-Victurnien, Cognac, Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne).

2. Les Moustiers (Loire-Inférieure) ; Fenioux, Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Inférieure) ; Estrées (Indre) ; rudimentaire à Parigné-l'Évêque (Sarthe).

3. Rhodon (Loir-et-Cher), lanternon du XIIIe siècle à l'angle d'une église romane ; Ayen (Corrèze), lanternon pratiqué dans un contrefort d'une église du XIVe siècle, récemment démolie ; Vicq-le-Comte (Puy-de-Dôme), tourelle ; Longjumeau (Seine-et-Oise), XVIe siècle et Frion (Creuse), XVe ou XVIe siècle, échauguettes ; cathédrale de Vienne (Autriche), lanternons en encorbellement ; Noviant-aux-Prés (Meurthe-et-Moselle) et Razès (Haute-Vienne), ouverture dans un mur de l'église.

4. Et très probablement aussi à Montrol-Sénard (Haute-Vienne), Saumur (Maine-et-Loire), La Comelle (Oise).

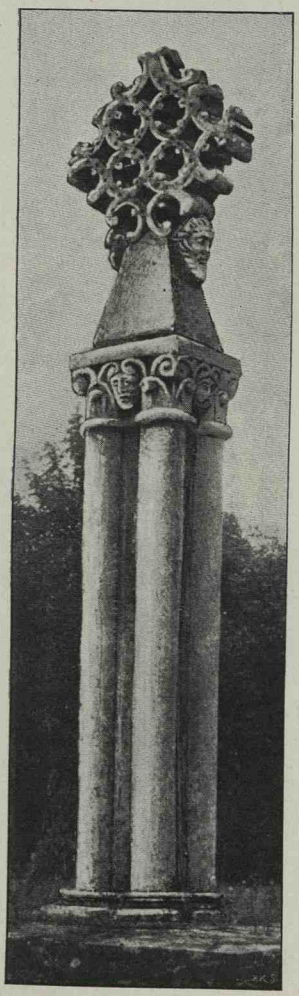

Fig. 404. — Croix de Fresnoy (Somme)
XIIe siècle.

repeintes, les litres funéraires ont laissé de nombreuses traces dans nos églises rurales. Les plus intéressantes sont les litres sculptées de la Renaissance qui entourent l'église d'Assier (Lot), élevée en 1545 pour servir de sépulture à Gaillot de Genouillac, l'église de Lonzac (Charente), bâtie par le même seigneur, et la chapelle funéraire de Guillaume de Seigne à Bléré (Indre-et-Loire) qui date de 1526. Ces seigneurs ayant été, l'un grand maître et l'autre trésorier de l'artillerie, les frises se composent de trophées d'armes à feu.

Croix monumentales et montjoies. — Les croix monumentales qui s'élevaient au centre des cimetières et sur les places et carrefours, n'ont rien qui les distingue entre elles.

Quelques-unes de ces croix ont été en métal [1] et beaucoup ont été en bois [2]. Celles qui subsistent d'avant le XVIIe siècle sont presque toutes en pierre. Beaucoup de croix monumentales sont accompagnées d'un autel à la base.

Les croix de l'époque romane se composent d'une colonne ou d'un pilier surmonté d'une croix décorative et conventionnelle, à branches égales, semblables aux croix antéfixes des églises (fig. 404).

Ce type reste usité jusqu'à la fin de la période gothique [4]. Du XIIIe au XVe siècle, beaucoup de croix ont été formées d'un montant et de bras de section octogonale, avec médaillon sur chaque face de l'intersection [5].

1. Arras, croix dite de Saint-Bernard, exécutée en laiton, en 1447, par Michel de Gand, maître-batteur à Tournai ; Paris, ancienne croix du cimetière des Innocents presque identique ; Notre-Dame-de-la-Croix (Tarn-et-Garonne), croix en fer forgé, XVe siècle.

2. Au musée d'Arras tête d'un crucifix de bois du XVe siècle, provenant d'une place publique.

3. Grisy (Calvados) ; Baret (Charente) ; Avy-en-Pons (Charente-Inférieure) ; La Pératte (Deux-Sèvres) ; Puiseaux (Loiret) ; Béthencourt, Frécy, Fresnoy (Somme) ; Kessons-le-Long (Aisne) ; place du marché à Trèves.

4. Vers 1200, Souchez (Pas-de-Calais) ; XIIIe siècle, dessin de Vilard de Honnecourt ; Fouchères (Aube) ; Le Breuil-Benoist (Eure), débris ; Saint-Josse (Pas-de-Calais), base ; Montgérain (Oise) ; Graville (Seine-Inférieure) ; Margerie (Loire) ; XIVe siècle, Jouarre (Seine-et-Marne) ; Hervelinghen (Pas-de-Calais).

5. XIIIe siècle, Graville (Seine-Inférieure) ; Banassac (Creuse) ; XIVe siècle, Licques (Pas-de-Calais) ; XVe siècle, Royat (Puy-de-Dôme).

A partir du XIIIe siècle, la figure du crucifix est fréquemment sculptée sur la croix ; souvent elle est doublée au revers de l'image de la Vierge, rarement de celle d'un autre saint [1].

Depuis la même date, on trouve des croix qui sont des *calvaires*, c'est-à-dire qu'elles représentent l'iconographie plus ou moins complète de la Crucifixion, tout au moins la Vierge et saint Jean debout au pied de la Croix. Déjà, dans un dessin de l'album de Vilard de Honnecourt, au temps de saint Louis, ces deux figures se dressent aux côtés du Crucifix, aux extrémités de volutes feuillues qui se détachent du pied de la croix.

Au XVe et au XVIe siècle, les détails se multiplient [2] ; l'architecture des socles devient parfois très compliquée ; des figurines

1. Licques (Pas-de-Calais), XIIIe ou XIVe siècle, saint Georges à cheval ; Le Breuil-Benoist (Eure), XIIIe siècle, fuite en Égypte.

2. On peut citer pour ces dates :

Aube, Saint-Léger-les-Troyes (Renaissance) et Saint-Jean de Bonneval, croix de cimetière à base ornée de têtes de morts ; *Aude*, Poma, XVIe siècle, figures en haut relief, moine agenouillé ; Belpech, XVe siècle, croisillons à remplages ajourés ; *Charente-Inférieure*, Aulnay, croix entourée de quatre édicules abritant des statues, XVe siècle ; Chermignac, XVe siècle ; *Cher*, Colombier (Renaissance) ; Bassais, Coust, très jolie croix de 1472, sur socle hexagone à niches ; *Creuse*, Champagne, 1524 ; *Côte-d'Or*, Santenay, figures des quatre animaux ; *Dordogne*, Nanthiac, XVIe siècle (statues de la Vierge) ; *Doubs*, Flangebouche (socle à niche) ; Loray, Vellevans (Père Éternel et attributs de la Passion) ; *Eure*, Saint-Pierre de Boisguérard, XVe siècle ; *Haute-Garonne*, Boussens (XVe s.) ; *Gironde*, La Sauve (Renaissance) ; *Indre*, Saint-Sévère (Renaissance) ; *Indre-et-Loire*, Bueil, Renaissance, œuvre de Pierre Chotard et Jehan Augier ; *Loire*, Bard (1520), Saint-Laurent-sous-Rochefort, Chavannay (1550), Chazelles-sur-Lavieu, Chenier, Gumières, l'Hôpital-le-Grand, Lérignieu, Marches, Nervieu, Poncins, Saint-Georges-Hauteville, Sainte-Foy (1500), Soleymieu, Verrières ; *Manche*, Héronde-ville, Calvaire, XVe siècle ; *Nord*, Dechy, 1593 ; *Pas-de-Calais*, Ardres, Courtebourne, Fiennes, Marck, Peuplingue, Hardinghem (Renaissance) ; *Puy-de-Dôme*, Chambon, Royat, XVe siècle (attributs de la Passion et figurines) ; *Haute-Saône*, Saint-Loup, XVe siècle, fondateur à genoux et autres figurines ; Luxeuil, XIVe ou XVe siècle ; Scey (Renaissance) ; *Seine-Inférieure*, Arques, XVe siècle, par Jehan Bediou, Guilmécourt, 1583, liste de noms de fondateurs ; Montivilliers, pyramide à édicules et statuettes ; *Seine-et-Oise*, Le Haulme, Omerville, Perchay (Renaissance) ; *Somme*, Thoix, XVIe siècle, gothique ; Gratibus, XVIe siècle, perron à quatre lions tenant des blasons ; *Tarn*, Alban (Renaissance, scènes de la Passion) ; Ambialet, XIVe siècle ; Campes, Saint-Dalmaze, Fargues, Itzac, Mazières, Milhars, Saint-Projet-de-Laroque ; *Var*, Cimiez, fût à torsade, chapiteau corinthien, croix pattée



Fig. 405. — Calvaire de Plougastel (Finistère) XVIe s.

et des attributs s'y ajoutent en grand nombre, mais c'est surtout en Bretagne que les calvaires (fig. 405) exécutés dans le style de la Renaissance, au XVIe et au XVIIe siècle, ont pris un extrême développement : on y trouve des tableaux complets de la Passion : sur une terrasse couronnant un grand socle d'architecture s'élèvent les croix du Christ et des larrons ; à leurs pieds se déroulent les divers épisodes de la Passion, représentés par des groupes en ronde-bosse [1].

Les croix monumentales du Languedoc ont souvent, à l'époque gothique, une forme très particulière : c'est celle d'une raquette de pierre composée d'un disque au bout d'une hampe : les deux faces du disque sont des médaillons circulaires ornés de bas-reliefs : l'un représente la Crucifixion ; l'autre est consacré à la Vierge ou à un autre saint [2].

Les croix peuvent être accompagnées de lanternes.

Les croix couvertes sont une variété assez rare ; elles s'abritent sous un édicule d'architecture analogue à un ciborium : on peut citer celle de Nice, en style roman attardé ; la Croix des Montaux, monument ruiné, du XIVe siècle, à Villeneuve d'Avignon ; celles d'Annot (Var) et de Pernes (Vaucluse), au XVe siècle ; celle de Beaucaire (Gard) dont l'édicule triangulaire s'adapte au tracé d'une bifurcation de route ; celle de Wimille (Pas-de-Calais) dont

à quatrefeuilles ornés des quatre animaux, marbre, style gothique italien ; *Vaucluse*, cloître de Vaison ; *Vienne*, Chermignac, XVe siècle ; *Vosges*, Saint-Amé, XVIe siècle, quatre statuettes ; Dompaire, 1522 ; Évaux XVe ou XVIe siècle ; Frenelle-la-Grande, riches sculptures ; Gérardmer, 1558 ; Gugney-aux-Aulx, 1581 ; Lusse, XVe ou XVIe siècle ; La Madeleine près Remiremont, XVIe siècle ; Neufchâteau, XVe siècle ; Saint-Ouen-les-Parey, XIV ou^e^ XVe siècle, la Vierge et saint Jean sur deux bras latéraux ; au-dessous, édicule avec statues ; Provenchères, XVe ou XVIe siècle, type analogue ; Rubenville (quatre croix du XVIe siècle) ; Sandaucourt, XVIe siècle ; Taintrux, XVIe siècle ; Velotte, XVIe siècle, avancé ; *Yonne*, Neuvy-Sautour, belle croix de la Renaissance, à socle richement sculpté d'emblèmes funéraires ; squelettes inscriptions, etc.

1. Bruzec, Carhaix, Cléden, Comfort, Cronan, La Forêt, Guengat, Guimiliau, Saint-Herbot, Lambader, Penmarc'h, Pleyben, Plougastel, Plougonven, Saint-Thégonec.

2. Saint-Antonin, Saint-Pierre-de-Livron (Tarn-et-Garonne), XVe siècle, musée de Carcassonne ; Sainte-Croix (Aveyron). Une croix de ce genre se voit aussi en Saxe, à Hesserode.

il reste un édicule en style de la Renaissance voûté sur croisée d'ogives et qui date des premières années du XVIIe siècle ; à l'étranger, la croix de Salisbury et la croix de Wimpfen.

Une variété analogue d'édifices sont les *montjoies*, qui dérivent des piles romaines, pyramides d'architecture ornées de niches qui abritent des sculptures religieuses, un autel les accompagne souvent et une croix les couronne.

On en conserve quelques exemples du XIe au XVIe siècle [1].

Sept montjoies, exécutées en 1270, s'échelonnaient sur la route de Paris à Saint-Denis ; à chacune, les cortèges funéraires des rois faisaient halte ; les *aiguilles* de Figeac (XIVe s.) sont des espèces de montjoies du XIVe siècle qui indiquaient le périmètre des domaines de l'abbaye, et dont deux seulement subsistent. Il subsiste à l'étranger quelques monuments analogues [2].

Une curiosité sans doute unique est le dolmen de Saint-Germain-sur-Vienne (Charente) reconstruit dans la seconde moitié du XIIe siècle : c'est une pierre brute soutenue sur quatre élégantes colonnettes.

§ XII. — *Monuments religieux non catholiques.*

On peut diviser les édifices religieux non catholiques, du moyen âge et de la Renaissance, en trois catégories : les synagogues, les églises chrétiennes dissidentes, et, au XVIe siècle, les églises protestantes. En règle générale, les synagogues se rap-

1. *Gers*, Biran, Saint-Lary, Roquebrune ; *Nord*, route de Douai à Vitry, XVIe siècle ; *Vienne*, Moussac, pile octogone avec autel, Saulge ; *Haute-Vienne*, Châlus, pile ronde à toit cônique avec niche et statue de saint Roch (englobé dans un remblai de chemin de fer), Saint-Gence, XVe siècle, Nieul, XVIIe siècle ; *Corrèze*, deux édicules très petits dans le cimetière de Treignac ; *Meuse*, Marville, édicules dans le cimetière ; *Vienne*, Moussac. On en trouve aussi un exemple dans le département des Landes. Voir ci-après, sur les montjoies servant de limites, au t. II, ch. I, *Bornes*.

2. Frisdorf, Zappendorf, 1518 (Saxe) ; Lauda (grand-duché de Bade), 1515 ; Gerresheim près Dusseldorf ; croix de la reine Éléonore, Queen's Cross

prochent plus de l'architecture civile que de l'architecture religieuse chrétienne ; les églises dissidentes diffèrent moins des églises catholiques que certaines de celles-ci entre elles, par exemple, les églises nues des Cisterciens et les rotondes des Templiers.

Quant aux églises protestantes, dans les pays que la Réforme a conquis complètement ou à peu près, le culte s'est modifié sans modifier sensiblement l'architecture : ayant occupé beaucoup d'églises catholiques, les Réformés ont eu peu de temples à bâtir et les ont souvent construits en harmonie avec les temples antérieurs ; en France, au contraire, où quelques temples huguenots seulement se sont élevés à côté d'églises catholiques qui ne passèrent presque jamais entre les mains des Protestants, et en Allemagne, là où l'élément catholique ne fut pas absorbé, les Réformés essayèrent une architecture religieuse originale.

Beaucoup de synagogues ont existé en France au moyen âge. Elles furent plus ou moins importantes, suivant le nombre et la fortune des diverses communautés juives, mais ces communautés étaient vues d'un trop mauvais œil par les populations chrétiennes pour qu'elles osassent affirmer leur culte par des édifices somptueux.

Il ne subsiste d'anciennes synagogues en Occident qu'en Espagne, en Allemagne, en Bohême et en Hollande.

En Espagne, l'église *Santa-Maria-Blanca* de Tolède, qui a été une synagogue, est bâtie dans le style mauresque et présente les dispositions d'une basilique ; en Allemagne, la synagogue de Worms, qui date de la fin du XIIe siècle, est une salle à deux nefs égales couvertes de voûtes d'arêtes que supportent deux colonnes à chapiteaux élégamment sculptés. Une sorte de niche carrée, arrondie à l'extérieur en forme d'absidiole, s'ouvre à une extrémité ; c'est le tabernacle. Les fenêtres en tiers-point sont surmontées d'œils-de-bœuf. Les chapiteaux à feuillage sont

(Northamptonshire) ; Geddington, Northampton, édifices plus simples ; à San Galgano (Toscane), quatre montjoies gothiques avaient été élevées vers 1300 aux angles du cimetière de l'abbaye cistercienne, bâtie dans un style français ; l'une d'elle est conservée dans le cimetière de Frosini (province de Sienne) ; elle ressemble beaucoup aux aiguilles de Figeac.

romans; un bâtiment, disposé perpendiculairement à une des extrémités, est réservé aux femmes; il a une seule colonne centrale. On y voit l'épitaphe de la fondatrice, Judith, morte en 1349. A Prague, la synagogue date du XIVe siècle : c'est aussi une salle à deux nefs de trois travées, à voûtes d'ogives. Le portail en tiers-point est sculpté de rinceaux de pampres : on sait que la religion juive proscrit les figures. La ville d'Egra possède une autre synagogue gothique du même genre, convertie en église depuis le XVe siècle.

En France, au cours des persécutions dont les Juifs ont été l'objet au moyen âge, toutes les synagogues ont été détruites ainsi que les cimetières qui les avoisinaient : les inscriptions des tombes juives ont été retrouvées en divers lieux, remployées dans des maçonneries, et il est probable que les ornements des synagogues ont eu un sort analogue et qu'il en subsiste sans qu'aucun caractère puisse les faire reconnaître.

Les plus anciens temples protestants ont été semblablement détruits. Les églises des cultes dissidents plus anciens n'ont souvent été que désaffectées.

L'église Saint-Apollinaire de Ravenne, qui fut bâtie pour le culte Arien, et le baptistère des Ariens dans la même ville, ne conservent aucune disposition particulière; il en est de même des églises bâties par les hérétiques Albigeois dans le Midi de la France et de l'ancienne église des *Giovannali*, manichéens, à Carbini en Corse.

Les premiers lieux de célébration du culte réformé furent, comme les lieux de réunion des premiers chrétiens, les demeures des principaux adeptes de la religion nouvelle, et c'est à tort que l'on considère comme un temple le petit château d'Estréelles (Pas-de-Calais), bien qu'il ait notoirement servi aux assemblées religieuses des huguenots. Ces assemblées se tenaient dans la grande salle du château, demeure du sire de Louvigny, protecteur et chef des huguenots du pays; un autre château, du même pays : la Haye, commune de Neufchâtel, a eu le même usage; à Paris, le collège Fortet et diverses maisons ont servi à l'office protestant; aucun de ces bâtiments n'offre de disposition spéciale.

Un bâtiment ruiné de la ville des Baux (Bouches-du-Rhône) semble avoir été construit expressément comme lieu de prière : c'est une élégante construction dans le style civil de la Renaissance ; au-dessus d'une grande fenêtre à croisée de pierre règne une frise où sont gravés des versets de psaumes ; à Conches près Autun, l'ancien temple, de 1610, est une maison à deux pavillons reliés par une loge. A Douai, un linteau de grès, orné d'une inscription en relief *Temple de Paix*, tracée en caractères gothiques, provient évidemment d'un temple démoli par ordre de Louis XIV qui fit bâtir le rempart dans lequel on l'a trouvée.

Le temple de Lyon, dit le Paradis, élevé de 1564 à 1566 et deux temples de Normandie, l'un bâti en bois aux portes de Rouen, au village du Grand-Quevilly, de 1598 à 1601, par Le Gigonday; l'autre à Caen, de 1609 à 1612, affectaient le plan d'une rotonde polygonale entourée d'un bas-côté, avec des tribunes hautes sur tout leur pourtour; des tribunes semblables avaient été aménagées dans la grange de Wassy, figurée dans une gravure de Tortorel et Périssin; même ordonnance dans divers temples élevés à la même époque dans les pays germaniques [1], et en France, au XVIIe siècle [2]. Le clocher en charpente et la chaire du prédicateur occupaient le centre de ces édifices.

La charpenterie tenait une grande place dans ces constructions, la plus élegante était la rotonde dodécagone de Quevilly, haute de 60 pieds, large de 90, et construite toute en pans de bois ; elle se composait de fermes de charpente qui venaient toutes s'assembler dans une grande clef de voûte en bois ; des fenêtres géminées et des lucarnes éclairaient le rez-de-chaussée et les deux étages de tribunes ; une fleur de lys surmontait le clocher. Le plan, la coupe et l'élévation de cet édifice curieux ont été gravés ; il fut saccagé par les Jésuites, puis rasé par ordre du roi en 1685 ; à la même date disparurent tous les autres temples protestants de France.

1. Chapelles de châteaux de seigneurs protestants : Torgau, 1544; Ziefar, 1478; Stettin, 1570-1577 ; Augustusburg, 1568-1572 ; Rüppertsgrün, 1563; Stuttgart, 1555-1560; Liebenstein, 1590 (chapelle avec abside) ; Wilhelmsburg à Schmalkalde, 1590.

2. Temple de Charenton, bâti sous Henri IV par Salomon de Brosses ; temple de Montbéliard, du début du XVIIe siècle ; temple de Sedan, converti en église catholique.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE VII

Ouvrages Généraux

Bordeaux (**Raymond**) : *Traité de la réparation des églises. Principes d'archéologie pratique*, 3e éd., Paris, 1888, 1 vol. in-8°. — **Didron** : *Manuel des œuvres de bronze et orfèvrerie du moyen âge*, Paris, 1859, 1 vol. in-4°. — **Labarte** (**Jules**) : *Histoire des Arts industriels au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*, 2e éd., Paris, 1872-1875, 3 vol. in-4°. — **Laborde** (**Le Cte Léon de**) : *Notice des émaux, bijoux, etc., du Musée du Louvre*, t. II, *Documents et glossaire*, 1858, 2 vol. in-12. — **Loriquet** (**Henri**) : *Journal des travaux d'art exécutés dans l'abbaye de Saint-Vaast par l'abbé Jean du Clercq (1429-1461)*, Arras, 1889, in-4°. — **Martène** (**Dom**) **et Durand** (**Dom**) : *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, etc... Paris, 1717-1724, 2 vol. in-4°. — **Moléon** (**Le Brun des Marettes, sieur de**) : *Voyages liturgiques de France, ou recherches faites en diverses villes du royaume, etc.*, Paris, 1718, 1 vol. in-8°. — **Otte** (**H.**) : *Handbuch der Kirchlichen Kunst-archæologie d. deut. Mittelalters*, Leipzig, 1883-1885, 2 vol. in-8°. — **Plaine** (**Dom F.**) : *Le bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne, protecteur des arts au XIVe siècle* (Revue de l'art chrétien, 1875). — **Prost** (**Bernard**) : *Le trésor de Saint-Bénigne de Dijon*, Dijon, 1894, in-8°. — **Richard** (**Jules-Marie**) : *Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne (1302-1329), étude sur la vie privée, les arts et l'industrie en Artois et à Paris au commencement du XIVe siècle*, Paris, 1887, in-8°. — **Rigaud** (**Eudes**) : *Journal des visites pastorales d'...* 1258-1269, publié par Théod. Bonnin, Rouen, 1845-1847, in-4°. — **Rohault de Fleury** (**Ch.**) : *La Messe; études archéologiques sur ses monuments*, Paris, 1883, 8 vol. in-4°. — **Viollet-le-Duc** (**E.**) : *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance*, Paris, 1854-1875, 6 vol. in-8°.

Pour ce chapitre, on consultera également les ouvrages généraux et les répertoires ou statistiques cités dans les bibliographies des chapitres précédents.

§ I. — Vases acoustiques

De Backer : *Les poteries acoustiques du couvent des Récollets à Anvers*, Anvers, 1897, in-8°. — **Bryksinski (l'abbé)** : *Vases acoustiques à Vlotslavek (Pologne)* (Revue de l'art chrétien, 1898). — **Cloquet (L.)** : *Vases acoustiques* (Revue de l'art chrétien, 1897). — **Didron** : *Acoustique monumentale* (Annales archéologiques, t. XXII). — **Vachez (A.)** : *Des echea ou vases acoustiques dans les théâtres antiques et les églises du moyen âge* (Congrès archéologique, 1885).

§ II. — Pavements

Amé (Em.) : *Carrelages émaillés du moyen âge et de la Renaissance*, Paris, 1859, gr. in-4°. — **Barthélemy (Anatole de)** : *Carreaux vernissés et historiés avec noms de tuiliers* (Congrès archéologique, 1887). — **Barthelemy (Ed. de)** : *Notice sur quelques carrelages historiés* (Bull. Monumental, 1852). — **Baye (baron J. de)** : *Carreaux émaillés de la Champagne* (Congrès archéologique, 1876). — **Bazin (Ch.)** : *Carrelages anciens* (Annales archéologiques, t. X). — **Caumont (A. de)** : *Pavage ancien des églises* (Congrès archéologique, 1847). — **Courajod (Louis)** : *Le pavage de l'église d'Orbais* (Revue archéologique, 1876). — **Decorde (l'abbé)** : *Pavage des églises dans le pays de Bray*, 1858, in-4°. — **Deschamps de Pas (L.)** : *Essai sur le pavage des églises antérieurement au XVe siècle* (Annales archéologiques, t. X et t. XI). — **Didron aîné** : *Mosaïque de la cathédrale d'Aoste* (Annales archéologiques, t. XVII) ; *Pavé mosaïque du mont Athos* (*ibid.*, t. XXI) ; *Carrelages historiés* (*ibid.*, t. X). — **Durand (Julien)** : *La mosaïque de Sour* (Annales archéologiques, t. XXIII et XXV) ; *Les pavés mosaïques en Italie et en France* (*ibid.*, t. XV, XVIII) ; *Pavé-mosaïque de Verceil* (*ibid.*, t. XX). — **Espérandieu (le capitaine)** : *Carrreaux vernissés découverts aux Chatelliers près de Saint-Maixent* (Bull. archéologique, 1892). — **Fleury (Ed.)** : *Étude sur le pavage émaillé dans le département de l'Aisne*, Paris, 1855, in-4°. — **Gauthey (abbé Christophe)** : *Lettre sur la mosaïque de Ganagobie* (Revue de l'art chrétien, 1898). — **Hermant (Alex.)** : *Essai sur la mosaïque de Saint-Bertin* (Mémoires des Antiquaires de la Morinie, 1832) ; *Notice sur les dalles sculptées de Notre-Dame de Saint-Omer* (*ibid.*, t. V). — **Jadart** : *La mosaïque du Sacrifice d'Abraham au musée de Reims* (Bull. archéologique, 1892). — **Laurière (J. de)** : *Mosaïque chrétienne des îles Baléares* (Bull. Monumental, 1891-92) ; *La mosaïque tumulaire de l'évêque Frumaud à Arras* (Congrès archéo-

logique, 1880). — **Le Clert** (**Louis**) : *Catalogue des carrelages vernissés incrustés, historiés et faïencés du musée de Troyes*, Troyes, 1892, in-8°. — **Loriquet** (**Ch.**) : *La mosaïque des promenades et autres trouvées à Reims*, Paris, 1862, in-8°. — **Marlot** (**Dom**) : *Histoire de la ville, cité et université de Reims*, Reims, 1843-1845, 3 vol. in-4°. — **Momméja** (**Jules**) : *Mosaïques du moyen âge et carrelages émaillés de l'abbaye de Moissac* (Bull. archéologique, 1894) ; *Les carrelages historiés du Midi* (Correspondance historique et archéologique, 1898). — **Ramée** (**Alfred**) : *Études sur les carrelages historiés du XIIe au XVIIe siècle en France et en Angleterre*, 1855, in-4°. — *Rapport sur les carreaux émaillés de M. Millard, de Troyes* (Congrès archéologique, 1852, p. 126). — **Raymond** (**P.**) : *Notice sur une mosaïque placée dans la grande abside de la cathédrale de Lescar* (Revue archéologique, 1866). — **Rever** : *Notice sur les pavés émaillés du château de Calleville* (*Eure*), Mémoires des Antiquaires de Normandie, t. III). — **Rossi** (**commandeur G.-B. de**) : *Musaici Cristiani e saggi dei pavimenti delle chiese di Roma anteriori al secolo XV*, Rome, 1870, in-fol. — **Tarbé** (**Prosper**) **et Maquart** : *Saint-Remi de Reims. Dalles du XIIIe siècle*, Reims, 1847, in-fol. — **Trollope** (**rev. Edward**) : *Notices of ancient and mediæval labyrinths*, 1859, in-8°. — **Viollet-le-Duc** (**E.**) : *Pavements du moyen âge. Saint-Denis* (Annales archéologiques, t. IX). — **Wallet** (**Emm.**) : *Description d'une crypte et d'un pavé mosaïque de l'ancienne église de Saint-Bertin à Saint-Omer*, Saint-Omer, 1844, in-4° ; *Description du pavé de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer*, Saint-Omer, 1847, 1 vol. in-4° et atlas in-fol.

§ IV. — Autels et Retables

Barbier de Montault (**Mgr X.**) : *Le maître-autel de la collégiale de Saint-Léonard* (*Haute-Vienne*). — **Bernard** : *Découverte de reliques dans l'autel de Valcabrère* (*Haute-Garonne*), (Bull. Monumental, 1886, et Congrès archéologique, 1888). — **Dufourcet** (**J. Eug.**) : *Trois autels provenant de la cathédrale romane de Dax* (Congrès archéologique, 1888). — **Durand** (**Vincent**) : *Tables d'autels à rebords existant en Forez* (Congrès archéologique, 1885), — **J. de Laurière** : *Note sur deux reliquaires de consécration d'autels* (Bull. Monumental, 1888). — **Noguier** (**L.**) : *Autels romans dans le Midi de la France* (Bull. Monumental, 1871). — **Rossi** (**Comm. Gio. Batt de**) : *La Capsella argentea africana offerta al sommo Pontefice Leone XIII dall'emo Sig. card. Lavigerie*, Rome, 1889, in-fol. (Traduction par J. de Laurière, Bulletin Monumental, 1889).

§ VII. — Jubés

Bilot (**Octave**) : *Le chancel au tribunal et à l'église, essai philologique et historique* (ouvrage posthume), Boulogne-sur-mer, 1899, in-8°. — **Guilhermy** (**F. de**) : *Iconographie des fabliaux, Description du jubé de Saint-Fiacre en Bretagne* (Annales archéologiques, t. III). — **Hucher** (**E.**) : *Le Jubé du cardinal de Luxembourg à la cathédrale du Mans*, Le Mans, 1875. — **Roger** (**Octave**) : *L'ancien jubé de la cathédrale de Bourges*, Bourges, 1892, in-8°.

§ VIII. — Chaires a prêcher

Barraud (**l'abbé**) : *Notice sur les chaires à prêcher* (Bull. Monumental, 1870). — **Gauthier** (**Jules**) : *L'ambon de la cathédrale de Besançon (XIe siècle)*. (Bull. archéologique, 1898).

§ X. — Fonts baptismaux et Bénitiers

Alvimare de Feuquières (**marquis d'**) : *Fonts baptismaux de Saint-Georges-sur-Eure* (Congrès archéologique, 1889). — **Barbier de Montault** (**Mgr X**) : *Le Baptême au moyen âge* (Revue de l'Art chrétien, 1874). — **Barraud** (**l'abbé**) : *De l'eau bénite et des vases destinés à la contenir* (Bull. Monumental, 1870). — **Bouet** (**G.**) : *Fonts baptismaux de Saint-Évroult de Montfort* (Bull. Monumental, 1852). — **L. Cloquet** : *Fonts de baptême romans de Tournai* (Revue de l'art chrétien, 1891 et 1895). — **J. Corblet** : *Des lieux consacrés au baptême* (Revue de l'art chrétien, 1877). — **Coutan** (**D^r**): *L'ancienne cuve baptismale du Tréport* (Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure, 1891). — **Dancoisne et Van Drival** : *Fonts baptismaux de Saint-Venant*, Arras, s. d., in-4°. (Statistique monumentale du Pas-de-Calais, t. I). — **Didron** : *Les cérémonies et les fonts du baptême* (Annales archéologiques, t. V). **Enlart** : *Quelques fonts baptismaux du Nord de la France* (Bull. archéologique, 1890). — **Lefèvre-Pontalis** (**Eugène**), *Fonts baptismaux d'Urcel et de Laffaux (Aisne)* (Bull. Monumental, 1885). — **Maxe-Werly** : *Fonts baptimaux de l'église de Ribemont (Aisne)*, (Bull. archéologigue, 1886). — **Potier** (**Le chanoine F.**) : *Les cuves baptismales en plomb au diocèse de Montauban* (Bull. de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 1899). — **Raeymaekers** (**D^r**) : *Les fonts baptismaux de l'ancienne église de Rummen*, Bruxelles, 1899, in-8°. — **Saintenoy** (**P.**) : *Prolégomènes à l'étude de la filiation des formes des fonts baptismaux*, Bruxelles, 1892. — **Salmon** : *Les anciens fonts baptismaux de Picardie* (Bull. Monumental, 1869).

— **Staub** (**l'abbé A.**): *Fonts baptismaux d'Alsace* (Congrès archéologique, 1858). — **Swann** (**Miss Emma**) : *Fonts of unusual shape, with appendages* (Proceedings of Archit. and histor. Soc. of Oxford, t. XXXIII). — **Woillez** : *Notice sur les fonts baptismaux de Saint-Venant* (*Pas-de-Calais*). (Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, 1836). — **C. F. Yonge** : *Church Fonts* (Magazine of Art, avril, 1895).

§ XI. — Cimetières, Chapelles funéraires, Lanternes des morts

Beaurepaire (**Ch. de**) : *Notes sur le cimetière de Saint-Ouen* de *Rouen*, Rouen, 1877, in-8°. — **Dufour** (**Abbé V.**) : *Les Charniers des églises de Paris, Saint-Étienne et Saint-Benoist*, Paris, 1884, in-8°. — *Saint-Séverin*, *Paris*, 1884, in-8°. — **Enlart** : *Lanternes des morts* (Grande encyclopédie). — **Essenwein** : *Uber einige Todtenleuchten in Osterreich*, Vienne, 1860. — **Fontaine** : *Recueil d'anciennes croix du diocèse de Saint-Dié* (*Vosges*), Saint-Dié, gr. in-4°, 1875. — **Laurière** (**J. de**) : *La lanterne des morts de Cellefrouin* (Congrès archéologique, 1865). — **Lecler** (**l'abbé**) : *Étude sur les lanternes des morts*, Limoges, 1882-1885, in-8°. — **Lenail** (**E.**) : *Cimetière du XVIe siècle à Blois* (Bull. monumental, 1875). — **Quenson** : *La Croix Pélerine. Notice historique sur un monument des environs de Saint-Omer*, Douai, 1835, in-8°. — **Saint Paul** (**Anthyme**) : *Lanternes des morts* (Encyclopédie d'architecture de Planat). — **Van der Linden** (**J.**) : *Les croix de pierre du Grand-Duché de Luxembourg*, Bruxelles, 1895, in-8°.

§ XII. — Monuments religieux non catholiques

Die Kirchenbau des Protestantismus... herausgegeben von der Vereinigung Berliner Architecten, Berlin, 1893, in-4°. — **Gallard** (**A.**) : *Les deux procès du temple de Caen* (1661-1685). (Bull. de la Société de l'histoire du protestantisme, t. XXXIX). — **Lefebvre** (**Alphonse**) : *Le temple protestant d'Estréelles*, Boulogne-sur-Mer, 1902, in-8°. — **Legendre** (**Pasteur Ph.**) : *Histoire de la persécution faite à l'église de Rouen*, réédition par Em. Lesueur, Rouen, 1874, in-12°, fig. du temple de Quevilly par Adeline, d'ap. Nic. le Genevois. — **Puaux** (**Franck**) : *Éphémérides de 1685* (Bull. de la Société de l'histoire du protestantisme, t. XXXIV). — **Travers** (**Émile**) : *Notes sur quelques temples de Basse-Normandie* (Congrès archéologique, 1891). — **Weiss** (**N.**) : *Lieux d'assemblées huguenotes à Paris avant l'Édit de Nantes* (1524-1598). (Bull. de la Société de l'histoire du protestantisme, 1899).

TABLE

Pages

PRÉFACE VII

CHAPITRE PREMIER : *Définitions et principes* 1

Avant-Propos 1

I. L'architecture. Ses principaux éléments 2

II. L'appareil ; les enduits 5

III. Sculptures, moulures et dessins courants. Écoulement des eaux. Encorbellements 14

IV. Supports 20

V. Percements, baies, arcades 23

VI. Voûtes 32

VII. Charpenterie, menuiserie et couverture 42

VIII. Proportions et caractères généraux de l'architecture du moyen âge 55

IX. Habitudes et condition des artistes au moyen âge 62

X. Ressources des constructeurs. Les donations 73

XI. Transports de matériaux 77

XII. Remploi de matériaux et d'ornements 80

XIII. Des copies dans l'art du moyen âge 81

XIV. De l'archaïsme 83

XV. Des repentirs et refaçons 86

XVI. De l'absence de synchronisme entre les édifices et de leurs diverses catégories 88

XVII. Causes diverses des analogies 90

XVIII. De la portée et du contrôle des textes 93

Bibliographie du chapitre premier 98

CHAPITRE DEUXIÈME.

Période latine et mérovingienne 101

I. Premiers édifices chrétiens 101

II. Influence et suprématie artistiques de l'empire d'Orient 107

III. Les plus anciennes églises d'Occident..... 110
IV. Plan des basiliques chrétiennes..... 116
V. Transept, tours et clochers..... 122
VI. Églises de bois..... 125
VII. Appareil, ordonnance et décoration des basiliques.... 126
VIII. Détails du sanctuaire. Confession et crypte..... 136
IX. Variétés dans les dispositions du sanctuaire. Le chœur. 144
X. Édifices de plan tréflé et rotondes..... 147
CHAPITRE TROISIÈME.
Période carolingienne et baptistères..... 151
I. Sources et caractères de l'architecture carolingienne.. 151
II. Les églises carolingiennes..... 155
III. Plans et ordonnances des églises..... 167
IV. Cryptes..... 183
V. Décoration des églises..... 185
VI. Baptistères antiques, mérovingiens et carolingiens.... 189
Bibliographie des chapitres deuxième et troisième..... 197
CHAPITRE QUATRIÈME.
Période romane..... 199
I. L'architecture romane..... 199
II. Influence des ordres monastiques..... 202
III. Périodes et Écoles..... 202
IV. Appareil..... 213
V. Plans des églises romanes..... 215
VI. Plans rayonnants..... 216
VII. Plan à deux absides..... 220
VIII. Plan tréflé..... 221
IX. Plans du sanctuaire..... 222
X. Transept..... 235
XI. Plans de la nef..... 238
XII. Porches et narthex..... 242
XIII. Situation des tours et clochers..... 244
XIV. Cryptes..... 250
XV. Tribunes, triforium, galeries hautes ou chemins de ronde..... 254
XVI. Élévation des églises romanes..... 260
XVII. Voûtes romanes..... 262
XVIII. Arcades et baies de l'architecture romane..... 291
XIX. Remplages..... 306
XX. Arcatures et niches..... 311
XXI. Supports, piédroits, contreforts..... 318

XXII. Élévation des tours et clochers..... 332
XXIII. La décoration romane..... 347
XXIV. Décoration des arcades et voussures..... 356
XXV. Décoration des tympans..... 364
XXVI. Décoration des supports (Impostes, chapiteaux, fûts et bases)..... 367
XXVII. Corniches, cordons et frises..... 397
XXVIII. Frontons, pignons et antéfixes..... 404
Bibliographie du chapitre quatrième..... 408
Répertoire d'églises romanes..... 417
CHAPITRE CINQUIÈME.
Période gothique..... 434
I. Origines et caractères du style gothique; l'architecture de transition..... 434
II. Influence de l'élément séculier..... 462
III. Périodes et Écoles..... 464
IV. Expansion du style gothique français à l'étranger..... 473
V. Appareil..... 478
VI. Plans : sanctuaire, transept, nef, porches et tours..... 479
VII. Voûtes, arcs-boutants et contreforts..... 496
VIII. Tracé des arcs..... 521
IX. Arcades, fenêtres et portails..... 523
X. Galeries hautes et arcatures..... 541
XI. Plan et structure des supports..... 549
XII. Décoration des supports (socles, bases, chapiteaux, consoles, corbeaux)..... 554
XIII. Élévation des tours et clochers..... 566
XIV. Écoulement des eaux et couronnements : chéneaux, gargouilles, corniches et frises, balustrades, crêtes, clochetons, crochets, fleurons..... 574
XV. Le style flamboyant..... 586
Bibliographie du chapitre cinquième..... 614
Répertoire d'églises de transition..... 625
Répertoire d'églises gothiques de la fin du XIIe à la fin du XIVe siècle..... 631
Répertoire d'églises flamboyantes..... 648
CHAPITRE SIXIÈME.
La Renaissance..... 661
I. Causes et origines de la Renaissance française : Influence de l'Italie..... 661
II. Périodes d'évolution et Écoles de la Renaissance..... 672
III. Plan et élévation des églises..... 674

IV. Voûtes 675
V. Arcs-boutants et contreforts 677
VI. Tracé des arcs 678
VII. Portails et fenêtres 679
VIII. Triforium et autres galeries hautes 681
IX. Les supports et leur ornementation 682
X. Tours et clochers 684
XI. Chéneaux, gargouilles, corniches, frises, balustrades .. 685
XII. Conclusion 687
XIII. Principaux artistes de la Renaissance française 688
Bibliographie du chapitre sixième 694
Répertoire d'églises de la Renaissance 696
CHAPITRE SEPTIÈME.
Accessoires de l'architecture religieuse 703
I. Vases acoustiques et autres poteries dans les voûtes. 703
II. Pavements 704
III. Croix de consécration 723
IV. Détails du sanctuaire. Autels et retables 725
V. Ciborium et tabernacles 740
VI. Piscines 750
VII. Trefs et jubés : clôture du chœur 752
VIII. Chaires à prêcher 758
IX. Tribunes d'orgues, tribunes seigneuriales 761
X. Fonts baptismaux et bénitiers 763
XI. Cimetières, chapelles funéraires, lanternes des morts, croix monumentales et montjoies 788
XII. Monuments religieux non catholiques 802
Bibliographie du chapitre septième 806
TABLE 811

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Pages 44 à 54 et 71-115. — Les numéros des figures 26 à 30 sont répétés deux fois; vérifier pour tout renvoi aux figures 26, 27-28, 29 et 30, s'il s'agit de la première ou de la seconde série.

— 95 et note 3. — Depuis que ces lignes furent imprimées (mars 1901), M. R. de Lasteyrie a fait la même remarque dans une communication à l'Académie des Inscriptions (1902).

— 198-433, chapitre IV, période romane. — L'ouvrage de M. A. de Rochemonteix : « Églises romanes de la Haute-Auvergne », a paru depuis l'impression de ce chapitre.

— 341 note, et 431, ligne 6. — Au lieu de *Sainte-Ugalde* à Château-Landon, lire : Saint-Tugal.

— 425, ligne 5. — Au lieu de *Pezons*, lire : Pezous.

— 434 à 660, chapitre V, période gothique. — Deux mémoires importants ont paru depuis l'impression de ce chapitre : R. de Lasteyrie : Communications à l'Académie des Inscriptions sur Saint-Gilles et sur la porte Sainte-Anne de Notre-Dame de Paris et H. Stein : *Pierre de Montereau, architecte de l'église abbatiale de Saint-Denis* (Communications à la Société des Antiquaires de France, 26 mars 1902).

— 485, ligne 2. — Au lieu de *arc*, lire axe.

— 486, ligne 5. — Au lieu de *ne semble pas procéder des exemples romans, mais plutôt d'une extension*, etc., lire : ne semble pas toujours procéder du type roman similaire, comme à la Chaise-Dieu (Haute-Loire, 1344

à 1346), chapelles contiguës, et à Saint-Angel (Corrèze), XIVe siècle, chapelles espacées, mais plutôt dans d'autres cas d'une extension, etc.

500 : Voûtes sexpartites. — C'est à l'origine champenoise du maître-d'œuvres, Pierre de Montereau, que l'ancienne chapelle de la Vierge de Saint-Germain-des-Prés devait ses voûtes sexpartites.

509, fig. 249 *bis*. — Au lieu de *chapelle de l'archevêché de Reims*, lire : l'église de Saint-Jean-aux-Bois (Oise).

543 et note 6 : Saint-Denis. — Ces galeries ou coursières y ont été adoptées parce que le maître-d'œuvres était un Champenois, Pierre de Montereau.

VERIFICAT 1987

VERIFICAT 2017

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.